This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1157

Per. 23723 e. 11
25.56

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

DIRECTEUR : ARTHUR DE LA BORDERIE.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ÉMILE GRIMAUD.

HUITIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME V.

ANNÉE 1864. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1864.

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 1.

UN POÈTE IRLANDAIS

A LA BRETAGNE.

Depuis plusieurs années, des rapports aussi agréables qu'utiles se sont noués entre les archéologues des différentes branches de la famille celtique. Les Bretons du Pays de Galles prirent l'initiative à l'instigation d'un de nos plus éminents compatriotes, M. Rio, marié parmi eux. L'entrevue qui eut lieu, en 1838, entre les Armoricains et les Gallois inspira M. de Lamartine : les premières strophes de son poème, les seules qui répondissent un peu à la situation, sont encore dans toutes les mémoires :

Lorsqu'ils se rencontraient sur la vague ou la grève,
En souvenir vivant d'un antique départ,
Nos pères se montraient les deux moitiés d'un glaive
Dont chacun d'eux gardait la symbolique part;
Frère ! se disaient-ils, reconnais-tu la lame?
Est-ce bien là l'éclair, l'eau, la trempe et le fil?
Et l'acier qu'a fondu le même jet de flamme
Fibre à fibre se rejoint-il?

Et nous, nous vous disons : O fils des mêmes plages !
Nous sommes un tronçon de ce glaive vainqueur:
Regardez-nous aux yeux, aux cheveux, aux visages,
Nous reconnaissez-vous à la trempe du cœur?...

Il n'a pas dépendu de nous que « les deux tronçons du glaive » se réunissent en Armorique comme précédemment dans le Pays de Galles. On sait comment l'*Association bretonne* a été dissoute, à la veille d'un congrès qui aurait rassemblé à Vannes les plus dignes représentants de la race et de la science celtiques. « Dix mille congrès pareils, disait à ce propos le *Saturday Review* (7 juin 1862), auraient à peine attiré l'attention de notre reine ou de ses conseillers; mais on a craint, à ce qu'il paraît, que cette réunion ne ressuscitât quelque nouvel Arthur. »

Quoi qu'il en soit, des particuliers ont pu rendre une politesse que la politique interdisait à une association, et plus d'un de nos frères des Iles Britanniques a pris place, sinon au bureau de notre classe d'Archéologie, du moins à la table bretonne. Parmi ces derniers, nous avons vu, avec autant d'orgueil que de satisfaction, M. Samuel Ferguson, qui joint au talent poétique de notre Brizeux une science d'archéologue qui lui a donné un des premiers rangs dans la *Société royale d'Irlande.* Il a passé plusieurs semaines en Bretagne, recherchant, étudiant, dessinant nos monuments primitifs, les comparant avec ceux de son pays, plein d'une admiration de jour en jour plus justifiée pour nos communs ancêtres. Il se trouvait parmi nous précisément à l'époque où l'ouverture du chemin de fer jusqu'à Quimper faisait répéter les présages plus éloquents que fondés de notre poète national sur l'avenir de la Bretagne, et inspirait cette lettre de part ridicule, énergiquement désavouée par tout patriote éclairé. Mais, qu'on le sache, il ne put s'empêcher de sourire des craintes puériles de quelques-uns de nos concitoyens. Il s'associa de grand cœur à nos protestations, et eût applaudi particulièrement à celle de ce digne religieux breton de la Compagnie de Jésus, vrai disciple du P. Maunoir, qui répondait naguère avec tant de chaleur et de raison aux prophètes de malheur : « Non, l'Armorique ne sera pas si tôt absorbée dans l'uniformité d'une civilisation plate et monotone. Bien longtemps elle conservera les traits qui accentuent si vigoureusement sa physionomie originale. Ce vieil idiome celtique subsistera.... La sauvegarde d'un isolement protecteur ne cessera pas entièrement d'exister pour la majeure

partie de la population, et la ténacité de son caractère, son entêtement proverbial, sauveront, du moins en partie, les traditions, les usages, les coutumes d'autrefois. Et toutes ces causes réunies préserveront elles-mêmes ce qui est mille fois plus précieux que tout le reste : les croyances et les mœurs.... Sur bien des points la foi bretonne a été mise depuis longtemps en contact avec les grands centres et les influences étrangères. Qu'en est-il résulté? quelques éclaboussures sur la robe d'hermines, là, comme ailleurs, mais pas beaucoup plus qu'ailleurs.... L'Église a toujours vu l'éternel mélange de l'ivraie avec le bon grain et partant la nécessité de la lutte opiniâtre du bien contre le mal. Ces conditions qui sont, hélas! plus que jamais celles de nos sociétés modernes, acceptons-les sans trop de frayeur, et sans ces accès de mauvaise humeur toujours inutiles et parfois funestes, car tout ce qui décourage affaiblit. Après tout la race bretonne, plus encore, peut-être, que toute autre, est de taille à braver les chances dn combat[1]. »

Bien mieux, l'état actuel de l'Irlande donna à M. Ferguson des sentiments d'envie pour notre Bretagne, « heureuse si elle connaissait son bonheur! » Ces sentiments et d'autres non moins rassurants font le sujet d'une pièce de poésie qu'il a composée à son départ de notre pays. Pour la perfection de la forme, l'ampleur du souffle et l'abondance de la veine, elle mériterait d'être rapprochée de l'*Élégie de la Bretagne*, sur laquelle elle l'emporte par la justesse des idées et cette fortifiante doctrine de l'espérance qui a toujours été et sera toujours la suprême vertu de la race celtique. Seulement, tout le monde plaindra l'auteur de ce qu'il n'ait plus trouvé parmi nous, pour lui adresser sa consolante réponse, celui qui est monté « si triste »

Vers une autre Bretagne en des mondes meilleurs.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

1 P. Toulemont, *Études religieuses, historiques et litteraires*, septembre-octobre 1863.

TO THE VISCOUNT DE LA VILLEMARQUÉ.

ADIEU TO BRITTANY.

I.

« Rugged land of the granite and oak, »
I depart with a sigh from thy shore,
And with kinsman's affection a blessing invoke
On the maids and the men of Arvôr.

II.

For the Irish and Breton are kin,
Though the lights of Antiquity pale
In the point of the dawn where the partings begin
Of the Bolg and the Kymro and Gael;

III.

But though dim in the distance of time,
Be the low-burning beacons of fame,
Holy Nature attests us in writing sublime
On heart and on visage, the same; —

AU VICOMTE DE LA VILLEMARQUÉ.

ADIEUX A LA BRETAGNE.

I.

« O terre de granit recouverte de chênes, »

Je quitte en soupirant ton rivage, et avec un cœur de frère j'appelle une bénédiction sur les filles et les hommes de l'Arvor!

II.

Car ils sont frères, les Irlandais et les Bretons; — malgré la lumière douteuse que l'Antiquité jette sur la première séparation des Belges, des Kymris et des Gaëls ;

III.

Malgré les ténèbres des âges éloignés, brille l'humble falot de la tradition; la sainte Nature, en des écrits sublimes, atteste que nous sommes, par le cœur et le visage, les mêmes;

IV.

In the dark-eye-lash'd eye of blue-gray —
  In the open look, modest and kind —
In the face's fine oval reflecting the play
  Of the sensitive, generous mind. —

V.

Till, as oft as by meadow and stream
  With thy Maries and Josephs I roam,
In companionship gentle and friendly I seem
  As with Patrick and Brigid at home.

VI.

Green, meadow-fresh, streamy-bright land!
  Though greener meads, valleys as fair
Be at home, yet the home-yearning heart will demand :
  Are they blest as in Brittany there?

VII.

Demand not : repining is vain :
  But, would God, that even as thou
In thy homeliest homesteads, contented Bretagne,
  Were the green isle my thoughts are with, now!

VIII.

But I call thee not golden : let gold
  Deck the coronal troubadours twine
Where the waves of the Loire and Gar-avon are rolled
  Through the land of the white wheat and vine;

IV.

Les mêmes par l'œil d'un bleu gris, l'œil profond qui pétille; par l'air modeste, ouvert et doux ; par l'ovale gracieux d'une physionomie qui réfléchit le jeu d'un impressionnable et généreux esprit.

V.

Si bien qu'en me promenant par tes prés et sur tes rivières avec tes Marie et tes Joseph, je me figurais, dans leur aimable et gentille compagnie, être dans mon pays avec mes Patrick et mes Brigitte.

VI.

Pays de verdure, de fraîches prairies, de claires eaux! Bien qu'il y ait des prairies plus vertes, d'aussi belles vallées dans mon pays, mon cœur se demande avec un regret patriotique : Sont-elles bénies comme en Bretagne?

VII.

Ne le demande pas; vains regrets! Ah! plût à Dieu qu'elle fût à présent comme toi, même dans tes plus misérables chaumières, ô Bretagne heureuse, l'Ile verte où sont mes pensées!

VIII.

Mais je ne t'appelle pas une terre d'or : que l'or embellisse la couronne du troubadour, aux lieux où la Loire et la Garonne roulent leurs flots à travers le pays du froment et de la vigne;

IX.

And the fire of the Frenchman goes up
  To the quick-thoughted, dark-flashing eye; —
While Glory and Change, quaffing Luxury's cup,
  Challenge all things below and on high.

X.

Leave to him, to the vehement man
  Of the Loire, of the Seine, of the Rhone,
In Idea's high pathways to march in the van,
  To o'erthrow, and set up the o'erthrown.

XI.

Be it thine in the broad beaten ways
  That the world's simple seniors have trod
To walk with soft steps, living peaceable days,
  And on earth not forgetful of God.

XII.

Nor repine that thy lot has been cast
  With the things of the « Oldtime before »,
For to thee are committed the keys of the Past,
  Oh, grey, monumental Arvôr!

XIII.

Yes, land of the great standing stones,
  It is thine at thy feet to survey,
From thy earlier Shepherd-Kings' sepulchre-thrones,
  The giant far-stretching array,

IX.

Aux lieux où le Français plein de feu s'élève aux conceptions rapides, où son œil noir lance l'éclair, tandis que la Gloire et la Bourse, s'enivrant dans la coupe du luxe, appellent tout, de bas en haut.

X.

Laisse-lui, laisse à l'homme bouillant de la Loire, de la Seine et du Rhône, les sentiers escarpés du génie d'avant-garde pour détruire et pour relever.

XI.

A toi, dans les grandes routes battues, que les simples Aînés du monde ont foulées, à toi de marcher avec calme, vivant des jours paisibles, et sur la terre n'oubliant pas Dieu.

XII.

Ne te plains pas de ce que ta part ait été emportée avec les choses du « bon vieux temps », car c'est à toi qu'ont été remises les clefs du Passé, ô grise, ô monumentale Armorique !

XIII.

Oui, terre des pierres colossales, à toi de passer en revue à tes pieds, du haut des trônes funéraires de tes plus anciens Rois-Pasteurs, les rangs de géants en bataille qui s'étendent au loin,

XIV.

Where, abroad o'er the gorse-covered *lande*,
  Where, along by the slow-breaking wave,
The hoary, inscrutable sentinels stand,
  In their night-watch, by History's grave.

XV.

Preserve them : nor fear for thy charge :
  From the loins of the Morning they sprung
When the works of young Mankind were lasting and large
  As the will they embodied was young.

XVI.

I have stood on Old Sarum : the sun
  With a ruddy regard from the west
Lit the beech-tops low down in the ditch of the Dun,
  Lit the service-trees high on it's crest :

XVII.

But the walls of the Roman were shrunk
  Into morsels of ruin around,
And palace of Monarch and Minster of monk
  Were effaced from the grass-covered ground.

XVIII.

Like bubbles in ocean they melt,
  Oh Wilts, on thy long-rolling plain,
And at last; but the works of the hand of the Celt
  And the sweet hand of Nature remain.

XIV.

Soit sur la lande couverte de bruyères, soit le long des grèves aux doux flots, partout où ces grises, ces impénétrables sentinelles nocturnes veillent immobiles près du tombeau de l'Histoire.

XV.

Garde-les bien ! pas de crainte pour ton fardeau ! Des flancs de l'Aurore ils sortirent quand les œuvres de la jeune humanité étaient grandes et durables comme était jeune la pensée à laquelle ils donnaient un corps.

XVI.

J'ai visité Old Sarum [1] ; le soleil couchant éclairait de lueurs rougeâtres la cime des hêtres croissant au fond des douves du fort ; il éclairait les sorbiers qui ont poussé à son sommet.

XVII.

Mais les remparts des Romains formaient un monceau de ruines, à l'entour, et le palais des rois, comme l'abbaye des moines disparaissaient sous l'herbe qui couvrait le sol.

XVIII.

Pareils à des gouttes d'eau dans l'Océan, ils ont fondu, ô pays de Wilt, dans ta grande plaine ondulée, et seuls les ouvrages de la main du Celte et de la main douce de la Nature demeurent.

1 Monument mégalithique du Wiltshire.

XIX.

Even so; though portentous and strange
With a rumour of troublesome sounds,
On his iron way gliding, the Angel of Change
Spread his dusky wings wide through thy bounds,

XX.

He will pass : there'll be grass on his track,
And in vain the swart coal-seeker's hand
Shall search the dark void, while the stones of Carnac
And the word of the Breton shall stand.

XXI.

Farewell : up the waves of the Rance,
See, we stream back our pennon of smoke;
Adieu, russet skirt of the gay robe of France,
« Rugged land of the granite and oak! »

S. FERGUSON.

XIX.

Ainsi, malgré son aspect étrange et de mauvais augure, malgré l'épouvantable vacarme qui le suit glissant sur son chemin de fer, malgré les larges ailes noires qu'il ouvre à travers tes campagnes, l'Ange du Changement,

XX.

Il passera; l'herbe poussera sur sa trace, et tandis que la main noire qui cherche le charbon fouillera vainement le sombre trou vide, les rochers de Carnac et la langue des Bretons dureront.

XXI.

Adieu : sur les vagues de la Rance, vois, nous voguons, laissant derrière nous notre pavillon de fumée. Adieu, frange dorée de la robe gaie de France,

« O terre de granit recouverte de chênes ! »

CARACTÈRE NATIONAL

DE LA RACE BRETONNE

DANS L'HISTOIRE.

Dans la grande famille du genre humain, chaque peuple, chaque race compte pour un individu; et comme les individus ne valent et ne marquent que par leur caractère et leur génie propre, par ce qui les distingue fortement de la foule commune, — ainsi, pour mériter une place dans l'estime et dans le souvenir de l'humanité, il faut que les peuples, eux aussi, se distinguent par quelque trait énergique qui, persistant à travers les siècles et sous toutes les latitudes, constitue en quelque sorte l'identité morale de la race.

D'ailleurs, la vie collective d'un peuple se manifeste dans une double sphère : — à l'intérieur, par les institutions civiles et politiques, par les mœurs et les croyances, par les relations réciproques des classes et des individus; — à l'extérieur, par les relations avec les peuples étrangers, par les institutions internationales. Le trait distinctif ou dominant de chaque peuple ou de chaque race dans le développement de sa vie intérieure, est ce qu'on nomme ordinairement son génie politique, — dans ses relations extérieures, son caractère national.

Quelle que soit la variété des instincts et la différence des aptitudes, tout peut se ramener à quelques types principaux. Il y a les peuples trafiquants et mercantiles, pour qui le gain est tout et tout est gain, — Tyr, Carthage, et l'Angleterre de nos jours. Il y a les peuples conquérants et législateurs, — les Romains. Il en est qui avant tout vivent de l'esprit, qui conquièrent et qui triomphent par l'esprit, par la prédominance de leur langue, de leur littérature,

de leur art, — les Grecs, les Italiens d'autrefois, les Français. Au bout opposé s'agitent ces races, ou plutôt ces hordes, en qui domine la matière et par conséquent l'instinct brutal, dont la vocation est de dévaster, de tuer et de détruire, pour l'unique plaisir de tuer, de détruire et de dévaster : tels les Huns et les Vandales, les Turcomans, les Tartares, dont les Russes sont une tribu.

Mais il est aussi d'autres peuples, insensibles à la gloire des conquêtes, au gain du commerce, à l'ivresse de la vie de ruine et de pillage, trop peu secondés, d'ailleurs, par les circonstances pour pouvoir étendre sur le monde leur empire intellectuel, qui restent sans ambition comme sans crainte sur le sol où Dieu les mit, le défendent intrépidement contre tout agresseur, maintiennent avec une fermeté opiniâtre leurs mœurs, leur langue, leur personnalité nationale, prêtes, pour sauver ces trésors, à résister, s'il le faut, jusqu'au dernier sang.

Ne dites pas que ce n'est point là un trait typique et un caractère particulier, que c'est simplement l'instinct de la conservation appliqué à l'existence nationale, et qu'en pareille circonstance toute nation en fait autant. Erreur : voyez la molle Italie, qui ne sut jamais résister à un seul envahisseur ni rejeter de son sein un seul vainqueur sans le secours de l'étranger; voyez les Anglo-Saxons, à qui la Grande-Bretagne avait coûté deux siècles de luttes, conquis eux-mêmes et domptés en quelques années après la bataille d'Hastings. Mettez en regard la patiente Irlande, la Pologne martyre, et dites s'il n'y a pas de quoi faire un type — et non pas l'un des moins nobles — dans l'inflexibilité de ces races dures et fières, entêtées à vivre comme Dieu les fit, que nous appellerons, si vous le voulez, les races *résistantes*. A ce type, évidemment, se rattachent les Bretons.

Par Bretons j'entends toute la race bretonne, c'est-à-dire, avec nous autres Bretons du continent, ces Bretons de l'île, nos premiers auteurs, aujourd'hui nos frères, qui, après avoir jadis occupé tout ce qui forme maintenant l'Angleterre, conservent encore leur langue et leur nationalité dans les montagnes de la principauté de Galles. Pourtant, comme ces pages s'adressent surtout aux Bretons d'Armorique, j'insisterai de préférence sur leur histoire, mais sans

m'interdire, à l'occasion, de puiser dans celle des insulaires, puisqu'entre ces deux peuples origine, mœurs, langue, caractère, tout est commun.

Avant César, la race bretonne nous est complétement inconnue. Deux phases se partagent l'histoire de la conquête et de la domination romaines dans l'île de Bretagne : d'abord, c'est une résistance ouverte et directe contre la conquête, puis une série de protestations incessantes mais indirectes contre la domination étrangère. La conquête des Gaules avait été l'affaire de dix ans; celle de la Bretagne, entreprise par César, ne fut achevée que par Agricola (an 78 de J.-C.) : Cassivellaun, Caradoc[1] et la reine Boadicée, défenseurs de l'indépendance bretonne, sont les héros de cette première période. Dans la seconde, la Bretagne, soumise enfin à la domination romaine, s'efforce de dominer Rome elle-même en faisant des empereurs; réduite à servir, elle voulait choisir ses maîtres. Albinus, Carausius, Allectus, Constantin le Grand, Maxime, Gratianus *municeps* et Constantin le Tyran, élevés par elle à la pourpre, vaincus ou vainqueurs, empereurs ou tyrans, représentèrent tour à tour cette prétention : ceux d'entre eux qui réussirent à s'emparer du pouvoir ne manquèrent pas d'oublier à qui ils le devaient.

La Grande-Bretagne, avec l'Armorique gauloise, fut la première province à repousser le joug de l'empire pour reprendre son indépendance (409). Vinrent alors les invasions barbares, la grande invasion anglo-saxonne (455). M. Guizot a remarqué avec une raison profonde que, de tous les peuples soumis à Rome, les Bretons sont le seul dont la lutte contre les Barbares ait une histoire[2] : les autres se laissèrent opprimer presque sans résistance. Celle des Bretons dura plus de deux siècles[3]; ils défendirent le

1 Dans les historiens latins *Cassivellaunus* et *Caractacus*.

2 Guizot, *Essais sur l'histoire de France*, à la seconde page du 1er Essai.

3 Le dernier des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne, celui de Mercie, ne fut établi que vers la fin du VIe siècle (en 586 selon Lingard, *Hist. d'Angl.*, t. I), plus de 130 ans après le début de l'invasion. Mais la lutte se prolongea longtemps après : en 633 et 634, un roi breton, Cadwallon, vainquit et tua trois rois anglais de Northumbrie, parmi lesquels le bretwalda Edwin (Voy. Bède, *Hist. eccl. gent. Angl.*, lib. II, cap. 20, lib. III, c. 1, et *Chronicon Saxonicum*, ann. 633).

terrain pied à pied ; ils sauvèrent la Cambrie (pays de Galles), le Cornwall (Cornouaille anglaise), et y maintinrent leur indépendance. Mais une partie d'entre eux, trop resserrés en ces étroits asiles, passèrent la mer, emportant leur liberté errante ; et se mêlant sans violence, dans la péninsule armoricaine, à la population gauloise alors très-peu nombreuse [1], ils y fondèrent cette nation des Bretons continentaux, à laquelle nous appartenons nous-mêmes. Dans ce maigre coin de terre celtique, les descendants des pauvres émigrés bretons ont soutenu, non sans succès, plus de neuf cents ans d'une lutte inégale et opiniâtre pour le maintien de leur indépendance sacrée (du Ve au XVe siècle, époque de l'union avec la France) : sur eux se sont rués tour à tour Francs, Normands, Anglais, Français, prêts à les anéantir, ou du moins leur nationalité ; et cependant leur nationalité n'est point morte. Grand tableau dont je ne puis reproduire que quelques traits.

Sous les Mérovingiens le type de la résistance nationale des Bretons, c'est le breton Waroch, petit chef du pays de Vannes, qui passa toute sa vie à se battre contre les Francs sur l'Oust et sur la Vilaine : on peut voir ses exploits dans Grégoire de Tours [2]. Une fois entre autres (en 590), les guerriers du roi Gontran s'étaient aventurés à franchir les deux rivières vers leur confluent. Waroch, derrière l'Oust avec ses Bretons, attendait. Il sut attirer les Francs dans un terrain marécageux où il les extermina à plaisir ; à peine eut-il besoin d'y mettre la main, grâce aux fondrières. La terre bretonne s'ouvrit elle-même en quelque sorte pour abîmer ses envahisseurs. — D'autres fois, non contents de repousser les agresseurs, ils les suivaient jusque sur leur territoire, et là, faisant la vendange avec la lame sanglante de leurs glaives ou s'emparant du vin déjà fait, ils célébraient leur triomphe par des danses et des libations nombreuses, et en dansant ils chantaient :

« Mieux vaut vin de Gaulois que de pomme [3] : mieux vaut vin de

1 Les émigrations bretonnes durèrent au moins un siècle et demi, de 455 à la fin du VIe siècle.

2 V. *Hist. eccl. franc.*, lib. V, cap. 16, 27 ; IX, 18 ; X, 9. 11. ; et aussi lib. V, 30, 32 ; IX, 24. Et encore *de Gloria Martyr.*, lib. I, c. 61.

3 Le vin de pomme est tout simplement du cidre, réputé au VIe siècle boisson ascétique et peu goûté des Bretons.

» Gaulois ! — Gaulois, cep et feuille à toi, ô fumier ! Vin blanc à toi,
» Breton de cœur, vin blanc à toi, Breton ! — Vin et sang mêlés cou-
» lent ; vin et sang coulent ! — C'est le sang des Gaulois qui coule :
» le sang des Gaulois ! — J'ai bu vin et sang dans la mêlée terrible ;
» — vin et sang nourrissent qui en boit : vin et sang nour-
» rissent ! [1] »

C'est là le chant d'un enthousiasme sauvage, dira-t-on ; mais la Bretagne avait plus : elle avait la sagesse patriotique de ses évêques, tels que le grand Samson de Dol, et même l'habileté de ses princes, — de ce Judicaël, entre autres, que nos bardes croyaient bien louer en l'appelant un « fort taureau » et un « robuste verrat, » et qui, après avoir plus d'une fois battu les Francs, s'en fut avec saint Éloi à la cour de Dagobert (en 636), refusa par dédain la table royale, et n'en revint pas moins avec un traité avantageux, destiné à protéger utilement l'indépendance des Bretons jusqu'à la chute de la dynastie mérovingienne.

Mais la grande époque, l'époque vraiment héroïque de l'histoire de la résistance bretonne, c'est le IXe siècle : en ce temps la lutte prend des proportions vraiment épiques, et l'opiniâtreté des Bretons, qui si souvent monta jusqu'à l'héroïsme, révèle toute sa puissance et se couronne de gloire. — Charlemagne par l'épée de ses lieutenants (en 786 et 799) avait conquis toute la péninsule, soumise alors pour la première fois au joug des Francs. On avait pu la prendre, le difficile était de la garder. De 811 à 825 six révoltes éclatèrent en moins de quinze ans [2], toutes échouèrent ; les deux intrépides *pentyerns* (ou chefs suprêmes [3]) Morvan et Wiomarc'h y perdirent la vie, les rebelles à chaque coup furent écrasés ; mais pour les vaincre il fallut deux fois (en 818 et 824) l'empereur en personne avec ses fils, avec toutes les forces de l'empire ; mais, écrasés à chaque coup, les rebelles se retrouvaient debout l'année d'après. Wiomarc'h et Morvan périrent à la peine ; Nominoë réussit.

Celui-ci, en même temps que brave guerrier, était fin politique.

1 Villemarqué, *Chants popul. de Bret.*, 3e édit., t. I, p. 77-79.

2 En 811, 814, 818, 822, 824, 825.

3 En breton *pen*, tête, *tyern*, chef : *pentyern*, chef des chefs, *caput principum*. — *Tyern* ou *teyrn* est encore usité chez les Gallois, les Bretons armoricains l'ont perdu.

Nommé en 826, et quoique Breton, gouverneur de la Bretagne par Louis le Débonnaire, il resta quatorze ans sans bouger. Il permit ainsi à la Bretagne de se refaire; il accoutuma ses compatriotes à obéir sous un chef unique, ce qui leur avait trop souvent manqué ; en même temps il usurpait lui-même peu à peu, à la sourdine, les droits souverains de l'empereur, il affermissait définitivement sur la Vilaine (par la fondation de l'abbaye de Redon) l'influence nationale de la race bretonne, qui jusque là n'avait guère, de ce côté, dépassé la ville de Vannes. Quand il eut bien pris toutes ses mesures, quand il vit les fils du Débonnaire se déchirer à Fontanet, il éclata (841), et son règne pendant dix ans fut une suite de succès. Il commença par détruire, dans une grande bataille qui dura deux jours [1], toutes les forces du roi Charles le Chauve, et pendant que celui-ci s'enfuyait honteusement à toute bride, il s'empara de son camp, de sa riche tente, de ses ornements royaux (845). Pour faire insulte au roi franc, il plaça sur le faîte de l'église de Glonne sa propre statue, à lui Nominoë, le visage tourné vers la France en signe de menace [2]. Puis il chassa de Bretagne les évêques francs imposés par les rois carolingiens, comme il venait de chasser leurs guerriers : pour dérober l'église bretonne à la suprématie de l'archevêque franc de Tours, il créa la métropole bretonne de Dol : il se fit, en cette ville même, couronner roi de Bretagne par son nouvel archevêque, aux applaudissements de toute sa nation. La couronne d'or qui servit à cette cérémonie avait été envoyée au vaillant chef par le souverain pontife Léon IV : c'était le sacre de l'indépendance bretonne par les mains de la papauté.

Mais Nominoë ne s'en tint pas là; après avoir repoussé, il attaqua. Il ravagea les Marches franques de la Bretagne [3]; il prit Rennes, il prit Nantes, il prit Angers; il pilla le Mans, le Maine, l'Anjou, le Poitou, les grasses plaines de la Beauce; il mourut à Vendôme (en 851), en marche sur le pays chartrain, au cœur du royaume des Francs.

1 C'est la bataille de Ballon, livrée en 845 vers le confluent de l'Oust et d la Vilaine.

2 En 844, avant même la bataille de Ballon.

3 C'est-à-dire les pays de Rennes et de Nantes, qui jusqu'alors avaient toujours ppartenu aux Francs et ne furent bretonisés que par Nominoë.

Grâce à ses victoires, la domination bretonne, resserrée auparavant derrière la Vilaine, s'étendit jusqu'au cours de la Mayenne, et par là l'intérieur de la péninsule n'eût plus rien à redouter des ennemis du continent.

Ce grand homme ne se contenta point, on le voit, d'affranchir la Bretagne du joug des étrangers, il rendit encore à ces étrangers, autant qu'il put, une partie des maux et des injures qu'en avait reçus la Bretagne. Aussi la muse populaire a-t-elle consacré le souvenir de ce grand Libérateur dans un admirable chant qu'il faudrait citer d'un bout à l'autre — ce que je ne puis faire ici — mais que tout le monde voudra relire dans le beau recueil de M. de la Villemarqué [1]. Nos chroniqueurs même, d'ordinaire si impassibles, ont des bouffées d'éloquence en parlant de Nominoë. Écoutez plutôt le vieux Pierre Le Baud :

« Celuy roy Nomenoius, doncques ainsi coronné à Dol métro-
» polle cité des Bretons, quand il considéra son chief aourné de
» diadème et sa dextre annoblie de sceptre royal, et que son
» royaume estoit vuide de ses occupeurs et remis à son premier
» estat, il ne se tint pas à tant; mais, par convoitise qui lors creut
» plus grande en son courage, jà paravant pour ses victoires gran-
» dement élevé, il se proposa passer les termes de ses pères et,
» comme vengeur de leurs injures, rassaillir et molester par armes
» les François ses ennemis [2]. »

J'ai déjà allégué plus d'une fois nos vieux chants populaires ; j'y reviendrai souvent encore; car nulle part, à mon avis, ne se révèle mieux le rude et énergique génie de la race bretonne; là surtout — particulièrement dans ceux qui se rapportent au IXe siècle, — éclate et brûle sa haine vivace, inextinguible, contre les oppresseurs étrangers. Ainsi, dans un chant relatif à une première victoire de Morvan Lez-Breiz [3] sur les guerriers Gallo-Francs de Louis le Débonnaire, on nous montre le chef breton assis après le combat au

1 *Chants popul. de la Bret.*, 3e éd., t. I, p. 185 et ss.

2 Le Baud, *Histoire de Bretagne*, p. 109.

3 Voy. le chant de *Lez-Breiz* dans la Villemarqué, *Ch. popul. de la Bret.*, t. I, p. 149.

milieu des ennemis qu'il vient d'abattre, et le poète populaire s'écrie :

« Il n'eût pas été Breton dans son cœur celui qui *n'aurait pas ri* » *de tout son cœur*, en voyant l'herbe verte rougie du sang des Gau- » lois maudits [1]. Le seigneur Lez-Breiz, assis auprès, *se délassait en* » *les regardant* [2]. »

Un peu plus loin, Morvan se prépare à combattre l'empereur lui-même, à marcher à cette dernière bataille où il fut tué. Son écuyer, effrayé par des présages sinistres, veut le retenir à la maison :

— « Rester à la maison, mon écuyer (répond Lez-Breiz), c'est » impossible! J'en ai donné l'ordre, il faut marcher. Et je mar- » cherai tant que la vie sera allumée dans ma poitrine, — *jusqu'à* » *ce que je tienne le cœur du roi du pays des forêts* [3] *entre la terre et* » *mon talon!* — Qu'il y ait des Francs par milliers je ne fuis pas » devant la mort [4]! »

Mais ceci n'est rien encore : cette haine nationale s'emporte parfois à des cris bien autrement farouches. Savez-vous ce qu'elle demande à l'ennemi? Ce n'est point homme pour homme, coup pour coup. Non, elle est bien autrement exigeante. Ce qu'elle veut lui prendre ou lui rendre — écoutez, — c'est

« Cœur pour œil! tête pour bras, et mort pour blessure! et père » pour mère, et mère pour fille! — Étalon pour cavale et mule pour » âne! chef de guerre pour soldat et homme pour enfant! sang » pour larmes et flammes pour chaleur! — Et trois pour un [5]! »

Voilà comme ils haïssaient les envahisseurs de leur patrie, les

[1] C'est-à-dire des Francs ou Gallo-Francs, habitants des Gaules. Aujourd'hui encore les Bretons donnent aux Français le nom de *Galloned* (Gaulois) et à la France celui de *Bro-Gall* (pays des Gaulois).

[2] C'est ce Morvan dont on a parlé plus haut. Lez-Breiz signifie, croit-on, *soutien* ou littéralement *hanche de la Bretagne*. C'est le surnom que les Bretons donnaient à Morvan.

[3] Le *pays des forêts* (en breton *an Argoed*) c'est la France, l'intérieur du continent, par opposition au *pays des bords de la mer* (en breton *an Armor*), c'est-à-dire la péninsule *armoricaine*, la Bretagne.

[4] V. le chant de *Lez-Breiz* dans la Villemarqué, *Ch. pop. de la Bret.*, t. I, pp. 163, 165.

[5] V. le chant de guerre intitulé *la Marche d'Arthur* dans la Villemarqué, *ibid.*, p. 87.

oppresseurs de leur nationalité. On conçoit qu'une telle énergie de haine, dirigée, disciplinée par le génie d'un grand homme, ait triomphé de toutes les forces des Carolingiens. Après Nominoë, la Bretagne put braver leurs impuissantes menaces et se fortifia même à leurs dépens.

Mais bientôt parurent les pirates normands. En premier lieu ils échouèrent. Gurvand, comte de Rennes, le brave des braves [1], puis Alan-ar-Bras (ou Alain-le-Grand), roi de toute la Bretagne, les continrent, les rejetèrent dans leurs barques. Mais à la mort de ce dernier (907), les Bretons s'étant prêtés de mauvaise grâce à reconnaître un roi suprême et se divisant de nouveau entre plusieurs chefs, l'unité manqua à la résistance, la résistance fut vaincue. Les Normands comme un torrent inondèrent, ravagèrent, ruinèrent notre malheureux pays [2] durant trente ans (907-937). Villes, châteaux, moutiers, églises, rien ne tint debout. Des prêtres et des guerriers ceux qu'épargna le glaive émigrèrent tous, qui en France ou en Bourgogne, qui en Angleterre. Seuls restèrent en Bretagne les pauvres laboureurs [3], que leur faiblesse même et leur indigence enchaînaient à leurs chaumières et à leurs sillons. Ils labouraient, les Normands récoltaient; les Normands payaient en coups, en insultes, en cruautés de toute sorte. Ces violences devinrent bientôt intolérables. Les pauvres serfs bretons n'avaient manié de leur vie que la charrue et la pioche, ils manquaient d'armes, de chefs : les Normands avaient tout en abondance et faisaient métier de la guerre. N'importe, les laboureurs s'armèrent, s'organisèrent : comment? avec quoi? on ne sait. Les chroniques, sur cet épisode si curieux de notre histoire, sont d'une brièveté désespérante. Ce qui est certain, c'est qu'ils parvinrent d'un bout à l'autre de la péninsule à s'entendre, à se concerter, si bien que le même jour (le jour de la Saint-Michel 931), sur tous les points à la fois, les pirates furent assaillis, vaincus,

1 V. sur les exploits de Gurvand, la chronique de Réginon, à l'année 874, et M. de Courson, *Hist. des peuples bretons*, t. I, pp. 357-59, 365-67.

2 « *Contremuit terra a facie eorum.* » Chronic. Namnet, *op. D. Morice*, preuves, t. I, col. 145.

3 « *Pauperes vero Britanni terram colentes sub potestate Normannorum remanserunt absque rectore et defensore.* » Chronic. Namnet. ap. D. Mor., Pr. I, 145.

écrasés [1]. C'est une anticipation des Vêpres siciliennes. Mais ces Vêpres bretonnes n'eurent point d'abord d'aussi heureux résultats. Les Normands revinrent plus nombreux : les serfs bretons, sans la moindre notion d'art militaire et presque sans armes, furent de nouveau asservis. Toutefois cette généreuse explosion populaire commença l'œuvre de la délivrance et donna l'impulsion. Les guerriers et les seigneurs, réfugiés à l'étranger, rougirent de s'être laissé devancer par leurs serfs. Les prêtres rentrèrent les premiers en Bretagne, se mirent à la tête du mouvement, — comme jadis en Grande-Bretagne ils s'étaient joints à la résistance contre les Saxons, — et pressèrent avec instance les chefs de guerre de les suivre [2].

Parmi ces chefs il y en avait un, jeune encore, retiré en Angleterre auprès du roi Athelstan, son parrain et son tuteur. Il sortait de cette forte race des montagnes (Haute-Cornouaille, pays de Carhaix) qui de nos jours conserve, plus énergique que toute autre, le sentiment de la nationalité bretonne. Il était fils de Matuédoi, comte de Poher [3], petit-fils d'Alan-ar-Bras, et s'appelait aussi Alan ou Alain ; les uns le surnommaient Barbe-Torte, et les autres *Alan al Louarn*, c'est-à-dire Alain le Renard [4]. Corps vigoureux, cœur intrépide, qui amusait son enfance dans les forêts de la vieille Angleterre à poursuivre, à terrasser les sangliers et les ours avec un simple bâton [5]. C'est lui qui fut le libérateur. Sur l'appel patriotique de Jean, abbé de Landevenec [6], ce hardi chasseur passa la mer (936), et laissa la chasse aux ours pour celle aux Normands. Il battit les pirates à Dol, à Saint-Brieuc, délivra ainsi le nord de la péninsule, puis les traqua de repaire en repaire jusque dans

1 « *Brittones qui remanserant, consurgentes, in ipsis solemniis S. Michaelis omnes interemisse dicuntur qui inter eos morabantur Nordmannos, cæso primum Duce illorum nomine Felecan.* » Frodoardi Chronic. *ad ann.* 931, ap. Duchesne, *Hist. Franc. script.*, t. II, p. 599. V. aussi Chronic. Mont. S. Michael., ap. Labbe, *Nova biblioth. mss. libror*, t. I, p. 350.

2 Voir D. Morice, *Preuves*, I, 345.

3 Le comté de Poher c'est la Haute-Cornouaille, le pays de Carhaix.

4 Voir la Villemarqué, *Ch. pop. de Bret.*, t. II, 199 et ss.

5 « *Corpore validus et fortiter audax, apros et ursos in silva minime curans ferro occidere, sed cum ipsius silvæ lignis.* » *Chronic. Brioc. ap.* D. Mor., *Pr. I*, 27, et *Chronic. Namnet., ibid.*, 145.

6 Voir D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 345.

Nantes, leur forte tanière, leur capitale, par où ils tenaient toute la basse Loire. Il y eut là un rude assaut (939) ; mais avec l'aide des Bretons, qui de tous pays accouraient sous ses bannières, le bon chasseur triompha. Il força ces loups de mer dans leur dernière retraite, les rejeta dans l'Océan : la Loire et la Bretagne furent définitivement délivrées. Cela se fit en moins de dix ans.

Ainsi cette race s'entêtait à ne point mourir. Rome et les Saxons, les Mérovingiens et Charlemagne n'avaient pu vaincre sa nationalité si vivace. Les Normands parurent d'abord plus près de réussir ; de la péninsule bretonne ils avaient fait un désert et contraint la meilleure part de la nation à fuir aux quatre coins du monde, en laissant sous l'oppression étrangère le sol sacré de la patrie. On eût dit que c'en était fait des Bretons du continent ; — et pourtant, vingt ans après, les terribles pirates avaient disparu ; l'indépendance, la puissance de la Bretagne étaient relevées, plus fortes que jamais, par le bras d'Alan-al-Louarn.

Aussi nos bardes populaires n'ont-ils pas manqué de célébrer dignement ce vaillant *Renard :* — « Le *renard barbu* glapit, glapit, » glapit au bois ; malheur aux lapins étrangers ! ses yeux sont deux » lames tranchantes ! Tranchantes sont ses dents, et rapides ses » pieds, et ses ongles rougis de sang ; Alain le Renard glapit, gla- » pit, glapit : Guerre ! guerre !... J'ai entendu un cri de joie, le cri » de joie qu'on pousse quand la battue s'achève, retentir depuis le » mont Saint-Michel jusqu'à l'Elorn, depuis l'abbaye de Saint- » Gildas jusqu'au cap Penarbed : qu'aux quatre coins de la Bretagne » le Renard soit glorifié [1] ! »

Il serait trop long de retracer une à une les diverses crises qui mirent en péril la nationalité bretonne, pendant les huit siècles qui suivent, jusqu'en 1789. Contentons-nous d'en rappeler sommairement les principales.

L'une des plus formidables, sans contredit, éclata dans la seconde moitié du XIIe siècle. Henri II Plantagenet, de la maison des comtes d'Anjou et roi d'Angleterre, possédait plus de la moitié de la France, depuis la Normandie jusqu'aux Pyrénées. La Bretagne lui

1 Villemarqué, *Ch. pop. de la Bret.*, 3e édit., I, 201. Le cap *Pen-ar-bed* ou Bout-du-monde, c'est le cap Saint-Mathieu.

manquait. Il entreprit, pour la joindre à son empire, une lutte acharnée, impitoyable. Ce fut une vraie guerre d'extermination, l'un des grands périls de la race bretonne ; la conquête de Charlemagne, l'invasion des pirates normands n'avaient rien eu de plus terrible. Eudon de Porhoët, Raoul de Fougères, André de Vitré renouvelèrent à cette époque les prodiges d'héroïsme et d'opiniâtreté des Morvan et des Wiomarc'h ; mais hélas ! sans plus de succès. Ils furent vaincus. Ce qui ne put l'être, malgré la colossale puissance du roi d'Angleterre, ce qui persista indomptable à travers toutes les défaites et tous les désastres, ce fut l'esprit national des Bretons. Henri II se croyait vainqueur pour avoir placé sur le trône de Bretagne son fils Geoffroi, en le mariant à l'héritière du duché ; mais cette nationalité bretonne qu'on jugeait abattue, — indestructible, inépuisable en ressources et en expédients, — adopta pour symbole le petit-fils même du tyran, le jeune Arthur fils de Geoffroi, et elle s'en fit un rempart contre la tyrannie étrangère. En vain Richard Cœur-de-Lion, devenu roi d'Angleterre, continua la lutte entreprise par son père Henri II ; en vain Jean Sans-Terre, successeur de Richard, tua lâchement le jeune duc Arthur (1202). Il croyait bien avoir tué de ce coup l'indépendance bretonne ; il n'avait tué qu'une chose, la domination des rois d'Angleterre sur les provinces du continent. Car à la première nouvelle du meurtre d'Arthur, les États de Bretagne réunis à Vannes, poussant un formidable cri de vengeance, demandèrent justice au roi Philippe-Auguste, suzerain de Jean Sans-Terre ; la cour des pairs condamna le meurtrier félon à la perte de tous les fiefs qu'il tenait en France ; Philippe-Auguste, aidé des Bretons, exécuta la sentence en moins de trois ans (1203-1206). — Les Plantagenet, dans leur lutte contre la nationalité bretonne, échouèrent donc en fin de compte, comme les Saxons, comme Charlemagne, comme les Normands. Et non-seulement ils échouèrent, mais leur attentat eut pour châtiment la destruction de leur puissance continentale.

Le XIIIe siècle fut plus calme.

Au XIVe, grâce à la querelle de Blois et de Montfort pour la succession ducale, la Bretagne, à son dam, devint le champ de bataille de la France et de l'Angleterre. Les chevaliers firent merveilles en

cette guerre, mais le pays fut ruiné ; et la masse de la nation, fort peu intéressée dans ces débats, n'y porta d'autre sentiment qu'une haine égale pour les étrangers, Anglais et Français, qui, sous prétexte d'aider l'un ou l'autre parti, la déchiraient. Cette double haine éclate vivement dans les chants populaires de l'époque :

« Quoique Jean l'Anglais soit un méchant traître, il ne vaincra » pas la Bretagne, tant que seront debout les rochers de Maël [1]. »

C'est ce que chantaient les laboureurs de la Haute-Cornouaille en passant la charrue sur les repaires des Anglais détruits par du Guesclin. Et un proverbe du même temps disait :

« Il n'est rien de tel que des os de Français, que des os de Fran- » çais broyés, pour faire pousser le blé [2]. »

Mais nulle part ce sentiment national, mêlé à un sentiment touchant des souffrances du pays, ne se montre d'une façon plus claire, plus originale, que dans la ballade allégorique, publiée sous le nom de *Chanson de l'Hermine*. Le poète y personnifie les intérêts politiques qui s'agitaient alors en Bretagne, sous la figure de trois animaux, Guillaume *le Loup*, Jean *le Taureau*, Catherine *l'Hermine*. Le loup, c'est le parti français de la maison de Blois, parce que les noms de *Blois* et de *loup* se disent l'un et l'autre *Bleiz* en breton. Jean le Taureau, c'est le parti anglais de Jean de Montfort, c'est *John Bull*, comme le remarque avec raison M. de la Villemarqué. L'hermine enfin, c'est le peuple breton. — Le loup et le taureau se battent, se poursuivent à travers champs. Catherine l'Hermine, du bord de son trou spectatrice du combat, les excite et fait des vœux pour qu'ils s'entretuent. Après avoir raconté par la bouche de l'hermine les courses et les prouesses des deux adversaires, le poète populaire termine par ces mélancoliques paroles :

« Dans tous les prés où ils ont passé, ils ont brûlé l'herbe ; dans » tous les champs qu'ils ont traversés ne grainera ni avoine » ni blé. — Il ne bourgeonnera aucun arbre dans les vergers ; les » yeux des fleurs sont éraillés comme si la pluie les avait frappés.

1 Voy. *le Vassal de du Guesclin*, dans la Villemarqué, *Ch. pop. de la Bret.*, t. I, 375. — Il s'agit ici de Maël-Pestivien dans la Haute-Cornouaille.

2 Voy. *Jeanne-la-Flamme*, dans la Villemarqué, *ibid.*, t. I, 321.

» — *Ah ! je souhaiterais de tout mon cœur qu'ils s'étranglassent* » *l'un l'autre* [1]. »

L'esprit national ne faiblissait point au milieu des désastres de la patrie : bientôt il allait de nouveau se manifester avec éclat.

Jean de Montfort, le protégé des Anglais, vainquit à Auray en 1364, et sans plus longue résistance toute la Bretagne le reconnut pour duc. Depuis vingt ans durait la guerre, on n'en pouvait plus : puis, à cette époque, l'indépendance bretonne avait moins à craindre de l'Angleterre que de la France. Mais la reconnaissance du nouveau duc (Jean IV) pour ses alliés l'emporta beaucoup trop loin ; il se défia des Bretons, s'entoura exclusivement d'Anglais, donna à des Anglais tous les postes de confiance, en un mot, autant qu'il put, livra le pays aux Anglais. Les Bretons commencèrent par l'inviter respectueusement à réformer sa cour et sa politique. Il n'en tint compte, on le chassa. Voici comme un contemporain raconte le fait :

« En l'an de Notre-Seigneur 1373, le jeudi après Quasimodo, » illustre et vaillant prince Jean duc de Bretagne, comte de Mont- » fort et de Richemond s'embarqua à Brest pour passer en Angle- » terre, parcequ'on lui refusait en ce temps l'entrée de ses châteaux » et de ses villes, à cause de la séquelle de Saxons ou Anglais qu'il » avait avec lui. Les Bretons n'entendaieut point que leur duc fût » gouverné par ces étrangers ; craignant en outre, s'ils permet- » taient aux Saxons l'entrée des villes de Bretagne, de se voir, par » la trahison desdits Saxons, chasser et dépouiller, ainsi que leur » duc, de leur propre sol natal. *Car ils se rappelaient encore* » *comment ces mêmes Saxons avaient jadis chassé les Bretons* » *de la Grande-Bretagne, et traîtreusement occis à coups de* » *poignard 460 barons et comtes bretons, du temps de Vorti-* » *gern.* [2] »

1 Voy. *l'Hermine*, dans la Villemarqué, *ibid.*, t. 1, 339.

2 *Chronic. Brioc.*, dans D. Mor., *Pr.*, 1, 46. — Ce massacre de 460 Bretons est une légende fabuleuse, mais fort ancienne, qui se rattache à la lutte des Bretons de l'île contre les Anglo-Saxons. Quant au roi Vortigern, il a une existence très-réelle ; c'est lui qui régnait quand commença, en l'an 455, la grande invasion saxonne,

Les Bretons avaient la mémoire longue, du moins en matière d'attaques contre leur nationalité. Les leçons du passé leur profitaient; rendus sages par l'expérience, ils résolurent prudemment de fermer leurs portes à tous étrangers, sans exception.

C'est ce que ne comprit pas le roi de France Charles V, doué cependant de tant de finesse. Les Anglais étaient ses grands ennemis, la Bretagne n'en voulait point, et de là il conclut qu'elle voulait de lui : par arrêt de son Parlement, il fit déclarer félon le duc Jean IV, allié de l'Angleterre contre la France, et réunit son duché à la couronne. Cet arrêt malencontreux lésait bien des droits, entre autres celui des Penthièvres, amis et clients de la France dans la guerre de succession [1], mais avant tout le droit inaliénable de la nationalité bretonne. Aussi eut-il tout le monde contre lui. Émue d'une indignation universelle, la Bretagne protesta, s'arma, résista, et en haine des Français rappela avec instance (en 1379) ce même duc, naguère chassé en haine des Anglais. Autour de ce vivant symbole de son indépendance toute la nation se serra d'un même cœur, en se préparant à une lutte terrible, et d'un bout de la péninsule à l'autre, le peuple entier frémissant entonna ce chant de guerre :

« Dinn ! dinn ! daon ! au combat ! au combat ! Oh ! dinn ! dinn ! » daon ! je vais au combat ! »

« Heureuse nouvelle aux Bretons, et malédiction rouge aux Fran- » çais ! — Le seigneur Jean est de retour, il vient défendre » son pays, — nous défendre contre les Français qui empiétent sur » les Bretons !

— » Frappe toujours ! tiens bon, seigneur duc ! frappe dessus ! » courage ! Quand on hache comme tu haches, on n'a de suzerain » que Dieu ! — Tenons bon, Bretons ! tenons bon ! ni merci ni » trève ! sang pour sang ! — O Notre-Dame de Bretagne, viens au » secours de ton pays !

» Le foin est mûr : qui fauchera ? Le blé est mûr : qui mois- » sonnera ? Le foin, le blé, qui les emportera ? Le roi (Charles V) » prétend que ce sera lui. Il va venir faucher en Bretagne avec une

[1] Charles de Blois, rival de Jean de Montfort, tenait son droit de sa femme, Jeanne de Penthièvre.

» faux d'argent; il va venir faucher nos prairies avec une faux
» d'argent, et moissonner nos champs avec une faucille d'or. —
» Voudraient-ils savoir, ces Français, si les Bretons sont manchots?
» Voudrait-il apprendre, le seigneur roi, *s'il est homme ou dieu?*

» Les loups de la Basse-Bretagne grincent des dents en enten-
» dant le ban de la guerre; en entendant les cris joyeux ils hurlent;
» à l'odeur des Français ils hurlent de joie!

» Là où les Français tomberont, ils resteront couchés jusqu'au
» jour du jugement; jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés
» avec le traître [1] qui commande l'attaque!

» Dinn! dinn! daon! au combat! au combat! Oh! dinn! dinn!
» daon! je vais au combat[2]. »

Tel était l'enthousiasme patriotique de cette race. A cette guerre nationale elle allait comme à une fête. Le roi en fut pour son rêve, et le Parlement pour son arrêt : à peine l'armée d'invasion osa se montrer en Bretagne; elle en fut immédiatement repoussée par un de ces mouvements unanimes et accablants auxquels rien ne résiste.

Cent ans après environ, le temps et les circonstances aidant — circonstances trop longues à expliquer ici, — le rêve de Charles V se réalisa; la Bretagne fut unie à la France. Elle ne fut pas vaincue, elle se donna, non sans réserves. — Cinq clauses principales, formellement garanties par Charles VIII, Louis XII, François Ier, confirmées depuis par chacun de leurs successeurs, résument, on peut le dire, toutes ces réserves, et constituent ce qu'on appela jusqu'en 1789 le *contrat d'Union :*

1° Aucune loi nouvelle ne pouvait être portée, aucune loi, coutume, ou constitution ancienne ne pouvait être modifiée ni même interprétée que par les États de Bretagne ou de leur exprès consentement. — Dans le cas de lettres ou édits royaux préjudiciables aux libertés et franchises de la province, les États ou leur pro-

1 Ce traître n'était autre que du Guesclin qui, comme connétable de France, commandait l'armé de Charles V; mais il n'entra même pas en Bretagne.

2 Voy. *Le Cygne* ou *le retour de Jean le Conquérant*, dans la Villemarqué, *Ch. pop. de la Bret.*, t. I, 381, 383, 385.

cureur-syndic avaient le droit « de se pourvoir par opposition et » voyes accoustumées à bons et loyaux sujets, permises en justice, » *nonobstant tout ce qui pourroit avoir esté fait au contraire*[1]. »

2° En matière de finances, aucun subside ne pouvait être levé, aucune dépense faite qu'après délibération et consentement des États, « suivant leurs anciens priviléges[2]. » Et pour garantir contre toute atteinte les droits de la province sur ce sujet, il fut arrêté que les matières de finances *finiraient* au Parlement de Bretagne, « sans » ce qu'il en soit fait ailleurs ressort, ainsi qu'il a toujours esté » accoustumé[3]. »

3° Les Bretons ne pouvaient être soustraits à leurs juges naturels ni contraints de plaider hors de Bretagne, sous quelque prétexte que ce fût, « sinon ès cas èsquels ils ont *de toute ancienneté* » accoustumé être tirez et ressortir, les droits royaux et de souve- » raineté reservez[4]. »

4° Pour ce qui regarde le service militaire, les Bretons ne pouvaient être contraints à servir hors du duché, « fors en cas d'ex- » trême nécessité, ou qu'il y ait sur ce consentement des États » dudit pays[5]. » — Dans la pratique, leur dévouement à la France annula cet article.

5° Enfin, les charges et bénéfices tant civils qu'ecclésiastiques *(de quelque état qu'ils soient)* ne pouvaient être baillés « qu'aux » gens d'iceluy pays de Bretagne, et autres n'étoient reçus à les » avoir[6]. »

Les trois dernières de ces clauses assuraient à la Bretagne le bienfait inappréciable d'une administration *indigène;* grâce aux deux premières, elle restait souveraine chez elle en matière d'impôts et de législation. Cette souveraineté s'exerçait par l'assemblée de ses États qui, loin d'être, comme ceux de France, intermittents et irrégu-

1 Voir dans Sauvageau, *Coutume de Bretagne*, in-4°, t. II, à la fin, le recueil des *Priviléges, franchises et libertez des pays et duché de Bretagne*, p. 294-295 — et aussi pp. 285, 286.

2 V. Sauvageau, *ibid.*, pp. 276, 278, 284, et surtout 286, 296.

3 *Id. ibid.*, p. 287.

4 *Id. ibid.*, pp. 276, 282, 296.

5 *Id. ibid.*, p. 286.

6 *Id. ibid.*, p. 286.

liers, ne cessèrent jusqu'en 1789 de se réunir périodiquement, d'abord chaque année, et ensuite tous les deux ans.

Donc la Bretagne, sacrifiant à d'impérieuses nécessités, cessa à l'égard de l'étranger de former une nation indépendante, et d'avoir une existence séparée de celle de la France; mais, vis-à-vis du reste du royaume, dans sa constitution politique, sa législation, son administration et toute son organisation intérieure, elle garda son existence à part, entièrement distincte, et continua de vivre de sa vie propre. Le roi de France était devenu duc de Bretagne, rien de plus.

Nous ne suivrons point l'histoire de Bretagne pendant les trois siècles qui s'écoulèrent entre le mariage de la duchesse Anne et la Révolution [1]. Il suffira de remarquer que, pendant toute cette période, — les affaires de religion mises à part, — la Bretagne est la seule province de France qui ait fait une opposition presque constante aux envahissements du despotisme. Opposition qui eut pour théâtre le Parlement, les États; qui, pour n'être ni systématique ni agressive, n'en fut que plus sage, plus ferme, plus glorieuse, et qui réussit enfin, parmi bien des luttes, des difficultés et des dangers, à maintenir intactes jusqu'en 1789 les libertés et franchises stipulées par le traité d'Union, sûr rempart de la nationalité bretonne. D'ailleurs quand il en était besoin pour défendre ce palladium, ne croyez pas que les Bretons voulussent épargner leur sang; ils prouvèrent le contraire plus d'une fois, notamment à la fin du XVIe siècle dans les guerres de la Ligue, en 1675, en 1720. Heureusement cette extrémité fut des plus rares : l'audace des ministres viola plus d'une fois le contrat d'union; presque toujours la justice de nos rois réprima promptement ces violations.

C'est en 1789, à l'Assemblée constituante, dans la célèbre nuit du 4 août, que les libertés provinciales de la Bretagne se virent sacrifiées, anéanties par les députés bretons, en dépit du mandat impératif par lequel leurs électeurs leur avaient ordonné de les défendre. Il

[1] Voir sur cette période M. de Courson, *Hist. des Peuples bretons*, t. II, Épilogue, p. 294 et suiv. — Ce n'est qu'un résumé, où peut-être s'est-il glissé quelques erreurs de détail peu importantes, mais qui reproduit fidèlement le caractère de l'époque et où vibre vraiment la fibre bretonne.

y eut d'énergiques protestations, entre autres celle de M. de Botherel, parlant au nom des États dont il était le procureur-syndic, et — au nom du Parlement, en face même de l'Assemblée constituante, — celle de M. de la Houssaye. Ces généreuses voix se perdirent dans la grande tempête, dont le souffle renversait alors pêle-mêle, bonnes et mauvaises, toutes les institutions du passé. Quelque temps après, l'orage grondant de plus en plus, le peuple breton trouva moyen, malgré tout, de faire entendre du monde entier sa propre protestation, et pour qu'on ne pût s'y méprendre, lui-même, dans un de ses chants populaires, en exprimait ainsi le sens :

« Il est bien douloureux d'être opprimé, mais être opprimé n'est » pas honteux ; il n'y a de honte qu'à se soumettre à des voleurs » comme des lâches et des coupables. — S'il faut combattre, nous » combattrons ; nous combattrons pour le pays ; s'il faut mourir, » nous mourrons, libres et joyeux à la fois. — Nous n'avons pas » peur des balles, elles ne tueront pas notre âme ; si notre corps » tombe à terre, notre âme s'élévera au ciel. — En avant, enfants de » la Bretagne ! Notre cœur s'enflamme, la force de nos bras croît : » Vive la religion ! Vive qui aime son pays !... Vie pour vie, amis ! » Tués ou être tués ! Il a fallu que Dieu mourût pour qu'il vainquît » le monde [1]. »

Malgré la nuit du 4 août [2], la Bretagne n'était pas morte.

Et aujourd'hui ? direz-vous. — Lecteur, vous êtes bien curieux ; ne pouvez-vous d'ailleurs répondre vous-même ? Peut-être un jour, néanmoins, pour faire droit à votre requête, essaierons-nous de vous dire ce que nous en pensons — si toutefois les *franchises et libertés* qui restent à la *Revue de Bretagne* nous permettent d'y exposer toute notre pensée. – Mais pour aujourd'hui ce serait trop long ; daignez, de grâce, nous tenir pour excusés.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

1 M. de la Villemarqué, *Chants popul. de Bret.*, 3e édit., t. II, p. 239.

2 Nous ne parlons ici, bien entendu, de la nuit du 4 août qu'en ce qui touche la destruction des libertés de la Bretagne, et nous n'entendons nullement blâmer, dans son principe, le sentiment généreux qui inspira les autres sacrifices de cette nuit fameuse.

SOUVENIRS DE LA VENDÉE MILITAIRE.

LA PRISE DE STOFFLET.

En Vendée, et notamment dans les environs de Cholet, j'ai souvent entendu dire à de vieux soldats de Stofflet que l'abbé Bernier ne s'était pas contenté, en 1796, d'exciter mal à propos ce général royaliste à recommencer la guerre, mais qu'il lui avait ensuite donné un rendez-vous à la ferme de la Saugrenière pour le faire succomber sous le coup d'un abominable guet-apens.

Désirant savoir d'où provenait une semblable accusation, j'ai recueilli, sur les lieux-mêmes, des renseignements qui, puisés à bonne source, semblent, malheureusement pour la mémoire de Bernier, beaucoup trop justifier le proverbe : *Vox populi, vox Dei.* Après avoir pris connaissance des faits, le lecteur appréciera.

Les paysans de l'Anjou goûtaient depuis une année les douceurs de la paix ; ce qui les rendait généralement peu désireux d'engager une nouvelle lutte contre les républicains, lorsque Stofflet, à l'instigation des meneurs du parti royaliste, à la tête desquels figurait l'abbé Bernier, se décida à reprendre les armes. Chose remarquable ! en signant la proclamation qui annonçait le renouvellement des hostilités, le général vendéen, dont le bon sens se refusait à partager les espérances du curé de Saint-Laud, dit à ses

officiers : « Nous marchons à l'échafaud ; mais tout le monde pousse à la guerre : faisons-la jusqu'à la fin. »

En apprenant qu'une partie de l'Anjou se soulève, le général Hoche se hâte de revenir en Vendée, d'où il s'est éloigné momentanément. Il annonce son arrivée, en faisant afficher ce placard dans toutes les communes déjà insurgées : — « J'avance à la tête de trente mille hommes pour occuper le pays d'Anjou et du Haut-Poitou jusqu'à ce qu'il soit entièrement désarmé et soumis aux lois.»

Stofflet, après avoir ouvert les hostilités en chassant, à la tête de trois cents hommes, la garnison républicaine qui occupait Argenton-le-Château, est bientôt entouré par plusieurs colonnes républicaines, auxquelles il ne peut résister avec les faibles forces dont il dispose.

Persuadé qu'il étouffera promptement cette nouvelle insurrection s'il parvient à s'emparer de ses chefs, Hoche fait alors poursuivre très-activement le général royaliste, ainsi que les capitaines qui ont répondu à son appel.

Sur ces entrefaites, le 14 février 1796, Stofflet est appelé par Bernier à un rendez-vous, où l'on doit se concerter avec différents officiers. Le lieu choisi par le curé de Saint-Laud pour tenir conseil, est la ferme de la Saugrenière, située dans la commune de la Poitevinière. Cette métairie étant loin de toute habitation et au milieu d'un épais bocage, offre toutes les conditions désirables pour se mettre à l'abri de l'espionnage et des perquisitions des républicains. Le 15 au soir, le général vendéen vient trouver Bernier à la Saugrenière, avec le baron de Lichteningen [1], son aide-de-camp, Eroudelle, envoyé par les insurgés de Bretagne, Coulon, son secrétaire, et trois chasseurs attachés à son service comme domestiques. Peu après l'arrivée de Stofflet et de sa suite, un des chasseurs est envoyé à Chemillé, éloigné de deux lieues de la Saugrenière, pour y chercher du tabac. Ce chasseur n'a point reparu et jamais on n'a su ce qu'il était devenu.

1 Le baron Charles de Lichteningen, jeune officier allemand, avait été fait prisonnier aux frontières. Ayant pu ensuite joindre les royalistes, il s'était attaché à Stofflet, près duquel il remplissait les fonctions d'aide-de-camp.

Bientôt le conseil s'ouvre et de vives discussions s'engagent, après lesquelles il est décidé « qu'un agent général de toutes les armées royalistes de l'intérieur sera nommé et recevra des instructions pour représenter l'armée auprès de S. M. Louis XVIII. » A la demande de Stofflet, le comte Colbert de Maulévrier, son ancien maître, est choisi pour remplir ces fonctions. A deux heures du matin, le conseil se sépare, et l'on convient qu'il y aura une autre réunion la nuit suivante.

Alors l'abbé Bernier, s'approchant de Stofflet, lui dit :

— Général, où comptez-vous passer la nuit ?

— A la Saugrenière ; et vous ?

— Moi, reprend Bernier, je vais aller coucher près d'ici, à la ferme de la Grande-Ramée.

Le curé de Saint-Laud sort, et, au lieu de se rendre à la Grande-Ramée, il va, à un kilomètre de la Saugrenière, demander l'hospitalité à la métairie du Chêne-Percé, qui se trouve sur le bord d'un chemin de traverse allant à Chemillé. Là, le métayer qui l'a logé plusieurs fois, lui dit :

— Monsieur, les Bleus parcourent le pays à toute heure ; si vous le désirez, par mesure de prudence, je vais faire bonne garde jusqu'au jour.

— Mon brave homme, c'est inutile, répond Bernier ; ici, je ne cours aucun danger. Tenez, si cela ne vous gêne pas, cédez-moi pour le reste de la nuit la chambre qui n'a qu'une petite croisée ouvrant sur le chemin de traverse de Chemillé.

Le paysan, après avoir satisfait à cette demande, va se coucher ; mais l'inquiétude le tenant éveillé, il entend, sur les trois heures et demie du matin, un bruit de pas mesurés qui s'approche de sa demeure. Se levant aussitôt, il court à une fenêtre, près de laquelle il reste saisi de terreur en apercevant un détachement républicain qui, sur l'ordre de son chef, fait halte devant sa maison.

Bientôt son effroi se change en stupéfaction, quand il voit le commandant des Bleus sortir des rangs pour marcher droit à la croisée de Bernier, contre laquelle il frappe discrètement.

A peine quelques légers coups ont-ils été appliqués sur le volet

qui clôt cette ouverture, que l'ais poussé de l'intérieur tourne sur ses gonds. Alors l'officier échange quelques paroles à voix basse avec la personne qui a répondu à son signal, puis il rejoint ses soldats, le volet se referme et les républicains se remettent en marche.

Ce détachement, commandé par un chef de bataillon appelé Loutil, se rend immédiatement à la métairie du Soucherot; là, Loutil dit au fermier, nommé Raimbaud :

— Allons, vite ! conduis-nous à la Saugrenière.

Raimbaud, qui est royaliste et par conséquent décidé à ne pas servir de guide aux républicains, fait des objections que l'officier bleu se hâte d'interrompre par cet argument sans réplique :

— Si tu n'obéis pas à l'instant, je te fais fusiller!

Le paysan, feignant alors d'exécuter l'ordre qui lui est donné, mène les républicains jusqu'au moulin de Vernon. Là, deux chemins se présentent. Celui de droite conduit à la Saugrenière et celui de gauche en éloigne. Raimbaud, qui veut égarer les Bleus, s'engage résolûment dans ce dernier.

— Brigand! tu nous trompes! s'écrie Loutil, et saisissant un pistolet, il ajuste le paysan en disant : Si tu ne nous conduis pas directement à la Saugrenière, je te brûle la cervelle!

Raimbaud, bien à contre-cœur, est alors obligé de prendre le bon chemin[1]. Le détachement arrive à la Saugrenière, qu'il cerne avec soin, puis Loutil et un petit nombre de soldats vont frapper à la porte en menaçant de l'enfoncer, si l'on ne s'empresse pas d'ouvrir. En entendant cette sommation, tout le monde, excepté la fermière, jeune femme très-énergique, s'empresse de se cacher.

Stofflet, qui s'était jeté tout habillé sur un lit, gagne promptement un grenier peu élevé au-dessus du sol; là, il se couche dans un coin, près d'un tas de lin dont on le couvre. Coulon et Eroudelle se mettent derrière un énorme coffre. Un instant après, la maison est

[1] Les chasseurs de Stofflet, croyant que Raimbaud, en guidant les républicains, avait agi comme un traitre, le massacrèrent peu après l'arrestation de leur général.

envahie par les républicains auxquels la fermière, nommée Lizé, vient d'ouvrir.

— Brigande ! vocifèrent les soldats, dis-nous où est le général Stofflet ?

— Citoyens, répond avec un admirable sang-froid la fermière, vous me faites-là une question à laquelle je ne puis répondre.

— Nous savons positivement qu'il est dans ta demeure ; montre-nous l'endroit où il se cache.

— Mais, citoyens, s'il est ici, comme vous l'affirmez, la maison n'est pas assez grande pour le dérober à vos recherches. Fouillez !

— Ah ! tu ne veux pas parler ! crient avec rage les soldats ; attends, nous allons te délier la langue.

En achevant ces mots, les républicains allument, avec des branches sèches, un grand feu dans l'âtre ; puis montrant les flammes qui montent en tourbillonnant par le large conduit de la cheminée, ils disent à la fermière en la saisissant :

— Si tu ne veux pas être rôtie vivante, réponds sans hésiter. Où est le général des brigands ?

La femme Lizé, préférant mourir plutôt que de sauver sa vie par une trahison, garde un sublime silence.

— Ah ! tu ne veux rien dire ! au feu !... au feu !...

Alors, à trois reprises différentes, la malheureuse femme est poussée au milieu des flammes, d'où chaque fois elle est promptement retirée par des soldats moins cruels.

On allait précipiter une quatrième fois dans le feu cette admirable martyre du dévouement [1], lorsque Stofflet, surexcité au plus haut point par cette scène émouvante, tente généreusement d'y mettre un terme, en sortant tout-à-coup de sa cachette. En le voyant paraître, les soldats abandonnent leur victime pour se précipiter sur lui. Une lutte terrible s'engage, pendant laquelle le chef ven-

[1] Tous les faits inédits relatifs à l'arrestation de Stofflet m'ont été communiqués par un petit-fils de Mme Lizé. Quoique brûlée dangereusement, cette femme héroïque n'en survécut pas moins, et elle n'est morte que longtemps après, à la Saugrenière, dans un âge avancé.

déen, en cherchant à se rapprocher de la porte, son unique espoir de salut, reçoit plusieurs blessures, qui ne l'empêchent pas, grâce à sa force prodigieuse, de renverser tous ceux qui veulent le saisir. Au milieu de la confusion qui règne, il est sur le point d'échapper à ses adversaires, quand un coup de sabre lui abat la peau du front sur les yeux. Alors n'y voyant plus, épuisé par la perte de son sang, il est saisi, renversé et garotté par ses ennemis qui annoncent leur triomphe en criant : Vive la République!

A cette exclamation, les soldats placés au dehors, quittent leur poste d'observation et se précipitent dans la ferme. Les deux chasseurs profitent de ce mouvement pour se sauver par une fenêtre. Le baron de Lichteningen, qui peut fuir de ce côté, préfère se laisser arrêter plutôt que d'abandonner Stofflet. Coulon et Eroudelle, toujours blottis derrière le gros coffre, ne sont point découverts.

Aussitôt les républicains emmènent Stofflet et son aide-de-camp à Chemillé, puis de là à Angers, où, traduits devant une commission militaire, ils sont condamnés à mort.

Le 24 février 1796, Stofflet est conduit au lieu où l'on doit le fusiller. Là, debout en face du peloton qui charge ses armes, le chef royaliste regarde avec calme manœuvrer les soldats dont il va essuyer le feu. Quand le fatal moment est arrivé, le général Flavigny ordonne de couvrir les yeux de Stofflet. Celui-ci repousse le bandeau, en disant d'une voix assurée : — Un général vendéen n'a pas peur des balles !

Un instant après il crie : Vive le Roi! et il meurt.

Ainsi périt, à l'âge de quarante-trois ans, ce remarquable chef royaliste. Né à Lunéville, dans un état obscur, soldat pendant seize ans, puis garde-chasse à Maulévrier, Stofflet, en 1793, avait été un des premiers à figurer parmi les insurgés de la Vendée. Fortement constitué, doué d'une âme énergique et généreuse, il avait, par sa bravoure et son habileté, su gagner promptement l'estime et l'affection des paysans qui l'avaient mis à leur tête. Son bouillant courage et ses talents militaires rendirent d'immenses services. Un jour de bataille, personne ne savait mieux que Stofflet conduire les royalistes au feu. S'élançant à la tête des plus intrépides, il donnait

d'abord l'exemple en combattant vigoureusement l'ennemi, puis, l'action bien engagée, il excitait son monde de la voix et du geste, frappant à grands coups de plat de sabre le dos de ceux qui reculaient ou qui paraissaient peu disposés à avancer. Dans certains combats, il arriva à Stofflet de briser de la sorte plusieurs lames de sabres.

Pendant le temps qu'il exerça une autorité dictatoriale à son quartier-général, il ne cessa pas, au milieu des honneurs qu'on lui rendait, de conserver la modestie et la simplicité d'un soldat. Justement sévère, il put, grâce à sa fermeté, maintenir la discipline et empêcher le pillage.

Stofflet, si dévoué à la monarchie, n'aimait pas la noblesse. Cette antipathie provenait de ce que des gentilshommes, dont les ambitieuses prétentions dépassaient de beaucoup le mérite, avaient froissé son amour-propre en se montrant jaloux et envieux de son grade.

Lorsque d'irritants démêlés firent naître la discorde entre l'armée d'Anjou et celle que commandait Charette, Stofflet, dont la haine était excitée par l'abbé Bernier, qui divisait pour régner, manifesta alors d'une singulière façon l'aversion que lui inspirait son illustre rival. Au lieu de dire, quand il prononçait un arrêt de mort : — Fusillez cet homme à l'instant ! — il disait ironiquement à ses chasseurs, habitués à le comprendre : — Envoyez cet homme à l'armée de Charette !

« De graves reproches, dit Crétineau-Joly, ont été accumulés sur la mémoire de Stofflet : tous ces reproches se résument dans un seul : il fut coupable d'avoir mis sa confiance dans l'abbé Bernier. »

En effet, tout porte à croire que ce chef, naturellement franc et loyal, n'aurait pas, dans certaines occasions, compromis sa gloire et la cause qu'il servait, s'il ne s'était pas laissé diriger en aveugle par Bernier, qui, on vient de le voir, ne fut pas soupçonné sans raison d'avoir livré Stofflet aux républicains, pendant la triste nuit du 15 février 1796.

CHARLES THENAISIE.

RÉCITS BRETONS.

HÉNORA LESTRÉZEC.

I.

ÉCOLE BUISSONNIÈRE.

Je plains de tout mon cœur ceux qui naissent dans les grandes villes, les cités populeuses et bruyantes; et cela pour plusieurs raisons qu'il serait trop long de déduire ici. Mais ce dont je les plains surtout, c'est de n'avoir pas eu d'enfance. Non, à Paris l'enfance n'existe pas : tout y est artificiel et prématuré, on se croit homme à seize ans, et l'on est réellement vieillard à trente, et souvent plus tôt encore. Les enfants, comme des fruits hâtifs, y poussent dans des serres chaudes, pâles et étiolés, et les hommes y ressemblent à l'habitant des campagnes, des monts et des bords de la mer, comme les lions nés dans nos ménageries ressemblent à ceux des montagnes et des déserts de l'Afrique. Il faut respirer l'air pur et vivifiant qui souffle à travers les bois de chênes et les champs de blé, il faut sentir passer sur son front et dans ses cheveux la brise qui vient du côté de la mer, pour qu'un sang vivement coloré et riche en propriétés vitales circule dans les veines, dans des veines d'hommes. *O fortunatos agricolas*..... heu-

reux l'homme des champs! Et l'innocence champêtre, et cette précieuse ignorance de tant de choses, est-ce qu'elles peuvent exister à Paris?

Et les souvenirs d'enfance! Oh! n'avoir pas de souvenirs, ou n'avoir que de tristes souvenirs d'un *âge d'or* antérieur, la seule oasis peut-être que l'on traverse dans ce désert de la vie; n'avoir connu ni les effets de la neige sur les landes et les monts lointains, ni le bruit du vent dans les grands bois, ni les fureurs de l'Océan qui s'emporte contre les rochers du rivage, ni le vieux mendiant en haillons qui vient, à la tombée de la nuit, frapper au seuil hospitalier, grelottant de froid et tout mouillé, et que l'on fait asseoir à la meilleure place au foyer; ni les terreurs mystérieuses des récits de *bonnes femmes* qui parlent de sorciers et de *revenants;* ni les contes merveilleux et les vieilles ballades populaires des *veillées* d'hiver; et puis, les genêtaies ondulant au vent comme une mer aux flots de pourpre, les blés jaunissant et tressaillant de secrets frissons sous une brise tiède et embaumée, et les fenaisons, et les moissons, et les fêtes des villages; et la messe tous les dimanches dans la vieille église du bourg, toute moussue et entourée d'ifs séculaires : n'avoir rien connu de tout cela, ah! c'est entrer dans la vie par une porte bien triste. Aussi, je le répète, je plains sincèrement ceux qui sont nés et qui ont grandi dans une rue, qu'elle soit étroite et malsaine, ou large et bien aérée; que ce soit dans une mansarde ou à un premier étage, dans un taudis ou dans un palais. Est-ce qu'ils peuvent savoir comment les prés verdissent et l'aubépine embaume, comment sifflent la grive et le merle au bec jaune? Ah! vieil Alighieri, sombre Gibelin, as-tu bien pu prononcer un pareil blasphème : qu'il n'est pire douleur que dans l'adversité un souvenir heureux. Celui qui boit de mauvais vin peut-il, pour cette raison, regretter d'en avoir un jour bu de meilleur?

J'ai connu cette enfance champêtre et libre dont je parle, et nul souvenir n'est mieux gravé dans mon cœur. Comme Adam et Ève devaient regretter le paradis terrestre d'où les chassait l'innocence perdue, moi aussi je regrette ce paradis de l'enfance, et je

me détourne souvent vers ce jardin rempli de parfums et de chants, et je lui adresse de touchants adieux.

Je veux retracer un souvenir de ces bienheureux jours. Mais, hélas! que va devenir tout cela sous ma plume? Ce que devient une fleur belle et odorante dans l'herbier du naturaliste et du savant. Essayons toutefois.

A l'âge de douze ans je savais presque autant de latin que de français, c'est-à-dire aussi peu de l'un que de l'autre; mais, en revanche, je savais bien le breton, que je n'oublierai de ma vie et dont la connaissance me procure encore les plus douces et les plus intimes jouissances.

Le breton est la première langue du monde! Mon brave et savant compatriote La Tour-d'Auvergne, *le premier grenadier de France*, le pensait comme moi, et le polyglotte Le Brigant, qui avait pris pour devise : *Negatâ celticâ, negatur orbis*, a fait je ne sais combien de dissertations, de thèses, de mémoires à l'appui de cette opinion, et pour prouver que la langue parlée dans le paradis terrestre était le pur breton. Et il le prouve, et voici comment. Lorsque la première femme présenta la pomme au premier homme, celui-ci y mordit à belles dents, et la mangea si gloutonnement, qu'un morceau lui en resta dans le gosier : *A tam!* (en breton) *ah! quel morceau!* cria-t-il aussitôt; *ev* (bois), lui dit la première femme. Et voilà l'origine des mots Adam et Ève, et aussi de ce qu'on appelle communément la *pomme d'Adam*, et que les anatomistes nomment l'os hyoïde, je crois.

Et qu'avez-vous à dire à cela? que cela n'a pas le sens commun? Je garantis l'exactitude et la signification des mots bretons, et je connais bien des étymologies qui ne sont pas plus raisonnables.

Bien avant le français, dont l'acte de naissance du reste ne remonte pas bien haut; avant le latin même, nos aïeux les Keltes et les Gaulois parlaient une langue aussi intelligible pour moi que l'est celle que parlent aujourd'hui encore les paysans de la Cornouaille armoricaine, du Léonais, du pays de Tréguier et du pays de Galles, en Angleterre. Les chansons d'autrefois, nous les chan-

tons encore : et je ne puis ouvrir un livre français, anglais, latin, grec, sans y trouver à chaque instant des mots bretons. Et dans le sanscrit il s'en trouve encore davantage, nous assurent les savants.

Mais, hélas! qu'elles ont été déplorables, les destinées de cette grande et opiniâtre race celtique! Pour que la littérature d'un peuple puisse vivre florissante et féconde, il faut commencer d'abord par établir sa prépondérance politique, il lui faut la victoire des grands champs de batailles; et Zama et Waterloo ont presque toujours été notre partage! L'injustice et l'oppression consommées un jour sur un champ de bataille, passent insensiblement dans le domaine des faits à jamais accomplis, et pèsent dès lors sur la liberté et sur l'intelligence des générations qui les subissent. Désormais il ya des vainqueurs et des vaincus, des oppresseurs et des opprimés : les premiers arrogants et superbes; les seconds résignés et espérant des temps meilleurs, soupirant après leur liberté et leurs franchises perdues, et se consolant avec leurs vieilles traditions, et leurs souvenirs de nationalité. Car les souvenirs de nationalité, déposés dans le recoin le plus intime du cœur, ne périssent jamais complétement : ils peuvent être persécutés, obscurcis, engloutis même pour un temps ; mais ils finissent toujours par reparaître.

Étrange et lamentable destinée du peuple breton! Poussé par le vague et incessant désir de l'inconnu, par cette éternelle aspiration vers tout ce qui est mystère, peut-être aussi chassé par des guerres de religion, les plus cruelles et les plus implacables de toutes, ou bien encore obligé d'émigrer par suite d'une multiplication trop démesurée des têtes, il quitta le pays le plus beau et le plus fertile du monde pour aller à la recherche d'une patrie nouvelle. Parti des plateaux de l'Himalaya, il s'achemina par patientes étapes à travers toute l'Asie, emportant ses dieux, ses croyances, ses anciennes traditions, ses souvenirs de nationalité, et laissant partout des traces de son passage, comme autant de jalons, à l'aide desquels on a pu remonter jusqu'à son berceau. Il franchit le Caucase, doubla la Mer-Noire, laissa une colonie dans la Chersonèse-

Cimbrique, puis reprit sa marche à travers les vastes plaines de la Thrace et de l'Illyrie, cherchant partout, suivant l'opinion de quelques historiens, ce fabuleux Mont-Mérou dont parlent les vieilles traditions, et où siège sur son trône le dieu des richesses magiques. Ils arrivèrent enfin dans la Gaule; une portion se détacha de la grande émigration, passa les Pyrénées, et fonda la colonie des Celtes-Ibères; les autres s'arrêtèrent sur les landes et dans les forêts immenses qui couvraient alors notre Bretagne actuelle. Plusieurs émigrations passèrent à différentes reprises le détroit, et s'établirent dans les îles Britanniques.

Mais je m'égare à suivre mes Keltes dans leurs éternels voyages, et ne vois pas qu'on me laisse voyager seul, et que personne n'a voulu me suivre. Une fois sur ce chapitre, je m'oublie volontiers; mon imagination s'envole au loin, bien loin, et se complaît à errer sur les plateaux lumineux de l'Hymalaia, et dans les jardins éternels du Thibet : je vais causer avec les bonzes et les brahmanes des pagodes indiennes, je comprends leur langue et leur mystères, je parcours les ruines immenses et les souterrains mystérieux d'Elephanta et d'Ellora, comme un hôte qui, au retour d'un long voyage, erre sur les débris de son manoir abandonné et tombé en ruines : des affinités secrètes existent entre toutes ces choses lointaines et mon esprit, et, instinctivement, mes pensées s'envolent sans cesse vers elles. Oh! les rêveurs, oh! les poètes!...

Tous les matins, pendant les beaux jours, nous partions, trois insouciants et espiègles gars du vieux manoir de Keramborgn, nous dirigeant vers le bourg de Plouaret, et emportant dans un panier quelques livres en lambeaux, et les provisions de bouche de la journée. Nous allions ainsi à l'*école* chez un vieux *magister* de village, à la trogne enluminée et accidentée d'éminences mamillaires, comme un vieux *tumulus* gaulois labouré par les taupes. Le brave homme n'avait jamais secoué bien rudement l'arbre de la science, quoiqu'il eût quelque temps porté la soutane, quoiqu'il chantât fort au lutrin de la paroisse et mît ses plus chères délices à faire journellement de nombreuses libations au dieu Bacchus. *Io! évohé! évohé!* Malgré tout cela ou à cause de tout cela, peut-être, c'était

un excellent homme, et chaque fois que je vais saluer le coq en cuivre doré du clocher de mon bourg, j'éprouve un bien doux plaisir à lui serrer la main, et à lui faire quelque citation d'Horace, de Virgile, d'Ovide ou de Cicéron, qu'il ne comprend guère, il est vrai; mais cela lui donne une haute opinion de mon savoir, et le rend tout fier d'avoir fait un tel élève. Mais ce qui lui plaît bien plus que tout cela, c'est la libation obligée à Bacchus, le seul dieu, je crois, auquel il ait conservé un culte bien fervent.

Le brave homme! je lui ai depuis longtemps pardonné les *pensums*, les *pains secs*, et les heures passées à genoux au milieu de la classe, pour avoir mêlé à mon français force expressions bretonnes (le breton était proscrit), pour arriver presque tous les jours trop tard en classe, avec des thèmes et des versions incomplets, et faire l'école buissonnière le plus souvent que je le pouvais, vieille habitude dont je n'ai jamais pu me défaire complétement, du reste. Et qui donc n'a jamais fait un peu l'école buissonnière? Ah! si vous saviez comme la route qui mène de Keramborgn au bourg de Plouaret est faite pour inviter à l'*école buissonnière*, et envoyer à tous les diables thèmes, versions et maître d'école, vous seriez disposé à l'indulgence et ne vous presseriez pas de me condamner, ni de me crier : Au fait! au fait! *Veniamus ad eventum!* fussiez-vous maître d'école même! Mais j'y songe, il n'y a plus de *maîtres d'école*, il faut dire *instituteur primaire*, n'est-ce pas?

Comment en effet passer par le village du Keroué sans maltraiter un peu les noyers dont l'ombre s'étend sur le chemin, sans jeter des pierres aux pommes rouges ou jaunes qui sourient ironiquement dans le feuillage vert; sans faire un peu la guerre aux poules et aux coqs rouges de Gaod Kerborro, et sans s'arrêter au haut du Roz (la colline) pour lancer, par la cheminée, quelques cailloux dans la pauvre chaumière de Jeanne Trédenn, située en bas, sous nos pieds; comment encore passer devant le moulin et l'étang du Pontmeur sans s'arrêter quelques minutes à voir l'eau jaillir sur la roue du moulin, à admirer les poissons se jouant et se poursuivant dans l'onde transparente, égayés par un rayon de soleil, et à écouter

le bruit de la cascade sur les roches moussues et noircies de l'écluse ?

Et le Roz de *Rune-Riou*, d'un aspect si pittoresque, et le *Rubézenn*, d'où l'on voit *Penn-an-Roho* et le *Coz-Varc'hat*, et *Kerminihi*, comment passer sans dire chaque matin *bonjour* à tout cela?

Je les vois encore d'ici, du fond de ma mansarde, à Paris, où j'écris ces lignes, tout en rêvant du pays, et sans songer que l'heure du sommeil est sonnée. Je connais tous les arbres qui bordent le chemin, jeunes ou vieux, tapissés de mousse et de lierre, ou s'élançant hardiment vers le ciel avec une tige de haute futaie lisse et polie. Il n'en est pas un sur lequel je n'aie grimpé maintes fois pour dérober leurs nids et leurs couvées aux mésanges, aux geais, aux pies.... Tous ces rochers au milieu de la rivière, que de fois m'y suis-je assis en chantant quelque vieille ballade bretonne, et laissant pendre mes deux pieds au fil de l'eau transparente et claire !

O Parisiens, ces bonheurs-là vous sont inconnus, et vous ne pouvez vous imaginer comme ces chers souvenirs chantent doucement dans ma tête et parfument ma mansarde d'odeurs printanières et de bouffées d'air venues jusqu'à moi à travers les landes d'Armor, toutes chargées des émanations des aubépines et des sarrasins en fleur. Ayez donc quelque indulgence pour mes digressions ; sans elles ma petite histoire ne serait rien : et puis, j'ai appelé cette première partie : *Ecole buissonnière*, il ne faut pas l'oublier.

Nous arrivions enfin au petit ruiseau de *Pont-ar-Goazcan*, où de malicieuses et gaies jeunes filles étaient toujours à laver et à jaser, et couraient souvent après nous pour nous agacer, ce dont nous nous trouvions bien malheureux.

Quand nous faisions notre apparition dans la classe, elle était, le plus souvent, sur le point de finir ; aussi n'entrions-nous qu'en tremblant, et comme des coupables qui vont s'entendre condamner. Mais une demi-heure à genoux au milieu de la classe, et du pain sec et de l'eau à dîner, qu'est-ce que cela quand on a douze ans ? Et comme nous oubliions vite cette petite et passagère humiliation, lorsque, la classe finie, la porte s'ouvrait pour nous laisser échapper,

ou plutôt envoler, comme des oiseaux à qui l'on ouvre la porte d'une volière !

Vous connaissez le charmant tableau de Decamps représentant la sortie d'une école turque? Remplacez ces petits Musulmans par des petits Bas-Bretons, (les costumes ont quelque ressemblance entre eux du reste) et c'est cela, absolument cela.

La récréation avait lieu sur la grande place du bourg, à l'ombre des grands marronniers fleuris et des ifs séculaires, par dessus lesquels pointait gracieusement la flèche de granit du clocher avec le coq de cuivre doré au sommet de la croix. Et là on oubliait les pensums, les punitions et les devoirs, et ce n'était partout qu'activité, cris, rires et jeux divers, jeux de galoche, de toupies, de barres, cheval fondu, que sais-je encore ?

Et cependant il fallait se tenir sur ses gardes, et se méfier de deux ou trois drôles qui rôdaient sournoisement autour des jeux, se mêlaient aux groupes les plus animés, et saisissaient au vol les mots bretons ou les phrases douteuses et bizarres échappées dans la chaleur des discussions et l'animation des parties de barres ou de toupies.

Mais qu'était-ce donc que ces vilains rôdeurs? me direz-vous. Quoi! déjà des espions? là aussi?

Eh! mon Dieu, oui, c'étaient bien des espions, comme vous le dites, il n'y a pas à le contester. Leur air inquiet et leur œil inquisiteur, leur oreille tendue et toujours aux aguets, leurs allures mystérieuses, leurs questions insidieuses, leurs provocations perfides, tout chez eux révélait l'espion.

— Et pourquoi, dans quel but espionner des camarades?

— Ah! c'est qu'ils avaient le *symbole*.

— Le *symbole?* dites-vous, le *symbole* de quoi? le *symbole* de qui ?

— Ah ! c'est vrai, ce mot vous paraît bien étrange et bien déplacé ici. Mais voici ce qu'il signifiait parmi nous.

Comme nous savions tous le breton, comme c'était la langue que nous avions sucée, pour ainsi dire, avec le lait de notre nourrice, celle qui se parlait et qui se chantait partout et toujours autour de

nous; comme nos parents nous envoyaient à l'école pour apprendre, avant tout, un peu de français, puis pour apprendre à lire et à griffonner des caractères si bizarres et si fantasques, que M. Champollion s'en serait tiré moins facilement que des hiéroglyphes gravés sur les pylônes et les monolithes de l'Égypte, le breton dut être proscrit à l'école, et cela à notre grand désespoir. Aussi, tout écolier convaincu d'avoir *bretonné*, ou d'avoir orné son langage d'expressions celtiques ou douteuses, était-il sur le champ *symbolé*, c'est-à-dire qu'on le forçait de prendre un anneau de métal, ou un morceau de bois ovale percé d'un trou qui donnait passage à une ficelle. Quelquefois des discussions terribles s'engageaient sur la valeur d'un mot, et, pour trancher le différend, on avait plus souvent recours au poing qu'au dictionnaire de l'Académie, qui avait peu de crédit auprès de nous, par la raison que nous y constations l'absence d'une foule de mots que nous soutenions être français et du meilleur.

L'écolier *symbolé* avait tout intérêt à se défaire de son maudit anneau, car s'il en était porteur à l'heure des repas, il restait debout au milieu du réfectoire, ayant pour toute pitance du pain sec et de l'eau, pendant que ses heureux camarades mangeaient à son nez de bon bœuf appétissant, de savoureuses tranches de lard, et buvaient du *piot* (cidre).

Vous n'en voulez plus autant à notre *espion*, n'est-ce pas?

— Mais, me direz-vous, pourquoi ce mot de *symbols* pour signifier une chose si simple?

— Ah! voilà! on n'a jamais pu le savoir. Cependant, si je m'écoutais, et si je ne craignais pas de vous ennuyer, je saurais bien en donner des raisons, et j'ouvrirais ici une longue parenthèse pour prouver que cela doit être *renouvelé* des Grecs ou des Romains. C'est d'ailleurs la mode aujourd'hui de tout symboliser, et les *penseurs*, les *esprits forts*, les *savants* voient partout des symboles. Mais comme je ne suis rien de tout cela, j'aime mieux n'y voir tout simplement que ce qu'il signifiait pour nous autres, pauvres écoliers d'un obscur bourg de Basse-Bretagne, que nous aimons tous, et que ceux de nous qui l'ont quitté pour aller au loin chercher la fortune,

la science, le bonheur, insaisissable Protée qui vous séduit sous de fallacieuses apparences et qui vous leurre toujours, regrettent bien à présent, et voient souvent dans leurs rêves...

Le bonheur était là, sur ce même rocher
D'où nous sommes partis un jour pour le chercher.

Croyez bien que, si les heures de classe nous paraissaient toujours d'une longueur désespérante, celles des récréations, au contraire, s'envolaient à tire-d'aile avec une rapidité désolante. C'étaient tous les jours quelques sujets nouveaux et variés de distractions et de joyeux ébattements.

Un baptême arrivait, avec le parrain et la marraine dans leurs plus beaux habits de fête, et le père joyeux et souriant et tout disposé à payer chopine et bouteille de vin vieux. Et nous aidions les enfants de chœur à chanter le *Te Deum*, et le sacristain à sonner les cloches à grandes volées. Puis, en troupe compacte et serrée, l'on escortait le parrain et la marraine qui, du haut de l'escalier du cimetière, lançaient à tour de bras des poignées de gros sous au milieu de la foule attentive; et l'on roulait alors pêle-mêle dans la boue ou la poussière, suivant la saison, on se disputait avec acharnement quelques méchants sous tout vertdegrisés, et il était bien rare que quelqu'un ne sortît éclopé, contusionné et ecchymosé de ces combats à outrance.

Un autre jour, c'était une noce. La compagnie arrivait parée et joyeuse, et débouchait de quelque sentier ombreux et parfumé par l'aubépine et les sureaux en fleurs, aux sons du *biniou*, des tambours et des violons, bouquets et rubans aux corsets des jeunes filles, bouquets et rubans aux chapeaux et aux boutonnières des jeunes gens; et, le long de la route, force décharges de pistolets et de carabines en signe de réjouissance, puis des chants, des *gwerz* et des *sônes* joyeux, des rires et des cris d'allégresse; partout des fleurs, des chants, de la musique, des rires, du bonheur!

Et, le festin de noce terminé, comme les *jabadaos* et les *aubades* allaient bon train sur la place du bourg, en plein air, au son des tambourins, des violons et des *bombardes!* (hautbois). Comme l'œil

des jeunes filles s'allumait! comme leurs joues étaient rouges! comme elles dansaient, et sautaient et riaient! comme les *sonneurs*, assis sur leurs barriques au milieu du cercle, soufflaient, se démenaient et mettaient tout en branle et en gaîté!

Et nous étions partout; mais là surtout où quelque vieil ivrogne amusait de ses lazzis et de ses discours bizarres un auditoire improvisé, et chantonnait des couplets quelque peu grivois; là ou quelque adorateur trop fanatique du Bacchus des vergers bretons subissait les conséquences fâcheuses d'un culte trop fervent; là où les jeunes et les forts, les Hercules et les Porthos se livraient, le plus souvent pour des motifs plus que frivoles, des combats où le sang n'était jamais épargné, car il est rare qu'une noce bretonne se termine sans combat et effusion de sang.

Et quand nous manquaient les noces et les baptêmes, nous avions encore Hénora Lestrézec. Elle apparaissait soudain sur le mur du cimetière, à l'ombre du grand marronnier, gaie et rieuse, et dans l'accoutrement le plus bizarre et le plus fantastique : la tête ceinte d'une couronne de digitales, d'aubépine fleurie et de genêts d'or, une baguette de coudrier blanc à la main, toute bariolée de rubans de différentes couleurs, de lambeaux de tulle et de soie cousus sur son cotillon de bure ou de *berlinge*; les yeux noirs et vifs, les traits réguliers avec une distinction et certains indices qui trahissaient en elle une race et une origine non vulgaires. Elle me fait songer aujourd'hui à Velléda, la poétique druidesse, ou plutôt à Ophélia, la triste et gracieuse création de Shakspeare. Mais pour nous, enfants, c'était tout simplement Hénora, *Hénora la folle*, et rien de plus.

Nous la saluions toujours par des cris de joie et de frénétiques acclamations, en lui criant tous à la fois : — « A quand ta noce, » Hénora? Tu ne nous oublieras pas, au moins? Tu viens sans doute » nous inviter au festin et aux réjouissances? »

Et elle, d'un air riant et heureux, nous faisait alors ce que nous appelions un *compliment*, souvent interrompu par nos applaudissements et nos cris immodérés. Elle venait, disait-elle, nous inviter à ses noces, qui devaient se célébrer prochainement. Elle nous recom-

mandait d'inviter aussi tous nos parents, et que personne ne manquât de venir. Jamais nous n'avions vu, ni ne devions revoir pareilles fêtes et solennités. Le *fils du roi de Turquie* et l'*impératrice d'Hibernie* seraient l'*homme* et *la fille d'honneur;* l'évêque, lui-même, devait passer au doigt des jeunes époux l'anneau nuptial, e célébrer la messe; et le *roi de France* et la *duchesse Anne*, avec toute leur cour, tous les princes et princesses, tous les nobles seraient du festin. Et quel festin! Les noces fameuses de Gamache n'étaient rien en comparaison : des hécatombes de bœufs, de veaux, de moutons, de porcs, devaient être faites; le vin, le cidre doux et le café et l'eau-de-vie couleraient partout par tonnes défoncées; et les pauvres gens, eux aussi, ne seraient pas oubliés, les *chercheurs de pain* et les porteurs de besace. Pendant huit jours pleins ils pourraient manger et boire à satiété sans désemparer et sans quitter la table. Quelle bombance! Puis, quelles réjouissances publiques, quelles luttes, quels bals et quelles danses à mettre sur les dents tous les *sonneurs* du pays! Le beau fiancé était allé, *avec dix-huit carrosses, quérir la famille royale.* Il allait arriver. Il fallait s'occuper immédiatement de semer de fleurs et de rameaux verts les chemins et la place du bourg.

Et Hénora, descendant de sa tribune aux harangues avec la majesté d'une reine, s'avançait au milieu de nous, aux acclamations et aux hurlements de la troupe écolière, et marchait à notre tête, radieuse, triomphante, comme si elle allait à l'autel, conduite par le beau fiancé, l'époux tant désiré. Et nous faisions ainsi le tour du bourg en chantant avec elle son *sône* de prédilection, qu'elle répétait sans cesse :

Korfet brao è va doucik, balé a ra er fad, etc....

« Ma douce est bien faite de corps, elle marche avec grâce, ses » deux joues sont rouges comme une rose, et ses yeux sont » bleus, etc. »

F.-M. LUZEL.

Paris, 1856.

(La fin à la prochaine livraison).

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

—

LE GÉNÉRAL BEDEAU.

Bien qu'une de nos dernières chroniques ait rendu hommage à notre illustre compatriote, le général Bedeau, nous ne craignons pas d'emprunter au *Moniteur de l'armée* la notice suivante, qui est un trop beau témoignage pour n'être pas reproduite. Nous aurions bien quelques observations et réserves à faire, mais tout le monde les fera pour nous. Peut-être, au reste, aurons-nous l'occasion de revenir sur un des hommes qui ont le plus marqué dans l'armée et dans notre pays.

(*Note de la Rédaction*).

M. le général de division Bedeau est décédé à Nantes dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier. Après avoir parcouru avec éclat la carrière des armes, il est mort dans les sentiments de la plus parfaite humilité chrétienne, et sa volonté dernière a été qu'aucun honneur militaire ne fût rendu à sa dépouille mortelle.

Bedeau (*Marie-Alphonse*), né le 19 août 1804, à La Roberdière, commune de Vertou, dans la Loire-Inférieure, était fils d'un officier supérieur de la marine.

Entré dès l'âge de seize ans à l'École militaire de Saint-Cyr (29 octobre 1820), il en sortit deux ans plus tard, aux premiers rangs, et alla compléter son éducation militaire à l'École d'application d'état-major.

Il commença son stage régimentaire le 18 février 1825, dans les dragons du Rhône. Lieutenant le 1er octobre 1826, il servit successivement comme aide-major dans les lanciers de la garde royale (1826), au 2e régiment d'artillerie à cheval (1828), au 13e de ligne et enfin au 3e léger (1829).

Nommé capitaine le 12 juillet 1831, aide de camp du général baron Gérard, commandant la division de réserve de l'armée du Nord, le 6 août suivant, il passa en la même qualité, le 15 novembre 1832, auprès du général comte de Schramm, qui succéda au général Gérard dans le commandement de cette division. La croix de la Légion-d'Honneur récompensa sa conduite distinguée pendant le siége de la citadelle d'Anvers (16 janvier 1833).

Après la dissolution de l'armée du Nord, le capitaine Bedeau fit partie de l'état-major de la 1re division militaire, sous le général comte Pajol (29 mars 1833). Il en fut détaché depuis le 6 décembre 1834 jusqu'au 9 novembre 1835, pour servir auprès du général de Schramm, qui exerçait au ministère de la guerre les fonctions de directeur du personnel et des opérations militaires.

Le 3 février 1836, il était pourvu du commandement du 1er bataillon de la nouvelle légion étrangère, qu'il organisa d'une manière remarquable. Aussi, lors de la formation du second bataillon, le général comte de Damrémont, gouverneur général de l'Algérie, demanda instamment (6 août 1837) que le commandant Bedeau fût nommé lieutenant-colonel de ce corps. Sa nomination fut signée le 11 novembre 1837, après qu'il eût donné de nouvelles preuves de bravoure au siége de Constantine.

Chaque expédition, chaque combat était pour lui l'occasion de se signaler. Chacun de ses grades, chacune de ses décorations fut le prix d'une action d'éclat.

En 1839, il est cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite dans les combats de Djidjeli et de Bougie, et nommé colonel du 17e régiment d'infanterie légère (4 décembre). Il est cité aussi pour la vigueur par lui déployée au combat de l'Oued Lallegg.

En 1840, il est cité à l'occasion de l'expédition de Cherchell, dans laquelle il reçoit deux blessures, et il obtient la décoration

d'officier de la Légion-d'Honneur (21 juin). Il est encore cité dans les rapports relatifs à la campagne d'automne de la même année.

En 1841, nouvelles citations pour l'expédition de Médéah, le ravitaillement de Milianah et le passage du Chélif. Sa belle conduite dans ces circonstances se trouva récompensée par le grade de maréchal de camp (27 mai 1841), qui lui fut conféré expressément pour faits de guerre, en vertu de l'article 19 de la loi du 14 avril 1832.

Au mois de novembre 1841, le général Bugeaud lui confia une division mobile, ainsi que le commandement supérieur de toutes les places et camps de la zône maritime de la province d'Oran.

Le général Bedeau inaugura d'une manière brillante la campagne de 1842 en culbutant sur la Safsaf et la Sikak, avec trois bataillons seulement, un rassemblement de 5,000 hommes commandés par Abd-el-Kader en personne (mars 1843). Il joignit de nouveau l'émir sur la Tafna, le 12 avril, le battit encore, le rejeta dans le Maroc, et s'empara de Sidi-Hamza, son principal lieutenant. Il détruisit ensuite ses goums à Bab-el-Thaza (23 avril). Cette campagne valut au général Bedeau la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur (30 août).

En 1843, il dirigea une expédition dans le pays des Djafras, soulevés par la présence d'Abd-el-Kader, et y déploya « une entente parfaite de la guerre et de la politique du pays. »

En 1844, sa participation active à la victoire de l'Isly fut récompensée par le grade de lieutenant-général (16 septembre). Quelques jours après, il eut le commandement de la division de Constantine (8 octobre).

Enfin, en 1847, il seconda le maréchal Bugeaud dans ses opérations en Kabylie, et vainquit dans trois combats les Ourtilan, les Beni-Yala et les Ouled-Aïdoun. La décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur fut le prix de ces glorieux travaux (8 août).

Après avoir exercé, à titre intérimaire, les hautes fonctions de gouverneur général de l'Algérie, le général Bedeau revint en France. Il se trouvait à Paris au moment de la révolution de Février.

A peine installé, le Gouvernement provisoire le nomma ministre de la guerre (24 février). Il déclina cet honneur; mais le lendemain, sur l'appel fait à son dévouement et à son patriotisme, il accepta le commandement de la 1re division militaire. Le 13 avril, il échangea ce commandement contre celui de la 1re division d'infanterie de l'armée des Alpes, dont il resta titulaire jusqu'au 20 décembre 1848.

La carrière militaire du général était terminée. Élu représentant du peuple par le département de la Loire-Inférieure, il devint l'un des vice-présidents de cette assemblée. Le soldat se réveilla en lui pendant les néfastes journées de Juin, et il fut dangereusement blessé en combattant l'insurrection. Enfin, il fit partie de l'Assemblée nationale législative, en 1849, comme représentant du département de la Seine. Après la dissolution de cette assemblée, il passa plusieurs années en Belgique, et revint ensuite se fixer à Nantes; il y vécut complétement retiré du monde et dans la pratique de la dévotion.

Un décret du 4 août 1852 lui avait concédé le maximum de la pension de retraite du grade de général de division.

Le maréchal Bugeaud, alors qu'il était gouverneur général de l'Algérie, avait signalé maintes fois le général Bedeau comme un officier d'un jugement supérieur et d'une grande solidité dans le combat. Vers le même temps, le bach-agha des Beni-Amer lui rendait ce témoignage, aussi véridique dans le fond qu'original dans sa forme orientale : « Cet homme excelle par sa raison, sa sagesse et sa sagacité dans toutes les les circonstances; il sait se rendre agréable à tout le monde; tout le monde est attiré vers lui, et tous sont revenus à lui à cause de son amitié sincère et de sa générosité sans égale. » Et le maréchal Bugeaud ajoutait : « On trouve peu de têtes aussi bien organisées. Il serait à désirer que nous eussions en Afrique beaucoup d'hommes de cette trempe, et qu'ils voulussent consacrer dix ans de leur vie à l'œuvre que nous poursuivons. » On peut dire à l'honneur du général Bedeau qu'il a dignement accompli cette tâche.

H. HENNET.

M. L'ABBÉ AUDRAIN,

CURÉ DE SAINT-PIERRE DE NANTES.

L'éloge de M. l'abbé Audrain n'est plus à faire; il est tout entier dans le deuil qu'a causé sa mort et dans les pages touchantes qu'elle a inspirées à l'un de ses confrères les plus éminents, qui fut aussi l'un de ses plus brillants élèves. M. l'abbé Fournier a raconté la vie de M. Audrain avec cette âme que l'Écriture appelle l'esprit du cœur, *mens cordis*. Qu'ajouter à un tel récit? Et cependant, la *Revue* ne peut rester complétement muette sur un des hommes qui ont le plus marqué, à Nantes, dans l'enseignement et dans le ministère. Je demanderai donc la permission de rappeler quelques impressions personnelles, et de donner ainsi à mon vieux maître, au guide de ma jeunesse, à l'ami constant de mon âge mûr, un dernier témoignage de reconnaissant et affectueux souvenir.

Lorsque je rencontrai, pour la première fois, M. Audrain, il n'avait que vingt-cinq ans, comptait à peine un an de prêtrise, et était déjà professeur de rhétorique au Petit-Séminaire. Tel était même dès lors le rang qu'il occupait dans l'opinion de tous que nous attachions un intérêt marqué aux circonstances de sa vie. Nous nous répétions les uns aux autres, dans nos conversations d'enfants, que, dès l'âge de douze ans, il professait dans le pensionnat du bon M. Rousic[1]; que, dès l'âge de quinze, il fixait l'attention de Mgr Duvoisin qui se chargeait de son avenir. Ce haut

[1] Je trouve, dans une note qui m'est remise, quelques détails sur les rapports de M. Audrain et de M. Rousic. Ce fut celui-ci qui donna la première instruction classique à M. Audrain, et gratuitement. Le petit Audrain, fils d'un pauvre charpentier de bateaux, venait, chaque matin, de Chantenay à ses leçons. Le plus souvent il portait ses sabots à la main, afin de ménager sa chaussure. M. Rousic fut tellement content de lui qu'il le chargea bientôt de ses plus jeunes élèves. Comme témoignage de satisfaction, il lui donna d'abord cinquante centimes par semaine, puis deux francs, que l'enfant remettait, sans en rien garder, à sa mère.

patronage d'un évêque célèbre et digne de l'être, sinon par sa fermeté malheureusement, du moins par son intelligence et son savoir, lui faisait, à nos yeux, comme une auréole. Je ne sais d'ailleurs d'où nous venaient ces détails; mais ils formaient légende. Ce qui est sûr c'est qu'ils ne venaient pas de M. Audrain. La seule chose que je lui aie entendu dire de sa vie, c'est qu'il était né le 25 mars, jour de l'Annonciation de la Vierge; et, s'il le disait, c'était pour exprimer sa confiance en celle qu'il appelait sa bonne mère [1].

Dans l'exercice de ses fonctions de professeur, M. l'abbé Audrain avait un rare talent, celui de se faire écouter toujours sans punir jamais. Personne ne possédait mieux que lui nos grands auteurs et ne les commentait avec plus d'entrain et d'esprit. Étions-nous las du grec et du latin, il ouvrait tantôt Bossuet, tantôt Massillon; je me rappelle qu'un jour il tomba sur les *Plaideurs* de Racine, et sa lecture, habilement nuancée, nous faisait saisir au vol les beautés des maîtres.

Son goût était exquis mais sévère, et le *Génie du Christianisme*, qui passionnait alors nos jeunes imaginations, était souvent une pierre d'achoppement entre notre professeur et nous. M. Audrain goûtait peu ce christianisme extérieur qui, disait-il, n'allait pas jusqu'à la moëlle; il était plus opposé encore à cette mélancolie rêveuse qui donne à l'esprit des vapeurs pour nourriture. Nous résistions, et telle était avec lui notre liberté que la discussion devenait parfois vive.

L'auteur de prédilection de M. Audrain, — comment s'en étonner! — c'était Bossuet : il le citait, il le possédait; les habitudes de langage du grand évêque étaient presque devenues les siennes, tellement que nous aimions à saisir dans sa parole quelques-unes de ces formes légèrement vieillies de la première moitié du XVIIe siècle, qui avaient pour nous le charme d'un lointain et bon souvenir.

Et après avoir enseigné, charmé des enfants, il traversait la rue et allait, comme François de Sales, enseigner et édifier de saintes

1 C'est M. Audrain qui a inauguré à Nantes *le Mois de Marie*, et il le prêchait, lui-même, chaque année, à la cathédrale.

religieuses, qui, aujourd'hui encore, après quarante ans, conservent précieusement et méditent ses écrits.

Le talent de M. Audrain, comme prédicateur, était alors hautement apprécié à Nantes et hors de Nantes. Il prêcha souvent au loin, à Orléans surtout. Lorsqu'on lui demandait des conseils sur quelque question doctrinale ou morale, il répondait quelquefois : — Ouvrez Bourdaloue ; il n'y a pas de phrases, mais tout est là. — Eh bien ! on pouvait dire à peu près la même chose de ses discours; il n'y avait pas de phrases non plus; le ton était grave, la parole sobre, mais tout était précis et pratique ; tout était là [1].

Ajoutons qu'il possédait admirablement l'Écriture-Sainte, cette source inépuisable de l'éloquence sacrée. Aussi avait-il le don de ces textes heureux qui sont comme ces essences dont il ne faut qu'une goutte pour parfumer tout un vase. On peut s'en convaincre en lisant les trois oraisons funèbres qu'il a publiées et dont l'une, celle de Louis XVIII, eut deux éditions [2].

En 1828, M. Audrain fut nommé curé de la cathédrale de Nantes. Il n'avait que trente-sept ans. La première pensée de ce choix était venue à M. l'abbé Angebault, aujourd'hui évêque d'Angers. Si c'est toujours un honneur d'être distingué par ses supérieurs hiérarchiques, n'en est-ce pas un plus grand encore d'être désigné à leur choix par ceux qui sont de votre âge, qui marchent à côté de vous dans la même carrière, qui vous ont vu tous les jours, dans le laisser-aller de la vie avec ses bons instants et ses instants moins bons, à qui rien n'a été caché, même ce qu'on cache à ses maîtres ? et lorsque ceux qui désignent ainsi sont destinés à être un jour d'éminents prélats, l'honneur n'est-il pas complet ? Ce n'est pas la seule fois, au reste, que l'abbé Audrain a éveillé, en dehors même de ses relations habituelles, de ces hautes estimes. Il ne lui fallut que quelques voyages en Bretagne, pour gagner la vive affection de l'abbé

1 La supérieure d'un couvent de Carmélites rapporte le mot suivant de Mgr de Guérines : « Tout ce que prêche ou écrit M. le curé de Saint-Pierre est juste, excellent, et jamais il n'y a un mot inutile dans ses instructions. »

2 *Oraison funèbre de Louis XVIII*, prononcée à la cathédrale, en 1824; — *de M. le marquis Armand de la Bretesche*, en l'église de Torfou, en 1839; — et *de M. le marquis Philippe de la Bretesche*, en la même église, le 1er décembre 1859.

Epivent, curé de Saint-Brieuc, aujourd'hui évêque d'Aire, affection qui s'est produite récemment d'une manière touchante, lorsqu'on a vu le vénérable évêque accourir du fond des landes de Gascogne pour dire un dernier adieu à son ami.

Je n'ai point à parler ici du ministère pastoral de M. l'abbé Audrain. Un prêtre comme M. l'abbé Fournier ne laisse, à cet égard, rien à dire. On ne peut que répéter ses paroles si justes, si vives, si senties. Travail *persévérant* et qui *devançait le jour ; enseignement exact, fort, méthodique et soutenu ; conseils pleins de sagesse, frappant droit au but* ; *don de discerner les esprits et d'en toucher les secrets ressorts ; prudente et ferme direction ; dévouement aux soins et aux intérêts des pauvres* [1]; devoir que l'abbé Audrain s'imposait *d'accompagner leur humble convoi; fondations pieuses et charitables ; éloignement de tous dangereux compromis, de toutes petitesses* ; *admirable caractère composé d'élévation, de droiture, de simplicité et de vigueur :* rien n'a été omis par son biographe ; tout est rendu d'un trait, qui part du jugement le plus élevé et le plus pénétrant. *Il visait droit à Dieu et à la pure vertu*, dit encore M. l'abbé Fournier, « *et cette magnifique constitution morale*, il la communiqua aux enfants de sa direction ; il l'inspirait à ce qui l'approchait et l'entourait. »

M. Fournier ajoute un dernier mot qui dit tout : — « J'étais touché de la ferveur de M. Audrain à l'autel. » — Qu'on me permette ici un souvenir. Il y a quinze ans, un brillant officier, mort depuis à la tête de son régiment, dans la terrible journée de Magenta, demandait à un ami, au moment de quitter la garnison de Nantes pour celle de Montpellier, s'il ne pourrait lui indiquer quelque ecclésiastique dans cette dernière ville. « Non, lui fut-il répondu, mais Dieu lui-même se chargera de l'indication. Regardez bien les prêtres dont vous entendrez la messe, et celui qui vous édifiera le plus sera celui qu'il vous faut. »

1 M. Audrain distribuait en pain et en paiements de loyers, par l'entremise des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, des sommes considérables. Le livre sur lequel étaient inscrits ses pauvres était un carnet couvert en maroquin et à tranches dorées. C'était son livre d'or. *(Note communiquée.)*

A ce titre, l'abbé Audrain était de ceux que Dieu indique le plus clairement. Ni lenteur, ni précipitation dans ce grand acte de chaque jour qui pourrait si facilement tourner en habitude; beaucoup de simplicité et beaucoup de piété.

Tel nous l'avons connu, et, dans ses relations intimes, bon, gai, d'une gaîté vive et communicative. Autant d'ailleurs il était à l'aise dans un cercle restreint, autant il se sentait peu fait pour le monde et ses allures étudiées. En tout et partout il répugnait à ce qui n'était ni simple ni vrai ; mais, sous ce rapport, son presbytère était loin de le mettre à l'abri des épreuves. Les scrupules, les ambages, les consultations interminables sur peu ou sur rien, les éclaircissements sans cesse réclamés sur les points les mieux éclaircis, toutes ces patiences du ministère pastoral, étaient bien, en effet, ce qu'il y avait de plus antipathique à la nature ferme, droite et résolue de son esprit. L'obligation d'y répondre finit par faire perdre à ses discours de leur concision ancienne, et parfois à sa physionomie de sa bienveillance accoutumée. On le trouvait alors sévère et froid, et l'on ne se doutait guère du trésor de bonté que recélait cette froideur apparente. Ce qui est vrai, c'est que nul plus que l'abbé Audrain n'avait un cœur chaud et constant en amitié ; nul, avec plus de décision, n'écoutait plus volontiers une observation juste; nul, avec des formes plus rigides, ne se laissait plus facilement gagner par l'émotion. Ne l'avons-nous pas vu arrêté tout-à-coup par ses larmes, en nous parlant des malheurs du Saint-Père?

L'abbé Audrain fit, il y a dix ans, le pèlerinage de Rome et il y fut frappé, bien moins par les monuments, par ce que j'appellerai Rome extérieure, que par la vue du pape et l'étude, sur les lieux mêmes, des traditions de cette puissance apostolique qui, toujours menacée, survit à tout et domine tout. Il en revint profondément impressionné.

Dirai-je maintenant que, même à Rome, la pensée de son troupeau et le désir de le revoir le quittaient peu. Il le disait, il l'écrivait. Saint-Pierre de Nantes et la chapelle Saint-Clair surtout où, chaque jour, il offrait le saint sacrifice, où il passait ensuite de longues heures en communication avec des âmes pieuses, étaient po r lui ce

coin de terre qui sourit toujours : *Ille mihi terrarum præter omnes angulus ridet.*

La chapelle Saint-Clair non plus ne perdra jamais son souvenir. Simple délégué du chapitre dans la cathédrale, l'abbé Audrain était loin d'y exercer l'autorité qu'un curé a ordinairement dans sa paroisse, et son action administrative se perdait dans l'action commune; mais si l'on ne peut lui faire honneur de tous les travaux qui y ont été exécutés, la chapelle Saint-Clair, du moins, lui appartient en propre. Sa riche boiserie, son splendide vitrail, son autel taillé dans un bloc de Carrare, tout a été conçu et ordonné par lui. Il n'était pas jusqu'à son ornementation des jours de fêtes qui ne fût en partie son œuvre. C'était lui qui faisait placer alors sur le tabernacle cette croix de nacre apportée du Saint-Sépulcre, dernier et pieux souvenir d'un ami [1]. La chapelle Saint-Clair est la première de la cathédrale qui ait été décorée dans le style du monument. Plusieurs autres l'ont été depuis; mais elle reste la plus belle, ne fût-ce que par son tableau de *Saint Clair guérissant les aveugles*, l'un des chefs-d'œuvre de Flandrin.

C'est là que se sont écoulés trente-cinq ans de la vie de cet excellent prêtre; c'est là, on peut le dire, que cette vie s'est usée dans le repos épuisant de la confession. Sa forte nature semblait lui promettre de longs jours, et elle n'a fait que rendre sa mort plus lente et plus douloureuse. Deux mois de cruelles souffrances ont d'ailleurs donné un tout nouveau relief à ses vertus. Cette volonté si ferme s'est éteinte dans la résignation et la douceur; cette physionomie habituellement si grave et si austère n'a exprimé que les émotions les plus affectueuses. Chanoine et curé tout ensemble, c'était ce dernier titre que l'abbé Audrain rappelait avec le plus de bonheur dans ses derniers jours, parce qu'il l'avait rendu père d'une nombreuse famille et qu'il aimait à reporter sa pensée sur ses enfants. Lorsqu'il dut recevoir le saint viatique, ne pouvant réunir tous ses paroissiens, il désigna lui-même ceux dont il désirait être

1 Le Vte Raoul du Couëdic, l'un de nos officiers de marine les plus distingués et les plus regrettables. Il avait lui-même rapporté cette croix de Jérusalem, en 1838.

entouré à cet instant solennel. Amis anciens, amis nouveaux, il n'oubliait personne.

Une dernière consolation lui manquait; son évêque, retenu lui-même par la maladie, n'avait pu lui donner sa bénédiction. Il la lui apporta le dernier jour. L'abbé Audrain en fut vivement touché, car si son corps était affaibli, son esprit et son cœur ne le furent jamais; et l'on peut dire, sous ce rapport, que cette *vie toute d'une pièce*, suivant le mot admirablement vrai de l'abbé Fournier, s'éteignit d'un coup. Le 15 décembre au soir, un des prêtres qui l'entouraient lui demande sa bénédiction; le mourant lève la main, commence le signe de la croix, mais son bras glacé par la mort s'arrête immobile.

On voyait autrefois, sur le mausolée du cardinal de Bérulle, un bas-relief d'Anguier représentant le cardinal célébrant sa dernière messe, cette messe interrompue parmi les hommes et finie avec les anges. La mort de M. l'abbé Audrain n'offre-t-elle pas une scène aussi touchante? M. Fournier exprimait le vœu qu'elle fût représentée sur son tombeau. Je ne sais si la chose sera possible, mais quel sujet serait plus de nature à inspirer l'art, que cet adieu suprême du bon pasteur, cette bénédiction commencée sur la terre et achevée dans le ciel!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

RÉCIT DES LANDES ET DES GRÈVES, par M. Théodore Pavie. — Paris, P. Brunet, rue Bonaparte, 31. — Un vol. in-12.

Un critique d'un goût très-fin, M. Hippolyte Rigault, disait en parlant de la pastorale dont le genre est ressuscité : — « La fraîcheur de l'imagination, l'agrément de l'esprit, le don d'intéresser par des moyens simples et d'émouvoir sans frapper fort, ce sont des mérites toujours rares et aujourd'hui plus que jamais. De telles œuvres (les idylles), discrètes et calmes, contentes d'obtenir une larme ou un sourire, reposent de ces romans dont l'art violent ou lascif secoue l'âme du lecteur ou enflamme ses sens. Je ne m'étonnerais pas que la pastorale dût sa dernière renaissance au besoin d'émotions et de paysages tranquilles qu'ont fait naître dans le public les débauches de pinceau et les ouragans de passions déchaînés depuis si longtemps dans la littérature [1]. »

Ces lignes semblent avoir été écrites tout exprès pour les *Récits des Landes et des Grèves ;* elles en donnent le ton, la valeur et la portée.

Ce petit volume comprend une *préface,* — que je conseille de ne pas sauter à pieds joints, — *le Caboteur du Cap Fréhel, la Fauvette bleue* (récit des bords de la Loire), *la Lande aux Jagueliers* (scènes du Bas-Anjou), *Valentin* (récit du Bas-Maine), et *la Fileuse* (récit du Bocage).

Pour ne pas mal étreindre, en trop embrassant, nous allons rapidement analyser cette dernière nouvelle, que nous préférons,— peut-être à cause du théâtre où elle est placée, — et nous serions bien étonné si nous n'inspirions pas à nos lecteurs le désir d'aller se

1 *Conversations littéraires et morales*, p. 382.

rafraîchir l'âme à ces récits, qui mériteraient de porter en épigraphe les vers de Brizeux :

> Immuable nature, apparais aujourd'hui !
> Que chacun dans ton sein dépose son ennui !
> Tâche de nous séduire à tes beautés suprêmes,
> Car nous sommes bien las du monde.....

— Dans les premières années de la Restauration, la Gaudinière — une métairie située aux environs de Cholet, — est occupée par une veuve, Jacqueline Taboureau, que secondent quatre fils et une servante, Marie, dont le principal emploi consiste à garder les moutons en filant, d'où le nom de Marie *la fileuse*. « C'est une pauvre orpheline élevée par pitié, et qui joint à son malheur celui d'être boiteuse, depuis une chute qu'elle avait faite dans son enfance. Cette infirmité, dont la pensée la tourmentait jusque dans la solitude des champs, avait imprimé sur sa physionomie une tristesse mélancolique. Par suite une extrême douceur était répandue sur ses traits, comme si elle eût voulu se faire pardonner cette imperfection de nature à force de soumission et d'obéissance. »

Malgré l'intérêt qu'elle inspire, la vieille Jacqueline est dure à la pauvre boiteuse, et elle ne laisse jamais échapper une occasion de la gourmander vertement, et de la relever, comme on dit, du péché de paresse. Elle l'a plus d'une fois menacée de la renvoyer. Pourquoi cet excès de sévérité ? — Louis, le fils aîné de la maison, l'attribue à ce que les gens du temps passé n'étaient pas tendres pour eux-mêmes ; il n'est donc pas étonnant qu'ils soient parfois un peu sévères à l'égard des autres. Heureusement qu'il contrebalance, lui, cette rigueur exagérée par ses bons et généreux procédés à l'égard de l'orpheline, ne manquant jamais de lui adresser une parole de consolation ou d'encouragement, quand sa mère, comme cela vient d'arriver ce soir même, a menacé Marie de la renvoyer de la Gaudinière.

Le dimanche suivant, Louis était resté seul à garder le logis, pendant que toute la *maisonnée* était à entendre la messe au bourg. Tout à coup le chien l'Abri se prend à japper : « Une vieille femme, vêtue de haillons, s'avançait lentement vers la métairie ; des mèches de cheveux blancs flottaient sur son cou noirci par le soleil, et sa main ridée s'appuyait sur un bâton de houx. » C'est la vieille Jeanne, une malheureuse folle bien connue de Louis, laquelle se croit toujours poursuivie par les *Bleus*.

Louis la met sur le chapitre de la *grande* guerre et elle lui livre un secret auquel il était bien loin de s'attendre : « Marie, la petite Marie, qui mène ses ouailles aux champs, » n'est point une paysanne, mais bien la fille de Mme de Boisfrénais. Au combat de Dol-de-Bretagne, « sa mère, lui dit-elle, venait de la laisser tomber, la pauvre enfant (chute qui l'avait rendue boiteuse), et ce n'était pas sa faute, puisqu'un coup de baïonnette l'avait étendue à terre, baignée dans son sang. La petite poussait de grands cris, qu'on n'entendait guère au milieu des coups de canon et de la fusillade. Moi, qui n'étais point blessée encore, je pris l'enfant, et j'emmenai la mère en la traînant comme je pouvais. Nous arrivâmes ainsi derrière la ville, dans un champ où les chirurgiens pansaient les blessés. Ils avaient bien de la besogne, va! Là, madame, qui se sentait mourir, me donna une petite cassette, pleine de papiers, un sac plein de pièces d'or, et me confia sa fille en me disant : « A la paix, tu la rendras à ses parents, s'il lui en reste.... » — Or, Jeanne, dont une blessure reçue plus tard avait dérangé la tête et qui croyait toujours à la guerre, n'avait jamais cherché à rendre à qui de droit son précieux dépôt.

Louis veut connaître la cachette ; la vieille Jeanne s'obstine à ne pas la lui révéler ; mais à peine s'est-elle enfuie, en entendant les derniers sons de la messe, qu'elle prend pour le tocsin, que le jeune homme s'en va au *chiron de la grand-prée*, autour duquel il a souvent vu la folle rôder avec mystère. Après maintes recherches, il parvient à découvrir sous le rocher un trou d'où il tire d'une main tremblante le sac et la cassette.... Quelle émotion l'agite! celle qu'il aimait, — car il ne peut plus se cacher ce sentiment à lui-même, — c'est bien, comme le lui apprennent les papiers, la fille d'un gentilhomme!

Le soir, au moment où sa mère grondait la pauvre Marie et s'emportait jusqu'à vouloir la frapper, Louis, qui ne peut plus se contenir, lance son secret : un coup de tonnerre n'eût pas produit un pareil effet! — « Dès demain, dit-il, nous reconduirons Mlle Marie de Boisfrénais chez sa tante, au château de la Verdière... »

« Marie habitait depuis quinze ans une vieille pièce délabrée où se trouvaient le pétrin, le rouet, le dévidoir, tous les ustensiles du ménage. Pour la première fois de sa vie, elle se sentit mal à l'aise sur son maigre grabat ; l'air lui manquait dans cette chambre étroite, pleine

de poussière, et dont les araignées recouvraient les poutres d'un triple feston de toiles jaunies. Toute la nuit, elle songea les yeux ouverts à ce château de la Verdière où l'on devait la conduire le lendemain, et le *coucou* de la pièce voisine sonnait trois heures du matin qu'elle n'avait pu dormir encore. »

Marie est, en effet, rendue au manoir de ses ancêtres, et la *fileuse* s'étudie à devenir une *demoiselle*. Grâce aux sages leçons et aux excellents conseils de Mlle de la Verdière, elle ne perd rien à cette métamorphose, au contraire : il est des fleurs des champs qui s'embellissent à la culture. — On fait rechercher la pauvre vieille Jeanne, dont on brûle de reconnaître l'admirable dévouement, et, durant les six mois qui lui restent à vivre, on l'entoure d'affection et des plus tendres soins.

Les années coulaient douces et tranquilles pour Mlle de Boisfrénais.

Cependant il était un cœur qui avait été blessé au point de n'en jamais guérir. Depuis le départ de la *Fileuse*, le malheureux Louis était tombé dans une mélancolie profonde, qui lui ôtait jusqu'au goût du travail, cette grande consolation des affligés. Aussi, sa mère étant venue à mourir, il partagea le peu qu'il possédait entre ses frères, puis, un matin, il prit son bâton et il partit.

« Le chapelet à la main, il chemina d'un pas assuré et marcha ainsi durant quatre longues heures. Arrivant enfin à la lande de Bégrolle, il découvrit les murs du couvent des trappistes de Bellefontaine. C'était l'asile vers lequel il se dirigeait.... A lui, pauvre paysan, il fallait une retraite plus absolue que celles du Bocage, une solitude sans horizon, une vie sans sourire. Il secoua ses souliers poudreux sur le seuil du cloître, et leva le marteau de la porte qui s'ouvrit pour se refermer sur lui. Il était de ceux qui aiment mieux mourir à eux-mêmes que de vivre dans une inutile souffrance. »

Un an après, Mlle Marie de Boisfrénais épousait un gentilhomme des environs de Châtillon, dont le père s'était distingué dans les guerres de la Vendée.

— Parlant des idylles qui s'épanouissent dans l'atmosphère fumeuse de nos idées positives, et qui y forment un contraste piquant, comme feraient des pots de fleurs sur les fenêtres d'une usine, M. H. Rigault ajoute : « Toute la question est de savoir si ce sont des fleurs naturelles ou bien des bouquets de papier. »

Quiconque lira les *Récits des Landes et des Grèves* n'hésitera

pas à déclarer que M. Théodore Pavie n'a rien de commun avec les fabricants de fleurs artificielles, et je ne connais que l'auteur du *Sanguenitou* et des *Aventures du bonhomme Quatorze* pour savoir peindre avec cette fidélité saisissante, avec cette poésie, les mœurs et les aspects de notre Vendée.

ÉMILE GRIMAUD.

L'IMITATION ET LA VIE DE JÉSUS-CHRIST, Fragments poétiques, suivis de la sainte messe tirée de l'*Imitation*, par M. E. du Laurens de la Barre, avec approbation de NN. SS. les Évêques de Quimper et de Vannes. — Paris, A. Bray, rue des SS. Pères; Nantes, Mazeau; Vannes, Galles. 1864.

En écrivant ce petit livre, notre collaborateur a-t-il eu l'intention de lutter avec le génie qui a enfanté *Polyeucte?* Mon Dieu, non. « Ces essais poétiques et religieux, nous dit-il modestement, n'ont pour les recommander peut-être que leur brièveté qui les rend plus propres à la prière. Ils déclinent toute prétention à une valeur purement littéraire, et surtout la moindre idée de comparaison avec l'œuvre incomparable de Corneille. »

Si l'espace le permettait, j'aimerais à citer les pages de sa préface où l'auteur raconte les circonstances qui l'ont engagé à entreprendre ce travail, inspiré par les notes que laissa un de ses vénérés parents, l'abbé Alexandre-Marie du Laurens de la Barre, prêtre du diocèse de Quimper, premier aumônier de Marie Leczinska, recteur de l'Université, grand-maître du collége de Navarre, poète et littérateur. Rentré en Bretagne à la mort de la reine, il fut nommé aumônier de Quimper (1768). C'est là que le trouva la Révolution, qui l'envoya, malgré ses quatre-vingt-trois ans, périr dans un cachot de l'Ile-de-Rhé, dans le même temps à peu près ou Florentin et Fidèle du Laurens, ses neveux, pris à Quiberon avec tous les émigrés, étaient fusillés à Vannes, à côté de Sombreuil.

Pour en revenir à la « pieuse publication » qui nous occupe, nous pensons, avec Mgr de Quimper, « qu'elle contribuera à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes. Jamais, dit à l'auteur le vénérable Prélat, il n'a été plus nécessaire de faire connaître notre divin Sauveur et de répéter ses enseignements ; c'est ce que vous faites avec autant de foi que d'onction. » Nous en offrons la preuve en terminant :

De l'ardeur de quelques âmes pour le corps du Christ.

Oh ! qu'elle est admirable
Votre bonté, Seigneur,
Pour le cœur !
On trouve à votre table
Du ciel tous les présents
Ravissants.

Que n'ai-je en ma pensée,
En venant près de vous,
Vous si doux,
Cette ardeur empressée
Qu'éprouvent vos élus,
Bon Jésus !

Oui, leur faim est immense,
Et votre divin corps,
(O transports !)
Par sa douce présence,
Peut seul remplir leur cœur
De bonheur !

Ces ardeurs nous appellent,
Ces désirs infinis
Et bénis
Nous prouvent, nous révèlent,
Dans ce saint sacrement,
Dieu vivant.

Ils voient Jésus paraître
Dans ce pain précieux,
Pain des cieux,
Ceux qui du Christ, leur maître,
Savent suivre ici-bas
Tous les pas.

ÉMILE GRIMAUD.

LES DOMINICAINS A LUÇON.

MON CHER DIRECTEUR,

On a réfuté le livre de M. Renan par des livres et par des actes, et les livres, vous le savez, sont souvent moins éloquents que les actes. C'est à une de ces réfutations irrésistibles, *brutales comme un fait*, que je viens d'assister, et je voudrais essayer d'en donner une idée à vos lecteurs.

Dans une petite ville de la Vendée, un jeune curé, trouvant que sa paroisse ne portait pas extérieurement un signe assez marqué de la foi qui brûlait au fond de son cœur, voulut y élever un calvaire, une croix de mission. Il quête, l'argent lui arrive, il peut exécuter les plans magnifiques d'un de ses habiles confrères, et Luçon aura un monument. Une croix en pierre sculptée, assise sur une base monumentale et richement décorée, élève haut dans les airs l'image de l'Homme-Dieu; elle dira au loin la foi qui l'a fait surgir du sol; elle sera une prière continuelle, adressée au Dieu vivant et miséricordieux, et fera descendre sur la ville les bénédictions célestes.

Mais un pasteur ne s'arrête pas aux œuvres extérieures; c'était l'occasion de réveiller les croyances endormies au fond des cœurs; Mgr l'évêque, dont le zèle ardent ne pouvait faire défaut, résolut de donner une mission, de relever dans les âmes la croix du Sauveur, abattue peut-être et outragée. Trois moines sont venus de Paris, de Dijon, revêtus du manteau de saint Dominique, prêcher avec ardeur, avec abondance la parole de Dieu, et souvent, comme s'exprimait Mgr Colet en les remerciant, ils ont fait briller à nos yeux des éclairs, qui rappelaient l'éloquence du P. Lacordaire, leur maître regretté. Pour nous, nous avons admiré cette sûreté de doctrine, qui n'exclut pas les charmes de la parole, et qui traite les sujets les plus abstraits avec une clarté saisissante, souvent avec la véhémence du zèle apostolique, et en se servant d'un langage ardent et coloré. Nous retrouvions les signes certains de cette éducation forte et puissante que saint Thomas inspire aux enfants de saint Dominique, et les traces de l'éloquent restaurateur de l'ordre en France.

Pendant un mois, les pères Sicard, Trouche et Muller ont enseigné les habitants de Luçon, chaque soir pressés au pied de leur chaire; et cette affluence était attirée, retenue, par une foi solide en la divinité du Christ; car ces trois pauvres religieux ont constamment prêché le Jésus de l'Évangile, c'est-à-dire, le Dieu fait homme, pauvre, faible et souffrant, le Dieu du calvaire; ils ont enseigné, par leur parole et par leur exemple, le Dieu du renoncement et du sacrifice; ils ont établi que sur le calvaire était appendu Celui qui est la Vérité, la Voie, la Vie; et cette doctrine, étrange, folle, si l'on se place au point de vue purement humain, a triomphé de tous les obstacles, parce que Jésus est Dieu; et, à Luçon comme partout, elle a prouvé qu'elle était la *Vérité*, qu'elle reposait au fond des

consciences, chez ceux-là même qui en semblent éloignés. Aussi avons-nous vu tous, hommes et femmes, se rendre fidèlement, chaque soir, à l'appel qui leur était fait ; et, ce qui est mieux, j'allais dire, tous montrer par leur conduite les fruits de salut que la parole de Dieu, distribuée avec tant d'amour et de zèle, avait fait germer en leurs âmes. C'était en effet un spectacle émouvant, que ces communions générales, faites, un jour pour les femmes, un autre jour pour les hommes, et où, chaque fois, une foule nombreuse se pressait au pied de la Table sainte. Et Mgr Colet, après avoir distribué le corps du Dieu vivant à près de sept cents hommes, a pu s'écrier avec émotion que les habitants de Luçon lui avaient procuré une des grandes joies de sa vie, la plus grande de son épiscopat.

Deux jours après Noël, s'achevait cette mission, qui aura laissé bien des traces dans notre ville ; toute la cité s'ébranlait ; malgré la saison, bien que le ciel fût assombri, que la pluie tombât, les rues que devaient parcourir le clergé, le séminaire, les écoles, les fidèles rangés en une longue procession, se tapissèrent de verdure, et tous les habitants, beaucoup une palme à la main, accompagnèrent Mgr l'évêque au lieu du calvaire, dont il devait bénir la croix en grande pompe. Là, au milieu d'une foule immense que n'avait pas chassée l'inclémence du ciel, apparut tout à coup un homme revêtu d'une robe blanche, portant sur ses épaules un manteau noir, la tête rasée, et qui d'une voix vibrante, fit retentir cette parole : *Tunc signum apparebit.* On pouvait se croire transporté au milieu de ces foules ardentes, qu'agitait autrefois la voix de Pierre l'Ermite ou de saint Bernard, et qui se précipitaient, la croix sur la poitrine, à la défense des Saints-Lieux. Après tout, n'était-ce pas une croisade contre nos passions, contre l'erreur, que nous prêchait ce moine, lorsqu'il nous criait de prendre la croix, c'est-à-dire d'affirmer Dieu fait homme, de proclamer haut et ferme la divinité de ce crucifié, qui est véritablement la Vérité, la Justice, la Vertu de Dieu, la rédemption de l'homme ? Qui donc, autre que Dieu, pouvait faire de ce signe d'opprobre, la croix, un signe de gloire ? Qui pouvait, sinon Dieu, de cette doctrine de la folie de la croix, faire une religion qui est la meilleure aux yeux de ceux qui la combattent ? Qui pouvait prendre une croix pour drapeau, et pour drapeau invincible ? Qui pouvait dire qu'au dernier jour, il paraîtrait appuyé sur ce signe, *tunc signum apparebit ?* — Dieu et Dieu seul. Et voilà pourquoi des manifestations religieuses telles que celles

dont je fais le récit, sont pour moi une réfutation complète des blasphèmes que l'impiété prodigue aujourd'hui contre la divinité de Jésus. L'objection qui naît du triomphe de la religion catholique, malgré sa doctrine et les moyens employés pour la propager, presse tellement les adversaires nouveaux qui se sont montrés revêtus des vieilles armures depuis longtemps brisées, qu'ils ont nié l'existence de Jésus, ou, tout au moins, ont refusé d'admettre sa vie pauvre, humiliée, mortifiée. Oui, là est le grand argument des chrétiens, qui défie tous les siècles, l'incrédulité, la critique, l'exégèse : Jésus n'a pu fonder sa religion que parce qu'il était Dieu.

Je le répète donc, Luçon a réfuté M. Renan, et la Vendée a de nouveau proclamé qu'elle croyait en masse, aujourd'hui comme autrefois, que le Fils de Dieu s'était fait homme; que le Dieu du calvaire était le vrai Dieu du ciel et de l'autel; elle veut que le signe de la croix s'élève partout où se groupent quelques habitations. Partout en France de semblables protestations se manifestent, et nous pouvons dire, en empruntant à un impie une parole qui lui est échappée : « Qui est plus vivant, à l'heure qu'il est, que Jésus? » A la vue d'un spectacle aussi beau que celui auquel il nous a été permis d'assister à Luçon nous nous déclarons consolés des vilenies, des infamies que certaines gens font et débitent contre le Dieu pour lequel mouraient nos pères, pour lequel nous combattons dans la mesure de nos forces, en qui nous espérons. Oui, notre foi, s'il était possible, serait affermie; notre cœur échauffé, ému, comprend mieux toutes les divines beautés, les harmonies célestes de cette religion que les païens de Rome et d'Athènes traitaient d'insensée, que les païens modernes taxent de folie. Folie si vous voulez, mais cette folie a vaincu le monde. Saint Paul l'annonçait déjà aux Corinthiens; Bossuet le constatait en ces mots : « L'extravagance du » christianisme a été plus forte que la sublime philosophie. » Et chaque jour vient ajouter, malgré les efforts impuissants de l'orgueil et des passions humaines, une victoire de plus à celles qu'a déjà remportées le Dieu du Calvaire. Ne séparons donc pas Jésus de sa croix; voyons ici la preuve inébranlable de sa divinité, et répétons, avec la foi du charbonnier, ces paroles d'un vieux cantique, que Mgr Colet a prononcées en terminant la cérémonie que je vous décris : *Vive Jésus! Vive sa croix!*

ALFRED BIRÉ.

Luçon, le 27 décembre 1863.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. M. Dufaure à Nantes. — II. Quel temps ! Quelles mœurs !

I.

Nous ne sommes plus au temps où le roi Louis XVIII disait que s'il avait eu plusieurs fils, il aurait voulu que l'un d'eux fût avocat à Bordeaux; flatterie délicate à l'adresse de MM. Lainé, Ravez et Martignac, tous les trois sortis du barreau de cette grande ville. Alors, les avocats n'avaient point encore essuyé le feu des épigrammes de M de Cormenin, frondeur acharné de cette race bavarde, amoureuse de dossiers et infidèle aux drapeaux comme aux clients. On ne connaissait pas non plus le dégoût des discussions stériles, et ce n'était pas la mode d'accuser les avocats de tous les malheurs, comme l'âne de la fable, pour avoir péché de la largeur de la langue. Tout cela ne fait pas que les avocats, retirés dans leurs salles d'audience, soient délaissés ou dédaignés : il semble, au contraire, que le public se plaise à les dédommager, sur ce modeste terrain, de la faveur qu'il leur prodiguait jadis sur un plus vaste théâtre. On est également frappé de voir combien la corporation tient compte de la noblesse du caractère, sans distinction des opinions, dans les hommages qu'elle se plaît à rendre à ceux de ses membres qui l'illustrent par leurs talents. Le souvenir de la cinquantaine de M. Berryer est présent à toutes les mémoires; on se rappelle aussi que celui qui, dans cette occasion, fut jugé digne de célébrer la gloire du héros de la fête, était un des ses plus ardents adversaires, M. Jules Favre, fidèle aussi lui aux convictions de sa jeunesse. — Le mois dernier, la ville de Nantes s'entretenait d'un magnifique banquet que le barreau de cette cité avait offert à M. Dufaure, bâtonnier des avocats de Paris, sorti du barreau de Bordeaux comme les illustres amis de Louis XVIII, et non moins qu'eux remarquable par la grandeur du caractère. Les journaux de Nantes ont donné le récit détaillé de cette fête dans laquelle le bâtonnier, M. Lecadre, organe de ses confrères réunis au

nombre de soixante, porta la santé « de l'homme intègre qui, dans sa » longue carrière, ne transigea jamais avec ses convictions.... et dont on a » pu dire que sa vie ne s'était jamais démentie un seul instant. » A ce toast, accueilli par des applaudissements prolongés, M. Dufaure répondit en des termes que nous regrettons de ne pouvoir reproduire; amené à parler de l'honneur, il montra, avec à-propos, que plusieurs Nantais en avaient, en ces derniers temps, présenté le véritable type. — A quinze jours de là, le hasard nous ayant conduit au Palais-de-Justice, nous avons vu M. Dufaure, à la suite d'une plaidoirie, traverser la salle des Pas-Perdus au milieu de vivats et d'applaudissements si bruyants, que nous n'avons point été étonné d'apprendre, en lisant l'*Indépendance belge*, la semaine suivante, qu'ils avaient trouvé de l'écho jusqu'en Belgique.

Pour ne pas sortir de l'art oratoire, nous allons, si vous le voulez bien, revenir au discours de M. le président de l'Académie de Nantes, dont nous vous avons touché un mot en prenant congé de vous, *l'année dernière*. Les manifestations de la vie intellectuelle en province sont trop rares pour les laisser passer inaperçues; tel est notre avis et tel a été celui de l'excellent collaborateur auquel nous avons tout profit à céder aujourd'hui notre place.

LOUIS DE KERJEAN.

II.

QUEL TEMPS! QUELLES MŒURS!

Je n'ai point eu l'honneur d'assister à la dernière séance solennelle de la Société académique; mais j'ai lu le discours de son président, M. le docteur Blanchet, et ce discours, agréable de forme, me semble mériter d'ailleurs quelques observations. Personne n'a oublié avec quelle verve M. Anthime Ménard, le prédécesseur immédiat de M. Blanchet, traitait en novembre 1862 le sujet toujours opportun de *la Conscience dans les œuvres littéraires;* et nous voyons encore son émotion gagner, dominer tout l'auditoire. Sans dénigrer, sans même abaisser son siècle, rendant pleine et haute justice à cette phalange, nombreuse encore, de *travailleurs de tout sexe et de tout âge, semeurs de bonnes semences, cultivateurs de nos âmes,* M. Ménard avait dû signaler, pour qu'il n'y eût pas de lacune dans son tableau, les semeurs d'ivraie, nombreux aussi, plus nombreux chaque

jour : — « J'ai parcouru des centaines d'auteurs, prosateurs et poètes, » disait-il, dont voici la modeste autobiographie : De dix-huit à vingt » ans, ils étaient Titans de la pensée ; ils escaladaient l'Olympe et, cette » fois, Jupiter n'étant pas le plus fort, ils le mettaient à la porte. De » vingt-cinq ans à trente, ils étaient Jupiter à leur tour, et l'Olympe en » voyait de belles. A trente ans, ne voulant ni vieillir ni cesser d'être » dieux, ils s'immobilisaient dans le *Fatum.* »

La peinture était vive et vraie. Je ne sais si elle a satisfait tout le monde; mais le ton de M. Blanchet me porte à croire qu'il n'est pas de ceux qui ont applaudi.

« Une voix s'élève de tous côtés pour gémir sur *les malheurs des temps*, » s'écrie-t-il; ne l'avez-vous pas tous entendue, cette voix lamentable? » Elle est l'écho d'une pensée dont la forme varie, mais dont le fond est » toujours le même : *Quel temps! quel temps que le nôtre! Dans quel* » *temps vivons-nous! Quelles misères que celles de notre époque!* »

Et M. Blanchet s'empresse *de faire évanouir ce fantôme de nos imaginations troublées*; il cherche hardiment ce qu'il y a *sous cette fantasmagorie, et ose regarder le monstre en face.* Que voit-il? Beaucoup de choses, beaucoup trop même pour que je puisse les embrasser d'un coup d'œil. Mettons donc de côté les Égyptiens et les Chinois. Eussent-ils été jamais des *phares de l'humanité*, ils n'éclairent plus assurément personne, et M. Blanchet n'a pas plus que nous la pensée de comparer leur civilisation à la nôtre. Mettons également de côté la grenouille de Galvani et la marmite de Papin. Tout le monde admire les progrès de la science et il n'est personne qui n'applaudisse à ces progrès, de quelque manière qu'ils se produisent. Si M. Blanchet se bornait donc à dire que notre siècle a été plus largement doté que nul autre de ce qui peut accroître les agréments de la vie, je ne lui ferais point d'opposition. Mais le bonheur de l'homme est bien moins hors de lui qu'en lui; il ne s'agit pas seulement de savoir si nous pourrions être heureux, mais si nous le sommes; si nous savons plus, mais encore si nous valons mieux. Ceux qui crient : *Quel temps! quelles mœurs!* ont-ils, je le demande, la pensée de nier les chemins de fer, le télégraphe électrique, une hygiène meilleure, et la sécurité que donnent vingt mille hommes de gendarmerie [1]? Non, certes; mais ils veulent dire :

Quel temps que celui où l'anarchie et l'ambition ont tellement pénétré

1 Il n'y avait que deux lieutenances de maréchaussée dans le comté nantais, Nantes et La Roche-Bernard; et six brigades, Paimbœuf, Ancenis, Machecoul, Châteaubriant, Nozay et Savenay. La police ne pouvait être faite aussi bien qu'aujourd'hui; mais je suppose que nous revinssions demain à cet effectif très-modeste, croit-on que l'ordre et l'autorité fussent aussi respectés qu'ils l'étaient alors?

les intelligences, qu'on ne sort d'une révolution que pour courir après une autre ! où le régicide, ce grand crime social, inconnu du XIIe, du XIIIe, du XIVe siècle, ces temps de barbarie, est devenu tellement commun de nos jours que, dans notre seule France, on ne sait plus le nombre des coupables! Quel temps que celui où le plus lâche et le plus honteux des crimes, celui qui s'attaque à la femme et à l'honneur, est précisément celui qui progresse le plus, qui progresse de manière à effrayer et à consterner la justice [1] ! Quel temps que celui où les héros de la scène sont : Hernani, Triboulet, Antony, Buridan, Giboyer, Montjoye; les héros de roman : Jacques, Lélia, le père Goriot, Vautrin, Madame Bovary, Salammbô, Valjean, toutes les turpitudes et toutes les audaces, et leur plus haute expression, le diable, qui est à la fois héros de théâtre, héros de roman, et non toujours le moins agréable ! Quel temps que celui où l'on voit des femmes d'un rare talent renier de sang-froid, la plume à la main, toute loi et tout devoir, et des hommes, qui se croient du talent, viser à la gloire et trouver la fortune en reniant Dieu ! — Voilà ce qu'ils veulent dire et je ne sache pas que M. Blanchet leur ait répondu.

Qu'on ne se méprenne point d'ailleurs sur ma pensée : si je trouve beaucoup à reprendre dans mon siècle, je ne prétends nullement qu'il n'y eût rien à reprendre dans ceux qui le précédèrent. Le XVIIIe siècle, malgré ses grands talents, me semble, entre tous, particulièrement marqué par l'audace chez les uns et l'abaissement chez les autres. Quelques rhéteurs l'appellent le *siècle des lumières*, et il est remarquable que l'instruction y fut beaucoup plus négligée que dans les siècles précédents [2]. Les *philosophes* se piquaient, au reste, médiocrement de libéralisme à cet égard. Nous nous rappelons le mot de Voltaire à La Chalotais : « *Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs*.... envoyez-moi des frères ignorantins pour conduire mes charrues ou pour les atteler. »

En définitive, il y a progrès sur le XVIIIe siècle. Si l'on veut, d'ailleurs, apprécier au juste notre civilisation, il est nécessaire de s'entendre, avant tout, sur la valeur du mot. M. Blanchet ne s'explique pas à cet égard. Comment cependant discuter si l'on ne sait pas sur quoi l'on discute ? J'en-

1 « Le nombre des accusations et des accusés de crimes contre les mœurs a continué de suivre la progression ascendante déjà signalée dans le rapport de 1850. Les accusations de cette nature forment, de 1856 à 1860, plus de la moitié du nombre total des accusations de crimes contre les personnes, tandis que, de 1826 à 1830, il ne formait que le cinquième environ. » *Compte rendu de la justice criminelle. Rapport à l'Empereur*, 1861.

2 J'ai vingt fois cité ce mot d'un ambassadeur vénitien à son gouvernement au XVIe siècle : « Il n'est personne à Paris, pour pauvre qu'il soit, qui ne sache lire et écrire ou ne soit sur les bancs pour l'apprendre. » *V. Documents sur l'histoire de France. Correspondance des ambassadeurs vénitiens.*

tends, pour moi, par civilisation, la possession, aussi complète que possible en ce monde, du vrai, du bien et du beau. Croyances, vertus, talents, tels sont donc les éléments dont elle se compose; quant à son but, c'est l'honneur et le bonheur ici-bas et plus haut.

Ceci bien compris, reproduisons quelques-unes des propositions de M. Blanchet.

— « Je pourrais dérouler devant vous le sombre tableau des invasions, des révolutions, des guerres formidables.... guerres générales, guerres civiles, famines, peste noire, etc., etc. »

Commençons par les invasions. Si M. Blanchet veut parler de celles qui hâtèrent la chute de l'empire romain ou la suivirent jusqu'au Xe siècle, je suis de son avis; nous ne voyons plus rien de tel. Mais s'il fait allusion au moyen-âge, comme on peut le supposer par les mots de *fief-à-fief* qui viennent après, je lui dirai que notre siècle a trop souffert des invasions, tant des nôtres que de celles dont nous avons été les victimes, pour qu'il ait le droit d'être sévère, sous ce rapport, envers le passé. Même réponse pour les révolutions. 1848, 1830, 1793 surtout, nous dispensent pleinement de recherches lointaines. Quant aux guerres, notre état actuel est certainement meilleur, et cependant si nous ne jouons plus, tous les ans, de la lance et de la hache d'armes avec nos voisins de la Maine ou de la Vilaine, il nous arrive parfois, tous les cinq ou six ans, de jouer du canon rayé avec nos voisins de la Mer-Noire, du Tibre, du Mincio, ou même avec ceux de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Or, ici une question se présente : combien faut-il de coups de lance pour valoir un coup de canon, même non rayé? Il n'a fallu, en 1848, que deux ou trois jours de guerre civile à Paris, car nous avons encore accidentellement des guerres civiles, pour coucher à terre six mille hommes; il n'a fallu que deux ans de guerre, — encore une guerre civile! — pour diminuer d'un million d'hommes la population des États-Unis. Croit-on qu'au moyen-âge les choses allaient si vite [1] ?

Quant à la famine et à la peste, rien de plus vrai que l'affirmation de M. Blanchet. La science économique et la science médicale ont fait, comme toutes les sciences, d'immenses progrès. Nous en profitons et nous les reconnaissons; mais, en même temps, n'exagérons pas. Si nous n'avons pas la famine, elle est à nos portes, en Irlande, preuve irréfragable de la haute civilisation de l'Angleterre. Si nous n'avons plus la peste, et je suis bien aise de dire, à cette occasion, que Nantes, fréquemment éprouvée par les contagions, particulièrement dans l'espace compris entre 1487 et 1636,

1 Tout bien compté, je m'aperçois que, sur les 63 années écoulées du XIXe siècle, nous n'en avons eu que dix ou douze de pleine paix. Ceci soit dit sans aucune pensée de critique; je me borne à constater un fait.

n'a jamais eu du moins cette terrible *peste noire qui détruisit les deux tiers des habitants de l'Europe;* si nous n'avons plus la peste, la petite-vérole, la lèpre, n'avons-nous point quelques autres maladies moins anciennes? Je ne parle point du choléra, bien qu'il ait son importance; je ne veux point parler d'une certaine lèpre plus honteuse, plus cachée que la première, qui lui succéda presque immédiatement et qui reste attachée comme un chancre à nos sociétés modernes; je ne veux pas davantage faire allusion à ces maladies nerveuses qui désespèrent l'art; mais notre siècle semble particulièrement marqué par deux affections terribles, la folie et le suicide.

Le suicide! délire affreux qui semblait perdu dans l'abîme du paganisme et qui revient, qui s'affiche parmi nous tout aussi hardiment qu'au temps de Néron, sans avoir les mêmes excuses. — Vous étiez invité hier chez un homme aimable, riche, religieux même à ses heures; vous avez été exact au rendez-vous; mais lui, l'a-t-il été? non. Tous les convives étaient là, et l'on cherchait le maître! On enfonce une porte, on entre; on rencontre un cadavre! Que s'est-il donc passé depuis ce matin pour amener cet épouvantable événement? Il y a eu baisse à la Bourse, tout est perdu, et, pour *sauver son honneur,* on n'a rien trouvé de mieux qu'un mètre de corde! — Vous avez eu un professeur, grave et distingué, qui est devenu, depuis lors, un magistrat éminent; il a épousé une femme agréable; vous demandez de ses nouvelles : — Comment! vous répond-on, vous ne savez pas! on l'a trouvé, un matin, son rasoir dans la gorge! Il était las de la vie! — Vous avez subi un examen pour une grande école. Votre examinateur savait tout ce qu'on peut savoir en fait de chiffres. Ce devait être un homme calculateur, réfléchi; il était jeune, il avait de l'avenir; pourquoi n'examine-t-il plus? Il s'est jeté, un jour de dimanche, après la messe de midi, du haut des tours d'une cathédrale! — Voilà quelques-uns des faits qu'on raconte, non pas tous les jours, sans doute, mais trop souvent, et qui témoignent singulièrement du repos d'esprit de la société où ils se passent. N'a-t-on pas vu un marié de bon ton faire la politesse à sa femme de se brûler la cervelle le jour de ses noces?..... M. Blanchet ne sait peut-être pas combien de suicides ont été constatés dans notre belle France, du 1er janvier 1836 au 1er janvier 1861? 85,564! Je dis *constatés*, car on ne peut savoir le chiffre de ceux qui ont été cachés par les familles.

Et la folie! Elle est de tous les lieux et de tous les temps, je le sais; mais, si nous en croyons la statistique, elle est plus fréquente aujourd'hui que jamais. Un de mes amis approchant, l'an dernier, d'une de ces villes californiennes qui surgissent inopinément avec leurs magasins de modes, leurs cafés, leurs maisons de jeu et leur éclairage au gaz, du milieu des solitudes des *placers*, n'apercevait encore qu'un immense bâti-

ment qui dominait et effaçait la ville. — C'est sans doute le siége de toutes les administrations réunies? dit-il à son guide. — Pardon, monsieur, c'est la demeure des fous; la maison n'est pas trop grande. — Eh bien! prenons-y garde; pour trouver la Californie, il n'est pas nécessaire de passer l'Atlantique. Elle est partout où il y a de l'or, à la Bourse non moins qu'aux mines, et partout elle produit les mêmes effets.

Tant pis pour les niais; la Bourse est un champ-clos
Où c'est, au lieu de sang, de l'or qui coule à flots;
Par-dessus les blessés on se pousse, on se presse,
Et la victoire, en somme, appartient à l'adresse.
Un conquérant qui veut subjuguer l'univers,
Va-t-il compter les morts dont les champs sont couverts? [1]

Sans doute, le suicide et la folie sont loin de priver la société d'autant de personnes que la peste; et cependant ils sont, à un certain point de vue, plus graves, parce qu'ils indiquent une gangrène morale que la peste n'indiquait pas.

— « Les limites de la barbarie ont été refoulées si loin, si loin, pour-
» suit M. Blanchet, qu'on ne saurait presque plus en distinguer les traces.
» Où sont les Vandales dont nous ayons les invasions à craindre? où sont
» les Omar, capables de brûler les trésors de nos bibliothèques? »

Où ils sont! Mais y a-t-il donc si longtemps que nos vieilles archives, ces archives si riches, dont les débris donnent lieu à cette belle publication de *Documents sur l'histoire de France* que le gouvernement poursuit avec tant de zèle, y a-t-il si longtemps qu'elles ont été brûlées, par charretées, au chant de la *Carmagnole*? M. Blanchet n'a-t-il pas entendu vingt fois son vénérable collègue, M. Bizeul, raconter, en levant les mains au ciel, la destruction des archives de Blain, si admirablement classées par son père? Est-ce que ce n'étaient pas là des scènes dignes d'Omar? Et ces scènes se sont répétées à peu près partout. Qu'est devenue cette belle collection d'enquêtes paroissiales pour l'établissement des fouages, recensements périodiques, et feu par feu, de notre ancienne population bretonne, que possédait la Chambre des Comptes? Que sont devenus beaucoup de titres de l'évêché de Nantes, et des plus importants? [2] Et les statues d'apôtres qui ornaient le péristyle

1 Ponsard, *la Bourse*, acte Ier, scène V. — Nantes est assurément une des villes où l'ambition du lucre est le moins surexcitée, et cependant le nombre des aliénés de notre hospice croit dans une proportion effrayante. Il n'était que de 140 en 1828. Lorsqu'on construisit Saint-Jacques, on crut aller loin en réservant 478 places; or, l'année dernière, les aliénés dépassaient 600, et le ministre exigeait une augmentation du local.

2 Indépendamment des grandes destructions opérées par la violence, il s'en fit une

de Saint-Pierre, et notre belle collégiale, et le vitrail de Saint-Nicolas, le plus beau de la Bretagne, et la *Transfiguration* d'Errard, notre grand peintre, qu'est-ce que tout cela est devenu? Que serait devenu même notre magnifique chef-d'œuvre de Michel Columb, le tombeau de François II, ce chef-d'œuvre que le Louvre nous envie, si un homme de cœur, Mathurin Crucy, ne l'eût, au péril de sa vie peut-être, sauvé pour nous?

Je le demande, qu'ont donc fait de plus les Vandales? Et vous n'apercevez pas leurs traces! Je sais que nous n'avons point à craindre les Vandales qui viennent de loin; mais ceux qui viennent de près, ceux qui ne sont d'aucun pays mais qui sont partout, les niveleurs, les démolisseurs, ces hommes qui, fidèles imitateurs d'Omar, jetaient à la rivière, en 1831, la magnifique bibliothèque de l'archevêché de Paris! Si vous ne les voyez pas, permettez-moi de vous le dire, vous êtes bien aveugle.

— « A cette époque si rapprochée (le XVIIIe siècle), tout homme *bien né*, » oubliant le grand, le sublime exemple donné dans le fond de la Gali- » lée, regardait l'oisiveté comme un de ses priviléges, comme une marque » distinctive de son rang.... »

Pour toute réponse, je prierai M. Blanchet d'ouvrir un *État de la France* de l'ancien régime, et il y verra les hommes dont il parle répandus sans nombre dans l'armée, dans l'administration, dans la magistrature. Notre province possédait deux cours souveraines, le Parlement et la Chambre des Comptes; qu'il parcoure les listes de leurs membres et il y verra les plus illustres noms de la Bretagne à côté des plus modestes. Veut-il remonter au moyen âge? M. de la Borderie, M. Delisle, M. Bizeul lui prouveront qu'en Bretagne, pendant plusieurs siècles, les charges qui exigeaient une certaine culture de l'esprit, celles même d'alloués et de passes, étaient *presque toutes*, au moins dans les cours ducales, occupées par des nobles. Nous voilà loin, il faut en convenir, de la prétendue formule : *A déclaré ne savoir signer, vu sa qualité de gentilhomme.* Du Guesclin lui-même qui, dit son historien, *rien ne savoit de lettres*, écrivait très-bien quand il le voulait, et chacun peut voir dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* et dans le *Nouveau traité de Diplomatique* (III, planche IX) des *fac-simile* de sa signature. Les anciennes archives de notre Chambre des Comptes contiennent des *centaines de signatures manuelles* de gentilshommes du XIVe et du XVe siècle, la plupart, nous dit M. de la Borderie, *très-bien formées*. Si elles n'en ont pas d'une époque

légale en vertu de l'art. 19 du décret du 7 messidor de l'an II. Ce décret instituait une commission de *préposés au triage* chargée de détruire tous les titres *purement féodaux*. « Dans les départements où ces préposés ont fonctionné, lisons-nous dans un rapport officiel de M. de la Borderie, *ils ont causé d'affreux ravages*. »

plus ancienne, c'est que l'habitude de signer n'existait encore pour personne. Saint Louis écrivait de longues instructions *de sa main* et ne signait pas ses lettres [1].

Nous nous renfermons ici dans le passé, parce que M. Blanchet ne parle que du passé et qu'il est le premier à reconnaître que notre époque se distingue par une émulation générale dans le travail. Mais qu'on ne s'y trompe pas; le fait était autrefois plus marqué encore, parce qu'il n'y avait pas alors de révolutions pour briser des milliers de carrières. J'ajouterai que le domaine même des hautes sciences, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus ardu dans l'étude, n'était pas plus déserté alors qu'aujourd'hui par les oisifs dont on parle. Descartes, Vauban, Riquet, Pierre de Fermat, Gribeauval, Folard, de Cessart, de Voglie, Dolomieu, etc., etc., en seraient la preuve.

Ecoutons encore M. Blanchet :

— « Chateaubriand, dit-il, La Mennais, de Maistre, Thiers, Guizot, » Royer-Collard, et, pour ne pas être exclusivement Français, je m'em- » presserais d'ajouter, Goëthe, Kant, Macaulay et *tant d'autres*, ne » peuvent-ils pas être opposés *avec avantage* aux noms vénérés de » Descartes, Bacon, *Bossuet*, *Leibnitz*, *Pascal?* »

Avec avantage ! A cela je n'ai rien à dire. M. Blanchet tient, au reste, tellement à sa proposition, qu'il y revient quelques lignes après et presque dans les mêmes termes, en parlant de nos prédicateurs. L'intention est assurément très-bienveillante; mais, pour mon compte, je me bornerais, par exemple, à dire ceci : — Si nous n'avons plus Bourdaloue, Massillon, Fléchier, nous avons du moins de ces voix que, pendant trente ans, on ne se lasse pas d'entendre; dont l'accent est toujours aussi persuasif, aussi fécond en œuvres et en grandes œuvres, et qui toujours dans la même paroisse, dans la même chaire, sont toujours aussi recherchées et aussi écoutées. — Voilà ce que je dirais; c'est ce que tout le monde voit et ce qui dit plus, à mon avis, que la comparaison la plus ambitieuse.

Suivant M. Blanchet, le jour est prochain où l'esprit humain, *de plus en plus vigoureux et viril*, pourra *sans relâche et sans fatigue manifester son activité féconde.*

Je le veux bien; mais alors dites-moi comment il se fait que le XIXe siècle, après avoir commencé par Chateaubriand, Bonald, de Maistre, Cuvier, Guizot, Thiers, Hugo, *l'enfant sublime* des *Odes et Ballades*, Lamartine, le poète des *Méditations*, puis Boiëldieu, Gros, Gérard, Ingres, Horace Vernet, Delaroche, Scheffer, en soit venu à traiter presque comme des grands hommes M. Augier, M. About, M. Gérôme, M. Cour-

[1] Voir la Borderie, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*, pp. 58, 59, et Léopold Delisle, *De l'Instruction littéraire de la Noblesse française au moyen âge.*

bet, M. Ambroise Thomas, M. Sardou, M. de Banville, M. Flaubert et M. Renan !

Arrivons enfin à notre dernière *supériorité*, celle de *l'état des femmes dans nos sociétés modernes :* — « Ayons le courage d'affirmer notre foi, » s'écrie M. Blanchet, la femme a reçu comme nous du Créateur sa part » d'intelligence; comme nous, elle a droit à la jouissance de ce divin » héritage. »

Très-bien, mais il me semble qu'elle en jouit depuis très-longtemps; il me semble même qu'au moyen âge elle était beaucoup plus respectée qu'aujourd'hui. J'entends encore la voix émue de M. Anthime Ménard, s'écriant l'année dernière : « Il est près de nous, sur la terre, un être » dont on ne sait comment prononcer le nom, lorsque cet être est digne » de le porter. Nos larmes tombent dans nos syllabes, et nos bras qui » s'ouvrent, nos genoux qui fléchissent achèvent seuls le doux nom » commencé. » Puis, après un portrait tracé avec toute la verve du cœur : — « Voilà nos sœurs, voilà nos épouses, voilà nos mères! voilà » la femme! voilà ce que Dieu l'a faite! Et vous, qu'en faites-vous, » écrivains au pastel, écrivains au clair obscur, réalistes et rêveurs, » stylistes de tout nom, qu'en faites-vous? Ah! répondez-moi tout bas, » car cette assemblée pourrait vous entendre, ou plutôt, ou plutôt, de » par toutes les prudences, ne me répondez pas! »

Cette apostrophe n'était-elle pas juste? Faut-il citer les œuvres?

En quoi donc, je vous le demande, l'état des femmes qu'on calomnie, qu'on insulte avec impudence, est-il donc supérieur aujourd'hui? *La femme, à tous les degrés de l'échelle sociale,* nous répond M. Blanchet, *élève maintenant et cultive son esprit,* et c'est même ce qui fait que *la civilisation marche.* Vraiment! et Mme de Maintenon, qui correspondait avec Fénelon et Bossuet; Mme de Sévigné, qui lisait saint Augustin et faisait ses délices de Pascal et de Nicole, est-ce qu'elles avaient négligé de cultiver leur esprit? Vous citez Elisa Mercœur; mais ne voyez-vous pas, à quatre-vingts ans en arrière, très près de nous, dans la solitude d'un manoir poitevin, une femme qui ne fait pas de vers, il est vrai, ce qui, après tout, n'exige pas toujours beaucoup d'étude, mais qui commente les formules de Marculfe, les capitulaires de Charlemagne, et qui écrit sur les origines de notre histoire un livre cité par Thierry, par Guizot, livre réédité, aux frais du gouvernement, en 1835? Pensez-vous que Mlle de Lézardière eût l'esprit moins cultivé que Mlle Elisa Mercœur?

Vous dites qu'*hors les rangs élevés du monde* la femme était *vouée à la plus profonde ignorance.* Quoi! même cette poétique Marie de France, dont personne ne sait le vrai nom, tant il était obscur? Est-ce que par hasard Clémence Isaure était une parisienne, Corilla Olympica une duchesse? Est-ce qu'elle appartenait à une race princière, cette jeune fille

de Bologne que Christine de Pisan nous représente suppléant son père dans la chaire de l'Université, lorsqu'il était malade, et professant alors derrière *un petit courtine afin que la beauté d'icelle n'empeschast la pensée des oyans?* Christine de Pisan, elle-même, qui possédait si bien Aristote et qui, *toute jeunette, était recherchée par chevaliers et autres nobles et riches clers*, qu'était-elle par la naissance? La fille d'un astrologue.

Si maintenant nous jetons les yeux sur une autre catégorie de grandes influences et de grandes œuvres, que voyons-nous? Sainte Geneviève sortait-elle des palais? Jeanne d'Arc, de la cour de Lorraine? Et ces femmes si actives, si éclairées, ces fondatrices d'ordres qui ont semé la piété et la charité à tous les coins de la France, Mme de Chantal, Mme Accarie, Mlle Legras, Mlle Trichet et bien d'autres, c'est le cas de le dire, ne représentaient-elles pas *tous les degrés de l'échelle sociale?*

La femme du XIXe siècle est certainement au niveau de toutes les distinctions et de tous les dévouements; mais supérieure à celles que nous venons de nommer! est-ce possible?

Elle se fait aujourd'hui l'émule de l'homme, s'écrie M. Blanchet. Oh! si c'est cela, elle a tout à perdre et rien à gagner. Elle cessera d'être femme, et ce sera grand dommage; elle ne sera jamais homme, et ce sera justice.

— « Voyez, Messieurs, continue-t-il, cette femme que l'instruction » autant que le cœur attache si intimement à son mari; elle le soutient » dans ses travaux; elle l'encourage dans ses recherches souvent si » arides; elle épargne ses ennuis, elle prévient ses défaillances, elle » contribue à ses succès; et si la réputation vient couronner leur nom » et récompenser leurs efforts, quel contentement profond pour tous les » deux! Ce n'est plus seulement cette satisfaction d'amour-propre et » cet égoïsme dans l'orgueil qui appartiennent au travailleur isolé; c'est » bien plus que cela, c'est la joie sentie et partagée, c'est du bonheur » véritable! »

Mais, à ce compte, il n'y aurait donc de vrai bonheur pour l'homme de lettres qu'en épousant un bas-bleu, et pour le médecin qu'en épousant une sage-femme! Grand merci! Il me semble, au contraire, que plus on s'occupe d'études spéciales, plus on a besoin d'être ramené, deux ou trois heures par jour, à la vie de tout le monde et à la conversation de tout le monde. Si, à notre table, à notre foyer, nous trouvions moyen de parler encore grec, latin ou médecine, n'en déplaise à M. Blanchet, nous ne serions tous, au bout d'un an, que des *Ostrogoths*.

Ce qu'il nous faut à nous et à tous, ce sont des femmes de sens et de goût, et, quand je parle de goût, j'entends celui si fin et si délicat qui est naturel aux femmes bien élevées et non pas celui un peu raffiné que

donne une longue étude. Voilà les épouses qu'il nous faut, voilà celles qui nous aident le mieux, d'abord par la distraction heureuse que leur esprit apporte au nôtre, puis aussi parce qu'elles sont au parterre tandis que nous sommes sur la scène, et qu'elles peuvent voir de là bien des choses qu'elles ne verraient pas si elles étaient à côté de nous.

Est-ce à dire que j'interdis la plume aux femmes? non, certes, et j'ai assez souvent loué leurs écrits pour qu'on me croie sur parole. Il en est, aujourd'hui comme autrefois, dont les livres sont un bienfait pour la jeunesse, qui ne produisent leur nom et leur talent que pour être utiles et qui arrivent à la gloire, sans la désirer, par toutes les distinctions de l'esprit et du cœur. Elles sont bénies de tous et Dieu les bénira. Il en est que les éditeurs vont chercher sans qu'elles les appellent; qui, loin de tirer vanité de leurs brillants succès, fuient les compliments, s'effraient du moindre éloge; qui se bornent, dans le monde et dans la famille, à être des femmes aimables et dévouées, et mettent autant de soin à rester dans l'ombre que d'autres à chercher la lumière. Voilà celles que j'aime! Mais les coureuses de publicité, mais celles qui, oubliant les grâces qui leur sont propres, se posent en émules de l'homme, qui croient que jusqu'à la Révolution de 93, la femme a été privée de *sa part du divin héritage,* et qui, dans leur ardeur d'émancipées, touchent à tout et se permettent tout, je n'en veux à aucun prix. Elles me rappellent bon gré mal gré la sévérité de notre langue qui, de l'épithète de *public*, fait un honneur aux hommes et une honte aux femmes.

Et maintenant, que M. Blanchet soit bien persuadé que s'il voit une *méchante intention* chez ceux à qui il arrive de dire que l'*esprit se matérialise*, je ne vois, pour mon compte, aucune mauvaise intention chez ceux qui sont portés à ne voir qu'invasions, révolutions et, dans une certaine classe, qu'oisiveté avant 1789. Il y a de certains courants d'idées auxquels on cède sans le vouloir et sans s'en douter même. Je tiens à en donner une preuve éclatante. Il y a quelques années, un très-honorable et très-savant général terminait ainsi une description d'un vieux fort : « Au souvenir de ces châteaux-forts élevés *le plus souvent contre les peuples*..., qui de nous ne se sent épris d'admiration et de reconnaissance devant cette centralisation politique qui, en détruisant les limites des provinces et des petits états, n'a plus laissé subsister qu'une France unitaire.... couvrant de ses institutions protectrices les libertés publiques et privées. *C'est sur les frontières que ces fortifications ont dû être transportées,* etc. »

La phrase était éloquente; mais l'honorable général ne songeait pas qu'à l'heure même où il la prononçait, les officiers du génie traçaient le plan des casernes fortifiées dont Paris allait s'enrichir, et donnaient même peut-être leur avis sur la direction de ces boulevards, de ces avenues

majestueuses qui, depuis lors, ont fait pénétrer l'air et le jour dans des quartiers obscurs et malsains, mais qui ont aussi singulièrement facilité les promenades militaires. Il ne songeait pas que la garnison de Paris, qui était de deux ou trois régiments jadis, en comptait aujourd'hui une vingtaine ; qu'on ne disait plus même la garnison de Paris, mais l'*armée de Paris*. Dirai-je à ce sujet, comme il le disait du vieux temps, que tous ces moyens de résistance sont accumulés *contre les peuples?* Non ; mais je dirai, avec plus de raison, je crois, qu'ils sont accumulés contre l'anarchie, et je déplore cette anarchie qui les rend nécessaires.

Voilà cependant où conduit la prévention d'une idée habituelle chez les hommes les plus sincères et les plus droits!

Il est grand temps de finir. Qu'on me permette seulement encore un mot de réponse à une question de M. Blanchet.

— « Si, par un mirage impossible, dit-il, nous étions mis à même de » remonter le courant du passé, et de nous faire une existence à une » époque quelconque de ce bon vieux temps si vanté, quels seraient » notre embarras et notre confusion? »

Je déclare nettement que je ne serais ni embarrassé ni confus. Je puis regretter que mon siècle ne soit pas au niveau qu'ont atteint quelques autres siècles ; mais me séparer de lui, même en rêve? jamais ! d'abord parce que, si le bien a diminué, jamais du moins, dans sa sphère plus restreinte, il n'a été ni plus actif ni plus énergique. En fût-il autrement, ma réponse ne changerait pas. Bien couard serait celui qui aurait l'idée de déserter son poste, tant qu'il y a une erreur à combattre, un service à rendre ou un bon exemple à donner.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

MARIE-ANTOINETTE

ET

LE PROCÈS DU COLLIER.*

Les révolutionnaires ont tort de faire fi de la tradition; aucun système sérieux ici-bas ne peut manquer d'avoir la sienne parce que l'autorité du temps sera toujours la plus puissante à consacrer une idée. La révolution comme l'ancienne monarchie ayant des racines dans le passé, on ne saurait la blâmer de défendre les hommes et les idées de son passé; le mal est d'accepter certaines solidarités dans toute leur étendue. Ainsi on comprend, sans l'excuser, que le peuple, trompé par mille calomnies, à une époque où les haines surexcitées s'incarnaient aisément dans un nom, ait pu prodiguer ses mépris à Marie-Antoinette. Ce qui se comprend moins, et ne peut s'expliquer que par le désir d'accepter tout entière la tradition révolutionnaire, c'est de voir la haine des plus mauvais jours trouver encore des échos chez quelques historiens. Cependant la révolution était à peine achevée que le récit des malheurs et du martyre de la reine avait revêtu en quelque sorte le caractère d'une légende. Qui aurait osé, en présence de ceux qui l'avaient vu

* *Histoire de la Révolution*, de M. Louis Blanc, tome II, chap. IV. — *Marie-Antoinette et le procès du Collier, d'après la procédure instruite devant le parlement de Paris*, par M. Émile Campardon.

mourir, refuser son admiration et sa pitié à cette reine qui avait héroïquement supporté toutes les douleurs dont peut être accablé le cœur d'une femme? C'est plus tard que Marie-Antoinette trouva des détracteurs, à une époque où l'on crut servir la cause de la révolution en justifiant ses crimes, comme d'un autre côté l'on croyait servir la monarchie en évoquant quelques fantômes du passé. Sans doute la mémoire de Marie-Antoinette a eu à souffrir de ces attaques, mais, on peut le dire à l'honneur de notre génération, jamais la popularité de cette reine n'a été plus grande que de nos jours. Et si la peinture, la sculpture, la poésie ont déjà contribué à populariser cette noble figure, l'éclat durable de sa gloire sera dû surtout à des travaux originaux, à des monographies du genre de celle dont nous avons inscrit le titre en tête de cet article. Nous sommes témoins de ce phénomène étrange, que l'histoire écrite avec des documents authentiques, vient de point en point confirmer la légende.

L'affaire du collier fut, comme on le sait, l'occasion d'un des plus grands chagrins de Marie-Antoinette. Les clameurs de la rue, durant sa captivité, résonnèrent peut-être à son oreille d'une façon moins cruelle que le bruit qui se fit autour de cette affaire. Elle s'aperçut alors, de manière à n'en plus douter, qu'après avoir tout fait pour être aimée, elle avait à la cour et dans la ville d'implacables ennemis.

A part l'intérêt que présente le récit de cette grande intrigue, on peut au premier abord se demander si cette partie de la vie de la reine avait besoin d'une justification; c'est un fait incontestable que si tous les historiens sérieux n'ont pas traité ce point avec détails, ils s'accordent à le considérer comme définitivement jugé. Pour ne parler que des principaux, parmi ceux que leurs doctrines nous donnent le droit d'invoquer ici, MM. Sismondi[1] et Henri Martin[2] déchargent Marie-Antoinette de toute imputation à cet

[1] *Histoire des Français*, t. XXX, p. 312.

[2] Nous n'avons pu, dit l'auteur, entrer dans les détails de cette longue et confuse affaire; l'impression qui en résulte pour nous est l'impossibilité que la reine ait été coupable; mais plus les imputations dirigées contre elle étaient invraisemblables, plus la créance accordée à ces imputations était caractéristique et attestait la ruine morale de la monarchie. — Henri Martin, *Histoire de France*, 4e édit., t. XVI, p. 559.

égard; on peut en dire autant de M. Rabbe dans sa biographie. M. Michelet passe le fait sous silence dans l'introduction de son *Histoire de la Révolution*. Nous ne dirons rien d'un autre auteur, dont M. Campardon nous paraît s'être trop occupé, et qui, dans un intérêt de scandale, a réédité dernièrement les mémoires justificatifs de M. de la Motte. On peut donc affirmer que l'innocence de Marie-Antoinette dans l'affaire du collier ne ferait pas l'objet du plus léger doute, si M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, ne s'était mépris au point de croire utile à sa cause la révision de ce procès, donnant ainsi une consistance à de vagues accusations que la passion, l'ignorance, et aussi une certaine littérature ont entretenues jusqu'à nos jours.

Le livre de M. Campardon n'aurait-il que ce résultat d'offrir à tout le monde le moyen facile de détruire les allégations incontestablement fort habiles de M. Louis Blanc, il aurait assurément une sérieuse valeur; mais il présente en outre un récit extrêmement intéressant, et il dispensera à l'avenir de la lecture de nombreux mémoires les personnes curieuses d'étudier cette affaire. Les interrogatoires des accusés, publiés pour la première fois, donnent à cet ouvrage un attrait tout nouveau; de plus, le volume contient le fac-simile de plusieurs pièces autographes ayant directement trait à des points contestés.

Si donc l'auteur veut nous le permettre, nous allons après lui, et souvent d'après lui, raconter l'histoire de ce procès; et, puisque l'occasion s'en présente, nous relèverons quelques-unes des principales erreurs sur lesquelles M. Louis Blanc a basé ses appréciations.

I.

Au mois de septembre 1781, le cardinal de Rohan avait fait la connaissance d'une femme qui, appelée Mme de la Motte, du nom de son mari, descendait de Henri II, et, à raison de cette origine, se faisait appeler de la Motte-Valois. La famille de cette femme était

depuis longtemps tombée dans la misère, et, sans la charité de la marquise de Boulainvilliers qui l'avait recueillie, il est fort à croire que Mlle de Valois serait toute sa vie demeurée dans la condition obscure que ses proches ascendants lui avaient faite.[1] Quoi qu'il en soit, nous la trouvons en 1781, après une jeunesse qui n'avait pas été sans reproche, devenue l'épouse d'un petit gentilhomme; elle est pourvue d'une pension de 800 livres de la cour, et animée du désir ardent d'élever la fortune de sa maison à la hauteur de son nom. Pour accomplir cette tâche difficile, Mme de la Motte n'avait d'autres ressources que les grâces de son visage et celles de son esprit. L'éducation lui avait manqué, mais elle était née pour l'intrigue. En quête d'un grand seigneur capable de la pousser, elle l'avait trouvé dans la personne du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, grand aumônier de France, le plus riche bénéficier du royaume, et l'un des hommes les mieux faits pour s'intéresser au sort d'une jeune femme.

La question de probité mise de côté, on peut dire qu'ils se valaient et que le protecteur était digne de la protégée. Aucun prélat en effet ne donnait un plus funeste exemple de l'abus possible des dignités, des richesses, et du caractère de son ordre. Naguère ambassadeur à Vienne, ses services n'avaient pu lui faire pardonner par le roi le scandale de sa conduite. La reine avait eu spécialement à se plaindre de quelques dépêches dans lesquelles il avait parlé d'une manière inconvenante d'elle-même et de sa mère Marie-Thérèse; aussi n'était-ce qu'à son corps défendant que Louis XVI lui avait conféré la grande aumônerie. La survivance de cette charge ayant été depuis longtemps promise à la famille de Rohan, le souverain avait cru devoir tenir sa parole royale. Ces diverses circonstances faisaient au cardinal une situation difficile à la cour. Il ne pouvait avoir avec le roi et la reine que des rapports d'étiquette; son crédit était inférieur à son rang. On comprend donc aisément que son unique pensée fût de reconquérir la faveur de la reine qu'il avait offensée.

1 C'est à l'un des grands-pères de Mme de la Motte, au baron de Saint-Remy, qu'est attribué ce bon mot : — Que faites-vous à la campagne? lui demandait-on. — Rien que ce que je dois, répondit-il. — Il y faisait de la fausse monnaie.

Mme de la Motte, devenue sa confidente, connut de bonne heure le dépit inquiet que cette disgrâce causait au cardinal; et soit que ce fût seulement pour elle un moyen de se faire bien venir, soit qu'elle eût déjà ourdi les premiers fils de sa trame, elle se donna au cardinal comme ayant avec Marie-Antoinette des rapports d'amitié qu'elle offrait de mettre au service de celui-ci. Elle commença par montrer de prétendues lettres de la reine, en témoignage de cette haute amitié. Ces lettres, qu'elle dictait elle-même, étaient écrites par un certain Retaud de Villette, homme besoigneux et ami de son mari. Mme de la Motte s'était établie à Paris, et allait quelquefois à Versailles, pour faire croire à des entrevues avec la reine. Si réellement elle était en faveur, il faut avouer qu'elle usait bien discrétement des bontés qu'on avait pour elle, car jusqu'en 1784, ses affaires étaient dans le plus mauvais état. C'est vers ce temps là qu'elle imagina de persuader au cardinal que la reine avait changé de sentiments à son égard, et que s'il voulait lui écrire, elle se chargerait volontiers d'être l'intermédiaire de la correspondance. Le cardinal lui remit des lettres; Retaud de Villette écrivit les réponses sous la dictée de Mme de la Motte. Ce manège durait depuis quelque temps, lorsque Mme de la Motte consacra en quelque sorte le résultat de son intrigue par une comédie qui fut jouée dans le jardin de Versailles, un soir du mois d'août 1784, et dont le succès permit de tout oser à l'avenir. Une jeune fille nommée Leguay d'Oliva, qui ressemblait beaucoup à Marie-Antoinette, et que Mme de la Motte avait habillée à la manière de celle-ci, fut conduite dans un bosquet de Versailles, avec mission de prononcer quelques paroles convenues à un grand seigneur qui devait l'aborder. L'entrevue ne dura que quelques secondes à cause de la survenance d'un prétendu fâcheux, mais le cardinal en emporta la conviction qu'il avait réellement parlé à la reine, et il ne douta plus de la fin de sa disgrâce.

A partir de ce moment le crédit de Mme de la Motte auprès du cardinal ne connut pas de bornes. Le caractère mystérieux de l'entrevue donnait à celui-ci lieu d'espérer quelque chose de plus que la fin de sa disgrâce; il était même de nature à donner à ses allures une plus grande discrétion, lorsqu'il verrait la reine en

public. — Dans le courant de cette année, Mme de la Motte ménagea au cardinal deux autres preuves de confiance ; elle lui fit savoir que la reine avait besoin d'argent et qu'elle s'adressait à lui pour en obtenir ; une somme de 150,000 livres fut en deux fois comptée à cette dame qui se disait chargée de la remettre à la reine, et qui profita de cette aubaine pour changer son train de vie. Enfin au mois de janvier suivant eut lieu l'achat du fameux collier par le cardinal croyant agir pour la reine.

Ce collier, dont M. Campardon nous donne la gravure, avait déjà été refusé plusieurs fois par Marie-Antoinette à cause de son prix élevé. « Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou » avait-elle répondu au roi qui lui en parlait. Lassée des importunités de ses joailliers Bœhmer et Bassange, elle ne voulait même plus entendre parler du collier. Cependant, au mois de janvier 1785, Mme de la Motte annonça au cardinal que la reine désirait l'acheter, et qu'elle le priait d'être l'intermédiaire du marché. Plein de joie, le cardinal fit l'emplette, en recommandant le secret aux joailliers ; il leur remit en échange une reconnaissance fausse, signée assez irrégulièrement du nom de *Marie-Antoinette de France*, puis il confia l'écrin, en présence de Mme de la Motte, à un prétendu serviteur de la reine. Peu après, le collier fut dépecé ; un grand nombre de diamants furent vendus soit à Paris, soit en Angleterre ; quelques retards s'étant produits dans les paiements, le marché fut à la veille d'être résolu, mais une somme de 30,000 livres ayant été remise au cardinal par Mme de la Motte pour payer les intérêts du retard, l'intrigue continua d'avoir les apparences d'une affaire sérieuse.

Un jour, cependant, que Bœhmer était venu à la cour pour quelques fournitures, il remit à la reine une lettre dans laquelle il lui exprimait sa satisfaction de voir « la plus belle parure de diamants qui existe, servir à la plus belle et à la meilleure des reines. » Quelqu'un étant survenu, Bœhmer sortit ; puis, ne comprenant rien au sens de cette lettre qu'elle pouvait prendre pour une nouvelle insistance du joaillier, la reine la brûla comme un papier sans importance. Se ravisant, elle chargea ensuite Mme Campan, sa femme de chambre, de prendre des renseignements sur cette affaire. Le jour

même, Mme Campan dînait avec Bœhmer ; l'explication eut lieu; l'intrigue se découvrit. Le cardinal de Rohan avait été nommé, il fut arrêté le 15 août 1785, revêtu de ses habits pontificaux, et conduit à la Bastille. Mme de la Motte, Mlle d'Oliva, Retaud de Villette, Cagliostro, furent ensuite arrêtés. Le procès fut jugé par le Parlement et se termina par l'acquittement du Cardinal, et la condamnation de ceux qui avaient dépecé le collier.

II.

Le lecteur connaît maintenant les faits de cette histoire. Obligé d'être bref, nous avons dû supprimer plus d'un détail, quoique les détails aient de l'importance, ainsi que nous l'allons voir en examinant le parti que M. Louis Blanc a su tirer des moindres d'entre eux. Néanmoins le récit que nous avons donné est exact, et sauf les appréciations, il ne saurait être contesté par personne. Ainsi M. Louis Blanc lui-même admet sans difficulté que le billet, où l'écriture de la reine était contrefaite, a été écrit par Retaud de Villette ; il reconnaît encore que l'entrevue de Versailles a été une comédie ; il ne nie pas que de nombreux diamants ont été vendus en Angleterre durant les premiers mois de l'année 1785 ; cependant il persiste à faire planer sur la reine le soupçon d'une intervention réelle dans l'affaire du collier.

Soupçon est le vrai mot, car il se garde bien d'accuser d'une manière positive, et l'exposé complet qu'il fait du procès donne à ses insinuations d'autant plus de gravité qu'elles semblent résulter de son apparente impartialité. Personne n'égale M. Louis Blanc dans l'art d'assouplir l'histoire à ses systèmes ; et quand on sait qu'une foi ardente à ses propres idées se joint chez lui à un merveilleux talent de tirer parti des documents, on ne doit pas s'étonner du goût qu'il montre pour les réhabilitations impossibles. A ce titre nous comprenons qu'il se soit laissé tenter par le désir de travailler à celle de Mme de la Motte.

Avant d'entrer dans les questions accessoires, il est indispensable de s'arrêter un peu à l'objection générale que présente l'invraisemblance de la crédulité du cardinal. Ce prélat, fait remarquer M. Louis Blanc, se trouvait souvent en présence de la reine; il devait connaître son écriture; il avait été ambassadeur, il connaissait l'intrigue des cours, il est donc bien difficile d'admettre qu'il ait pu être la dupe de Mme de la Motte. Ce genre de raisonnement est fort employé aujourd'hui; il consiste à dire qu'une chose étant impossible elle ne saurait avoir lieu, tandis qu'il est beaucoup plus vrai de conclure qu'une chose est possible dès lors qu'il est démontré qu'elle a eu lieu.

Il serait facile de répondre que le cardinal de Rohan était un homme crédule; tous les mémoires du temps et les pièces du procès nous le montrent devenu le disciple de Cagliostro, qui n'était qu'un charlatan. Mais il n'est pas vrai que le cardinal connût l'écriture de la reine; en effet, si l'on ne peut nier que le billet signé *Marie-Antoinette de France* était bien de la main de Retaud de Villette, il paraît de toute évidence que Rohan, s'il eût connu l'écriture de la reine, se fût aperçu que le billet était contrefait. La fausseté du billet eût été encore plus évidente si, comme on l'insinue, le cardinal avait eu réellement une correspondance avec la reine. M. de Rohan se trouvait, il est vrai, quelquefois en présence de la reine, mais on sait de quelle froideur étaient marqués les rapports officiels qu'il avait avec elle; d'ailleurs, ce n'était pas à lui qu'il aurait appartenu de rompre la glace, et de prendre la parole.

D'ailleurs si la crédulité du cardinal est une invraisemblance, que dira-t-on de celle-ci? Nous sommes en 1785; depuis le mois de novembre 1783 M. de Calonne est contrôleur des finances; il poursuit son système d'emprunts à outrance, « et voilà que faveurs, grâces, » largesses, commencent à pleuvoir sur les gens de cour émerveil- » lés... A peine eut-on acheté Rambouillet pour le roi moyennant 14 » millions, qu'on s'empressa d'acheter au prix de 15 millions Saint- » Cloud pour la reine. Calonne employa de la sorte 70 millions, » ardent à satisfaire les fantaisies et à dorer la misère publique. [1] »

1 Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 164.

Ainsi ce serait sous le ministère de Calonne qui disait une fois à la reine : Si la chose est possible, elle est faite, si elle est impossible, elle se fera ; ce serait, disons-nous, sous ce ministère que la reine, voulant satisfaire une fantaisie de seize cent mille livres, (car jamais on n'a prétendu qu'elle ait voulu voler le collier ou se le faire donner) aurait eu recours à de basses intrigues! Elle aurait ainsi foulé aux pieds toutes les convenances pour acheter un bijou facilement reconnaissable et qu'elle n'aurait pu porter tel qu'il était sans se compromettre elle-même!

Laissons donc les invraisemblances, et venons aux faits ; car il est nécessaire d'examiner diverses assertions de détail groupées par M. Louis Blanc. Cet auteur ne pouvant affirmer que Mme de la Motte fut reçue par la reine, est bien aise de laisser entendre qu'elle allait à la cour [1], et il nous apprend qu'elle était protégée par Mme Élisabeth. M. Beugnot, que l'auteur cite assez volontiers, parle en effet de secours accordés à Mme de la Motte par Mme Élisabeth ; mais il y a loin d'une aumône à une protection. Voici d'ailleurs quels avaient été les rapports de l'intrigante et de la princesse. « On fit faire à » Mme de la Motte des démarches extravagantes, et, pour n'en citer » qu'une seule, elle feignit un jour de tomber de défaillance dans » le salon de service de Madame ; mais Madame, qui avait d'abord » envoyé quelques secours, soupçonnant l'artifice dont on s'était » servi la première fois pour arriver jusqu'à elle, ne voulut plus » qu'on lui parlât de Mme de la Motte [2]. »

La prétendue correspondance de la reine avec le cardinal fournit

1 M. et Mme de la Motte peuvent aspirer à être présentés à la cour, mais ils n'ont pas obtenu les honneurs de cette présentation. (Ier *Mémoire* de Mme de la Motte, page 36.)

2 *Mémoires* de M. Beugnot; *Revue françoise*, 1838, t. VIII, p. 216. L'histoire de l'affaire du collier est l'un des rares fragments publiés des intéressants mémoires de M. Beugnot. Nous recommandons d'une manière toute spéciale la lecture de ce fragment ; on y trouvera des détails que M. Beugnot était seul en mesure de donner, ayant habité Bar-sur-Aube en même temps que Mme de la Motte, et ayant continué de la voir à Paris, où l'avait appelé sa profession d'avocat. Son récit est vif, spirituel et présente les bonnes qualités du style du XVIIIe siècle. Le seul reproche que nous adresserons à M. Campardon est de n'avoir peut-être pas assez tiré parti de ces excellents mémoires.

à M. Louis Blanc la matière d'un autre argument. Il n'a pas lu ces lettres que l'abbé Georgel, secrétaire de M. de Rohan, a détruites, ayant reçu en temps utile l'ordre de les soustraire aux recherches. Il en parle cependant comme s'il les avait lues, et il écrit[1] que, « froides » d'abord et contenues, ces lettres s'étaient insensiblement colo- » rées de teintes qui n'étaient pas, à beaucoup près, celles du dé- » dain; qu'elles avaient animé à l'audace le cardinal qui les jugeait » authentiques; qu'elles avaient éveillé dans son cœur troublé des » sentiments dont il ne sut ni modérer l'expression ni régler l'es- » sor. » L'abbé Georgel, ajoute-t-il en note, est forcé d'en convenir, ce qu'il fait avec embarras. Et pourquoi avec embarras? Est-ce que l'abbé Georgel s'est chargé d'excuser le cardinal de ses incessantes galanteries? Nous n'avons, en ce qui nous concerne, aucun embarras à convenir que les lettres du cardinal devaient être telles que les croit M. Louis Blanc, quoique son appréciation diffère sensiblement de celle de l'abbé Georgel [2]. Bien plus, nous ne faisons aucune difficulté d'admettre que les prétendues lettres de la reine étaient colorées de la teinte qu'il plaît à notre auteur de leur prêter, et cette opinion nous paraît entièrement conforme à l'idée que nous nous faisons de l'habileté de Mme de la Motte. En entraînant le cardinal dans une voie où le moindre incident imprévu pouvait lui ouvrir les yeux, il était de son intérêt de l'éblouir de la perspective insensée de l'amour de la reine; d'ailleurs il nous semble que la scène du bosquet lui donnait à cet égard une certaine latitude. Tout cela, on le comprend, est d'un intérêt très-secondaire auprès de la question qu'il néglige, celle de savoir si la correspondance de la reine était ou n'était pas authentique. Et puisque nous en sommes sur ce chapitre, et que d'autre part nous avons parlé de l'aveuglement du cardinal, voici une appréciation de l'abbé Georgel qui vient tout à fait à propos : « C'est ainsi, lisons-nous dans ses mémoires (t. II, p. 150), que la bonne foi, enveloppée du manteau de l'amour-propre, luttait encore contre les premiers traits de la lumière qui éclairaient les pas ténébreux du crime. » Avec un style figuré, il est difficile d'être

1 Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 123.
2 *Mém. de l'abbé Georgel*, t. II, p. 122.

plus explicite, puisque l'auteur parle du moment où M. de Rohan commençait à ouvrir les yeux sur l'affaire. A la vérité, M. Louis Blanc nous prévient dans une autre note que l'abbé Georgel est un défenseur outré du cardinal et que ses mémoires contiennent beaucoup d'erreurs grossières.

C'est pourtant sans défiance qu'il répète, après lui, que le lendemain de la remise du collier, la reine, à l'Œil-de-Bœuf, aurait fait, comme signe d'intelligence, un mouvement de tête en regardant le cardinal. M. Louis Blanc était parfaitement en droit d'emprunter ce fait à l'abbé Georgel, mais il ne l'aurait pas fait, si comme nous il avait pris la peine de tourner la page, car il aurait lu cette phrase qui change singulièrement la portée de sa citation : « Mme de la Motte avait souvent observé que la reine sortant de son appartement et traversant la galerie pour aller à la chapelle, faisait assez habituellement le même mouvement de tête en passant devant la porte de l'Œil-de-Bœuf [1]. » Si quelqu'un faisait difficulté de croire que l'on puisse exploiter dans un sens déterminé un geste insignifiant, nous l'engagerions à lire dans les Mémoires de M. Beugnot [2] une histoire à laquelle M. Campardon s'est borné à faire allusion, l'histoire du fermier général Béranger. — Une femme de la cour l'était venu trouver en se disant envoyée par la reine qui désirait lui emprunter une somme importante; avant de remettre l'argent, M. Béranger ayant exigé qu'on lui donnât une preuve quelconque de la vérité de sa destination, cette femme lui annonça que la reine, le lendemain, le regarderait en riant à la chapelle; par une habile stratagème elle avait fait que des sourires envoyés à une autre personne fussent aperçus par le financier qui les crut à son adresse, et qui remit l'argent sans défiance. L'affaire avait fait du bruit, et M. Beugnot la raconte, pour montrer, dit-il, à quelles basses intrigues pouvaient descendre certaines dames de la cour.

S'il nous a été facile de montrer que les Mémoires de l'abbé Georgel ne pouvaient sérieusement servir à la thèse de l'habile historien dont nous discutons les preuves, nous pourrions aussi

1 *Mém. de l'abbé Georgel*, t. II, p. 65.
2 *Mém. de M. Beugnot*, pp. 217 et 218.

nous étonner de l'usage qu'il a fait des Mémoires de Mme Campan, lui empruntant certains faits, sans parler d'autres faits qui les expliquent. Sans doute personne ne fut autant que cette dame en situation de connaître les menus détails de la vie de Marie-Antoinette; mais tout le monde sait aussi que ses mémoires contiennent une éloquente démonstration de l'innocence de la reine.

L'auteur n'est pas plus heureux avec Mlle Bertin, marchande de modes de la cour; il existe des mémoires qui portent le nom de cette demoiselle, et auxquels M. Louis Blanc a emprunté des faits d'une haute gravité. Il ne suffit pas, en effet, de nous présenter Mlle Bertin comme très-dévouée à la reine. Toutes les biographies que nous avons ouvertes rendent de cette demoiselle le meilleur témoignage; c'est vrai, seulement, chose grave pour des mémoires, nous devons dire que toutes ces biographies, y compris celle de M. Rabbe, signalent le livre comme complètement apocryphe. La famille de Mlle Bertin ayant en outre déclaré qu'elle n'avait jamais eu connaissance d'aucun écrit de cette nature, il serait superflu de discuter la valeur d'un témoignage qui n'en saurait avoir aucune.

Maintenant arrivons à cette partie du récit de M. Louis Blanc où il semble, au premier abord, déconcerter, à force d'habileté, les partisans de Marie-Antoinette. Il ne s'agit ni du changement d'habitudes de Mme de la Motte coïncidant avec l'escroquerie des cent cinquante mille livres et celle du collier, ni de paroles prononcées par le cardinal et d'où l'on a voulu inférer qu'il avait traité le marché directement avec la reine, ni de la résiliation du marché, questions accessoires, fort importantes néanmoins, et sur lesquelles M. Campardon a réussi à faire luire l'évidence : il s'agit du système de défense de Mme de la Motte.

L'accusée avait surtout à se justifier : 1° sur l'entrevue de Versailles; 2° sur le billet écrit par Retaud de Villette, et signé Marie-Antoinette de France; 3° sur la vente faite, à Londres, pour plusieurs centaines de mille francs, des plus beaux diamants du collier.

« Ces trois circonstances, dit M. L. Blanc, paraissaient accablantes pour Mme de la Motte; voici comment elle les expliqua,

» d'abord dans les interrogatoires secrets qu'on lui fit subir » à la Bastille, ensuite dans les écrits qui parurent après le » jugement.

» Au sujet de la scène du parc elle prétendit qu'elle même avait » préparé une aventure dont la singularité lui avait plu, et dont le » but était de mettre à l'épreuve la discrétion du cardinal. Comment » croire, s'écriait-elle, que sans l'aveu de la reine, etc.[1] »

Quant au billet du marché, écrit par Retaud de Villette, elle ajoutait que c'était du consentement exprès de la reine et du cardinal que la chose s'était faite ainsi, ces mots constituant une signature de fantaisie, invraisemblable, et facile à désavouer. Pour ce qui est des diamants, la reine ne pouvant porter cette parure, et désirant s'en faire composer une autre d'un dessin différent, il était tout naturel qu'elle gratifiât des pierreries inutiles à la nouvelle parure celle qui était maîtresse du secret[2].

Voilà le système développé par M. Louis Blanc avec un talent qui, on doit le reconnaître, dépasse de beaucoup celui de l'avocat de Mme de la Motte. Ce n'est pas à dire cependant que cet avocat eût les coudées aussi franches que notre auteur pour dire ce qu'il voulait. Il était obligé de suivre sa cliente dans les divers systèmes de défense que les nécessités de la cause lui suggéraient. C'est ce qu'a fort bien compris M. Louis Blanc, lorsqu'il a pris la précaution de dire que « ces allégations de Mme de la Motte ne furent pas admises à figurer dans les pièces du procès. » Quoi qu'il en dise, elles ne figurent pas davantage dans les interrogatoires secrets que vient de publier M. Campardon. D'après les mémoires des avocats, (car il y eut plusieurs mémoires, Mme de la Motte ayant modifié ses aveux), voici la marche que suivit l'affaire : Mme de la Motte commença par accuser Cagliostro du vol du collier ; elle repoussa toujours, dans le procès, comme une invraisemblance son ancienne prétention d'avoir connu la reine ; plus tard, alors que Mlle d'Oliva eût été arrêtée, elle convint de la scène du bosquet jouée pour mystifier le cardinal ; enfin Cagliostro s'étant justifié, ce fut le cardinal lui-même qu'elle accusa. Elle maintenait que c'était lui qui avait

1 Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 140.
2 *Id., ibid. p.* 142.

dépecé le collier et qui l'avait chargée de le vendre. M. Louis Blanc dit vrai lorsqu'il raconte qu'elle accusa la reine, mais il aurait dû nous dire à quel moment. Mme de la Motte s'échappa de sa prison et alla en Angleterre; c'est quand elle fut à l'étranger, et seulement alors, qu'elle imagina d'attaquer la reine.

Admettons cependant pour un instant qu'elle ait osé, durant la procédure, s'en prendre à la reine elle-même, qu'en pourra-t-on conclure? Précisément le contraire de ce que veut établir M. Louis Blanc, lorsque, pour ajouter à l'effet, il représente Mme de la Motte comme enveloppée de menaces ayant toutes pour objet de l'empêcher de parler[1]. Il nous la peint s'écriant : Si l'on me pousse à bout je parlerai; d'après Besenval il cite cet autre propos : Je n'aurais qu'à parler pour être pendue[2]. Pourquoi cela? Évidemment, parce qu'il désire laisser à entendre que l'on ne voulait pas qu'elle perçât le mystère; comme si le mystère, en mettant la chose au pire, était autre chose que la réticence que M. L. Blanc lui-même met dans la bouche de l'accusée, c'est-à-dire la complicité de la reine. Mais, laissant de côté les subtilités, la défense de Mme de la Motte est-elle sérieuse? Qui l'a poussée à accuser d'abord Cagliostro et à nier la scène du bosquet pour se retourner ensuite contre le cardinal et reconnaître la vérité de cette même scène? Était-ce le but de sauvegarder la reine qui la faisait ainsi changer alors qu'elle devait, selon M. Louis Blanc, venir jusqu'à la mettre en cause de la façon la plus brutale[3]? Il faut donc absolument en venir à dire que l'auteur détruit au moins l'une de ses thèses en nous représentant à la fois l'accusée comme formulant nettement ses attaques contre la reine, et comme tenue dans un état de compression qui l'empêche de parler. Et le marché écrit par Retaud de Villette du consentement de la reine? Dans quel but? celui de pouvoir le désavouer plus aisément, dit-on; mais alors n'était-il pas plus simple d'engager la signature de M. de Rohan que l'on n'aurait

1 Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 139.

2 Besenval est dans un autre endroit fort explicite, lorsqu'il dit en parlant de cette affaire : « On aurait bien voulu y impliquer la reine. » (Besenval, t. II, p. 167.)

3 *Histoire de la Révolution*, de M. Louis Blanc, p. 148.

jamais été dans la nécessité de désavouer? En outre il résulte des inventaires faits à Londres par les joailliers que les diamants qui leur furent vendus étaient les plus beaux du collier; comment admettre avec Mme de la Motte, ou plutôt avec son apologiste, qu'on se fût défait précisément de ceux-là?

Si l'espace ne nous manquait, il nous serait facile de relever encore d'autres appréciations erronées dans le récit de M. Louis Blanc. M. Beugnot, que notre contradicteur invoque sur ce point, nous servirait à rendre son véritable caractère à la réception de Mme de la Motte par le duc de Penthièvre[1]; mais le simple bon sens suffirait pour faire justice de quelques autres insinuations, de celle-ci par exemple : l'évasion de Mme de la Motte de la Salpêtrière n'a pu être dûe qu'à de hautes influences de cour; comme si la mise en liberté de cette femme que M. Louis Blanc nous a montrée violemment comprimée, et comme si sa fuite à l'étranger n'auraient pas été, surtout dans l'hypothèse de la culpabilité de la reine, le plus terrible des dangers, à cause des révélations qui pouvaient en résulter? Faut-il aussi faire remarquer que M. Louis Blanc affirme, sans apporter la plus légère preuve à l'appui, que l'écrin contenant le collier avait été remis par le cardinal à un nommé Lesclaux, valet de chambre de la reine? Nous devons cependant rendre à M. Louis Blanc cette justice qu'il est assez sobre d'affirmations gratuites, c'est de l'usage qu'il fait de ses autorités plutôt que de ses propres assertions que l'on doit se défier.

III.

Nous avons dû à notre grand regret négliger un point de vue fort important de cette affaire, celui des intrigues et des inimitiés des familles[2]; par les Condé seulement, la maison de Rohan avait

1 *Mémoires* de M. Beugnot, p. 246.

2 A ce propos, nous dirons que Soulavie lui-même (*Mém. du temps de Louis XVI*, t. VI, p. 73 et suiv.) défend la reine plus qu'il ne l'attaque. Il fait retomber la res-

gagné à sa cause une portion considérable de la noblesse. La conduite du parlement mériterait aussi d'être étudiée ; au moment où le procès était déjà commencé, le roi l'avait irrité avec une inexplicable maladresse, en lui imposant par un lit de justice (22 décembre 1785) l'enregistrement d'un édit ; ce n'en fut pas moins un triste spectacle de voir les magistrats de cette grande compagnie faire, de l'humiliation de la royauté, le but suprême des efforts de leur libéralisme. Pour obtenir ce résultat, on avait été jusqu'à modifier les usages de la justice en faveur de l'illustre accusé : les lettres patentes du roi, dans leur préambule, donnaient pour avérés les faits qui se rapportaient à l'achat du collier et à l'escroquerie par Mme de la Motte ; ces lettres patentes, qui avaient été enregistrées sans remontrances, devenaient ainsi la base du procès et ne pouvaient être contestées. Le parlement manqua à cette pratique ordinaire en ordonnant une enquête sur la vérité des faits. « Une pareille théorie, dit M. Beugnot, bien compétent » en cette matière, ne heurtait pas seulement tous les principes » de la monarchie, elle aboutissait jusqu'au crime de lèse-majesté... » Aujourd'hui que la Révolution n'a que trop affaibli la religion » du respect pour les personnes royales ; aujourd'hui même, qui » peut concevoir que le parlement n'ait envisagé la scène du bos- » quet de Versailles que comme une escroquerie, et ceux qui y ont » figuré que comme des escrocs et une dupe ? La Révolution » était déjà faite dans les esprits qui ont pu considérer une pa- » reille insulte au roi avec cette indifférence coupable et ce sang- » froid insolent[1]. »

Mais nous croyons en avoir assez dit ; nous ne voulons pas garder plus longtemps le rôle de défenseur qui nous a forcé de tenir la reine dans la situation d'une accusée vulgaire ; elle va se défendre elle-même. Parmi les précieux autographes de Marie-Antoinette échappés à la destruction, se trouve en effet le billet suivant qu'elle écrivait le jour même du jugement à son amie la

ponsabilité de cette affaire sur les excès de zèle de M. de Breteuil, ministre de la maison du roi. Ce ministre qui haïssait le cardinal, avait, dans le but de le perdre par un procès éclatant, empêché d'étouffer l'affaire.

1 *Mém.* de M. Beugnot, p. 257 et 258.

plus intime [1] : « Venez pleurer avec moi, venez consoler votre » amie, ma chère Polignac. Le jugement qui vient d'être prononcé » est une insulte affreuse. Je suis baignée dans mes larmes de » douleur et de désespoir. On ne peut se flatter de rien quand » la perversité semble prendre à tâche de rechercher tous les » moyens de froisser mon âme. Quelle ingratitude ! Mais je triom- » pherai des méchants en triplant le bien que j'ai toujours tâché » de faire. Il leur sera plus aisé de m'affliger que de m'amener à » me venger d'eux. »

Ce billet, n'ayant été ni écrit ni conservé pour le besoin de la cause, présente un témoignage sur la valeur duquel il nous paraît inutile d'insister.

ALFRED LALLIÉ.

1 M. Campardon en donne le fac-simile dans son ouvrage.

RÉCITS BRETONS.

HÉNORA LESTRÉZEC.

II.

LA FOLLE.*

J'étais revenu en Bretagne et je m'occupais à recueillir, sous la dictée des fileuses, des pâtres et des mendiants, les chants et les vieilles poésies populaires, mine inépuisable dans nos campagnes bretonnes. J'étudiais la langue, les mœurs, les coutumes, et recherchais les vieilles légendes et les traditions locales. Pour cela je voyageais beaucoup, non dans les villes, mais dans les humbles bourgs, dans les villages ignorés, et je visitais les moindres habitations isolées dans les landes, dans les monts et dans les bois. Je revenais toujours de mes excursions avec quelque nouvelle découverte, quelque nouveau butin, dont j'étais fier et heureux. C'était, un jour, le *Dictionnaire breton* du R. P. dom Louis Le Pelletier ou plutôt de dom Taillandier, ou la *Vie des saints de Bretagne*, par Albert Legrand, dit aussi Albert de Morlaix; un autre jour, c'étaient de volumineux et crasseux manuscrits de *tragédies bretonnes*, en deux ou trois journées, comme *sainte Tryphine, saint Guilherm, Robert le Diable, la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Louis Ennius*, où il y a une descente au purgatoire de saint Patrice, et

* Voir la livraison de Janvier, pp. 44-55.

une description fort curieuse des supplices et des tourments auxquels y sont soumises les âmes avant d'entrer au paradis. C'était encore un *sône* bien doux, bien tendre et bien sentimental, où un kloarek se plaint de ce que *les jeunes filles sont inconstantes, et légères comme une plume ou une feuille de rose sur l'eau;* ou bien un *gwerz* bien sombre et tragique, racontant les colères et la vengeance d'un vaillant guerrier, un compagnon de du Guesclin, qui, au retour d'une expédition lointaine, trouve son manoir envahi par des traîtres et des lâches, sa fortune au pillage et son blason couvert de boue; poésie simple et naïve, tour à tour douce et sentimentale, rude et sauvage, originale et forte, pleine de mouvement et d'action, libre d'entraves et de règles, et atteignant souvent jusqu'au sublime, à force de naturel et de vérité.

Un jour, vers la fin du mois de septembre, je revenais de la commune de Plouëc, où j'avais passé quelques jours chez un oncle, au manoir de Kercabin. En traversant le bourg de Runan, situé sur une hauteur et dont le clocher, avec sa flèche de granit légère et élancée, se voit de très-loin, j'avais admiré les restes d'un calvaire dans le genre de ceux de Pleyben et de Kergrist-Moëlou, mais horriblement mutilé par le marteau iconoclaste des vandales de 93. Dans l'église j'avais rêvé quelques minutes devant un sarcophage représentant un mystérieux chevalier revêtu d'une panoplie de granit, couché, mains jointes, dans la mort, près de sa femme, la noble châtelaine, les pieds sur un lévrier, et la tête sur un oreiller de pierre, soutenu par deux anges; et en voyant le calme et l'impassible sérénité que l'artiste avait répandus sur la figure et dans tous les membres de ces personnages d'un temps déjà loin de nous, j'étais tenté de m'écrier, comme Luther dans le cimetière de Worms : *Invideo, quia quiescunt!* Je ne sais quels sont ces personnages; une femme, qui priait tout auprès, à genoux sur les dalles nues, me dit que c'étaient des seigneurs de Lestrézec, vieux château en ruines situé à deux kilomètres du bourg, sur le bord de la rivière le *Jaudy*. Je n'ai sous la main ni histoire, ni nobiliaire de Bretagne, pour contrôler ce témoignage et m'édifier sur la seigneurie de Lestrézec.

J'étais seul et ma route me conduisait vers le vieux château de

Lestrézec. Le temps était beau, les grillons chantaient, les mouches bourdonnaient, et les capsules oblongues et veloutées des landiers s'ouvraient au soleil, avec un petit crépitement, et lançaient au loin leurs graines vermeilles. La nature avait déjà cet aspect calme et reposé qu'elle a en automne, et qui porte à la rêverie, après les ardeurs, les fougues et les turbulences de l'été. Je marchais pensif et rêveur,

Nescio quid meditans nugarum, totus in illis.

Avant de descendre la colline, je m'étais un peu arrêté pour admirer le beau paysage que j'avais devant moi : à mi-côte le château de Lestrézec, avec sont colombier en plein champ, avec le grand chêne trois fois séculaire au-dessus du portail, où les armoiries du seigneur féodal sont gravées dans le granit ; puis des amas de décombres couvertes de ronces et de digitales, des pans de murailles penchés et maintenus debout par le lierre qui y enfonce ses mille pieds, des tourelles effondrées où les violiers sauvages et les digitales bleues et rouges grimpent de marche en marche jusqu'au sommet ; et tout autour de vieux chênes, des hêtres et des frênes vigoureux, avec des troncs de haute futaie lisses et polis. Dans la vallée, le Jaudy, à l'onde transparente et claire, promène gracieusement ses nombreux méandres, se montrant et se cachant tour à tour sous des buissons de saules et d'aulnes. Du milieu d'un bosquet de jeunes ormeaux s'élève le modeste clocher d'une petite chapelle, cachée sous la verdure. Tout auprès un pont traverse le Jaudy. De l'autre côté de la rivière des collines, couvertes de taillis et de bruyères roses, jusqu'à l'horizon, et un sentier qui promène sur ses flancs ses ondulations serpentines.

Après avoir joui à loisir de ce spectacle, je me mis à descendre la colline. Je rencontrais sur ma route beaucoup de mendiants : c'était sans doute le jour hebdomadaire où ils vont, de seuil en seuil, dans chaque maison un peu aisée de la commune, demander l'aumône, qui consiste en quelques poignées de farine, des pommes de terre, un morceau de pain noir, une crêpe de sarrasin, ou un liard ou deux. Ils me regardaient avec curiosité et surprise, j'étais

un étranger pour eux, et cependant tous me saluaient en passant, les hommes en m'ôtant leurs chapeaux, les femmes en m'adressant quelques mots, comme ceux-ci : *Brâo an amzer, le temps est beau.* — *Hastan'-red, vous allez vite. Doué d'ho miro! Dieu vous préserve!* Passer près d'un paysan breton sans lui adresser la parole, ou du moins sans répondre à son salut, est une marque de fierté qu'il ne pardonne pas, et dont il se venge aussitôt par quelques mots piquants, comme : *Goel vraz ho kavfan. Vous êtes bien grand, fier*, ou : *C'hui martézé ra zévell an eaul! C'est peut-être vous qui faites lever le soleil!*

Au moment où je passais devant le portail du château, une vieille femme en sortait, tenant sous son bras une botte de lin. C'était une mendiante qui quêtait de maison en maison quelques poignées de lin pour filer dans sa chaumière, afin d'échanger ensuite son fil, aux marchés de Pontrieux et de la Roche-Derrien, contre quelques sous ou une mesure de seigle ou de sarrasin. Elle était petite, sèche, assez ingambe encore pour son âge, et chantait un vieux *gwerz* breton, d'une voix tremblotante et cassée. Arrivée près de moi, elle interrompit son chant, et me dit : *Deiz mad deoc'h, aotro kaës! Bonjour à vous, mon bon monsieur!*

— Vous avez le cœur gai, grand'mère, lui dis-je, vous chantez comme une jeune fille de seize ans et paraissez heureuse.

— Heureuse! je l'ai été autrefois, quand j'étais jeune fille, alerte, bien portante et capable de gagner ma vie, en travaillant ; mais aujourd'hui, mon cher monsieur, je suis bien vieille, mon travail ne peut plus me nourrir, et je suis obligée de recourir à la bonté des âmes charitables, et, grâce à Dieu, il y en a beaucoup dans le pays. Si je supporte ma misère avec patience et résignation, Jésus-Christ lui-même nous en a donné l'exemple. Mon corps est brisé et caduc, la pauvreté habite avec moi ; mais ma conscience est tranquille, et c'est ce qui me fait chanter et espérer en des temps meilleurs.

J'étais vivement ému de la résignation et de la consolante philosophie de cette pauvre femme couverte de loques et de haillons, qui ne mangeait que des pommes de terre et du pain d'orge, et qui pourtant trouvait que les personnes charitables

étaient nombreuses dans le pays, et chantait tout le long de la route.

— Quel est donc ce *gwerz* que vous chantiez, grand'mère? lui dis-je.

— C'est le *gwerz* de monsieur saint Vincent, mon bon monsieur; sa chapelle est là-bas près du pont; nous allons y arriver tout à l'heure. C'est un beau *gwerz*, que je chante chaque fois que je viens par ici. Autrefois, quand j'étais jeune fille, que j'aimais les pardons et la danse, je chantais des *sónes* et des *rismadels*. Mais aujourd'hui je les ai oubliés, et je ne chante plus guère que des *gwerz* pieux et des cantiques. Les malheureux, les pauvres, les faibles et les infirmes, se tournent toujours vers Dieu, et quand tous les abandonnent et les repoussent, lui est encore plein de pardons, plein de douceurs et de consolations pour eux.

— Ne voudriez-vous pas, grand'mère, me chanter ce *gwerz* de monsieur saint Vincent?

— Le *gwerz* est très-long, mon fils; je l'ai su en entier autrefois; mais aujourd'hui que ma mémoire est partie avec ma jeunesse, avec ma force, avec mes dents, je n'en sais plus que des fragments. Et puis, je n'ai plus de voix, et je ne sais quel plaisir vous pourriez avoir à écouter une vieille dont la place serait plutôt dans le cimetière de la paroisse que sur les chemins.

— La belle voix m'importe peu en ce moment, c'est le *gwerz* que je veux, et vous me ferez grand plaisir, je vous l'assure, en me le chantant.

— A mon âge l'on ne fait plus de *compliments;* je vais donc continuer, en reprenant à l'endroit où j'en étais quand vous m'avez rencontrée :

'N'aotro zant Visant a lavaré
D'hi vam, er gèr pa arrué :
« Ma mamik kaës, mar va c'haret
» Ous-bin mé raktal a zenntfet, » etc.

« Monsieur saint Vincent disait à sa mère, en arrivant à la » maison : ma pauvre mère, si vous m'aimez, vous ferez ce que » je vais vous dire :

» Faites rôtir sur-le-champ un quartier de bœuf, pour nous » donner à souper; pour moi et pour mes compagnons, puisque » Dieu nous a sauvés :

» Car nous revenons du combat, d'un grand combat contre les » Saxons (Anglais) et nous en avons tué cinq cents : cinq cents sont » restés couchés tout de leur long sur la plaine.

» Nous n'étions cependant que dix-huit, et nous sommes tous » revenus sains et saufs, car Dieu combattait avec nous! »

Ici la mémoire fit défaut à la vieille mendiante, et elle ne put me terminer le *gwerz*.

Une pensée surgit tout-à-coup dans ma tête : ce *monsieur saint Vincent* de la légende, qui se battait si bien contre les Anglais ou *Saozons*, ne pouvait être aucun des bienheureux personnages qui portent ce nom dans les calendriers et dans les hagiographies; ne serait-ce pas plutôt un seigneur de Lestrézec, du nom de Vincent, que le peuple aura confondu avec le saint dont la chapelle se voit dans un si gracieux paysage, au bord du Jaudy!

Je questionnai la vieille sur le château et ses anciens habitants. Tout ce qu'elle put me dire, c'est que la nuit, au clair de la lune, on voit souvent des fantômes qui se promènent sur les décombres, des châtelaines habillées de satin blanc, et des chevaliers tout bardés de fer. Elle me dit encore que la *bonne duchesse* (Anne) y avait passé quelques jours, comme hôtesse des nobles seigneurs; mais on en dit autant de presque tous les anciens châteaux de Bretagne.

Je me souvenais aussi avoir vu chez mon oncle Le Tiec, à Trézélan, des cuillères d'argent qui avaient été trouvées dans les ruines de *Lestrézec*. Ces cuillères paraissaient être très-anciennes : elles avaient été fabriquées à coup de marteaux et étaient si minces que les bords en étaient tranchants : le pied se terminait en trèfle et s'attachait à la spatule au moyen d'un clou d'argent. Aucun nom du reste : des armoiries à moitié effacées. Voilà, à défaut de livres, tout ce que je sais sur le château de *Lestrézec*.

Nous marchions en causant, la vieille Guyona et moi (elle m'avait appris son nom). A quelque distance de la porte d'entrée de *Lestrézec*, la route fait un coude et tourne brusquement, et en quelques

pas nous nous trouvâmes à la tête du pont, et devant la chapelle du bienheureux saint Vincent. Alors des cris, des rires, des piaillements arrivèrent à nos oreilles, et nous vîmes sous les ormeaux qui entourent la chapelle une troupe d'enfants se pressant autour d'une femme qui gesticulait et paraissait leur adresser des discours. Quelques hommes et femmes se trouvaient aussi parmi les enfants.

— C'est la *pauvre folle!* dit tout à coup Guyona. — Nous nous approchâmes et pendant que moi, attiré par la curiosité, je me mêlais aux enfants, pour voir et entendre de plus près, Guyona entra dans la chapelle pour y faire sa prière devant la statue peinte de monsieur saint Vincent.

En examinant la folle, je vis une femme grande, maigre, aux yeux bleus et pleins de rêverie, aux cheveux blonds, aux traits accentués et remarquablement réguliers. La misère et les fatigues d'une vie vagabonde et sans repos avaient flétri ces traits, naguère beaux, mais n'avaient pu détruire entièrement ce qu'ils avaient de noble et de distingué. Son accoutrement était des plus bizarres; ses cheveux s'échappaient de toutes parts de dessous sa coiffe, et sa tête était couronnée de digitales, mêlées à des rameaux d'aubépine et de genêts fleuris. Ses vêtements étaient en lambeaux, des rubans de laine rouge, bleue, jaune, des fragments de soie et de tulle y étaient cousus de tous les côtés. Elle était rayonnante, et paraissait heureuse, faisait de beaux discours et des *compliments* aux enfants, et, les appelant par les noms les plus doux et les plus tendres, elle les invitait, eux et leurs parents, à assister à ses noces avec Gabik Goazmeur, le beau fiancé. Et elle faisait l'énumération des banquets, des festins et des réjouissances.

Puis elle tira de ses poches des papiers de toutes les couleurs, chiffonnés, souillés de boue, et qu'elle avait ramassés partout sur les chemins, et les déployant un à un, elle nommait toutes les terres, les châteaux, les bois, les moulins, qu'elle apportait en dot à son heureux fiancé, et dont ces papiers étaient les titres de propriété. C'étaient d'abord le château de Lestrézec, *le premier château de France*, disait-elle, et qui appartenait à sa famille *depuis la création du monde*. Et déployant un autre papier, elle disait :

— « Voici maintenant les titres du château de Brélidy; voici » ceux de Coatgouré; voici ceux de Kercabin, ceux de Coatelan, » ceux de Kernigoual, ceux de Keramborgne, ceux de Keranrais, » etc.; et je donne tout cela à Gabik Goazmeur, et je lui donnerai » de plus des tonnes d'or et d'argent, tout le trésor et la couronne » des ducs de Bretagne, qui sont cachés dans les souterrains de » Lestrézec, en un endroit dont moi seule connais le chemin. »

Puis elle chantait : *Korfet brao è ma dousik*, etc. « Ma douce est bien faite de corps, sa démarche est pleine de grâce, ses joues sont comme deux roses, ses cheveux blonds et ses yeux bleus! etc..... »

Et les enfants chantaient avec elle, et trépignaient de joie, et criaient tous à la fois : Hénora! Hénora! Hénora!

Tout à coup un souvenir lointain se réveilla en moi, et je restai immobile d'étonnement. Je venais de reconnaître la folle : c'était Hénora Lestrézec, la même qui nous divertissait si bien quand j'étais écolier, au bourg de Plouaret, et que maintes fois j'avais suivie en criant : Hénora! Hénora! comme le faisaient encore ces enfants. Et les souvenirs d'enfance remplirent ma tête, pendant que je me dirigeais vers le pont. La vieille Guyona, qui ne devait pas passer l'eau, avait pris par un sentier qui longeait la rivière, du côté de Coatascorn, et je l'entendais qui chantait un cantique de sa voix cassée et tremblante.

Pauvre fille! me disais-je, en songant à Hénora, c'est toujours la même folie! Depuis quinze ans que je ne l'avais vue, elle fait toujours ses invitations de noces. Mais où donc est resté le bien-aimé depuis si longtemps attendu! Pourquoi tarde-t-il tant à venir, s'il doit venir un jour ?

Pauvre femme! ton corps fléchit sous la douleur;
Passe donc, et t'en va dans un monde meilleur!

murmurai-je en marchant.

Au moment où je franchissais le pont, passant de la commune de Coatascorn (bois des ossements) en celle de Prat (la prairie), je rencontrai le vieux Marc Kergoff; il était accoudé sur le parapet du pont, et paraissait triste et songeur. La scène à laquelle il venait

d'assister comme moi, de loin cependant, semblait le préoccuper beaucoup. Je le saluai d'un : *Deiz mad* (bonjour), et comme il allait au village de Trévoazan, et que j'y devais passer aussi pour me rendre au manoir de Kernigoual, nous commençâmes à gravir ensemble la colline. Nous parlâmes d'Hénora et de sa singulière folie. Marc semblait la plaindre beaucoup.

— La pauvre fille, dit-il, elle a une bien triste et bien touchante histoire !

— Vous connaisssz donc l'histoire d'Hénora? son histoire vraie, car on me l'a racontée de tant de manières différentes, que je ne sais qu'en croire.

— Oui, je connais l'histoire d'Hénora, et c'est une bien triste histoire, vous dis-je.

— Eh ! bien, Kergoff, vous allez me raconter cette histoire, tout en marchant, et en arrivant à Trévoazan, je paierai une chopine de cidre ou de *juféré* (hydromel), à votre choix.

Le soleil se couchait derrière la colline, ce soleil d'or, tempéré et vieilli de la fin d'automne, mais plein de poésie et d'ineffable douceur : nous marchions lentement, à côté l'un de l'autre, et la voix d'Hénora arrivait encore jusqu'à nous de l'autre côté du Jaudy, nous apportant des paroles de son *sône* chéri :

« Dans les bois de Lestrézec est un petit oiseau au plumage » roux, et toutes les nuits il chante jusqu'au jour les louanges de » ma douce.

» Et il dit, de sa voix mélodieuse : O vous qui ne connaissez » pas Hénora, je vous plains, car vous ne connaissez pas la reine » des belles filles. »

Mais son chant expirait peu à peu, à mesure que nous nous éloignions, et Marc Kergoff commença ainsi.

F.-M. Luzel.

(La fin au prochain numéro.)

A BORD DE L'ESCADRE CUIRASSÉE.

NOTES DE VOYAGE.*

A M. ÉMILE GRIMAUD, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

Si quelque lecteur de la *Revue*, ayant assisté à mon coucher en décembre 1863 et ne me voyant pas apparaître en janvier 1864, se figure que, comme la *Belle au bois dormant*, je suis encore au lit, dites-lui, je vous prie, qu'il se trompe grandement et que les couchettes de la *Normandie* où j'étais alors ne sont pas assez moelleuses pour provoquer un sommeil de cette durée. Je tiens même à constater que j'étais un des premiers levés du bord ; bien souvent notre aimable commandant en second, le capitaine de frégate Hamelin, matinal par force, a vu déboucher à cinq heures au haut de l'échelle réservée à l'état-major, ma casquette galonnée, mon foulard rouge et mes pantoufles. Vous allez vous récrier sur cette tenue peu militaire ; mais si vous faites attention, mon cher ami, que nous sommes au mois de novembre et qu'à cette heure-là, vous, ainsi que tous les lecteurs de la *Revue* probablement, — l'adverbe *probablement* n'est mis ici que par tolérance, — étiez encore entre les bras de Morphée, vous serez plus indulgent pour mon foulard rouge et vous ferez comme M. Hamelin qui se contentait d'en rire dans sa barbe

* Voir la livraison de décembre 1863, pp. 447-458.

et m'invitait à venir prendre une tasse de thé dans sa chambre, située en des parages beaucoup moins sombres et beaucoup mieux aérés que la mienne. Outre l'heure matinale, je dois encore ajouter comme circonstance atténuante que je venais généralement d'être réveillé par une musique infernale que faisaient clairons et tambours sous prétexte de diane, que j'étouffais dans ma chambre peu ventilée, que je n'y voyais goutte, et que tout cela me mettait de trop méchante humeur pour beaucoup songer à ma toilette. Vous me diriez peut-être que j'ai un mauvais caractère; je ne veux pas vous laisser vous appesantir sur cette pensée peu charitable, j'aime mieux vous demander, pour changer la conversation, si vous savez quels rapports existent entre la diane, qui dit assez désagréablement aux militaires et aux marins qu'il faut quitter son hamac ou son lit de camp, et la blonde Phébé à laquelle la mythologie prête une si douce figure? Je vous avouerai que j'ai vainement cherché le lien qui unit ces deux Dianes, à moins que ce ne soit le clair de lune qui, pendant une partie de l'année, préside au trouble-fête de la diane réveille-matin. Mais voilà une trop longue digression sur la lune, sur mes pantoufles, et sur mes prétentions matinales; je me suis engagé à vous parler de Madère et, sans chercher plus longtemps à déterminer ma place entre la princesse enchantée qui dormait toujours et les oies du Capitole qui veillaient d'une si vertueuse façon, j'admets que je suis un héros de vigilance, sinon de modestie, et je rentre dans mon sujet.

Je vous ai dit que l'abbé Gaytté était venu nous voir dès le jour de notre arrivée et, connaissant ma politesse, vous en aurez conclu que le lendemain, bien exactement, je suis allé lui rendre sa visite. Vous avez deviné juste et votre perspicacité bien connue vous aura fait encore conjecturer avec raison que j'étais accompagné par l'aumônier de l'escadre, l'excellent abbé Trégaro. Mais ce que vous n'aurez pu deviner, c'est la difficulté que nous avons eue à trouver la demeure *extrà-muros* du comte de Farrobo. L'aumônier ne parle pas du tout portugais; moi je le parle à peu près comme une vache espagnole; vous concevez notre embarras dans ce dédale de rues. Il fallait pourtant avancer, et la soutane de l'abbé, en certains mauvais quartiers des faubourgs, n'était pas propre à nous assurer

beaucoup de sympathies. Je me suis rappelé la *Parisienne* : *En avant, marchons contre leurs canons.* — Les canons sont tous rouillés à Madère; — mieux que ça, je me suis rappelé quelques bribes d'espagnol que j'appris jadis à Cadix en faisant le compte de la blanchisseuse. Cet espagnol de bas aloi est comme le petit *sabir* du nègre de M. de Charnacé; ça va à toutes les oreilles. Grâce à lui, nous avons pu arriver à bon port et, après un cordial entretien, l'abbé Gaytté a tenu absolument à nous présenter au comte et à la comtesse de Farrobo qui ont habité cinq ans la France et aiment beaucoup les Français. On a parlé du *Solférino* dont je partage la gloire et les succès avec M. Dupuy de Lôme, quoiqu'à un titre plus modeste, et il m'a valu comme partout un accueil très-flatteur, rehaussé ici par le charme tout particulier des manières et de la conversation de nos hôtes. Mme la comtesse de Farrobo est la fille du maréchal duc de Saldanha, un des plus grands seigneurs du Portugal, aujourd'hui ambassadeur à Rome. Elle a été trop aimable à mon égard pour que je ne dise pas un mot d'elle et ce mot la peindra tout entière : c'est un type de distinction, de bonté et de vertu. Ne nous étendons pas davantage sur ses perfections, elle m'en voudrait, et je tiens trop à sa bienveillance pour m'exposer à la perdre. Ce que je puis faire, par exemple, sans crainte de la blesser, car l'honneur, si honneur il y a, en reviendra plutôt à son cuisinier qu'à elle, c'est de vous parler du dîner portugais qu'on nous a donné à la villa Farrobo, le jour de la Toussaint. Je crois vraiment que je l'ai encore, non pas sur l'estomac, Dieu merci! mais en affreux souvenir de piment, de cari et autres condiments incendiaires. J'étais du reste en mauvaise veine ce jour-là. Le commandant m'a taquiné sur mon habit noir passé de mode et mes gants blancs qui ne l'étaient plus; le vent d'ouest et la nuit m'ont mis en retard; dans ma précipitation et au milieu des ténèbres j'ai jeté ma baleinière contre le *Napoléon;* c'était le pot de terre contre le pot de fer, heureusement il a été bon prince et ne m'a pas embrassé trop fort. Je suis arrivé à terre à sept heures. C'était justement l'heure du dîner. Je cours, je culbute quelques vieilles Portugaises qui jurent entre leurs dents; je traverse le torrent de Santa-Lucia; je m'engage dans un labyrinthe de ruelles; je demande en vain à quelques échoppes

fumeuses la *casa del senor conde de Farrobo.* On me regarde avec des yeux ébahis qui me font fermer la porte au nez de ces brutes, et je m'égare bel et bien. A sept heures et demie seulement, mourant de chaud, de fatigue et de soif, j'arrive à un bienheureux portail vert que je salue comme la porte du paradis. Avancerai-je? reculerai-je? J'hésite une minute, mais ventre affamé n'a point de honte, et je sonne. Quelques secondes plus tard, j'étais à table et l'objet de la curiosité d'une nombreuse assemblée qui examinait le tard-venu. J'avoue qu'en ce moment je me préoccupais davantage du contenu de mon assiette que de l'examen du public. On m'avait servi un potage où quelques boulettes nageaient dans une sauce au cari. Quel potage, mon cher ami, pour un estomac français et susceptible, et quel rafraîchissement pour un gosier altéré! Après l'avoir goûté, je le considérais avec un certain effroi, mais ma voisine, Mme de Farrobo, était si gracieuse! Faire un affront à son potage! que va penser de la France, représentée ici par moi à table, mon voisin le général, qui me paraît être de taille à digérer toutes les énormités possibles! Je m'exécute avec courage. Heureusement il n'y avait que peu de boulettes, et comme correctif j'ai avalé un immense verre d'eau qu'un domestique en tenue irréprochable est venu me verser. Une deuxième expérience à tenter : on me présente un plat couvert de riz au cari. J'écarte la couverture et je découvre des membres de poulet mêlés à quelques légumes dont je me défie. Quant au poulet, voilà au moins un animal de ma connaissance. J'entre en relations avec lui et cette relation ayant été tout-à-fait de mon goût, je me sens plus à l'aise, un peu moins affamé, beaucoup moins altéré et plus libre de regarder autour de moi. Chacun a devant soi un régiment de verres : quatre ou cinq petits tapins et un gros tambour-major ayant la capacité de nos chopes de bierre. Absence complète de bouteilles et de carafes. De temps en temps un laquais galonné fait le tour de la table et remplit le ventre des tambours-majors d'une eau limpide et fraîche, que tout le monde semble avaler avec le plus grand plaisir. En pensant aux boulettes et au cari, je m'explique cette soif et cette mode d'eau claire; mais puisque j'ai renoncé au cari et à ses ardeurs et que je ne suis d'aucune société de tempérance, je puis bien m'accorder

un liquide un peu plus fortifiant que celui de la fontaine, si pure et si agréable qu'elle soit. Après en avoir conféré avec l'abbé Gaytté, je demande à la cravate blanche qui se tient derrière moi de m'apporter un peu de vin rouge, et je dois dire à l'honneur de l'éducation de cette cravate blanche qui sert de linceul à un vilain visage jaune, qu'elle m'a apporté immédiatement un excellent vin de Bordeaux sans paraître étonnée de l'étrangeté de ma réclame. Mais bientôt les petits tapins ont joué leur rôle et se sont remplis qui de Madère, qui de Porto, celui-ci de Xérès, celui-là d'un inconnu portugais ayant, ma foi, bonne mine et ne la démentant pas. Les langues se délient, on parle français pour nous faire honneur, à l'abbé Trégaro et à moi, les uns bien, les autres, dirai-je mal? non, un peu moins bien. Ceux qui ne le savent pas du tout se taisent ou parlent entre eux à voix basse; je marche de découvertes en découvertes; ce ne sont pas toutes des îles fortunées au milieu de leur océan de sauce piquante et sous leur dôme de riz; mais, en revanche, quel dessert! tous les fruits des Tropiques: des montagnes de bananes, des pyramides de goyaves, des quinconces d'ananas, un rendez-vous général de toutes les variétés de l'espèce sucrée, et des glaces, à succomber à la tentation. C'est ce que j'ai fait, moi qui à Nantes n'ose plus en approcher qu'à dix pas. Il est vrai que j'en ai eu des remords.... de conscience. Après le dîner on a apporté le café et les cigares. Les fruits et les vins de liqueurs sont restés sur la table, puis tout le monde s'est mis à fumer; je me trompe, les dames et moi nous sommes mis à causer dans le fond de la pièce. Peut-être auraient-elles confectionné une délicate cigarette, si je n'eusse pas été là; je n'ose me prononcer sur cette question de tabac et j'aime mieux vous parler du petit intermède musical qui a suivi. Le gros général qui mange si bien est venu me dire à l'oreille : — Demandez à Mme la comtesse de nous jouer quelque chose sur le piano. — Il paraît que cette vieille moustache a un faible pour le piano. — Quoique je ne le partage pas tout-à-fait et que je sois aujourd'hui un peu en défiance, un reste du nord-ouest, de l'accolade avec le *Napoléon*, des boulettes et autres agréments, je ne puis que céder à l'attention délicate de ce voisin de table qui m'a sacrifié quelques coups de four-

chette pour me parler en français... de Lisbonne, et je m'avance vers la comtesse. — Elle m'accueille avec cette grâce et cette simplicité qui en font une si charmante femme. — Vous le voulez? me dit-elle, prenez garde, vous vous en repentirez; je ne suis qu'une écolière de M. de Farrobo, et une mauvaise écolière. — Heureusement, c'était de l'humilité. M. de Farrobo est venu, son quatrième cigare à la bouche, se mettre à côté d'elle et tous les deux m'ont joué, morceau sur morceau, sans désemparer, avec une verve toute méridionale et un doigté des plus brillants, tout l'opéra de la *Norma*. — J'étais ravi, enchanté; mais voilà dix heures, il faut partir, regagner la *Normandie* par cette nuit noire. C'est le revers de la médaille.

On me donne un domestique avec un immense falot pour diminuer les périls terrestres et ne pas risquer de me jeter dans la *ribeira Santa-Lucia* où je serais certain, non pas de me noyer — il n'y a pas une goutte d'eau en cette saison — mais de me briser la tête sur les énormes cailloux dont tout son lit est tapissé. Que ne puis-je emporter le falot dans ma baleinière! Je m'écarquille les yeux pour apercevoir mon bâtiment et, ce qu'il y a de plus clair, c'est que je ne vois rien; enfin, tous les chemins conduisent à Rome, même sur l'eau, et je finis par en trouver un, pas le plus court, par exemple, qui me conduit à la *Normandie*, où je m'endors du sommeil d'un homme qui a bien dîné. Vous faites peut-être comme moi, mon cher ami, car j'en ai honte : voilà trois feuilles de bavardage à propos d'un dîner. Je souhaite qu'elles vous soient plus légères que ne me l'a été le repas. Si vous dormez je vous le pardonne et je vous engage à vous réveiller avec moi et à me suivre dans une excursion lointaine au *curral dos fraires* (la bergerie des frères), à sept lieues environ de Funchal.

Madère a sept lieues de longueur sur trois à quatre de largeur, avec une population de 120,000 âmes. Elle est partagée, dans le sens de sa longueur, par un immense ravin au fond duquel coule un torrent et que surplombent de hautes montagnes dont le pic le plus élevé atteint, je crois, 2,400 mètres. De temps en temps le ravin s'élargit en vallée et la vallée se peuple de maisonnettes ou de cahuttes habitées par des bergers qui mènent là une

existence absolument sauvage en gardant des troupeaux de moutons que leur confie soit une commune, soit quelques grands propriétaires. *El curral dos Fraires* est la plus pittoresque de ces vallées et celle que visitent ordinairement les étrangers venus à Funchal. Le comte de Farrobo m'en avait fait une description très-propre à exciter ma curiosité, assez facile du reste à éveiller. Il m'avait même remis une lettre pour des Anglais, ses amis, MM. Witch, qui ont créé une très-belle habitation au *jardim da Serra*, d'où l'on embrasse toute la vue du *Curral*. Cependant je ne pouvais pas tenter seul une expédition de ce genre. Malgré toutes mes excitations à bord du *Solférino* et de la *Normandie*, les dangers d'une route un peu périlleuse et la fatigue de sept à huit heures de cheval parlaient plus haut que moi et je commençais à désespérer, lorsque M. Ribell, un lieutenant de vaisseau, chef du carré de la *Normandie*, s'est décidé à tenter l'aventure. Rien ne pouvait mieux me convenir; M. Ribell est un gai et aimable compagnon de voyage. D'une nature ardente et intrépide, il ne recule devant aucun obstacle, et la campagne qu'il vient de faire contre les Maures du Sénégal lui a donné une habitude d'équitation que je suis loin de partager au même degré; mais qu'importe! la matinée est belle, le panier aux provisions très-convenablement garni, et d'excellents chevaux nous attendent. A sept heures nous enfourchons, et *avanté!* Le temps est parfaitement propice; nous commençons gaiement notre journée en chevauchant le long des rues en pente de Funchal et des villas des faubourgs. Un vaste chapeau de feutre gris, emprunté au commandant, ombrage mon front; M. Ribell et moi avons tout-à-fait l'air de deux planteurs se rendant tranquillement le matin à leur maison des champs.

Tout en devisant du passé, du présent et du futur, nous montons toujours; nous voilà bientôt dans la vraie campagne où l'on ne voit plus que de petites cases très-misérables. Au bout d'une heure, nous avons atteint la région des châtaigniers et, peu de temps après, celle des pins. A huit heures trois quarts nous découvrons, du haut d'une colline, l'entrée du *Curral*. A perte de vue des pics s'étageant les uns au-dessus des autres, des précipices dont l'œil sonde à

peine la profondeur, en bas le torrent qui roule vers la mer ses ondes écumeuses, c'est une admirable vue; mais pour en jouir à son aise il faudrait avoir un paletot plus chaud que le mien. J'ai beau boutonner mon mince vêtement, la bise me glace; M. Ribell en dit autant; partons donc et engageons-nous dans ces sentiers impossibles qui, serpentant le long des rochers, nous mèneront jusqu'à la vallée du *Curral*, en ayant toujours 1200 mètres de rochers au-dessus de notre tête à droite, et 1200 mètres de précipices sous nos pieds à gauche. Il ne s'agit plus de causer, car il faut apporter l'attention la plus grande si l'on tient à conserver sa tête. Je dois avouer que, si j'avais connu plus tôt les aspérités de cette promenade d'agrément, je n'y aurais pas exposé la vie d'un père de famille auquel ses trois enfants recommandent d'être raisonnable; mais le vin est tiré, il faut le boire, et suivre M. Ribell, qui est un garçon sans soucis et pousse son cheval sur ces rochers, où le sentier n'est souvent pas même indiqué, avec une indifférence et un aplomb que j'admire. Quant à moi j'ai rendu au guide Antonio l'énorme panier que par bonté d'âme j'avais ôté à ses épaules pour le mettre sur ma selle et je veille avec un zèle, qui ressemble beaucoup à de l'inquiétude, à ce que mon cheval ne fasse aucun faux pas. Antonio, pour nous rassurer, nous raconte cinq ou six histoires d'Anglais qui ont roulé au fond et dont on n'a plus retrouvé traces. Je trouve les histoires médiocrement intéressantes. Heureusement nous avons affaire à d'excellents chevaux espagnols qui ont le pied très-sûr, et nos guides, qui ont beaucoup plus peur pour leurs bêtes qne pour nous, se tiennent constamment, dès que la largeur du sentier le permet, entre elles et le précipice. Toute végétation a disparu, à part quelques lichens et plusieurs variétés de mousses. Aux détours de la route, un vent des plus piquants vient nous couper la face. On n'entend que comme un léger murmure, le bruit du torrent qu'on n'aperçoit même plus. Les malheureux chevaux, les quatre pieds ramassés, n'avançent qu'en tremblant sur les pentes; ils reniflent et s'arrêteraient court sans les encouragements incessants de la voix et du geste que leur donnent leurs maîtres. Je voudrais bien être arrivé! — Enfin nous atteignons le plateau d'où l'on plonge sur le *Curral dos Fraires*, et rassuré sur mon existence, je

découvre, tout en admirant une vue magnifique, que j'ai une faim des plus intenses et qu'après quatre heures d'équitation et de tours de force d'équilibriste, il serait bien temps, à onze heures, de songer au déjeûner! Je me retourne pour faire part de cette remarque judicieuse à mon compagnon. Hélas! il est dans une violente colère qui lui fait oublier l'appétit. Un berger rencontré dans ces parages lui a appris que nous n'étions pas du tout sur la route du *jardim da Serra!* Adieu la table hospitalière de MM. Witch! Adieu le bon vin de Madère qu'on n'aurait pas manqué de nous offrir! Adieu les douceurs de la civilisation! Il faudra manger sur ses genoux, assis sur quelque pointe de rocher, avec le vent dans le dos.... Pour moi, j'en prends volontiers mon parti, pourvu qu'on mange tout de suite; mais M. Ribell est furieux, et comme il parle très-bien espagnol, il accable nos pauvres *arrieros* sous un déluge d'épithètes des plus énergiques, mais dont je trouve la litanie un peu longue, attendu que ça ne nous mènera à rien. — *Oh! bruto! démonio! me ha ingannado! Vedere usted que sei un Francese no un American or un Inglese. Ah! hijo disgraciado me la pagara!*[1] — Et au berger, cause première de l'accident : — *Muchacho, se puede andar por ai al jardim da serra?— Si, Senor, se puede, ma se necessidade al menos todo el dia. — N'importa, un dia y una noche, si se necessidade.*[2]—Mais pour aller au *jardim da Serra*, il faut descendre au fond de la vallée, remonter les montagnes qui sont en face de nous, passer sur le versant opposé; c'est un voyage de long cours. Peu disposé à tenter une pareille odyssée, je descends prudemment de cheval, je dis au berger de prendre le fameux panier et je descends le long du ravin en quête d'un endroit où il y ait un peu de soleil et où on puisse mettre le couvert sans se geler le bout du nez. Tout à coup j'entends des cris et des gémissements; je lève la tête; un vrai tableau de mélodrame : le guide à genoux devant M. Ribell qui, une arme quelconque à la main et traînant le mal-

[1] Ah! brute, démon, tu m'as trompé. Tu verras que je suis un Français et non un Anglais ou un Américain. Ah! malheureux! tu me le paieras!

[2] Garçon, peut-on aller d'ici au *jardim da Serra?* — Oui, seigneur, on le peut, mais il faut au moins toute la journée. — N'importe, un jour et une nuit, s'il est nécessaire.

heureux cheval qui renâcle, veut absolument forcer le passage. Cependant il finit pas se laisser attendrir, et laissant là guide et cheval, il me rejoint sur un petit promontoire où j'ai déjà étalé nos provisions. — Cet imbécile a cru que je voulais le tuer, me dit-il; il s'est jeté à genoux en me demandant grâce. — Oh! le coquin! la misérable brute! — J'arrête le défilé au moyen d'une aile de poulet qui le ramène au sentiment de la faim et à des instincts plus pacifiques, et pendant quelques minutes on n'entend qu'un formidable bruit de mâchoires qui travaillent avec énergie à faire le vide dans le panier. Notre berger nous regardait faire avec une envie si évidente de prendre part au festin, que nous lui cédons généreusement une portion de pain et de viande, voire même un verre de vin comme il n'en a bu de sa vie, et, tout à fait remis dans notre assiettè, nous examinons en détail le paysage qui nous environne. Nous sommes aux deux tiers d'une sorte d'entonnoir dont le fond est une vallée verdoyante; des cases, dont nous ne voyons que les toits en tuiles rouges, sont dispersées au milieu des arbres, et la blanche église de *Nuestra-Senora del Ovramento*, vue à cette distance, produit un effet charmant. Pendant que je dessine à la hâte un petit croquis de cet ensemble, M. Ribell, redevenu de fort bonne humeur, cause avec le berger, il lui fait même cadeau d'un cigare, et pour mettre le comble à la générosité, il allume le cigare lui-même avant de le donner, et lui dit en français, (je voudrais savoir ce que le pauvre diable a imaginé de tout cela) : Ah! ah! mon garçon, tu ne t'attendais pas à pareil honneur! manger avec des officiers français, une triple brute comme toi, un animal qui ne sait pas même dire merci! Caramba, si jamais tu te maries et que tu aies des enfants, tu leur diras qu'un beau jour, — et en se retournant vers moi : Dites donc, l'ingénieur, il ne fait tout de même guère chaud dans ce beau jour! — tu leur diras donc qu'un beau jour, le plus beau jour de ta vie, un brave Français, qui n'est pas aussi méchant qu'il en a l'air, t'a donné un cigare, qu'il te l'a allumé, et que tu as été assez bête pour ne pas le fumer! (Le berger, après avoir tiré deux ou trois bouffées, l'avait éteint et mis dans sa poche). Après çà, peut-être veux tu le mettre sous verre, afin de le faire passer à la postérité! — Je riais de tout mon cœur de cette

apostrophe et pouvais à peine tenir mon crayon, lorsque nous fûmes distraits par un nouvel incident. C'est un homme long et maigre, vêtu d'une redingote noire toute rapiécée, qui gravit le sentier avec un petit paquet noué dans un mouchoir au bout d'un bâton. Il nous salue au passage : *Buenos dies, senor !* — Bonjour, monsieur. — *Vaya usted con Dios !* — Que Dieu vous garde ! — *Muchacho que es eso hombre?* — Garçon, quel est cet homme? demandons-nous à notre commensal. — C'est le curé de la paroisse. — Pauvre mine, dit M. Ribell. —Je fais intérieurement la comparaison avec la tenue du plus modeste de nos vicaires de campagne et je m'applaudis, à ce point de vue comme à bien d'autres, de n'être pas Portugais.

Le retour a eu lieu sans encombre. Nous avons trouvé sur le plateau nos chevaux et nos guides, et pour ne pas les laisser sous l'impression de terreur produite par la scène que je vous ai racontée, on leur abandonne une carcasse de poulet, un restant de pain et de vin, ce qui nous fait passer de suite au rang de demi-dieux. Pendant qu'ils dévorent cette maigre pitance, j'avise un pic d'où l'on doit embrasser un horizon immense, et je propose l'ascension à M. Ribell. J'étais un peu humilié de sa supériorité équestre et d'avoir entendu mon guide lui dire : — *Senor caballero, mounta usted my bien, ma questo es una mazetta.* — Seigneur cavalier, vous montez très-bien, mais celui-là est une mazette. — Je grimpe au sommet en un clin d'œil, en m'aidant des mains et des genoux, pendant que mon compagnon, tout essouflé, cherche un sentier quelconque.

Nous voilà donc à deux de jeu ; il est convenu qu'il monte mieux à cheval, mais que je monte mieux à pied. Satisfait de cet avantage, j'enfourche de nouveau ma monture et un peu plus familiarisé avec les périls de la route, je les affronte si bravement que mon guide m'arrête en me disant : — *Eh ! senor, se puede cader el mio caballo. Sabe usted que me costa 400 douros ?* — Ah ! seigneur, mon cheval peut tomber ; savez-vous qu'il me coûte 400 douros ? (2,000f) Le retour a eu lieu sans autre particularité qu'une halte dans un misérable village. Quelle pauvreté et quelle saleté ! une hutte dans laquelle bouillait la marmite, sans même de cheminée ; la fumée — et il y en avait beaucoup ! — sortait par la porte. Nous avons donné

aux enfants quelques pièces de monnaie qui nous ont valu mille bénédictions et une poignée de châtaignes qu'il a fallu absolument mettre dans nos poches. A quatre heures nous arrivions à Funchal. J'étais moulu et j'ai eu beaucoup de peine à descendre et à me séparer de mon animal. Il fallait pourtant le jour même aller dîner chez M. de Charnacé, qui m'avait engagé d'une façon trop gracieuse pour pouvoir lui faire défaut au dernier moment. Retourner à bord faire ma toilette, je n'en ai plus le temps. Il ne me reste qu'un parti, c'est d'aller trouver le vicomte, de lui exposer sans cérémonie la situation et de me faire agréer tel que je suis, en planteur que le vent et les cahots ont un peu défrisé. C'est ce que je fais. M. de Charnacé était à sa toilette, mais François est ma providence ; il me donne une chambre, de l'eau, du savon, un peigne, une brosse, et grâce à lui je me transforme en un personnage presque convenable. Si j'avais pu faire de mon paletot un habit, tout eût été pour le mieux ; enfin, tel que je suis, M. de Charnacé a la bonté de m'accueillir de la façon la plus cordiale. Bientôt les invités arrivent; M. de Farrobo en est, et il a la bonne grâce de convenir que le cuisinier du vicomte, un véritable artiste du reste, car c'était l'ancien cuisinier de M. Haussmann, le préfet de la Seine, vaut beaucoup mieux que le sien. Chacun de nous trouve auprès de son couvert le menu du dîner, que j'ajoute ici en note pour l'instruction de mes lectrices[1], et je prouve à mon hôte que huit heures d'équitation m'ont doté d'un formidable appétit. Après le dîner, on nous régale d'un petit concert indigène. Le chanoine Philippe joue du *machète* (une sorte de petit violon de poche), Piétro, un des *porteurs de palanquin*, de la viole, et M. de Charnacé, oubliant un instant sa maladie et ses peines, saisit ses castagnettes et accompagne les musiciens. Toutes les marches, tous les airs nationaux ont défilé devant nous ; c'était charmant d'originalité et de verve.

Un bal donné par notre consul français, M. Blaize, et dans lequel

1 Potage au riz. — Cherné à la sauce aux câpres. — Filet de bœuf sauté au vin de Madère. — Perdrix aux choux. — Côtelettes de mouton à la jardinière. — Aspic de volaille. — Dinde rôtie. — Salade. — Quenelles de patates. — Tarte à la groseille. — Crême au chocolat. — Gâteau de Savoie. — Glaces aux framboises et aux oranges. — Dessert.

tout s'est passé avec le décorum habituel, ne m'offre aucun incident remarquable à signaler. La seule particularité, c'est la présence à ce bal de l'évêque et la ressemblance frappante de cet évêque portugais avec S. S. Pie IX : mêmes traits, même taille, même tournure. Je crois que la ressemblance ne va pas plus loin que le physique, mais le bon évêque a été très-flatté quand je lui en ai fait mon compliment, quoique je ne fusse certes pas le premier.

Une autre cérémonie plus curieuse, c'est celle à laquelle nous avons été convoqués, à l'occasion de la fête du roi de Portugal; il s'agissait d'un *Te Deum* solennel à la cathédrale. Toute la marine française était destinée à en rehausser l'éclat. A midi nous débarquions sur la plage et un capitaine de vaisseau, qui était avec nous dans la barquette, commencait par se jeter à la côte et se tremper jusqu'aux genoux, embarrassé qu'il était par son grand sabre pour prendre son élan. — Je m'imagine que cela a dû singulièrement refroidir son enthousiasme. — Nous entrons dans l'église, amiral en tête, épée au côté, chapeau à la main. Tous les grands dignitaires nous attendaient, l'évêque avec son clergé, *l'ayuntamento* ou municipalité avec d'immenses robes en velours noir à revers de satin blanc, des huissiers impayables, des bedeaux inimaginables, et peu après un *Te Deum* incroyable partout ailleurs qu'à Madère. Un gros chanoine se dandine en tenant à la main une sorte de livre en bois avec lequel il frappe ou plutôt il assomme la mesure. Une demi-douzaine de petits choristes envoient jusqu'aux voûtes des notes d'une acuité impossible et font assaut d'*ut* de poitrine, tandis qu'un vieux tenor usé, avec une voix qui semblait sortir d'un mirliton plutôt que d'une poitrine humaine, se délecte dans des solos à nous faire mourir de rire, si l'on n'eût pas été en aussi saint lieu. — Quant aux Madériens, leurs oreilles sont probablement habituées à ce charivari et je dois avouer, en guise de correctif, que habits brodés, toges en satin et bedeaux empanachés se tenaient droits et graves comme des cierges et se mettaient fort convenablement à genoux. La cérémonie faite, je ne dirai pas, comme dans la chanson de *Marlborough, chacun s'en fut chez soi;* mais nous nous rendons au palais du gouverneur pour l'escorter et lui faire politesse. On nous reçoit dans la fameuse salle où grimacent les portraits des capitaines

généraux, et leur successeur, un avocat de Lisbonne, nous débite un petit *speech* de sa façon, dont je n'entends pas un mot, en raison de la distance, car le susdit avocat parle fort bien français. D'ailleurs j'ai des préventions contre ce gouverneur. Il a remplacé M. le comte de Farrobo, qu'on regardait comme trop catholique, et j'en conclus qu'il doit probablement l'être assez peu ; mais laissons là la politique et retournons à bord pour ôter l'uniforme, prendre le chapeau gris et revenir à terre faire nos dernières emplettes et nos adieux à Funchal, ainsi qu'à ces hôtes d'un jour dont nous n'oublierons jamais le si cordial accueil.

C'est demain que nous partons pour les Canaries.

C. DU CHALARD.

SAINT-JEAN-DE-BÉRÉ

PRÈS CHATEAUBRIANT.

Cette vénérable église, ancienne paroisse de Châteaubriant, rendue au culte, il y a vingt ans environ, après un abandon de près d'un demi-siècle, porte des caractères d'une grande antiquité. Il est possible que quelques-unes de ses parties, telles que la grande porte dont l'arcature est de plein cintre et des fragments du chœur, remontent jusqu'au XIe siècle, date de sa fondation.

On y remarque une pierre d'appareil rouge et de nature ferrugineuse qui se couvre réellement de la rouille des siècles, mais en résistant victorieusement à leur atteinte. Des croisées de styles divers, maladroitement remaniées, agrandies sans art ou à demi-aveuglées, donnent à la nef dénuée d'ornements une lumière insuffisante. Des ormeaux ombragent le pourtour. Un autel extérieur en ruine et recouvert d'un chapiteau servait, dit la tradition, à la célébration de la messe lorsque les pestes du moyen-âge éloignaient les fidèles, qui alors se groupaient sur le coteau en face et de là, en plein air, assistaient aux offices sans crainte de la contagion. C'est l'autel de la Pitié. Derrière l'église se dessine l'ancienne clôture du couvent de Saint-Sauveur, contemporain de Saint-Jean,

comme nous le verrons. Quelques parties de son cloître sont aussi très anciennes. Au midi de l'église de Saint-Jean et séparé par un chemin étroit, se trouve, de toute antiquité, le cimetière de la ville, qui probablement était autrefois contigu à Saint-Jean même, dont le pourtour tout entier servait aussi de lieu de sépulture.

Le premier acte concernant Saint-Jean-de-Béré que nous rencontrons dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, réunies par les vénérables Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, porte la date, contestable peut-être à quelques années près, de 1050. D'après cet acte, extrait du riche chartrier de l'abbaye de Marmoutiers, Briand, *voué à la milice séculière*, conformément *à la volonté*, avec l'*assentiment* et de l'*autorité* de sa mère Innoguent, de son épouse Adèle et de ses trois fils, Geoffroy, Thierry et Guy, donne aux frères cénobites du grand monastère de Tours le lieu de Bairé ou plutôt Béré, non loin de son château, avec ses constructions, en l'honneur du saint Sauveur. Tel est en substance l'acte de fondation du prieuré de Béré qui se subdivisa par la suite. On en détacha l'église paroissiale de Châteaubriant, sous l'invocation de Saint-Jean; et le couvent de Saint-Sauveur, conservant le domaine utile, resta jusque vers le milieu du dernier siècle en la possession de l'abbaye de Marmoutiers. Mais j'estime que c'est à une époque bien antérieure que l'on doit faire remonter la consécration du coteau de Béré. L'acte même que nous venons de citer constate qu'à l'époque de la donation de Briand et de sa mère, il y avait en ce lieu un oratoire, une chapelle dédiée à Saint-Sauveur, et nous verrons plus loin que Innoguent et Briand s'étaient occupés d'agrandir ces pieuses constructions. Quant à la première prise de possession de cette colline au nom du christianisme, il est évident qu'elle doit se rattacher à d'anciens souvenirs, souvenirs funèbres qui se lient soit à la sépulture de quelque pieux solitaire, de quelque martyr du premier temps du christianisme, soit au massacre d'une population chrétienne, soit à l'anéantissement d'une ancienne peuplade envahie par des conquérants étrangers.

Béré vient en effet de *Bury*[1], qui sert en anglais de finale à tant

1 *To bury*, enterrer.

de dénominations de lieux saints où se trouvaient des sépultures chrétiennes, tels que Canterbury, Salisbury, Saint-Edmond'sbury, et ce suffixe aurait pris en Angleterre la forme de Saint-John'sbury en conservant à peu près la même prononciation. Ce mot me semble donc, si je puis m'exprimer ainsi, un linceul qui recouvre un souvenir religieux et funèbre effacé, quant à sa précision, de la mémoire des générations présentes, mais enveloppé dans ce vocable comme tant d'autres souvenirs religieux ou nationaux auxquels une tradition plus ample et plus explicite a manqué.

L'état des lieux et du sol confirme cette tradition. Toutes les fois que l'on a fait des fouilles en dehors du vieux cimetière et dans quelque direction que la pioche ait remué le sol, on a trouvé des débris humains. Aussi à voir la terre rougeâtre de cette colline on se souvient, malgré soi, de cette tradition hébraïque suivant laquelle le nom de notre premier père, Adam, aurait été tiré de la couleur rouge de la poussière dont Dieu le forma. La cendre de ses enfants accumulée pendant des siècles aurait-elle ainsi coloré la colline où reposent tant de générations disparues ?

Pourquoi, d'ailleurs, l'église paroissiale de la ville aurait-elle été placée à une semblable distance de ses murs si ce lieu n'avait pas été de tout temps un lieu saint avec lequel aucun autre ne pouvait rivaliser ? Pendant huit siècles les habitants de Châteaubriant se sont acheminés, au moins une fois par semaine, chaque dimanche, vers cette église isolée, appelés par la voix lointaine et affaiblie de ses cloches. Femmes, vieillards, enfants suivaient, sans se plaindre, ce chemin bordé de haies d'aubépine, assez long, difficile dans la mauvaise saison. Cependant aucune des chapelles de la ville, ni celle du château, ni celle de Saint-Nicolas n'élevèrent jamais de prétentions rivales. Celle de Saint-Nicolas, la plus considérable, était même une dépendance de Saint-Jean, administrée par ses procureurs-fabriqueurs, et il a fallu les révolutions du dernier siècle pour déplacer cette prééminence.

Ces considérations concourent, suivant nous, à confirmer l'opinion que nous avons émise. C'était un lieu saint, un lieu consacré de toute antiquité que Briand et sa mère donnaient à l'abbaye de Marmoutiers, et lorsque le développement de la cité au pied et sous

la protection du château nécessita l'établissement d'une église paroissiale, c'est là qu'elle dût être placée et construite.[1]

L'acte extrait par D. Morice du Cartulaire de Marmoutiers et dont nous avons donné l'analyse fut vivement attaqué en 1062 par l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon qui réclamait Saint-Sauveur de Béré comme lui ayant été verbalement, mais expressément concédé par Innoguent et son fils à une époque antérieure à la donation écrite de 1050. Cette revendication fut portée devant Quiriaque, évêque de Nantes, *sous l'autorité duquel se trouvaient toutes les églises comprises entre la Chère et la Sèvre*[2]. Albert, le puissant abbé de Marmoutiers, fut cité par l'évêque Quiriaque à comparaître devant un placite. Mais à cause de sa grande vieillesse qui ne lui permettait pas de venir jusqu'à Nantes, Angers, plus rapproché de Tours, fut choisi pour y tenir une de ces assises dont la forme, comme nous allons le voir, était purement franque ainsi que le droit que l'on y appliquait. La première réunion du placite eut lieu le v des ides de février 1062, dans la cathédrale, sous la présidence de l'évêque d'Angers entouré de ses clercs, en présence de l'abbé de Saint-Aubin accompagné de ses moines les plus savants en droit, avec le concours des clercs les plus honorables de l'Église d'Angers et de quatre nobles laïques experts ès-lois. Les commissaires enquêteurs *(cognitoribus)* et les juges de la cause *(judicibus)* ayant été élus *(electis)* par l'assemblée, les débats commencèrent. Tout roulait sur le témoignage d'Innoguent, mère de Briand, décédé depuis la donation de 1050. L'abbé de Saint-Sauveur de Redon invoquait formellement ce témoignage à l'appui de sa revendication fondée, disait-il, sur ce que Briand et sa mère auraient concédé verbalement à l'abbaye de Redon le prieuré de Béré et une sorte de monastère *(abbaciolam)* qu'ils avaient entrepris d'y construire à

1 La ville existait déjà à l'époque de la donation. Était-ce une ancienne station romaine? Briand concède à Saint-Sauveur la dîme des droits perçus sur les marchandises vendues dans les marchés et les foires, ainsi que la dîme du produit des moulins, et de plus le produit entier de la foire de Saint-Hilaire devenue la foire de Béré.

2 *Cujus presulatui ecclesiæ subjacent omnes inter Cheram et Semenonem fluvios.* Preuves. T. 1er, page 417.

une époque antérieure à la donation écrite que nous connaissons. Innoguent avait été citée à comparaître devant le placite d'Angers. Elle se présenta devant ces assises et déclara l'assertion fausse en ajoutant à sa dénégation d'assez longues explications que nous omettons et qui consistaient surtout à expliquer comment elle et son fils s'étaient bornés à demander à l'abbé de Redon, sans prendre d'engagement avec lui, un moine architecte pour conduire les travaux de construction entrepris à Béré. Les juges du placite, sans toucher au fond, renvoyèrent la cause au troisième jour des calendes de juillet suivant et transportant le siége du tribunal à Nantes, ils décidèrent que Innoguent serait tenue d'y corroborer son témoignage par un serment simple, ce qui prouve qu'on ne l'exigeait pas alors des témoins avant leur audition ; mais ils ajoutèrent cette dure condition que si, dans l'intervalle, les moines de Redon produisaient un témoin de la donation verbale alléguée par eux, ce ne serait plus par un simple serment mais par l'épreuve judiciaire du fer ardent que Innoguent prouverait sa bonne foi. Ce jugement, ou plutôt cet avant faire droit, qui n'avait plus de romain que la date, se terminait par cet appel au public, sorte de ban conforme à l'usage franc et carastéristique des institutions judiciaires de nos pères germains : « Et si, d'ici là, il se trouvait quelqu'un en état de prouver que ce jugement n'est pas juste, qu'il se présente devant le tribunal et s'adressant aux juges mêmes, qu'il les convainque soit par des raisons probables, soit par une autorité suffisante d'avoir rendu un jugement inique. »

Au jour et au lieu fixés Innoguent comparut devant le placite, prête soit à affirmer la vérité par serment, soit à saisir de ses vieilles mains le fer rougi au feu [1]. Mais les moines de Redon n'ayant produit dans l'intervalle aucun témoin à l'appui de leur dire, cette dernière épreuve lui fut épargnée. Vainement l'abbé de Saint-Sauveur éleva-t-il une exception d'incompétence et voulut-il en appeler du placite épiscopal à la juridiction du comte de Nantes et des laïques bretons. Il échoua dans cette tentative et la victoire con-

1 *Presto fuit supradicta femina, sive solo jurejurando, sive etiam candentis ferri judicio, assertionem probare parata.* T. 1er des preuves, p. 418.

firmée par l'opinion publique, dit le moine de Marmoutiers, resta à ses frères et à son monastère.

Ce ne fut pourtant pas là le terme de ce litige. Ce procès, relevé par un cardinal Etienne qui paraît avoir été assez favorable aux moines de Redon, fut porté par ce prélat devant un synode de Bordeaux, puis évoqué par Rome même, pour être définitivement vidé à Nantes l'an 1104 sous le pontificat de Pascal II par Gérard, évêque d'Angoulême et légat, sous la forme d'une transaction qui laissait Béré aux moines de Marmoutiers, mais avec d'assez larges compensations en faveur de Saint-Sauveur de Redon.

On nous pardonnera peut-être d'avoir reproduit, en substance, le titre de Marmoutiers qui contient l'analyse de cette vieille procédure. On y trouve, à notre avis, quelques renseignements curieux sur l'état des institutions judiciaires du XIe siècle en Bretagne et en Anjou. On voit que le droit franc y avait définitivement prévalu dans toutes les juridictions, même ecclésiastiques. Angers, ce vieux municipe, n'avait conservé aucun souvenir du droit romain, même dans une cour présidée par son évêque, et le droit appliqué dans un placite tenu dans la principale église de la ville était le pur droit franc. Peut-être s'étonnera-t-on de voir une vieille femme, mère et veuve d'un puissant châtelain, laquelle n'avait aucun intérêt personnel dans la cause, et n'y paraissait que pour attester certaines circonstances d'un acte où, elle et son fils, avaient montré autant de piété que de générosité, peut-être s'étonnera-t-on, disons-nous, de la voir supporter et accepter tout le fardeau d'une preuve qui aurait dû incomber tout entière aux demandeurs. Mais en se reportant à ces temps si loin de nous, on conçoit que la foi profonde des juges, des parties, des témoins et du public enlevait à cette procédure ce qui nous paraît à nous un peu injuste ou tout au moins aléatoire. Aussi Innoguent acceptait-elle sans hésiter l'épreuve qui lui était imposée. De leur côté, si les moines de Redon ne produisirent pas de témoin, condition essentielle d'après la décision d'Angers pour que le fer rougi au feu fût placé entre les mains d'Innoguent, c'est que, sans doute, ils n'en avaient pas de bon, et que s'ils en avaient produit un mauvais, ils se seraient exposés à être condamnés à la peine sévère de faux témoignage et de subor-

nation de témoins à la suite de l'épreuve dont ils savaient mieux que personne que Innoguent devait sortir victorieuse. C'est là, évidemment, l'enchaînement logique du droit de l'époque et la justification, à ce point de vue, de cette procédure interlocutoire, qui, au premier abord, nous paraît un peu barbare.

Nous ne savons pas à quelle époque l'église paroissiale de Saint-Jean fut séparée du prieuré contigu de Saint-Sauveur. Ce qu'il y a de certain c'est que les dîmes et les domaines attachés à la dotation de 1050 restèrent à l'abbaye de Marmoutiers qui se bornait à payer des vicaires chargés de desservir l'église paroissiale. Faute de documents, nous passerons rapidement sur l'intervalle, un peu long, qui sépare le XIIe siècle de la fin du XVe; mais à partir de cette dernière époque nous rencontrons dans les archives de la ville deux registres manuscrits de plus de huit cents pages qui nous fournissent des renseignements précieux, non-seulement sur Saint-Jean-de-Béré, mais aussi, par induction, sur le gouvernement, en général, des paroisses de Bretagne au moment de l'annexion de cette province à la France.

Les deux registres auxquels nous avons des renseignements à demander, contiennent une série non interrompue des comptes de la fabrique de Saint-Jean de 1506 à 1581. La paroisse qui comprenait la ville et la banlieue était administrée, de tout temps, par deux habitants notables désignés sous le nom de procureurs-fabriqueurs. Ces charges étaient annuelles et probablement électives dans le principe. Les comptes de ces administrateurs comprenant les recettes et les dépenses, l'inventaire du trésor, et celui des ornements, étaient rendus chaque année devant un commissaire nommé par l'évêque ou son vicaire-général [1], en présence des paroissiens convoqués, par l'intermédiaire d'un secrétaire rétribué, chargé de

[1] Voici l'intitulé ordinaire de ces comptes : « Le compte que rendent Pierre Garnier et Geffroy Guynonet derniers procureurs de la fabrique de Saint-Jehan-de-Béré à Pierre Moysan et Raoulet Amyot à présent procureurs devant vénérable et discret messire Mathurin Caris, prêtre, vicaire dudit lieu et commissaire baillé par Monsieur le vicaire-général de monsieur le cardinal de Saint-Anastase (Robert Guybé), par la grâce de Dieu, évêque de Nantes.... Ce jeudi après la Chandeleur, 2me jour de février, l'an mil cinq cent sept. »

suppléer, pour la rédaction, les procureurs, rarement lettrés, et qu'on dispensait ordinairement de signer les pièces.

Avant d'extraire de ces documents qu'il serait difficile, croyons-nous, de rencontrer ailleurs aussi complets, quelques données propres à nous éclairer sur l'administration des intérêts communaux en Bretagne à cette époque éloignée, essayons d'en tirer quelques renseignements d'une moindre importance.

Les revenus de Saint-Jean-de-Béré se composaient alors presque uniquement d'offrandes en nature. Chaque dimanche, suivant un usage conservé dans nos campagnes, on vendait ces offrandes à la porte de l'église et le prix était porté au budget des recettes. Les denrées qui y figurent se composent de beurre, de miel, de lin et de filasse, de légumes, tels que pois, oignons, et de fruits de toute espèce. On y trouve souvent mentionnés de petits porcs vivants et des morceaux de lard. On voit, par la nature de ces oblations, qu'elles provenaient en grande partie de la population agglomérée de Châteaubriant et de ses faubourgs, remarquable dès lors par son goût pour l'horticulture. La population rurale devait être pauvre et peu nombreuse. C'est à peine si l'on peut signaler de temps à autre une offrande en froment, en seigle, en avoine ou en sarrasin, appelé alors froment noir.

On croirait, au premier abord, que ces registres seraient propres à fournir de précieux renseignements statistiques pour établir et comparer, soit entre eux, soit avec ceux de notre temps, le prix des denrées usuelles et surtout des comestibles. Malheureusement nos excellents comptables de Saint-Jean, tout en inscrivant fort exactement sur leurs registres le produit des ventes dominicales, omettaient constamment d'y mentionner le poids ou la mesure des objets vendus, de façon qu'il nous est impossible de décomposer le chiffre total du produit et d'attribuer un prix spécial aux diverses denrées comprises dans la vente [1]. Je trouve cependant, mais par une rare exception, dans les comptes de l'année 1508 que le boisseau de froment valait alors 14 sols 2 deniers, celui d'orge

1 Voici un exemple de la rédaction de ces comptes : « Le derrain jour de febvrier (1507), des chataignes, ung boixeau de froment noir, ung petit pot de beurre, ung petit pourceau, le tout 6 sols 5 deniers. »

10 sols, la même mesure de seigle 7 sols, et un boisseau d'oignons 12 sols. L'ancien boisseau de Châteaubriant dont on s'est servi jusqu'à l'introduction des nouvelles mesures pesait 50 kilogrammes en froment.

En examinant les comptes les plus anciens de ces registres, ceux qui se rapportent aux premières années du XVIe siècle, on y trouve des traces de la misère profonde dans laquelle les guerres de l'annexion avaient plongé la Bretagne. Le cartulaire de Béré contenait une charte, aujourd'hui aux archives de la ville, signée d'Anne de Bretagne qui, le 15 novembre 1490, confirmait au profit des paroissiens de Saint-Jean un affranchissment de fouages remontant jusqu'au duc François Ier, et la bonne duchesse motivait cette faveur sur « la grande pouvreté, maux, domaiges, pilleries et depopulation » du pays. Le mal n'était pas guéri en 1507. Le montant des oblations et des offrandes de toute sorte, et par conséquent des revenus de Saint-Jean, ne s'élevait pour cette année qu'à 29 livres 10 sols 3 deniers. Le trésor ne se composait que de cinq calices, d'un grande et d'une petite croix d'argent. Les autres vases et les chandeliers étaient en étain. Quant aux ornements, ils étaient peu nombreux et en mauvais état. Nous pourrions dire, par sous et deniers, ce qu'ils coûtaient à *rhabiller* chaque année. Vers 1548 le revenu de l'église avait doublé. Le trésor contenait, en vases sacrés, une valeur de 31 marcs 2 onces 3 gros d'argent. L'inventaire parle de nombreux ornements, dont plusieurs étaient de *veloux* et de satin. Nous y remarquons « une bannière de veloux cramoysie où y a ung saint Jehan d'ung cousté et ung saint François de l'aultre, armoyée des armes de Châteaubriant et de Fouaix assemblées que deffuncte haute et puissante dame Françoyse de Fouaix donna. »

Comment expliquer un article que nous voyons tout à coup s'introduire dans le budget des dépenses vers le milieu du siècle? Prenons pour exemple celui de 1548 [1]. Nous y lisons : « Dix pots de vin pour le jour de Pasques, xx d'apvril, pour la communion du peuple, outre celui qui est deu de vente, le tout 18 sols 3 deniers. »

1 Reg. I, p. 410. Cette dépense se reproduit dans les exercices suivants et varie en quantité suivant les dons des particuliers.

La communion sous les deux espèces était abolie depuis longtemps et certainement elle ne fut pas rétablie à Saint-Jean en 1548. Le délégué de l'évêque chargé de vérifier les comptes, n'aurait d'ailleurs jamais admis cette dépense, si elle avait eu cette destination. Voici l'explication que nous hasardons. Le protestantisme, vers le milieu du XVIe siècle, s'était développé, mais assez faiblement, dans la Haute-Bretagne; ses progrès avaient été presque nuls dans la Basse. La maison de Rohan avait beaucoup contribué à l'implanter à Blain et dans les environs. Un des points où il avait jeté le plus de racines, mais sans y dominer, était Châteaubriant. On lit dans les manuscrits de Crevain, protestant et contemporain, que Châteaubriant était la plus grande ville de Bretagne dans laquelle le nouveau culte se fût implanté [1]. Il est probable que les procureurs de Saint-Jean et les habitants catholiques aisés, d'accord avec le clergé, craignant que la communion pascale et protestante sous les deux espèces, n'exerçât une certaine séduction sur de pauvres Bretons, imaginèrent de distribuer ce jour là au peuple, sans doute après l'office, une certaine quantité de vin. Voilà la seule explication plausible que nous puissions offrir d'une dépense absente dans les anciens comptes et qui s'y introduit justement à l'époque où le protestantisme fit d'assez nombreux prosélytes parmi les paroissiens de Saint-Jean-de-Béré [2].

Parfois les minutes notariées des actes concernant la fabrique étaient inscrites sur ces registres mêmes. C'est ainsi que le 2 mars 1545, un acte de prêt d'une somme de 12 livres 9 sols 8 deniers appartenant à l'église est reçu par un notaire et signé de lui et de plusieurs témoins « sur sa fenestre. » La façade de la plupart des maisons donnant sur la rue dans nos anciennes villes de Bretagne, comme cela se voit encore à Vitré, consistait en un porche saillant lequel abritait, au rez-de-chaussée, une grande fenêtre pourvue

1 Bibliothèque de Rennes, manuscrit cité dans la nouvelle édition d'*Ogée* de 1843, t. Ier, p. 204.

2 Sans examiner quelle a pu être, à Châteaubriant, la valeur des motifs indiqués par l'honorable auteur de cet article, nous devons constater ici, comme un fait certain, que cet usage de donner du vin aux fidèles après la communion pascale, se retrouve, dans d'autres villes de Bretagne, dès le XVe siècle.

(Note de la Rédaction).

d'un large appui ou étal où l'on exposait les marchandises quand la maison était habitée par un marchand et où se rédigeaient apparemment les actes, quand elle était le domicile d'un notaire. *Sancta simplicitas !* Que de progrès nous avons fait depuis !

A cette époque agitée où les villes fermées devaient se tenir soigneusement en garde contre des attaques extérieures, Châteaubriant possédait un arsenal communal composé d'arquebuses, de pistolets, lances, épées, dagues, corselets et morions. Cet arsenal était confié à la garde des fabriqueurs qui s'en transmettaient fidèlement le dépôt. Le recolement détaillé de ces armes [1] figure donc chaque année dans le compte rendu par les fabriqueurs sortant et dans la prise en charge par leurs successeurs.

Les municipalités, les communes n'ont commencé à se former et à paraître en Bretagne que vers la fin du XVIe siècle. Châteaubriant qui ne fut pas une des dernières villes à se constituer en corps *politicque* ne se donna cependant cette organisation qu'en 1587. Elle le fit spontanément dans une réunion de ses principaux habitants, réunion dont le procès-verbal fort curieux existe dans nos archives. Mais avant cette époque les seuls et véritables représentants de la commune étaient les procureurs-fabriqueurs de Saint-Jean-de-Béré. Nous avons vu déjà qu'ils avaient la garde des armes communales. Il suffit de parcourir leurs comptes pour voir que tous les intérêts communs leur étaient confiés et qu'ils étaient réellement soit vis-à-vis du pouvoir central, soit en ce qui concernait leurs concitoyens les seuls agents responsables de la paroisse, les seuls mandataires possibles et reconnus. A ce titre c'est à eux qu'il appartenait de dresser les rôles de fouages et autres impôts, de fournir des déclarations touchant l'état des biens imposables ou non imposables, de recevoir les messages du pouvoir central, d'y répondre, d'entretenir les édifices communaux, églises, cimetières, fontaines et de payer les frais de nourriture et d'entretien des enfants aban-

1 Il est possible que cet arsenal ne fût pas déposé dans l'église de Saint-Jean à cause de son isolement et de sa situation hors des murs. Cet article de la prise en charge est intitulé : armes de la paroisse, et le recollement est fait avec tant de soin qu'on y voit figurer jusqu'à « ung failly morion et deux espées espointées. » Année 1572 et *passim*

donnés. Toutes les dépenses afférentes à ces articles figurent régulièrement dans leurs comptes auxquels elle donnent le caractère de véritables budgets municipaux de l'époque.

Les archives de la mairie possèdent même en dehors de ces comptes ce qu'on pourrait appeler les pièces justificatives qui s'y rattachent. Telle est une série de chartes sur parchemin des ducs François Ier, François II de Bretagne, de la duchesse Anne, de rois de France, entre autres de Charles IX qui date la sienne de Châteaubriant même, et qui font remise aux paroissiens de Saint-Jean-de-Béré de leurs fouages, et établissent ou confirment en leur faveur diverses franchises ou exemptions de ce genre [1]. Toutes ces pièces antérieures à la formation de la commune proviennent évidemment, dans le principe, du chartrier de Saint-Jean-de-Béré et la plupart d'entre elles sont visées dans les vieux comptes de sa fabrique.

Lorsqu'on lit ces comptes avec quelque attention il devient facile de deviner comment la nécessité d'une organisation purement communale se fit peu à peu sentir. Le pouvoir central qui était en voie de condensation et que les troubles religieux inquiétaient (vers le milieu du XVIe siècle), s'efforçait de lier des relations plus fréquentes et plus directes avec les provinces. Il n'est pas rare de voir alors, par exemple, un des procureurs-fabriqueurs de Béré, mandé à Nantes par M. le Sénéchal, monter à cheval, se rendre à petites journées au chef-lieu du diocèse et revenir consigner sur les comptes de Saint-Jean dans tous leurs détails, les dépenses de ce voyage assez long à cette époque, quelquefois dangereux et toujours pénible pour un pauvre marguillier [2]. Quand le représen-

1 Nous n'avons trouvé aucune pièce émanant de François Ier qui avait fait, cependant, à Châteaubriant, un séjour de plusieurs semaines. C'est même en vain que l'on chercherait sur les vitraux du château quelqu'un de ces distiques railleurs que le diamant du roi-chevalier avait, dans un accès de scepticisme, gravé sur d'autres verrières.

2 Audit an fut fait exprès commandement par le Sénéchal de Nantes, de lui porter ou envoyer par déclaration le minu des héritages de ceux de la religion.... Tellement que ledit Saësbouez (fabriqueur en charge), fut contraint d'aller à Nantes exprès.... Tant allant venant que séjournant l'espace de cinq jours, à raison desquels il demande cinq sols (année 1569).

Item a cousté aux susdits comptables (les fabriqueurs), pour avoir fait faire la

tant du pouvoir central n'adressait pas une sommation de ce genre aux administrateurs de la paroisse, il leur expédiait des messagers dont il fallait payer la course. Aussi voit-on fréquemment dans leurs comptes des articles de ce genre : « Pour le deffray du messager chargé de la lettre du Roy notre Sire ou de Madame la Royne-Mère... »

On comprend que la complication croissante de ces intérêts, la fermeté et l'intelligence que leur maniement exigeait, les dépenses qu'elles entraînaient et qui figuraient assez mal dans un budget de paroisse aient fini par faire sentir aux habitants de la ville que le moment de séparer les intérêts religieux des affaires civiles, *politicques*, comme il est dit dans le texte de la Constitution spontanée de 1587 citée plus haut, était enfin arrivé.

Il est certain que la fabrique de Saint-Jean-de-Béré continua après 1587 de rendre compte de la gestion des deniers purement paroissiaux, mais par suite de la destruction de ces titres, c'est du moins la seule cause qui nous semble probable, les registres postérieurs à 1581 nous manquent complètement. La série que nous possédons de 1506 à 1581, antérieure à la Constitution politique de la commune, constitue donc le commencement des annales de la ville, continuées par les registres de délibérations des conseils municipaux et fait corps avec eux. Déplacés et transférés à Nantes, comme l'a demandé un inspecteur, ils laisseraient dans notre histoire locale une lacune de près d'un siècle. Tant qu'ils y resteront, au contraire, les habitants de Châteaubriant ou les étrangers curieux d'en étudier l'histoire, trouveront dans nos archives, de 1506 jusqu'à nos jours, une série non interrompue de documents propres à les éclairer sur les questions d'administration et de statistique de cette localité, sans parler de ces « *domestica facta* » qui n'intéressent guère que les habitants mêmes du pays.

J. DE LA PILORGERIE.

(La fin au prochain numéro.)

déclaration des lieux et terres nobles et fiefs amortis, possédés par gens non nobles et autres, ainsi qu'il était commandé de par le roi, 40 sols. — Reg. II, p. 266, année 1567. Il nous serait facile de multiplier de semblables citations.

CORRESPONDANCE

DU

R. P. LACORDAIRE

AVEC Mme SWETCHINE.*

L'ABBÉ LACORDAIRE A Mme SWETCHINE.

Paris, 13 septembre 1834.

.... Je ne saurais vous dire, Madame et chère amie, combien le nom d'ami que vous me donnez m'a rempli le cœur de joie. J'ai senti ma paix et ma reconnaissance envers Dieu doublées. Jamais Dieu ne m'a manqué ; mais, depuis mon voyage de Rome, j'éprouve chaque jour qu'il agit sans mesure avec moi. Cela m'effraye, car je suis bien au-dessous de la sainteté où je devrais être, et sauf un grand désintéressement de vue et un grand abandon à sa volonté, il n'y a rien dans ma vie qui soit ce que je voudrais. Je crains de ne pas franchir une certaine limite commune, quoique je me sente poussé plus loin, et que, depuis deux ans, il y ait un progrès considérable dans mon esprit. Mais les œuvres ne sont pas au niveau ; je n'ai aucune direction, je suis comme le premier navigateur, sans

1 Les pages suivantes sont offertes à nos lecteurs par M. le comte de Falloux, dont la bienveillance et la sympathie ne cessent pas de nous être fidèles. Ces fragments sont détachés d'un fort volume in-8°, qui va paraître dans les premiers jours de mars, volume appelé au plus grand succès, car il contiendra la pensée intime et libre du P. Lacordaire sur tous les événements et tous les hommes qui peuvent intéresser le public religieux, à partir de l'année 1833 jusqu'à l'année 1857, date de la mort de Madame Swetchine.

(Note de la Rédaction.)

autre étoile qu'un certain élan naturel et comptant sur les flots; j'ignore comment je sortirai de là. C'est à vous, chère amie, de m'aider, puisque Dieu vous a donné tant d'empire sur moi et une tendresse si surnaturelle. Saint Jérôme inspirait de fortes pensées chrétiennes à de grandes dames de Rome, et il mêlait leur nom au sien pour toute la postérité. Soyez mon saint Jérôme; il est vrai qu'ici les rôles seront intervertis; car la force est toujours virile, et la femme est l'image de la faiblesse. Je ne rougirais pas non plus de recourir à vous, si j'avais besoin de le faire pour conserver ma liberté; vos offres amies m'ont paru toutes simples et je n'ai jamais aimé sans avoir de telles pensées. C'est ainsi que je vis depuis un an avec mon compagnon actuel[1]; je l'ai aidé, il m'aidera; lequel fera le plus par les circonstances de sa vie, lui et moi nous l'ignorons et ne nous en occupons pas. Mais tout doit être réciproque, et si vos affaires ne s'accommodent pas là-bas, il faut revenir ici, comme sainte Paule à Bethléem après le sac de Rome. Nous prierons, nous travaillerons et Dieu sera avec nous....

H. LACORDAIRE.

Aisey-le-Duc, 20 août 1835.

Madame,

Dieu vient de rappeler mon frère à lui, il y a trois jours. Nous l'aimions tous beaucoup, quoiqu'il fût né d'une autre mère et qu'étant beaucoup plus âgé que nous, notre enfance n'eût pas été mêlée à la sienne. Il était venu au monde en 1789, avait perdu de bonne heure sa mère et en 1806 notre père commun. Il avait hérité d'eux une quarantaine de mille francs avec lesquels il vivait à la campagne, toujours malade d'un asthme violent qui lui laissait peu de moments de repos et datait de ses premières années. Son esprit était cultivé, et il avait un goût si parfait pour les choses d'art, que nous l'appelions communément dans notre famille l'artiste. L'horticulture était devenue son étude favorite; nul jardin ne produisait des légumes et des fruits aussi remarquables, et n'avait une ordon-

1 M. Chéruel entré plus tard dans l'état ecclésiastique, aujourd'hui membre du clergé de Paris.

nance ni une propreté aussi exquise que le sien. C'était une tradition de mon père auquel il ressemblait de visage plus qu'aucun de nous, ayant seul eu de lui, avec plusieurs autres traits, des yeux bleus et perçants malgré leur douceur. La chasse était son autre passion favorite. Pendant vingt-sept ans, depuis la mort de mon père, il avait habité successivement la maison de son oncle et de son cousin maternels, lorsqu'il résolut de se bâtir à Aisey-le-Duc, non loin du lieu de sa naissance et de la nôtre, une petite maison pour y achever sa vie. Il avait choisi ce lieu de préférence parce qu'un de nos cousins, du côté de mon père, venait de s'y retirer et d'y orner sa maison de grands jardins. Mon frère avait acheté quelques champs au bord d'un bois, sur le penchant d'un coteau, et élevé plus bas une jolie maisonnette ; un carré de jardin, une cour dans des proportions humbles, mais pleines de goût, complétaient son habitation d'où la vue tombait tout proche sur la vallée de la Seine. Il venait d'en prendre possession depuis moins de deux mois ; le rêve de sa vie entière était accompli ; il était chez lui, tout était à lui, tout venait de lui ; vingt-neuf ans il avait tardé parce qu'il ne croyait pas assez à sa vie pour bâtir ; enfin, il s'était fié à elle après tant d'années, et à peine s'était-il couché et levé vingt fois dans sa maison, qu'il s'y coucha pour ne plus s'y relever.

J'arrivai près de lui le 14 au soir. Le 16, vers les quatre heures il reprit des forces et de la gaieté, il conta des histoires. Le 17, au matin, on me proposa d'aller à Châtillon avec plusieurs de mes parents, parce que le mieux continuait ; je n'acceptai pas. A midi et demi, je fus le voir, il continuait d'être mieux et il me proposa de dîner avec lui. On mit la table au bord de son lit ; il mangea un œuf frais sans goût ; les médecins arrivèrent et je le quittai pour quelques instants. En rentrant, je le trouvai assoupi ; je pris les *Lettres persanes* que je n'avais pas lues depuis ma sortie du collége, et j'en lus une centaine de pages, admirant la pauvreté qu'il y avait dans tant d'esprit, et combien le mouvement seul des âges révélait vite la faiblesse de pensée des hommes les plus supérieurs. Tout à coup mon frère, en se réveillant, se trouve mal ; il se remet un peu, mais le pouls diminue, le froid se fait aux mains, le sommeil l'entraîne malgré lui, il se relève sur son séant tout seul, regarde,

parle encore, répond, replace sa tête sur l'oreiller et expire doucement sans agonie. Il y avait eu un épanchement de sang dans la poitrine.

Le lendemain, j'allai le voir sur son lit de mort; jamais je n'ai vu de visage plus serein, de lèvres mortes plus animées et plus bienveillantes; entre ses paupières à demi-closes, on entrevoyait quelque chose qu'on eût pris pour un regard, tant ses yeux bleus et vifs étaient restés dans leur état naturel.

Adieu, Madame, priez Dieu pour que je n'estime que lui, et conservez-moi le seul vrai bien qui soit en ce monde après son amour, l'attachement d'un cœur comme le vôtre.

Mme SWETCHINE A L'ABBÉ LACORDAIRE.

Paris, 26 août 1835.

Mon ami, votre lettre m'a profondément touchée. Vos paroles ont quelque chose d'intérieur, d'intime qui va jusqu'au fond de l'âme. Les moindres détails, racontés par vous, font l'illusion des objets mêmes et on sent toutes vos impressions. Que ne suis-je là pour partager celles qui vous affligent! Seul privilége dont j'aurais poursuivi la possession. La tristesse qui assombrit vos pensées est toute transparente; à travers elle on voit que vos douloureux regrets ne ternissent point la sérénité habituelle et vivante de votre âme, ce rayon de Dieu qui ne doit jamais la quitter. Votre frère a vu ses derniers moments consolés par votre présence; vos yeux noirs et ses yeux bleus également perçants se sont rencontrés, et bien des choses sont comprises dans un regard. Ce que vous me dites de l'existence qu'il s'était faite me le fait connaître comme si je l'avais connu; sur ce petit nombre de traits on recomposerait presque un passé. Le sien a été tout entier de la souffrance supportée sans doute avec courage et douceur, car cela seul laisse place aux goûts si aimables qui ont distrait sa vie.

Retenue par des affaires, je veux croire que vous partagez le besoin que nous avons de nous retrouver, et je vois avec peine que le moment en est encore éloigné. Dans tous les cas, mon immobilité vous attend.

M. de Melun m'a beaucoup demandé de vos nouvelles. Les sympathies dont vous êtes le lien n'existent pas seulement entre moi et ceux qui vous connaissent, ceux à qui je vous ai fait connaître sont aussi vivement attirés. J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre d'un jeune homme de quatorze ans, que je voyais beaucoup à Pétersbourg, et que je ne voyais jamais sans vous mêler à tous nos entretiens; cet aimable enfant, plein d'imagination et de bons sentiments, aspire au bonheur de vous connaître, et sa mère me demandait l'autre jour dans une lettre si M. Lacordaire permettrait à son pauvre garçon de lui écrire. C'est à vous de répondre. Diverses causes ont concouru à donner à l'esprit de ce cher enfant une impulsion peut-être trop vive, un développement trop précoce, et les idées générales, folles ou vraies, lui tournent la tête, comme entre autres, la perfectibilité indéfinie du genre humain; c'est à ce sujet que je lui avais promis de le renvoyer à vous, et si vous le permettez une consultation vous sera demandée. Adieu, mon ami. Pourquoi me dites-vous toujours madame, et en vedette? N'ai-je donc pas mieux mérité de vous; n'ai-je pas, comme Mignard, travaillé à perdre le madame que vous donnez à tout le monde, et les droits de l'inviolable et vraie amitié sont-ils plus contestables que ceux de la célébrité? Quand je vous vois si fort en réserve, j'ose à peine avec vous rester moi-même, et plus d'une fois ce que je perdais d'abandon vous accusait tacitement. Ne me gâtez plus la simplicité avec laquelle je voudrais toujours aller à vous; j'y suis ramenée par toute parole que je sens venir de votre cœur ou refoulée sur moi-même, quand vous me le fermez. Ne pourriez-vous pas demander à la personne qui revoit le manuscrit de madame d'Hautefeuille de le faire remettre chez moi quand il aura été revu.

S. SWETCHINE.

L'ABBÉ LACORDAIRE A Mme SWETCHINE.

Cirey, 15 septembre 1835.

J'ai été peu souvent aussi heureux, chère amie, qu'avant-hier soir en arrivant à Colmar et en lisant vos deux lettres du 26 août et du 6 septembre, réunies comme par un secret dessein de la

Providence, après un grand mois de séparation où je n'avais pas vu une ligne de vous, où personne ne m'en avait écrit ni parlé, où j'avais été, par suite de mes courses rapides, dans un complet abandon de l'amitié. J'arrivais impatient de la Suisse ; j'y avais reconduit deux anciens camarades de ma première jeunesse ; j'avais laissé sans regret derrière moi ces montagnes, ces neiges, ces glaces, ces vallées, ces lacs qui, il y a treize ans, avaient enlevé mon cœur et qui venaient de me laisser froid et presque ennuyé pour cinq ou six jours que je leur avais donnés. Que l'homme change ! Que ses affections se détachent de la nature inanimée quand il a grandi et connu les joies de l'âme ! J'ai senti l'abîme de ces treize ans avec amertume et consolation tout à la fois ; je me voyais dans un nouvel orbe d'idées et d'impressions, et je me penchais tristement vers mon ancien monde, tout en reconnaissant, avec un doux orgueil, que j'étais plus haut. J'ai couru à la poste dès que j'ai été sur le pavé de Colmar ; j'y ai trouvé des lettres de vous, de ma mère, de M. Chéruel, de Montalembert, et après les avoir dévorées dans ma chambre, je suis sorti pour jouir en plein air de mon enivrement. J'ai erré autour de Colmar, repassant en moi ces trois à quatre ans écoulés. Il y a trois ans, je passais à Colmar pour me rendre à Munich, agité, torturé, n'ayant plus de route ; sentant sur ma tête la destinée d'un autre homme que je ne pouvais pas conjurer et qui allait me briser, quoi que je fisse. Je courais en Allemagne pour n'être pas là quand la foudre tomberait sur ce Prométhée, non que je l'abandonnasse, mais au contraire pour ne pas le combattre, pour recevoir ma part de la catastrophe avec une paix qui le servît encore. Et après trois ans j'étais à ce Colmar, tranquille, ayant repris le cours naturel de ma vie, ayant vaincu par la grâce de Dieu cette destinée terrible où la mienne était confondue. Et vous m'apparaissiez à l'origine de cette victoire comme la première goutte d'eau qui m'eût rafraîchi l'âme, comme le premier zéphire qui eût essayé de relever doucement ma tête, comme l'ange du Seigneur envoyé à Agar dans le désert de Bersabée pour lui dire d'avoir courage. Comment n'eussé-je pas été heureux de voir brisé par vos lettres ce qui pouvait rester entre nous qui ne le fût pas encore ?

Je suis naturellement très-réservé ou très-abandonné, naïf ou secret. Généralement j'ai été abandonné et naïf avec vous. Les hésitations que vous avez pu remarquer ont tenu à ma position précaire, à la crainte de vous être à charge, enfin à l'inégalité de fortune et de condition. Toutes les fois que j'ai été supérieur à un ami par ces choses ou par d'autres, j'ai toujours fait de très-grandes avances, parce que plus il y a de délicatesse dans une âme, plus elle craint le moindre doute. Dieu seul encourage par sa grandeur même et toutefois il s'est abaissé au-dessous de nous quand il a voulu être aimé par nous; il s'est anéanti parce que nous étions un peu plus que le néant. Toutes les scènes de sa passion les plus prodigieuses par l'humiliation tendent à nous dire : venez, vous voyez que je ne suis rien. Lorsque vous étiez en Russie l'année dernière, à cette même époque, mes destinées tenaient à un fil. Si M. l'Archevêque eût tenu bon dans ses refus, et il a tenu bon trois mois et demi, que serais-je devenu? Le ministère des paroisses m'était impraticable, la parole m'était ôtée; il est évident que j'étais sans ressources. Or, cela n'a tenu qu'à un fil. Jamais je n'ai été plus proche d'une ruine complète, jamais je n'ai été plus près de l'abîme que la veille du jour où j'en fus tiré. Eh bien! en ce temps-là un seul mot de vous fut toute ma consolation et mon espérance. Je me disais : si je péris, je me retirerai près d'elle, je porterai à son foyer ce débris; il rendra peut-être encore assez de chaleur pour échauffer ses jours plus avancés que les miens; j'écrirai ce que je n'aurai pu dire et mon naufrage commencé si tôt donnera à mes pensées quelque charme qui touchera plus d'une âme. Ma réponse néanmoins fut réservée, vous n'insistâtes pas et j'en fus peiné, il me semblait que c'était à moi d'être réservé et à vous d'être explicite. Quand vous revîntes tout était changé, ma mère m'avait confié sa vieillesse, l'horizon s'était éclairci. Vous revîntes bonne et amie comme par le passé, et moi je vous raconte ceci pour vous expliquer par un exemple combien il y a de crainte lorsqu'il n'y a pas d'égalité dans le sort.

H. LACORDAIRE.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

V.

Paris, le 31 janvier 1864.

Vous êtes une habile ménagère, Madame. Vous dirigez une maison bien autrement nombreuse et compliquée que la mienne. Comment parvenez-vous à faire fonctionner sans frottement les diverses parties de cette machine, dont les ressorts et les engrenages sont des hommes? Du moins, quand, plus jeune et sans expérience personnelle, j'admirais le résultat en jouissant de votre hospitalité, frappé de la précision et de l'harmonie des mouvements, je croyais volontiers que cela marchait tout seul, comme une bonne horloge qu'il suffit de régler sur le soleil et de remonter de temps en temps. Je vivais alors seul dans mon petit appartement de garçon, au milieu de la grande ville. Je prenais mes repas au restaurant, sans autre souci que de payer la carte. Je n'avais pour tout serviteur qu'un portier, intéressé à me satisfaire et à me conserver, de crainte que je n'eusse un successeur qui se passât de ses bons offices. Si j'étais privé des joies de la famille, en revanche j'étais exempt des tribulations intérieures.

Je commence à penser que les choses ne doivent pas aller, même pour vous, Madame, sans tiraillements. Quant à moi, bien que je

n'aie pas l'embarras des détails, je suis effrayé des difficultés que comporte l'administration d'une maison. Je vous avouerai que mes nerfs, que je supposais moins irritables, en sont bien souvent agacés. C'est ce qui m'arrive aujourd'hui, à ce point que prenant la plume pour vous écrire, il m'est impossible de ne pas vous entretenir d'une de mes tribulations de ménage.

C'est un véritable commérage, et c'est aussi un drame intime où sont en jeu bien des passions du cœur humain, ces mêmes passions qui troublent les sociétés et causent les révolutions. J'ai vu le moment où la chose allait tourner au tragique. Et de quoi s'agissait-il ? d'un simple canard. N'allez pas croire que je joue sur le mot, et que je parle d'un cancan malveillant, d'un de ces affreux propos de mauvaises langues qui, trop souvent, ont fait éclater la discorde entre les amis, les familles ou les souverains, et, à la suite de ceux-ci, entre les peuples. Les annales des nations sont pleines de guerres atroces qui n'ont pas eu d'autre origine. Mais le canard qui a troublé la paix de mon intérieur était un innocent palmipède qui avait barboté dans une mare du Morvan. Il ne poussait de cris d'aucune sorte, et pour cause. Le pauvre animal avait déjà le cou tordu quand il a fait chez moi son entrée, il était dépouillé de son brillant plumage aux reflets d'émeraude, il était tout prêt à mettre à la casserole ; il avait même voyagé en compagnie des petits navets rustiques qui devaient lui servir de litière sur ma table, qui devaient surtout remplir un rôle considérable dans le drame que je veux vous raconter.

Je m'interromps ici, Madame, pour ouvrir une parenthèse, et me livrer à une digression qui sera moins triste que ma principale histoire. Toutes les transitions sont bonnes lorsqu'on écrit familièrement, et la mare où a vécu mon canard défunt a suffi pour me remettre en mémoire un échantillon mémorable et vraiment magistral d'éloquence municipale. Vous habitez la partie la plus riante de notre poétique Cornouaille. Là une source d'eau vive jaillit du creux de chaque rocher ; mille petits ruisseaux arrosent des prairies naturelles, gazouillent comme une nichée d'oiseaux au fond de chaque ravin, et vont mêler leurs eaux dans ces rivières ombragées qu'a si admirablement décrites le pinceau de Brizeux.

C'était plaisir de voir, sous l'eau limpide et bleue,
Mille petits poissons faisant frémir leur queue,
Se mordre, se poursuivre, ou par bandes nageant,
Ouvrir et refermer leurs nageoires d'argent;
Puis, les saumons bruyants, et sous son lit de pierre,
L'anguille qui se cache au bord de la rivière,
Des insectes sans nombre, ailés et transparents,
Occupés tout le jour à monter les courants,
Phalènes, moucherons, alertes demoiselles,
Se sauvant sous les joncs du bec des hirondelles.

On voudrait citer jusqu'au bout cette délicieuse idylle du pont Kerlô! Cela ne ressemble guère aux pauvres mares stagnantes, creusées, dans le voisinage des fermes, au milieu des vastes plaines de culture des environs de Paris, et qui sont trop souvent les seuls abreuvoirs des troupeaux. Mais aussi, entourée comme vous l'êtes de tant de fraîches naïades, et comblée de leurs bienfaits, vous ne pouvez pas comprendre l'importance des mares. Vous ne connaissez sous ce nom que de sordides cloaques que les cultivateurs bretons devraient mettre autant de soin à sécher qu'on en prend ailleurs d'entretenir et de creuser les précieux réservoirs des eaux. Je gage que les riches fermiers des plateaux de la Beauce, de la Brie, de la Picardie et de la Flandre dédaigneraient fort vos petites métairies bocagères. Je gage qu'ils seraient peu sensibles à la mélodie des vers de notre poète. Mais, par les jours torrides de l'été, quand les puits se tarissent, que les pâturages sont désséchés, qu'on ne trouve pas une goutte d'eau à plusieurs lieues à la ronde, je gage aussi que leur oreille serait bien charmée si elle entendait murmurer la naïade du pont Kerlô.

Donc, le 13 décembre dernier, c'est tout récent, la commune d'A....., (Oise) procédait à l'installation d'un nouveau maire. La compagnie des pompiers était sous les armes, le corps de musique, — la commune possède ces deux institutions — donnait une aubade et jouait des airs plus ou moins patriotiques. Je suppose que les canards n'y ont pas manqué, et ceux-là étaient sans navets. Aucun écho, hélas! ne les répétait. La nymphe fuit les pays de plaines et se réfugie dans nos agrestes vallées. Puis les clarinettes et les ophicléides essouflés se taisaient, il se faisait un silence

solennel, le magistrat en écharpe allait prononcer un discours. « Messieurs, disait-il, je ne me dissimule pas les embarras, » les difficultés de la position. Je prends possession de l'adminis- » tration de cette commune dans un moment critique, à une » époque de transition, pour ainsi dire, où des besoins pressants » existent, où de *grandes questions* sont à résoudre.

» AINSI, DES MARES IMPORTANTES SONT A ACHEVER. »

Certes, la chute en est jolie, amoureuse, adorable, et je vous prie d'admirer l'habile orateur, qui, en homme lettré qu'il est, suit le précepte d'Horace, et sait tout d'abord choisir son point d'appui dans les intérêts de son auditoire. *In medias res.* Il prend un premier essor pour s'abattre aussitôt au beau milieu de la mare qui, desséchée l'été dernier, a causé de si vives anxiétés dans la commune; mais ne craignez pas qu'il reste y barboter, il ne fait qu'en effleurer la surface, tout au plus y retremper son éloquence, et comme l'hirondelle il se relève d'un vol plus hardi. Si désormais il se perd, ce ne sera que dans les profondeurs du ciel, ou peut-être dans les nuages.

« Le cimetière doit être agrandi, afin que chacun de nous puisse » assurer et garantir à ses parents, à ses proches, le repos paisible » et silencieux de la mort. »

Il y a bien en ceci un peu de redondance, et je suis tenté de mettre le repos paisible au compte de l'improvisation. Mais, par ailleurs, remarquez avec quelle délicatesse l'orateur traite ce sujet lugubre du cimetière, entre deux éclats de trombones. — « Nous mourrons tous, mes frères, » disait le prédicateur de la cour — « oui, Sire, *presque* tous », reprenait-il dans son trouble, en apercevant un froncement de sourcil de Louis XIV, qui n'aimait pas qu'on paraphrasât devant lui ce thème. Ici, c'est bien mieux; tous les assistants sont affranchis d'une préoccupation personnelle ; *chacun de nous*, entendez-le bien, ne doit songer qu'aux absents qui seront exposés à mourir. Les pompiers, les musiciens, les conseillers municipaux, le garde-champêtre, les notables et les gamins peuvent donc conserver la gaîté sereine qui convient à un si beau jour de fête ; l'attendrissement de la piété filiale et de la tendresse conjugale arrachera seul quelques larmes furtives, adoucies encore par

la pensée de ce repos à la fois paisible et silencieux que l'agrandissement du cimetière aura garanti en même temps qu'assuré aux parents et aux proches de chacun.

« Messieurs, croyez-moi, ayons l'amour-propre de notre pays, je » dis à dessein notre pays, parce que le vôtre est le mien.... ayons » donc l'amour-propre, l'orgueil de notre cité. Aimons sa gloire....

» Je serais ingrat, Messieurs, si je n'ajoutais ici des remercîments » à la compagnie des sapeurs-pompiers et au corps de musique, » dont la présence rehausse l'éclat de cette fête, qui est la fête de » la commune.

» Plus que tout autre, comme sergent-major, j'ai pu apprécier les » mérites de la compagnie des sapeurs-pompiers.... Je l'ai connue, » je l'ai aimée.

» Sœur de la compagnie des sapeurs-pompiers, la musique marche » à sa tête, fraternise avec elle, et doit prendre sa part des joies et » des éloges qui lui sont donnés.[1] »

Eh bien, Madame, que dites-vous de ce morceau dithyrambique? N'êtes-vous pas émue à la pensée de cette sœur harmonieuse qui marche à la tête de sa sœur en fraternisant avec elle? Est-ce le maire de votre village, l'honnête campagnard votre fermier, qui serait capable de s'élever et de se maintenir à de pareilles hauteurs? Je n'ai qu'un embarras, c'est d'en descendre pour reprendre le vulgaire récit que je vous ai promis, et que vous allez trouver plus vulgaire encore. Je sens du moins que l'interruption m'a été salutaire, et a calmé l'irritation de mon système nerveux. C'est encore cela que vous y gagnerez vous-même, car quoi de plus malencontreux qu'une correspondance tracée sous l'impression de la mauvaise humeur?

Vous savez, Madame, et vous m'en avez adressé des félicitations un peu railleuses, que ma famille s'est augmentée, il y a tout près d'un an, d'un *bambino* de la plus belle espérance. Je me flatte que, formé à l'école des grands modèles de la littérature, il ne sera pas indigne de haranguer quelque jour la musique, sœur de la com-

1 Toutes les citations sont textuelles. Voir le *Journal de Clermont* qui a publié *in extenso* la harangue.

pagnie des pompiers. En attendant, il a été plus opportun de lui donner une nourrice. Vous qui avez nourri tous vos enfants, vous plaignez les jeunes mères de la société parisienne, presque toutes condamnées par la Faculté, quelques-unes sans beaucoup de résistance, mais la plupart, je le veux croire, avec un véritable chagrin, à déléguer à des mercenaires la plus pieuse partie des premiers devoirs maternels. Si vous vous promeniez au printemps dans le jardin des Tuileries, vous y trouveriez des légions de nourrices proprettement attifées et enrubannées, se dandinant avec leurs marmots sous un costume de convention dont la vanité des mères sait fort bien varier l'élégance, ou s'asseyant à l'ombre des hauts maronniers, et se répartissant entre payses en groupes géographiques. Chaque canton de la Picardie, de la Champagne, du Nivernais, de la Bourgogne surtout, a là sa colonie de fraîches et vigoureuses laitières. Notre Bretagne y est encore fort peu représentée. Là, elles devisent de tous les cancans du village, sans préjudice des cancans de l'intérieur des familles où elles sont admises, et des commentaires plus ou moins bienveillants des habitudes des maîtres. Les unes se vantent de la générosité de Madame, les autres se plaignent amèrement de sa parcimonie. Monsieur est aussi fort épluché, je vous assure. Les recrues qui arrivent du pays sont entourées et avidement écoutées; elle sont à la fois la gazette et le messager du hameau; elles apportent des nouvelles, des lettres, de petits souvenirs rustiques, une boucle de cheveux de l'enfant abandonné. Celles qui sont près de repartir recueillent à leur tour les lettres, les commissions, les joujoux, et les économies réclamées par le mari pour acquitter une dette ou acheter une vache. Elles se promettent bien de reparaître un an après à Paris dans la même posture.

C'est aux Tuileries que l'institution se montre aux regards de l'observateur dans les conditions les plus favorables. On y remarque une élite de femmes robustes, choisies avec soin dans le nombre, bien nourries, bien vêtues, souvent belles, dorlotant des marmots bien portants sous de chauds et soyeux manteaux. Tout cela respire l'aisance et la santé. Mais, Madame, si vous connaissiez ce qu'on appelle les bureaux des nourrices! Si vous pénétriez dans ces tristes bouges où sont entassées de pauvres femmes presque en hail-

lons avec leurs enfants vagissants, manquant de tout, épuisant leurs chétives ressources et bientôt endettées, en attendant l'occasion de vendre leur sang! Si vous voyiez les hideuses commères qui sont les courtiers de cette industrie et vont de porte en porte présenter leur bétail! Si vous assistiez à l'inspection des médecins et des matrones rebutant dédaigneusement la marchandise de qualité inférieure, bientôt réduite à s'offrir au rabais, ou à retourner délaissée au lieu d'expédition! Et dans ce commerce comme dans tous les autres, si vous étiez témoin des supercheries employées pour tromper le client et frelater la denrée! Or, tromper le client, c'est tout simplement compromettre la santé et la vie de nos enfants. Il y a là bien des spectacles navrants, le cœur s'afflige, l'œil se détourne avec dégoût.

Grand Dieu! avez-vous donc créé la famille pour que les raffinements de la civilisation, d'une part, et la misère, d'une autre, dégradent ainsi votre œuvre! Pour que les jeunes mères des capitales puissent se montrer parées au bal et au théâtre, étalant en public, sous des rivières de diamants, leurs poitrines qui ne devraient se découvrir chastement que dans le sanctuaire du foyer, en allaitant le dernier né! Pour que d'autres mères soient substituées, moyennant salaire, à cette fonction auguste, abandonnant leurs propres enfants qui, trop souvent, s'étiolent ou périssent, privés de soins, sans même que la nouvelle funèbre, qu'il est de règle de tenir cachée, parvienne à l'oreille maternelle! C'est seulement au retour au village qu'un regard anxieux plongera dans le berceau pour s'assurer s'il n'est pas vide.

Je craindrais, Madame, de trop m'exalter en continuant de traiter ce sujet. J'aime mieux vous présenter philosophiquement le beau côté de la médaille dont je viens de vous montrer le revers: l'aisance ramenée dans l'humble ménage, les dettes payées, une paire de bœufs achetée, les joies du retour près du mari qui tient fièrement dans ses bras l'enfant grandi et déjà jasant, des relations précieuses conservées avec la famille parisienne, qui enverra des étrennes annuelles et protégera en toutes circonstances les intérêts de la belle Bourguignonne. Je sais un administrateur de chemins de fer qui a une lignée assez nombreuse, et qui,

entre autres bienfaits, a procuré des places à tous les maris des nourrices de ses enfants.

Je n'ai pas ce crédit, et j'ai pu cependant n'être pas moi-même inutile. Mais il est temps, ce me semble, de revenir à mon anecdote. Je possède donc, chez moi, une nourrice à domicile. C'est une honnête créature, inoffensive, dont le principal mérite est que le marmot prospère. Elle n'est pas sans exciter dans la maison des jalousies, comme c'est l'usage de toutes ses pareilles. Elle approche de plus près sa maîtresse, qui ne la perd guère de vue, je vous assure, et se prodigue peu au bal ou au théâtre. Elle est donc soupçonnée d'avoir plus de part à la confiance, et de recevoir plus de cadeaux; elle est mieux chauffée, mieux nourrie, on commande pour elle des mets spéciaux, elle boit le vin des maîtres, on appelle le médecin pour elle, dès la moindre indisposition, et finalement elle est mieux payée. On lui reproche en outre de n'être qu'une paresseuse, comme si son état n'était pas de ne rien faire. Vous apercevez bien, Madame, qu'il y a là autant de titres légitimes à la malveillance de la surintendante de ma cuisine. Ajoutez que tous les physiologistes ont constaté que l'espèce des cuisinières a particulièrement l'humeur irascible et querelleuse. On attribue cette aimable spécialité aux vapeurs carboniques qui leur montent à la tête. Vous comprenez donc que voilà une inimitié, et, qui pis est, une inimitié de femmes, installée en permanence dans ma maison.

Or, il y a peu de jours, la nourrice ayant reçu une lettre du pays annonce l'arrivée prochaine d'un panier qui devra contenir un canard et de bons petits navets très-délicats, dit-elle, envoyés par ses parents. Elle prie timidement sa maîtresse de vouloir bien accepter ce modeste présent. Le refuser, n'est-il pas vrai, était chose difficile. C'eût été montrer une fierté fort déplacée, c'eût été faire couler bien inutilement des larmes, au risque peut-être, — les mamans ont toujours cette crainte, — d'une réaction dont le pauvre innocent aurait souffert en définitive. L'intérêt était ainsi d'accord avec le sentiment pour accepter gracieusement. Pourtant j'ai compris aussitôt qu'un orage, amoncelé au sommet des montagnes du Morvan, allait fondre sur nous, comprimé dans une bourriche, sous les ailerons déplumés d'un canard. Car enfin, par qui

faire accommoder le volatile? On n'aurait rien gagné, du côté de la paix intérieure, à en charger le traiteur voisin. Le plus sage était encore d'affronter résolûment le péril.

La bourriche arrivée, rien qu'à voir la brusquerie avec laquelle mon cordon-bleu la rejetait dans un coin, on eût deviné l'approche de l'orage. Bientôt la nourrice remontait, les traits contractés et les yeux rouges. Il était clair qu'elle avait dû subir des violences de langage, qu'on lui avait reproché aigrement de vouloir encore flatter les maîtres, que de plus on avait parlé sans respect des petits navets du Morvan. Il fallut cependant mander la cuisinière et lui donner des ordres; elle les reçut en bougonnant, répondant de ce ton voisin de l'impertinence qui est le privilége toléré des artistes culinaires du sexe féminin, déclarant d'ailleurs qu'elle ne saurait rien faire de bon de ces mauvaises racines. Et je vous proteste, Madame, qu'elle a tenu parole. Quel mets d'anachorète du désert me fut servi le soir! Quels affreux filaments, nageant dans un liquide impossible! Saint Pacôme n'eût pas trouvé le régal trop sensuel. Moi qui ne suis pas un solitaire de la Thébaïde, je me suis plains bien doucement, et c'est alors que, pour défendre son honneur de ménagère, ma femme m'a donné l'explication que je vous transmets.

Qu'eût décidé, Madame, en cette occurrence votre haute sagesse? Une expulsion était certes tentante et vous semble peut-être méritée; mais songez à l'épouvantable vacarme qu'eût fait la commère indignée, en protestant de la pureté de son cœur, en ameutant le reste de la maison contre l'infortunée nourrice, en nous décriant chez tous nos fournisseurs, en s'exclamant qu'on chassait injustement une artiste de son mérite pour quelques racines coriaces que Carême et Plumerey eux-mêmes, les classiques de l'art culinaire, n'auraient pas eu le talent d'attendrir! C'eût été un coup d'état, et ils ne réussissent pas toujours. D'ailleurs on ne condamne pas les accusés sans preuves, et nous n'en avions pas.

Je remarque ici un vice et une lacune considérable dans l'éducation des jeunes filles. Je ne suis pas aussi éteignoir que le bon Chrysale des *Femmes savantes :*

Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
Qui pensaient qu'une femme en sait toujours assez
Si la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.
. . . . . .
Et dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin,
On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.

J'aime que les femmes aient l'esprit orné, et plût à Dieu que toutes celles que je rencontre dans les salons, devisant de chiffons entre elles ou de courses et de spectacles avec des godelureaux, l'eussent aussi orné que celui de la châtelaine de Kerlouarnec! Je voudrais seulement que l'on enseignât aussi à nos filles à faire la cuisine, et dans l'ordre des choses utiles, je placerais cet enseignement bien avant celui du dessin et des langues étrangères. Je n'en dis pas autant de la musique; la musique est, dans un intérieur, le charme des heures de loisir; toute la famille en jouit à la fois, et je vous accorde que je préfère pour compagne une musicienne passable à la meilleure des cuisinières. Mais, franchement, à quoi sert le temps dépensé à barbouiller un pastel ou une aquarelle? A moins d'une vocation décidée, c'est du temps complètement perdu. Sur cent mères de famille qui ont eu des maîtres de dessin, on n'en trouverait pas une qui pût exhiber des crayons ou une palette, et je plains le mari de celle qui fait exception. La femme a presque toujours les mains sales et la robe maculée; les enfants sont négligés et livrés aux soins des bonnes. Madame se renferme sous clef dans son atelier, et ne peut pas souffrir que les marmots viennent l'y déranger. De bonne foi, leur intervention au milieu des pinceaux et des couleurs serait plus qu'indiscrète. Et comme résultat final, toutes les chambres de la maison, et le salon lui-même, sont tapissés de chefs-d'œuvres qui ne valent pas la bordure. — Que voulez-vous? me disait un mari philosophe, se consolant de sa disgrâce par une facétie, il faut bien que j'accepte la croûte pour garder la mie.

Quant aux langues étrangères, je prétends d'abord, en principe général d'éducation, qu'il n'est pas bon qu'une jeune fille apprenne à parler un langage que pourra ne pas entendre son

mari. Je déclare que, si je voyais ma femme s'engager devant moi dans une conversation animée en langue germanique, avec un jeune diplomate de la Confédération, je ne trouverais pas cela gai. Je serais capable d'incliner à la jalousie, et je penserais tout au moins que je joue un rôle de niais, ce qui n'est jamais agréable. Mais j'avoue que nos Françaises sont d'ordinaire assez rebelles aux leçons d'anglais ou d'allemand que leur fait donner la mode pour que ce genre de danger soit peu à craindre. Autant en emporte le vent! Il y a quelques semaines, dans une visite, je demandais par politesse des nouvelles de Mlle Fanny, grande ingénue de dix-neuf printemps. « Je n'ose pas la faire venir, me répondait avec dignité la comtesse sa mère; ma fille prend sa leçon d'anglais. » — Peu de jours après, je recevais une lettre de quête de l'ingénue, et j'y remarquais un bon solécisme flanqué de deux fautes d'orthographe. Pour l'amour de Dieu, Mesdemoiselles, apprenez donc le français, tâchez de parler et d'écrire purement votre langue, vous n'aurez jamais besoin d'en savoir une autre, et laissez-moi là M. Robertson, M. Jackson et M. Richardson.

Ah! que ce temps perdu serait mieux employé aussi, Mesdemoiselles, à vous pénétrer, sous une habile direction, des principes de la cuisine! Quelle autorité cela vous donnerait dans le ménage, quand vous en aurez un à tenir! Comme vous commanderiez mieux un dîner, comme vous dépendriez moins des caprices et de la mauvaise humeur de l'artiste, comme dans un interrègne, ou en cas de maladie de la titulaire, vous pourriez improviser sans embarras et diriger à votre tour une auxiliaire de bonne volonté! Comme votre tendresse maternelle, lorsque vous serez mères, présiderait mieux aux petits potages et aux délicats apprêts destinés au bébé! Et pour revenir à mon sujet, il est clair que si ma femme, au lieu d'avoir reçu des leçons d'anglais oubliées, voire même des leçons de dessin qui, Dieu merci, ne lui ont pas profité davantage, avait su accommoder des navets, elle aurait pris une poignée de ceux qui restaient, les aurait jetés dans une casserole, aurait acquis des preuves de conviction, et finalement aurait pu rendre justice.

J'ai tant divagué en chemin, Madame, que je désespère véritable-

ment d'arriver au dénoûment de mon anecdote. Elle a eu bien d'autres péripéties, elle a mis plusieurs jours de suite le trouble et l'anarchie dans ma maison, elle a exigé bien des efforts de diplomatie, bien des conférences avant d'aboutir à une sorte de paix plâtrée que rompra le premier incident. Je vous fais grâce des détails; vous avez compris que c'est l'histoire éternelle des sociétés humaines. L'homme est certainement un être sociable, puisqu'il ne peut pas vivre solitaire, mais il ne se réunit à ses semblables que pour se quereller. Quand je constate les difficultés qu'entraîne l'administration du plus modeste ménage, je suis épouvanté de celles que doit présenter le gouvernement des nations, et j'admire que les choses n'aillent pas encore plus mal que nous ne les voyons aller. Je souhaite bonne chance aux pasteurs des peuples. Je ne les envie pas. J'ai refusé, l'an dernier, le trône de Grèce. Je suis parfaitement résolu à refuser aussi le trône du Mexique, si l'archiduc m'offre jamais de me le céder.

ALFRED DE COURCY.

CHRONIQUE.

Réception de M. de Carné à l'Académie française.

J'étais extrêmement désireux d'assister à la réception de M. de Carné. Ayant eu le plaisir de l'entendre à notre dernier congrès tenu à Quimper, je me faisais une fête de l'écouter encore, quoique dans une enceinte dont les échos ne devaient point répondre aux sentiments qui nous touchent le plus, nous autres Bretons. Mais le nouvel académicien accueillerait-il la demande d'un compatriote obscur en quête d'un billet? Je ne me rappelais pas sans effroi la réponse faite par un autre élu à un écrivain bien autrement connu que moi : « J'allais vous en demander! » Je fus toutefois promptement rassuré en apprenant que plusieurs personnes, dans la même anxiété, avaient été informées par le récipiendaire lui-même qu'il y aurait des billets pour tous les Bretons.

Dès le lendemain de mon arrivée à Paris, je reçus effectivement le mien, et le 4 février j'étais un des premiers entrés dans le palais de l'Institut.

Quelques-uns de mes concitoyens du Finistère ne tardèrent pas à s'asseoir sur les mêmes bancs que moi, et nous remarquâmes avec plaisir, sur les bancs du centre, Mgr Sergent, venu tout exprès pour faire honneur à M. de Carné.

En ce moment il n'y avait encore au bureau aucun habit aux palmes vertes; ni M. Viennet, directeur de l'Académie française, ni M. Villemain, secrétaire perpétuel, ni M. Legouvé, chancelier, n'avaient paru. Le récipiendiaire lui-même n'était point à son pupitre; toutes les places réservées aux membres de l'Institut demeuraient vides, et cependant la salle entière applaudissait. « A qui s'adressent ces applaudissements, demandai-je à mon voisin? » — « A *lui*, » me dit-il; et il me montrait

du doigt un petit homme, en redingote noire, à cheveux gris et en lunettes, qui entrait, comme chez lui, sans façon, en se dandinant, les mains dans les poches. Bientôt quelques cris de *vive Thiers!* m'apprirent qu'on saluait l'éloquence parlementaire en attendant l'éloquence académique. M. Berryer aurait sans doute excité le même enthousiasme, mais il ne parut pas, non plus que M. de Lamartine : l'un et l'autre étaient, me dit-on, retenus au lit par la grippe.

Enfin, un murmure bienveillant annonça l'arrivée du récipiendaire. Il avait à sa droite M. Guizot et à sa gauche M. de Montalembert, ses deux parrains. Sa pâleur me sembla extrême. Était-ce l'émotion bien naturelle en pareille circonstance, la vue de ses filles et de son fils, placés en face de lui, et dont le cœur devait battre bien fort, ou le souvenir douloureux de celle qui désira tant pour son mari ces honneurs mérités et n'eut pas le bonheur de les lui voir décerner?

Derrière M. de Carné, je reconnus notre compatriote M. de la Villemarqué, mais je cherchai en vain notre autre compatriote M. Jules Simon, parmi les académiciens. Quant à l'auteur de la *Vie de Jésus,* auquel je ne fais pas l'honneur de l'appeler du nom breton,

Car jamais Breton
Ne fit trahison,

je ne songeai même pas à lui; je savais d'ailleurs qu'il ne se montre plus dans les salons et par conséquent à l'Académie.

Le Directeur ayant déclaré la séance ouverte, M. de Carné prit la parole. Tout le monde a lu son discours. C'est un modèle du genre académique : il coule à pleins bords entre les deux rives convenues, grave, noble, élégant, nombreux, ondoyant, sans bouillonnements toutefois, mais aussi sans écume, et il vous porte doucement jusqu'en plein idéal. Un poète y regrettera peut-être quelques frais flots de verdure, et ces sinuosités de nos fleuves armoricains qui font découvrir tout à coup, comme par un effet de l'art, des perspectives inattendues dont les yeux sont ravis; mais l'éloquence académique n'a pas les allures de la poésie. M. de Carné a d'ailleurs égayé son sujet autant que le sujet le lui a permis. On a fort applaudi le passage où, à propos de la bienveillance de M. Biot pour la jeunesse, il a rappelé les paroles de l'illustre savant à un jeune étudiant qui devait devenir le bien-aimé disciple du P. Lacordaire :

« Travaillez, jeune homme, et le succès vous viendra, surtout si vous » ne le cherchez point. Les sciences naturelles sont belles quand on peut » en pénétrer l'esprit, mais fort nuisibles quand on ne va pas jusque-là, » car, si elles n'élèvent pas l'homme jusqu'au ciel, elles le ravalent jus- » qu'à la terre.... Il faut étudier beaucoup pour comprendre et pour

» admirer la matière, mais bien plus étudier encore pour arriver à dé-
» couvrir qu'elle n'est rien ! »

Le récit de la réconciliation de M. Biot et de M. Arago, « ces grands hommes qui demeureront solitaires dans leur gloire, comme le sont, dans l'espace, les mondes si souvent visités par leur pensée, » ainsi que l'a dit magnifiquement M. de Carné, n'a pas moins charmé l'auditoire :

« Biot et Arago, deux noms que ne séparera pas l'histoire de la science et que l'amitié aurait unis pour toujours, si les tristes difficultés de la vie ne troublaient jusqu'aux plus nobles cœurs ! Plus jeune que M. Biot de dix ans, M. Arago était aussi sorti de l'École Polytechnique. Il avait rencontré, dans celui qui fut son premier protecteur, une bienveillance devenue peut-être moins active lorsque le disciple put apparaître comme un rival. M. Biot n'aurait point à regretter que l'on recherchât la part respective des torts, dans ce commerce où la grandeur de l'intelligence ne parvint pas à triompher toujours des faiblesses de la vanité. Si rapprochés que fussent d'ailleurs ces deux hommes par la longue communauté de leurs travaux, il semblait que la nature eût tout fait pour les séparer. Ibérien par le génie comme par le sang, l'un avait besoin de répandre dans la foule les ardeurs de sa parole et de son âme ; type accompli de l'esprit gaulois dans sa plus élégante simplicité, l'autre avait plus de sagacité que de verve, et préférait à la popularité du succès les approbations d'un cercle choisi. L'un avait le goût de la vie publique autant que l'autre en éprouvait l'antipathie, et, pendant que celui-là accueillait les innovations politiques même les plus chanceuses, celui-ci semblait repousser les transformations même les plus nécessaires, se rejetant dans le passé aussi résolûment que son rival s'élançait vers l'avenir. Cependant, malgré les causes qui éloignaient ces deux hommes l'un de l'autre, leur séparation restait pour eux un motif permanent de trouble et de souffrance. Ils s'aimaient en dépit d'eux-mêmes, à ce point qu'il leur était encore plus difficile de vivre séparés que réunis. M. Arago éprouva donc plus de bonheur que d'étonnement en retrouvant près de son lit de souffrance M. Biot, affectueux et dévoué comme au temps où ils gravissaient, appuyés l'un sur l'autre, les *sierras* de la Catalogne ; tous les griefs s'effacèrent dans une étreinte suprême, et l'on vit ces glorieux émules échanger à l'heure des derniers adieux les témoignages d'une affection dont la vivacité semblait vouloir triompher de la mort. »

L'assemblée était encore sous l'impression de ce touchant souvenir ; elle avait encore devant les yeux le tableau de la fin chrétienne du grand astronome, se reposant dans des croyances « qui lui rendirent la mort lumineuse et douce, » s'endormant à l'âge de quatre-vingt-huit ans, « soutenu et béni par les mains sacerdotales de son petit-fils, » quand M. Viennet a pris la parole.

Je ne voudrais pas manquer de respect à un vieillard dont l'âge le rapproche de l'illustre Biot ; mais je ne puis taire l'impression pénible qu'a produite sur moi sa réponse à M. de Carné. Ce ricanement de trois quarts d'heure au bord d'une tombe, ce persifflage de nos guerres saintes, ces injures à l'ancien clergé de France, ces lazzi pour ce qu'il y a de plus vénérable, ces impertinences envers un confrère ; que dis-je ! cette apothéose de l'auteur impie, obscène, anti-patriote de la *Pucelle,* aux pieds duquel il voudrait abaisser les plus belles gloires de notre siècle ; cette inspiration voltairienne qui cherche le succès en remuant au fond du cœur les sources d'un rire honteux, cette attitude, ce ton, ce geste, cette voix, cette ardeur impuissante, tout cela m'a inspiré un dégoût que je ne saurais exprimer.

Le chantre des *Mules de Don Miguel* n'avait-il donc pas d'autre moyen d'amuser le public ?

A sa place, au lieu d'une « vile prose » hérissée de *qui* et de *que*, j'aurais eu recours à la *langue des dieux*, comme il dit, j'aurais tiré de mon portefeuille, non pas aucune de mes quatorze tragédies inédites, encore moins un chant de mon poème épique la *Franciade*, qui est allé, hélas! rejoindre *Arbogaste,* — mais une fable. Il en composait déjà il y a soixante ans, pour charmer les belles dames de Lorient, où il servait « Mars et Vénus » selon une expression classique qui ne doit pas lui déplaire; il s'y est remis, sur ses vieux jours, à la prière de certaines duchesses parisiennes. Assurément, une de ses fables eût été plus du goût du public d'élite réuni au palais Mazarin que sa prose vulgaire et pointue. Qui sait ? peut-être ce public eût-il fait au fabuliste octogénaire une ovation semblable à celle obtenue par Voltaire, son idole, au Théâtre-Français, lors de la représentation d'*Irène?* Et moi, chroniqueur véridique je serais forcé d'enregistrer un madrigal réchauffé à peu près ainsi :

O Viennet, reçois la couronne
Que nous venons te présenter :
Il est beau de la mériter
Quand c'est l'*Institut* qui la donne.

LOUIS DE KERJEAN.

Mme LA DUCHESSE DE PARME.

Le 1er février dernier, à quatre heures et demie de l'après-midi, S. A. R. Madame Louise-Marie-Thérèse de France, duchesse régente de Parme, est morte à Venise, entre les bras de son royal frère, après une très-courte maladie.

Cette mort a eu dans toute la France un grand et douloureux retentissement. Ce n'est pas seulement une princesse qui est morte ce jour-là, mais une vraie *fille de France* par l'esprit, par la tête et par le cœur. En notre siècle *égalitaire*, — qui voit chaque jour fabriquer des ducs, des comtes, des marquis et des barons, — c'est peu de chose peut-être, aux yeux de certaines gens, d'avoir pour aïeux Philippe-Auguste, saint Louis, Henri IV; mais en tous les siècles et aux yeux des hommes de cœur de tous les partis, c'est beaucoup de se montrer digne de tels aïeux.

Cette gloire on ne peut la refuser à la duchesse de Parme. Sur sa tombe à peine fermée on n'est point réduit à déposer pour hommage de banales formules de compliments ou des flatteries mensongères. Ses actes la louent assez, et il suffit de les rappeler. Qu'on nous permette donc de le faire ici brièvement.

Orpheline dès le berceau par un assassinat, un autre assassinat la fit veuve à trente-quatre ans[1] (le 26 mars 1854) et duchesse régente du petit état de Parme. Quand on relit, dans l'excellent précis de M. de Riancey, tout ce qu'elle a su y exécuter en cinq ans avec des ressources bien limitées, on reste vraiment étonné de cette prodigieuse et universelle activité.

Il est vrai qu'il y avait beaucoup à faire. Le feu duc s'était malheureusement laissé absorber par une influence anglaise, qui n'avait fait qu'accroître le désordre et les embarras de toute sorte, créés par les événements de 1848. Ainsi, avec un budget de 8,000,000 fr. à peine, il y avait une dette publique de quinze millions et une autre de deux millions et demi à la charge exclusive de la couronne; l'université de Parme, jadis si renommée, était désorganisée, réduite à néant; la liberté municipale, qui est, comme on sait, en Italie la vraie forme de la liberté publique, restait depuis six ans supprimée; les Autrichiens commandaient à Parme comme dans une de leurs provinces, etc.

1 Louise-Marie-Thérèse de France, fille du duc et de la duchesse de Berry, était née le 20 septembre 1820, cinq mois avant la mort de son père.

En quelques années tout changea. La régente commença par rétablir la liberté municipale, en vertu de laquelle les habitants de chaque commune rentrèrent dans le droit de choisir directement et les conseillers municipaux, et même les magistrats et administrateurs de la commune.

Elle réorganisa le Conseil d'État, le service des finances. Grâce à une gestion exacte et à de fortes économies dans sa propre maison, elle paya environ sept millions de dette, non-seulement sans mettre de nouveaux impôts, mais même en diminuant les anciens; et avec cela elle ramena son budget à l'équilibre, et puis au-dessus de l'équilibre, puisque celui de 1859 présentait un excédant de recettes de 500,000 fr., soit un seizième du chiffre total. — Et savez-vous ce que ces bons Parmesans payaient alors d'impôt par tête? 18 francs, quand on en paie en Angleterre 75, en France 49, quand on en payait déjà 30 en Sardaigne, où ce taux a doublé depuis lors.

En même temps madame la duchesse régente reconstituait l'université de Parme et lui rendait en peu de temps sa prospérité; elle fondait la banque de Parme, instituait des tribunaux et des chambres de commerce, donnait à l'agriculture toutes sortes d'encouragements, par l'institution de concours, de primes, d'expositions, et même d'un cours triennal de science agricole professé à l'université de Parme, la seule université peut-être qui décerne, après épreuves suffisantes, des diplômes d'*agronome expert*.

Joignez à cela tout un ensemble d'institutions créées dans l'intérêt des classes inférieures : caisses d'épargne, orphelinats, tout un quartier de maisons ouvrières, construit dans la partie la plus salubre de la ville de Parme aux frais d'une société charitable présidée par la duchesse, etc., etc.

Nous avons ici trop peu d'espace pour continuer cette sèche et fort incomplète nomenclature. Un mot seulement de ses rapports avec l'Autriche.

Les Autrichiens occupaient le duché depuis 1848. En 1854, quelque temps après la mort du duc, les Mazziniens tentèrent une échauffourée; ayant échoué, ils recoururent au poignard et s'efforcèrent de fonder, par de nombreux assassinats politiques, un vrai régime de terreur. Il fallut recourir à l'état de siége, au tribunal militaire. Dans ce tribunal siégeaient, comme président et comme juge d'instruction, deux officiers autrichiens. Un jour, devant ce tribunal, une grave question s'émut : « Le » conseil de guerre peut-il juger des faits antérieurs à sa création? Un » individu, déjà condamné à la peine de mort commuée par grâce en » travaux forcés, peut-il, pour crime antérieur, subir un nouveau jugement? » — Les officiers autrichiens sont pour l'affirmative, mais la loi de Parme, comme celle de France, exclut la rétroactivité, surtout en matière pénale. Aussi la duchesse, après avoir pris l'avis des meilleurs jurisconsultes, rejette la prétention des Autrichiens. Ceux-ci s'entêtent, en-

barquent dans leur cause le général de Crenneville, commandant du corps d'occupation, puis le maréchal Radetzki lui-même. La duchesse tient bon. Les officiers autrichiens se retirent du conseil de guerre, — et peu de temps après, les troupes autrichiennes évacuent le duché de Parme. Mais la duchesse avait amplement pourvu à cette éventualité et par la constitution d'une brave et solide petite armée, et surtout par les bienfaits dont elle ne cessait de combler son peuple.

Car ces bienfaits s'étendaient à tous, sans distinction, et pour le prouver, voici — avant de finir — un trait qui montre vraiment bien ce que c'est qu'*un cœur de Bourbon*.

A Parme, comme en beaucoup d'autres lieux, le gouvernement provisoire issu des insurrections de 1848 avait commis ou laissé commettre dans les finances de l'État de grandes dilapidations. Aussi, après le retour du duc Charles III (le mari de Louise de France), les membres de ce gouvernement s'étaient-ils vu condamner par les tribunaux à restituer au trésor un demi-million. En 1854, quand Madame Louise de France prit la régence, ils n'avaient encore versé qu'une partie de cette somme, dont le paiement intégral devait les mettre en un état voisin de la misère. Dès 1855, la régente défendit d'exiger d'eux ce qui restait dû, et en 1857, non-seulement elle les dispensa de solder ce reliquat, mais elle leur fit rendre intégralement tout ce qu'ils avaient payé jusque-là.

Après ce que nous avons dit — et quoique nous en ayons dit si peu — on concevra aisément que Madame la duchesse de Parme fût adorée de son peuple. Jamais sa popularité n'avait été si grande qu'en 1859, à la veille de la guerre d'Italie. Aussi le parti démagogique ne put rien contre elle. Un instant, le 1er mai 1859, il crut bien l'avoir contrainte à quitter Parme. Mais la princesse s'était seulement éloignée pour conduire ses enfants en lieu sûr. Au bout de trois jours, elle rentra triomphalement dans sa capitale, aux cris d'allégresse de ses fidèles soldats et de la population tout entière.

Dans la formidable guerre qui s'apprêtait, il n'y avait pour elle qu'une ligne honorablement possible, la neutralité. Elle s'y attacha résolûment. Cette neutralité, on le sait, ne fut pas respectée; sans déclaration de guerre, une des grandes armées belligérantes envahit son état. Elle dut céder à la force. Mais voici ce qui reste acquis à l'histoire : c'est que Madame, ramenée en triomphe à Parme par ses sujets (le 1er mai), n'en fut chassée (le 9 juin) que par l'étranger.

Depuis lors, réfugiée en Suisse, au bord du lac de Constance, au château de Warteg, elle ne vécut plus que pour sa famille et surtout pour ses enfants, mais d'ailleurs toujours Française de cœur — ce qu'on s'explique sans peine — et, ce qui étonne davantage, Française aussi de mœurs, de goûts, de grâces et de manières.

« Tous ceux qui ont eu l'honneur de présenter leurs hommages à Madame la duchesse de Parme (dit un écrivain que nous aimons à citer, M. L. de Gaillard) ne se lassent pas de vanter l'agrément de ses relations et cette franchise d'abord, qui est le premier prestige des princes de bonne race et qui à première vue leur gagne les cœurs.... De tant de qualités charmantes et fortes, de tant de mérites éminents de cette grande princesse, il ne nous reste, hélas! que le triste et déchirant souvenir. La mort a tout pris.... Mais ce qui restera de Madame la duchesse de Parme, ce qui doit dominer les plus douloureuses impressions, c'est l'exemple de sa vie, l'accueil fait à la nouvelle de sa mort, c'est le spectacle d'une « fille de France » laissant à l'histoire, en mourant loin de la patrie qu'elle aimait tant, le renom d'une chrétienne accomplie, d'une femme exquise, d'une mère sublime, et d'une princesse libérale ! »

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en nous associant de tout cœur à ces sentiments.

Des services funèbres pour l'âme de cette illustre femme ont déjà eu lieu ou auront lieu dans les principales villes de France, entre autres à Grenoble, à Bordeaux, à Arras, à Saint-Brieuc, à Rennes, à Nantes, etc. A Paris, l'autorité ecclésiastique a refusé la permission nécessaire pour la célébration d'un service solennel. Pourtant cet honneur avait été accordé à la mémoire du comte de Cavour, rapprochement, ce semble, fort instructif, et qui dispense de toute réflexion.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

— L'abondance des matières nous force à remettre à la livraison prochaine une notice sur M. de Coux, récemment décédé à Guérande. La *Revue* répondra aux vœux de tous ses lecteurs en consacrant cet hommage à la mémoire d'un aussi vaillant défenseur de la religion, qui, depuis de longues années, s'était fait notre compatriote.

— Nous sommes heureux d'annoncer que, par arrêté du 8 janvier dernier, M. F.-M. Luzel, l'auteur même du récit d'*Hénora Lestrézec*, a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique d'une mission littéraire dans le département des Côtes-du-Nord, à l'effet d'y rechercher et d'y recueillir les *Mystères bretons*, manuscrits ou imprimés, qui peuvent s'y trouver.

UNE PHRASE DE LA BRUYÈRE.

Le 31 janvier dernier, Son Excellence, M. Duruy, présidant la distribution des prix de l'*Association polytechnique et philotechnique*, adressait aux ouvriers qui suivent les cours de cette association quelques paroles qui ont été fort remarquées. Opposant au luxe frivole et corrompu de l'aristocratie d'autrefois la misère du peuple à la même époque, le *pain de fougère*, *l'herbe* même inutilement mâchée par des spectres le long des routes, M. Duruy ne pouvait manquer de rappeler le passage connu de La Bruyère :

« On voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, » répandus dans la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du » soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec » une opiniâtreté inconcevable. Ils ont une voix articulée, et, quand » ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et, » en effet, ils sont des hommes, ils se retirent, la nuit, dans des » tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. »

Puis le ministre ajoutait :

« Voilà les pères, Messieurs, et maintenant voyez les fils ! »

Il est bien entendu que les fils, tout en ayant essayé parfois de *guérir* les maux de la société *à coups de fusil*, n'en sont pas moins des modèles. « En quinze ans, dit M. Duruy, le nombre des accusés a diminué de moitié. L'animal farouche, noir et livide, est donc devenu un homme ! »

Nous n'avons point à apprécier ce langage au point de vue politique; mais, au point de vue historique, il relève de quiconque a des notions d'histoire; nous nous permettrons donc de le contrôler sincèrement et librement.

Et d'abord, que faut-il penser du texte de La Bruyère? faut-il y voir un historien qui raconte ou un artiste qui fait un tableau? A aucune époque, je commence par le dire, le laboureur n'a été dénué, en France, de ce sens moral et religieux qui distingue l'homme de la brute, bien autrement que la forme du visage. Quelle qu'ait été parfois sa misère, on l'a toujours vu honnête dans sa famille, persévérant dans le travail, intrépide dans les combats. Serait-ce donc à ces traits qu'on distingue un animal? ou, pour être un homme, est-il nécessaire de manger du pain blanc et de porter un habit noir?

Il est, je le sais, un peuple chez lequel le tableau de La Bruyère ne serait que trop vrai, jusque dans ses plus tristes détails. Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement point oublié les citations que j'empruntais, en 1860, à diverses enquêtes faites par ordre du parlement d'Angleterre [1] : ici c'est un pauvre mineur à qui l'on demande s'il a entendu parler de Jésus, et qui répond : — Non, je n'ai jamais travaillé dans sa mine. — Là, dans une seule année, dans une seule prison, ce sont *treize cents individus* qui ne savent rien, *pas même qu'il y a des mois et quelles sont les divisions du temps.* « Le nombre de ceux qui ignorent *jusqu'au nom qu'ils ont droit de porter,* ajoute sir John Pakington, l'auteur du rapport, n'est pas moindre. » Voilà bien, si je ne me trompe, l'animal de La Bruyère. Quant aux malheureux qui n'ont aucune notion de vice ni de vertu, il faut les compter par *milliers*; c'est toujours sir John qui l'affirme [2]. « Nos cités populeuses, dit de son côté le docteur Pusey, nos ports, nos mines, nos fabriques sont plongés dans une immense désolation. Ce sont, sauf la suspension de la peine, *des types de l'enfer.* [3] »

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VII, pp. 358 et suivantes.
2 Voir l'ouvrage de Mme Carpentier, *Reformatory schools.*
3 *Entire absolution of the penitent.*

Et cependant demandez aux amis de M. Duruy, à M. Duruy lui-même peut-être, ce qu'ils pensent de l'Angleterre, et ils vous la signaleront aussitôt comme un *type* de civilisation.

Maintenant, après avoir fait la part de l'imagination en ce qui concerne la France, dans le tableau de La Bruyère, dirons-nous que tout y est exagéré? Non; il est incontestable que, dans le XVII• et le XVIII• siècles, les souffrances de nos campagnes furent souvent extrêmes. A quoi les attribuer? C'est ce qu'il importe de savoir. Si nous voulons, d'ailleurs, nous faire une idée un peu générale de la marche de l'agriculture et de la population dans notre pays, il est nécessaire de remonter plus haut.

I.

Ne nous est-il jamais arrivé, en parcourant les landes qui, Dieu merci, font place chaque jour à la culture dans notre belle France, de heurter du pied un antique sillon? A quelle époque fut-il tracé dans ces vastes solitudes? Personne ne pourrait le dire; mais enfin ces terres *vaines et vagues* connurent donc jadis le travail de l'homme! Ces déserts furent donc peuplés! Voilà ce que disait ce sillon enfoui sous l'herbe, que n'avaient pu d'ailleurs effacer ni le pacage habituel des troupeaux, ni les intempéries répétées des saisons, ni la lente succession des siècles. Et, en effet, l'étude des livres terriers du moyen âge a définitivement prouvé qu'au XIII• siècle la France était aussi peuplée qu'aujourd'hui. Que conclure de ce fait, sinon que l'agriculture était alors florissante. On ne voit pas d'ordinaire la population croître ni même se soutenir dans les pays où l'on meurt de faim. Pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur les recensements périodiques de l'Irlande.

Qui ne sait d'ailleurs tout ce que le clergé avait fait pour la culture? Défrichements, desséchements, constructions de moulins sur les rivières, il avait tout entrepris. Ajoutons que les paysans,

s'il faut en croire le vieux dicton qu'Arthur Young retrouvait, en 1788, dans nos campagnes, étaient loin de se plaindre de lui : *il fait bon vivre sous la crosse* [1].

De longues guerres, celles surtout des Anglais, et, en Bretagne, celles de Blois et de Montfort, commencèrent la décadence. On peut comprendre ce qu'elle dut être par ce qu'elle a été à la fin du dernier siècle. En 1790, le département de la Loire-Inférieure comptait 419,669 habitants; en l'an V, c'est-à-dire de 1796 à 1797, il n'en comptait plus que 358,386. C'était, en six ans, une diminution de 61,283 âmes [2]. Sans doute la dépopulation n'alla pas si vite aux XIVe et XVe siècles; mais elle fut grande; et l'indiscipline des troupes, l'habitude pour le soldat de vivre de son épée, habitude qu'il prétendait garder même après la guerre, furent des causes persistantes d'apauvrissement pour les campagnes.

La souffrance ne fut d'ailleurs que passagère, tout au moins chez nous. Je n'en veux pour preuve que le tableau tracé par Alain Bouchart de l'état de la Bretagne, sous François II : « Car en Bretaigne justice régnoit; le prince y estoit obéy de grands et petits, le peuple y estoit riche et plain de tous biens, tellement que l'on n'eust su qu'à grant peine trouver si petit village qui n'eust esté *plain de vaisselle d'argent.* » *(Folio* CCIII, *verso).* Claude de Seyssel,

1 Je sais bien que certains savants ont une réponse toute prête. Si la crosse semblait douce, disent-ils, c'est qu'elle répandait d'abondantes aumônes et favorisait ainsi la mendicité et la paresse. Mais pour faire d'abondantes aumônes il faut avoir d'abondants revenus, et pour avoir d'abondants revenus, ce ne sont pas précisément des mendiants et des paresseux qu'il faut avoir autour de soi, mais bien des travailleurs intelligents et actifs. C'est ainsi qu'on est conduit, de conséquence en conséquence, juste où l'on ne voulait point aller.

Veut-on savoir, au reste, ce qu'était autrefois la mendicité, sinon dans nos villes du moins dans nos campagnes. Sir Arthur Young, parcourant la Bretagne, en 1788, s'affligeait d'y voir de charmants enfants couverts de haillons. « Ces enfants d'ailleurs ne mendiaient pas, dit-il, et, quand je leur offrais quelque chose, ils paraissaient plutôt surpris que contents (t. Ier, p. 247). » Voilà tout au moins des enfants bien appris. Nous en avons connu qui ne l'étaient pas tant. Ne nous souvient-ils plus en effet de ces escouades déguenillées qui s'attachaient, hier encore, aux diligences à la sortie des villages, petites filles courant jambes et pieds nus, petits garçons faisant la roue, et tous criant leur triste litanie : *Un petit sou, un petit sou !*

2 Voir statistique de Huet, *tableau* 2.

dans son *Histoire de Louis XII*, dit à peu près la même chose. Suivant lui, il n'était pas une maison de paysan en Bretagne où ne se trouvât, avant les fatales guerres de Charles VIII, une tasse d'argent pour l'étranger. Je le demande, nos infatigables laboureurs du XIXe siècle sont-ils tous aussi bien pourvus ? [1]

Le même Claude de Seyssel, résumant ensuite le règne de Louis XII, nous montre la *pillerie* totalement *abattue*. Naguère les populations s'enfuyaient devant les gens d'armes, emportant leurs biens avec elles, et l'on estimait que le logement d'une troupe de guerre, pendant un jour et une nuit, coûtaient plus à une paroisse que les *tailles d'une année*. Mais aujourd'hui pas un homme d'armes n'oserait prendre *un œuf d'un paysan, sans le payer*. Aussi toutes les voix s'accordent-elles pour chanter l'âge d'or, comme sous Auguste :

« Cela se peut évidemment cognoistre, ajoute l'historien, aux villes et aux champs, par ce que aulcunes et plusieurs grosses villes qui souloient estre à demy vagues et vuides, aujourd'huy sont si pleines qu'à peine y peut-on trouver lieu pour bastir des maisons neuves ; et les aulcunes a convenu accroître ; les autres ont les fauxbourgs presque ausssy grands que sont les villes, et, par tout le royaume, se font bastiments nouveaux et somptueux..... qui est signe d'abondance de peuple, laquelle est causée par la paix et prospérité du royaume ; car il n'y a eu, par la bonté de Dieu, de ce regne, ne grande peste, ne grande famine dont soit ensuivie mortalité notable. Par les champs aussi on connaît bien évidemment la copiosité du populaire, par ce que plusieurs lieux et grandes contrées qui souloient estre incultes ou en friche, ou en bois, à présent sont tous cultivés et habités de villages et de maisons : tellement que la tierce partie du royaume généralement est réduite à culture depuis trente ans. »

Voilà certes un tableau qui jure avec celui de La Bruyère. Veut-

1 Remarquons bien qu'Alain Bouchart et Claude de Seyssel étaient des écrivains contemporains et qui parlaient *de visu*. Il est, en effet, certain qu'Alain Bouchart était mort, lors de la publication de ses *Grandes annales et chroniques*, en 1541. Quant à Claude de Seyssel, sa vie s'étend de 1460 à 1520.

on des détails plus précis? Rappelons-nous l'inventaire d'un paysan breton, en 1518, que M. Ropartz publiait dans cette *Revue*, il y a six ans[1]. Au fond de la chambre ce sont d'abord deux *chalits* ou larges lits à quenouilles, garnis chacun de trois *ballins*, d'une *coëtte* et *traversier de plumes*, et d'une *couverture de drap bureau*. La couche de nos métayers est-elle meilleure? J'en doute.

Dans les coffres ou *huges* se trouvent six *linceuls* ou draps de lits de toile, trois linceuls de chanvre, grande provision de fil, une *vieille robe de drap gris pour homme*, une *jaquette de drap bureau blanc*, également pour homme, et trois aunes et demie du même drap en réserve. L'inventaire ayant lieu par suite du décès du mari, la garde-robe de la femme n'est pas inventoriée, et je le regrette. Maintenant qu'est-ce que c'était que le *drap bureau?* M. Ropartz nous dit que c'était le drap dont s'habillait saint Yves. Ceci ne prouverait pas qu'il fût très-fin. Après tout il est estimé 10 sols 10 deniers l'aune, ce qui ferait une somme passablement ronde aujourd'hui. Je m'imagine d'ailleurs qu'une *jaquette de bureau blanc* valait bien pour l'effet une blouse de cotonnade.

Les *huges* qui contenaient ces modestes richesses étaient la plupart à dossiers et feraient par conséquent honte à nos *bancs-coffres*. Deux flanquaient le foyer, à droite et à gauche; elles sont estimées chacune 40 sols par les priseurs, à peu près le même prix qu'une vache. Une autre est portée à 45 sols, une quatrième à 50. Se figure-t-on, de nos jours, un tel luxe de bahuts, et des bahuts qui valent autant qu'une vache? Ces *huges*-là, nous les payons 400 francs aujourd'hui quand nous en trouvons; elles ne sont plus dans nos fermes; elles sont dans nos antichambres.

Levons maintenant les yeux au plancher; que voyons-nous suspendu aux solives? *trois côtés de lard*, c'est-à-dire, si je ne me trompe, un porc et demi, ainsi que l'indique d'ailleurs clairement le prix d'estimation (40 sols). Voilà de quoi assaisonner passablement le pain noir dont parle La Bruyère. Nul doute d'ailleurs que le pain ne fût noir dans le domaine breton. Ce qui domine dans

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. IV, p. 351.

les greniers, c'est l'avoine, c'est le seigle; l'inventaire ne cite qu'un champ, disons mieux, un carré qui soit ensemencé en froment; sa récolte future est portée à trois renées du poids de trente-cinq livres et demie chacune, tandis que le méteil figure pour quarante renées et que l'avoine et le seigle se comptent par sommes.

M. Ropartz fait au reste remarquer que le Coz-Parc où a lieu l'inventaire se trouve dans la Cornouaille montagneuse, le pays de l'agriculture pastorale. Aussi le bétail y est-il plus abondant que le blé. Deux paires de bœufs, six taureaux et taurillons, six génisses, sept vaches laitières, quinze *chieffs* de brebis, le tout sur un *convenant* qui, en 1789, ne payait encore au seigneur foncier que soixante-douze livres, et qui aujourd'hui est devenu une ferme de sept cents francs[1].

Voilà, ce me semble, de quoi rassurer un peu ceux que les souvenirs du passé attristent. Je sais bien que le *domanier* d'un *convenant* était ordinairement plus à l'aise qu'un simple fermier. Et cependant il n'en cultivait pas moins son domaine de ses mains; il n'en tissait pas moins sa toile comme les autres paysans de la Bretagne[2]. Son grand avantage était d'être propriétaire des superficies, de sa maison surtout d'où l'on ne pouvait l'évincer sans remboursement. Mais le fermier lui-même était-il souvent évincé de sa ferme?

Il laboure les champs que labouroit son père,

disait Racan sous Louis XIII. De combien pourrait-on dire cela aujourd'hui[3]?

Quelle était, au reste, l'opinion des étrangers sur la France? André

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. IV, p. 352.

2 M. Ropartz signale dans l'inventaire du Coz-Parc un *teslier et mestier de tesle*, et il ajoute : « Dans tous les manoirs bretons de cette époque vous trouvez la *tixanderie* ou *chambre à tixier*. Dans les chaumières le métier du tisserand tient aussi son coin, p. 356.

3 Est-ce à dire que j'approuve complétement l'ancien système qui laissait souvent s'immobiliser les fermes dans les familles? Non; mais entre l'immobilité d'autrefois qui favorisait la paresse, et l'extrême mobilité d'aujourd'hui qui détache le paysan du sol et lui permet peu de faire à la culture des avances dont son maître serait seul à profiter, il y a un milieu que nous avons rarement su garder jusqu'à présent.

Navagero, un noble vénitien, la parcourut, du midi au nord, en 1528. Il venait d'Espagne. Est-il frappé de la misère publique? rencontre-t-il sur les chemins des spectres, disons mieux, des animaux à face humaine? pas le moins du monde. « La population de ce pays, dit-il, est tout entière d'une grande gaieté, *tutta è molto allegra*. C'est le contraire de l'Espagnol qui ne sait penser que gravement. Ici ce sont des rires, des plaisanteries, des danses. Hommes et femmes se valent sous tous ces rapports.... Au devant des maisons est une enceinte carrée où ne peuvent pénétrer les animaux. Elle est ombragée de treillis et si bien unie et sèche qu'on ne saurait y remarquer la moindre inégalité. C'est là qu'on joue tous les jours aux boules, aux billes et autres jeux. » Ne dirait-on pas un tableau du Poussin?

A Poitiers, Navagero est frappé du grand nombre des étudiants; ils sont, dit-il, au nombre de 4,000. Pareille surprise à Orléans où se trouve une école de droit. Elle est fréquentée par 1,600 auditeurs, tous hommes faits, *tutti uomini*. Quant à Paris, les écoliers y sont sans nombre, *un numero infinito di scolari*. Marino Giustiniani, qui représentait la république de Venise près de François Ier, en 1535, porte ce nombre à près de 25,000; et il ajoute : *Ogunno, per povero chè sia, impara à leggere è scrivere*. Ceci soit dit à l'intention de M. Perdonnet, l'honorable directeur de l'*Association polytechnique et philotechnique*, dont l'éloquente voix enseigne aux ouvriers qu'au temps de François Ier, *l'ignorance était grande* [1].

Jérôme Lippomano, qui représentait Venise près d'Henri III, parcourt, à son tour, et étudie la France en 1577. Ce qui le frappe le plus, c'est la *grande abondance des vivres* dans les villes, les bourgades, les plus minces villages, *in ogni piccolo villaggio*. « On y trouve toujours à foison, dit-il, du pain, de la viande, du poisson, sans compter, pour les chevaux, du foin et de l'avoine. » L'illustre auteur de la *Jérusalem* qui voyageait en France, en 1570, exprimait à peu près le même étonnement. Nulle part il n'a vu de plus nombreux troupeaux, nulle part il n'a mangé de poissons plus exquis ni de

1 M. Perdonnet donne, il est vrai, à l'appui de son assertion, une preuve qu'il juge accablante. Nous verrons, le mois prochain, si nous en sommes accablés.

volailles plus succulentes, si l'on met toutefois de côté *les faisans et les perdrix de Ferrare.* Ferrare, à cette époque, était son plus doux souvenir; tout était parfait à Ferrare! La fertilité de nos campagnes, le grand nombre de nos moulins à vent assurant toujours l'approvisionnement du peuple; nos vins forts, généreux, d'une digestion plus facile que ceux d'Italie, attirent ensuite son attention. Il donne même à peu près complétement sur ces points l'avantage à la France. Pour un italien tel que le Tasse, c'était tout dire.

Pibrac, qui écrivait dans le même temps ses *Plaisirs de la vie rustique*, nous donne, dans le ménage de Colin et de Marion, un tableau assez précis des habitudes de la campagne. Colin et Marion sont de vrais paysans de village. Leur demeure n'est point une chaumière de convention, mais un *pauvre cazot;* et leur ordinaire?

> ..... De deux mains elle couppe
> Des tranches de pain bis pour en faire la souppe,
> Y meslant quelque peu d'un fromage moisi
> Qu'entre plusieurs elle a dans la paille choisi,
> Propre pour au brouet donner saveur et pointe
> Et pour renouveler la soif desia esteinte.
> .....
> ..... Puis sur un aiz,
> De ce sobre disner dresse l'unique metz,
> Le charge sur son chef, et, courant d'alegresse,
> Va trouver son mari que la faim désia presse;
> Car, depuis le matin qu'à l'œuvre il s'est rangé,
> Sans cesse travaillant, il n'a beu ny mangé.
> Tous deux au coin d'un champ se couchent dessus l'herbe.....

Vous le voyez, ce sont de vrais paysans, et il n'y a rien là qui sente Watteau. Eh bien! que la fête de Marion arrive; on prie à dîner ses amis et on leur offre, quoi? un oison farci, un chapon et un cochon de lait à la broche! Puis le poète ajoute :

> Ne voilà pas de quoy ses amis festoyer!

Je le crois certes bien, et je connais beaucoup de fermiers qui se contentent de moins pour fêter leur femme.

Pibrac nous révèle ailleurs quelles étaient alors les deux grandes

plaies de l'agriculture. C'est dans la prière de Marion. Marion demande humblement à Dieu

....Que sa bonté daigne en toute saison
En douce paix tenir sa petite maison;
.....
Que l'usurier méchant qui dès long-temps aguigne
Et hume de ses yeux le closeau de leur vigne,
En ses papiers-journaux ne les puisse acrocher,
Ne de leur pauvre toict le gendarme aprocher,
Ou le soldat-larron, qui pille et qui saccage
Jusques au moindre outil servant au labourage

La guerre était en effet revenue avec ses désordres et ses horreurs. Lippomano, tout en disant que jamais la France ne fut plus florissante, mentionne çà et là de beaux villages détruits par les *reîtres*, ces fidèles auxiliaires des huguenots. Il ne peut croire cependant que c'en soit fait de la prospérité du royaume, mais il la voit suspendue pour quelque temps. Je ne répéterai point ici les tristes détails que j'ai donnés ailleurs sur cette époque calamiteuse. Il m'est plus agréable de constater que la Bretagne resta à l'abri de ces épreuves, grâce à l'énergie de sa foi qui ne se laissa ni séduire ni entamer.

A peine, au reste, Henri IV fut-il paisible sur son trône, que la prospérité de la France reprit son essor. Sully remettait 20 millions de tailles arriérées au peuple; il réduisait l'impôt foncier de 1,600,000 livres, prononçait la peine de mort contre tous gens de guerre qui courraient les champs, et renouvelait l'ancienne défense de jamais saisir, pour dettes publiques ou privées, la personne des laboureurs, leurs instruments de travail et bestiaux de labour. Aussi la vie champêtre devient-elle le type de la félicité ; on ne dit plus avec Virgile :

O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas!
Heureux l'homme des champs s'il savait son bonheur !

mais avec Racan, un page d'Henri IV, qui publiera, sous Louis XIII, tout un volume de *Bergeries :*

Roi de ses passions il a ce qu'il désire ;
Son fertile domaine est son petit empire ;
Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau ;
Ses champs et ses jardins sont autant de provinces,
Et, sans porter envie à la pompe des princes,
Il est content chez lui de les voir en tableau.

C'est de la poésie, dira-t-on. Sans doute ; mais le prosaïque abbé de Marolles devenait poète, lui aussi, sans s'en douter, lorsqu'il racontait ses souvenirs de ce temps-là :

« L'idée qui me reste encore de ces choses, lisons-nous au commencement de ses *Mémoires*, me donne de la joie. Je revois en esprit, avec un plaisir non pareil, la beauté des campagnes d'alors.... le bétail était mené sûrement aux champs, et les laboureurs versoient les guérets pour y jeter les blés que les leveurs de tailles et les gens de guerre n'avoient pas ravagés. Ils avoient leurs meubles et leurs provisions nécessaires et *couchoient dans leurs lits*. Quand la saison de la récolte étoit venue, il y avoit plaisir de voir les troupes de moissonneurs, courbés les uns près des autres, dépouiller les sillons et ramasser au retour les javelles, tandis que... les enfants, gardant de loin les troupeaux, glanoient les épis qu'une oubliance affectée avoit laissés pour les réjouir. Les robustes filles des villages scioient les blés comme les garçons; et le travail des uns et des autres étoit entrecoupé, de temps en temps, par un repas rustique qui se prenoit à l'ombre d'un cormier ou d'un poirier dont les branches chargées de fruits pendoient jusqu'à portée de leurs bras....

» Après la moisson, les paysans choisissoient un jour de fête pour s'assembler et faire un petit festin qu'ils appeloient l'*oison de métive ;* à quoi ils convioient non seulement leurs amis, mais encore leurs maîtres qui les combloient de joie s'ils se donnoient la peine d'y aller.

» Quand les bonnes gens faisoient les noces de leurs enfants, c'étoit un plaisir d'en voir l'appareil ; car, outre les beaux habits de l'épousée qui n'étoient pas moins que d'une robe rouge et d'une coiffure en broderie de faux clinquant et de perles de verre, les

parents étoient revêtus de leurs robes bleues bien plissées qu'ils tiroient de leurs coffres parfumés de lavande, de roses sèches et de romarin; je dis les hommes aussi bien que les femmes, car c'est ainsi qu'ils appeloient le manteau froncé qu'ils mettoient sur leurs épaules, ayant un collet haut et droit comme celui du manteau de quelque religieux; et les paysannes, proprement coiffées, y paraissoient avec leurs corps de cotte de deux couleurs. Les livrées des épousailles n'étoient pas oubliées; chacun les portoit à sa ceinture ou sur le haut de manche; il y avoit un concert de musettes, de flûtes et de hautbois, et, après un repas somptueux, la danse rustique duroit jusqu'au soir. On ne se plaignoit point des impositions excessives; chacun payoit sa taxe avec gaieté... »

Faisons la part, tant qu'on voudra, du charme qu'ont pour les vieillards les souvenirs de la jeunesse, resteront encore les faits précis, la gaieté des campagnes, leurs fêtes villageoises, les riches costumes des grands jours, les instruments variés qui animaient la danse, musettes, flûtes, hautbois; c'était un véritable orchestre. Qu'est-ce que tout cela est devenu?

J'ai vu encore dans la Touraine, il y a vingt-cinq ans, l'*oison de métive*; mais plus de journée de fête, une simple soirée, le dernier jour, au retour du travail; plus de conviés, les moissonneurs seuls étaient à table; et ce qu'il y a de pis, l'oison ne paraissait plus. Un coup de vin de surcroît et quelques chants, voilà à quoi se réduisait la fête, que terminait d'ailleurs un touchant usage. Une poignée des plus beaux épis était attachée à la cime d'un ormeau ou d'un chêne; c'était la part des oiseaux du bon Dieu. Aujourd'hui on commence peu à peu à s'apercevoir que les épis ne font nulle part meilleure figure que dans la grange : calcul d'argent et calcul de temps, c'est aujourd'hui tout pour nous. Nous devenons froids, monotones et affairés comme des machines à battre.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin à la prochaine livraison.)

RÉCITS BRETONS.

HÉNORA LESTRÉZEC.

II.

LA FOLLE.*

Vous avez passé tout à l'heure, en descendant la côte opposée à celle que nous montons, devant le vieux château de Lestrézec. Vous avez vu les tourelles écroulées, les salles comblées par l'ortie et les toitures effondrées, puis d'énormes amas de décombres où croissent pêle-mêle les ronces, les épines, l'églantier sauvage et la digitale. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et ce château était autrefois — il y a bien longtemps — plein de richesses et de belles choses, et l'on y vivait, dit-on, dans les banquets, les fêtes et les réjouissances continuelles. Eh! bien, cette pauvre fille, cette folle que vous venez de voir, descend des anciens seigneurs de Lestrézec, et son vrai nom est Hénora de Lestrézec. Ses frères et ses sœurs habitent toujours la partie des bâtiments du château qui est encore habitable. Ce sont de très-bonnes gens, aimés et considérés de tout le monde dans le pays; mais, dam! ce ne sont plus des seigneurs, ils ne sont pas riches; ils vivent néanmoins à l'aise, en travaillant aux

* Voir la livraison de février, pp. 106-114.

champs, en menant la charrue et en prenant part à tous nos travaux.

Leur père est mort il y a une dizaine d'années. Il s'appelait Raoul de Lestrézec. C'était aussi un excellent homme, et cependant il ne ressemblait nullement à ses enfants. Il était toujours prêt à obliger tout le monde : si l'on avait besoin d'un cheval, de son attelage pour aider à faire les semailles ou la moisson, d'un peu de bois pour passer son hiver, on pouvait s'adresser à lui sans crainte d'être jamais refusé. Lui était riche et tenait une bonne maison; mais il avait dix enfants, et quand il fallut faire dix parts des terres de Lestrézec, la portion de chacun se trouva bien réduite. Puis, le vieux Raoul aimait encore un peu à faire le seigneur et à parler de ses ancêtres ; il faisait des dépenses et des charités au-dessus de ses moyens; aussi s'endettait-il, et quand il mourut, les enfants vendirent le bien de leur mère pour payer les dettes. Leur père leur avait fait jurer de ne jamais rien vendre de Lestrézec, quelle que pût être leur position; et ils ont tenu leur parole.

A l'âge de dix-huit ans, Hénora était la plus belle fille de tout le pays. Aux fêtes, aux *pardons*, elle faisait tourner la tête à tous les jeunes gens; et quand elle allait à la ville, à Tréguier, à Pontrieux, ou à Guingamp, les messieurs la suivaient dans les rues, sur les quais, et demandaient qui était cette jolie paysanne, et de quelle paroisse. Mais quand ils apprenaient qu'elle était pauvre, ou à peu près, leur admiration et leur ardeur se refroidissaient sensiblement.

Gabik Goazmeur, du moulin de Coatgouré, en Trézélan, en devint éperdûment amoureux. Gabik Goazmeur était un beau garçon, bien fait de corps, souple et leste, l'œil plein de feu et l'air intelligent. Il avait été un peu à l'école à Tréguier, et passait parmi nous pour un jeune savant. Tout l'été, il chantait des *sónes* et de *gwerz* dans les prés, ou sur la chaussée de l'étang, et l'hiver, on se réunissait quelquefois au foyer du moulin, où il nous lisait les tragédies de *Sainte Tryphina* et des *Quatre fils Aymon*, et nous faisait apprendre des leçons que nous déclamions dans les bois et sur les collines, la nuit en nous en retournant. Il faisait aussi de beaux *sónes*

et il en a beaucoup composé pour Hénora. C'était encore un danseur accompli, et quand il allait aux *pardons* et aux *aires neuves*, toutes les jeunes filles raffolaient de lui. Il aurait pu faire un très-joli mariage ; mais lui ne songeait qu'à sa douce Hénora, et ne voulait jamais danser qu'avec elle. Aux *pardons* de Runan, de Plouëc, de Brélidy, de Coatascorn, de Trézelan, de Prat, partout où ils allaient, ils étaient les plus beaux, et faisaient crever de dépit les envieux et les jaloux. Mais eux ne prenaient pas garde aux cris d'admiration et aux jalousies qu'ils excitaient sur leur passage ; ils vivaient dans un autre ciel, où les passions et les murmures de la terre ne pouvaient arriver jusqu'à eux.

Dans tout le pays on croyait que c'était déjà un mariage arrangé, et que des deux côtés les parents étaient aussi bien d'accord que l'étaient les jeunes amoureux, et l'on se demandait : à quand les noces ? — Le père Goazmeur n'avait pas de terres, il est vrai, mais il avait un excellent moulin avec une nombreuse clientèle ; on disait même qu'il avait beaucoup d'argent ; le tout devait revenir un jour à Gabik, son fils unique. Puis Gabik avait assez d'intelligence et de courage pour en gagner, si son père ne lui en laissait pas.

Un beau matin, le père Goazmeur se mit en route vers le château de Lestrézec. Il marchait lentement, en fumant sa pipe, hochait la tête de temps en temps, se tenait des discours, s'interpellait, répondait, et ne paraissait pas très-rassuré. C'est qu'il allait demander au vieux Raoul de Lestrézec sa fille Hénora pour son fils Gabik.

Ce n'était certes pas la première fois qu'il allait à Lestrézec ; Raoul et lui étaient de vieux amis, et ne se rencontraient jamais à Coatascorn ou à Trézélan, après la messe ou les vêpres, sans se payer réciproquement de nombreuses chopines de cidre ou de *juféré*, et quand le meunier allait au château, il était toujours le bienvenu, et n'en revenait jamais sans avoir goûté le cidre et le *vin de feu* (eau-de-vie) du châtelain. S'il ne se fût agi que de demander un service au vieux descendant des seigneurs de Lestrézec, son attelage pour un jour ou deux, ou quelques domestiques pour l'aider à ensemencer les champs qu'il tenait en fermage des Tiec de Coatgouré,

il y serait allé en toute confiance; mais demander au vieux Raoul de Lestrézec la main de sa fille Hénora pour son fils Gabik, Gabik le meunier, c'était une tout autre affaire..... Il y allait néanmoins, malgré ses mauvais pressentiments.

J'étais alors domestique à Lestrézec. Quand le vieux meunier arriva, nous étions tous autour de la bassine, mangeant de la bouillie d'avoine à notre dîner; le maître de la maison faisait comme nous. En voyant entrer le meunier, il dit à une servante d'apporter une écuellée de lait à Goazmeur, et l'invita à se mettre à table avec nous. Mais celui-ci s'excusa, et dit qu'il avait dîné. Il paraissait inquiet. Raoul et lui passèrent dans la salle, et là, après avoir vidé quelques pots de cidre, le meunier osa enfin parler et fit sa demande. Le vieux Raoul parut d'abord tout étonné, puis se levant, presqu'en colère, il dit que jamais sa fille, lui vivant, ni même après sa mort, ne prendrait pour mari le fils d'un meunier, qui ne vivait qu'aux dépens de ses clients, en prélevant des droits exorbitants sur leurs sacs de farine.

Le père Goazmeur s'en retourna avec cette réponse, affligé et préoccupé de la manière dont son fils la recevrait, car maintenant il sentait bien que ce mariage ne se ferait jamais.

Hénora, en voyant partir le vieux meunier devina tout. Elle fit de grands efforts pour contenir et maîtriser sa douleur; mais elle ne put cependant nous tromper, et le résultat de la démarche du père Goazmeur ne fut bientôt un secret pour personne dans la maison. Nous plaignions la pauvre Hénora, qui était une excellente fille et que nous aimions tous. A partir de ce jour, elle devint triste et soucieuse, elle d'ordinaire si joyeuse et si gaie.

Quant à Gabik, lorsqu'il apprit la terrible nouvelle, il faillit en perdre la raison; il pleurait et riait tour à tour, et courait par les bois et les champs en chantant les chansons qu'il avait faites pour sa douce Hénora. Il ne parlait que de l'enlever, de l'emmener hors du pays, et autres folies semblables. On parvint pourtant à le calmer, et à lui faire espérer que la réponse du père d'Hénora n'était pas sans appel. Le maire de sa commune lui promit de prendre en main ses intérêts et de parler en sa faveur au vieux Raoul, qui était son

vieil ami, et qui ne lui avait jamais rien refusé. Mais le maire ne fut pas plus heureux que le meunier : le vieux Raoul était inflexible sur ce chapitre.

Alors Gabik prit une résolution désespérée : il voulut se faire soldat, partir comme volontaire, et revenir, avec des épaulettes de lieutenant ou de capitaine, demander sa fille au vieux noble, qui ne la lui refuserait plus, mais serait, au contraire, bien flatté d'avoir un gendre portant les épaulettes et l'épée, lui qui ne parlait que de combats, de batailles, et des exploits de ses ancêtres. Nul ne put le détourner de ce projet. — « J'ai assez d'instruction, disait-il ; je ne suis pas poltron, je ne suis pas ivrogne ; je demanderai à me trouver à tous les postes dangereux ou pénibles, et, avant longtemps, vous me verrez arriver au pays avec la croix d'honneur et un bel uniforme d'officier, ou vous ne me reverrez plus jamais sur la terre ! »

Cependant le vieux Raoul ne laissait plus aller Hénora aux *pardons*, aux fêtes, ni aux *aires neuves*. Tous les dimanches, après la grand'messe, il l'enfermait sous clef, dans la tourelle du manoir. La pauvre fille se résignait, pleurait à l'écart, souffrait beaucoup de la manière dont la traitait son père, mais ne se plaignait jamais. Presque toutes les nuits, nous entendions de nos lits une voix claire et forte qui chantait de beaux *sônes* sur le *roz* (colline) et au pied des tourelles du château. C'était Gabik qui venait chanter à sa douce Hénora les *sônes* qu'il ne cessait de faire pour elle ; et les chants des rossignols et ceux de l'amoureux d'Hénora alternaient toute la nuit sur les bords du Jaudy.

— Est-ce que vous ne savez aucun de ces *sônes* de Gabik, père Kergoff ?

— Je les ai sus presque tous ; mais aujourd'hui j'ai si peu de mémoire !...

— Ce refrain qu'Hénora chante presque continuellement : *Korfet brao è va doucik*, etc., ne serait-ce pas un souvenir de ces beaux *sônes* de Gabik ?

— Oui, c'est un couplet d'un des *sônes* de Gabik, celui qu'il chantait le plus souvent.

— Voyons, père Kergoff, il faut me retrouver ce *sône* et me le chanter. Je paierai une seconde chopine à Trévoasan, et une autre encore dimanche après la grand'messe, au bourg de Prat.

Kergoff chercha d'abord l'air; il en essaya successivement plusieurs; puis il finit par le trouver, et aussitôt les paroles arrivèrent d'elles-mêmes.

Voici cette chanson de Gabik, telle que me la chanta Marc Kergoff.

Deïz-sul da nôz, trô n'eiz eur, me am boa eun urvé, etc...

Dimanche soir j'eus un rêve; je rêvai que ma plus aimée était avec moi à mes côtés.

Mais, hélas! quand je me réveillai et que je vis mon erreur : — O mon ami, consolez-moi, car mon pauvre cœur est bien navré!

— Et que puis-je pour te consoler, si ce n'est de prier ta douce jolie de te rester fidèle jusqu'à la mort?

— Hélas! ma douce Hénora est accusée et enfermée sous clef dans sa chambre, parce qu'elle est jolie.

Mais les clefs et les verroux ne peuvent empêcher le cœur de ma douce d'être avec moi, et mes chants d'arriver jusqu'à elle.

Dans les bois de Coatgouré est un petit oiseau au plumage roux, et toutes les nuits il chante sous la feuillée.

Et il dit, dans son langage mélodieux, que jamais amoureux tiède n'a obtenu son désir.

Quand il est dehors il voudrait être dans la maison, et alors il est plein d'amour et d'audace.

Et quand il est dans la maison, il rougit, il hésite et voudrait être dehors, et il n'ose pas parler à sa douce.

Et il dit encore, le petit oiseau : O vous qui ne connaissez pas Hénora, je vous plains, car vous ne connaissez pas la fleur des jeunes filles.

Elle est bien faite de corps, elle marche avec grâce, ses joues sont rouges comme deux roses, et ses yeux sont comme les bluets des blés.

Les parents de ma douce ne m'aiment pas; mais je saurai les gagner, comme j'ai gagné le cœur de la jeune fille.

Je suis brave et courageux, je me ferai soldat et me battrai vaillamment contre les ennemis.

Et mon capitaine, témoin de ma bravoure, me donnera l'épaulette et la croix d'honneur.

Et alors le père d'Hénora me donnera la main de sa fille, et sera bien fier de son gendre.

Et quand j'irai avec elle aux *pardons* de Trézélan et de Runan, chacun dira : — Jésus ! qu'il sont beaux ! Jésus ! qu'ils sont heureux !

Et quand nous passerons ensemble sur les pavés de Tréguier et de Pontrieux, les *Messieurs* nous regarderont et seront jaloux.

Adieu, Hénora, ma douce jolie; je vais à présent dans le pays de France, je vais bien loin, mais mon cœur reste avec toi.

Et ce *sône* que j'ai composé pour toi seule, je l'ai appris à tous les rossignols des bords du Jaudy.

Et toutes les nuits ils iront le chanter sous tes fenêtres, et alors tu songeras à moi, et tu me verras dans tes rêves !

Le 1er juin de l'année 1832, Gabik partit avec le contingent fourni à la conscription par les communes avoisinantes. On s'était donné rendez-vous à Pontrieux. Les jeunes conscrits de Ploëzal, de Plouëc, de Runan, de Coatascorn, de Brélidy, de Trézélan, s'y rendirent, accompagnés de leurs parents et de leurs amis. Tous assistèrent avec recueillement à une messe dite pour bénir leur départ, demander un heureux retour, et les recommander spécialement à *Notre-Dame de Bon-Secours*. J'étais là aussi, et je remarquai plus d'une jeune fille, qui n'était ni sœur ni parente d'aucun des jeunes conscrits, qui se cachait derrière les piliers de l'église, et faisait de grands efforts pour retenir ses larmes. Quand la messe fut terminée et que chacun eut fait sa prière au saint pour lequel il avait une dévotion particulière, nous sortîmes de l'église, et alors l'on but force chopines de cidre et de *juféré ;* puis enfin, l'on quitta la ville, et nous accompagnâmes encore les jeunes soldats jusqu'à une grande demi-lieue sur la route de Guingamp ; et, pour empêcher nos larmes de déborder, et n'avoir pas l'air de poltrons, nous chantions tous ensemble le *gwerz* des conscrits de Ploumilliau.

— Savez-vous toujours ce *gwerz*, Marc ?

— Je pense bien que oui ; je l'ai assez souvent chanté dans ma vie.

— Eh bien ! nous en avons le temps, chantez-le moi, Marc, vous me ferez plaisir : j'aime beaucoup les beaux *gwerzs* et les beaux *sônes*.

— Je le veux bien ; ça me ranime et me réchauffe le sang, quoique je sois déjà vieux et brisé par le travail et la peine.

Et Marc chanta le *gwerz* suivant, très-répandu dans les pays de Lannion et de Tréguier.

Les Conscrits de Ploumilliau.

En l'année 1806, le 5 du mois de décembre, des jeunes gens de la paroisse de Ploumilliau ont encore été appelés à partir pour l'armée, des jeunes gens des plus beaux et des plus forts ; leurs parents et leurs amis sont désolés de leur départ.

Quatre seulement ont reçu l'ordre de partir sans délai : Ervoanik Iacob, du bourg, Guill-Yan ar Mélédar, Iannik Prat, et Pèrr Avéant, quatre hommes des plus beaux, des corps superbes.

Ervoanik Iacob disait à ses camarades : — C'est un jour bien triste et qui me brise le cœur ! Voir les larmes et la douleur de mon vieux père et de ma pauvre mère ! je ne puis supporter ce spectacle !

Plus d'un pensera peut-être, en me voyant si triste, que je suis un poltron, que je crains la mort sous les balles des fusils ou la mitraille des canons ennemis ; ou bien encore que je redoute la fatigue, les longues marches et le sommeil des lits de camp.

Avoir mon sac au dos, porter mon fusil et mon sabre, marcher tous les jours de ville en ville, par des chemins impraticables, remplis d'eau et de boue; et puis camper, bivouaquer la nuit et chercher le sommeil sur la terre froide et détrempée par la pluie ; oui, tout cela est bien dur.

Mais qu'ils se détrompent, ceux qui croient que je crains rien de tout cela. Que ne peuvent-ils lire dans mon cœur ma volonté et mon courage ! S'il ne fallait que mon sang, comme je le répandrais joyeux !...

Eh bien ! camarades, avant de quitter le pays, allons ensemble à l'église de Ploumilliau, allons prier Dieu de nous préserver de toute mauvaise chance, quand nous serons à l'armée, et de consoler nos pères et mères restés à la maison.

Adieu, Monsieur saint Milliau, patron de notre paroisse; adieu, parents et amis, cessez de pleurer ; priez Dieu et la sainte Vierge de nous avoir sous leur protection; priez notre bon ange de veiller sur nous, partout où nous irons.

— Adieu, mon fils, ma plus douce espérance, disait le père désolé. Qui soutiendra et consolera tes pauvres parents, quand tu seras parti ? Quand je succomberai sous le poids de la vieillesse, on m'entendra dire : Si mon fils était resté avec moi, il m'aurait soulagé !

Et la mère disait à son fils : — Viens, mon fils, que je t'embrasse une dernière fois avant de mourir. Quand tu retourneras au pays, ta pauvre

vieille mère sera sans doute couchée sous l'if du cimetière. Viens donc que je te presse une dernière fois sur mon cœur !

Depuis l'heure fatale où tu as amené un *billet noir*, chaque nuit, quand je veux dormir, il me semble te voir revenant du combat, tout sanglant, jeté sur un char, ou étendu dans un fossé, couvert de blessures et abandonné de tout le monde....

Le jeune conscrit, l'âme navrée, les larmes aux yeux, veut encore les consoler avant de partir : — Mon père et ma mère, ne pleurez pas ainsi, et vivez dans l'espoir de mon retour. La puissance et la bonté de Dieu sont grandes !

Quand la guerre sera terminée et que nous aurons remporté la victoire, avec l'aide de Dieu et de la Vierge sainte, nous verrons finir nos travaux et nos peines, et nous retournerons au pays, pour vous consoler, ayant à nos chapeaux des branches de laurier et de genêt fleuri, en signe de notre bravoure.

Adieu à la paroisse de Ploumilliau et à tous ses habitants ; adieu à nos parents, à nos amis et à toutes nos connaissances ; et si nous n'avons pas le bonheur de nous revoir dans ce monde, puissions-nous nous retrouver ensemble dans le paradis !

Ainsi ils chantaient, la douleur dans l'âme, en s'éloignant de tout ce qu'ils aimaient : leurs parents, leurs amis, leurs amantes, le pays natal !

Avant de nous séparer, Gabik m'embrassa en pleurant et me remit pour Hénora une mèche de ses cheveux et un mouchoir trempé de ses larmes.

Depuis le départ de Gabik, Hénora n'était plus la jeune fille gaie et rieuse, aimant les fêtes et les *sônes*, que nous avions connue naguère. Elle était devenue sérieuse et triste, mais toujours obligeante et bonne, ne se plaignant jamais et travaillant de bon cœur. Les dimanches et jours de fêtes, quoique son père ne l'enfermât plus dans sa chambre, on ne la voyait plus aux *pardons* et aux danses ; mais après les vêpres elle restait à l'église jusqu'au coucher du soleil, à prier Dieu et la sainte Vierge pour Gabik.

Gabik écrivait souvent à son père, au moulin de Coatgouré ; mais c'était plutôt pour la belle Hénora que pour le vieux meunier. Tous les dimanches j'allais au moulin, et si une lettre était arrivée, je l'emportais et la remettais en cachette à Hénora. — Gabik était resté deux ans à Rennes; au bout de ce temps, il était

caporal. Puis il alla dans un pays appelé l'Afrique, je crois, qui n'est pas en France, à ce qu'il paraît, mais bien loin, bien loin, de l'autre côté de la mer, là où sont les Maurians (Maures), à l'autre bout du monde. Là c'étaient presque toujours des combats avec ces Maurians, et d'autres espèces d'hommes appelés Bédouins, qui fuyaient et échappaient sur leurs petits chevaux, rapides comme l'éclair. Mais, en passant, ils tiraient sur les Français, et ne manquaient jamais d'atteindre quelqu'un ; puis ils disparaissaient derrière des montagnes et des rochers, et dans des cavernes où on ne pouvait les poursuivre. — Gabik disait que la vie était bien dure, dans ce pays, et qu'on n'y avait pas toujours à manger son content; mais il ne se plaignait pas; au contraire, il avait l'espoir d'y avancer plus vite qu'en France. Et en effet, au bout d'un an qu'il était dans ce vilain pays, il fut fait sergent. Ses chefs étaient contents de lui, parce qu'il était courageux, exact, dur à la fatigue et d'une bonne conduite. Il disait qu'à la première occasion il se distinguerait et gagnerait peut-être un nouveau grade ; puis on fut longtemps sans recevoir de ses nouvelles. Hénora était très-inquiète. Elle m'envoyait presque toutes les nuits au moulin, à l'heure où tous les autres dormaient ; mais il n'arrivait toujours pas de lettre.

Un dimanche, le curé, à son prône, invita les fidèles à prier avec lui pour Gabik Goazmeur, dont l'extrait mortuaire était arrivé au maire de la commune. — Il avait été tué en montant à l'assaut de je ne sais quelle ville, en Afrique.

A cette nouvelle, la pauvre Hénora, qui se trouvait dans l'église, tomba de son banc comme foudroyée. Son front porta contre une dalle et le sang en jaillit avec abondance. On s'empressa autour d'elle, on la porta hors de l'église pour lui faire respirer un air plus pur et plus vif; on lui jeta de l'eau à la figure ; tout fut inutile; on la transporta au château de Leztrézec, en se demandant si elle vivait encore. Son père, le vieux Raoul, était désolé, car malgré tout il aimait bien sa fille Hénora ; mais il ne savait à quoi attribuer cet accident ; il croyait à un coup de sang. Il était à peu près le seul qui ne comprît pas. Pendant trois jours elle resta dans un engourdissement voisin de la mort. Lorsqu'enfin elle sortit de cet état

de torpeur et revint à la vie, sa première parole fut pour demander sa couronne et son anneau de fiancée ; puis elle se mit à rire et à chanter, au grand étonnement de tout le monde ; puis elle témoigna sa surprise de ce que Gabik Goazmeur tardait tant à arriver. — M. le Maire, disait-elle, avait mis son écharpe et attendait ; M. le curé lui-même commençait à s'impatienter ; les invités allaient venir en foule, et elle entendait déjà dans le lointain les sons des *binious*, des *bombardes* et des violons.

La pauvre fille était folle, et à partir de ce moment nous vîmes clairement que la belle Hénora était perdue. Toute la journée elle errait dans les champs de Lestrézec, chantant le dernier *sône* que Gabik avait fait pour elle : *Korfet brao è ma doucik*, etc.; puis elle descendait dans les prairies au bord du Jaudy, y cueillait d'énormes bouquets de fleurs de toute sorte dont elle jonchait les chemins, et tressait des couronnes de marguerites et de digitales qu'elle suspendait aux arbres et aux buissons, aux bords des sentiers par où devait passer Gabik. Peu à peu, elle se mit à errer et à courir partout aux environs, faisant ses invitations de noces, et chantant les louanges de son fiancé. Quelquefois elle ne rentrait pas la nuit; puis agrandissant le cercle de ses excursions, elle resta des deux et trois jours sans reparaître à Lestrézec, puis davantage encore. Son père et ses frères firent tous leurs efforts pour la retenir; mais elle échappait toujours à leur surveillance, et comme, après tout, sa folie n'avait aucun caractère dangereux, ils finirent par prendre le parti de la laisser courir et vaguer en toute liberté. Alors seulement elle paraissait heureuse, elle riait, elle chantait et dansait et souhaitait la bienvenue à tout le monde. C'est ainsi que, depuis bientôt vingt ans, elle parcourt les pays de Tréguier et de Lannion, partout bien accueillie par les populations agrestes, qui ont toujours bon cœur; pauvres et riches la plaignent sincèrement, et lui accordent une hospitalité dont elle se montre reconnaissante en les priant d'assister à ses noces, qui doivent toujours se célébrer prochainement. Elle recherche de préférence les *pardons*, les foires et les fêtes, afin de pouvoir discourir devant un nombreux auditoire et faire largement ses invitations Elle affectionne l'accou-

trement bizarre sous lequel vous venez de la voir, et ce qui la contrarie le plus l'hiver, c'est de ne pas trouver de fleurs pour se tresser des couronnes. Moi je l'évite autant que je le puis ; sa vue seule m'émeut et me touche jusqu'aux larmes. Quand par hasard elle me surprend, elle me saute au cou, me couvre de baisers et de larmes, et me demande son Gabik à grands cris. Ses baisers, ses larmes et ses cris me fendent le cœur. Voilà pourquoi vous m'avez vu, au pont Saint-Vincent, me tenir à l'écart et me cacher d'elle.

Telle est la triste histoire de la pauvre Hénora Lestrézec. Voici que nous arrivons au village de Trévoazan ; il y a déjà longtemps que je parle ; j'ai conté, j'ai chanté, suivant votre bon plaisir, et je crois avoir bien gagné une chopine.

— Oui, Marc, je vous en paierai même deux au lieu d'une, sans préjudice de la chopine de *juféré,* dimanche au bourg de Prat, et je serai encore votre obligé.

La nuit arrivait ; aussi je ne m'attardai guère davantage avec le père Kergoff, et je forçai le pas pour arriver au manoir de Kernigoual, où j'étais attendu.

Deux ans après la rencontre de Hénora au pont Saint-Vincent, et le récit de Marc Kergoff, je me trouvais au manoir de Keramborgne, en Plouaret. C'était au mois de janvier. La saison était rude : il gelait et neigeait dru depuis une semaine. Un jour, nous causions près d'un bon feu dans le vaste foyer de la cuisine du manoir, quand Ervoanik Ménou entra tout effaré, et raconta qu'en passant par le bois de châtaigniers il avait vu, couchée dans la neige, et presque nue, une femme qui lui avait paru être morte, ou peut-être endormie seulement. Elle s'était déshabillée, comme pour se mettre au lit, n'avait conservé que sa chemise, et s'était couchée dans la neige. Etait-elle morte, ou seulement endormie? C'est ce qu'il ne pouvait dire, car il avait été tellement frappé d'un spectacle si inattendu et si extraordinaire, qu'il n'avait osé approcher et était accouru en toute hâte nous l'annoncer.

Le rapport d'Ervoanik Ménou nous parut peu vraisemblable : nous le savions très-peureux. Cependant comme il insistait et que c'était en plein jour, je me rendis au bois de châtaigniers, avec deux ou trois autres personnes, et, guidés par Ervoanik, nous nous trouvâmes bientôt en présence d'une femme presque nue, que nous reconnûmes tous pour être Hénora Lestrézec, la folle, roide, glacée et blanche comme la neige qui commençait déjà à la recouvrir !

Le moment si désiré et depuis si longtemps attendu était donc enfin arrivé ! Elle avait rejoint son Gabik bien-aimé, et leurs noces, retardées sur la terre, se célébraient dans un autre monde avec plus de pompe et de solennité que n'en avait jamais rêvé la pauvre Hénora.

Moi seul je ne la plaignais pas !

F.-M. Luzel.

Paris. — 1856.

LA CAUSERIE MODERNE.*

On dit parfois que la conversation est morte parmi nous et que notre siècle, utilitaire et industriel, se montre antipathique à ce talent français par excellence, le talent de bien dire, de réveiller l'intérêt par d'ingénieux aperçus, de rajeunir en se plaçant à un point de vue nouveau les sujets en apparence épuisés, et surtout de les éclairer d'une lumière vive et capricieuse qui fait beaucoup voir d'un seul coup-d'œil et permet encore de deviner davantage. Cette appréciation naît, suivant nous, d'une grande erreur, d'une de ces erreurs d'autant plus bizarres qu'elles s'accréditent précisément par les moyens qui devraient servir à les démentir. On cause plus que jamais en France à l'heure qu'il est, seulement la conversation, organisée comme toutes choses sur une grande échelle, n'est pas renfermée entre les murs d'un salon si vaste qu'il soit et n'est plus l'apanage de la seule classe des riches et des oisifs. Chacun trouve sa place dans ces belles et bonnes compagnies ouvertes à tous, où mille charmants esprits se donnent l'un à l'autre la réplique et jettent aux quatre vents du ciel les étincelles de leur brillante parole, de sorte que depuis Brest jusqu'à Lyon, depuis Arras jusqu'à Marseille, tous les hommes intelligents peuvent dans

* Nous sommes toujours heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs des articles de M. Jules d'Herbauges; mais le morceau que nous publions aujourd'hui contient quelques passages qui ne cadrent pas entièrement avec les opinions de la *Revue* et sur lesquels nous devons faire nos réserves.

(Note de la Rédaction).

une heure de loisir participer aux mêmes fêtes intellectuelles et sentir leurs âmes s'émouvoir aux accents de la même voix. Quoi! parce que les aimables asiles ouverts autrefois à l'esprit de société se sont peu à peu fermés et que sur ces foyers éteints, heureuse expression qui n'est pas de nous, ne passe plus aucun souffle qui puisse en ranimer la flamme, on croirait l'esprit français modifié à ce point que son plus impérieux penchant se serait subitement éteint ou effacé; nous aurions perdu ce besoin d'échanger nos pensées, de les voir approuvées ou discutées tout haut, de remuer l'opinion en nous jetant au milieu de l'irrésistible courant des idées du jour, soit pour les suivre, soit pour les combattre, nous ne posséderions plus cette avidité d'impressions partagées qui toujours a fait de nous autres Français le peuple le plus sociable, le plus sensitif, le plus causeur en un mot de toute la terre? Une telle transformation n'était pas possible; bien des institutions ont pu disparaître, des croyances s'ébranler, et des édifices sociaux s'écrouler, nos goûts sont restés les mêmes, et si à la société transformée il a fallu offrir des plaisirs également modifiés, la forme seule a changé pour s'approprier aux besoins du moment et ce qui nous a plu de tout temps, nous plaît encore et nous plaira toujours.

C'est qu'en effet l'esprit de conversation fait si bien partie de notre nature intime qu'à toutes les époques on le retrouve influençant, plus peut-être qu'on ne veut l'avouer, les destinées de notre pays. Il se métamorphose sans cesse pour s'adapter à la position matérielle de la société; mais on le voit s'agiter à la surface de notre histoire, tantôt avide d'un calme politique nécessaire à son insouciant développement, tantôt lien et attrait des partis remuants, les poussant à une résistance prolongée qui plaît aux imaginations mobiles par les émotions qu'elle procure. Dans les premiers temps de troubles et de conquêtes, lorsque les faits et les personnages politiques eux-mêmes nous apparaissent indistincts à travers l'obscurité des chroniques et l'éloignement des temps, il est difficile peut-être de distinguer ce fil léger qui plus tard se mêle à la chaîne des événements. D'ailleurs c'est le moment où le caractère français se forme, où l'esprit gaulois s'infuse peu à peu dans la rude enveloppe du Franc; mais plus tard lorsque le rapprochement est fait et le mé-

lange complet, le goût de la conversation ne tarde pas à se révéler. Alors brillent les cours d'amour, tournois de la parole, protestation de l'intelligence asservie par la force brutale; alors on voit des étudiants, des docteurs que nul obstacle n'arrête, courir de ville en ville, afin de déployer, dans des thèses soutenues envers et contre tous, leur subtile éloquence. A mesure que les siècles marchent l'écho de l'admiration contemporaine nous arrive plus distinct et retentit autour de certains noms, illustres à d'autres titres, mais distingués surtout par le don précieux de la parole, depuis la reine Anne qui émerveillait si fort ses filles d'honneur par ses beaux discours et se consolait ainsi des ennuis de son premier mariage, jusqu'à cette aimable Marie Stuart, trop française par sa mère et son éducation pour plaire à ses sombres concitoyens, et qui, ne pouvant goûter les sermons de Knox, paya si chèrement le plaisir de causer avec David Rizzio.

Très-estimé à la cour des Valois où les Marguerite de France le cultivaient avec amour; ce talent ne pouvait que devenir plus précieux sous le roi gascon, et si le gouvernement du sévère et méfiant cardinal de Richelieu comprima violemment pendant quelques années le goût national, on se vengea largement sur son successeur Mazarin. Ce fut une explosion, un débordement, une ivresse. La digue était rompue, chansons, discours, épigrammes coulèrent à plein bord. La Fronde, guerre de causeurs, sortit de cette réaction inévitable. La longue résistance de Paris assiégé, cette résistance dont aujourd'hui on comprend mal les motifs, venait en grande partie de la crainte qu'éprouvait la société aimable et folle rassemblée par les besoins de la cause, de voir la paix rompre les liens chers et fragiles qui la réunissaient. Tous sentaient que les portes de leurs logis se fermeraient d'elles-mêmes au moment où s'ouvriraient celles de la ville et l'on se demandait comment on pourrait vivre sans ces réunions animées auxquelles les épisodes sanglants du siége ne faisaient que prêter un intérêt plus palpitant. L'exil, qui dispersa après le triomphe de la cour cette spirituelle armée, fut la punition la plus dure qu'on pût lui infliger. Réfugiés ou bannis dans des provinces éloignées, nobles dames et grandes princesses, généraux et capitaines, soupiraient vers l'instant où ils

pourraient se retrouver de nouveau à l'abri de la balustrade dorée qui ornait si majestueusement la galerie de l'hôtel de Rambouillet, et Mazarin sut habilement profiter des lassitudes, des impatiences causées par ce désir impérieux qui, à lui seul, peut expliquer bien des défections.

Nous venons de nommer l'hôtel de Rambouillet. Ce premier des salons français, ce cercle qui n'eut d'imitateur et de modèle dans *nul* autre pays et posséda une importance incontestable, par son influence directe et légitime sur la langue, les habitudes et les mœurs de la haute compagnie, suffirait à marquer d'un cachet spécial le peuple chez lequel il a existé. La conversation, polie et raffinée par cette ingénieuse assemblée, devint, non plus un talent individuel et un don instinctif, mais un art qui eut sa théorie et sa pratique. La cour de Louis XIV se piqua d'y exceller. Le grand roi aimait, on le sait, les plaisirs de l'intelligence. Le tour fin, original du langage, qu'on appelle l'*esprit des Mortemart*, fut *pour* beaucoup dans la faveur persistante de madame de Montespan ; Mme de Maintenon dut son pouvoir bien moins à sa beauté vieillie qu'à la grâce et à la finesse qui la distinguaient, et l'incomparable Molière, talent français par excellence, que les littératures étrangères nous envient sans pouvoir lui opposer un rival, trouva moyen de renfermer tout son génie dans les limites du dialogue à la fois châtié et naturel, écrit avec art pour être débité familièrement, que la rime élève sans l'alourdir, où se peignent, comme en un miroir, caractères, passions et visages et qui se nomme la *comédie*.

Cependant et malgré un mouvement déjà si marqué, le XVIIIe siècle seul, inauguré par une conspiration qui prit naissance à Sceaux, dans les fêtes séditieuses de la duchesse du Maine, devait être réellement pour la France l'ère de la conversation et le règne de l'esprit sans contre-poids et sans mesure. Résultat suprême pour toutes les élégances de la société de la période de civilisation qui l'avait précédé, demeurant sous ce rapport un modèle inimitable, ce siècle, brillant et léger, ne se présente point à notre pensée sans évoquer aussitôt le tableau animé d'une de ces compagnies nobles, mais déjà cependant mélangées et hardies, où la causerie, souvent

futile, parfois téméraire, effleurait tous les sujets et faisait avec son dard aigu et imperceptible des blessures, plus dangereuses en réalité qu'en apparence, aux colosses séculaires qu'elle attaquait en riant. A cette époque pleine de contradictions, où l'agitation des esprits remplaçait l'action et préparait les bouleversements sociaux, où l'opinion publique se passionnait pour la philanthropie et souffrait l'existence de la question et de la torture, où l'on bâtonnait très-bien les poètes que les souverains traitaient d'égal à égal, où la France, vaincue, vendue, avilie, marchait encore à la tête du monde et le brûlait d'un souffle ardent, la conversation devint une arme pour quelques-uns, un métier pour d'autres, une occupation, un intérêt pour tous. La forme même de la société, si diversement composée, favorisait merveilleusement le goût du jour. Des classes entières, privées d'un but plus sérieux, semblaient prendre à tâche de dépenser avec une insouciante prodigalité leur esprit comme leur fortune : grands seigneurs retenus loin de leurs domaines par quelque sinécure de cour, colonels vivant de leurs régiments, abbés surtout, abbés mangeant gaiement leurs bénéfices et condamnés à l'oisiveté par leur habit ecclésiastique, qui, dans l'opinion générale, ne leur imposait pourtant pas d'austères devoirs. Une éducation plus soignée faisait de ces derniers comme le trait d'union entre l'élégance négligée des gentilshommes et la science ou le bel esprit des écrivains, des poètes ou des savants. Ils complétaient admirablement ces réunions d'élite, sourdement animées par une prévision confuse de l'avenir qui se préparait, mais offrant encore et surtout le charme de cet attrait féminin dont les habitudes d'une folle galanterie n'auraient pas permis de se passer. Aussi était-ce entre les mains adroites des femmes que reposait le gouvernement incontesté de ce monde agité, aimable, superficiel et téméraire.

Assurément tous ces éléments ne se retrouveront jamais réunis avec un tel accord dans leur heureuse variété, pas plus que jusqu'alors ils ne s'étaient rencontrés; et lorsque, après la tourmente révolutionnaire qui balaya du sol de la France l'ancien régime avec ce qu'il avait de bon comme avec ce qu'il avait de mauvais, la société ébranlée essaya de se reconstituer, on put voir quel changement avait subi l'édifice social depuis sa base jusqu'à son faîte

et la conversation fut la pierre de touche qui trahit immédiatement la métamorphose.

L'amour du plaisir, le besoin de jouir pleinement, follement, d'une vie sur laquelle on osait à peine compter quelques mois auparavant, fut d'abord le seul lien d'un monde hétérogène où régnait le pêle-mêle le plus étrange. Plus tard quand, au milieu de cette foule bigarrée, quelques débris des vieux salons se reconnurent et se rejoignirent, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que, tristes, inquiets, mécontents, ils n'avaient plus le vif entrain, l'insouciante gaieté qui animaient autrefois leurs physionomies et leurs entretiens. Maîtres des bonnes traditions, habiles professeurs de haut savoir-vivre, ils essayèrent en vain d'enseigner ce qu'ils savaient à la multitude affairée qui s'agitait autour d'eux. Les grands intérêts du moment absorbaient les pensées et réagissaient trop immédiatement sur l'existence de chacun pour qu'on pût n'y voir qu'un texte à de spirituels discours. Pour bien causer il faut avoir sa fortune faite, et peu de gens en étaient là. Madame de Staël seule réussit à ranimer cet art de la conversation qu'elle aimait passionnément. On l'entoura, on s'émut à sa parole inspirée ; mais le pouvoir nouveau, plus impatient et moins timide que l'ancien, s'irrita de cette guerre à coups d'épingle, et, en bannissant la prêtresse, obligea à fermer le temple. Il se rouvrit plus tard au moment où la Restauration, rendant au pays une paix favorable à tous les plaisirs de l'intelligence, sembla aussi devoir ramener la société française à ses anciennes lois en même temps qu'à ses vieux princes. On essaya de reconstituer les salons. Quelques femmes aimables, Mme de Duras, Mme de Souza, d'autres encore, prêtèrent à cette œuvre de rénovation l'appui de leurs grâces et de leur esprit. Mme Récamier, toujours environnée d'admirateurs fidèles au souvenir de sa douce beauté, parvint même à donner au cercle réuni chez elle un cachet de distinction intellectuelle qui rappela l'entourage de Mme Geoffrin. Cet attrait y fixa un grand poète et nous avons vu Chateaubriand se réfugier dans ce milieu où se conservait comme un parfum affaibli du temps passé. Mais ce furent là des tentatives individuelles bientôt découragées par le non succès. Elles ne servirent qu'à constater les changements profonds éprouvés

par le pays tout entier au milieu des tempêtes qu'il avait traversées. Impulsions sérieuses, entraînements frivoles, tout portait une nouvelle empreinte. La politique envahit les assemblées mondaines; les débats parlementaires se continuèrent sous le feu des lustres et des diamants. Cette atmosphère excitante convenait au génie viril de Mme de Staël; elle y brilla d'un éclat suprême et sembla, même après sa mort, planer sur la réunion fameuse qui porta le nom de Canapé et compta dans son sein les hommes les plus éminents du parti libéral. Véritable pépinière d'orateurs, de diplomates, de ministres futurs, on en vit sortir tout l'état-major d'une opposition qui troublait le sommeil des ministres et mêlait une secrète amertume au triomphe de la haute aristocratie, de ceux qu'on appelait les *ultras*. A ces derniers les salons ne devaient pas manquer; les nobles hôtels avaient retrouvé leurs anciens maîtres et entendaient de nouveau prononcer les noms, les titres de vieille date, qui si souvent jadis les avaient fait retentir. Mais, hélas! combien étaient changés ceux qui se réunissaient à l'ombre de ces grises murailles; le même esprit ne les animait plus. A peine remise du sanglant châtiment de sa frivolité, irritée par les souvenirs du passé, effrayée d'un avenir qu'elle avait appris à redouter, dépouillée de ses priviléges, mal habituée encore à des droits qu'elle s'étonnait de partager avec tous, la noblesse française ne combattait plus sur le même terrain; au lieu d'attaquer elle se défendait; de philosophe et frondeuse, elle était devenue dévote et dévouée; de galante, austère; de gaiement indifférente et prodigue, appauvrie et mécontente; chez elle, comme ailleurs, plus qu'ailleurs, tout était bouleversé.

A mesure que le temps marcha, les choses allèrent en empirant. La société aristocratique, froissée par des déceptions et des défaites nouvelles, ne retrouva pas toujours dans la guerre d'ironie qu'elle fit à la bourgeoisie triomphante, la verve piquante qu'elle avait perdue. L'habitude des regrets était prise, les comparaisons perpétuelles entre le présent et le passé, toujours à l'avantage de ce dernier, faisaient que la génération nouvelle même semblait avoir de vagues souvenirs d'une jeunesse plus belle et arrivait triste à ses vingt ans. Se sentant sourdement attaquée dans tous les lieux où les anciennes

institutions cédaient la place aux idées modernes, la noblesse fit cause commune avec toutes les résistances et pleura tous les augustes revers. Le ton qu'elle donna du haut de son droit de suprême élégance fut austère et fièrement exclusif. Un nuage de douleur officielle s'étendit sur l'éclat de ses réunions qui perdirent en agrément tout ce qu'elles gagnèrent en dignité. La conversation, devenue ainsi endolorie et languissante là où elle avait été si vive et si hardie, ne trouva ailleurs ni refuge, ni abri. Le bulletin de la Bourse lui était un antagoniste formidable sur les moelleux tapis des somptueuses maisons neuves; et les connaissances trop vite faites, aussi vite oubliées, qui alimentaient les sociétés, sans liens véritables entre elles, ne permettaient pas cette intimité étendue, mais durable, qui est le milieu préféré par le véritable causeur. Le remède, heureusement, était à côté du mal. Chassée de son ancien royaume, la conversation a sagement pris son parti ; elle s'est dépaysée, transformée, mais, nous le répétons, elle n'est point morte, loin de là, plus que jamais elle existe, elle brille, elle touche à tout et à tous.

Et que seraient donc ces journaux littéraires et autres, ces revues multipliées, dont le nombre croît chaque jour et qui ne se trouvent jamais en trop grande quantité pour l'avidité du public, sinon des salons dont l'esprit, les nuances diverses répondent aux goûts différents de leurs habitués? Moins exclusifs que ceux qui les ont précédés, les nôtres, nous l'avons dit, ne sont fermés à personne, car notre siècle, soumis à la grande loi de son existence, admet, en ceci comme en beaucoup d'autres choses, l'égalité sur sa base la plus large et en même temps la plus noble, puisqu'il procède par l'élévation et non par l'abaissement du niveau. Or, de même que les wagons entraînés par nos locomotives dépassent en confort et en rapidité les chaises de poste et les carosses dorés et blasonnés ; de même que nos jardins publics, où le peuple entre librement, l'emportent sur les plus beaux parcs particuliers, et nos musées sur les galeries des princes ; enfin, de même que ce qui était réservé aux privilégiés de ce monde a dû être amélioré et perfectionné pour être mis à la portée de tous, ainsi la conversation a, selon

nous, plutôt gagné que perdu à devenir ce que nous la voyons et à prendre le cachet de notre époque, c'est-à-dire un caractère d'*universalité*.

Nous savons bien que ce mode de communication intellectuelle n'est point spécial à la France et si la remarquable création, en 1631, de la *Gazette de France* et, en 1665, du *Journal des Savants*, donne à notre pays un droit de priorité, nous avouerons cependant sans peine que l'Angleterre, prompte à appliquer cette idée féconde, a eu presque aussitôt que nous des journaux et des revues littéraires qui ont parfois servi de modèles aux nôtres. Addison, dès 1705, publiait successivement le *Tattler*, le *Guardian*, le *Spectator* et se montrait critique habile, en même temps qu'il charmait ses compatriotes par son *humour* britannique, cette ironie voilée, trait principal de leur gaîté concentrée. Depuis, le *Times* avec sa publicité immense, les publications de toutes sortes, et l'habile application du bon marché à la presse populaire, ont répondu aux besoins croissants de ce peuple qui met si sérieusement en pratique le principe de *self-education* et de *self-government*. Aussi la discussion grave ou passionnée des affaires générales, la lutte politique ardente et vive, fait-elle le grand intérêt des feuilles quotidiennes, pendant que l'appréciation longue, raisonnée, savamment déduite, profondément creusée des ouvrages littéraires remplit les épais volumes des *Quarterly*, *Monthly*, *Edimburgh reviews*. Chaque œuvre provoque une œuvre, chaque volume fait naître quelques centaines de pages. Les recueils moins graves qui s'occupent surtout des *novels*, des poésies, enfin des ouvrages profanes, procèdent surtout par citations, afin, disent-ils, de laisser le lecteur juger par lui-même. Ils respectent dans leurs abonnés *le droit d'examen* comme s'il s'agissait de la Bible et sont bien trop prudents pour risquer ces opinions hâtives et hardies, souvent paradoxales, mais plus souvent spirituelles et saisissantes, qui remplissent nos revues. Leurs *Weekly gossips*, leurs *Random readings* n'ont aucun rapport avec nos chroniques. Ce ne sont guère que des pages sacrifiées, où se cache, dans les premières, la réclame déguisée et où s'étale assez tristement, dans les secondes, la plaisanterie anglaise, visant à la légèreté et forcée de presser son allure, plus

originale que leste, pour arriver essoufflée au bon mot qui doit terminer son alinéa.

Quant aux Allemands, leurs différents centres d'études, éloignés les uns des autres, auraient dû leur faire saisir avec empressement un moyen rapide et fréquent d'échanger, de comparer les idées individuelles et les connaissances acquises, et pourtant leurs progrès dans cette voie ont été tardifs et lents. Peut-être leur belle et forte langue, leurs convictions profondes, leur esprit sérieux, investigateur, ne les rendent-ils pas plus propres au journalisme tel que *nous* le comprenons, qu'à la conversation telle que nous la pratiquons. Ils sont encore ce qu'ils étaient lorsque Mme de Staël qui, la première, nous les a révélés, les peignait dans son admirable livre *De l'Allemagne*. Leur langue convient toujours mieux *à la poésie qu'à la prose* et *à la prose écrite qu'à la prose parlée;* leur esprit s'absorbe toujours dans les mêmes *rêveries calmes,* les mêmes *vues profondes*. Leur consciencieuse persévérance poursuit toujours invariablement la route qu'elle s'est tracée, sans se soucier, sans s'apercevoir des obstacles. Cherchant de bonne foi son but, quelque *lointain* et nuageux qu'il puisse être, préoccupé uniquement de s'en rapprocher, le savant, le littérateur ou l'artiste allemand se trouverait fatigué et fâcheusement dérangé dans sa marche si, sous prétexte de le distraire, la compilation à laquelle il vient demander des renseignements et des détails sur l'objet qui l'intéresse, lui offrait le mélange des sujets opposés et disparates qu'il nous plaît de rencontrer dans nos revues. Pendant que notre intelligence, plus rapide que profonde, passe avec une souple vivacité de la science à l'histoire, de l'histoire à la *nouvelle*, de la *nouvelle* à la politique du jour, trouvant dans cette brusque variété une sorte de repos pour les fibres aussi facilement tendues que relâchées de notre cerveau, le lecteur allemand dérouté, étourdi et bientôt ennuyé, transporterait avec peine son attention d'un article intéressant, mais trop superficiel, à celui, d'une nature toute différente, qui commence au revers de la page. C'est pour cette raison que les revues publiées en Allemagne présentent généralement un caractère de spécialité. Jaloux de justifier complétement le titre qu'ils adoptent, le *Journal de la société orientale allemande,* le *Journal*

pour la philologie comparée et autres, approfondissent les questions les plus graves, et, sans craindre de lasser la patience ou l'ardeur scientifique de leurs abonnés, entrent dans les plus minutieux détails ou dans les plus obscures dissertations sur les systèmes insaisissables qu'ils abordent hardiment.

En Amérique, il en est tout autrement. Là, le journal est placé au troisième rang sur la liste des nécessités absolues de tout établissement nouveau. La race envahissante du *Yankee* ne s'avance vers le *Farwest* qu'après avoir emballé les caractères d'imprimerie près des provisions de bouche, la presse à côté de la carabine, et, quand la hache a créé une clairière au sein de la forêt vierge, quand la venaison est en train de cuire au foyer du *blockhouse*, on songe alors à imprimer la première feuille qui ira, par de mystérieux moyens de communication, mettre la ville future en relation commerciale avec les cités fiorissantes fondées un an ou deux auparavant. Destinée à servir des besoins positifs et impérieux, cette littérature, chauffée à toute vapeur, porte partout l'empreinte d'une hâte affairée. L'annonce y domine, la discussion est une lutte, la critique une injure, la louange un hourra ! Il ne serait guère possible de s'intéresser à une question littéraire, traitée entre deux faits-divers annonçant, l'un la découverte d'un nouveau *placer*, l'autre un *meeting* monstre commencé par un incendie et terminé par une pendaison.

Ainsi le journalisme, en Angleterre, puissance incontestable, grave ou humoristique dans ses manifestations, mais toujours net et arrêté dans son but ; en Allemagne, savant, poétique et philosophique ; en Amérique, devenu un instrument d'industrie et de commerce, comme le télégraphe électrique ou les chemins de fer ; encore retardé en Espagne par le petit nombre de lecteurs ; obscurci par la fumée de la poudre et les passions politiques dans cette Italie où probablement un grand avenir lui est réservé, quand ses prédécesseurs *Pasquin* et *Marforio* pourront lui remettre leurs pouvoirs, le journalisme littéraire, disons-nous, se ploie au génie et aux aptitudes intimes des diverses nations et se laisse façonner à leur image. C'est pourquoi, reproduisant ainsi partout la part que chaque peuple donne dans sa vie à la conversation et aux sujets

qu'elle traite, il se montre en France, et en France seulement, prodigue de son esprit et de son temps, capricieux dans ses allures, aisé dans ses manières comme un habitué des salons d'autrefois. Enfin il existe chez nous, au milieu de tous ces écrivains que le goût national et la force des choses poussent dans le courant rapide des écrits périodiques, une position toute spéciale et qui ne se retrouve point ailleurs avec la même importance ; c'est celle du chroniqueur, du causeur par excellence, qui tient, pour ainsi dire, le dé de la conversation, qui le cède gracieusement à son entourage, mais est toujours bien venu à le reprendre ; qui vous met au fait des intérêts du jour, vous donne sur toutes choses son avis et son opinion, décidément, avec autant d'autorité que de grâce, parce que, derrière cette verve de la plume et du style, doit se trouver la solidité qui seule peut donner droit à l'attention et à la confiance du public. Expression fine et légère de la critique et du bon goût, le chroniqueur jette la nuance particulière de son esprit aimable, incisif ou indulgent, hardi ou prudent, excentrique ou régulier, sur l'ensemble du recueil où il prend place. Les autres vont et viennent, paraissent à leurs heures, fréquentent d'autres sociétés ; leurs noms font éprouver plus ou moins de satisfaction lorsqu'on les annonce à l'entrée du programme du jour ; le sien doit constamment en faire partie. C'est entre ses mains qu'est déposé le sceptre de ce royaume de l'intelligence, sceptre plus lourd peut-être que celui avec lequel jouaient les femmes aimables dont nous parlions tout à l'heure, monde plus sérieux sous sa mince enveloppe de frivolité ; compagnies moins charmantes où manque l'attrait puissant de l'amour et de la beauté, mais dont l'existence, fondée sur les mêmes besoins et les mêmes facultés de notre esprit, répond également aux exigences de notre nature mobile et sociable.

Il y a longtemps que la presse française a offert au chroniqueur cette place qu'il se fait tous les jours plus large et plus importante. Le journal venait à peine de naître que déjà la personnalité du rédacteur commençait à poindre et à se trahir, malgré les efforts qu'il s'imposait pour se cacher derrière les auteurs dont il analysait les ouvrages et pour débiter incognito les nouvelles intéressantes. Ce n'est pas volontairement, du reste, qu'il apparut tout

d'abord; ses antagonistes l'y forcèrent, pour ainsi dire. Théophraste Renaudot, qu'on peut appeler à bon droit le père du journalisme, individualité puissante, industrielle pour le moins autant que littéraire[1] et offrant des traits assez remarquables de ressemblance avec un homme qui, de notre temps, a eu une grande influence sur le journalisme transformé par son initiative, fut forcé de monter en personne sur la brèche, pour défendre la merveilleuse invention dont il prévoyait les succès futurs. Poursuivi à outrance par les envieux qui feignaient de confondre ses métiers divers, afin de l'attaquer de tous les côtés à la fois, il transporta habilement le débat sur le terrain si favorable aux rédacteurs de journaux, où ils sont certains d'avoir toujours le dernier mot et de donner les derniers coups. Il consacra un article du numéro supplémentaire de sa *Gazette*, celui qu'il nommait l'*extraordinaire de chaque mois*, à ses réponses vigoureuses. Cependant c'était, nous le répétons, malgré lui, et au pied de la lettre à son corps défendant, que Renaudot entrait en scène, parlait en son propre nom et défendait à découvert ses opinions personnelles. La curiosité excitée par sa publication, n'avait point eu le temps de se blaser, elle était toute vive encore pour les faits merveilleux dont il remplissait ses feuilles; il n'était pas nécessaire de la réveiller par un assaisonnement piquant et inattendu. D'ailleurs, devant les collaborateurs de haut rang dont les *communiqués* partaient souvent du cabinet du cardinal de Richelieu, parfois de la chambre de Louis XIII, le modeste écrivain désirait s'effacer par prudence, autant que par respect. Renaudot ne peut donc se compter au rang des chroniqueurs, malgré les occasions, où, poussé par une nécessité absolue, il déploya tant de verve, d'habileté et de hardiesse.

Le *Journal des Savants*, dont la création suivit de près celle de la *Gazette de France*, n'eut pas à souffrir toutes ces péripéties. Il avait établi son règne dans une région supérieure aux émotions populaires. Les orages qui passent sur cette sphère élevée n'agitent guère que les cimes des plus grands arbres, et si les savants sont parfois gens fort mal endurants et d'une humeur difficile, il existe

1 Voir l'intéressant article sur Théophraste Renaudot, dans l'*Histoire du Journalisme*, par M. Hatin.

pour leur colère cette circonstante atténuante qu'elle est peu comprise et par conséquent faiblement partagée par le vulgaire. Le recueil scientifique eut la prudence de ne faire que de rares excursions dans le domaine littéraire. Poursuivant sa marche majestueuse, il est arrivé jusqu'à nous, en grandissant toujours, et, confié aux mains du gouvernement, il est devenu peu à peu l'organe de la science officielle.

Pour faire contraste avec ces deux ouvrages, la *Gazette burlesque* du sieur Loret et le *Mercure galant* de Vizé parurent successivement. Ceux-ci s'adressaient à cette portion du public dont les goûts mondains et l'esprit superficiel recherchent aujourd'hui les illustrations et les journaux de mode; c'est bien, au fond, le même genre. Histoires amusantes, scandaleuses ou lestes de la cour et de la ville, conseils et appréciations sur les modes du jour, poésies légères recueillies dans les meilleures ruelles et, parmi ces dernières, plus d'une pièce ayant conservé une juste réputation : tel est le bagage du *Mercure galant*. La *Gazette burlesque* est remarquable à d'autres titres encore. La publicité en fut toujours fort restreinte, elle avait déjà deux ans d'existence lorsqu'on pensa à en faire imprimer les pages manuscrites pour les soustraire aux mauvais copistes. Écrivant exclusivement en vers, le sieur Loret, malgré la grande simplicité de sa poésie, était bien parfois un peu gêné par la rime et la mesure; d'ailleurs, patronné par une princesse [1] fort absolue dans ses idées, il ne pouvait jouir d'une liberté complète, quoique la *Gazette burlesque* déploie souvent une franchise de sentiments politiques, une vivacité de critique, un caractère naïvement tranché qui lui prête un intérêt particulier. Aussi, malgré ces créations successives qui s'adressent à des fractions distinctes du public et forment comme les têtes des colonnes derrière lesquelles viendront se ranger plus tard les bataillons différemment nuancés de nos écrits périodiques, il n'existait point encore de vrai journaliste et la passion, l'opinion individuelle ne s'était point nettement manifestée dans la presse lorsque Fréron parut et créa l'*Année littéraire*.

1 La duchesse de Longueville.

L'abbé Desfontaines, son prédécesseur, et Fréron lui-même dans les recueils auxquels il avait travaillé, soit seul, soit en société, avaient déjà abordé le genre dangereux et agressif vers lequel le talent de ce dernier l'entraînait; toutefois l'*Année littéraire*, par sa forme, sa périodicité, les matières qu'elle traitait, le sort qui lui a été fait, semble pouvoir être justement regardée comme la première de nos *Revues*, dans l'ordre chronologique. Uniquement consacrée à l'examen des livres nouveaux, elle ne contenait, il est vrai, que des articles de critique et n'admettait point une variété illimitée; mais Fréron trouvait moyen, à propos des ouvrages dont il rendait compte, de se lancer dans le vaste champ de la polémique, et son antagonisme contre Voltaire et les philosophes l'aidait à donner à ses écrits une animation, une vive actualité inconnues jusqu'à lui. Il ouvrit à l'esprit de discussion une voie nouvelle, s'y jeta résolûment lui-même et y gagna cette réputation d'acrimonie, de rudesse, qui restera toujours attachée à son nom et fait trop souvent oublier la rare honnêteté de son caractère, la fermeté de ses convictions et le véritable courage qu'il lui fallut posséder pour soutenir sans défaillances, avec une inflexibilité toute bretonne, ses principes religieux et moraux contre des adversaires redoutables, alors dans tout l'éclat de leur gloire et de leurs succès. Il goûta, avec une ardeur fiévreuse, les joies et les douleurs du journaliste, les vives émotions, les âcres triomphes, les résistances désespérées; aussi lorsque ses ennemis, auxquels tous les moyens paraissaient bons pour parvenir à briser sa plume hardie, obtinrent la suppression de sa feuille, l'air respirable sembla lui manquer et il en mourut. — Rétablie après la mort de son fondateur, l'*Année littéraire* trouva en Geoffroy un rédacteur en chef digne de succéder à Fréron. Breton comme ce dernier, rude aussi de manières et de nature, mais plus élégant, plus vif dans son style que n'alourdissent pas à nos oreilles certaines tournures vieillies dont celui de Fréron est chargé, il est aussi plus éclectique que son prédécesseur. Il ne se montre point insensible au souffle nouveau qui agite à cette époque toute la littérature, et son jugement sur le *Werther* de Gœthe est particulièrement curieux. C'était en 1775, au moment de l'apparition de cet ouvrage, qu'une traduction assez mauvaise venait de

faire connaître en France ; Geoffroy, charmé par des beautés inconnues, choqué par des caprices et une liberté fantasque de composition qui semble, à son esprit nourri des plus purs classiques, fourmiller de défauts étranges, flotte entre une admiration instinctive et une répulsion raisonnée ; mais alors même que celle-ci l'emporte, son respect involontaire prouve qu'il se sent en présence du génie. Un article sur Cervantes est plein d'observations fines et vraies. Les originalités de la littérature espagnole, étudiée et approfondie depuis plus longtemps, ont cessé de l'effrayer ; il rend justice avec enthousiasme au talent de l'auteur, pénètre son caractère, explique ses tendances, le comprend et l'aime.

Sous la direction de cet habile critique, dont l'active intelligence, impartiale envers les Anglais, pressentant les Allemands, sensible aux inspirations du génie de quelque part qu'elles vinssent, cherchait à entraîner ses lecteurs hors du domaine exclusivement français où notre paresseuse vanité aime trop à se renfermer, l'*Année littéraire* poursuivit vaillamment sa tâche éminemment utile aux lettres. La forme ni le genre n'en avaient point été sensiblement modifiés, quoique quelques rares collaborateurs y fussent admis, lorsque la révolution vint en emporter les feuilles volantes, pêle-mêle avec bien d'autres débris. Il fallut des organes nouveaux aux émotions brûlantes de la rue, des clubs et du tribunal de Fouquier-Tinville. *L'Ami du peuple* et *le Père Duchesne* en furent les dignes échos. La lutte sanglante commencée sur le pavé se continua dans la presse, et l'attention du lecteur se concentra haletante sur les phrases terribles au bout desquelles sa vie et sa liberté se trouvaient suspendues. Cependant, après une interruption de quelques années, Geoffroy voulait en 1800, profiter du calme renaissant pour reprendre une publication qu'il aimait et dans laquelle son talent se trouvait à l'aise, lorsque le *Journal des Débats*, récemment fondé, faisant un pas de plus dans la voie de la causerie littéraire, inventa le feuilleton et lui en proposa la direction. De ce moment, l'on marcha rapidement dans cette route. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit plus haut ; la presse victorieuse hérita de toute l'influence des salons abandonnés et, développant sans cesse ses tendances envahissantes, irrésistibles, devint ce que nous la

voyons aujourd'hui, c'est-à-dire le point de ralliement universel, la gare immense qui abrite au moment du départ tous ceux qui veulent tenter le voyage sur les rails glissants de la publicité, le salon enfin, le vrai salon, le seul salon de notre temps. Tout le monde s'y rencontre : évêques et philosophes, romanciers et savants, militaires et poètes, diplomates, ministres, quelquefois plus encore ; l'habitude est si bien prise que chacun s'y trouve à l'aise, personne ne s'y sent déplacé. Et, après tout, qui donc aurait le droit de dédaigner cette facile hospitalité dont tant d'éminents esprits se déclarent satisfaits ? Combien n'en pourrait-on pas citer qui ont brillé dans ce milieu ou qui brillent encore d'une clarté durable, et ont établi sur ce terrain mouvant les fondements d'une réputation solide. Les uns, maniant avec hardiesse la plume des anciens chroniqueurs, se chargent de maintenir haut et ferme le sceptre de la critique et ce sentiment droit qui est la morale dans la conduite, le bon goût dans les arts et le bon sens toujours ; les autres, savants, historiens, professeurs, consentent à se mêler à la foule avec bonhomie, coupent leurs gros livres en courts chapitres, ou bien continuent dans quelque revue privilégiée la causerie commencée en Sorbonne.

A dire vrai, à ce système, comme à toute chose humaine, on pourrait trouver des inconvénients. Là, comme ailleurs, nous avons les défauts de nos qualités; ayant affaire à un public plus désireux de s'amuser que de s'instruire, qui aime mieux voir remuer des idées que s'assurer de leur justesse, qui se plaît aux appréciations plutôt ingénieuses que profondes, aux faits curieux plutôt qu'importants et que charme le paradoxe habilement manié, à un auditeur en un mot bien plutôt qu'à un lecteur, l'écrivain qui veut se faire lire jusqu'à la fin doit forcément se renfermer dans les limites que prescrit une causerie animée ; et surtout il doit éviter tout ce qui exigerait de la part de ceux auxquels il s'adresse une dépense trop grande de sérieuse application. Éclairer d'un jour nouveau tel ou tel point d'histoire, faire ressortir inopinément telle ou telle figure jusqu'alors reléguée, et peut-être à juste titre, à l'arrière-plan du tableau, procéder par assertions plus que par citations, être clair, court, et surtout intéressant; dans la science, vulgariser, éclaircir au lieu d'approfondir ; en littérature, remplacer le roman par la

nouvelle, conter plutôt qu'écrire, et si, par malheur, les développements, indispensables pour expliquer les extravagances de votre héros ou la mort lamentable de votre héroïne, rendaient votre récit trop long, recourir aux mots sacramentels : *La suite au prochain numéro*, mais ne pas abuser de ce moyen, car l'impatience du public ne vous le permettrait pas, telles sont les conditions imposées à quiconque ose prendre la parole dans ces sociétés choisies, où chaque interlocuteur, en homme bien élevé, doit laisser parler son voisin à son tour. Vous voyez que tout cela, c'est de la conversation, avec les charmes, la grâce, l'entrain superficiel, les égards polis qu'elle exige, parfois aussi le succès facile qu'elle permet et qui, sans prétentions à la gloire, a pourtant son écho dans la postérité et nous a transmis des noms dont l'aimable souvenir ne pâlit pas auprès des plus célèbres.

Peuple causeur, peuple flâneur, peuple curieux et bavard, comment aurions-nous laissé se perdre celle de nos facultés la plus spéciale, la plus facile pour nous à mettre en œuvre? Tout au contraire nous avons appliqué à sa satisfaction les ressources que nous fournissaient la science et l'industrie modernes et, lorsque tant d'autres nations ne cherchaient avant tout que l'avancement de leurs intérêts matériels, nous avons trouvé la multiplication, la diffusion sans bornes de ces plaisirs de l'intelligence, de ces distractions de l'esprit, charmant superflu si nécessaire à nos yeux. Nous avons réussi, je crois l'avoir prouvé. La causerie littéraire soutenue, dirigée, pratiquée comme elle l'est aujourd'hui par les premiers écrivains de notre temps, non-seulement continue et remplace les salons d'autrefois, mais encore l'emporte sur eux en valeur comme en retentissement, tout aimables, élégants et spirituels qu'ils fussent.

JULES D'HERBAUGES.

HISTOIRE DES VILLES ET PAROISSES DE BRETAGNE.

SAINT-JEAN-DE-BÉRÉ

PRÈS CHATEAUBRIANT.*

Nous venons de mentionner une prétention élevée, il y a peu d'années, par un de MM. les inspecteurs expédiés annuellement par le Ministre pour examiner l'état des archives communales. Cet inspecteur avait dans son rapport exprimé l'opinion que les deux registres manuscrits de Béré devaient être déposés aux archives de la Préfecture, bien qu'ils fussent considérés par l'administration municipale de Châteaubriant comme faisant partie de ses propres archives. Le Ministre de l'Intérieur appuya la revendication. Cependant voulant tenir compte des observations de l'administration municipale, Son Excellence manifesta le désir de connaître « si par » suite d'une organisation particulière à la commune de Château- » briant, la fabrique de Saint-Jean-de-Béré avait eu, en effet, à » s'immiscer dans l'administration communale [1]. »

Cette immixtion qui avait étonné Son Excellence était-elle particulière à la paroisse de Saint-Jean-de-Béré ? Nous pensons que ce qui existait alors à Châteaubriant, et c'est dans ce sens qu'il fut

* Voir la livraison de février 1864, pp. 129-141.

1 Lettre du 11 juin 1860.

répondu à M. le Ministre, se reproduisait dans les autres villes du duché. Seulement, Châteaubriant plus heureux que d'autres localités a conservé une série assez complète de documents pour la première et la plus grande partie du XVIe siècle, c'est-à-dire pour une époque où les anciennes coutumes, les anciennes franchises du duché, n'avaient pas été notablement modifiées par sa récente annexion à la France.

Des historiens et des publicistes ont remarqué que les villes de Bretagne n'avaient pas joui, dans le moyen âge, d'institutions municipales, et qu'il n'y existait, à peu près, aucune commune constituée à l'époque de la réunion de cette province à la France. Ils en ont tiré diverses conclusions ; et bien que les anciens municipes, les vieilles communes du nord et du midi de la France fussent à la même époque très-humiliées et très-affaiblies, que beaucoup d'entre elles eussent même tout à fait disparu, ces écrivains se sont crus autorisés à conclure de cette lacune à une sorte d'infériorité de la Bretagne d'alors vis-à-vis des autres provinces en ce qui concernait les institutions de défense et de garantie contre les abus du pouvoir.

Nous ne partageons pas cet avis. Quand on s'aperçoit qu'une société n'a pas eu recours aux mêmes moyens de conservation ou de garantie que ses voisins, il faut rechercher si elle n'aurait pas trouvé chez elle un autre instrument, une autre arme, pour ainsi dire, qu'elle aurait employée au même usage, et dont elle aurait tiré un parti équivalent. Il est certain que les fabriques et administrations de paroisse, comme nous croyons l'avoir prouvé pour Châteaubriant, tinrent lieu en Bretagne d'institutions communales tant que les intérêts des villes et des agglomérations secondaires ne furent pas trop compliqués. Il est même fort remarquable que les sept évêchés de Bretagne étaient, sauf celui de Rennes, situés dans les principales villes commerciales du duché et dans ses grands ports. Ces cités importantes renfermant la plus grande partie des richesses mobilières du pays étaient de véritables lieux privilégiés où le pouvoir politique n'avait presque aucune action. Les débats entre les évêques, principalement celui de Nantes, et les ducs en font assez foi. Partout ailleurs existait une fabrique paroissiale gouvernée par des

hommes élus ou choisis avec soin, dont les comptes très-réguliers et très-détaillés contenant les dépenses de l'église et de la commune étaient annuellement et publiquement contrôlés par les habitants dûment convoqués, et même rétribués [1], pour assister à cette session, sans préjudice de la surveillance des vicaires généraux en tournée comme l'atteste leur visa apposé, à chaque exercice, sur nos registres de Béré.

Puisque nous voilà incidemment engagés dans cette voie rétrospective, combien d'autres garanties contre les abus du pouvoir contenaient nos anciennes coutumes ! Énumérons-les brièvement.

La très-ancienne coutume permettait à tout plaignant et à tout accusateur, en matière criminelle, de porter sa plainte devant la barre ducale. On échappait ainsi à toutes les juridictions féodales inférieures, pourvu qu'on s'y prît dès l'introduction d'instance, car l'appel au criminel n'existait pas.

En matière civile, au contraire, l'appel d'une cause de 5 sols passait par tous les degrés de juridiction, et pouvait être portée des siéges ducaux au parlement même, c'est-à-dire au grand jury breton [2].

Enfin, si c'en était ici la place, il nous serait facile de prouver que les institutions représentatives de la Bretagne comparées, du XIIe au XVIe siècle, avec celles de l'Angleterre étaient aussi complètes et aussi régulières que celles de la Grande-Bretagne à cette époque. L'ancien parlement breton était, comme nous l'avons dit, le grand jury du duché où les causes civiles et criminelles pouvaient toutes aboutir. Nul impôt ne pouvait être levé sans être consenti par lui. Ce privilége fut constamment avoué et reconnu par les ducs qui, plus respectueux du droit national que les rois d'Angleterre, ne montrèrent jamais de mauvais vouloir à cet égard. Il est évident pour nous que si la Bretagne avait conservé son indépendance, son droit personnel, qui avait les mêmes sources que celui des Anglo-Saxons, se serait développé de la même manière, et que l'épanouissement complet de ce droit, arrêté tout court par l'annexion, aurait

1 C'est une des dépenses portées aux comptes de Saint-Jean.

2 Vid. La très-ancienne coutume, ch. 135. Hevin, consults., p. 6, 8 et 9.

été celui-là même qui existe chez nos voisins d'Outre-Manche. Il ne faut jamais oublier que le fantôme de l'ancienne constitution bretonne, évanoui à la fin du dernier siècle, ne vivait plus de sa vie propre depuis trois siècles. Tous les rudiments, tous les principes de développement que contenaient nos institutions primitives avaient été non-seulement arrêtés dans leur croissance, mais refoulés et comprimés par l'invasion d'un droit voisin et contraire. Cette réaction est même facile à constater dès le XVe siècle qui précéda l'annexion. Je n'en citerai qu'un exemple qui a justement trait à ces cités épiscopales dont nous parlions tout à l'heure comme de petites républiques bourgeoises placées sous la protection de leurs chapitres et de leurs administrations paroissiales. Les rois de France, afin de préparer les voies à l'annexion, avaient adopté un excellent système qui consistait, surtout, à nier l'indépendance de la Bretagne vis-à-vis de la France, et des ducs vis-à-vis de leurs puissants voisins. Un des arguments favoris employé principalement par Louis XI, et que nous trouvons recommandé à ses ambassadeurs par ce rusé politique consistait à affirmer que les ducs de Bretagne n'étaient pas souverains dans leurs villes épiscopales, que les évêques passaient avant eux, ce qui dans l'ancien ordre hiérarchique excluait la souveraineté réelle. Louis XI renonça plus tard, il est vrai, à cette argumentation, mais il ne le fit qu'après avoir semé à son profit des germes de dissension entre les ducs et leurs évêques, germes qui se développèrent, à Nantes principalement, sous le règne de notre dernier duc, et contribuèrent beaucoup à ébranler l'unité et l'indépendance bretonne, à la veille du jour où la consistance nationale allait devenir le principal élément de résistance contre l'ambition d'Anne de Beaujeu, digne fille de son père, pour son jeune frère et pupille Charles VIII. Je m'arrête, il en est temps; n'ai-je pas déjà, je le crains sérieusement, dépassé toutes les bornes de l'induction en essayant de faire sortir de ces deux vieux registres des marguilliers de Saint-Jean-de-Béré ni plus ni moins que nos titres de noblesse armoricaine?

Quelle peut être, d'ailleurs, l'utilité de ces retours vers un passé si loin de nous? Comment le rattacher au présent? Ai-je la folle ambition de rappeler les morts à la vie? Non sans doute,

Je me souviens de m'être arrêté un jour, un soir, sur le dernier champ de bataille de la Bretagne indépendante, sur cette bruyère où, le lundi 28 juillet 1488, elle livra son dernier combat pour le droit personnel. La place en est indécise, et aucun monument ne la désigne à la piété du voyageur. Son regard cherche en vain quelque vieille croix de pierre dressée sur la tombe de ces six mille fils de la Bretagne morts en luttant contre un droit étranger. La plupart de leurs noms sont même inconnus. N'ont-ils laissé après eux que des femmes prêtes à entrer dans une autre famille et à porter un autre nom? Non, sans doute, et cependant hormis le vers rauque, mais attendri, du *Barzaz-Breiz*, traduit récemment en prose française, aucun poète breton, que je sache, ne s'est inspiré de leur courage malheureux. Brizeux lui-même, pourquoi cette inspiration ne lui est-elle pas venue? a oublié de coudre sur sa poitrine la croix noire des champions de Saint-Aubin. Son chant nous aurait touchés jusqu'aux larmes. Il aurait pu l'intituler : « *Quia vate carent.* »

Après un si long oubli, qui oserait reprendre leur querelle? Nous vivons cependant, je le sais, dans un temps favorable à ces sortes de tentatives. Les nationalités se réveillent sur toute la surface de l'Europe. Elles soulèvent courageusement la pierre de leurs tombeaux, dût cette pierre retomber plus lourde sur quelques-unes d'elles. L'étude attentive de l'histoire, l'examen de ses origines, les ballades et les chants nationaux avec leur naïveté remise en honneur, les chroniques et les légendes racontées au foyer domestique, les vieux monuments dessinés et parfois restaurés, ont ravivé dans le cœur des peuples le respect de leurs ancêtres. La muse, je veux dire l'ange de l'histoire ne serait-il autre que celui de la résurrection, et le céleste archiviste attaché, dès sa naissance, à chaque nation pour en recueillir les gestes, voyant sa plume d'airain arrachée violemment de ses mains, a-t-il saisi et embouché la trompette qui rappelle les morts à la vie?

Peut-être aussi les nations modernes dans leurs aspirations, si souvent contrariées, vers la liberté, se sont-elles aperçues que celles d'entre elles qui avaient rasé et démoli jusque dans leurs fondements la maison de leurs pères, avaient été moins heureuses

dans leurs reconstructions que celles qui avaient conservé quelques pans de la demeure de leurs ancêtres. Il est certain, du moins, que cette liberté si ardemment convoitée, s'est évadée, en plein jour, de presque tous ces temples aux colonnades et aux péristyles grecs construits pour elle, et qu'à l'étonnement de beaucoup elle ne s'est établie à demeure que dans ces édifices gothiques qu'il n'est point impossible, paraît-il, de réparer, de compléter et d'accommoder à son goût. N'est-ce pas à travers les meneaux et les verrières de Westminster qu'elle a vu passer tant de constitutions aussi perfectibles qu'éphémères ?

Que ces leçons profitent aux peuples qui ont conservé leur indépendance, ou qui l'ont perdue hier et pleurée. La nôtre, hélas, est anéantie sans retour, je ne dis pas sans compensation. Près de quatre siècles, qui souleverait ce fardeau ! pesent sur elle. Nous sommes entourés de choses étrangères, et imprégnés des idées du droit romain qui nous a vaincus deux fois à quinze siècles d'intervalle. Le glaive de ces champions du droit personnel qui disaient fièrement : Mon épée et mon droit, ou bien encore, ma maison est ma forteresse, fût-elle couverte de chaume, ce glaive a été brisé à Saint-Aubin et les débris, rongés par la rouille, que le laboureur en retrouve n'ont ni poignée, ni pointe, ni tranchant, objets d'antiquité à placer dans un musée !

Mais le sang n'est pas de l'eau, et l'espace d'une dizaine de générations n'a pas suffi pour le refroidir tout à fait dans nos veines. Il ne faudrait donc pas nous tenir un compte trop sévère de nos tendances lorsqu'elles s'inspirent de ces vieilles franchises, de ces antiques réalités traditionnelles, et lorsque nous plaçons le berceau de nos neveux trop près, au gré de quelques uns, du tombeau de nos pères. Si l'image dont nous nous servions tout à l'heure n'est pas usée, ne pourrions-nous pas dire : l'ange qui, assis près du berceau de notre nationalité, fut chargé, dès l'origine des temps, des annales de la Bretagne autonome a interrompu, il est vrai, son œuvre depuis plus de trois siècles. Moins heureux, ou plus patient, que quelques uns de ses frères il n'embouchera probablement qu'à la fin des siècles la trompette qui réveille les morts, mais, dans sa

longue oisiveté, qui pourrait lui défendre d'agiter doucement ses ailes sur nos fronts endormis et d'y susciter des rêves conformes à la fierté de nos pères?

Un dernier regard sur les archives de Saint-Jean. Remarquons en passant que les titres concernant la fondation de Béré et les archives particulières de cette église nous ont fourni la confirmation d'une double opinion émise par le savant et regrettable Augustin Thierry dans son *Histoire de la formation et du progrès du Tiers-État :* « Les traditions du droit romain, dit-il, et de gouvernement municipal conservées dans toutes les provinces de la Gaule ne subsistèrent pas dans l'Armorique..... Deux de ses villes, Nantes et Rennes, ont pu seules retenir quelque chose de la municipalité gallo-romaine. Pour les autres et surtout pour les simples bourgs, la municipalité traditionnelle fut un régime à la fois ecclésiastique et civil, où l'église paroissiale était le centre de l'administration et où le conseil de fabrique remplissait l'office de conseil commun[1]. »

Cette opinion, munie d'un si haut témoignage, doit enfin, il nous semble, mettre à tout jamais les archives municipales de Chateaubriant à l'abri des revendications ministérielles et préfectorales.

A mi-voie de la ville à Saint-Jean on rencontrait le couvent de la Trinité dont l'église gothique s'ouvrait comme une station pieuse pour la foule qui suivait cette voie sacrée chaque dimanche, chaque fête, et surtout à chaque événement de famille accompagné d'une consécration religieuse. Ses hauts murs de clôture bordaient la route jusqu'au presbytère de Béré, et l'ombre même qu'ils projetaient en été sur la voie poudreuse était un bienfait pour la foule pieuse qui la suivait. Cette fondation complétait l'ensemble des édifices religieux de Béré, et c'est à ce titre que nous en parlerons brièvement. Ce prieuré avait été fondé le 3 septembre 1262, par Geoffroy, quatrième du nom, descendant de Briand et d'Innoguent. C'était ce rude soldat de la foi, dont parle Joinville. Parti pour la croisade avec saint Louis il combattit, fut fait prisonnier et revint en France avec le roi, qui voulut payer sa rançon, après avoir, par reconnaissance, fleurdelysé ses armoiries. Son retour inattendu

1 T. II, p. 76, édition Furne. Comme en Bretagne autrefois, la commune en Angleterre a conservé la forme paroissiale et religieuse.

L'église du prieuré qui avait survécu à la révolution a été démolie à une époque assez récente et il n'en reste plus vestige. Lorsque aujourd'hui quelque nécessité municipale oblige à détruire un monument remarquable, soit par son antiquité, soit par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, on en dresse officiellement le plan, on en dessine l'aspect, et ces pièces authentiques sont déposées dans les archives de la ville, afin d'offrir, au moins, à la postérité l'ombre de ce qui n'est plus. Un ancien procès-verbal manuscrit dressé en 1663 et décrivant dans les plus petits détails l'intérieur de cette église, les tombeaux qu'elle renfermait et l'état de ses vitraux richement armoriés peut nous tenir lieu du dessin qui nous manque [1]. En voici un extrait :

« Dans l'enclos du balustre du maître autel sont deux monuments enfoncés dans le mur à la hauteur de quatre pieds et demi de terre, l'un du côté de l'Evangile, et l'autre du côté de l'Epître.

» Dans le premier est la figure d'une femme auprès de laquelle est une pierre verte (d'ardoise), qui porte inscription épitaphe en lettres d'or et d'argent dont le titre est : *Peu de telles*. L'un des côtés porte : *Prou de moins*, et l'autre côté : *Point de plus*, et le corps dudit épitaphe refère ces termes :

Soubs ce tombeau est Françoise de Foix
De qui tout bien tout chacun soulait dire
Et le disant oncq une seule voix
Ne s'avança de vouloir contredire
De grand beauté, de grâce qui attire,

[1] Ce procès-verbal fut dressé en 1663 par M. l'abbé Barin, gouverneur de Châteaubriant. Il décrit l'état intérieur de vingt-quatre églises situées dans l'ancienne baronnie de Châteaubriant. Le but du gouverneur étant de rechercher et de constater les usurpations de prééminences au détriment du duc de Montmorency, seigneur supérieur et alors baron de Châteaubriant, on a pris soin d'y décrire minutieusement les tombeaux, les armoiries et les vitraux blasonnés qui existaient alors. Il en résulte des descriptions, fort curieuses pour nous, de beaucoup d'édifices détruits aujourd'hui, ou du moins fort mutilés.

J'ai communiqué ce manuscrit de 63 pages à M. l'abbé Gautier, membre de l'Académie de la Loire-Inférieure ; il y a puisé, je crois, quelques documents pour le savant ouvrage qu'il doit nous donner sur les églises et les fondations religieuses de l'évêché de Nantes.

De bon scavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneurs et mieux que ne raconte,
Dieu éternel richement l'estoffa.
O viateur pour t'abréger le compte
Cy gist un rien là où tout triompha.

» Et au-dessous est écrit : « Décédée le saiziesme d'octobre mil cinq cents trente-sept, » avec des armes au-dessous my Chasteaubriant et de Foix. »

» Le second monument soutient la figure d'un homme, au côté duquel est un bouclier chargé des armes de Chateaubriant, et nous a dit un des religieux de la Trinité présent, qu'au-dessous desdits monuments, il y avait des caves et charniers où reposent les corps qui sont représentés par lesdites figures.

» A la première vitre du chanceau, nous n'avons remarqué aucune arme. Au haut de celle qui est du côté de l'évangile sont deux écus, en parallèle, dont l'un porte de Chateaubriant et l'autre parti de Chateaubriant et de Laval. Au-dessous desdits écussons est un autre écartelé, le premier et dernier, de gueules à trois poissons d'argent, et les deux autres, d'azur à la bande d'argent et deux étoiles d'or. Au haut de la vitre qui est du côté de l'épître est une bannière de gueules chargée de fleurs de lys d'or sans nombre (concession de saint Louis), et un peu au-dessous est un écu qui porte d'argent à trois chevrons brisés de gueules, et encore au-dessous nous avons vu quatre écus en parallèle, les tous mi-partis, le premier de Bretagne et des susdites armes, fond d'argent avec chevrons de gueules, le second porte parti de fond d'or, à la demi-croix de gueules pattée et du susdit fond d'argent aux chevrons brisés de gueules, le troisième parti desdits chevrons et de Rohan, et le quatrième, parti desdites armes fond d'argent aux chevrons brisés de gueules et d'une table d'attente à fond d'or... »

L'auteur continue sa description. Mais en voilà assez pour nous donner une idée exacte du tombeau de Françoise de Foix avec sa naïve épitaphe, ainsi que des reflets aux couleurs variées que chaque rayon de soleil, pénétrant à travers les verrières, projettait sur les dalles du prieuré. Cela suffit aussi pour nous enseigner combien la poussière humaine est légère au vent des siècles, et comment ce

« rien, » dont la fragilité, comparée avec ses triomphes, en deçà de la mort, étonnait déjà le poète Clément Marot, a pu devenir « moins » encore.

Nous sommes-nous arrêté trop longtemps sur cette colline de Béré? Oui, sans doute. Mais l'antique oratoire de Saint-Jean, ce champ contigu où dorment tant de générations et que leur poussière a pour ainsi dire exhaussé; les restes antiques du monastère de Saint-Sauveur, avec sa haute clôture, aujourd'hui ébréchée, qui ne laissait autrefois à la prière d'autre chemin que celui du ciel; ce tombeau de Françoise, devenu, on ne sait trop où, un cénotaphe[1]; ces souvenirs des usages et des libertés de nos pères attachés à ces restes comme le lierre aux ruines, tout cela forme un ensemble si vénérable aux yeux des habitants du pays, que c'est là peut-être une excuse suffisante pour cette triste méditation sur des débris de toute sorte. Dieu a jeté sur les monuments et les réminiscences des temps anciens de doux et poétiques reflets, afin sans doute de nous faire aimer et respecter le passé. Il semble que l'homme insensible à cet attrait se condamnerait par là même à accepter l'oubli de ceux qui lui survivront; sentiment que tout repousse en nous. Aussi les nations intelligentes se font remarquer par le respect qu'elles professent pour les monuments de leur histoire et pour les souvenirs de leur berceau. Ce qui prouve le mieux, peut-être, ce qu'il y a d'exceptionnel et de passager dans les révolutions, c'est la colère qui les porte, trop souvent, à détruire ou à mutiler les monuments d'un passé qui n'en survit pas moins à ces accès de sauvagerie, bien que privé d'une partie de ses témoignages. Le propre, au contraire, des temps de réparation est de recueillir pieusement ces débris.

Telles sont les réflexions sous le patronage desquelles je place ce résumé des *annales de Saint-Jean-de-Béré*. Quant aux faits pure-

1 La pierre tombale de Françoise de Foix, avec l'épitaphe de Clément Marot, fait partie, assure-t-on, d'une collection d'antiquités ou de curiosités appartenant à M. le comte de la Riboissière, sénateur, et se trouve dans un château près de Fougères. Ce modeste monument serait, il faut le dire, beaucoup mieux à sa place dans l'église de Saint-Jean-de-Béré, voisine de l'ancienne chapelle de la Trinité et paroisse de Françoise de Foix. Quel « viateur » ira le chercher dans le voisinage de Fougères?

ment « domestiques » que j'y ai consignés, les lecteurs de cette Revue me le pardonneront peut-être en considération de quelques déductions d'une plus haute portée, et qui m'ont semblé ressortir assez naturellement de l'examen de nos archives paroissiales. Enfin pourquoi n'invoquerais-je pas, au besoin, cette devise (car l'ambition est aussi une excuse), si bien mise en honneur par quelques-uns de nos savants et laborieux compatriotes, et qui devrait servir de *moto* même à ceux qui marchent du plus loin sur leurs traces :

Sparsa.... matris collige membra tuæ?

J. DE LA PILORGERIE.

P.-S. L'opinion que j'avais émise dans l'article précédent, concernant le vin de Pâques distribué au peuple à Saint-Jean-de-Beré au XVIe siècle, n'est pas fondée, comme la savante direction de cette Revue l'avait pressenti. Cet usage remontait fort haut en Bretagne. L'abbé Travers parle de cette distribution de vin, non consacré, après la Communion, et la dit très-ancienne. Comme à Saint-Jean, il en était ordinairement dû *de rente*. Mon ami, M. Ernest de Cornulier, a même remarqué dans ces anciens aveux qu'il a fouillés avec tant de soin et d'intelligence, que l'obligation contractée de fournir le vin de Pâques souvent équivalait à une exemption de fouages.

Il serait possible aussi que cet *arsenal* communal dont j'ai parlé dans le même article ne fût pas destiné à la défense de la ville, mais bien à la célébration de certaines fêtes, ou plutôt à l'armement des acteurs de ces fameux *mystères* joués solennellement à Châteaubriant et qui, semblables en cela aux jeux olympiques de la Grèce, y attiraient autrefois une foule de curieux de tous les points de la Haute-Bretagne.

POÉSIE.

AUX DERNIERS DES VENDÉENS*

Encore un vieux témoin de l'immortelle guerre,
Encore un des *géants* qui se couche au cercueil !
Ceux qui restaient debout, on les comptait naguère,
Et du dernier bientôt nous porterons le deuil.

Ah ! que d'honneurs souvent on prodigue en nos villes
— Le luxe de l'église et les pompeux discours —
A des hommes grandis par des actes serviles....
Et nos preux s'en vont seuls, dans le fond de leurs bourgs !

Ils n'ont point mendié les places qu'on envie ;
Leur esprit n'a jamais brillé dans les salons ;
Sous leur toit point de table avec faste servie :
Ils rompaient un pain noir en creusant leurs sillons.

* Ces stances ont été inspirées par une notice intitulée : *Un héros vendéen*, que M. l'abbé Augereau, curé du Boupère, a adressée à *l'Espérance du Peuple*, le 10 février dernier, et où il a raconté quelques traits de la vie d'Alexandre Lapierre, récemment décédé dans sa paroisse, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le dur travail des champs gerçait leur main calleuse ;
De rudes vêtements couvraient leur rude corps.
Nulle croix n'étalait son étoile orgueilleuse
Sur leur sein qui jadis s'offrait à mille morts.

Ces paysans, du moins, sentaient dans leur poitrine
Battre un cœur ennobli par de saints dévoûments.
Ils n'avaient pas baisé toute main qui domine ;
Ils n'avaient pas dix fois renié leurs serments.

Leur sang avait coulé sous la bannière blanche ;
La foi de leur jeunesse est la foi des vieux jours ;
Devant le même autel leur front ridé se penche :
De leur fidélité rien n'a changé le cours.

C'est le roc dont les pieds sont scellés à la terre,
Le chêne de cent ans au sol enraciné....
Quelle puissance eût fait plier leur caractère :
Sur eux Quatre-vingt-treize en vain s'est déchaîné !

O *Brigands* vendéens ! ô race incomparable !
Guerriers bardés de bure et chaussés de sabots,
Pour vos cœurs généreux l'air n'est plus respirable ;
Vous faites honte au siècle.... entrez dans vos tombeaux !

ÉMILE GRIMAUD.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ŒUVRES INÉDITES

DE

LA ROCHEFOUCAULD.*

Pour quiconque a le sentiment de la langue et du style, le XVIIe siècle marquera éternellement l'apogée des lettres françaises. Plus on étudie cette époque au point de vue littéraire — sans parler des autres, — plus elle paraît grande, plus elle domine tout ce qui l'a précédée ou suivie.

Auparavant, on trouve chez nos écrivains de la vigueur et de la verve, de la naïveté et de la grâce, parfois même de grandes lueurs de génie; mais la mesure, le goût, l'art véritable manquent. Plus tard, au contraire, on en vient à faire abus de l'art et de la règle, on se pétrifie dans des formes et dans des formules de convention, on tombe dans la recherche, dans l'affectation et dans l'emphase. C'est là — à quelques exceptions près — le XVIIIe siècle, de la mort de Louis XIV à la chute de Napoléon. Le XIXe siècle vaut mieux, surtout dans cette période, préparée par Chateaubriand et Mme de Staël, qui s'étend de 1815 à 1850 environ, et garde encore, malgré tout, l'honneur d'avoir vu se produire un mouvement intellectuel des plus vifs, d'une tendance originale et d'un caractère élevé, plus riche encore en promesses qu'en œuvres, assez fécond cependant en hommes et en choses, pour pouvoir regarder de haut,

* Publiées d'après les manuscrits conservés par la famille, et précédées de l'histoire de sa vie, par M. Edouard de Barthélemy. Paris, Hachette, un vol. in-8°.

non-seulement la triste décadence d'aujourd'hui, mais aussi ce XVIIIe siècle, si cher à M. Viennet.

Quant au XVIIe, c'est différent. Car ce qui le caractérise, ce qui fait sa supériorité, c'est précisément ce qui manque au XIXe siècle, je veux dire la mesure dans la force, l'alliance exquise du naturel et du goût, de la grâce et de la simplicité, de la verve et de la règle, du bon sens et de l'imagination, et — par-dessus tout — le grand art de cacher l'art. Dans ce siècle des Corneille et des Racine, des La Fontaine, des Molière, la poésie coule à pleins bords; mais la prose est peut-être encore plus admirable; du moins peut-on dire qu'en tous les genres, sans en excepter aucun, elle est montée à la perfection. Elle ne triomphe pas seulement dans l'éloquence souveraine et sublime de Pascal et de Bossuet, dans l'élégance virgilienne de Fénelon, dans le style philosophique si ferme et si net de Descartes, dans la précision rapide, incisive et pénétrante de La Rochefoucauld, mais aussi dans la grâce familière, enjouée, inimitable, de Mme de Sévigné, dans les récits intimes et doucement émouvants de Mme de La Fayette, dans le charmant badinage d'Hamilton, dans la verve négligée mais étincelante de Retz et de Saint-Simon. Aujourd'hui les feuilletonistes vantent bien haut ce qu'ils appellent le style *ciselé*, — souvent, je crois, sans trop savoir ce qu'ils veulent dire, — mais enfin, puisque ciselure il y a, trouvez-moi donc de nos jours un ciseleur comme La Bruyère : quelle couleur et quel relief il donne à ses personnages! comme il les fait vivre, penser, parler, agir sous nos yeux dans la pittoresque naïveté de leurs caractères! et comme, sans aucun effort, au moins apparent, il sait tirer de notre langue les effets les plus puissants et les plus inattendus! — A peine encore ai-je nommé tout le premier rang. Et combien d'auteurs, en ce siècle, réduits au second rang, qui, dans tout autre, seraient d'emblée au premier! Aussi, je le crains, quiconque se mêle d'écrire et n'admire pas, n'étudie pas nuit et jour les écrivains du XVIIe siècle, a les plus belles chances du monde de n'être jamais qu'un barbouilleur.

Soit que cette opinion tende à se généraliser, soit que la stérilité littéraire dont nous sommes affligés ramène naturellement l'attention vers les œuvres des vieux maîtres, il est certain que l'on revient, depuis quelques années, à une étude sérieuse du XVIIe siècle, et ce goût du public s'accuse par de nouvelles et excellentes éditions des principaux écrivains de ce temps. Non plus de ces éditions

chargées d'images, comme on en publiait tant naguère, où des artistes fort habiles ont usé les finesses de leur crayon à prouver leur intelligence des œuvres qu'ils prétendaient *illustrer;* mais des textes, ramenés à la correction des éditions originales, enrichis de variantes curieuses et rares, complétés par des morceaux inédits, éclairés par des notes sobres et judicieuses sur la langue, les usages, les personnages historiques, etc. Telles sont, entre autres, la belle édition in-8° de Mme de Sévigné, préparée par M. de Monmerqué et publiée par Hachette, dont sept volumes ont paru; le *Corneille* de M. Marty-Laveaux, le *Molière* de M. Moland, le *La Bruyère* de Walckenaër et celui de M. Destailleur, le *La Rochefoucauld* de M. G. Duplessis dans la collection elzévirienne, et — pour clore dignement cette liste fort incomplète — l'édition vraiment monumentale de *Bossuet*, dûe aux laborieux efforts de M. Lachat.

Disons cependant que la manie de l'inédit a ses inconvénients: un érudit, trop peu lettré pour distinguer l'or du chrysocale, trouve-t-il dans quelque manuscrit des morceaux de vers ou de prose attribués par un ignorant copiste à tel ou tel grand nom du grand siècle, vite il sonne de la trompette, il annonce avec fracas sa découverte, en toute hâte il la publie, — et c'est ainsi que La Fontaine et Boileau, entre autres, se sont vu attribuer de petites ordures, dignes tout au plus de Pinchêne ou de Boyer.

Il serait souverainement injuste de mettre M. Ed. de Barthélemy au nombre de ces éditeurs malavisés, incapables de reconnaître un caillou d'une perle. On a dit que le volume qu'il vient de publier, sous le nom d'*Œuvres inédites de La Rochefoucauld*, n'ajoutera rien à la gloire de cet écrivain; cet arrêt nous semble très-contestable; il est sûr, au moins, qu'aux titres qui fondent cette gloire M. Ed. de Barthélemy en ajoute de nouveaux, très-dignes de leurs devanciers. Il a eu l'heureuse fortune de retrouver, dans les archives du château de la Roche-Guyon, le manuscrit original des *Maximes*, celui des *Réflexions diverses* corrigé de la main de l'auteur, et enfin celui des *Mémoires* du célèbre moraliste. De l'étude de ces manuscrits il résulte : 1° que la partie des *Mémoires* intitulée *Guerre de Paris*, qui a toujours servi de base aux plus vives accusations contre La Rochefoucauld, n'est probablement pas de lui, mais de M. de Vineuil; 2° que, au contraire, La Rochefoucauld est très-certainement l'auteur des *Réflexions diverses*,

publiées pour la première fois en 1731, longtemps après sa mort, et dont on ne lui attribuait jusqu'ici la paternité que par voie de conjecture; or ces *Réflexions diverses*, par le fond comme par la forme, sont de tout point dignes des *Maximes*, c'est-à-dire un petit chef-d'œuvre.

N'est-ce pas déjà assez pour répondre à ces critiques moroses, au dire desquels le nouveau volume n'ajoutera rien à la gloire de La Rochefoucauld? Ce n'est pas tout. Le manuscrit des *Maximes*, publié par M. Ed. de Barthélemy, en renferme vingt à trente entièrement nouvelles, très-dignes de leurs aînées, et la partie inédite des *Réflexions diverses* est pour le moins aussi étendue que celle donnée au public en 1731 par le P. Desmolets. Enfin M. Ed. de Barthélemy a mis, en tête de ces morceaux inédits, une longue et très-consciencieuse histoire de M. de La Rochefoucauld, destinée à rectifier bien des assertions lancées contre cet homme illustre par un illustre écrivain de notre temps (M. Cousin), que sa passion pour la duchesse de Longueville a fini par rendre injuste envers les ennemis de cette princesse. Nous ne voulons pas entrer d'un point plus avant dans cette querelle; mais nous devons dire que quiconque en voudra dorénavant juger avec connaissance de cause, ne pourra se dispenser de lire l'excellent travail de M. Ed. de Barthélemy.

Revenons aux *Réflexions* et aux *Maximes* inédites.

Parmi ces dernières, il en est où l'on doit voir des variantes de Maximes déjà connues, et qui n'en sont pas moins importantes soit par leur supériorité de rédaction, soit par les lumières qu'elles nous fournissent sur la pensée première de l'auteur. Ainsi, la maxime n° 8 du manuscrit de la Roche-Guyon porte :

« La vérité est le fondement et la justification de la beauté. »

Idée aussi vraie que grande et grandement exprimée. Mais au moment d'imprimer, La Rochefoucauld se défia de son lecteur et crut lui devoir une explication; aussi, dans la première édition des *Maximes* (qui est de 1665), cette pensée figure ainsi sous le n° 260 :

« La vérité est le fondement et la raison *de la perfection* et de la » beauté; *une chose de quelque nature qu'elle soit, ne sauroit être* » *belle et parfaite, si elle n'est véritablement tout ce qu'elle doit* » *être, et si elle n'a tout ce qu'elle doit avoir.* »

Tout ce développement est un peu commun, n'ajoute guère à l'idée et ne fait que nuire à la simplicité grandiose qu'elle avait dans la première rédaction. L'auteur en jugea ainsi, car il

supprima ce n° 260 dans les éditions suivantes, mais il ne le remplaça point, et c'est à M. Ed. de Barthélemy que nous devons de connaître la première version de cette maxime, digne sous cette forme de prendre place au premier rang.

On a dit — et M. E. de Barthélemy adopte cette idée — que l'affectation de La Rochefoucauld à voir l'amour-propre partout provient non-seulement de l'humeur chagrine d'un philosophe abusé ou de l'expériene d'un politique mécontent, mais encore d'une sorte de gageure. La bonne compagnie de ce temps jouait, en effet, aux *maximes*, comme aux *portraits*. « M. de La Rochefoucauld aura sans doute soutenu quelque thèse bien paradoxale sur la perversité de l'égoïsme humain, dans le salon de Mme de Sablé, il aura écrit des sentences en ce sens. Accueillis avec faveur, quoique très-critiqués naturellement, ces jeux d'esprit créèrent au duc comme une spécialité; il s'y arrêta, et composa ce petit livre si célèbre et qu'on commenta si injustement contre lui[1]. » A l'appui de cette idée je trouve une preuve assez forte dans le premier jet d'une maxime, que la dernière édition publiée du vivant de La Rochefoucauld, celle de 1678, exprime ainsi en deux lignes, sous le n° 65 :

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence; cependant » elle ne sauroit nous assurer du moindre événement. »

Dans l'édition de 1665, cette pensée (inscrite sous le n° 75) a beaucoup plus de développement :

« On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloge » qu'on ne lui donne : elle est la règle de nos actions et de notre » conduite; elle est la maîtresse de la fortune; elle fait le destin » des empires; etc.... Cependant la prudence la plus consommée » ne saurait nous assurer du plus petit effet du monde, parce que » travaillant sur une matière aussi changeante qu'est l'homme, elle » ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets. D'où il faut » conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre pru- » dence ne sont que des effets de notre amour-propre, qui s'ap- » plaudit en toutes choses et en toutes rencontres. »

Dans le premier jet de l'auteur, que le manuscrit de la Roche-Guyon nous fait connaître (n° 110), la fin de cette pensée est tout autre. Après les mots : « elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets, » on lit : « Dieu seul, qui tient tous les cœurs des » hommes entre ses mains, et qui, quand il veut, en accorde les

1 Ed. de Barthélemy, *Notice historique sur La Rochefoucauld*, en tête des *Œuvres inédites*, p. 175.

» mouvements, fait aussi réussir les choses qui en dépendent. D'où » il faut conclure que toutes les louanges, dont notre ignorance » et notre vanité flattent notre prudence, sont autant d'injures que » nous faisons à la Providence. » Cette pensée, ainsi conçue, est bien plus vraie, plus élevée, plus complète; non-seulement elle montre l'erreur de l'homme, mais elle enseigne à la réparer, en rendant, si l'on ose dire, justice à Dieu. Mais ce n'était pas à faire à l'auteur des *Maximes* de proclamer les mérites de la Providence, que d'ailleurs il n'ignorait ni ne méconnaissait. Ce qu'il lui fallait avant tout, à lui champion attitré de l'égoïsme humain, c'était de ramener partout son refrain obligé sur l'amour-propre. Voilà pourquoi l'amour-propre, en cette pensée, a pris, à l'impression, la place occupée dans le manuscrit par la providence de Dieu. Voilà pourquoi aussi, sans doute, l'auteur s'est abstenu de publier les deux maximes suivantes (nos 28 et 102 du ms. de la Roche-Guyon) :

No 28. « Dieu a permis, pour punir l'homme du péché originel, » qu'il se fît un dieu de son amour-propre pour en être tourmenté » dans toutes les actions de sa vie. »

No 102. « Une preuve convaincante que l'homme n'a pas été créé » comme il est, c'est que plus il devient raisonnable, plus il rougit » en lui-même de l'extravagance, de la bassesse et de la corruption » de ses sentiments et de ses inclinations. »

Il y a là en quelques lignes l'entière condamnation du système qui place dans l'amour-propre l'unique mobile des actions humaines. Si l'amour-propre est un pur effet de la corruption originelle, il y a donc autre chose dans l'homme, puisque l'âme humaine, malgré sa chute, retient encore, comme le dit Bossuet, des vestiges de sa première grandeur; et si la raison peut nous amener à rougir de nos inclinations corrompues, c'est-à-dire précisément de l'amour-propre, pourquoi n'en viendrait-elle pas à tirer de nous des actions issues d'un mobile plus pur?

Voici encore, à titre d'exemple, seulement pour justifier notre estime, quelques maximes inédites du manuscrit de la Roche-Guyon :

No 22. « Ceux qui prisent trop leur noblesse ne prisent pas assez, » d'ordinaire, ce qui en est l'origine. »

No 36. « Nous craignons toutes choses comme mortels, et nous » désirons toute chose comme si nous étions immortels. »

No 37. « Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la » paresse sur la frontière de plusieurs vertus. »

N° 78. « Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la » vérité, puisque nous nous la cachons si souvent nous-mêmes. »

N° 117. « Le pouvoir que les personnes que nous aimons ont sur » nous est presque toujours plus grand que celui que nous y avons » nous-mêmes. »

Il faut se borner ; je voudrais pourtant bien encore citer le n° 7 du manuscrit, dont les premières lignes seulement se rapprochent du n° 138 de l'édition de 1665, mais dont la suite est bien plus curieuse, parce qu'on y voit l'opinion de la Rochefoucauld sur son propre génie pour les maximes :

« Dieu (dit-il) a mis des talents différents dans l'homme, comme » il a planté des arbres différents dans la nature, en sorte que » chaque talent, ainsi que chaque arbre, a sa propriété et son effet » qui lui sont particuliers. De là vient que le poirier le meilleur du » monde ne sauroit porter les pommes les plus communes. De là » aussi vient qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des *sentences* » sans en avoir la graine en soi, que de vouloir qu'un parterre pro- » duise des tulipes quoiqu'on n'y ait point semé d'oignons. »

Ainsi donc, La Rochefoucauld se considérait lui-même comme un arbre à sentences ou à maximes, et même, si nous ne nous trompons, comme une variété particulière, inhabile à donner ses plus beaux fruits dans un sol où l'on n'eût pas jeté d'abord quelque semence d'amour-propre.

Un mot maintenant sur les *Réflexions diverses*. M. E. de Barthélemy nous en donne onze inédites. Quelques-unes ne sont que des jeux d'esprit, comme celles sur *l'origine des maladies*, sur *le rapport des hommes avec les animaux*, les comparaisons *de l'amour et de la vie*, et *de l'amour et de la mer*. Mais s'il n'y a guère là que de l'esprit, il y en a beaucoup, et même dans ces ébauches on retrouve en plus d'un lieu la touche du maître, je veux dire, de ces traits profonds, justes et pénétrants, si propres à la manière de ce grand écrivain. Quand par exemple il compare les diverses espèces d'hommes aux différentes espèces d'animaux, et nous dit : « Com- » bien de chevaux qu'on emploie à tant d'usages, et qu'on aban- » donne quand ils ne servent plus ! — Combien d'hirondelles qui » suivent toujours le beau temps ; de papillons qui cherchent le » feu qui les brûle ! — Combien de crocodiles qui feignent de se » plaindre, pour dévorer ceux qui se laissent toucher de leurs » plaintes ! » — il y a là plus que d'ingénieux rapprochements, il y a des caractères peints d'un trait.

Les autres *Réflexions diverses* sont toutes très-remarquables, et

plusieurs atteignent la perfection; en voici les titres : *Des coquettes et des vieillards; — De l'inconstance; — De la retraite; — Des modèles de la nature et de la fortune; — De l'incertitude de la jalousie; — Des exemples; — Du vrai;* — enfin un morceau historique intitulé : *Des événements de ce siècle.* On ne sait que choisir pour donner idée de telles richesses. Je citerai quelques lignes des *Modèles de la nature et de la fortune,* parce que c'est l'un des derniers écrits de La Rochefoucauld (mort en 1680, âgé de 67 ans) :

« Il semble que la fortune, toute changeante et capricieuse qu'elle » est, renonce à ses changements et à ses caprices pour agir de » concert avec la nature, et que l'une et l'autre concourent de » temps en temps à faire des hommes extraordinaires et singuliers » pour servir de modèles à la postérité. Le soin de la nature est de » fournir les qualités, celui de la fortune est de les mettre en œuvre » et de les faire voir dans le jour et avec les proportions qui con- » viennent à leur dessein. On diroit alors qu'elles imitent les règles » des grands peintres pour nous donner des tableaux parfaits de » ce qu'elles veulent représenter. Elles choisissent un sujet, et » s'attachent au plan qu'elles se sont proposé. Elles disposent de » la naissance, de l'éducation, des qualités naturelles et acquises, » des temps, des conjonctures, des amis, des ennemis. Elles font » remarquer des vertus et des vices, des actions heureuses et mal- » heureuses. Elles joignent même de petites circonstances aux plus » grandes, et les savent placer avec tant d'art que les actions des » hommes et leurs motifs nous paroissent toujours sous la figure et » avec les couleurs qu'il plaît à la nature et à la fortune d'y donner...[1] »

Ce début est beau et grand; le reste du morceau y répond; on y trouve, entre autres, un parallèle de Turenne et de Condé, très-digne d'être comparé aux morceaux analogues de Bossuet et de Saint-Évremond.

On ne me reprochera point, je l'espère, d'avoir trop multiplié les citations. Certains critiques parisiens se sont plu à représenter la publication de M. de Barthélemy comme dénuée d'importance et n'ajoutant rien aux titres de gloire de La Rochefoucauld; ceci, bien entendu, sans le prouver : ces grands hommes rendent des oracles et doivent être crus sur parole. Il en est autrement de nous, pauvres provinciaux ; quand nous poussons l'insolence jusqu'à contredire ces hauts et puissants seigneurs, nous ne saurions nous munir de trop de preuves; encore ne sommes-nous pas sûrs, en ayant dix fois raison, de gagner notre procès et de nous faire pardonner notre crime.

A. DE LA BORDERIE.

[1] *Œuvres inédites de La Rochefoucauld*, p. 269-270.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE COMTE DE COUX.

Deux questions agitèrent pendant toute sa durée la monarchie de Juillet : la question de la liberté d'enseignement et celle de la liberté religieuse. La première suscita une lutte telle qu'il s'en vit rarement d'aussi ardente sur le terrain légal. De chaleureux écrits vinrent l'animer de toutes parts; le gouvernement prit fait et cause pour l'Université, et des condamnations sévères frappèrent les adversaires du *monopole* [1]. — D'une autre part, les catholiques réclamaient pour les ordres religieux, et particulièrement pour les congrégations enseignantes, la faculté de pouvoir s'établir en France, comme en Angleterre, comme aux États-Unis. Ainsi se trouvait soulevée sur tous les points la question de la *liberté religieuse*. Mais c'était le temps où les calomnies contre le *prêtre*, le *jésuite* et le *pape* étaient à l'ordre du jour; le temps où de pauvres cénobites étaient brutalement, militairement, arrachés à ces landes de Bretagne, à ces champs qu'ils avaient fertilisés, et où ceux d'entre eux qui étaient étrangers se voyaient expulsés comme des malfaiteurs, et déportés en Irlande.

Parmi les plus notables défenseurs de ces libertés si précieuses et si maltraitées, figure en première ligne M. le comte Charles de Coux. Toute sa vie l'avait merveilleusement préparé pour cette lutte.

Au commencement de la Révolution ses parents émigrèrent. Il n'avait que trois ans. Pendant qu'en 1792, son père, le comte Michel de Coux, allait rejoindre l'armée des Princes, sa mère le

1 Entre autres, l'abbé Combalot, l'abbé Souchet, de Saint-Brieuc, M. Louis Veuillot, qui eurent à subir la prison et l'amende.

conduisit en Angleterre et confia son éducation à deux ecclésiastiques français[1].

En 1803 M. et Mme de Coux rentrèrent en France avec leur fils, mais leur fortune, presque tout entière, avait été la proie de la confiscation. Le jeune Charles comprit sa position. Il se voua résolûment au travail. Doué d'une rare intelligence, il perfectionna rapidement son éducation. Les langues, l'histoire physique et politique des différents pays firent spécialement l'objet de ses études, Ayant obtenu la place de secrétaire interprète de la législature de la Louisiane, il se rendit à la Nouvelle-Orléans et y occupa cette place plusieurs années[2]. Il était là encore lorsque, dans les premiers jours de l'année 1815, l'Angleterre ayant déclaré la guerre aux États-Unis à l'occasion du droit de visite et de la presse des matelots qu'elle prétendait exercer sur les navires américains, une armée de 15,000 hommes, sous le commandement du général Packenham, vint subitement mettre le siége devant la capitale de l'État. Il prit part à la défense comme enrôlé volontaire, et concourut ainsi à la défaite des Anglais qui furent contraints de battre en retraite après avoir perdu 6,000 des leurs et plusieurs généraux[3].

Peu d'années après son retour en France, il recevait mission du Brésil pour aller explorer les bords de l'immense fleuve des Amazones. Dans ce voyage sa vie courut les plus grands dangers. Les hommes qui dirigeaient la frêle embarcation dans laquelle il remontait le fleuve, complotèrent son assassinat pour s'emparer de l'argent qu'il portait sur lui. Il devina heureusement leur dessein, et ce ne fut qu'à son adresse et à son sang-froid qu'il dut son salut. Cet exil volontaire devait enfin avoir un terme. La maladie, — c'était la

1 M. de Coux était né en 1787 au château de Chatenet, propriété de sa famille, située dans la commune de Lubersac, en Limousin. Sa mère était une demoiselle Lucie de Masterson, d'origine anglaise, mais catholique. (Ces détails sont empruntés à une note fournie par la famille.)

2 Il avait assisté à la révocation d'une loi qui accordait une indemnité de 500 piastres à tout propriétaire d'un esclave tué en maraudage. A la faveur de cette loi, racontait-il, un trafic s'était introduit. Il consistait à acheter des esclaves vieux ou impotents, à les faire tuer dans quelque bois et à réclamer la prime.

3 Des soldats, chasseurs du Kentucky, tuaient des grives au vol à cinquante pas. Sur le champ de bataille on trouva des Anglais ayant jusqu'à vingt balles dans le corps.

fièvre jaune, — vint l'assaillir. Il faillit succomber. Sa santé resta profondément altérée. Il se décida à rentrer dans sa patrie et s'établit définitivement à Paris. Nous croyons que ce fut vers 1823. Sa vie alors fut consacrée à l'étude, à la méditation des plus hautes questions de philosophie et d'économie politique, à la cause des libertés de l'Église. C'était l'époque où se formait l'école religieuse et philosophique qu'on a appelée l'école La Mennais.

L'état où se trouvaient les esprits et les institutions après la Révolution de 1830 fit comprendre aux catholiques, qui se rattachaient à ce centre d'action, la nécessité d'avoir dans la presse un organe spécial. L'*Avenir* fut fondé avec l'épigraphe : *Dieu et la liberté*. M. de Coux entra dans la rédaction. De ce moment on le voit prendre part à tous les actes qui signalent le mouvement catholique. Un comité se forme sous le titre d'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Il en fait partie un des premiers avec les Montalembert, les Lacordaire, les Gerbet... Pour hâter la solution de la question de l'enseignement, on se décide à entrer sur le terrain de la pratique : *on prend la liberté*. Les rédacteurs de l'*Avenir* annoncent publiquement que trois d'entre eux vont ouvrir à Paris *une école libre et gratuite*. L'école s'ouvre, en effet, après avis préalable donné à la police. Un des trois professeurs était le comte de Coux ; les deux autres étaient le comte de Montalembert et l'abbé Lacordaire. Chacun d'eux fait la classe à une vingtaine d'enfants ; mais le surlendemain la force publique intervient, et ferme l'école. Une instruction judiciaire se poursuivit contre les trois professeurs. Pendant les incidents de la procédure, M. de Montalembert ayant perdu son père, avait hérité de la pairie, et l'action contre les prévenus étant indivisible, ils furent tous trois traduits devant la cour des pairs.

M. de Coux, qui était pourtant la douceur même, se défendit avec la hardiesse d'un citoyen des États-Unis.[1] — Les trois accusés furent condamnés à une amende de cent francs, et la fermeture de l'*école*

1 Il faut lire dans le *Moniteur* le discours qu'il prononça à cette occasion. L'auteur de cette notice en citait plusieurs passages que le défaut d'espace, à notre grand regret, ne nous a pas permis de reproduire.

(Note de la Rédaction.)

fut maintenue. « Tel fut le premier acte de ce grand procès qui ne devait être gagné que vingt ans plus tard[1]. »

D'autres épreuves attendaient le comte de Coux. Pour un chrétien comme lui, il y en eut une bien pénible.

Les doctrines que professait l'*Avenir* provoquèrent de vives discussions. On accusa le nouveau journal de continuer l'ancien système philosophique de M. de La Mennais sur *la certitude*, d'enseigner des théories tout au moins excessives et téméraires, de compromettre la cause catholique... Les rédacteurs ne purent supporter une pareille situation. Ils se décidèrent à porter le débat aux pieds du Saint-Père. Trois d'entre eux partirent pour Rome : MM. de La Mennais, de Montalembert et Lacordaire, et la publication du journal fut suspendue. Quelques mois se passèrent, les trois pèlerins avaient quitté la ville éternelle, l'abbé Lacordaire et le comte de Montalembert d'abord, puis plus tard l'abbé de La Mennais. « Alors » intervint cette encyclique fameuse où, sans qu'il y fût nommé, se » trouvaient manifestement condamnées la plupart des nouvelles » doctrines du grand écrivain qu'on avait appelé à la tribune le » *dernier des pères de l'Église*[2]. »

Devant une telle décision, M. de Coux n'hésita pas. Il fit ce que firent aussi l'abbé Lacordaire et M. de Montalembert : il se soumit et se soumit sans restriction, sans réserve. Par là il se montra fidèle à la règle que ses principes lui avaient tracée. « Une des choses » qu'il apprécia toujours le plus dans la conduite de la vie, c'est » cette intervention tutélaire d'une autorité infaillible maintenant » avec une inflexible rigueur la loi de l'orthodoxie[3]. » Parmi ceux qui avaient adhéré au mouvement imprimé aux esprits par M. de La Mennais, les uns n'adoptaient pas toutes ses opinions, d'autres se gardaient de les pousser jusqu'à leurs extrêmes limites, et il y en avait même qui, à ces deux points de vue, différaient avec lui. M. de Coux, nous le croyons, était du nombre de ces derniers. De tous, il faut le dire, pas un ne suivit le maître dans la nouvelle route où il se précipita. Tous, au contraire, s'empressèrent d'ab-

1 *Correspondant* de 1861. *Le P. Lacordaire*, par M. de Montalembert.
2 *Correspondant, loco citato.*
3 *Revue catholique de Louvain*, du 15 février 1864.

jurer ses doctrines dès qu'elles furent condamnées; c'est ce qui caractérise cette école, et c'est là son honneur.

Malgré les perplexités qui, à cette époque, firent son tourment, le comité catholique n'oubliait rien de ce qui intéressait la liberté religieuse. Il n'avait pas perdu de vue l'affaire des trappistes de Melleray. La réintégration dans la propriété fut réclamée devant le tribunal civil de Nantes, en même temps que des dommages-intérêts. Les débats de ce procès obtinrent une solennité extraordinaire. Deux grands talents, aujourd'hui aussi moissonnés par la mort, s'y combattirent brillamment, Me Janvier, d'Angers, l'un des frères du président actuel du Tribunal de Nantes, pour les trappistes, et Me Billault, mort ministre d'État, pour l'administration. A ces débats M. de Coux vint assister comme membre délégué par le comité. Le soir, pendant les jours que dura le procès, dans la chambre modeste d'un vicaire de paroisse[1], au milieu d'un groupe d'ardents catholiques, on le voyait, en compagnie de l'avocat du comité, discuter familièrement les hautes questions qui préoccupaient alors si vivement les esprits et surtout la jeunesse religieuse, et raconter, avec le charme habituel de sa parole, les événements de cette époque agitée, les incidents et les péripéties émouvantes qui venaient signaler la lutte. Le procès fut encore perdu. L'administration s'était mise à l'abri derrière les lois de 90 et de 91. Les juges civils se déclarèrent incompétents; mais la cause de la liberté religieuse n'en avait pas moins gagné du terrain.

Lorsque les rédacteurs de l'*Avenir* eurent définitivement renoncé à reprendre la publication du journal, M. de Coux ne resta pas inactif. Il continua, autant qu'il était en lui, la défense de la cause catholique, en publiant de nombreux articles dans diverses revues françaises et étrangères.

Dans le milieu protestant où s'était passée une grande partie de sa vie, M. de Coux avait souvent vu la religion de ses pères représentée comme ennemie des lumières et en même temps du bien-être de l'humanité ici-bas, l'existence des nations catholiques comme

1 M. l'abbé Fournier, dont la parole éloquente avait déjà un grand retentissement, et qui est devenu curé de la paroisse dont il était alors vicaire, et, en 1848, membre de l'Assemblée constituante.

un long martyre qui n'aurait pas même le mérite d'être volontaire puisqu'il ne serait que l'inévitable conséquence de leur culte. Il avait toujours senti depuis combien il était important de répondre victorieusement à ces accusations. Il en avait fait l'objet de ses méditations les plus habituelles. « Une étude consciencieuse des » faits, dit-il lui-même au début de ses *Essais d'économie politique*, » me conduisit à des résultats inattendus. Bientôt je reconnus que » le catholicisme renferme dans ses conséquences pratiques le plus » admirable système d'économie sociale qui jamais ait été donné à » la terre. En lui demandant compte du résultat temporel de chacun » de ses préceptes, j'appris à discerner dans les doctrines des » économistes le vrai du faux, car j'aperçus bientôt que la science » qui lui est chère, cesse d'être vraie, c'est-à-dire, sort de la voie de » l'utile, partout où elle s'écarte des enseignements catholiques. »

Dès les premiers mois de l'année 1832, il avait commencé à Paris dans des conférences privées un cours d'économie politique plein de profondeur et d'intérêt. « Il y a foule à ses leçons, écrivait » Ozanam à un de ses amis[1], parce que dans ses leçons il y a de la » vérité et de la vie, une grande connaissance de la plaie qui ronge » la société, et un remède qui seul peut la guérir. »

— « Lorsqu'en 1834 l'épiscopat belge fonda à Malines l'Univer- » sité catholique, qui plus tard fut transférée à Louvain, M. de Coux » fut naturellement désigné par ses travaux antérieurs au choix » des évêques, pour la chaire d'économie politique. Il occupa » cette chaire durant onze années, et l'éclat de son enseignement » contribua puissamment à fonder la réputation scientifique de la » nouvelle Université.... Il faisait en outre un cours d'*économie* » *sociale*. C'était son cours de prédilection.... » Déterminer, en faisant appel aux enseignements de la philosophie et de l'histoire, les conditions générales de l'existence des sociétés, tel était le but qu'il s'y proposait. « Ce cours formait une sorte d'introduction » à l'étude des sciences sociales. C'était là que l'éminent » professeur exposait ses vues sur la reconstruction de la science » économique par le principe chrétien. Par ce double enseigne- » ment auquel il apporta des idées toutes nouvelles, M. de Coux

1 Lettre publiée récemment dans la *Revue d'économie chrétienne*.

» formula ainsi le premier un système complet d'économie poli-
» tique au point de vue chrétien[1]. »

Après avoir bien posé les bases de son enseignement, éprouvant le besoin de revenir dans son pays, il céda sa chaire à un de ses disciples préférés, dont il avait su distinguer tout le mérite. « Aucun des anciens élèves de M. de Coux, écrit aujourd'hui ce » digne successeur[2], n'a oublié tout ce qu'il y avait de profondeur » et d'originalité dans sa pensée, de finesse dans ses aperçus, de » distinction et de mâle éloquence dans sa parole. Ils n'ont pas » oublié non plus avec quelle grâce et quelle parfaite bonté il pro- » diguait les conseils et les encouragements à ceux qui s'adres- » saient à lui et avec quelle admirable condescendance il exami- » nait et corrigeait leurs essais. Celui qui écrit ces lignes en conserve » un souvenir qui ne mourra qu'avec lui. »

Revenu en France en 1845, un poste périlleux l'attendait. Il fut choisi pour rédacteur en chef du journal l'*Univers*. La lutte pour la liberté de l'enseignement était alors très-vive. « La direction de » l'*Univers* était une tâche des plus laborieuses et des plus dé- » licates. L'abnégation personnelle de M. de Coux, le tact parfait » qu'il mettait à toute chose, la rigoureuse logique avec laquelle » il savait mener les discussions, en même temps que son urbanité » et sa modération toute chrétienne envers ses adversaires, le » rendaient éminemment propre à remplir cette tâche dans les » circonstances difficiles où se trouvait alors la presse catholique. » Toutefois au mois de janvier 1848 des motifs particuliers l'engagèrent à résigner cette lourde charge à ses habiles coopérateurs. Mais, peu de jours après la Révolution de Février, un nouveau journal s'étant fondé : l'*Ère nouvelle*, des amis firent appel à son dévouement pour la cause de la liberté religieuse, et à leur sollicitation il entra dans la rédaction de ce journal. Il n'y resta pas longtemps. Des opinions, qu'il ne pouvait admettre, y ayant pris pied, il se retira en même temps que le Père Lacordaire.

1 La revue publiée à Paris sous la direction de M. Bonnetty, avec le titre : l'*Université catholique*, a reproduit les premières leçons de ce cours.

2 M. Charles Périn, professeur d'économie politique à l'Université de Louvain. *Revue catholique* (belge), février 1864.

A partir de ce moment sa vie publique fut terminée. Il prit même, nous le croyons, la résolution de ne plus écrire dans la presse quotidienne.

Après cinq ans passés à la campagne, il sentit le besoin de se rapprocher de ses amis, et depuis lors il partageait son temps entre Paris et une modeste habitation en Bretagne, non loin de la mer, dans la petite et antique ville de Guérande[1].

Il avait composé un traité complet d'économie politique. A un ami, qu'il se plaisait à initier à ses pensées les plus intimes, il en lut plusieurs fois des pages pleines d'un haut intérêt. Celui qui écrit ces lignes connaissait ce travail. Des efforts *communs* furent faits plus d'une fois pour le déterminer à livrer le manuscrit à l'impression. Sa modestie s'y refusa toujours. Il finit par répondre : « Celui qui m'a remplacé à Louvain possède toutes mes idées. Il doit publier un traité d'économie politique. Elles y seront mieux exposées que je ne le ferais moi-même[2]. »

Nous l'avons dit, le fond du caractère de M. de Coux était la douceur, une douceur sympathique.

Le sentiment de l'amitié prenait dans son cœur des racines profondes. Sa conduite à l'égard de M. de La Mennais le fit bien voir. S'il rompit complétement avec lui sur le terrain des doctrines, il n'oublia pas dans le chrétien déchu l'ancien ami avec qui il avait combattu le même combat. Si M. de La Mennais était, dans ses dernières années, comme on l'a dit, *un homme toujours en colère*, M. de Coux était, lui, *un homme toujours plein de douceur*. Longtemps il s'efforça de rester au moins avec lui sur le terrain de l'affection. De temps en temps il allait le voir. Peut-être espérait-il le ramener un jour à la foi commune. Mais c'en était fait. M. de Coux se vit obligé d'éviter avec son ancien ami tout ce qui pouvait seul les intéresser véritablement. Les entretiens devinrent pénibles; il craignit que ses visites ne fussent importunes; il les cessa.

Mais il eut un ami que la mort seule put lui ravir, à qui il pro-

1 Il y était président d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul et répandait de larges aumônes.

2 M. Charles Périn a publié, en effet, en 1863, un ouvrage très-remarquable d'*Économie politique chrétienne*, en 2 vol. in-8°.

digua sans réserve les trésors de son affection. Avec celui-là, l'harmonie des pensées était parfaite et le fut toujours. Jamais il n'arrivait en Bretagne qu'il ne s'empressât d'aller s'entretenir avec lui, au milieu d'une famille heureuse de l'écouter [1]. Au moment suprême, M. de Coux ne manqua pas à cet ancien ami. Malgré les intempéries d'une saison rigoureuse, il accourut à son chevet. Tous deux s'épanchèrent longtemps dans un entretien intime, qui était, hélas ! un dernier adieu. Et celui à qui M. de Coux venait de témoigner tant d'attachement était à peine descendu dans la tombe, que lui-même il sentit venir la maladie.

C'était au commencement de 1862. Revenu à Guérande au mois de septembre, il ne se trouva plus assez fort pour retourner à Paris. Alors, dans cette route ardue de la vie à la mort, soutenu par une compagne bien digne de lui [2], et qui, à juste titre, était fière des hautes qualités de son époux, il s'achemina tranquillement, paisiblement, comme il marchait dans la vie. « Il se prépara, nous » a-t-on rapporté, à cette belle mort qui a fait l'édification de tous » ceux qui l'approchaient. Les sentiments de la plus sublime piété, » les vertus pratiquées comme les pratiquaient les saints, l'enseignement religieux qu'il donnait si lumineux, si plein de foi et » d'amour, les vœux qu'il faisait pour la paix de l'Église, témoignaient à ses derniers jours de tout ce qui avait occupé sa belle » vie. Dans le cours de cette longue maladie, il a reçu plusieurs » fois les sacrements avec une grande édification, et le 16 janvier » il rendait sa belle âme à Dieu, tenant à ses derniers moments » l'image du Christ sur ses lèvres, comme un dernier témoignage » de sa foi. »

Ainsi quittait la terre un grand chrétien.

Jusqu'à la fin, une des choses qui préoccupèrent le plus sa pensée, ce fut la situation religieuse.

En 1860 il écrivait : « Si les mauvais jours de l'Église devaient » durer très-longtemps, Dieu ne se serait pas choisi un pareil » Vicaire; et comment les mauvais jours peuvent-ils finir, si ce

1 Le docteur Thibeaud, de Nantes.

2 Mlle.... de Mansigny, d'une ancienne famille de Normandie, veuve de sir... Blunt, anglais catholique, et que M. de Coux avait épousée en 1834.

» n'est par la constance énergique et dévouée des évêques, des » prêtres et des fidèles ?... »

Plus tard il écrivait encore : « Toutes les questions actuelles » sont peu de chose comparées à la question romaine, question » toute de liberté et de conscience, pour nous catholiques, hommes » d'autorité et par cela même asservis lorsque notre chef spirituel, » ainsi que les électeurs de notre chef spirituel, ne sont pas affran- » chis de toute pression étrangère... »

Modèle de zèle catholique, M. de Coux restera aussi, dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, comme un des types les plus accomplis de l'exquise distinction de l'ancienne société française, alliée à la connaissance la plus profonde du temps présent et à l'intelligence la plus vive des conditions de la vie sociale moderne. Qui pourrait oublier, qui pourrait peindre cette bonté parfaite, ce caractère si empreint de bienveillance, si égal, cette raison si sage, cette amabilité de tous les instants, qui faisait oublier les heures, cette voix si douce, qui s'harmonisait si bien avec sa pensée, et à laquelle il savait donner une accentuation si pénétrante, cette instruction si étendue, si variée, cet esprit lucide en tout et qu'il a conservé jusqu'à la fin, cette plaisanterie si fine, si charmante et qu'il prodiguait surtout dans l'intimité, ce calme admirable qu'il conservait au milieu des discussions les plus vives, cette sagacité, cet esprit d'à-propos, qui lui donnaient le secret de les terminer souvent d'un seul mot, cette modestie si parfaite, qui ne lui permettait pas de s'avouer à lui-même sa propre valeur ?

Dans sa pensée, l'influence de la foi devait s'étendre sur tout. Il avait dit devant les Pairs : « Celui qui ne croit pas que sa foi em- » brasse la vérité suprême n'a pas de foi. » Aussi mettait-il au-dessus de tout le triomphe, ou pour mieux dire, la libre action de l'Église, et c'est ce qui lui avait inspiré ses théories sociales.

Le comte de Coux vivra dans la postérité comme un des plus fermes défenseurs de la liberté religieuse, et, en même temps, comme le véritable fondateur de l'économie politique chrétienne.

HIPPOLYTE THIBEAUD père.

Nantes, 26 février 1864.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

PENSÉES ET SOUVENIRS, par M. le colonel Le Lieurre de l'Aubèpin. — Un vol. in-8°. A Nantes, chez Mazeau, Poirier-Legros et Mlle Meuret.

Je viens de parcourir avec un vif intérêt un joli volume, sorti tout récemment des presses de MM. Vincent Forest et Emile Grimaud, presses connues et justement appréciées des abonnés de la *Revue*. Tout s'y réunit pour attirer le lecteur. Cette enveloppe attrayante recouvre les *Pensées* et les *Souvenirs* de M. le colonel Le Lieurre de l'Aubépin, que nos salons ont connu, et connaissent encore, dans sa verte vieillesse, aussi gracieux causeur que les champs de batailles de l'Empire et de la Restauration l'ont vu officier chevaleresque et dévoué, plein de cet entrain de bon goût, de cette fine fleur de loyauté, plus rares aujourd'hui qu'on ne pense.

Le colonel en livrant ces pages à l'impression n'a pas eu la prétention de faire un livre ; c'est lui qui nous le dit dans une préface de quelques lignes ; « il a passé l'âge de l'ambition et il n'a plus le désir de la gloire ; voyageur près d'arriver au terme de sa route, il s'arrête seulement pour secouer la poussière du chemin et recueillir ses impressions. » Or cette poussière du chemin parcouru est fine et délicate ; le colonel de l'Aubépin était trop soigneux de son fourniment pour permettre qu'il n'en fût pas ainsi ; d'habitude il fréquentait les sentiers élevés, où l'on peut bien rencontrer des poudres légères et parfumées, mais où ne séjournent

pas les boues fétides. Répandons donc quelques grains de cette poussière sur cette page commencée; c'est le meilleur moyen de terminer à la satisfaction de tous.

.·. Un bon accueil fait à l'homme soucieux est comme un rayon de soleil par un temps de pluie.

.·. L'amitié parle bas en donnant des avertissements, et haut en donnant des louanges.

.·. Le sourire est une petite fleur de l'âme : le rire en est l'épanouissement.

.·. Les plus heureux sont les pêcheurs à la ligne : ils espèrent toujours.

Ce n'est pas que le colonel soit exempt d'une pointe de malice; écoutez plutôt ces fines remarques, nonchalamment jetées sur le papier au courant de la plume :

.·. Il y a des gens haineux mais timides qui ne pouvant marcher sur vous s'en consolent en marchant sur votre ombre : on peut leur passer cette satisfaction.

.·. On remarque que les femmes laides ont une préférence pour les bals masqués.

.·. Les bavards sont comme des fusils chargés à poudre : ils font du bruit et rien de plus.

.·. Si un sot vous trompe plus de cinq minutes, c'est que vous et lui faites la paire.

.·. Les peuples illustres dans la guerre ont peu d'anniversaires pour célébrer le souvenir de leurs victoires. Il n'y a que les chasseurs maladroits qui empaillent leur gibier.

Pour rompre le fil des *Pensées*, de temps à autre sont semés des *Souvenirs* où M. de l'Aubépin fait un retour vers des scènes de son enfance et de sa belliqueuse jeunesse. Ici, il nous parle avec émotion d'une sœur, compagne de ses premières années, morte en son printemps; là, il nous montre le rude apprentissage qu'il fit du métier de soldat, à l'Ecole militaire; puis viennent des épisodes qui suivirent la bataille de Hanau, en 1813, et le livre se ferme sur un souvenir emprunté à la conquête de l'Algérie.

Avant de le fermer moi-même, je veux transcrire encore cette pensée, qui n'est pas neuve sans doute, mais qui est une traduction fort originale du vers si connu :

Donec eris felix, multos numerabis amicos.

∴ Les amis sont comme les voitures de place : on n'en trouve pas quand il pleut.

Je suis, quant à moi, persuadé que le colonel, ayant toujours su s'y bien prendre, n'a jamais vu se fermer devant lui ni une porte de voiture ni un cœur d'ami.

Vte E. Sioc'han de Kersabiec.

SANCTUAIRE NANTAIS DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE, par M. l'abbé Rousteau, chanoine de la cathédrale de Nantes. (*Se vend au profit de l'œuvre.*) — Un vol. in-12, chez Mazeau. — Prix : 2 fr.

On rebâtit beaucoup d'églises en notre temps, et parfois même des églises encore neuves, ou du moins pouvant servir à la rigueur, et nombre de gens, d'ailleurs bien intentionnés, s'étonnent et s'alarment. — Pourquoi ces dépenses? — disent-ils avec Judas, sans s'en douter. On leur a souvent répondu, mais sans succès : ils ne comprennent pas. Ils ne comprendront jamais, tant qu'ils n'auront pas le sens chrétien. Le fait est qu'une église n'est pas un temple, œuvre seulement d'architecte ou de maçon ; c'est un élan de foi, réalisant tout un poème dont chaque lettre est une pierre mystérieusement animée par l'artiste convaincu. Nos grandes cathédrales, nos chapelles pieuses sont belles et trouvées belles par tous, à cause de cela précisément ; l'ignorant en goûte les charmes autant que le savant, souvent plus, parce que son âme, plus dégagée d'elle-même, en comprend mieux les mystères, ou du moins se laisse plus aller à leurs voix pieuses. On les aime encore plus qu'on ne les admire. Les temples élevés en des temps malheureux par des mains indifférentes, sinon incrédules, ne sauraient avoir et n'ont pas cette vertu ; œuvres mortes d'un art tout mortel, l'économiste tente en vain de les utiliser ; le peuple, à qui ils ne disent rien, les déserte.

Oui, une église parle ; mais il faut savoir comprendre son lan-

gage, comme pour lire il faut connaître ses lettres. Or cette science, jadis banale, est devenue rare de nos jours. Aussi, M. l'abbé Rousteau ayant construit à Nantes une charmante chapelle sous l'invocation de *Notre-Dame de la Salette*, a-t-il cru devoir réunir en un volume les nombreuses explications que comportent les diverses parties de son œuvre. Ce livre est ainsi devenu, non-seulement nécessaire à ceux qui iront prier au sanctuaire nantais, mais encore très-utile à tout homme désireux d'apprendre ce langage mystérieux des murs consacrés. Il y a là toute une suite de méditations sur le symbolisme religieux, méditations aussi agréables dans la forme que solides au fond.

« Un temple de sa nature, dit M. l'abbé Rousteau, n'est point un » objet de vain spectacle comme pourrait être un musée. C'est la » maison de Dieu et la maison de l'âme.... Voilà le vrai point de » départ de l'art qui travaille pour cette demeure..... Les lignes, » les proportions, les ordonnances, les ornements, les couleurs, » le style, la richesse de la matière, rien de ce qui peut contribuer » à la beauté matérielle d'un monument ne doit être négligé..... et » quand nous avons réalisé tout ce que nous pouvons imaginer de » plus magnifique et de plus parfait, nous demeurons toujours » infiniment au-dessous de la majesté suprême..... Il nous reste » éternellement à dire en toute humilité : — Mon Dieu, tout cela » est mille fois indigne de vous. »

Ainsi pense et s'exprime M. l'abbé Rousteau. Digne émule des architectes chrétiens du moyen âge, il produit comme eux de belles œuvres, et les sanctifie par l'humilité.

Vte E. Sioc'han de Kersabiec.

—

DERNIÈRES SEMAINES LITTÉRAIRES par M. Armand de Pontmartin. — Un beau volume in-18, chez Michel Lévy frères, Paris, 1864. A Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

La *Revue* a eu trop souvent l'occasion de signaler à ses lecteurs les rares qualités d'esprit et de style qui ont placé M. de Pontmartin au premier rang de nos critiques pour que son nom seul ne soit

pas auprès d'eux, aujourd'hui, la meilleure recommandation de son nouveau volume.

Les *Dernières Semaines littéraires* traitent avec un égal talent les sujets les plus variés. Le romancier Fielding, au commencement de *Tom Jones*, compare la table des matières d'un ouvrage au menu d'un repas. Voici le menu des *Dernières Semaines* et je me reproche presque de le citer ici, en carême, tant il est appétissant et de nature à faire venir l'eau à la bouche du lecteur! « F. Halévy, littérateur et romancier, — M. Guizot, — M. Louis Veuillot, — M. Octave Feuillet à l'Académie, — Madame Acarie et madame Swetchine, — Le roman et les romanciers en 1863, — Maurice et Eugénie de Guérin, — M. Renan, — MM. Victor Hugo, Alfred de Vigny et Viennet, — M. Sainte-Beuve. »

On voit que M. de Pontmartin aurait pu mettre pour épigraphe en tête de son livre cette pensée de Bayle : « Combien y a-t-il de gens » d'esprit qui s'ennuient à la lecture d'un ouvrage qui resserre leur » imagination en la tenant toujours appliquée à un même sujet! » Qui n'aime la diversité? » Bayle, — ce devancier de M. Renan, qui avait bien autrement de science et d'esprit que son pâle successeur, — Bayle, que l'on relit encore après deux siècles, ajoutait, dans sa *lettre sur les Comètes :* « Vous remarquerez aisément dans » cet ouvrage l'irrégularité qui se trouve dans une ville, parce » qu'une ville se bâtit en divers temps; on voit souvent une » petite maison à côté d'une grande.... » Pour moi, qui ne saurais admirer ces grandes rues si longues, si droites, composées de maisons si correctes et si semblables, que l'on appelle la rue de Rivoli ou le boulevard de Sébastopol, j'aime ces livres composés, comme les *Dernières Semaines littéraires*, d'une suite de chapitres d'où la diversité bannit la monotonie.

Je me hâte d'ajouter que tous les sujets qui y sont traités, si variés qu'ils soient, sont cependant reliés entre eux par une véritable et profonde unité. N'en déplaise à la petite église dont M. Sainte-Beuve est le grand prêtre, on n'est pas un critique, lorsqu'on n'a pas de principes, ou, — ce qui revient absolument au même, — lorsqu'on en change trop souvent. Quels sont les principes de M. de Pontmartin, ceux qu'il n'a cessé de proclamer et de défendre depuis qu'il tient

une plume ? En religion, il est catholique, apostolique et romain, et s'il laisse à son ami M. Louis Veuillot le soin d'asséner aux ennemis de l'Église ces terribles volées de bois vert qu'il applique si bien, il s'entend à merveille à dégonfler, du bout de son épingle si fine et si piquante, les ballons que MM. Renan et consorts essaient de nous faire prendre pour des lanternes. En littérature, il appartient à cette école spiritualiste qui a gardé, des premières et brillantes luttes du romantisme, la haine du convenu et de l'artificiel, mais qui a refusé de suivre les chefs du mouvement de 1829 et de 1830 dans leurs tentatives pour matérialiser la pensée : à la littérature des mots il préfère celle des idées. En politique..... Ici, le Directeur de la *Revue*, qui est assis à la même table que moi et qui lit Molière, me met sous les yeux cette phrase de notre grand comique : *Et voilà justement pourquoi votre fille est muette.* Je m'incline et je passe.

Je ne le ferai pas cependant sans adresser à l'auteur deux ou trois petites chicanes. Et en effet, n'est-ce pas double plaisir de critiquer un critique ?

M. de Pontmartin termine un très-beau chapitre sur Mme George Sand et *Mlle la Quintinie* par la citation d'une anecdote, *empruntée à un spirituel petit journal*, le *Nain Jaune*, si je ne me trompe. L'anecdote est jolie, mais, venant après des pages pleines de verve, d'éclat et d'éloquence, elle a le tort de faire songer au mot d'Horace : *Desinit in piscem.*

Ailleurs, dans l'article consacré à Mme Marie Gjertz, l'auteur des *Dernières semaines* parle d'*un maître dans l'art d'écrire un français qui n'est ni celui de M. Hugelmann....* M. Hugelmann, journaliste qni, après avoir eu des malheurs à Bordeaux et ailleurs, a publié, en l'honneur de *la IVe Race* un dithyrambe in-octavo, est un de ces pseudo-écrivains qui ne recherchent que le bruit et que les vrais écrivains doivent bien se garder d'honorer même de leurs épigrammes. Et puis, n'y a-t-il pas comme une fausse note dans ce nom de M. Hugelmann égaré au milieu d'un morceau consacré à la mémoire de Mme Marie Gjertz, de cette admirable femme, d'un si rare talent et d'une vie si pure ?

Si nous signalons ces légères taches à M. de Pontmartin, c'est qu'à nos yeux son dernier volume, plus remarquable encore que ses aînés, renferme plusieurs articles, — sur M. Louis Veuillot, M. de Lamartine, M. Victor Hugo, MM. Victor Fournel et Édouard Fournier, M. Sainte-Beuve, — qui sont des chefs-d'œuvre. Tous ces morceaux sont *faits de main-d'ouvrier* : M. Émile de La Bédolière et ses dignes collaborateurs sont priés de ne pas se méprendre sur la portée de cette expression et, pour s'en rendre un compte exact, de relire, non, de lire leur La Bruyère, au chapitre *des œuvres d'esprit*.

En terminant, nous protesterons contre le titre donné par l'auteur à son volume : *Dernières Semaines littéraires*. Le succès grandissant de ses causeries, les sympathies de plus en plus nombreuses et de plus en plus vives qui l'entourent lui font un devoir de continuer l'œuvre qu'il a entreprise et qui, sous sa forme légère, marquera au premier rang parmi celles qui, dans la lutte engagée à notre époque entre le bien et le mal, ont défendu avec le plus de succès et d'éclat la cause du droit, de la vérité, de l'honneur et du goût.

EDMOND DUPRÉ.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Le journal à un sou. — *A la Caisse d'Epargne.* — Pourquoi les Bretons ne sont pas tous des saints. — Les cabarets jugés par Mgr de Rennes. — Alexandre Lapierre. — La mère de Guérin et le cierge de la Purification. — Le général Bedeau et la Roberdière. — Nouvelles des arts. — *Le Legs du colonel*, de M. Hippolyte Minier.

Je ne commence jamais une chronique, cher lecteur, sans éprouver un certain ennui à la pensée que vous connaissez déjà la plupart des nouvelles dont je veux vous entretenir. C'est, en effet, vous en conviendrez, chose bien disgracieuse de venir, après un mois écoulé, répéter ce que tout le monde a conté, et souvent, hélas! le redire moins bien qu'on ne l'a dit. Heureux les chroniqueurs quotidiens, ils offrent des primeurs, et la primeur, de quelque façon qu'on l'assaisonne, est toujours bien reçue. Si encore j'étais le chroniqueur d'un journal à un sou, — invention nouvelle et qui fait fureur, — je n'aurais pas le scrupule de voler mon lecteur, et je me croirais quitte envers lui du moment que je lui aurais conté les crimes et les suicides du jour, sans oublier les accidents de voitures et les traits de probité.

Entre nous, si je jalouse aujourd'hui si fort les chroniqueurs des petits journaux, c'est que je voudrais bien pouvoir parler à tous leurs lecteurs du mandement de Mgr l'archevêque de Rennes sur la fréquentation des cabarets. L'administration des contributions indirectes pourrait y perdre quelque chose; je puis affirmer, en revanche, que la personne qui l'achèterait pour un sou, et serait frappée d'une seule de ses considérations, aurait bien placé son argent.

Qui d'entre vous ne s'est souvent affligé des ravages que cause l'ivrognerie dans les villes et dans les campagnes? L'économiste a beau vanter l'épargne, on ne l'écoute guère, et je sais un cabaret qui a pris pour enseigne *A la Caisse d'Épargne;* caisse d'épargne pour le cabaretier, je n'en doute pas, à moins qu'il n'ait voulu railler ceux qui parlent sans

cesse de moraliser les masses avec l'économie politique. Nous sommes tout les premiers à reconnaître qu'il serait absurde de ne tenir aucun compte de la morale de l'intérêt; pour avoir été défigurée par l'homme, cette morale ne laisse pas d'avoir la même origine que la morale chrétienne. N'est-il pas évident qu'on ne peut nier que la Providence a attaché une sanction matérielle à la transgression de ses commandements? Spécialement en ce qui concerne l'ivrognerie, il faudrait être bien aveuglé pour ne pas la voir dans les misères que cette funeste passion entraîne après elle. La morale de l'intérêt est pourtant inefficace pour la combattre et une seule doctrine peut opérer le miracle de la vaincre. Voilà pourquoi nous saluons avec confiance cette franche entrée en campagne de Mgr l'archevêque de Rennes, dans laquelle la morale humaine vient aider et renforcer la morale chrétienne.

Personne n'est parfait ici-bas, et il semble que le peuple breton doive payer par le déplorable goût des liqueurs fortes son tribut à l'imperfection. Aussi, est-ce avec un légitime orgueil que le prélat aborde de la manière suivante son sujet auprès de ses diocésains :

« Peuple breton, disait, il y a quelques années, un de nos plus vénérables collègues, Mgr Graveran, évêque de Quimper, le jour où tu pourras passer devant un cabaret sans y entrer, tu seras le premier peuple du monde, car sans la fréquentation des cabarets, les Bretons seraient tous des saints. »

Les maîtres de la vie spirituelle enseignent que le plus sûr moyen de se corriger de ses défauts, c'est, indépendamment d'une résistance générale, de s'attacher spécialement à combattre avec soin l'un d'entre eux; à ce compte les Bretons auraient bientôt fait de s'amender, et n'auraient pas même l'embarras du choix de la passion à combattre. Malheureusement, dans cette affaire, la passion n'est pas seule en jeu, et il faut tenir compte des usages, qui font dans les campagnes, des moindres événements de la vie, autant d'occasions de boire, et, partant, de tentations de s'enivrer. Que n'aurait-on à dire des marchés et des foires, et de cette façon de conclure les ventes, si bien racontée par Brizeux :

Nous, vers le champ de foire, allons, le nombre augmente,
Et la bruyante ruche en plein midi fermente. . . . .
Cependant nul marché ne tient que si l'un tape
Dans la main, et que l'autre à son tour y refrappe;
Il faut fendre la presse, et dans un cabaret
Boire ensemble, ou l'accord mal formé se romprait.
Durant une heure (ainsi l'usage le demande),
Pour un verre de cidre, on chicane, on marchande [1].

Pour un verre de cidre! Brizeux était trop l'ami des Bretons pour con-

[1] *Les Bretons*, marché de Kemper.

venir qu'ils buvaient de l'eau-de-vie, et un tout petit hémistiche est la seule concession qu'il fasse à la fidélité de son tableau :

Disputes d'hommes soûls, plaintes d'estropiés.

C'est aussi parce qu'il aime les Bretons, et qu'il a, lui, mission pour les guérir, que Mgr Saint-Marc va droit au mal, et se demande « qui pourrait décrire toutes les maladies qui ont leur source dans l'abus qu'au cabaret l'on fait du cidre, du vin, et surtout de l'eau-de-vie, l'eau-de-vie, véritable poison, qui mériterait bien mieux le nom d'eau de mort et que notre antique langue bretonne a si justement appelée vin de feu, *guin ardent*, puisqu'il exerce dans l'organisme du corps humain qu'il dévore et consume les mêmes ravages qu'y exercerait le feu lui-même. »

L'ivrognerie ne compromet pas seulement la santé et la fortune, elle est encore en Bretagne la cause de la plupart des crimes : « Que dites-vous pour votre défense sur les bancs de la cour d'assises. Ah! vous ne cherchez pas, comme tant d'autres, à nier votre culpabilité et à tromper vos juges, vous vous contentez d'implorer leur pitié par cette phrase à la fois si naïve et si vraie : Que voulez-vous que je vous dise, Messieurs, je sortais du cabaret, j'étais *chaud de boire*, je ne savais ce que je faisais. » Malheureusement la place nous manque pour citer encore le saisissant tableau que trace le mandement de la mort en état d'ivresse; et nous ne doutons pas que cette peinture ne fasse une vive impression sur les populations si religieuses auxquelles elle est destinée.

Quelque puissants que soient les cabaretiers, si nous en jugeons par les flatteries qu'on leur adresse à de certains moments, on n'accusera toujours pas Monseigneur de chercher à capter leurs bonnes grâces. Ils pourront trouver leur part dans le mandement, mais on ne la leur fait pas.

En attendant que tous les Bretons soient des saints, on ne contestera pas que, du moins, beaucoup d'entre eux aient été des héros. Le nombre de ceux que nous connaissons est déjà grand sans doute, mais combien sont morts en emportant avec eux le souvenir de leurs exploits! Grâce à une intéressante notice de M. le curé du Boupère (Vendée), on se souviendra d'Alexandre Lapierre, mort récemment en cette commune, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Les vers que ce héros a inspirés à mon ami Émile Grimaud ne me dispensent pas de vous donner quelques détails sur ce vaillant soldat.

Alexandre Lapierre avait dix-huit ans lorsqu'éclata l'insurrection vendéenne. Il suivit d'abord M. Baudry d'Asson et servit tour à tour dans l'infanterie, dans l'artillerie et dans la cavalerie, exposant sa vie avec une bravoure qui allait jusqu'à la témérité. Souvent il se jeta seul dans la mêlée et ne dut son salut qu'à son sang-froid, et, il faut bien le dire aussi, à une chance persistante. Il se plaisait surtout à ces malices de guerre, où l'on fait de l'esprit en exposant sa vie, à ces espiègleries

héroïques qui ont rendu nos zouaves si célèbres. Aux Quatre-Chemins, Lapierre avait décidé de la victoire en se postant seul sur le flanc des républicains; abrité par un arbre il s'était mis à tirer sur eux; leur attention ayant été entraînée de ce côté, il y eut de l'hésitation dans leurs rangs, et ils abandonnèrent le terrain. — Après la défaite de Chollet, Lapierre était resté pour protéger la retraite, ce qui explique qu'il ne fit pas la campagne d'outre-Loire. A la fin de la guerre, enrôlé de force dans les armées de la République, il alla en Irlande avec Hoche, à Saint-Domingue avec le général Leclerc; deux fois prisonnier des Anglais, il obtint enfin son congé en 1806. Quoiqu'il fût couvert de cicatrices, il n'avait jamais été blessé grièvement. « Lapierre, lisons-nous, dans la notice de M. l'abbé Augereau, combattit avec courage sous deux drapeaux, mais n'aima jamais que le premier; c'est pourquoi il ne mit aucun soin à conserver ses états de service sous la République et sous l'Empire. »

Voilà ce qui peut s'appeler une vie bien remplie.

Tout ce que ce passé a de glorieux ne doit pas nous faire oublier que, naguère encore, c'était en Bretagne que le Saint-Père, faisant un appel à la chrétienté, trouvait le plus grand nombre de cœurs courageux disposés à se dévouer à sa cause. Plusieurs succombèrent dans le triste engagement de Castelfidardo, et de ceux-là quelques-uns portaient des noms illustres. Cependant, chose frappante, celui d'entre eux qui est aujourd'hui le plus célèbre était un humble jeune homme qui s'appelait Louis Guérin. Né de simples artisans, il était entré au séminaire, où il s'était fait apprécier plutôt par ses vertus que par l'éclat de son intelligence. Parti avec joie pour l'armée pontificale, heureux d'offrir sa vie pour une sainte cause, personne ne dit qu'il s'y soit distingué par de grands faits d'armes; il fut brave de cette bravoure simple qui ne craint ni ne recherche le danger. Blessé à mort, avant de succomber il trouva dans sa belle âme des accents sublimes qu'il épancha dans quelques lettres que tout le monde a lues; voilà tout, et la célébrité qu'il n'avait pas cherchée semble vouloir s'attacher à son nom. Pourtant il n'était pas seul pieux et brave, dans cette phalange glorieuse qui succomba sous les coups des Piémontais; plusieurs, eux aussi pieux et braves et appartenant à de puissantes familles, ont en apparence fait tout ce qu'a fait Louis Guérin. Le regret de leurs parents et de leurs amis n'a pas abandonné ceux-là, mais le public, sans cesser d'honorer leur mémoire, ne se presse pas autour de leurs tombeaux. Ce n'est pas la première fois que pareille chose arrive. Souvent n'a-t-on pas vu le peuple mû par un secret instinct commencer par user de ses genoux la pierre qui recouvrait celui dont l'Église, après examen, devait constater la sainteté? Toujours est-il que, récemment à Rome, Pie IX a voulu que la mère du jeune zouave fût l'objet d'une distinction particulière; et, cette année, le cierge qu'il a coutume d'offrir à une princesse, le jour de la

Purification, a été pour Mme Guérin, bien heureuse, on se l'imagine, d'avoir reçu pareil honneur.

Une renommée dont l'éclat ne surprendra personne, c'est celle du général Bedeau. Dans notre ville, si justement fière d'un tel homme, le silence éloquent qui, à ses funérailles, se fit autour de sa tombe, ne pouvait durer longtemps. Voici déjà que dans un petit écrit intitulé : *Souvenirs de la Roberdière*, M. Marionneau vient de poser l'une des premières assises du monument que l'histoire élèvera un jour à la gloire de l'habile général qui sut être aussi un grand citoyen. La Roberdière, jadis petit manoir de la famille Bedeau, est une propriété située dans le canton de Vertou. C'est là que naquit le général, le 19 août 1804, ainsi que l'établit l'auteur avec des documents authentiques. Rien n'est plus utile que de recueillir promptement les détails qui se rapportent à la vie d'un homme célèbre, surtout quand on joint, comme l'a fait M. Marionneau, à la description du lieu de la naissance, une étude complète sur la généalogie de la personne. Quoique nourrie de faits, cette brochure est fort courte, l'auteur ayant voulu, nous dit-il, demeurer simple chroniqueur de village.

Je m'aperçois que jusqu'à présent je n'ai presque parlé que des morts. Je ne le regretterais pas, si, au nombre de mes oraisons funèbres, il se trouvait par bonheur que j'eusse fait celle de l'ivrognerie en Bretagne. Mais les vivants ont aussi droit à notre attention, et la *Revue*, nous osons le penser, n'est un cimetière pour personne. La Bretagne et la Vendée ne produisent pas que des braves, et c'est à M. Baudry, artiste vendéen, que vient d'être confié la décoration du foyer du nouvel Opéra à Paris. Ce choix si intelligent ne sera pas moins approuvé des amis des arts que celui qui vient d'être fait à Nantes de MM. Thomas et Marionneau pour faire partie de la commission du Musée. M. Thomas est un jeune architecte qui a fait en Mésopotamie de magnifiques études scientifiques et artistiques, et nous avons peut-être besoin de dire que M. Marionneau est le même que celui dont nous venons de parler et qui partage son temps entre l'étude de l'histoire et la pratique de l'art.

Une bonne nouvelle pour finir : notre ami M. Hippolyte Minier vient de remporter à Bordeaux un nouveau succès plus éclatant encore que les précédents, avec une comédie en trois actes, *le Legs du Colonel ;* je regrette fort que le manque d'espace m'interdise de vous faire de cette pièce de longues et nombreuses citations ; quant à un compte rendu de l'intrigue, je n'ose l'essayer, ayant mainte fois reconnu que les plus jolies comédies en vers étaient celles qui perdaient le plus à être résumées. Le poète qui, dans *Jérôme Cassolard,* avait si spirituellement flagellé un ridicule, doit être félicité d'avoir cette fois flétri un vice, un véritable vice, la fausse philanthropie. Ce caractère demandait autre chose qu'un drame ou un vaudeville ; il fallait qu'une comédie — et M. Minier vient de

nous la donner — marquât au front ces gens qui pratiquent la doctrine résumée par ces paroles de Giboulot, le philanthrope hypocrite :

Et faisons tout le bien qui peut nous enrichir.
Pour qui sait du réel dégager l'utopie,
C'est une mine d'or que la philanthropie.

LOUIS DE KERJEAN.

La page suivante nous arrive au dernier moment. Nous la publions de suite, pour qu'elle coïncide avec la mise en vente de l'édition populaire de la *Vie de Jésus*.

BIOGRAPHIE D'ERNEST RENAN, par MM. Adolphe de Carfort et Francis Bazouge. — Brochure in-8o. — Paris, Charles Douniol.

L'an dernier, parlant aux lecteurs de la *Revue* d'un petit ouvrage de M. de Carfort, à côté de quelques réserves de pure érudition, qui témoignaient de la sincérité de mes éloges, je mettais en relief, avec bonheur, les excellents sentiments dont l'*Histoire de Lannion* portait partout l'empreinte, et je disais que ce début était déjà plus qu'une promesse.

M. de Carfort me donne fort heureusement l'occasion de revenir sur ces éloges, pour n'y plus mêler, cette fois, aucune réserve. La biographie du Breton si fatalement célèbre qu'il vient de publier, en collaboration avec un autre Breton, qui est aussi un débutant, si je ne me trompe, est un travail excellent, et c'est, en même temps, les jeunes auteurs l'affirment dès la première page, « une protestation au nom de la foi de nos pères outragée, au nom de l'antique foi bretonne, inébranlable comme les rochers de la péninsule armoricaine. »

Tout le monde connaît aujourd'hui les grandes lignes de cette vie; MM. de Carfort et Bazouge ajoutent à ce que l'on savait, une foule de détails pleins d'enseignement. Puis ce qu'il y a de meilleur en ceci, c'est que jamais leur brochure ne prend le caractère d'un pamphlet diffamatoire. Tout est raconté avec une tristesse grave, et tout porte le cachet de la sincérité.

Il était utile de recueillir ainsi tous les faits qui se rattachent à l'auteur d'un livre monstrueux, auquel l'indignatiou des chrétiens a été forcée de faire une trop grande célébrité; il était surtout utile de recueillir ces faits sans passion, sans diatribes; plus tard, lorsque le calme se sera fait autour de ce nom, et cela tardera peu, les moralistes tireront de cette vie de profitables leçons; ils pourront montrer par un nouvel et solennel exemple que la foi, qui survit aux passions farouches et purement instinctives, est tuée d'un coup par l'orgueil à froid, et surtout par l'orgueil le plus froid et le plus égoïste, celui qui trouve moyen de se développer sous un froc : *Superbia mentis.*

S. ROPARTZ.

LE COLLIER DE L'ORDRE.

COMÉDIE EN UN ACTE.

Personnages :

RAOUL CLÉAUROUX..... 60 ans.	JEAN ROSMAR..... 25 ans.
JACQUES LAURENCE..... 40 ans.	Le Baron de BONDY..... 30 ans.

La scène est en Bretagne, au XVIe siècle.

LA BIBLIOTHÈQUE DE RAOUL CLÉAUROUX.

SCÈNE I.

RAOUL CLÉAUROUX, JEAN ROSMAR.

JEAN ROSMAR.

Qui fit Mæcenas, ut nemo, quam sibi sortem,
Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illâ
Contentus vivat?

RAOUL CLÉAUROUX.

C'est comme cela, mon cher Rosmar, et je répète qu'un gentilhomme est un triple sot d'entrer dans la robe, et que l'autre poète latin, qui a dit :

Cedant arma togæ,

est un mauvais plaisant.

JEAN ROSMAR.

Il me semble pourtant, maître, que si vous êtes regardé à juste titre comme une des illustrations de la magistrature, dans un pays

où la magistrature a un patron comme le glorieux saint Yves, et compte des sénéchaux comme M. d'Argentré; la robe ne vous a pas été ingrate, et vous a rapporté, sinon suivant vos grands mérites, au moins dans la mesure du possible, honneurs et profits; car enfin, vous êtes docteur en droit et conseiller du Roi notre sire.

RAOUL CLÉAUROUX.

Pur titre, à mettre en vedette au haut d'une bande de parchemin!

JEAN ROSMAR.

Vous êtes, très-réellement au moins, sénéchal de Lamballe.

RAOUL CLÉAUROUX.

Je le suis.

JEAN ROSMAR.

Item, sénéchal de Moncontour.

RAOUL CLÉAUROUX.

C'est vrai.

JEAN ROSMAR.

Item, sénéchal de Pontrieux.

RAOUL CLÉAUROUX.

Item, sénéchal de Coatmalouen, ordre de Citeaux; *item*, sénéchal de Sullé; *item*, pour ne pas finir par un *et cætera*, sénéchal de messieurs les nobles bourgeois de Guingamp.

JEAN ROSMAR.

De plus, procureur fiscal de Guingamp.

RAOUL CLÉAUROUX.

Oui, et je suis le premier à confesser que c'est beaucoup trop de charges pour un pauvre homme :

Clitellas dùm portem meas!

JEAN ROSMAR.

Tout le monde sait bien au contraire que ces charges sous le poids desquelles un homme ordinaire succomberait peut-être, ne suffisent pas encore à votre vaste esprit, à votre science profonde, à votre insatiable ardeur, et l'on vous voit tous les jours soutenir, comme avocat, les plus lourdes causes aux barres royales de la province et, souvent, mission plus honorable encore, choisi comme

arbitre par les riches seigneurs et même par les princes, vous êtes appelé à débrouiller seul d'immenses procès où se perdraient des colléges de juges et de procureurs.

RAOUL CLÉAUROUX.

Il est vrai que depuis trente ans j'ai traité de beaucoup et de grandes choses : Dieu fasse que le juge n'ait point à être trop rigoureusement jugé !

JEAN ROSMAR.

Il est vrai aussi qu'à ce noble et laborieux état vous avez gagné non-seulement le respect et la vénération des petits et des grands, mais une fortune de prince, n'est-ce pas ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Quelques milliers d'écus de rente, je le confesse.

JEAN ROSMAR.

Il y a cinq ans vous étiez sénéchal de Saint-Michel et du Vieux-Marché : aujourd'hui vous êtes seigneur et maître de ces deux fiefs immenses, les plus beaux fleurons bas-bretons de la couronne des comtes de Laval.

RAOUL CLÉAUROUX.

Eh bien, oui, je suis riche ; eh bien, oui, je suis honoré. Mais je n'ai pas pris, entendez-vous bien, Rosmar, pour arriver à la fortune et aux honneurs, la vraie voie des gentilshommes. Un gentilhomme doit être homme de guerre, voilà tout. Ce n'est pas pour nous que sont faits les gros livres et les longues heures d'étude. Ce n'est pas une plume qu'il faut à notre main, un bonnet de docteur à notre tête, une toge à notre poitrine. Je suis petit et grêle ; j'ai fait triste figure aux montres. C'est faute d'habitude, j'en suis convaincu ; à manier les armes, je me serais rendu fort, et rien qu'à en parler je me sens grandir !

JEAN ROSMAR.

Il est de fait que c'étaient des hommes grands, ces vieux Cléauroux dont les armures rouillées décorent l'entrée de votre bibliothèque ; mais aucun d'eux a-t-il agrandi son nom et sa maison comme vous l'avez fait, maître ? Honneur au petit corps où loge un grand esprit et surtout un grand cœur !

RAOUL CLÉAUROUX.

Si j'avais été soldat, suivant la loi naturelle de nos races, Rosmar, est-ce qu'on aurait vu ma propre sœur, par une avarice sordide, me contester scandaleusement ma qualité de gentilhomme?

JEAN ROSMAR.

Non, sans aucun doute, par la raison toute simple que si votre père aussi n'avait été que soldat, le patrimoine n'aurait pas valu le procès.

RAOUL CLÉAUROUX.

Ah! je m'incline devant ces nobles races, antiques comme le sol breton....

JEAN ROSMAR.

Et pauvres comme lui. Ah! maître, prenez garde de blasphémer la Providence.

RAOUL CLÉAUROUX.

Si j'avais un fils, il serait soldat, et ma fille n'épousera qu'un gentilhomme dont la main n'aura jamais quitté l'épée; voilà la résolution souveraine que quarante ans d'expérience m'ont dictée. Vous pâlissez et paraissez vous trouver mal.....

JEAN ROSMAR.

Ce n'est rien: je viens de me blesser le bout du doigt avec ce tranche-plume.

SCÈNE II.

RAOUL CLÉAUROUX, JACQUES LAURENCE, JEAN ROSMAR.

JACQUES LAURENCE.

Que j'embrasse donc trois fois cet excellent beau-frère.

RAOUL CLÉAUROUX.

Ouf! j'avais disparu sous les plis de son petit manteau!

JACQUES LAURENCE.

Et cette chère nièce?

RAOUL CLÉAUROUX.

Le vrai portrait de sa mère pour la beauté comme pour la bonté, je n'en puis rien mieux dire. Mon frère, voici M. Rosmar, mon

substitut et mon élève, l'honneur de son maître et de notre barre. Mon cher Rosmar, voilà M. Jacques Laurence, frère de ma défunte femme, et écuyer de la grande écurie du Roi, notre sire.

JACQUES LAURENCE.

Je vous ai vu tout enfant, monsieur Rosmar, lorsque je quittai la Bretagne pour chercher fortune à la Cour, à la suite de M. de Carnavallet; le bien que mon frère dit de vous ne m'étonne point, ayant eu l'honneur de connaître M. votre père.

JEAN ROSMAR.

Monsieur, je suis bien le plus obligé de vos serviteurs.

RAOUL CLÉAUROUX.

Et d'où venez-vous ainsi, ami Laurence?

JACQUES LAURENCE.

Tout droit de Paris, j'ai un congé et j'en profite pour revoir cette chère Basse-Bretagne, que j'aurais dû ne point quitter!

RAOUL CLÉAUROUX.

Que signifie cette plainte? N'êtes-vous pas dans un poste digne d'envie et éminemment convenable pour un gentilhomme?

JACQUES LAURENCE.

C'est possible, mais on y profite peu: cela ne va plus, mon frère, comme du temps de M. de Carnavallet. On a éloigné de la Cour ce grand homme de bien, trop homme de bien pour les jours où nous sommes! Me voilà sans protecteur. A la Cour, l'écurie elle-même est un terrain glissant. D'ailleurs les cartes se brouillent: avant peu le feu sera aux quatre coins du royaume, et alors un pauvre écuyer du Roi sera peu de chose pour les Guise, les Huguenots ou le Roi lui-même.

RAOUL CLÉAUROUX.

Voilà pourtant un équipage qui vous sied à ravir, mon frère. N'est-ce pas, Rosmar, que cela pare mieux son gentilhomme que notre pourpoint sombre et nos chausses de satin noir?

JACQUES LAURENCE.

Peu importe l'habit, si celui qui le porte a le droit de se dire sire de Saint-Michel et du Vieux-Marché. Sur ce, mon frère,

permettez que j'aille embrasser ma nièce. Monsieur Rosmar, au revoir, et donnez-moi votre main.

RAOUL CLÉAUROUX.

Manières charmantes! charmant costume, et digne en tout point d'un gentilhomme.

SCÈNE III.

JEAN ROSMAR, *seul*.

Pauvre raison humaine! Voilà un des plus solides cerveaux de ce temps et de ce pays! Il s'y fourre une idée absurde et je la vois qui creuse, qui creuse, et qui s'y établit à demeure, tout comme dans la cervelle d'un sot! Le pis en tout ceci, c'est que cette idée-là ne sera pas pour moi sans conséquence. Yvonne! Yvonne! je désespérais de trouver assez d'amour en mon cœur pour combler la distance que la fortune a mise entre nous: et voilà que cette distance est décuplée par la manie de mon honoré maître! — Qui vient ici?

SCÈNE IV.

LE BARON DE BONDY, JEAN ROSMAR.

LE BARON DE BONDY.

Le baron de Bondy. J'ai besoin de recourir secrètement aux lumières de maître Jean Rosmar, licencié en droit.

JEAN ROSMAR.

Votre serviteur, et tout à vos ordres, Monsieur le Baron.

LE BARON DE BONDY.

C'est sous le sceau du secret, maître Rosmar.

JEAN ROSMAR.

Notre profession nous oblige à une discrétion égale à celle des confesseurs, Monsieur; et je n'ai jamais pensé qu'on pût demander davantage à un avocat.

LE BARON DE BONDY.

Cela me suffit. Je suis en ce pays chargé d'une mission de la Cour, qui m'impose, suivant les circonstances, le devoir de céler ou

de produire certains titres que je tiens de la faveur du Roi. On m'a prévenu que je ne pouvais faire usage de mes titres en cette province, gratifiée de priviléges exceptionnels, sans les avoir fait vérifier en Parlement. J'ai fait discrètement remplir cette formalité par un tiers, lors de mon passage à Rennes, et je voudrais savoir si elle est exactement accomplie. Voilà ces titres, qui sont le brevet des ordres et l'érection en marquisat de toute haute justice qu'il me conviendrait d'acquérir ou qui me serait donnée en dot.

JEAN ROSMAR.

Je n'ai qu'un mot à vous dire, Monsieur le Baron, ne vous servez jamais de ces titres, si vous avez quelque peur du bourreau.

LE BARON DE BONDY.

Que dites-vous là, Monsieur ?

JEAN ROSMAR.

Je dis que ces titres sont l'œuvre d'un faussaire, qui n'a qu'une médiocre habileté.

LE BARON DE BONDY.

Ceci me confond ! Il y a là-dessous quelque machination des ennemis du Roi, qui m'ont volé mes titres pour leur substituer des copies falsifiées. Quelle bonne pensée j'ai eue de recourir à vous ! Je n'avais pas ouvert ces parchemins depuis le jour où le Roi m'avait remis les originaux de sa propre main. J'éclaircirai ce mystère ; mais en attendant, j'ai plus que jamais besoin, pour le succès de ma mission, que rien ne transpire de ma mésaventure, et je compte sur votre honneur.

JEAN ROSMAR.

Je vous ai déjà dit, Monsieur, que vous avez une garantie encore plus sûre : vous pouvez compter sur mon devoir.

LE BARON DE BONDY.

Quels sont ces deux seigneurs qui se dirigent vers ce cabinet ?

JEAN ROSMAR.

L'un est mon maître et mon patron, Raoul Cléauroux, juriste éminent; l'autre doit vous être connu, car il est de la Cour, c'est Monsieur Jacques Laurence, écuyer du Roi, notre sire.

SCÈNE V.

RAOUL CLÉAUROUX, JACQUES LAURENCE, JEAN ROSMAR, LE BARON DE BONDY.

LE BARON DE BONDY.

Eh ! ce cher Monsieur Laurence ! que j'ai de joie à le retrouver si loin de la Cour ! Veuillez donc, je vous prie, me présenter à Monsieur Cléauroux, ce juriste éminent, dont la réputation est arrivée aux oreilles du Roi, qui voudra demain sa personne dans ses conseils.

JACQUES LAURENCE.

Monsieur....

LE BARON DE BONDY.

Ah ! très-cher écuyer ! vous ne vous rappelez plus mon nom. Il est vrai que la Cour est aujourd'hui si brillante et si nombreuse ! Le baron de Bondy. Mon frère, à ses débuts, a eu l'honneur de servir sous vos ordres.

JACQUES LAURENCE.

Je me remets. Quelle aventure vous conduit céans ?

LE BARON DE BONDY.

Une mission ! Vous savez que je suis du sang de la Reine : les Médicis et les Bondy, c'est tout un. Le Roi m'a conféré, la semaine passée, le collier de ses ordres, et m'a envoyé en Bretagne pour son service. J'en suis ravi, Monsieur Cléauroux, puisque cela me donne occasion de vous présenter mes civilités.

RAOUL CLÉAUROUX.

Vous me confondez, Monsieur le Baron ! Pour mettre le comble à vos grâces, faites-moi l'honneur d'accepter l'hospitalité d'un Breton. Nous allons nous mettre à table, et je venais chercher Rosmar.

JEAN ROSMAR.

Excusez-moi, mon maître, j'ai à travailler.

RAOUL CLÉAUROUX.

Il boude, parce que je lui ai dit que le vrai rôle d'un gentilhomme n'était pas de manier des paperasses, mais des armes.

LE BARON DE BONDY.

J'ai les meilleures raisons pour être de votre avis, Monsieur Cléauroux.

RAOUL CLÉAUROUX.

Permettez-moi d'insister....

LE BARON DE BONDY.

J'accepte, Monsieur.

SCÈNE VI.

JEAN ROSMAR, seul.

Ce baron est un drôle ! Ses prétendus parchemins sont faux. Un homme habitué à manier de vrais titres le sent rien qu'au flair. Un tel fat, chevalier des ordres, au même titre que notre brave duc de Mercœur ! ce serait monstrueux ! Après cela, il a dit : Médicis et Bondy, c'est tout un. Je n'aime pas les gens venus d'Italie. Que vient-il faire ici ? Sa mission ! elle est fausse comme ses titres. Comme il s'est emparé de l'esprit de mon maître ! Mon maître a perdu le sens. Quel moment il a choisi ! Il va dîner avec Yvonne ; il est beau cavalier, il a des paroles de miel. Quelle crainte folle ! S'il est vraiment de la Cour, s'il est vraiment chevalier des ordres, est-ce qu'il songera à la fille d'un sénéchal bas-breton ? Mais si je vois juste, si c'est un escroc, la belle dot, et la belle fille ! avec un père tout affolé ! Mais aussi je n'ai qu'un mot à dire ; je ferai toucher au doigt la fausseté de ses diplômes, le parchemin gratté, l'encre différente, la signature hésitante. Mais non, je ne le ferai pas. Je suis lié par mon secret. C'est à l'avocat que ce misérable a tout confié, et l'avocat n'est pas un homme comme un autre ; je le lui ai dit : c'est un confesseur. Ainsi, je vais laisser libre champ à ses intrigues. Je ne sauverai ni ce père, dont la tête déménage, sous le coup de l'irritation que lui cause l'odieux procédé de sa propre sœur ; ni cette jeune fille, que j'aime, et qui n'a ni expérience, ni défiance ! C'est monstrueux ! mais c'est mon devoir. Je ne suis pas le maître du secret de cet homme ; je ne suis pas le maître de mon honneur. Ah ! je suis fou ! Dieu n'est-il pas là ? Il ne peut s'imaginer un spectacle plus digne de la justice divine, que l'ac-

complissement silencieux d'un devoir par la faiblesse humaine ; il ne peut s'imaginer une mission plus digne de la divine bonté, que la mystérieuse réparation de l'humaine injustice. Quand l'homme se sent si agité, il lui reste l'appui doux et fort de la prière. Je vais prier.

SCÈNE VII.

RAOUL CLÉAUROUX, JEAN ROSMAR.

RAOUL CLÉAUROUX.

Or ça, Rosmar, nous entrons demain en quelque monastère : jeûner ce matin, prier cette vêprée !

JEAN ROSMAR.

Je prie pour ceux que j'aime, maître.

RAOUL CLÉAUROUX.

Si donc je suis de vos amis, comme je m'en flatte, vous avez remercié Dieu, car je suis le plus heureux des hommes.

JEAN ROSMAR.

Quoi de nouveau ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Le proverbe est vrai que quand la poire est mûre, elle tombe d'elle-même. Cela n'a pas été long à se conclure, comme vous voyez.

JEAN ROSMAR.

Mais quoi encore ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Le mariage de ma fille avec le baron de Bondy ; ne vous l'avais-je pas dit ?

JEAN ROSMAR.

Le fait est que ce n'a pas été long. Vous connaissez donc ce baron ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Je crois bien ! un parent de la Reine, un chevalier de l'ordre à vingt-cinq ans ; un homme qui va devenir marquis de Saint-Michel, car il en a le brevet en poche.

JEAN ROSMAR.

Vous avez vu ce brevet?

RAOUL CLÉAUROUX.

Je l'ai vu.

JEAN ROSMAR.

Et il est en bonne forme ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Allons donc ! Nous verrons si ma sœur me contestera dorénavant ma qualité de gentilhomme !

JEAN ROSMAR.

Ainsi vous avez vu les lettres du Roi ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Vous m'irritez, Rosmar. D'ailleurs, Laurence ne connaît-il pas de vieille date ce jeune homme ? Mais je m'attarde ; il faut que je courre faire part de cette bonne fortune à Madame de Martigues et à tous mes amis. Sans rancune, Rosmar.

SCÈNE VIII.

JACQUES LAURENCE, JEAN ROSMAR.

JACQUES LAURENCE.

Vous avez l'air de venir de l'autre monde.

JEAN ROSMAR.

J'avoue que je n'en crois pas mes oreilles.

JACQUES LAURENCE.

Cela s'est fait à table, entre la poire et le fromage, et comme Bondy est pressé de retourner à la Cour, on va tout hâter.

JEAN ROSMAR.

Est-ce que vous approuvez ce mariage ?

JACQUES LAURENCE.

Pourquoi pas ?

JEAN ROSMAR.

Connaissez-vous bien ce baron ?

JACQUES LAURENCE.

J'ai eu, pendant quelques mois, un Italien de ce nom, à l'écurie ; il dit que c'est son frère.

JEAN ROSMAR.

Mais est-il bien chevalier de l'ordre ?

JACQUES LAURENCE.

Tout le monde ne l'est-il pas aujourd'hui? Autrefois on les comptait; à présent on compterait les intrigants qui ne le sont pas. Cela servira dans l'avenir à distinguer les honnêtes gens. Nous en avons qui ont des colliers anglais à la jarretière et des colliers du Grand Turc, je ne sais plus trop où. Ce Bondy pourrait bien en avoir trois ou quatre.

JEAN ROSMAR.

Et Yvonne a-t-elle si vite donné son cœur !

JACQUES LAURENCE.

Ah ! pour cela, je suppose que oui ! Bondy avait le collier sur son pourpoint de velours rouge et cela lui allait à ravir. C'est un joli garçon. Puis, il la fera marquise. Les marquis sont encore rares en Bretagne. Eh ! bien donc ! quand tout le monde est en train de rire ici, vous, monsieur Rosmar, vous voilà qui allez pleurer!

JEAN ROSMAR.

Pardonnez-moi une minute de faiblesse, Monsieur Laurence.

JACQUES LAURENCE.

A vingt-cinq ans, on a le droit d'avouer des faiblesses de cœur. Vous aimiez Yvonne ; ce n'est point un crime.

JEAN ROSMAR.

Je l'aimais de toutes les forces de mon âme ; mais elle n'a jamais connu mon amour.

JACQUES LAURENCE.

Qu'attendiez-vous donc ?

JEAN ROSMAR.

Tout, et rien. Je voulais avoir une position toute faite à offrir à son père, et depuis quelques mois, j'avais le chagrin profond d'entendre répéter à tout propos que jamais Yvonne n'épouserait qu'un

homme d'épée. Ce qui se passe aujourd'hui prouve trop que maître Cléauroux était bien décidé.

JACQUES LAURENCE.

Il faut vous consoler, jeune homme : à vingt-cinq ans tout est possible.

JEAN ROSMAR.

Tout, excepté le bonheur !

SCÈNE IX.

RAOUL, CLÉAUROUX, JACQUES LAURENCE, JEAN ROSMAR.

RAOUL CLÉAUROUX.

Je suis un homme perdu ! On ne me verra plus dans la rue sans me montrer au doigt, et sans éclater de rire !

JACQUES LAURENCE.

Qu'est-il donc advenu ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Quand on voulait autrefois parler d'un homme prudent, habile, fin, réussissant en toutes choses, on disait : c'est comme maître Cléauroux ; quand on voudra parler d'un niais, d'un étourdi, d'une dupe, d'un homme à plumer, on dira désormais : c'est comme maître Cléauroux ; je n'ai plus qu'à m'enterrer tout vif !

JEAN ROSMAR.

Mais encore une fois, cher maître, quel malheur vous survient ?

RAOUL CLÉAUROUX.

La plus sotte, la plus bête, et, hélas ! la plus méritée des mésaventures !

JACQUES LAURENCE.

De grâce, tirez-nous d'inquiétude !

RAOUL CLÉAUROUX.

Je suis sorti d'ici et j'ai trouvé dans la prochaine rue deux notaires et quatre procureurs.

JEAN ROSMAR.

Vous auraient-ils manqué de respect ?

JACQUES CLÉAUROUX.

J'ai trouvé sur la Motte l'alloué, le prévôt et le greffier d'office.

JEAN ROSMAR.

Tout ce monde est fort de vos amis.

RAOUL CLÉAUROUX.

Je leur ai dit à tous que je mariais ma fille.

JACQUES CLÉAUROUX.

Vous étiez sorti dans cette intention.

RAOUL CLÉAUROUX.

Je suis entré au château et j'y ai rencontré non-seulement Madame de Martigues, mais encore Monsieur de Mercœur que je ne savais pas ici ; je leur ai dit que je mariais ma fille à M. le baron de Bondy.

JACQUES LAURENCE.

Vous aviez résolu de leur en faire part.

RAOUL CLÉAUROUX.

J'étouffe !

JEAN ROSMAR.

Remettez-vous.

RAOUL CLÉAUROUX.

Pour lors Monsieur de Mercœur m'a regardé d'un air tout particulier, et comme on entendait quelque bruit dans la cour, il m'a conduit à la fenêtre, et j'ai vu M. de Bondy qui entrait dans le préau.

JACQUES LAURENCE.

Il allait, comme vous, faire sa cour.

RAOUL CLÉAUROUX.

Bellement ! Il était prisonnier et conduit par quatre archers, qui le serraient de près, et le bousculaient à cœur joie. Monsieur le Duc m'a dit que c'était un aventurier de la pire espèce, agent secret du parti, et qu'il était venu exprès en Basse-Bretagne pour s'assurer de sa personne. Comment, Monsieur mon frère, avez-vous pu me garantir cet homme?

JACQUES LAURENCE.

Moi, morgué ! je ne vous ai rien garanti, et vous avez pu voir que je ne savais même pas son nom.

RAOUL CLÉAUROUX.

J'ai dit alors à Son Altesse que M. de Bondy était parent de la Reine, chevalier de l'ordre, et marquis à son option, et qu'il en avait les titres. Monsieur le Duc a éclaté de rire, et m'a demandé si j'avais vu les titres. Sur ce que je lui ai répondu que oui, il a tiré des parchemins de sa poche et m'a prié de les examiner avec quelque attention.

JEAN ROSMAR.

Et vous avez vu sans peine qu'ils étaient grattés, que l'encre était différente et les signatures tremblées ?

RAOUL CLÉAUROUX.

Comment savez-vous cela, Rosmar ?

JEAN ROSMAR.

Parce que cet homme me les a montrés, ce matin, et que je lui ai répondu qu'en faisant usage de pareils papiers, on prenait le droit chemin de la potence, où le voilà bel et bien.

RAOUL CLÉAUROUX.

Et vous ne me l'avez pas dit ?

JEAN ROSMAR.

Non, parce que ce n'était pas mon secret et que ce misérable m'avait consulté comme avocat.

RAOUL CLÉAUROUX.

C'est juste; un avocat verrait mourir son père, plutôt que de trahir son client.

JACQUES LAURENCE.

Comment, Monsieur Rosmar, vous saviez que cet homme était un misérable, qu'il allait vous voler la femme que vous aimiez, et vous ne l'écrasiez pas d'un mot!

JEAN ROSMAR.

C'était mon devoir, et j'attendais la justice de Dieu!

JACQUES LAURENCE.

Laissez-moi vous embrasser, vous êtes le typé de l'homme d'honneur!

RAOUL CLÉAUROUX.

Que disiez-vous tout à l'heure, que Rosmar aimait ma fille?

JEAN ROSMAR.

De tout mon cœur et depuis bien longtemps.

RAOUL CLÉAUROUX.

Que ne l'avez-vous dit?

JEAN ROSMAR.

J'étais ballotté entre la crainte et l'espérance; quand je vous entendais parfois maudire le jour qui nous priva de notre nationalité, vanter les Bretons qui restaient fidèles au pays, quand je vous voyais tressaillir en recevant une lettre de M. d'Argentré, le grand patriote, je me disais que, par quelques points au moins, j'étais digne de vous. Quand, après cela, je calculais votre immense fortune, quand je vous entendais maudire la jurisprudence et les lettres, je me renfermais dans le silence et dans le secret de mes larmes.

RAOUL CLÉAUROUX.

Ah! je suis trop puni d'avoir cédé à des pensées de vanité et de vengeance contre ma sœur! J'avais perdu le sens. Je le retrouve. Je comprends de nouveau que rien n'est plus noble que le droit et la liberté. Me pardonnerez-vous, Rosmar, mon fils, et chanterons-nous encore en buvant le cidre de mes vergers :

Nizo bepred
Bretoned?

S. Ropartz.

QUESTIONS DE DROIT HISTORIQUE.

LES VIGNES A COMPLANT

EN POITOU & EN BRETAGNE.

I.

Les vignes à complant ont encore une grande importance dans la portion du Poitou qui forme aujourd'hui le département de la Vendée, et dans la partie méridionale de l'ancien comté Nantais sur la rive gauche de la Loire. Elles se sont conservées dans ces contrées où fut autrefois leur berceau, elles y ont traversé les siècles et sont arrivées jusqu'à nous en gardant le principe de la réserve de la propriété, et le caractère qui dès leur origine les a distinguées des autres concessions du moyen âge et a empêché de les confondre avec les rentes foncières. C'est cette situation exceptionnelle qui les a protégées à l'époque de la Révolution de 1789, et qui est encore maintenant leur garantie. Les complants de la Vendée et de la Loire-Inférieure méritent une étude sérieuse, et on ne peut les bien apprécier qu'en interrogeant leurs plus vieilles chartes de concessions, les textes mêmes de la coutume qui les régissait autrefois, les conditions sur lesquelles ils ont reposé dans tous les temps, et les décisions qui depuis la Révolution ont assuré leur maintien.

Nous espérons que la *Revue de Bretagne et de Vendée* fera bon accueil à l'examen consciencieux de cette grave question qui a une véritable importance historique et qui touche encore aujourd'hui à de nombreux et respectables intérêts dans nos provinces de l'Ouest.

Le moyen âge si longtemps calomnié et mal jugé commence à trouver plus de justice et plus d'impartialité. Il faut le dire à l'honneur du temps où nous vivons, la science moderne s'est dégagée des préjugés et des passions qui avaient tout obscurci au XVIIIe siècle. Notre histoire nationale a été étudiée sérieusement dans les documents contemporains, dans les vieilles chartes, aux sources primitives; ces consciencieuses recherches ont rendu au moyen âge son véritable caractère, et fait mieux connaître ses lois, son organisation, sa civilisation rude et imparfaite comme la jeunesse, mais pleine de force, de grandeur et de puissante harmonie. Toutes les questions qui se rattachent à la propriété foncière ont été surtout éclairées, et les esprits les plus prévenus doivent admettre maintenant que les rentes, les redevances, les obligations, les devoirs, qui sous tant de noms différents étaient attachés à la terre n'ont pas eu pour origine le caprice ou l'oppression, mais ont été le prix de concessions utiles pour ceux qui les acceptaient. Véritables conventions où la part du pauvre était presque toujours généreusement faite [1].

Les institutions et l'organisation de la propriété foncière au moyen âge ont été souvent et très-complètement traitées dans la *Revue de Bretagne et de Vendée.* Nous rappellerons seulement ici que dans le plus grand fief et le plus petit arrière-fief la terre était divisée en deux parties bien distinctes. Il y avait d'abord le *domaine* réservé, *dominium, mensus indominicatus*, comprenant une étendue plus ou moins considérable autour du manoir, conservée par le propriétaire et cultivée à son profit pour les tenanciers des terres tributaires; tout ce qui ne rentrait pas dans cette première partie était concédé à des tenanciers à des conditions très-variées, mais avec l'obligation à peu près générale, comme nous venons de le dire, de cultiver et de desservir le domaine réservé,

1 Guizot, Guérard, Le Huërou, Dureau de la Malle, Léopold Deliale.

Les concessions entraînaient quelquefois l'abandon complet du fonds et le droit héréditaire absolu pour le tenancier; c'est ce qui avait lieu pour les rentes foncières en argent ou en nature qui avaient la perpétuité sans aucune condition de retour, *per concessionem fundi* [1]. Souvent aussi la terre était affermée à prix d'argent par bail à vie, à temps déterminé plus ou moins long, ou cultivée à moitié fruits comme le colonage partiaire qui existe encore aujourd'hui.

Les vignes à complant tenaient le milieu entre les rentes foncières et les simples fermages; elles étaient, il est vrai, sans terme fixe de durée et héréditaires, mais à certaines conditions de retour; le complant était une concession de terre avec l'obligation de la planter en vigne, de la cultiver sous la surveillance du bailleur, et de donner une partie de la récolte; sa durée était subordonnée à des conditions déterminées de bonne culture; il assurait la perpétuité et l'hérédité si ces conditions étaient remplies, mais il pouvait cesser par le fait de leur non exécution dont le propriétaire ou ses ayant cause étaient seuls juges; il était donc moins translatif de la propriété que les rentes foncières; c'est là ce qui le distingue et lui donne un caractère à part que nous devons bien constater.

L'origine des complants, quoique très-ancienne assurément, ne remonte pas cependant comme pour les autres rentes à l'époque primitive de la société féodale. On ne les trouve que dans un temps où la terre avait déjà pris une plus grande valeur, et ne s'abandonnait pas aussi facilement.

Le moine Marculf, qui vivait cent ans avant Charlemagne, ne parle pas des complants dans son recueil de *Formules*. Les *Capitulaires* n'en disent rien, il n'en est pas question non plus dans le Polyptique de l'abbé Irminon, et les savants *Prolégomènes* de M. Guérard nous prouvent qu'au VIIIe siècle les nombreuses vignes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés étaient placées sur le domaine réservé, et cultivées par des colons obligés à ces travaux, ou par des hommes payés à la journée. Il est donc probable que les com-

1 Du moulin.

plants n'existaient alors dans aucune partie de la France et qu'ils n'ont été établis que dans le cours du IXe siècle.

La plus ancienne charte connue de concession de complant vient de l'abbaye de Noaillé, en Poitou et porte la date de l'année 906; elle est citée par Ducange comme très-ancienne et très-remarquable [1].

Nous l'avons retrouvée à Poitiers dans la collection des manuscrits de dom Fonteneau [2], et nous reproduisons ici avec son latin barbare et incorrect le texte de ce précieux document qui jette le plus grand jour sur le caractère qu'ont eu les complants dès l'époque de leur origine.

Legis legum sanxit auctoritas et Theodosiana editio divulgatur [3] *ut uniuscujusque provinciæ jus qui a legali auctoritate sibimet non discrepare videtur, jure legitimo custodiatur. Idcirco egomet Reinaldus etherea deliberacione ex cœnobio nobiliacensi abba, libuit mihi atque proprio finitus sum arbitrio; una cum consensu monachorum ibidem degensium ad quemdam virum nomine..... et uxore sua nomine Adalgardin et filio suo nomine Constantinum, ex unum Sancti Juniani prædium qui nuncupatur Montevinardojuctum I ad complantum impertiri deberem, quod et ultro vidimus fecisse eo demum ritu ut postquam in agro Falernico per quinquenium bene fuerit redacta rector ejusdem ecclesiæ medietatem in propriis usus partibus ejusdem ecclesiæ retorqueri faciat. Ex alia nempe de parte ipsi excultores annis singulis sicut mos provinciæ docet sumtus reddant. Quod si propter insolentiam contemptores extiverint legali institutione mulctentur.* Alienari vero si rector ipsius ecclesiæ conitus fuerit emere nullatenus presumant. — *Data in mense januario anno 906, regnante Carolo rege.*

« L'autorité de la loi des lois sanctionne, et le Code Théodosien est divulgué [3] pour que le droit de chaque province qui ne se trouve pas en contradiction avec l'autorité légale soit gardé comme droit légitime.

1 *Extat præclara et vetus dationis in complantum charta inedita abbatis nobiliensis in Pictavibus quam hoc loco prestat describere.* (*Glossaire de Ducange*, t. II.)

2 *Manuscrits de dom Fonteneau*, t. XXI, page 125.

3 Ce passage prouve que le Poitou était régi par le droit romain au Xe siècle.

» C'est pourquoi, moi Reinauld, par la volonté divine abbé du couvent de Noaillé, il m'a plu de ma pleine volonté, et de mon propre libre arbitre, et avec le consentement des moines qui habitent le monastère de concéder à complant à un certain homme nommé..... à sa femme nommée Adalgarde et à son fils nommé Constantin, *un jugere*[1] dépendant du domaine de Saint-Junien qu'on appelle Montvinard, et je l'ai fait volontiers et à cette condition cependant qu'après cinq années de bonne culture du champ Falernique[2], le recteur de l'église fasse rentrer la moitié qui revient à cette même église pour son propre usage. Et tant qu'à l'autre partie, que les *cultivateurs* rendent chaque année la *redevance* (*sumtus*) comme la coutume de la province l'enseigne. Si par quelque infraction ils ne remplissent pas leurs obligations, qu'ils soient frappés par l'institution légale, et si le recteur de cette église *se trouvait dans l'obligation de vendre, que les colons n'aient pas la présomption de croire qu'ils peuvent acheter*..... »

Le reste de la charte n'est qu'une formule pour la garantie de la concession et sans importance pour la question qui nous occupe.

La lecture de cette charte prouve que les concessions de complants, en remontant jusqu'à leur origine et dans les premiers siècles qui l'ont suivie, réservaient la propriété du fonds, et imposaient des conditions plus rigoureuses encore que celles que l'usage a un peu modifiées plus tard.

On voit qu'il y avait d'abord au profit du bailleur reprise pure et simple de la moitié du terrain planté en vigne après cinq années de bonne culture, et ce retour de la moitié étant effectué, la seconde partie restait encore soumise au complant.

Les colons désignés sous le nom significatif de *cultivateurs* (*excultores*) avaient l'obligation de payer chaque année la part de fruits (*sumtus*)[3] réglée par la coutume de la province; ils étaient

1 Le *jugere* était une étendue répondant à peu près à l'hectare de notre époque.

2 Champ Falernique pour vigne.

3 Le mot *sumtus* ou *sumptus* est très-ancien, il vient de *sumere* et exprime la redevance qui revient au propriétaire. Le *Glossaire de Ducange* ne lui donne que cette signification générale, mais il l'assimile au *trepenum* qui était le droit de la troisième partie sur n'importe quelle chose; dans notre charte il exprime évidem-

au besoin forcés de remplir leurs engagements par l'institution légale; le propriétaire avait toujours le droit de vendre, mais les cultivateurs ne pouvaient dans aucun cas acheter le terrain qu'ils cultivaient, il y avait pour eux exclusion formelle; et toutes ces conditions maintenaient le bailleur dans sa position de propriétaire vis-à-vis de simples colons.

Nous avons reproduit en entier la plus ancienne charte de concession de complants qui ait été conservée jusqu'à nous et qui montre par ses précieux détails le caractère qu'avaient les complants dès leur origine. Plusieurs autres chartes, un peu moins anciennes, sont aussi citées par Ducange. Celles qui, par leurs dates, se rapprochent le plus de la première appartiennent encore à notre province et présentent les mêmes formules. Il y en a deux du Nivernais et de la Bourgogne dont la date est mal fixée et où il est question de vignes à moitié plant *(ad medium plantum)*; ce qui évidemment est le synonyme de complant; elles partent du même principe, contiennent à peu près les mêmes conditions, mais diffèrent sur quelques points de ce qu'on trouve d'abord en Poitou. L'institution existe, mais elle n'est pas complète et elle ne paraît pas s'être développée dans ces deux provinces et y avoir acquis une importance réelle. Tout enfin nous fait penser que les concessions de complants doivent remonter au VIIIe ou au IXe siècle et qu'ils ont eu leur origine en Poitou. Le droit rigoureux de la reprise de la moitié du fonds après cinq années de culture, en gardant une part des fruits sur l'autre moitié, se retrouve dans toutes les anciennes concessions. L'adoucissement de cette condition ne paraît avoir eu lieu que vers la fin du moyen âge; et dans l'usage cette reprise immédiate semble remplacée par le droit qui existe encore aujourd'hui dans la Vendée et dans la Loire-Inférieure pour le propriétaire de prendre la moitié des fruits de la première récolte après la plantation, pour revenir ensuite à la part moins élevée fixée par le bail. Il est évident que la coutume, en améliorant la position du colon, n'a pas voulu pour cela lui conférer un droit plus direct de propriété,

ment le complant, la part de fruits fixée alors par la coutume et qui était sans doute a troisième partie.

qui aurait été en désaccord avec le principe même des concessions primitives. Il y a eu seulement un adoucissement dans les obligations, une modification qui a laissé subsister, dans toute sa force, la réserve du fonds pour le bailleur et l'a entourée de garanties nouvelles que l'usage a maintenues jusqu'à nous. Il faut donc admettre la définition de Ducange, dont nous reproduirons le texte plus tard, qui, après avoir cité la charte de l'an 906 et celles qui par leur date s'en rapprochent le plus, dit : *Que les concessions de complants ne donnaient aux colons qu'un simple droit d'usufruit. (Jure usufructurio.)* [1]

Voyons maintenant comment s'exprimaient les propriétaires de complants au moyen âge, lorsqu'ils transportaient par un don leur droit de propriété :

Au XIIIe siècle, le cartulaire de l'abbaye de Bois-Groland [2], en Bas-Poitou, contient plusieurs chartes de donations de complant faites à cette abbaye [3]. Toutes montrent que dès cette époque le complant était un revenu foncier très-différent des rentes ordinaires. Dans la charte qui porte le No 94 et la date de 1216 : « Hugues » Primaut, chevalier, abandonne aux moines de Bois-Groland le » complant qu'ils lui devaient dans la vigne du fief de Font-Vivier, » mais tout en rendant quitte et libre la portion de vignes qu'ils » cultivent, il les soumet encore à l'obligation ordinaire de ne » vendanger qu'à l'époque où il permettra l'ouverture du fief. » *Donec in eodem feodo data fuerit licentia vindemiandi* [4]. » La réserve faite par le propriétaire de fixer lui-même les bans de vendange existait donc alors dans toute sa force, puisqu'il ne veut même pas dégager de cette obligation les parties de cette vigne qu'il tient quittes de toute redevance.

Dans une question qui ne peut être bien appréciée qu'en se reportant aux anciens textes, il faut se résigner à l'ennui des nombreuses citations. Nous reproduirons donc encore la charte de Bois-

1 *Glossaire de Ducange*, au mot complant.

2 Ce précieux manuscrit est aux archives du département de la Vendée et a été publié par M. Marchegay.

3 Chartes, Nos 59, 73, 81, 94, 97, 106, 121.

4 *Cartulaire de Bois-Groland.*

Groland qui porte le N° LIX et est aussi du XIIIe siècle; elle nous semble importante :

« *De complanto quod est in vineis de Meteeria. Attendum est quod idem Aimericus de Bullio dedit et concessit jure perpetuo eisdem monachis prefatis lo complant (sic) de eisdem vineis* quod proprium suum erat [1]. »

Il faut remarquer toute la force qu'il y a dans cette expression : *Quod proprium suum erat, qui était son propre.*

Il y a dans le cartulaire des dons très-nombreux de cens, de dîmes, de terrages, de rentes foncières de toute espèce, mais l'expression que nous venons de citer ne se trouve employée que pour une vigne à complant, et on connaît toute l'étendue de la signification du bien propre au moyen âge [2]. Les complants conservèrent dans tous les temps les conditions et le caractère que nous remarquons dès leur origine. En Poitou leur nombre paraît augmenter vers le XVIe siècle, au moment où les nouveaux acensements et les nouvelles créations de rentes foncières devenaient plus rares. Nous devons en chercher l'explication, et tout en admettant qu'à la suite de longues guerres il y avait peut-être plus de difficultés pour la main d'œuvre des vignes ordinaires, nous trouvons surtout la véritable cause de ces concessions dans les conditions dont nous avons parlé et dans l'abandon moins complet du fonds de la terre. Dans les premiers siècles du moyen âge, où la terre était sans valeur et l'argent très-rare [3], le propriétaire abandonnait facilement une partie de ce qu'il possédait pour assurer la culture de son domaine réservé, et tirer parti du reste de son fief en cédant à perpétuité de nombreuses parcelles pour des rentes en argent ou en nature, et même pour des obligations de services personnels; mais lorsque la terre eut pris peu à peu une plus grande valeur et que l'argent fut devenu moins rare, un changement considérable s'opéra aussi graduellement dans la manière de tirer un meilleur parti de la propriété territoriale. Les générations nouvelles

1 *Cartulaire de Bois-Groland.*

2 On disait en parlant des propres : *Unius hominis, unium patrimonium*, ou *res soli.*

3 Léopold Delisle.

furent bien obligées de conserver les rentes déjà créées, mais la tendance générale ne fut plus pour ces concessions entraînant l'abandon du fonds devenu plus précieux. Les droits d'usage dans les forêts, les droits de pacage commun dans les prairies ne furent plus accordés comme autrefois avec une libéralité imprudente et pour de faibles redevances; à cette époque la propriété foncière se resserre, prend rarement des engagements perpétuels et indissolubles; elle préfère les fermages en argent à temps déterminé, et le colonage partiaire sans abandon du fonds.

Au milieu de cette tendance, qui ne peut pas être contestée, le nombre croissant des concessions de vignes à complant au XVIe siècle et dans les deux siècles qui suivirent ne se comprendrait pas et serait une véritable contradiction, si l'on ne voulait pas admettre que le complant entraînait moins que pour les rentes foncières l'abandon de la terre. Le propriétaire, sans diminuer l'étendue de son domaine, y assurait ainsi un meilleur revenu par la culture de la vigne et restait le co-partageant pour une partie des fruits, et le surveillant de son tenancier avec la faculté de l'évincer, dans de certains cas déterminés, de sa propre autorité et sans formalités de justice.

La réserve de la propriété du fond que nous avons signalée dans les plus anciennes chartes de concessions de complant se retrouve dans le moyen âge et à toutes les époques. L'opinion de Ducange a, comme on le sait, une grande autorité pour tout ce qui concerne le moyen âge, et pour fixer la véritable signification des anciens termes et des anciens usages. Cet auteur, comme nous l'avons déjà dit, connaissait les chartes que nous avons citées. Il connaissait aussi la coutume du Poitou avant et après sa rédaction. Sa définition des vignes à complant mérite donc la plus sérieuse attention ; nous la mettons ici sous les yeux de nos lecteurs :

Complantum vocant agrum jure usufructario ad complantandas vineas, certis quæ in diplomatibus recitantur conditionibus datum.

« On appelle complant un terrain donné à titre d'*usufruit* pour y planter des vignes à de certaines conditions qui sont définies dans les chartes. »

Cette définition ne peut laisser aucun doute sur l'opinion de Ducange, qui en pareille matière a le plus grand poids ; le terrain était donné seulement — *jure usufructario.* Ce qui est d'une manière absolue le contraire de la propriété du fonds.

Cherchons maintenant dans les textes du *Coutumier général du Poitou* la confirmation de ce qui existait pour les complants avant la rédaction de la coutume.

Avant le XVIe siècle les coutumes des différentes provinces n'étaient pas écrites. Elles se gardaient dans le seul usage; mais par ordonnance de l'an 1446, le roi Charles VII décida que toutes les coutumes du royaume seraient rédigées par écrit. En exécution de cette ordonnance la coutume du Poitou fut imprimée dès l'an 1486; mais elle ne fut arrêtée, par l'avis des trois États de la province et autorisation royale, qu'en l'an 1514. Enfin elle fut revue, réformée sur quelques points, et définitivement fixée en l'année 1559 [1].

Nous aurons à examiner l'article spécial consacré aux complants dans cet important recueil de la coutume du Poitou.

Mais il est d'abord nécessaire de bien établir quelle était en Bretagne la situation de ces concessions à la même époque.

En Bretagne les coutumes furent aussi réformées, et définitivement rédigées aux Etats de Ploërmel, en 1580, mais il ne s'y trouve aucune mention des complants. D'Argentré, qui était un des cinq commissaires chargés de préparer ce travail et qui y prit la part principale, ne parle pas non plus des vignes à complant dans ses savants commentaires.

De tous les anciens auteurs bretons Poulain du Parc est le seul qui s'en occupe [2] et il s'exprime ainsi : — « Le complant n'est » connu en Bretagne que dans le comté nantais, où il s'est établi à » l'imitation de la coutume du Poitou. » — Puis il renvoie à la coutume du Poitou pour les principales règles auxquelles il est soumis, et en effet le silence de la coutume réformée prouvait qu'en Bretagne les complants n'avaient été soumis à aucune règlementation particulière et qu'ils devaient rester sous la règle légale

1 Préface du *Coutumier général*, édition de Boucheul.
2 Petit des Rochettes, *Question relative aux complants.*

des usages et de la coutume du Poitou après le XVIe siècle comme au moyen âge.

Cet emprunt des coutumes d'une province voisine pour des concessions d'une nature spéciale trouve sa principale explication dans un souvenir historique qu'il est utile de rappeler. On sait que toute la rive gauche de la Loire, depuis Saint-Florent-le-Vieil jusqu'à la mer, appartenait autrefois au Poitou et n'en fut détachée définitivement pour être annexée à la Bretagne que vers le milieu du Xe siècle [1]. Nous avons vu que les complants existaient alors dans le Poitou et y avaient des règles établies. La Bretagne, n'ayant pas de concessions de cette nature sur son ancien territoire, respecta celles qui existaient dans le pays nouvellement acquis, et les laissa sous l'empire de la coutume qui les régissait déjà avant l'annexion. Dans le cours du moyen âge et jusqu'à nos jours les vignes à complant se maintinrent et se multiplièrent sur la rive gauche de la Loire au point de devenir plus nombreuses qu'en Poitou, mais elles n'eurent qu'une très-faible extension de l'autre côté de la Loire. Renfermées dans cette partie du comté Nantais, elles y conservèrent les usages de la province qui avait été leur berceau, et dont elles avaient été détachées. En 1580 le coutumier de Bretagne ne leur consacra aucun article spécial parce qu'on jugea qu'elles devaient rester sous la règle établie et transmise par le Poitou, et les complants des deux provinces continuèrent ainsi à être régis par la même coutume et les mêmes usages.

Nous devons mentionner ici plusieurs baux de vignes à complant de la Bretagne des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles qui ne font que confirmer nos appréciations [2]. Toutes ces vignes, il faut tout d'abord le remarquer, étaient situées sur la rive gauche de la Loire, et dépendaient du territoire qui faisait autrefois partie du Poitou. Nous y retrouvons la perpétuité de la concession à la cinquième ou à la quatrième partie des fruits, mais aussi la réserve de la propriété du fonds que nous avons signalée dès l'origine des

1 Dom Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne*, fixe cette date à l'an 939.

2 Ces pièces importantes font partie de la collection de M. Guignard qui les a lues à une des dernières séances de la Société archéologique de Nantes et a bien voulu nous les communiquer.

complants dans notre province et qui est constatée par de nombreuses stipulations, et surtout par le droit pour le bailleur de reprendre sa vigne de sa propre autorité, sans être obligé d'appeler le tenancier et sans formalité judiciaire en cas de mauvaise culture. Nous y voyons aussi que le tenancier est soumis à la fixation du ban des vendanges, et qu'il ne peut aliéner, échanger ou modifier en quoi que ce soit les parcelles qu'il cultive sans en avoir obtenu l'autorisation du propriétaire du fief. Tout enfin y fait reconnaître un simple colonage, un mode de culture où la perpétuité du bail est accompagnée de réserves qui maintiennent la propriété du fonds.

Un des baux dont nous parlons et qui est du XVIIe siècle permet au tenancier de cultiver en blé, à la cinquième partie, le tiers de sa concession, tandis que les deux autres tiers doivent rester en vignes, mais le tout est soumis aux mêmes conditions, aux mêmes réserves formellement exprimées de rentrée en possession en cas de mauvaise culture, et ce bail perpétuel rentre ainsi dans la catégorie ordinaire des complants où la propriété du fonds se trouve maintenue et les conséquences doivent être les mêmes, comme nous le verrons plus tard pour l'affaire Griès. Mais nous avons surtout à nous occuper des complants du Poitou, puisque tout ce qui les concerne s'applique à la Bretagne où ils sont toujours restés dans des conditions complètement semblables.

Examinons donc ce qui est réglé pour les complants à l'article 61 de la coutume du Poitou.

Voici ce que nous y lisons.

Si aucun détenteur tient de son seigneur de fief « vignes qui sont » tenues à complant, et elles sont demeurées à tailler, et de serpe » jusques aux fruits, ledit seigneur les peut de son autorité prendre, » et les fruits d'icelles, sans y appeler le détenteur et icelles vignes » tenir à son domaine, et les bailler s'il voit qu'il soit de faire. »

Ainsi le texte que nous venons de citer donne positivement au bailleur de la vigne à complant le droit de la reprendre de sa propre autorité et sans aucune formalité judiciaire dès que la façon de la taille n'a pas été donnée avant la récolte des fruits.

Il était impossible d'exprimer plus énergiquement le maintien de

l'ancien usage qui réservait la propriété du fonds dans les concessions de complant en assurant le droit de reprise dans de certains cas déterminés.

Cette réserve n'existe dans le Poitou pour aucune rente foncière de quelqune ature qu'elle soit, non-seulement pour le cens et les rentes en argent, ce qui ne peut faire aucun doute, mais aussi pour le *terrage* ou *champart*, qui se rapprochait le plus du complant par la redevance d'un e quote-part des fruits, mais qui surtout dans notre province en différait essentiellement par l'abandon plus absolu du fonds de terre et ne devait pas lui être assimilé.

L'article 104 de la coutume du Poitou s'exprime ainsi :

« Quand aucun tient terre à terrage au pays de bocage il doit » à tout le moins avoir emblavé la tierce partie, et l'autre tierce » partie tenir en guerets, et l'autre tierce partie laisser en pâtu- » rages. Et au pays de plaine ils doivent emblaver la moitié, et » l'autre moitié avoir en guerets. Et s'ils n'en emblavent jusqu'aux » parties susdites le seigneur en peut demander son intérêt et » l'amende. *Mais ne leur peut oter les dictes terres, ne les mettre* » *en sa main sans le consentement de ceux qui les tiennent.* »

La simple comparaison des deux textes suffit pour prouver qu'à l'époque où la coutume du Poitou fut écrite, comme dans les temps plus anciens, la réserve de la propriété du fonds exprimée par une condition de retour existait pour le complant malgré la perpétuité de la jouissance, et n'existait pas pour le terrage. Lorsqu'il s'agit d'un complant, la vigne peut être reprise sans formalités de justice pour un manque de façon prévu, et clairement déterminé. Pour le terrage au contraire la terre doit dans tous les cas rester entre les mains de ceux qui ont reçu la concession, et ne peut leur être ôtée sans leur consentement.

Il reste démontré que dans notre province il y avait une grande différence entre le terrage et le complant. Dans quelques autres parties de la France les coutumes pouvaient placer les terrages ou des concessions de même nature dans des conditions où la réserve du fonds était également stipulée[1], mais pour ce qui concerne le

1 Dans l'affaire Griès dont nous parlerons plus tard, la Cour de Cassation, par arrêt rendu en 1837, a décidé que les baux héréditaires bien que perpétuels conser-

Poitou il faut toujours en revenir aux textes mêmes de notre ancienne coutume qui établissait d'une manière claire et précise que le bailleur peut reprendre sa vigne à complant de sa propre autorité si elle n'a pas été taillée, et que pour le champart la terre non cultivée ne peut être reprise qu'avec le consentement de ceux qui la tiennent.

Boucheul, qui écrivait à la fin du XVIIe siècle, semble, il est vrai, dans ses commentaires sur la coutume du Poitou, faire entre le complant et le terrage une confusion qui est démentie par les citations que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Le désir de simplifier, de réunir et d'unifier autant que possible les obligations si nombreuses et si variées imposées à la terre et léguées par le moyen âge pouvait influencer l'opinion au XVIIe siècle et faire trop facilement admettre une assimilation qui était réellement en désaccord avec la coutume du Poitou, mais qui à cette époque ne préjudiciait à aucun intérêt puisque les rentes foncières elles-mêmes n'étaient pas alors soumises au rachat. Depuis 1789 une pareille confusion serait dangereuse pour les propriétaires de complants et il est important de la combattre en revenant aux différences exprimées positivement dans le texte même de la coutume.

En poursuivant la comparaison nous retrouvons d'ailleurs ces différences dans la pratique et dans l'application des usages locaux. *Ainsi pour le terrage* le tenancier récoltait quand bon lui semblait, et n'était tenu qu'à avertir lorsque la récolte était faite pour acquitter la part de fruits dont il était redevable. — Les haies et les arbres de son champ lui appartenaient ; il restait le maître absolu de sa terre.

Pour le complant la situation était bien différente.

Le cultivateur qui devait le complant ne pouvait vendanger qu'au jour fixé par le véritable propriétaire; il était surveillé, dirigé presque comme un fermier ordinaire, et avait l'obligation de payer

vent en Alsace la propriété du fonds. Ce qui prouve que dans ce pays il y avait autrefois pour les terres labourables des baux ayant beaucoup d'analogie avec les terrages, et qui cependant réservaient la propriété du fonds malgré la perpétuité de la jouissance Le principe admis par la Cour de Cassation s'applique à plus forte raison aux vignes à complant.

le garde de la vigne; les buissons et les arbres qui pouvaient y croître ne lui appartenaient pas. C'était enfin le propriétaire qui payait l'impôt foncier du 20e[1]. La différence était encore bien plus grande lorsqu'il s'agissait de rentes en argent; par exemple, une vigne soumise au cens pouvait être arrachée et plantée en bois, ou cultivée de toute autre manière par le détenteur qui ne devait que le paiement du cens, et jouissait d'ailleurs en toute propriété, comme bon lui semblait.

Le complant n'avait pas non plus par lui-même le caractère féodal des autres concessions de terres tributaires du moyen âge. Il n'entraînait pas d'obligations de devoirs et de services personnels. Nous en avons déjà donné l'explication que nous trouvons dans son origine moins ancienne que l'organisation primitive des fiefs et arrière-fiefs et dans la translation moins absolue du fonds de la terre. Si, dans un petit nombre de baux écrits, on trouve des expressions féodales, il faut l'attribuer à un sentiment de vanité qui cherchait quelquefois à donner à la plus petite propriété un air de seigneurie; il faut y voir aussi de la part des notaires du temps une simple formule de rédaction. En général les baux écrits ne contiennent rien de féodal, et en stipulant la redevance ne renferment aucune clause de translation de propriété. Les chartes, les baux écrits de concessions de complant sont assez rares. Dans les temps anciens presque toujours on se contentait de concessions verbales et de la garantie des usages locaux. Lorsqu'il y avait des *baillettes*, elles ne restaient pas entre les mains du propriétaire, mais étaient délivrées aux tenanciers et on comprend que beaucoup de ces pièces ont dû se perdre. Au XVIIIe siècle une autre cause a encore contribué à la rareté des baux écrits. Une mesure de centralisation maladroite et tracassière obligea les propriétaires à ne concéder des baillettes à complant notariées qu'après en avoir obtenu l'autorisation de l'intendant de la province. Beaucoup, pour se soustraire à ces formalités gênantes et qui blessaient l'esprit d'indépendance provinciale, se dispensèrent du bail écrit, et donnèrent seulement des concessions verbales. En Poitou et en Bretagne presque tous

1 Mémoire de M. Bouron.

les complants ne reposaient donc pas sur des titres écrits, mais trouvaient leur garantie dans l'usage et dans les règles établies par la coutume. Cette situation est encore aujourd'hui la même.

Nous n'avons pas à nous occuper des complants assez peu nombreux qui existaient dans quelques autres provinces et nous ne savons pas s'ils avaient gardé complètement le même caractère que nous retrouvons dans le Poitou. Nous reproduirons plus loin la décision du Conseil d'État qui admet cette assimilation pour les complants de l'Anjou ; pour rester dans les limites que nous nous sommes tracées, nous avons dû nous borner à faire bien connaître les vignes à complant telles qu'elles existaient dans la partie méridionale du comté Nantais et en Poitou. Nous y avons recherché leur origine. Nous les avons suivies à travers les siècles jusqu'en 1789, se développant, grandissant sous l'empire de la même coutume, conservant à toutes les époques les conditions particulières qui les distinguent des concessions purement féodales, et la réserve de la propriété du fonds qui les sépare des rentes foncières.

Il nous reste maintenant à continuer l'étude historique des complants jusqu'à nos jours, et à montrer qu'ils n'ont pas été atteints par les lois de la révolution.

E. DU FOUGEROUX.

(La fin au prochain numéro.)

A UN JUDAS.

I.

Quand, par un crime affreux vengeant un crime infâme,
Le traître sans égal, Judas se fut pendu,
L'Enfer à tout jamais n'enchaîna point son âme :
Nous devions le revoir, cet apôtre vendu.

L'Abîme sait le prix d'une telle conquête ;
De sa hideuse proie il est fier et jaloux ;
Mais l'Abîme parfois à la terre le prête :
Iscariote alors vient rôder parmi nous.

Si ce loup dévorant, qui cherche une victime,
Trouve un cœur où pâlit le flambeau de la foi,
Et qu'un immense orgueil contre le Ciel anime,
Il l'attaque, il s'y glisse, il le plie à sa loi.

Comme d'impurs métaux se mêlent sous la flamme,
Le suppôt de Satan et l'homme abandonné
De leurs corps font un corps, de leurs âmes une âme,
Puis Judas se révèle au monde consterné.

Il couvre sa noirceur d'un masque d'innocence.
Il ne vend plus le sang de son Maître divin ;
Non, ce qu'il veut tuer, c'est sa divine essence,
Et, s'armant d'une plume, il se fait écrivain !

II.

Dis-nous en le baisant : « Jésus n'était qu'un homme ! »
Les Juifs te paient ce crime encor ;
D'un bout à l'autre bout de l'Europe on te nomme ;
Recueille et du bruit et de l'or.
Les riches, les lettrés, lisent ton évangile,.....
Et te voilà honni par eux !
Tourne-toi vers le pauvre, à l'erreur plus docile ;
Nourris-le de ton pain fangeux.
A lui, toujours courbé sous un fardeau de peines,
Pour qui la vie a tant de fiel,
A lui dont le cœur tient en germe tant de haines,
Va, dérobe l'espoir du ciel !....
Peut-être, à ce moment où sur notre paupière
La Mort pose son doigt d'airain,
Pour que son corps lassé se couchât sous la pierre
Sans peur du Juge souverain ;
Que son Ange emportât, plus blanche que ses ailes,
Son âme où triomphe la foi,
Et pour avoir son trône aux sphères éternelles,
Et sa couronne comme un roi ;
Du prêtre, au dernier jour, peut-être le manœuvre
Eût-il imploré le pardon....
Mais sois content, Judas : il a goûté ton œuvre ;
Cet homme appartient au Démon !....

Oh ! penser qu'en naissant l'eau pure du baptême
Te fit l'enfant de Jésus-Christ ;
Que, touchée à l'aspect de ta misère extrême,
En ses bras l'Église te prit ;
Qu'à l'ombre des autels, mère sans défiance,
— Qui croyait élever un saint ! —

Elle te prodigua le lait de sa science
Qu'en poison transforma ton sein !....
Oh ! penser que ta bouche, où le blasphème abonde,
Chantait jadis à pleine voix
En l'honneur de Celui qui, pour sauver le monde,
Se laissa clouer à la croix !
Et que tu recevais dans ton âme, embrasée
Des ardeurs du divin amour,
Le froment des élus, la céleste rosée
Qui d'en haut descend chaque jour !....
Le regret d'un passé si fervent, si paisible,
Malgré toi s'attache à tes pas;
Vengeur de Jésus-Christ, ce serpent invisible
Mordra ta chair jusqu'au trépas!

III.

Et toi, vieille terre bretonne,
Faut-il, mère aux pieux élans,
Que ton cœur s'émeuve et frissonne,
Chaque fois que ce mot résonne :
« Elle l'a porté dans ses flancs ! »

Non ! non ! que tout lien se brise :
Loin de toi ce rameau flétri !
Cette main qui te scandalise !
Ce blasphémateur de l'Église,
Qui bat le sein qui l'a nourri !

Pour que ta douleur se console,
Songe à ces glorieux essaims
D'hommes d'épée et de parole,
Qui composent ton auréole;
Songe à tes guerriers, à tes saints.

Songe à ce fils dont ton rivage
Met la tombe entre terre et ciel ;
La croix couvre son lit sauvage;
Jamais sa muse au doux langage
De Jésus ne trahit l'autel.

Sur ces collines d'Italie,
Vois tes enfants et ton héros
Poussés par la *sainte folie !*
Que la victoire les oublie :
Pour Jésus ils vont aux bourreaux !....

Ah ! sortez de votre poussière,
Apôtres, bardes et soldats ! —
Châteaubriand, Lamoricière,
Levez-vous et criez : — « Arrière !
» Tu n'es plus Breton, ô Judas ! »

EMILE GRIMAUD.

UNE PHRASE DE LA BRUYÈRE.

II.*

L'abbé de Marolles termine son récit par une phrase que je ne puis malheureusement omettre : « Telle étoit la fin du règne du bon Henri IV, qui fut la fin de beaucoup de biens et le commencement d'une infinité de maux, quand une furie enragée ôta la vie à ce grand prince. »

On sait assez ce qui suivit ; les grands se soulèvent ; les protestants suivent leur exemple et se liguent avec l'Angleterre ; puis vient la guerre de Trente ans, cette longue queue de la Réforme, puis la Fronde, puis les conquêtes de Louis XIV : guerre des Pays-Bas, guerre de Hollande, guerre de la Ligue d'Augsbourg et, à la fin, l'interminable guerre de la succession d'Espagne. La France sortit de toutes ces luttes considérablement agrandie, mais dépeuplée et ruinée : grande leçon pour ceux qui ne rêvent que guerre! Voilà ce qui explique les tristes calculs de Vauban, les plaintes de Fénelon, la disgrâce de Racine, et la souffrance morale de Mme de Maintenon qui, pendant le cruel hiver de 1709, ne voulait manger que du pain d'avoine. Voilà ce qui explique aussi la phrase de La Bruyère. La Bruyère écrivait pendant la guerre de Hollande, et les *Caractères* parurent à la veille de la Ligue d'Augsbourg. Je sais bien qu'il y eut quelques années de paix de l'une à l'autre ; mais cette paix elle-même fut loin d'être prospère. Jamais, en effet, le système de Colbert sur l'exportation des grains ne produisit des résultats plus désastreux.

Longtemps en France, on peut même dire pendant cinq siècles, de Charlemagne à Charles VI, l'exportation avait été de droit commun. *Là encore c'était la liberté qui était ancienne*, dit très-bien un

* Voir la livraison de mars, pp. 169-180.

économiste distingué [1]; mais au XVe siècle, on se prit à croire que la sortie des blés risquait d'affamer le royaume. Ce fut surtout le peuple qui se pénétra de cette idée, et les magistrats lui vinrent en aide. François Ier n'en rétablit pas moins la liberté du commerce. Sully la maintint, mais non sans peine. Les magistrats de Saumur ayant rendu un arrêt contre la sortie des grains : « Si chaque juge en fait autant, écrivait-il à Henri IV, bientôt vos sujets seront sans argent, et, par conséquent, Votre Majesté. » Pour comprendre toute la vérité de ce mot, il faut se rappeler que, sous François Ier et Henri II, la France exportait habituellement des blés en Espagne, Portugal, Angleterre, et souvent en Suisse et à Gênes [2].

Néanmoins, après Henri IV, on se laissa aller aux idées populaires, et un édit de 1631 interdit l'exportation sous peine de *punition corporelle*. Quelle fut la conséquence de cet édit? Celle même que Sully avait prévue : l'argent devint tellement rare que les habitants des provinces, *contraints de vendre leurs blés à vil prix, n'avaient pas de quoi payer leurs tailles*. Ces expressions ne sont pas de moi; je les emprunte à un arrêt du conseil rendu, vingt-six ans après, sur la demande du surintendant Fouquet, pour autoriser de nouveau la liberté d'exportation. Mais cette autorisation ne fut pas de longue durée. Dès que le commerce reprenait, on criait aux accapareurs; les parlement faisaient *chorus* et les arrêts du conseil se succédaient tous les six mois, tantôt autorisant, tantôt interdisant, toujours sous le spécieux prétexte de maintenir l'abondance dans le royaume. Pendant les quatorze dernières années du ministère de Colbert, on compte jusqu'à vingt-neuf de ces arrêts, dont treize restrictifs et huit entièrement prohibitifs. Ne sachant plus sur quoi compter et toujours en présence d'un avilissement de prix ruineux, les laboureurs finirent par ne mettre en culture que les terres fertiles, et toutes celles qu'on ne pouvait féconder qu'avec dépense furent abandonnées. Tel fut le résultat définitif d'une erreur populaire qui persiste encore plus ou moins dans nos campagnes, dès que le prix du blé s'élève, et qui a dominé longtemps les meilleurs esprits.

1 M. Pierre Clément. — Voir sa belle étude sur Colbert.

2 *Di frumenti ne hanno davantaggiô, perchè ordinariamente ne danno à Spagna, Portogallo, Inghilterra, è talora a Svizzeri è Genova*, Marino Cavalli.

Une chose certaine, c'est que le royaume s'appauvrit considérablement, et que la famine, que l'on voulait éviter à tout prix, devint plus fréquente. Colbert le constatait lui-même dans un mémoire au roi qui porte la date de 1681. « Ce qu'il y a de plus important, y est-il dit, et sur quoi nous avons plus de réflexions à faire, c'est *la misère très-grande* des peuples. Toutes les lettres qui viennent des provinces en parlent, soit des intendants, soit des receveurs-généraux ou autres personnes, même des évêques. »

Ces lettres sont, en effet, quelquefois navrantes. A part la comparaison de l'animal, nous trouvons dans plus d'une tous les traits du tableau de La Bruyère. Il est donc certain que la France souffrit, à plusieurs reprises, sous Louis XIV, en 1652 notamment, 1662, 1709, sans compter les famines qui affligeaient tantôt une province, tantôt une autre, des douleurs inouïes. Par suite de guerres continuelles et d'un système économique fatal, elle offrit le cruel spectacle qu'en plein XIXe siècle, sans guerres et malgré tous les progrès de l'économie, l'Irlande n'a presque pas cessé de nous offrir depuis dix ans. Croirait-on que le journal médical anglais le plus répandu, *The médical Times*, porte à 21,770 le nombre des malheureux morts de faim en une seule année, dans cet infortuné pays[1] ?

Mais l'Irlande est-elle la seule contrée, en Europe, où l'on soit exposé à périr d'inanition au XIXe siècle ?

Si nous en croyons William Cobbett, chaque année, le public apprend en Angleterre, par les rapports officiels qui arrivent des comtés, qu'*un grand nombre d'habitants sont morts de faim*. Londres elle-même, dès qu'il y a quelque chômage dans l'industrie, n'est-elle pas parcourue par des bandes affamées? On les entendait dans *Oxford-Street*, en février 1857, criant : *Tous sans ouvrage! Tous mourant de faim!* et poussant le cri sinistre de *malheur! malheur!* (woe! woe!)

1 Le fait est qu'en dix ans, soit par mort, soit par émigration, soit par diminution dans le nombre des mariages, la population de l'Irlande a baissée de deux millions. La culture des terres se réduit proportionnellement. La dernière statistique agricole de l'Irlande accuse une diminution de 92,431 acres. Cependant, à mesure que l'Irlande se dépeuple, l'Australie, la Californie, l'Angleterre elle-même se remplissent d'Irlandais cherchant partout le pain qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Remarquons bien que ceci se passe à nos portes. Il est sans doute très-patriotique d'accuser la France d'autrefois; mais ne serait-il pas tout aussi patriotique et tout aussi juste de ne pas professer, comme le fait certaine école, une admiration si enthousiaste pour ceux qui, de nos jours, en sont encore à la famine!

J'ai dit le mal sans hésitation et sans réticence. En conclura-t-on qu'on ne vivait que d'herbes on de pain d'avoine sous Louis XIV? Ce serait se tromper grandement. Quelque fréquentes que fussent les disettes, elles étaient le plus souvent locales par le peu de facilité des transports et par les préjugés des provinces qui tenaient à garder leur blé tout aussi énergiquement que le royaume tenait à garder le sien. Le mal habituel était donc loin d'être général, et tandis qu'on souffrait cruellement en Dauphiné ou en Provence, le bien-être régnait en Normandie ou en Bretagne. Monteil, qui connaissait assez bien nos vieilles archives, nous dit en quoi ce bien-être consistait :

« Vous, les messieurs des villes (c'est un coquetier qui parle), vous n'entrez que dans les châteaux; mais ramassez, comme moi, des œufs; allez de village en village; vous serez souvent émerveillés de trouver, dans une maison couverte de genêts, la grande pièce, c'est-à-dire la grande cuisine, ceinte de cordons de pots de brillant étain, meublée de massives armoires à corniches, de dressoirs chargés de rangées d'assiettes, et, au bout de la grande table, entre deux lits, la grande cheminée toujours flamboyante, renfermant, dans son large manteau, le four où l'on cuit le pain, où l'on cuit aussi d'appétissantes galettes aux poireaux à la crême.

» Ne plaignez pas le sort de ces bonnes gens qui, vous dira-t-on, se contentent, pendant la semaine, de la soupe aux gros choux, au gros lard, car sachez que le dimanche et surtout le jour des fêtes patronales, on coupe la gorge aux plus belles volailles, qu'alors le meilleur râpé coule abondamment, et qu'ensuite, soit dans les cuisines, soit dans les prairies, on danse, au son de la chevrette ou musette à peau de chèvre, les vives bourrées, les vives sauteuses. Et gardez-vous de croire que le peuple est malheureux dans le pays où il danse le plus vite, où il saute le plus haut[1]. »

Danse-t-on vite aujourd'hui en France? saute-t-on haut? C'est

1 *Histoire des Français des divers états*, 2e édition, t. IV, p. 283.

une question que chacun peut résoudre. Ce que je sais bien, c'est que le *biniou* champêtre a fait place au violon dont le son maigre est emporté par la moindre brise; et, avec le biniou, on dirait que le vieil entrain a disparu. La cote des foires et des fermes et, pour les plus riches, celle du champ voisin, sont désormais au village ce que la cote de la bourse est aux salons, la grande préoccupation et la grande affaire. Cela gêne le rire. Sans doute la production augmente, la France devient plus riche, mais la gaieté s'en va.

Parlerons-nous maintenant des fêtes religieuses si nombreuses jadis et qui étaient de véritables fêtes nationales? Elles apportaient au peuple distraction et consolation dans ses souffrances. La pensée religieuse était en effet la première de toutes, même lorsqu'elle n'était pas exactement suivie, et il en était ainsi aux champs et dans la boutique comme sous le toit féodal. La première recommandation que faisait Savary, dans son *Parfait négociant*, au jeune homme qui entrait dans le commerce, c'était d'être homme de bien *afin de faire son salut, d'aimer à servir Dieu, d'aller à l'église tous les jours*. Il en trouvera aisément le moyen, ajoutait-il, *en allant et venant par la ville;* et, s'il est obligé à *une grande résidence*, il se peut lever *demi-heure plus matin*.

Telles étaient les mœurs du XVIIe siècle; les employés de nos magasins les trouveraient peut-être un peu monastiques. Elles étaient les mêmes à la campagne, avec les modifications qu'y apportaient les exigences du travail, mais aussi avec cette expansion plus vive que donne l'habitude de vivre en plein soleil et en plein champ. Est-ce à dire que cette expansion fût toujours des plus pieuses? Je n'irai pas jusque-là. On faisait parfois sauter un peu haut les jeunes filles, si nous en croyons le P. Vanière :

Sæpe, monente lyrâ, juvenum manus omnis, ovanti
Spectandas populo, levat in sublime puellas.[1]

D'un autre côté, un coup de trop, lorsqu'on avait le verre en main, n'effrayait guère :

[1] Le jeune homme souvent, aux accords de la lyre,
Fait à la jeune fille un triomphe soudain;
Il l'enlève en dansant, et le peuple en délire
Applaudit de la main.

Inque scyphos rerum curas et tædia mergunt [1].

Je tiens à ne point séparer le blâme de l'éloge et à ne pas plus me faire un *bon vieux temps* de fantaisie qu'un présent imaginaire. D'autres ne voient ou ne veulent voir, avant les fameuses conquêtes de 89, que des animaux, et, depuis, que des êtres d'une haute raison; pour moi, je vois partout et toujours des hommes, avec plus ou moins de qualités, plus ou moins de faiblesses, mais toujours des hommes, autrefois un peu trop gais, aujourd'hui beaucoup trop raisonneurs sans être, hélas! plus sages.

Le XVIIIe siècle nous offre, au point de vue de l'agriculture, un tableau peu différent du XVIIe. La même erreur économique continue d'avoir cours, et, en voulant porter remède au mal, on ne réussit qu'à l'aggraver. Le problème à résoudre était celui-ci : Y a-t-il moyen d'empêcher à la fois l'avilissement du prix des blés qui ruine le producteur et son élévation extrême qui affame le consommateur? On crut avoir trouvé ce moyen en constituant une compagnie de financiers chargés d'acheter dans les années d'abondance, et de revendre dans les années de disette. La chose était assurément très-simple; mais pour qu'elle produisît l'effet désiré, il fallait compter sans la cupidité des spéculateurs qui prenaient l'opération à leur compte. C'était demander beaucoup à des hommes que leur association rendait maîtres du marché. L'opération se traduisit, plus d'une fois, en accaparements funestes, et des disettes factices vinrent ajouter aux disettes véritables leurs tristes calamités.

Les guerres furent d'ailleurs moins nombreuses qu'au XVIIe siècle, et les ressources étaient telles en France qu'il ne fallait que quelques jours de paix pour ramener une prospérité tout au moins relative. Le commerce florissait; la marine prenait chez nous un essor imprévu; nos villes s'agrandissaient et s'embellissaient dans des proportions toutes nouvelles : à Nantes, se développent les quais de la Loire, les cours Saint-Pierre et Saint-André et le splendide quartier Graslin; à Bordeaux, le quartier du Chapeau-Rouge et les allées de Tourny; à Marseille, les allées de Meilhan; à Dijon,

[1] Chacun noie en son verre ennui, peine et chagrin.
(*Prædium rusticum*. Lib. VII.

le palais des États ; à Angers, l'hôtel de l'Académie et les boulevards ; à Montpellier, la place du Peyrou ; à Rennes, le quartier du palais et l'Hôtel-de-Ville ; à Lyon, l'Hôpital-Général ; à Orléans, à Tours, à Saumur, à Moulins, des ponts remarquables ; à Paris, les boulevards, la place Louis XV, le Palais-Royal, Sainte-Geneviève. Le mouvement était général et il ne semble assurément point l'indice d'un état de détresse. Ces immenses travaux amenèrent naturellement une augmentation dans le prix de la main-d'œuvre ; et cependant, malgré l'augmentation, on ne voit point alors cette tendance à émigrer des champs dans les villes qui est devenue une plaie de notre temps. Arthur Young s'étonnait qu'en France il n'y eût pas *un quart* de la population totale dans les villes, « *circonstance très-remarquable*, dit-il, parce que, selon les observations ordinaires, on a trouvé que dans les pays florissants *la moitié* des habitants y résidait. Plusieurs écrivains ont regardé, je crois, ajoute-t-il, cette proportion comme étant celle de l'Angleterre [1]. » Nous savons de quelle nature est la prospérité de l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, cet attachement du laboureur à ses champs prouve, ce me semble, que son sort n'y était pas aussi intolérable qu'on le dit. Il prouve aussi que le paysan avait alors des rapports affectueux avec ses maîtres et des traditions de famille, de paroisse, tous les liens en un mot de la patrie, et qu'il tenait à ces liens. Sans doute il y avait des exceptions ; j'en admettrai tant qu'on voudra ; on pourra citer des exigences, des violences ; mais un fait à peu près général néanmoins, c'est que le paysan se considérait comme à demeure chez son maître, et que, riche ou pauvre, il avait rarement la pensée d'émigrer. Aujourd'hui, au contraire, on émigre sans regret et sans façon ; les liens se brisent aisément de part et d'autre ; plus gagner d'une part, plus recevoir de l'autre, telles sont les préoccupations dominantes. La culture y gagne, sans nul doute, mais la paroisse, mais le toit paternel, mais les traditions de famille, il n'y en aura bientôt plus.

Dirai-je pour cela que tout était bien autrefois et que tout est

[1] T. III, p. 210.

mal aujourd'hui? Dieu m'en garde! n'y eût-il que la multiplication des routes de toute nature, ce serait déjà un immense progrès; mais qui en profite surtout? le consommateur qui n'a plus à craindre la difficulté des approvisionnements. Quant au paysan, il paie plus cher sa ferme en raison même des plus grandes facilités du commerce; voilà tout. La corvée a été supprimée, je le sais; mais elle l'était déjà, si je ne me trompe, en 1789. Les impôts ne sont plus de formes aussi nombreuses et diverses; nous ne payons plus la taille au roi, les lods et ventes au seigneur, la dîme au curé; mais payons-nous moins en définitive? personne ne le dira. Seulement il y a plus de garanties dans la répartition et la perception, ce qui est un avantage certain [1]. Enfin nos campagnes n'ont plus à craindre le passage de ces terribles gens d'armes qui étaient jadis l'effroi des villages; mais à quel prix ont-elles obtenu cette sécurité? au prix de la conscription qui recrute l'armée, non plus dans la lie des villes et parmi les *chenapans*, comme disait du Guesclin, mais au sein même des forces vives de la nation par ce qu'on appelle l'*impôt du sang*. Si l'avantage est grand, convenons du moins qu'il est bien payé [2].

Il est incontestable, d'ailleurs, je l'ai déjà dit, que la culture a fait d'immenses progrès. Les terres communes sont partagées, les landes disparaissent. Par une conséquence naturelle, le produit de la terre augmentant, l'importance des habitations rurales augmente; elles sont mieux construites, plus intelligemment disposées; je ne sais si on y mange plus de viande, mais le pain y est plus blanc; le costume est devenu moins riche, moins pittoresque, mais aussi il est moins cher. Enfin, et c'est là ce qu'il y a de mieux, le labou-

1 « Il est manifeste, écrivait Vauban, que la première cause de diminution des biens de la campagne est le défaut de culture, et que ce défaut provient de la manière d'imposer les tailles et de les lever. » — Ce fut même pour remédier à ce désordre qu'il proposa une *dixme royale* à l'exemple de la dîme ecclésiastique, laquelle, disait-il, « se lève partout sans plainte, sans frais, sans bruit et sans ruiner personne. » (*La dixme royale*, pp. 31 et 131.)

2 La conscription n'est point, au reste, une institution complétement nouvelle. Elle existait autrefois, mais seulement pour la milice. J'ajouterai ici que les plaintes sur l'indiscipline des troupes avaient beaucoup diminué dans le dernier siècle. Voltaire allait même jusqu'à écrire au maréchal de Richelieu : « Nous avons ici beaucoup de troupes; notre petit pays (le pays de Gex) en est charmé (12 septembre 1767). » C'était beaucoup dire; mais, en fait de flatterie, Voltaire n'y regardait pas.

reur n'a plus que rarement à craindre l'avilissement des prix et le consommateur n'a plus à craindre la famine. Restent, il est vrai, pour l'ouvrier, les chômages, c'est-à-dire une autre espèce de famine qui tient au développement de l'industrie et n'est guère moins à redouter que l'ancienne.

Malheureusement il est un dernier point de comparaison que je ne saurais complètement omettre. Avant 1789, la moyenne des enfants par mariage était de quatre à cinq : moins dans les villes, plus dans les campagnes. Aujourd'hui elle n'est plus que de 3 à 4 et l'avantage au profit des campagnes a disparu. Prenons garde cependant que tandis que la fécondité de la France diminue, celle des peuples qui l'entourent ne diminue pas ou diminue moins. L'Angleterre jette à tous les coins du globe ses marchands et ses marchandises, et peuple un continent aux Antipodes; l'Allemagne déborde sur la Pologne et sur le Sleswig qu'elle s'assimile lentement et répand jusqu'aux États-Unis le trop-plein de sa population qui forme déjà sur le bord des grands fleuves une nationalité importante. Depuis soixante ans enfin le nombre des Russes a doublé et celui des Français ne s'est accru que d'un quart. Chaque année qui s'écoule altère donc, à notre détriment, la proportion numérique de notre race et de notre langue dans le monde.

Résumons-nous : les lois et les mœurs actuelles excitent au travail, ce qui est un grand bien; mais elles poussent aussi à la convoitise effrénée de l'argent, ce qui ne laisse pas que d'être un mal, ne fût-ce que par les soucis que l'argent donne et par les passions qu'il éveille. Ce sont ces soucis et ces passions qui font naître, de temps en temps, dans certaines têtes, l'idée de *guérir* les maux de la société *à coups de fusils*, comme dit si bien Son Exc. le Ministre. Avec la convoitise on aime moins, on rit moins et l'on prie moins, c'est-à-dire que l'on perd, sinon le bien-être, du moins ce qui fait la consolation et le charme de la vie.

Si je parlais donc aux ouvriers et aux laboureurs, je commencerais par ne pas les flatter. Je ne leur dirais pas surtout qu'ils sont des fils d'animaux, pour les flatter davantage. Je leur dirais, au contraire : Vous êtes à l'abri de beaucoup des souffrances qui ont pesé sur vos pères; ayez, sous le coup de celles qui vous restent,

l'énergie avec laquelle ils en ont supporté de plus rudes. Vous avez leur intelligence, vous avez leur courage, cette intelligence et ce courage qui ont fait la grandeur de la France; ayez leur fermeté contre les passions mauvaises; soyez partout et toujours dignes d'eux!

Voilà ce que je leur dirais; mais je ne leur dirais pas: — Vous valez mieux que vos pères; — et je n'ajouterais pas, comme preuve, qu'*en quinze ans le nombre des accusés a diminué de moitié*; d'abord parce que, le fait est trop beau pour être possible; puis aussi, parce que ramené à ses limites vraies, il a besoin d'explication. Le chiffre exact de la diminution dans les dix dernières années, — car auparavant le nombre avait toujours été croissant ou stationnaire, — le chiffre exact, dis-je, est de 34 p. °/₀, c'est-à-dire d'un tiers au lieu de moitié. Ce résultat n'en est pas moins magnifique. A quoi faut-il l'attribuer? à une moralité plus grande? J'en doute; le Ministre ajoute en effet, quelques pages plus loin, que les crimes et délits contre les mœurs ont plus que doublé en trente ans, et que notamment, de 1858 à 1860, le nombre des prévenus, pour outrage public à la pudeur, a subi *une augmentation tout à fait inexplicable*[1].

Ce qui est vrai, c'est que la diminution porte surtout sur les crimes politiques, rébellion, réunion armée, etc. Là, elle est de moitié, j'en conviens. N'est-ce pas la conséquence naturelle de l'établissement d'un pouvoir fort et obéi? Peut-être aussi l'augmentation de la gendarmerie y a-t-elle été pour quelque chose. La diminution porte également sur les vols. Le taux élevé des salaires n'aurait-il pas eu, à cet égard, quelque influence? Telle est la vérité simple et franche. Pourquoi ne pas la dire[2]?

On parle aux ouvriers de l'aristocratie *corrompue et affolée de plaisirs* d'autrefois. Affolée de plaisirs et corrompue! à Paris? oui;

1 *Compte-rendu de la justice criminelle pour l'année* 1860. — *Rapport à l'Empereur*, pp. VIII et XLVII.

2 Afin d'être complet, j'ajouterai que le faux témoignage a diminué dans les mêmes proportions que les crimes politiques. Quant aux crimes contre les personnes ils ont diminué eux aussi, mais seulement d'un cinquième. L'ordre, la paix, une police sévère, et le haut prix du vin dans ces dernières années, ont contribué certainement à ce résultat pour une forte part.

et les *Mémoires de Barbier* nous prouvent qu'elle n'était pas seule à l'être. Mais en province? mille fois non. Un poète, qui connaissait bien la province, Collin-d'Harleville, va nous dire ce qu'elle était :

Oui, j'habite, en effet, un singulier séjour,
Car on y dort la nuit, on y veille le jour.
S'amuser n'est pas tout; on s'y fait un délice
Du travail; promener est même un exercice.
Les fils, dans mon pays, respectent leurs parents;
On n'imagine pas tout savoir à vingt ans;
On ne prodigue pas non plus le nom d'aimable,
Et, pour le mériter, il faut être estimable.
On ne dit pas toujours : *ma parole d'honneur ;*
Il est moins dans la bouche et plus au fond du cœur.
Aimer de bonne foi n'est point un ridicule;
De s'enrichir trop vite on se ferait scrupule;
Sans briller, il suffit que l'on ne doive rien.
On s'aime, on vit content, et l'on se porte bien.
. . . . . .
Peut-être que pour vous c'est un monde inconnu;
Vous ne m'en croirez pas; mais, d'honneur, je l'ai vu [1].

On dit que pour l'aristocratie *travailler c'était déroger*. J'ignore si c'est dans un but d'*apaisement* qu'on tient ce langage ; mais ce que je sais c'est qu'à toutes les époques de notre histoire on voit une lutte généreuse entre les diverses classes de la population française pour se rendre utile à la patrie. Suger, le grand ministre de Louis VII, était le fils d'un pauvre serf; le cardinal d'Amboise était, au contraire, un grand seigneur ; le cardinal de Richelieu, un gentilhomme de province; et Saint-Simon, qui aurait voulu être quelque chose, se plaignait que Louis XIV allât chercher parmi les bourgeois ses ministres. Travailler c'était déroger! Mais comment se fait-il alors que le progrès agricole ait été partout inauguré dans le dernier siècle, ou tout au moins énergiquement secondé, par cette frivole aristocratie? Dès 1759, Le Demours de Kernilien présentait aux États de Bretagne un plan pour le défrichement des landes et l'asséchement des marais. Au même moment, le marquis de Turbilly donnait l'exemple, en Anjou, par ses travaux et par ses écrits

1 Collin-d'Harleville, *les Mœurs du Jour*, act. II, sc. XI.

dont la lecture suffit à Arthur Young pour lui faire entreprendre le voyage de France [1]. Dans le pays de Nantes, le comte de Galwey popularisait la pomme de terre, et deux négociants, Montaudouin de la Touche et Espivent de la Villéboisnet, l'un anobli, l'autre gentilhomme, fondaient une société d'agriculture. A Rennes, par qui était écrit le *Manuel à l'usage des Laboureurs bretons?* Encore par un membre de cette aristocratie *corrompue et affolée* : Pinczon du Sel des Monts, lequel fondait, en outre, ce qui était chose plus rare, deux manufactures, l'une de toile, l'autre de dentelle. Le nombre des gentilshommes pauvres qui labouraient eux-mêmes leurs champs était très-grand en Poitou et en Bretagne. Loin de se croire déshonorés, ils plantaient fièrement leur épée au bout du sillon; et quand venait la réunion des États, pour notre province, ils s'y présentaient dans les vieux habits de leurs pères, sans que personne songeât à leur fermer la porte, tant il était peu admis que travailler fût déroger [2].

Venons maintenant à M. Perdonnet, qui s'est chargé, dans la séance du 31 janvier, de donner à l'aristocratie le dernier coup. M. Duruy l'avait présentée fainéante; M. Perdonnet nous la montre, à son tour, ignorante : « Il y a trois siècles, dit-il, au temps de François Ier, l'ignorance était grande. Le premier gentilhomme de France, à cette époque, le connétable de Montmorency, ne sachant écrire, plongeait ses cinq doigts dans l'encre et les appliquait sur le papier. C'était là sa signature. De là le mot *griffe*. »

L'historiette est assurément fort jolie ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est la bonne foi de M. Perdonnet qui la répète. Que M. Perdonnet se rassure : j'ai, en ce moment, sous les yeux une

1 *Mémoire sur les défrichements* et *Pratique des défrichements*, par Louis-François-Henri de Menou, marquis de Turbilly.

2 Disons même que les gentilshommes pauvres n'étaient pas les seuls à mettre la main à l'œuvre. L'amiral Duchaffault, qui était riche et fort riche, prenait, sans hésiter, les manchons de la charrue, au retour de ses glorieuses campagnes. « Il quittait alors son habit, raconte M. Dugast-Matifeux, et l'accrochait aux branches d'arbres. Les gens de campagne qui passaient devant ce vêtement en l'air auquel pendait le cordon rouge de commandeur de Saint-Louis, ne manquaient jamais, les femmes, de lui faire une révérence, et les hommes, de lui tirer leurs chapeaux. » *Duchaffault, marin, laboureur*, dans les *Annales de la Société Académique*.

signature du connétable, que veut bien me communiquer mon très-érudit ami, M. de Wismes. Elle est certifiée par M. Marchegay, l'un de nos paléographes les plus connus, c'est-à-dire qu'elle est parfaitement authentique. Eh bien ! je déclare que rien n'y rappelle cinq doigts barbouillés d'encre. Loin de là, cette signature est parfaitement lisible, avantage que n'ont pas toujours les nôtres. La chose est même d'autant plus remarquable, qu'il y existe deux abréviations. Une barre au-dessus du dernier jambage de l'*n* supplée le *t*, et la liaison de l'*y* prend, au courant de la plume, la forme du *c*. Il est impossible de voir un mouvement de main plus aisé et plus sûr. Que M. Perdonnet se donne, au reste, la peine d'ouvrir un catalogue quelconque d'autographes et il y trouvera indiquées des lettres ou des signatures d'Anne de Montmorency. Qu'il aille à la Bibliothèque impériale ; qu'il vienne à Serrant où sont aujourd'hui les papiers de Thouars, et on lui en montrera tout autant qu'il sera nécessaire pour consoler son orgueil patriotique.

M. Perdonnet continue : « Deux siècles après, au siècle dernier, les gentilshommes n'étaient guère plus instruits. Quelques-uns, sans doute, faisaient exception, tels, par exemple, MM. de Montesquieu et *de Voltaire.* » Quelles que soient les prétentions de la noblesse, elles ne peuvent aller jusque-là. Voltaire gentilhomme ! M. Perdonnet oublie un mot: gentilhomme *de la chambre!* C'était un titre que l'illustre philosophe avait très-humblement sollicité, afin de pouvoir, dans l'occasion, faire queue à la cour [1].

Je le répète : M. Perdonnet est à la tête de l'*Association philotechnique et polytechnique* qui se charge de donner une instruction supérieure aux ouvriers et de démanteler la *citadelle de l'ignorance ;* j'emprunte ses paroles. Tout cela est assurément très-bien ; mais, en vérité, est-ce qu'un peu de science pourrait nuire?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 Ce fut pour obtenir ce titre qu'il écrivit *la Princesse de Navarre,* et se fit, suivant son expression, *bouffon du roi à cinquante ans.* (Lettre à Cideville. 31 janvier 1745.)

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

LE CHEVALIER DES TOUCHES

CHEF D'ESCADRE.

Sous Louis XVI, le Bas-Poitou comptait au nombre de ses nobles enfants le chevalier des Touches, chef d'escadre, l'émule des du Chaffaut, des d'Escoubleau de Sourdis, des Grimouard, des La Roche-Saint-André, toutes familles de vieille souche poitevine qui, depuis près d'un siècle, se distinguaient à l'envi dans la marine française. Consacrons donc quelques pages à la mémoire de ce vaillant officier, si digne d'occuper une place d'honneur parmi les illustrations de notre province.

Le Bas-Poitou a vu naître et s'éteindre la famille Sochet des Touches, dont nous trouvons les titres les plus anciens dans les manuscrits du savant bénédictin dom Fonteneau, déposés à la bibliothèque de Poitiers : — « Nicolas Sochet, procureur fiscal à Mortagne-sur-Sèvre, en 1567. Honorable homme Jehan Sochet, sieur de la Chazoulière, en 1586. — Noble homme, le même Jehan Sochet, en 1594. — Jehan Sochet, seigneur de Puy-Chauvet, de [illegible] chef des Sauvagères, en 1600. — Louise Sochet, [illegible] Ville de Fé olles en 1605. — Nicolas [illegible], ec y[illegible], [illegible] ur d[illegible] la Chazoulière (ou Charulière) et de Villebouin, en 16[illegible]0. — Jehan Sochet, écuyer, sieur du Vau, de Nesdes, de Belleville, etc., en 1630. — Louis Sochet, écuyer, assesseur criminel au siège de Poitiers, en 1634. — René Sochet, chevalier, en 1653. — Haut et puissant René Sochet, seigneur de Goutery, en 1659. — René Sochet, écuyer, notaire-secrétaire du Roy, de la couronne de France et de ses finances, conseiller du

Roy, en 1666. — Julien Sochet, écuyer, sieur de Villebouin, en 1668. — René-Philippe Sochet, écuyer, sieur des Touches et du fief de Laurière, 1726. »

Nous voyons aussi dans le journal de Le Riche, page 477 : « Le 23 mai 1610, Nicolas Sochet, sieur de Chazoulière et de Villebouin, a été installé maire dans la bonne ville de Poitiers [1]. » Ce même Nicolas épousa une fille du célèbre Scévole de Sainte-Marthe, écuyer, conseiller du Roi, président et trésorier-général de France en Poitou. — Son fils Jehan Sochet portait le titre d'écuyer, sieur du Vau, et son petit-fils, René Sochet, obtint la charge de notaire-secrétaire du Roi, de la couronne de France et de ses finances. Il portait les titres de chevalier et conseiller du Roi, et fut envoyé en 1654 à Fontenay-le-Comte, alors capitale du Bas-Poitou, en qualité de capitaine et gouverneur de cette place pour le Roi de France. Le nouvel administrateur forma une association pour le desséchement d'une partie des marais du Bas-Poitou, dite le marais l'Evêque. — Messire René-Philippe Sochet, écuyer, sieur des Touches, petit-fils du gouverneur, s'allia à une des plus riches familles de la noblesse poitevine; il épousa, le 1er juillet 1723, à Luçon, demoiselle Antoinette de la Ville de Férolles, dame des Dorides, qui lui donna trois fils : l'aîné mourut célibataire; le deuxième, prêtre, remplaça son oncle des Dorides, comme chanoine au chapitre de la cathédrale de Luçon; ce fut le troisième qui devint chef d'escadre.

Charles-Dominique Sochet était né à Luçon, le 7 octobre 1727. Suivant la vieille tradition de la noblesse française, le jeune Sochet consacra les plus belles années de sa vie au service de son pays. Il entra dans la marine royale. Les grades ne s'acquéraient que lentement dans cette savante et honorable carrière. A l'âge de quarante ans, Charles Sochet ne portait encore que les épaulettes de capitaine des vaisseaux du Roi. Unique représentant du nom, le marin, quelques années plus tard, crut qu'il était temps de songer à se donner des héritiers. Vers 1770 — il avait alors quarante-trois ans, — il épousa demoiselle N.... Mauras d'Hervy, d'une fort ancienne famille qui habitait Luçon. Le bonheur conjugal ne fut pas pour lui

1 Il portait d'argent à trois merlettes de sable. Devise : *Pro Rege et Patriâ.*

de longue durée; cette jeune femme mourut pendant l'absence de son mari, laissant un enfant en bas âge.

Le cœur affectueux du marin ressentit de ce coup aussi cruel qu'imprévu une douleur profonde; mais l'amour de son état, une noble ambition et un secret instinct qui lui faisait pressentir qu'une guerre prochaine pouvait lui fournir l'occasion d'attacher quelque gloire à son nom, le décidèrent à se séparer de son enfant qu'il laissa aux soins de la famille de Mauras.

Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. L'année 1775 venait d'agiter le Nouveau-Monde. L'Amérique du Nord avait levé contre la domination tyrannique des Anglais le drapeau de l'indépendance et proclamé Washington chef de la milice nationale.

L'année suivante (1776), le congrès des provinces révoltées, sentant sa faiblesse devant le colosse britannique, tendit les bras à la France, que la vieille haine de sa rivale et les aspirations naissantes du libéralisme ne disposaient que trop à une accueil favorable. Il y eut, dans toutes les classes du peuple français, un entraînement irrésistible pour les insurgés américains. Le roi Louis XVI, malgré sa répugnance instinctive à soutenir une insurrection et à exposer ses troupes au danger d'aller puiser des idées de révolte dans ce foyer incandescent, venait de céder au courant de l'opinion publique; il consentit à reconnaître l'indépendance des colonies de l'Union et signa avec elles un traité d'alliance et de commerce.

Ce n'était rien moins qu'une déclaration de guerre à la formidable Angleterre. Louis XVI, il est vrai, venait de reconstituer une brillante marine, commandée par des officiers distingués et impatients de se mesurer avec les éternels ennemis de la France.

Une flotte fut confiée aux talents du chevalier de Ternay. Elle [illegible] bâtiments de guerre : — le *Conquérant*, de 74 canons; le *Jason*, de 64; l'*Ardent*, de 64; le *Duc-de-Bourgogne*, de 80; le *Neptune*, de 74; le *Romulus* (frégate), de 44; la *Provence*, de 64; l'*Eveillé*, de 64; l'*Hermione* (frégate), de 32; le *Fantasque* (flûte), de 22. En tout, 582 bouches à feu.

Déjà les hostilités étaient commencées. L'amiral anglais Cornwallis avait envahi la Caroline du Nord et ravageait les côtes de la Virginie, à la tête d'une flotte nombreuse. Le chevalier de Ternay par ordre

de l'amiral de Grasse cinglait à la tête d'une escadre dans ces parages, lorsque la mort vint subitement l'enlever à bord, dans les derniers mois de l'année 1780. L'escadre relâcha à Newport. Parmi les officiers de l'escadre, le roi de France choisit le chevalier des Touches pour lui succéder dans cette mission difficile. A la notification officielle que fit le capitaine français au général américain, Washington adressa, de son quartier-général de New-Windsor à la date du 23 décembre 1780, une réponse de félicitation des plus flatteuses au chevalier des Touches en rade à Newport [1].

L'Angleterre croisait en souveraine devant les côtes de la Virginie. Le nouveau chef d'escadre conçut la pensée hardie d'inaugurer son commandement en allant chercher l'ennemi jusque dans ses ports. Il communiqua, dans les derniers jours de février 1781, ses plans à Washington qui lui adressa, le 2 mars 1781, une lettre dans laquelle il renouvelait l'expression de son estime personnelle pour le chevalier des Touches et son admiration pour une entreprise dont l'exécution demandait autant d'audace que de prudence, en même temps qu'elle prouvait le zèle dont la France était animée pour la prompte délivrance du pays.

Le prudent marin lança d'abord en éclaireurs trois vaisseaux bons voiliers, sous la direction du capitaine de Tilly, officier aussi distingué par sa science que par sa brillante valeur. Après quelques jours de mer, une flottille anglaise lui est signalée à l'entrée de la baie de Chesapeak. Il lui court sus, coule dix bâtiments ennemis et ramène en triomphe à Newport le vaisseau anglais le *Romulus*, de 44 canons.

Dans l'ivresse du succès le chevalier des Touches ne rêve rien moins que l'entière délivrance de la Virginie. Mettant à profit l'enthousiasme général, il veut attaquer l'ennemi par terre et par mer, sans lui laisser le temps de se reconnaître. Il se concerte avec le comte de Rochambeau et le général de La Fayette, qui commandaient chacun un corps de volontaires français. Il est décidé, dans un conseil de guerre, que la flotte recevra à bord un détachement de 3,000 hommes déterminés, sous les ordres du baron de Vioménil,

1 L'autographe en anglais est aux mains de la famille, ainsi que les autres autographes dont il sera question plus loin.

qui seront jetés sur les côtes de Virginie. Le point du débarquement devait être la baie de Chesapeak. L'escadre, après avoir louvoyé pendant plusieurs jours par un vent contraire, tombe sans s'y attendre, à une heure après-midi, par une brume épaisse, sur les lignes ennemies. L'Anglais, qui sans doute avait éventé le plan, s'était hardiment embossé à l'entrée même de la baie de Chesapeak et barrait le passage. L'amiral Arbuthnot présentait en bataille onze vaisseaux armés de 670 bouches à feu. Le but du chevalier des Touches était manqué : il était impossible de songer au débarquement des volontaires sous le feu d'une si formidable artillerie. Que faire? Prendre le large sous les yeux de l'Amérique attentive? C'était donner à la jactance anglaise le droit de se vanter d'avoir mis en fuite notre pavillon, sans combat, avec des forces presque égales. Cette seule pensée faisait bouillonner le sang du gentilhomme poitevin, jaloux de sauver l'honneur des armes du roi de France. Il attaquera lui-même ; le signal du branle-bas est donné, et le feu s'ouvre sur toute la ligne. C'était le 16 mars 1781. Le combat fut acharné, terrible ; manœuvres contre manœuvres, feux contre feux. Après deux heures de lutte, la plupart des vaisseaux anglais, hors d'état de résister, se traînaient au large, laissant le passage libre à la flotte française. La victoire fut complète, et le débarquement opéré. C'était, depuis l'ouverture des hostilités, le premier succès marquant qui eût couronné notre pavillon. Il produisit sur l'esprit des Américains l'effet désiré en détruisant à leurs yeux le prestige de la suprématie navale des Anglais. Les applaudissements frénétiques du Congrès américain, les ovations de tout un peuple et l'amitié particulière du grand Washington furent pour le marin du Bas-Poitou une récompense flatteuse et méritée. Mais la victoire était chèrement acquise ; plusieurs de ses vaisseaux étaient endommagés ; il se vit momentanément contraint de suspendre ses opérations et de rentrer à Newport, pour réparer ses avaries.

Washington enthousiasmé conçut une telle confiance dans nos armes que, sans laisser à la flotte le temps de respirer, il adressa, le 10 avril 1781, de son quartier-général de New-Windsor au chevalier des Touches une lettre autographe, pour le presser de se

concerter de nouveau avec les généraux commandant les troupes françaises, et d'enlever au plus vite le fort de Pénobscot dans le Massachussetts, fort dont la garnison causait de grands ravages. Peu de jours après, les Anglais avaient quitté le pays.

Le chevalier des Touches était en veine de succès. Avant la fin de la même année 1781, il eut encore la gloire de prendre part aux opérations du siége et à la réduction de la place de New-York en Virginie. Ce fait d'armes présenta cette particularité que les officiers de notre marine reçurent des éloges des deux côtés à la fois. Le Congrès américain fit ériger sur la place publique de New-York une colonne triomphale et offrit à l'amiral en chef, comte de Grasse, comme témoignage de la reconnaissance publique envers la flotte française, deux canons pris sur les Anglais. En même temps, l'amiral Cornwallis, rendant compte à son gouvernement des nobles procédés de nos officiers envers leurs prisonniers, écrivait :

« La délicatesse des officiers français, la part qu'ils semblaient prendre à notre triste situation, la générosité avec laquelle ils nous offrirent toutes les sommes dont nous pouvions avoir besoin, sont au-dessus de toute expression et doivent servir d'exemple en pareil cas aux Anglais. » Ces dernières lignes semblaient être inspirées par une secrète prévision des événements futurs qui ne se réalisa que trop. L'année suivante, une cruelle humiliation était réservée au pavillon français.

Dans les premiers jours d'avril 1782, deux flottes formidables sillonnaient la mer des grandes Antilles. L'une, sous les ordres de l'amiral Rodney, comptait au moins trente-sept vaisseaux de guerre. La flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, ne présentait que trente vaisseaux, divisés en trois escadres : la première commandée par l'amiral; la deuxième par le marquis de Vaudreuil, dite escadre blanche; la troisième, dite escadre bleue, commandée par M. de Bougainville. Le 12 avril 1782, au lever du soleil, les deux flottes se trouvèrent en vue, près la Dominique, entre la Martinique et la Guadeloupe; la flotte anglaise formait une masse compacte. Ses vaisseaux, également doublés de cuivre, marchaient ensemble. Les vaisseaux français, partie doublés de cuivre et partie doublés de bois sur vieilles carènes, étaient d'une vitesse inégale.

Ils marchaient en désordre et à grandes distances, vent arrière. Le vaisseau le *Zélé*, capitaine de Préville, ne pouvant suivre, était remorqué par la frégate l'*Astrée*. L'amiral de Grasse, soit qu'il ne voulût pas faire le sacrifice du *Zélé*, soit qu'il n'espérât pas éviter le combat même en prenant de la voile, donna le signal pour rallier sa flotte; mais Rodney, qui s'était vanté de battre les Français à la première rencontre, ne lui en laissa pas le temps. Il fit immédiatement avancer ses vaisseaux sur deux lignes, parallèles à l'arrière-garde de la flotte française, et la mit ainsi entre deux feux. Pendant que l'avant-garde, contrariée par le vent, opérait difficilement son mouvement de retour, le vaisseau amiral, la *Ville de Paris*, devint le centre du combat le plus acharné. Il y eut entre ces citadelles flottantes un tel assaut d'habiles manœuvres et de bravoure, que la canonnade ne dura pas moins de onze heures, pendant lesquelles les trois escadres prirent part au combat. On distingua la *Bourgogne*, capitaine de Charette, pour sa vigoureuse résistance. Enfin, la *Ville de Paris*, démâtée, sans manœuvres, sans voiles, désespérant de se dégager malgré ses nombreuses embardées, fut réduite à amener son pavillon au fier Rodney. Alors Vaudreuil, ne jugeant pas à propos de continuer une lutte si funeste, hissa le pavillon d'amiral, fit force de voiles et ramena à Saint-Domingue le reste de la flotte, pour y réparer ses avaries. Sept vaisseaux de l'escadre de l'amiral qui, toute la journée, avaient tenu au périlleux honneur de combattre dans les eaux de la *Ville de Paris* et de la défendre, tombèrent tout fracassés au pouvoir du vainqueur. Parmi ces vaillants capitaines, qui avaient poussé le devoir jusqu'à l'héroïsme, se trouvait le chevalier des Touches.

Les Anglais avaient eu dans cette affaire la supériorité du nombre, l'avantage de la qualité des vaisseaux et d'armes dégréantes, d'invention inconnue aux Français. Malgré cela, ils furent eux-mêmes si maltraités qu'ils ne songèrent qu'à rentrer dans leurs ports et ne tirèrent pas le moindre bénéfice de leur victoire.

Ce revers inattendu fit éclater en France une vive douleur et un généreux élan de patriotisme. Les grands corps de l'État et les particuliers offrirent à l'envi des contributions volontaires pour réparer le désastre, délivrer nos marins et prendre une revanche. Mais la

tendance des esprits était à la paix. Après une alternative de succès et de revers partiels, un traité glorieux pour la France fut signé en janvier 1783. La guerre avait atteint son but; la souveraineté et l'indépendance des États-Unis de l'Amérique furent officiellement reconnues par les parties belligérantes. C'était aussi la consécration de la révolte et par contre-coup une impulsion dangereuse donnée en France aux idées d'émancipation.

Dès le mois de juin 1782, les prisonniers du combat de la Dominique étaient rentrés dans leur patrie. Les vainqueurs avaient rendu justice à la bravoure des vaincus; en France il n'en fut pas ainsi. Le général comte de Grasse, accusé dans le public d'avoir perdu la bataille par sa faute, sollicita et obtint un conseil de guerre extraordinaire à Lorient, pour y faire juger sa conduite par un tribunal compétent. Des mémoires contradictoires furent produits par le comte de Grasse et par le marquis de Vaudreuil. Le comte de Grasse, pour se justifier, accusait tous les officiers de la flotte, et en particulier Vaudreuil, de l'avoir abandonné. Le conseil de guerre acquitta le comte de Grasse, sans infliger de blâme à Vaudreuil.

Après la rentrée des flottes dans les ports français, Louis XVI décerna à sa vaillante marine les récompenses qu'elle avait si bien méritées. Le marquis de Vaudreuil fut élevé au grade de lieutenant-général des armées navales du roi; le vainqueur de Chesapeak eut l'honneur de recevoir de la main du roi le cordon rouge de grand' croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et le grade officiel de chef d'escadre.

L'isolement du veuvage laisse au cœur de l'homme un vide que les enivrements de la gloire ne peuvent pas toujours remplir. Le marin épousa, en l'année 1785, à Luçon, Aimée-Prudence-Geneviève de Racodet, dame de Saint-Martin-Lars, proche parente de sa première femme. Elle était veuve de messire Fortuné Boisson, chevalier seigneur de la Couraizière, ancien lieutenant des vaisseaux du roi. De ce mariage, le chevalier des Touches n'eut point d'enfant; mais la famille Racodet était riche et se composait de neuf filles, qui étaient presque toutes mariées dans ce pays; par cette alliance le chevalier des Touches étendait considérablement sa parenté en Bas-Poitou.

Ce fut vers l'année 1788 que le chef d'escadre fit ses adieux à la mer. Il comptait environ quarante-six ans de service et soixante-un ans d'âge. Son plus doux rêve était de terminer paisiblement ses jours à Luçon, au sein de sa famille et de ses amis; mais il avait compté sans les événements. L'exemple de l'Amérique avait porté ses fruits. Une révolution radicale venait de déclarer une guerre à mort à la vieille monarchie. Bientôt, malgré son auréole de gloire conquise sous les drapeaux de l'indépendance, le vieux marin fut inscrit par les patriotes sur la liste des suspects de royalisme, et, dès les premiers mois de l'année 1793, il fut arrêté dans sa demeure et traîné, avec plusieurs autres royalistes de distinction, dans les prisons de Fontenay-le-Comte.

Cependant les événements marchent à pas de géant. La France a courbé sa noble tête sous le joug sanglant de la Terreur. La Vendée exaspérée a poussé son cri héroïque de délivrance. Le 16 mai 1793, les premières armées vendéennes viennent se faire battre dans les plaines de Fontenay, et les prisonniers du champ de bataille sont jetés dans les cachots avec les suspects. Le procès commun est instruit à la hâte. Dans dix jours l'arrêt doit être rendu et le sort des soi-disant ennemis de la patrie n'est pas douteux.

Mais la Providence veillait sur les victimes. Le 25 mai, veille du jugement, le canon gronde aux portes de la ville. C'est la Vendée qui vient demander une revanche. Le combat s'engage. Pendant la canonnade les prisonniers, d'après le conseil de l'amiral, s'étaient barricadés, résolus de se faire armes de tout et de vendre chèrement leur vie. Malgré des efforts inouïs, les lignes républicaines sont enfoncées; blancs et bleus entrent pêle-mêle dans la ville ; la fameuse Marie-Jeanne est reconquise et les prisonniers sont sauvés. Vingt-quatre heures plus tard, la ville de Fontenay eût sans nul doute vu la tête blanchie du vainqueur de Chesapeak rouler sous la hache égalitaire.

Le vieux soldat de l'indépendance américaine avait adopté les idées nouvelles de progrès et de sage liberté, et il les alliait dans son cœur à son amour pour la monarchie. Forcé de rompre en visière à une révolution farouche, il voua son reste de vie à la sainte cause de la Vendée. La modestie était la qualité dominante de son carac-

tère. Il refusa tout commandement et servit comme volontaire dans les rangs des paysans vendéens.

A la suite de l'armée le chevalier des Touches avait rencontré ses deux nièces bretonnes, Bénigne et Stéphanie de Bernon [1], à peine âgées de vingt ans. Chassées du vieux manoir de la Guillemandière, par les patrouilles menaçantes des patriotes de Sainte-Hermine, ces jeunes filles, comme tant d'autres femmes et tant de vieillards, n'avaient pu trouver de sécurité qu'à l'ombre du drapeau blanc. Leur oncle fut leur Providence, surtout dans la désastreuse campagne d'outre-Loire, et plus d'une fois, dans les déroutes et dans les massacres, elles durent la vie à sa prudence.

Si le vétéran, consommé dans l'art de la guerre, crut devoir, aux jours de combat, laisser à des officiers plus agiles que lui l'honneur d'entraîner les paysans dans la mêlée, jamais il ne fut sourd à la voix des généraux, lorsqu'en présence de circonstances difficiles, ils firent appel à son expérience et à ses lumières. Ainsi, en Bretagne, l'armée décimée songe-t-elle à une organisation plus régulière, et convoque-t-elle, dans la petite ville de Fougères, un conseil de guerre à cet effet? On lit, parmi les noms les plus marquants de cette assemblé, celui du chevalier des Touches.

Le vieux soldat assistait à cette lamentable bataille de Savenay, qui sonna la dernière heure de la grande Vendée. A la faveur des ténèbres, il eut le bonheur de soustraire ses chères nièces à la férocité des vainqueurs. Ils marchèrent toute la nuit et, quand l'aube parut, harassés de fatigue, ils frappèrent à la porte d'une ferme de la paroisse de Prinquiau, où déjà Mme de Lescure s'était réfugiée.

Les bons fermiers eurent le courage de les recevoir, et, au péril de leur vie, réussirent à les dérober tous aux incessantes investigations des hussards de Westermann.

Un jour, au cœur de l'hiver, le pauvre vieillard, accablé sous le poids des fatigues et des privations, reste alité. Dieu a pitié, à son heure dernière, de son vieux serviteur. Un prêtre fidèle est amené

1 Bénigne de Bernon, mariée (plus tard) à M. Armand de Béjarry, chevalier de Malte. — Stéphanie de Bernon, mariée à M. Louis Buor de la Voy, chevalier de Saint-Louis.

nuitamment d'une cache souterraine du voisinage, et le lendemain s'éteignait, dans la douce espérance d'une vie meilleure, cette noble existence, usée, selon sa devise, au service du Roi et de la Patrie.

Les doctrines démagogiques n'avaient pas encore égaré en France le cœur du peuple, et les bons serviteurs trouvaient alors le bonheur dans le dévouement à leurs maîtres. En cette circonstance, un jeune paysan vendéen donna un exemple admirable de fidélité. A l'heure suprême, le vénérable vieillard, étendu sur le grabat de la misère, dans une cabane pauvre, appela à son chevet son serviteur en larmes. Là, en présence de Mme de Lescure et des habitants réunis de la ferme, il avait donné à Pierre, en récompense de ses excellents services, tout ce qui lui restait d'argent, sauf cent louis d'or qu'il lui avait comptés pour être remis par lui à son fils Adrien Sochet des Touches, alors à l'armée des Princes. Mais le digne paysan, remuant par caractère, ne pouvait se faire à cette vie cachée et à ces alertes continuelles. Il fut pris de la maladie du pays : il lui fallut absolument revoir sa Vendée. Que faire de son dépôt ? Le legs de son bon maître est pour lui chose sacrée. Il savait que Mme la marquise de Lescure connaissait la famille des Touches ; il la supplia de recevoir le dépôt des cent louis, puis il partit à la garde de Dieu. Sauvé comme par miracle, dans une pérégrination si périlleuse, il courut se ranger sous le drapeau de Charette et se fit tuer, l'année suivante, dans un combat, près de son général. Ajoutons qu'aussitôt la rentrée des émigrés sur le sol français, Mme la marquise de Lescure eut la satisfaction de remettre elle-même les cent louis à M. Adrien des Touches, au château de la Rairie.

Le fils unique du chef-d'escadre était né à Luçon vers 1772. Il avait fait ses études à l'Ecole Militaire de Paris et portait en 1791 les insignes de sous-lieutenant aux Gardes-Françaises, dans la compagnie du marquis Charles des Dorides, son oncle breton. Le jeune officier suivit le torrent qui entraînait la noblesse française aux frontières sur les pas des Princes du sang, et il fit dans la compagnie des hommes d'armes à pied les campagnes de 1792, celle de France et la retraite en Allemagne. Après le licenciement de son corps, le jeune officier s'attacha au sort de son oncle des Dorides

et passa avec lui en Angleterre. Quatre ans s'écoulèrent pour lui dans l'inaction. Enfin l'Angleterre se décida à livrer des armes et des munitions à la Vendée expirante. En 1795, deux bâtiments anglais jetèrent sur la côte de Saint-Gilles plusieurs émigrés brûlant de partager la gloire de Charette, entre autres le comte de Bourmont, le comte de Suzannet, Adrien Sochet des Touches, le comte de Grignon, de Chateigner, Guinebaud de la Grossetière, Perraut de la Voûte, le comte de Vaugiraud, etc., etc.

Le 5 décembre de l'année suivante, Charette fondit à l'improviste sur le vieux manoir de la Bouchère, près la Roche-sur-Yon, et en délogea les républicains; mais Adrien des Touches y fut grièvement blessé, et, réduit à se cacher dans une ferme voisine, il fut bientôt découvert et conduit dans les prisons de Nantes, d'où l'on ne sortait que pour aller à la mort; mais il eut le bonheur d'avoir affaire à un honnête homme, M. Caumartin, commissaire-général de l'armée républicaine, qui, pour le sauver, le fit entrer à l'hôpital militaire. Après sa guérison, Adrien, dont on facilita l'évasion, alla se cacher dans un château sur l'Erdre, à trois lieues de Nantes. Découvert de nouveau, il fut encore sauvé par le généreux Caumartin, qui, cette fois, introduisit lui-même dans l'intérieur de la ville son protégé avec deux cousins de ce dernier, MM. Grelier du Fougeroux et Fortuné de Bernon, et les confia à un honnête artisan nommé Roulion, qui habitait rue Notre-Dame, où ils restèrent trois ans en sûreté jusqu'au décret d'amnistie pour les émigrés (1800).

Rendu à la liberté, Adrien des Touches chercha dans les douceurs de la vie de famille l'oubli de dix années de misère. Il épousa, en 1800, au château de la Rairie, près Saint-Fulgent, Charlotte-Ambroise-Angélique de Sapinaud, âgée de vingt-quatre ans, et l'une de ces trois filles du général vendéen dont les vertus aimables égalaient la beauté. Elle lui donna deux enfants : 1° Adrien, né en septembre 1801 et mort célibataire en 1825, au château de la Rairie; avec lui s'éteignit le nom des Sochet des Touches; 2° Clémence des Touches, mariée vers 1823 à M. Gustave Majou de la Débutrie; ils habitent le château de la Débutrie, en Vendée.

ALEXIS DES NOUHES.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR QUELQUES

DROITS ET REDEVANCES BIZARRES

AU MOYEN AGE.

Il y a longtemps que je n'ai entretenu les lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* des redevances féodales : depuis cette époque j'ai recueilli des notes nombreuses sur ces souvenirs curieux d'une société si bien oubliée aujourd'hui, malgré le peu d'années qui nous sépare d'elle. Plusieurs personnes ont bien voulu me communiquer avec courtoisie des renseignements qui me permettront un jour de compléter mes études précédentes : si mes lecteurs bienveillants continuent à m'aider, il me sera possible de publier un jour un petit livre curieux ; je ne crois pas que personne ait encore songé à faire un volume sur ce sujet : à notre époque où chacun, tourmenté du désir d'imprimer, cherche une idée à exploiter, je risque beaucoup d'être devancé ; j'applaudirai de grand cœur à cette annexion d'idée, dans un travail consciencieux.

Aujourd'hui, pour reprendre la suite de mes articles déjà anciens [1], je vais m'occuper des redevances de *fleurs* : on a publié, depuis quelque temps, sur nos ancêtres, une si abondante collection de pages malveillantes ; on a cherché avec un si beau zèle à les représenter comme grossiers, immoraux, voire même un peu sauvages, que je me sens naturellement amené à établir que, par exception sans doute, à certains moments ils étaient moins fa-

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, tomes II, III et VI de la première série.

rouches. Je voudrais bien savoir si parmi les grands propriétaires de récente fortune, il s'en trouve beaucoup se désaisissant d'une parcelle de leurs biens, et favorisant largement leurs tenanciers, à la simple condition d'avoir annuellement un bouquet de fleurs, ou une couronne de roses. Il est vrai que jadis, le grand seigneur, le prêtre et le simple bourgeois aimaient, les jours de fête, ou de liesse, à se couronner de chapels de roses vermeilles [1]. Les couronnes de fleurs ont disparu précédant les couronnes d'or et de diamants qui semblent, à mesure que les siècles se succèdent, devenir des ornements de plus en plus lourds à porter.

Les redevances en fleurs étaient religieuses ou féodales : commençons par celles qui étaient dues à Dieu ou à ses saints.

I.

A Gamaches, en Picardie, il était dû par un censitaire, le jour de la Fête-Dieu, deux chapeaux de roses, l'un pour le Saint-Sacrement, l'autre pour le prêtre qui le portait : il devait en outre *parer d'herbe* les rues par lesquelles passait la procession [2]. Nous retrouvons à Chartres un usage analogue : les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu et de son octave, le propriétaire de la Grande-Courtille, sise au bas bourg de la ville, était tenu de fournir les *jonchées* et les fleurs à l'abbé de Saint-Père [3]. — C'était le dimanche des Rameaux que le sergent bailliagier de la Vieille-Ville, en la châtellenie de Jugon, devait, l'année où il faisait la cueillette, présenter au grand autel de l'église de Plénée-Jugon « un chapeau de prime-terre » : bien plus, il devait accompagner la procession en portant cette couronne et avoir soin de marcher le plus près possible du recteur [4]. Mentionnons encore le chapeau de

1 Roquefort, *Etat de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles*, pp. 267-305. — *Lai d'Ignaurès* publié par MM. Montmerqué et Fr. Michel, p. 74. — De la Rue, *Essais historiques sur les bardes, jongleurs et trouvères*, III, 299.

2 *Mémoires des antiquaires de Picardie*, 2e série, t. V, p. 183.

3 *Cartulaire de Saint-Père*, I, p. CCLXVI.

4 La Vieille-Ville était, en 1682, un simple manoir qui avait succédé à un ancien château alors ruiné : il avait appartenu, en 1535, à la dame de Coëtquen qui le tenait

roses dû par le seigneur de Bois-Joubert, le jour de la Pentecôte, au seigneur de Donges; cette couronne était destinée à être mise sur la statue de saint Georges, en la chapelle du château de Lorieuc qui, depuis la destruction de la forteresse de Donges, était devenu le chef-lieu de la seigneurie. « Une mazière sise au Chemin-Chausé » debvoit au jour M. saint Jehan chaque année un chapeau de » bouttons de rozes rendu sur le chief de M. saint Jehan en la » chapelle du chasteau de la Hunaudaye [1]. » J'attribue aussi une origine religieuse à la couronne de roses due le jour du Saint-Sacrement à l'évêque de Dol par le propriétaire d'une maison de cette ville [2].

En Lorraine, nous voyons, le lundi de la Pentecôte, les paroisses relevant de l'abbaye de Remiremont, venir chaque année, avec croix et bannières, leurs curés en tête, offrir à saint Romaric leurs hymnes et leurs *kyriolés* : chaque paroisse se distinguait par les branches ou les fleurs qu'elle portait traditionnellement; c'était le genièvre pour Dommartin, le cerisier pour Saint-Etienne, le muguet pour Saint-Amé, l'églantier pour Saint-Nabord, le sureau pour Vagney, le saule pour Saulxures, le chêne pour Rupt, le sapin pour Ramonchamp, le genêt en fleurs pour Raon, l'aubépine pour Plombières et Bellefontaine. Saint-Maurice trop éloigné pour venir en pèlerinage à Remiremont était représenté par le marguillier de l'église qui apportait dans le chœur des dames chanoinesses deux corbeilles de neige : c'était le tribut du Ballon d'Alsace au pied duquel se trouve Saint-Maurice. Si la Pentecôte se trouvait tomber assez tard pour que la neige du géant des Vosges fût fondue, Saint-Maurice la remplaçait par deux bœufs blancs [3].

Les maîtres de la confrérie des jurés-crieurs de Paris fêtaient saint Martin-le-Bouillant, et ils figuraient à sa procession tous couronnés de roses : à Saint-Eustache de Paris il y avait aussi une

par donation de son frère, seigneur d'Uzel. La Vieille-Ville fut réunie au marquisat de la Moussaye par le mariage de Julien de la Moussaye avec Perronnelle Goyon.

1 *Annuaire de Bretagne*, 1861, p. 194, d'après un aveu de 1534. — Aveu de la châtellenie de la Hunaudaye en 1570.

2 *Id.*, p. 195. — *Mém. de la société d'arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1862, p. 169.

3 *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, par M. A. Guinot, curé de Contrexeville, p. 148.

confrérie dite de Saint-Andry, dont les nombreux associés portaient dans leurs cérémonies des « chapeaux de roses vermeilles. » Un beau jour de l'an 1418 il n'en fallut rien moins que soixante douzaines. — A Autun, le 12 juin, anniversaire de l'Invention des Reliques de saint Nazaire, tout le bas chœur assistait à l'office avec des couronnes de fleurs sur la tête [1].

Cet usage de porter des couronnes de roses était assez répandu pour motiver à Paris une corporation de *chapeliers de fleurs*, — exempts du guet à cause de la franchise de leur métier établi dans le principe pour servir aux gentilshommes. Les *chapeliers* qui n'étaient peut-être que des jardiniers, avaient leurs jardins ou *courtils* dans lesquels ils ne pouvaient sans amende, cueillir le dimanche « nules herbes, nules fleurs à chapiaus fere, ne à mangier » : ils avaient le droit de travailler le jour et la nuit, excepté le dimanche, mais ils vendaient tous les jours de la semaine, sans payer ni coutume ni droiture ; remarquons que dans la saison des roses ils pouvaient travailler aussi le dimanche. La corporation des fleuristes était dirigée par un prud'homme qui prêtait serment devant le prévôt de Paris [2]. — Le fleuriste du parlement de Paris, appelé *le rosier de la cour*, s'approvisionnait à Fontenay-aux-Roses [3].

II.

Les redevances féodales en fleurs avaient le plus souvent la rose pour objet, isolée, en bouquet ou en couronne : cependant on usait aussi d'autres fleurs ; nous allons rappeler ici ce que nous avons recueilli.

Dans la paroisse de Plénée-Jugon, le seigneur à qui appartenait le *Moulin-Ars* [4], était tenu de fournir au manoir de la Planche,

1 Victor Fournel, *Tableau du vieux Paris, les spectacles, etc.*, p. 10. — *Journal d'un bourgeois de Paris.* — Courtépée, II, 508.

2 Registre des mestiers et marchandises de la ville de Paris, XIIIe siècle (publié dans les *Doc. inédits*), pp. 246 et 247.

3 Ch. Desmaze, *Le Parlement de Paris*, p. 285.

4 Ce moulin, en 1682, appartenait à Renée de Châteaubriant, dame d'Apreville et de Gardisseul.

vassal de la seigneurie des Clos, une rose, à peine d'un écu d'or d'amende ; cette redevance devait être faite le jour du Saint-Sacrement, au moment où la procession passait devant les halles seigneuriales [1]. — Dans cette même paroisse le propriétaire d'une maison et d'un jardin sis « contre le portail du vieux manoir, » qui était lui-même au bourg, devant l'église, devait au seigneur des Clos, le jour de Pâques-Fleuries, un bouquet des fleurs les plus nouvelles qu'il lui offrait à son banc, à l'église, avec 20 sous, monnaie : ce n'était pas la seule obligation de ce particulier, nous y reviendrons [2].

Le seigneur du Guilleuc, en Saint-Pôtan, devait un chapeau de roses, à la Saint-Jean-Baptiste, à peine de quinze sous d'amende au seigneur de Matignon [3]; le fief de la Roche-de-Granville en devait autant en 1439 à Jean d'Argouges ; nous trouvons cette redevance dans la paierie de la Broye [4], à Pont-Remy, à Pocé et à Epinard, en Anjou ; tandis que les nouveaux mariés de l'année couraient la quintaine, les nouvelles épousées offraient un chapeau ou des bouquets de roses au seigneur [5]. La plupart du temps, ce devoir était le souvenir d'une libéralité faite par le seigneur supérieur, le symbole peu onéreux de la hiérarchie féodale.

Ainsi, à Neufchâtel-en-Bray, en affranchissant en faveur de l'église de Bully, un masage acheté par le seigneur du lieu, Pierre de Bully, celui-ci en 1274, et Pierre de Melleville en 1291, ne se réservaient que « *unum capellum rosarum annui redditus, vel duos denarios* » payables le jour ou le lendemain de la Saint-Éloi d'été [6]. — En 1124, Geoffroi, seigneur de Graffart, devait au prieuré d'Heauville une guirlande annuelle de roses en échange d'un quartier de sel [7]. — A Péronne, l'hôte de la maison où pendait l'enseigne de « Saint-Foursy », donnait au majeur nouvellement élu « un chapeau

1 Déclaration du domaine de Jugon, en 1682.

2 *Id.*

3 Aveu de la châtellenie de Matignon.

4 Louandre, *Histoire d'Abbeville*, p. 410.

5 Bouthors, I, 457. — *Mémoire de la Société d'Agriculture sciences et arts d'Angers*, 2e série, ve volume, pp. 147 et 155.

6 *Archives de l'hôpital de Neufchâtel-en-Bray.*

7 L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie*, p. 39.

de vermeil boutons » à cause de sa maison [1]. En Picardie, le seigneur d'Embreville avait droit pour un journal de terre à vingt deniers, à un chapeau de rose le jour de Saint-Jean ou à soixante livres parisis d'amende. Le seigneur de Quintin recevait un bouquet de roses le même jour d'une maison de la ville; les échevins de Gamaches, à cause de douze journaux de terre, offraient au seigneur du lieu un bouquet le jour de la Saint-Nicolas d'hiver [2]. Je noterai encore le simple « chapel de roses », auquel la jeune bourgeoise avait exclusivement droit en se mariant d'après la coutume de Normandie, même après la réformation du XVIe siècle [3].

Parmi les droits que les membres de la Cour des Monnaies avaient le jour de l'an, je remarque le « droiz de rose [4] »; mais c'est au Parlement que nous voyons cette redevance entourée d'une certaine solennité.

La veille de la Saint-Jean, les pairs laïcs qui avaient leurs pairies dans le ressort du Parlement de Paris, devaient offrir à cette Cour souveraine une corbeille de roses : quelquefois il y avait des questions de préséances soulevées par cette présentation; ainsi, en 1541, il fallut un arrêt pour maintenir le duc de Montpensier avant le duc de Nevers à la *baillée de roses*. De plus, lorsqu'un pair laïc avait un procès devant le Parlement de Paris, il lui devait encore des roses : six bouquets et six chapeaux aux présidents de la Grand'Chambre; deux bouquets et deux chapeaux aux conseillers; un bouquet et un chapeau à l'avocat plaidant; deux bouquets et deux chapeaux aux présidents aux enquêtes; un bouquet et deux chapeaux aux conseillers aux enquêtes [5]. Ce fut à la fin du XVIe siècle que la Cour des Eaux et Forêts supprima les couronnes de roses auxquelles prétendait le grand-panetier de

1 *Communication de M. de la Fons, baron de Mélicoq*, d'après un acte du 24 juin 1482, des archives de Péronne.

2 *Mémoire de la Société des antiquaires de Picardie*, 2e série, IIe vol., p. 239. — *Aveu de Quintin de* 1661. — *Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie, loc. laud.*, p. 183.

3 *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e série, t. VII, p. 100.

4 *Harlay*, N° III.

5 Ch. Desmare, *op. laud.* — On sait que lorsqu'un conseiller au Parlement se mariait, et que le premier président signait le contrat, la fiancée donnait trois noix aux présidents.

Normandie à cause de ses fonctions de franc-jugeur des forêts de Rouvrai et de Roumarre [1].

Quittons maintenant la reine des fleurs pour chercher les autres redevances analogues dont j'ai pu retrouver les traces.

Le lundi de Pâques, les vassaux de la Feuillée offraient, à genoux, aux juges du seigneur de Loudéac un bouquet de *houx* [2].

Dans la paierie de Labroye, en Ponthieu, des propriétaires de tenues devaient douze chapeaux de pervenches, outre les douze chapeaux de roses dont j'ai déjà parlé.

A Montfort, le propriétaire de la Poulanière, en Coulon, devait à l'issue des vêpres de la Saint-Jean, et à peine de voir saisir son fief, apporter à la passée et entrée du cimetière la couronne de *cerfeuil sauvage* que les officiers de la justice seigneuriale remettaient à une mariée de l'année, dans une cérémonie dont je m'occuperai ultérieurement [3]. — En même temps le détenteur des fiefs d'Alansac et la Rouyère offrait également une autre couronne de *cherfeil*.

Les infortunées qui, pour porter une ceinture dorée, faisaient le triste sacrifice de leur renommée devaient, à Paris, offrir au roi de France un bouquet [4]; hélas! il s'en trouvait aussi en Bretagne, et chacune de celles qui venaient à Moncontour devait à la seigneurie de Saint-Myrel, en Trédaniel, une couronne de *violettes*, cinq sous, et un pot de vin [5].

C'était un bouquet d'*œillets*, ou de roses, que la confrérie de l'Annonciation, composée de commerçants, devait le jour de la Fête-Dieu au baron de Vitré, à cause d'un grand jardin dont elle jouissait [6].

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

(La suite à la prochaine livraison.)

1 *Histoire de la Grande-Paneterie*, par le marquis de Belbœuf.

2 Aveu de Rohan de 1689.

3 *Histoire de Montfort* par M. Oresve. — *Ann. de Bretagne*, 1864, p. 195 et 196 : cette redevance était due en échange des harts que le s^r^ la de Poulanière fournissait à la justice seigneuriale.

4 *Coll. Limber et Danjou*, t. III, p. 98.

5 *Arch. des Côtes-du-Nord* : Aveu rendu en 1538 par Catherine de Rohan, alors dame de Saint-Myrel.

6 Aveu de 1561 : *Annuaire de Bretagne*, 1861, p. 195.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CROIX DE QUIMPERLÉ, par D. PLACIDE LEDUC, religieux bénédictin, publiée par M. R.-F. Le Men, archiviste du département du Finistère. — Quimperlé, Clairet, imprimeur-libraire éditeur, 1863, un vol. grand in-8°.

Dom Placide Leduc était religieux à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, dont il a écrit l'histoire dans le dernier quart du XVIIe siècle, ainsi que le prouve la dernière phrase de son œuvre, où il nous dit : « Je finis ce petit ouvrage le 30 aoust 1682, le jour des » saints Félix et Adamite, me trouvant heureux d'en estre venu à » bout le moins mal que j'ay peu, et espérant que Dieu adjoustera » quelque chose à ma couronne pour récompense du petit travail, » que j'ay entrepris par obéissance et pour l'honneur de la sainte » Croix, à qui nostre église est dédiée. »

Ce *petit ouvrage* est un manuscrit d'une écriture serrée et assez difficile, resté inédit jusqu'à présent aux Archives du Finistère, et qui, dans l'édition grand in-octavo qu'en vient de donner M. Le Men, ne forme pas moins de 523 pages : on voit que ce petit ouvrage est assez gros. Il est d'ailleurs d'autant plus curieux qu'il reproduit en substance, et souvent même sous la forme d'une traduction littérale, le précieux cartulaire de Quimperlé, si malheureusement sorti de France il y a vingt ans, et aujourd'hui, on peut le craindre, perdu pour nous.

M. Le Men, en éditant l'œuvre de D. Leduc l'a éclairée par des notes sobres mais judicieuses, dont la plupart ont pour but de déterminer la place actuelle des lieux cités dans le texte : travail extrêmement utile et dont nul ne se pouvait mieux acquitter que le consciencieux archiviste du Finistère. Dans son département, M. Le Men, je le crois, ne se trompe guère; quand il en sort, il se trompe rarement; toutefois, à raison des conséquences que l'on en pourrait tirer, je crois devoir noter ici l'erreur de la note (7) de la page 241, qui identifie « Minihibriac » avec Bourbriac, et donne le *vicarius*, viguier ou voyer du moyen-âge pour l'équivalent de nos *machtyerns* du IXe siècle. Entre le machtyern et le voyer (*vicarius*) il n'y a que des rapports très-faibles et, au contraire, des différences essentielles. Bourbriac n'est qu'une paroisse, et Minihibriac ou Minibriac était une seigneurie comprenant, outre Bourbriac, les communes actuelles de Saint-Adrien, de Coadout, de Magoar, et une partie de Plésidy.

Je voudrais, en regard de cette petite chicane, dire tout le bien que je pense de nombre d'autres notes de l'éditeur, entre autres de celles qui se rapportent aux redevances en miel (pages 88-89), mais mon but, en ce moment, n'est que de dire deux mots pour annoncer cette importante publication. M. Le Men compte, en effet, comme on le voit par le titre, augmenter ce volume d'une introduction développée et de pièces justificatives. Quand ce double complément aura paru, nous reviendrons sur cette œuvre avec tout le détail et l'attention qu'elle mérite.

Si nous avons tenu dès aujourd'hui à en dire un mot, en voici le motif.

La destruction de l'Association bretonne a supprimé tous les liens, si utiles cependant et même si nécessaires, qui unissaient les travailleurs de notre province. Aussi est-il aujourd'hui fort difficile de se renseigner exactement à Rennes ou à Nantes sur les travaux historiques ou archéologiques publiés à Brest, Vannes ou Quimper, et réciproquement. L'*Histoire de Sainte-Croix de Quimperlé* en est, en ce qui me concerne, un très-bon exemple. Il y a quelque temps, orsque je publiai dans la *Revue de Bretagne* un article sur le

Quémenet-Héboi et ses seigneurs, où j'invoquais fréquemment l'ouvrage de D. Leduc, l'impression de cet ouvrage était déjà entamée; mais comme je l'ignorais absolument, je me bornai à citer le manuscrit, sans mentionner l'édition qu'on préparait. J'en fus informé trop tard pour réparer l'omission, mais désireux cependant d'y remédier autant qu'il était possible, je priai un libraire rennais de s'adresser à l'imprimeur de Quimperlé pour qu'il m'envoyât l'ouvrage dès qu'il aurait paru en tout ou partie. Ne voyant rien venir, je craignais déjà que l'entreprise n'eût rencontré quelque obstacle, lorsqu'il y a quinze jours, furetant des yeux machinalement dans la bibliothèque d'un ami qui a des relations plus suivies que moi avec la bonne ville de Quimperlé, j'aperçus à mon grand étonnement, et j'ajoute, à ma grande joie, le volume imprimé contenant tout le travail de D. Leduc. A la vérité, il manque encore à la publication, comme je l'ai dit, les pièces justificatives et surtout l'introduction de M. Le Men. Mais je fus si aise de voir mes craintes vaines que j'emportai sans façon le volume et le lus sans plus attendre. Je résolus en même temps de réparer aussitôt l'omission involontaire dont j'ai parlé tout à l'heure; et c'est pourquoi, sans attendre le travail complémentaire de M. Le Men, qui (d'après certaines indications semées dans la partie déjà imprimée) ne peut manquer d'être fort curieux, et tout en me promettant d'y revenir, j'ai voulu de suite appeler l'attention du public de notre province sur cette importante *Histoire de l'abbaye de Quimperlé*, œuvre certainement très-digne de l'érudition bénédictine et appelée nécessairement à prendre place dans la bibliothèque de tous les Bretons qui s'intéressent quelque peu à l'histoire de notre province.

A. DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — M. Dufaure à l'Académie française. — Trois congrès de sociétés savantes et nos succès scientifiques. — Louis XIII à Fontenay. — Entrée de Mgr Gazailhan à Vannes. — La fête de sainte Pie à Rennes. — Les prédicateurs du Carême à Nantes. — M. Hippolyte Flandrin — M. Ampère.

Le 7 de ce mois, l'Académie française donnait une de ces fêtes qui, bien que se renouvelant à de courts intervalles (la mort, hélas! fait depuis quelque années de si cruels ravages parmi les *immortels!*) et se ressemblant toutes, plus ou moins, ont toujours cependant le privilége d'attirer les curieux en grand nombre. Cette fois, c'était M. Dufaure qui devait faire, pour la principale part, les frais du spectacle. Votre fidèle chroniqueur ne pouvait, sans manquer à tous ses devoirs, n'y pas assister, pour vous transmettre ses impressions. Doué du privilége de l'ubiquité, — comme tout chroniqueur qui se respeete, — il était là. Une faction d'une heure à la porte, deux heures d'attente dans la salle : telle est la perspective. Le temps, d'ailleurs, était superbe. — On entre enfin : en un instant amphithéâtre et tribune se garnissent; et bientôt également l'hémicyle et le rond point du rez-de-chaussée ont reçu leurs invités, ou plutôt leurs invitées, car les dames y sont en majorité.

Il ne s'agit cependant pas cette fois d'applaudir, avec des mains finement gantées de blanc, un romancier rose, tendre, délicat, parfumé, tout pétri de grâces féminines, comme l'heureux père de *Sibylle,* ce favori des boudoirs, ce théologien des oratoires mondains. Mais, outre le désir bien naturel de se montrer, qui ne connaît la passion de mesdames les modernes Athéniennes et celle des Athéniens, leurs frères ou maris, pour tous les spectacles en général, et pour le spectacle oratoire en particulier? Nous sommes toujours les Gaulois de César. Or, deux

discours à écouter, c'était double plaisir..... à moins que ce ne fût une double fatigue. Nous allions entendre, non pas Démosthène (depuis plusieurs années déjà, il fait l'ornement de l'illustre corps académique dans la personne de Berryer), mais tout au moins Eschine, dont la parole plus ferme qu'élégante, moins brillante que sensée, nous promettait des jouissances d'un ordre un peu austère.

Cependant les banquettes des membres de l'Institut se garnissent à leur tour et se constellent de rubans, de rosettes, de décorations de tous les ordres, lesquelles se détachant sur le fond noir des habits, donnent à l'illustre assemblée un faux air de plate-bande de coquelicots en fleur. Seule, la boutonnière de Berryer fait *tache :* elle n'en brille que d'un plus vif éclat, et cette absence de distinction visible et d'insigne est elle-même chez le grand orateur la distinction la plus haute. — Tout à coup éclatent des applaudissements. Qu'y a-t-il, et qui vient d'entrer? C'est un ecclésiastique d'apparence modeste, à la physionomie fine et ferme à la fois, à l'œil mobile et vif, au visage empourpré, et qui, saluant à droite et à gauche, non sans quelque embarras, se faufile en rougissant dans un coin, où va bientôt le rejoindre M. Saint-Marc Girardin : chacun a reconnu l'évêque d'Orléans. — Deux heures sonnent : l'exactitude n'est pas le privilége exclusif des rois; c'est aussi, paraît-il, la politesse des Académies. Le poste porte les armes et nous voyons arriver le récipiendaire flanqué de ses deux parrains, MM. de Montalembert et Mignet. M. Patin prend place au fauteuil de la présidence, ayant à sa gauche M. Villemain (*immortel* comme académicien et *perpétuel* comme secrétaire, — deux fois immortel), et à sa droite M. O. Feuillet.

Le tournoi commence, duel pacifique et courtois, où l'on ne se bat guère qu'à coups d'encensoir,— une arme qui, comme chacun sait, n'est redoutable que pour le nez de l'adversaire. Pour la manier de façon à *toucher* ailleurs celui-ci, il faut être possédé de toute la juvénile turbulence du quasi-nonagénaire M. Viennet.

Je me garderai d'entreprendre l'analyse du discours de M. Dufaure, et cela pour une foule de raisons, dont le manque d'espace serait une des moindres. Les journaux d'ailleurs vous ont déjà servi le morceau dans son entier (et il est de résistance). Je me borne à retracer la partie anecdotique de la séance, la seule qui soit de la compétence d'un futile chroniqueur comme votre très-humble.

Si jamais il prend fantaisie à M. Dufaure d'accompagner sa cuisinière aux halles, je lui conseille d'éviter d'adresser la parole aux habitantes du lieu, de crainte que quelque marchande d'herbes ne lui fasse, à l'endroit de son accent franchement provincial, la désobligeante réflexion adressée jadis par une de ses pareilles à l'orateur grec. Hâtons-nous d'ajouter que ce léger défaut n'a nui en rien au succès de l'orateur, succès qui ne

s'est pas démenti pendant les deux heures qu'a duré sa harangue. Il est vrai que, composé en grande partie de personnages politiques en retraite et de membres du barreau accourus pour applaudir leur bâtonnier, l'auditoire lui était acquis d'avance. Le sujet d'ailleurs prêtait aux vastes développements. Le récipiendaire avait à retracer la vie (une vie de quatre-vingt-quatorze années) de M. le duc-chancelier Pasquier, son prédécesseur. Le héros du panégyrique obligé — que tout nouvel immortel doit consacrer à l'immortel défunt, — résumait cette fois, dans sa vie privée et publique, notre histoire depuis près d'un siècle. Quelle belle occasion de refaire, après tant d'autres, le tableau si mouvementé et si divers de nos quatre-vingts dernières années ! Le nouvel académicien n'y a pas manqué. Depuis l'ancien parlement de Paris, à l'égard duquel M. Dufaure a peut-être été trop indulgent et qui, contrecarrant plus d'une fois les salutaires mesures prises par Turgot et par Louis XVI, ces deux *amis du peuple*, engagea une lutte funeste avec la royauté dont il hâta peut être la perte, — jusqu'au second empire, l'orateur a tout embrassé et quasi tout jugé.

Ses jugements ont-ils tous porté juste ? On le croirait à voir la façon dont ils ont été accueillis. Attaques directes ou indirectes contre un certain ordre de choses (je n'ose dire lequel), allusions, sous-entendus, tout était avidement saisi et applaudi par cet auditoire impressionnable et favorablement disposé. Certains passages surtout, ceux notamment ayant trait au régime de 1830, ont ravivé un instant les revenants de cet âge déjà lointain.

Les mauvaises langues de petits journaux parisiens n'ont pas manqué d'appliquer, en le modifiant, à M. Dufaure, le mot le plus fameux du fameux monologue de Figaro : « Pour remplir la place vacante d'académicien, il fallait un littérateur : ce fut un avocat qui l'obtint. » Ces enfants terribles de la petite presse (*cet âge est sans pitié*) ne voient dans les choses qu'un côté, le plaisant; les institutions les plus vénérables ne leur inspirent aucun respect, et volontiers ils hasarderaient un calembour par à peu près sur le cadavre encore chaud d'un oncle..... d'Amérique Donc, ici comme dans la plupart des cas, le mot est spirituel, mais il n'est que cela. — « M. Dufaure n'est pas un littérateur; entre la littérature et lui, il y a eu peut-être quelques rapports *de mur mitoyen*, mais jamais d'intimité bien étroite. » — D'accord. — « M. Dufaure est, dit-on, un habile légiste; en ce cas, il fallait lui offrir un siége à la Cour de Cassation, au lieu d'un fauteuil à l'Académie française. Bref, M. Dufaure n'est et ne sera jamais qu'un avocat. » — Et voilà justement la *cause* (pardon du jeu de mots involontaire) pour laquelle l'Académie, et avec raison, selon moi, a appelé M. Dufaure dans son sein. M. Pasquier était mort laissant à l'illustre corps une succession fort em-

brouillée. Songez donc : une vie de quatre-vingt-quatorze années, une demi-douzaine de régimes divers servis, sans *fanatisme*, il est vrai (le mot est de M. Dufaure et il est joli) mais enfin servis; par conséquent, cinq ou six serments tour à tour prêtés et rendus, reprêtés et repris. Quel dossier! et quelles autres mains, quels autres yeux que celles et ceux d'un avocat émérite auraient suffi pour le débrouiller et y voir clair? Citez-nous un littérateur qui n'aurait succombé à la peine, je dis un seul, fût-ce le géant Dumas, le seul vrai grand de tous les Alexandres passés, présents et futurs, qui, de la même plume dont il renverse le trône du roi de Naples et les fortifications de Gaëte, écrit en même temps dix romans et rédige vingt journaux dans vingt capitales à la fois. — M. Dufaure arrivé, quelle différence! En un clin-d'œil, il a fait pénétrer la lumière au sein de ce qui ne nous paraissait que ténèbres; un instant lui a suffi pour déchiffrer le mot de l'énigme. Avant de l'entendre, je me demandais, non sans quelque inquiétude, je l'avoue : Comment l'avocat va-t-il se tirer d'une cause si délicate? Lui qu'entoure la considération publique justement à cause de l'unité de sa vie et de la constance de ses convictions politiques, comment va-t-il juger une existence si riche en incidents, et que ne distingue pas précisément l'unité des aspects? Pour sûr, me disais-je, l'avocat, embarrassé en certains points, arrivera à invoquer en faveur de son client les circonstances atténuantes. Combien mes inquiétudes étaient vaines, et comme, dans ma naïveté, je me doutais peu des ressources que recèlent les profondeurs de la toque et les plis de la robe de l'avocat que déguisaient à peine les broderies de l'académicien sous leur jeune et printanière verdure.

Maître Dufaure a parlé, et de son habile plaidoyer M. le duc Pasquier est sorti, à tous les yeux, immaculé comme la neige du Mont-Blanc, doué de toutes les vertus de l'homme privé et du citoyen, le meilleur des époux, le plus fidèle des amis... Bref, il ne manquait rien à l'épitaphe. Quant aux petites bizarreries qui ont *incidenté* sa vie politique, au lieu d'un défaut qui blesse, nous devons y voir encore une qualité nouvelle qui l'honore : elles procédaient uniquement de l'activité de son tempérament et de son dévouement inaltérable à son pays, auquel il n'a cessé d'apporter l'appui de ses talents. Renchérissant sur cet ingénieux *moyen* oratoire, M. Patin, en répondant à M. Dufaure, a ajouté ce joli mot, qui sent d'une lieue l'homme assidu à fréquenter les rhéteurs grecs : La vie de M. Pasquier, malgré la diversité apparente de ses aspects, est restée *une;* il n'y a eu de *mobile* que les institutions qu'il a servies. — Après celui-là, il faut tirer l'échelle.

Dans tout cela, direz-vous peut-être, je vois bien des avocats, des hommes d'État, des ministres, de la politique enfin; mais je cherche vainement la littérature, n'y en avait-il point? — Si fait : il y avait un

vers d'Horace et la personne de M. Patin. Je dis la *personne* et non pas le discours; car l'épidémie politique a gagné jusqu'à l'attique érudit, sauf une petite échappée sur l'éloquence du barreau, un lieu commun de ma connaissance, que j'ai salué au passage, en me remémorant mes essais de rhétoricien. M. Patin a discrètement glissé sur les œuvres du récipiendaire, œuvres qui, éparpillées dans le *Mon teur* et la *Gazette des Tribunaux*, n'ont jamais été, que je sache, reliées en veau ou en chagrin. Son discours, embarrassé de longues périodes et tout bourré de finesses, pour la plupart imperceptibles à l'œil nu (on n'est pas Grec pour rien), a été écouté un peu froidement. Je dois pourtant noter un passage (encore est-il d'un autre) qui a soulevé un orage d'applaudissements; je veux parler de cette éloquente sortie contre les égorgeurs de Louis XVI et de sa famille, qui s'échappait brûlante du cœur chaud encore, bien qu'à la veille de cesser de battre, de M. Pasquier. Il ne faudrait pas beaucoup de pages comme celle-là pour faire oublier bien des peccadilles et même des gros péchés politiques; et il sera beaucoup pardonné à l'illustre duc-chancelier, parce qu'il a, jusqu'à la fin, vigoureusement haï les scélérats de 93. Il les avait vus à l'œuvre, c'est tout dire.

Il est, je n'en doute pas, bon nombre de Parisiens qui demeurent persuadés que Paris a le monopole des académies. Ceux-là ont pu dernièrement se convaincre du contraire, en assistant aux séances du Congrès des délégués des sociétés savantes, ouvert le 17 mars dans la salle de la Société d'Encouragement, rue Bonaparte. Jamais la réunion n'avait été aussi nombreuse. Plus de quatre cents membres ont répondu à l'appel de l'Institut des Provinces de France. Pendant huit jours, les mémoires les plus intéressants, les discussions les mieux soutenues ont montré l'activité du mouvement intellectuel en dehors de tout patronage officiel. La Bretagne avait envoyé plusieurs représentants, parmi lesquels nous avons remarqué MM. du Chatellier, Halléguen, du Finistère; de Barthélemy, des Côtes-du-Nord; Bobierre et de Keranflec'h, de la Loire-Inférieure.

Dans la section d'histoire et d'archéologie, les dernières et importantes découvertes de la Société Polymathique de Vannes dans les tumulus du Morbihan ont eu les honneurs d'une des plus belles séances, présidée par le comte de Montalembert. Deux jours après, une médaille d'honneur était solennellement remise à M. Demolombe, éclatant hommage de la France provinciale au savant jurisconsulte et à l'homme de cœur que les honneurs et les avantages des hautes fonctions de la capitale n'ont pu enlever à la chaire normande dans laquelle il s'est acquis une réputation si justement méritée. Cette affirmation de la vitalité du mouvement intellectuel libre et décentralisé, auquel le pays est redevable de la renaissance des arts nationaux, est de nature à dissiper les craintes inspirées

par la récente institution de réunions officielles analogues. Tant qu'on a la liberté, la concurrence est un élément de progrès.

A son tour, le 2 avril, M. Duruy ouvrait à la Sorbonne son Congrès des sociétés savantes, avec tout l'appareil ministériel. Là encore la Société Polymathique du Morbihan s'est trouvée au premier rang et a été primée *ex-æquo* avec la Société du Doubs. Le savant professeur de chimie de Nantes, M. Bobierre, a fait une communication remarquée. Les cent bouches de la publicité officielle ayant suffisamment fait connaître ces séances, nous n'avons pas à en parler plus longuement. Il nous suffira de dire que, des cinq départements bretons, il n'y a eu guère par ailleurs à y figurer que l'Ille-et-Vilaine par un mémoire de M. Lallemand, de Rennes, sur la chimie, et le Morbihan par M. Hesse, de Brest, primé pour des études sur les *hirudinées* et les *trématodes*.

Quelques jours auparavant, dans cette même Sorbonne, devant la Faculté des Sciences de Paris, un jeune médecin, qui n'a point tout à fait cessé d'être Nantais, soutenait brillamment ses thèses pour le doctorat ès-sciences naturelles. Notre incompétence en ces matières ne nous permet pas de dire autre chose, sinon que la thèse de géologie a pour objet les terrains devoniens de la Loire-Inférieure; nous sommes persuadés d'ailleurs que M. Emile Bureau préfère à nos louanges celles que ses professeurs lui ont données publiquement.

La Société archéologique de France pour la conservation et la description des monuments présente à nos yeux cet avantage, qui lui était commun, du reste, avec notre chère Association bretonne, de regrettable mémoire, que chaque année ses congrès se tiennent dans une ville différente. Ce système nous paraît préférable. Nous sommes donc heureux d'annoncer que la Société française d'Archéologie tiendra cette année, à Fontenay, à partir du 12 juin, sa XXXIe session. Le programme, rédigé vraisemblablement par M. Fillon, de Fontenay, secrétaire général de la session et l'un de nos meilleurs numismates, ne comprend pas moins de quatre-vingt-une questions, se rapportant aux monuments et à l'histoire du Bas-Poitou. Rien n'est plus facile que de se le procurer.

Comme pour préluder au congrès, où l'on fera de l'archéologie savante, les habitants de Fontenay ont fait, le lundi de Pâques, de l'archéologie pittoresque, en représentant, au moyen d'une magnifique cavalcade, l'entrée de Louis XIII dans cette ville. Les costumes étaient superbes, les chars étaient majestueux; la quête pour les pauvres a donné près de 4,000 francs; en un mot, tout ce que le soin, la générosité, le goût pouvaient produire était réussi à souhait. Le beau temps seul n'a pas voulu être de la partie, et tous ces apprêts ont dû rester exposés à la pluie, une partie de la journée.

Pour parler d'une entrée véritable, constatons que celle de Mgr Ga-

zailhan dans son diocèse a été tout à fait triomphale. A Elven, où le chemin de fer l'avait laissé, il trouva une escorte à cheval composée de paysans et de propriétaires de Saint-Nolff, qui le conduisit d'abord jusqu'à ce bourg, où il s'arrêta quelque temps à recevoir les hommages des populations, et qui suivit ensuite sa voiture jusqu'à Vannes. La place du Morbihan avait été magnifiquement décorée. On voyait de tous côtés des guirlandes, des corbeilles de fleurs, des mâts vénitiens portant des bannières avec des inscriptions variées. Les troupes de la garnison étaient sur pied, et quand le bruit des cloches et celui des tambours ont annoncé l'arrivée de Monseigneur à la porte de Saint-Vincent, et qu'il est descendu de sa voiture en habits pontificaux, de vives acclamations sont sorties de tous les rangs de la foule. Après les cérémonies d'usage et les présentations, Monseigneur a traversé la ville sous un dais, se rendant à la cathédrale, où il a été complimenté de nouveau par le chapitre. Après le chant du *Te Deum*, Monseigneur est monté en chaire, et dans une chaleureuse improvisation, il a retracé la haute mission du prêtre et particulièrement celle de l'évêque. — Déjà, par une lettre pastorale datée du jour de son sacre et adressée aux fidèles et au clergé de son Eglise, Mgr Gazailhan avait commencé de gagner tous les cœurs de ses diocésains.

Rennes a eu aussi, le 10 mars, une cérémonie qui, bien qu'elle n'intéressât, à vrai dire, qu'une paroisse, a attiré la population tout entière. Une personne pieuse de la ville avait rapporté de Rome le corps d'une martyre à laquelle le Souverain Pontife avait donné son nom sous lequel on l'invoquera désormais. Ces reliques avaient été déposées à la chapelle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, où le clergé est venu les prendre pour les conduire à l'église Saint-Sauveur, à laquelle elles sont destinées. La sainte martyre, portée sur un riche brancard, était suivie d'un nombreux cortége de prêtres et de jeunes filles. Mgr l'Archevêque l'attendait dans l'église déjà pleine, et quand l'entrée fut achevée, ceux qui purent trouver place entendirent Monseigneur développer, avec son talent accoutumé, de hautes considérations sur le triple culte que nous devons aux saints : culte d'honneur, culte de prières et culte d'imitation. — Le soir, la plupart des maisons de la paroisse étaient illuminées.

Un mot maintenant de l'affluence qui a régné dans les églises de Nantes durant la station du carême; il nous serait, du reste, bien difficile de taire l'admiration que nous ont causée et le zèle et le talent du Père Mathieu, jeune dominicain qui prêchait à Saint-Clément. Ce saint religieux nous a montré une fois de plus quels magnifiques effets d'éloquence une parole inspirée sait trouver dans l'enseignement élémentaire de notre religion. On s'apercevait, au choix de ses sujets et à la nature de son exposition, qu'il voulait surtout s'adresser aux âmes simples; il n'embar-

rassait pas sa marche de la réfutation des arguties de la science moderne; il ne cherchait point à montrer à quel mépris de la logique peut descendre un sophiste; le plus souvent il prenait une parabole de l'Écriture appropriée au sujet qu'il voulait traiter; il parlait, on écoutait, et l'on était ému. Toujours intelligible, — ce qui n'est pas un mince mérite quand on prêche en province,

> Où tout esprit n'est pas composé d'une étoffe
> Qui se trouve taillée à faire un philosophe. —

son style d'une rare facilité s'élevait parfois à des accents sublimes. Personne ne nous a mieux fait sentir la supériorité de l'éloquence sur la discussion; et comment contester cette supériorité puisque la discussion pénètre rarement au-delà de l'intelligence, tandis que l'éloquence, méprisant les replis tortueux de l'esprit, va droit à l'âme en s'adressant au cœur?

Ce n'est pas cependant qu'il faille tenir en petite estime les talents de discussion, et le nombreux auditoire qui se pressait à la cathédrale autour de la chaire du P. Matignon, de l'ordre des Jésuites, a montré, par son assiduité à l'écouter, combien peut avoir d'attraits une parole claire et élégante mise au service d'une science éprouvée par les luttes de la polémique religieuse.

Le catholicisme est loin d'avoir parmi les artistes des interprètes aussi illustres que ceux qu'il possède dans le domaine de l'éloquence, des lettres et des sciences. C'est une raison de plus pour déplorer la mort prématurée d'Hippolyte Flandrin, qui était à la fois l'une des gloires de la peinture moderne et le plus éminent représentant de l'art spiritualiste en France. On sait que la cathédrale de Nantes se trouve avoir un de ses plus beaux tableaux, *Saint Clair guérissant les aveugles*, et que notre Musée possède de lui la *Rêverie*, une tête d'étude de jeune fille, et les portraits sur la même toile d'Hippolyte et Paul Flandrin, peints par ce dernier en 1842. C'est à coup sûr un grand honneur, pour notre compatriote M. Elie Delaunay, d'avoir été l'un des élèves préférés de ce maître. Tout le monde a lu la lettre pastorale par laquelle Mgr l'évêque de Nîmes demande à son clergé des prières pour l'âme de l'artiste chrétien.

Une perte qui sera aussi bien vivement sentie dans le monde savant et littéraire est celle de M. Ampère, mort récemment à Pau Sa mémoire, comme celle de M. Flandrin, a eu cette fortune d'inspirer à l'un de ses amis de nobles accents; on voit, à lire le discours de M. Guizot sur cette tombe entr'ouverte, que sa douleur est vraie; ses pensées sur la mort sont celles d'un chrétien, et à l'entendre qualifier la Restauration de « pouvoir aimé et doux rajeuni par la liberté, » on sent qu'il est arrivé à

cette hauteur sereine qui domine les passions. M. Ampère, esprit libéral et élevé, était à proprement parler plutôt savant qu'écrivain. On avait cependant fort remarqué dans ces dernières années ses études sur l'*Histoire romaine à Rome*, ouvrage dans lequel, à propos des monuments, il faisait revivre l'histoire qu'il expliquait ensuite à l'aide de ces mêmes monuments. Il est mort subitement en corrigeant un article intitulé : *La fin de la liberté à Rome*. Ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'on le voit terminer ce travail, son testament littéraire, par ces paroles empruntées à un historien anglais : « On enterre les morts et d'autres vivent à leur place, mais quand la liberté est enterrée, rien ne vit plus. »

En Bretagne, plus que partout ailleurs, la perte de M. Ampère laissera de profonds regrets : notre province n'a point oublié que cet éminent écrivain avait eu l'honneur de représenter l'Académie française, en ce grand jour de la translation des restes de Châteaubriand au tombeau du Grand-Bé.

LOUIS DE KERJEAN

Erratum.

Dans notre dernier numéro (ci-dessus p. 228), à propos des *Œuvres inédites de La Rochefoucauld*, M. de la Borderie parlait de « ces éditions » (de nos grands écrivains) chargées d'images, comme on en publiait tant » naguère, où des artistes fort habiles ont usé les finesses de leur » crayon à prouver leur *inintelligence* des œuvres qu'ils prétendaient » *illustrer*. » — Du mot *inintelligence*, une faute d'impression a fait *intelligence*, ce qui rend la phrase inintelligible.

NOTRE-DAME-DES-DONS.

Quàm dilecta tabernacula tua!

I.

C'est près de Nantes, dans la pauvre et obscure paroisse de Treillières, vers une ruine abandonnée, que je me propose de conduire ceux qui me lisent, et non vers l'antique et célèbre cathédrale d'Avignon, qui vit les splendeurs du pontificat suprême et conserve sous ses dalles la poussière des papes qui y ont vécu, loin de leur siége, maintenus là par la turbulence des Romains et par la politique des rois. Cette basilique n'a de commun avec notre oratoire nantais que la consonnance du nom; l'orthographe même est différente [1].

Si modeste qu'elle soit, notre ruine a néanmoins son histoire, non pas retentissante sans doute, mais cependant digne d'intérêt, puisqu'elle se mêle à celle des derniers jours de la cour bretonne, et que nous verrons tour à tour paraître dans son enceinte les différents personnages de ces temps troublés.

Par qui fut fondée la *chapelle des dons*, on ne le sait; si haut qu'on puisse remonter on trouve la sainte Vierge honorée en ce lieu; on indique bien une date de reconstruction, ainsi que je le démontrerai; on n'arrive pas à saisir le moment où la première pierre fut posée. Le culte de la sainte Vierge paraît donc né là dès les temps les plus reculés de notre Eglise nantaise, dans les ombres

1 La cathédrale d'Avignon se nomme : *Notre-Dame-des-Doms.*

de la vieille forêt qui couvrait de ses masses profondes ces hauteurs.

Quand on se rappelle la légende du martyre des saints Rogatien et Donatien, la fuite du pontife et des prêtres de l'Eglise de Nantes à cette époque, et surtout quand on remarque que l'antique église dédiée à saint Similien, qui fut peut-être cet évêque obligé de se cacher, est bâtie sur le coteau de l'Erdre en face du vieux Nantes gallo-romain et sur la lisière de la forêt, on arrive à penser que là fut sans doute le théâtre des luttes et des souffrances de nos pères en la foi, les catacombes nantaises.

Le combat fut long entre les deux religions rivales, plus long qu'on ne le croit, car si les chrétiens triomphèrent officiellement avec Constantin, les prêtres païens à leur tour se réfugièrent dans ces mêmes ombres et y défendirent avec succès leurs croyances par des prestiges qu'ils opposaient aux miracles. J'en crois trouver la preuve et un souvenir dans la chapelle et le culte de *Notre-Dame-de-Miséricorde* et dans la légende que chacun connaît. Peut-être le serpent qui désolait cette partie de la forêt n'est-il qu'une allégorie, peut-être fut-il très-réel ; sans m'arrêter ici à discuter le pour et le contre au risque de ne pouvoir conclure, ni dans un sens ni dans un autre, je dois rappeler les êtres fantastiques et les illusions dont les Pères du désert furent souvent les victimes dans les premiers siècles et dont la réalité nous est attestée par saint Athanase leur biographe, à l'intelligence et à la véracité de qui l'on voudra bien ajouter foi. Ce qui est certain c'est qu'on ne sait pas plus l'époque de la fondation de *Notre-Dame-de-Miséricorde* que l'origine de l'église Saint-Similien et des chapelles de *Notre-Dame-des-Anges* en Orvault, de *Notre-Dame-de-Bon-Garant* en Sautron, et de *Notre-Dame-des-Dons* en Treillières, tous édifices construits sur le territoire occupé par l'ancienne forêt fatidique; je suis tenté d'y voir comme autant d'étapes de la lutte consacrées par un autel à la Vierge protectrice des apôtres.

Celui de ces petits oratoires dont il est fait le plus anciennement mention est la chapelle de Bon-Garant ou Bois-Garrant. Ce n'est pas une date de fondation, c'est la donation d'une chose existante déjà.

L'an 1038, Budic comte de Nantes et Adoïs sa femme donnèrent au monastère de Saint-Cyr de Nantes qu'ils voulaient rétablir, *Bois-Gragunderran quæ est inter Oisraldum et Vigno supra aquam Alsentiæ, cum cultis et incultis, et silvis et pratis.*[1] Matthias peu après transféra Saint-Cyr et Bon-Garrant à l'abbaye du Roncerai. Donc Ogée se trompe quand il dit que la chapelle de Bon-Garrant fut bâtie par François II, duc de Bretagne, et bénite et dédiée le 6 juin 1464 par le coadjuteur de Rennes. C'est rebâtie qu'il eût fallu dire, et j'insiste là-dessus, parce que le même Ogée a commis la même erreur pour la chapelle des Dons qu'il fait également bâtir par le même duc François, tandis qu'elle existait certainement avant le règne de ce prince.

Deux raisons me semblent mettre hors de doute l'existence de la chapelle des Dons avant l'époque de François II. La première c'est que dans le relevé des biens et droits de l'évêque de Nantes dans la paroisse de Treillières, il est parlé d'un champ grévé d'une rente par suite d'un contrat de 1452 et il est relaté dans cet acte que le champ est situé au-devant de la chapelle des Dons qui, dès lors, existait avant François, monté sur le trône en 1458 seulement; l'autre c'est que nous verrons ce duc venir avec sa cour y faire un pèlerinage officiel et dans un but quasi politique, puisque ce fut pour demander à Dieu, par l'entremise de la Sainte-Vierge, de bénir son mariage en lui donnant une postérité. Or on ne fait pas un pèlerinage à un autel qu'on élève soi-même ; il faut que déjà des grâces obtenues aient rendu un lieu célèbre entre tous.

Ces réserves faites, ouvrons Ogée. A l'article Treillières il me dit : « La chapelle des Dons bâtie par les ducs de Bretagne est remarquable par une assemblée qui s'y tient tous les ans la seconde fête de Pâques. » Et voilà tout. J'ai un autre guide un peu moins laconique, mais qui a eu le tort de ne pas préciser les sources où il a puisé. Je ne l'en tiens pas moins pour très-sûr, et incapable de rien relater qu'il n'ait lu et bien lu; c'est l'ancien curé de Treil-

1 *Bois-Garrant qui est entre Orvault et Vigneux, sur le ruisseau d'Aulxence (le Cense), avec ses champs cultivés et ceux qui sont incultes, ses bois et ses prés.*

lières, M. l'abbé Rigaud, qui ayant eu d'excellentes et intimes relations avec le propriétaire de Gesvres a pu lire les archives du château. Or dans une note statistique sur sa paroisse M. Rigaud s'exprime en ces termes : « Une chapelle dédiée sous le vocable de Notre-Dame-des-Dons située à trois kilomètres sud du bourg est le seul monument auquel s'attachent quelques souvenirs historiques qui peuvent offrir de l'intérêt. Construite en 1460 par François II, duc de Bretagne, elle a été depuis sa construction jusqu'à la Révolution de 1793 un lieu de pèlerinage célèbre. » C'est une date positive; et cette date s'harmonise avec les caractères architecturaux d'au moins une partie de l'édifice et avec l'époque assignée par Ogée à la réédification de Bon-Garant. François II a donc mis la main aux deux monuments, mais d'après ce que j'ai dit, s'il les a rebâtis, il ne les a pas fondés. Quelle pensée a pu conduire ce prince à entreprendre ces reconstructions? Évidemment la même. Voyons si l'histoire nous répondra.

En 1460 François, comte d'Etampes, fils de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans, occupait depuis deux ans le trône de Bretagne. A son avènement il avait trouvé dans le trésor une somme de six mille saluts d'or provenant probablement de décimes que le pape Jean XXIII avait autorisé jadis Jean V à lever, et qui était destinée à des usages pieux. François consulta le pape sur ce qu'il devait en faire, et Pie II alors régnant répondit d'en employer mille aux réparations de Saint-Pierre de Rennes, et le reste à la fondation d'une université qui fut celle de Nantes et à d'autres fondations perpétuelles [1]. Les chapelles qui nous occupent et qui toutes furent réparées ou reconstruites en ce temps, sont-elles un produit de ces libéralités pieuses? Je suis très-porté à le croire.

Ce duc François avait au plus vingt-cinq ans; élégant et noble de sa personne, d'un esprit gracieux, facile, mais trop peu appliqué, il aimait plus les plaisirs que les affaires et fut toute sa vie le jouet de ceux qui voulurent le dominer; il n'y trouva ni le repos ni le bonheur ni l'espoir d'un long avenir pour sa race. Il avait le cœur

1 Travers et Meuret.

bon sans doute puisque jusqu'au dernier jour et quelqu'imminente que fût sa ruine, il fut toujours aimé de ses peuples, mais ses mœurs légères et sa passion pour une indigne favorite le rendirent dur envers sa douce et pieuse femme, la duchesse Marguerite de Bretagne. Je sais qu'on a voulu ennoblir la dame de Villequier, c'est le nom de la favorite, en faisant grand bruit du dévouement qu'elle aurait eu en de fâcheuses circonstances; je sais aussi qu'on a rehaussé Landais; pour moi ces deux personnages se soutiennent et se complètent. Haïs en leur temps, ils ont été l'un et l'autre justement jugés. Ce n'est pas le lieu d'en donner la preuve. Je dirai seulement que la dame de Villequier n'était qu'une ambitieuse et banale coquette sortant de la cour du vieux roi Charles VII pour exploiter celle du jeune François II. Son influence fut fatale non seulement dans le ménage ducal qu'elle troubla, mais dans la conduite des affaires du duché qu'elle compromit; — c'est à elle que nous devons la plupart des difficultés qui servirent de prétexte à Louis XI pour se mêler de nos affaires, et notre participation à la Guerre du Bien Public qui fit plus d'honneur au roi qu'à nous.

Ce fut à la suite de cette guerre qu'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier, depuis longtemps maîtresse du duc, mais résidant à Cholet, vint au château de Nantes; la mère de François venait de mourir, le 24 avril 1466. La duchesse dut souffrir ce surcroît d'humiliation. Mais le peuple murmura hautement de ce scandale, à tel point, que plusieurs des conseillers du duc, à la tête desquels il faut nommer Tanneguy du Chastel, durent chercher le moyen d'y mettre fin. On ne crut pouvoir mieux faire que d'écrire à Vannes à la bienheureuse duchesse Françoise d'Amboise qui venait d'y bâtir un couvent de Carmélites ou elle habitait sans être cloîtrée encore. Françoise envoya à son cousin des lettres dont Albert de Morlaix nous a conservé deux admirables fragments qui sont pleins à la fois d'affection, de charité, de patriotisme et d'une fermeté tout évangélique. Quelle grande âme que cette âme de sainte! et quel courage! car ne recevant pas de réponse elle vint elle-même la chercher à Nantes au mois de septembre. — Elle lutta longtemps, fut sur le point de remporter la victoire, fit chasser momentané-

ment la favorite du château et n'échoua, en définitive, que parce que les gens qui avaient besoin de la courtisane pour dominer le prince se mirent contre elle. Durant ce combat, où il s'agissait de son bonheur, que faisait la pauvre duchesse Marguerite? Elle priait, et M. l'abbé Rigaud a relevé la date de 1466 *sur les registres de la chapelle des Dons,* comme étant celle d'un pèlerinage fait en ce lieu par Marguerite de Bretagne. J'aurais désiré savoir au juste si ce fut en ce même mois de septembre; nous aurions alors pu dire si ce fut pendant la lutte pour demander à Marie son appui, ou après, pour se jeter en ses bras, désormais son unique refuge. Toute brève qu'elle soit, cette simple date de 1466 est éloquente.

Quant aux seigneurs qui traversèrent les projets de la duchesse Françoise, on devine quels ils furent, du moins leur chef. Il n'est pas douteux que Landais soutenait Antoinette, il est même probable que l'hôtel de Briort fut le refuge momentané de la favorite. Il est certain qu'à partir de ce jour Antoinette de Magnelais devint la première personne de la cour; les comptes du Trésorier en font foi.

Cependant les intrigues continuant entre le duc de Bretagne, le comte de Charolais et le duc de Normandie, frère du roi, réfugié en Bretagne, ces princes armèrent contre Louis XI qui confisqua les biens d'Antoinette de Magnelais, situés en France, évidemment parce qu'elle était le nœud de cette ligue. Afin de rendre la chose plus piquante, Louis fit don de ces biens à Tanneguy du Chastel, dépouillé par la dame. Cette confiscation est de 1468, et en cette même année Antoinette vint à la chapelle des Dons. Qui l'y conduisit? Est-ce le hasard? Un jour accompagnant le duc à son manoir du Bois-Thoreau en Sautron, l'aura-t-elle suivi à quelque chasse et passant près des Dons aura-t-elle voulu donner le spectacle édifiant d'une piété officielle? Ce n'est pas d'aujourd'hui que les scandaleux et les rebelles aux lois de la morale et de l'Eglise se piquent d'être aussi réguliers que ceux qui les condamnent, mais d'une piété mieux entendue. Toujours est-il que la favorite vint à la chapelle des Dons et fit inscrire son nom sur le même registre où sa victime avait inscrit le sien. C'était être déjà presque duchesse. Bientôt sans

doute elle se crut certaine de ce haut rang quand, l'année suivante, l'infortunée Marguerite mourut de douleur, le 22 septembre 1469.

Marguerite, ce sang royal de Bretagne et d'Ecosse, comme l'écrivait sa bienheureuse cousine Françoise, était une sainte et pieuse femme. Epouse parfaitement noble et digne dans son malheur, le peuple la plaignait et l'aimait, et détestait la favorite. Il se forma contre cette dernière un parti puissant, à la tête duquel se trouvait Françoise d'Amboise. — Mais le duc entièrement dominé par la demoiselle de Magnelais, s'était livré aux créatures de cette femme, devenue, à cette époque, créature elle-même de Landais. — On a fort critiqué la noblesse bretonne, on a fort exalté Landais à son détriment; on a dit que seul il comprit son temps et aima son pays, que les seigneurs bretons étaient vendus à l'étranger. C'est le contraire qui est vrai. Qui voyons-nous, en effet, autour du duc administrant et gouvernant la patrie bretonne? — une maîtresse étrangère, Antoinette, et des favoris étrangers, MM. de Lescun, de Villars, de Tiercelin, — tout cela vivant aux dépens du duc, absorbant les fonds du trésor, livrant le pays aux hasards de guerres ruineuses et d'une politique sans foi et grosse d'orages sans cesse renaissants. — Qu'on parcoure les comptes de Landais. La dame de Villequier, ses bâtards y sont à toute ligne; ce sont des sommes toujours renouvelées qu'on leur alloue; les unes pour des achats spécifiés de drap de soie ou de laine que fournissent Martin Anjorrant et Jehan de Moussi, le beau-père du Trésorier; les autres avec cette annotation « qu'il n'en sera pas autrement parlé à la cour des comptes. » Du 1er octobre 1468 au 30 septembre 1470 je trouve qu'Antoinette et son fils, le sire de Clisson, sont portés sur les comptes pour une somme de 20,634 livres, tandis que la duchesse Isabeau d'Ecosse n'y est portée que pour 3,000 livres, et la duchesse régnante pour ses dépenses, 6,500 et 500 pour ses épingles.

Les honnêtes gens, ce que j'appellerai moi le parti vraiment national et breton, durent se réfugier en France, au moins les chefs. — Le vicomte de Rohan, beau-frère du duc, Tanneguy du Chastel, et Payen Gaudin, seigneur de Martigné et grand-maître de

l'artillerie. — On fit faire leur procès. — Parmi les commissaires on ne trouve que les fonctionnaires de Landais, entre autres un Lespervier, peut-être le père de celui qui un jour épousa la fille du Trésorier, peut-être celui-là même. Or, l'extrait de ces enquêtes est curieux à consulter. — De quoi s'est donc plaint Payen Gaudin, par exemple, le plus chargé des accusés? — Il s'est plaint : « de ce que les étrangers gouvernaient le duc et qu'ils étaient trop puissants en son conseil; » et par dessus tout on le poursuit pour avoir accusé Mme de Villequier, pour avoir dit qu'elle empêchait le duc d'avoir des enfants de la duchesse, pour avoir dit que les « grands seigneurs estoient bien lâches de souffrir ladite dame et les étrangers auprès du duc et qu'ils devaient les mettre hors du pays. » — Payen Gaudin ne nia point ses paroles et il ajouta ces mots significatifs que le roi lui ayant dit par manière de reproche : « Vous autres Bretons êtes tous Anglais ou Bourguignons; il répliqua : *Sire, nous sommes et serons toujours bons Bretons et bons Français.* » Landais et ses complices n'en pouvaient dire autant [1].

Il y avait donc lutte et lutte ardente entre les Bretons et les étrangers à la cour de François. — Sur ces entrefaites et tandis qu'on faisait ces procès, Antoinette mourut, un an et deux mois après la duchesse, le ve jour de novembre, et fut enterrée en l'église de l'hôpital de Cholet, où son épitaphe ainsi conçue se lit encore : « *Ci git noble et puissante demoiselle Anthoynette de Magnelais, en son vivant dame de Villequiers et de Magnelays, vicomtesse de la Guierche en Touraine et de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dame de Montresor et de Menetansolon des Isles, de Marennes, d'Oleron et de cette ville de Cholet, qui trépassa le* ve *jour de novembre l'an* MCCCLXX. — *Dieu en ait l'âme. Amen.* [2] »

Vte Edouard de Kersabiec.

1 *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, Dom Morice.

2 Je dois cette épitaphe, inédite je crois, à l'obligeance de M. de la Barbée.

(La suite au prochain numéro.)

A BORD DE L'ESCADRE CUIRASSÉE.

NOTES DE VOYAGE.*

A M. ÉMILE GRIMAUD, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

Il est quatre heures du matin; la vapeur fait rage en s'échappant par les deux naseaux qui servent à sa respiration lorsqu'on n'est pas encore en marche; le cabestan grince, les poulies gémissent, les matelots jurent en virant pour amener l'ancre, et ce concert, qu'il vaut mieux pour vous entendre de loin que de près, indique suffisamment que nous sommes sur le point d'appareiller. Adieu donc, île de Madère; c'est probablement le dernier salut que j'aurai occasion d'adresser à tes flots bleus, à tes rives verdoyantes, à tes habitants hospitaliers; mais je me rappellerai toujours avec bonheur les instants si rapides que j'ai passés à l'abri de tes montagnes dont les plus hautes cimes vont bientôt se perdre à l'horizon.

Nous passons devant la baie de Tampico. Il y a là une légende. A ce mot vous dressez l'oreille; une légende!... les revues les aiment beaucoup. Soyez tranquille, je vais vous la raconter. Ça commence ainsi qu'un conte de fée. — Il y avait une fois un beau chevalier français qui commandait un navire fin voilier, rude joûteur, aux flancs sombres comme la nuit, aux canons brillants comme l'éclair. Dans quel but naviguait ce bâtiment? où allait-il? d'où

* Voir la livraison de Février, pp. 115-128.

venait-il ? c'est ce que tout le monde se demandait dans la rade mexicaine de Tampico où il se trouvait alors ; mais comme le capitaine n'avait pas l'air précisément très-patient et n'aimait pas les curieux, on se borna aux suppositions. — Vous êtes libre d'en faire autant. — Toujours est-il qu'un beau matin le navire disparut sans crier gare et qu'on apprit la disparition simultanée de la senora Dolorès, Mercedès, Inès, ou un autre nom en *ès* quelconque, peu importe. Il y avait là toute une histoire dramatique, des amours contrariées ; des parents qui auraient voulu voir l'acte de naissance du futur ; M. le maire peut-être qui faisait des objections ; que sais-je ? Le capitaine n'aimait pas les lenteurs ; il abrégea les formalités en enlevant la demoiselle, après avoir trouvé un *padre* complaisant qui célébra leur union sans faire aucune demande indiscrète.

Je ne vous dirai pas à la suite de quelles aventures le navire aborda à Madère ; mais un jour, les moricauds, qui étaient alors les seuls habitants de l'île et dont il reste encore d'assez jolis échantillons, se réveillèrent fort étonnés en apercevant sur leurs côtes un bâtiment comme ils n'en avaient jamais vu et sur leur sol une centaine de gaillards qui avaient l'air tout disposés à y prendre racine. — On s'installait à son aise et on faisait bouillir la marmite, absolument comme si on eût été en pleine Normandie. — Les Moricauds voulurent se fâcher et renverser le pot au feu, mais on leur prouva, au moyen de quelques bras et jambes cassés, la vérité du proverbe : *qui s'y frotte, s'y pique.* Dès lors le différend fut jugé et les deux marmites se mirent à bouillir côte à côte en parfaite intelligence. Ce qui intriguait le plus les Madèriens, c'était la presence, au milieu de ces diables incarnés, d'une belle jeune femme, pâle, maladive, dont tous les traits indiquaient la souffrance. Les marins la nommaient *Tampico* et tous les jours le chef l'amenait sur le rivage, à l'ombre d'un bouquet de bananiers d'où la pauvre exilée jetait à travers l'immensité de l'Océan un long regard, sur sa jeunesse flétrie, sa famille perdue et ses illusions envolées. Bientôt il fallut la porter à ce lieu de repos qu'elle aimait, et au bout de quelques mois, un tertre de gazon, tombeau de la jeune femme, fut dans ces lieux la seule trace du passage de la malheureuse Tampico.

— Le lendemain le navire était parti, mais les Madériens ont conservé à la baie le nom de la triste étrangère.

A l'aide de la longue vue, je suis le plus longtemps possible tous les points remarquables de l'île. — C'est fini, les dernières cimes disparaissent à mes yeux dans le lointain et se confondent avec les nuages. — Encore une séparation ! — Hélas ! la vie en est faite et il en sera ainsi jusqu'aux jours de l'éternité.

L'amiral donne l'ordre de marcher à la voile. Cette allure n'est pas le triomphe des *cuirassés;* aussi est-ce avec une vitesse très-modeste que nous atteignons Ténériffe, la première des Canaries. A dix lieues au large environ, nous commençons à apercevoir le fameux pic dont le sommet noir et aigu se détache à la clarté du soleil sur le fond blanc du tapis de neige qui couvre ses pentes. Il me prend une envie féroce de monter jusque là-haut, dussé-je pour cela recommencer le jeu de casse-cou que j'ai joué à Madère, et remonter à cheval sans être encore bien guéri d'un malaise équestre que je vous laisse à deviner. Mais comme je n'ai pas les ailes d'Icare, — et d'ailleurs les eussé-je, son exemple n'est pas bien encourageant, — je suis forcé de rengaîner ma vaillance et de remettre mes projets à plus tard. Pour le moment il faut se contenter de lorgner le monstre avant de l'escalader.

Trois jours durant, il m'a fallu subir le supplice de Tantale. L'amiral avait donné ordre de faire des expériences giratoires, et pendant trois fois vingt-quatre heures, nous avons tourné autour de Ténériffe. Chaque matin en me levant, j'apercevais ce diable de pic qui avait l'air de me narguer avec son burnous blanc, et chaque matin je maugréais. Cependant, je dois le dire, ces expériences avaient un grand intérêt : pour chaque circuit, on mesurait le diamètre du cercle minimum dans lequel parvenait à évoluer le navire. A chaque épreuve, l'angle de barre variait de 5°, et on s'assurait ainsi de la durée, de la grandeur et de la facilité de l'évolution pour les différents types représentés dans l'escadre, et pour toutes les circonstances dans lesquelles chacun d'eux pourrait se trouver un jour. — Le *Solférino,* qui avait eu jusqu'ici la palme pour la vitesse (il a atteint quatorze nœuds dans la marche avec huit chaudières, à toute

vapeur), pour l'économie de charbon, pour la douceur des mouvements, a été obligé de baisser pavillon devant la *Couronne*, la *Normandie*, et les vaisseaux à voiles. Ce résultat était facile à prévoir en raison de sa grande longueur augmentée par la saillie de l'éperon. Mais il évolue encore très-convenablement, et, somme toute, ce type a réalisé toutes nos espérances.

Il parait que l'amiral Penaud [1] aime la valse, car il ne nous fait pas grâce d'un degré. Quant à moi, malgré mon ancienne réputation de danseur, la tête commence à m'en tourner, et si nous avions viré un jour de plus, j'arrivais à la *girophobie*. — Je dois avouer que les instincts du touriste l'emportent souvent chez moi sur ceux de l'ingénieur, et on ne s'étonnera pas qu'après trois jours de ces exercices, moins amusants qu'utiles, je ne luttasse même plus contre mon besoin d'embrasser la terre.

Enfin le moment est venu. On mouille devant Santa-Cruz, dont les habitants émerveillés de notre constance à passer et repasser devant eux tous les matins, nous reçoivent comme des gens qui doivent être fatigués et nous jouent sur l'Alaméda un petit air de musique pour nous distraire. Il s'agit bien de cela ! — Le Pic ! Par où va-t-on au Pic ? Comment peut-on grimper au Pic ? — Je cours chez notre excellent consul, M. Berthelot, qui sourit à mon ardeur, mais jette dessus une douche d'eau froide en me disant : — Mon cher Monsieur, il y a un mois encore, c'était parfaitement possible ; mais vous avez oublié que nous sommes en novembre et tandis qu'ici nous avons encore plus de trente degrés de chaleur, là-haut, le vent, la pluie et la neige vous auraient bientôt aveuglé, bousculé et inondé. Pas un guide ne vous y conduirait aujourd'hui ; il est inutile d'y songer.

Me voilà aussi désappointé que Perrette avec son pot au lait. Heureusement M. Berthelot est si aimable, il met tant d'empressement à nous montrer ses collections minéralogiques, son plan en relief de l'île, à nous faire goûter son excellent vin de Ténériffe, avec accom-

[1] L'amiral Penaud vient de mourir à Toulon, où il avait pris tout dernièrement le commandement de l'escadre d'évolution. Il était né à Brest et la Bretagne regrette en lui un de ses enfants les plus dignes et les plus énergiques.

pagnement de gâteaux, de poignées de mains, d'explications bienveillantes, etc....., que je parviens, sinon à oublier le pic, cet ingrat qui repousse mon accolade, mais à me résigner.

Cependant, dès que j'ai franchi le seuil hospitalier du consul et que je ne suis plus sous le charme de sa conversation, la rage me reprend; je trouve que les Ténériffains nous regardent comme des bêtes curieuses; le piston de leur musique fait des canards; mesdames leurs épouses ont l'air évaporé; les arbres de l'Alaméda ressemblent à des manches à balai, ornés au bout d'un plumail chargé de poussière. Je tourne décidément à l'aigre; revenons à bord. Il faut dormir par dessus ce désanchantement; demain je verrai les choses d'un meilleur œil.

L'aspect de Ténériffe, vue du mouillage devant Santa-Cruz, est des plus singuliers. C'est une série de mamelons couverts de nopals qui ont l'air d'être rangés en bataille le long de la côte, tant ils sont disposés symétriquement les uns à la suite des autres. On dirait un vaste campement où des tentes monstrueuses abriteraient une légion de Titans. Tout le sol de l'île est volcanique; il y a encore de nombreux cratères, et la surface du terrain est çà et là semée de bosses qui représentent le bouillonnement de la masse intérieure lorsqu'elle a pu trouver une issue au dehors. On se doute bien qu'avec une semblable température interne, l'écorce doit un peu s'en ressentir; aussi cette nuit, quoique nous soyons au 13 novembre, j'ai été obligé de mettre bas les couvertures et de tâcher de m'endormir en ne laissant rien perdre du peu d'air qui arrrive dans mes profondeurs. Que dites-vous de cela, vous qui en ce moment gelez dans les rues de Nantes, ou êtes obligé pour vous réchauffer de vous griller les tibias au coin du feu? Quant à moi, cette chaleur me va parfaitement; je me baigne avec bonheur dans ces tièdes effluves, tempérées pour nous par la brise du large, et j'espère, grâce au régime culinaire, à l'exercice que je prends soit à bord, soit à terre, et au bon air salin que nous respirons, vous rapporter un visage florissant et une santé plus affermie.

La ville de Santa-Cruz a bien le caractère espagnol : des façades blanchies à la chaux tous les ans; les jalousies grillées et peintes

en vert, derrière lesquelles les senoras sont censées travailler et vous décochent des œillades assassines; des rues pavées en cailloutis; de nombreuses églises, l'Alaméda avec ses verts bosquets, c'est bien cela, et je retrouve ici tous mes souvenirs de l'Andalousie. Je n'ai pas parlé des serins; il va sans dire qu'aux Canaries on ne saurait manquer d'en voir. Presque toutes les maisons, surtout celles du peuple, ont leur cage où le petit hôte à robe jaune gazouille sa chanson. Sur le seuil d'une porte, un serin à deux longues pattes, mais de race humaine, nous regarde passer. Il croit devoir aux lois de l'hospitalité de se proposer pour cicérone. Sa mine n'est pas bien engageante, mais comment refuser un homme aussi poli? Nous visitons donc à sa suite l'église des Franciscains et celle de la Conception. Dans cette dernière, qui est la cathédrale, on voit des choses fort intéressantes : de nombreuses dalles tumulaires, où le nom normand de Béthencourt se reproduit plusieurs fois [1]; une fort belle chapelle tout en bois sculpté due à la générosité d'un certain senor Rodriguès; une chaire magnifique en marbre blanc; un maître autel tout en argent, et enfin, derrière une vitrine, un souvenir glorieux, deux drapeaux anglais pris sur l'escadre de Nelson à la suite d'une attaque infructueuse de Santa-Cruz. Notre guide nous fait là-dessus un petit verbiage castillan que personne n'écoute, occupés que nous sommes à regarder les voûtes sculptées et peintes, d'un bel effet, les tableaux, les inscriptions, les objets d'art et toutes les richesses que renferme l'église; car ici, comme dans toutes leurs villes, les Espagnols se sont montrés très-généreux envers la demeure du Tout-Puissant. Une petite porte latérale donne accès sur un cloître planté d'orangers, où des chanoines disent leur bréviaire. Je retrouve sur leur physionomie et dans tout leur air ce caractère du prêtre dont l'absence m'avait si fort choqué à Madère. Décidément il y a du bon à Santa-Cruz, et je suis revenu de mes préventions de la veille. Quand ce ne serait que le vin de M. Wilkinson, dont la cave si fraîche, alors qu'on était dehors dans

1 Jean de Béthencourt a le premier découvert les îles Canaries. Sur le refus de la France de l'aider dans la prise de possession, il les offrit à l'Espagne, qui en fit la conquête et en est restée depuis la maîtresse.

une fournaise, nous a offert un abri orné d'agréments de tout genre. Notre jeune chirurgien trouvait tant de charmes à cette retraite pleine d'ombres et de tonneaux où, sous prétexte de connaissance à faire avec les produits de Ténériffe, M. Wilkinson nous promenait du sec au doux et de barriques en barriques, qu'il a fallu une certaine violence pour l'en arracher et le remettre au soleil. Cependant ce n'est pas tout que de boire, même dans un pays aussi chaud, il faut manger, et l'heure du dîner approche. Nous retournons donc à bord, après avoir jeté un coup d'œil sur la *Plaza* de la Constitution ornée d'une colonne commémorative de la prise de possession par les Espagnols, que surmonte une belle statue de la Vierge. C'est sur cette place que se trouve le palais du gouverneur des Canaries ; des soldats y montent la garde ; ils ne sont guère plus beaux que ceux des Portugais. Quelques-uns ont des vestes et des pantalons *jaunes*. Evidemment il y a beaucoup de serins dans le pays.

Durant le repas, je fais venir l'eau à la bouche du commandant en lui racontant les prouesses de notre chirurgien et les merveilles de la cave de M. Wilkinson. Aussi, ne voulant pas descendre à terre, me charge-t-il de ses achats, mission importante que je me vois forcé d'accepter malgré ma déclaration d'incompétence. Le soir donc, lorsque déjà le crépuscule, qui dans ces pays tropicaux dure si peu, a fait place à la nuit, je m'achemine vers la demeure de mon Anglais, tout en flânant et en pensant à la puissance mercantile de cette nation qui, ici comme à Madère, comme presque partout, a absorbé tout le commerce. Le vin de M. Wilkinson est excellent, je ne puis le nier, mais j'aimerais mieux qu'il me fût vendu par un Espagnol. En méditant sur ce thème, je me trompe de porte ; la nuit, si tous les chats sont gris, toutes les portes sont noires, et je pénètre dans une enfilade de cours surmontées par des galeries et des colonnettes, lesquelles me paraissent assez semblables à ce que j'avais visité le matin. D'ailleurs, toutes ces grandes maisons espagnoles sont construites sur le même plan. Notre jeune docteur ne s'y serait pas trompé ! Quant à moi, je me crois parfaitement dans mon droit, — personne ne mettant le bout du nez à la fenêtre, —

d'appeler une servante en faisant un peu de tapage et de lui demander en espagnol à parler à M. Wilkinson. Ma demande, plus ou moins comprise, la soubrette disparaît, et au bout de quelques minutes, je vois poindre une lampe, puis une tête de vieillard semée d'une profusion de cheveux blancs. Est-ce bien M. Wilkinson? Il me semble avoir beaucoup vieilli. N'importe! Il faut bien expliquer mon invasion. — *Senor, sei venuto para comprare vino di Teneriffe*[1]. — Mais, mon cher monsieur, m'est-il répondu en bon français, je ne suis pas marchand de vin; c'est au consul de Russie que vous parlez. — Mille excuses, monsieur; je croyais être chez M. Wilkinson; désolé de vous avoir dérangé. — Je me retire, mais le bonhomme n'est pas disposé à me lâcher ainsi. Vous appartenez donc à l'escadre cuirassée? — Sans doute. — J'ai été aujourd'hui à bord du *Magenta*, avec le consul des États-Unis, et malgré l'envoi de notre carte, on nous a fait un assez mince accueil. — Diable! le cas est grave, je croyais venir faire de la diplomatie en vins, me voilà dans la politique! — Ah! cher monsieur, ne voyez là qu'une boutade d'aspirant ennuyé de faire le quart; tous les officiers étaient à terre; mais venez demain à bord du *Solférino*, je vous promets une réception des plus flatteuses et je me ferai moi-même un honneur, un plaisir, etc., etc., de vous montrer nos merveilles. — J'ai sauvé notre réputation de courtoisie et je retourne à mon vin, en laissant mon vieux Moscovite retourner à son bonnet de nuit.

14 novembre. — Clic, clac, clic, clac! C'est notre postillon qui fouette à tour de bras ses quatre mules, assez empêchées dans leur ascension sur la route pierreuse, volcanique, grimpante, éreintante, qui mène de Santa-Cruz à la Laguna. — Sur la foi d'un on dit de carré, je me suis embarqué ce matin dans la gondole ou omnibus qui fait régulièrement le service entre ces deux villes. J'ai mon dictionnaire espagnol à la main, à ma droite une vieille duègne qui a de la barbe, et à ma gauche un hidalgo qui fume gravement sa cigarette, pendant que nous roulons et tanguons sur les rochers

1 Seigneur, je suis venu pour acheter du vin de Ténériffe.

du chemin. On ne saurait être en meilleure compagnie, surtout plus silencieuse. Cependant je veux que mon dictionnaire me serve à quelque chose, et, avisant à ma droite une assez belle maison de campagne, je cherche le mot propre dans mon livre, et je trouve *casa di campagna*. Ma phrase bâtie, je demande galamment à la duègne si elle connaît l'heureux propriétaire de cette *casa di campagna*. Elle me répond : *Eh*. L'hidalgo, moins laconique, me lâche un *No entiendo* qui me fait fermer mon bouquin et renoncer à l'espoir de prendre une leçon d'espagnol. Comme je me suis levé ce matin, à quatre heures, pour profiter de la poste aux choux et descendre à terre en compagnie du cuisinier, du maître-d'hôtel et des marmitons, je pense qu'un peu de sommeil me fera du bien. La gondole est une rude berceuse ; cependant je parviens à m'assoupir et ne m'éveille qu'au bruit de joyeuses chansons et d'éclats de rire. Nous sommes arrivés à la *posada*[1] où les mules ont l'habitude de souffler un peu, pendant que l'*arriero* fume et se fortifie d'une rasade d'*aguardiente*[2]. Les chansons partent d'un groupe de *villanas*[3] qui, après avoir vendu leurs légumes, ont acheté à Santa-Cruz des figurines de plâtre peintes en vermillon, en bleu et en vert, et représentant quelques sujets de la Passion. Ces objets d'art, étalés dans la cour de l'auberge, font l'admiration de tous les marmots du voisinage et on se dispute pour en approcher de plus près. Cependant l'hidalgo et la duègne sont toujours aussi immobiles et aussi majestueux, et nous arrivons à Laguna, sans qu'ils aient desserré les dents. La ville a un peu l'air d'une momie ; elle doit convenir de tous points à leur tempérament. Quant à moi, je m'élance à la découverte et je cours de rues en rues pour voir d'abord la physionomie générale.

La Laguna est l'ancienne demeure des premiers Castillans venus dans l'île et on y voit encore leurs hôtels, dont quelques-uns s'effondrent sous l'action des siècles, tandis que d'autres sont occupés par des muletiers et des blanchisseuses. La nécessité de se

1 L'auberge.
2 Eau-de-vie.
3 Paysannes.

rapprocher de la mer a déterminé la fondation de Santa-Cruz, et depuis que cette dernière existe, le commerce et la vie se sont retirés de la Laguna, où l'on ne voit plus que des hidalgos et des duègnes qui ont oublié de se faire enterrer, comme mes échantillons de la gondole. La *ciudad* est très-grande, les faubourgs tout à fait misérables et remplis de maisons qui s'écroulent ; dans les rues on ferait paître un troupeau, tant l'herbe y pousse à son aise ; mais en arrivant sur la place de l'*adelantado,* on aperçoit quelques belles maisons, et plus loin il y en a de très-antiques et fort curieuses. J'ai commencé par visiter l'ancienne cathédrale où, comme à Santa-Cruz, l'autel est tout en argent ; mais ce qui m'a surtout frappé, ce sont la chaire et le chœur en bois sculpté, d'un admirable travail. Un peu plus loin, j'entre à l'église de la *parochia Nuestra Senora de la Concepcion.* On va y chanter une grand'messe ; je m'agenouille en compagnie de quatre ou cinq indigènes et j'assiste à l'office. Le chant est assez bizarre, le latin inintelligible pour mon oreille française ; mais le bon curé a un air très-vénérable et il me montre sa sacristie et les débris de ses richesses avec une bienveillance toute patriarcale.

Il est dix heures; où déjeûnerai-je ? C'est une question à se poser au milieu de ce désert. Heureusement j'avais à tout hasard garni mes poches de quelques provisions, et je me décide à sortir de la ville et à aller dans une *hacienda*[1] voisine chercher de l'ombre, des fruits.... et un peu de couleur locale. J'ai été servi à souhait : au-delà d'un grand portail, qui ne tenait plus guère sur ses gonds, une bonne paysanne, entourée de ses cinq enfants qui ouvraient de grands yeux, m'a accueilli comme le Messie. Bientôt *hijos fundos*[2], bananes, eau fraîche, sont étalés sur une petite table, et tout en partageant mon frugal repas avec mon jeune entourage, je caresse le chien de la maison et cause avec ma bonne hôtesse. Ce sont de pauvres fermiers; on a bien de la peine à vivre, mais Juan est courageux et la petite Carmencita aide sa mère de son mieux. On m'a tout fait voir : la vache, la chèvre, les trois moutons, les coche-

1 Ferme.
2 Figues de Barbarie.

nilles sur les nopals; et quels rires pour mon baragouin espagnol ! quel bonheur pour Carmencita, quand je lui glisse une petite pièce dans la main ! Voilà des gens heureux dans leur pauvreté, et nous nous quittons enchantés les uns des autres. — *A la revista !* — C'est probablement un souhait qui ne se réalisera jamais.

En continuant mes investigations, j'arrive à un vieux couvent d'Augustins, où le gouvernement a établi *el instituto provincial de secundo ensenanca.* On ne saurait mieux placer le siége des études qu'à la Laguna. Certes on n'y est pas distrait par le bruit de la rue. Du reste, l'édifice est fort curieux; il y a deux cours entourées de cloîtres et plantées d'orangers séculaires, grands comme des chênes, des fresques naïves, une bibliothèque très-bien garnie, et j'y ai passé deux heures fort agréablement à feuilleter le grand ouvrage de M. Berthelot sur les îles Canaries. Cependant il faut partir. En passant, j'avise le magnifique hôtel du marquis de Nava : architecture sévère, façade à pilastres, cours silencieuses, balcons à treillis ouvragés; le tout paraissant parfaitement abandonné, je me hasarde et je visite quatre ou cinq pièces immenses, peu meublées, où quelques mauvais tableaux représentent des bandes d'Indiens fuyant devant les chevaliers espagnols. J'allais continuer, lorsqu'une vieille *criada*[1] apparaît un balai à la main et me fait comprendre par geste qu'il ne faut pas venir troubler le sommeil de cette maison. Il n'y a rien à dire à cela, et je m'éclipse en pensant qu'elle ferait mieux de balayer la poussière et d'enlever les araignées. — Le retour s'est effectué assez lestement, on descend toujours, et trois étudiants, qui m'avaient vu à l'*instituto*, m'ont tenu fidèle compagnie jusqu'en bas; ils apprennent le français; nous nous sommes donné mutuellement des leçons.

Grâce à la rapidité de ma course, j'arrive avant l'heure où le canot major doit regagner le bord et j'en profite pour aller faire une visite à M. Berthelot. Notre consul est le meilleur des hommes; c'est un ancien aspirant de marine du premier Empire, qui s'est consacré à l'étude de la géologie, de la minéralogie, etc., et que l'amour de la science a fixé dans ces parages.

1 Servante.

Tout en causant, mon attention est attirée par un beau portrait qui figure avec honneur parmi les toiles du salon. — Ah ! vous regardez mon Christophe Colomb, me dit M. Berthelot ; c'est la copie d'un portrait fait en 1840 pour le roi Louis-Philippe par mon ami Lasalle. Longtemps nous cherchâmes ensemble si nous ne découvririons pas une gravure ou une peinture de l'époque qui pût servir de modèle, et n'ayant rien trouvé le peintre fut obligé de composer son tableau d'après les indications historiques. Il était livré depuis longtemps et je me demandais même quelquefois ce qu'il pouvait être devenu, ne l'ayant aperçu dans aucune galerie, lorsque des recherches entreprises pour la Société de géographie m'amenèrent à Séville en Espagne. Là, j'appris que la bibliothèque municipale possédait un portrait authentique de Colomb et je m'empressai d'aller vérifier le fait. On me montre une vieille croûte, représentant un guerrier quelconque, au bas de laquelle une main ignorante avait apposé le nom du célèbre navigateur. L'erreur était trop grossière pour m'arrêter un seul instant et je me retirais assez désappointé, quand un moine m'arrêtant me dit tout bas : — Seigneur, si vous voulez m'accompagner à notre couvent, je puis vous montrer un véritable portrait de Christophe Colomb. — Au risque d'une seconde déception, je suis mon guide ; il tire un voile en lustrine verte et me montre.... le portrait peint par Lasalle. Il était arrivé là par un échange de cadeaux, à la suite du mariage Montpensier.... Je pourrais moi aussi vous faire croire que vous avez sous les yeux un authentique, mais j'ai préféré vous dire la vérité. En réalité, c'est une belle peinture, et il me semble que notre Christophe Colomb, — car c'est moi qui ai fourni les données à Lasalle, — ne représente pas mal ce qu'à dû être ce grand homme.

Un dernier coup d'œil au musée du consul, une courte station au casino, où nous avons trouvé des journaux français et la plus aimable hospitalité, et voici l'heure du départ arrivée. Ce seront probablement mes adieux, car on dit que nous allons quitter le mouillage de Santa-Cruz pour celui de Palma, capitale de la Gran-Canaria.

C. DU CHALARD.

QUESTIONS DE DROIT HISTORIQUE.

LES VIGNES A COMPLANT

EN POITOU & EN BRETAGNE.[1]

II.

La Révolution de 1789 brisa violemment presque tout ce qui tenait à l'ancienne organisation sociale de la France. Quelques rares débris du passé furent cependant épargnés dans cette redoutable épreuve et y trouvèrent une consécration nouvelle. Près d'un siècle s'est écoulé depuis cette époque et la société moderne qui cherche encore aujourd'hui péniblement sa route au milieu de tant de ruines doit au moins recueillir et respecter ce qui a trouvé grâce dans ces jours de luttes et de terribles passions.

Les vignes à complant n'ont été frappées par aucune loi spéciale, et le fait seul de leur maintien et de leur existence non interrompue jusqu'à nous suffirait pour leur assurer une garantie inattaquable. Ce genre de propriété, comme nous l'avons dit, n'avait pas par lui-même un caractère féodal, il était d'une nature exceptionnelle et ne pouvait pas non plus être confondu avec les anciennes rentes foncières. Il ne fut donc pas atteint par les lois de 1790 et de

1 Voir la livraison d'avril, pp. 273-288.

1793 qui abolirent les rentes foncières féodales et qui rendirent rachetables les rentes ordinaires. Une pareille assimilation, si elle avait eu lieu, aurait eu pour résultat immédiat d'abolir les complants comme rentes féodales, ou d'entraîner leur rachat à vil prix en assignats si on les avait considérés comme rentes non féodales, mais rachetables. Les complants échappèrent à ce double danger parce qu'ils furent considérés avec raison non comme un droit féodal, ou une rente foncière; mais comme un simple colonage à bail perpétuel et héréditaire avec réserve du fonds, et condition de retour en cas de mauvaise culture. Les législateurs de cette époque qui ne sont pas suspects de trop de ménagements pour le passé, comprirent cependant que la faculté réservée au propriétaire de reprendre le fonds dans de certains cas déterminés, plaçait le bail à complant dans une situation exceptionnelle, et le mettait à l'abri de l'abolition ou du rachat. On ne pourrait pas citer dans les lois de la Révolution un seul texte, une seule disposition spéciale contre les complants, et avant de leur appliquer celles qui concernent les rentes foncières, il faudrait commencer par prouver que cette assimilation existait autrefois et qu'elle a été maintenue par la loi de 1790. Il faudrait enfin confondre deux choses qui sont restées distinctes même dans ces temps si rigoureux, et dont l'une a été frappée, tandis que l'autre fut épargnée, et a été conservée jusqu'à nous.

Quelques complants, il est vrai, furent atteints à cette époque non comme rentes foncières mais seulement pour des expressions féodales contenues dans les baillettes. En dehors de ces exceptions on ne chercha pas à troubler les complants dont les baillettes n'avaient rien de féodal, et les complants bien plus nombreux encore qui ne reposaient que sur des concessions verbales garanties par l'usage et les règles de l'ancienne coutume. — Il était dès lors évident que le législateur *n'avait pas voulu transmettre la propriété à qui ne l'avait pas déjà* [1], et qu'il ne fallait pas confondre un simple colonage perpétuel ou non, mais sans abandon complet du

[1] Expressions employées par le procureur-général Dupin dans l'affaire Griès.

fonds, avec les rentes rendues rachetables parce qu'elles étaient en fait le prix de la propriété cédée.

Mais bientôt la loi reçut une interprétation qui fixa d'une manière encore plus incontestable le sort des complants dans nos contrées de l'Ouest.

Au milieu des années les plus orageuses de la Révolution, il n'y avait pas eu en général interruption du paiement des complants qui, comme nous l'avons dit, étaient possédés par des propriétaires appartenant à toutes les classes et à toutes les opinions. Cependant dans quelques parties des départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, quelques tenanciers profitant du désordre de la guerre civile, avaient cessé d'acquitter la part des fruits qu'ils redevaient. Dès que le calme sembla se rétablir plusieurs propriétaires du département de la Loire-Inférieure, troublés dans la jouissance de leurs vignes à complants, s'adressèrent au gouvernement pour lui demander de déclarer par une loi spéciale que le bail à complant tel qu'il existait dans la Loire-Inférieure n'était pas compris dans les dispositions législatives de 1790 qui concernent seulement les rentes foncières.

On joignait à l'appui de cette pétition quinze baux de vignes à complant des années 1638 et suivantes, et un acte de notoriété du tribunal civil de Nantes du 4 nivôse an VIII.

Le Conseil d'État, sur le renvoi des consuls, sur le rapport de la section des Finances, et après discussion d'un rapport du ministre des finances,

« Considérant que d'après les baux produits et l'acte de notoriété » du tribunal civil de Nantes, il est évident que dans le département » de la Loire-Inférieure le bail à complant ne transfère au preneur » aucun droit sur la propriété des biens qui en sont l'objet, que » celui-ci, ses héritiers ou représentants ne possèdent qu'au » même titre et de la même manière que les fermiers ordinaires, » sauf la durée de la jouissance. — Que la contribution foncière » est due et payée par le bailleur ; circonstance qui détermine avec » encore plus de précision le caractère de cette tenure ; et qu'on » ne pourrait considérer les colons ou fermiers comme proprié-

» taires des biens qu'ils tiennent à complant sans rendre inutiles » et sans valeur les bâtiments, celliers et pressoirs repandus sur la » surface du territoire appartenant aux bailleurs, et destinés par » eux à l'exploitation des fruits dont les fermiers et colons sont » redevables envers eux. — Considérant aussi que la tenure dont » il s'agit rentre dans l'espèce de celle connue sous le nom de » tenure convenancière ou à domaine congéable usitée dans plu- » sieurs des départements formés de la ci-devant Bretagne, et que » les bailleurs des biens concédés à ce titre ont été maintenus dans » la propriété de ces biens, par décrets de l'Assemblée Constituante » du 30 mai, 1er, 6 et 7 juin, 6 août 1791, confirmés par la loi du » 9 brumaire an VI;

» Est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de recourir au législateur » pour maintenir ou conserver dans la main des bailleurs ou de » leurs héritiers, ou représentants, la propriété des biens concédés » sous le titre de bail à complant dans le département de la Loire- » Inférieure; que la portion de fruits que s'y sont réservée les » bailleurs, doit leur être payée sans difficulté par les preneurs, » lesquels ne peuvent forcer les bailleurs d'en recevoir le rachat » et qu'enfin le ministre des finances doit prescrire à la régie de » l'enregistrement de se conformer à ces principes relativement » aux redevances de cette nature qui appartiennent à la nation [1]. »

La question était clairement et complètement résolue par cette décision, et il était dès lors évident que les principes posés ne l'étaient pas seulement et exceptionnellement pour un département, mais pour toutes les contrées où le bail à complant se trouvait dans les mêmes conditions.

Il était cependant important de ne laisser aucun doute sur les conséquences de l'arrêté du conseil d'Etat partout où elles pouvaient être appliquées; le gouvernement à cette époque y était directement intéressé par les nombreux complants dépendant des domaines nationaux confisqués sur l'Eglise ou sur les émigrés, et non encore vendus. Ces complants placés entre les mains de l'Etat avaient

1 Texte de l'arrêté du Conseil-d'Etat, 4 thermidor an VIII.

surtout dans la Vendée et dans la Loire-Inférieure une importance considérable. Dès l'année suivante le ministre des finances adressa au directeur des domaines nationaux dans la Vendée une série de questions tendant toutes à rechercher si les complants du département de la Vendée se trouvaient dans les mêmes conditions que ceux de la Loire-Inférieure.

On demandait si le bailleur conservait comme dans la Loire-Inférieure la propriété du fonds planté en vigne? — Si le résiliement avait lieu de plein droit lorsque le colon négligeait la culture? — Si le bailleur fixait le ban des vendanges? — Si le colon pouvait changer la superficie? — Si le bailleur supportait l'impôt?

Toutes ces questions dont nous ne citons ici que les principales, furent examinées et résolues par une réunion de jurisconsultes et de propriétaires de la Vendée, sous la présidence de M. Bouron, ancien membre de l'Assemblée Constituante, excellent magistrat qui avait dans le département de la Vendée une position élevée, l'estime publique, et la plus honorable réputation [1].

M. Bouron rédigea et adressa au Corps Législatif un mémoire où, en répondant aux questions posées par le ministre des finances, il prouva que la réserve de la propriété du fonds, — le droit de rentrer en possession, — le paiement de l'impôt, — la fixation du ban des vendanges, — l'analogie qui existait par l'application du même principe entre les vignes à complant et les domaines congéables, et enfin toutes les conditions qui avaient déterminé en faveur des possesseurs de complants de la Loire-Inférieure, l'arrêt du conseil d'Etat de l'an VIII existaient également pour le département de la Vendée. Il donna aussi l'explication de cette ressemblance entre les complants des deux anciennes provinces du Poitou et de la Bretagne en rappelant que les complants avaient eu leur origine dans

1 M. Bouron, avocat du roi à Fontenay, avant la Révolution, député du Tiers-Etat de la sénéchaussée du Poitou aux Etats-Généraux. Elu, après la session, haut juré du département, il s'éloigna de ce pays pendant les désastres de la guerre civile, n'y reparut qu'après le 18 brumaire an VIII, et fut nommé à cette époque président du tribunal criminel de son département. (Extrait de la *Biographie des hommes vivants*, publiée en septembre 1816.)

le Poitou et que la Bretagne les avait adoptés au moyen âge avec les règles et les usages du pays où ils avaient pris naissance; et qu'ainsi à toutes les époques et jusqu'à la révolution de 1789 c'était la coutume du Poitou qui avait régi et réglementé légalement les complants bretons. Sept baux écrits contenant les mêmes termes et les mêmes conditions que ceux de la Loire-Inférieure étaient joints à ce mémoire qui concluait en demandant que l'arrêté du conseil d'Etat de l'an VIII concernant les complants de la Loire-Inférieure fût rendu commun à ceux de la Vendée par une disposition législative.

Dans le même temps une demande semblable était adressée au Corps Législatif par le département de Maine-et-Loire.

Le 4 messidor an X le conseil d'Etat prit l'arrêté suivant :

« Le conseil d'Etat, d'après le renvoi des consuls et sur le » rapport de la section des finances sur la question de savoir s'il y » a lieu de déclarer commun aux départements de la Vendée et de » Maine-et-Loire, l'avis du conseil d'Etat du 4 thermidor an VIII, » relatif aux baux à complant, et rendu sur une pétition de » bailleurs de fonds à ce titre dans le département de la Loire- » Inférieure;

» Considérant que cet avis a eu pour objet principal de faire » connaître qu'il n'y avait pas de nécessité de recourir au législa- » teur pour fixer des principes sanctionnés déjà par les décrets de » l'Assemblée Constituante du 30 mai, 1er, 6 et 7 juin 1791, » confirmés par la loi du 9 brumaire an VI, relativement à la tenure » convenancière ou à domaine congéable usitée dans plusieurs des » départements de la ci-devant Bretagne, lois d'après lesquelles les » propriétaires des biens concédés à ce titre ont été maintenus » dans la propriété de ces biens;

» Que la tenure convenancière rentre dans le bail à complant » d'après les clauses duquel il est évident que le bail ne transfère » au preneur aucun droit de propriété sur les biens qui en sont » l'objet. Que le preneur, ses héritiers, et représentants ne possè- » dent qu'au même titre et de la même manière que les fermiers » sauf la durée de la jouissance;

» Qu'ainsi il résulte des lois citées dans l'avis du 4 thermidor

» que la législation sur cette matière est faite et que dès lors elle » est applicable à tous les actes ou baux consentis dans *les mêmes* » cas et *avec les mêmes caractères, quelque nom qui ait été donné à* » *ces baux*, et *dans quelque département que soient situés les* » *biens ainsi donnés à bail;* est d'avis qu'il n'y a pas lieu de prendre » l'arrêté demandé pour rendre commun aux départements de la » Vendée et de Maine-et-Loire ni à tout autre l'arrêté du 4 ther- » midor an VIII, en forme d'avis du conseil d'État sur les baux à » complant. Qu'il suffit que les principes aient été établis dans cet » arrêté pour recevoir leur application partout où les clauses des » actes caractérisent la réserve de la propriété au bailleur. »

Dans ces deux décisions du conseil d'État il y a un complet accord, et une double explication qui ne peut laisser aucun doute sur la véritable situation qui a été faite aux vignes à complant par les lois de la Révolution.

L'arrêté du 4 thermidor an VIII rejette comme inutile l'idée d'une disposition législative exceptionnelle pour les complants de la Loire-Inférieure. Mais il constate en même temps que les principes généraux et la législation existante suffisent pour protéger ces complants, et empêcher qu'on ne les confonde avec les rentes foncières. La loi de 1791 qui a maintenu les domaines congéables est applicable aux complants de la Loire-Inférieure, parce que sous des formes différentes ces deux tenures ont également pour base la réserve de la propriété du fonds que la loi a voulu protéger partout où elle se trouve et qui est constatée dans le bail à complant de la Loire-Inférieure, par les conventions écrites ou qui étant simplement verbales dérivent des anciennes coutumes de la province, et aussi par le ban des vendanges et le paiement de l'impôt. Ces conditions se trouvant remplies, les preneurs ou leurs représentants ne possèdent qu'au même titre que des fermiers ordinaires, quelle que soit la durée de la jouissance, et ne peuvent forcer les bailleurs à recevoir le rachat.

Le second arrêté du conseil d'État n'est que la conséquence et la confirmation du premier.

Les propriétaires de complants de la Vendée demandaient à par-

tager le bénéfice de l'arrêté pris pour la Loire-Inférieure. Ils prouvaient par la production de baux écrits et par l'ancienne coutume de la province que les complants du Poitou ne différaient en rien de ceux de la Bretagne, la réserve de la propriété du fonds y étant la même, et devant donner aux complants de la Vendée comme aux complants de la Loire-Inférieure, le bénéfice de la loi de 1791 qui avait maintenu pour les domaines congéables le principe de la propriété réservée. Ils répétaient enfin que les conditions qui avaient paru suffisantes pour la Bretagne devaient suffire aussi pour le Poitou, puisque dans tous les temps les complants des deux provinces avaient été placés sous la même coutume et sous la même règle.

Le conseil d'État répond dans son arrêté de l'an X qu'il n'y a pas lieu à dispositions exceptionnelles et que le département de la Loire-Inférieure n'a été lui-même l'objet d'aucune exception dans l'arrêté de l'an VIII. Que les principes qui y ont été établis sont applicables à tous les actes ou baux consentis dans les mêmes cas et avec les mêmes caractères, quelque nom qui ait été donné à ces baux et dans quelque département que soient situés les biens ainsi donnés à bail.

La conclusion est évidente et reste la même dans les deux arrêtés du conseil d'État. Toute exception est écartée — il y a des principes posés — des conditions déterminées — et un exemple donné. Les complants de la Vendée ne peuvent pas être séparés de ceux de la Loire-Inférieure lorsqu'ils s'appuient sur les mêmes usages, sur la même coutume, et les mêmes conditions qui dans l'application ont paru suffisantes pour établir la réserve du fonds.— Il reste acquis que la perpétuité de la jouissance n'entraîne pas le droit de rachat lorsqu'elle est accompagnée de réserves qui rendent un retour possible, et que ces réserves, dans le bail à complant tel qu'il existe en Bretagne, sont suffisamment prouvées par le droit de rentrer en possession en cas de mauvaise culture, par les baux écrits, les usages locaux, l'ancienne coutume — le paiement de l'impôt — le ban des vendanges — conditions qui lui enlèvent le caractère de rente foncière, l'assimilent au domaine congéable maintenu par une loi pour le même principe — et le

réduisent enfin à un simple colonage, quelle que soit la durée de la jouissance.

La mission du conseil d'État devait se borner à bien établir ces bases générales qui autrement auraient pu être méconnues — et lorsque la Vendée montre que dans l'ancien Poitou le bail à complant se trouvait complétement dans les mêmes conditions qu'en Bretagne, et y était régi par des coutumes semblables, et n'ayant qu'une seule et même origine, le conseil d'État n'a qu'à répéter que les principes n'ont pas été posés seulement pour les complants de la Loire-Inférieure, mais aussi pour ceux qui sont dans des conditions semblables; — la conséquence est alors forcée, et n'a pas besoin d'être exprimée, le moindre doute à cet égard n'est pas possible.

Examinons maintenant comment ces principes si positivement établis ont été appliqués dans la Vendée et dans la Loire-Inférieure par l'administration sous tous les gouvernements qui se sont succédé depuis cette époque.

— Au moment où les deux arrêtés du conseil d'État furent rendus, l'État, comme nous l'avons dit, était intéressé directement dans la question, par les complants dépendants des domaines nationaux qu'il avait encore entre les mains.

Le 5 pluviôse an II, le directeur général de l'administration de l'enregistrement et des domaines adresse une circulaire[1] à ses employés, il y trace la marche à suivre pour les complants des domaines nationaux — et il dit.... « Que, quelle que soit la domi-
» nation introduite par les diverses coutumes, les actes qui réu-
» nissent les caractères des baux que les deux arrêtés du conseil
» d'État ont eus pour objet, doivent recevoir leur exécution dans
» les départements où ils sont en usage.

» Ces actes contiennent communément la réserve de la propriété
» dans les mains des bailleurs — ou elle leur est assurée par la
» coutume, ou elle dérive soit de l'acquit des contributions, soit de
» la faculté d'expulser le détenteur dans le cas de mauvaise cul-
» ture. »

1 Nous avons sous les yeux cette circulaire imprimée.

Dans cette circulaire, le Directeur général exprimait ainsi très-clairement pour les baux écrits, et pour les baux verbaux bien plus nombreux qui ne reposaient que sur l'usage, les véritables conditions déjà indiquées par le conseil d'État et qui devaient faire reconnaître la réserve de la propriété. — Ces conditions existaient pour les complants de la Vendée comme pour ceux de la Loire-Inférieure, et l'application y fut aussi la même.

Sous la République, sous l'Empire, sous la Restauration, sous le gouvernement de Juillet et jusqu'à nos jours, l'administration n'a jamais cessé de marquer qu'à ses yeux la question de la réserve de la propriété des vignes à complant de la Vendée et de la Loire-Inférieure était parfaitement tranchée. Elle ne s'est pas adressée au tenancier pour le paiement de l'impôt foncier, mais au propriétaire ou à ses représentants. Lorsque les matrices cadastrales ont été dressées, ce n'est pas le nom du tenancier qui y a figuré, mais toutes les parcelles du même fief de vigne ont été réunies et portées au nom du possesseur du fief, seul et véritable propriétaire, et cette inscription pour le paiement de l'impôt n'a pas été une surprise, ou un fait isolé, mais une mesure générale dans nos deux départements. Nous pourrions citer plusieurs communes du département de de la Vendée, et entre autres la commune de *Saint-Philbert-du-Pont-Charreau,* où les répartiteurs avaient porté une partie d'un fief à complant aux noms des colons. Rectification fut ordonnée par l'administration des domaines, les pièces furent renvoyées de Paris et le nom du propriétaire du fief fut rétabli pour la totalité des parcelles sur la matrice cadastrale et y resta seul inscrit.

Les droits d'enregistrement et de mutations pour les ventes ou pour les héritages ont aussi toujours été perçus d'après les mêmes principes. Les héritiers du propriétaire du fief paient le même droit que pour les autres immeubles de leur succession, tandis que les héritiers des colons ou tenanciers ne paient que sur une valeur mobilière.

Les actes de l'Administration dans tous les temps ont donc appliqué et confirmé l'interprétation donnée par le conseil d'État.

Et ce qui n'a pas fait de doute pour l'Administration se retrouve également dans tous les actes, dans toutes les transactions entre simples particuliers. Nous pourrions citer de très-nombreux actes notariés[1] où des tenanciers vendent en exprimant eux-mêmes qu'ils ne disposent que du cep. Il y a d'ailleurs entre le prix de vente des vignes libres et des vignes à complant une différence qui généralement s'élève à plus de moitié, et suffirait seule pour prouver que la possession du fonds n'est pas comprise dans la vente, lors même que l'acte ne l'exprimerait pas.

Enfin dans le récent recueil des usages locaux du département de la Vendée[2], nous voyons que nos vignes à complant ont gardé sans altération leur caractère principal et les règles de l'ancienne coutume. Dans tous les cantons où ce genre de propriété s'est conservé, on retrouve la réserve du fonds et le droit pour le propriétaire de reprendre la vigne en cas de mauvaise culture.

Malgré tous ces motifs de sécurité pour les propriétaires de complants, ils ont eu cependant à se défendre devant les tribunaux, et quelques arrêts contradictoires, rendus presque toujours sur des questions de forme, ont paru malheureusement d'abord laisser dans l'indécision la question de principe. Aujourd'hui la jurisprudence est fixée par les deux derniers arrêts de la Cour de Cassation rendus en 1831 et en 1837. Nous n'avons pas à entrer dans la discussion des procès de complants qui ont eu lieu dans la Vendée et dans la Loire-Inférieure; nous laissons ce soin à d'habiles jurisconsultes dont la plume a plus d'autorité que la nôtre[3]. L'étude dont nous nous occupons a été surtout écrite au point de vue historique, et notre but principal est de rechercher quel était autrefois le vé-

1 Attestation de nombreux notaires.

2 Ce recueil des usages locaux du département de la Vendée a été fait il y a peu d'années par les ordres de l'autorité administrative. Il a été rédigé dans chaque canton par des commissions nommées par le préfet et présidées par le juge de paix.

3 La question des complants de la Vendée au point de vue de la jurisprudence et des moyens de droit a été souvent traitée et tout récemment encore très-bien développée dans une savante consultation donnée par M. Guesdon, ancien avoué à Nantes.

ritable caractère des complants, et de bien établir leur situation régulière et légale depuis la Révolution de 1789.

Nous précisons les faits et nous en tirons les conséquences qui nous semblent justes. — Pour rester dans les limites que nous nous sommes tracées, nous devons donc nous borner à rappeler ici les deux arrêts de la Cour de Cassation qui forment, comme dit Dalloz, le dernier état de la jurisprudence sur ce point[1]. Nous y joindrons aussi l'opinion de nos principaux auteurs sur cette question.

Dans la Loire-Inférieure, en 1833, une coalition de tenanciers crut que le lendemain d'une révolution était un instant favorable pour soutenir devant le tribunal d'Ancenis que les complants n'étaient qu'une rente foncière rachetable[2]. Cette demande fut repoussée à Ancenis[3] et à Rennes, et le 7 août 1837 la Cour de Cassation rendit un arrêt qui, en confirmant l'arrêt de la cour de Rennes[4], dit :

« Qu'il résulte de l'avis du Conseil d'État, du 4 thermidor an VIII, » que la loi du 29 décembre 1790, qui autorise le rachat des rentes » foncières, n'est pas applicable aux baux de vignes à portions de » fruits usités dans le département de la Loire-Inférieure, et que » dès lors les demandeurs n'avaient pas le droit de forcer à recevoir le rachat. »

Cette décision de la Cour de Cassation se trouvait d'ailleurs en parfait accord avec les principes qu'elle avait admis déjà en 1833 dans l'affaire Griès, où, toutes chambres réunies, et sur les conclusions du procureur-général Dupin, elle avait déclaré : « Que bien » que perpétuels les baux héréditaires conservent en Alsace la propriété du fonds au bailleur. »

Dans cette affaire Griès il ne s'agissait pas de vignes, mais de terres cultivées à bail perpétuel et héréditaire avec certaines réserves du fonds, et sous ce rapport la situation était la même que

1 Dalloz.
2 Affaire de la Tullaye.
3 Arrêt du 10 mai 1833.
4 Arrêt du 12 mars 1834.

celle des domaines congéables et des complants de nos provinces de l'Ouest. C'était l'application des avis du Conseil d'État qui réduisent à un simple colonage et à un bail ordinaire la concession même perpétuelle partout où est établie la réserve de la propriété du fonds.

Ces deux arrêts se confirment l'un par l'autre; maintenant il ne peut plus rester aucun doute, et toutes décisions antérieures de la Cour suprême, qui seraient en contradiction avec ces dernières, ne sauraient être invoquées.

Les complants de la Loire-Inférieure n'ont donné lieu qu'au seul arrêt de 1837 qui fixe la jurisprudence. Les affaires de complants du département de la Vendée, portées auparavant devant la Cour de Cassation, étaient mal engagées, péchaient par la forme et ne posaient pas la question de principes qui maintenant est tranchée. La défense, aujourd'hui mieux conseillée, serait toujours sûre du succès, en invoquant, pour la Vendée comme pour la Bretagne, les principes parfaitemeut définis autrefois par le Conseil d'État et qui ont motivé les arrêts de 1833 et 1837 [1]. La jurisprudence ainsi fixée se retrouve exprimée par les meilleurs auteurs qui ont écrit depuis cette époque.

Marcadé [2] et Troplong [3] disent :

« Qu'en conséquence des avis du Conseil d'État du 4 thermidor » an VIII et du 22 messidor an X, il a été décidé que les lois de la » Révolution n'apportent aucun changement aux baux à complant » dans les départements de la Loire-Inférieure, de la Vendée et de » Maine-et-Loire. » — Ledru-Rollin, qui ne peut pas être suspect de partialité favorable pour tout ce qui tient aux anciens usages, dit également dans son *Dictionnaire général de Jurisprudence* : « Que la décision contenue dans l'avis du Conseil d'État de » l'an VIII, relativement aux baux à complant de la Loire-Infé-

1 Nous avons sous les yeux une lettre de M. Bosviel, avocat à la Cour de Cassation, dont l'opinion a une grande autorité, et qui regarde que la jurisprudence de la Cour de Cassation est aujourd'hui *pleinement* et *fermement* fixée à l'égard des baux à complant dans le sens que nous venons d'indiquer.

2 Marcadé, t. 2, p. 283.

3 Troplong, *Bail à complant*, N° 60.

» rieure, a été étendue aux départements de la Vendée et de Maine-et-Loire, et partout en un mot où les clauses des actes caractérisent la réserve de la propriété au bailleur.

Enfin Dalloz, dans son *Répertoire général de Jurisprudence*, s'exprime ainsi :

« Si la concession de vignes à complant est perpétuelle, elle » constitue, suivant les localités, ou une transmission de propriété » ou *une simple transmission de jouissance*. — Aux termes des avis » du Conseil d'État de l'an VIII et de l'an X, les lois de la Révolu- » tion n'ont apporté aucun changement dans les complants de la » Loire-Inférieure, de la Vendée et de Maine-et-Loire qui, n'opé- » rant aucun transport de propriété, doivent être considérés comme » un simple bail ordinaire, sauf la durée. »

Les jurisconsultes éminents que nous venons de citer reconnaissent que les complants continuent à être régis par les usages locaux, suivant les localités, dit Dalloz. Et en faisant l'application des arrêtés du Conseil d'État et de la jurisprudence fixée par la Cour de Cassation, ils n'hésitent pas à nommer ensemble et à placer en première ligne les départements de la Loire-Inférieure, de la Vendée et de Maine-et-Loire, comme devant sans contestation recueillir le bénéfice d'une décision qu'ils ont provoquée et qui repose sur les mêmes usages. Il n'est donc plus possible aujourd'hui d'appliquer aux complants le rachat qui ne concerne que les rentes foncières. La confusion faite par le commentateur Boucheul ne saurait prévaloir contre les textes positifs que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

Un commentateur, quelque recommandable qu'il soit, peut se tromper, peut admettre trop légèrement de fausses appréciations, surtout lorsque cette erreur n'entraîne aucun inconvénient à l'époque où elle est commise [1]. C'est dans les termes mêmes des anciennes concessions, et dans un examen attentif de la lettre et de l'esprit de la coutume, c'est dans l'étude sérieuse des usages et des

[1] *La Biographie de Michaud*, tout en rendant hommage aux écrits de Boucheul, dit qu'on aurait pourtant désiré, dans ses *Commentaires sur la Coutume du Poitou*, plus de précision, plus de critique et de raisonnement.... Boucheul est mort en 1709.

règles qui ont marqué dans tous les temps la réserve de la propriété, qu'il faut aller chercher le véritable caractère qui distingue les concessions de vignes à complant.

Nous avons interrogé les chartes du Xe siècle et elles nous ont donné la preuve que les concessions de complants contenaient dès leur origine des réserves de propriété.

Nous avons étudié les usages du moyen âge, comparé entre elles ses concessions de terres si nombreuses et si différentes, examiné attentivement la rédaction et la réforme de la coutume au XVIe siècle, et nous avons trouvé partout clairement marqué, et positivement exprimé, le droit de reprendre le fonds des vignes à complants dans de certains cas déterminés, tandis que cette réserve n'existe pour aucune rente foncière de quelque nature qu'elle soit. Enfin, dans le passé, nous avons toujours vu les complants de la Bretagne et du Poitou régis par la même coutume et présentant les mêmes conditions qui les ont mis à l'abri de toute atteinte au moment de la révolution de 1789.

Deux décisions solennelles du Conseil d'État ont expliqué en vertu de quels principes l'existence des complants de la Loire-Inférieure, de la Vendée et de Maine-et-Loire restait assurée.

Depuis cette époque, soixante-dix années se sont écoulées, et sous tous les gouvernements qui se sont succédé l'administration a appliqué les décisions du Conseil d'État de l'an VIII et de l'an X. Dans la Vendée et dans la Loire-Inférieure l'État a reconnu le véritable propriétaire des vignes à complant en ne s'adressant qu'à lui pour le paiement de l'impôt foncier et des droits de mutation. Cette propriété se retrouve et sert de base dans les partages, dans les ventes, dans les nombreuses transactions qui ont eu lieu depuis près d'un siècle. Elle est admise enfin par le consentement général et elle est arrivée jusqu'à nous sans autre trouble que quelques rares difficultés entre parties intéressées. La jurisprudence qui d'abord ne semblait pas complétement fixée, ne peut maintenant laisser aucun doute depuis les arrêts de la Cour de Cassation de 1833 et de 1837, et nous avons vu quelle est, à cet égard, l'opinion de nos principaux jurisconsultes.

Si tous ces motifs de sécurité et de stabilité que nous avons développés et que nous résumons en terminant, ne suffisaient pas pour rendre inattaquable la situation des possesseurs de vignes à complants de la Vendée et de la Loire-Inférieure, il faudrait admettre que la propriéte foncière tout entière, telle qu'elle est restée après les épreuves de 1789, peut aussi être remise en question. Le rachat lui-même ne paraîtrait qu'une atteinte déguisée qui jetterait le trouble dans l'esprit des populations et soumettrait à de nouveaux et redoutables ébranlements l'édifice qui a encore besoin d'être raffermi; enfin, pour nous servir des énergiques expressions d'un récent arrêt du tribunal de Bastia, « il ne serait ni juste ni équi- » table d'aggraver les effets de la loi de 1790 par une extension qui » tendrait à renouveler le *jubilé* de la Révolution [1]. »

La France moderne, en acceptant l'héritage de 1789, n'a pas reçu la mission d'aggraver ses rigueurs; mais de maintenir et de rassurer tout ce qui n'a pas été frappé, de conserver les liens trop peu nombreux qui peuvent rattacher le présent au passé et de rendre enfin à la propriété, telle qu'elle est restée après ces terribles épreuves, la sécurité et la protection qui lui sont dues. L'obligation devient encore plus grande quand ce qui a été épargné s'accorde parfaitement avec l'utilité générale et les intérêts des temps nouveaux. Les complants qui existent aujourd'hui dans la Vendée et dans la Loire-Inférieure ne peuvent pas être suspects de féodalité. Tous les baux qui en contenaient la moindre trace ont été frappés et ont disparu depuis longtemps. Les concessions qui sont arrivées jusqu'à nous restent donc maintenant comme autrefois un simple colonage également avantageux pour le propriétaire, qui assure la bonne culture de sa terre sans se dessaisir du fonds, et pour le colon qui y trouve la garantie d'une jouissance perpétuelle

1 Arrêt du tribunal de Bastia, du 13 décembre 1860. A Bastia, comme dans l'affaire Griès, il ne s'agissait pas de vignes, mais de terres données à colonage perpétuel avec réserve du fonds. Le principe était ainsi le même que pour les complants, et le tribunal a décidé, se fondant sur la jurisprudence fixée par la Cour de Cassation, « qu'un colonage à partage de fruits même perpétuel, avec condition de reprise en cas de mauvaise culture, ne saurait être assimilé à une rente.

et sans trouble, à la seule condition de payer la portion de fruits convenue et de ne pas s'exposer à être dépossédé pour cause de mauvaise culture. Partout où la vigne peut être cultivée les concessions de complants offrent le moyen le meilleur et le plus productif d'utiliser le sol et d'appeler les classes les plus pauvres à la participation de la jouissance et des profits de la terre. Espérons qu'une entière sécurité sera donnée de plus en plus aux anciennes concessions et encouragera des concessions nouvelles.

Nous avons cru qu'il était utile d'appeler l'attention des lecteurs sérieux sur les titres primitifs, sur les textes de l'ancienne coutume du Poitou, sur tout ce qui marque dans le passé le véritable caractère des complants de la Vendée et de la Loire-Inférieure. Nous avons écrit consciencieusement l'histoire des complants, depuis leur origine jusqu'à nos jours, et nous y avons trouvé la preuve qu'ils n'ont jamais été confondus avec les rentes foncières, et que même après la révolution de 1789 ils restent assis sur des bases aussi solides que celles de tous les autres modes de la propriété à notre époque.

Nous ne pouvions placer cette étude sous un meilleur patronage que celui d'une Revue si utilement consacrée à la recherche des vieux souvenirs et à la défense de tous les intérêts de la Bretagne et de la Vendée.

E. DU FOUGEROUX,
Ancien représentant.

rentrait souvent sur le tard, et en outre des affaires de son état, il pouvait voir des histoires diablement extraordinaires.

Vous pensez bien que dans ce temps-là on tâchait de voyager par les *nuitées* de pluie et de vent, quand les gabelous ronflaient dans leurs capotes, sous leurs guérites, les fainéants! Je connais dans mon pays des particuliers très-renommés qui assurent qu'un petit brin de fraude bien *tapée* ne fait pas de tort au prochain; au contraire, puisque ça lui procure la *denrée* (le sel) à meilleur compte. Et dire qu'il y a des gens créés et mis au monde pour vexer ce fameux commerce! Mais patience, les sauniers, les Nicol ne sont pas des *capons*. On trouvera, un jour ou l'autre, moyen de changer ça : c'est moi *que* je vous le dis.

N'importe, il est bon de vous dire que mon grand-père avait *là dedans* une vieille *hinche* (haine) contre un brigand de *catula*[1] qui avait eu *la chose* de lui soutirer une inclination. Sans compter deux ou trois *chasses* que le coquin de gabelou lui avait servies, *et chaud*, à ce que disait le bonhomme. Ah! ça me fait tourner la bile de voir un honnête commerçant ainsi mal mené par un *propre à rien!*

Cela n'empêcha point dans la suite le grand-père Nicol de jouer au gabelou trente-six tours pour le moins, et de s'approprier finalement une *inclination* non moins distinguée; ce qui veut dire que ma grand'mère était une ménagère capable et une fameuse saunière tout de même, très-habile à *faire la denrée*, tout comme nous autres gens du métier.

Le papa Nicolas avait un *velin* (venin) dans l'âme depuis les noces du gabelou qui avaient eu lieu à Escoublac, en novembre, malgré la mauvaise réputation de ce vilain mois. Voilà qu'un jour, au détour d'un chemin, nos deux camarades se rencontrèrent, entre *quatre-z-yeux*, comme on dit, et le Nicol se passsa *la chose* de dire à l'autre, par manière d'avertissement, qu'il lui arriverait malheur dans l'année, comme cela arrivait souvent aux gens trop pressés, qui se permettaient de *nocer* en novembre. Le gabelou eut l'air de vouloir gouailler un brin, mais il fila doux sans

1 *Catula* : C'est-à-dire, qu'as-tu-là? question naturelle adressée par les douaniers aux gens soupçonnés de fraude qu'ils rencontrent.

balancer. Là-dessus l'année fila pareillement, et le susdit mois de novembre revint, avec sa pluie et son vent du diable, pousser les lames sur les roches, et faire fondre le sel, mille gabarres ! !

Mon grand-père avait une souvenance diabolique, et il y en a qui disent qu'il fallait être quasiment sorcier ou malin pour passer et repasser la denrée, comme il en passait et repassait, et d'autres bagatelles avec. N'importe, personne ne pensait plus là-bas aux noces de ce failli gabelou, quand un soir le père Nicolas, étant revenu tard au bourg avec deux ou trois bons sauniers, les invita à entrer boire un coup. A la fin de novembre, pour des gens qui ont travaillé sous la brume, ça ne se refuse pas, un petit verre et une *bolée* en sus. On entra donc sans penser *de rien* dans la maison. Voilà que, au coup de minuit, le Nicol ouvrit la porte de sa cambuse tout d'un coup, et dit aux amis de regarder sur la place. Qu'est-ce qu'ils virent et entendirent?..... Voilà l'histoire : ils entendirent d'abord le son d'une bombarde qui avait l'air de travailler sur la place, de l'autre côté de l'église, et puis ça avait l'air de venir, de venir en se rapprochant; et puis, *boum*, *boum*, les souliers ferrés battaient la terre en mesure. Ah! mais, c'est que les camarades n'étaient pas trop crânes à cette heure ; mais Nicol leur dit de sa voix qui n'était pas déjà si douce :

— N'ayez pas peur, vous autres, et suivez-moi; vous allez voir la récompense de mon *voleu* de gabelou.....

— Si nous fumions une petite pipe, nous dit le conteur semi-tragique, en s'interrompant, ça ne ferait de mal à personne; et puis faut que je vous quitte, car voilà mon chemin, là-bas, de ce côté, celui qui *vire* vers la mer.

Nous nous arrêtâmes un moment à la prière du saunier; et voulant connaître la fin de sa singulière histoire, nous l'invitâmes à achever :

— Elle sera finie avant cette *pipée*, reprit-il en aspirant de larges bouffées. Voici donc l'affaire telle qu'elle est sue, dite et redite au pays d'Escoublac : nos trois amis s'avancèrent ensemble sur le placis, juste comme la noce passait pour entrer à l'église dont ils virent la grande porte s'ouvrir toute seule. Alors une noce, tout en noir, défila devant eux; ils virent passer le gabelou, sa

femme et ses parents; son père et sa mère défunts même y étaient, et tout le *tremblement*, avec des habits noirs et des figures pâles. Tout le monde entra dans l'église.

— Entrons aussi, dit mon grand-père en se retournant vers ses camarades.

Bonsoir! ils étaient partis, tant cela leur avait procuré une *flemme soignée*. N'importe, Nicol qui n'avait peur de rien, entra tout seul dans l'église et se cacha derrière un pilier. Alors un prêtre, tout en noir, monta à l'autel; les cierges, garnis, au bas, de ces têtes de mort que l'on met aux grands services, s'allumèrent d'eux mêmes et la messe des morts commença..... A l'*Ite, missa est*, ou bien au *Requiem*, je ne suis pas bien sûr, les cierges s'éteignirent. — Bonsoir la compagnie! tout disparut dans les ténèbres et la porte de l'église se referma tout d'un coup. Voilà le grand-père logé d'une jolie façon! Il me l'a raconté plus de cent fois en rageant. Ajoutez à cela que tandis qu'il grelottait dans l'église, voilà que les gabelous, de bon matin, lui pincèrent tout un chargement de sel que son maudit valet n'avait pas su cacher au milieu des rochers!..... Ah! ah!! j'en ris tout de même avec les autres, mais Nicol ne riait pas lui, et il aurait joliment *cogné* le malappris qui se serait permis de le plaisanter au sujet de sa mésaventure.

Mais voilà le plus fort de l'affaire (et il est bien sûr et certain qu'il y a du vrai là-dessous): c'est que le surlendemain on apprit à Escoublac que la pauvre femme du gabelou était morte, la nuit même de la *revenance* que je vous ai racontée.

Depuis ce temps-là, il n'y a pas de presse à se marier à Escoublac dans le mois de novembre. Ce n'est apparemment qu'une idée des anciens, mais beaucoup, beaucoup de gens en sont persuadés *naturellement*; si bien que le recteur de l'endroit n'a guère besoin de se déranger pour les noces en automne. Il est vrai que l'on se rattrappe au carnaval, et le diable n'y perd rien du tout[1].

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

[1] On voudra bien nous pardonner ce récit un peu *caustique* et d'un *ton* qui nous est à peu près étranger : nous le citons pourtant comme un type assez caractéristique de la manière de dire du pur *marvailler-gallo*.

POÉSIE.

SONNET A LA VIERGE.

L'homme, aveugle souvent, cherche au sein de la terre
Des fleurs dont l'urne jette un éternel encens,
Dont la fraîcheur native à nul vent ne s'altère,
Qui, pleines de rosée, aient des germes puissants.

Pour les trouver il court de parterre en parterre;
Il explore les bois, les prés éblouissants;
Il suit le bord des eaux, aux lis si salutaire;
Et le moissonneur fait des bouquets ravissants.

Mais, hélas! chaque fleur le soir tombe et se fane!
Une seule corolle éternellement plane :
C'est la Rose mystique, éclose aux saints parvis;

Pour trouver le calice en tous temps diaphane,
Pour respirer l'encens qui toujours en émane,
C'est vous qu'il faut chercher, ô Fleur du Paradis.

Nantes, mai 1864. ELISA MORIN.

NOUVELLES POÉSIES BRETONNES.

On nous communique trois morceaux de poésie, — vrais bouquets de printemps, — dont nous avons hâte de faire part à nos lecteurs : l'un, composé par M. l'abbé Henry, offre les rares qualités de l'écrivain auquel Brizeux aimait à demander conseil comme au maître le plus initié aux délicatesses de l'idiome breton; l'autre est l'œuvre d'un digne instituteur du pays de Tréguier que de bons juges ont surnommé le « Rossignol du bois de la nuit » (*Eostik koat ann noz*); il paraîtra dans la nouvelle édition de l'Anthologie bretonne de M. Clairet, de Quimperlé. La dernière pièce a pour auteur un poète, sinon breton de race, du moins breton de cœur et de langue. Fils d'un savant de Paris, et connaissant, quoique tout jeune, plusieurs idiomes de l'Europe, il a voulu apprendre celui d'un peuple pour la foi et les mœurs duquel il éprouvait une vive sympathie; il l'a appris, il le parle couramment, il l'écrit même, et avec une telle habileté que les membres du *Breuriez-Breiz* l'ont jugé digne d'être leur confrère. C'est pour s'excuser de ne pouvoir se réunir à eux, par suite d'une précoce et pénible infirmité, qu'il a composé les vers qu'on lira plus loin : à coup sûr on trouverait difficilement un exemple pareil de sympathie nationale; qui apprendrait le provençal par amour pour les Provençaux? Il est vrai qu'ils ne parlent plus qu'un patois.

LOUIS DE KERJEAN.

I.

KALON MARI.

Eur c'hoant braz am euz da veuli
Kalon va mamm, kalon Mari;
Hogen penaoz e kredinn-me
Kana santual va Doue?

Kanit holl, sent ar Baradoz,
Kanit bemdeiz, kanit bemnoz,
Kanit gan-in, sent hag elez,
Kanit kalon sakr ar Werc'hez.

Doue a grouaz ar bed-ma
Evit palez d'ann den kenta;
Evit rei d'he vab eur palez
E krouaz kalon ar Werc'hez.
Kanit holl.....

Mar d-eo ker kaer palez ann den,
Palez Doue petra ef-hen?
Ar bed zo leun a vurzudou,
Kalon Mari a vertuziou.
Kanit holl.....

Goude kalon dispar Jezuz
Mar 'z-euz eur galon dellezuz
Da veza karet ha meulet
Eo kalon he vamm venniget.
Kanit holl.....

Kousket war boul-kalon Mari
Jezuz en deveuz roet d'ezhi
Galloud, truez ha karantez,
Pep mad, nemet he zouelez.
Kanit holl.....

I.

LE CŒUR DE MARIE.

J'ai un grand désir de louer le cœur de ma mère, le cœur de Marie; mais comment oserais-je chanter le sanctuaire de mon Dieu?

Chantez-le, vous tous, ô saints du Paradis; chantez tous les jours, chantez toutes les nuits, chantez avec moi, saints et anges, chantez le saint cœur de la Vierge.

Dieu créa ce monde comme un palais pour le premier homme; comme un palais pour son fils il créa le cœur de la Vierge.

Chantez-le tous, etc.

S'il est si beau, le palais de l'homme, le palais de Dieu, qu'est-il donc? Le monde est rempli de merveilles, le cœur de Marie l'est de vertus.

Chantez-le tous, etc.

Après le cœur incomparable de Jésus, s'il est un cœur digne d'amour et de louange, c'est le cœur de sa mère bénie.

Chantez-le tous, etc.

Etant couché sur le sein de Marie, Jésus lui donna puissance, miséricorde et amour, tout, hormis sa divinité.

Chantez-la tous, etc.

Poblou dishenvel euz ar bed,
Ha c'houi hoc'heuz biskoaz klevet
E ve bet eat da goll hini
Erbedet da galon Mari?
Kanit holl.....

Kalon Mari a zo eunn or
D'ar zant ha d'ar pec'her digor,
Digoret gand ar seiz kleze
A dreuzaz gwech-all he ene.
Kanit holl.....

Pa oa he map war ar C'halvar
He c'halon baour leun a c'hlac'har
Aoa asant d'he holl boaniou
Dre ma prenent hon eneou.
Kanit holl.....

Pa oa toullet kalon Jezuz
Gant ann taol goaf, mamm druezuz,
Maro vijac'h gand ar gouli
Paneved choum d'hor c'honforti.
Kanit holl.....

Klevet hoc'h euz komzou Jezuz :
Roet oc'h da vamm da dud kabluz.
Enn ho kalon eta, Mari,
Ni gavo bepred minic'hi.

Kanit holl, sent ar Baradoz,
Kanit bemdeiz, kanit bemnoz,
Kanit gan-in, sent hag elez,
Kanit kalon sakr ar Werc'hez.

IANN-WILLOU HERRI, belek.

O vous tous, peuples de la terre, avez-vous jamais ouï dire qu'aucun homme se soit perdu, recommandé au cœur de Marie?

Chantez-le tous, etc.

Le cœur de Marie est une porte au saint comme au pécheur ouverte, ouverte par les sept épées qui percèrent autrefois son âme.

Chantez-le tous, etc.

Quand son Fils était au Calvaire, son pauvre cœur plein de tristesse consentait à toutes ses peines, parce qu'elles rachetaient nos âmes.

Chantez-le tous, etc.

Quand le cœur de Jésus fut percé par le coup de lance, vous seriez morte de sa blessure, ô mère digne de pitié, si vous n'aviez voulu demeurer pour nous consoler.

Chantez-la tous, etc.

Vous avez entendu les paroles de Jésus : Vous êtes donnée pour mère à des hommes coupables; aussi est-ce dans votre cœur, ô Marie, que nous trouverons toujours un asile.

Chantez-le tous, ô saints du Paradis; chantez tous les jours chantez toutes les nuits, chantez avec moi, saints et anges, chantez le saint cœur de la Vierge.

J.-G. Henry, prêtre.

II.

MIZ MAE.

Jezuz-Krist, war ann douar, a zeskaz daouzek den,
Hag ho c'hasaz dre ar bed da brezeg he lezen;
Hogen, e-touez ann daouzek ne oe nemed unan
A gouskaz war he galoun, ann abostol sant Iann.

Daouzek miz a zo ivez enn eur bloaz, goud a ret;
Unan hep-ken anezho a zo dre holl karet,
Rag, evel ann Ebestel, et tigas kelou mad
D'ann dud koz, d'ar glanvourien ha dilladkaer d'ar c'hoad.

Baledet dre ar prajou hag e welfot traou koant,
N'ho c'hefot ked er staliou na gand aour nag arc'hant:
Piou en deuz galloud awalc'h da ober burzudou
Evel ar re ra Doue pa zispak ar bleuniou?

Ne welann, war ann douar, netra o choum kousket,
Ar gwez a oa noaz-maro adarre zo gwisket;
Diouc'h ar c'hrisien d'ar skouriou, evel e korff ann den,
Ar seo a red hag a ra displega d'ann delien.

Sellid ouc'h al laboused ha klevit ho zoniou,
Pep-hini, hep dale pell, a glask he venviou:
Aman zo eur masouner ha du-hond eur c'halvez,
Bez a zo pillaouerien o tibab er menez.

Ped palez a zo breman dre ar bed holl savet?
Petra a dremen enn-ho? Allaz! ne ouzonn ket!
Eur vi bravik da genta, goude eunn evn bihan,
Ha war dreuzou ar palez ann tad d'ar vamm a gan.

Ar babig a zo bleveg hag a zigor he vek;
Ann tad mager a dosta gand eur c'houil du kornek;
Tamm breman ha tamm goude ar c'houil a vo debret,
Hag ar babig a gousko e deeun ann neiz kuzet.

II.

LE MOIS DE MAI.

Jésus-Christ, sur la terre, instruisit douze hommes, et les envoya dans le monde pour prêcher sa doctrine ; mais, parmi les douze, il n'y en eut qu'un qui se reposa sur son cœur : l'apôtre saint Jean.

Dans l'année, vous le savez, il y a aussi douze mois, dont un seul est fêté partout ; car, comme les Apôtres, il envoie de bonnes nouvelles aux vieillards, aux malades, et de beaux vêtements aux bois.

Promenez-vous dans les prés et vous verrez des choses charmantes, que vous ne trouverez point dans les boutiques ni pour or ni pour argent. Qui est assez puissant pour faire des merveilles comme celles que fait Dieu quand paraissent les fleurs ?

Je ne vois, sur la terre, rien qui reste endormi; les bois qui étaient nus et comme morts, sont de nouveau vêtus; et de la racine aux branches, comme le sang dans le corps de l'homme, la sève court et fait s'épanouir la feuille.

Contemplez les oiseaux et écoutez leurs chants; chacun d'eux prestement recherche ses outils : ici c'est un maçon et là-bas un charpentier ; il y a des chiffonniers qui trient sur la montagne.

Combien de palais ont-ils bâtis maintenant dans tout l'univers ? Que s'y passe-t-il? Hélas ! je n'en sais rien : un œuf charmant d'abord, ensuite un petit oiseau ; et, sur le seuil du palais, le père qui chante à la mère.

Le petit est velu et il ouvre le bec ; le père nourricier s'approche avec un scarabée noir et cornu ; morceau par morceau l'insecte sera mangé, et le petit dormira caché au fond du nid.

Pa-z-eo kre he ziouaskel ha sklear he zaoulagad,
Pa boez mad war he ziou c'har, pa anavez he dad,
E teu soun war ann treuzou, ha, gand eur zell nec'het,
En em laka da nijal hag e oar klask he voed.

Deomp breman d'ann ilizou, palesiou kaer savet,
D'ann hini a zo roue da rouanez ar bed ;
Petra, e pad ar miz man, a zo enn-ho ouc'h-penn ?
Eunn troun ha war-n-han Mari kaer gand he c'hurunen.

Ha da betra, kristenien, rei eur gurunen aour
D'eur werc'hez a oe ganet ha maget gand tud paour ?
Evit petra eo hanvet ar miz man *miz Mari*,
Ha da betra mont bemnoz da stouet dirag-hi !

Mari a ioa Rouanez e kreiz ar baourente,
Hag ebarz enn he lignez e oe meur a roue;
Ne-ket madou ann douar a ro ann euruzted,
Ha Gwerc'hez baour Nazareth a n'em blije kuzet.

En em lakait izel hag e viot savet,
Setu petra c'hoarvezaz, ha ne gretec'h-hu ket ;
Eunn arc'hel, a berz Doue, eunn deiz a ziskennaz
Evid digas da Vari nevezentiou braz !

Setu-hi mamm da Jezuzha pried d'ann Dreinded ;
Setu-hi great rouanez hag enn env kuruned ;
Ann Iliz santel romen a gan he meuleudi,
Ha c'houi, dirag he aoter, ar *Regina Cœli*.

Ar Werc'hez pa ve pedet a ra, evel miz Mae,
Da gement a ve maro beva iac'h adarre ;
Kalon hudur ar pec'her, gand he gras a walc'ho ;
Da vouez ann Aotrou Doue vel bleun e tigoro.

Eur Rouanez galloudek ez eo eta Mari,
Ha ne dleomp ket skuiza morse ouz he fedi;
Beva a ra hon ene gant bara ann ele,
Hag a rai d'ezha nijal da varadoz Doue.

Quand ses ailes sont assez fortes et son coup-d'œil assez sûr, quand il se tient bien sur ses jambes et qu'il connaît ses parents, il vient sur le seuil et d'un regard inquiet il prend son vol pour chercher sa nourriture.

Entrons maintenant dans les églises, ces beaux palais que les hommes ont bâtis à celui qui est le Roi des rois de la terre; qu'y voyons-nous de plus pendant ce mois? Un trône où est Marie bien belle avec sa couronne!

Et pourquoi, chrétiens, donner une couronne d'or à une vierge née de parents pauvres et élevée par eux? Pourquoi nommer ce mois le *Mois de Marie?* Pourquoi aller tous les soirs s'agenouiller devant elle?

C'est que Marie était reine dans la pauvreté, et que dans sa famille il y eut plusieurs rois; ce ne sont pas les biens de la terre qui donnent le bonheur, et la Vierge pauvre de Nazareth aimait à vivre ignorée.

« Abaissez-vous et vous serez élevé. » Voici ce qui lui arriva, quand même vous ne le croiriez pas : un jour, envoyé par Dieu, un archange descendit pour annoncer à Marie de bien grandes nouvelles!

La voilà mère de Jésus et épouse de la Sainte-Trinité; la voilà Reine couronnée dans le ciel; la sainte Église romaine chante ses louanges, et vous, devant son autel, le *Regina Cœli.*

La Vierge, quand on la prie, fait comme le mois de mai : à tout ce qui est mort elle rend la vie; par sa grâce elle lave le cœur souillé du pécheur; elle le fait s'ouvrir, comme la fleur, à la voix de Dieu.

Marie est donc une reine puissante, et nous ne devons pas nous lasser de la prier; après avoir nourri notre âme avec le pain des anges, elle la fera s'envoler vers le paradis de Dieu.

Kristenien, hastit sevel aoteriou d'ar Werc'hez,
Hag evit plijoud d'ezhi, lakait hoc'h evez;
Karit ho iliz parrez hag ho Person ive,
Ha na espernit netra da vravaat ti Doue!

I. M. AR IANN.

III.

DA VARZED BREIZ.

Piou a roio d'in diouaskel evel d'ar goulmik hag e nijinn hag e tiskuizinn.

Salm., LIV, 6.

Meuleudi d'e-hoc'h, kanerien Breiz!
Va c'halon a zo enn ho kreiz
Pa-z-oc'h a bep tu dastumet
Da harpa 'r vro 'deuz ho maget:
— E Paris va c'horf zo dalc'het,
Med daved hoc'h nij va spered,
Vel al labous, a denn askel,
Nij da gaout he vreudeur a bell.

Pell diouz ho pro ounn bet ganet;
Ha mont da Vreton em euz gret,
Kerkent, breudeur, ha ma weziz.
Oa chomet *Kelted* ar Vreiziz.
— Me 'garfe, trezek Breiz-Izel,
Gallout nijal a denn askel,
Vel eunn evn e kaoued ganet
Garfe mond da vro ann evnet.

Chrétiens, hâtez-vous d'élever des autels à la Vierge ; mettez vos soins à lui plaire; aimez votre église paroissiale, votre Recteur aussi, et ne négligez rien pour orner la maison de Dieu.

J.-M. Le Jean.

III.

AUX POÈTES DE BRETAGNE.

—

Qui me donnera des ailes comme à la colombe,
et je volerai, et je me reposerai.
(*Psaume*, LIV. 6.)

Honneur à vous, chanteurs de Bretagne! mon cœur est au milieu de vous, réunis que vous êtes de toutes parts pour soutenir le pays qui vous a nourris :

— A Paris mon corps est retenu, mais mon esprit vole vers vous, comme l'oiseau, à tire-d'aile, vole vers ses frères qui sont au loin.

Loin de votre pays je suis né, mais je me suis fait Breton du jour où j'ai appris, mes frères, que les Bretons étaient restés Celtes.

— Je voudrais, vers la Basse-Bretagne, pouvoir m'envoler à tire-d'aile, comme un oiseau né dans une cage voudrait aller au pays des oiseaux.

Seulvui doare Breiz a zeskiz,
Seulvui a galon ho c'hiriz,
Hag e c'hoantaiz mont d'ho pro
Da veva, da vervel eno ;
— Vel ma c'hoanta, d'ar c'hoad huel,
Ann evn nijal a denn askel,
Nijal etrezeg ar c'hoad glaz
Elec'h 'ma neiz 'he vreudeur c'hoaz.

Aliez, Barzed, ann avel
A gasaz d'in ho mouez a bell ;
Helavar oa, c'houek ha pergen ;
Hi am frealze em anken :
— Evel-se, pa zeu da glevet
Ann evnig e kaoued dalc'het
Mouez he vreudeur skiltr ha laouen,
Teu d'ezhan frealz hag anken.

Gan-e-hoc'h a zo peb a delen;
Ne oa telen e bed gan-en;
Koulskoude, c'houi a deurvezaz
Va lakat enn ho Preuriez vraz.
— Evel-se a ra ann eostik,
Ar glozard hag ar sidanik,
Pa lezont ho breur ar golven
Sevel he vouez enn ho c'hichen.

He sevel 'rinn dirag tud Breiz,
Da lavaret d'am breudeur geiz :
« Bodit holl endro d'ar banniel
A zalc'h Kermarker ken huel ! »
— Evel-hen, pa ruz tost d'eunn neiz
Ann aer wiber da grap he freiz,
En em start ann holl evnigou
Da drei out-hi ho begouigou.

Plus j'ai connu la Bretagne, plus je l'ai aimée dans mon cœur ; et j'ai désiré aller dans votre pays pour y vivre et pour y mourir,

— Comme l'oiseau désire voler à tire-d'aile vers le grand bois, vers le bois vert où est encore le nid de ses frères.

Bien souvent, ô bardes ! le vent m'apporta votre voix de loin ; elle était éloquente, elle était douce et belle, elle me consolait dans mes peines;

— Ainsi, quand retenu en cage, le petit oiseau vient à entendre la voix claire et joyeuse de ses frères, elle le console et l'attriste.

Chacun de vous avait sa harpe ; de harpe, je n'en avais point ; cependant vous avez daigné m'admettre dans votre grande confrérie ;

— Ainsi font le rossignol, la fauvette et la linote, quand ils permettent à leur frère le moineau d'élever la voix auprès d'eux.

J'élèverai la mienne devant les hommes de Bretagne pour dire à mes frères bien-aimés : « Serrez-vous autour du drapeau que la Villemarqué tient si haut ! »

— De même quand la vipère se glisse vers un nid pour saisir sa proie, tous les petits oiseaux se serrent l'un contre l'autre en dirigeant contre elle leurs becs.

Trugarekat d'e-hoc'h, Barzed frez,
Diwallerien nerzuz hoc'h iez !
Me a bedo Doue d'hon c'has
Da *Vreiz all :* eno 'kanimp c'hoas.
— Ra roio d'e-omp he Varadoz,
D'ann evn he neizik er bod roz ;
Ra viro d'e omp ar brezonek.
Evel d'ann eostik he brezek !

Ann hini a reaz ar zon-man.
Areer *a-vro-c'hall* anezhan ;
Hogen *breizad* eo a galon ;
Roit d'ezhan eunn *hano gwirion.*
— He gorf e Bro-C'hall 'zo dalc'het ;
He spered a vad n'ema ket :
Nijal 'ra trezeu Breiz-Izel
Bemdeiz, demnoz, a denn askel.

CHARLEZ A VRO-C'HALL.

Merci, ô bardes éloquents, fermes défenseurs de votre langue ! je prierai Dieu de nous conduire dans une *autre Bretagne*, pour y chanter encore.

— Qu'il nous donne son paradis, comme au petit oiseau son nid dans le buisson de roses ; qu'il nous conserve la langue bretonne comme au rossignol son langage !

Celui qui a fait cette chanson s'appelle *de Gaulle ;* mais il est de *Bretagne* par le cœur ; donnez lui un nom qu'il mérite;

— Son corps est retenu en *Gaule*, mais certes son esprit ne l'est pas : il vole vers la Basse-Bretagne tous les jours, toutes les nuits, à tire-d'aile.

CHARLES DE GAULLE.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR QUELQUES

DROITS ET REDEVANCES BIZARRES

AU MOYEN AGE.*

Le seigneur de Coislin, à la Toussaint et à Noël, recevait de ses tenanciers du Clos-Landeau deux *giroflées* accompagnées d'une bécasse, deux chapons et deux roses, une blanche et une rouge[1].

Il n'y avait pas jusqu'aux Trappistes qui, eux aussi, devaient des fleurs au seigneur qui leur avait accordé le droit de mener leurs porcs à la glandée dans la forêt de Maheru ou Ecouves, près de Moulins (Orne) : le jour de Saint-Jean-Baptiste ils devaient mener leur troupeau devant une chapelle dédiée à ce saint, en la paroisse de Saint-Colombe-sur-Risle : le verrat était orné d'un collier de fleur, et d'un beau bouquet attaché à la queue[2]. A Saint-Brieuc les marchands de poisson comparaissaient à certain jour à cheval, ayant chacun un bouquet au bout d'une gaule : nous y reviendrons lorsque nous nous occuperons des redevances dues par certaines corporations.

* Voir la livraison d'avril, pp. 318-324.

1 *Ann. de Bretagne*, 1861, p. 195. — *Déclaration de* 1681.

2 Delestang, *Histoire du Perche*, mss. de la bibliothèque de M. de la Sicotière à Alençon, II, p. 459. — Delisle, *op. Laud.*, p. 39.

Sous le plein fief de Courseulles, en la vicomté de Caen, il y avait « six vavasseurs aisnez de six grandes vavassoryes qui étaient » tenus le jour saint Pierre, premier jour d'Août de faire la recherche » d'une herbe nommée Le Merlu, chasque plante trouvée sur le » terrain celuy à qui appartient la levée doit à ladicte seigneurie » cinq sols ou une oye grasse[1]. »

En Angleterre, un bouquet de roses, ou même une simple rose était souvent la redevance due à la Saint-Jean-Baptiste par les détenteurs de *tenures en socage* : en cas de décès du vassal, le seigneur supérieur, en vertu du droit de relief, pouvait exiger une année de rente non compris la rente courante. Là où cette rente n'était qu'une rose, la loi anglaise prévoyait le cas où le vassal décédait en hiver : force était au seigneur d'attendre au temps des roses pour exiger son relief[2].

Déjà j'ai eu occasion d'entretenir les lecteurs du droit de *fleurette* auquel étaient astreints les tanneurs au profit de la seigneurie de la Villebilly[3] : je vais rapporter ici un usage analogue qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la fabrication de la poterie en Bretagne.

Dans les paroisses de Plénée-Jugon et de Tramain, s'étendait une vaste lande de 300 journaux dite la lande des Brignons, dont la terre était renommée pour faire des pots : elle dépendait du manoir de la Villeneuve qui plus tard fit partie de la haute-justice des Clos érigée en baronnie en 1682[4]. Les seigneurs de la Villeneuve avaient abandonné aux potiers de Tramain et des villages circonvoisins l'usage de la lande en question, ainsi qu'une très-bonne fontaine qui s'y trouvait : ils leur avaient permis en outre de se servir des genêts et de la bruyère qui y croissaient pour la cuisson de la poterie. Cette tolérance n'était pas, il faut l'avouer, bien onéreuse : les po-

1 *Arch. de la Seine-Inférieure* : Aveu du 27 septembre 1678 rendu au roi par Anne Morant.

2 *Compilation des coutumes anglaises de Littleton*, éd. de David Houard, sect. 128 et 129.

3 *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, p. 182.

4 La Villeneuve, moyenne justice, appartenait en 1535 à Olivier Prégent qui avait aussi, en Plenée La Porte et la Girardaie : sa fille Olive épousa Christophe Sauvaget, seigneur des Clos, la Croix de Pierre, Parqueven, le Minihy et la Ville-Pierre.

tiers reconnaissaient le seigneur de la Villeneuve pour seigneur terrien; de plus ils étaient tenus de s'assembler, chaque année, le dimanche avant la Saint-Jean-Baptiste, et d'accompagner le dernier marié d'entre eux lequel portait un pot, aux armes du seigneur et garni de fleurs. Les autres potiers tenaient chacun une fleur, et le cortége précédé d'un *sonneur* et d'un joueur d'instrument se rendait dans l'église paroissiale de Plénée-Jugon en la chapelle privative du seigneur de la Villeneuve : celui-ci, ou ses officiers, dans le banc seigneurial, recevait l'offrande du dernier marié des potiers qui s'exposait, en se dispensant de ce service, à payer soixante sous d'amende. — Ajoutons que le seigneur de la Villeneuve tenait aussi à avoir des étrennes : le premier jour de l'an, les potiers de Tramain allaient au manoir lui présenter un « chef-d'œuvre de leurs mains et métier, » à peine de quinze sous d'amende. Sur tous les vases d'un prix supérieur à trois sous, on devait mettre les armes du seigneur de la Villeneuve à peine de quinze sous d'amende [1].

Redevances relatives aux armes du seigneur.

Parmi ces redevances, j'en noterai de nobles et de roturières : je commencerai par celles-ci parce qu'elles sont les moins nombreuses dans les notes que j'ai recueillies.

I.

J'ai parlé déjà d'un tenancier de la seigneurie des Clos qui devait un bouquet des fleurs les plus nouvelles à son seigneur : là ne se bornaient pas ses obligations. Il devait en outre suivre ce dernier à

1 Il ne serait pas impossible de retrouver des exemplaires de cette poterie : Prégent portait *trois fleurs de lis* ; Sauvaget s'armait *de gueules à la croix potée d'argent.*

la guerre, lorsqu'il était commandé, et nettoyer ses armes à ses dépens : il devait aussi le jour de la Chandeleur faire porter par deux jeunes filles habillées de blanc, et âgées de sept ans, deux cierges de cire blanche pesant un quarteron chacun et armoiriés du blason seigneurial[1]. — Pour une autre maison de Plénée-Jugon, François Pédron en 1682 devait suivre le seigneur des Clos à la guerre : en temps ordinaire, le jour de Saint-Éloi il devait lui payer vingt sous, et réparer gratis la ferrure de tous les chevaux du seigneur, à peine d'une amende d'une semaine entière de son métier. — A Ham, chaque maréchal était obligé aussi de ferrer gratis une fois l'an un cheval du seigneur : celui-ci lui donnait trois repas par an : il n'avait droit qu'à deux dîners s'il se faisait aider de l'un de ses *varlets*[2].

II.

Les redevances nobles, en fait d'armes, n'affectaient pas la personne et n'obligeaient pas au service militaire : c'était ce qu'en Angleterre on appelait les *services en socages*. Là, ceux qui tenaient par petite sergenterie devaient à leur seigneur supérieur un arc, ou une épée, ou un sabre, ou un poignard, ou une lance, ou un gantelet de fer, ou des éperons, et des flèches en nombre plus ou moins considérable[3]. Pour ce qui concerne les *flèches*, je n'en ai guère trouvé mention qu'en Normandie : le fief de l'Esprevier devait au roi, lorsqu'il venait au château d'Arques, une fois dans la vie du seigneur, « un arc sans corde et deux flèches sans fer, le tout de bois blanc ; » le fief des Flèches à Offranville devait au seigneur d'Auppegard, chaque année, « dix flèches ou sagettes ferrées, esrazillées, raclercies, empanées de plumes d'aigle ou de paon, relevées de

1 Je consacrerai un paragraphe spécial aux redevances en cierges, bougies et torches.

2 *Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1839, p. 271.

3 Littlerton, *op. laud.*, sections 159 et 160.

fil d'or ou de soie.[1] » — En 1206, Étienne du Mesnil de l'Ile-Jourdain reconnaissait devoir annuellement deux flèches barbelées « *sagitte barbelate* » au seigneur de Pinterville[2].

Citons encore les « deux saiettes barbelées, et empennées de plumes de paon et d'aigle, » que la tenure de l'île de Vauvray devait à l'archevêque de Rouen, à peine de douze deniers d'amende, à cause de son domaine de Louviers ; citons enfin « Geffroy, fils de Henne, chevalier qui eut les terres qui furent à Jacques de Harcourt, à charge d'une *flèche ferrée à sang* estre payée à Falaise, le jour de l'Assomption. »

En Picardie, on trouve des redevances en bois, ou « fusts de lance » et en éperons : nous parlerons bientôt de ceux-ci ; on en note des exemples dans la seigneurie-pairie de Senghein en Weppes, ainsi que dans les châtellenies d'Epinay et Carvin[3]. Ainsi quand le seigneur d'Epinay venait acquitter son relief à son suzerain le comte de Saint-Pol, il devait se rendre en personne à l'entrée des bois de Saint-Pol, « là où est croissant certaine espine, » et lui présenter « ung blanc fust de lanche. » Le comte tirait alors de son doigt un anneau à pierre qu'il passait au doigt de son noble vassal. En Aquitaine, la redevance des lances était assez usuelle au XIIIe siècle. En 1273, j'ai remarqué parmi ceux à qui elle incombait : Bertrand de Podensac, Bertrand de *Novelliano*, Amalvin de *Baresio*, Pierre de *Riuncio*, Aman de Curton, etc. C'est aussi dans cette province qu'à la même époque je trouve la mention d'un bouclier dû par un vassal : « *Petrus Fferandi et Arnalnus Garsie debent unum par* » *calcarum deauratorum, et unum par cirothecarum, et unum* » *scutum.*[4] »

Du côté des Pyrénées, ce n'était pas le bois de la lance dont il

1 *Congrès archéol. de France*, XXIIIe session, C^ne de M. d'Estaintot.

2 *Cartul. de l'abb. roy. de N.-D. de Bonport*, au dioc. d'Évreux, publié par J. Andrieux.

3 Cf. M. Bouthors, II, p. 351, 401 et 404.

4 L'archevêque de Reims, lorsqu'il faisait sa première entrée dans sa cité, devait donner un anneau d'or à son vassal, le seigneur de Chemery. — *Arch. hist. du départ. de la Gironde.*

s'agissait, mais bien du fer, et celui-ci devait être doré. On en trouve des exemples dans les aveux rendus au roi en 1674, par Jean d'Andoins, à cause de la maison noble de Labat d'Estos, et en 1666 par Jn-Paul de Bidon, capitaine du château de Pau, pour l'abbaye d'Orin [1].

Les redevances de cette catégorie les plus usitées, un peu partout en France, étaient celles des éperons. Je n'ai trouvé jusqu'ici qu'un seul exemple d'éperon de fer, de la valeur de trois deniers. Dès 1232 il était dû à Robert Wallecan, à cause d'un ténement sis à Sainte-Geneviève [2] ; je ne sais si ce que l'on appelait des *éperons blancs* étaient simplement des éperons d'acier poli ou argentés. [3]

Pour ne pas quitter la Normandie, nous citerons une vavassorie dans la paroisse de Chanu, qui devait chaque année aux religieux de la Belle-Etoile, à cause de la seigneurie de Larchamp, un éperon estimé 12 deniers tournois.

En Bretagne nous trouvons des *éperons blancs* dûs à la seigneurie de Lamballe, par la paroisse de Maroué, à la Saint-Michel, et à la seigneurie de Moncontour, par les sergents féodés des seigneurs du Rochay en Langast, et de Saint-Éloi en Plœuc et Gausson.

Les *éperons dorés* sont comparativement plus nombreux. Le seigneur de Moncontour en recevait du seigneur de la Touche-Trébry; celui de la Roche-Suhart, du chapitre de la cathédrale de Rennes, à cause de rentes sises dans la paroisse de Plérin, ainsi que du seigneur de la Ville-Sollon ; le seigneur de Guingamp, de celui du Bois de la Roche en Coadout [4].

Le seigneur de Lannion recevait aussi des éperons dorés du seigneur de Querhamon en Servel [5]; ceux qui étaient dûs par le fief de Kergoch à la seigneurie de Quemper-Guézennec étaient estimés 35 sous. Au commencement du XIIIe siècle Geoffroi Tournemine,

1 Archives des Basses-Pyrénées.

2 Soc. impér. des Sciences de Cherbourg, Cte de M. de Pontaumont.

3 *Hist. de Flers*, par le Cte H. de la Ferrière, p. 258.

4 Aveu du duché de Penthièvre en 1682.

5 En 1682, Querhamon était possédé par Claude de Lannion, comte du Vieux-Chastel. Nous avons établi ailleurs que cette famille n'avait aucun lien de parenté avec les anciens sires de Lannion auxquels elle prétendait se rattacher.

sénéchal du Penthièvre, recevait de son suzerain, le comte Alain, le fief de Tressignaux et d'autres terres, à charge de fournir à Pâques une paire d'éperons dorés.

Si nous sortons de Bretagne, nous voyons le fief de Polisy astreint à cette redevance, au bénéfice du comte de Bar-sur-Seine[1]; Guillaume de Neufle, à Courcelancy, qui devait au comte de Grandpré un éperon doré du prix de 5 sous[2]; la paire que Jean de la Tour devait au roi, pour la moitié de Saint-Georges de Cousteaux, valait 40 sous[3].

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

1 *Hist. du comté de Bar-sur-Seine*, par M. Lucien Coutant, p. 101.

2 Le sénéchal héréditaire de l'archevêché de Reims avait le cheval ou la monture du prélat à sa première entrée, ainsi que les *éperons*, et la vaisselle du premier service.

3 La Thaumassière, sur l'art. 28 des coutumes de Beauvoisis.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

L'OUEST AUX CROISADES, par M. H. de Fourmont, conservateur-adjoint de la bibliothèque de Nantes; trois volumes in-8°, dont le premier est en vente. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 1.

Le livre de M. de Fourmont est déjà entre les mains de beaucoup de lecteurs de la *Revue*. Il ne s'agit donc plus de l'annoncer, mais de l'apprécier. Lorsque nous lisons, au premier chant de la *Jérusalem*, le poétique dénombrement de l'armée chrétienne,

Primâ i Franchi mostrarsi.....

ce n'est pas sans un vif mécompte que nous n'y trouvons aucun nom de nos provinces de l'Ouest, ni Alain Fergent, ni Robert Courte-Heuse, ni Rotrou du Perche, ni Geoffroy de Mayenne. J'entends bien citer l'escadron de la Bretagne, *lo squadrone Britanno;* mais son commandant Guillaume ne dit rien à mes souvenirs, et le vers qui suit achève de détruire mes illusions : *Les Anglais*, dit le poète, *sont tireurs d'arc*, etc. Quant aux chroniques, elles se contentent le plus souvent de nommer les chefs, et le duc de Bretagne, Alain Fergent, ayant voulu faire le *saint voyage* comme pèlerin et non comme prince, c'est tantôt sous les enseignes de

Robert de Normandie, tantôt sous celles de Rotrou du Perche, que nous sommes réduits à deviner nos compatriotes.

M. de Fourmont nous rend donc un véritable service en précisant la part des guerriers de l'Ouest dans ces entreprises lointaines qu'on appela si longtemps la *besogne Notre Seigneur*. Grâce à lui nous ne les perdons jamais de vue. A Nicée, les Bretons, les Manceaux et les Angevins occupent l'extrême gauche; à Dorylée, ils sont les premiers assaillis; sur l'Oronte, ils sont les premiers à l'attaque. Arrivés enfin devant Jérusalem, nous les voyons dresser leurs machines entre la tour angulaire et la porte de Damas, et, le dernier jour, nous assistons à la lutte héroïque qui s'établit entre eux et les plus braves pour monter plus vite à l'assaut.

Les historiens ne sont pas d'accord sur le nom du chevalier qui pénétra, avant tous les autres, dans la ville sainte. Suivant Raymond d'Agiles, ce fut Tancrède; suivant Raoul de Caën, qui était cependant le panégyriste de Tancrède, ce fut Bernard de Saint-Valéry; Guillaume de Tyr nomme Godefroy; Guibert de Nogent, un chevalier du nom de Leutald. Mais il est un texte de la chronique de Saint-Brieuc, texte peu connu et que M. de Fourmont n'a garde d'oublier : *Unus Britannus primo et Normanni duo post ipsum intraverunt, per scalam, armati, intra dictam urbem, antequàm nullus aliorum Christianorum fuisset et ausus intrare, propter metum Saracenorum.* « Un Breton, suivi de deux Normands, pénétra dans la cité sainte, au moyen d'une échelle, avant qu'aucun autre chrétien osât s'aventurer ainsi, par crainte des Sarrasins. »

Les Poitevins n'avaient pas pris part à la première croisade. Gouvernés par un prince *grand trompeur de dames*, ils étaient restés en dehors du mouvement généreux qui entraînait vers l'Asie la plupart des princes et des peuples de l'Europe. Mais, au bruit des succès des chrétiens et de la prise de Jérusalem, Guillaume IX finit par s'émouvoir. Il répare ses torts et injustices (c'était la préparation habituelle au voyage d'outre-mer); il dit adieu, non sans regret, aux vanités et plaisirs, et se jette dans les bras de Dieu, en l'implorant *en roman et en latin*. Trente mille Poitevins l'accompagnèrent. Plus tard, le Poitou eut l'insigne honneur de

donner à Jérusalem et à Chypre une dynastie prise, non point parmi ses princes, comme avait fait l'Anjou, mais parmi ses gentilshommes, parmi de simples feudataires de ses comtes. Cette famille de Lusignan, qui porta la couronne pendant trois siècles, nous offre, elle aussi, un glorieux témoignage de l'effet heureux des croisades sur ceux qui y prenaient part. « Soldats de l'enfer, devenez soldats du Dieu vivant! » criait Urbain II aux princes et chevaliers qui se déchiraient en luttes intestines; et, en effet, sitôt qu'ils avaient pris la croix, on les voyait faire un retour salutaire vers le passé : « Saichez que je m'en vais oultre-mer, disait Joinville à ses gens; je ne sçay si je reviendray jamès ou non. Pourtant s'il y a nul à qui j'aye fait aucun tort et qui se vueille plaindre de moy, se tire avant, car je le veux amender.... »

Ainsi fit, entre autres, Hugues X de Lusignan, « dont les complots et entreprises coupables, nous dit M. de Fourmont, avaient souvent troublé le royaume et dépouillé un grand nombre de familles. Il ordonna de rendre tout ce qu'il s'était approprié par concussion ou par violence. » Quelques années après, Hugues de Lusignan était blessé mortellement à Damiette; Hugues XI, son fils, périssait glorieusement à Mansourah; le sire de la Trémouille tombait au même lieu, entre ses trois fils, tous, comme lui, frappés à mort. A aucune époque, on ne vit le dévouement prendre un caractère plus héroïque.

Cette douloureuse bataille de Mansourah ne fut pas moins sanglante et glorieuse pour les Bretons. On peut dire, au reste, que, depuis 1234, année où Pierre Mauclerc prit la croix, les Bretons eurent toujours le premier rôle. A Jaffa, deux cents d'entre eux, Mauclerc à leur tête, attaquent un corps *dru* et *épais* de Sarrasins, s'emparent d'un convoi et envahissent une forteresse. A Mansourah, ils se précipitent au secours du trop imprudent Robert d'Artois et s'épuisent en stériles efforts contre les portes et les remparts de la ville. « Et estoit le conte de Bretaigne, dit Joinville, sur un gros courtault bas et assez bien fourny, et estoient toutes ses rênes brisées.... et estoit tout blecié au visage, tellement que le sang luy sortoit de la bouche à planté. »

Parmi les Bretons qui se distinguèrent avec lui, l'histoire cite

Guy Mauvoisin, Guillaume de Bron (Broons), Henri d'Avaugour, et la tradition, Geoffroy de Châteaubriant. On sait la devise que prenait, en souvenir de ce jour, son plus illustre descendant : *Mon sang teint les bannières de France.*

Je m'arrête ici. C'est dans le livre de M. de Fourmont qu'il faut suivre le développement de ces scènes toujours grandioses, mais souvent tristes. Le tableau en est vivant et complet. M. de Fourmont ne s'est pas borné à ce qu'on appelle spécialement les croisades, c'est-à-dire les grandes expéditions qui eurent pour but direct la délivrance du tombeau de Jésus-Christ ; il embrasse dans son ensemble la lutte contre le mahométisme dont les croisades ne furent qu'un accident glorieux. Après avoir vaincu les Sarrasins à Autun, à Poitiers, et avant même de les avoir chassés d'Espagne, on comprit, en effet, la nécessité d'attaquer au cœur cette barbarie menaçante et envahissante. « Comment enlever à l'Islam sa puissance expansive ? » se demande M. de Fourmont, et il répond avec tout le moyen âge : « En s'inspirant de la tactique que Rome suivit jadis, lorsque, serrée de près par Annibal, elle envoya ses légions assiéger Carthage ; en frappant au cœur une puissance qui menaçait la conscience et la liberté des peuples, et s'attribuait, de droit divin et incontestable, l'empire de l'univers. »

Tel fut le mobile principal des Croisades. A ce sentiment instinctif de défense se joignit sans doute un autre sentiment non moins vif ni moins populaire, celui du respect pour les lieux qu'avaient sanctifiés la vie et la mort du Sauveur. Les pélerinages au Saint-Sépulcre étaient une des plus vieilles habitudes de la piété chrétienne. Gautier, évêque de Nantes, et Geoffroy, duc de Bretagne, s'y rendaient en l'année 1008 ; Isembert, évêque de Poitiers, Jourdan de Limoges, Foulques Nerra, comte d'Anjou, et *une multitude considérable de menu peuple, de riches et de pauvres,* s'acheminaient, quelques années après, vers *la terre des prodiges.* Mais avec Pierre l'Ermite, ce ne sont plus des bandes plus ou moins nombreuses, ce sont des masses innombrables, hommes, femmes et jusqu'à de petits enfants qui, à chaque ville, demandent : « N'est-ce pas là Jérusalem ? »

M. de Fourmont n'oublie aucun des détails de ce mouvement extraordinaire qui précéda les Croisades et qui les rendit possibles. Il n'oublie pas davantage les expéditions répétées contre les Turcs, même après la perte de la Terre-Sainte, croisade d'Humbert II, Dauphin de Viennois, croisade du duc de Mercœur, luttes acharnées contre les Barbaresques, prouesses héroïques des chevaliers de Saint-Jean depuis leur réunion dans l'hôpital de Jérusalem jusqu'à leur dernier jour sur le rocher de Malte. Les Templiers ont aussi quelques pages glorieuses. « Je jure, disait le chevalier du Temple, après avoir prononcé les trois vœux de *Pauvreté, Chasteté* et *Obéissance*, je jure de me consacrer à la défense de la foi contre les infidèles; *en présence de trois ennemis je ne fuirai point*, mais je les combattrai si ce sont des mécréants. »

Ici toutefois une question se présente. Suivant M. de Fréminville, l'ordre du Temple existait encore en 1789; suivant moi, son histoire s'arrête au bûcher de Jacques de Molay. Il m'est en effet complètement impossible de reconnaître des *frères du Temple* dans je ne sais quelle société occulte et peu orthodoxe, présidée par toute une série de grands-maîtres, entourés de femmes et d'enfants, comme celle dont M. de Fréminville nous a conté l'étrange histoire[1].

Un mot maintenant à M. Viennet. Tout le monde sait que l'illustre auteur de l'*Épître aux Mules* ne voit que des folies dans les Croisades. Pour un franc-maçon, qui est même, je crois, *Grand Orient* ou à peu près, la chose est toute simple. Les Loges ne mettent-elles pas Mahomet près de Jésus-Christ? Je pourrais renvoyer M. Viennet à la brillante étude de M. de Fourmont. Mais, comme il tiendrait probablement notre honorable compatriote pour suspect, je le renvoie simplement à M. Le Bas, historien fort au-dessus de tout soupçon de catholicisme : « Le premier rôle dans ces expéditions lointaines fut toujours, dit M. Le Bas, joué par la France»

1 Voir *Histoire de Bertrand du Guesclin*, par le chevalier de Fréminville. — Brest, 1841, pp. 428-442. — M. de Fréminville y donne le texte et le *fac-simile* d'une charte du prétendu successeur de Jacques de Molay. L'authenticité douteuse de cette pièce me semble, après tout, fort indifférente. J'ai déjà protesté en 1843, contre plusieurs des idées émises, dans son *Histoire de du Guesclin*, par M. de Fréminville

pays d'élan et de sympathie où toute *idée généreuse* passe rapidement de la théorie à l'action, et que l'on a si bien appelé *le cœur de l'Europe*.... Les Croisades sont le *plus beau moment* du moyen âge; elles en forment l'*époque héroïque*[1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ŒUVRES POSTHUMES DE LIDENER, précédées d'une notice biographique, par M. E. Richer. — Nantes, Charpentier. Un vol. in-8°.

Lubin Impost, qui avait pris le pseudonyme de Lidener, naquit à Noirmoutier en 1790, deux ans seulement avant Édouard Richer, un autre écrivain intime, dont le renom jeta un vif et doux éclat, il y a un quart de siècle. Un homme, né à l'autre extrémité de la France, fut amené, par les événements, sur le même rivage, peu d'années après leur naissance. C'était François Piet, que ses goûts portaient vers l'étude dans un sens étendu. Une heureuse intimité se forma entre Piet et ces deux enfants qui le suivaient dans la vie à vingt ans de distance : il les initia à ses goûts pour les recherches de toute sorte, littérature, histoire, sciences naturelles. Les deux jeunes gens se sentirent entraînés d'émulation vers la poésie. Leur mentor, qui applaudissait à leurs essais, rappelait cependant leur attention vers les œuvres de la nature dont les spécimens sont si originaux aux rivages de leur île. Cette île était l'objet de leur amour. Il s'agissait pour eux de l'étudier, de la décrire, de la produire aux yeux du monde intellectuel. Piet avait rassemblé les matériaux historiques et scruté diverses branches de l'histoire naturelle ; il obtint de ses deux jeunes amis qu'ils se chargeassent, l'un de l'entomologie — ce fut Richer, — l'autre de l'ornithologie, —

1 *France*, *Dictionnaire encyclopédique*, t. VI, p. 255.

ce fut Impost. *Les Recherches sur l'île de Noirmoutier* furent achevées vers 1812 et acquirent à leurs auteurs un juste renom. Une seconde édition, retouchée et mise à la hauteur de la science, vient d'être offerte au public, qui peut apprécier cette monographie remarquable.

Impost avait été envoyé, par sa famille, à Hambourg, pour y achever son éducation dans le sens du commerce; mais la connaissance de la langue allemande et le goût de sa littérature, récemment révélée à la France par la plume éloquente de Mme de Staël, fut le principal butin qu'il rapporta de cette campagne. Il revint à Noirmoutier, ayant dans ses malles Goëthe, Schiller, Lessing, etc. Il étudia à fond ces maîtres, en traduisit les morceaux les plus célèbres, se pénétra de leurs beautés et se mesura contre leurs difficultés, comme d'autres l'ont fait contre celles de Tacite ou de Virgile. De ces grandes imitations, consciencieusement suivies, naît presque à coup sûr l'originalité.

A la résidence de Noirmoutier, pour l'été, le séjour de Nantes fut ajouté pendant l'hiver. Là notre auteur se trouva en relations avec les hommes les plus portés à l'étude, et spécialement avec Edouard Richer, son ami d'enfance, avec M. de Tollenare et quelques autres. Livré ainsi à l'étude et à l'amitié, il a beaucoup écrit et surtout il a composé nombre de poésies; mais comme il ne cherchait ni bruit ni renommée, la plupart de ses pièces, après avoir été lues à ses amis, restaient en portefeuille. Deux volumes de fables furent cependant publiés en 1840. Elles attestent la facilité de l'auteur, son tour ingénieux, son style soutenu dans ce genre léger. Il discute habilement, dans sa préface, l'utilité des fables, même après celles de la Fontaine. Tout ce qu'il dit est juste, et ses fables sont bien tournées. Elles ne craignent la comparaison avec aucune de celles du XIXe siècle et pas même du XVIIIe.

Mais c'est moins dans les ouvrages imprimés par ses soins que dans ceux qu'il laissa en portefeuille que nous trouvons le vrai mérite de l'auteur.

Pour se conformer à la volonté du poète mourant, sa fille adoptive, Mlle A. Marionneau, a fait dans ce portefeuille un choix de

pièces inédites, qu'elle a récemment publiées sous le titre d'*Œuvres posthumes de Lidener,* continuant ainsi le pseudonyme adopté par la modestie de l'auteur.

Si le volume est petit, on peut dire que le recueil renfermé par lui est immense, car c'est le cœur de l'homme tout entier, soit replié sur lui-même et se scrutant dans sa profondeur, soit épanché vers les œuvres de la nature qu'il contemple en tableaux gracieux, sombres ou grandioses. Le poète, né dans une île, s'est pénétré de la solitude, près du spectacle imposant de la mer.

Écoutons quelques-uns de ses accents :

L'Immortelle.

Couronne d'or de nos rivages,
Toi qui de nos dunes sauvages
Pares les arides sommets,
Fleur à l'aromatique haleine,
Tu caches leur poudreuse arène
Sous tes gazons aux doux reflets.

Comme la rive orientale,
Lorsque la brise matinale
Souffle, tu jettes à la mer
Les doux parfums de tes calices,
Et les livre aux gais caprices
Du vent qui les sème dans l'air.

Douce fleur à l'haleine pure,
Fille d'une aride nature,
Orne toujours sa nudité ;
Enseigne aux mortels, noble emblême,
Qu'il faut tout devoir à soi-même
Pour gagner l'immortalité.

Mais la lyre du poète ne s'est pas renfermée aux plages étroites de son île ; elle a traversé Rome et fait vibrer ses cordes à la vue de la métropole apostolique, de Tusculum et du Colysée.

Un voyage en Suisse est pour lui le sujet d'une ode superbe, avec ce simple titre : *Sur les Monts.*

C'est ainsi que, chez Lidener, tout ramène à Dieu, tout est offrande au Créateur ; et ces mêmes précipices, ces beautés sauvages, pour lesquelles Byron n'avait trouvé que le blasphème, lui inspirent un chant d'amour.

Plus rapproché de Dieu, sur ces cimes hautaines,
Il ne ressent plus rien ; ses souffrances du corps,
Ses chagrins, tout se tait devant les doux transports
Que font naître en son sein ces magnifiques scènes ;
Dans ses veines son sang coule avec plus d'ardeur,
Plus vif est son esprit, plus haute sa pensée,
Et son âme, naguère, inquiète, blessée,
S'épure au souffle créateur.

Le château de Pornic est le sujet d'une épître où les souvenirs historiques, les images variées, les tableaux domestiques s'enchaînent avec art et s'adressent comme un écho à ce vieux donjon de la plage bretonne. Enfin, les morceaux divers qui ont le plus provoqué notre intérêt sont : *Grandeur de l'homme, Bonheur de la croyance, Primavera, la Tempête, Au pied de l'autel, l'Album d'algues, l'Avalanche*, etc.

On trouverait difficilement un livre égal en mérite à celui-ci, parmi les productions dont les auteurs se sont soustraits, comme feu M. Impost, au mouvement littéraire de leur temps.

CH. DE SOURDEVAL.

CONCOURS RÉGIONAL DE L'OUEST.

Faute d'espace après la Chronique, nous mentionnons ici le Concours régional agricole qui vient de se clore, le dimanche 8 mai, à Napoléon-Vendée, et dont la grand prix a été remporté par M. Majou de la Débuterie. Ce Concours a été fort remarquable, nous dit le *Publicateur de la Vendée*. Le jeudi, jour de l'Ascension, une très-belle cavalcade, au profit des pauvres, a parcouru la ville : elle repésentait deux légendes du pays : *Barbe-Bleue* et *Béatrix des Fontenelles,* dont M. Mouton a raconté l'histoire dans une complainte de circonstance. Suivant l'usage, « une splendide illumination, un magnifique feu d'artifice et une retraite aux flambeaux, » ont terminé la fête.

CHRONIQUE.

LES ADVERSAIRES DE M. RENAN.

Quoique vous ayez pu remarquer, cher lecteur, que nous tirions à bon droit vanité de notre titre de Breton, et que nous nous attachions d'une façon toute particulière à vous entretenir des événements de notre province, vous nous rendrez cette justice de reconnaître que, s'il se passe à Paris ou ailleurs quelque chose qui vaille la peine d'être noté, nous manquons rarement à le coucher par écrit. Il arrive presque toujours en effet, et en dépit qu'on en ait, que Paris attire les regards. Nous ne sommes pas de ceux qui disent que cette ville est le cerveau de la France, — gracieuse figure qui mènerait à conclure que la province n'est que le train de derrière du colosse français ; — cependant nous ne pouvons nous dissimuler que c'est là que se livrent les grandes batailles d'idées et d'opinions. L'usage, et comment lutter contre l'usage? veut que tout homme, désireux d'éclairer ses concitoyens, aille à Paris allumer sa lanterne, et tout le monde y va. Mais parmi ces lanternes, combien sont destinées à montrer le droit chemin? Malheureusement c'est le petit nombre, et Paris est la ville de l'univers où l'on allume le plus de feux pour égarer les gens. Nous allons le montrer tout à l'heure en parlant du mouvement religieux ou plutôt anti-religieux de ces derniers temps.

Ce n'est pas que nous doutions que la catholique Bretagne ne soit fort bien édifiée à cet endroit; mais comme, à raison même de sa foi, il peut s'y trouver des âmes que les scandales récents aient inquiétées, on pardonnera au chroniqueur de venir rassurer les âmes timorées. Pas n'est besoin d'être grand clerc pour accomplir cette tâche et montrer que si,

dans l'année qui vient de s'écouler, l'esprit du mal a fait beaucoup de tapage, il n'a point, autant qu'on le prétend, avancé sa besogne.

Le lecteur devine que j'aurai de la peine à ne pas lui parler de M. Renan, quoiqu'il m'en coûte de joindre le petit murmure de ma voix à tout le bruit qui se fait autour de son nom, déjà plus retentissant qu'il ne convient. Après tout, je ne suis pour rien dans l'habileté qu'a eue M. Renan de planter le drapeau de sa secte sur la plus haute cime; quand on se met à ce point en vue, il ne faut pas s'étonner que tout le monde vous regarde. Cela me fait penser que la Renommée mériterait mieux que la Fortune de porter un bandeau sur les yeux, puisqu'elle se met indifféremment au service de tous ses courtisans. En effet, pour la renommée, Erostrate ou M. Renan, c'est tout un. Pour nous, la différence est grande, car nous dirons tout franchement que l'incendiaire du XIXe siècle, au lieu de brûler le temple, n'a fait que le consolider.

Ce n'est point là un paradoxe; pour vous en convaincre, j'invoquerai tout d'abord l'illustre auteur des *Etudes sur le Christianisme*, qui vient de tirer une démonstration nouvelle de la divinité de Notre-Seigneur, du livre même de M. Renan. N'est-ce pas une chose étonnante, en effet, que si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il soit si difficile de le démontrer? Jusqu'ici l'impiété s'était bornée à un rôle purement négatif. Les évangiles embarrassaient, on récusait leur authenticité; les miracles gênaient, on disait hardiment : Il n'y a rien de vrai dans tous les miracles. Les impies se riaient des preuves et se bornaient à dire, à chacune de celles qu'on leur offrait, qu'il ne la trouvaient pas concluante. Cependant la science marchait et les preuves historiques acquéraient un tel caractère de certitude que le moment approchait où il faudrait changer de tactique. M. Renan a été l'un des agents de cette évolution; il s'est chargé de démontrer que Jésus-Christ n'était qu'un homme, fort extraordinaire à la vérité, mais un homme et rien de plus. Ne pouvant nier les évangiles, il a reconnu en partie leur authenticité, et a voulu expliquer, par des moyens naturels, tout ce que l'établissement de notre religion a de surnaturel. C'est de ces aveux et de bien d'autres que M. Nicolas s'est emparé. Cessant pour un instant de combattre l'incrédulité sur le terrain catholique, il la combat sur son propre terrain et fait trophée de ses arguments.

On demeure tout étonné en le lisant que M. Renan ait pu fournir tant de verges pour le fouetter, et pourtant il n'y a pas moyen de chicaner, les textes sont cités et indiqués avec précision; il faudrait pour les nier récuser le témoignage de ses propres yeux.

A vrai dire, le talent de M. Renan a été de conter dans une forme assez attrayante ce qu'avant lui d'autres avaient cru découvrir. Il a réussi à rendre lisibles pour le vulgaire des élucubrations que les savants seuls

abordaient jadis : le vulgaire, il faut le reconnaître, s'est montré sensible à cette avance. En revanche, l'auteur peut maintenant se repentir de s'être un peu trop fié à la souplesse de son style ; mais il n'est plus temps. Grâce au ciel, son bonheur a passé son espérance, et son succès, en ouvrant les yeux de tout le monde, lui a attiré des horions de ceux-là même dont il était le plus fondé à espérer des caresses. Tout n'a pas été rose dans son affaire ; on parle beaucoup de l'actif, parce que la vente y figure, mais le passif? Il faudrait pour l'établir savoir au juste combien il faut d'appréciations d'admirateurs imbéciles pour valoir celle d'un savant. M. Renan accorderait en effet difficilement que l'adhésion de vingt de ses acheteurs vaille celle d'un seul lettré bien posé dans l'exégèse. Mais, contrairement au proverbe, tout heureux qu'il semblât être, il a eu peu d'amis de ce genre. M. Havet, dont M. Sainte-Beuve a dit que c'était un homme qui ne sortait de son repos que tous les deux ou trois ans pour faire un chef-d'œuvre, a couvert de fleurs l'auteur de la *Vie de Jésus ;* mais il le trouve timide et il gronde durement cet enfant chéri d'avoir fait à la vérité des concessions compromettantes. M. Colani, présenté par M. Renan dans sa préface comme un des maîtres de la science, a failli se fâcher tout rouge de se voir prêter des idées qu'il n'a pas. M. l'abbé Meignan nous a donné, dans un savant travail, l'opinion de la science incrédule allemande qui repousse cette nouvelle exégèse, bonne tout au plus pour les lecteurs de romans. Quant à M. Larroque, dont on connaît l'impiété dogmatique, il ne lui a pas fallu moins d'une brochure pour renier toute solidarité avec un homme qui trouve la jonglerie qui réussit un excellent moyen pour convertir les gens. On a même vu, à deux reprises, le Père Passaglia revêtir son armure des anciens jours, qui doit être, hélas! quelque peu rouillée, pour venir en champ clos combattre le nouvel adversaire de la divinité de Notre-Seigneur. Et pourquoi pas? Mme de Montespan faisait, dit-on, son carême d'une façon fort austère ; et d'ailleurs les catholiques seuls n'ont pas été blessés par M. Renan. Nous avons vu plusieurs protestants, qu'il ne saurait haïr à l'égal des catholiques, apporter leur concours à cette grave polémique. Soyons juste pourtant, et mettons à son actif la bienvenue que lui a souhaitée M. Sainte-Beuve, sévère aux morts seulement ; l'adhésion de M. Athanase Coquerel fils, ministre protestant de Paris, qui veut bien faire au progrès le sacrifice de sa foi calviniste, mais non pas celui de sa place ; et enfin les admirations de M. Schérer, amant très-épris de la philosophie allemande, et qui par considération d'Hégel, leur commun patron, ne pouvait faire mauvaise figure à son nouveau champion.

Il n'entre pas dans mon cadre de parler des innombrables réfutations que les catholiques, hommes du monde ou du clergé, ont publiées à cette occasion. Il m'a paru plus utile d'insister sur celles de l'incrédulité, afin de

montrer qu'une attaque qui a rencontré tant d'opposants dans le camp même d'où elle est partie, est bien une attaque manquée. On a donc raison de ne pas s'en préoccuper autrement que pour en profiter. C'est ce que vient de faire le Père Gratry, en mettant en cause toute la science moderne dans une étude à la fois courte et profonde, dont nous serions impardonnable de ne rien dire aujourd'hui.

Avez-vous depuis quelques années, cher lecteur qui lisez les livres et les revues de la libre pensée, remarqué un emploi plus fréquent de certaines terminologies philosophiques qui s'écartent du langage des XVIIe et XVIIIe siècles? Objectif, subjectif, moi et non-moi, identité, ou quelque chose d'approchant? Puis, avec ces mots, des idées qui ne sont pas précisément très-claires, mais qu'avec un peu d'étude on finit par voir se dégager dans une proposition qui vaut à peu près celle du docteur Marphurius dont Sganarelle s'impatientait si fort, savoir : Une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée. Cette proposition, cela peut vous étonner, a fait la gloire d'un philosophe allemand, qui a écrit plusieurs ouvrages pour montrer sa légitime application à diverses branches des connaissances humaines. Ce que peut devenir la morale dans cette universelle confusion, qui aboutit à la destruction de tous les principes, on le devine aisément; la morale s'en va rejoindre Dieu dans le domaine des catégories, domaine situé je ne sais où, mais dont à coup sûr Dieu et la morale ne sauraient revenir pour nous gêner dans nos ébats. On dira peut-être que c'est en chercher bien long pour supprimer la morale, que Fourier détruisait d'un seul mot en proclamant le droit de l'homme de suivre ses penchants. Mais Fourier ne détruisait que la morale et la misère par-dessus le marché. Les hégéliens sont plus forts : d'un petit axiome qui tiendrait sur l'ongle du petit doigt ils ont fait un outil qu'ils mettent à la portée de tous; cet outil se nomme la critique, et quand il en est armé, le premier venu peut, avec un peu d'exercice, parvenir à détruire, en un tour de main, Dieu, la logique, l'histoire et le bon sens. C'est une lunette magique qu'on se met sur le nez et qui vous fait voir de la même couleur et le noir et le blanc et le rouge et le vert :

On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux !

J'ai cru longtemps, je l'avoue, que tout cela n'était que calomnies inventées par des philosophes français pour ridiculiser leurs confrères d'outre-Rhin, ou bien encore l'effet de quelque trahison de traducteur ignorant. Eh bien, non! c'est la pure vérité, et si l'on se refusait à reconnaître la trace sensible de ce système dans de nombreux écrivains de nos jours, nous renvoyons à l'étude très-longue et très-détaillée que

M. Schérer a fait de ce système dans la *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 février 1861. Nous invoquerons également une réfutation très-spirituelle, émanant d'un homme dont on ne saurait contester la parfaite connaissance des choses de l'Allemagne. M. Philarète Chasles, le collègue de MM. Renan et Havet au Collége de France, parlant de Hégel dans ses études sur l'Allemagne, se demande ce qu'eût dit le philosophe si à son cours un de ses élèves lui eût démontré l'absurdité de sa doctrine en lui tenant ce langage : M. le professeur, nous sommes à votre cours; or, y être ou n'y pas être est absolument la même chose, souffrez donc que nous allions nous promener. Heureusement pour lui Hégel professait en Allemagne, et il n'avait pas à redouter une pareille algarade de ses compatriotes. La nature a doué les Allemands d'un tel appétit philosophique qu'ils n'hésitent pas à avaler tout crus de pareils systèmes. Dans notre pays on y met un peu plus de façons, et pour nous infuser ces belles choses, il a fallu qu'une légion de cuisiniers français se mît à l'œuvre pour nous les accommoder à toutes sauces. La chose était en assez bon chemin, et de fait, depuis une vingtaine d'années nos journalistes, nos historiens, nos romanciers, nos poètes, nous servent des tartines saupoudrées d'hégélianisme.

Ainsi le termite philosophe exerçait chez nous ses ravages, et grâce au soin qu'il prenait de toujours se cacher, on ne lui faisait pas la chasse et on le laissait se développer. Parfois des sentinelles vigilantes poussaient des cris d'alarme, et disaient : il faut se défier de tel ouvrage. Il y a plusieurs années, le Père Gratry publiait sur la sophistique contemporaine une étude que les gens du monde remarquèrent à peine, parce que les esprits n'étaient pas éveillés sur ce point. Cependant M. Renan ouvrit son cours par un discours où son hostilité contre la divinité de Jésus-Christ se montrait à découvert. L'opinion s'en émut; cette hardiesse choqua et le public commença de se demander d'où venait cette doctrine impie qui s'étalait avec une brutalité que la forme ne réussissait pas à dissimuler. C'était un premier service que M. Renan rendait à ses adversaires. D'autre part, le bruit qui s'était fait avait attiré l'attention sur M. Littré, et l'on se souvint qu'il y avait un homme en France, fort connu du reste dans le monde savant, qui avait publié une traduction de la *Vie de Jésus* par le docteur Strauss. M. Littré devint à la mode. M. Dupanloup apparut alors avec son Avertissement aux pères de familles, ouvrage relativement court, dans lequel le savant prélat mettait à nu toutes les doctrines des disciples de Hégel, et montrait, preuves en main, que l'athéisme et le matérialisme avaient d'illustres prôneurs. Le masque était arraché; ce ne fut pas sans récriminations ardentes contre un usage naturel du droit de polémique; mais les textes demeurèrent cloués au pilori où l'évêque d'Orléans les avait attachés; chacun peut les y voir, et leurs auteurs,

mis en demeure de les expliquer d'une autre manière, sont demeurés muets.

Les choses en étaient là quand M. Renan publia son ouvrage. A quelque point de vue qu'on se plaçât, il ne pouvait manquer de produire un effet considérable. Ce volume contenait à la fois, sous une forme accessible à tous, la doctrine et l'application de la doctrine de la nouvelle école critique; or, l'application est la pierre de touche des principes. L'esprit peut quelquefois supporter un récit faussé dont les parties s'accordent entre elles, parce que l'erreur se dissimule alors dans l'agencement de l'œuvre; mais quand l'auteur prend soin de dire qu'il écrit en vertu d'un système d'après lequel il ne saurait y avoir, même pour les faits, de vérité absolue, et que l'assertion contraire n'est pas moins certaine que l'assertion tenue pour véritable, le lecteur est prévenu, et si on ne lui apporte pas une série d'affirmations, formant un tout acceptable, il voit d'une façon évidente et l'absurdité de la méthode et la fausseté de ses résultats. Que si l'on pousse un peu plus loin l'examen et qu'on prétende que M. Renan ne peut se contredire à raison même de son système qui efface toutes les contradictions, on peut alors lui demander pourquoi il se donne tant de peine pour contredire la tradition, en laissant à la doctrine elle-même le soin de concilier ses propres contradictions. Décidément Hégel n'était point trop aveugle lorsqu'il montrait son aversion pour la critique historique, parce que, dit M. Schérer dans l'article ci-dessus cité, il ne pouvait plus procéder avec sécurité dans ses opérations philosophiques, du moment que les faits étaient mis en discussion.

Nous étions donc fondé à dire tout à l'heure que M. Renan avait compromis ses amis, et que sa tentative avait échoué; en ce qui le concerne, la chose est assez claire; en ce qui concerne sa secte, le nouvel ouvrage du Père Gratry, *les Sophistes et la critique*, le démontre d'une manière admirable. M. Dupanloup avait démasqué l'erreur, le Père Gratry s'est chargé de rechercher ses causes, de montrer ses résultats et surtout de donner les moyens de la combattre. Nous n'essaierons pas d'analyser ce volume; il faut le lire tout entier pour comprendre son immense valeur, car le tissu en est serré, bien qu'écrit avec une merveilleuse clarté. Pour lui, le livre de M. Renan n'est que le symptôme d'un mal qu'il importe de guérir; ce mal est la sophistique, c'est-à-dire la négation du bon sens érigée en principe. Il prend le lecteur par la main, et le conduisant pas à pas, il lui fait toucher du doigt ce que d'ordinaire la paresse seule empêche de voir et de sentir. M. Renan n'est qu'un épisode dans cet ouvrage, un des *sujets* que le logicien à soumis à ses investigations; mais il sort tellement meurtri de ses étreintes, qu'on serait presque tenté de se demander si la *Vie de Jésus* n'a pas été écrite tout exprès pour fournir

au Père Gratry la magnifique expérience à laquelle il nous fait assister. Il serait injuste de ne pas mentionner l'ouvrage qu'un professeur de l'Université, M. Caro, vient de publier sous ce titre : *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques ;* protestation éloquente du spiritualisme philosophique qui vient prêter assistance au spiritualisme chrétien.

Les journaux commençaient à donner en prime le livre de M. Renan, ce qui n'est pas un signe de prospérité parmi les lecteurs de haut rang. Délaissé par ceux-là, il vient de se tourner vers le peuple. Nous n'examinerons pas ce qu'une pareille spéculation peut engendrer de chutes douloureuses ; nous excuserions peut-être le musulman qui viendrait offrir Mahomet en place de Jésus-Christ, car Mahomet, après tout, se donne comme un prophète, ses fidèles le prient et ils espèrent en lui ; mais que dire de celui qui ravit au pauvre son unique bien, son unique espérance, et ne donne rien en retour ?

M. Renan ignore-t-il que, lors même que la croyance qu'il arrache à des âmes mal armées, serait une chimère, une chimère qui console est un bien très-réel ?

Ce n'est pas Strauss qui aurait agi de la sorte, lui qui écrivait dans la préface de sa première édition : « Quant aux laïques, il est vrai que la chose n'est pas convenablement préparée pour eux. Aussi le présent écrit a-t-il été disposé de manière à faire du moins remarquer plus d'une fois aux laïques peu instruits qu'il ne leur a pas été destiné. »

M. About lui-même est tout scandalisé, et voici comment il s'exprime dans la *Nouvelle Revue de Paris :*

« Le diable soit des gens qui ne savent pas ce qu'ils pensent, qui le savent sans le dire, ou qui le disent et le contredisent, comme s'ils avaient à cœur de brouiller toutes les idées du pauvre monde. Il me semble parfois que M. Renan est un grand orgueilleux, muni d'une belle et bonne doctrine, bien saine, bien ronde, bien appétissante, mais qui réserve la poularde pour la manger avec ses amis, distribuant les plumes au menu peuple. »

On peut remarquer que la comparaison n'est pas tout à fait juste ; mais le mot est joli. N'est-ce pas jouer de malheur d'être impie et de recevoir les flèches de M. About ? Heureusement l'édition populaire a trouvé des adversaires plus redoutables que M. About : l'abbé Freppel a fait une spirituelle brochure à son adresse, et le Père Gratry a publié, dans un format également populaire, la partie de son ouvrage qui se rapporte à M. Renan, en la faisant précéder d'une préface dont votre journal vous a sans doute donné la primeur. Les choses en sont là, et nul doute qu'avant longtemps le vent de l'oubli aura emporté les plumes que les réfutations n'auront pas balayées.

LOUIS DE KERJEAN.

LUTTE

DES BRETONS INSULAIRES

CONTRE LES ANGLO-SAXONS,

DU Ve AU VIIe SIÈCLE.

Nous ne venons pas ici, après tant d'autres, dérouler les annales de la Bretagne insulaire au temps de la domination romaine. Cette matière, qui appartient proprement à l'histoire d'Angleterre, se trouve développée d'une façon satisfaisante dans nombre d'excellents ouvrages écrits de l'autre côté du détroit. Tout notre dessein est de raconter avec détail les événements qui forcèrent une partie considérable des Bretons de l'île à sortir de leur patrie pour venir chercher un refuge sur le continent. Nous voulons surtout retracer sous ses couleurs véritables la lutte terrible, acharnée, vraiment épique, que soutinrent les indigènes de la Grande-Bretagne contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle, et dont l'établissement de notre nation bretonne-armoricaine fut la conséquence directe.

C'est notre terre qui recueillit les épaves de ce grand naufrage et les vaincus de cette bataille deux fois séculaire, lesquels réussirent, du moins parmi leur défaite, à sauver leur nom, leur langue, leur liberté, leur honneur. C'est là le sanglant berceau de notre vieille race, le premier titre de gloire de nos pères. Le

faire connaître est pour nous un devoir d'autant plus étroit que, par une fatalité singulière, cette lutte grandiose et tragique n'a jamais eu jusqu'ici d'histoire complète. Nous voudrions essayer de combler cette lacune, dans la mesure du possible : c'est tout l'objet de ce travail.

I.

Préliminaires; les Scots et les Pictes.

SOMMAIRE. — I. La Bretagne se détache de l'Empire (en 407); — les Pictes, les Scots, les Saxons; — expéditions des Romains contre les Pictes et les Scots (415, 418). — II. Mission de saint Germain d'Auxerre en Bretagne (429-431); — bataille de l'*Alleluia* (430); — saint Germain restaurateur de l'Eglise bretonne. — III. Ravages des Saxons en Bretagne (441); — ravages des Pictes et des Scots, lettre des Bretons à Aétius, victoire des Bretons (446); — second voyage de saint Germain en Bretagne (447-448). — IV. Nouvelles invasions des Pictes et des Scots; — les Saxons appelés en Bretagne (en 449 ou 450) pour combattre les Pictes et les Scots, s'établissent (en 450) dans l'île de Tanet. — V. Ils battent les Pictes à Stamford (450 à 455), les chassent de Bretagne; — et se tournent ensuite contre les Bretons (en 455).

I. — L'île de Bretagne — rappelons-le — ne fut soumise à l'empire romain qu'un siècle ou un siècle et demi après la conquête des Gaules. On ne peut compter en effet le triomphe des Romains pour assuré qu'après la mort de la reine Boadicée (au 61 de J.-C.), et la soumission de l'île pour accomplie qu'à partir du gouvernement d'Agricola (78 à 84 de J.-C.).

Comme les Bretons avaient été les derniers à accepter le joug romain, ils furent aussi les premiers à s'en défaire; ou plutôt l'empire lui-même se retira d'eux et les laissa exposés sans protection aux insultes des Barbares, par le départ général de toutes les garnisons de l'île, qui passèrent en 407 dans les Gaules, pour y soutenir Constantin le Tyran, qu'elles venaient

de saluer empereur[1]. Ainsi délaissés des troupes romaines, les Bretons au bout de deux ans jugèrent que c'était une duperie de rendre impôt et obéissance à un pouvoir incapable de les protéger; en conséquence, ils chassèrent les magistrats romains en l'an 409, revinrent à leurs vieilles coutumes nationales[2], et reprenant leur division antique par tribus, se partagèrent de nouveau entre une foule de petits rois, au-dessus desquels ils élevaient parfois, sous le coup de la nécessité, un chef suprême et universel, sorte de dictateur temporaire, qui avait d'ailleurs bien moins le caractère d'un roi que celui d'un généralissime.

Depuis le milieu du IVe siècle, trois races barbares fatiguaient la Bretagne de leurs ravages : les Pictes, les Scots, les Saxons. Les Scots occupaient l'Irlande et une partie du nord de l'île de Bretagne, dont le reste était tenu par les Pictes : car la Bretagne romaine, dans sa plus grande extension, n'avait jamais dépassé, au nord, les golfes du Forth et de la Clyde. Les Scots étaient de race celtique, comme les Bretons; mais ceux-ci appartenaient au rameau kymrique, et ceux-là au gaëlique. On attribue, au contraire, aux Pictes une origine germanique. Quant aux Saxons, tout le monde sait que le corps de leur nation habitait en Germanie; mais la piraterie était leur vocation naturelle, l'Océan leur domicile d'élection. Comme plus tard les Normands, ils couvraient la mer de leurs grandes barques pointues, chargées de guerriers féroces; les côtes de la Gaule et celles de l'île de Bretagne étaient le but le plus ordinaire de leurs entreprises.

Après le départ des Romains, les Bretons, mal disciplinés, mal organisés, divisés entre eux, ne purent longtemps résister aux attaques des Pictes et des Scots. Deux fois, en 415 et en 418, se voyant inondés par ce torrent, ils implorèrent et obtinrent de Rome un secours efficace, mais passager. Non contentes de mettre en pièces les Barbares dans ces deux expéditions, les

1 Zozime, *Hist. Nov.*, VI, 2; Sozomène, *Hist. eccles.*, IX, 11; Olympiodore cité par Photius, dans *Photii Bibliotheca*, édition de Rouen, 1653, p. 179.

2 Zozime, *ibid.*, VI, 5.

troupes impériales aidèrent les Bretons à réparer deux grands retranchements, construits autrefois par les empereurs pour protéger la Bretagne romaine, savoir, le mur d'Antonin, qui allait du Forth à la Clyde, relevé en 415, et, au sud de celui-ci, le mur de Sévère, plus fort que l'autre, qui s'étendait du golfe de Solway à l'embouchure de la Tyne, et fut remis en état en 418. Les Romains réparèrent aussi, dans la seconde de ces expéditions, les forteresses (*turres*) élevées jadis par l'Empire, de place en place, sur la côte méridionale de l'île, pour la garder contre les descentes des Saxons; ils donnèrent aux insulaires des armes, des instructions excellentes sur l'état de la guerre, les exhortèrent à défendre énergiquement leur vie, leurs biens et leur liberté; puis, leur ayant fait connaître l'impossibilité où ils étaient de revenir jamais les secourir, ils quittèrent l'île sans retour [1].

A peine étaient-ils partis que les Barbares, malgré les murs d'Antonin et de Sévère, envahirent et dévastèrent de nouveau l'ancienne province romaine. Les Bretons éperdus étaient sans espoir, quand le ciel leur envoya un auxiliaire sur lequel ils n'avaient nullement compté. C'était un évêque.

II. — Suivant une très-ancienne tradition, consignée par écrit dès le VIe siècle, la lumière de l'Evangile pénétra en Bretagne vers la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne, sous le pontificat du pape saint Eleuthère, de 177 à 193 [2]. Cent ans plus tard, la persécution de Dioclétien y fit de nombreux martyrs, entre autres saint Alban de Vérulam, saint Aaron et saint Jules de Caer-Léon [3]. Mais, par la tolérance de Constance Chlore et celle de Constantin même avant sa conversion, la foi chrétienne fut

1 Gildas, *De excidio Britanniæ, Historia*, §§ 14 à 18, édit. Stevenson, XI à XIV, édit. Gale et Petrie; Bède, *Hist. eccles., gentis Anglorum*, I, 12; et *Chronicon de sex ætatibus mundi*, dans Petrie, *Monumenta historica Britannica*, t. I, p. 93 et note *c*; — *Chronicon Saxonicum*, A. 418.

2 *Catalogus II^ae Pontificum Romanorum circa ann.* 530 *scriptus*, dans Bolland. April., t. I; — Bède, *Hist.*, I, 4.

3 Gildas, *Hist.*, §§ 10, 11, édit Stevenson, VIII édit. Gale et Petrie; — Bède, *Hist.*, I, 7.

libre en Bretagne plus tôt que dans tout le reste de l'empire, et depuis lors elle ne cessa d'y fleurir. Toutefois, là comme ailleurs, les hérésies, plus funestes que les bourreaux, l'atteignirent : en premier lieu l'arianisme[1], puis le pélagianisme, qui s'y enracina ave une solidité toute particulière. Ce fut au point que les orthodoxes, incapables de soutenir la discussion contre les beaux parleurs de l'hérésie, durent demander du renfort aux évêques de la Gaule et au Souverain Pontife. Vers la fin de l'année 429, on leur envoya effectivement deux illustres prélats gallo-romains, saint Germain, évêque d'Auxerre, et saint Loup, évêque de Troyes.

Saint Germain, par sa logique éloquente, réduisit les hérétiques au silence, et prêchant partout la saine doctrine rétablit la foi dans sa pureté[2]. Son séjour dans l'île dut se prolonger jusqu'en 431. Pendant qu'il y était, les Pictes et les Saxons, associés comme tous les bons larrons, continuaient leurs dévastations habituelles. Quelques jours avant la Pâques de l'an 430, ils vinrent même narguer les deux saints évêques en attaquant une tribu bretonne, chez laquelle ceux-ci portaient la parole divine et dont ils venaient de régénérer tous les guerriers dans l'onde baptismale ; par où il semble qu'on rebaptisait alors les hérétiques. Or, avant de devenir évêque, Germain avait été comte et avait exercé le métier des armes ; il s'en souvint tout à point, disposa fort habilement l'armée bretonne dans une situation avantageuse pour recevoir les Barbares ; et quand, le jour même de Pâques, ceux-ci commencèrent l'attaque, les Bretons se jetant sur eux de toutes parts en poussant unanimement le cri de joie de cette grande fête chrétienne, *Alleluia!* mirent les Saxons et les Pictes en pleine déroute[3].

Sans m'étendre davantage sur la mission de saint Germain — ce qui serait évidemment sortir de mon sujet, — je remar-

1 Gildas, *Hist.*, § 12, édit. Stev., IX, édit. Gale et Petr.

2 *Prosperi Aquitani chronic.*, A. 429 ; — Constance, *Vita S. Germani Autisiodorensis*, I, 19, 23, 24 ; — Bède, *Hist.*, I, 17, 18.

3 Constance, *ibid.*, I, 28 ; — Bède, *Hist.*, I, 20.

querai qu'elle fut véritablement le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire ecclésiastique de l'île de Bretagne. Saint Germain releva la discipline en même temps qu'il épura la doctrine, et toutes les traditions, tous les documents de l'histoire nous le représentent à l'envi comme le régénérateur de l'Église bretonne. Son œuvre, après son départ, fut maintenue et continuée par ses disciples, entre autres par saint Dubrice et saint Iltud, qui eurent la gloire à leur tour de former à leur école toute une génération de saints, radieuse constellation dont l'éclat pur et touchant brilla parmi les orages des Ve et VIe siècles.

III. — Onze ans après la victoire de l'*Alleluia*, la Bretagne eut à subir, de la part des pirates saxons, un assaut tellement furieux, qu'on la crut, en Gaule, devenue définitivement la proie de ces larrons de mer [1]. C'était une erreur, toutefois; l'heure de cette catastrophe n'avait pas encore sonné; et après s'être soûlés de meurtre et de pillage, les Saxons remontèrent dans leurs navires. Mais ils furent presque aussitôt remplacés par les Pictes et les Scots, plus furieux que jamais et jaloux apparemment de surpasser la férocité saxonne, qui mirent les Bretons au point de se tourner encore une fois vers Rome [2], et d'envoyer, en l'an 446, au vaillant Aétius une missive résumée dans cette phrase célèbre :

« *A Aétius trois fois consul, les gémissements des Bretons.* — Les » Barbares nous repoussent vers la mer, et la mer vers les » Barbares; il ne nous reste que le choix entre deux genres de » mort, ou le fer ou les flots. »

Rome, menacée elle-même plus que jamais, fut sourde à ce cri navrant. Bientôt une atroce famine tourmenta les Bretons. Alors, au dernier degré du désespoir, ne voyant que morts de toutes parts, ceux-ci se jettent sur les Barbares, les mettent en déroute et s'en délivrent [3].

L'année 447, qui suivit cette victoire, fut marquée par une pro-

1 *Prosperi Tyronis chronicon*, A. 441 (*Theodosii* XVIII).
2 Gildas, *Hist.*, § 19, édit. St., XV et XVI, édit. G. et P.
3 *Id.*, *ibid.*, § 20, édit. St., XVII et XVIII, édit. G. et P.

digieuse abondance des biens de la terre. Mais au lieu de bénir la main de Dieu, les Bretons, suivant Gildas, abusèrent de cette abondance pour lâcher plus librement la bride à leurs vices : querelles sanglantes, meurtres de rois, guerres civiles, désolèrent l'île de nouveau [1]. En vain, au plus fort de ces excès, le grand saint Germain reparut en Bretagne et y passa quelques mois (447-448) pour essayer d'imposer par sa présence un frein à ce désordre [2]. Il ne réussit qu'à demi et ne put détourner le châtiment terrible suspendu par Dieu lui-même sur le front de ce peuple.

IV. — A cette prospérité éphémère succèdent coup sur coup les catastrophes. D'abord, un bruit se répand que les Pictes et les Scots préparent contre les Bretons une nouvelle invasion, plus redoutable que toutes les précédentes. Pendant que l'île est tout entière sous le poids de cette terreur, une épidémie terrible éclate et fait tant de victimes que les vivants ne peuvent suffire à ensevelir les morts. Cette peste durait encore, que déjà les Pictes et les Scots, exécutant leurs projets, commencent d'envahir le nord de l'ancienne province romaine [3].

Alors tous les chefs Bretons s'assemblent, proclament au-dessus d'eux un roi suprême, Vortigern [4], que l'on croit avoir été souverain particulier des Silures ; et sous sa direction s'ouvre une grande délibération, pour découvrir le meilleur moyen d'arrêter le fléau terrible de ces invasions chroniques. Ni le courage ni la sagesse ne prévalurent, il faut le dire, dans ces solennelles assises, mais plutôt une habileté tortueuse et pusillanime, qu'on pourrait croire empruntée aux plus tristes traditions du Bas-Empire. Ces rois, ces chefs, ces guerriers qui tous portaient un glaive au côté, ce n'est point sur leurs propres

1 Gildas, *Hist.*, § 21, édit. St.; XIX, édit. G. et P.

2 Constance, *Vit. S. Germani*, II, 1; — Bède, *Hist.*, I, 21.

3 Gildas, *Hist.*, § 22, édit. St.; XX, XXI et XXII, édit. G. et P.

4 Je préviens ici, une fois pour toutes, que dans les noms bretons et les noms anglo-saxons qui vont suivre, le *g* et le *c* sont toujours durs même devant les voyelles *e*, *i*, *y*. Sous le bénéfice de cette observation, je garderai à ces noms la physionomie et l'orthographe le plus généralement adoptées.

glaives qu'ils comptèrent pour délivrer la patrie, mais sur ceux des étrangers. On leur persuada sans doute que c'était une idée de génie d'opposer leurs ennemis les uns aux autres; c'est pourquoi ils résolurent d'appeler dans l'île les Saxons et de s'assurer leur alliance par des dons de terres et d'argent, en leur imposant pour condition de combattre les Scots et les Pictes. Inspiration déplorable et vraiment fatale, dont l'entière responsabilité reste attachée dans l'histoire au nom de Vortigern; présage assuré d'une ruine prochaine : car dès qu'une nation en vient à mettre son indépendance sous la garde d'étrangers mercenaires, le jour est proche où elle verra ses gardiens devenir ses maîtres.

Quoi qu'il en soit, sur l'invitation du roi Vortigern, un premier corps de Saxons, commandé par deux frères, Hengist et Horsa — dont le nom est resté célèbre — accourut immédiatement sur ces longues barques qu'ils appelaient des chioules (*ciulæ*), et s'établit, du consentement des Bretons, au nord-est du *Cantium* (pays de Kent), dans l'île de Tanet, où ne tardèrent pas de les rejoindre, mandés par eux, un grand nombre de leurs compatriotes. Cet établissement est de l'an 449 ou plutôt de 450 [1].

v. — Les Saxons semblèrent d'abord prendre au sérieux leurs engagements envers les Bretons. Le torrent scoto-pictique s'était déjà répandu au sud de l'Humber, ils s'élancèrent hardiment à sa rencontre, joignirent les envahisseurs dans le lieu où se trouve maintenant la ville de Stamford sur la rivière de Velland (comté de Lincoln), leur livrèrent à cette place même une grande bataille, les défirent et les chassèrent entièrement de l'ancienne province romaine [2]. Après ce premier succès, les Saxons

1 Gildas, *Hist.*, § 23, édit. St.; XXIII édit. G. et P.; — Bède, *Hist.*, I, 15; — *Chronic. Saxon.*, A. 449; — Nennius, *Historia Britonum*, § 31, édit. St., XXVIII et XXIX édit. G. et P. — Je conserve à l'auteur de l'*Historia Britonum* le nom de Nennius consacré par l'usage, encore qu'il soit supposé et le véritable auteur entièrement inconnu.

2 Bède, *Hist.*, I, 15; — Henri de Huntingdon, *Historia Anglorum*, lib. II, dans *M. H. B.*, p. 707. — L'ouvrage de H. de Huntingdon a aussi été publié par Saville,

restèrent encore plusieurs années (*multo tempore*, dit Gildas) assez fidèles à leur rôle de défenseurs des Bretons; mais enfin ils s'en lassèrent. Leur nombre s'était grossi outre mesure par des recrues incessantes venues de Germanie, et dont Vortigern lui-même, aveuglé par l'astucieux Hengist, avait favorisé l'arrivée avec une imprévoyance coupable. Un beau jour donc, se comptant, ils se jugèrent assez forts pour faire la loi à leurs hôtes et pour dominer en maîtres sur cette grande île où ils étaient venus en serviteurs. A peine prirent-ils la peine de pallier leur trahison; ils se feignirent mécontents de la solde et des avantages que les Bretons leur faisaient, ils élevèrent des prétentions impossibles à satisfaire, et sur le rejet de leurs demandes, ils s'allièrent aussitôt aux Barbares même qu'ils avaient mission de combattre [1].

Ainsi au lieu d'auxiliaires, les Bretons s'étaient créé de nouveaux ennemis, des ennemis plus redoutables cent fois que leurs premiers adversaires, et qu'ils avaient eu eux-mêmes l'insigne folie d'introduire comme par la main au cœur de la place. Ce coup était bien fait sans doute pour éteindre les derniers restes de leur courage, — et pourtant il n'en fut rien. Par une réaction singulière, du moins en apparence, assez naturelle toutefois au génie des races celtiques, en face de ce péril suprême, une suprême énergie se réveilla dans l'âme de la nation; le vieux sang breton frémit comme aux jours glorieux de Cassivellaun, de Caradoc et de Boadicée. Au lieu de courber passivement la tête sous le joug, ce peuple, assailli par tant d'orages, en proie à tant d'extrêmes infortunes, reprit d'une main vigoureuse l'épée et le bouclier; dans le temps même où on l'eût dit incapable de toute lutte, sa plus grande lutte commença.

dans son recueil intitulé *Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui*, Francfort, 1601, in-folio. Je cite de préférence la nouvelle édition donnée en 1848 par M. Petrie dans le t. Ier des *Monumenta historica Britannica (M. H. B.)*, à cause des notes.

[1] Gildas, *Hist.*, § 23, édit. St., XXIII édit. G. et P., — Bède, *Hist.*, I, 15; — *Chron. Sax.*, A. 449.

II.

Les Anglo-Saxons; lutte contre Hengist.

SOMMAIRE. — I. Bataille d'Aylesford (455); — bataille de Crayford et fondation du royaume saxon de Kent (457). — II. Désolation de la Bretagne par les Saxons. — III. Hengist rentre dans le *Cantium*. — IV. Ambroise Aurélien, chef suprême des Bretons, défait les Saxons; — bataille de Wyppedsfleet (465). — V. Mort d'Ambroise Aurélien; — nouvelle déroute des Bretons (473).

I. — La première attaque sérieuse des Saxons contre les Bretons eut lieu en 455, à Aylesford, aujourd'hui petite ville du comté de Kent. Les Saxons avaient pour chefs Hengist et Horsa, et, selon une tradition ancienne, les Bretons étaient conduits par Vortigern, assisté de deux de ses fils, Vortemir et Catigern [1]. Au commencement de l'action, Horsa, chargeant avec impétuosité le corps commandé par Catigern, le mit en complète déroute et tua ce prince; mais au milieu de son triomphe il se vit lui-même surpris et attaqué de flanc par Vortemir, qui vengea son frère en tuant Horsa et mettant sa troupe en pièces; puis se retournant avec toute l'armée bretonne contre Hengist, il le contraignit à fuir après un combat des plus acharnés [2]. Ainsi cette première journée fut pour les Bretons, grâce à la résolution de Vortemir qui, à partir de ce moment, devint le véritable chef de la défense nationale.

1 Henri de Huntingdon (*M. H. B.*, p. 708) remplace Vortigern par Ambroise Aurélien, mais c'est une erreur complète; la *Chronique saxonne* dit formellement : « *Anno 455. Hengestus et Horsa prœliati sunt* cum Wyrtgeorno *rege in loco qui appellatur Egelesford ; et frater ejus Horsa occisus est.* » Trad. Gibson, p. 13.

2 H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 708. Huntingdon nomme le lieu de cette bataille *Aeilleslreu ;* mais c'est certainement le même que l'*Ægelesford* de la *Chronique saxonne*, auj. Aylesford.

Malheureusement il mourut l'année suivante, et les Saxons regagnèrent du terrain. Chaque jour leur amenait de Germanie de nouveaux renforts, si bien que, fiers de leur nombre, ils vinrent de nouveau, en l'an 457, présenter le combat aux Bretons, sur les bords de la rivière de Craye, au lieu dit maintenant Crayford, et toujours dans le comté de Kent, mais à l'ouest d'Aylesford. — Les Bretons, de leur côté, avaient assemblé pour les recevoir une armée considérable, divisée en quatre corps, conduits par quatre chefs illustres. Mais l'avantage du nombre restait aux Saxons, qui comptaient de plus parmi eux force guerriers d'élite, venus récemment de Germanie. habiles à manier ces lourdes haches et ces longs glaives à deux mains, dont un seul coup suffisait pour abattre un homme. Dès le commencement de la bataille, l'infériorité des Bretons se manifesta; toutefois, tant que leurs chefs furent là pour soutenir leur résistance, ils tinrent bon; mais leurs chefs tués, ils s'enfuirent. Ce fut d'abord une vaste déroute et puis un immense massacre: quatre mille Bretons, dit-on, restèrent sur le champ de bataille. Ce qui échappa fut s'enfermer dans les murs de Londres, et le Cantium resta acquis aux barbares. De ce jour Hengist se décora du titre de roi, et de ce jour, en effet, le premier royaume saxon, celui de Kent, fut fondé [1].

II. — Mais le Cantium ne suffit point aux Saxons; ils s'étaient promis pour proie l'île de Bretagne, et, l'armée bretonne détruite, ne voyant plus devant eux aucun obstacle, aucune résistance organisée, ils se lancèrent aussitôt à travers l'île comme un torrent, ou plutôt comme une bande d'hyènes affamées. Ils promenèrent d'une mer à l'autre le glaive et la torche, partout ne laissant derrière eux que sang et ruines. C'est Gildas qu'il faut lire sur ce désastre; mais, hélas! comment le traduire?

« Juste vengeance, s'écrie-t-il, juste vengeance des crimes » récents des Bretons! La main impie des Saxons propage d'une

[1] *Chron. Sax.* A. 457, et H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 708-709.

» mer à l'autre un vaste incendie, dont la flamme, partie de la » rive orientale, après avoir ravagé les villes et les champs les » plus voisins, dévore de proche en proche et presque en entier » la surface de l'île, pour s'éteindre alors seulement que sa » langue rouge et terrible vient lécher les premiers flots de » l'Océan occidental. Cette invasion, comparable à celle des » Assyriens en Judée, a réalisé chez nous les lamentables paroles » du Prophète, quand il dit : « *Seigneur, ils ont brûlé votre* » *sanctuaire et souillé votre tabernacle,* » et ailleurs : « *Les* » *nations ont envahi votre héritage, ô mon Dieu, et profané votre* » *saint temple !* » En effet, toutes les cités, cédant aux coups » redoublés du bélier, tous les citoyens, les prêtres, les évêques, » le peuple entier, enveloppés dans un cercle de glaives étin- » celants et de flammes crépitantes, se voyaient frappés en- » semble, ensemble couchés sur le sol. Et [le lendemain du » désastre,] spectacle affreux ! ce n'était plus, sur toutes les » places publiques, qu'un amas de tours arrachées de leurs » bases, de quartiers de murs renversés, de saints autels brisés, » de cadavres coupés en pièces, tout couverts de larges croûtes » d'un sang purpurin à demi-durci : le tout pêle-mêle entassé » comme en un pressoir épouvantable ! Pour ces cadavres, » d'ailleurs, nulle autre sépulture que ces ruines horribles, ou » le ventre des bêtes féroces et des oiseaux de proie. Ce que je » dis ici, toutefois, sans vouloir manquer de respect pour les » âmes saintes, que les anges en ces temps-là purent enlever » de la terre aux cieux, bien que je doute fort qu'il s'en soit » trouvé beaucoup ; car cette vigne, jadis féconde, avait telle- » ment dégénéré et tourné à l'amertume, qu'à peine y pouvait- » on encore rencontrer, comme dit le prophète, une grappe ou » un épi, échappé aux vendangeurs ou aux moissonneurs [1].

» Quant aux malheureux Bretons épargnés par ces désastres, » une partie d'entre eux, surpris dans les montagnes par les » Saxons, y furent égorgés en masse. Il y en eut aussi qui

1 Gildas, *Hist.* § 24, édit. St., XXIV édit. G. et P.

» vinrent d'eux-mêmes, rongés de faim, tendre les mains aux » barbares, dont ils n'avaient à attendre qu'une servitude éter- » nelle, à moins toutefois que ceux-ci ne les massacrassent sur » le champ, la plus haute grâce qu'ils pussent faire. D'autres » [se jetant dans des barques] se rendaient aux pays d'outre- » mer avec de grands gémissements, et sous leurs voiles gon- » flées, en place de la chanson des rameurs, ils chantaient ce » psaume: *Seigneur, votre main nous a livrés comme des agneaux* » *à la boucherie, et elle nous a dispersés parmi les nations!* » D'autres, enfin, se retranchaient derrière des cimes escarpées » et des précipices affreux, confiaient leur vie aux forêts les » plus épaisses, aux roches les mieux défendues par la mer, et » bien que toujours inquiets, toujours tremblants au fond de » leurs asiles, ils persistaient à rester sur le sol de la patrie.[1] »

III. — J'ai tenu à citer immédiatement et en son entier cette sombre et énergique peinture du vieux Gildas, afin de donner dès le début (si je puis dire) une vue générale et bien caractérisée de l'invasion anglo-saxonne. Mais il me semble impossible qu'après la journée de Crayford la bande d'Hengist, qui n'était encore malgré tout qu'une avant-garde, ait été assez nombreuse pour dévaster ainsi l'île entière. Ce qui est sûr, c'est que l'invasion grossissant de plus en plus ses hordes, comme nous le dirons tout à l'heure, l'île entière ne tarda pas à subir de proche en proche cette effroyable désolation; et Gildas ici, suivant d'ailleurs sa mode habituelle, a concentré fortement dans une peinture d'ensemble des traits et des événements qui se produisirent peu à peu.

Ce qui semble vrai, quant à Hengist, c'est qu'il dévasta de la sorte, dès sa première irruption, tout le sud de l'île d'une mer à l'autre, si bien que l'on trouve aujourd'hui encore, dans le comté de Cornwall et non loin du cap Land's End, des monuments et des lieux portant son nom[2]. Il est bien aisé, d'ailleurs

1 Gildas, *ibid.*, § 25, édit. St., XXV, édit. G. et P.

2 Entre autres, *Hengestune*, anciennement *Hengestesdune*, c'est-à-dire Montagne d'Hengist. Voir les cartes de Camden.

d'expliquer comment cette course effrénée d'une bande furieuse à travers une masse de population très-supérieure en nombre put cependant s'accomplir presque sans obstacle. Les Bretons, je l'ai déjà dit, se trouvaient divisés en une foule de petites principautés, dont les chefs, loin d'être prêts à s'entendre et à s'unir, étaient toujours en rivalité et souvent en guerre. La bande d'Hengist les surprit comme un torrent débordé surprend pendant leur sommeil les habitants des campagnes. Envahies rapidement l'une après l'autre, toutes ces petites tribus tombèrent en quelque sorte l'une sur l'autre, sans même avoir le temps de se reconnaître, encore moins de combiner une défense commune; et bientôt l'immense terreur qui précédait les Saxons bannit jusqu'à la moindre idée de résistance.

Toutefois si les Saxons d'Hengist, favorisés par ces circonstances, étaient déjà assez forts pour dévaster au pas de course, d'une mer à l'autre, le midi de la Bretagne, ils étaient de beaucoup trop faibles, trop peu nombreux, pour occuper à demeure une telle étendue de pays, et même pour tenter d'y asseoir leur domination d'une manière sérieuse. Le torrent, quoi qu'il en ait, ne peut se changer en lac; à peine a-t-il accompli son œuvre dévastatrice, on le voit rentrer dans son lit. Ainsi fit la bande d'Hengist : après avoir tout ruiné, brûlé, massacré sur son passage, elle rentra chargée de butin au siége de son établissement, c'est-à-dire dans le territoire du Cantium.

IV. — Du moins cette leçon terrible profita aux Bretons. Toutes les tribus, tous les chefs comprirent cette fois l'immensité du péril, en même temps que l'impérieuse nécessité d'unir toutes leurs forces pour le combattre : il y allait, en effet, de l'existence même de la nation. On proclama donc un chef suprême, et le choix qu'on fit fut heureux. Il porta sur un homme de race romaine, et presque le seul Romain, dit Gildas, qui fût demeuré en Bretagne. Son nom confirme son origine, il s'appelait Ambroise Aurélien. Ses parents, jadis honorés de la pourpre, venaient d'être tous massacrés par les hordes d'Hengist. Quant à lui, ajoute Gildas, il était modeste, affable, sincère, fidèle à sa

parole et d'une bravoure héroïque. Ce devait être aussi sans doute un habile capitaine, et Dieu couronna ses armes.

L'énergique résolution du chef releva le courage des Bretons ; ils eurent bientôt une armée nombreuse, ardente, avide de se battre. Ambroise en sut profiter ; avec une audace pleine de sagesse, au lieu d'attendre les Saxons, il résolut d'aller lui-même les chercher dans leur *Cantium* et de tomber sur eux à l'improviste, quand ils croyaient encore les Bretons attérés de leurs désastres. Ce plan réussit au mieux, et les Saxons furent vaincus [1]. Par malheur nous ignorons le détail de cette guerre. On sait seulement qu'en l'an 465, huit ans après la journée de Crayford, les Saxons, chassés à leur tour du pays de Kent, étaient rentrés dans l'île de Tanet, où les Bretons pénétrèrent pour leur livrer un dernier combat.

Ce fut une grande bataille. L'armée bretonne était partagée en douze corps, commandés par douze guerriers illustres. De leur côté, les Saxons dans leur détresse avaient demandé de nouveaux secours à la mère-patrie, et venaient justement de recevoir de nombreux renforts ; ainsi leurs vides se trouvaient comblés. Le combat fut long, acharné, fort meurtrier, longtemps soutenu de part et d'autre sans avantage décisif. Enfin les douze chefs des Bretons, victimes de leur téméraire bravoure, finirent par succomber, et leur armée décapitée par ce coup, quitta en désordre le champ de bataille. Les Saxons toutefois ne purent la poursuivre ; leurs pertes étaient trop graves ; beaucoup de leurs chefs aussi avaient péri, entre autres, un des plus vaillants, appelé Wypped, d'où le lieu de ce combat sanglant prit le nom de Wyppedsfleet, qu'il garde encore aujourd'hui [2].

v. — On ne marque point, mais il semble pourtant certain, qu'Ambroise Aurélien était le premier des douze chefs bretons tués dans cette bataille. Sa mort fut le plus grand gain des Saxons. Ils sortirent d'ailleurs si affaiblis de leur propre victoire, qu'ils

1 Gildas, *ibid.*, § 25, éd. St., xxv éd. G. et P.
2 *Chron. sax.*. A. 465 ; — H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 709.

restèrent assez longtemps sans oser de nouveau se lancer contre les Bretons, qui de leur côté, privés d'Ambroise, n'osaient revenir à la charge. Par la seule force des choses, la guerre se trouva donc suspendue, et suivie d'une paix forcée, dont les deux parties usèrent d'ailleurs très-diversement. Les Bretons se laissèrent prendre au charme d'une sécurité trompeuse. Les Saxons ne s'occupèrent qu'à réparer leurs pertes et à se mettre en état de recommencer la lutte au plus tôt. Pour cela ils eurent recours à leur ressource ordinaire, à cette terre de Germanie, dont les flancs inépuisables enfantaient incessamment des nuées de barbares, et qui ne se fit guère prier pour leur expédier de nouveau une armée de forbans.

Le résultat de cette conduite si différente des deux peuples fut ce qu'il devait être. Huit ans après la bataille de Wyppedsfleet (en 473), Hengist tomba tout à coup sur les Bretons au moment où ils s'y attendaient le moins, broya tout ce qui voulut résister, et se lança de nouveau à travers l'île, brûlant, tuant, pillant, poussant l'épée dans les reins des masses d'indigènes éperdus et effarés, qui fuyaient devant lui comme devant le feu, nous dit la *Chronique saxonne;* puis, comme la première fois, il rentra dans le Cantium avec un immense butin [1]. Ainsi le plan d'Hengist était — soit tactique, soit impuissance — de s'enfermer dans le pays de Kent comme dans une forteresse, sans tenter d'étendre au-delà sa domination, mais en se réservant de sortir de temps en temps de cette place d'armes pour exécuter dans le reste de la Bretagne des razzia épouvantables. Avec ce plan, malgré tout, l'invasion saxonne restait stationnaire ; les Bretons, en s'unissant et redoublant d'efforts, pouvaient un jour arriver non-seulement à la contenir, mais même à la dominer. Malheureusement d'autres hordes, entièrement indépendantes d'Hengist, vinrent bientôt sur un autre point élargir le cercle de la conquête.

1 « *An. 473. Hoc anno Hengistus et Æsc cum Britannis prælio congressi spolia ceperunt innumera; ac Britanni ab Anglis diffugiebant tanquam ibi ignis fuisset. Chronicon Saxonicum*, trad. Gibson.

III.

Lutte contre Ella.

SOMMAIRE. — I. Débarquement d'une nouvelle armée saxonne sous le commandement d'Ella (477); — bataille de Mercredesburn (485). — II. Siége et prise d'Andérida, fondation du royaume de Sussex (490). — III. Grande victoire des Bretons au mont Badon (494).

I. — En 477, une nouvelle armée d'Anglo-Saxons, conduite par Ella et ses trois fils, Cymen, Wlenking et Cissa, débarqua sur la côte méridionale de l'île, en un lieu qui, du premier de ces fils, prit le nom de *Cymenes-ora* ou Cymenshore, tout près d'une bourgade appelée aujourd'hui Wittering, dans l'angle sud-ouest du présent comté de Sussex. Le bruit de ce débarquement s'étant répandu, les Bretons d'alentour vinrent aussitôt charger les Saxons, pour les contraindre à remonter sur leurs navires. Mais cette attaque eut lieu sans ordre, sans ensemble, à la débandade. Il y avait là plusieurs chefs bretons : au lieu de combiner leurs mouvements et de se prêter mutuellement appui, ils s'en venaient successivement et séparément se ruer sur les pirates, qui, eux au contraire formés en phalange serrée, n'eurent pas de peine à triompher de ces bandes sans discipline. Ainsi tous les Bretons furent vaincus les uns après les autres [1]; et non-seulement repoussés, mais fort maltraités, puis attaqués à leur tour, ils n'eurent bientôt plus de refuge que la forêt et la ville d'Andérida: — la ville, forte citadelle bâtie par les Romains, — la forêt, immense place d'armes créée par la nature, plus impénétrable que l'autre, et qui à la fin du IXe

[1] *Chron. Sax.*, A. 477; — H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 710.

siècle avait encore cent vingt milles de long sur trente de largeur [1].

Les Saxons occupèrent donc les côtes et le plat pays, les Bretons gardèrent la ville et la forêt. A l'ombre de la forêt leur résistance se releva; chaque jour ils en sortaient pour harceler les pirates. Enfin mieux disciplinés, ils vinrent, en 485, livrer aux Saxons une bataille rangée à Mercredesburn [2], où ils leur firent éprouver de grandes pertes. La victoire resta douteuse; mais les Saxons affaiblis n'osèrent plus rien entreprendre. Suivant leur constant usage en pareil cas, ils tirèrent du continent de nombreuses recrues. Les Bretons aussi mirent tout en œuvre pour accroître leurs forces, et ayant fait connaître aux autres tribus l'importance de la guerre où ils étaient engagés, ils en reçurent des secours considérables. Ainsi la lutte se soutint pendant cinq années encore après la journée de Mercredesburn, sans nul avantage sérieux pour les Saxons.

II. — Ella finit par comprendre l'importance capitale de la place d'Andérida. Il suffisait aux Bretons de la posséder pour tenir en échec les Saxons, et aux Saxons de la prendre pour briser la résistance des Bretons. Ella vint donc l'assiéger avec une immense armée [3]. Les Bretons de leur côté s'apprêtèrent à la défendre avec énergie. Les plus braves s'y enfermèrent, résolus, s'il le fallait, à s'ensevelir sous ses ruines. En même temps une grande armée bretonne se posta dans la forêt. Les Bretons s'y rassemblèrent, dit un vieil auteur, comme un vaste essaim d'abeilles [4]. Le jour, ils demeuraient à l'affût et dès qu'une troupe de Saxons s'éloignait du camp, elle était immédiatement

1 V. *Chron. Sax.*, A. 893. Cette forêt dite *Coit Andred* par les Bretons et *Andredeswald* par les Saxons, couvrait toute la partie orientale du comté actuel de Sussex et une partie de celui de Kent. Quant à la ville elle-même (*Cair Andred* ou *Andérid* en breton), on hésite entre deux situations, savoir : *Pemsey*, sur la côte sud de Sussex, et *Newenden*, sur la limite commune de Sussex et de Kent, dans ce dernier comté.

2 Situation inconnue dans le comté de Sussex.

3 « *Fretus copiis ingentibus.* » H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 710.

4 « *Congregati sunt igitur Britanni quasi apes.* » *Id. Ibid.*

enveloppée et détruite. La nuit, les Bretons eux-mêmes se jetant sur le camp saxon y semaient de tous côtés la terreur et la mort. Jour ou nuit, dès que les barbares attaquaient la ville, les indigènes sortant de la forêt les chargeaient en queue, les criblaient de traits et de javelots; puis, quand les assiégeants ainsi assiégés, contraints d'abandonner l'attaque de la ville, faisaient tête contre leurs agresseurs, ceux-ci rentraient en bon ordre dans l'asile impénétrable de la forêt. Les Saxons retournaient-ils aux murailles, l'armée bretonne les chargeait de nouveau. Ainsi sans avancer d'un seul pas, les païens perdaient un monde énorme. Mais comme de nouvelles bandes arrivaient à chaque instant de Germanie, ils recevaient aussi de nombreuses recrues, en sorte que, malgré ses pertes, l'armée d'Ella devint enfin assez forte pour qu'il en pût faire deux corps, dont l'un n'eut d'autre mission que de contenir les Bretons de la forêt, pendant que l'autre, ainsi gardé, put presser sans obstacle le siége de la place.

De ce moment l'issue du siége fut certaine. La garnison d'Andérid le comprit, mais ne se découragea pas. Entourée d'un cercle immense d'ennemis et n'espérant plus du dehors aucun secours, elle regarda son sort sans frémir et ne songea qu'à se défendre jusqu'à la mort. Ces braves firent des prodiges d'héroïsme. Tous les assauts des Saxons furent repoussés, et ceux-ci contraints de changer le siége en blocus. Le blocus amena enfin la famine; la famine ne put amener les Bretons à ouvrir les portes. Beaucoup périrent de misère; les autres, hâves, débiles, exténués, continuèrent du haut des murs à braver les Saxons. Ceux-ci les voyant déjà demi-morts de faim, osèrent tenter un assaut qui réussit. La place fut prise de vive force, les vainqueurs massacrèrent tout jusqu'aux enfants et aux femmes, et n'y laissèrent pas un seul vivant. Ils ruinèrent la ville de fond en comble; au XIIe siècle les ruines s'en voyaient encore en un lieu désolé; la situation même de ce lieu est maintenant un problème pour les savants, dont les uns placent Andérid à Pemsey sur la côte de Sussex, les autres — avec plus de raison,

ce semble, — à Newenden sur la limite des comtés de Sussex et de Kent [1].

Par la chûte d'Andérid Ella regarda sa domination comme assurée et prit le titre de roi; c'est aussi de ce jour qu'on date l'établissement du second royaume saxon de l'île de Bretagne, appelé royaume de *South-Sex* ou des Saxons du Sud [2].

III. — Ce désastre eut en outre pour résultat de désorganiser la résistance des Bretons et de briser leur ligue. En conséquence, les Saxons, aussi bien ceux de Kent que ceux de Sussex, voyant le chemin libre, se lancèrent encore une fois en furieux à travers l'île de Bretagne — comme en 457 et 473 — pour y renouveler ces ravages, ces incendies, ces massacres, dont Gildas nous a laissé l'horrible peinture. A ce coup, pourtant, ils furent moins prudents qu'en 457 et 473. Au lieu de regagner promptement leur repaire avec leur butin sitôt leur brigandage accompli, une partie de leurs hordes s'attardèrent parmi les populations bretonnes, qui de leur côté, commençant enfin à s'aguerrir, moins lentes à reprendre courage, poussées d'ailleurs par l'excès du désespoir, n'attendirent point leur départ pour reformer leur ligue, réorganiser leur résistance et se mettre en état de combattre l'ennemi commun. Si bien qu'un jour — en l'an 494 — les hordes saxonnes, occupées à dévaster les pays fertiles qui bordent vers le midi l'embouchure de la Saverne, virent tout à coup devant elles une grande armée bretonne. Surprise et pressée de combattre, l'armée des brigands fut se réfugier dans une forte position, où elle se mit à couvert derrière de formidables retranchements. Gildas appelle ce lieu le mont Badon, on le nomme maintenant Bannesdowne, et il est à peu de distance de la ville actuelle de Bath. Cependant,

1 Les détails de ce siége sont pris de Henri de Huntingdon, liv. II, dans *M. H. B.*, p. 710. La *Chronique saxonne* se borne à ce mot sanglant : « An. 490. *Hoc anno, Ælla et Cissa obsederunt Andredes-ceaster, et interfecerunt omnes qui id incolerent*, adeo ut ne unus Brito ibi surperstes fuerit. » Trad. Gibson. *Andredes-ceaster* est la traduction saxonne de *Anderidæ castrum*. — Certains manuscrits de la *Chronique saxonne* mettent ce siége en 491.

2 H. de Hunt., *ibid.*

les Bretons cernèrent leurs ennemis de toutes parts, enlevèrent de vive force leur camp retranché et firent de ces bandits un immense massacre [1].

Ce fut une glorieuse revanche de la prise d'Andérida; et il y a lieu de voir dans cette victoire le brillant début du règne de Natan-Léod, chef suprême ou généralissime de la ligue bretonne, l'un des plus rudes adversaires des envahisseurs, et dont nous aurons bientôt encore occasion de parler.

Cette défaite porta un coup terrible aux Saxons de Kent et de Sussex, qui de longtemps ne purent s'en remettre ni tenter le moindre mouvement. Peut-être même eût-elle eu pour conséquence d'en délivrer la Bretagne, si de nouvelles et puissantes bandes n'étaient venues, dès 495, attirer d'un autre côté les efforts des Bretons.

IV.

Lutte contre Cerdic.

SOMMAIRE. — I. Débarquement de nouvelles hordes saxonnes sous les ordres de Cerdic (en 495), et sous ceux de Porta ou Port (en 501). — II. Bataille de Natley et mort de Natan-Léod, chef suprême des Bretons (508). — III. Débarquement de nouvelles hordes saxonnes aux ordres de Stuf et de Wihtgar (514); — grande victoire de Cerdic à Charford, et fondation du royaume de Wessex (519).

En effet, en 495, une flotte saxonne conduite par deux chefs des plus vaillants, Cerdic et Cynric, vint aborder sur la côte méridionale de l'île de Bretagne, en un lieu qui prit de ce fait le nom de *Cerdices-Ora,* c'est-à-dire Rivage de Cerdic, et que les

1 Gildas, *Hist.*, § 26, édit. St., XXVI édit. G. et P.; — Bède, *Hist.*, I, 16. — Certains auteurs modernes placent la bataille du mont Badon en 516 ou en 520; mais c'est au mépris d'un texte formel de Bède, qui est cependant, pour l'histoire de cette époque, la première autorité après Gildas.

antiquaires placent, les uns à Caldshot, anciennement Caldshore, dans la baie de Southampton (Hampshire), les autres à Charmouth, dans le sud-ouest du Dorsetshire, non loin de la frontière du comté de Devon. La première de ces deux situations est incontestablement la meilleure.

A peine débarqués, ces Saxons virent s'avancer contre eux une grosse troupe de Bretons. Rangés devant leurs navires en bataillon carré, présentant de tous côtés un front hérissé de piques et de glaives, ils attendirent. Les Bretons se jetèrent sur eux avec cette fougue inconsidérée, qui plus d'une fois déjà leur avait été funeste; mais il ne purent entamer cette muraille de fer. Alors ils feignirent de fuir, espérant voir les Saxons se débander à leur poursuite; ceux-ci restèrent immobiles. Les Bretons revinrent à la charge et continuèrent ainsi le combat jusqu'au soir, mais sans pouvoir réussir à briser ce terrible bloc vivant, qui se contentait de les repousser avec cette intrépidité flegmatique, dont les Anglais de nos jours ont gardé la tradition. Le soir, les Bretons se retirèrent définitivement, et Cerdic demeura maître de la plage [1]. Mais ce fut à peu près tout, et il guerroya plusieurs années sans, pour ainsi dire, gagner du terrain.

Cependant six ans plus tard (en l'an 501), il lui vint des auxiliaires. C'était une nouvelle flotte saxonne, commandée par Port et ses deux fils, Biéda et Mégla. Le lieu de leur débarquement est aujourd'hui une ville fort connue, Porsmouth, qui a conservé le nom de ce chef. Les habitants du pays s'émurent à cette nouvelle et marchèrent contre les pirates. Mais ces Bretons ne formaient point une troupe régulière, ce n'était qu'une foule indisciplinée qui attaqua sans précaution, sans ordre, et que son impétueuse audace ne put sauver du massacre. Le roi de la province était en tête: brave, jeune, et de race illustre, voyant qu'il ne pouvait vaincre, il se dévoua et périt. Et Port put faire sa jonction avec les bandes de Cerdic [2].

1 *Chron. Sax.*, A. 495; — H. de Hunt., lib. II, dans *M. H. B.*, p. 710.
2 *Chron. Sax.*, A. 501; — H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 711.

II. — On ne voit pas toutefois que ces deux armées, qui ensemble présentaient assurément une grande force, aient rien fait pendant longtemps de remarquable. C'est quelles se trouvaient tenues en échec par la bravoure et le génie du chef de la ligue bretonne, Natan-Léod. Nous ne savons à peu près rien, pourtant, des victoires de ce grand prince, parce que les plus anciens chroniqueurs, Saxons d'origine, ne nous ont guère fait connaître que les succès de leurs compatriotes, en y ajoutant tout au plus les batailles douteuses, dont ceux-ci pouvaient encore s'attribuer l'honneur. Néanmoins, ce qu'ils nous disent de la chûte et de la mort de Natan-Léod suffit à nous révéler la grandeur de son rôle.

C'est à Natley (anciennement Natanleag) qu'il livra sa dernière bataille; or Natley se trouve situé sur la baie de Southampton, non loin de Calsdhore et de Portsmouth, c'est à-dire des deux points de débarquement de Port et de Cerdic, à peu de distance aussi de la frontière de Sussex : par où l'on voit que Natan-Léod était venu à bout de rejeter les bandes unies de Cerdic et de Port sur les deux royaumes saxons déjà fondés, et se trouvait en position de menacer ces royaumes mêmes. Aussi les Saxons de Kent et de Sussex s'allièrent-ils à Cerdic pour le combattre; et pour le vaincre il fallut l'effort commun de tous les ennemis de la Bretagne.

L'armée saxonne combinée était sous la conduite de Cerdic. Il donna le commandement de l'aile gauche à son fils Cynric, prit pour lui celui de l'aile droite qui était la plus forte, et la bataille commença. Natan-Léod remarqua sans peine la supériorité du corps de Cerdic sur celui de Cynric, et dirigea aussitôt contre le premier le fort de son attaque, pensant, s'il en venait à bout, avoir aisément raison du reste. Ce calcul, tout à la fois habile et vaillant, ne réussit que trop. L'aile de Cerdic fut taillée en pièces, mise en pleine déroute. Mais par malheur les Bretons se débandèrent à la poursuite des fuyards. Cynric le vit, se précipita sur eux avec le reste de l'armée saxonne, les atteignit en désordre et en fit un grand massacre. Cinq

mille Bretons restèrent sur le champ de bataille, leur roi en tête[1].

Cette grande défaite des Bretons et surtout la mort de Natan-Léod (en l'an 508) livrèrent encore une fois la Bretagne sans défense à la férocité des Saxons, qui la pillèrent, saccagèrent, incendièrent, épouvantèrent, comme ils l'avaient déjà fait trop souvent, hélas! depuis soixante ans[2].

III. — Cerdic appela auprès de lui, pour partager cette aubaine, les membres de sa famille restés sur le continent. Deux de ses neveux, Stuf et Whitgar, lui amenèrent de nouvelles hordes et vinrent, en 514, débarquer, comme leur oncle vingt ans plus tôt, à Cerdices-Ora. Les Bretons avaient déjà repris courage et recommencé la guerre. Ils accoururent aussitôt combattre ces nouveaux venus. Ils semblent même s'être efforcés d'éviter leurs fautes passées et de discipliner cette fougue héroïque mais insensée, plus fatale pour eux que le fer saxon. Du moins un ancien auteur assure qu'ils formèrent leurs troupes en très-bel ordre et suivant les meilleures règles de l'art militaire. « Une » partie de l'armée bretonne, » — ajoute-t-il, traduisant sans aucun doute quelque vieux chant bardique — « une partie de » l'armée bretonne s'avançait par les hauteurs, une autre par » les vallées. Et comme ils marchaient ainsi avec adresse et » prudence, le soleil levant parut; ses rayons vinrent frapper » les boucliers dorés des Bretons, les collines en resplendirent, » et tout l'air environnant brilla d'une lumière plus vive. Les » Saxons à cette vue tremblèrent, et s'avancèrent au combat la » crainte au cœur. Mais quand ces deux armées intrépides en » furent venues à se briser l'une contre l'autre, la vaillance des » Bretons s'évanouit soudain par la volonté de Dieu qui les

1 *Chron. Sax.*, A. 508; — H. de Hunt., *ibid.*

2 « *Anno* 511, *Saxones qui inhabitant Britanniam... convenerunt in unum..... Perlustrantes itaque quasque provincias, cum neminem sibi resistere cognovissent, totam fere insulam a mari usque ad mare devastare cœperunt.* » Mathieu de Westminster, *Flores Historici.*

» avait condamnés, et leurs ennemis obtinrent une victoire » éclatante [1].

Les bandes de Stuf et de Wihtgar, tout comme celles de Port, vinrent grossir aussitôt l'armée de Cerdic, qui se vit dès lors à la tête de forces énormes et en état d'accomplir sur les Bretons des conquêtes plus sérieuses que par le passé [2]. Toutefois avant d'asseoir sa domination d'une manière assez solide pour mériter le titre de roi, il lui fallut encore guerroyer pendant cinq années entières.

Au bout de ce temps, une grande bataille fut livrée sur les bords de la petite rivière d'Avon, tout près du point où elle passe aujourd'hui du Wiltshire dans le Hampshire. L'armée de Cerdic était très-nombreuse; mais les Bretons avaient là l'élite de leurs guerriers. La mêlée fut des plus rudes. Le combat dura toute la journée. Vers le soir le nombre l'emporta, la victoire se déclara pour Cerdic, et il y eut un grand carnage de Bretons. La nuit toutefois y mit fin et sauva une bonne partie de leur armée. Mais à dater de ce moment les précédentes conquêtes de Cerdic furent assurées; le royaume de West-Sex, c'est-à-dire des Saxons de l'Ouest, fut fondé, et ce chef en fut le premier souverain. Le théâtre de cette bataille mémorable, sur la rive droite de l'Avon, s'appelle aujourd'hui Charford, contraction de *Cerdices-Ford*, ou Gué de Cerdic, nom donné à cette place en souvenir du vainqueur de 519 [3].

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

1 H. de Hunt., *idid.*; — cf. *Chron. Sax.*, A. 514.

2 « *Et adquisierunt duces prædicti (Stuf et Wihtgar) regiones non paucas, et per eos fortitudo Cerdici terribilis facta est, pertransiitque terram in fortitudine gravi.* » H. de Hunt., *ibid.*

3 *Chron. Sax.*, *A.* 519; — H. de Hunt., *ibid.*

LA MARIÉE DE LA MORT

NOUVELLE BRETONNE.

I.

Un canot, détaché d'un navire arrivé pendant la nuit en rade de Brest, amenait dans la ville une douzaine de passagers et quelques officiers de marine. Il était à peine quatre heures du matin; l'air était vif; une fois débarqués, ils se dirent adieu à la hâte, et chacun d'eux prit son chemin.

Dans la même rue, cheminaient deux officiers; l'un était un grand adolescent nouvellement revêtu de la dignité d'aspirant; l'autre était un homme de vingt-cinq ans, d'une mâle et belle figure, parée de cette expression mêlée de franchise et de hardiesse qui, de tout temps, a formé la physionomie du vrai marin.

Arrivés devant une très-belle maison de la rue de la Rampe, l'aspirant s'arrêta, saisit le marteau de la porte, le fit retomber plusieurs fois avec un tel fracas que, dans la rue, plus d'une persienne s'ouvrit et, se retournant vers l'officier :

— Vous ne voulez pas entrer, mon lieutenant? dit-il; ma mère serait enchantée de vous recevoir et vous trouveriez un lit tout prêt.

— Merci, Georges, répondit le lieutenant, vous le savez, je pars pour Morlaix.

— C'est différent, offrez mes respects à madame Daumont. Ah ! pardon, elle ne l'est pas encore, à mademoiselle Valérie.

Le lieutenant sourit, lui tendit la main et s'éloigna à pas pressés, au moment où un cri perçant, un cri de mère, annonçait que l'aspirant venait d'être reconnu.

Le lieutenant marchait vite, il arriva en quelques minutes à l'hôtel des Messageries. On ouvrait le bureau.

— Je viens arrêter une place pour Morlaix, dit-il à l'employé, qui se détirait devant ses gros registres verts sans avoir le courage de les ouvrir.

— Vous avez du temps à attendre, monsieur, répondit l'employé en bâillant.

— Combien ?

— Une heure.

— Une heure ! répéta l'officier d'un air désappointé.

Il tira sa montre, regarda l'heure à l'horloge du bureau afin de s'assurer qu'elles marchaient bien ensemble, sortit et se rendit sur le cours Dajot, cette belle promenade dont les Brestois sont si fiers. Il est superflu de le dire, à cette heure matinale, il ne s'y trouvait personne, et il put arpenter à l'aise les larges allées encore sombres. Quelles pensées occupaient son esprit? On pouvait hardiment assurer une chose : c'est qu'elles étaient d'une nature agréable. Son allure légère, son impatience fébrile, mais en quelque sorte souriante, sa physionomie expressive qui s'éclairait d'un rayon de joie intérieure, tout révélait qu'il se trouvait dans une de ces heures rapides de la vie où le bonheur s'approche de nous et semble régler son pas sur le nôtre, jusqu'au moment où, pour s'éloigner, le traître, ainsi que le Dieu mythologique, s'attache des ailes aux pieds. Dans ce moment, en effet, Léonce Daumont, récemment promu au grade de lieutenant de vaisseau, croyait être aussi sûr de tenir son bonheur d'homme que son grade d'officier, et nous allons nous en convaincre en le regardant penser et se souvenir.

Il faut bien quelquefois que le conteur mette au service de ses lecteurs certain lorgnon magique dont, ainsi que les princes orientaux des contes arabes, il a seul le secret.

Il remontait très-haut dans son passé, le beau jeune homme. Dans une rue de Morlaix, sa ville natale, il revoyait deux vieilles maisons si amicalement unies l'une à l'autre qu'elles semblaient n'en faire qu'une. Une simple cloison en torchis les séparait à l'intérieur ; le puits était commun, et une murette, couverte l'été de valériane rose, élevait entre les deux jardins une barrière illusoire. Aussi, comme il voisinait avec sa voisine, une petite fille aux cheveux bruns, au baptême de laquelle il avait assisté en jaquette. Les parents se connaissaient intimement, et, entre Léonce et Valérie, il n'y avait pas un souvenir qui ne fût commun. On se disait bonsoir en frappant sur la cloison, on se rejoignait le matin en sautant par-dessus le mur. Léonce construisait des bateaux et des chariots pour les poupées de Valérie ; Valérie, pour complaire à Léonce, qui aimait les chiens et les chevaux, laissait mettre une corde à sa fine ceinture, et, tenue en laisse par lui, bondissait comme un faon par les allées.

Enfin l'heure de la première séparation avait sonné. Léonce partait pour le collége de Lorient avec la pensée de devenir élève du Borda et de mourir, plus tard, grand amiral. Le matin, il avait pris congé assez gaiement, son nouvel uniforme lui plaisait fort et lui allait si bien ; mais voilà qu'au moment de sortir, comme il s'élançait à la suite de ses parents, dans l'allée obscure une main avait saisi son bras et un sanglot étouffé s'était fait entendre. C'était Valérie qui le guettait au passage pour lui donner une bourse brodée en perles, fort laide, mais qu'elle avait faite pour lui. Et, homme, il se rappelait l'émotion involontaire, soudaine, qu'il avait ressentie en recevant le cadeau de l'aimante petite fille. Cette émotion surmontée, il avait enfoncé la bourse au fond de sa poche, et, désireux de donner, lui aussi, un souvenir, ne trouvant rien, absolument rien, et le temps pressant, il avait arraché violemment un des boutons brillants qui ornaient la manche de sa veste d'uniforme et le lui avait glissé dans la main en disant :

— Va, je garderai bien ta bourse, ne perds pas mon bouton.

A ces naïves scènes d'enfance, qui le faisaient sourire, il en succédait d'autres qui le faisaient rêver. Aspirant de marine, il avait

revu Valérie dans la fraîcheur de ses seize ans, il l'avait retrouvée aimante et bonne, et il s'était mis à l'aimer follement et tout de bon cette fois. Il y avait entre eux une grande différence de fortune et cependant quand, devenu enseigne, il osa se déclarer, madame Brizeau n'avait posé qu'une condition, c'est que le mariage n'eût lieu que lorsqu'il serait nommé lieutenant de vaisseau.

Peut-être comptait-elle sur l'inconstance propre à la jeunesse.

Si cela était, elle s'était trompée. Confiants, ils attendirent, sans se troubler ni se plaindre. Léonce était allé chercher aux colonies le grade tant désiré : il venait de l'obtenir, et, par un de ces hasards qui se rencontrent souvent dans la vie aventureuse des marins, il avait eu la possibilité de revenir en France avant le temps fixé, et son retour devait grandement surprendre sa fiancée, qu'il n'avait pas voulu avertir. Il se figurait à l'avance sa joie, son saisissement; il était bien heureux.

Ces pensées l'occupèrent une demi-heure, et puis l'attente devenant de plus en plus insupportable, pour la tromper, il tira de sa poche une lettre couverte d'une fine écriture de femme, et la parcourut.

C'était la dernière lettre de madame Brizeau. Elle était déjà ancienne de date; la traversée, n'ayant pas été directe, avait été fort longue; mais elle contenait des choses qu'il ne se lassait pas de lire. Madame Brizeau lui peignait l'impatience avec laquelle on l'attendait, la joie que sa promotion avait causée à Valérie et à elle-même; elle l'appelait, par anticipation : mon cher enfant. D'après cela, il ne faut pas s'étonner que cette lettre, lue et relue pendant la traversée, eût toujours de l'intérêt pour lui et l'aidât en ce moment à tuer le temps.

Enfin les horloges de la ville sonnèrent le quart moins de cinq heures.

Il partit comme une flèche, et, une demi-heure plus tard, il quittait Brest.

La diligence n'est pas le chemin de fer, et la matinée était déjà avancée quand on aperçut Morlaix, la bizarre et jolie petite cité si gracieusement jetée entre ses deux collines. La voiture courait au

galop de ses six chevaux sur les pavés retentissants, et Léonce, par la portière ouverte, la devançait du regard. Il croyait se le rappeler, on devait passer devant la maison occupée par madame Brizeau. Tout à coup une expression singulière assombrit sa physionomie; il passa machinalement sa main sur ses paupières, comme quelqu'un qui croit que ses yeux le trompent, et pencha la tête au dehors, pour inspecter d'un coup d'œil le trajet parcouru. Au bout de la rue, à droite, située un peu en arrière des maisons voisines, et par cette raison même, facile à reconnaître, une maison à deux étages montrait en plein soleil sa façade morne. Du rez-de-chaussée aux mansardes, tout était clos, et cela lui donnait l'air d'une maison-tombeau placée parmi les habitations des vivants. Cette maison fermée, s'élevant entre cour et jardin, la seule de la rue, c'était bien celle que madame Brizeau était venue habiter quand une mesure administrative l'avait chassée de l'antique maison paternelle. Et de voir inhabité ce logis qu'il s'attendait à trouver riant, de voir sinistrement closes ces fenêtres derrière lesquelles il avait espéré surprendre en passant une ombre aimée, le bouleversait. Dans le regard rapide, investigateur, qu'il jeta à l'habitation par-dessus le portail fermé, il y avait déjà de l'angoisse. Il vit un parterre aux allées pleines d'herbes, des arbustes dont les branches folles s'enchevêtraient en désordre, et il se rejeta dans le fond du coupé en poussant un cri rauque à demi étouffé. Il était seul, il pouvait se laisser aller au pressentiment qui lui étreignait le cœur. Chose étrange, il ne pensait ni à une absence, ni à un voyage. Il se disait que, dans cette maison, la mort avait passé.

Quand les chevaux, le poil fumant, l'écume au mors, s'arrêtèrent frémissants à la porte de l'hôtel, il sauta à terre, entra au bureau, et arrêtant le premier individu qui se présenta à lui :

— Pourquoi la maison de madame Brizeau est-elle fermée? demanda-t-il d'une voix sifflante.

— Pourquoi? répéta le commissionnaire, que l'air étrange du questionneur ébahissait.

— Oui, pourquoi? répéta Léonce en posant sa main crispée sur

l'épaule de cet homme grossier, dont il attendait une parole de vie ou de mort.

— Parce qu'elle est morte, mon officier. Eh! là, vos doigts me tenaillent, pas si dur, que diable!

— Elle est morte! madame Brizeau est morte!

— Pardi, quoi d'étonnant à cela, est-ce qu'on ne meurt pas tous les jours?

Et, sur cette réflexion philosophique, le facteur se débarrassa de l'étreinte de Léonce, qu'une émotion mal définie, qui tenait de la joie et de la douleur, stupéfiait. Cela ne dura qu'un instant. Il enfonça sa casquette sur ses yeux pour ne pas être trop fréquemment reconnu, par conséquent arrêté, dans cette ville dont il connaissait plus ou moins tous les habitants, et se rendit chez son frère. Là, il apprit tout. Madame Brizeau était morte presque subitement, il y avait près de trois mois; la lettre qu'elle avait adressée à son futur gendre avait été la dernière lettre qu'elle eût écrite. Valérie habitait Brest avec son tuteur et ne donnait que très-rarement de ses nouvelles. On ne la supposait pas très-heureuse avec sa tante, madame Royer, qui s'était montrée à l'égard de la famille Daumont d'une froideur qui touchait à l'impolitesse, ce qui ne laissait présager rien de bon pour les relations à venir.

Léonce fit peu d'attention à ces détails, sur lesquels sa belle-sœur appuyait avec l'âpreté propre à l'amour-propre froissé. Valérie restait libre, il avait foi en elle, et il ne prévoyait pas l'ombre d'un obstacle. Il fit à la hâte quelques visites obligées et repartit par le courrier du soir. Il n'avait qu'une pensée fixe : revoir sa fiancée ; il ne demandait que cela.

Arrivé à Brest, il se dirigea résolûment vers la demeure de M. Royer. L'heure était bien matinale pour une visite, mais ces questions puériles de convenance n'ont pas de poids quand les intérêts du cœur sont en jeu. Si Valérie avait demeuré seule, il eût attendu; elle demeurait chez sa tante, l'heure n'existait pas pour lui. A peu près au milieu de la rue dont il cherchait le numéro 17, il s'arrêta saisi d'émotion. D'une rue en face venaient de déboucher des personnes : une vieille femme coiffée du long bonnet des Mor-

laisiennes; une jeune fille en grand deuil, d'une taille élégante et de la plus charmante figure. Elle marchait les yeux baissés, son clair voile de gaze rabattu sur ses traits; dans l'expression générale de sa physionomie, il y avait je ne sais quelle suave tristesse qui en augmentait la douceur. Le cœur du marin battait à coups pressés cette fois dans sa poitrine : sa fiancée était devant lui, mais ils étaient dans la rue; il continua de marcher plus lentement; il la vit s'arrêter devant une porte et l'ouvrir; il se précipita en avant, et, écartant sans façon la vieille servante, il entra sur ses pas dans un grand vestibule dont la porte vitrée ouvrait sur le jardin. Là, il s'arrêta et prononça tout haut son nom. La jeune fille tressaillit, se détourna :

— Léonce ! cria-t-elle en pâlissant.

Ce cri vibrait de tendresse. Il se découvrit, s'approcha d'elle, lui prit la main et la conduisit sur une causeuse.

Elle s'y laissa tomber et, assaillie par ses cruels souvenirs, se rappelant sa mère qui n'était plus là comme autrefois pour le recevoir, elle fondit en larmes. Le jeune homme avait plié un genou et couvrait de baisers sa main qu'il tenait entre les siennes.

— Chère Valérie, disait-il, j'ai appris le malheur qui nous a frappés tous deux, je veux vous consoler à force de bonheur; maintenant rien ne nous séparera plus; j'ai obéi à sa dernière volonté, je vous appartiens maintenant tout entier, désormais c'est fini, il n'y aura plus de séparation entre nous, nous souffrirons ensemble, nous serons heureux ensemble.

En ce moment une porte se ferma tout près d'eux.

Valérie se leva, et fixant sur Léonce ses yeux encore pleins de larmes :

— Cher Léonce, dit-elle rapidement, mais d'une voix ferme, je ne pourrai peut-être pas vous voir seul d'ici d'ici longtemps, mais écoutez bien ceci : Quoi qu'on puisse faire, je n'aurai d'autre volonté que celle de ma mère, je ne porterai pas d'autre nom que le vôtre; soyez patient, je serai fidèle. Voici ma tante; entrez dans ce petit salon, je vais redescendre; mais je ne veux pas qu'elle me voie en cet état.

Elle lui montra une porte du geste et sortit par une autre, le laissant tout abasourdi des paroles qu'il venait d'entendre. La vieille servante, qui avait assisté de loin à la scène de la reconnaissance, s'approcha alors et lui ouvrit la porte de l'appartement qu'elle lui avait désigné. Il y trouva Mme Royer.

Mme Royer était une femme en deçà de cinquante ans, grande, épaisse, au teint fortement coloré. Cette figure grasse, légèrement enluminée, animée par des yeux noirs très-vifs, avait au premier aspect une expression joviale, souriante, presque voisine de la bonté ; mais en y regardant de près on découvrait de l'astuce dans le regard et dans la bouche des contractions qui ont leur éloquence.

En reconnaissant Léonce Daumont, ses lèvres, entr'ouvertes par un dernier sourire, devinrent rigides, au coin se creusèrent deux rides profondes où semblèrent se loger la malignité et l'ironie, son regard s'arma de dureté. Cette visite, en effet, lui était souverainement désagréable; voici pourquoi : Mme Brizeau, surprise par la mort, n'avait pu choisir elle-même un tuteur pour sa fille, et la loi avait désigné M. Royer. Il avait dû se mêler des affaires financières de sa pupille, connaître à fond la fortune dont elle allait jouir. Or, cette fortune, sagement administrée, augmentée tout doucement par les économies de Mme Brizeau, était beaucoup plus considérable qu'on aurait pu le supposer. Valérie avait averti son oncle et sa tante du projet d'avenir formé par sa mère, projet que son cœur ratifiait complètement. Ils en parurent particulièrement dépités et lui dirent assez sèchement qu'un officier sans fortune n'était pas un parti pour elle. Le fin mot de l'histoire était qu'ils auraient bien voulu de Valérie pour belle-fille, maintenant qu'ils pouvaient à coup sûr supputer ses revenus, et que ces arrangements les contrariaient grandement. M. Royer, tout en regrettant cet état de choses, se tint pour battu, mais sa femme se résolut à lutter. Les femmes de cette trempe ne reculent que devant le fait accompli ; tant qu'il y a une lueur d'espoir, une possibilité matérielle, elles combattent, elles s'accrochent à un cheveu et finissent souvent par en faire un câble. Un mois après l'entrée de Valérie chez elle, sa

détermination était prise. Un moment elle avait hésité devant les difficultés et, faut-il le dire? l'odieux de l'entreprise; mais son fils, en s'éprenant d'une belle passion pour sa cousine, se fit son auxiliaire et la poussa dans la voie des résistances et des perfidies. On ne peut refuser de travailler au bonheur de ses enfants, et, en définitive, elle avait deux ans pour accomplir son œuvre, Valérie n'étant majeure, c'est-à-dire libre, que dans deux ans.

L'arrivée imprévue de Léonce était le signal des hostilités, et au fond du cœur elle aurait préféré savoir son adversaire en Amérique; mais comme elle avait toujours pensé qu'un jour ou l'autre on le verrait apparaître pour défendre lui-même sa cause, la première impression désagréable passée, elle se remit et accueillit le plus naturellement du monde cet homme dont, pour satisfaire sa soif de richesses, elle allait essayer de détruire le bonheur. Les natures loyales n'admettent pas facilement la ruse et la trahison. Malgré les claires insinuations de sa belle-sœur, Léonce s'était refusé à croire qu'on en voulût à son amour; mais les paroles trop explicites de Valérie avaient amené une demi-conviction et son sang commençait à bouillir dans ses veines. Il salua gravement Mme Royer et arrêta sur elle son franc regard : une explication lui brûlait les lèvres. Elle lui sourit, elle eut la méchanceté de lui sourire; brusquer les choses lui paraissait maladroit; elle espérait louvoyer encore quelque temps, ainsi que le disent les marins.

— Je commencerai par vous demander pardon de me présenter à cette heure chez vous, madame, dit le jeune homme, qui n'entendait pas prendre un chemin de traverse pour en arriver à son but, mais que l'accueil banalement poli, nuancé à dessein d'un peu d'étonnement, de Mme Royer, rappelait machinalement aux lois de la convenance.

— Il est, en effet, un peu matin pour une visite, répondit-elle; mais, comme je suppose, si elle s'adresse à mon fils, je vais...

— En aucune façon, madame, c'est à vous et à monsieur Royer que je désire parler; c'est mademoiselle Valérie que je viens voir.

Madame Royer s'appliqua sur la figure une expression stupéfaite qui eût trompé tout autre que Léonce, trop bien averti pour se laisser prendre à cette comédie.

— Cette dernière prétention ne peut vous étonner, madame, continua-t-il bravement. Dans ma position à l'égard de mademoiselle Brizeau, je ne fais qu'user de mon droit.

— J'avoue, dit Mme Royer en passant la main sur son front, que je ne comprends pas ces paroles, au moins étranges, monsieur.

Léonce rougit d'impatience. Cette ignorance si bien feinte l'irritait outre mesure.

— Puisque vous paraissez l'ignorer, madame, reprit-il d'un ton bref, permettez-moi de vous mettre au courant de ce qui s'est passé. J'aimais mademoiselle Valérie; madame Brizeau avait accueilli favorablement ma demande, mais en remettant notre mariage à l'époque de ma nomination de lieutenant de vaisseau. Je le suis depuis trois mois et je venais réclamer l'exécution des promesses qui m'avaient été faites, quand j'ai appris le malheur qui avait frappé ma fiancée. La mort de madame Brizeau est une grande perte pour nous; mais enfin rien n'est changé dans la situation, et il est bien naturel que ma première visite à Brest soit pour celle qu'avec votre agrément, madame, j'espère être assez heureux pour pouvoir appeler ma femme dans quelques semaines.

— Dieu, monsieur, comme vous y allez! s'écria Mme Royer en joignant ses deux belles mains; mais vous perdez complétement la tête.

— Madame!

— Mais c'est vrai. Voilà une pauvre enfant qui pleure encore sa mère, et vous croyez qu'elle va se laisser ainsi traîner à l'autel. C'est faire trop bon marché de sa sensibilité et des plus simples convenances. D'ailleurs, je ne sais trop au juste que penser de ce que vous appelez vos droits ; j'ai bien entendu parler en l'air de la cour assidue que vous avez faite à ma nièce, des projets que ma belle-sœur a pu former, mais qui, n'étant pas réalisés, restent à l'état de projets. De là à une conclusion aussi prompte il y a loin, et je ne sais trop si Valérie elle-même se croit aussi indissolublement engagée.

— C'est ce qu'elle va vous dire elle-même, madame, dit Léonce en se levant pâle d'émotion, la voici.

Valérie, suivie par son oncle, entrait en effet.

Léonce fit un pas vers elle, la salua, et se redressant :

— Mademoiselle, dit-il d'une voix vibrante, avant de m'adresser à ceux sous la dépendance desquels vous vous trouvez, je veux savoir si vous êtes dans l'intention de remplir les engagements pris entre nous. J'ai tenu ma promesse, voulez-vous tenir la vôtre? C'est à votre volonté libre que je m'adresse, c'est votre cœur seul qui doit guider votre réponse; je vous demande : Voulez-vous être ma femme?

Valérie baissa ses longues paupières.

— Ma mère voulait que je le devinsse, et je le veux, dit-elle.

Dans ce moment où, devant le danger qui les menaçait, ils renouvelaient en quelque sorte solennellement leur pacte d'affection, ils étaient vraiment charmants à voir, les deux fiancés. Lui, portant haut et d'un air de défi son beau front couronné de cheveux blonds, la regardant de son œil hardi et loyal que l'émotion semblait grandir; elle, le front incliné, la voix émue, parée de sa modestie et de sa grâce.

— Vous l'avez entendue, Madame, reprit Léonce en s'adressant à Mme Royer; permettez-moi maintenant de vous adresser ma demande officielle. Vous remplacez la mère que nous avons perdue, laissez-moi espérer que vous m'accorderez, quand vous me connaîtrez mieux, les sentiments d'affection dont elle m'honorait.

— Vous nous permettrez, à M. Royer et à moi, un peu de réflexion, Monsieur, répondit ironiquement Mme Royer; je m'en aperçois, nous sommes en plein roman; mais un tuteur prudent résiste à ce genre d'étourdissement et cherche avant tous les véritables intérêts de ses pupilles.

Et comme Léonce ouvrait la bouche pour protester, elle se leva et lui dit avec une certaine aigreur :

— Insister maintenant sur ce sujet est inutile, Monsieur; nous vous ferons connaître un de ces jours notre réponse et la réponse raisonnée de ma nièce.

Sur un regard de Valérie, Léonce salua et sortit, reconduit par M. Royer. Quand celui-ci revint dans le petit salon, il trouva sa femme seule et songeant, le front appuyé sur sa main.

— Ces deux enfants-là ont, ma foi, l'air de s'adorer pour tout de bon, dit-il avec un hochement de tête, et je crois que nous nous y sommes pris trop tard. Pourquoi ne les laisserions-nous pas se marier? Auguste ne manquera pas de femme.

— Et où trouveras-tu pour lui une fortune toute venue et un pareil mobilier? repartit brusquement son épouse.

— Ce serait une belle affaire, je le sais bien, et la petite est gentille; mais elle en tient pour Daumont et tu ne réussiras pas à faire aimer ton fils.

— Qui sait? Auguste est joli garçon, jeune, amoureux, et elle le voit sans cesse. Celui-ci s'embarquera au premier jour, et ce ne serait pas la première fois que les absents auraient eu tort. L'important c'est de gagner du temps, d'éloigner le prétendant et de laisser agir Auguste. Je ne veux pas violenter les inclinations de ma nièce, mais il m'est bien permis d'embrasser les intérêts de mon fils et de le préférer à un étranger. Ainsi donc, tiens-le toi pour dit, tu refuseras net ton consentement au mariage de ta nièce avec M. Daumont, en alléguant son manque de fortune. Beaucoup de gens seront de ton avis; Valérie jettera d'abord les hauts cris, je m'y attends, et puis elle se fera tout doucement à l'idée d'épouser son cousin.

— Mais lui?

— Qui lui?

— Léonce Daumont.

— Ah! sois donc tranquille, il ne mourra pas de chagrin. Vous autres hommes, vous n'avez pas notre sensibilité, il s'en faut bien, et vous vous consolez toujours d'une façon ou d'une autre.

Certes, personne n'aurait pu croire que madame Royer fût une femme sensible, mais, il faut le dire, chacun est sensible à sa manière.

II.

— M. Daumont, messieurs, ne sauriez-vous m'indiquer le lieu où je le trouverai?

Cette question était adressée par un grand jeune homme blond, d'une figure assez niaise, mais d'une tournure fort élégante, à un groupe d'officiers de marine arrêtés sur le port.

— Le lieutenant Daumont est sans doute au Borda, répondit l'un d'eux.

— Il n'y est pas, monsieur; il y a plus d'une demi-heure qu'il a fini son cours.

— Alors, il est chez lui.

— Non.

— Tenez, jeune homme, le voilà, dit un vieux capitaine de vaisseau en étendant le bras, là-bas, vers le nord-ouest; hâtez-vous, car il file joliment son nœud; du reste, c'est vers son logement qu'il a l'air de se diriger.

Le jeune homme s'élança vers le personnage qu'on lui indiquait et que ses yeux, affectés de myopie, n'avaient pas su reconnaître.

— A-t-il l'air effaré ce matin, ce petit Royer! dit en riant un de ceux qu'il venait de quitter.

— Et cette recherche qu'il fait de Daumont est au moins assez singulière, ajouta un autre. Veut-il couronner la conduite astucieuse de sa mère et ses menées contre notre pauvre camarade en lui proposant un cartel? Ce serait, ma foi, plus loyal, et j'offrirais de grand cœur à Léonce d'être son second.

Le jeune homme qui courait en ce moment après Léonce Daumont, et qui n'était, en effet, autre que le cousin de Valérie, son rival, paraissait fortement impressionné, mais on ne pouvait raisonnablement lire sur son visage ému que ce qu'il allait dire à Léonce fût d'une nature aussi belliqueuse. Il le rejoignit au moment où l'officier de marine mettait le pied sur le seuil de sa porte.

Haletant de sa course, il posa sans parler sa main sur son épaule pour le forcer de s'arrêter. Léonce se détourna, et, le reconnaissant, recula violemment.

— Que me voulez-vous, Monsieur? demanda-t-il avec hauteur.

— Je viens vous chercher, Monsieur ; elle veut vous voir, murmura le jeune homme.

Léonce sourit amèrement.

— Que signifie cette nouvelle comédie? dit-il. Vous venez me chercher, vous, et pour aller chez votre mère. Jamais!

— Monsieur, elle est plus mal; venez.

Léonce pâlit.

— Ah! dit-il d'une voix sourde, s'ils me l'ont tuée, malheur à eux!

Et il sortit, et prit en courant le chemin qui conduisait chez Mme Royer.

Pendant qu'il parcourt ce trajet, précédant Auguste Royer, qui le suit la tête basse et le visage consterné, il sera bon de remonter un peu le passé et d'analyser rapidement les événements, depuis le jour où Léonce, pour la première fois depuis son arrivée, s'était présenté devant Valérie. Pour gagner du temps, ainsi que le disait Mme Royer, elle avait formellement déclaré à sa nièce que son tuteur refuserait son consentement à son mariage avec le lieutenant Daumont, mais qu'une fois devenue majeure, elle l'épouserait, si cela lui plaisait et à leur grande satisfaction à tous. « Car, tu sens bien, disait la perfide femme, que si nous n'osons prendre sur nous de t'accorder notre consentement pour un si pauvre mariage selon le monde, nous serons enchantés de te voir épouser ce brave garçon, du moment que notre responsabilité sera mise à couvert. »

Valérie, élevée dans la retraite par sa mère, ne savait pas trop encore se méfier des apparences. Elle ajouta presque foi à ces trompeuses paroles et fit savoir à Léonce que, toute réflexion faite, elle ne braverait pas le mécontentement de sa seule parente et qu'elle ne se marierait que majeure. La jeune homme trouva qu'elle outrait les convenances, qu'elle le sacrifiait à des querelles de

parenté, selon lui, parfaitement insignifiantes au fond, mais il se soumit. Seulement il se promit de ne pas déserter le champ de bataille, et il parvint à se faire nommer professeur au Borda. On se le rappelle, Mme Royer avait eu d'autres espérances, elle avait compté sur un réembarquement. Il fallut bien prendre son parti, se résigner à le recevoir de temps en temps, à le trouver sans cesse sur son chemin et à s'entendre dire ce propos : Puisque ces deux jeunes gens paraissent si bien décidés à s'épouser, que ne leur en laissez-vous la liberté ?

Pendant un an elle cajola sa nièce, essaya, par une feinte tendresse, d'acquérir de l'empire sur son caractère, et fit tout ce qu'elle put pour perdre Léonce dans son esprit. D'un autre côté, Auguste mettait tout en œuvre pour plaire à sa cousine, il l'entourait de petits soins, l'accablait de déclarations et employait toutes les séductions pour tâcher de s'insinuer dans son cœur. Valérie persista dans son système de résistance passive, et, au bout d'nn an, la mère et le fils ne se trouvèrent pas plus avancés qu'au premier jour. Alors Mme Royer jeta le masque et changea de tactique. Elle ferma sa maison à Léonce et évita avec soin toute occasion de le rencontrer.

(La fin à la prochaine livraison).

ZÉNAÏDE FLEURIOT.
(Anna Edianez.)

POÉSIE.

—

SUR LA JETÉE.

—

A M***, INGÉNIEUR.

—

Vous et moi, quand la nuit commence,
Nous guettons, sur la rade immense,
Dans un émoi silencieux,
Les vaisseaux s'allumant dans l'ombre,
Les phares dans l'horizon sombre,
Et les étoiles dans les cieux.

Le travail du port nous captive.
Nous guettons la locomotive,
Dragon rouge, au souffle de feu,
Qui vient rugir dans nos oreilles.
Puis nous discutons ses merveilles :
J'en fais une hydre ; vous, un Dieu !

Nous guettons l'habile manœuvre
Que rien n'arrête dans son œuvre,
Ni la fatigue, ni la nuit,

Et qui, de sa place enfumée,
Aspire l'haleine enflammée
Du *dragon rouge* qu'il conduit.

Je le plains; mais vous, au contraire,
Vous admirez le téméraire :
Vous aimez l'homme, en son labeur,
Semant le grain des industries;
Moi, j'aime la fleur des prairies.
A vous, le grain ! à moi, la fleur !

Vous trouvez la fleur inutile;
Moi je trouve le grain stérile. —
Que semez vous qui soit réel ?
Est-ce une manne nourrissante,
Et saine, et toujours renaissante,
Comme la manne d'Israël ?

Créez-vous les choses sublimes ?...
Vous avez renversé nos cimes,
Vous avez détruit nos forêts,
Brisé nos monuments celtiques,
Et déplacé nos croix antiques,
Pour faire une place au Progrès !

Le Progrès vous en tient-il compte ?
Pour lui votre courage affronte
Les épreuves et le péril,
La vie, en des cavernes sombres,
La mort même sous des décombres !
Le Progrès le remarque-t-il ?

Non ! — Il marche !... il marche, sans trêve !
Il monte, comme un flot de grève ;
Il déborde.... pour rejaillir

Sur le palais, sur la chaumière,
Vous disant qu'il est la lumière
Et la loi.... qu'il ne peut faillir !

Vous, vous le croyez. — Moi, j'en doute. —
Ne suivons-nous pas même route ?
Hélas ! irais-je à reculons ?
Moi, j'admire les touffes d'herbes ;
Vous, la faux qui fauche les gerbes ;
Moi, les épis ; vous, les sillons.

Aussi, quand nous causons ensemble
Sur le Progrès, moi, je ressemble
Au moins sage des écoliers.
Je vous dis : — « A quoi bon ces choses,
» Puisque nous possédions des roses
» Et de grands bois de peupliers ?

» Puisque nous avions, en Bretagne,
» De beaux troupeaux, dans la campagne,
» Dans les villes, des cœurs chrétiens,
» A quoi bon l'hydre dévorante
» Qui viendra, dans sa course errante,
» Peut-être nous ravir ces biens ?

» Moi, je n'avais pas besoin d'elle,
» Pour aller avec l'hirondelle,
» Franchissant cités ou déserts,
» Oasis ou bien cataclysmes :
» Je voyage au milieu des prismes,
» Sur l'aile folle de mes vers !

» Je vois tout à travers mes rêves :
» Les pépites d'or, sur les grèves,
» Les minerais et les cailloux,

» Les blocs de marbre de Carrare,
» La beauté, cette fleur si rare !
» Et le bonheur, ce fruit si doux !

» Pour vous, homme à la vie active,
» Moi, dont l'âme est contemplative,
» Je suis un vaisseau sans agrès.
» Vous, vous êtes infatigable,
» Nouveau Sisyphe de la fable,
» Ou nouveau pionnier du Progrès !

» Vous avancez, en vain, sans cesse,
» Comme un homme qui, dans l'ivresse,
» Voudrait remonter des hauteurs,
» Croyant que Dieu, qui fit les hommes,
» Lui, qui n'en fit que des atomes,
» Créait en eux des créateurs ! »

*
* *

Ah ! vanité ! faiblesse humaine !
O science ! petite naine !
Toi, qui nous imposes ta loi,
Courbe-toi ! — Dieu seul peut instruire ! —
Courbe-toi ! — Dieu seul peut construire ! —
Dieu seul peut créer ! — courbe-toi !

Mme Auguste Penquer.

Brest, août 1863.

LA CRITIQUE BRETONNE.

I.

I. Buez hor zalver Jezuz-Krist *gant ann Ao. Iann-Willou Herri, belek.* (Vie de notre sauveur Jésus-Christ, par M. J.-.G Henry, prêtre) [1].

II. Jezuz-Krist skouer ar Gristenien (*De Imitatione Christi*), traduction du colonel Troude et de M. G. Milin [2].

C'est seulement de nos jours qu'on a commencé à soumettre au jugement de la critique les œuvres écrites en langue bretonne. Un maître auquel rien ne restait étranger de ce qui se publiait en Europe, M. Fauriel, membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne, fut l'un des premiers à remarquer et à apprécier les produits de l'esprit celtique. Ses articles des *Annales philosophiques et littéraires* firent tomber bien des préjugés répandus contre l'idiome et la culture intellectuelle des peuples bretons.

Le *Journal des Savants*, malgré son rigorisme traditionnel bien connu, ne crut pas se compromettre en suivant l'exemple de l'illustre philologue : deux de ses rédacteurs les plus autorisés, Abel Rémusat d'abord, et plus tard Charles Magnin, se livrèrent à des travaux approfondis, l'un sur la langue, l'autre sur la poésie des habitants de l'Armorique.

Les *revues* étrangères, celle de Genève, rédigée par un celtiste

1 Quimperlé, Guffanti-Breton (1858), 1 vol. in-18.
2 Brest, Lefournier (1864), 1 vol. in-18.

habile, M. Pictet; celles d'Angleterre ; celles d'Allemagne, patrie de Zeuss, dont on ne louera jamais trop les *Grammatica celtica*, sans parler de nos principaux recueils français, ne dédaignèrent pas d'étudier les monuments d'une littérature désormais admise au droit de cité comme une des plus originales de l'Europe. Personne n'a oublié que chez nous-mêmes, en Bretagne, une revue fondée il y a vingt ans, par M. de Courson, étudiait alors sur place et pour bien dire à la source vive le génie dont les inspirations poétiques faisaient l'étonnement des étrangers.

Personne aussi n'ignore qui était le conseil et le guide de cette publication nationale : je n'ai pas besoin de nommer un évêque dont le souvenir vivra toujours. Le mouvement qu'il favorisa pendant douze années et dont je fais l'histoire ailleurs [1], ce mouvement, un peu ralenti par suite de sa mort, a recommencé et continue. Un patron éminent désire remplacer près des écrivains de la Basse-Bretagne le protecteur illustre qu'ils ont perdu.

Mgr l'archevêque de Rennes, qui est Breton non-seulement de cœur (tous nos évêques le sont) mais de race, porte à la langue de ses compatriotes un intérêt dont il m'a été donné d'avoir personnellement la preuve. L'importance de cette langue à tous les points de vue, mais surtout au point de vue religieux et moral, ne pouvait échapper à un esprit aussi élevé. De ses ouailles, plus de la moitié parle l'ancienne langue celtique, n'est catéchisée, prêchée, confessée que par des prêtres qui la parlent, ne lit que des livres bretons. D'où suit naturellement, aux yeux de l'archevêque, la nécessité de multiplier ces livres, nécessité augmentée chaque jour par l'accroissement des écoles. Il n'en manque pas d'écrits *ad libitum ;* ce sont pour la plupart des ouvrages du dernier siècle et du commencement du nôtre. Les auteurs s'imaginaient atteindre la perfection en se rapprochant le plus possible du français, et en s'éloignant autant qu'ils le pouvaient de la langue de nos campagnes, qui pourtant, selon l'observation si juste de M. Fauriel, « s'est conservée dans un

1 Dans la *Bretagne contemporaine* de l'éditeur Charpentier, en voie de publication. (Paris, quai des Grands-Augustins, et Nantes.)

état de pureté qu'on était loin de soupçonner. » Evidemment de pareilles productions étaient un acheminement, non pas au français, mais à un patois quelconque. Elles étaient propres à dégoûter peu à peu de leur langue maternelle, non-seulement les Bretons instruits, mais le peuple lui-même. La difficulté était de les remplacer par des meilleures. Elle n'arrêta point ceux que le mal croissant inquiétait. Leurs efforts, couronnés de succès sous l'épiscopat de Mgr Graverand, ne peuvent que redoubler aujourd'hui : l'archevêque des Bretons souhaite que son avènement soit pour les amis de la Bretagne-bretonnante un sujet de se réjouir. Mais il ne se borne pas à des vœux stériles : par une inspiration toute patriotique et vraiment paternelle, il vient de s'adresser à ses enfants de la Basse-Bretagne dans leur cher et vénérable idiome ; il leur parle la langue que parlait à leurs pères le grand saint dont il est, après tant de siècles, le successeur inespéré, et ses paroles ont pour but de leur recommander un livre appelé à seconder énergiquement l'œuvre pieuse et nationale entreprise dans sa province en faveur des classes populaires. Les voici textuellement; c'est avec orgueil et reconnaissance qu'on les lira :

.... *E kredomp ann ober-ze eunn dra vad ha talvouduz braz evit dougen frouez burzuduz a c'hras hag a zilvidigez etouez pobl Breiz-Izel, hag evit digas ive eleiz a eneou da wir anaoudègez ha karantez hon Aotrou J. K., enn eur vro hag e deuz miret c'hoaz, enn amzer-ma, feiz hag eeunder ar gristenien goz.*

« .... Nous croyons que cette œuvre est utile et très-avantageuse pour porter d'admirables fruits de grâce et de salut parmi le peuple de la Basse-Bretagne, et aussi pour amener beaucoup d'âmes à la vraie connaissance et à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans un pays qui a su jusqu'à ce jour conserver la foi et la simplicité des anciens chrétiens. »

Le livre au frontispice duquel se trouve cette honorable recommandation est la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, « écrite dans le langage le plus correct (*skrivet er freasa iez*), comme s'exprime l'archevêque lui-même, par le colonel Troude et M. Milin.

« Nous engageons les Bretons de la province que Dieu a confiée

à notre garde, continue M. Saint-Marc, à lire souvent et attentivement ce saint livre. »

.... *E pedomp Bretoned ar Brovins lezet gan-e-omp da ziwall gant J. K., da lenn aliez hag azevri al levr santel hanvet diaraok.*

Je l'ai donc lu avec l'attention recommandée de si haut, et je viens rendre compte de mes impressions aux lecteurs de cette *Revue ;* mais je veux examiner d'abord un autre livre précédemment publié avec l'approbation de Mgr de Quimper et de Léon, et dont le manuscrit aurait mérité celle de Mgr de Rennes.

L'auteur, M. l'abbé Henry, porte un nom familier à tous ceux qui se sont occupés de la langue bretonne. Il est le doyen des ecclésiastiques philologues de Cornouaille, il y inspire le même respect que M. le curé de Taulé dans le pays de Léon, que M. le curé de Saint-Laurent au pays de Tréguier, et Mgr Le Joubioux au diocèse de Vannes. Nos lecteurs ont pu le juger comme poète; un Gautier de Coincy breton aurait signé cette hymne à la Vierge que M. Louis de Kerjean a dérobée, pour notre plaisir, à la modestie de l'auteur. Comme prosateur, il a traduit une partie de l'Ancien-Testament, il a rédigé presque seul les deux premiers volumes des *Annales bretonnes de la Propagation de la Foi*, publication périodique d'une importance capitale, mais à la tête de laquelle on remarque trop aujourd'hui son absence; enfin, il a écrit cette vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est une réponse indirecte à l'Évangile defantaisie récemment accommodé au goût de ceux que la vérité scandalise. Maintenant, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise ! l'Evangile dont je parle venait à franchir la frontière bretonne, il aurait le sort que le renard de l'apologue éprouve, quand, déguisé en prédicateur, il est reconnu, pourchassé, mis en capilotade par ses auditeurs indignés.

L'abbé Henry réunit en faisceau les affirmations mêmes des témoins des actions de Jésus ; il leur donne pour prolégomènes les paroles des prophètes qui ont annoncé ces actions; il les éclaire par des commentaires dont la substance est tirée des Pères de l'Eglise, et la trame de son récit est si ferme que, semblable à la robe de Notre-Seigneur, on ne pourrait la diviser qu'en la déchi-

rant. Dussé-je être accusé d'un peu trop de patriotisme, je dirai que de tous les livres récemment publiés sur ce divin sujet, il en est peu qui m'aient autant frappé par la netteté, la vigueur, la simplicité évangélique. Ce n'est pas, il est vrai, la voix électrisante d'un Lacordaire, c'est l'accent doux et pénétrant du bon curé d'Ars.

Une seule chose m'a étonné dans cet ouvrage : je n'y ai pas retrouvé la première méthode de l'écrivain. Si la correction grammaticale y est bien la même qu'ailleurs, il n'en est pas toujours ainsi de l'originalité de l'expression et de la régularité orthographique. Je me demandais à quoi attribuer une déviation pareille, quand une circonstance fortuite m'a fourni une réponse qu'il m'est pénible de rapporter, mais difficile de tenir secrète : l'auteur a subi volontairement une censure qui honore son abnégation, mais pas au même degré, je crois, le discernement de son trop scrupuleux censeur. Une feuille égarée du cahier où ce dernier (à qui Dieu fasse paix !) a consigné ses observations, m'est tombée sous les yeux, et j'y ai trouvé, il faut le dire, des choses assez singulières. Je ne citerai pas l'invitation sans cesse renouvelée à l'auteur d'avoir à rejeter comme peu dignes du style noble les mots empruntés à la langue bretonne rustique, et d'avoir à les remplacer par des équivalents français ; je me bornerai à indiquer le principe de critique de l'Aristarque.

Dans des réflexions très-sensées sur les livres qu'on doit mettre entre les mains des classes populaires en Basse-Bretagne, l'auteur disait : (je traduis)

« La Basse-Bretagne est une terre heureuse ! Jusqu'à présent on n'y a prêché aucune fausse doctrine ; le breton a été une barrière puissante contre les prédications des hérétiques et les mauvais livres des incrédules et des libertins de France. Mais il y a quelque cause de craindre pour l'avenir : on ne tient pas assez à la langue bretonne, on ne l'estime, on ne l'étudie pas assez. On met des livres français entre les mains des jeunes gens au lieu de livres dans leur langue : il vaudrait mieux leur donner, au lieu de ces livres qu'ils ne comprennent point, des ouvrages bretons écrits avec méthode, *hervez ar reiz.* »

Qui le croirait? ces mots « *avec méthode* » (hervez ar reiz) déplurent au censeur, et le voilà effaçant, et écrivant à l'encontre de notre auteur :

« Encore une fois, peu importe que les livres bretons soient composés *hervez ar reiz* ou non; l'essentiel est que la doctrine soit bonne. Il faut retrancher ces mots *hervez ar reiz.* »

De pareils principes de critique ne rappellent-ils pas ceux du vieux professeur de théologie qui, ayant un peu oublié son latin à l'étranger, disait à ses élèves, trop bons latinistes à son gré :

« *Non agitur de* verbibus *sed de* reis, *modo sit sententia* bonus. »

Plus heureux que l'abbé Henry, les deux traducteurs de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui ont soumis, comme lui, leur œuvre à l'autorité épiscopale, par une déférence toute filiale et libre, ont trouvé, grâce à l'archevêque de Rennes, un juge moins méticuleux que le censeur de la Vie de Jésus-Christ; et Mgr Sergent, ayant pris connaissance de l'approbation donnée à leur livre par son métropolitain « *dans les termes les plus honorables et après un examen sérieux,* » en a autorisé l'impression dans son diocèse.

J'ai cité les termes dont se sert l'archevêque breton pour recommander cet ouvrage. La réponse que reçut le colonel Troude à sa demande d'approbation n'était pas moins flatteuse. Que Mgr Saint-Marc me pardonne d'en reproduire une phrase : elle achèvera de montrer aux Bretons quel cas il fait de leur langue et de ceux qui l'écrivent comme le savant colonel.

« Portant le plus grand intérêt à tout ce qui peut contribuer à conserver dans notre chère Bretagne l'antique idiôme de nos pères, et, avec lui, nos saintes et patriarcales habitudes, je n'ai pu voir votre pieuse entreprise qu'avec plaisir et reconnaissance. Veuillez bien, mon cher colonel, en recevoir la toute bretonne assurance, avec celle de ma plus tendre estime en Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Jamais certes, estime aussi haute ne fut mieux placée : la lecture de l'ouvrage de M. Troude et de son digne collaborateur la fera partager à quiconque est en état de juger du mérite d'un livre breton. Ils ont mené à bonne fin une des œuvres les plus difficiles que je

connusse. Leur maître lui-même, Le Gonidec, y avait à peu près échoué : son purisme un peu exagéré, son désir de rendre mot pour mot en breton un original dont le génie est l'antipode du génie celtique, son archaïsme, parfois sans motif sérieux, jettent çà et là sur sa traduction encore inédite certaines obscurités fâcheuses. Ses deux ou trois prédécesseurs du XVIII• siècle, dont Marigo a endossé l'œuvre telle quelle, péchèrent par le même défaut, mais en sens contraire, je veux dire qu'ils adoptèrent tout simplement les termes abstraits du texte latin francisés. Au lieu des archaïsmes de Le Gonidec, qui, eux, du moins sont des enfants de la maison et non des intrus, ils offrent des barbarismes parfaitement inintelligibles pour ceux qui n'entendent pas le français. Craignant avec trop de raison, de n'être pas compris de ses lecteurs, Marigo a imaginé de ranger en tête de sa traduction les susdits intrus en ordre de bataille, chacun portant une périphrase destinée à l'expliquer. C'est ainsi qu'il fait défiler agréablement : *Amour-propre, Adversité, Componction, Intelligence, Inquiétude, Néant, Répugnance, Sensualité, Vigilance, Zèle* (j'en passe et des meilleurs), qu'il paraît tout heureux et tout fier d'introduire en Basse-Bretagne, et que l'on reconnaîtra facilement, dit-il, quand on les retrouvera plus tard dans son livre. Or, ils y font à peu près l'effet que produiraient dans une pieuse procession bretonne des bourgeois de Paris amenés par un train de plaisir !

Aucun mot de source étrangère ou non naturalisé, aucun mot même breton mais trop vieux pour être compris n'a reçu l'hospitalité de nos deux nouveaux traducteurs. On ne voit chez eux ni intrus, ni barbare, ni masque, ni bouffon. Tout y jaillit du sol, clair, limpide rafraîchissant; tout y est à portée des intelligences les moins hautes. Ai-je besoin de constater que les lois de la syntaxe et du vocabulaire y sont aussi scrupuleusement observées que celles de l'orthographe? L'association des deux auteurs a été des plus heureuses; leur œuvre est le produit achevé de la théorie unie à la pratique. Je ne m'étonne donc pas du succès qu'elle obtient, et de la satisfaction de l'éditeur. Rarement, a-t-il dit, un ouvrage breton s'est vendu en si peu de temps à autant d'exemplaires. C'est, assure-t-il, une vraie

révolution. Et elle ne détrônera personne, ajouterai-je, si ce n'est un méchant auteur.

Je trouve ce succès salué avec un patriotisme éclairé dans le journal l'*Océan*, de Brest. Pleine justice y est rendue aux deux écrivains bretons; leur livre y est cité avec raison comme un modèle du genre, comme une création en quelque sorte, et l'on n'exagère aucune espérance en ajoutant que l'opinion publique, au rapport de certains juges sévères, ne peut tarder de lui marquer une place honorable parmi les meilleurs écrits en langue bretonne. L'auteur de l'article, qui est lui-même un fort bon juge, aurait pu nommer plusieurs approbateurs distingués, tant de Léon que de Cornouaille, de Tréguier et même de Vannes. La bienveillance générale a augmenté encore à la lecture du livre; et beaucoup de vieilles préventions, je le sais, ont déjà fait place à une sympathie étonnée.

Qu'il est loin le temps où la méthode critique qui prévaut aujourd'hui doucement, divisait, — soutenue avec passion et combattue de même, — les hommes les mieux intentionnés! Leur querelle me rappelle celle qui eut lieu au XVIIe siècle au sujet des Anciens et des Modernes. Les partisans des uns et des autres finirent par s'entendre en ce point, que si les siècles de Périclès et d'Auguste furent grands, celui de Louis XIV ne le fut pas moins, mais qu'il eut besoin du passé pour piédestal à sa grandeur. Nos modestes écoles bretonnes n'ont point eu de Louis XIV pour les mettre d'accord; c'est le patriotisme qui les a rapprochées; le jour où l'on s'est mis à causer cœur à cœur des graves intérêts communs, à causer en *breton*, la main vite a serré la main.

H. DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

De tous côtés les découvertes abondent, les documents surgissent, et la patiente exploration des archéologues porte le flambeau de la science dans l'obscurité qui pesait sur les anciens âges. De Jérusalem, l'infatigable et savant M. de Saulcy a rapporté des dessins et des données importantes sur les substructions du temple de Salomon, et le cénotaphe intact de l'un des anciens rois de Juda échappé aux violateurs de la royale nécropole, mais que les yeux exercés de l'antiquaire français ont bien vite deviné. A Ninive les fouilles sont riches et fructueuses. A Constantine, la Société archéologique annonce que cette contrée renferme de nombreux monuments *dits celtiques*. Les dolmens, les menhirs, les tumulus, les allées couvertes se retrouvent là en aussi grande quantité qu'en Bretagne, la terre éminemment classique de ces antiques constructions. A Rome, le sol des jardins Farnèse rendra sans doute quelque chef-d'œuvre de la statuaire antique. En Suisse, M. Troyon continue avec succès ses explorations des cités lacustres, et dans notre France la carrière est si vaste, l'ardeur si grande, les ouvriers si nombreux, qu'il est impossible de les citer tous.

Près de nous, cependant, nommons l'abbé Cochet qui, dans son rapport sur les opérations archéologiques du département de la Seine-Inférieure (1862-1863), embrasse les temps *pré-historiques* avec leurs informes outils en silex à peine dégrossi; l'époque *gauloise* avec ses statères d'or et ses hachettes en bronze; l'ère *gallo-romaine* avec ses édifices, ses sépultures, ses monnaies, ses produits de toutes sortes; la période *franque* ou *mérovingienne* avec

ses armes en or, en argent, en fer damasquiné, ses bijoux aussi riches que variés; le *moyen âge* et ses souvenirs. En Vendée M. l'abbé Ferdinand Baudry, curé du Bernard, marchant à grands pas sur les traces de l'éminent archéologue normand, nous déroule la longue série des pièces composant le mobilier funèbre des Celtes et des Gallo-Romains, patiemment extraites des fosses de Troussepoil *(tria podia,* trois hauteurs). Des fosses identiques ont été explorées par M. le comte de Pibrac à Beaugency et M. F. Parenteau à Rezé. Le premier vient, tout récemment encore, de reconnaître à Saint-Euverte d'Orléans, un cimetière du moyen âge au-dessous duquel existaient des sépultures des premiers temps chrétiens, superposées elles-mêmes à des tombes païennes. Grâce à l'heureuse initiative et au zèle éclairé de l'administration municipale, qui avait mis à sa disposition un certain nombre d'ouvriers, M. le comte de Pibrac a recueilli des objets d'un haut intérêt qu'il se réserve d'étudier et de faire connaître.

Dans le Morbihan, M. le préfet et MM. Lefebvre et René Galles ont fouillé avec une rare habileté le tumulus du *Manné-er-H'roëk* (montagne de la fée), à Locmariaquer. Là se sont rencontrées cent six celtæ, quatre-vingt-treize en tremolithe, treize en jade, des grains de colliers, des pendeloques, un magnifique anneau en jade vert, etc. Mais la trouvaille la plus importante est une longue pierre de granit portant sur une de ses faces des signes légèrement gravés en creux, inscription hiéroglyphique suivant les uns, caractères d'une langue inconnue, suivant les autres.

A Rezé, cette mine inépuisable d'antiquités gallo-romaines, les restes d'un établissement de bains ont été mis à jour par les travaux de reconstruction de l'église paroissiale. A Guérande des tombeaux viennent d'être découverts, et Ancenis, enfin, à l'autre extrémité du département, a fourni, au commencement de l'année courante, son contingent archéologique par lequel nous terminons cette trop rapide énumération.

Le 26 janvier dernier, l'instituteur primaire de cette petite ville voulant transformer en jardin une partie de la cour de son école, située sur l'emplacement de la chapelle des Cordeliers, découvrit un caveau dans l'intérieur duquel il aperçut deux bières en plomb. L'une, celle de gauche, renfermait un squelette de femme assez bien conservé, dont l'épitaphe suivante révélait le nom et la qualité :

MADAME SUSANE DE BOURBON DÉCÉDÉE LE XXVIe FÉVRIER 1570[1].

L'autre, endommagée par le temps, contenait les ossements d'un homme qui pendant sa vie avait joué un grand rôle dans nos annales bretonnes. C'étaient les restes de Jean III, sire de Rieux, de Rochefort et d'Ancenis, comte d'Aumale, vicomte de Donges, maréchal de Bretagne, régent du duché à la mort de François II et tuteur de la duchesse Anne, qu'il contribua de tout son pouvoir à élever sur le trône de France. Au dire des témoins de l'exhumation, le crâne ovalaire, très-développé en arrière, à parois épaisses, et l'ensemble des appareils organiques, portent le cachet d'intelligence et d'énergie dont on retrouve la noble expression sur le portrait du maréchal gravé dans les histoires de Bretagne.

Jean de Rieux survécut à sa pupille, mourut à Ancenis le 9 février 1518, et fut inhumé dans l'enfeu de son aïeule. Sur le cercueil une simple inscription, gravée à la hâte avec une pointe de fer par une main inhabile, portait ces deux mots :

MARÉCHAL DE RIEUX.

Aucun ornement, aucun bijou, n'a été trouvé sur ces deux corps; particularité qui ne doit pas surprendre, si l'on se reporte à la piété héréditaire de cette famille, dont un grand nombre de membres se firent ensevelir dans l'habit des religieux cordeliers, congrégation pour laquelle ils professaient une haute estime et qui, outre l'établissement d'Ancenis, leur devait celui de Nantes, doté au commencement du XIVe siècle par Guillaume de Rieux et Louise de Machecoul, sa femme. Essentiellement nantaise, sinon par son origine du moins par ses possessions, la maison de Rieux, aujourd'hui éteinte, remontait à Raoul, troisième fils de Gunthenoc, comte de Porhoët, et d'une sœur d'Alain Caignart, comte de Nantes, et avait, dans la personne de Marie de Rieux, épouse de Louis de Thouars, donné le jour à la bienheureuse duchesse de Bretagne, Françoise d'Amboise.

Des ossements, provenant sans nul doute de diverses personnes de cette famille, furent retrouvés dans le caveau et réunis dans le cercueil de Suzanne de Bourbon, puis portés au cimetière.

1 Suzanne de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon-Montpensier, était femme de Claude de Rieux, fils du maréchal.

A ce sujet une simple réflexion se présente : c'est que la place des restes d'une fille de la maison de Bourbon et du dernier maréchal de Bretagne était bien plutôt sous une des dalles de l'église que dans le cimetière commun, où bientôt leurs ossements, conservés jusqu'à ce jour, seront confondus et oubliés.

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

RECHERCHES TOPOGRAPHIQUES, STATISTIQUES ET HISTORIQUES SUR L'ILE DE NOIRMOUTIER, par François Piet, publiées et annotés par Jules Piet, son fils. — Tiré à 200 exemplaires. — Nantes, Mme veuve Mellinet.

L'année dernière, au mois de septembre, nous publiions un récit de M. F. Piet, sous ce titre : *La Prise de Noirmoutier et la mort de d'Elbée,* et nous le faisions précéder d'une note sur les *Mémoires à mon fils,* d'où il était tiré. En ce moment là même, — circonstance que nous ignorions — cet ouvrage s'imprimait dans notre ville, et depuis quelques mois les seize exemplaires primitifs se sont multipliés jusqu'à devenir deux cents. Nous nous en rejouissons, et pour l'île de Noirmoutier, qui possède en ce volume, de plus de 700 pages, une monographie aussi détaillée et aussi bien faite qu'on pouvait le désirer, et pour l'auteur lui-même, dont l'œuvre consciencieuse méritait d'être vulgarisée.

M. Jules Piet a parfaitement compris, selon nous, ses devoirs d'éditeur filial. Les trois premiers livres des *Mémoires* ont été par lui résumés dans une courte notice. Ils sont, nous dit-il, « une biographie intime, une sorte de *confession* où F. Piet déroule, pour ainsi dire, grain à grain, le chapelet des vingt premières années de sa vie, son enfance, ses premières amours, ses déceptions au début de sa carrière militaire, ses petites misères en marche et au bivouac, etc.; nous avons craint que ces détails de la vie privée, livrés à la publicité, ne laissassent le lecteur complètement indifférent. »

Voici quelle est maintenant la division de l'ouvrage. La première partie renferme la statistique de Noirmoutier et l'histoire de cette île jusqu'à l'arrivée de F. Piet; la seconde traite des faits historiques ayant eu lieu pendant son séjour dans l'île. Son fils y a ajouté une étude sur les dîmes et bénéfices ecclésiastiques existant an-

ciennement à Noirmoutier; et pour que l'œuvre ne laissât rien à désirer, il y a joint un plan de la crypte de Saint-Filbert[1], un plan des fouilles de Saint-Hilaire et une carte.

Ce seul exposé montre d'ici l'importance d'une pareille publication, dont s'honoreraient bien des villes, voire même bien des départements plus fiers que Noirmoutier.

F. Piet, avec la collaboration d'Édouard Richer et de Lubin Impost, avait élevé le monument jusqu'aux trois quarts de sa hauteur. M. Jules Piet, aidé de MM. les docteurs Édouard Bureau[2] et Viaud-Grand-Marais, pour l'histoire naturelle, a eu l'honneur et la joie d'y mettre la dernière main. « Nous aussi, nous dit-il avec émotion, enfant de cette île à l'étude de laquelle ils ont consacré une partie de leur existence et où tous trois (F. Piet, Richer et Impost) reposent aujourd'hui, nous venons tracer notre sillon sur le sol qu'ils ont si laborieusement défriché. »

Pourquoi ferions-nous des vœux pour le succès des *Recherches sur l'île de Noirmoutier?* Ce succès était assuré d'avance. Aussi ce livre est-il déjà rangé parmi les raretés bibliographiques.

ÉMILE GRIMAUD.

LA LÉGENDE CELTIQUE ET LA POÉSIE DES CLOITRES, EN IRLANDE, EN CAMBRIE ET EN BRETAGNE, par le Vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut. — Paris, librairie académique de Didier, quai des Augustins, 35.

M. de la Villemarqué poursuit avec un succès toujours nouveau

1 Une charmante composition, de la grandeur d'un livre de messe, dessinée par M. Delaunay, de Nantes, et gravée par M. Gaillard, — deux grands prix de Rome, — vient d'être mise en vente (notamment chez M. Montagne, à Nantes), au profit de la restauration de la crypte de Saint-Filbert, entreprise par M. l'abbé Pinet, curé de Noirmoutier. — Le saint est représenté montrant d'une main une croix de bois que, de l'autre, il élève vers le ciel. Autour de lui flottent de riches moissons; à gauche, se dresse une pierre druidique, près de laquelle on aperçoit les rochers et les arbres du bois de la Chaise; à droite, se montre son monastère dont la construction s'achève. La mer, où apparaît une voile, forme le fond du tableau. Impossible d'exprimer avec plus de vérité et de poésie les multiples services rendus par l'apôtre à l'île de Noirmoutier : n'y a-t-il pas, en effet, substitué au culte des druides celui du vrai Dieu, et fait florir à la fois l'agriculture et le commerce? — Cette belle image de piété mérite à tous égards de devenir populaire.

2 Nous profitons de l'occasion pour rectifier une erreur commise dans la chro-

cette histoire du peuple breton par ses poésies et ses légendes, que la publication de son *Barzaz-Breiz* a brillamment inaugurée, il y a vingt-cinq ans. « *Barzaz-Breiz*, nous disait-il alors, signifie *Histoire poétique de la Bretagne* : Religion, mythologie, mœurs, croyances et sentiments, individu, famille, nation, cette histoire a tout embrassé; malheureusement nous n'en possédons plus que quelques précieux débris. » Telle a été cependant la persistance de notre savant compatriote à chercher et à réunir ces débris épars qu'ils lui ont successivement fourni le sujet de quatre ouvrages; *Les Bardes bretons*, *les Romans de la Table Ronde*, *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin*, *la Légende celtique*, et que leur étude patiente et érudite lui a ouvert les portes de l'Institut.

M. de la Villemarqué a gagné ainsi, pied à pied, tout un petit royaume scientifique qui s'étend non-seulement sur le Browerech, la Domnonée, la Cornouaille; mais encore, par delà les mers, sur la Cambrie et l'Irlande. Or, il faut bien dire, pour être juste, que ce petit royaume est loin d'avoir à se plaindre de lui.

Jadis Abélard se faisait honneur de ne pas savoir le breton, une langue *honteuse*, disait-il, *lingua mihi ignota et turpis*; la *barbarie bretonne* était passée en proverbe, et nous n'étions pas les derniers, à Nantes, à ne voir que des brutaux dans nos voisins des bords de la Vilaine. Quand je dis *nous*, je parle de nos pères du temps de Grégoire de Tours. Depuis lors la paix s'était faite et bien faite; mais le monde savant gardait ses préjugés, et Dom Taillandier imprimait sérieusement, en tête du *Dictionnaire celto-breton*, que les anciens Celtes *ne cultivaient point les muses*, et que leur langue n'était, à en juger par le breton d'aujourd'hui, qu'un *jargon grossier*, incapable de *se prêter à la mesure, à la douceur et à l'harmonie des vers*. Divers critiques anglais de notre siècle sont allés plus loin encore; M. de la Villemarqué en citait un qui signalait, chez les nations celtiques, une *inaptitude complète pour la civilisation*; un autre qui appelait les Celtes modernes, les restes d'une *race impuissante et vaincue*, *sans trophées authentiques d'excellence et de grandeur passée*, et tels aujourd'hui qu'étaient *leurs sauvages aïeux* [1].

nique du mois d'avril : ce n'est pas M. *Emile*, mais bien M. *Edouard* Bureau qui a été reçu docteur ès-sciences à la Sorbonne avec tant de distinction.

1 *Barzaz-Breiz*, t. I, p. *iij*.

« Plus juste en France qu'en Angleterre, ajoutait M. de la Villemarqué, et moins préoccupée des idées d'un autre temps, éclairée, franche et dégagée des liens étroits d'un patriotisme exclusif, la critique aujourd'hui comprend mieux ses devoirs. Du haut du Parnasse nouveau où elle règne, elle jette un vaste et libre regard autour d'elle. Vainqueurs et vaincus réconciliés, grands et peuple, égaux à ses yeux, sont admis à lui faire la cour. Comme elle a reçu avec orgueil les palmes lyriques du troubadour provençal et les lauriers épiques du trouvère français, elle sourira sans doute quand la Muse bretonne viendra, à son tour, la dernière, poser timidement sur son front sa couronne de fleurs sauvages [1]. »

Le succès de la couronne a été complet. Si les fleurs étaient sauvages, elles étaient au moins des plus printanières, et le chant de *Lez-Breiz, le Frère de lait, la Peste d'Elliant, le Carnaval de Rosporden, le Baron de Jouioz, le Chant des pâtres, le Lépreux, les Hirondelles*, etc., etc., révélèrent tout-à-coup un trésor de poésie dont l'expression fraîche et vive se prêtait à tous les tons, depuis la complainte du foyer jusqu'à la ballade héroïque [2].

Qui maintenant oserait répéter les blasphèmes de Dom Taillandier et des *Revues* britanniques? Qui oserait dire la barbarie bretonne, *britannica barbaries*, comme les vieux auteurs, ou avoir honte du langage breton comme Abélard? La révolution, sous ce rapport, est complète; elle est l'œuvre de M. de la Villemarqué, et son nouvel ouvrage ne fera que consolider la victoire. C'est, en effet, une charmante étude de plus sur les sources de la poésie bretonne.

M. de la Villemarqué a déjà étudié ces sources chez les Bardes et chez les Enchanteurs (l'enchanteur Merlin tout au moins). Aujourd'hui il les étudie chez les Moines. Sa *Poésie dans les Cloîtres* est un très-curieux chapitre de l'histoire de l'esprit humain. — « Pas de science sans l'intermédiaire de la poésie, disait saint Kadok. » — Ou encore : — « Nul n'est fils de la science s'il n'est fils de la poésie. » — Et agrandissant le champ de la poésie et l'idéal du poète à l'infini, suivant la remarque de M. de la Villemarqué, il ajoutait : — « Nul n'aime la poésie sans aimer la

1 *Barzaz-Breiz*, t. I, p. iij.

2 Il est telle de ces petites pièces qui ne le cèdent en rien, pour la grâce et la délicatesse, à celles si vantées de Bion et de Moschus.

lumière; nul n'aime la lumière sans aimer la vérité; nul n'aime la vérité sans aimer la justice; nul n'aime la justice sans aimer Dieu. » — Ainsi la poésie d'abord, puis la science, puis la vérité, puis Dieu; telle était la marche que suivait la pensée de ces vieux moines de la Cambrie et de l'Armorique, dont on disait *le Chœur des moines* comme on dit le *Chœur des Anges*, et qui, mieux qu'Orphée, savaient adoucir les tigres. Les anciens Bardes chantaient les chasses, les batailles, les siéges, les pillages, les souterrains mystérieux, les voyages à travers des mers inconnues; eux, ils chantaient les merveilles des saints, leurs luttes de chaque jour contre l'esprit du mal, leur pouvoir surnaturel et bienfaisant, l'orgueil humilié, la tyrannie vaincue, la pauvreté, la faiblesse, la maladie, toutes les misères humaines soulagées et anoblies. Ils chantaient aussi les longs voyages, par terre et par mer, à la recherche des âmes, celui de saint Brendan entre autres, qui devait plus tard inspirer Christophe Colomb. *La flèche de la mélodie*, comme ils disaient, devenait entre leurs mains la flèche du salut; ils instruisaient et convertissaient tout ensemble, et au milieu de passions, de dangers de toute nature, ils se faisaient des *cuirasses* poétiques qui rappelaient cette cuirasse de la foi, *loricam fidei*, sous laquelle le fidèle ne craint rien.

La *cuirasse* de saint Patrice n'était que de trois vers rimés de quatre syllabes :

Krist in lius!
Krist in sius!
Krist in erus!

c'est-à-dire : « Le Christ soit à notre foyer; le Christ soit sur notre chariot; le Christ soit sur notre navire! » Et sous la garde de cette sainte devise, il affrontait tous les ennemis de Dieu, depuis le roi Laegaïr jusqu'à ces Korètes des bords de l'Humber et de la Saverne qui, disait-il, « dévoraient le peuple du Seigneur comme l'homme affamé dévore un morceau de pain [1]. »

La *cuirasse* de saint Patrice devint, après lui, la cuirasse de ses disciples : « L'hymne que tu as si bien choisie, lui disait l'ancien druide Fieck qui s'était converti à sa voix, sera une cuirasse protectrice pour chacun de nous. Les hommes d'Erin et tous ceux que

1 *Légende Celtique*, p. 24.

tu as rappelés à la vie, la chanteront autour de toi, au dernier jour du monde, en se rendant au jugement [1]. »

La *cuirasse* de Gildas n'est pas moins célèbre. — L'auteur était disciple de saint Finnan : — « La ceinture de Finnan m'entoure, dit-il, elle m'entoure trois fois; qu'ils ne me tentent point, les biens qui circonviennent dans le monde! — Elle conservera pleinement la santé à mon corps; c'est la cuirasse de Dieu; elle me protégera depuis la tête jusqu'aux pieds. — La ceinture de Finnan est ma ceinture contre la maladie et le chagrin, contre les séductions des femmes; elle me défendra comme un cordon d'épines[2].... »

Quelquefois les souvenirs des aïeux venaient ajouter leurs émotions à ces élans d'une piété fervente.

Visitant, vers la fin du VIIe siècle, les abbayes d'Irlande, un pèlerin breton, raconte M. de la Villemarqué, entendit chanter à Bangor un cantique intitulé *Souvenirs de nos pères.*

« Frères de l'excellente famille de Bangor, écoutez célébrer les saintes œuvres, les œuvres pleines de puissance de nos saints pères, de nos fondateurs, l'éminence de nos abbés, leur nombre, leur temps, leurs noms qui brilleront sans fin, leurs grands mérites qui les ont fait appeler par le Seigneur à des trônes dans le royaume des cieux. » — Et après chaque nom illustre, le chœur reprenait : *Appelés par le Seigneur à des trônes dans le royaume des cieux.*

Ces moines de Bangor étaient au nombre de deux mille quatre cents qui chantaient jour et nuit, divisés en sept chœurs.

Après la poésie, nous nous le rappelons, venait la science. Elle était cultivée avec un amour et, on peut le dire, un respect dont l'histoire de saint Kiéran nous offre une singulière preuve. Tout le monde sait que c'est aux moines que nous devons la conservation des monuments de l'antiquité classique, quelque faible intérêt que dussent avoir pour eux, sinon quant à la forme, du moins quant au fond, ces œuvres toutes païennes. Eh bien! nous retrouvons la même disposition en Irlande, non plus pour Virgile, pour Horace, pour Tacite; mais pour les chants des bardes. « On déplorait, depuis longtemps, je cite M. de la Villemarqué, la perte de *Skéla*, narrations épiques célèbres sur..... l'enlèvement d'un troupeau royal. Plusieurs bardes faisaient des recherches afin de les retrou-

[1] *Légende celtique*, p. XXXII.
[2] *Légende celtique*, p. XXVII.

ver, quand le héros de l'histoire se révéla lui-même au principal investigateur, au poète saint Kiéran; mais, pour la copier, le saint manquait de parchemin, et il craignait de manquer de mémoire pour la retenir. Que faire? Il avait une vache, une chère petite vache grise qui le nourrissait de son lait; elle seule pouvait sauver la belle histoire du taureau enlevé; il n'hésita pas. Sacrifiant une vieille amitié et sa nourriture de chaque jour à l'intérêt de la science, il immola la pauvre bête, et de sa peau, où il écrivit le précieux récit, il fit un livre qu'on nomma : *La peau de la vache grise*.[1] »

Voilà certes ce qu'on peut appeler le fanatisme de l'étude, et il n'est pas nécessaire d'être très-érudit pour savoir que, de tous les fanatismes, ce fut encore celui auquel les moines se laissèrent toujours le plus facilement entraîner.

Après sa très-curieuse introduction sur *la Poésie des Clottres*, M. de la Villemarqué reproduit, avec beaucoup de charme, les trois légendes de saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, de saint Kadok, l'Orphée de la Cambrie, et de saint Hervé, le patron des chanteurs populaires de notre Bretagne. Nous ne le suivrons point dans le monde merveilleux que lui ouvrent ces légendes. Chacun sera d'ailleurs heureux de l'y suivre lui-même; ce n'est point une histoire sévère; mais c'est la poésie jetant ses mille fleurs sur l'histoire, l'embellissant, la transformant et offrant d'ailleurs le tableau le plus gracieux et le plus vrai des mœurs, des idées et des traditions populaires. « Il porte du feu dans son sein, » disaient les camarades de saint Kadok, en voyant son ardeur à l'étude, et la légende, perdant peu à peu le sens de ces paroles, le représente revenant de l'école avec des charbons enflammés dans un pan de sa robe [2].

Je remarque un mot charmant sur la vie monacale. « Chacun n'avait rien en propre que sa gaieté [3]. » J'en remarque un autre qui ne peut être choquant pour les Bretons : « Ils ont la tête dure, mais le cœur tendre [4]. » C'était un pape du Ve siècle qui parlait ainsi, et, quatorze siècles après, Pie IX a pu dire la même chose : Tête dure

1 *Légende celtique*, p. xx.
2 *La Légende celtique*, p. 137.
3 *La Légende celtique*, p. 162.
4 *La Légende celtique*, p. 147.

pour le mal, cœur tendre pour toutes les nobles infortunes ; ce qu'ils étaient au temps de saint Kadok, ils l'étaient encore à Castelfidardo.

Saint Kadok, réduit à fuir lorsque les Saxons firent de la Cambrie, suivant l'expression de Gildas, *un horrible pressoir de chair humaine,* fit voile, comme tant d'autres, vers l'Armorique, et fonda un monastère dans l'île qui, depuis lors, garde son nom. Mais le désir de revoir les populations souffrantes de la Grande-Bretagne prévalut bientôt dans son cœur. « Si tu veux la gloire, disait-il à ses disciples, marche au tombeau. » Et méprisant tous les dangers, il alla se placer à l'avant-garde de ceux qui résistaient encore à la tyrannie et à l'apostasie. Il fut tué à Bevon, comme notre grand saint Gohard, à Nantes, au moment où il offrait le saint Sacrifice; Gohard en était aux paroles de la préface, *Sursùm corda,* « les cœurs en haut ; » Kadok, à celles que prononce le prêtre avant de monter à l'autel : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta.* « Jugez-moi, Seigneur, et séparez ma cause de celle de la nation qui n'est pas sainte, » lorsque l'épée des barbares vint tout trancher, tout séparer.

Kadok est resté depuis lors le patron des guerriers de la Cambrie et de ceux aussi de la Bretagne. C'était lui qu'invoquaient Beaumanoir et ses braves allant combattre à Mi-Voie : « Seigneur saint Kadok, notre patron, disaient-ils, donnez-nous force et courage.... Au paradis comme sur terre saint Kadok n'a pas son pareil [1]. »

« La reconnaissance, dit M. de la Villemarqué, demeure au cœur de la race celtique, comme le coin d'acier au cœur du chêne. Le temps peut abattre le chêne, mais n'en peut arracher le fer. Il en sera ce que Dieu voudra de cette noble race qui a donné au monde et au siècle tant d'âmes héroïques ; mais aussi longtemps qu'elle vivra vivront dans sa mémoire les souvenirs de ceux qui ont usé leur vie à la servir et qui la protègent toujours.

» Le retour de l'automne et la cueillette du raisin sur quelques plages du Morbihan, la cueillette des pommes en Cornouaille, ramènent, tous les ans, dans ces deux pays, la fête du saint cambrien qui, voilà plus de treize cents ans, se détacha de la vie comme le fruit mûr se détache de l'arbre en automne. Toutes les chapelles

[1] *La Légende celtique,* p. 223.

s'ouvrent à la joie; les pèlerins y accourent en chantant et les offrandes y abondent; du blé, du lin, de la cire, du miel, tous les présents que fait l'été, couronnés par les dons du cœur. Mais c'est principalement vers la petite île du saint qu'affluent les pèlerins bretons.... et le *plat-site*, planté de chênes qui l'ombragent, se convertit en une autre église. Que dis-je? c'est l'île entière qui devient le temple du saint, quand, mitre en tête et crosse en main, porté sur les épaules de quatre matelots morbihannais, précédé par son vieux drapeau et sa croix d'argent rayonnante, suivi par un petit navire, souvenir de celui qui le conduisit en Armorique, il fait le tour de ses domaines, au son des cloches, au chant des cantiques et au tressaillement des vagues, bénissant les champs et les jardins qu'il cultiva lui-même et qu'il a tant de fois bénis. Agenouillés sur son passage, les femmes, les enfants, les vieillards implorent sa bénédiction, tandis que, dans l'intérieur de la chapelle, presque déserte un moment, quelque pauvre soldat breton de notre armée française, revenu perclus de nos dernières guerres, se fait coucher sur le lit de pierre où dormait le soldat du Christ, pose la tête sur l'oreiller de granit où il posait sa tête, le cœur à l'endroit où battait le cœur de l'ami des guerriers de Bretagne, et demande au saint évêque martyr la guérison, s'il plaît à Dieu, ou *la patience dans la douleur pour mériter le paradis* [1]. »

Je m'arrête ici. Il y a tout intérêt, on le voit, à lire l'ouvrage de M. de la Villemarqué plutôt que mon article. J'aurais bien eu envie cependant de dire un mot de saint Hervé qui nous touche d'assez près, nous autres, habitants de Nantes. Tout le monde sait, en effet, que les reliques du saint faisaient partie, depuis le XIe siècle, du trésor de notre église; c'était même sur la châsse qui les contenait que se prêtaient les serments ordonnés par les tribunaux. L'abbé Travers traite la légende de saint Hervé, telle qu'elle a été donnée par Albert le Grand, de *tissu de fables;* mais ce qu'il y a de très-bon, c'est qu'il entre, de son chef, dans les détails les plus fabuleux du monde. Ainsi, d'après lui, ç'aurait été l'évêque de Nantes, Hedenus, qui aurait *mis* Hervé *dans le clergé*, au Xe siècle, tandis qu'il est certain que ce fut un évêque de Léon du VIe. La présence d'Hyvarnion, père d'Hervé, à la cour de Childebert, détermine en effet,

1 *La Légende celtique*, p. 225.

nettement, l'époque de sa vie. Ce n'est pas tout : suivant Travers, Hervé, au lieu d'habiter le nord de la Bretagne, ainsi que tous les monuments l'attestent, aurait mené la vie cénobitique au diocèse de Nantes. Le *propre* du diocèse de l'an 1642 fixait simplement son ermitage près du fleuve *Lixene, juxta Lixenam fluvium*. Travers traduit imperturbablement *Lixenam* par *Leyne*, qui *n'est qu'un ruisseau*, dit-il, lequel coule entre l'abbaye de Villeneuve et la Boulogne. En d'autres termes, *Lixena* est la Leyne et la Leyne est la Logne[1]. O merveilles de la critique si fièrement pointilleuse du dernier siècle! Combien j'aime mieux, pour mon compte, la fleur de poésie dont M. de la Villemarqué nous fait respirer les parfums!

Un écrivain de qui on n'attendait guère cet aveu, M. Littré, a écrit qu'aux premiers siècles *celui qui est avec la civilisation doit être avec l'Eglise et avec les moines, milice de l'Eglise*[2]. Aussi ne peut-on s'étonner que le premier cri de la barbarie ait été alors et je dirai, toujours, celui du druide aveugle, selon la légende : « Les hommes du Christ seront traqués; ils seront hués comme des bêtes fauves; ils mourront tous par bandes et par bataillons sur la montagne; la roue du moulin moudra menu; le sang des moines servira d'eau[3]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

JEAN REBOUL.

La *Revue* s'honore d'avoir compté une fois parmi ses collaborateurs l'éminent poète que la France vient de perdre. Sur le désir que nous lui en avions manifesté, il nous avait adressé, avec une cordialité charmante, cette belle pièce de *la Noël*, qui a paru dans notre livraison de janvier 1860.

Elle avait été précédée d'une lettre, où il nous disait, à propos de nos *Vendéens :* « Votre pays est éloigné du mien, mais tous deux sont rapprochés par les sentiments : permettez-moi de vous serrer la main, vous saurez tout ce que cela veut dire..... » Puis, après une invitation pressante de l'aller voir à Nîmes, où il s'offrait obligeam-

1 *Histoire de Nantes*, t. Ier, pp. 163 et *seq.*
2 Cité par M. de la Villemarqué, p. x.
3 *Légende celtique*, p. 270.

ment de nous servir de cicérone, il ajoutait : « Remerciez, je vous en prie, la rédaction de la *Revue de Bretagne et de Vendée* de l'indulgence avec laquelle elle a bien voulu apprécier les *Traditionnelles*. J'écris peu dans les journaux. On ne peut pas courir deux lièvres à la fois..... Je penserai cependant à ne pas être ingrat, malgré les œuvres entreprises et le peu de temps que l'âge me permet de consacrer aux travaux d'esprit. »

Celui qui nous écrivait ces lignes affectueuses vient de succomber, le 29 mai, à une longue et cruelle maladie.

Un des anciens confrères du poète à l'assemblée de 1848, M. de Larcy, lui a rendu ce bel hommage, qui n'est que l'écho fidèle du sentiment public :

« Sa ville natale, dont il était la gloire et qui en était fière, a revendiqué l'honneur de se charger des funérailles de son ancien représentant. Tout ce qui, en France, a conservé le culte du beau et du bien, s'associera à ce deuil vraiment national. Reboul avait reçu le don du génie, mais c'était surtout un noble caractère et une grande âme. Né dans les rangs du peuple, de ce peuple du Midi, dont il était la plus généreuse et la plus brillante personnification, il s'est toujours montré plein de respect pour tous les principes sociaux, de dévouement pour les saintes traditions de la patrie. Sans se laisser éblouir, égarer, comme tant d'autres, par l'éclat de sa renommée, honnête homme et chrétien, il n'a jamais renié les sentiments et les affections de sa jeunesse, et a ainsi infligé une haute leçon de morale à plus d'un poète contemporain. C'est ce contraste qui le distingue entre tous, et lui assure une place à part dans l'histoire littéraire de notre âge. »

Tout Nîmes a voulu conduire son poète à sa dernière demeure, et tout Nîmes a versé des larmes en entendant — fait inouï sans doute dans les annales de la poésie française — M. l'abbé de Cabrières prononcer sur son cercueil, dans la cathédrale et en présence de Mgr Plantier, une oraison funèbre d'une simple et émouvante éloquence.

Jean Reboul était né le 23 janvier 1796. Fils d'un serrurier, il avait pris l'état de boulanger, pour aider sa mère, restée veuve avec une nombreuse famille. On sait comment sa délicieuse élégie de l'*Ange et l'Enfant*, donnée par *la Quotidienne* en 1828, appela sur lui l'attention et lui valut l'honneur d'inspirer à Lamartine une de ses

Harmonies, *Le Génie dans l'obscurité*. Son premier recueil de *Poésies*, publié en 1836, eut cinq éditions successives. En 1839, Reboul fit un voyage à Paris, où il fut accueilli comme il le méritait. Son poème biblique du *Dernier jour* y fut publié en 1840 et l'Odéon représenta en 1850 une tragédie de lui, le *Martyre de Vivia*. Son dernier ouvrage, les *Traditionnelles*, date de 1857[1].

Espérons que, depuis cette époque, le poète n'aura pas cessé de chanter, malgré « l'âge, » et que nous aurons bientôt la joie de lire ses suprêmes et toujours fortifiantes inspirations.

EMILE GRIMAUD.

1 Voir le compte rendu que nous en avons donné, dans la Chronique de février 1857.

Un autre poète, enfant de la Bretagne, M. Evariste Boulay-Paty, de Donges (Loire-Inférieure), vient de succomber à Paris, à l'âge de soixante ans. Nous parlerons de lui à nos lecteurs.

— On nous annonce, de Saint-Brieuc, la mort bien regrettable de M. Athanase Saullay de l'Aistre, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois prochain la suite de *Notre-Dame-des-Dons*, et à céder le champ de la *Chronique* à la *Lettre parisienne* : on trouvera certainement, après l'avoir lue, que nous ne pouvions pas mieux finir.

Errata. — Dans les *Nouvelles Poésies bretonnes* du mois dernier, page 384, vers 9, au lieu de *Baledet*, lisez *Baleet*. — Page 386, vers 21, au lieu de *d'ann Dreided*, lisez *d'ar Spered*, et traduisez : « La voilà mère de Jésus et épouse du Saint-Esprit. » — Page 392, vers 15, au lieu de *trezeu*, lisez *trezek*, et, vers 16, *bemnoz*, au lieu de *demnoz*.

LETTRES PARISIENNES.

VI.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou....

Paris, 30 avril 1864.

Pour peu que vous parcouriez dans votre journal les commérages des chroniqueurs hebdomadaires, vous n'ignorez pas, Madame, que le démon de la danse, chassé par le carême, s'empare de nouveau après Pâques de la société parisienne, et que ce second démon est peut-être plus fort que le premier. Pendant cinq ou six semaines on n'entend parler que de bals. Les pauvres couturières se fatiguent encore nuit et jour les yeux et les doigts; messieurs les artistes coiffeurs ont peine à suffire à la besogne et recouvrent tout le sentiment de leur importance. Il y a déjà bien des années que je ne me produis plus guère à ces fêtes dansantes. De loin en loin cependant je les traverse en observateur désintéressé, et c'est ainsi que je me trouvais récemment dans les salons splendidement décorés d'un hôtel du faubourg Saint-Honoré. — Près de l'entrée de la pièce où la jeunesse prenait ses ébats, je causais avec des mères de famille. L'une d'elles était cette Bretonne d'adoption, cette femme charmante qui, appelée par son mariage à résider une partie de l'année dans notre pays auquel elle était étrangère, a réussi à s'y faire tant d'amis. Vous devinez qu'il s'agit de Mme de Kerglaz.

— Savez-vous à quoi je pense? lui dis-je. Cette exhibition de jeunes filles me paraît ressembler singulièrement à la foire de Penzez.

— Fi ! répondit-elle. C'est très-impertinent à vous de nous signifier que nous venons ici exposer nos filles comme à la foire. Je vous déclare que la mienne est trop jeune pour que j'aie encore aucune envie de m'en défaire.

— Cela pourrait bien dépendre des offres, repris-je.

— Qu'est-ce que la foire de Penzez? demanda sa voisine, une comtesse à la parure étincelante de diamants.

— Excusez, Madame, ce souvenir de mœurs villageoises. — Penzez est une chétive bourgade, sur la route de Morlaix à Saint-Pol-de-Léon, au fond d'une vallée encaissée où serpente une jolie rivière. Un pont de pierre marque la limite de la marée montante, dont le flux aide quelques navires à remonter jusque-là. Il s'y tient tous les ans plusieurs foires de chevaux assez importantes. Celle du printemps a un caractère particulier, et est connue sous le nom de *Foire des mariages*. Tandis que les éleveurs, les maquignons, les courtiers s'agitent au milieu des hennissements et des ruades, et traitent leurs affaires d'argent, d'autres affaires, des affaires de cœur, se traitent sur le pont même. Les jeunes filles à marier des environs, coquettement parées de tous leurs atours, sont assises sur les parapets, en deux rangs qui se font face. Les jeunes gens vont et viennent entre ces deux rangées de fleurs, s'arrêtant de l'une à l'autre, comme de vrais papillons. Plus d'un œil jaloux les suit sans doute dans leurs évolutions. Plus d'une larme est retenue avec peine, lorsque Tircis passe outre devant une Amarante dédaignée, et il y a là une foule de petits drames intimes qui se déroulent. Quand Tircis a fait son choix, après avoir échangé quelques propos galants avec Galathée, il lui tend la main pour l'inviter à descendre du parapet et l'emmène, rougissante et triomphante à la fois, entre les deux haies de ses compagnes. Les parents ne sont pas loin, ils entourent bientôt le jeune couple, et les accords sont lestement conclus. En une heure, Tircis a peut-être vendu sa pouliche et acquis une fiancée. Il n'a pas perdu son temps.

— Vous me permettrez de trouver ces mœurs bien grossières, dit la comtesse.

— Entendons-nous, repris-je. De bonne foi, ce qui se passe ici diffère-t-il beaucoup, au fond, de la foire de Penzez ? Les deux

rangées de banquettes de la galerie sont des siéges mieux rembourrés sans doute que les parapets d'un pont de granit. Elles sont pareillement occupées par des jeunes filles ; elles me semblent servir au même genre d'exhibition. Nous voyons aussi les jeunes gens papillonner d'une fleur à l'autre ; nous les voyons tendre la main à l'objet de leur choix ; seulement la main est gantée. Soyez sûre que leurs attitudes, leurs attentions, leurs dédains sont pareillement observés et commentés dans bien des chuchottements de jeunes filles, ou, plus mystérieusement, dans bien des cœurs blessés. J'ajoute que les bals du printemps ont aussi, plus particulièrement que ceux du carnaval, le caractère de la foire du printemps de Penzez. On se hâte d'arranger les choses avant la dispersion de la société et le départ pour la campagne. Je gagerais qu'ici, ce soir, il n'y a pas moins de douze mariages dans l'air et d'entrevues concertées.

— La principale différence, dit Mme de Kerglaz, est qu'à Paris les hommes ne considèrent guère que la dot et les espérances, tandis qu'à Penzez l'attrait dirige encore leur choix.

— En êtes-vous bien sûre? repartis-je. On raconte qu'il en était ainsi autrefois ; si cela est vrai, les choses ont bien changé, et aujourd'hui, à la campagne comme à la ville, les beaux yeux de la cassette ont de grandes séductions. Une grosse fille mal tournée, connue pour avoir des écus, ne manque pas plus de galants sur le pont de Penzez que dans nos salons. Je prétends qu'il en a toujours été à peu près de même, et qu'à toutes les époques les temps de l'idylle ont été des temps fabuleux. Rappelez-vous le refrain le plus populaire de nos chansons bretonnes :

La vieille est mon amie,
La vieille assurément.
La jeune est bien jolie,
La vieille a de l'argent.
La vieille est mon amie,
La vieille assurément.

Vous conviendrez, Madame, que voilà un berger dont les sentiments n'étaient pas précisément romanesques. Lorsque je vais en Bretagne, les premiers accents de la langue de mes aïeux qui

frappent mon oreille sont cette rapsodie d'*Ann hini goz*, chantée par de pauvres petits vagabonds essoufflés qui poursuivent en gambadant la diligence. Je leur jette quelques sous de bon cœur, mais si j'ai pour compagnons de voyage des touristes en quête d'impressions bucoliques, et affriandés de poésie, je vous avoue que je tremble qu'ils ne me demandent la traduction du refrain. Il y aurait de quoi les désenchanter à l'instant.

— Vous avez aujourd'hui l'esprit taquin, reprit Mme de Kerglaz. Tout à l'heure vous n'avez pas craint de nous dire gracieusement que nous menions ici nos filles à la foire. Je veux bien ne pas me fâcher de cette insolence. J'ai même la charité de vous venir en aide en essayant de tourner la chose à l'avantage des mœurs pastorales de nos campagnes, et voilà que maintenant vous en faites la satire, sur la foi d'un méchant couplet, plus connu le long des grands chemins que dans nos villages. Vous voulez nous déclarer que les accords de Penzez ne sont qu'un vulgaire maquignonnage. Grand merci alors de la comparaison. Je suis tentée de m'en tenir pour doublement offensée, comme mère et comme Bretonne. Vous savez que je me suis éprise d'une tendresse un peu exaltée pour votre pays. Quand vous nous avez interrompues, j'étais précisément en train de le vanter à Madame, que j'engageais à le venir visiter, et à lire en attendant les pages que vous lui avez vous-même consacrées. Je vous condamne à nous réciter sans désemparer une de nos plus fraîches ballades, pour nous faire oublier cet affreux refrain d'*Ann hini goz*, qui ne méritait pas que vous lui fissiez l'honneur de le mettre en rimes françaises. Dites-nous, par exemple, l'*Héritière de Keraulas*, que vous avez traduite aussi, si je ne me trompe, et vous étiez ce jour-là mieux inspiré.

— Franchement, Madame, le choix n'est pas heureux. D'abord il s'agit d'une héritière de bonne maison, ce qui n'est pas très-pastoral ; d'une héritière qui porte une robe de satin blanc et des souliers de soie, ce qui est médiocrement champêtre ; d'une héritière qui se plaint que ses collatéraux souhaitent sa mort pour avoir sa fortune, ce qui est encore moins idyllique. Sa mère la marie de force à un marquis gros, laid et avare. Elle déclare que le marquis est très-riche et que cela suffit. Je me plais à croire, Mesdames,

qu'aucune de vous ne serait aussi cruelle. Et cependant un gros marquis bien riche ne vous paraîtrait peut-être pas un gendre à dédaigner, fût-il un peu avare, je veux dire rangé. La mère a une autre raison beaucoup moins avouable. Elle est la rivale de sa fille dans le cœur du jeune homme que celle-ci préférerait. Je ne vous ferai point l'injure, Mesdames, d'admettre qu'un pareil sentiment pût jamais trouver de l'accès chez vous. Et voilà ce qu'est cette gracieuse histoire du bon vieux temps.

— Décidément vous êtes insupportable, et vous avez juré de me mettre en colère. J'étouffe de chaleur, donnez-moi le bras, et allons au buffet prendre une glace.

— Volontiers, Madame. On dirait à Penzez : Allons au cabaret boire une bouteille.

Ce n'était point chose aisée que de parvenir au buffet. Une foule presque tumultueuse l'entourait, et je dois avouer que les hommes n'y brillaient pas par la modération ni la galanterie. Ils semblaient plutôt pénétrés de l'adage : Chacun pour soi. Des valets ahuris servaient un peu au hasard les assiettes de foie gras et les verres de champagne. On marchait sur la queue des robes, on déchirait les dentelles; trop heureux quand un accident plus dommageable encore ne maculait pas la jupe ou le corsage. Mes deux compagnes, effrayées pour leurs toilettes, se réfugièrent dans un boudoir voisin, où était dressée une table chargée d'albums et de gazettes, en me laissant le soin d'aller aux provisions. Quand je réussis à les rejoindre, rapportant triomphalement deux sorbets, je les trouvai se montrant l'une à l'autre, à la quatrième page d'un grand journal, l'annonce bien connue : MARIAGES, *maison De Foy, activité, loyauté, discrétion, quarante ans de succès,* etc., etc.

— Lisez cela, me dit la comtesse. Avez-vous aussi en Bretagne de pareils entremetteurs?

— Sans doute, répondis-je; nous avons les tailleurs, dont c'est l'office traditionnel, et qui joignent à leur utile industrie celle encore plus précieuse de courtiers de mariages. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

— C'est trop fort, s'écria Mme de Kerglaz, et je ne sais sur quelle herbe vous avez marché ce soir.

— Sur quel tapis, interrompis-je en souriant.

— Comment, continua-t-elle, vous osez comparer nos Bazvalan, nos messagers d'amour à la branche de genêt fleuri, nos poétiques improvisateurs d'épithalames, à ces hideux bureaux de placement où l'on tient à Paris registre de dots suspectes, de filles majeures et de gens besoigneux en quête d'un fonds de commerce ou d'une étude d'huissier à acheter? Je me souviens encore que le plus beau succès de ces officines a été le mariage de Mme Lafarge.

— Permettez, repris-je, et daignez m'écouter avec plus de calme. Nos Bazvalan ont deux rôles bien distincts. Je ne mets pas en doute que la maison de Foy ne pût adjoindre très-facilement à son personnel, s'il y avait de la commande, un ou plusieurs poètes, qui tourneraient agréablement, au plus juste prix, le madrigal et la déclaration d'amour, et au besoin sauraient improviser des rimes assez correctes. Le sujet est bien rebattu, le thème n'est pas très-varié, et vous conviendrez qu'en Bretagne aussi la mémoire aide singulièrement l'improvisation. Je vous préviens d'ailleurs que si vous mariez mademoiselle Marguerite à Paris, vous n'échapperez pas à la visite des dames de la halle, lui offrant un magnifique bouquet au lieu de la branche de genêt fleuri. Vous n'échapperez pas non plus aux compliments rimés déposés sous enveloppe à votre porte par quelques poètes faméliques qui ne demanderaient pas mieux que d'être introduits. Donc, sous ce rapport encore, les choses ne différeraient pas autant que vous paraissez le croire. — Mais nos Bazvalan ont une seconde, ou plutôt, dans l'ordre chronologique, une première fonction, qui est proprement celle d'entremetteurs. Ce sont d'ordinaire, vous le savez, des tailleurs ambulants, race assez peu considérée, puisque le proverbe dit qu'il faut neuf tailleurs pour faire un homme. Néanmoins leur entremise matrimoniale n'est point méprisée. Leur existence nomade les fait pénétrer successivement dans tous les intérieurs; la vie commune qu'on y mène leur en livre tous les secrets. Quand les hommes sont aux champs, les femmes ne s'éloignent guère du logis; elles jasent avec le tailleur; nul ne sait mieux que lui si la fille de la maison est active ou paresseuse, robuste ou dolente, sage ou coquette. Il devient ainsi un véritable bureau de renseignements,

[illegible] morale, sur toute la jeunesse du pays, et par suite, naturellement aussi, un véritable bureau de placement. Vous voyez que [illegible] ministère du célèbre M. de Foy. Je parierais que [illegible] de Mlle Lucquerne et de Mlle Berthe sont déjà sur son [illegible] à jeunes informations, pour être exacte, doit con- [illegible] des mains des amants. Une photographie y est sans doute [illegible] dernier progrès de l'institution et une [illegible] de la merveilleuse invention de Daguerre.

— [illegible] à jeunesse, à vous parler sérieusement, serait plus [illegible] que vous nous débitez depuis un [illegible] Mais il est clair que vous êtes en veine de para- [illegible] vous pour ne pas vous amuser toute la soirée à nos dépens.

— [illegible] Madame, — que voulez-vous que je [illegible] — nous ne pas certes à vos dépens; [illegible] excuses à vous adresser. Je vous [illegible] je dis des choses fort [illegible] cette sorte de profanation [illegible] Daguerre, quand vous étiez jeune [illegible] — [illegible] volontiers que c'était hier... — [illegible] jeunesse, qui s'était un peu courroucée, [illegible] qui semblait me présager le [illegible]

[illegible] d'une jeune fille était un objet [illegible] : il ne sortait jamais [illegible] Donner son portrait à un jeune homme, [illegible] quand ce n'était [illegible] Nous lisons [illegible] plus, dont [illegible] imprudemment [illegible] son image, dans [illegible] avec accompagnement [illegible] de ses boîtes ou de ses [illegible] Chacune d'elles [illegible] et ses dé-

seurs. Chacune d'elles se fait tirer à cinquante exemplaires, chez Nadar ou chez Disdéri, et se prodigue sans trop de sévérité. La chose a pris de telles proportions que la banalité même a fini par en sauver presque l'inconvenance. Mais ne soyez pas étonnée qu'un exemplaire s'égare et aille grossir l'album général de M. de For, qui est le plus complet de Paris. Il ne faut pour cela qu'un peu de bonne volonté de la soubrette.

— Vous m'effrayez, Monsieur, et me faites envisager des perspectives que je n'avais pas encore aperçues. Comment, vous croyez que nous pourrions être à ce point trahies ?

— Trahies ou servies, c'est la question, mais, à coup sûr, enregistrées au répertoire, chapitre des dots de deux cent mille francs, si je ne me trompe. Convenez que ces gens-là, qui dépensent tant d'argent en annonces, seraient fort maladroits s'ils n'en dépensaient pas d'un autre côté pour avoir un registre bien tenu. Je vous proteste que je ne l'ai jamais vu ; je vais pourtant vous le décrire. Il y a sans doute une colonne pour les espérances, l'âge des parents et des grands parents ; une colonne pour le nom et l'adresse des notaires, chez qui l'on peut contrôler le chiffre de la fortune ; une colonne pour les relations de société fréquentées et les habitudes religieuses ; une colonne enfin pour les qualités personnelles, tant physiques que morales.....

— Assez, assez, de grâce ! s'écria Mme de Kerglaz en se relevant avec vivacité. Il est grand temps que nous nous rapprochions de nos filles pour les surveiller. Nous reprendrons ce sujet quelque jour plus à loisir ; mais décidément j'aime mieux nos tailleurs de village et la foire de Penzez.

— Tout cela se ressemble beaucoup, Mesdames. J'ai commencé notre conversation par là, et ce sera encore ma conclusion.

Je ne tardai pas à gagner la porte de sortie. Les tapis et les tentures se prolongeaient jusqu'à la rue en une galerie couverte, bordée de caisses d'arbustes fleuris. La voix retentissante d'un officier particulier dont la double spécialité est d'avoir un puissant organe et de bien connaître tous les noms de la haute société parisienne appelait successivement les gens de Mme la princesse et de Mme la marquise de Trois Etoiles ; les valets de pied accouraient

avec les manteaux de soie et de fourrure qu'attendaient de frileuses épaules. J'étais seul, j'étais à pied, je n'avais que mon paletot à retirer au vestiaire, et m'esquivai sans tapage. Je gagnai le trottoir en face, et ne pus m'empêcher d'y rester quelque temps plongé dans la contemplation, en regardant les fenêtres illuminées de l'appartement que je venais de quitter.

— C'est donc cela, me disais-je, ce qu'on appelle une fête! C'est cela que la foule envie! Je suis un des privilégiés admis au partage de ces jouissances, et il ne tient qu'à moi de remonter pour boire encore à la coupe de ces délices! Ce n'est que cela! Combien d'hommes, combien de femmes ont travaillé à préparer pour les autres un plaisir qui me semble si contestable! Voici les longues files de carrosses, et les cochers transis qui sommeillent ou grelottent sur leurs siéges, exposés à toutes les intempéries. — Voici l'ordre public représenté par les gardes municipaux et les sergents de ville. Sur une place voisine, à l'écart de l'aristocratie des équipages, est rangée la démocratie des fiacres. Leurs pauvres autémodons sont réduits à souhaiter la pluie qui les fera rechercher des jeunes gens et des flâneurs de mon espèce. Mais la nuit est froide, le trottoir est sec, ils risquent fort de rentrer à vide, et je ferai moi-même l'économie de la course.

Comme je me mettais en route, je vis s'avancer, courbée sous le poids d'une hotte, une femme en haillons qui tenait dans une main un crochet, dans l'autre une petite lanterne. Elle s'approcha d'un tas d'immondices, mettant en fuite quelques rats dont elle venait interrompre le festin et disputer la proie. Les rayonnements de sa lanterne éclairèrent son visage. C'était celui d'une jeune fille dont les traits flétris ne manquaient pas de douceur ni même de beauté. Par moments ils se contractaient dans l'effort d'une toux déchirante. Je fus saisi d'une impression navrante que vous comprendrez, Madame. Les éclats stridents de l'orchestre arrivaient encore à mon oreille. Quelles pensées pouvaient traverser le cœur de cette jeune fille? Je m'estimai heureux d'avoir un service à lui réclamer, et tirant un cigare de son étui :

— Voulez-vous bien me donner du feu? lui dis-je.

Elle rougit vivement en levant vers moi ses grands yeux, ramassa

un chiffon de papier, et me le tendit après l'avoir allumé à sa lanterne. Je lui remis en échange tout ce que j'avais de petite monnaie. Je semblais généreux, hélas! Ce n'était guère plus que ne m'eût coûté un fiacre, et certes si j'en avais pris un, nul ne m'eût accusé d'être prodigue.

— Oh! merci, Monsieur! s'écria-t-elle. Je ne demande pas l'aumône, et ordinairement je gagne assez bien ma vie. Mais ma mère est malade, je viens de l'être moi-même, ce qui nous a fort arriérées.

— Où demeurez-vous, ma fille? je pourrais vous faire visiter par les bonnes Sœurs du quartier.

— Les bonnes Sœurs nous connaissent bien et nous aident tant qu'elles peuvent. Sans elles je ne sais pas ce que nous serions devenues.

Elle me remercia de nouveau, rétablit en équilibre sa hotte d'un coup d'épaule et continua sa marche. Je repris aussi la mienne, en agitant dans mes pensées tumultueuses l'effrayant problème de l'inégalité des conditions humaines..

J'étais convoqué pour le lendemain, je devrais dire pour le jour même, car il était bien plus de minuit, à une messe de mariage, à l'église de la Madeleine. C'était une de ces alliances hybrides entre la naissance et la finance comme on en a vu tant depuis deux siècles, comme on en verra aussi longtemps que les noms historiques conserveront quelque prestige. Un insolent ou une insolente de la cour de Louis XIV, Mme de Grignan, dit-on, appelait cela *fumer ses terres*. D'un côté un titre et un nom sonore, portés par un jeune homme de mince fortune; de l'autre, une dot opulente, amassée par des parents bourgeois, et apportée par une ingénue qui a parfaitement le droit de se passer d'agréments personnels. Il peut arriver sans doute que le jeune homme soit plein de mérite, que l'ingénue soit charmante, et que tous deux s'adorent; mais cela est indépendant du programme. Je n'ai rien à dire contre ce genre de pactes. Ils ne répondent guère à l'idée que je me fais du mariage; cela regarde les intéressés, qui savent à merveille le but qu'ils poursuivent, et l'on ne doit pas disputer des goûts. L'on pourrait même soutenir que, de tous les mariages, ce

sont ceux qui exposent le moins aux déceptions. Quelles que soient les vicissitudes conjugales de l'intérieur, la bourgeoise reste duchesse et est introduite dans le grand monde; le duc a de beaux chevaux et soutient son rang. C'est tout ce qu'ils voulaient l'un et l'autre. Mais vous conviendrez que pour guider le choix du jeune homme, le répertoire de la maison de Foy, au chapitre cosmopolite des dots de un ou plusieurs millions, a pu n'être pas inutile.

L'église était pleine d'une foule brillante; une autre foule de curieux, non conviés, garnissait les degrés et remplissait le bas de la nef. N'y a-t-il pas quelque chose de profond, malgré l'apparence frivole, dans cet empressement populaire autour de toute cérémonie nuptiale? Je remarque d'abord qu'il ne prend pour objet que la cérémonie religieuse. On a beau laisser ouvertes les portes de la mairie, le mariage civil n'a guère d'autre publicité que celle exigée par la loi. C'est en présence des quatre témoins que le magistrat en écharpe lit quelques articles du Code civil et reçoit les engagements des époux; personne n'est attiré par ce froid cérémonial. La foule se porte au seuil de l'église, rendant ainsi un hommage instinctif à la supériorité de la consécration religieuse. Sans doute elle est avide de tous les genres de spectacles; mais les pompes d'un mariage, si fréquemment répétées dans les grandes villes, ne suffiraient pas en elles-mêmes à expliquer l'émotion qu'elles excitent. Elles sont loin d'égaler celles des simples offices du dimanche, qui n'attirent pourtant que les fidèles.

Il y a donc à cet empressement une autre cause. Et, en effet, c'est sur la personne même des mariés que se concentre l'intérêt des curieux, c'est vers eux que se dirigent tous les regards. On sent que l'acte inviolable par lequel deux êtres, presque étrangers la veille l'un à l'autre, vont se jurer devant Dieu une foi éternelle et se promettre de confondre désormais leurs vies, est singulièrement solennel et imposant. C'est l'acte social par excellence, la base de la famille, la source des générations futures. Dans l'âge, dans l'attitude, dans la physionomie des nouveaux époux, chacun cherche à pénétrer quelque chose des mystères de l'avenir. Chacun aussi mêle aux observations bienveillantes ou jalouses, sympathiques ou amères du moment des retours personnels sur sa propre existence, des sou-

venirs, des aspirations ou des regrets. Chacun entend résonner dans son cœur un écho, diversement accentué; depuis la mère de famille troublée de sa sollicitude pour les filles qui l'entourent jusqu'au célibataire vieilli qui se surprend à soupirer; depuis l'épouse heureuse et fière jusqu'à la pauvre femme que le deuil ou les chagrins ont brisée; depuis la vierge, agitée confusément du problème de sa destinée incertaine, jusqu'au prêtre qui du haut de son isolement sublime appelle les bénédictions du ciel sur les sentiments dont il a eu le courage, dès les jours de sa jeunesse, de se refuser à jamais la douceur.

Je n'ai rien de bien particulier à vous conter, Madame, de la cérémonie de l'autre jour. Elle a ressemblé à toutes les autres. Je n'ai pas entendu un mot du discours, et je ne saurais pas vous décrire les toilettes. Si vous étiez abonnée au *Sport*, vous y trouveriez un récit dithyrambique ou quelque homme de lettres, s'acquittant à sa manière d'une des fonctions du Bazvalan, s'est essoufflé à vanter toutes les illustrations de l'époux, et toutes les splendeurs, sinon toutes les grâces, de l'épouse. Mais puisqu'en vous écrivant aujourd'hui l'occasion m'a entraîné à ne vous parler guère que de mariages, me permettrez-vous de vous demander si vous ne m'annoncerez pas bientôt celui de votre chère et aimable fille? Voilà qu'elle aura vingt ans, aux roses prochaines. Celles de son teint n'ont jamais été flétries par les veilles du bal; jamais elle n'a eu à composer son visage pour une entrevue, et sa photographie ne traîne dans aucun album. Vous n'avez pas emprisonné sa taille souple dans une cage de fer; vous n'avez pas chargé de nattes postiches sa tête souriante, sur laquelle elle ramène et lisse elle-même les épaisses boucles de ses cheveux blonds. Elle s'est épanouie sous l'œil de Dieu et sous l'œil maternel. Elle ignore presque qu'elle est belle, car elle n'a pas eu à rougir des fades compliments de la jeunesse frivole. Elle ignore le chiffre de votre fortune et celui de sa dot, on ne les lui a pas dits, elle n'a pas eu l'idée de s'en informer, elle est étrangère à cette arithmétique comparée dans laquelle les filles à marier de Paris sont si savantes. Elle est déjà une auxiliaire précieuse des soins de votre ménage, dont vous lui avez confié plusieurs départements; elle aide aussi

et supplée au besoin à vos soins de mère; c'est elle qui a été l'institutrice de ses deux jeunes frères jusqu'à ce qu'ils soient partis pour le collége de Vannes; elle leur écrit chaque semaine de longues lettres, chroniques de la famille, que malgré l'uniformité de sa vie elle sait remplir de détails intéressants; et avec quelles joies d'enfant, pendant les beaux jours des vacances, elle se mêle encore à leurs jeux! Elle n'a pas lu un roman; pourtant, je dirai plutôt en conséquence, elle ne connaît pas le désœuvrement ni l'ennui. Vous l'avez rendue habile à tous les travaux d'aiguille; vous lui avez enseigné un autre art que son cœur eût deviné, celui de la bienfaisance. Elle va tous les matins à pied, et suivant le temps en sabots, à la messe du village; elle ne rentre guère sans avoir visité quelques pauvres ou quelques malades, et depuis qu'elle n'a pas ses frères à instruire, comme elle se trouvait du loisir, elle s'est donné une heure, dans l'après-dînée, pour faire à des petites filles le catéchisme et la classe.

Telle je l'ai vue, Madame, l'année dernière; telle sa fraîche image, quand je traverse un salon de Paris, revient à ma pensée, trop souvent, hélas! comme un contraste. Elle me représente, et votre modestie n'a pas osé me contredire, le type ineffable de la jeune fille, ce type si suave et si pur, si simple et cependant si rare! Ah! si j'avais vingt ans de moins.....

Peut-être cette même image enchante-t-elle, à l'extrémité de l'Orient ou sous le soleil brûlant du Mexique, les rêves d'un brillant officier, élevé dans quelque château de votre voisinage. Peut-être aussi votre fille a-t-elle conservé, en un coin obscur de son cœur, un souvenir qui parfois la trouble. La pureté la plus exquise ne met pas toujours à l'abri de ces surprises. Que Dieu ramène le glorieux voyageur, avec un prestige de plus! Qu'il le ramène, surtout, digne du trésor que lui garde votre tendresse! Au jour fixé, vous me verrez accourir près de vous. Je réclame la faveur de faire les couplets de noces, et il n'y aura rien de banal, soyez-en sûre, dans l'expression des vœux qu'apportera ma vieille amitié à l'ange du manoir.

ALFRED DE COURCY.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME CINQUIÈME

ANNÉE 1864. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Un poète irlandais à la Bretagne, par M. *le Vte Hersart de la Villemarqué*, de l'Institut. — Adieu to Brittany, par M. *Samuel Ferguson* 5
Caractère national de la race bretonne dans l'histoire, par M. *Arthur de la Borderie* 8
Souvenirs de la Vendée militaire. — La prise de Stofflet, par M. *Charles Thenaisie* 37
Récits bretons. — Hénora Lestrézec, par M. *F.-M. Luzel* 44
Etudes biographiques. — I. Le général Bedeau, par M. *H. Hennet*. — II. M. l'abbé Audrain, curé de Saint-Pierre de Nantes, par M. *Eugène de la Gournerie* 56
Notices et comptes rendus. — *Récit des Landes et des Grèves*, de M. Théodore Pavie; — l'*Imitation et la vie de Jésus-Christ*, de M. du Laurens de la Barre, par M. *Emile Grimaud*. — *Les Dominicains à Luçon*, par M. *Alfred Biré* 67
Chronique, par MM. *Louis de Kerjean* et *Eugène de la Gournerie*. 76

FÉVRIER.

Marie-Antoinette et le procès du Collier, par M. *Alfred Lallié* 89
Récits bretons. — Hénora Lestrézec (suite), par M. *F.-M. Luzel* .. 106
A bord de l'escadre cuirassée (suite), par M. *C. du Chalard* 115
Histoire des villes et paroisses de Bretagne. — Saint-Jean-de-Béré, près Châteaubriant, par M. *J. de la Pilorgerie* 129
Correspondance du R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine 142
Lettres parisiennes, — Ve Lettre, — par M. *Alfred de Courcy* 149
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 161
Madame la duchesse de Parme, par M. *Arthur de la Borderie* 165

MARS.

Une phrase de La Bruyère, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 169
Récits bretons. — Hénora Lestrézec (fin), par M. *F.-M. Luzel*.... 181
La causerie moderne, par M. *Jules d'Herbauges*..... 194
Histoire des villes et paroisses de Bretagne. — Saint-Jean-de-Béré, près Châteaubriant (fin), par M. *J. de la Pilorgerie*..... ... 212
Poésie. — Aux derniers des Vendéens, par M. *Emile Grimaud*.... 224
Etudes littéraires. — Œuvres inédites de la Rochefoucauld, par M. *Arthur de la Borderie*..... 227
Etudes biographiques. — Le comte de Coux, par M. *Hippolyte Thibeaud père* 234
Notices et comptes rendus. — *Pensées et Souvenirs*, de M. le colonel Le Lieurre de l'Aubépin; — *Sanctuaire nantais de Notre-Dame de la Salette*, de M. l'abbé Rousteau, par M. *le vicomte Edouard de Kersabiec*. — *Dernières semaines littéraires*, de M. A. de Pontmartin, par M. *Edmond Dupré*..... 244
Biographie d'Ernest Renan, de MM. Adolphe de Carfort et Francis Bazouge, par M. *S. Ropartz*..... 256
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 251

AVRIL.

Le Collier de l'Ordre, comédie en un acte, par M. *S. Ropartz*..... 257
Questions de droit historique. — Les vignes à complant en Poitou et en Bretagne, par M. *E. du Fougeroux*..... 273
Poésie. — A un Judas, par M. *Emile Grimaud*..... 289
Une phrase de La Bruyère (fin), par M. *Eugène de la Gournerie*. 293
Etudes biographiques. — Le chevalier des Touches, chef d'escadre, par M. *Alexis des Nouhes*..... 306
Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen âge, par M. *Anatole de Barthélemy*..... 318
Notices et comptes rendus. — *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, de Dom Leduc, publiée par M. R.-F. Le Men, par M. *A. de la Borderie*..... 325
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 328

MAI.

Notre-Dame-des-Dons, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*..... 337
A bord de l'escadre cuirassée (suite), par M. *C. du Chalard*..... 345
Questions de droit historique. — Les vignes à complant, en Poitou et en Bretagne (fin), par M. *E. du Fougeroux*, ancien représentant..... 357
Récits populaires des Bretons. — Les Noces d'Escoublac, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 374
Poésie. — Sonnet à la Vierge, par Mlle *Elisa Morin*; — Kalon Mari (Le cœur de Marie), par M. *l'abbé Henry*; — Miz Mae (Le mois de mai), par M. *J.-M. Le Jean*; — Da varzed Breiz (Aux poètes de Bretagne), par M. *Charles de Gaulle*..... 379
Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen âge (suite), par M. *Anatole de Barthélemy*..... 394
Notices et comptes rendus. — *L'Ouest aux Croisades*, de M. H. de Fourmont, par M. *Eugène de la Gournerie*; — *Œuvres posthumes de Lidener*, par M. *Ch. de Sourdeval*..... 401
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 410

JUIN.

Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle, par M. *Arthur de la Borderie*..... 417
La Mariée de la mort, nouvelle bretonne, par Mlle *Zénaïde Fleuriot*. 442
Poésie. — Sur la Jetée, par Mme *Auguste Penquer*..... 457
La Critique bretonne, par M. *le Vte H. de la Villemarqué, de l'Institut*..... 461
Notices et comptes rendus. — Découvertes archéologiques, par M. *Stéphane de la Nicollière*. — *Recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'île de Noirmoutier*, de M. François Piet, publiées et annotées par M. Jules Piet, son fils, par M. *Emile Grimaud*. — *La Légende celtique et la poésie des Cloîtres, en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Jean Reboul, par M. *Emile Grimaud*..... 469
Lettres parisiennes, — VIe lettre — par M. *Alfred de Courcy*.... 484

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Caractère national de la race bretonne dans l'histoire, par M. *Arthur de la Borderie*, 18-36. — La Prise de Stofflet, par M. *Charles Thenaisie*, 37-43. — Marie-Antoinette et le procès du Collier, par M. *Alfred Lallié*, 89-105. — Saint-Jean-de-Béré, près Châteaubriant, par M. *J. de la Pilorgerie*, 129-141, 212-223. — Les Vignes à complant en Poitou et en Bretagne, par M. *E. du Fougeroux*, 273-288, 357-373. — Recherches historiques sur quelques droits et redevances bizarres au moyen âge, par M. *Anatole de Barthélemy*, 318-324, 394-400. — Notre-Dame-des-Dons, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*, 337-344. — Lutte des Anglo-Saxons contre les Bretons insulaires, du Ve au VIIe siècle, par M. *Arthur de la Borderie*, 417-441.

BIOGRAPHIE. — Le général Bedeau, par M. *H. Hennet*, 56-59. — M. l'abbé Audrain, curé de Saint-Pierre de Nantes, par M. *Eugène de la Gournerie*, 60-66. — Mme la duchesse de Parme, par M. *Arthur de la Borderie*, 165-168. — Le comte de Coux, par M. *Hippolyte Thibeaud père*, 234-243. — Le chevalier des Touches, chef d'escadre, par M. *Alexis des Nouhes*, 306-317. — Jean Reboul, par M. *Emile Grimaud*, 481-483.

ARCHÉOLOGIE. — Découvertes archéologiques, par M. *Stéphane de la Nicollière*, 469-472.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Marie-Antoinette et le procès du Collier*, de M. Emile Campardon, par M. *Afred Lallié*, 89-105. — *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, de Dom Leduc, publiée par M. R.-F Le Men, par M. *Arthur de la Borderie*, 325-327. — *L'Ouest aux Croisades*, de M. H. de Fourmont, par M. *Eugène de la Gournerie*, 401-406. — *La légende celtique et la poésie des cloîtres, en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, de M. le Vte de la Villemarqué, par M. *Eugène de la Gournerie*, 473-481. — *Recherches sur l'île de Noirmoutier*, de M. F. Piet, par M. *Emile Grimaud*, 472-473.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 76-77, 161-164, 251-256, 328-336, 410-416. — Quel temps!

quelles mœurs! (chronique de janvier), par M. *Eugène de la Gournerie*, 77-88. — Les Dominicains à Luçon, par M. *Alfred Biré*, 67-75. — Concours régional de l'Ouest, 409.

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — Correspondance du R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 142-148. — Une Phrase de La Bruyère, par M. *Eugène de la Gournerie*, 169-180, 293-305. — La Causerie moderne, par M. *Jules d'Herbauges*, 194-211. — Œuvres inédites de la Rochefoucauld, par M. *Arthur de la Borderie*, 227-233.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Hénora Lestrézec, par M. *F.-M. Luzel*, 44-55, 106-114, 181-193. — A bord de l'Escadre cuirassée (suite), par M. *C. du Chalard*, 115-128, 345-356. — Lettres parisiennes, par M. *Alfred de Courcy*, Ve lettre, 149-160, VIe lettre, 484-496. — Le Collier de l'Ordre, comédie en un acte, par M. *S. Ropartz*, 257-272. — Les Noces d'Escoublac, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 374-378. — La Mariée de la mort, par Mlle *Zénaïde Fleuriot* (Anna Edianez), 442-456.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Récits des Landes et des Grèves*, de M. Théodore Pavie, 67-71; — *L'Imitation et la vie Jésus-Christ*, de M. E. du Laurens de la Barre, 71-72, par M. *Emile Grimaud*. — *Pensées et Souvenirs*, de M. le colonel Le Lieurre de l'Aubépin, 244-246; — *Sanctuaire nantais de Notre-Dame-de-la-Salette*, de M. l'abbé Rousteau, 246-247, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*. — *Dernières semaines littéraires*, de M. A. de Pontmartin, par M. *Edmond Dupré*, 247-250. — *Biographie d'Ernest Renan*, de MM. A. de Carfort et F. Bazouge, par M. *S. Ropartz*, 256. — *Œuvres posthumes de Lidener*, par M. *Ch. de Sourdeval*, 406-409. — La Critique bretonne, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, 461-468.

POÉSIE. — Un poète irlandais à la Bretagne, par M. *le Vte Th. de la Villemarqué*; — *Adieu to Britanny*, par M. *Samuel Ferguson*, 5-17. — Aux derniers des Vendéens, par M. *Emile Grimaud*, 224-226. — A un Judas, par M. *Emile Grimaud*, 289-292. — Sonnet à la Vierge, par Mlle *Elisa Morin*, 379. — *Kalon Mari* (Le cœur de Marie), par M. *l'abbé Henry*, 380-383. — *Miz Mae* (Le mois de Mai), par M. *J.-M. Le Jean*, 384-389. — *Da Varzed Breiz* (Aux poètes de Bretagne), par M. *Charles de Gaulle*, 389-393. — Sur la Jetée, par Mme *Auguste Penquer*, 457-460.

TABLE ALPHABETIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Biographie d'Ernest Renan, par MM. A. de Carfort et F. Bazouge, 256.

Correspondance du R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine, publiée par M. le comte de Falloux, 142-148.

Dernières semaines littéraires, par M. Armand de Pontmartin, 247-250.

Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, de D. Leduc, publiée par M. R.-F. Le Men, 325-327.

Histoire de la Révolution, t. II, par M. Louis Blanc, 89-91.

L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques, par M. E. Caro, 416.

L'Imitation et la vie de Jésus-Christ, par M. E. du Laurens de la Barre, 71-72.

Le Legs du colonel, comédie, par M. Hippolyte Minier, 255-256.

La Légende celtique et la poésie des cloîtres, en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, par M. Th. de la Villemarqué, 473-481.

Marie-Antoinette et le procès du Collier, par M. Emile Campardon, 89-105.

Moniteur de l'Armée, 56.

L'Ouest aux Croisades, t. I, par M. de Fourmont, 401-406.

Œuvres inédites de La Rochefoucauld, publiées par M. E. de Barthélemy, 226-233.

Œuvres posthumes de Lidener, 406-409.

Pensées et Souvenirs, par M. le colonel Le Lieurre de l'Aubépin, 244-246.

Recherches historiques sur l'île de Noirmoutier, de M. F. Piet, annotées par M. J. Piet, 472-473.

Récits des Landes et des Grèves, par M. Théodore Pavie, 67-71.

Sanctuaire nantais de Notre-Dame-de-la-Salette, par M. l'abbé Rousteau, 246-247.

Les Sophistes et la critique, par le P. Gratry, 415.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 1.

Mme Swetchine, 142-148. — Une Phrase de La Bruyère, 169-180, 293-305. — *L'Ouest aux Croisades*, par M. H. de Fourmont, 401-406. — *La Légende celtique et la poésie des Cloîtres, en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, par M. Th. de la Villemarqué, 473-481.

HENNET (H.). — Le général Bedeau, 56-59.

HENRY (l'abbé). — Kalon Mari (Le cœur de Marie), poésie, 380-383.

D'HERBAUGES (Jules). — La Causerie moderne, 194-211.

LE JEAN (J.-M.). — Miz Mae (Le mois de Mai), poésie, 384-389.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 76-77, 161-164, 251-256, 328-336, 410-416.

DE KERSABIEC (Vte Edouard SIOC'HAN). — *Pensées et Souvenirs*, par M. le colonel Le Lieurre de l'Aubépin, 244-246. — *Sanctuaire nantais de Notre-Dame-de-la-Salette*, par M. l'abbé Rousteau, 246-247. — Notre-Dame-des-Dons, 337-344.

LALLIÉ (Alfred). — Marie-Antoinette et le procès du Collier, 89-105.

DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — Les Noces d'Escoublac, 374-378.

LUZEL (F.-M). — Hénora Lestrézec, 44-55, 106-114, 181-193.

MORIN (Mlle Elisa). — Sonnet à la Vierge, 379.

DE LA NICOLLIÈRE (Stéphane). — Découvertes archéologiques, 469-472.

DES NOUHES (Alexis). — Le chevalier des Touches, chef d'escadre, 306-317.

PENQUER (Mme Auguste). — Sur la jetée, poésie, 457-460.

DE LA PILORGERIE (J.). — Saint-Jean-de-Béré, près Châteaubriant, 129-141, 212-223.

ROPARTZ (S.). — *Biographie d'Ernest Renan*, par MM. A. de Carfort et F. Bazouge, 256. — Le Collier de l'ordre, comédie en un acte, 257-272.

DE SOURDEVAL (Charles). — *Œuvres posthumes de Lidener*, 406-409.

THENAISIE (Charles). — La Prise de Stofflet, 37-43.

THIBEAUD père (Hippolyte). — Le Cte de Coux, 234-243.

DE LA VILLEMARQUÉ (Vte Th. HERSART). — Un poète irlandais à la Bretagne, 5-7. — La Critique bretonne, 461-468.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie.**

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud.**

HUITIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VI.

(TOME XVI DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1864. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1864.

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE.

LES

ARTISTES BRETONS ET VENDÉENS

AU SALON DE 1864.

I.

Vous n'êtes pas sans avoir ouï parler de la grande querelle qui s'éleva naguère entre la Direction et l'Académie des Beaux-Arts. Journaux, revues et brochures ont retenti de ces bruyants débats. Des flots d'encre ont coulé des palettes transformées en écritoires, et les pinceaux, momentanément abaissés au modeste emploi de vulgaires plumes d'oie, se sont aiguisés pour mieux piquer l'épiderme. On a échangé force raisons, et je crois même un peu d'injures, à l'instar des guerriers d'Homère (un souvenir cher à tout artiste classique qui se respecte). Les échos étonnés du paisible temple des Arts ont redit les cris et les sifflets des combattants. Je ne suis pas même bien sûr que la majestueuse et placide théorie qui se déroule dans l'*Hémicycle* de Paul Delaroche, n'ait pas vu voler dans l'air quelques pierres lancées par des mains trop promptes.

— Vous êtes des révolutionnaires, disaient les Polynices du pinceau et de l'ébauchoir : avec vos règlements nouveaux vous allez ruiner notre belle école française, sous prétexte de la régénérer.

— Vous êtes des réactionnaires et des rétrogades, répondaient leurs frères Etéocles (car ici nous retrouvons, dans les mots, sinon

dans les faits, les deux éternelles tendances, les deux pôles de toute querelle politique ou autre, la révolution et la réaction, le mouvement et la résistance). Vous vous immobilisez et vous voulez que le monde fasse comme vous. Arrière les bornes, et vive le progrès !

Et la dispute s'envenimait, et l'on vit le Nestor de l'art français descendre dans l'arène, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, encourageant du geste et de la voix la jeune phalange dont il est le chef révéré.

De quel côté se trouve la saine appréciation des choses ? Spectateur prudent et désintéressé, je dirai volontiers aux uns qu'ils ont raison, à condition qu'ils me permettent de ne pas donner tort aux autres. Je n'ai plus le choix de mon opinion, d'ailleurs : le Neptune officiel a prononcé son *Quos ego,* le grave *Moniteur* a parlé, et tout bon citoyen, ami du repos et de la loi, a le devoir de s'incliner devant ses arrêts souverains. Les flots émus se sont apaisés à la surface, tout en continuant à gronder dans leurs profondeurs ; les plumes sont rentrées au fourreau, l'encre a reflué vers les écritoires, et, comme de raison, force est restée à l'autorité.

Et voilà comment il se fait, amis lecteurs, que je viens aujourd'hui essayer encore une fois de causer avec vous peinture, sculpture et le reste, à l'occasion du nouveau Salon.

Nos olympiades, en effet, au lieu d'être de quatre années, comme celles des Grecs, ne sont plus même de deux, comme autrefois. Tous les ans désormais (jusqu'à promulgation d'un règlement contraire, ce qui n'est pas impossible par les temps instables qui courent), les champions de l'art seront invités à descendre dans le stade et à se disputer le prix. Confiants dans la fécondité de nos artistes, la Direction des Beaux-Arts a diminué de moitié le temps jugé nécessaire pour se préparer à la lutte. Premier grief, aux yeux des adversaires du nouveau système : — Cette multiplicité des expositions, disent-ils, n'est-elle pas une prime dangereuse offerte à la prestesse du vulgaire savoir-faire, à l'habile rapidité de la main ? L'art y perdra en qualité ce qu'il gagnera en quantité. Nos expositions, au lieu d'être des fêtes nationales où l'art couronne ceux qui

se montrent les plus fervents dans son culte désintéressé, ne seront plus qu'une façon de *turf* artistique où la palme sera le prix de la vitesse, une sorte de marché où s'étaleront aux regards des chalands les hâtifs produits d'une veine surmenée.

— Erreur ! répondent les apôtres du progrès : rendre les expositions plus fréquentes, c'est répondre tout à la fois aux besoins de l'art et aux vœux des artistes.

Et il faut bien avouer que les tendances de notre siècle leur donnent raison. Produire vite et beaucoup est désormais un besoin de l'époque présente. C'est désormais un indiscutable axiome économique et industriel, auquel l'art, qui par ses visibles penchants tend de plus en plus à se rapprocher de l'industrie, ne peut rester étranger. Par ce temps de locomotives rapides comme le vent et de télégraphe électrique rapide comme la pensée, allez donc vous isoler et vous cloîtrer pendant des années, méditant, réfléchissant, étudiant, « invoquant la muse, » comme disaient nos naïfs aïeux, pour arriver à écrire laborieusement un livre, ou à peindre un tableau à grand renfort de retouches ! Pendant la durée de votre ingrat et solitaire labeur, la politique aura vu s'accomplir une demi-douzaine de révolutions, une forêt séculaire aura poussé sous vos fenêtres, pour peu que le ciel vous fasse vivre dans une ville « qu'on embellit » ; le photographe du coin aura produit, avec l'aide de son collaborateur le soleil, assez d'images pour recouvrir une surface de plusieurs kilomètres carrés ; la machine à coton aura filé de quoi faire mille fois le tour du globe, et la plume à vapeur d'un Dumas aura noirci cent rames de papier. Les nobles et antiques filles de Jupiter et de Mnémosyne sont mortes ; nos Clio, nos Euterpe, nos Uranie, nos Calliope s'appellent Chimie, Physique, Vapeur, Electricité. Notre monde moderne est emporté dans un tourbillon qui jette les âmes dans le désarroi et donne aux esprits le vertige. L'art ne peut échapper à cette influence. On l'a vu de reste au Salon de cette année, auquel j'arrive enfin après ce trop long préambule.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'absence d'écoles. Chaque artiste suit sa voie, ou, le plus souvent, la cherche. Du classique

au réalisme à tous crins, de l'*Œdipe* de M. G. Moreau, qu'on dirait emprunté à quelque galerie du XVIe siècle, aux *Rétameurs* de M. Ribot et aux *Toréadors* de M. Manet et à ses *Anges au tombeau du Christ*, — étrange essai de peinture religieuse par le procédé Courbet, aggravé encore, — c'est une longue série de systèmes, de tendances et souvent de partis-pris. Le nom de chaque artiste est bien accompagné de celui de son maître, mais, sauf quelques exceptions, l'élève s'est hâté de conquérir l'indépendance à son pinceau et de secouer les leçons de l'atelier où naquit son talent. Ici, comme ailleurs, le prestige de l'autorité est rompu, et la démocratie est en train de s'emparer du domaine de l'art comme du terrain politique et social. La libre pensée a déchiré le symbole des écoles artistiques comme elle essaie de déchirer d'autres symboles, sans se demander assez si, en détruisant les symboles, elle ne tue pas la foi dont ils sont l'expression, — la foi, seule vraie source de tout enthousiasme, de tout idéal, de toute œuvre élevée, morale ou artistique. En art, comme en religion et en philosophie, le rationalisme est une muse froide, pédante et inféconde. Avoir confiance en soi, c'est bien ; n'avoir confiance qu'en soi et en sa raison, c'est trop.

Cette liberté d'allures, pour ne pas dire cette anarchie, compense-t-elle du moins ses inconvénients par l'originalité des œuvres? Le présent ne répond pas encore bien clairement à cette question. L'avenir sera peut-être moins discret.

II.

Arrivons enfin à la partie du Salon qui intéresse plus spécialement les lecteurs de ce recueil, à la catégorie des artistes bretons et vendéens. La liste en est longue ; elle ne comprend pas moins d'une soixantaine de noms, ce qui donne environ cent cinquante œuvres diverses. Ces chiffres sont éloquents, ce nous semble, et démontrent que la Bretagne et la Vendée, si riches en héroïsmes

et en gloires, voient aussi germer par surcroît sur leur sol fécond toute une pléiade de talents artistiques. De ces talents, quelques-uns seulement, il est vrai, sont parvenus à un solide renom; d'autres arrivent déjà à une notoriété relative; le reste, espérons-le, aura son tour.

Nous ne pouvons, vu le peu d'espace dont nous disposons, que passer une revue rapide de nos artistes et de leurs œuvres. Encore le ferons-nous, comme les précédentes années, en narrateur plutôt qu'en critique, titre majestueux auquel nous confessons humblement ne nous reconnaître aucun droit. La critique est une magistrature ayant son code, ses maximes, ses sentences, sa langue (jallais dire son jargon), comme l'autre. Mais, à côté du juge, maître expert dans la science des Pandectes, du Digeste et du Code criminel, siége l'humble juré, un illettré souvent, qui ignore jusqu'aux noms de Papinien, de Pothier et de Cujas, mais dont l'opinion inculte et dictée par le seul sens commun, n'en est pas moins souvent un arrêt de vie ou de mort pour l'accusé.

Nos expositions ne sont-elles pas comme de grandes assises artistiques, où tableaux et statues sont soumis au verdict des critiques d'abord (les magistrats) et ensuite de la foule (les jurés)? C'est uniquement à titre de membre du grand jury populaire, que, l'un des derniers venus, nous prenons la parole dans le procès qui se plaide depuis deux mois à propos du Salon.

Le premier que je rencontre, par ordre alphabétique, c'est l'*accusé* Baader (de Lannion), accompagné de sa *Dalila*, une criminelle à qui sa lâche trahison mériterait la peine capitale, si le remords dont l'artiste a prudemment peint l'expression sur son séduisant visage, ne plaidait pour elle les circonstances atténuantes. — Un autre peintre dont nous signalions également l'an passé les louables tendances vers l'art sérieux, M. Douillard (de Nantes), expose cette année une *Mort de S. Thomas d'Aquin*, bien étudiée et peinte dans une gamme un peu sourde qui va bien au sujet. Le saint moribond, à demi couché, va recevoir le céleste viatique : l'air de son visage, ses bras étendus, respirent la foi, tout ensemble naïve et profonde, du chrétien et de l'homme de génie. — D'autres

bons essais de peinture religieuse sont ceux de MM. Jobbé-Duval et Loyer, qui, par une fortuite coïncidence, se sont rencontrés narrant avec leur pieux pinceau divers épisodes de l'aimable vie de S. François de Sales.

Dans un genre tout autre est la *Bethsabée* de M. Dubois (de Nantes), une de ces études du nu si communes au Salon. Du nu, ai-je dit; j'aurais dû dire plutôt du *déshabillé*. Le nu, quand il s'appelle la *Vénus de Milo* ou *de Médicis*, est chaste ; l'idéal dont il est l'expression le vêt d'un voile subtil et diaphane, plus pudique que ne le serait une enveloppe de laine ou de soie, et qui charme les yeux sans blesser la pudeur.

Autre est le déshabillé, provoquant et lascif, dont le dernier Salon nous a offert tant de spécimens. MM. Baudry et Cabanel doivent être flattés : ils ont trouvé de nombreux imitateurs ; leurs *Vénus* de l'an dernier ont donné naissance à toute une postérité de filles, moins habilement faites peut-être, mais tout aussi peu vêtues. Sans parler des autres, il y avait bien une douzaine de *Lédas* jouant avec leur cygne classique. La Bible a ses Eve, ses Suzanne, ses Bethsabée, ses Madeleine, qui s'offrent tout naturellement aussi pour donner une étiquette, à une *académie* quelconque, lors même que le morceau n'offre qu'un lointain rapport avec le personnage dont il porte le titre. Désormais la peinture n'aura rien à envier à la littérature d'un certain ordre : elle a ses Flaubert et ses Feydeau. Faut-il s'en étonner ? Nullement. Tout se tient, et la société est un être logique. Quand le rationalisme et son frère le matérialisme règnent dans les idées, ils sont bien près de se traduire dans les faits de l'ordre moral et de l'ordre imaginatif. La littérature et les beaux-arts sont, à leur manière, le reflet des maximes régnantes, la résultante de l'état social, auquel, en échange, ils renvoient leur propre influence moralisatrice ou dissolvante.

Mais voilà de bien graves réflexions pour une simple causerie. Hâtons-nous de nous dérider un peu. Sera-ce avec ce rébus épigrammatique auquel M. de Beaumont (de Lannion) a donné ce titre plein de plus de malices qu'il n'est gros : *Les femmes chassent la Vérité*? Je redoute trop de blesser les yeux et la juste suscep-

tibilité de mes lectrices (dont pas une, d'ailleurs, j'en suis sûr, ne se reconnaîtrait dans la peinture de M. de Beaumont), pour suivre le téméraire artiste sur ce terrain brûlant, et décrire sa composition, spirituelle du reste en plus d'un trait, mais un peu compliquée. Est-ce bien là, d'ailleurs, un sujet de tableau? De pareilles épigrammes, bonnes tout au plus pour le léger crayon d'un Daumier ou d'un Cham, ne sont plus, traduites par le pinceau, que prétentieuses et obscures. — Ah! si les femmes savaient peindre! pourrait répondre à M. de Beaumont l'une de ses victimes, empruntant un mot à Lafontaine, ce millionnaire de mots. Et, de fait, plusieurs femmes savent peindre, et très-bien. Que dirait M. de Beaumont si l'une de ces dames, Mme H. Browne ou Mme O'Connell, par exemple, lui retournant sa satire, peignait *Les hommes chassant la Vérité*, — chose qui, hélas! arrive aussi quelquefois?

Le troupier de M. Fortin, qui, *Entre deux étapes*, s'est introduit dans une chaumière et allume sans façon sa pipe au foyer, pendant que son lourd fusil repose entre les mains débiles d'une enfant naïve et rieuse, — n'a pas ces prétentions alambiquées : petite toile de genre peinte avec cette solidité et cette franchise qui appartiennent à cet habile artiste. *Une partie sous les cloches*, représentant deux enfants de chœur jouant aux boules, entre messe et vêpres (nos deux espiègles auraient pu mieux choisir l'endroit), est aussi une agréable petite composition de M. Gouezou. — Dans le *Rêve d'un croyant*, M. Leray (de Couëron) a représenté un vieil Osmanli ravi dans les airs sur les ailes de quelque malin djinn et qui, à travers les ombres du sommeil et la fumée de son chibouk à peine éteint, entrevoit la félicité un peu matérielle du paradis de Mahomet : *plafond de fumoir*, dit le livret, en harmonie avec sa destination.

L'*Aurore* de M. Hamon n'est point cette divinité si majestueuse dans sa grâce matinale, et qui, frayant la voie au char enflammé du Soleil, « ouvre, de ses doigts de rose, les portes du Levant » : M. Hamon ne voit ni ne fait si grand; entre Homère et lui la ressemblance est lointaine. Son *Aurore* est une enfant rose et blanche, comme le sont toutes les blondes filles de son pinceau

coquet. Appuyant la pointe de ses pieds mignons sur une large feuille, laquelle d'ailleurs, par un prodige qui eût dérouté Newton, ploie à peine sous un tel poids, elle se guinde de toute la hauteur de son jeune corps, et, abaissant de ses doigts en fuseau la fleur d'un liseron, boit dans son bleu calice les larmes de la rosée, dont les perles irisées ruissellent le long de sa chevelure dénouée. Le paysage est à l'avenant : ciel rose, nature riante ; c'est le frais et pur matin d'un beau jour de printemps. Le tout forme, somme toute, un ensemble fort joli, l'un des plus jolis même qu'ait signés le peintre néo-grec. — Je n'en puis dire autant de son pendant, l'*Imitateur un jour de fiançailles*, puéril logogriphe dont le mot ne vaut pas la peine d'être cherché et dont l'exécution, d'ailleurs, laisse fort à désirer. Et c'est de Rome que M. Hamon nous envoie ces mièvreries ! Espérons que le voisinage des chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange exercera sur son talent sa fortifiante influence, et l'empêchera à temps encore de n'être qu'un charmant peintre de décadence.

Nous pourrions renvoyer à la même école son *alter ego*, M. Picou, autre talent distingué qui s'attarde et s'amuse à habiller à la grecque (et plus souvent encore à déshabiller) la même poupée blonde et rose, comme si nous étions toujours aux beaux temps de Pompeï et que le Vésuve et le Christianisme n'eussent pas passé par là.

LUCIEN DUBOIS.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE DU R. P. LACORDAIRE

AVEC Mme SWETCHINE.*

J'ai déjà consacré trois articles, dans cette *Revue*, à la mémoire et aux lettres du R. P. Lacordaire [1], et il ne peut que m'être agréable de revenir sur un sujet qui touche à mes plus jeunes admirations et à mes plus vivants souvenirs. La *Correspondance* que vient de publier M. de Falloux en est une occasion toute naturelle. Rien d'aussi complet n'avait, en effet, paru jusqu'à ce jour, sur le P. Lacordaire. C'est la confidence de toutes ses pensées et de toute sa vie, faite, jour par jour, à une femme éminente qui avait plus que personne *aidé* en lui *les directions de la Providence* [2], et à qui il écrivait : « Avec vous comme avec Dieu je puis tout dire [3]. » La franchise de ces aveux, la fermeté du crayon avec lequel l'énergique religieux se dessine lui-même, et ce que j'appellerai la plénitude de son style, c'est-à-dire une élévation sans emphase, une habituelle grandeur d'idées à laquelle se prête d'elle-même la grandeur de l'expression, nulle recherche d'esprit et moins de recherche de mots que dans quelques-uns de ses discours, telles sont les qualités qui distinguent ces lettres, et qui, jointes aux événements si divers

* Un vol. in-8°. Librairie Auguste Vaton, rue du Bac, 50. Paris.

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1re série, t. x, p. 489, et 2e série, t. iv, pp. 305 et 360.

2 Page 457.

3 Page 405.

qu'elles rappellent, les rendent du plus constant et du plus haut intérêt.

Je ne vois pas d'ailleurs que j'aie rien à réformer dans l'idée que je me suis faite jusqu'à présent du P. Lacordaire. On se rappelle peut-être qu'en analysant les causes diverses de l'influence qu'il a exercée, j'y voyais d'abord l'entraînement de la voix, une certaine nouveauté d'éloquence, puis aussi, de la part du public, la fatigue qui s'attache vite à l'incrédulité, le besoin que la France a de Dieu. Chaque page du nouveau volume constate ce besoin et cette fatigue. Ainsi nous y lisons, à la date de 1837 : « La jeunesse n'apprend nulle part sa religion et elle a néanmoins un désir immense de la connaître, » et, plus tard, à l'occasion des succès de M. de Montalembert : « Il est impossible que le gouvernement n'ait pas senti *à quel point la France est sourdement travaillée par le besoin de Dieu*; » et en 1845 : « Le son que me rend la France est le son d'un peuple qui marche vers Dieu. » Mme Swetchine exprimait-elle quelque doute sur cette marche en avant, sur ce travail intérieur, il lui reprochait d'être *peureuse* : « Vous avez, lui disait-il, une peine épouvantable à croire en Dieu. [1] »

Suivant le P. Lacordaire, l'abbé Frayssinous ne possédait pas la *véritable idée* de l'enseignement qui convient à notre époque [2]. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Qu'il me suffise aujourd'hui de rappeler que l'abbé Frayssinous, moins éloquent que Lacordaire, n'en exerça pas moins, lui aussi, une influence considérable sur les esprits les plus prévenus [3]; tant il est vrai que ce qui fait la force de

1 *Correspondance*, pp. 152, 391, 415.

2 *Correspondance*, p. 152.

3 Les premières paroles de l'abbé Frayssinous, dans son discours d'ouverture, nous indiquent assez quelle était la composition de son auditoire : « En jetant mes regards sur cette assemblée *si différente de celle qu'on voit ordinairement se former dans nos temples....* » L'abbé Frayssinous n'a point d'ailleurs de méthode qui lui soit propre. Il suit simplement la méthode traditionnelle de l'Apologétique chrétienne, c'est-à-dire qu'il prouve les miracles de Jésus-Christ et son Évangile par toutes les données de la logique et du bon sens, puis l'Église par l'Évangile, les dogmes par l'Eglise, etc. Le P. Lacordaire, avec des divisions, des formules et des développements à lui, s'éloigne en définitive très-peu de ce plan. Il eût pu sans doute envisager son sujet du point de vue philosophique, comme l'a fait depuis, avec un rare

l'orateur chrétien, ce ne sont pas ses opinions, mais ses dogmes ; ce ne sont pas certaines convenances du moment, mais les éternelles convenances de la foi. Le P. Lacordaire le sentait, au reste, très-bien lui-même, lorsqu'il écrivait : « Je ne crois pas qu'en aucun lieu du monde, on puisse annoncer la parole de Dieu avec foi sans quelque profit pour l'auditoire. Même quand on ne voit pas le bien il existe encore, et c'est par défaut de foi qu'on accuse la prédication de ne rien produire [1]. »

Le P. Lacordaire avait la foi, il avait l'éloquence ; telles furent ses deux grandes forces ; le reste fut pour lui, je crois, une source de difficultés plus que de succès.

Je tiens maintenant à constater de nouveau que nulle part l'éloquent orateur ne trouva plus d'appui et un appui plus constant que dans le clergé, malgré ce qu'il appelait lui-même ses *poussées de jeunesse*. A peine s'est-il séparé de La Mennais, que Mgr de Quélen « se décide, *malgré l'avis de ses plus sages conseillers*, — je cite M. de Broglie, — à ouvrir la première chaire de Paris à ce pénitent de génie dont la pénitence ne semblait pas encore certaine [2]. » Le P. Lacordaire, bien qu'il n'ait pas toujours été juste pour l'archevêque, convenait lui-même qu'il avait eu pour lui des *moments sublimes* [3]. La bienveillance de Mgr Affre ne fut pas moindre. Ce fut cet illustre prélat qui rappela le jeune prédicateur à Paris, qui lui ouvrit de nouveau les portes de Notre-Dame. Et cependant MM. de Quélen et Affre représentaient l'ancienne Eglise de France. Ils tenaient à

succès, un homme éminent, M. Auguste Nicolas ; mais il a très-bien compris que dans la chaire c'est le point de vue religieux qui doit dominer. Etablir donc l'autorité sur une base inébranlable, tel est le but ; tout s'ensuit. C'est la marche qui va le plus droit, le raisonnement qui conclut le plus vite et qui convient dès lors le mieux à tous les temps et à tous les esprits. C'était aussi le raisonnement de l'abbé Frayssinous, et personne ne l'a poussé plus loin que le P. Lacordaire, en faisant tout reposer sur l'Église, la vérité et même la certitude.

1 *Correspondance*, p. 426.

2 *Discours de réception à l'Académie*, p. 22.

3 Page 105. — Le P. Lacordaire fut toujours reconnaissant envers Mgr de Quélen ; mais ses appréciations n'en sont pas moins sévères et quelquefois blessantes. Je citerai particulièrement la lettre en date du 17 janvier 1837, qui est très-regrettable.

toutes ses traditions même gallicanes, et ils n'ignoraient pas, d'une part, que l'abbé Lacordaire professait fort peu de respect pour le gallicanisme, et, d'autre part, qu'il *croyait à beaucoup de nouveautés* [1].

Le portrait que Lacordaire traçait de lui à cette époque n'est pas sans intérêt, surtout venant de lui. Était-il ressemblant de tout point? Je ne sais; mais ce qui est évident, c'est que Lacordaire n'y tergiverse pas avec lui-même. Il porte son ardeur et sa fougue jusque dans la confession. Son esprit, dit-il, *était encore mal formé, enthousiaste, hardi, aventureux, quelquefois bizarre* [2].... « Avec tout ce qu'il y avait en moi de faux, d'incomplet, d'outré, de mauvais et même de bon, écrit-il encore, *il y avait de quoi perdre dix mille hommes:* la bonté divine me sauva, je ne sais pourquoi. J'ai trente-quatre ans, et il est vrai de dire que mon éducation n'est achevée sous aucun rapport.... Né dans un siècle troublé jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante dont j'ai ressenti, dès l'enfance la plus tendre, des mouvements ineffables; mais le siècle prévalut contre ce don d'en-haut, et *toutes ses illusions me devinrent personnelles à un degré que je ne puis dire,* comme si la nature jalouse de la grâce avait voulu la surpasser. Quand la grâce vainquit, contre toute apparence, il y a dix ans, elle me jeta au séminaire, sans avoir pris le temps de me désabuser de mille fausses notions, de *mille sentiments sans rapport avec le christianisme,* et je me trouvai *tout ensemble vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes,* avec *le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre,* mélange incompréhensible d'une nature aussi forte que la grâce et d'une grâce aussi forte que la nature [3]. » — Ne dirait-on pas une page de saint Augustin?

« Puis-je me dissimuler, écrivait-il un autre jour, que j'aurai toujours dans la chaire quelque chose qui déplaise à une foule de gens et qui sera l'objet d'attaques d'autant plus passionnées qu'elles peuvent être consciencieuses? Est-il sage de rester toujours sous

1 *Correspondance,* p. 126.
2 Page 17.
3 Page 69.

les yeux du public et des fidèles, comme un problème [1] ? » — Et lorsqu'il se décida à quitter la chaire : « J'ai la certitude que, demeuré à une place trop visible, je prêterai toujours le flanc aux attaques de mes ennemis, par la naïveté de mes impressions et la hardiesse de mon discours. La nature même de mon auditoire, composé d'âmes jeunes, entraîne la mienne; je me rajeunis sans cesse au feu de leur contact, et toute préparation arrêtée m'étant impossible, je ne puis jamais répondre de m'asservir à une prudence qui me glacerait. Être ou n'être pas, c'est là la question. Pourquoi refuserais-je aux jours qui me restent cette ineffable consolation d'écrire en paix pour Dieu? L'écriture n'est jamais un orage, etc. [2] »

On se laisse aller involontairement à suivre jusqu'au bout cette confidence intime et énergique. Lorsqu'on parvient à se saisir ainsi soi-même, à se scruter à la loupe, si je puis dire, on est certainement doué d'une grande puissance d'action sur les autres et de réaction sur soi. Mais si l'on excite l'enthousiasme, il ne faut pas s'étonner qu'on éveille aussi des inquiétudes. Nulle part plus que dans la chaire la prudence n'est de rigueur; et si l'on ne peut *jamais répondre de s'y asservir*, si on laisse trop voir l'*homme de deux mondes, vivant du siècle et vivant de la foi, trop oui ou trop non*, comme il le disait avec une franchise touchante [3], n'est-il pas naturel qu'on soit contrôlé, discuté, qu'on trouve sur son chemin

1 Page 101.

2 Page 512.

3 « Il y a en moi quelque chose que je ne puis pas nommer qui cause de la peine à ceux que j'aime. Ce n'est pas de l'âpreté, je suis doux; ce n'est pas de la froideur, je suis *passionné;* c'est quelque chose d'entier qui est *trop oui ou trop non*, une certaine difficulté de découvrir ce dont le cœur d'un ami a besoin, une habitude du silence qui me suit quelquefois sans que je m'en doute. Combien j'ai de la peine à parler..... » p. 75.)

Dans l'éloge du P. Lacordaire par M. le prince de Broglie, j'ai été frappé de ce mot : *des appels du cœur plus perçants que tendres.* Sans nier qu'il y eût là quelque chose de vrai, il m'était cependant impossible d'admettre que l'éloquence du P. Lacordaire ne fût pas une éloquence émue. Nous voyons qu'il se dit *passionné.* Ailleurs il se représente *peu tendre dans l'expression* de ses sentiments, parce qu'il ne serait *jamais tendre qu'avec passion* (p. 55). Voilà, si je ne me trompe, le mot juste.

des oppositions et des obstacles? Lacordaire, tout jeune qu'il fût, était le premier à le comprendre; il se rendait même très-bien compte, nous l'avons vu, que les attaques dont il était l'objet pouvaient être consciencieuses; et certes il suffit de nommer le R. P. Rauzan et Mgr Parisis, les seuls *adversaires* qui soient cités dans les lettres, pour être très-sûr qu'elles l'étaient. Mais alors pourquoi parler d'ennemis, de haines, de persécutions? Pourquoi écrire : *On veut ma perte, je le sens bien, et moi je ne veux pas leur porter ma tête!* tel est l'inconvénient des lettres confidentielles. On laisse aller sa plume et sa mauvaise humeur du moment, sans prendre garde que, lorsqu'on est arrivé à une certaine hauteur, on est trop vu et trop écouté pour se permettre des confidences.

Le fait est que le P. Lacordaire éprouva des contradictions, mais rien de plus, et qu'il fut protégé au milieu même de ces contradictions, non-seulement par la faveur populaire, mais par la bienveillance persévérante des évêques qui le mirent en contact avec le peuple, en lui ouvrant leurs cathédrales. J'ai nommé MM. de Quélen et Affre; mais il faudrait en nommer vingt : on le poursuit, on l'assiége de demandes pour l'Avent, pour le Carême, et il n'a que l'ennui du choix avec le petit plaisir de se faire prier. On va le chercher jusqu'à Rome, où il s'est retiré pour *laisser le temps mûrir l'œuvre de la Providence.* « Je voudrais, écrivait-il, me cacher cinq à six ans, amasser des matériaux et prouver que je ne suis pas un animal de bruit[1]. »

A Rome, même empressement à l'accueillir et à lui faire fête. « Tout le monde m'y fait un accueil parfait, écrit-il, le cardinal vicaire, le cardinal secrétaire d'état, les pères Jésuites, les Français qui sont ici, et enfin, par dessus tout, le Saint-Père..... lorsque je suis entré dans son cabinet, il a ouvert ses deux bras, en disant d'un air tout joyeux : *Ah! l'abbate Lacordaire!* et, pendant que je baisais ses pieds, il m'a pris la tête dans ses mains, me la pressant avec affection et me disant tout de suite après : *Je sais que l'Eglise a fait en lui une grande acquisition*[2]. »

A peine a-t-il revêtu l'habit de *frère prêcheur* qu'il revient avec

1 *Correspondance*, p. 7.
2 *Correspondance*, p. 63.

ses disciples, du couvent de la *Quercia* à Rome, « où je ne saurais vous dire, écrit-il, quel cordial accueil nous reçûmes. » L'ambassadeur de France lui demande de prêcher, le jour de Pâques, à Saint-Louis. L'éloquent religieux y consent et se laisse aller à ses hardiesses habituelles. Chacun alors d'émettre son avis, comme à Paris et à Metz. Qui peut s'en étonner! Les uns approuvent, les autres condamnent; pendant quinze jours il n'est question que du discours de Saint-Louis. Mais le Pape, mais les cardinaux sont-ils au nombre des *furieux?* Pas le moins du monde. Le cardinal Lambruschini reçoit *parfaitement* le prédicateur et lui parle de son discours, *sans aucun reproche.* Il en est de même de *tous ceux* que le P. Lacordaire rencontre *dans les rangs supérieurs*, du général des Jésuites, du cardinal Brignole; partout il sent un *redoublement d'amitié et d'estime*, et le Pape le traite, comme à l'ordinaire, *avec la plus parfaite bonté* [1].

Je tenais à préciser la nature des rapports qui ont existé entre le clergé et le P. Lacordaire; or on voit que l'illustre dominicain n'a pas eu à se plaindre. Mme Swetchine lui écrivait un jour : « Comme Rachel, j'ai pu vous nommer l'enfant de ma douleur, et vous savez que souffrir ne décourage pas les pauvres mères [2]. » Telle est aussi l'Eglise! elle connaît toutes les émotions de la maternité, mais elle en a aussi toutes les indulgences. Elle fait comme Lacordaire lui-même lorsqu'il disait : « Je veux mourir avec la gloire intérieure de n'avoir jamais mis un grain de sable sur la route d'aucun homme dévoué à l'Eglise [3]. »

Voilà ce qui explique l'empressement qu'il trouva là même où la froideur était le plus à craindre : l'*inexplicable bienveillance* de Mgr de Janson, la *manière si généreuse* de Mgr Affre, l'*extrême cordialité* du cardinal Donnet, les *bras ouverts* de Mgr de Langres, l'un *des plus chauds adversaires* de la veille cependant, et les sollicitations qui le *prennent à la gorge*, qui lui font mener *une vie de gladiateur*, etc., etc. [4]. Partout c'est un *accueil incroyable*, un

1 *Correspondance*, pp. 232 et 233.
2 *Correspondance*, p. 122.
3 *Correspondance*, p. 227.
4 *Correspondance*, pp. 395, 65, 301, 392, 40.

enthousiasme fabuleux, « tout le monde devient bon pour moi, écrit-il, tout m'a réussi, même mes fautes[1] ! »

Le P. Lacordaire justifia, de son côté, la faveur dont il était l'objet, par le frein qu'il sut s'imposer à lui-même. C'est certainement un grand et très-grand honneur pour une âme aussi *impétueuse* que la sienne, de n'avoir jamais mérité une censure ; et, si quelque chose en lui pouvait être mis au-dessus de son talent, ce serait assurément cette force de résistance qui le fit s'arrêter tant de fois sur les pentes les plus glissantes pour un caractère tel que le sien. Je disais, il y a deux ans, que ses fuites compteraient parmi ses plus beaux titres de gloire. Sa correspondance avec Mme Swetchine me prouve qu'il était assez de mon avis. « Il me semble, écrivait-il, que j'ai toujours été averti par Dieu des bonnes heures. En 1832, j'ai quitté le premier et à temps ce pauvre M. de La Mennais ; en 1836, je suis descendu de la chaire de Notre-Dame, quand il le fallait, pour la reprendre un jour avec plus d'autorité ; en 1848, j'ai dit adieu à mon banc de législateur, le lendemain de l'émeute qui avait brisé la République en la déshonorant.... Maintenant je me retire devant d'autres écueils, non par égoïsme, par lâcheté, pour vivre dans l'insouciance de Dieu et des hommes, mais pour les servir avec plus d'à-propos dans la mesure où je le puis encore. C'est ainsi que j'ai surmonté jusqu'à présent *les périls de ma nature et de ma situation*. D'autres auraient mieux fait. Je fais comme je sens et comme je puis[2]. » Impossible de voir plus juste et de mieux dire.

Assurément, si MM. de Montalembert, de Falloux et leurs amis avaient suivi l'exemple du P. Lacordaire, en 1848, nous nous en fussions fort mal trouvés. Mais s'il fut noble à eux de rester sur la brèche, il fut très-noble et très-courageux au P. Lacordaire de se soustraire à un tumulte où sa *fougue naïve*, comme il le dit très-bien, aurait pu gravement le compromettre. Le P. Lacordaire n'était pas et ne pouvait pas être un homme politique. Les tendances de son enfance et de sa jeunesse auxquelles il tenait toujours d'affection, l'entraînaient involontairement et à son insu.

[1] *Correspondance*, pp. 169, 212, 386, 251.
[2] *Correspondance*, p. 514.

Il se faisait illusion sur les révolutionnaires et leur pardonnait aisément de ruiner le pouvoir, comme d'autres ont pu se faire illusion sur le pouvoir et lui pardonner aisément ses entreprises sur la liberté. Ainsi le P. Lacordaire se séparait de M. de Montalembert dans la question du Sunderbund ; il se plaçait à la suite des républicains de la veille sur les bancs du Palais Bourbon ; en un mot, il se trouvait presque toujours, aux moments critiques, beaucoup plus rapproché de ses ennemis que de ses amis. Quand on s'engage ainsi, il arrive trop souvent qu'on fléchit jusqu'au bout, qu'on trahit pour ne pas se démentir. Le P. Lacordaire brisait au contraire énergiquement les liens qui menaçaient alors de l'enlacer, et, pour reconquérir son indépendance, il fuyait dans la solitude.

« L'essai que j'ai fait de la vie politique, écrivait-il le 15 septembre 1848, me suffira bien pour mille ans et un jour [1]. » Déjà, en 1842, il disait : « Je viens à douter s'il n'y a pas en moi quelque défaut capital qui me rend impropre à la vie publique [2]. » Mais aujourd'hui il va plus loin : « J'ai la certitude, écrit-il, qu'aucun parti ne me soutiendra jamais, parce que jamais je ne donnerai de gages à un parti humain [3]. » — On ne doit sans doute donner de gages qu'à bon escient; mais le plus souvent, ces gages n'ont pas besoin d'être donnés, ils résultent de votre vie entière.

Politiquement donc, le P. Lacordaire s'entendait difficilement avec qui que ce soit. Il disait un jour : « Un salon est ce qui m'a paru toujours approcher le plus près du purgatoire [4]. » Et plus tard, il en donnait la raison à Mme Swetchine : « C'est comme si je ne vous voyais pas quand je viens à l'heure de vos réceptions; on ne peut se rien dire, et presque toujours les gens de salon m'exposent à la taciturnité ou à donner des coups de boutoir dans le ventre des opinions, deux choses fort peu agréables de soi [5]. »

1 *Correspondance*, p. 474.
2 *Correspondance*, p. 311.
Correspondance, p. 512.
4 *Correspondance*, p. 201.
5 *Correspondance*, p. 490. — Ces *coups de boutoir* expliquent les mots amers qu'on trouve parfois dans la correspondance du P. Lacordaire, à l'adresse même des hommes qu'il estimait le plus, de ses amis les plus intimes, du moment que

Ce qu'il lui fallait, c'était Chalais ou Sorrèze, c'était la paix du cloître ou la jouissance de jeunes amitiés. Là, il n'apercevait plus de la politique qu'une chose, la grandeur de l'édifice chrétien. — « Dieu a diminué tout le reste, écrivait-il, et nous sommes comme une cathédrale debout et vivante dans une solitude dévastée. » — Puis il ajoutait : — « Une de mes douleurs à Paris, c'était que la mort me surprendrait loin de mes frères, sous l'habit de journaliste; mais ici, sous ce vieux toit consacré depuis des siècles, à mon poste, entre les bras des nôtres, la tempête, si elle doit monter jusqu'à nous, notre ruine, notre exil ou notre mort sera la suite ou la fin d'un bon pèlerinage [1]. »

Je voudrais maintenant, après avoir réuni, aussi fidèlement que possible, les traits épars que le P. Lacordaire nous a laissés de sa physionomie, expliquer l'influence heureuse que Mme Swetchine exerça sur un esprit aussi indépendant et aussi fier. Cette influence est certaine. Lacordaire en convient souvent, dans les termes les plus émus : — « On ne croyait pas à Saint-Sulpice, écrit-il dès 1833, que je fusse capable d'écrire avec tant de modération, mais *on ne savait pas le bon génie qui m'inspirait,* » — et, un an après : — « Vous êtes la première qui m'ayez guidé. Vous m'avez pris au moment où mes catastrophes m'avaient averti de la difficulté de la vie et de l'orgueil de mon temps passé. Cela est *inoubliable.* » — Il comparait ses relations avec son illustre amie, à celles de saint Jérôme et de sainte Paule, et, intervertissant les rôles, il lui disait : *Soyez mon saint Jérôme* [2] !

Une femme à qui un tel homme a dit cela se trouve placée, par ce seul mot, à une hauteur que ses œuvres, toutes remarquables qu'elles soient, n'ont certainement pas dépassée. Autant qu'on peut en juger par le petit nombre de lettres de Mme Swetchine qu'avait conservées le P. Lacordaire, Mme Swetchine contredisait peu, elle modérait, elle encourageait, elle louait avec effusion de cœur : —

leurs opinions s'écartaient des siennes. Il était sans doute le plus doux des hommes dans l'habitude de la vie; il l'était même avec les incrédules, dans la crainte sans doute de les éloigner de Dieu; mais avec les autres, pas toujours.

1 *Correspondance*, p. 475.

2 *Correspondance*, pp. 6, 17, 20.

« Vous avez un démon tout particulier pour cette flatterie *qui est la sauvegarde de la vérité* [1], » lui écrivait Lacordaire. Le *démon*, en définitive, faisait son effet. Rarement Mme Swetchine traçait une ligne de conduite; elle se contentait de discuter les partis à prendre, puis laissait la décision en blanc, si je puis dire, précaution toujours prudente lorsqu'on veut être écouté. Lacordaire ne s'y trompait pas; il riait seulement de cette absence de *résolution* dans le conseil, et il appelait son intelligente amie *le doute le plus aimable et le plus aimant que Dieu ait fait* [2]. C'est ainsi que l'esprit le plus tempéré, le plus craintif même de toute hardiesse obtint une influence marquée sur le caractère le plus ardent et le plus hardi; c'est ainsi que Mme Swetchine se fit le *lest* [3] du navire le plus agité par les flots. Mme Swetchine ne disait qu'une chose bien nettement : « Ne songez qu'à Dieu, qu'au ciel, » mais c'était tout en deux mots, et les conséquences se présentaient d'elles-mêmes à celui qu'elle appelait avec la plus tendre affection, *mon bien-aimé père, frère et fils* [4].

Quelquefois cependant le P. Lacordaire résistait à l'influence. Je rappellerai à cet égard un souvenir qui lui fait grand honneur, sans faire aucun tort à Mme Swetchine. Tout le monde sait que le gouvernement issu de la Révolution de Juillet était un gouvernement à hautes prétentions libérales, ce qui ne veut pas dire du tout qu'il fût ami très-chaud de la liberté. Sans doute il ne faisait pas du despotisme à grand orchestre, mais il en faisait le plus qu'il pouvait, sans bruit. Il confisquait sournoisement la liberté d'enseignement qu'il avait jurée, et, s'il apercevait une robe de moine, il écrivait à droite, à gauche, non pas précisément pour qu'on courût sus au moine, il était trop bon prince pour cela, mais pour qu'on courût discrètement sus à l'habit. Ce fut surtout lorsque le P. Lacordaire dut venir à Paris que l'émotion du Pouvoir fut au comble. On alla trouver Mgr Affre, esprit élevé, cœur généreux, mais caractère timide, et on lui fit partager jusqu'à un certain point

[1] *Correspondance*, p. 316.
[2] *Correspondance*, p. 296.
[3] *Correspondance*, p. 122.
[4] *Correspondance*, pp. 283 et 347.

l'effroi qu'on éprouvait. Il ne s'agissait de rien moins que d'une *levée de boucliers* contre les Dominicains et même contre le P. Lacordaire, levée de boucliers dont un article du *Journal des Débats* avait, disait-on, donné le signal. Les *rapports les plus inquiétants*, affirmait-on, venaient de tous côtés. On disait donc au P. Lacordaire : « Ma main tremble en vous écrivant ces mots, » lui mandait Mme Swetchine ; on lui disait : « Pour faire triompher Dieu, il faudrait quitter votre habit. » Suivaient de longues observations sur la responsabilité qui pèserait sur lui, s'il compromettait les Ordres religieux et l'Eglise dans *une des plus lamentables crises* où on l'eût vue. « Il n'y a d'imprescriptible que les choses de la conscience, disait en terminant Mme Swetchine qui se faisait l'interprète de l'archevêque ; ici c'est au plus raisonnable à fléchir, et ce n'est plus devant un Pouvoir qu'on estime, ce n'est plus même devant la force, car il n'y a dans tout cela que la faiblesse d'un siècle orgueilleux, la faiblesse d'un enfant malade auquel on compatit [1]. »

Je regrette de ne pouvoir transcrire toute la réponse du P. Lacordaire. « Il était impossible, chère amie, disait-il, que vous me donnassiez une plus grande preuve d'attachement que celle dont votre lettre du 6 novembre est la vivante et sainte expression ; et, si je ne consultais que mon désir de vous en témoigner ma reconnaissance, je vous obéirais à l'instant même, sans réflexion ni réserve. Mais vous ne m'approuveriez pas, dans une occasion aussi grave, de me livrer au seul sentiment de l'amitié ; il s'agit d'intérêts qui, à vos yeux comme aux miens, sont au-dessus de tout et nous commandent à tous deux l'oubli de nous-mêmes. Je ne craindrai donc point, chère amie, de vous faire de la peine, et vous exposerai, avec la plus grande sincérité, les motifs qui ne me permettent pas de vous laisser, ni à vous ni à Mgr l'Archevêque, l'espoir d'une condescendance qui, plus que jamais, m'est interdite.

» Je ne reviens point sur le passé ; je n'examine point si, en me couvrant publiquement de l'habit religieux, j'ai ajouté aux obstacles

1 *Correspondance* p. 379.

qui s'opposent au rétablissement de mon ordre en France, je l'ai fait ; j'ai porté cet habit dans les chaires de Paris, de Bordeaux, de Nancy ; j'ai traversé la France six fois sous ce costume ; je lui ai obtenu partout le respect ; je l'ai gardé malgré les poursuites officielles du ministère. C'est un fait acquis. Et à qui le sacrifierais-je aujourd'hui ? Aux clameurs de la presse irréligieuse ? Aux craintes du Gouvernement ? Aux esprits irrités contre nous par trois mois d'une guerre implacable ? J'irais donner dans Notre-Dame, à nos ennemis, le spectacle d'un religieux qui a peur après avoir affiché le courage, qui se cache après s'être montré, qui demande grâce et merci en considération de son déguisement volontaire ? Cela n'est pas possible. Plus la situation est grande, plus les Catholiques attendent de ma parole une éclatante consolation, moins je dois leur préparer une si douloureuse surprise. Ils ont besoin de prouver à la France que leur cœur n'a point faibli, et que leur parole a conservé toute sa liberté. Il vaut mieux cent fois se taire que de trahir leurs espérances. La religion n'a pas besoin de triomphes ; elle peut se passer de ma parole à Notre-Dame, Dieu est là pour la soutenir et l'honorer dans l'opprobre ; mais elle a besoin que ses enfants ne l'humilient pas eux-mêmes et ne déshonorent pas ses épreuves. Tout ce qui lui vient de ses ennemis est bon pour elle ; la honte qui lui vient des siens est la seule chose qui puisse lui inspirer du découragement.

» Quant à Mgr l'Archevêque..... il sait bien que nul ne m'insultera dans la chaire de Notre-Dame ; il sait bien qu'un immense auditoire me couvrira contre tout désir isolé et honteux.... la France a un instinct de l'honneur qui la charme partout où elle en trouve l'ombre.... Sans doute le Gouvernement n'a pas la même confiance ; mais que nous importe ? l'événement le rassurera. Il faut avoir du courage et de la présence d'esprit pour ceux qui n'en ont pas....

» ..... Je puis bien aussi m'occuper de la question en ce qui m'est personnel. Le caractère est ce qu'il faut sauver toujours avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme. Eh bien ! ne voyez-vous pas, chère amie, vous dont l'esprit et l'amitié ont le coup d'œil si sûr, ne voyez-vous pas à quel

point j'avilirais mon caractère en me dépouillant de l'habit religieux pour monter dans la chaire de Notre-Dame? Qui douterait qu'après l'avoir pris par vanité, je l'ai quitté pour la gloriole de prêcher dans la cathédrale de Paris? Qui verrait en moi autre chose qu'un esprit faible, léger, inconstant, dominé avant tout par le besoin du bruit? Ah! sachons montrer que je n'accepte point la parole et la gloire au prix du déshonneur.... Plus je vieillis, plus je sens que la grâce opère en moi le détachement de ce monde; je ne me soucie plus que de faire la volonté de Dieu. S'il lui plaît que je prêche à Notre-Dame, j'y prêcherai; s'il m'en ferme les portes, je prêcherai ailleurs; si toutes les chaires de France me sont successivement interdites, comme c'est peut-être le dessein du Gouvernement, j'attendrai et je ferai le bien quelconque qui me restera possible. Je n'en ferai même aucun si aucun ne m'est possible. Le présent est peu de chose, l'avenir est tout [1]. »

Voilà certes une noble page dans un livre et dans une vie. Est-il besoin d'ajouter que Mgr Affre montra dans cette circonstance tout ce qu'on peut attendre d'une *conscience incorruptible*. Malgré ses craintes et malgré les menaces, il ouvrit la chaire de Notre-Dame à la robe du Dominicain, et celle-ci, au lieu des clameurs de l'insulte, n'y rencontra que sympathies et que respect. Ce jour-là il y eut une grande cause de gagnée.

La *Correspondance du P. Lacordaire et de Mme Swetchine* est précédée d'une *Introduction* due à la plume de M. de Falloux. L'illustre homme d'Etat ne s'est pas borné à remplir avec dévouement ses devoirs d'éditeur; il s'est plu, en outre, à embrasser, d'un coup d'œil, les dix dernières années de la politique française et il les a fait passer au crible d'une discussion vive et serrée. Ce n'est pas sans émotion, on le comprendra, que nous avons reconnu cette voix puissante qui, aux jours les plus périlleux, fut notre honneur et notre force.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 *Correspondance* p. 381.

LA MARIÉE DE LA MORT

NOUVELLE BRETONNE.

Les scènes se succédaient dans l'intérieur de la famille ; Mme Royer ne gardait plus aucun ménagement et calomniait Léonce avec rage ; Auguste s'abîmait dans un désespoir qu'il avait soin de ne pas dissimuler devant la jeune fille, et un véritable martyre commença pour elle. Ballottée entre toutes ces passions qui s'agitaient autour d'elle, intérieurement désolée de ne plus pouvoir, par une bonne parole, prévenir chez son fiancé les découragements, les défaillances qu'elle craignait ; obligée de cacher au monde ses souffrances intimes, de les dérober à ceux mêmes avec lesquels elle vivait, elle tomba bientôt dans une sorte de marasme qui dégénéra tout à coup en une maladie de langueur. Elle souffrait depuis longtemps sans se plaindre, mais enfin ses forces la trahirent. Il y avait deux mois que Léonce ne l'avait vue, deux mois qu'il la savait atteinte d'une indisposition qu'on disait sans gravité, mais qui se prolongeait d'une manière inquiétante. Depuis plusieurs jours, les craintes de la famille Royer étaient devenues très-sérieuses, et, comme cela arrive quelquefois, les passions s'en trouvèrent calmées. Auguste sembla soudain guéri de son ridicule amour, M. Royer, qui au fond n'était point un méchant homme, parla carrément de faire venir Léonce en lui donnant son titre de fiancé. Mme Royer elle-même

* Voir la livraison de juin, pp. 442-456.

n'osa protester ouvertement, et, quand le matin de ce jour, Valérie, à la suite d'une crise affreuse, demanda Léonce, elle ne s'opposa pas à ce que son fils suivît le généreux mouvement qui le poussait à aller le chercher lui-même. Tout cela était de fort mauvais augure et témoignait éloquemment du danger réel dans lequel se trouvait la jeune fille.

Dans le tumulte des pensées qui assiégeaient le cerveau de Léonce pendant qu'il se rendait à l'appel de Valérie, ce qui dominait c'était une sorte de trop-plein de fureur qui ne demandait qu'à déborder. Valérie souffrait, c'était beaucoup pour lui, mais comme il ne se rendait pas bien compte de son état, il se laissait absorber par la colère et la haine qu'il portait à ceux qu'il accusait d'être la cause de ses souffrances.

Il entra dans la maison de Mme Royer comme un ouragan; il demanda à une servante le chemin de l'appartement de Valérie et s'élança dans l'escalier. Sur le palier, il se trouva face à face avec Mme Royer. Leur regard se croisa, regard craintif, timide chez l'ambitieuse femme, regard brûlant de haine, écrasant de mépris chez l'homme sacrifié. Ce fut tout, aucune parole ne fut prononcée. Elle ouvrit une porte, il passa devant elle sans se découvrir et entra dans la chambre. Valérie, qui l'attendait, avait voulu se lever. Elle était assise près de la fenêtre ouverte, et la tête renversée sur le dossier de son fauteuil, elle regardait le ciel. En l'apercevant, Léonce s'arrêta foudroyé. Ce cadavre vivant, était-ce bien elle? Il pouvait se le demander.

La taille ployée par la faiblesse, les traits amincis, noyés dans ses grands cheveux, le visage revêtu de cette teinte bilieuse qui est un des caractères de la maladie dont elle était atteinte, Valérie n'était que l'ombre d'elle-même. Dans sa figure horriblement amaigrie, jaunie, creusée, il n'y avait plus de vivants que deux grands yeux expressifs, aimants, qui lui conservaient je ne sais quelle indéfinissable beauté d'expression que la souffrance n'avait pu détruire. La maladie d'ailleurs triomphe difficilement de la jeunesse, son ennemie naturelle. La jeunesse lutte et reste belle sous ses griffes perfides.

Léonce, dominant enfin la poignante impression qu'il éprouvait, fit en chancelant quelques pas vers elle; un voile de larmes s'étendait sur ses yeux. Valérie lui tendit ses deux mains diaphanes et lui sourit doucement.

Il la regardait, muet encore; de grosses larmes roulaient sur ses joues et tombaient sur leurs mains entrelacées.

— Cher Léonce, dit-elle enfin, du courage, vous le voyez! Dieu me rappelle à lui; il faut nous résigner à sa volonté.

— Oh! c'est affreux, impossible! murmura Léonce; Valérie, de grâce, laissez-moi espérer.

Elle secoua tristement la tête.

— Je le sens, dit-elle, la vie s'en va. Vous viendrez me voir un peu tous les jours, n'est-ce pas. Votre vue me ferait du bien.

— Asseyez-vous, monsieur Léonce, dit humblement M. Royer en lui approchant un fauteuil.

Léonce s'assit, et les deux fiancés commencèrent à s'entretenir à demi-voix. — Valérie voulait enseigner la résignation à Léonce, et Léonce résistait.

L'arrivée du médecin interrompit leur conversation. Léonce se leva, promit de revenir le lendemain et sortit de la chambre en proie à un chagrin violent, désespéré. Il ne trouva personne sur son passage et franchit le seuil, mais ne s'éloigna pas.

Léonce se refusait à croire à la fatale vérité; il murmurait en lui-même ce mot qui, en face d'un malheur suprême, germe de lui-même sur les lèvres des malheureux : c'est impossible, et il attendait le médecin, c'était de sa bouche qu'il voulait entendre son arrêt. Quand il sortit, il alla à lui et lui demanda compte de cette chère vie confiée à sa science médicale, espérant encore contre l'espérance. Le médecin était un vieillard brusque, peu fait aux ménagements. Il lui dit crûment ce qu'il croyait être la vérité, et lui fit en quelques mots l'historique de cette maladie qui paraissait plus subite qu'elle ne l'était réellement.

Valérie souffrait depuis longtemps sans se plaindre; c'était un tempérament affaibli, une organisation ébranlée sur laquelle on n'avait plus de prise. Elle pouvait mourir le lendemain ou traîner

jusqu'à l'automne, mais de guérison il ne pouvait être question. Léonce écouta en silence cet arrêt de mort, et reprit le chemin de chez lui le cœur navré.

Il monta dans son appartement, s'assit auprès de sa table, et, appuyant son front dans ses mains crispées, il s'abîma dans l'amertume de ses réflexions. De véritables tempêtes de désespoir grondaient en son cœur, de rauques soupirs s'échappaient de sa gorge, il se pressait violemment le front en poussant des gémissements d'enfant. Hélas! il s'était fait un oreiller d'une poitrine humaine, comme le disait si éloquemment cette jeune morte sur la tombe de laquelle la gloire s'épanouit comme une fleur, et l'oreiller se dérobait sous lui.

Il était tellement absorbé dans sa douleur qu'il n'entendit pas plusieurs coups légers frappés discrètement à sa porte.

— Monsieur Daumont, c'est le jour des pauvres, dit tout à coup une voix de femme.

Et la porte s'entrouvrit, et une figure calme, sereine, encadrée dans la vaste coiffe des filles de saint Vincent de Paul parut dans l'entrebâillement.

— Entrez, ma sœur, murmura Léonce, mais fermez la porte, je ne veux voir personne.

La religieuse entra et s'approcha de lui.

On se demande souvent d'où la charité tire l'argent qui sert à secourir le nombre infini de misérables qui pullulent dans les villes. Ce secret, il faudrait en demander la révélation à ces admirables servantes de Dieu, qui se chargent de ramasser pour les pauvres les miettes tombées des tables des riches.

Elles sont là, les saintes quêteuses, guettant l'homme distrait, la femme du monde oublieuse, les ingrats, les heureux, les égoïstes. Et, à leur voix, toutes ces mains laissent tomber leur obole, et de ce tribut prélevé sur l'indifférence réelle ou machinale, elles vont vêtir les orphelins et nourrir les affamés. La sœur Marthe était la sœur Rosalie de Brest. Quand, parmi les pauvres qu'elle visitait, elle rencontrait des misères exceptionnelles, quand ses ressources étaient insuffisantes, elle se faisait mendiante au nom de Jésus-

Christ et s'adressait sans crainte aux officiers de marine, qui la connaissaient, la respectaient et qui lui ouvraient toujours généreusement leur bourse. — Je prierai Dieu qu'il vous le rende, disait-elle avec son suave sourire. Et les moins dévots ne dédaignaient pas ce pieux remercîment. Léonce était une de ses meilleures pratiques, comme elle les appelait. Tous les mois elle lui tendait sa bourse de quêteuse, et le jeune homme lui donnait régulièrement son aumône.

En le voyant ce jour-là triste, accablé, le visage empreint d'une douleur sans mesure, la quêteuse souriante fit soudain place à la compatissante sœur de charité; elle alla à lui et lui dit doucement :

— Vous souffrez, mon enfant?

Et il y avait dans son seul accent une pitié si tendre et si vraie que Léonce se laissa aller à lui raconter ses souffrances, à lui peindre dans toute son horreur l'événement qui allait briser à jamais ses rêves de bonheur et d'avenir.

Sœur Marthe l'écouta patiemment, attentivement, avec le plus sympathique intérêt.

— Et il n'y a vraiment plus d'espoir? demanda-t-elle.

— Le médecin l'a dit.

— Ah! les médecins! Ne savez-vous pas, pauvre enfant, qu'il y a un médecin plus puissant qu'eux, qui guérit souvent alors même qu'ils condamnent?

Léonce la regarda et laissant tomber son front dans ses deux mains :

— Ah! si Dieu voulait me la rendre! s'écria-t-il.

— Que feriez-vous?

— Ce que je ferais, ma sœur! ai-je besoin de vous le dire?

— Voilà comme vous êtes tous. De bons enfants, mais de mauvais chrétiens, des hommes ingrats. Il faut que le bon Dieu vous frappe pour que vous pensiez à lui. Croyez-moi, commencez par vous adresser à celui qui peut tout, faites ce que vous feriez si la guérison de votre fiancée vous était promise.

Léonce, pensif, garda un moment le silence, et puis il dit ;

— Sur mon honneur, ma sœur, je le ferai.

— Bien, je vais aussi faire prier nos sœurs et nos orphelines, et nous parviendrons peut-être à faire violence au ciel; et puis, comme il ne faut pas négliger les moyens humains, je vais de ce pas chez le docteur Desgrés. Le connaissez-vous ?

— De nom seulement, et je croyais qu'il avait quitté Brest.

— Il part demain, et c'est déjà une permission de la Providence que vous m'ayez confié à temps votre chagrin. M. Desgrés est un médecin des plus distingués, comme vous savez, et il s'est occupé spécialement des maladies du foie. Il a fait des cures merveilleuses, ou plutôt il les a commencées. Mais je ne veux pas non plus vous donner trop d'espoir à l'avance. Croyez-vous que mademoiselle Brizeau veuille recevoir M. Desgrés ?

— Si je le lui demande, oui.

— Et sa tante ?

— Sa tante l'a tuée, je ne lui reconnais aucune autorité.

— Enfin, mademoiselle Valérie est chez elle ? pensez-vous qu'elle ne s'oppose pas à cette visite d'un médecin qui n'est pas le sien ?

— Ma sœur, elle ne s'opposera plus à rien, vous dis-je.

— Eh bien ! alors, voici ce que je vous propose de faire. Vous allez vous rendre chez Mme Royer et m'y attendre. J'ai mes entrées libres chez le docteur Desgrés, que j'ai soigné quand il n'était qu'élève en médecine, et je suis à peu près sûre de le trouver à cette heure. Je l'emmène avec moi et nous allons vous rejoindre chez Mme Royer. Je vous le répète, s'il y a l'ombre d'un moyen de salut, il saura le faire employer; son coup d'œil a une terrible justesse; mais que de fois ne l'ai-je pas vu se saisir de cas abandonnés par ses confrères et opérer des guérisons qui paraissaient miraculeuses.

— Ma sœur, assez, assez, dit Léonce, je ne veux encore rien espérer. Ah ! si vous la voyiez !

La sœur secoua la tête, mais ne répondit rien. La prudence, en effet, lui commandait de ne pas trop aviver une espérance qui pouvait bien être déçue.

— Dans un quart d'heure je serai chez Mme Royer, dit-elle en se levant, et j'espère bien y amener le docteur. Un peu d'air vous fera du bien, monsieur Léonce; si vous voulez, nous allons sortir ensemble.

Léonce prit sa casquette et ils sortirent. Au bout de la rue ils se séparèrent.

— Je vais préparer Valérie à vous recevoir, dit le jeune homme. Ma sœur, songez au martyre que j'endure, ne soyez pas trop longtemps.

Elle sourit de son bon sourire et s'éloigna d'un pas rapide, tandis qu'il se dirigeait à pas lents chez Mme Royer. Quand il y arriva, il apprit que Valérie était couchée. Il y avait bientôt deux mois qu'en réalité et sans qu'il le sût elle gardait le lit. Il lui fit annoncer la visite de la sœur Marthe par son oncle. Elle répondit que tous ceux qui seraient envoyés par lui seraient les bienvenus près d'elle, et, sur cette réponse, il alla attendre dans l'appartement où il avait eu avec Mme Royer sa première entrevue. Il attendit une heure. Au bout de ce temps, la tante de Valérie introduisit dans le petit salon sœur Marthe et le médecin qu'elle avait amené, et se retira discrètement. Ainsi que nous l'avons dit, elle commençait à sentir l'aiguillon du remords et elle n'osait affronter la présence de Léonce.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.
(Anna Edianez.)

(La fin au prochain numéro.)

NOTRE-DAME-DES-DONS.

On s'occupait de marier de nouveau le duc, lorsque cette mort arriva ; chacun s'y était mis, et c'est par suite d'un projet arrêté et déjà assez avancé, qu'Antoinette s'était retirée à Cholet. La princesse Marguerite de Foix avait réuni tous les suffrages. C'est le cardinal son frère, fort connu de la bienheureuse Françoise d'Amboise, auteur principal de ce dessein, qui avait, dit-on, le premier indiqué ce choix ; Lescun, l'un des favoris, Gascon lui-même, voyant dans l'arrivée d'une princesse du Midi une assurance de fortune y donna les mains; Landais n'y trouvant rien qui pût balancer son crédit, puisque ses amis restaient au pouvoir, y applaudit. Les scandales cessant, le peuple était satisfait. Ce mariage s'annonçait donc sous les plus heureux auspices. Il se fit à Clisson, le 27 juin 1471, dans la chapelle de Saint-Antoine. — L'année suivante (1472) François et Marguerite vinrent en pèlerinage aux Dons, et l'objet de cette visite est spécifié. On lit dans les archives de la chapelle, dit M. le curé Rigaud, que le but de ce pèlerinage fut d'obtenir par l'intercession de Marie le *don* d'une postérité. — Ce vœu ne fut exaucé que quelques années plus tard, et le *don* fut Anne de Bretagne, deux fois reine de France.

Si l'ordre était rentré dans le ménage ducal, il n'était pas rétabli dans le conseil, les influences rivales continuèrent à se livrer bataille, d'un côté les bâtards et à leur tête Landais faisant

* Voir la livraison de mai, pp. 337-344.

alliance avec l'Angleterre et la Bourgogne, de l'autre Chauvin et les grands seigneurs qui comprenaient fort bien l'imprudence qu'il y avait à intriguer sans cesse contre la France, vers laquelle, en définitive, la Bretagne était beaucoup plus attirée que vers sa rivale. Bientôt les appuis du duc ou plutôt de Landais lui manquèrent, les ducs de Normandie et de Bourgogne moururent. Lescun passa du côté des Français. Loin de s'arrêter, le Trésorier poussa son maître dans les bras de l'Angleterre, la guerre s'en suivit et le duc y perdit son comté d'Etampes. Chauvin alors fut député vers le roi, et conclut le traité de Luxeul, 21 juillet 1477, qui nous valut deux années de paix, après lesquelles de nouvelles intrigues de Landais firent pencher le duc vers Maximilien d'Autriche alors en guerre avec la France. Louis XI répondit à ces hostilités par un coup de maître, il acquit de Nicole de Bretagne les droits de la maison de Penthièvre au trône ducal, assez triste résultat, on en conviendra, de cette politique qui amène sans cesse de nouveaux démembrements. Néanmoins Landais s'entête et précipite son maître dans cette voie ruineuse. François II, à son instigation, répond par le don de la baronnie d'Avaugour, membre de Penthièvre, à son bâtard François déjà sire de Clisson. Les bâtards et Landais dominent la cour, on va jusqu'à proposer le mariage d'Anne de Bretagne, enfant de quatre ans, avec le prince de Galles, fils d'Edouard V, afin d'avoir l'alliance anglaise! Ce projet honteux livrait la Bretagne aux insulaires. En même temps Landais fait arrêter Chauvin, et l'on sait la suite de cet inique procès. Chauvin mourut de misère dans la prison d'Auray, dont Landais avait le gouvernement, et le bâtard de Bretagne fut pouillé dans les biens confisqués de la victime.

Landais pendant ce temps (1482) venait à son tour faire un pèlerinage aux Dons. Dans quel but? à quel propos? Etait-ce comme précédemment Antoinette pour tromper les peuples par un étalage d'hypocrite dévotion? était-ce, par hasard, en suite de quelque visite faite à ce Lespervier qui était alors seigneur de Treillières, et qui était au moins son allié sinon son gendre? Les conjectures sont permises; toujours est-il qu'il ne parut pas avoir recueilli beaucoup de fruits de cette visite, car loin de renoncer à ses exactions ou de

mettre quelque moralité dans ses desseins, il continua de telle sorte que les seigneurs bretons se retirèrent en France. L'indignation contre le favori et sa politique tout anglaise s'accrurent; on s'irrite de voir le duc toujours au pouvoir des étrangers, dominé par eux, faisant bien plus leurs affaires que celles du pays; on se ligue, on accuse tout haut le Trésorier. Triste, bien triste spectacle! Les mauvais exemples venus de haut produisent en bas leurs conséquences mauvaises; le désordre appelle le désordre, les fautes du prince celles des sujets; tout s'explique et rien ne se justifie. Après des péripéties qu'il est inutile de rappeler, Landais arrêté au château, est jugé, condamné et pendu le 19 juillet 1485, ne laissant qu'une fille mariée au seigneur de la Bouvardière, de la famille Lespervier, et des neveux, comme lui, gens fort habiles. Mais il laissa aussi des souvenirs funestes, et des préjugés dans l'esprit d'Anne, la future duchesse. Ces préjugés et les restes du parti de Landais puissants à la cour, eurent une influence déplorable dans la suite, car Anne, élevée au milieu de ces luttes, envisagea toujours un peu la France comme un pays ennemi. Destinée à la couronne des lys, elle se fit conquérir et contraindre à l'accepter, tandis qu'abandonnée à elle-même sa haute intelligence lui eût fait comprendre que là était non-seulement sa gloire, mais encore la paix de ses peuples et la fin naturelle de sa dynastie toute française.

Anne vint à son tour à la chapelle des Dons; mais quand? Dans une de ses lettres du 9 septembre 1841, M. le curé Rigaud me dit: « Notre bonne duchesse Anne vint, en 1491, à cette chapelle, » demander le succès de ses armes avant d'engager la dernière » lutte de la Bretagne contre la France. Le mauvais succès de » cette guerre fit perdre à la vérité aux Bretons leur nationalité, » mais éleva notre princesse sur le plus beau trône du monde par » son mariage avec le roi de France Charles VIII. » Ailleurs le même a écrit : « Notre bonne duchesse Anne devenue reine de » France par son mariage avec Charles VIII, y vint pendant son » veuvage. » Et il a eu soin précédemment d'indiquer que : « Les » légendes de la chapelle des Dons sont la source où *il* a puisé. » Voici un fait affirmé, mais par deux assertions qui au premier abord

semblent se détruire et qui en réalité n'ont rien de contradictoire. Il en résulterait seulement qu'Anne est venue aux Dons à deux fois différentes; et s'il y a erreur c'est uniquement dans la date de son premier pèlerinage. Je dis dans la date et non dans le fait, car les circonstances mêmes me permettent de découvrir et de réparer l'erreur. Anne n'a pu venir aux Dons en 1491, car cette année n'est pas celle où commença la lutte, ce fut au contraire l'époque qui en vit la fin. Anne passa tout ce temps enfermée à Rennes; elle n'en sortit que pour aller à Langeais où le mariage eut lieu, le 6 décembre, et de là faire son entrée à Paris. Mais, si nous nous reportons à deux ans plus tôt, nous voyons tout coïncider avec les énonciations de M. l'abbé Rigaud.

En effet, vers le milieu de 1489, Anne se trouvait à Redon, ville ouverte et sans défense, lorsqu'elle eut peur qu'un parti de Français qui tenait Montfort, ne tentât de l'enlever. Elle résolut de se réfugier à Nantes, et pour cela, le fit savoir au maréchal de Rieux, lui mandant de la venir joindre, puis accompagnée de Dunois elle vint coucher à Blain. Là, elle apprit qu'au lieu d'obéir, le maréchal cherchait à soulever la ville. Nonobstant ces nouvelles, l'intrépide jeune fille poursuivit sa route, la vieille route gallo-romaine de Nantes à Blain, qui passe à quelques pas au nord de la chapelle des Dons, et s'arrêta à la Pasquelais, en Vigneux, sur les confins de Treillières. Elle y séjourna plusieurs jours, jours d'angoisses, de difficultés sans cesse renaissantes, de pourparlers avec de Rieux et ses complices, d'ingratitudes à subir, de graves décisions à prendre. On avait grand besoin de conseils et l'on était bien près de Notre-Dame-des-Dons! On était si près qu'on dut y aller demander aide et secours et qu'on y alla. C'est ce que dit positivement M. l'abbé Rigaud, qui en analysant très-bien les archives qu'il a lues a mal rapporté la date.

Quant au second voyage d'Anne aux Dons, il ne put avoir lieu que de la fin de novembre 1498 aux premiers jours de janvier suivant, époque à laquelle la duchesse-reine se remaria. On comprend qu'en cette circonstance, près d'engager une seconde fois sa liberté et de quitter son cher pays, Anne ait voulu faire ses adieux au petit

sanctuaire où son père et sa mère avaient prié, l'avaient obtenue de Dieu et où sans doute elle était venue plus d'une fois avec eux dans son enfance.

Pour en finir avec les pèlerinages, mon curé ajoute ces lignes dont je regrette la brièveté : « Dans des temps plus rapprochés du nôtre nous lisons, dans les archives de cette chapelle, le catalogue des personnes illustres qui y vinrent en pèlerinage. » J'exprime ici le regret de n'avoir pu parcourir ces archives et connaître ces noms ; ils eussent fourni plus d'un indice intéressant ; espérons que d'autres seront plus heureux.

II.

Telle fut Notre-Dame-des-Dons dans le passé ; elle eut, on le voit, sa splendeur et ses fêtes. Cette gloire continua-t-elle ? qu'est-elle aujourd'hui ? Hélas ! il faut bien le dire, Notre-Dame-des-Dons fut fort négligée depuis l'union de la Bretagne à la France et le départ de la cour. Seuls les habitants du pays continuèrent à venir honorer la Sainte-Vierge dans son oratoire et les populations voisines à chômer la fête du lieu, le mardi de Pâques. Il y avait en ce jour grand concours de pèlerins, *un pardon* célèbre par tout le pays nantais ; on y recevait de nombreuses offrandes dont le montant était partagé entre la fabrique de Treillières, les bénéficiers et l'évêque de Nantes. Ogée a eu soin de le noter dans son dictionnaire.

A cette chapelle était attaché un petit bénéfice, je ne sais au juste à quelle nomination, probablement à l'Ordinaire, ce qui indiquerait que ce n'était pas une fondation particulière. Je trouve dans les archives de la paroisse, avec le relevé des ornements spécialement affectés à Notre-Dame-des-Dons, fait par les évêques ou leurs délégués dans les visites pastorales, la preuve qu'au commencement du siècle dernier la chapelle était abandonnée par les titulaires ; cela résulte de deux délibérations inscrites sur les registres de la paroisse.

La première est de l'an mil sept cent huit, le 2 septembre; il y est dit : « Qu'ayant connaissance certaine que les titres et fondations, inventaires et procès-verbaux de la chapelle des Dons se dissipent et se perdent, par le peu de soin et mauvais gouvernement qu'en font MM. les chapelains de ladite chapelle, dont la perte est la cause que les fondateurs et titulaires sont frustrés du fruit de leurs vœux, et lesdits fidèles notamment refroidis dans leur dévotion envers la Sainte-Vierge, les chapelains de ladite chapelle seront obligés de remettre ces titres aux archives de l'église de Treillières et pareillement les inventaires et procès-verbaux desdits ornements, qui seront mis dans le coffre des archives pour y avoir recours en tant que besoin sera.

» Signé : AMÔCÉ, recteur.
» JACOB, etc. »

Le 24 février 1715 le mal existant toujours, les notables se réunirent de nouveau et prirent les résolutions suivantes :

« Le vingt-quatrième février, mil sept cent quinze, à l'issue de la messe paroissiale de Treillières, en la conséquence du chapitre assigné dimanche dernier par monsieur le Recteur de cette paroisse, qui, en vertu de ses droits et du plein pouvoir que nous, paroissiens de Treillières, lui avons donné en mil sept cent huit par chapitre, pour les ligements des titres, fondations, inventaires, procès-verbaux des ornements et appartenances de la chapelle de Notre-Dame-des-Dons de notre paroisse, après plusieurs propositions, les présentes instances par devant messieurs les juges de l'Officialité de Nantes, pour les ligements et recouvrements desdits titres et ornements, a reconnu et nous a fait connaître, par l'aveu du Sr Bêzeau, prêtre de chœur de Saint-Vincent de Nantes, et par les inventaires que le sieur Recteur lui a demandé et forcé de lui apparaistre, que la meilleure partie desdits ornements ont été dissipés et divertis, partie par le feu sieur Bonnet, partie par le dit sieur Bêzeau, qui est condamné en privé nom d'en répondre, se disant chapelain de ladite chapelle des Dons. Entre autres ornemens dissipés et divertis, un soleil d'argent servant à exposer le

Très-Saint-Sacrement, un ciboire aussi d'argent avec son pavillon de velours rouge orné de dentelles d'or et d'argent, une lampe d'argent, deux petits orceaux d'argent, une couronne d'argent ciselé servant à mettre sur la tête de l'image de la Vierge, une petite Nostre-Dame d'argent, une autre petite couronne d'argent servant à mettre sur la tête de l'Enfant-Jésus, un messel, une aube, une chasuble noire, des nappes et devant-d'autel, plusieurs autres ornements marqués dans les inventaires, qui ne se trouvent, que nous trouvons estimés valoir la somme de cinq cents livres ou plus. Pour ces causes et plusieurs autres à nous connues, nous nous sommes assemblés capitulairement au son de la cloche, lesdits jour et an, M. le recteur, Me François Jacob, avocat à la cour, etc., faisant la plus saine partie des paroissiens, où nous avons délibéré et arrêté, sauf le jugement qui interviendra par l'Officialité de Nantes, que, au cas que lesdites choses défaillantes ne se trouvent pas en espèces existantes, l'équivalant soit appliqué aux plus urgentes réparations de ladite chapelle et de ses appartenances, par M. le recteur, les frais déduits, et sauf, si bon semble, le recours vers les héritiers dudit feu sieur Bonnet. »

« Arrêté ledit jour et an, etc. »

Je ne sais au juste quelles suites eurent ces délibérations ; mais il y en eut, puisque la chapelle fut quelque peu restaurée ; le rétable de mauvais goût qui surmonte encore l'autel et bouche tout le bas de la belle fenêtre ogivale du fond, accuse à la fois et l'époque de décadence qui l'a plaqué là et le peu de ressources dont on disposait. Du moins avait-on toujours de la bonne volonté et un amour constant pour Notre-Dame-des-Dons.

Vte Édouard de Kersabiec.

(La fin à la prochaine livraison).

UNE BONNE NOUVELLE.

—

Publication des Œuvres poétiques de M. Hippolyte de la Morvonnais.

—

Il ne suffit pas à un pays d'être riche, s'il ne connaît ses richesses à temps d'en jouir dans leur primeur et d'en encourager la production, double avantage refusé nécessairement au possesseur de trésors posthumes. C'est un malheur, et la Bretagne a eu la mauvaise chance de l'éprouver quelquefois. Ainsi, au temps encore voisin de nous, où elle s'honorait elle-même en fleurissant, d'une manière digne d'elle et de lui, la tombe du poète national qui avait popularisé notre province en rendant à ses mœurs partriarcales et à ses antiques pardons la physionomie primitive et la belle couleur poétique qu'ils garderont, elle ignorait, ou mieux, elle n'avait jamais su que, sur sa frontière opposée, non loin de la ville riche de souvenirs à laquelle notre marine doit René Duguay-Trouin et notre littérature René de Châteaubriand, avait vécu longtemps au milieu d'une famille de jeunes poètes groupés autour de lui comme l'essaim autour d'une mère-abeille, un véritable frère de Brizeux, au jet non moins riche, à la manière non moins tranchée, à l'âme plus harmonieuse encore et plus chrétienne, qui avait reçu de la Muse le privilége d'une forme et d'un langage tout à lui avec une puissance de sentiment si délicate et si profonde que, satisfait des jouissances qu'il trouvait dans le commerce de l'âme et de la nature, il ne songea jamais sérieusement à la gloire qu'il ne tenait

qu'à lui d'y ajouter. Ceci explique pourquoi la Bretagne, toujours si bienveillante pour ses talents, même de second ordre, ignora jusqu'à la fin qu'elle avait un poète au Val-de-l'Arguenon, où naissaient, comme des fleurs du terroir, et ces chants de pêcheurs et ces ballades émouvantes des *Tableaux d'une Ville de Mer,* recueil demeuré toujours inédit, et ce drame champêtre du *Vieux Paysan,* et ces églogues chrétiennes de la *Thébaïde des Grèves,* faite pour devenir quelque jour l'un des fleurons de sa couronne, comme elle était déjà l'une des productions les plus aromatiques et les plus exquises de son excellent crû poétique.

Ce n'est pas que M. de la Morvonnais, qui, sous des apparences de simplicité rustique et de bonhomie charmante, cachait une inimitié instinctive contre ce qui est médiocre et vulgaire, ne fût doué d'une finesse de goût plus que suffisante pour le rendre excellent appréciateur des dons qu'il tenait de la nature et de l'étude. Il avait, au contraire, plus que tout autre, le sentiment de sa propre valeur, à tel point qu'en présence d'une critique inintelligente ou sans courtoisie, sa sensibilité devenait de la susceptibilité et sa délicatesse d'âme une souffrance. Mais parce qu'il habitait moralement une région tenant à la fois de l'idéal et de la réalité, parce qu'il saisissait avec une rare pénétration ce qu'il y a de plus élevé dans les âmes, de plus profond dans ce qu'il appelait *l'esprit des choses* et de plus charmant dans les merveilles de la campagne aussi bien que de plus naïf dans les mœurs des populations agricoles, parce qu'il s'arrêtait peu aux intermédiaires, parce qu'il regardait, avec raison, non pas la poésie en général, mais la poésie pratique et de vocation comme un privilége qui, s'il confère des droits réels, impose aussi des devoirs sérieux, parce que sa poésie avait un but déterminé comme sa forme avait un cachet personnel, il avait aussi une manière d'en comprendre l'honneur, qui n'était pas non plus celle de tout le monde.

Il était sensible à la gloire ; — quel homme, quel poète surtout ne l'est pas ? — mais il la voulait sincère, pure de frelaterie et d'alliage ; il la rêvait utile, de bon aloi, comme le fruit de la poésie grave qu'il pratiquait ; la gloire qui avait du prix à ses yeux consis-

tait dans la réprocité du bien que produit une bonne action ou dans la douceur qui suit une bonne parole ; elle devait avoir pour lui non pas la voix seulement belle qui applaudit et est sonore, mais encore, mais surtout, la voix qui est vraie et qui est charmante parce qu'elle soulage et bénit.

Sorti des écoles d'humanité et de droit avec un goût prononcé pour la profession des lettres, Hippolyte de la Morvonnais consacra à leur culte les douze premières années de sa liberté. Mais il ne prit pied sur son véritable terrain qu'à l'âge d'environ trente ans, époque qui fut pour lui caractéristique et décisive. Jusque-là il avait tenté et préludé ; à ce moment il se sentit chez lui et il chanta. C'est qu'alors il se vit l'objet de faveurs providentielles qui fixèrent sa vie et assurément ses belles facultés. Grâce à des amitiés pieuses qui exercèrent une influence marquée sur la tournure de ses idées et sur son avenir tout entier, grâce aussi, j'aime à le dire, à l'autorité, encore puissante, d'un homme, encore prêtre et chrétien, dont il fut la dernière conquête [1], la foi, dont il n'avait jamais entrevu

1 A l'appui de cette remarque, je transcris sur l'original une lettre non moins remarquable par sa date que par les sentiments dont elle est l'expression, et qui prouve que M. de La Mennais, à la veille de sa propre chute, ne fut pas sans avoir une part réelle à la conversion de notre ami :

« La Chesnaye, 24 janvier 1833.

» Vous ne vous êtes point trompé, mon cher Hippolyte, en croyant à mon affec-
» tion pour vous. Je désire qu'elle vous soit aussi douce que me l'est celle que
» vous me promettez. Il y a aussi dans le cœur une force qui se communique, et
» qui aide à gravir le sentier si rude de la vie. Vous avez raison de penser qu'il est
» temps de donner à la vôtre un but fixe. Comme moi et comme tant d'autres, vous
» avez cherché pendant de longues années, et ce que nous cherchions était tout
» près de nous. Dieu qui ne répand pas ses bienfaits selon les lois que rêve notre
» orgueil, a mis la vérité comme le bonheur à la portée de tous. Il n'a pas fait de
» distinction entre le savant et l'ignorant, entre l'homme de génie et le simple
» d'esprit, si ce n'est pour nous apprendre que le dernier est plus près du salut.
» Notre malheur est que nous voulons trop savoir, tandis qu'il faudrait seulement
» aimer. L'amour enseigne toutes choses, parce que l'amour croit naturellement.
» Si l'on entre une fois dans les difficultés de la raison ténébreuse, sans que le
» flambeau de la foi précède, si l'on s'obstine à tout comprendre, à tout pénétrer,
» ou l'on ne s'entend pas, ou de ce dur labeur on ne recueille que le doute. Or le
» doute, c'est la mort. *Quantum Deus dilexit mundum* ? Cette parole dit tout ; que
» voulez-vous de plus ? Le monde dira-t-il à Dieu : Mais je ne comprends rien à

que l'idéal, entra dans sa vie comme élément pratique et actif, au moment où le bonheur y pénétrait sous la forme de la paternité. Le jour où il se vit père, où il se sentit chrétien, il fut poète. N'avait-il pas le droit du cantique dans un intérieur de famille et d'intimité qui mettait à sa portée toutes les conditions de jouissances. Car à ce même moment tout semblait tourner à son bénéfice, même ce qui était pour d'autres et pour lui un même sujet d'affliction. C'est ainsi que la dispersion de la colonie philosophique de la Chesnaye enrichissait la colonie poétique du Val-de-l'Arguenon si bien posée près de la mer pour donner asile aux naufragés. Ce fut à ce désastre que notre solitaire dut la bonne fortune de sa cohabitation fraternelle avec Maurice de Guérin, dans l'âme souvent agitée duquel il versa durant plusieurs mois et les pures lumières d'un esprit familier aux hautes questions et le baume souverain de sa poésie calmante et heureuse. Hippolyte de la Morvonnais eut alors une heure de véritable sérénité, une heure charmante et complète ; — hélas ! ce ne fut qu'une heure.

Trop peu de temps après, en effet, un irréparable malheur brisa cette existence, prédestinée, nous semblait-il, à un avenir de joie qui devint une carrière de deuil et de mérites. Frappé soudainement, à l'âge de moins de trente-trois ans, dans le trésor de ses

» votre amour, je ne comprends rien à la vie ; faites-moi la grâce de me l'expli-
» quer ; autrement je ne saurais raisonnablement consentir à vivre.

» Voilà en effet ce que disent quelques-uns et Dieu leur répond : Vivez d'abord et
» puis vous comprendrez la vie, autant que votre esprit, si faible et si borné, peut
» comprendre quelque chose. — Nous recauserons de tout cela au printemps, quand
» j'aurai le plaisir de vous revoir à la Chesnaye. L'abbé Gerbet me charge de vous
» dire combien il sera heureux de s'y trouver avec vous. Veuillez, je vous prie,
» offrir mes hommages bien affectueux à Madame de la Morvonnais. Je fais des
» vœux pour sa santé, pour celle de son petit enfant, et pour la vôtre, mon cher
» Hippolyte.

» F. DE LA MENNAIS. »

Ajoutons que, peu de mois après, l'auteur de cette lettre ne put, sans une vive émotion, voir au milieu de ses jeunes disciples, agenouillé dans sa chapelle, M. H. de la Morvonnais, sur les lèvres duquel il déposa la divine hostie, le matin de la fête du 7 avril 1833, qui fut l'une des premières Pâques de notre ami, hélas ! et la dernière de la Chesnaye.

Voir sur ce souvenir le *Journal de Guérin*, page 26, édition in-8°.

affections, il connut la grande épreuve du veuvage. C'était le nom même de la croix pour une organisstion telle que la sienne qui alliait aux délicates inclinations d'une nature essentiellement faite pour aimer et être aimée, la force non moins exquise d'une âme incapable de se sentir à l'aise au sein de jouissances retrouvées, mais qui, bien que permises, lui eussent apparu peut-être comme la profanation d'un incomparable souvenir. Tout en doutant probablement de lui-même, il ne douta point de la Providence et il le prouva en faisant honneur à la croix qu'il recevait de sa main. Dans le parcours d'une voie douloureuse de dix-huit années, il donna, sans la moindre défaillance, le perpétuel et admirable exemple d'un esprit droit et chrétien gouvernant une chair faible et un cœur insatiable d'affections.

Ajoutons néanmoins qu'en le condamnant au supplice de l'isolement, Dieu laissait pourtant à notre poète deux biens inestimables encore. A côté de la tombe qui cachait aujourd'hui la relique et le souvenir, vivait et souriait toujours l'espérance qui en était le lendemain, et, au-dessus du *berceau-nacelle* qui la contenait, on reconnaissait l'auréole de la jeune et angélique femme qui, avant de partir pour le ciel, avait déposé sur ce berceau sa plus douce couronne et sa plus gracieuse image. C'était Elle encore, Elle vivant toujours au milieu des siens sons le nom et le visage de Marie, Elle restée charmante sous la figure de cette enfant, pendant que l'autre partie d'elle-même, devenue céleste, se transfigurait, sans changer de nom, sous le regard de Dieu, et continuait de protéger le coin de terre où la mère avait laissé son trésor et l'abeille son parfum.

L'ami inconsolable retrouva des forces et un avenir en présence de cette perle échappée du naufrage. Ce qui lui restait de son bonheur de la veille l'éclaira merveilleusement sur ses devoirs et sa mission du lendemain. Il comprit que l'époux devait renaître dans les saintes fonctions du père qui lui-même allait vivre, soutenu par le chrétien et enchanté par le poète, complet désormais, grâce au précieux auxiliaire de la souffrance. Car le bonheur d'ici-bas, même embelli par le profond sentiment des choses de la nature qui le rattache à un monde de merveilles, même agrandi par l'horizon

de la foi qui y mêle les pressentiments et les perspectives d'un lendemain, ne fournit pourtant que des lueurs de passage, et, comme lui, insuffisantes, à la Muse de l'homme, moins faite, hélas! pour chanter que pour gémir. Ici donc l'époux en deuil et le croyant, radieux encore sous les pleurs, vinrent en aide au poète en le fixant à jamais dans le culte d'un souvenir et en lui ouvrant l'unique source d'inspirations que l'on n'épuise pas sur la terre, celle des larmes.

A partir de ce moment sa ligne fut tracée ; il n'en dévia plus. Dieu l'avait traité comme il traite ses préférés, quand il mit en présence d'une épreuve terrible celui qu'il avait voulu douer d'une âme sensible jusqu'à l'excès. Notre poète sut y répondre de manière à prouver qu'il était digne de ce glorieux et douloureux privilége. Des séjours à Paris, distancés toutefois à de trop longs intervalles, lui conservaient une ouverture sur le monde. Au retour, enfermé dans sa retraite, souvent réjoui par des visites d'amis ou des correspondances précieuses, celles, par exemple, qui étaient signées Eugénie de Guérin, il communiquait sans trouble avec le ciel par l'intermédiaire de la nature, qui en a le rayon et de l'autel qui en garde la flamme. C'était dans cet harmonieux et fructueux commerce qu'il puisait tout ce qui console en vue de le partager avec tout ce qui avait souffert. De ces contemplations jaillit, avec une abondance qui n'en altérait ni le caractère ni la suavité, une poésie tout imprégnée des aromes du beau et riche paysage qui servait de cadre naturel à ses tableaux. Elle devint à la longue comme la respiration de l'âme qui la créait à son image en la répandant, plaintive quelquefois et toujours éminemment sympathique et consolatrice.

Toutefois, comme ce n'est ici le lieu ni d'une critique, ni d'une étude proprement dite, mais bien de quelque chose comme un avant-goût et une simple annonce, bornons-nous au strict nécessaire en nous contentant d'indiquer brièvement les causes qui ont arrêté jusqu'ici la divulgation que méritaient si bien plusieurs des ouvrages d'Hippolyte de la Morvonnais.

Et d'abord l'idée délicate, mais d'une réalisation difficile, qu'il

s'était faite de la gloire dont il ne voulait qu'à la condition de trouver réellement en elle l'auréole de ce qui est la beauté et le parfum si reconnaissable de ce qui est le bien, nuisit toujours de son vivant à l'épanouissement extérieur du poète. La perfection, peut-être idéale, qu'il cherchait dans ce qui n'est que la récompense humaine du travail consciencieux et de la fidélité du talent à ses pures et saintes fonctions, eut pour lui les inconvénients de toute qualité exagérée. Elle fit naître dans son esprit quantité de préventions défavorables, et, heureusement, illusoires, contre ce qui porte le nom vague de *public* vers lequel il ne pouvait tourner les yeux sans y apercevoir la foule de papillons qui ne connaissent pas le miel des fleurs, ou sans se figurer y entendre le bourdonnement des frelons qui mettent en fuite les vraies abeilles.

Attachant du prix à la possession d'un crédit littéraire sérieux et justifié, il l'attendait patiemment de ses travaux, comme le laboureur qui a le droit de compter sur le produit d'une bonne semence destiné surtout à l'enrichissement d'autrui. Mais la récolte tardant à venir, plus d'une fois il en souffrit sans, peut-être, s'apercevoir qu'un excès de délicatesse dans sa manière de comprendre le rôle du poète et son honneur avait pour résultat de prolonger pour lui, sans profit pour personne, les jours de l'attente et de l'obscurité. Sa corde dominante était la corde sympathique, et sa vraie richesse le baume qu'il avait dans l'âme pour toutes les douleurs. Mais là, peut-être, il manqua parfois du tact nécessaire pour établir entre toutes une balance proportionnellement égale et sagement mesurée et il eut le tort de laisser percer trop de préférences de nature à lui aliéner l'esprit du grand nombre, peu apte à bien saisir le secret de ses prédilections, souvent exclusives, pour le genre de souffrances morales qui affectent plus spécialement les âmes d'élite et les natures de choix. Ces dernières, d'une autre part, étant aussi peu communes que l'exception et le privilège, la Muse inspirée par elles aurait-elle la chance d'arriver toujours jusqu'à la retraite de ses sœurs inconnues? De là les anxiétés, de là les agitations intérieures de notre poète à la pensée de se produire.

Car le public honnête et choisi qu'il invoquait de tous ses vœux

existait sans doute; mais à ses yeux il avait l'inconvénient grave d'être mêlé à la foule, d'être confondu dans le *vulgaire* qu'il redoutait comme un ennemi. Ce *profanum vulgus*, déjà chargé des malédictions du vieux lyrique latin, se dressait nuit et jour devant lui comme un spectre au front duquel il avait attaché ce nom qu'il ne pouvait prononcer ni écrire sans éprouver une crispation nerveuse: le Bourgeois !

Sachant qu'il avait en mains des perles, ce gardien, trop inquiet de son trésor, redoutait pour elles l'honneur du grand jour qui les exposait au danger de la profanation. Alors il rêvait le chimérique et tentait l'impossible. Il s'imaginait qu'il pourrait faire lui-même un triage, un choix des abeilles convenables pour ses fleurs, et, oubliant la loi que Dieu lui-même s'est imposée de *répandre sa pluie sur les bons et sur les méchants*, notre poète, en se montrant avare à l'égard de ces derniers, s'exposait à ne se montrer généreux pour personne.

En 1838, il parut se décider enfin à ouvrir la volière de ses hirondelles; mais ce ne fut point pour leur donner le grand air et la liberté complète des ailes. Il ne voulut encore qu'une demi et incertaine publicité qui, tout en éveillant un nombre, relativement considérable, d'échos sympathiques à sa voix, et en lui créant, en des lieux inconnus pour lui jusqu'alors, quelques-unes de ces *stations d'âme* qui étaient le rêve de sa vie, ne fit pourtant qu'élargir pour lui l'horizon du cercle intime. La *Thébaïde des Grèves*, qui contenait plus d'un diamant de prix, parut donc alors et circula comme furtivement entre des mains amies, mais sous l'apparence la plus modeste, sous la forme d'un petit volume aux caractères serrés et microscopiques rappelant la bienfaitrice légèrement inquiète qui s'efface et se dérobe en portant le bienfait. Les vers du poète ressemblaient à des oiseaux lancés à courte distance et retenus par un fil d'or, à des messagers dont on attend le retour pour avoir la réponse des amis souffrants et, peut-être, consolés.

Quelques fragments ne laissèrent pas d'être reproduits avec honneur par les revues et journaux de l'époque, et les juges clairvoyants qui remarquèrent cette clarté nouvellement apparue au

firmament breton, y reconnurent assez de rayons pour deviner que le nuage cachait une étoile.

Les rayons suffirent à l'étoile qui continua de rester dans l'ombre.

Ce demi-succès toutefois ne fut pas sans profit pour l'auteur de la *Thébaïde*. Des sympathies profondes lui furent acquises. Non-seulement en Bretagne, mais à Paris, mais dans les provinces les plus éloignées, au bord du Tarn et de la source de Vaucluse, en Angleterre même et sur les lacs du Westmoreland, bien des lèvres redirent avec émotion les *canzônes* du poète breton, et cette harmonie calma plus d'une âme, épurée, comme la sienne, par la souffrance. Une chose, d'ailleurs, prouva la réalité de cette impression; c'est que, partout où elle s'établit, elle dura. La Muse bretonne, qui avait eu le tort de se dérober aux lecteurs, n'en eut pas moins le secret précieux de se faire des amis qu'elle garda. Car, à côté du talent remarquable de cachet et de physionomie, ils avaient reconnu dans cette œuvre, à l'extérieur si modeste, le penseur éminent et le chrétien sincère qui faisait le bien, comme il le chantait, avec cette droiture d'âme et cette naïveté de cœur dont ses cantiques portent la touchante expression. Il n'en fallait pas davantage au pieux solitaire qui ne désirait être connu que pour être aimé et se voir à même de partager son trésor et son âme avec un plus grand nombre de ses frères. Car pour lui le mot *gloire* était synonyme du mot *amour*, résumé par ces deux verbes tout chrétiens : *Pati et compati*.

Le 4 juillet prochain, jour également marqué par le souvenir de la disparition du plus illustre concitoyen de notre poète qui eut l'honneur de lui assurer la possession de sa tombe du *Grand-Bé* et de l'y conduire, amènera le onzième anniversaire du décès de l'auteur de la *Thébaïde*. La mort l'avait surpris prématurément à l'âge de cinquante et un ans, lorsqu'il écrivait sa dernière *Églogue de pêcheurs* au murmure des flots de son fleuve natal de la Rance qu'il avait souvent écoutés en compagnie de Maurice et dont il avait pris ses premières leçons de poésie.

Les ossements du poète, longtemps inspiré par les beautés et les mœurs patriarcales d'une campagne dont il fut en même temps la Providence, furent rapportés au Val de l'Arguenon par une popula-

tion reconnaissante et émue qui les déposa dans un sépulcre digne de lui, à l'ombre du sanctuaire qu'il avait construit pour elle. Dès lors elle jouissait de ce beau legs du chrétien. La première pierre de ce temple avait été posée et bénite au milieu d'une tempête, le dimanche 21 février 1848, à l'heure où se levait une série de mauvais jours qui n'arrêtèrent pas le dévouement de son fondateur. Depuis plus de dix années, il y repose sous les bénédictions du bon peuple qui lui doit une paroisse et sa gracieuse église de *Notre-Dame de l'Arguenon* ou *du Guildo*. Mais il n'y repose pas dans l'isolement; il n'y habite pas une demeure vide d'affections et de souvenirs. Car, en prenant terre pour jamais sous les fleurs du riant paysage qui leur appartenait si bien par le droit de la poésie et de la vertu, les restes d'Hippolyte de la Morvonnais durent se sentir à l'aise près des reliques de l'incomparable femme que la piété du même peuple y avait aussi rapportées la veille, comme pour ménager une surprise à l'époux qui allait y rentrer, et réunir les dépouilles terrestres du couple privilégié qui, à cette même heure, entrait avec sa vraie couronne dans la salle du banquet de noces des cieux.

La religion populaire a rendu ce qu'elle devait à l'homme de bien; il convenait que le poète eût son tour. Il n'était pas juste de laisser seulement aux oiseaux du ciel, ses chers musiciens, et à la mer, sa grande amie, le soin de charmer l'ombre et de dire le nom de celui qui comprit et parla si bien leur langage. Quelque chose manquait à la tombe du barde; c'était un bouquet des fleurs qu'il avait lui-même cultivées; c'était le lever définitif de l'étoile entrevue; c'était l'ouvrage de sa pensée sauvé de l'oubli et déposé religieusement à côté de l'ouvrage de sa foi.

Grâce à Dieu, la réalisation de ce vœu n'est plus seulement un désir et une espérance; c'est une certitude. La Bretagne ne perdra pas l'un de ses meilleurs poètes contemporains. *La Thébaïde* et quantité d'autres poèmes de la même plume vont nous être rendus ou, plutôt, donnés cette fois sérieusement. — Nous n'avions rien à craindre, il est vrai, sur le sort réservé aux manuscrits d'Hippolyte de la Morvonnais confiés à la garde d'une héritière dont

l'âme poétique trahissait la filiation et dont le sourire conservait le rayon de la mélancolie paternelle. Mme de la Blanchardière a compris que le poète devait se survivre, comme le père, et qu'elle devait la restitution de ce qui n'appartenait pas à elle seule dans l'héritage de tous les deux. Secondée par le goût épuré des deux plus anciens habitués du *Val de l'Arguenon*, MM. Amédée Duquesnel et Paul Quemper, elle a donc réuni, sous le premier titre de *Thébaïde des Grèves*, les principales productions poétiques de son père, en y ajoutant l'heureuse idée de les confier à l'éditeur des œuvres de *Maurice et d'Eugénie*, société qui ne peut leur porter malheur. Rien donc ne manquera désormais à la couronne de notre poète, puisqu'il devra son auréole définitive à la piété intelligente d'une fille qui méritait de devenir l'ange de sa mémoire, après avoir été la consolatrice de son veuvage.

DU BREIL DE PONTBRIAND, de Marzan.

Château de Marzan, 14 juin 1864.

LE BARDE DU MÉNÉ-BRÉ.

(M. L'ABBÉ CARIS.)

La poésie bretonne vient de faire une perte qui sera vivement sentie par tous ceux qui s'intéressent à la culture de notre langue nationale : un des écrivains du pays de Tréguier les plus recommandables, M. l'abbé Caris, curé de Plougraz, est mort à Plestin, le 2 juin dernier, à la suite d'une longue maladie. Passionné pour le progrès de l'inspiration poétique en Basse-Bretagne, il avait pris part à la renaissance contemporaine, avec cette ardeur que ses compatriotes trégorrois poussent jusqu'à l'enthousiasme, quand une noble cause les excite. Son coup de maître, son « coup de cloche » comme il le qualifiait gaiement, avait été l'écho de l'appel patriotique fait par Brizeux *aux prêtres de Bretagne.* Il eut un grand retentissement et réveilla dans le clergé des Côtes-du-Nord l'esprit breton qui s'endormait : de toutes parts on lui écrivit ce que M. le recteur de Taulé écrivait en si pur langage à l'un des promoteurs du même mouvement dans les autres évêchés : *C'houi oc'h euz hon diorfilet; ne welemp ket e voamp kaoz, ni dreist holl beleien, m'az ea hor iez koz da goll*[1].

Colporté d'abord manuscrit de presbytère en presbytère, l'appel de M. Caris finit par être imprimé et parut, au mois de juin 1852, dans le journal *la Bretagne* de Saint-Brieuc sous le titre : D'AR VREIZIZ DIWAR-BENN HO IEZ, — (Aux Bretons au sujet de leur langue ;) puis il fut réédité à plusieurs milliers d'exemplaires avec

1 Brizeux aurait été touché de ce loyal aveu.

un succès croissant. Bon nombre de vers sont restés populaires, entre autres ceux qui rendent hommage au zèle de M. l'abbé Quémar pour la réforme du breton de Tréguier.

Le ton énergique du poème fit donner à l'auteur le nom de *Barde du Méné-Bré,* en souvenir du vieux poète fameux établi sur cette montagne.

Mais si le prêtre catholique avait à sa harpe la corde d'airain de Gwenc'hlan, il en avait d'autres moins rudes : ses KANAOUENNO AR GWIR GRISTEN [1], (Chants du vrai chrétien), son MIZ KAER MARI [2], (Le beau mois de Marie), offrent un choix des plus doux cantiques à Jésus et à la Sainte Vierge. Composés et notés pour l'édification de ses paroissiens et l'honneur du dialecte de Tréguier, ils descendent chaque printemps en Cornouaille, où on les accueille avec joie comme d'aimables oiseaux de passage.

Un jour, l'auteur voulut les suivre, et il nous a conservé le souvenir de son voyage, dans des vers pleins de sentiment :

« Notre Saint Père, Pie IX avait entendu dire qu'il existe dans l'évêché de Kemper une terre bénite, où la mère de Dieu, la Vierge toute puissante, aime à recevoir le peuple de la Basse-Bretagne, pays des hommes de cœur.

» A cette vierge de Rumengol, que les Bretons appellent *la Dame de tous remèdes,* le Pape envoya deux couronnes d'or pur ornées de pierres précieuses, l'une pour elle, l'autre pour son petit enfant Jésus;

» Le trente du mois de Marie a lieu le pardon de Rumengol; il fut choisi et annoncé partout comme le jour où l'évêque de Kemper, debout devant un autel, poserait sur leurs têtes les deux belles couronnes.

» En apprenant cette nouvelle, mon cœur tressaillit: j'étais fait depuis peu recteur de la bonne paroisse de Plougraz ; je fis vœu d'aller ce jour-là à l'église de Rumengol pour demander que ma chère paroisse ne devînt point mauvaise. »

Après avoir décrit ce pardon « où il faut aller, dit-il, pour

1 A Guingamp, chez Tanguy.
2 A Lannion, chez Le Goffic.

voir la Bretagne d'autrefois, » le recueillement, la piété, les larmes de quarante mille pèlerins de tout costume, de tout dialecte, de toute condition, le poète arrive au couronnement de Jésus et de Marie sur un autel dressé en plein air, et sa poésie s'élève à une hauteur vraiment remarquable :

« Quand ma langue serait d'or, et mes paroles des perles, elles ne pourraient dire ce qui remua tous les cœurs : les quarante mille hommes n'avaient que deux yeux; toutes les bouches restaient muettes; Rumengol était dans le silence.

» Le soleil brûlant, ce roi du jour, second père de toute chose créée, était assis sur son trône le plus élevé, éclairant la nature; son front rouge comme du feu pétillait, son œil bouillait, son haleine dorait les bois, la lande, les champs et les prés.

» En voyant le diadème posé sur la tête de sa Reine, il fit éclater sa joie devant l'univers; de mille beaux rayons il forma un cercle pour elle, une couronne plus belle que l'arc-en-ciel.

» Ainsi par le ciel et la terre fut couronnée Marie.....

» On eût dit qu'elle était vivante, qu'elle venait du Paradis, qu'elle donnait aux Bretons, de la part de son Fils, une bénédiction! »

La fête terminée, le barde s'éloigne, mais non sans se retourner de temps en temps, avec un soupir, vers le clocher de Rumengol :

« Lorsque je fus loin de Rumengol, je m'arrêtai pour écouter les voix des pèlerins : ils chantaient de beaux *gwerz* achetés à des aveugles qui les avaient répétés le long du jour, dans les cimetières et aux alentours.

» Chantez-les, Bretons, car ce sont des poèmes remplis de talent et de verve et des meilleures expressions; des poèmes composés en pur breton, et non en breton corrompu comme ceux dont il n'y a que trop dans les bouches franco-bretonnes. »

Kanit anezho, Breiziz, rag beza int gwerzou
Great gant skiant ha kalon, ha gant gwell-vad komzou;
Great int e brezonek mad, nann e koz vrezonek
Evel ar re zo kalz re e brezonek-gallek.

Et finissant par un salut cordial aux auteurs patriotes et intelligents dont il a admiré les vers :

« Bardes, qui avez fait en l'honneur de la Vierge ces poèmes si remplis de douceur, mille louanges à vous! »

Parmi les poètes auxquels il offre des remerciements, il en distingue deux, l'un connu précisément sous le nom de *Barde de Notre-Dame de Rumengol*, que sa dévotion à la sainte Vierge rend bien digne de porter; l'autre dont les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier dernièrement le talent gracieux et original, en lisant son hommage *au mois de Marie.*

Ce dernier ne devait pas tarder à rendre hommage aussi, mais, hélas! un hommage funèbre au bon prêtre qui aima tant la Mère de Dieu. Voici la touchante élégie que M. Le Jean nous adresse : elle est accompagnée d'une prière délicate qui expliquera ce préambule :

Mad a rafec'h, Aotrou, oc'h ober eunn tammig hent araog va gwerzik; Barz-Menez-Bre *a drido he galon ouz omp hon daou, ma lez Doue anezhan da c'houzout petra a reomp evit-han.*

« Vous feriez bien, Monsieur, de préparer un peu la voie à mon petit poème; *le Barde du Méné-Bré* sentira son cœur tressaillir de reconnaissance envers nous, si Dieu lui permet de savoir ce que nous faisons pour lui. »

Klemvan ann Aotrou Karis.

Eur boulc'h nevez hirio ann deiz
Zo great, siouaz! e BREURIEZ-BREIZ :
Barz Menez-Bre a zo maro;
Eur c'holl braz eo da iez hor bro!

Hor bro, breur ker, n'az klevo ken :
Diskennet oud enn douar ien;
Hogen beva a ri bepred
Gand ann traou kaer ec'h euz savet.

Breman, e barados Doue,
Krog enn da delen adarre,

Ha kan war-n-hi kalz a werzou
D'hor Salver Jezuz, hon Aotrou.

Kan ivez d'ar Werc'hez-Vari
Ar c'hantikou rezoud d'ezhi;
Kan da Batrounez da vro ger
Heb divez meuleudiou kaer.

Lavar d'Ezhi derc'hel ar Feiz
E kalounou bugale Breiz;
Lavar d'ezhi derc'hel ho iez
Beo ha glan ato enn ho zouez.

Lavar ivez d'ar varzed koz
A zo gan-ez er baradoz
Ez euz barzed e Breiz-Izel
Hag a zalc'h huel ho baniel.

Barz ker, kousk e peoc'h er vered
Ebarz er vro ma oez ganed;
D'id e vezo skanv ann douar,
Douar ar vro n'eoked digar!

Beleg Doue war ar bed-man,
Ez oud enn env euruz gant-han,
Ha tost da iliz sant Jestin
Ec'h asavi kaer ha lirzin.

Diwar ar c'houmoul, gra eur zell
War da vro gez, war Breiz-Izel;
War da genvreudeur ar varzed,
A ra da ganvou holl kevret.

Ma mignoun Karis, kenavo;
Er baradoz ni nemgavo;
Pa vo ma c'horf e deeun ma bez,
E kanimp serz gand ann elez.

Élégie de M. Caris.

« Une nouvelle brèche aujourd'hui est faite, hélas! à la CONFRÉRIE BRETONNE : le barde du Méné-Bré est mort; c'est une grande perte pour la langue de notre pays!

» Notre pays, cher frère, ne t'entendra plus; on t'a descendu dans la terre froide; mais tu vivras toujours, grâce aux belles œuvres dont tu es l'auteur.

» Maintenant, dans le paradis de Dieu, reprends ta harpe, et fais entendre des chants nombreux en l'honneur de notre Sauveur, de Notre Seigneur Jésus.

» Chante aussi à la Vierge Marie les cantiques que tu composas pour elle; chante à la Patronne de ton cher pays de belles louanges sans fin.

» Prie-la qu'elle conserve la foi dans le cœur des enfants de la Bretagne; prie-la qu'elle conserve leur langue toujours vivante et pure parmi eux.

» Dis aussi aux vieux bardes que tu as trouvés dans le paradis, qu'il y a encore des bardes en Bretagne qui savent tenir haut leur bannière.

» Dors en paix, cher poète, dans le cimetière de la paroisse où tu es né; à toi sera légère la terre; la terre du pays n'est pas ingrate.

» Prêtre de Dieu en ce monde, tu es heureux dans le ciel avec Lui; et près de l'église de Saint-Gestin tu ressusciteras beau et brillant.

» Du haut des nues jette un regard sur ton pauvre pays, sur la Basse-Bretagne, sur tes confrères les bardes, qui tous portent ton deuil.

» Mon ami Caris, adieu! nous nous retrouverons dans le paradis : quand mon corps sera au fond de la tombe, nous chanterons avec les anges. »

Puisse Dieu exaucer les vœux de l'auteur de cette élégie! puisse le saint prêtre qui l'a inspirée en recevoir, là-haut, un surcroît de félicité! Ici-bas, ses parents, ses amis, ses confrères, sa chère paroisse *qui ne deviendra point mauvaise*, son Évêque lui-même, dont le grand esprit regarde « les services littéraires rendus au pays breton comme la chose qui honore le plus un diocèse; » tous ceux enfin pour lesquels il prie, seront réjouis et consolés.

H. DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

LUTTE

DES BRETONS INSULAIRES

CONTRE LES ANGLO-SAXONS,

DU Ve AU VIIe SIÈCLE.

IV *.

Lutte contre Cerdic (suite).

SOMMAIRE. — IV. Résistance bretonne sous la direction d'Arthur; bataille de Basas (520-525); — Ghérent, chef breton de la Dumnonée; bataille de Longport. — V. Bataille de Chardsley (527); — défaite des Saxons dans le pays de Gwent (vers 527); — conquête de l'île de Wight par Cerdic (530). — VI. Fondation du royaume d'Essex (vers 530); — bandes anglo-saxonnes dans les pays de Mercie et d'Estanglie.

IV. — Jusqu'ici, remarquons-le, l'invasion saxonne, partie de la pointe sud-est de l'île de Bretagne, s'était constamment dirigée vers l'ouest en suivant la côte méridionale. Telle avait été successivement la direction d'Hengist, d'Ella, et enfin celle de Cerdic. Ce dernier, après sa grande victoire de Charford, ne put donc faire autrement que de suivre l'impulsion donnée, et de tendre à développer sa conquête en s'avançant de plus en plus vers cette pointe occidentale de l'île comprise entre la mer

* Voir la livraison de juin, pp. 417-441.

britannique et le golfe de la Saverne. Mais il n'y réussit pas selon son attente. Les tribus bretonnes de cette région, tant de fois déjà ravagées par les courses terribles des Saxons, avaient compris que le péril devenait plus sérieux que jamais, et formé entre elles une ligue compacte, dont le chef suprême était un de leurs petits rois, qui se trouva un héros. Ce roi n'est autre, en effet, que le fameux Arthur, dont nous ne parlerons ici qu'en passant, mais pour y revenir bientôt avec détail. On dit, entre autres, qu'Arthur battit les Saxons en un lieu appelé Basas, qui doit répondre à la petite ville actuelle de Basing ou Basingstoke, dans le Hampshire, au nord-ouest de Charford [1]. Si cette situation était certaine, Arthur aurait eu la gloire, non-seulement de contenir Cerdic, mais encore de le refouler vers l'est.

Il est sûr du moins qu'il l'empêcha de faire aucun progrès sérieux à l'ouest de l'Avon, et qu'il fut énergiquement secondé dans cette tâche ardue par tous les petits rois bretons du sud de la Saverne, entre lesquels les bardes du VIe siècle distinguent particulièrement le vaillant Ghérent, fils d'Erbin, chef d'une des tribus domnonéennes [2].

« Quand Ghérent naquit » — dit l'un, — « les portes du ciel » s'ouvrirent ; le Christ accorda ce qu'on lui demandait : temps » heureux, gloire à la Bretagne! — Que chacun célèbre le rouge » Ghérent, le chef d'armée, l'ennemi des Saxons, l'ami des » Saints ! [3] »

Et un autre, s'adressant à Ghérent même, après sa mort : « Oui, s'écrie-t-il, tu étais un généreux prince ! Sans cesse ta » renommée grandit ; tu étais une ancre de salut dans le » conflit, un aigle indomptable, la sauvegarde de tes guerriers, » leur soutien dans la plus grande chaleur de la bataille. Tu

1 Nennius *Hist. Brit.* § 56 édit. St., LXIV G. et P. Voir dans l'édition de Stevenson, p. 48, note 7.

2 Les Domnonéens *(Dumnonii, Demnonii)* formaient, dès l'époque romaine, une vaste peuplade bretonne, mentionnée par Solin et par Ptolémée, occupant le territoire des comtés actuels de Cornwall, de Devon, et partie de celui de Somerset.

3 Liwarch-Hen, *Chant de mort de Ghérent*, dans M. de la Villemarqué, *Bardes bretons du VIe siècle*, p. 4-5.

» étais beau ; tu devançais les chevaux les plus rapides dans la
» carrière ; et tu avais bu sobrement le vin de la coupe [1]. »

Ghérent périt en combattant les Saxons, en un lieu appelé Longport, aujourd'hui la petite ville de Langport sur la rivière de Parret, Somersetshire. Là fut livrée l'une des plus sanglantes batailles de cette guerre, et qui n'eut d'ailleurs, ce semble, qu'un résultat douteux. Voici ce qu'en dit le célèbre barde Liwarch-Hen, contemporain, peut être même témoin oculaire :

« Devant Ghérent, fléau de l'ennemi, j'ai vu les chevaux
» blancs d'écume, et, après le cri de guerre, un furieux torrent
» de guerriers.....

» A Longport, j'ai vu le carnage, et des cadavres en grand
» nombre, et des hommes rouges de sang devant l'assaut de
» Ghérent. — A Longport, j'ai vu les éperons d'hommes qui ne
» reculaient point devant la peur des lances, et qui avaient bu
» du vin dans des verres brillants. — A Longport, j'ai vu une
» épaisse vapeur,.... sur les rochers les corbeaux faisaient
» festin, et, sur le sourcil du général en chef, une tache rouge.
» —A Longport, j'ai vu un conflit tumultueux d'hommes réunis,
» du sang jusqu'aux deux genoux, devant l'assaut du grand
» fils d'Erbin. — A Longport a été tué Ghérent, le vaillant
» guerrier du pays boisé de la Domnonée, mais en tuant lui-
» même ceux-là qui le tuèrent. — A Longport furent tués
» à Arthur de vaillants soldats qui tranchaient avec l'acier,
» à Arthur le généralissime (*amperoder*), le conducteur des
» travaux de la guerre [2]. »

On ne me reprochera pas sans doute l'étendue de cette citation ; elle peint à la fois le génie de l'époque et la nature de cette guerre. Aussi ne me ferai-je point scrupule, dans le cours de ce récit, de mettre à contribution plus d'une fois encore nos bardes du VIe siècle.

v. — Rebuté par la résistance qu'il trouvait du côté de l'ouest, Cerdic se dirigea vers le nord et paraît y avoir fait des progrès

[1] *Bardes bretons*, p. 370-373.
[2] *Bardes bretons*, p. 7-11.

rapides. En 527, nous le voyons parvenu au nord de la Tamise, à Chardsley — primitivement *Cerdices-Leag*, ou Champ de Cerdic, — lieu sis dans le comté actuel de Buckingham, sur la petite rivière de Tame, un peu au nord de la ligne qui marqua la frontière définitive du royaume de Wessex. Là les Bretons lui livrèrent une grande bataille, extrêmement sanglante de part et d'autre, où la victoire longtemps disputée demeura indécise, mais qui, ayant fort affaibli Cerdic, le contraignit de s'arrêter [1].

Dans le même temps, ou à peu près, des bandes détachées de son armée s'efforçaient de pénétrer dans cette région reculée de l'île de Bretagne abritée par la Saverne, qui formait pour les Romains la province appelée Bretagne deuxième, et qui aujourd'hui, sous le nom de Cambrie ou pays de Galles, est précisément le dernier asile de la race bretonne en Angleterre. Le petit royaume de Gwent — répondant au Monmouthshire actuel — était par sa situation le premier exposé aux coups des envahisseurs. C'est aussi à lui qu'ils s'adressèrent, et voici, selon les chartes antiques de l'église épiscopale de Landaff, comment ils y furent reçus.

« Pendant que le roi Idon gouvernait le pays de Gwent, » les Saxons étant venus dévaster cette terre, ce prince marcha » lui-même contre eux à la tête de son armée. En chemin il » rencontra saint Télo, évêque de Landaff, qui demeurait alors » avec ses clercs au manoir de Lanngarth ; il le conjura, lui et » ses prêtres, de prier Dieu pour le succès de son expédition. » Saint Télo vint donc avec le roi jusqu'à une colline qui se » trouve au centre du canton de Cressinic, près la rivière de » Trodi, et là, s'étant arrêté, il supplia le Tout-Puissant de » secourir son peuple opprimé. Dieu exauça ses prières. Le roi » Idon se couvrit de gloire, mit en fuite les Saxons, revint » chargé de butin, et donna à saint Télo trois mesures de terre » sises autour de la colline où il avait prié [2]. »

1 *Chron. Sax.*, A. 527 ; H. de Hunt, l. II dans *M. H. B.* p. 712. Il écrit par erreur en ce lieu *Certicesford* au lieu de *Certicesleag*.

2 *Liber Landavensis*, p. 116 et 361.

V.

Le roi Arthur.

SOMMAIRE. — I. Lacune de vingt-deux ans (530 à 552) dans les chroniques saxonnes, et sa cause; — le roi Arthur, sa renommée éclatante, son existence contestée et cependant certaine. — II. Double courant de la tradition au sujet d'Arthur. — III. Caractère du roi Arthur d'après les traditions primitives. — IV. Arthur, roi d'une petite tribu domnonéenne, est choisi (vers 520) pour chef de la confédération bretonne du sud de la Saverne; — les Bretons de la Cambrie entrent (vers 525-527) dans la confédération bretonne, dont Arthur reste le chef. — V. Après une lutte fort vive contre Arthur, les Bretons du nord entrent à leur tour (vers 530) dans la confédération bretonne, et Arthur est roi suprême de tous les Bretons. — VI. Les douze grandes batailles d'Arthur. — VII. Gwenn, fils de Liwarch-Hen, l'un des compagnons d'Arthur. — VIII. Mort d'Arthur vers l'an 545.

I.— Du reste, à l'époque où nous sommes arrivés, nous trouvons dans les chroniques anglo-saxonnes un vide absolu de plus de vingt ans. De 530 à 552, elles ne mentionnent pas, dans toute l'île, un seul combat entre les envahisseurs et les indigènes. On pourrait croire, à les lire, que la guerre resta pendant tout ce temps entièrement suspendue, ce qui assurément tiendrait du prodige, car, en 530, la lutte avait pris trop de développements et un caractère trop acharné pour pouvoir ainsi soudain s'apaiser et sommeiller si longtemps. Quand même, par impossible, les Saxons auraient alors interrompu leur attaque, ils eussent eu sans aucun doute à soutenir celle des Bretons. Ainsi une telle suspension d'armes est de tout point inadmissible. Mais — nous l'avons déjà dit plus haut et le fait est incontestable — les vieux chroniqueurs anglo-saxons se souciaient médiocrement d'enregistrer les défaites de leurs compatriotes. Si donc ils se taisent pendant vingt ans, ce n'est point que la guerre ait

cessé; c'est que la victoire a cessé de favoriser les envahisseurs et constamment couronné, durant cette période, la résistance des Bretons. Le silence des chroniques saxonnes a sur ce point la valeur d'un aveu décisif.

Quelle fut l'heureuse influence qui amena cet heureux changement ? Quel héros et quel génie sut ainsi, pendant plus de vingt années, relever, soutenir, affermir la fortune de la Bretagne? Car on avouera que cette tâche exigeait un héros plus qu'ordinaire.

Ce héros fut précisément le fameux roi Arthur, dont j'ai déjà dit un mot plus haut.

Mais, on l'avouera, Arthur occupe dans les traditions bretonnes et dans l'imagination du monde entier, une place trop considérable pour pouvoir être abordé incidemment. Il faut s'arrêter un peu devant lui, ne fût-ce que pour démontrer son existence. Car il a eu cette fortune : une gloire éclatante, incomparable, supérieure, pendant des siècles, à celle même de Charlemagne et de César, — et une existence douteuse, obscure, incertaine, éternellement contestée. Aujourd'hui même, plus que jamais, la science se demande si le héros de tant d'épopées, de tant de romans héroïques et de récits chevaleresques qui ont enchanté nos pères, répond à quelque réalité historique, ou n'est en définitive qu'un pur produit de la double imagination des poètes et des peuples. Disons-le, le doute est permis; et c'est la gloire même d'Arthur qui met en péril son existence.

Non-seulement dans les romans et les épopées du moyen-âge, mais aussi dans la prétendue *Histoire des rois bretons* de Geoffroi de Monmouth et dans le *Brut er Brenined* d'où elle est tirée, Arthur est un héros colossal. Non content de délivrer la Bretagne et d'en chasser jusqu'au dernier des Saxons, il s'élance de son île pour conquérir au pas de course la Gaule, la Germanie, la Scandinavie, l'Europe entière, et pour s'asseoir en vainqueur sur le trône de l'ancien monde. — Or, quand du haut de cette légende hyperbolique on redescend à l'histoire du VIe siècle pour chercher, dans les annales de la Grande-Bretagne, la place

réelle qu'a pu tenir ce fameux héros, la première difficulté qu'on éprouve ce n'est pas de déterminer le rôle du personnage, c'est de découvrir son nom. On ne le trouve ni dans Gildas, ni dans Bède, ni dans la *Chronique Saxonne*. Il est vrai que cette chronique n'est point faite pour célébrer les héros bretons; que Gildas, dans son *Histoire*, a véritablement l'horreur des noms propres, et que Bède, pour cette période, se borne à copier Gildas. Mais il n'en est pas moins vrai que la déception produite par cette inutile recherche a pour effet nécessaire de nous dégoûter de suite du héros; et c'est elle qui a conduit beaucoup d'historiens sérieux à le rejeter dédaigneusement dans le royaume des fables.

Cependant Arthur est nommé deux fois dans les poèmes authentiques de Liwarch-Hen, célèbre barde breton du VIe siècle [1], qui lui donne explicitement le titre de généralissime des Bretons. Ainsi le fait de son existence, de son nom et de son titre est attesté par des documents écrits de date contemporaine, dont la critique ne peut méconnaître l'autorité.

II. — Pour le reste, c'est à la tradition qu'on doit le demander. Mais qu'on y prenne garde, il y a au sujet d'Arthur, dans la tradition bretonne, deux courants distincts et même fort opposés : d'une part, cette tradition menteuse, glorieuse, hyperbolique, qui commence dans le *Brut er Brenined*, se développe dans Geoffroi, et finit par aboutir au cycle romanesque de la Table-Ronde ; celle-là est la plus connue, on pourrait presque dire la seule connue jusqu'ici. D'autre part il existe aussi un autre courant traditionnel, qui nous montre Arthur sous un aspect bien plus simple, plus humble, plus grossier, et par cela même plus vraisemblable.

Cette tradition, qui nous rapproche de la vérité autant que possible, a pour organe les légendes de plusieurs saints bretons, entre autres, celles de saint Padarn (le Patern des Gallois), de

1 Dans le *Chant de mort de Ghérent*, cité plus haut, et dans le chant de Liwarch-Hen *Sur la mort de ses fils*; v. *Bardes bretons du VIe siècle*, p. 10-11 et 146-147.

saint Carantec, de saint Cado, surtout celle de saint Gildas publiée en Angleterre. Dans l'*Historia Britonum*, compilation très-informe du IXe siècle, attribuée à Nennius, le chapitre des douze victoires d'Arthur [1] émane encore, pour la plupart, du courant traditionnel primitif que nous indiquons ici; mais il renferme déjà plusieurs détails merveilleux où l'on a le droit de voir le germe de cette seconde tradition, hâbleuse et vantarde, dont le *Brut er Brenined* (composé au Xe siècle) fut le premier organe. Enfin, quoique les contes gallois connus sous le nom de *Mabinogion* [2], et qui semblent du XIe siècle, appartiennent très-certainement au courant de cette tradition plus récente, on y reconnaît encore, en plus d'un lieu, la trace du courant primitif; Arthur est loin d'y garder cette attitude héroïque et monumentale, que lui imposent constamment et le *Brut* et Geoffroi [3].

III.— Je vais essayer de reconstruire l'histoire de ce chef illustre d'après les monuments de la tradition que je nomme primitive. Pour comprendre à quel degré elle diffère de l'autre, il faut se rappeler que celle-ci prétend faire d'Arthur non-seulement le maître du monde mais encore le parangon de toutes les vertus chevaleresques.

C'est sous de tout autres couleurs que le peignent les légendes de saint Cado, de saint Carantec et de saint Padarn. La première nous le montre prêt à enlever brutalement, pour satisfaire sa passion, une jeune fille en détresse, et ne renonçant à ce crime que sur le blâme énergique de deux de ses guerriers [4]. Plus loin, ayant été insulté, il exige une rançon exorbitante, hors de proportion avec l'offense, et pour punir son

1 Nennius, *Hist. Brit.* § 56 éd. St., LXIV éd. G. et P.

2 Ce nom signifie à la lettre *Contes d'enfants* ou *Contes pour les enfants*; c'est là le sens littéral, mais les critiques discutent sur la valeur réelle de ce mot dans la circonstance.

3 V. La Villemarqué, *Romans de la Table-Ronde et Contes des anciens Bretons* (3e édit.), pp. 180, 181, 182, 190.

4 Rees, *Lives of the Cambro-British saints*, p. 24.

avidité, saint Cado change en paquets de fougères les trois cents vaches qu'on lui livre [1]. Dans la vie de saint Carantec, il veut de l'autel de ce saint se faire une table à manger ; mais, en punition de ce sacrilége, tous les mets qu'on y pose sont rejetés au loin [2]. Dans la vie de saint Padarn, c'est mieux encore; on l'appelle sans plus d'égards *quidam tyrannus,* « un certain tyran. » Ce tyran, un jour courant le pays, entre dans le monastère de Padarn. Mais pendant que l'évêque lui parle, au lieu d'écouter ses pieux discours, il lorgne d'un œil d'envie une riche tunique dont le saint usait dans les cérémonies religieuses ; il la demande impérieusement à Padarn et, sur le refus de celui-ci, il se dispose à la prendre de force, en proférant force injures et frappant du pied la terre avec courroux. Alors, sur un mot de Padarn, la terre s'ouvre, et le roi Arthur s'y enfonce jusqu'au menton. Il n'en put sortir qu'après avoir humblement reconnu sa faute et imploré son pardon [3].

Voilà certes un singulier supplément aux récits épiques du *Brut* et aux scènes chevaleresques de la Table-Ronde. Puisque j'ai nommé plus haut les *Mabinogion,* on me permettra d'en tirer une curieuse description de la cour d'Arthur.

« L'empereur Arthur était à Caerléon-sur-Osk. »

Liwarch intitule aussi Arthur *amperoder ;* mais chez lui ce mot répond mieux, comme l'*imperator* des latins, au titre de généralissime qu'à celui d'empereur. Quoi qu'il en soit, le conte poursuit :

« Un jour, Arthur était assis dans sa chambre. Avec lui se » trouvaient Owen et Kénon et Kai, et Guennivar [4] et ses » femmes travaillant à l'aiguille près de la fenêtre. — Or, » l'empereur Arthur était assis au milieu de la chambre dans » un fauteuil de joncs verts, sur un tapis de drap aurore, et il

1 *Ibid.* p. 48.
2 *Ibid.* p. 99.
3 *Ibid.* p. 193.
4 Femme d'Arthur.

» s'accoudait sur un coussin de satin rouge. Et il parla ainsi : » Ne vous déplaise, seigneurs, je vais faire un somme en » attendant l'heure du dîner ; pour vous, vous pouvez vous » amuser à raconter des histoires et vous faire servir par Kai » (l'échanson) une cruche d'hydromel et quelques viandes. » — « Là-dessus l'empereur s'endormit.... — Kai se rendit donc à » la cuisine, puis revint avec une cruche d'hydromel et quel- » ques viandes rôties. Et il se mirent à manger les viandes et à » boire l'hydromel. » Puis l'un des guerriers conte une histoire ; à propos de son récit une petite altercation s'élève. — « Et là-dessus Arthur s'éveilla en demandant s'il avait dormi » longtemps : — « Oui, sire, un peu, répondit Owen. — Est-il » temps de dîner ?— Il en est temps, sire. » — Alors le son du » cor se fit entendre ; et, après s'être lavé les mains, Arthur et » sa cour se mirent à table [1] »

Impossible, assurément, de trouver rien de moins *impérial* que cette cour. Je ne dis pas que ce soit là exactement les mœurs du VIe siècle ; mais c'est la physionomie et tout le personnage d'un petit chef breton, nullement la grandiose figure de l'empereur du monde. Les légendes citées plus haut ne nous montrent non plus dans Arthur qu'un prince d'une puissance bornée et de mœurs fort grossières.

IV. — Tel est donc là le point de départ du héros. Toutes les traditions s'accordent à le faire naître dans la Domnonée insulaire ; c'est là sans doute qu'il régnait obscurément sur quelque petite tribu bretonne, quand sa bravoure et son génie militaire le portèrent (vers 520) au commandement supérieur de la ligue formée contre les Saxons de Cerdic par les Bretons du sud. Nennius avoue que beaucoup d'autres rois bretons l'emportaient sur lui par la noblesse [2] et sans doute aussi par la puissance ;

1 Conte d'*Owen ou la Dame de la fontaine*, dans M. de la Villemarqué, *Romans de la Table-Ronde*, 3e édit., pp. 180, 181, 182, 190.

2 *In illo tempore Saxones invalescebant in multitudine et crescebant in Britannia..... Tunc Arthur pugnabat contra illos cum regibus Britonum, et, licet multi ipso*

mais il l'emporta par la vaillance, l'habileté, le bonheur, et la victoire le sacra généralissime.

Néanmoins, même après cette élévation dans les destinées d'Arthur, la légende insulaire de saint Gildas — dont le fond est des plus anciens [1] — ne nous donne pas de sa puissance une très-haute idée. Un petit roi breton, appelé Melvas, lui prend sa femme Guennivar, se cache avec elle dans la ville d'Ynisgutrin (aujourd'hui Glastonbury), et Arthur passe une année à les chercher sans pouvoir les découvrir. A la vérité, dès qu'il y est parvenu, il vient assiéger Melvas, nous dit la légende, « avec » toutes les forces militaires de la Domnonée et de la Cor- » nouaille [2] : » ce qui indique assez bien l'étendue de la confédération commandée par Arthur. Ces forces, toutefois, ne suffirent point à intimider Melvas, qui sortit hardiment pour les combattre. Mais, au moment du combat, l'intervention de saint Gildas et de l'abbé d'Ynisgutrin persuade aux deux ennemis de faire la paix. Melvas se décide à rendre Guennivar à Arthur, qui la reprend et la remmène, sans tirer de cet outrage autre vengeance.

Cependant (vers 525-527) la puissance d'Arthur s'accrut. Les Bretons de la Cambrie, menacés à leur tour par Cerdic, s'unirent à la ligue bretonne du sud de la Saverne, et Arthur demeura le chef de cette vaste confédération, dont le territoire s'étendait au nord jusqu'à la Dee [3].

v. — Au-dessus de la Dee il existait encore des Bretons; tout le

nobiliores essent, ipse tamen dux belli fuit. » *Historia Britonum*, § 56, éd. St., LXIV éd. G. et P.

1 La rédaction elle-même semble remonter au Xe siècle, et je ne sais pourquoi M. de la Villemarqué persiste (dans les *Romans de la Table-Ronde*) à l'attribuer au moine Caradoc de Lancarvan, écrivain du XIIe siècle, alors que l'éditeur Stevenson a prouvé péremptoirement l'erreur de cette opinion.

2 « *Illico commovit (rex Arthurus) exercitus totius Cornubiæ et Dibneniæ* » dans le Gildas de Stevenson, p. XL de la préface. — Il faut remarquer toutefois que le nom de *Cornubia*, désignant le comté actuel de Cornwall, n'était pas encore connu au VIe siècle, et ne semble avoir été tout au plus tôt usité que dans le VIIIe.

3 Sur cette rivière est Chester, capitale du comté du même nom.

côté occidental de l'île, entre cette rivière et la Clyde, était encore à cette époque occupé par des tribus indigènes, divisées en un grand nombre de petits royaumes. Arthur, sentant mieux que personne combien il était indispensable — pour avoir sur les Saxons un avantage décisif — d'unir en un seul faisceau toutes les forces bretonnes, travailla énergiquement à faire entrer dans la ligue qu'il commandait tous les royaumes des Bretons du nord. Il n'y réussit pas sans obstacle. Peut-être ces Bretons du nord formaient-ils déjà entre eux une confédération particulière. Ce qui est sûr, c'est qu'un grand nombre refusèrent de s'allier aux Bretons du sud, ou du moins de se soumettre à leur chef. A la tête de ces récalcitrants était Hueil ou Howel, prince du royaume de Strat-Cluyd, le plus septentrional de tous les états Bretons du nord : il occupait en effet la vallée de la Clyde, sur l'extrême limite des Scots, et avait pour capitale la ville d'Arcluyd, devenue plus tard Dunbritton, maintenant Dumbarton.

Cet Howel avait, dit-on, vingt-trois frères, dont l'un était l'illustre abbé saint Gildas. Sauf Gildas, voué par état au culte de la paix, tous ces frères furent pour Arthur de terribles adversaires. Ils voyaient en lui l'usurpateur de leur indépendance et refusaient énergiquement de se soumettre à son autorité [1]. La légende de saint Gildas nous rend un écho de cette lutte, dans laquelle plus d'une fois Arthur fut battu et contraint de fuir. Howel surtout, l'aîné des vingt-quatre, le plus vaillant et le plus fameux, lui fit éprouver de sanglantes défaites. De la frontière du pays des Scots on le voyait fondre tout-à-coup sur la Cambrie, y promener l'incendie et le ravage, disperser les troupes d'Arthur, et revenir chargé de butin. Les Bretons du nord, charmés de sa gloire, se plaisaient à voir en lui le futur chef de la confédération générale et le roi suprême des Bretons.

1 *Confratres tamen* XXIII *(sancti Gildæ) resistebant regi rebelli prædicto (i. e. Arthuro), nolentes pati dominium* » *Vit. S. Gildæ*, dans le Gildas de Stevenson, p. XXXIV de la préface.

Mais un jour qu'il était dans l'île de Môn (aujourd'hui Anglesey), où il avait dirigé une de ses expéditions ordinaires, Arthur le surprit, le vainquit et le tua. Il paraît que cette victoire ne fut pas de tout point pure et loyale; car peu de temps après, saint Gildas étant revenu d'Irlande en Grande-Bretagne, Arthur lui demanda pardon de la mort de son frère, s'en accusa avec larmes dans une assemblée d'évêques et d'abbés, et ne cessa, nous dit-on, d'en faire pénitence jusqu'à la fin de ses jours [1].

Quoi qu'il en soit, le but d'Arthur fut atteint par cette victoire; tous les royaumes du Nord entrèrent sans exception et sans résistance dans la grande confédération bretonne, et de ce moment, que je place environ l'an 530, commença pour les Saxons cette désastreuse période, accusée éloquemment par le silence même de leurs chroniques.

C'est aussi à partir de ce moment que se développa complétement le grand rôle d'Arthur. Ayant aisément réduit à l'impuissance les Saxons de Cerdic, il se tourna contre les Angles (c'était le nom d'une des principales tribus de la nation saxonne), dont de grosses troupes couraient déjà ou même étaient établies à demeure non-seulement dans la Mercie, de la Tamise à l'Humber, mais aussi au nord de ce dernier fleuve, jusqu'aux murs de Sévère et d'Antonin.

VI. — Il est remarquable, en effet, que sur les douze batailles, dans lesquelles la tradition résumait au IXe siècle toute la gloire d'Arthur et dont Nennius donne le catalogue, dix furent gagnées dans le nord de la Grande-Bretagne, prenant ce mot, bien entendu, comme synonyme de l'ancienne Bretagne romaine. Voici l'énumération de ces douze victoires dans l'ordre où Nennius les nomme [2]; mais à peine est-il besoin de remarquer que cet ordre est complétement arbitraire.

1 *Vit. S. Gildæ.*, Stevenson a imprimé cette légende en tête de son édition de Gildas, voy. les pp. XXXIV, XXXV et XXXVI.

2 Nennius, *Hist. Brit.*, § 56 éd. St., éd. LXIV éd. G. et P. — Remarquer, dans l'édition de Stevenson, les notes topologiques pp. 48 et 49.

La première fut remportée à l'embouchure de la rivière de Glen, affluent de la Tweed, qui donne son nom à la vallée de Glendale dans le comté actuel de Northumberland.

Les quatre suivantes sur les bords du fleuve Douglas, qui coule dans le sud du comté de Lancastre.

La sixième, près de la rivière et de la ville de Bassas ou Basas, aujourd'hui (comme je l'ai déjà dit) Basing ou Basingstoke dans le Hampshire, à l'ouest de Winchester.

La septième eut pour théâtre la forêt de Kelydon, qui alors protégeait (selon Usher) la ville bretonne de Cair-Lindcoit, aujourd'hui Lincoln.

La huitième, l'une des plus désastreuses pour les Anglo-Saxons, fut gagnée sous les murs d'une ancienne forteresse romaine, le *Vinnovium* de Ptolémée, *Vinovia* de l'Itinéraire d'Antonin, que Nennius appelle Guinniou, et que représente aujourd'hui le bourg de Binchester dans l'évêché de Durham, au sud-ouest de cette ville.

La neuvième, dans le voisinage de Cairlion, aujourd'hui Chester, *Urbs Legionis* [1].

La dixième sur les bords d'un petit fleuve appelé Trahturoit, qu'on croit être l'Esk qui se jette dans le golfe de Solway, non loin d'une bourgade appelée Arturet.

La onzième, près d'Edimbourg, appelée dans Nennius *Agned,* qui est l'ancien nom breton.

La douzième, enfin, n'est autre que la bataille du mont Badon, où Arthur ne fut pour rien en réalité, puisqu'elle lui est de beaucoup antérieure. Mais comme cette journée était l'une des plus grandes victoires de la race bretonne, la tradition populaire ne tarda point de l'associer, dans ses souvenirs, au nom du plus grand héros breton. On eût cru faire injure à Arthur de ne la lui point attribuer.

1 Ne pas confondre cette ville avec une autre Cairlion ou Caërléon, sur la riviér d'Osk, dans le pays de Gwent, aujourd'hui comté de Monmouth.

VII. — A toutes ces batailles d'Arthur, — abstraction faite de celle du mont Badon, — le barde Liwarch-Hen en ajoute deux : l'une, dont j'ai déjà parlé, livrée à Longport, dans le comté actuel de Somerset, l'autre qui eut pour théâtre les rives du Lawen ou Leven, petit fleuve du comté de Cumberland, qui tombe dans le golfe de Solway. L'un des fils de Liwarch-Hen, appelé Gwenn, combattait en cette dernière rencontre sous les ordres d'Arthur. Son père l'a célébré dans un chant où on lit les strophes suivantes :

« Gwenn a veillé hier soir au bord du Lawen, là où Arthur » n'a point lâché pied ; il s'est élancé, à travers le carnage, sur » la verte rive. — Gwenn veillait hier au soir au bord du » Lawen, son bouclier sur l'épaule et comme il était mon fils, » il fut plein de vigilance. — Gwenn veilla hier soir au bord du » Lawen, le bouclier en mouvement, et comme il était mon » fils, il ne prit point la fuite.... »

Peu de temps après, Gwenn périt accablé par le nombre, en défendant, contre les Angles de Mercie, le passage du Morlas, petite rivière du Shropshire actuel, qui prend sa source près d'Oswestre et se jette dans la Saverne un peu au-dessus de Shrewsbury :

« Gwenn, un grand trou à la cuisse, a veillé hier au soir sur » la rive, au passage de la rivière de Morlas, et comme il était » mon fils, il n'a pas fui. — O Gwenn ! je connais ta race ; tu » étais l'aigle qui s'abat à l'embouchure des fleuves ; si j'avais » été heureux, tu aurais échappé à la mort !.... — C'était un » homme que mon fils ! C'était un héros, un généreux guerrier ; » il a été tué au gué de la rivière de Morlas. — Voici la bière » qu'a faite à son fier ennemi vaincu, après l'avoir environné » de toutes parts, l'armée des Logriens [1] ; voici la tombe de » Gwenn, fils du vieux Liwarch. — Doucement chantait un » oiseau sur un poirier, au-dessus de la tête de Gwenn, avant

[1] Nom donné par les Bretons indépendants aux Angles et à ceux des indigènes qui avaient accepté leur domination.

« qu'on le couvrît de gazon ; il brisa le cœur du vieux Liwarch!
» — J'avais vingt-quatre fils décorés du collier d'or et chefs
» d'armée ; Gwenn était le plus brave d'entre eux [1] !.... »

VIII. — La mort d'Arthur est enveloppée de doutes et d'incertitudes. Le *Brut er Brenined* le fait périr à Camlan en Domnonée, dans une bataille contre son neveu, le traître Médraud [2]. Mais cette histoire de Médraud, dans l'ensemble et le détail, sent terriblement la fable. Tout au plus peut-on conclure de cette tradition fort altérée qu'Arthur, après tant d'exploits, succomba obscurément dans une guerre civile, peut-être sous les coups d'un traître. Telle fut la récompense de ce haut génie, de cette bravoure héroïque, de cette longue carrière, enfin, de fatigues incessantes, uniquement vouée à la délivrance de la patrie.

On place d'ordinaire la mort d'Arthur de 540 à 545, et je suis porté, pour ma part, à la rapprocher le plus possible de cette dernière date.

L'admiration de la postérité pour la vaillance sans égale du héros breton est restée inépuisable ; je suis tenté, je l'avoue, de réserver la mienne pour la force de son génie politique, qui, dans la confusion de cet âge désastreux, conçut et réalisa, malgré mille obstacles, l'union de tous les Bretons en une vaste et unique confédération, assez compacte pour permettre de porter au même instant toutes les forces de la nation sur les points les plus menacés par les envahisseurs. Aussi est-ce cette union qui donna pendant vingt ans à la race bretonne la longue série de victoires dont l'éclat illustre encore le nom d'Arthur ; et si cette heureuse union avait pu durer, elle eût amené sans nul doute l'expulsion définitive des Saxons. Mais il en fut autrement, et la fatale destinée s'accomplit.

1 *Chant* de Liwarch-Hen *sur la mort de ses fils*, dans la Villemarqué, *Bardes bretons du VIe siècle*, pp. 146-153.

2 Ou Mordred. On croit que Camlan est aujourd'hui Camelford, petite ville du comté de Cornwall.

VI.

Lutte contre les successeurs de Cerdic.

SOMMAIRE. — I. Maëlgoun, roi des Bretons (545-550); — les Saxons, vainqueurs à Salisbury (en 552), se jettent sur la Cambrie, et sont vaincus dans le pays d'Ergyng (vers 553-554). — II. Les Saxons attaquent le pays de Powys (vers 554-555); résistance de Kendelann, roi de Powys. — III. Kendelann succombe (vers 554), mais son fils Keranmaël bat les Saxons (vers 555). — IV. Bataille indécise de Banbury (556); — victoire des Anglo-Saxons à Bedford (571); — fondation du royaume d'Estanglie (571 ou 572). — V. Nouveaux ravages des Saxons dans la Cambrie; résistance des Bretons du Glamorgan (571-575). — VI. Teudric, roi de Glamorgan, bat les Saxons à Tindern (vers 575). — VII. Victoires des Saxons dans le comté de Glocester, à Durham (en 577), et à Frethern (en 584); — fondation du royaume de Mercie (585). — VIII. Grande victoire des Bretons à Wodnesburg (591).

I. — A peine la main puissante qui l'avait fondée fut-elle glacée par la mort, la grande confédération bretonne se brisa en deux tronçons. Il y eut la ligue des Bretons du Nord, de la Dee à la Clyde, et celle des Bretons du Sud, comprenant tout à la fois les tribus indigènes de la Cambrie et celles qui se maintenaient encore indépendantes au midi de la Saverne.

Nous reviendrons plus loin, avec détail, aux Bretons du Nord. Quant à ceux du Sud, ils élurent pour chef suprême, en place d'Arthur, un prince appelé Maëlgoun, qui régnait sur la Vénédotie ou pays de Gwéned [1], répondant à la partie septentrionale du pays de Galles actuel.

Maëlgoun n'avait pas le génie d'Arthur, mais il avait sa bravoure. Telle était d'ailleurs la détresse où le grand héros breton avait réduit les Saxons, surtout dans le sud de l'île, qu'ils ne

1 Les Gallois écrivent *Gwynedd* ou *Gwynedh*, mais ils prononcent *Guéned*.

pouvaient de sitôt reprendre l'avantage. Aussi Maëlgoun sut-il repousser victorieusement leurs attaques pendant tout son règne, qui d'ailleurs ne fut pas long; car ce prince mourut vers 550, sous les coups d'une maladie épidémique, appelée la *peste jaune*, qui désola la Bretagne pendant sept ans, et dont les vieux chroniqueurs nous ont laissé une description effroyable, mais encore plus fantastique [1].

On ne connaît point le successeur de Maëlgoun. Peut-être même, après sa mort, la ligue des Bretons du Sud se brisa-t-elle, en ce sens du moins que les tribus de la Domnonée et du midi de la Saverne auraient séparé leur cause de celle des Cambriens. Ce qui me porterait à le croire, c'est que, en 552, Cynric, roi de Wessex, fils et héritier de Cerdic, remporta une grande victoire sur les Bretons à Searobyrig, aujourd'hui Salisbury [2]. Le lieu même de cette bataille prouve que l'invasion saxonne n'avait pas fait de ce côté un seul pas en avant depuis Cerdic : Salisbury touche Charford.

Mais cette victoire ouvrit de nouveau le champ aux barbares, qui marchant immédiatement vers le nord-ouest, vinrent de nouveau attaquer les Bretons de la Cambrie. Le passage de la Saverne ne paraît pas leur avoir été disputé. Ils ravagèrent sans obstacle le pays de Gwent et pénétrèrent dans le petit royaume d'Ergyng [3], situé au nord du premier, et dont le territoire répond au doyenné d'Archenfield dans le sud-ouest du comté actuel d'Hereford. Là, les Bretons, commandés par Gourvodu, roi d'Ergyng, firent éprouver aux Saxons une sanglante défaite sur les rives de la Wye, gros affluent de la Saverne. Le clergé, cette fois encore, seconda énergiquement la résistance nationale, et le vainqueur, en récompense, donna à

1 Gildas, *De excidio Brit.*, *Epistola*, § 33 éd. St., et dans *M. H. B.* (éd. P.) p. 18; — *Annales Cambriæ*, A. 547 et *Annales Tigernacences*, A. 550, dans *M. H. B.* p. 831 et note *b*; — *Geneal. Saxon.*, à la fin de Nennius, *Hist. Brit.* § 62 éd. St., et dans *M. H. B.* (éd. P.) p. 75; — *Vita S. Teliavi* dans le *Liber Landavensis*, p. 101.

2 *Chron Sax.*, A. 552; — H. de Hunt. l. II, dans *M. H. B.* p. 713.

3 Prononcez *Guënt* et *Erghing*.

l'église de Landaff le domaine de Bolgros (aujourd'hui Preston, sur la rive droite de la Wye), qui devait être dans le voisinage du champ de bataille [1].

II. — Ainsi repoussés, les Anglo-Saxons remontèrent vers le nord en suivant la rive droite de la Saverne, et vinrent attaquer la région centrale de la Cambrie appelée pays de Powys, dont le territoire répondait à celui des comtés actuels de Shropshire, Montgomeryshire et Radnorshire. Penguern, dite aujourd'hui Shrewsbury, en était la capitale; Kendelann en était le roi. Malgré sa bravoure il fut vaincu. Les Saxons brûlèrent Penguern, et mirent ensuite le siége devant Trenn, forte citadelle située au confluent de la rivière de Trenn (aujourd'hui Tern) avec la Saverne, tout près de l'ancienne ville romaine d'Uriconium (aujourd'hui Wroxeter). Kendelann s'y était enfermé et s'y défendit longtemps; mais enfin le nombre l'emporta, la forteresse fut prise, Kendelann tué. Toutefois, malgré leur triomphe, les Saxons se virent bientôt inquiétés. Keranmaël, fils de Kendelann, réorganisa la résistance, ramena ses compatriotes au combat et parvint à délivrer le pays de ses féroces envahisseurs (vers 554-555.)

Le barde Liwarch-Hen nous a conservé le souvenir de ces événements dans une longue élégie, par lui consacrée au souvenir de Kendelann, et dont on nous permettra de citer quelques fragments.

« Levez-vous, jeunes filles, s'écrie le barde, et regardez le » pays de Kendelann! Le palais de Penguern n'est-il pas en » feu?...

» Kendelann! le sanglier t'a transpercé la tête, à toi qui pro- » diguais la cervoise de Trenn. — Kendelann! ton cœur était

1 « *Sciendum est sane omnibus in dextera parte Britanniæ habitantibus quod Gurvodius, rex Ercycg, habita sibi victoria in die belli super Saxonicam gentem, et gratias agens Deo* et precibus Ubelwi episcopi et clericorum illius, *dedit sibi in elemosyna... agrum nomine Bolgros super ripam Guy, eminus Mochros, id est, mensuram trium unciarum.* » Liber Landavensis, p. 152. L'éditeur Rees ajoute (p. 406) que la situation de Bolgros répond à celle de Preston, village situé sur la Wye (Guy) à 3 milles, ouest, d'Hereford.

» un feu de broussailles du printemps, quand tu te conjurais
» avec les hommes de la langue commune, quand tu défendais
» Trenn, ville maintenant détruite. — Kendelann ! colonne écla-
» tante de la commune patrie, tu portais le collier d'honneur ;
» tu étais le chef le plus obstiné dans le combat ; tu défendis
» Trenn, la cité de ton père;..... tu défendis Trenn tant qu'elle
» exista ! — Kendelann, cœur de limier ! Quand tu descendais
» dans la mêlée, tu entassais les cadavres. — Kendelann, cœur
» de faucon ! Tu étais en vérité un chef indomptable, ô enfant
» de Kendrouen l'obstiné. — Kendelann, cœur de sanglier !
» Quand tu descendais le premier dans la mêlée du combat, de
» deux coups tu faisais des cadavres ! — Kendelann, tant que
» le cœur allait à toi, il était en grande fête ; il allait comme à
» l'attaque dans le combat ! — Kendelann, tu étais la pourpre
» de Powys, le refuge des exilés ; ah ! qu'il vive immortel le fils
» de Kendrouen que l'on pleure !.....

» Kendelann, fortifie-toi sur le rocher ; les Logriens[1] vont y
» venir aujourd'hui ; mais la crainte n'est point faite pour un
» homme. — Kendelann, fortifie-toi sur tes hauteurs : les Lo-
» griens vont y venir par Trenn ; mais un arbre ne fait pas une
» forêt[2] ! »

III. — Les envahisseurs arrivent en effet ; la catastrophe approche, les présages sinistres s'accumulent.

« L'aigle de Penguern, au bec gris, pousse ses gémissements
» les plus perçants, avide de la chair de Kendelann.... — L'aigle
» de Penguern a appelé au loin cette nuit ; on le voit dans le
» sang des hommes. Trenn est trop bien nommée la cité déserte !
» Trenn est trop bien nommée la cité incendiée[3] ! »

Trenn ne tombera point pourtant sans coûter cher aux Saxons :
« J'ai vu, dit Liwarch, j'ai vu sur le sol du champ de bataille

1 Les Anglo-Saxons, qui occupaient la partie orientale de la Grande-Bretagne, appelée *Logres* ou *Loegyr* par les indigènes.

2 Villemarqué, *Bardes bretons*, pp. 70-77.

3 *Ibid.*, pp. 84-87.

» de Togoui des guerriers aux prises, et j'ai entendu de grands » cris : Kendelann était leur soutien[1]. »

Mais le succès ne couronne pas cette énergique résistance. Voici Hélez, sœur de Kendelann, que le barde évoque dans ses vers. Elle gémit, elle se lamente, elle s'écrie :

« Ils ont tous été tués en une fois, mes frères, Kénan, Ken» delann, Kenvrez, en défendant Trenn, la cité déserte!.... — » La très-merveilleuse forteresse, couchée sur le sol, n'est plus! » Pour nous désormais plus d'autre refuge que l'asile des bois » épais, où le sanglier affamé déterre des racines sauvages. — » Mais (ajoute Hélez) la violence du brouillard se dissipera » comme une fumée; ils marcheront de nouveau, les guerriers, » à la défense commune : dans la prairie se prépare un combat » terrible[2]. »

C'est que, malgré la mort de Kendelann, les Bretons ne se sont pas découragés. Au sein des bois leur dernière retraite, ils ont construit une nouvelle place forte, que la couleur de ses murs a fait baptiser du nom de *Trev-Guenn* ou Ville-Blanche. De cet asile ils s'élancent à chaque minute pour harceler les envahisseurs.

« La Ville-Blanche, au sein des bois, depuis qu'on l'élevait, » toujours a vu du sang sur ses herbes. — La Ville-Blanche, » depuis le temps qu'on l'élevait, a vu sa verte enceinte dans le » sang sous le pied de ses guerriers. — La Ville-Blanche de la » vallée serait joyeuse à la suite d'un heureux combat; mais ses » habitants sont-ils revenus? — La Ville-Blanche, entre Trenn » et Trodouez, était plus habituée à voir le bouclier brisé reve» nant du combat que le bœuf au repos. — La Ville-Blanche, » entre Trenn et Traval, était plus habituée à voir du sang sur » ses herbes que ses jachères labourées[3]. »

Cette résistance opiniâtre, organisée par Keranmaël, fils de

1 *Ibid.*, pp. 112-113.
2 *Ibid.*, pp. 100-101 et 104-105.
3 *Ibid.*, pp. 88-91.

Kendelann, mérita à la Ville-Blanche le surnom de *Cité des Forts*, et finit par triompher de la férocité saxonne. Liwarch nous l'apprend lui-même dans les vers suivants :

« J'ai entendu le bruit du combat livré dans la prairie. Elle » n'a point été opprimée par le bouclier la cité des Forts (*dinas* » *ē Kedern*) : Keranmaël est le plus brave des hommes ! — Keran- » maël, bonheur à toi ! Qu'il soit doux ton repos après le combat ! » La balafre sied bien à la joue de celui qui a combattu. — Au » combat elle était rapide la main généreuse du fils de Kende- » lann, la glorieuse main du dernier rejeton de Kendrouen, la » main de Keranmaël ! — Keranmaël, à l'attaque rapide, le fils » de Kendelann à la main glorieuse ! Ses coups n'étaient pas » ceux d'un vieillard. — Lorsque Keranmaël avait revêtu l'habit » de combat de Kendelann et qu'il brandissait sa lance de frêne, » le Saxon [1] n'en obtenait point de quartier ! »

IV. — Les Saxons, déconcertés par cette force de résistance que les indigènes semblaient puiser dans leurs défaites mêmes, reculèrent vers le sud. Les Bretons les suivirent dans leur retraite, et, en 556, une grande bataille se livra à Beranbyrig aujourd'hui Banburye, petite ville de l'Oxfordshire. L'armée bretonne montra en cette circonstance une habileté stratégique qui lui faisait trop souvent défaut. On rapporte qu'elle se partagea en trois corps — avant-garde, corps de bataille et réserve — composés chacun de trois escadrons et protégés sur leurs ailes par des troupes d'archers, de gens de trait et de cavaliers, disposés selon la méthode romaine. Quant aux Saxons, ils ne formaient qu'une seule masse, en tête de laquelle marchaient leurs chefs, Cynric, roi de Wessex, et Céaulin son fils. Cette masse se rua avec furie sur les lignes bretonnes. La mêlée devint générale et les Saxons firent appel à leurs formidables glaives. Mais la bonne ordonnance des Bretons leur permit de résister avec avantage. La bataille dura

[1] Le texte breton porte *Frank*, le Franc, nom générique des guerriers de race germanique. *Ibid.*, pp. 104-107.

tout le jour, et quand la nuit vint enfin séparer les deux armées, la victoire était encore indécise[1].

Mais les Saxons sentirent bien qu'une telle issue était pour eux un échec. Quand on n'a pour droit que la force, quand on attente violemment à l'existence d'une nation, quand on se pose en conquérant, il faut vaincre, et même vaincre avec éclat; sans quoi le prestige s'évanouit, le peuple opprimé se relève, et le vainqueur ne tarde pas d'être vaincu. Les Saxons, pour éviter cette fortune, rentrèrent dans le territoire conquis par Cerdic, et y restèrent tranquilles pendant une quinzaine d'années sans inquiéter les Bretons.

Ceux-ci, en repos de ce côté, tournèrent tous leurs efforts contre les Angles de Mercie. On ignore le détail de la lutte; mais le résultat fut tel que, pour échapper à la destruction, les Angles durent implorer le secours des Saxons de Wessex. Céaulin, roi de ce pays depuis la mort de Cynric en 560, leur expédia une armée conduite par son frère Cutha[2]. Les forces combinées des Angles et des Saxons rencontrèrent les Bretons à Bedicanford, qui est la ville actuelle de Bedford. Par la situation de ce lieu, l'on peut juger combien les envahisseurs se trouvaient alors encore refoulés vers l'est. Les Bretons acceptèrent bravement le combat, mais ils furent vaincus, et leur armée dispersée laissa le vainqueur occuper en maître tout un vaste territoire, dont l'étendue est marquée par les quatre villes de Lygeanburh, Ægelesbury, Bennington et Egonesham, qui tombèrent immédiatement après cette victoire aux mains des Anglo-Saxons[3].

Cette grande victoire affermit définitivement l'établissement des Angles sur la côte orientale de la Bretagne, où ils fondèrent

1 *Chron. Sax.*, A. 556; — H. de Hunt, l. II, dans *M. H. B.*, p. 713.

2 On l'appelle aussi Cuthwin et Cuthwulf.

3 *Chron. Sax.*, an. 571. — Ces quatre villes sont aujourd'hui Leighton dans le Bedforshire, Ailesbury (Buckingamshire), Bensington et Enesham (Oxfordshire). Cf. H. de Hunt, liv. II, dans *M. H. B.*, p. 714.

en ce temps le royaume d'Estanglie[1], dont Uffa fut le premier roi.

v. -- Quant aux Saxons, se retournant vers l'ouest, ils se jetèrent plus furieux que jamais sur la Cambrie, dont ils ravagèrent horriblement les frontières, surtout les pays d'Ergyng, de Gwent, et même une partie du Glamorgan.[2] Le roi de Glamorgan, Mouric, le plus puissant des petits chefs qui régnaient sur ces contrées, essaya d'organiser la résistance. Ses efforts n'aboutirent qu'à des défaites, et il dut laisser le champ libre aux courses des Saxons qui, après de cruels ravages, rentrèrent un moment chez eux, mettre leur butin en sûreté, mais pour reparaître bientôt en plus grand nombre.

Déjà ils avaient franchi la Saverne, ils étaient presque rendus aux bords de la Wye, grosse rivière qui forme de ce côté la seconde défense de la Cambrie et couvre immédiatement le pays de Gwent[3]. Cette nouvelle incursion s'annonçait comme plus terrible encore que la précédente; on craignait même qu'elle n'eût pour résultat, d'une part la spoliation complète des indigènes, de l'autre l'établissement définitif des Saxons dans ces parages. Aussi Mouric avait fait un dernier effort, et à la tête d'une nouvelle armée il marchait de son côté vers la Wye, pour en disputer le passage aux envahisseurs. Mais ce n'est pas à lui que Dieu gardait la victoire.

Sur les bords même de la Wye, parmi des rochers sauvages et solitaires, vivait le vieux roi Teudric, père de Mouric, qui, quelques années plus tôt ayant remis sa couronne à son fils, était venu en ce désert se préparer à la mort par toutes les austérités de la pénitence. Ce Teudric avait le renom d'invincible, et il paraît en effet que, dans tous les combats livrés par lui pendant la durée de son règne, il était toujours resté vainqueur, si bien qu'à la fin ses ennemis, attérés par sa constante fortune,

1 Répondant aux comtés actuels de Norfolk, Suffolk et Cambridge. — Voyez H. de Hunt, l. II, dans *M. H. B.*, p. 714.

2 *Lib. Landav.*, p. 126.

3 La Wye sépare aujourd'hui le Monmouthshire du Glocestershire.

avaient pris le parti de fuir sitôt qu'ils venaient à le reconnaître. Or, comme Mouric s'approchait de la Wye avec ses troupes, ce cliquetis belliqueux d'une armée en marche, roulant d'écho en écho par les campagnes, vint troubler la pénitence de l'ermite-roi. Sous le cilice du pénitent le sang du héros frémit. La nuit suivante, pendant son sommeil, il crut voir paraître un ange qui lui dit :

— « Demain tu iras prêter aide au peuple de Dieu contre les » ennemis du Christ, et refouler les barbares jusqu'à Poull » Brochwail[1]. Pour cela il te suffira de rester sur le champ de » bataille en costume de guerre : dès que les Saxons verront ton » visage, qui ne leur est que trop connu, ils s'enfuiront, selon » leur usage, et n'oseront d'ici trente ans revenir attaquer le » royaume de ton fils. Ainsi tes compatriotes goûteront trente » années d'une paix profonde. Quant à toi, tu seras blessé au » gué de Tindern pendant la bataille, et tu mourras tranquille- » ment trois jours après[2]. »

VI. — Teudric s'en fut donc, la joie au cœur, dès le lendemain matin, rejoindre l'armée de Mouric, qui alla précisément se poster sur la rive droite de la Wye en face du gué de Tindern[3], par où les Saxons devaient venir tenter le passage du fleuve. — Ceux-ci arrivent en effet, et traversant la rivière, tombent sur les Bretons avec l'audacieuse confiance de gens qui tiennent pour certaine l'infériorité de leurs ennemis. Mais tout à coup, en tête de l'armée bretonne apparaît le vieux roi, armé de toutes pièces, monté sur son cheval de guerre, et dardant sur les Saxons ce regard héroïque, dont l'éclair tant de fois déjà les a foudroyés. Cette apparition inattendue produit un effet plus prompt encore que de coutume, et ces grands vainqueurs, saisis de panique, tournent le dos. Mouric à son tour se jette sur eux, les pour-

1 Lieu inconnu.

2 *Liber Landavensis*, pp. 133-134.

3 Tindern ou Tintern est un village à 4 milles 1/2 (anglais) au nord de Chepstow (Monmouthshire) où l'on voit encore les ruines d'une célèbre abbaye. V. *Liber Landavensis*, p. 383.

suit, les taille en pièces, et revient chargé de butin. A son retour, il trouve son père baigné de son sang. Un Saxon, tout en fuyant, avait lancé son javelot sur les rangs de l'armée bretonne, et le trait s'était enfoncé dans le flanc de Teudric. Mais le héros n'eût pas donné sa blessure pour toutes les richesses enlevées aux Saxons. La mort, à ce vieux chrétien, semblait une délivrance; il l'attendait, la désirait depuis longtemps, et par comble de bonheur, il avait la joie de tomber pour le salut de son pays. Il mourut effectivement trois jours plus tard, dans une grande prairie où il s'était fait porter, située à deux lieues du champ de bataille, au confluent de la Saverne et de la Wye, là où s'élève aujourd'hui le village de Mathern[1].

VII. — Cette victoire de Tindern, remportée environ l'an 575, rendit courage aux Bretons. La confédération cambrienne resserra ses liens trop détendus, et pour éviter de nouvelles insultes à son territoire, elle porta résolûment le théâtre de la guerre sur la rive gauche de la Saverne. En 577, une grande armée bretonne livra bataille aux Saxons à Deorham, qui est aujourd'hui Durham, bourgade du Glocestershire, à l'extrémité sud de ce comté, vers le point où la limite rencontre à la fois celle du Wiltshire et celle du Somersetshire. L'armée saxonne, fort nombreuse aussi, était commandée par Céaulin, roi de Wessex, et son frère Cutha. Les Bretons furent battus; trois de leurs rois, — Conmaël, Condidan, Farinmaël, — restèrent sur le champ de bataille, et trois de leurs places les plus importantes — Glocester, Cirencester et Bath — tombèrent en la possession des vainqueurs[2].

Les Bretons ne se découragèrent pas; ils mirent promptement sur pied une nouvelle armée; et sept ans plus tard nous les voyons, dans le même comté de Glocester, mais plus au nord et tout contre la Saverne, livrer de nouveau à Cutha et à Céaulin une grande bataille, en un lieu appelé Fethanleag, ou Frethen-

[1] J'ai tiré tout cet épisode presque textuellement des vieilles chartes de l'église de Landaff; voy. *Liber Landavensis*, pp. 133-134. — Mathern est à une très-petite distance et à l'ouest de Chepstow, Monmouthshire. Cf. *Lib. Landav.*, p. 384.

[2] *Chron. Sax.*, A. 577; — H. de Hunt, l. II. dans *M. H. B.*, p. 714.

leag, qui est aujourd'hui le village de Frethern. Cette affaire fut des plus sanglantes. Les Bretons se battirent avec un acharnement extraordinaire; ils parvinrent à tuer Cutha et tailler en pièces son corps d'armée. Mais Céaulin rétablit le combat et finit par mettre ses ennemis en pleine déroute[1]. il prit quantité de villes et de butin, dévasta même de nouveau les frontières de la Cambrie du côté d'Ergyng[2]. Toutefois après tant de succès, on le vit enfin rentrer dans son ancien territoire, ne se croyant pas assez fort pour conserver ses nouvelles conquêtes.

Il est vrai que, peu de temps après cette bataille de Frethern, et par une conséquence naturelle de la défaite des Bretons, les Angles qui occupaient déjà depuis longtemps, mais non pas sans résistance, un grand nombre de cantons de la région centrale de l'île entre la Tamise et l'Humber, crurent désormais leur établissement assez solide pour décerner à leur chef le titre royal; et ainsi commença, en 584 ou 585, le royaume anglais de Mercie, dont Crida fut le premier roi[3].

VIII. — Cependant, malgré tant de revers, l'énergie des indigènes était loin d'être brisée. Ils se relevaient au contraire après chaque défaite, plus résolus que jamais à soutenir leur résistance jusqu'au bout. Il semble qu'après la journée de Frethern les Bretons de la Cambrie et ceux de la Domnonée aient renoué plus solidement le lien de leur confédération patriotique, ce qui les mit en état de reprendre la lutte assez promptement.

En 591, ils envahirent à leur tour le territoire de Wessex et vinrent livrer bataille au roi Céaulin en un lieu que les Saxons avaient nommé Wodnesbeorge, et qui est maintenant Wodnesburg dans le Wiltshire. Les Bretons avaient à leur tête des chefs habiles, qui retenaient encore quelques principes de la stratégie romaine et s'efforçaient d'en user pour contenir, diriger, sauver de ses propres excès, la fougue indisciplinée

1 H. de Hunt., *ibid.*
2 *Chron. Sax.*, A. 584; — H. de Hunt., *ibid.*
3 *Lib. Landav.*, pp. 182-183.

de leurs compatriotes. Les Saxons, tout au contraire, devenus présomptueux, imprévoyants, par l'habitude même de la victoire, chargèrent les Bretons avec l'audace qui leur était habituelle, mais sans aucun ordre. Les Bretons, que leur excellente ordonnance mettait à lieu de profiter de toutes les fautes de leurs ennemis, ne laissèrent point échapper une telle occasion et firent des Anglo-Saxons un carnage horrible. L'armée de Céaulin resta presque tout entière sur le champ de bataille; et ce désastre amena même, peu de temps après, l'expulsion de ce roi, que ses sujets remplacèrent par Céobric[1].

La victoire de Wodnesburg mit pour longtemps les Bretons à l'abri des attaques des Saxons de Wessex. Quand la Cambrie fut menacée de nouveau, le péril lui vint du nord. C'est du nord que nous allons nous occuper.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

1 *Chron. Sax.*, A. 591 ; H. de Hunt., *ibid.*

CHRONIQUE.

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Le 12 juin dernier, s'ouvrait, à Fontenay-le-Comte, dans la grande salle du Palais-de-Justice, la XXIe session du Congrès archéologique de France, sous la présidence de M. de Caumont, fondateur de ces réunions scientifiques.

Organisé par MM. Fillon et de Rochebrune, qui ont le rare avantage d'être aussi artistes que savants, n'était-il pas facile de prévoir que le Congrès de Fontenay serait une des plus brillantes assises tenues par la Société Française d'Archéologie? — Cette espérance s'est réalisée et, pour en convaincre nos lecteurs, il nous suffira d'esquisser en traits rapides les faits saillants de cette réunion.

Mgr l'Évêque de Luçon et M. le Préfet de la Vendée s'étaient rendus à Fontenay et ont occupé tour à tour le fauteuil de la présidence, conjointement avec MM. le maire de Fontenay, le président du Tribunal, l'abbé Le Petit, M. de Longuemar et l'abbé Auber, de Poitiers. Le nombre des adhérents au Congrès s'élevait à plus de 200 et, sauf de très-rares abstentions, pareil nombre se retrouvait à toutes les séances.

Le programme était divisé en cinq parties. — 1° *Temps primitifs et période gauloise;* 2° *Période romaine;* 3° *Périodes mérovingienne et carlovingienne;* 4° *Période féodale;* 5° *Ère moderne.* — Les périodes antéhistorique et gauloise ne pouvaient comprendre que des questions d'enquête; elles n'imposaient aux membres du Congrès que la présentation de nouveaux faits, pour combattre ou fortifier les divers systèmes qui se produisent de nos jours sur les caractères et les origines des races pri-

mitives, et particulièrement sur celles qui occupèrent le pays compris entre la Loire et la Sèvre niortaise.

M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, a présenté l'énumération, par cantons, des monuments druidiques du département de la Vendée. Le nombre en est considérable. Malgré la sécheresse d'une longue nomenclature, M. l'abbé Baudry a vivement intéressé l'assemblée. Son mémoire était écrit en grande partie d'après nature, et, par suite, empreint du charme qui accompagne tout récit sincère.

MM. Fillon, de Rochebrune et de Longuemar ont fourni des indications sur les sépultures gauloises et sur les puits sépulcraux trouvés dans le Bas-Poitou. Ils ont aussi exposé les diverses traditions fantastiques qui se rattachent à certaines fontaines, à certains carrefours, et à l'origine des Martrais et des Folies.

« Le Poitou, dit M. Fillon, possède des centaines *de lieux dits* de ce genre; ils se trouvent sans exception sur un coteau regardant l'ouest ou le nord-ouest, et non loin de monuments druidiques. » Il en conclut que ces dénominations indiquent le « séjour de tribus gauloises ou de lieux consacrés au culte druidique auxquels les Romains d'abord, puis les chrétiens, attachèrent des qualifications injurieuses, afin de faire perdre au peuple l'habitude de s'y réunir. »

— Grâce aux découvertes de l'archéologie et de la numismatique, des points nombreux du territoire des Pictons ont été reconnus comme présentant des vestiges de constructions romano-gauloises, et les nombreuses découvertes de monnaies et de médailles prouvent que le pays fut promptement acquis à la civilisation romaine.

MM. Ledain, de Parthenay, Fillon, l'abbé Auber et M. de Longuemar, de Poitiers, M. Marionneau, de Nantes, M. Segretain, de Niort, et M. l'abbé Baudry ont nominativement désigné les localités où se rencontrent des débris importants de constructions antiques. M. Dugast-Matifeux a donné verbalement l'analyse de son Mémoire sur les voies romaines qui convergent à Saint-Georges de Montaigu. Cette lecture et les observations de MM. Ledain et Fillon ont démontré le vif intérêt que présente l'étude de la géographie ancienne du Bas-Poitou; et c'est afin de constater si l'existence des ruines d'un ancien port gallo-romain au lieu de Saint-Gilles est un fait probable, qu'une commission a été déléguée pour rédiger *de visu*, s'il y a lieu, l'acte authentique de cette découverte. Le rapport de la commission sera publié dans le Bulletin du Congrès de Fontenay.

Le Congrès a écouté avec intérêt la lecture d'une note rédigée par M. Parenteau, conservateur du musée archéologique de Nantes, sur un atelier de fondeur trouvé à Rezé. Dans cette communication était mentionnée la découverte d'un laraire de Rezé, l'objet le plus intéressant des antiquités gallo-romaines du musée de la Loire-Inférieure.

Si je passe rapidement sur l'une des questions les plus importantes du programme, je veux parler de l'état des arts dans la Gaule au IIIe siècle et du tombeau de la femme artiste, trouvé à Saint-Médard-des-Prés, à un kilomètre de Fontenay, c'est que, peu après cette découverte, qui intéressa si vivement le monde savant, M. Fillon publia le compte rendu de ces précieuses fouilles; publication qu'il vient de reproduire dans son grand ouvrage de *Poitou et Vendée.* — Ce tombeau est donc nouvellement décrit avec des rectifications au premier mémoire et des développements du plus haut intérêt. Ce travail est accompagné d'excellentes gravures par M. O. de Rochebrune et des observations de deux illustres savants, MM. Letrone et Chevreul. Il résulte de la découverte de Saint-Médard qu'au IIIe siècle, les villas du Bas-Poitou étaient décorées à l'imitation des villas de Pompéï et de Rome.

Les questions se rapportant aux périodes mérovingienne et carlovingienne ont été traitées dans la séance tenue à l'abbaye de Maillezais, au milieu de ces ruines imposantes et des grands souvenirs que faisait renaître l'aspect de ces murs démantelés et recouverts d'une végétation pittoresque. — Plusieurs monuments épigraphiques du Haut et du Bas-Poitou ont été l'objet de communications de M. de Longuemar. M. l'abbé Baudry a longtemps entretenu l'assemblée du résultat de ses fouilles dans la commune du Bernard, et le vénérable M. Cardin, philologue distingué, a traité la question des origines des lieux appelés Tiffauges, Mortagne, Romagne, etc. — Comme débris de monuments mérovingiens et carlovingiens, divers membres ont cités les briques historiées trouvées à Rezé et à Vertou, et M de Longuemar a donné de longs détails sur le Baptistaire de Saint-Jean de Poitiers, l'un des plus anciens édifices chrétiens du sud-ouest de la France.

A l'égard de certains types de bijoux qui paraissent s'être perpétués jusqu'à nos jours, M. le secrétaire-général a exprimé ses regrets de l'absence de M. Parenteau, qui a fait une étude toute particulière des divers types de bijoux trouvés dans le Bas-Poitou : de ces découvertes il résulterait que les formes les plus anciennes se remarquent encore dans les bijoux des paysans vendéens.

A ce sujet M. Fillon a soumis à l'examen des membres du Congrès la bague en or dite de sainte Radegonde, trouvée sur le champ de bataille de Moncontour. La forme du monogramme est semblable à celle des monogrammes royaux; on lit RADEGODIS.

L'étude des monnaies poitevines a fourni à M. Fillon les éléments d'un important mémoire que les annales du Congrès reproduiront en entier. La période féodale a servi de thème à d'importants travaux; je dois citer les études de M. l'abbé Aillery sur l'ancien état ecclésiastique du diocèse de Luçon, le plan proposé par M. l'abbé Auber, pour la rédaction des

archives paroissiales, et particulièrement de très-bonnes descriptions des églises de Fontenay et du Bocage par M. de Rochebrune ; on ne pouvait pas moins attendre d'un archéologue qui étudie l'architecture le crayon à la main. — Les statues équestres et les peintures murales du XIe au XVe siècle ont été l'objet d'une savante exposition sur l'art au moyen âge, par M. de Longuemar.

La dernière séance, relative aux monuments du moyen-âge, a été, je dois le dire, une séance très-orageuse. Un vif débat s'est engagé entre M. l'abbé Auber, d'une part, et de l'autre, MM. Segretain, de Niort, Catois, de Paris, et Fillon. Le premier orateur soutenait que l'élément laïque n'avait réellement dirigé la construction de nos églises qu'à partir du XIVe siècle. Les adversaires de M. Auber répliquaient que toutes les grandes cathédrales de France, élevées du XIIe au XIIIe siècle, étaient l'œuvre d'architectes laïques. La Sainte-Chapelle, édifiée par les ordres du plus saint de nos rois, n'est-elle pas due au génie de Pierre de Montereau? — « Mais vous ne me citez que quelques noms, répondait M. l'abbé Auber, et si je ne puis vous en opposer un plus grand nombre, c'est que les moines artistes ne signaient pas leurs ouvrages. »

Cette question était bien loin d'être résolue, lorsqu'une seconde a tout naturellement surgi, et, loin de calmer les esprits, n'a fait, au contraire, que fournir de nouveaux éléments de discussion : — Doit-on perpétuer le style du XIIIe siècle dans la construction de nos églises? L'art catholique doit-il se croiser les bras devant les magnifiques porches d'Amiens et de Chartres et n'aspirer qu'à la reproduction de ces types?

Sans vouloir soutenir une proposition si franchement formulée, M. l'abbé Auber prétendait que l'esthétique chrétienne, ayant eu sa plus haute expression dans les monuments du XIIIe siècle, ces édifices devaient servir de modèles.

— « Qu'entendez-vous par esthétique chrétienne? répliquait M. Catois; je n'accepte pas votre définition, en présence des monuments religieux de l'Espagne et de l'Italie; monuments élevés par des peuples qui prétendent avoir tout aussi bien que nous le sentiment de l'art chrétien. En perpétuant le style du XIIIe siècle, vous ne faites que de l'esthétique religieuse à la française. »

Ces débats ont été longs et d'un grand attrait. Aux puissantes raisons liturgiques, exposées avec un rare bonheur d'expression par M. l'abbé Auber, M. Catois répondait par la citation brutale des faits que le savant docteur a recueillis dans ses nombreux voyages. — Je doute que le procès-verbal de la séance puisse rendre la physionomie de cette chaude et brillante conférence, où les orateurs ont mérité et obtenu les sympathies de l'assemblée par la dignité de leur langage, les preuves qu'ils ont données

de leur profond savoir, et surtout par les formes élégantes et courtoises dont ils ne se sont jamais départis.

Enfin l'ère moderne a fourni à MM. Fillon et de Rochebrune les éléments d'une remarquable improvisation sur les origines de la Renaissance en Poitou. Cette revue de toutes les constructions de chapelles ou de manoirs de plaisance, élevés au milieu des campagnes si pittoresques du Bocage, ou sur le versant des collines qui bordent le marais, était accompagnée d'anecdotes curieuses et de menus détails que ne négligent pas les travailleurs sérieux; car il est bien avéré que des causes en apparence futiles amènent des effets surprenants, et que d'une école ignorée surgissent parfois les bases d'un grand système.

Je dois encore signaler une heureuse innovation qui s'est produite au Congrès de Fontenay : à toutes les séances une large vitrine, placée en avant du bureau présidentiel, recevait tous les objets curieux, se rattachant aux questions qui allaient être traitées; ou, pour mieux dire, les observations et les communications étaient faites avec pièces à l'appui.

Deux excursions ont eu lieu : la première à la curieuse église romane de Nieuil-sur-l'Autise, qui possède un cloître du XIIe siècle, pavé de dalles tumulaires du XIIIe et du XIVe siècle, et à l'abbaye de Maillezais, qui exigerait un volume si l'on voulait rendre compte de son intérêt historique et monumental. Après un déjeuner des plus somptueux, servi dans l'ancien réfectoire des moines, par les soins de M. Poëy-d'Avant, qu'une subite et douloureuse maladie privait du plaisir de recevoir lui-même ses collègues [1], M. l'abbé Baudry a terminé cette agape archéologique par un adieu à tous les souvenirs de Maillezais; adieu qui a été vivement applaudi et que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs.

Avant de faire nos adieux à l'abbaye de Maillezais, dont nous visitions tout à l'heure, avec un si vif intérêt, les ruines imposantes, et de nous arracher à l'hospitalité si gracieuse que nous offre M. Poëy-d'Avant, notre vénéré collègue, me sera-t-il permis de jeter un coup d'œil sur le passé, et de dire un mot à l'adresse de ceux dont nous foulons les cendres sous nos pieds?

Aux saints personnages, aux grands hommes et aux ouvriers infatigables qui remplirent cette solitude de l'éclat de leurs vertus, de leur érudition profonde et de leurs gigantesques travaux.

Les Normands, pendant près d'un siècle, avaient fait de l'île un de leurs principaux repaires.

Aux abbés, qui, aux actes de brigandage et de piraterie sauvage des

[1] Nous avons le regret d'annoncer que M. Poëy-d'Avant est mort, le 3 juillet, à Fontenay, âgé de 72 ans. Il était ancien receveur de l'enregistrement et des domaines. La science perd en lui un numismate des plus distingués.

hommes du Nord, firent succéder une ère de prospérité et de bonheur, depuis l'an 987, jusqu'à l'an 1317.

A Gambert et à Théodelin, qui, grâce à la munificence de Guillaume IV, duc d'Aquitaine, et d'Emma son épouse, élevèrent leur monastère d'abord à Saint-Pierre-le-Vieux, et peu après à Maillezais.

A Goderan, illustre par son savoir et sa sainteté, tour à tour chapelain de saint Hugues de Cluny, abbé de Maillezais, et évêque de Saintes. Un jour, renonçant aux grandeurs de l'épiscopat et abandonnant son siége, il reprit le chemin de sa chère abbaye, avec sa crosse de bois, n'ayant pour ornement qu'un cercle d'argent; elle l'accompagna dans sa dernière demeure, en 1073, et fut trouvée dans la grande nef de l'église abbatiale, lors des fouilles de 1835, avec l'anneau pastoral en or, précieuse relique qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. Poëy-d'Avant, notre aimable amphitryon.

A l'abbé Pierre, ami des lettres et de la littérature ancienne, grand admirateur de Cicéron. Il fonda à Maillezais une bibliothèque choisie. Il composa les chroniques de son monastère, et suivit à la croisade Guillaume IX, duc d'Aquitaine, troubadour aussi gai qu'il était guerrier redoutable.

Aux abbés Gaudin, Guillaume et Renaud, qui, se constituant les défenseurs des faibles contre la tyrannie des forts, résistèrent successivement aux prétentions iniques des sires de Vouvant, Sebran, Chabot et Geoffroi Grand'-Dent, et opposèrent victorieusement à la brutalité des faits la justice impérissable du droit.

A cet abbé, homme de progrès, qui, dans le premier quart du XIIIe siècle, fit creuser par ses moines et les pauvres qu'il nourrissait le canal dit des *Cinq abbés*, parce que les abbés de Saint-Michel-en-l'Herm, de l'*Absie*, de Saint-Maixent et de Nieuil y coopérèrent avec lui. Il changea d'immenses nappes d'eau en des prairies verdoyantes et en des vergers d'une richesse inouïe.

A ces moines si décriés quelquefois, qui, dans les temps d'ignorance et de barbarie, aidèrent à sauver la littérature et les arts d'un naufrage certain.

Aux évêques de Maillezais qui occupèrent ce siége depuis 1317, époque de son érection par Jean XXII, jusqu'à sa translation à La Rochelle, en 1666.

Quatre furent les conseillers de nos rois. Trois furent revêtus de la pourpre romaine, et se trouvèrent mêlés à toutes les affaires importantes de notre époque.

Au cardinal Pierre de Thury, en particulier. Il contribua beaucoup, à son éternelle gloire, à l'extinction du grand schisme d'Occident.

A Geoffroi d'Estissac, nommé évêque par Francois Ier. Il se plaisait à cultiver les lettres, les jardins et les fleurs. Il fut l'ami de Rabelais, l'un des trente-trois moines qui composaient alors le personnel de l'abbaye. Ce moine libre-penseur versé dans toutes les sciences, mais aux allures inconstantes et frivoles, n'avait pas, en ce moment, terni l'éclat de son talent par le cynisme de ses écrits. Ennemi d'un ordre de choses qu'il devait respecter, malgré les abus qui s'y étaient glissés, il n'avait pas encore tenté de l'écraser sous une montagne de fange et d'ordure ramassée à grands frais par un génie dévoyé.

Aux moines fidèles à leurs vœux qui, jusqu'à la fulmination des bulles qui sécularisèrent le monastère épiscopal, le seul de l'ordre de Saint-Be-

noît que le malheur des temps avait épargné, s'attachèrent aux ruines de leur abbaye et de leur église dévastée par les Huguenots, pendant les guerres de religion. Grâce à eux, la Réforme patronée par d'Aubigné, le gouverneur de Maillezais, ne put prendre racine parmi le peuple. Ils lui distribuèrent jusqu'à la dernière heure le double pain qui nourrit l'âme et le corps.

Au moine Michel Bauldry (ou Baudry), le plus renommé de tous. Grand prieur, d'abord de Lagny, ensuite de Maillezais, il s'acquit une juste réputation tant en France qu'à l'étranger par son *Manuel des Cérémonies sacrées* qui, de 1646 à 1784, a eu douze éditions dans la seule ville de Venise.

Il rédigea aussi le cérémonial de la Congrégation de Saint-Maur, à la prière des supérieurs de ce corps savant.

A l'abbé Lacurie qui, dans son *Histoire de Maillezais*, a jugé ses moines et ses évêques avec une judicieuse impartialité.

A notre collègue M. Poëy-d'Avant dont l'absence est si vivement sentie, qui a acheté de ses deniers les ruines que nous voyons pour les conserver à la science.

A M. Benjamin Fillon, notre secrétaire général, et l'intelligent organisateur de cette fête !

La deuxième excursion a eu pour but les églises de Vouvant et de Foussay, et les ruines du château de Mervent. — L'église de Vouvant appartient au Xe et au XIe siècle; sur sa façade latérale nord se trouve un magnifique porche. Dans cette église reposent les cendres de Geoffroy de Lusignan. On voit encore à Vouvant les ruines d'une enceinte fortifiée et d'un vieux donjon. — L'église de Foussay, qui présente une belle façade romane décorée de sculptures dues au ciseau d'un moine de Saint-Jean d'Angély, et Mervent, au milieu de la forêt de ce nom, avec les ruines d'un château dominant une profonde vallée, ont terminé les promenades archéologiques du Congrès de Fontenay.

Mais une des particularités les plus saillantes de ce Congrès c'était de trouver, au sein de cette petite cité, dépourvue de tous les grands éléments d'études, deux hommes qui ont réuni de nombreuses et curieuses épaves des siècles écoulés, et qui, après en avoir enrichi et décoré somptueusement leurs demeures, se sont unis dans une même pensée, mettant en commun le fruit de leurs longues et laborieuses recherches, pour léguer aux générations futures le livre d'or de toutes les gloires fontenaisiennes, et rédiger les annales de cette belle et poétique Vendée.

LOUIS DE KERJEAN.

Voici les noms des lauréats de notre pays couronnés par le Congrès :

Médailles de première classe : MM. Poëy-d'Avant, pour son grand ouvrage sur la *Numismatique féodale ;* — M. l'abbé Auguste Aillery, pour

son *Pouillé du diocèse de Luçon* remontant à 1327; MM. Fillon et de Rochebrune, pour leurs grands travaux sur les monuments de la Vendée.

Médailles de bronze : M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, pour ses recherches archéologiques et historiques; — M. Piet, pour ses recherches sur l'histoire de Noirmoutier; — M. Robuchon, pour ses photographies des monuments historiques du pays.

L'Exposition industrielle, agricole et artistique d'Angers a été close, le dimanche 10 juillet, par la distribution des récompenses. — Dans la section des beaux-arts, on a décerné à M. de Wismes un rappel de médaille d'argent; à MM. Bournichon et Marionneau, peintres à Nantes, une médaille d'argent, et à MM. Palvadeau, peintre à Nantes, Louineau, peintre aux Sables-d'Olonne, Gourdel, de Rennes, sculpteur, une médaille de bronze. — Dans la section d'histoire naturelle, M. Caillaud, de Nantes, a obtenu une médaille de vermeil, pour sa carte géologique de la Loire-Inférieure.

Par un décret du mois de juin, le Gouvernement a autorisé l'érection à Saint-Malo d'une statue de Châteaubriand.

— Dans sa séance du jeudi 16 juin, l'Académie Française a décerné le prix d'éloquence de 1864, dont le sujet proposé était l'*Éloge de Châteaubriand*.

Le prix a été partagé entre le discours inscrit sous le nº 17, dont l'auteur est M. Ch. Benoît, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy, et le discours inscrit sous le nº 38, dont l'auteur est M. le vicomte Henri de Bornier, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.

L'Académie a décerné une mention honorable au discours inscrit sous le nº 37.

Le chemin de fer de Rennes à Saint-Malo a été inauguré, le lundi 27 juin. Le train d'honneur se composait de douze wagons, emportant les membres du conseil d'administration, les ingénieurs, les notabilités du département, et une centaine d'invités, parmi lesquels on remarquait M. Lanjuinais, député de Nantes, M. Gustave de Beaumont, M. le vicomte de Châteaubriand, etc. — Le trajet de Rennes à Saint-Malo est charmant : par malheur, on passe à une assez grande distance du château de Combourg, dont le sommet des tours se montre seul dans le lointain. En revanche, Dol se laisse voir parfaitement sur sa hauteur, et l'on peut admirer la vieille cathédrale de saint Samson, avec ses contre-forts en arcades, ses fenêtres ogivales du XIIIe siècle et ses tours tronquées. — M. l'abbé Huchet, curé de Saint-Malo et vicaire-général archiprêtre, assisté de M. le curé de Saint-Servan, a prononcé une allocution et béni les locomotives,

Nous rappellerons, à ce propos, que notre collaborateur et ami, M. Pol de Courcy, a écrit un Guide, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, publié par Hachette et qui est le meilleur compagnon de route que l'on puisse se donner en visitant la nouvelle voie.

NÉCROLOGIE.

M. LE COLONEL DE L'AUBÉPIN.

M. le colonel Le Lieurre de l'Aubépin, auteur des *Pensées et Souvenirs*, dont nous parlions naguère à nos lecteurs, succombait, le 29 juin, à l'âge de soixante-quatorze ans. Sa mort a inspiré à un de ses plus intimes amis, M. de Générès-Sourvillé, un sonnet que nous publions comme un juste hommage à sa mémoire :

Ici-bas, il brillait par le cœur, par les armes,
Par toutes les vertus d'un chevalier français.
Devons-nous sur sa tombe aller verser des larmes?
Ou faut-il, dans sa mort, voir un dernier succès?

En héros, en chrétien, sans trouble, sans alarmes,
Il a vu de son mal les funestes progrès,
Et ses yeux conservant leur douceur et leurs charmes,
Saluèrent la mort et ses amers regrets.

Maintenant de la vie il connaît le mystère!
Nous ne le verrons plus, hélas! sur cette terre
Où par tant de vertus à nos yeux il brilla.

Mais du ciel devenu sa nouvelle patrie,
Il nous voit, nous entend, nous console et nous crie :
Mors! ô Mors! ubi est tua victoria?

M. DE CAQUERAY.

Le lundi 4 juillet, la ville de Rennes tout entière a été consternée par la nouvelle de la mort inattendue de M. Gaston de Caqueray, professeur à la Faculté de Droit, avocat à la Cour, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. « Enlevé ainsi, dans la force de l'âge, dit le *Journal de Rennes*, dans l'actif exercice d'une carrière laborieuse, qui ne fut pas sans éclat, M. de Caqueray laisse un vide dont on s'apercevra longtemps.... Le trait principal de sa vie, c'est l'énergie de sa foi.... M. de Caqueray était un chrétien fervent et pratique, forte et saine intelligence qui savait allier la science à la piété. »

Un touchant discours a été prononcé sur sa tombe par M. Bidard, doyen de la Faculté de Droit.

EVARISTE BOULAY-PATY.

Évariste-Félix-Cyprien Boulay-Paty est né à Donges (Loire-Inférieure), le 19 octobre 1804.

Son père, jurisconsulte et magistrat renommé, auteur de savants ouvrages relatifs aux lois commerciales, avait été, sous la Terreur, à vingt-neuf ans, l'un des administrateurs du département de la Loire-Inférieure, et avait énergiquement combattu les mesures sanguinaires de Carrier. Un jour que le proconsul avait ordonné un massacre général des prisonniers, sous prétexte de conspiration, Boulay-Paty osa lui tenir tête et le força à retirer son ordre barbare. C'est l'acte auquel fait allusion le sonnet de son fils, intitulé *la Préfecture à Nantes* :

Je ne passe jamais devant ce monument
Sans songer à mon père, esprit haut qu'on renomme,
Citoyen comme en eut autrefois Sparte, Rome.
Je crois le voir ici s'avancer hardiment.

Il arrache sa proie à Carrier écumant;
Puis, arrêté par lui, face à face il le nomme
« Un monstre ! » Alors le tigre a peur sous l'œil d'un homme,
Et devant son captif recule lâchement.

O mon père, héritier des dévoûments antiques,
J'entends encor ta voix tonner sous ces portiques,
Et l'éclair de l'orgueil dans mon regard a lui.

Je marche riche et fier ! je pense à l'héritage
De l'honneur, bien qui reste entier dans son partage,
Et qui fait que le pauvre a son or aussi lui.

M. Boulay-Paty s'était toujours fait remarquer par la générosité de ses sentiments. A Paimbœuf, dont il avait été sénéchal, puis commissaire national, il eut l'honneur de cacher quelques jours dans sa maison l'infortuné Bailly.

Évariste Boulay-Paty fit ses classes au collége de Rennes. Il les finit à seize ans. « Il fallut songer à une profession, dit-il dans la préface d'*Elie Mariaker*, — héros qui n'est autre que lui-même — son père le décida à étudier le droit. Bientôt il fut pris d'un amer dégoût.... Depuis qu'il allait travailler la procédure chez un avoué, il sentait cette étude, comme une paralysie qui gagne, resserrer son esprit, glacer son cœur et enchaîner sa pensée. Son âme se fanait sous la poussière véreuse des papiers de chicane. Il livrait de longues luttes à son imagination, et quand il l'avait fatiguée, terrassée, il s'en voulait de sa triste victoire. Chaque matin, en entrant dans cette chambre de procureur, il éprouvait ce qu'on éprouverait l'hiver à s'asseoir dans un bain glacé. »

Néanmoins, triomphant de sa répugnance pour le droit, il se fit recevoir avocat au bout de trois ans et il plaida plusieurs fois. Mais le culte de la poésie l'absorbait entièrement. Il recherchait de préférence les jeunes gens — et ils n'étaient pas rares à Rennes en ce temps-là, — qui sacrifiaient à la muse. L'un d'eux, Émile Souvestre, rendant compte, en 1830, d'un des premiers volumes de vers de Boulay-Paty, les *Odes nationales*, repassait ses souvenirs, et s'écriait : « Comme ils sont loin déjà les jours où je connus l'auteur de ces poésies ! Nous faisions alors notre droit. Nos goûts ne semblaient pas devoir nous rapprocher. Lui, beau jeune homme, élégant, jeté dans les tourbillons du monde ; moi, pauvre, étudiant, ignoré, rêvant des élégies dans une mansarde ; mais il y avait dans la nature de nos âmes d'autres points de contacts. Tous deux nous

nous plaisions à nous promener seuls vers le soleil couchant, sur les feuilles mortes du *Mail*.... Je me rappelle encore ces longues promenades que nous faisions vers minuit dans les rues désertes de la vieille ville. Il me répétait d'une voix exaltée quelque ode nouvelle sur les événements politiques. Je lui murmurais timidement une élégie confidente de mes chagrins de la veille, puis il me parlait de ses projets d'avenir, de ses espérances de gloire.[1] »

Pour que ces projets et ces espérances poétiques se réalisassent, le jeune avocat jeta sa robe aux orties, et, à peine âgé de vingt-deux ans, abandonna Rennes pour Paris, où il lançait, en 1825, ses premières inspirations. C'était le temps où toutes les lyres résonnaient en faveur de la Grèce opprimée. Il suivit l'exemple de ses frères en Apollon et publia sous ce titre : *les Grecs*, des dithyrambes qu'il offrait en tribut aux mânes de lord Byron.

L'année suivante (1826), il se présentait pour la première fois dans l'arène des concours poétiques, où il devait reparaître si souvent, et avec une constance qui ne se démentit pas jusqu'aux dernières années de sa vie. Il avait donc, pour débuter, soumis au jugement d'une académie bretonne, à la Société académique de la Loire-Inférieure, une ode, *le Combat des Trente*, à laquelle ses compatriotes n'accordèrent qu'une mention honorable. Trois ans après (1829), ils accueillaient plus favorablement une autre ode, *la Chute des Empires*, qui remporta la médaille d'or.

Le jeune poète, recommandé au duc d'Orléans par MM. Casimir Delavigne et Dupin aîné, venait d'être attaché au secrétariat de ce prince, lorsque la Révolution de Juillet éclata. Comme elle avait eu toutes ses sympathies, il en célébra les héros dans un volume d'*Odes nationales*, consacré à chanter les événements politiques importants qui se sont accomplis entre la révolution de 1789 et celle de 1830. Ainsi, le poète fait passer tour à tour sous nos yeux *les Victoires de la République, le Dix-huit Brumaire, l'Empire, l'Ile d'Elbe, Sainte-Hélène, la Mort du général Foy*, etc., etc., puis enfin, *la Révolution de 1830*, qui clôt le recueil. Nous ne savons si Boulay-Paty le publia avant ou après les *Iambes*, mais

[1] *Lycée armoricain*, 16e vol., p. 514-515.

nous devons avouer qu'il ne soutient pas un seul instant la comparaison avec l'œuvre immortelle de Barbier. Les *Odes nationales* nous font, près des *Iambes*, l'effet d'une sonnette tintant près d'un bourdon lancé à toute volée, ou d'un coup de pistolet tiré près d'un canon qui gronde. Le petit bruit de l'un est éteint, absorbé, par le mugissement de l'autre.

Une particularité curieuse à noter, c'est que les poètes qui ont fait des vers en l'honneur de la Révolution de Juillet, ont unanimement salué *la canaille*, mais crûment et sans périphrase. Ainsi, Népomucène Lemercier a dit : *la canaille héroïque ;* Auguste Barbier, *la sainte canaille ;* et Boulay-Paty :

Oh ! les beaux ouvriers ! oh! *la noble canaille !*

Tresser des couronnes au vainqueur que l'on aime, c'est fort bien, et l'on n'y saurait trouver à redire ; mais profiter de l'occasion pour frapper sur le vaincu terrassé, n'est-ce pas oublier un peu trop que l'on est enfant de ce pays de générosité, qui, loin de pousser le *væ victis*, et de le mettre en pratique, se fait gloire de respecter, d'honorer le malheur ? Nous regrettons d'avoir, à ce sujet, un blâme à infliger au poète breton qui poursuivait de ses sarcasmes, d'un goût douteux, le monarque abattu, exilé, et ses partisans dans l'infortune. L'auteur des *Odes nationales* a vu, depuis lors, que *les destins et les flots sont changeants*, et il aura certainement regretté d'avoir, dans l'ivresse du triomphe, laissé sa plume exprimer de pareils sentiments. — Malgré toute leur véhémence, les *Iambes* sont à l'abri de ce reproche, et Victor Hugo, traitant le même sujet au début des *Chants du crépuscule, dictait*, suivant son expression, au mois d'août 1830, ces strophes si émues et si françaises :

Oh ! laissez-moi pleurer sur cette race morte
Que rapporta l'exil et que l'exil remporte,
Vent fatal qui trois fois déjà les enleva !
Reconduisons au moins ces vieux rois de nos pères.
Rends, drapeau de Fleurus, les honneurs militaires
A l'oriflamme qui s'en va !

Je ne leur dirai point de mot qui les déchire.
Qu'ils ne se plaignent pas des adieux de la lyre !

Pas d'outrage au vieillard qui s'exile à pas lents !
C'est une piété d'épargner les ruines.
Je n'enfoncerai pas la couronne d'épines
Que la main du malheur met sur des cheveux blancs.

L'effervescence politique se calma peu à peu ; Boulay-Paty cessa de chercher au dehors, sur les champs de bataille ou dans la rue, ses sujets d'inspiration. Recueilli dans la bibliothèque du Palais-Royal, où il avait remplacé Alexandre Dumas, démissionnaire, son activité se tourna tout entière vers lui-même et il composa des élégies, qui paraissaient, en 1835, sous le titre d'*Elie Mariaker*.

C'est, croyons-nous, la propre histoire de sa jeunesse et de son cœur. Certes, le talent a laissé son empreinte sur plus d'une page de ce recueil, mais tout honnête homme le tiendra pour une des erreurs du poète qui a eu le tort grave d'y fouler aux pieds les plus saintes lois de la religion et de la morale. Heureusement, il sortit de cette voie mauvaise pour n'y plus rentrer. Il a regretté depuis cet écart, et il avait sans doute en vue *Elie Mariaker*, lorsque, peu de semaines avant sa mort, il formulait la déclaration suivante : « Je » rétracte tout ce que j'ai pu écrire, publier contre la religion et » contre les mœurs, et je désire que ce qui en reste soit brûlé. »

Deux ans après *Elie Mariaker*, Boulay-Paty remportait (1837) le prix de l'Académie française, pour son ode de l'*Arc de triomphe*, dont nous reparlerons tout à l'heure.

Il se tut pendant sept années, jusqu'en 1844, où il donna un volume d'*Odes nouvelles*, lequel s'ouvre par la pièce couronnée de 1837 et se ferme sur un poème, *le Monument de Molière*, qui, l'année précédente, avait obtenu une mention honorable au concours de l'Académie.

Les *Odes nouvelles*, sans renfermer des morceaux d'une éclatante beauté, se lisent avec agrément. On sent que l'âme du poète est pleine d'admiration pour la grandeur nationale, pour la grandeur bretonne, comme dans le *Combat des Trente*, *Saint-Malo* et l'*Héroïsme de Bisson*. Il a de l'enthousiasme pour l'honneur et des colères pour la bassesse, la cupidité, l'intrigue et l'amour de l'or.

L'Académie des arts et belles-lettres de Paris décerna une médaille d'or aux *Odes nouvelles*.

Sept ans encore, Boulay-Paty demeura silencieux ; son nom n'était prononcé, de temps à autre, que dans les concours de l'Académie de Toulouse, où il aimait, chaque printemps, à cueillir la violette, le souci ou le lys d'argent. — Comme une abeille qui pétrit son miel dans l'ombre, il travaillait à élever ce qu'il regardait comme son monument, le livre sur lequel il fondait ses plus grandes espérances d'immortalité, les *Sonnets de la Vie humaine.* Il les faisait imprimer quand survint la Révolution de Février. La parole, comme on le disait alors, était aux événements ; il les laissa parler tant qu'ils voulurent ; et, père prudent, il ne produisit son œuvre au grand jour qu'en 1851.

Boileau, en écrivant sur le sonnet les vers que chacun sait[1], en déclarant qu'Apollon l'inventa *pour pousser à bout tous les rimeurs françois*, et que, *du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême*, a suspendu, pour ainsi dire, à l'arbre de la poésie, un fruit d'or qui, nouveau supplice de Tantale, attirera éternellement la main des *rimeurs.* N'essaya-t-il pas de le cueillir lui-même, cherchant à se donner ainsi la gloire de placer le modèle à côté du précepte ? Le grave législateur du Parnasse a commis deux sonnets, qui sont loin de réaliser l'idéal qu'il nous propose.

Corneille, Molière, Racine, en firent comme Boileau ; mais, il faut bien l'avouer, tous sont médiocres. Le XVIIIe siècle ne s'y est guère essayé et ce n'est que sous la Restauration qu'il fut remis en honneur. Sainte-Beuve y contribua. Tandis que Lamartine et Victor Hugo — chose remarquable — s'abstenaient absolument de ce genre de poésie, Alfred de Musset, Auguste Barbier, Ulric Guttinguer, Emile et Antony Deschamps et bien d'autres, cultivaient

[1] Dans un rapport qu'il faisait à la Société académique de Nantes (8e vol., 2e série, p. 358), sur les *Sonnets* de Boulay-Paty, M. E. Halgan, recherchant l'origine de ce petit poème, disait ingénieusement : — « Il est de singulières analogies : en son-» geant à cette forme poétique si amoureusement cultivée dans le moyen âge, je ne » puis m'empêcher de songer aux travaux des alchimistes mystiques de ce temps » qui poursuivaient la recherche de la pierre philosophale par l'alliance du ternaire » et du quaternaire, et surtout à ces grandes œuvres des architectes leurs contem-» porains, qui, après avoir aligné dans les nefs de leurs vastes cathédrales quatre » rangs de piliers doublés, terminaient l'édifice par ces deux flèches hardies et den-» telées qui s'élèvent jusque dans les nues. »

volontiers le sonnet, mais à leurs heures et quand ce cadre s'adaptait mieux à leur pensée. Il était réservé à Évariste Boulay-Paty de s'y livrer tout entier et d'en faire, pendant des années, l'unique souci de ses jours et peut-être de ses nuits.

Elie Mariaker contenait déjà un nombre assez respectable de sonnets, soixante-dix-sept; mais la publication de 1851 devait dépasser, pour la quantité, tout ce qui avait paru en ce genre dans la langue française. Les cinq divisions du livre, *amour, art, famille, nature, philosophie,* forment un total de trois cent trente-huit, lesquels, ajoutés à ceux d'*Elie Mariaker,* donnent, à l'actif poétique de M. Boulay-Paty, la somme de quatre cent quinze sonnets [1], — toute une armée, comme on voit, sans compter les recrues, les inconnus, qui sortiront peut-être un jour du portefeuille où ils dorment. N'est-ce pas le cas de dire :

Aimez-vous *le sonnet, il* en a mis partout.

Oui, partout, jusque sur la tombe de son père, dans le cimetière de Donges !

Repose en paix, mon père....

« M. Boulay-Paty, a dit un spirituel critique [2], c'est le sonnet fait homme. Il s'y est dévoué corps et âme. Il en a fait, on pourrait le croire à l'immensité de son labeur, son unique occupation, sa passion exclusive, le but et le couronnement de sa vie. M. Boulay-Paty a le sonnet chevillé au cœur, si l'on peut dire. Ses idées, ses sentiments, ses amours, ses études, son érudition (elle est très-sérieuse), ses souvenirs de famille (ils sont nobles et touchants), sa camaraderie, sa philosophie, sa morale, tout tourne au sonnet, tout chez

[1] M. Ancelot se plaisait à cultiver l'épigramme, et c'est peut-être le genre où il a le mieux réussi. Le jour où Boulay-Paty vint lui offrir son volume *monumental* des *Sonnets de la vie humaine,* le spirituel académicien ne put se retenir, et il aiguisa ce quatrain, que nous croyons inédit :

A tour de bras chez moi ce matin tu sonnais,
Ébranlant à ce bruit toute ma maisonnette.
Tu peux bien m'apporter quatre ou cinq *cents sonnets;*
Mais tu n'as pas le droit de casser ma sonnette !

[2] *Etudes historiques et littéraires,* t. I, par M. Cuvillier-Fleury, pp. 331-332.

lui se formule en sonnet. C'est le moule par où son esprit s'écoule, puis se condense insensiblement, se modèle et se façonne.... Le sonnet le possède, le charme et le tyrannise...; dans l'art des vers, *il* choisit le genre le plus difficile et le plus ingrat, comme ces braves qui, sur le champ de bataille, ne sont à leur aise qu'au poste le plus exposé et le plus périlleux. »

Du moins, dans les *Sonnets de la vie humaine* la qualité est-elle en rapport avec la quantité, et le poète, ayant eu enfin la bonne fortune de produire le *sonnet sans défauts,* a-t-il le droit de faire effacer de l'*Art poétique* le vers qui l'a tant aiguillonné :

Et cet heureux phénix est encore à trouver ?

Pour notre part, nous n'oserions l'affirmer. M. Boulay-Paty a déployé là, comme toujours, un réel talent, mais il ne nous semble pas avoir atteint la *suprême beauté.* Prenez un à un tous ces petits *vases sculptés et travaillés,* une à une toutes *ces fleurs sveltes et lisses,* et toujours quelque défaut, grave parfois et parfois à peine visible, vous empêchera d'accorder au laborieux auteur la palme du genre. Laborieux est bien le mot, car tous ces petits poèmes sont le produit d'un patient effort, et sont cherchés, plutôt que venus; ils sentent l'huile. J'ai veillé, nous avoue le joaillier,

J'ai veillé bien souvent dans la nuit avancée,
Poursuivant, grave et seul, *la tâche commencée,*
Ciselant mes sonnets....

Est-ce à dire qu'il n'y en ait pas de très-remarquables ? Nous serions injuste de le prétendre, et, pour couper court à nos critiques, nous nous plaisons à en citer un fort bien réussi :

Les Vieillards.

La face des vieillards est pleine de beauté;
Leur voix sur l'existence a des secrets intimes ;
On dirait des plongeurs qui sortent des abîmes :
Le blanc flocon d'écume à leur tête est resté.

Un reflet du ciel luit dans leur sérénité ;
Les rayons du soleil brillent mieux sur les cimes,
Sous les rayons divins leurs grands fronts sont sublimes :
L'homme, quand il est vieux, a plus de majesté.

Qui n'a vu, dans ses jours, des vieillards vénérables,
Répandant autour d'eux des pensers admirables
Qui pénétraient le cœur ? J'en ai connu plus d'un.

Ce n'est pas quand elle est un bouton frais et rose,
Ce n'est pas au matin qu'embaume mieux la rose :
Le soir, en s'effeuillant, elle a plus de parfum.

Écoutons encore le bel hommage rendu par le poète breton à son immortel compatriote :

Châteaubriand.

Parfois dans la Bretagne un chêne respecté,
Par dessus le bocage, où pourtant l'oiseau chante,
S'élargit dans les airs, enorgueillit, enchante,
Et, superbe au regard, règne avec majesté.

Dans nos ports un vaisseau, colosse de beauté,
Par dessus les esquifs à la voile penchante,
Haut et droit, fend les flots de sa quille tranchante,
Et perce de ses mâts la nue avec fierté.

Châteaubriand, c'est vous ce chêne au vaste ombrage,
Nous dominant de haut, ce chêne que l'orage
A laissé là le roi des arbres à venir !

Vous êtes ce vaisseau qui, touchant aux étoiles,
Sur nous, frêles esquifs, ouvre ses larges toiles,
Et, pavoisé, fendra les mers de l'avenir !

Les *Sonnets de la vie humaine*, présentés au concours des prix Monthyon, en 1852, furent jugés par M. Villemain comme un recueil de poésies trop peu varié de forme, mais d'une inspiration élevée, souvent inégal, mais où l'auteur a mis une précieuse empreinte de sentiment moral et d'amour de l'art, d'émotion naturelle et d'expression savante. L'Académie lui décerna une médaille de deux mille francs.

Selon nous, ce n'est pas dans ce livre qu'il faut chercher l'inspiration la plus parfaite de Boulay-Paty; l'Académie l'a couronnée, non pas en 1852, mais au concours de poésie de 1837 : son ode sur l'*Arc de triomphe de l'Étoile* est, à notre avis, son chef-d'œuvre.

Au mois de février de la même année, Hugo chantait l'*Arc de triomphe*, et toutes les mémoires ont encore présentes ces admirables strophes des *Voix intérieures*, aussi monumentales que le monument lui-même :

O vaste entassement ciselé par l'histoire !
Monceau de pierre assis sur un monceau de gloire !
Édifice inouï !

Le grand poète reproche à l'arc d'être trop jeune, et se transportant par la pensée à trois mille ans dans l'avenir, il évoque le tableau que présenteront ses ruines et les impressions qu'en leur présence éprouveront le roi, le sage et le poète. Puis, en finissant, il s'écrie :

Quand ma pensée ainsi, vieillissant ton attique,
Te fait de l'avenir un passé magnifique,
Alors sous ta grandeur je me courbe effrayé,
J'admire, et, fils pieux, passant que l'art anime,
Je ne regrette rien devant ton mur sublime
Que Phidias absent et mon père oublié[1].

Certes c'est là une superbe inspiration ; sous le rapport de la grandeur des idées et de la perfection de la forme, elle est au-dessus de tout; eh! bien, nous ne craignons pas d'en convenir, nous lui préférons l'ode d'Évariste Boulay-Paty, dont les accents fiers et patriotiques vous saisissent aux entrailles, vous remuent jusqu'au fond du cœur. C'est là ce qu'éprouvèrent tous ceux qui, dans la séance du 9 août 1837, entendirent le jeune poète réciter d'une voix énergique son hymne national, interrompu à chaque strophe par les plus vifs applaudissements et suivi d'une triple salve enthousiaste.

[1] On connaît la dédicace des *Voix intérieures* : — *A Joseph-Léopold-Sigisbert, comte Hugo, lieutenant-général des armées du roi.* NON INSCRIT SUR L'ARC DE L'ÉTOILE.

Après la séance, M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, écrivit au lauréat les nobles lignes que voici :

Paris, le mercredi 9 août 1837.

Monsieur,

Je double le prix que l'Académie française vient de vous décerner. Il me souvient que c'est moi qui, dans l'Académie, proposai le sujet qui vous a si bien inspiré. Je vous devinais.

Je regrette de ne pouvoir mieux vous prouver l'estime que m'ont inspirée vos patriotiques vers. Eux aussi semblent sculptés en granit. Ils feront désormais partie du monument qui est pour la France une gloire de plus à ajouter à celles qu'il célèbre.

C'était la première fois que le prix de poésie était doublé.

Sans contredit, cette journée est restée la plus belle de la carrière de Boulay-Paty.

Nous le répétons, il se plaisait, chaque année, à concourir à l'Académie de Toulouse, sans doute parce qu'il sentait que là seulement, par le temps de prose où nous vivons, ses vers seraient accueillis et salués[1]. Jusqu'à l'âge de cinquante-sept ans, il se ménagea ce plaisir, se gardant bien, j'imagine, de remporter le prix de l'ode, l'amarante, qui, avec deux autres fleurs, suffit pour vous ranger au nombre des maîtres ès-jeux et, partant, pour vous fermer la lice. Cependant il eut ce malheur ou ce bonheur, le 3 février 1860, et, comme tel, le 3 mai 1864, *à la fête des fleurs*, on lisait des vers de lui, l'éloge de Clémence Isaure. Ce chant a été son chant du cygne : peu de jours après, le poète succombait, dans la soixantième année de son âge et, nous sommes heureux de le dire, dans les sentiments d'un vrai catholique, d'un vrai Breton.

EMILE GRIMAUD.

[1] Voici la liste de ses succès aux Jeux Floraux :

1827, *le Charme*, élégie, un lys.

1853, *le Coursier et le Cavalier*, ballade, un œillet d'argent.

1855, un sonnet à la Vierge, un lys.

1857, *la Maison abandonnée*, élégie, un souci.

1858, *le Câble transatlantique*, ode, une violette.

Outre ces pièces couronnées, Boulay-Paty avait présenté au concours, en 1832, une élégie, *la Vieillesse et l'Enfance*; en 1841, une élégie, *le Jeune mourant*, en 1845, une idylle, *les Fleurs*, et un Sonnet à la Vierge.

LA MARIÉE DE LA MORT

NOUVELLE BRETONNE.*

M. Desgrés était un homme encore jeune, au large front, au regard intelligent; il marcha vers Léonce, qui s'était levé à son approche.

— Monsieur, dit-il de ce ton bref particulier aux médecins que la science a conduits à la renommée et que l'affluence des clients oblige à une grande concision, mademoiselle Brizeau est très-malade, mais sa maladie n'a rien d'incurable; si elle pouvait prendre les eaux de Vichy elle serait sauvée.

Et interrompant par un geste brusque le cri de joie qui sortait des lèvres du jeune homme :

— Mais, je ne vous le cache pas, reprit-il, le difficile sera de l'y transporter. Je ne m'étonne pas de l'arrêt porté par mon confrère. Elle se meurt de faiblesse dans ce lit. J'ai écrit là-haut une ordonnance que l'on devra suivre rigoureusement. Il s'agit de ranimer ses forces éteintes, de la forcer à vivre. Les tourments d'esprit ont commencé le mal, il faut les détruire; soyez joyeux devant elle, rappelez son énergie, qu'elle sorte au plus vite de cette chambre où elle agonise. Cette maison doit avoir un jardin, qu'on l'y porte, si elle ne peut y aller, et sitôt qu'un mieux se fera sentir, sitôt que le transport sera possible, qu'elle parte sans crainte pour Vichy, elle guérira là, elle ne peut guérir que là.

* Voir la livraison de juillet, pp. 27-33.

Cela dit, sans attendre de remercîment, il tendit la main à Léonce, salua sœur Marthe et sortit.

— Oh ! ma sœur, nous la sauverons ! s'écria Léonce avec feu.

— Je l'espère bien, répondit doucement sœur Marthe. La pauvre enfant, d'ailleurs, ne demande qu'à vivre ; si vous aviez vu le regard qu'elle m'a jeté quand M. Desgrés lui a dit : — Que parlez-vous de mourir, mademoiselle, c'est de votre guérison qu'il faut parler. — Elle va y croire maintenant elle-même à sa guérison, et c'est déjà beaucoup, m'a dit le docteur.

— Monsieur Daumont, Valérie est levée et elle vous demande, dit madame Royer en entr'ouvrant la porte.

Léonce s'élança vers elle.

— Eh bien ! demanda-t-elle timidement, il y a donc vraiment de l'espoir ?

— Oui, madame, répondit-il ; grâce à Dieu, il y en a encore. Nous la sauverons.

— Et vous me pardonnerez ? murmura-t-elle faiblement.

Léonce la regarda fixement, durement, mais sans haine.

— Si elle revit, j'essaierai, madame, dit-il gravement.

Et, saluant la sœur, il monta chez Valérie.

Les jours suivants, on le vit s'acheminer à la même heure vers la rue de la Rampe. C'était à lui qu'il appartenait de provoquer chez la jeune fille ce retour momentané à la vie sans lequel on ne pouvait espérer la guérison radicale. Il fallait aller chercher, là où la nature l'a placé le remède puissant préparé dans ses mystérieux laboratoires, car la nature n'a point établi de succursales dans les officines pharmaceutiques. Or, c'était précisément ce voyage sauveur que certaines personnes déclaraient impossible à tenter. Léonce, lui, s'était pris à espérer et ne doutait plus de rien. Sa confiance se communiquait à Valérie, dont les forces augmentaient d'ailleurs sensiblement. Délivrée de toute inquiétude, de tout souci, voyant l'harmonie la plus parfaite régner entre son fiancé et ses parents, n'entendant plus que des paroles d'espoir, des protestations de dévouement, sa nature aimante, longtemps comprimée, retrouvait ses épanchements et le bien-être moral réagissait sur le physique. Un jour Léonce, en arrivant, la vit se promenant dans le

jardin sans l'appui d'un bras, et il y avait une heure qu'elle allait et venait ainsi.

Il se rappela l'ordre du médecin, et, en lui pressant la main, il dit :

— Valérie, vous partirez cette semaine.

Il y avait des moments où cette pensée de départ causait à la jeune fille une insurmontable tristesse. Elle s'essayait à l'étourdissement, elle voulait espérer, mais enfin elle se sentait malade, et l'idée de mourir loin de son pays, loin de Léonce, la saisissait.

En entendant ces paroles prononcées avec une fermeté d'accent qui ne laissait pas supposer que le projet dont il parlait pût être remis, Valérie s'assit et se couvrit la figure de ses deux mains pour cacher les larmes qu'elle ne pouvait retenir.

Autour d'elle les figures s'étaient soudain assombries. En la regardant on pouvait bien encore penser que c'était une proie pour la mort, cette cruelle qui semble ne laisser échapper à demi ses plus pures, ses plus charmantes victimes que pour les ressaisir et les jeter toutes palpitantes d'espoir dans la tombe, depuis si longtemps entr'ouverte sous leurs pas.

Quand elle releva la tête et qu'elle vit l'effet produit par ses larmes, elle essaya de sourire.

— Pardonnez-moi, dit-elle, je suis folle et coupable envers Dieu, mais je ne puis surmonter cette crainte affreuse qui me tourmente de mourir loin de vous.

Et son regard humide s'arrêta sur Léonce. Le jeune homme avait souvent été lui-même tourmenté par la pensée de cet éloignement qui, on ne devait pas l'oublier, pouvait être éternel. Quelle que soit la science médicale d'un homme, il ne saurait en certains cas répondre de l'effet du remède qu'il a lui-même indiqué. A Vichy était probablement la guérison, elle ne pouvait être que là, restait l'incertitude inhérente à tous les jugements prononcés sur l'avenir par des lèvres humaines.

Se séparer dans ce moment critique, vivre éloignés l'un de l'autre quand la vie de l'un d'eux n'était plus qu'une lampe vacillante qui pouvait se rallumer, mais aussi s'éteindre, était pour ces deux êtres, unis par une affection forte et pure, le plus douloureux sacrifice.

Tout à coup le visage sombre de Léonce s'éclaira, une idée bizarre, mais dont la réalisation, il le sentait, anéantissait l'angoisse de Valérie et sa propre angoisse, lui était venue.

Il lui prit la main, et regardant alternativement M. et Mme Royer.

— J'ai un projet, dit-il; me promettez-vous de me laisser une fois toute liberté d'action?

M. et Mme Royer inclinèrent la tête en signe d'assentiment, leur conduite passée leur ôtait tout droit d'opposition. A l'avance, ils se soumettaient à tout.

— Vous le savez bien, Léonce, je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre, répondit la jeune fille avec cette soumission qui était dans sa douce nature.

— Alors écoutez-moi. Nous sommes au 12; le 23 nous partirons d'ici, mariés.

Et comme, à cette incroyable proposition, tous le regardaient pour voir s'il parlait sérieusement.

— Oui, mariés, répéta-t-il. Valérie, je ne veux pas vous quitter, je veux avoir le droit de vous accompagner à Vichy, et vous n'avez pas une objection sérieuse à me faire. Laissez-moi assister heure par heure à votre résurrection.

Ce projet, étrange au premier abord, satisfaisait complètement au fond les désirs de Valérie. Ce qu'elle craignait, c'était de mourir sans le revoir; ce qui la peinait, c'était de le laisser après elle.

— Et si je meurs? murmura-t-elle.

— Eh bien! vous mourrez ma femme et je pourrai porter sur mes vêtements le deuil qui remplira mon cœur, répondit-il d'une voix qui tremblait d'émotion.

— Ah! Léonce, vous m'aimez trop pour que Dieu ne me laisse pas vivre pour vous aimer, s'écria Valérie en fondant en larmes, faites ce que vous voudrez, votre volonté sera la mienne.

Grand fut l'étonnement des Brestois quand la nouvelle de cet étrange mariage se répandit. On ne sait pas ce que renferme de dévouement l'amour vrai, l'amour chrétien. Épouser une mourante, c'est-à-dire acquérir le droit d'être un infirmier, un garde-malade, cela passait toute permission, cela devenait tout de bon

héroïque. On ne voulait pas y croire, mais il fallut bien se rendre à l'évidence. On était à la veille du départ, une voiture fermée avait conduit à la mairie les mariés et leurs témoins. La cérémonie avait été aussi raccourcie que possible, et cependant la mariée avait été ramenée évanouie chez elle. Le lendemain, de très-grand matin devait avoir lieu le mariage religieux, et bien des gens, plus curieux que délicats, se promettaient bien de ne pas manquer ce spectacle unique. Mais quelques vrais amis des deux familles avaient eu soin de déjouer les tentatives indiscrètes en indiquant au public une fausse heure.

Tandis que la foule avide commençait à s'échelonner dans la rue, Valérie gagnait par les jardins la petite chapelle d'un établissement religieux où, par une permission spéciale, devait être béni son mariage. Il faisait une riante matinée d'été ; le soleil inondait de clarté les allées que traversait le petit cortége ; il y avait des rumeurs dans les herbes, des chants dans les branches, de la vie partout, et cet épanouissement de la nature vivifiait en quelque sorte la pâle fiancée elle-même. Valérie, ce jour-là, s'était comme revêtue de son ancienne beauté. Elle marchait lentement, un long burnous de cachemire blanc faisait valoir l'élégance de sa taille et en dissimulait l'affreuse maigreur ; sous son voile de tulle et sous sa blanche couronne, ses beaux cheveux noirs baignés de soleil avaient le brillant du jais ; une sorte de coloris teignait ses lèvres et ses joues, ce qui rendait moins saillante la teinte jaunie de sa peau ; sous ses longues paupières, ses yeux de velours avaient repris leur éclat, l'émotion la faisait revivre pour une heure et lui donnait la force de jouer jusqu'au bout son rôle dans cette circonstance solennelle.

Aussitôt revenue de l'église, elle dépouilla sa blanche parure pour revêtir un costume de voyage, et, une heure plus tard, elle arrivait au bureau de la diligence entre son tuteur, qui l'accompagnait aussi à Vichy, et son mari, sur lequel elle s'appuyait. Les curieux, dépités, s'étaient en grande partie donné rendez-vous près de la diligence.

Quand elle parut, cette mariée du matin, ployée au bras de son mari, un murmure de pitié courut dans la foule.

— Pauvre fou, pensaient les uns, en le voyant, lui, si fort et si beau, lié à cette femme mourante d'aspect.

— Il la ramènera dans son cercueil, disaient les autres.

— La mariée? où est la mariée? demanda une voix au moment où la portière du coupé se refermait sur les trois voyageurs.

Une femme du peuple se retourna vers l'arrivant.

— Vous êtes arrivé trop tard, dit-elle, mais ne la regrettez pas; cela fend le cœur de la voir, cette pauvre jeune femme, cette Mariée de la Mort.

III

Un orage grondait sur Vichy; la pluie tombait en gouttes lourdes sur le feuillage légèrement jauni des platanes et des tilleuls du parc, et la foule assise à leur ombre fuyait dans toutes les directions. Les uns regagnaient leur hôtels, les autres, prévoyant que l'ondée serait courte, se rendaient à l'établissement thermal, où ils trouvaient une salle de lecture et des galeries, vastes promenoirs garnis de siéges. La galerie des tableaux, celle qui traverse l'établissement dans sa largeur, offrait maintenant toute l'animation d'une rue, et les curieux assis s'amusaient à regarder aller et venir la foule des buveurs d'eau.

Deux personnes venaient de saisir des places vides.

— Enchanté de vous avoir rencontré à Vichy, docteur, disait l'une d'elles, une femme d'un âge mûr, de l'aspect le plus distingué; pourquoi vous êtes-vous décidé si tard à y venir? Il eût été si agréable pour moi et mon mari de vous voir.

— Vous le savez, madame, un médecin c'est un esclave, répondit son interlocuteur avec une certaine amertume. Il y a deux mois que j'envoie des malades à Vichy sans pouvoir y venir moi-même.

— Et nous en avez-vous envoyé de bien malades?

Le médecin sourit.

— Comme toujours, dit-il, il y a ceux qui le sont et ceux qui

croient l'être. Les eaux, dans ces deux cas, ne peuvent qu'être salutaires. Seulement aux imaginations malades on les prescrit à plus petites doses.

— Ah ! messieurs, comme vous vous moquez de ces pauvres clients qui naïvement vous regardent comme des providences, comme vous vous en moquez !

— Pas toujours, madame ; tenez, j'ai très-vivement regretté de ne pouvoir venir plus tôt à Vichy, parce que j'avais le désir d'y rencontrer une jeune fille à laquelle j'ai donné par hasard une consultation. Si je savais raconter, madame, je vous redirais son histoire, une histoire touchante, parole d'honneur, qui m'avait intéressé. Depuis avant-hier je la cherche des yeux inutilement, je voudrais avoir la certitude que les espérances que j'avais conçues se réaliseront complétement.

— Quelle était sa maladie? demanda la dame.

— Une maladie de foie.

— Alors soyez sans crainte, cette année encore les eaux font merveille, et je puis sur l'heure vous en montrer un exemple frappant. Voyez-vous, arrêtés devant le tableau qui porte le numéro 123, ce jeune homme et cette jeune femme? 123, vons dis-je, là, devant nous, un peu à gauche, cette femme grande, svelte, en jaune, coiffée d'un chapeau frondeur garni de plumes noires.

— Je la vois parfaitement; elle est, ma foi, très-jolie, cette femme ! de l'élégance, de la distinction, des yeux superbes, une physionomie animée.

— Eh bien, docteur, il y a deux mois, — elle finit sa seconde saison, — c'était un squelette, un cadavre, une mourante, enfin. A la grande grille, où elle buvait, on s'écartait avec compassion sur son passage quand elle arrivait en se traînant, appuyée sur le bras de son mari. Et puis de jour en jour on l'a vue déjaunir, se fortifier. Après la première saison elle marchait bien, elle devenait rieuse. Elle est allée se délasser huit jours à Clermont ; elle est revenue, a recommencé son traitement, et elle retournera dans son pays presque radicalement guérie.

— Ah ! si ma jeune malade de Brest avait pu supporter ainsi le

traitement, doubler sa saison et s'en aller forte et fraîche épouser celui qu'elle aime, dit le médecin en suivant d'un œil d'envie le jeune couple qui s'était remis en marche. Ils allaient pour la dixième fois peut-être repasser devant eux, car ils marchaient vite, de ce pas léger particulier à la jeunesse. Et tout en marchant ils causaient, ils riaient, ils avaient l'air de se trouver seuls dans cette foule, si pressée d'ailleurs, si mêlée, si étrangère, que malgré soi on finit par s'y isoler.

Comme ils arrivaient vis-à-vis le banc occupé par le docteur et sa compagne, le jeune homme rencontra par hasard ce double regard attaché sur eux. Il s'arrêta et, se penchant vers sa femme, il lui murmura quelques paroles à l'oreille. Elle tressaillit, leva vivement son loup de dentelle noire et dit presque haut : C'est lui.

Une seconde après ils s'arrêtaient devant le docteur, qui, tout surpris, s'était levé et découvert.

— Monsieur, je vous demande pardon, dit le jeune homme, mais dans cette masse d'individus on trouve parfois d'étranges ressemblances. Vous ressemblez d'une manière saisissante à un homme qui a droit à toute notre reconnaissance, au docteur Desgrés de Paris.

— Je dois en effet lui ressembler, monsieur, répondit le médecin en souriant et en échangeant un regard avec sa voisine, comme on se ressemble à soi-même.

La jeune femme se rapprocha vivement de lui.

— Vous ne nous reconnaissez pas, monsieur ? dit-elle.

— Non, madame; j'ai bien entendu quelque part la voix de monsieur. Où ? je ne saurais vous le dire.

— A Brest, monsieur, il y aura bientôt trois mois, reprit-elle. Ah ! nous n'avons pu vous oublier, nous.

Le docteur se frotta les yeux, et la regardant fixement :

— C'est impossible ! s'écria-t-il.

— Ah ! monsieur, dit Valérie en le regardant avec des yeux brillants de reconnaissance, j'ai bien dit à sœur Marthe qu'elle ne me reconnaîtrait pas. Nous ne nous sommes vues qu'une fois, mais je vous ai, moi, tout de suite reconnu. C'est vous, c'est bien vous qui m'avez sauvée,

Il fallut bien se rendre à l'évidence. Le docteur Desgrés n'avait vu Léonce qu'en uniforme et ne pouvait supposer qu'il eût pu accompagner sa fiancée à Vichy ; il était tout simple qu'il ne pensât pas à lui. Quant à Valérie, il y avait entre la femme usée, vieille, énervée, qu'il avait vue à Brest et la femme vivante et jeune qu'il avait devant les yeux, une telle différence, que sa surprise était encore plus naturelle.

Cette surprise fut partagée par tous les Brestois le jour où celle qu'on avait continué d'appeler la Mariée de la Mort fit sa réapparition. On criait au miracle, à la résurrection. La résurrection, elle était complète. Aujourd'hui Léonce commande un petit garde-côte, et sa femme s'est arrangé un nid dans les environs de Brest. Ils y vivent heureux et tranquilles, d'autant plus heureux et d'autant plus tranquilles que les épreuves surmontées ont été longues et cruelles.

Nous sommes ainsi faits, que nous n'évaluons guère à leur valeur que les bonheurs que nous avons été sur le point de perdre, j'allais dire que nous avons perdus.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.
(Anna Edianez.)

LES

ARTISTES BRETONS ET VENDÉENS

AU SALON DE 1864.*

Laissons à leurs peintures efféminées ces revenants du paganisme, et arrivons à des talents plus mâles, à M. Yan'Dargent, par exemple. En voilà un qui ne fréquenta jamais les boudoirs grecs où s'oublient ses compatriotes dégénérés, comme Renaud dans les jardins d'Armide; leurs fades parfums seuls lui donneraient des nausées. Il serait inhabile, et je l'en loue, à présider à la toilette d'une Aspasie ou d'une Phryné, comme le font nos *modistes* renouvelées du temps d'Alcibiade. Son rude pinceau, au lieu de les draper en plis savants, risquerait de déchirer les diaphanes tissus que les caméristes de ces dames savent disposer avec un art si délicat.

Les lieux sauvages auxquels la civilisation n'a pas encore imprimé son cachet banal; la lande immense, à l'heure indécise du crépuscule ou à la lueur blafarde d'une lune d'hiver; les dunes désertes, ou les abrupts rochers battus par la vague, les vallées marécageuses d'où s'élèvent la nuit de blanches vapeurs comme des fantômes roulés dans leur linceul : voilà les boudoirs que hante le plus volontiers le peintre des légendes bretonnes. La voix aigrelette des gnômes et des korrigans est la musique qu'il aime; les parfums qu'il préfère sont les âcres senteurs que semble exhaler l'Océan dans sa bruyante respiration. — Cependant, cette

* Voir la livraison de juillet, pp. 5-12.

fois, M. Yan'Dargent nous préparait une agréable surprise. Un doux rayon est venu égayer un moment son imagination assombrie; son pinceau, s'enrubanant comme un biniou un jour de *Pardon*, s'est mis à nous conter une *Idylle bretonne*, qui est tout simplement charmante : *pennérès* au lavoir, échangeant de doux propos avec un jeune berger qui l'écoute appuyé au tronc d'un arbre; gai soleil, nature printanière, — rien n'y manque, et l'on dirait d'un épisode du *Daphnis et Chloé* de Longus, avec l'innocence et la vraie naïveté en plus.

Une autre espérance de notre jeune école, M. Alf. de Curzon, nous arrive avec deux excellentes toiles, dont l'une (*Ruines d'un pont romain*) est un beau paysage, mi-parti moderne et à l'antique, qui fait songer au Poussin, et dont l'autre (*La vendange à Procida*) lutte de grâce et de charme avec l'éclatante prose du chantre de Graziella. Il y a là toute une grappe de têtes blondes et brunes, qui le dispute en fraîcheur et en coloris aux grappes vermeilles du raisin mûr. Les fanatiques de réalisme, ceux qui ne voient que le côté laid des choses et qui se pâment d'admiration devant le *Veau* majestueusement porté sur une civière, de M. Millet, — se voilent la face et s'indignent de voir la nature (la leur) ainsi profanée par de mesquins embellissements. Moi qui ne me pique point de ne voir dans un paysage que du fumier, et pour qui un paysan n'est pas nécessairement une façon de Hottentot abruti, j'aime assez, je l'avoue, (dussé-je m'attirer de la part des Courbets du *prolétariat* l'insultante épithète de *bourgeois*) que le peintre, pour me les présenter, fasse à la nature un petit bout de toilette et habille ses personnages, décrassés au préalable, de leurs vêtements du dimanche, encore qu'à l'occcasion de pittoresques haillons aient leur charme..... sur le corps d'autrui, bien entendu, n'est-ce pas, M. Millet? — En somme, M. de Curzon nous paraît en progrès — (qu'il prenne garde pourtant de tomber dans le *joli!*)

Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant de M. Blin. Son *Souvenir du cap Fréhel* reflète bien la sevère physionomie des côtes armoricaines, mais sa colossale *Châtaigneraie* n'est qu'une erreur d'égale dimension. Revanche à prendre.

Les premiers feux de l'aube rougissent déjà l'Orient; encore quelques instants et ils auront achevé de dissiper à la fois les ténèbres et les nuées, dont les ombres conjurées obscurcissent un pan du ciel. La mer, éveillée par la brise matinale, rompt l'universel silence du bruit de sa respiration monotone. Que font ces barques groupées çà et là et qui, voiles carguées et rames inactives, semblent dormir bercées par la vague clapotante, comme de noirs oiseaux marins? Devançant l'aurore, les pêcheurs de la côte prochaine sont-ils venus surprendre le poisson s'éveillant dans les profondeurs de l'Océan? Quel est cet homme qui, debout sur la proue de la barque principale, élève vers le ciel ses yeux et ses mains, et dont la tête vénérable, sur laquelle une torche projette comme un nimbe lumineux, brille seule dans l'ombre, et profile sa douce et grave silhouette sur le ciel obscurci? Tous les yeux sont tournés vers lui, tous les fronts s'inclinent; dans le pieux élan de sa foi, une mère lui tend son enfant pour qu'il fasse descendre sur sa jeune tête les bénédictions divines. Car cet homme qui, de ses mains levées, tient la blanche hostie suspendue entre la double immensité du ciel et des eaux, c'est un prêtre; ces pauvres pêcheurs groupés autour de lui dans l'attitude de la prière, sont les descendants par la foi de ces premiers chrétiens qui, fuyant la persécution des Néron et des Dioclétien, s'enfonçaient sous la terre comme des bêtes fauves. Les modernes persécutés viennent demander aux solitudes de l'Océan un refuge contre l'homicide *fraternité* et l'intolérante *liberté* des Nérons de la Terreur. La terre est semée de piéges et noyée dans le sang; la mer du moins offrira-t-elle aux fugitifs une plus sûre retraite? Regardez ces deux hommes qui, de la proue de l'une des barques, interrogent anxieusement l'horizon : ce qu'ils se montrent dans le lointain, n'est-ce pas un espion, une barque suspecte? Peut-être demain la prison et l'échafaud viendront-ils punir les rebelles de cet acte de fidélité à la foi de leurs pères.

Une messe en mer, en 1793, dont nous venons de tracer un crayon insuffisant, est une des perles du Salon de cette année, et la médaille qu'à obtenue M. Duveau (de Saint-Malo) n'est que la juste

récompense du talent et des efforts qu'il a déployés : composition simple et une, malgré la complexité des détails, dessin précis, peinture solide, habile entente de la scène, religieuse poésie du sujet, tout se réunit pour rendre cette toile digne de fixer l'attention du public et de commander sa sympathique estime. M. Duveau, qui n'en est pas d'ailleurs à son premier succès, doit à la Bretagne catholique qui inspire si heureusement son filial et religieux pinceau, de la chanter encore dans ses gloires ou dans ses revers.

Les lauriers de Leys n'empêchent plus, paraît-il, de dormir M. J. Tissot (de Nantes), qui a renoncé cette année (et il a bien fait) à son moyen-âge de convention, à son archaïsme outré, à son systématique pastiche des Van Eyck et d'Albert Dürer. Du XIVe siècle le jeune artiste a sauté d'un bond jusqu'au nôtre, mais sans renoncer encore au besoin qui semble le posséder de viser à l'originalité (ce qui est bien) et d'attirer l'œil, au risque de le blesser par des témérités de coloris (ce qui est moins bien, peut-être). Ses *Portraits*, d'un dessin plus distingué que solide, sont encadrés de paysages ou d'accessoires aux tons heurtés et quelque peu en dehors des lois de la perspective.

Un paysagiste de la bonne école c'est M. F. Thomas (de Nantes), soit qu'il reporte sur la toile les *Bords du Tibre* et les mélancoliques splendeurs de la campagne romaine, soit que, oubliant un moment les paysages ninivites et babyloniens avec leurs ruines exhumées d'hier, son pinceau patriote s'inspire tout bonnement d'un simple recoin de l'île de Noirmoutier.

Le *Forum* de M. F. Lionnet (de la Châtaigneraie) nous paraît également une fort bonne composition, d'un dessin ferme, serré et précis sans sécheresse, d'un coloris juste et sain. C'est bien là cette place fameuse, au sol profondément accidenté, comme si le temps eût pris plaisir à le labourer de sa faulx ; aux ruines amoncelées, aux colonnades s'élevant isolées çà et là, veuves de leurs chapiteaux. Un ciel pur, mais sans éclat exagéré, enveloppe le tout. — Ce début, car c'en est un, si je ne me trompe, est plein de promesses.

La *Récolte du varech*, par M. Luminais (de Nantes), nous représente deux pauvres femmes *attelées* à un gros paquet d'herbes

marines qu'elles tirent sur la grève. Le ciel est lourd et bas, le paysage est aride et désolé. Ce simple épisode du drame obscur de la vie du pauvre est d'une poésie navrante. Tout autre est l'impression que nous laissent *Les deux gardiens*, du même. Ces deux gardiens sont deux chiens, aux poils hérissés, à la mine rébarbative, qui veillent tout à la fois sur la jeune bergère qui dort et sur le troupeau qui pâture là bas dans le creux du vallon. Un paysage doux et serein sert de cadre à cette petite scène champêtre, sur laquelle l'œil se repose charmé et à demi-souriant.

De l'aveu universel, le côté le plus brillant de l'école de peinture contemporaine, c'est le paysage. Si nos lecteurs ont bien voulu nous suivre jusqu'ici, ils ont pu voir que la Bretagne et la Vendée apportent à l'école française un riche contingent de paysagistes distingués. Et pourtant nous avons omis encore bien des noms, dont chacun mériterait une mention spéciale. Citons au hasard MM. Auger (de Brest), *Rochers près de Kelerne;* Bournichon, *Paysages aux environs de Nantes;* Chaumouillé (de Nantes), *Paysage breton au clair de lune;* Deshays (de Saint-Malo), *la Mare aux fées;* Landrin (de Nantes), *Vue prise à Bois-le-Roi;* Lansyer (de l'île Bouin), *Pins maritimes*, deux paysages bien ordonnés et solidement peints; Palvadeau (de Noirmoutier), Villard (de Ploaré)... J'en passe, et non des pires. — N'oublions pas non plus les marines de MM. Noël et Mayer, deux maîtres du genre pour lesquels depuis longtemps la mer n'a plus de secrets.

Toutefois, parmi les paysagistes, il en est un qui a une physionomie particulière et dont les œuvres originales méritent que nous nous arrêtions un instant à les étudier : c'est M. Michel Bouquet (de Lorient), un infatigable chercheur, qui a trouvé. Donnez à M. Bouquet un plat en faïence brute, et il vous rendra un tableau rivalisant de tout point avec la toile : même fini d'exécution, même transparence, même aisance de facture, avec une fraîche crudité de tons qui est, à certains égards, un charme de plus. Le tout est peint sur émail crû et cuit à grand feu. Le vent est d'ailleurs à la résurrection de l'art complexe des Della Robbia, des Bernard Palissy et des Limosin. Les célèbres faïences de

Rouen et de Nevers, sont près de laisser deviner leur secret depuis si longtemps perdu. Voici même que la peinture, cet art fragile, va pouvoir, comme la sculpture, sa sœur jusqu'ici plus heureuse, braver les mortels outrages du temps. Les visiteurs du dernier Salon ont pu voir une copie agrandie de la *Vision d'Ézéchiel* de Raphaël, peinte sur briques émaillées et qui, exposée en plein air, verra les intempéries et les siècles attaquer vainement la fraîcheur de son indestructible coloris. Que M. Balze ne naissait-il quelques vingt siècles plus tôt ! Grâce à son invention, aussi simple qu'ingénieuse, quelqu'un de ces innombrables chefs-d'œuvre des Apollodore, des Zeuxis, des Pamphile, des Mélanthe, des Parrhasius, des Apelle, etc., que nous sommes réduits à admirer sur leur seul renom[1], aurait sans doute triomphé des siècles et serait arrivé jusqu'à nous. Depuis longtemps le tableau de Raphaël aura succombé au lent travail des âges (car, hélas ! il en sera des modernes comme des anciens), qu'il revivra encore dans sa copie.

Mentionnons encore les *miniatures* de Mlle Chevalier (de Nantes), un beau pastel de Mme Le Riverend, remarquable par la vigueur du coloris, les *Aquarelles* de M. Grandsire, un talent justement apprécié en Bretagne, et de M. Kerjean (de Plabennec), un amateur distingué ; — les *Émaux* de Mme Marcelle (de Nantes) ; — les *Dessins* de M. Léofantie (de Rennes) ; — en architecture, une étude archéologique de M. Morin (de Vitré) et le *Projet d'un marché couvert pour la ville de Napoléon-Vendée* qui a valu à son auteur, M. Loué, l'une des rares médailles de cette catégorie.

Le côté des aqua-fortistes nous offre MM. Abraham (de Vitré), Coué (de Molac), et ces deux noms si bien connus et si justement

1 Attale, roi de Pergame, paya un de ces chefs-d'œuvre une somme équivalant à *trois millions* de notre monnaie ! Cependant l'art de la céramique polychrôme et de la mosaïque émaillée ne fut pas inconnu de l'antiquité. Entre autres objets curieux retrouvés dans les ruines ninivites de Khorsabad, M. Place a découvert un mur entièrement revêtu de briques peintes et émaillées, d'une belle conservation. M. Fulgence Fresnel a également rencontré des briques émaillées à Babylone, dans les ruines du *Qasr* de Nabuchodonosor, — mosaïques que l'on suppose être celles mêmes décrites par le médecin grec Ctésias, dont le récit avait soulevé un problème archéologique ainsi résolu aujourd'hui.

estimés de nos lecteurs, M. O. de Rochebrune (*Façade orientale du château de Chambord* et *Maison du XVIe siècle à La Rochelle*) — deux morceaux exécutés avec la plus charmante légèreté de touche ; et M. le baron de Wismes qui nous a opporté deux belles et vigoureuses eaux-fortes, un *Intérieur de hangar à Saint-Étienne-de-Mont-Luc*, et *Claude Lorrain enfant*, rêvant devant un paysage que l'artiste a fait digne d'inspirer le talent naissant du roi des paysagistes.

Un mot, en finissant, sur la sculpture.

L'anacréontique *Amour de cire* (lisez *Marchand d'amour*) de M. Gaston-Guitton (de Napoléon-Vendée), est un gracieux éphèbe aux contours un peu féminins, mais finement modelés. — L'*Homéride* de M. Lebourg (de Nantes), est aussi un bel adolescent, mais d'une plus mâle tournure et d'un modelé plus accentué : le dos couvert d'une ample draperie qui retombe en plis moelleux, le jeune rhapsode (peut-être Cinéthas, de Chio) déroule un papyrus, sur lequel ses yeux attentifs étudient sans doute des vers du poète immortel dont il prétend descendre. La cour du Louvre attend ce beau morceau, qui ne sera point déplacé dans ce cadre magnifique.

Un vétéran de l'art, M. Lanno (de Rennes), un prix de Rome de 1823, a exposé un excellent buste en bronze de Montaigne et un *Noé* qui, prenant dans ses doigts la première grappe de raisin, en recueille précieusement, dans une coupe, le jus qui tout à l'heure va l'enivrer.

Quand à ces noms nous aurons ajouté ceux de M. Durand, de Saint-Brieuc (*Buste de Mgr Pavy, évêque d'Alger*, où respire bien la vive et spirituelle physionomie du modèle), et celui de M. Mélin, de Lorient (*statue de l'Armorique*), nous aurons achevé le court chapitre des sculpteurs bretons et vendéens.

III.

Au total, dans cette exposition, comme dans les précédentes, c'est le *genre*, le petit art qui domine et règne presque exclusive-

ment. Le grand art religieux et historique est absent, ou ne s'accuse que par sa décadence. Les cadres ont beau affecter des dimensions étendues et s'attifer coquettement de moulures dorées; ce ne sont, pour le plus grand nombre, que comme de vastes et riches palais édifiés pour loger un nain. L'œuvre la plus vraiment grande du Salon est sans doute le *1814* de Meissonier, un *tableautin* à peine haut d'un demi-pied. Il est vrai qu'il est signé du nom de l'un des rares maîtres qui aient pris part à l'exposition. Depuis longtemps déjà la plupart de nos illustrations artistiques, obéissant à un sentiment qu'il ne nous est pas permis d'interroger, ont pris l'habitude de s'abstenir. Si leur gloire ne perd rien à cette abstention plus ou moins systématique, il n'en est pas de même de nos Salons, auxquels leur présence imprimerait une portée tout autre. La mort d'ailleurs, frappant à coups redoublés, éclaircit de plus en plus les rangs des maîtres. Que de vides en quelques années! Paul Delaroche, le talent consciencieux et élevé; Ary Scheffer, le peintre mystique; Horace Vernet, le zouave du pinceau; Eugène Delacroix, le Victor Hugo de la palette, et enfin, tout récemment, notre cher et grand Hippolyte Flandrin, qui a retrouvé en plein XIXe siècle, âge sceptique et frondeur, la foi candide et la manière suave et inspirée du séraphique Angelico.....

A ce propos, ne vous est-il jamais arrivé, en jetant un coup d'œil sur notre monde artistique et littéraire, de sentir vos regrets se doubler de craintes sérieuses? Ne vous semble-t-il pas que le niveau baisse sensiblement? La vaillante génération qui illustra de ses œuvres la première moitié de ce siècle et dont les derniers descendants marchent encore à notre tête dans les diverses voies, est périodiquement décimée par la mort, et bientôt il n'en restera plus que ses œuvres et son souvenir. Les générations plus jeunes ne semblent pas devoir continuer sa gloire, et la seconde moitié du XIXe siècle menace d'être, en littérature comme en art, aussi peu féconde que la première fut brillante. Chaque illustration qui disparaît ou fait silence, ne laisse après elle que ses doublures, sa menue monnaie.

De toute l'immense cohorte qui manie aujourd'hui la plume ou

le pinceau, quels sont les talents qui, depuis trente ans, ont surgi et se sont élevés à la hauteur de leurs devanciers? En poésie, où sont nos Lamartine, nos Hugo, nos Musset nouveaux? Est-ce un Baudelaire, le chantre malsain des *Fleurs du mal?* Est-ce un Banville, le frivole fantaisiste des *Odes funambulesques,* qui jongle avec des rimes brillantes et creuses comme les boules de cuivre du prestidigitateur, son émule? — En critique, en philosophie, nos Villemain, nos Cousin, nos Jouffroy, nos Maine de Biran, s'appellent E. About, un Voltaire vu par le gros bout de la lorgnette, — Taine, un matérialiste, un hégélien allemand, esprit original et vigoureux, mais systématique et maladif. — J'allais oublier M. Renan qui, pour peu que ses adversaires trop complaisants continuent à l'y aider, va décidément remplir le monde de sa bruyante personnalité : intelligence ingénieuse et fine, mais sans vigueur, oscillant constamment entre la négation et l'affirmation, sans pouvoir se fixer; tour à tour et parfois dans la même page, matérialiste et spiritualiste, croyant jusqu'au mysticisme et sceptique jusqu'à l'athéisme; caméléon aux variations incessantes et insaisissables; esprit brillant et étendu, mais inconsistant et dissolvant; écrivain élégant, habile, fluide et disert, mais fade parfois, ondoyant toujours et trop souvent sans clarté et sans précision; enchanteur dangereux; trop poète pour un savant, trop savant pour un poète; romancier philologue abusant de l'hypothèse et du procédé inductif, et abritant ses paradoxes et ses témérités sous le pavillon de la méthode positiviste de la science moderne, méthode dont il n'est, quoi qu'il en dise, qu'un représentant faux et inconséquent; pour tout dire enfin, un sophiste alexandrin ressuscité à point pour une époque de doute et de dissolution comme la nôtre.

Si des belles-lettres nous passons à leurs frères les beaux-arts, même phénomène d'amoindrissement et de décadence. Est-ce faire acte de pessimisme que de chercher dans les rangs de nos jeunes artistes les émules ou les successeurs des maîtres disparus que nous venons de nommer et de ceux qui disparaîtront demain? Sans doute notre jeune école compte de très-nombreux talents moyens et estimables, mais où trouver un nouveau maître à saluer? La foi,

la foi en quelque chose, voilà ce dont se nourrit l'art comme la poésie, et voilà ce qui devient plus rare de jour en jour chez nos artistes et chez nos poètes. Le réalisme envahit de plus en plus les uns et les autres et coupe les ailes à leur inspiration. Le réalisme dans l'art et dans la littérature répond au matérialisme en philosophie, comme l'écho répond à la voix. L'un et l'autre s'appellent décadence, impuissance, barbarie.

Disons-le cependant, l'école artistique française n'en continue pas moins, et sans conteste, à marcher à la tête de ses sœurs d'Europe. L'art russe et l'art scandinave naissent à peine. L'art anglais, né d'hier, cherche encore sa voie, et, pour la trouver, ne craint pas de rétrograder jusque par-delà Raphaël. L'art allemand, comme la science allemande, se perd trop souvent dans de nuageuses et obscures abstractions. L'art hollando-flamand, l'art espagnol, et surtout l'art italien, après avoir brillé d'un incomparable, mais éphémère éclat, ont vu les procédés de leurs grands maîtres, outrés par des imitateurs sans génie, aboutir bientôt à une décadence dont les deux derniers semblent ne pouvoir se relever. Le génie français, s'il est moins éclatant à certains égards, et s'il s'est montré plus sobre de ces chefs-d'œuvre éblouissants qui étonnent le monde, n'a pas non plus de ces longues et soudaines défaillances. Le bon sens, la précision, la clarté qui en font la base, le préservent de ces chutes éclatantes, et le maintiennent depuis plusieurs siècles à un niveau égal ou supérieur. L'histoire de l'art français ne présente nulle lacune. Depuis les miniaturistes et les verriers contemporains de saint Louis jusqu'à M. Ingres, depuis le peintre inconnu des fresques de Saint-Savin (XIe siècle), jusqu'à l'auteur si regretté de la frise de Saint-Vincent-de-Paul, c'est une suite non interrompue d'œuvres et de noms estimables ou glorieux.

LUCIEN DUBOIS.

NOTRE-DAME-DES-DONS.*

On arriva ainsi aux jours de 1789, et à la mise à exécution des fameux principes de liberté religieuse proclamés par les philosophes devenus législateurs. Après avoir fait élire au scrutin un évêque pour un siége qui n'était pas vacant, le Département résolut d'envoyer dans les paroisses des curés de la même provenance. Treillières eut le sien, non qu'elle l'eût demandé, mais on lui en fit besoin, et pour mieux persuader les paroissiens qu'ainsi l'exigeait la liberté, on envoya, le 12 juin 1791, un détachement de cent hommes armés pour aider au prêtre constitutionnel à chanter sa messe dans l'église vide [1]. On ne dit pas s'il en chanta plusieurs à la suite ; ce qui est certain, c'est que l'intrusion ne prit pas racine dans ce pays de la Sainte-Vierge, mais la Sainte-Vierge, par contre, y perdit ses biens, sinon son autel. Voici ce qu'on lit aux Archives de la Préfecture de la Loire-Inférieure, *Registre des ventes des biens appartenant aux églises :*

N° 168. — *Maison et jardin, paroisse de Treillières. — M. Huguet, 600 liv.*

« Séance du mercredi quatre juillet mil sept cent quatre vingt douze sur les midi, tenue par Noël François Coiquaud président, Jean Alexandre Bazille, Pierre Jean Marie Sotin, Jean Joseph-Anne

* Voir la livraison de juillet, pp. 34-40.

[1] Voir Mellinet, *Commune et Milice de Nantes.*

Lecomte, et François Chaillou, administrateurs formant le directoire.

» En présence de Julien Le Febvre, procureur syndic, l'administration, après avoir entendu le procureur syndic en ses conclusions, pour le procureur général syndic du département, a fait annoncer à son de trompe que les dernières enchères étaient ouvertes, pour parvenir à l'adjudication d'une petite maison et jardin situés paroisse de Treillières, dépendant ci-devant de la chapellenie des Dons, dont est fermier le nommé Choismet, ainsi qu'il est porté par les bannies qui ont été publiées et affichées, et aux charges et conditions du *sumptum* arrêté en tête du présent registre.

» Lecture faite à haute voix par le secrétaire d'une desdites bannies et du *sumptum* ci-dessus, M. le président a fait allumer un premier feu, et procédant à la réception des enchères au-dessus de la somme de cinq cent vingt huit livres portée par les premiers, à l'instant a été offert par le sieur Debruyn la somme de cinq cent quarante livres ; — par le sieur Marquès la somme de cinq cent soixante livres ; — par le sieur Huguet la somme de six cents livres. Ce feu éteint sans qu'il ait été mis d'autre enchère, l'adjudication provisoire est demeurée audit sieur Huguet.

» M. le président ayant fait allumer un second feu et annoncé au public qu'au cas qu'il ne fût porté aucune enchère pendant la durée d'icelui, l'adjudication ci-dessus demeurerait pure et simple ; ce feu a brûlé et s'est éteint sans que personne ait voulu enchérir. En conséquence l'Administration a adjugé et adjuge définitivement, au nom de la Nation, audit sieur Joseph Huguet, ci-devant trompette de cette ville, tant pour lui que pour autres qu'il pourra nommer dans le temps accordé par les décrets, les biens dont il s'agit, moyennant la somme de six cents livres, payables entre les mains du trésorier de ce district, savoir, dans le délai de quinzaine, la somme de soixante-douze livres pour l'à-compte de douze pour cent du prix de la présente adjudication, et le surplus dans les termes et de la manière exprimée au *sumptum ;* si mieux n'aime ledit sieur Huguet accélérer sa libération par des paiements plus considérables et plus rapprochés, ou même se libérer entièrement

à quelqu'échéance que ce soit, auquel cas il lui sera fait déduction des intérêts compris les annuités restantes suivant les proportions requises, et remise de ses obligations du montant desdites annuités au cas qu'il en ait fourni.

» Arrêté, sous les signatures du président, des membres du directoire, du procureur syndic, et dudit sieur Huguet, adjudicataire, les jour et an ci-dessus. » *Suivent les signatures.*

Ainsi donc, la petite maison et le jardin dépendant de la chapellenie des Dons furent adjugés à un spéculateur de bas étage ; quant à la chapelle entourée par ce jardin sur trois côtés, mais indépendante et ouvrant directement sur un placis joignant un chemin public, la chapelle a été réservée et n'a jamais été vendue [1] ; elle est donc demeurée dans le domaine public, et si une discussion pouvait s'élever pour savoir à qui incombe le soin d'une restauration que tout le monde désire, ce ne serait jamais qu'entre la commune de Treillières et la fabrique. Cette dernière, en effet, quand vint l'Empire et le décret qui remettait aux fabriques leurs biens non aliénés, négligea la formalité de la demande de l'envoi en possession. Il est vrai qu'elle la possédait en réalité et que personne n'annonçait vouloir la troubler dans la jouissance de ce droit incontestable, et qu'aujourd'hui encore la commune ne conteste pas. La fabrique use de son droit, toutes les fois que bon lui semble ; elle a mission et devoir de procéder à cette restauration.

Quand les biens furent vendus, la chapelle fut pillée, mais non pas par l'acquéreur de la maison et du jardin ; les traditions ont conservé le souvenir de ceux qui commirent cet acte sacrilége ; ils n'étaient pas de la paroisse, néanmoins la répulsion les a suivis et les suit au-delà. C'est qu'en Treillières tous les cœurs sont attachés à ces pierres consacrées ; c'est que la population garde un

[1] Les biens vendus nationalement furent achetés par M. Renaud, ancien procureur fiscal des biens de Gesvres, sous M. de Talhouët de la Grationnays, et alors intendant de M. Drouet, nouveau propriétaire de cette terre, pour ce dernier, moyennant la somme de six cents francs, ce qu'ils avaient coûté primitivement au sieur Huguet. Quant à la chapelle, Huguet ne l'ayant pas achetée, n'a pu la vendre.

long souvenir de ceux qui honorent ou dédaignent Notre-Dame-des-Dons, et cela est bon et doit être encouragé, puisque cela repose sur le respect dû à Dieu et aux ancêtres.

Il me reste à décrire ce qui nous demeure après tant de vicissitudes. La chapelle est située à trois kilomètres au sud du bourg, tout près de la route de Rennes, derrière le village de la *Chédorgère*. Il faut être dessus pour l'apercevoir, tant ses murs couverts de lierre se confondent avec les châtaigniers et les ifs qui l'environnent. La toiture et les chevrons ont été enlevés, le carrelage a été emporté pour être placé dans l'église paroissiale, acte de propriété assurément regrettable; heureusement la nature pieuse a reparé ce mal en faisant pousser un moelleux tapis de mousses et de graminées. L'autel seul subsiste, sur sa base en maçonnerie; il est formé d'une belle pierre blanche; c'est l'autel du XVe siècle qui vit nos ducs prier à ses pieds.

La chapelle, qui n'est plus ainsi qu'une ruine ouverte, est orientée du sud-ouest au sud-est; on y entre par une grande porte ogivale en granit percée dans la façade sévèrement ornementée et surmontée d'un petit clocher, tout couvert à présent d'une touffe de lierre qui le dissimule. Il y avait une porte latérale au côté nord-ouest, en grande partie démolie maintenant, mais à laquelle on arrive encore par un couloir indépendant du jardin vendu nationalement. La chapelle a ainsi toutes ses issues. Sur le côté opposé à cette petite porte, on a peine à distinguer, cachées dans les lierres, deux fenêtres ogivales sans meneaux dont la pointe est trilobée[1]. Ce qu'il y a sans contredit de plus remarquable, c'est la très-belle fenêtre du chevet dans le style du XVe siècle, peut-être même du XIVe, tant les contours des colonnettes et des rosaces sont purs et bien profilés; elle est à un meneau et a 3 mètres 10 de hauteur sur 2 mètres 15 de largeur. — Malheureusement, ainsi que je l'ai dit, on l'a gâtée en la maçonnant par le bas pour y accoler, au siècle dernier, le rétable misérable dont j'ai parlé, et qu'il serait à la fois facile et bon de faire disparaître, en cas de restauration. Dans la

[1] Hauteur : 1m85, largeur : 1m18.

sacristie [1], qui est au nord-ouest, se trouve une autre fenêtre ogivale également bien appareillée. A ce même côté gauche, est une petite chapelle carrée ayant son autel, et communiquant avec la grande au moyen d'une large baie en anse de panier pratiquée dans le mur, ce qui annonce une construction plus récente.

Des paysans âgés ont dit à M. l'abbé Gaignard qui les interrogeait et qui a relaté ces souvenirs dans des notes que je consulte, que cette petite chapelle était sous le vocable de sainte Marguerite; c'est là encore une trace nouvelle, un souvenir toujours vivant du pèlerinage de nos duchesses. Ogée et M. le curé Rigaud ne se seraient donc pas absolument trompés lorsqu'ils ont attribué au duc François II, successivement époux de Marguerite de Bretagne et de Marguerite de Foix, la fondation de la chapelle des Dons. François aurait réparé la chapelle primitive et lui en aurait accolé une autre petite, qui est bien, elle, dans le style de la décadence ogivale, et qui a conservé le nom de la patronne des femmes de ce prince. — Cette petite chapelle a 2 mètres 96 dans un sens et 3 mètres 70 dans l'autre. C'était un véritable oratoire, réservé sans doute, dans la pensée du fondateur, au duc, à la duchesse et à leur famille.

La chapelle principale a 15 mètres 65 de longueur sur 5 mètres 50 de largeur. La hauteur des murs latéraux est de 5 mètres 30, celle de la façade de 8 mètres 75; celle du pignon du chevet, un peu dégradé au sommet, est de 6 mètres 68. Sans doute cet édifice était loin d'être magnifique, la maçonnerie en est commune; néanmoins les ouvertures sont soignées et en matériaux choisis, le style en est bon; sous le rapport de l'art, il est plus remarquable que les chapelles de Notre-Dame-de-Bon-Garant en Sautron, et l'ancienne Notre-Dame-des-Anges en Orvault.

Pour en finir avec le monument tel que le pillage l'a laissé, je dirai qu'on ne voit plus parmi les débris de son ancienne ornementation intérieure, qu'une crédence et une piscine en pierre blanche dans le mur à droite, faisant face à la porte de la sacristie; deux

[1] La sacristie a 3 mètres sur 1 m 63; la fenêtre ogivale qui l'éclaire, 2 m 10 sur 1 m 73. Elle a deux portes : une ogivale intérieure a 0 m 80 c. de large, une extérieure plus récente, ronde, sans caractère, qui a 1 m 50 de haut sur 0 m 60 de largeur.

supports de statues bien travaillés, à droite et à gauche de l'autel, dont l'un composé de feuilles de chou frisé, porte encore des traces de peinture et peut-être de dorure, les tronçons d'une grande croix en pierre d'ardoise, et deux statues mutilées, dans l'une desquelles M. l'abbé Gaignard croit découvrir saint François d'Assise, le patron du duc, avec sa barbe et sa corde autour des reins; c'est au moins sûrement un solitaire; l'autre serait sainte Marguerite avec une couronne fleurdelysée. Pour cette dernière, que je crois me rappeler en effet, je l'ai vainement cherchée à une visite récente que j'ai faite aux Dons; je ne l'ai plus retrouvée. Près de la porte, une maçonnerie grossière supporte un informe bénitier en granit.

Je n'ai pas encore parlé de l'objet principal, je veux dire de la statue de la Sainte-Vierge honorée en ce lieu. Ce n'est pas qu'elle ne soit curieuse, mais elle a été tellement mutilée par des réparations successives qu'il est vraiment impossible de s'en faire une juste idée; c'est un assemblage de granit, de marbre et de plâtre, recouvert de peintures et de dorures auquel nul caractère artistique n'est demeuré, mais qui a conservé tout son pieux empire sur nos braves et fidèles paysans. La Vierge-mère est assise sur un exèdre en granit, sans dossier; elle a le sein découvert et allaite son divin enfant, qui se détourne et sourit à ses adorateurs. Le sein de la mère et tout l'enfant sont en marbre. La tête de la Vierge, très-informe et beaucoup plus moderne, est en plâtre. Qu'y a-t-il sous ce plâtre? et comment toutes ces matières diverses sont-elles soudées ensemble? Voilà ce qu'il serait curieux d'étudier; mais c'est à y renoncer. On ne pourrait toucher à la statue de Notre-Dame. Déjà, vers 1815, M. Chesnard, ancien curé, trouvant que la chapelle n'était plus convenablement entretenue et ayant voulu transporter l'image en son église paroissiale, ne put effectuer son projet que la nuit et en secret. Il y eut une grande rumeur dans toute sa paroisse quand cette nouvelle se répandit. Depuis cependant on s'est habitué à la voir à cette place; mais permettrait-on une restauration aussi radicale que celle qu'il faudrait entreprendre pour enlever cette tête affreuse, récente et sans caractère? Il est permis d'en douter. C'est que, telle qu'elle est, cette statue est un

témoin des mauvais jours écoulés et de la piété éprouvée des habitants de Treillières. A l'époque de la Révolution et à l'approche des détrousseurs d'églises, des mains pieuses cachèrent cette statue dans le creux d'un des deux ifs énormes[1] qui ornent le placis au devant de la chapelle, et c'est là, dans cette retraite préparée par la nature, qu'elle attendit des temps plus heureux, en recevant les hommages constants de ses fidèles. Aujourd'hui les murs dépouillés de l'édifice et les ifs séculaires voient encore des pèlerins pieusement attardés présenter à Dieu leurs prières et s'en retourner un rameau vert au chapeau.

Une nouvelle statue provisoire a été posée sur l'autel nu; les personnes des environs y récitent le chapelet; on y fait rustiquement les exercices du mois de Marie; la paroisse y vient en procession aux Rogations, et le mardi de Pâques, fête de la chapelle, — l'ancien *pardon* des siècles passés, — un marguillier s'y tient toute la journée pour recueillir les offrandes des pèlerins qui s'y rendent; de telle sorte que le jour où cet oratoire béni sera rétabli dans toute sa splendeur, on pourra dire en toute vérité que rien n'aura pu interrompre le pèlerinage de Notre-Dame-des-Dons.

Benignè fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ, Sion ut edificentur muri Jerusalem !

Vte ÉDOUARD DE KERSABIEC.

[1] Énorme est bien le mot, car cet if, entièrement creux, mesure quatre mètres de circonférence, à l'intérieur. Il est au moins contemporain de François II.

LUTTE

DES BRETONS INSULAIRES

CONTRE LES ANGLO-SAXONS,

DU Vᵉ AU VIIᵉ SIÈCLE.

VII.*

Lutte des Bretons du Nord contre les Anglo-Saxons. — Lutte contre Ida.

C'est à dessein que j'ai remis jusqu'à ce moment à parler de la lutte des Bretons du Nord contre les Anglo-Saxons.

Sous ce nom de Bretons du Nord je comprends toutes les tribus indigènes établies dans le territoire borné, au nord, par la muraille d'Antonin, de la Clyde au Forth, limite extrême de l'ancienne province romaine, et au sud, par les deux fleuves de Dee et d'Humber, ou pour parler plus exactement, par la Dee et la Trent; car, à vrai dire, l'Humber n'a pas de cours qui lui soit propre et n'est que l'embouchure commune de deux grandes rivières, dont la Trent est la plus considérable.

On ne peut douter que cette partie de l'île de Bretagne n'ait reçu dès l'origine de grosses bandes saxonnes. Car à quel titre les Saxons avaient-ils été admis par Vortigern? A titre d'auxiliaires chargés de défendre les Bretons contre les Pictes et les Scots. Ils vainquirent effectivement ces barbares à Stamford

* Voir la livraison de juillet, pp. 58-87.

(Lincolnshire) et les chassèrent complétement de l'ancienne province romaine[1]. Mais pour en fermer l'entrée définitivement à ces hôtes insupportables, la première mesure à prendre était de faire occuper le nord de ce territoire par une forte armée saxonne. Le bon sens indique si clairement la nécessité de ce fait, que l'induction suffirait à nous en donner la certitude.

Ici, d'ailleurs, l'induction se trouve confirmée par une tradition ancienne, consignée dès le IXe siècle dans l'*Historia Britonum*, et suivant laquelle Hengist, dès les premiers temps de son arrivée en Bretagne, fit venir de Germanie une nombreuse horde, qui fut, avec l'assentiment de Vortigern, préposée à la défense du mur de Sévère. On ajoute que cette bande, commandée par Octha et Ebissa, fils et neveu d'Hengist, et portée sur une flotte de quarante gros bâtiments, commença par ravager les Orcades, puis vint débarquer au lieu où on l'attendait et où elle occupa de grands territoires jusqu'à la frontière des Pictes[2].

Quand les Saxons, infidèles à la mission par eux acceptée, tournèrent leurs armes contre les Bretons (en 455), les hordes d'Octha et d'Ebissa s'allièrent aux Scots et aux Pictes, et de concert avec eux, durent faire subir à toute la Bretagne septentrionale une dévastation terrible. Mais l'histoire est sans lumière sur ces événements.

Plus tard, vers 527, lorsque de nombreuses bandes, sorties de la tribu des Angles, envahirent le centre de la Bretagne (Estanglie et Mercie), une partie plus ou moins considérable de ces envahisseurs ne put manquer de se répandre jusqu'au nord de l'Humber, de manière à renforcer les établissements

[1] De 450 à 455; voir ci-dessus, chap. Ier, § V.

[2] L'*Historia Britonum*, compilation légendaire, attribuée à Nennius, mais dont l'auteur véritable est inconnu, fut écrite en l'an 823. On y lit : « *Et dixit Hencgistus ad Gworthigirnum : — Invitabo filium meum cum fratruele suo, bellatores enim viri sunt, ut dimicent contra Scotos; et da illis regiones quæ sunt in Aquilone juxta murum qui vocatur Guaul.* » — *Et jussit ut invitaret eos, et invitati sunt Octha et Ebissa cum quadraginta ciulis. At ipsi, cum navigarent circa Pictos, vastaverunt Orcades insulas, et venerunt et occupaverunt regiones plurimas ultra mare Frenessicum usque ad confinium Pictorum.* (§ 38, édit. Stevenson, Gale et Petrie.) *Guaul*, calque breton du latin *vallum*, est le mur de Sévère.

formés par Octha et Ebissa. On ne peut douter, en effet, de la force acquise dès lors dans ces parages par les conquérants Anglo-Saxons, puisque, sur les douze ou treize batailles d'Arthur, dont la tradition garde le souvenir, dix eurent précisément pour théâtre la Bretagne du nord. Il semble que, pour empêcher ce torrent de déborder, Arthur se soit vu contraint de redoubler ses coups et de concentrer sur ce point les forces de la puissante confédération créée par son génie. Aussi, tant qu'il fut en vie, les envahisseurs, toujours menacés, toujours en crainte, durent renoncer à fonder au nord de l'Humber une domination solide.

Mais sitôt le héros mort, la grande confédération bretonne se disloqua. Pendant que les Bretons du Sud (Cambrie et golfe de la Saverne) mettaient à leur tête le roi de Gwéned Maëlgoun, les Bretons du nord choisissaient pour chef suprême un prince appelé Dutigern, dont on ne sait guère que le nom [1]. Presque en même temps de nouvelles bandes, apparemment alléchées par la mort d'Arthur, abordaient vers l'embouchure de la Tweed sous les ordres d'un vaillant chef, Ida, qui bâtit un peu plus bas sur la côte la puissante citadelle de Bebbanburh (du nom de Bebban, femme d'Ida) et fut, en l'an 547, proclamé premier roi de Northumbrie, par tous les Anglo-Saxons établis entre l'Humber et le mur d'Antonin [2].

Ida avait le titre de roi; restait à conquérir son royaume, dont plus des deux tiers était détenu par les indigènes, résolus à se défendre énergiquement. Aussi tout son règne, qui dura douze ans (de 547 à 559), ne fut-il qu'une longue bataille.

A ce moment, les Bretons possédaient encore toute la côte occidentale, de l'embouchure de la Dee au golfe de Solway, et une grande partie du territoire étranglé, compris entre ce golfe et ceux de la Clyde et du Forth : ce qui répond à peu près aux

[1] *Genealog. Saxon.* dans *M. H. B.*, p. 75; et dans le Nennius de Stevenson, § 61-62.

[2] *Chron. Saxon.*, A. 547; H. de Hunt. dans *M. H. B.*, pp. 712-713. Bebbanburh est aujourd'hui Bamborrow à l'embouchure de la petite rivière de Warne et en *face* de l'île de Lindisfarne.

comtés actuels de Chester, Lancastre, Westmoreland, Cumberland, et à la partie méridionale de l'Écosse depuis Edimbourg et Dumbarton jusqu'à la frontière anglaise. Suivant le génie des Bretons — génie, hélas! si funeste aux destinées de leur race — ce territoire était partagé en une foule de petits royaumes, qui, réunis pour combattre les Anglo-Saxons, formaient ce que j'ai déjà appelé la ligue des Bretons du Nord. Nous sommes loin de connaître le nom, encore moins la situation exacte de tous ces royaumes. Je me contenterai d'en signaler cinq ou six, qui jouèrent un rôle important dans la lutte dont nous allons parler, et qui seront souvent nommés dans les pages suivantes.

Le plus septentrional est celui de *Strat-Cluyd*, *Stradclwyd* ou *Strath-Clyde*, qui occupait la vallée de la Clyde et avait pour capitale Arclwyd, depuis nommée Dunbritton et maintenant Dumbarton. Selon M. de la Villemarqué, les bardes appelaient parfois ce royaume la Gwéned du nord (*Gwynedd a goglez*) pour le distinguer de la Vénédotie ou Gwéned de la Cambrie, qui faisait partie de la confédération des Bretons du Sud [1].

Au sud du Stradclwyd, l'ancienne peuplade des Selgoves, mentionnée au IIe siècle par Ptolémée, conservait encore son nom au VIe [2] et formait un petit état, que ses vastes forêts et sa situation retirée dans l'intérieur des terres avaient fait nommer *Argoëd*, Pays des Bois [3].

A l'ouest de l'Argoëd et se développant au contraire le long de la côte, dans le territoire actuel de Galloway, on trouvait un autre petit royaume appelé *Tir Reivonioc* ou simplement *Reivonioc*, dont le nom n'est qu'une contraction de *Retigonium*, ville, et *Retigonius sinus*, golfe, mentionnés l'un et l'autre par Ptolémée [4].

[1] Ce royaume répondait à la province d'Écosse appelée Clydesdale.

[2] Aneurin les appelle *Sellovir*, voy. *Bardes bretons du VIe siècle*, p. 310.

[3] Plus exactement pays sur le Bois : *ar*, sur, *coëd* ou *goëd*, bois. Il répondait aux provinces d'Annandale et de Nithesdale.

[4] Du radical *Retigon* ou *Retigoni* s'est formé *Reivon* ou *Reivoni*; la terminaison *oc* marque l'adjectif; *Tir Reivonioc* signifie exactement *Terra Retigoniaca*. — *Retigonium* répond à Strathnaven, bourg du Galloway, et *Retigonius sinus* au golfe de Loch Ryan, sur lequel est situé Strathnaven. V. Petrie *M. H. B.*

De l'autre côté de l'Argoëd, vers l'est, les anciennes tribus des *Gadeni* et des *Otadeni* ou *Otodoni*, fondues ensemble, formaient sous le nom de *Gododin*, qui semble un composé des deux autres, un état d'une certaine importance, le plus important de ceux que possédaient les Bretons entre les deux murs[1]; et aussi voit-on parfois, le nom de Gododin appliqué à toute la partie de ce territoire conservée au VIe siècle par les Bretons.

Tous ces royaumes étaient en effet au nord du mur de Sévère. Pour ceux qui se trouvaient placés au sud, le long de la côte occidentale, de la Dee au golfe de Solway, ils sont encore moins connus. Pourtant il en est un fort célèbre, le plus puissant de tous les états du Nord, celui du moins dont les princes tinrent longtemps le premier rang dans la lutte contre Ida et ses successeurs, et que l'on ne peut placer ailleurs qu'entre Solway et Dee. C'est le royaume de *Réghed*, qui me semble avoir répondu au comté de Lancastre actuel. Car on retrouve justement ce nom dans celui de *Rhigod-dun*, Tertre de Rhigod ou de Rhéghed, ville mentionnée par Ptolémée[2] et que les antiquaires anglais placent à Ribchester sur la rivière de Rible.

Quant au Westmoreland et au Cumberland, j'y placerais volontiers une autre principauté qui semble avoir été fort notable, et que les bardes appellent pays d'*Eiden*. On place ordinairement ce royaume à Edimbourg (*Edin-burg*), sans réfléchir que l'ancien nom breton de cette ville est Agned ou Aned, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Le nom d'Eiden ou Eden a été, au contraire, donné de tout temps à cette belle et grande rivière, que Ptolémée appelait *Ituna*, et qui, après avoir traversé les deux comtés de Westmoreland et de Cumberland, se jette dans la baie de Solway, nommée par les géographes anciens *Ituna æstuarium*. Il est donc plus naturel de voir dans le pays d'Eiden le territoire arrosé par cette rivière.

Cela fait six royaumes: au nord du mur de Sévère, Stradclwyd,

[1] Le mur d'Antonin et celui de Sévère. Les anciens *Otadeni*, bien plus importants que les *Gadeni*, occupaient la plus grande partie du Northumberland actuel, et en Écosse, les provinces de Tweedale, Teviotdale et les Marches.

[2] Ῥιγοδουνον ou *Rhigodunum*.

Reivonioc, Argoëd, Gododin ; au sud, Eiden et Réghed. Il y en avait probablement d'autres, mais c'était là les principaux. — Notons enfin que les auteurs du moyen-âge donnent fréquemment aux Bretons du Nord et à leur territoire le nom générique de Cumbrie (*Cumbria*) et Cumbriens (*Cumbri, Cumbrenses*), qui n'est qu'une forme latinisée du breton *Kymru*, pays des Kymris ou des Bretons, dont *Cambria, Cambri, Cambrenses*, appliqué de même comme nom générique aux Bretons de la rive gauche de la Saverne, n'est aussi qu'une autre forme.

De l'Humber au Forth, les Anglo-Saxons tenaient toute la côte orientale, et en profondeur la moitié environ de la largeur de l'île. Le mur de Sévère partageait ce long territoire en deux contrées distinctes : au sud, le pays de Deira, que les Bretons appelaient Deur, — et au nord, la Bernicie, en breton Berneich. On ne sait au reste si cette double dénomination est d'origine bretonne ou anglo-saxonne.

La domination d'Ida semble avoir été primitivement restreinte à la Bernicie ; étant ensuite parvenu à faire reconnaître son autorité par les nombreuses bandes d'Angles et de Saxons établies avant sa venue dans le pays de Deira, il unit ces deux contrées en un seul état[1], et le royaume de Northumbrie fut fondé, comme nous l'avons déjà dit, en 547.

Les douze années du règne d'Ida (de 547 à 559) ne furent qu'un long combat, dans lequel il employa contre les Bretons toutes les armes, y compris le feu. Il semble même avoir eu pour ce terrible agent de destruction un goût tout particulier, car les bardes du VIe siècle l'appellent constamment *Moug maour trevez*, c'est-à-dire le Grand brûleur de villes, ou, avec une briéveté plus énergique, *Flamzouen*, littéralement le Porte-brandon, nous dirions aujourd'hui l'Incendiaire.

Son premier adversaire fut le roi Dutigern, que j'ai déjà nommé, et qui fut, selon toute apparence, le premier chef de la ligue des Bretons du Nord après la mort d'Arthur. Un seul chroniqueur mentionne ce prince ; il résume toute son histoire

[1] *Genealog. Saxon., ad calcem Nennii*, § 61, édit. Stevenson (p. 52), et § LXVI, édit. Petrie (*M. H. B.*, p. 74).

en deux lignes : « Ida, dit-il, occupa les régions septentrionales » de la Bretagne au-dessus de l'Humber, et régna douze ans. » En ce temps Dutigern combattait énergiquement contre la » nation des Angles [1]. »

Ces deux lignes suffisent sans doute à consacrer la mémoire du vieux héros; mais nous n'en regrettons pas moins de ne connaître aucune des circonstances de sa vaillante lutte.

A la mort de Dutigern, Ida crut la résistance bretonne brisée du coup, et jugea la circonstance favorable pour imposer par surprise sa domination aux indigènes. Il se jeta donc à l'improviste, avec de grosses forces, sur les Bretons de Réghed et de Gododin, les menaçant d'une guerre terrible s'ils se refusaient à lui livrer des ôtages et à lui payer tribut. Le barde Taliésin, témoin oculaire des événements, va nous apprendre comment cette proposition fut reçue.

« Le *Porte-brandon* criait d'une voix forte : — Nous seront-ils » livrés, nos ôtages; sont-ils prêts? » — Owen (fils du roi de Réghed) » répondit, en tirant son épée : — « Ils ne te seront pas livrés! » Ils ne sont pas prêts, et ils ne seront jamais prêts ! » — Kéneu » aussi, le fils de Coël (autre prince breton), aurait été opprimé, » le lion, plutôt que de livrer un seul ôtage à personne. Alors » Urien (roi de Réghed), le chef de la plaine cultivée, s'écria : — « Hommes de ma famille ici réunis, levons notre étendard sur la » montagne, et marchons contre les envahisseurs de la plaine! » Tournons nos lances contre la tête des guerriers ! cherchons » le *Porte-brandon* au milieu de son armée, et tuons avec lui » ses alliés [2] ! »

Les Bretons joignirent Ida en un lieu que le barde appelle Argoëd-Louéven, ce qui indique un point quelconque du royaume d'Argoëd et probablement les bords d'un de ces fleuves nommés Léven, qui se déchargent dans le golfe de la Clyde ou dans celui de Solway, peut-être ce même Lawen sur les bords

[1] « *Ida tenuit regiones in sinistrali parte Britanniæ, id est, Umbri maris, et regnavit annis duodecim... Tunc Dutigirn in illo tempore fortiter dimicabat contra gentem Anglorum.* » *Genealog. Saxon., ad calcem Nennii*, p. 62, édit. Stev. et M. H. B., p. 75.

Bardes bretons du VIe siècles, pp. 400-403.

duquel Arthur et Gwenn avaient jadis vaincu les Saxons. Toutefois la situation est incertaine. Ce qui ne l'est pas, c'est le résultat de la bataille, Taliésin nous le fait connaître en ces termes :

« Samedi matin, un grand combat a eu lieu. Il a duré depuis » le lever du soleil jusqu'à son coucher. Le *Porte-brandon* se » précipitait avec quatre bataillons pour combattre Goden (ou » Gododin) et Réghed. — Ils s'étendirent des bois aux mon- » tagnes; mais ils ne vécurent qu'un jour. — Or, dans la ba- » taille d'Argoëd-Louéven il y eut bien des cadavres. — Dans » les ruisseaux sanglants du combat les corbeaux rougirent. Et » le peuple se hâta de publier la nouvelle; et moi je célébrerai » cette année jusqu'à ce que je ne gravite plus[1]. — Oui, jus- » qu'à ce que je défaille de vieillesse; jusqu'à ce que la rude » angoisse de la Mort arrive, je ne sourirai point si je ne loue » pas Urien[2]! »

A partir de cette victoire — qu'on peut placer environ l'année 555 — Urien devint le chef de la confédération des Bretons du Nord, et Ida trouva en lui un adversaire plus redoutable encore que Dutigern.

Au nombre des plus intrépides auxiliaires d'Urien, on doit nommer le barde Liwarch-Hen, qui était roi d'Argoëd, et ses vingt-quatre fils. Liwarch, déjà vieux, ne pouvait plus guère donner à la confédération que le secours de ses conseils, de sa prudence, et de ses chants inspirés. Mais ses fils donnèrent leurs bras et leurs vies. Nous avons déjà entendu leur père célébrer Gwenn, le plus brave d'entre eux, tombé en combattant sous Arthur. Écoutons-le maintenant pleurer la perte des autres:

« Il y avait vingt-quatre fils dans la famille de Liwarch, tous » gens de cœur, animés de fureur guerrière; leurs marches » étaient secrètes, leur gloire au-delà de toute mesure. — Vingt-

[1] Allusion aux diverses sphères de l'existence humaine, selon l'ancienne superstition druidique de la métempsychose.

[2] *Bardes bretons*, pp. 400-403.

» quatre fils gardaient mon corps : par ma langue ils ont été » tués[1] ; la mesure de mon malheur est comblée !

» Quand Peil mourut, ce fut d'une large blessure, avec du » sang dans sa chevelure en désordre, et au fracas de ses » armes sur les deux rives du Fraou. — On bâtirait une salle » avec les débris de boucliers, élevés les uns sur les autres, que » Peil a brisés de sa main. — Qu'il était beau ! que son bras » était terrible dans le combat ! que ses soldats étaient riches ! » C'était une citadelle que le beau Peil sur son cheval... — Quand » s'avançaient les Kymris contre l'armée dévastatrice des Lo- » griens, avec de nombreux guerriers de chaque côté, c'était » Peil qui leur donnait l'élan[2].

» Ni Peil ni Madoc n'ont vécu longtemps. Si, selon la coutume, » on leur criait : « Se rendent-ils vos hommes ? — Ils ne se ren- » dent pas, répondaient-ils. » — Jamais ils ne demandaient » quartier. — Maën et Madoc et Médel étaient des guerriers » vaillants, frères intrépides de Selef, Heilen, Laour et Liver.

» La tombe de Gwel est à Rioumélen ; la tombe de Saouel à » Langolen ; Laour garde le fort du Lorien. — Cet épais gazon » ne cache-t-il pas une tombe sanglante ? L'herbe d'Ammarch » est-elle souillée par la tombe de Lenghédoué, fils de Li- » warch ?

» Les trois hommes du pays qui défendaient le mieux leur » habitation étaient Eizar, et Ersar, et Argad. — Les trois » fils de Liwarch, tous trois indomptables dans le combat, » tristes voyageurs tous trois : Lef, et Arao, et Urien....

» A l'aurore, au lever du jour, lorsque s'avança le Grand » Brûleur de villes, ils ne furent point étranglés les chevaux de » Mer'hez. — En face de ma cabane[3] il y a dans la plaine un » cadavre dans le sang ; c'est par suite de la rencontre de Run » et d'un autre brave. — Un cri s'élève du sommet du mont

[1] Le barde se reproche ici (dit M. de la Villemarqué) d'avoir excité ses fils à combattre et par là causé leur mort.

[2] *Bardes bretons*, pp. 152-157.

[3] Liwarc'h composait cette élégie dans son extrême vieillesse, retiré loin du bruit dans un coin reculé du pays de Powys.

» Lug, du haut de la tombe de Kenlug..... — En vain la vallée
» est couverte de neige; les guerriers volent au combat : moi je
» n'y vais point, la maladie ne me quitte pas[1]. »

Et l'infortuné père continue, achevant jusqu'au bout la funèbre litanie de ses vingt-quatre fils immolés en combattant le Grand Brûleur de villes; mais ce qu'il déplore par dessus tout, c'est d'être lui-même trop vieux pour prendre leur place dans ce combatte les venger.

En face d'une telle résistance, Ida ne pouvait faire de grands progrès. Son règne finit même par une catastrophe. Il se laissa surprendre par Owen, fils d'Urien, qui le tua et massacra son armée :

« Quand Owen tua le *Porte-brandon* (dit Taliésin), aucun
» obstacle ne s'offrit. Il dormait, l'ennemi; elle dormait,
» la grande armée des Logriens, avec une torche dans les yeux!
» Tous ceux qui ne s'enfuirent point à l'instant furent traités
» pire que des esclaves. Owen les châtia rudement, comme une
» bande de loups qui traque des moutons. L'excellent guerrier,
» aux harnais de diverses couleurs, fit don de leurs chevaux à
» ceux qui lui en demandèrent[2]. »

La mort d'Ida est de 559.

VIII.

Lutte contre les fils d'Ida; victoires d'Urien.

L'an 560, qui suivit la mort d'Ida, vit le royaume de Northumbrie se rompre en deux fragments : Bernicie et Deira. En Deira une dynastie nouvelle s'éleva, dont un certain prince Ella fut le chef. En Bernicie, au contraire, la postérité d'Ida

1 *Bardes bretons*, pp. 156 à 163.
2 *Ibid.*, pp. 442-445.

continua de régner, et six de ses fils ou petits-fils portèrent successivement la couronne de 559 à 592.[1]

On comprend quel avantage cette dislocation donna aux Bretons. Urien en profita pour accabler les Anglo-Saxons et surtout les successeurs d'Ida, au point que quand il mourut, vers 579, il était arrivé à leur reprendre presque toute la Bernicie. Au nombre des principaux auxiliaires qui le secondèrent dans cette lutte, un vieux chroniqueur latin nomme trois rois bretons appelés Riderc'h-Hen, Gwallauc et Morcant. Les bardes y en ajoutent bien d'autres, notamment Dunod, fils de Pabo, Bran, fils de Mellern, Elgno-Hen, Liwarch et ses fils, et enfin, au premier rang, Owen, Pasken, Elfin, fils d'Urien, et le prince Leu, son frère.

Ce sont les bardes, en effet, qui sont les vrais historiens, et presque les seuls d'ailleurs, de cette lutte épique. J'emploie ce dernier mot à dessein; car les vingt années qui suivent la mort d'Ida, et que remplissent les exploits d'Urien, d'Owen et de tant d'autres, sont certainement — après le règne d'Arthur si mal connu — la période la plus brillante de la résistance bretonne. On ne s'étonnera donc pas ni on ne se plaindra, je l'espère, de me voir faire ici encore de larges emprunts aux bardes. Eux seuls en effet nous rendent le mouvement, le feu, l'incroyable acharnement de cette lutte, l'énergique rudesse de

[1] Voici le nom et la succession chronologique de ces princes, d'après la note finale d'un manuscrit de l'*Histoire* de Bède, écrit en 737 (M. H. B., pp. 104 et 290).

Ida,	régna	12	ans,	de 547 à 559.
Clappa,	—	1	—	559 à 560.
Adda,	—	8	—	560 à 568.
Adelric,	—	4	—	568 à 572.
Théoderic,	—	7	—	572 à 579.
Fridwald,	—	6	—	579 à 585.
Hussa,	—	7	—	585 à 592.

Sur le nombre des successeurs d'Ida ici indiqués il y a trois fils de ce roi, — Clappa, Adda, Théoderic, — et trois petits-fils, savoir, Adelric fils d'Adda, Fridwald et Hussa fils de Théoderic. Un autre fils d'Ida, appelé Ethelric, régna en Deira après la mort d'Ella en 588, et fut père d'Ethelfrid dont nous parlerons plus loin au § X.

ce siècle, la forte et vivante figure de nos vieux héros bretons. — Voici d'abord le portrait d'Urien, de la main de Taliésin :

« Urien, chef de la plaine cultivée, ô le plus généreux des » humains en tes dons! Combien tu as donné de cuivre à tes » hommes! Ils en ont recueilli comme on recueille du blé » répandu. Les bardes sont comblés de faveurs. Ta vaillance » surpasse tout!....

» Tu commandes au loin! Les Logriens sont tombés d'abord » sous tes coups. Sur les citadelles lointaines tu commandes en » souverain! Les Logriens sont tombés, qu'ils parlementaient » encore : ils ont trouvé la mort et mille anxiétés. Leurs villes » ont été brûlées, et leurs armes enlevées, et leurs richesses » détruites, en grand nombre, à la fois, sans qu'ils aient trouvé » protection contre Urien de Réghed!

» O défenseur de Réghed! chef glorieux, ancre de salut pour » le pays, ma muse bardique te célèbre, toi dont chacun entend » le nom retentir au loin. Elle célèbre ta lance, qui ne cesse de » frapper quand elle a entendu le bruit du combat; quand tu » prends part au combat, faisant des prodiges de valeur!.... Les » Angles sont sans hommage de la part de mon brave souverain » et de sa brave postérité. La terreur qu'il leur inspire est » grande. Cette nuit, il donne un festin à ceux qui l'entourent, » mon souverain, selon sa coutume. Autour de lui quelle fête! » et quelle immense multitude environne le roi magnifique du » Nord, le chef des chefs![1] »

Taliésin exprime ailleurs sous des images saisissantes la terreur que ce grand Urien inspirait aux ennemis des Bretons :

— « Quel bruit! s'écrie notre barde. Est-ce la terre qui » tremble? Est-ce la mer qui monte, débordant son cercle » habituel jusqu'à mes pieds? »

Et une voix lui répond aussitôt :

— « S'il s'élève un gémissement dans la vallée, n'est-ce pas » Urien qui frappe? S'il s'élève un gémissement sur la montagne,

Bardes bretons, pp. 424-429.

» n'est-ce pas Urien qui triomphe? S'il s'élève un gémissement » sur le coteau, n'est-ce pas Urien qui broie? S'il s'élève un » gémissement dans l'enceinte fortifiée, n'est-ce pas Urien qui » le fait pousser? — Gémissement dans le chemin, gémissement » dans la plaine, gémissement dans tous les défilés! — Personne » ne peut apaiser les gémissements qu'il excite; il n'est point » de refuge contre lui! Il n'est point de famine pour ceux qui » pillent avec lui! — Quand il combat, vêtu de son armure » émaillée d'azur éblouissant, sa lance est le lieutenant de la » Mort dans le carnage de ses ennemis! [1] »

Les deux principales victoires d'Urien sur les fils d'Ida sont les deux batailles de Gwenn-Estrad et de Menao.

On ignore absolument la situation de Menao. Quant à Gwenn-Estrad, ce devait être une place d'armes des Anglo-Saxons à une distance assez faible du mur d'Antonin; car la garnison bretonne de Caltraez, l'une des forteresses placées sur ce retranchement du côté de la Clyde, prit une part importante à cette bataille. M. de la Villemarqué voudrait la placer à Stradqueen's Ferry, petit bourg du Linlithquo, sur le golfe du Forth, à peu de distance d'Edimbourg; mais il y aurait à cette idée plus d'une objection. Quoi qu'il en soit, Taliésin raconte ainsi cette journée:

« Ils s'étaient levés avec le jour, les guerriers de Caltraez, » pour la bataille du prince, ce victorieux pasteur d'hommes, » ce vieillard tant chanté, ce soutien d'un royaume qui sollicite » sa puissance belliqueuse, cet indomptable roi baptisé!

» Les guerriers de Bretagne étaient venus en armes à Gwenn-» Estrad, et avaient offert le combat au camp des ennemis. Ni » la plaine ni les bois ne purent sauver ceux-ci, quand les » hommes libres accoururent comme des vagues furieuses qui » s'élancent par-dessus le rivage.

» J'ai vu en armes des guerriers vaillants, et, après le » combat du matin, des chairs en lambeaux. Je les ai vus dans » la mêlée tomber, accablés de fatigue; j'ai vu le sang ruisselant

[1] *Ibid.*, pp. 418-421.

» inonder la plaine au loin. J'ai vu le rempart qui défendait
» Gwenn-Estrad abattu sur l'herbe jaunie.

» J'ai vu, au passage du gué, des guerriers avec des taches
» rouges, livrer leurs armes à la vague grise en fureur. Au
» moment où leurs solides remparts s'en allaient emportés
» d'assaut, les mains en croix, tremblants sur la grève, le
» visage pâle, leurs chefs s'en allaient de concert rouler sous
» les flots débordés, et les vagues lavaient les crins sanglants
» des envahisseurs.

» J'ai vu nos brillants guerriers presque hors d'eux-mêmes,
» dont le sang souillait les vêtements, porter des coups furieux
» et continuels dans le combat. Le combat, ils le soutinrent
» bien. La fuite ne fut pas possible, grâce à leurs efforts. Le
» chef de Réghed est terrible quand on l'a bravé!

» J'ai vu la joue d'Urien enflammée par la colère, quand il
» attaquait les étrangers près de la pierre blanche de Calesten.[1]
» Sa lance en fureur s'enfonçait dans les boucliers des guer-
» riers : elle était portée par la Mort![2] »

La bataille de Mynaw ou Menao fut plus acharnée encore. Urien faillit y être tué; mais ce fut au contraire le chef des Anglo-Saxons qui périt dans la mêlée.

— « Cette année, dit Taliésin, un chef prodigue de vin, de
» pièces d'or, d'hydromel et de courage sans barbarie, a franchi
» les frontières. Et suivi d'un essaim de lances, et de ses chefs
» unis, et de ses brillants nobles, tous bien disposés, il est allé
» au combat. Et monté sur son cheval, il a soutenu le combat
» de Menao, enflammant la muse bardique!

» Quel butin abondant peur l'armée! Huit vingt bêtes d'une
» seule couleur, veaux et vaches! Vaches de lait et bœufs, et des
» richesses de toute espèce!

» Ah! j'aurais cessé d'être gai si Urien eût péri!

» Mais il a été haché, le chef au langage étranger![3] Trem-

[1] « *Lec'h gwenn Kalesten*, » *Ibid.*, p. 410.

[2] *Bardes bretons*, pp. 406-411.

[3] Proprement « *le chef aux langages divers*, » selon la traduction de M. de la Villemarque.

» blant, frissonnant, le Saxon a eu ses cheveux blancs lavés
» dans le sang; on l'a emporté sur un brancard, le front
» ensanglanté, mal défendu par le sang des siens. Ce brave et
» insolent guerrier laisse son épouse veuve.....
» J'ai du vin de mon chef! J'ai souvent du vin, grâce à lui!
» C'est lui qui m'inspire, lui qui me soutient, lui qui me guide!
» Aucun ne l'égale en grandeur! [1] »

Selon M. de la Villemarqué, le chef anglo-saxon tué à Menao serait Ida lui-même. Mais on ne peut admettre cette conjecture. Car, dans ce cas, le barde n'eût pas manqué de le désigner, suivant sa coutume, par son fameux surnom de *Flamzouen*; et d'autre part, il n'aurait pu se dispenser de prononcer au moins le nom d'Owen, fils d'Urien, qui eut, comme on sait, la gloire de renverser ce terrible ennemi des Bretons. Ce n'est donc point Ida qui périt à Menao, mais un de ses fils et successeurs, probablement Adelric, et c'est pourquoi je place cette bataille en l'an 572.

Sous le règne de Théoderic (572-579), les Bretons poursuivirent vivement leurs avantages. Animés par le succès, dirigés par le génie vraiment supérieur d'Urien, [2] ils firent des prodiges. Au bout de quelques années, ils avaient reconquis toute la Bernicie. La place même de Bebbanburh, la forte citadelle d'Ida, était tombée entre leurs mains, et le roi Théoderic, avec un débris d'armée, se voyait contraint de prendre pour dernier refuge une île située sur cette côte, un peu plus au nord, en face de l'embouchure d'une petite rivière que les Bretons nommaient Len, et les Angles Lind par corruption.

Cette île était appelée Medcaud, par les Bretons et Farne par les Angles, qui, pour la distinguer d'une autre île Farne placée un peu plus au sud, joignaient à son nom celui de la rivière de Lind, ce qui, suivant les formes de leur déclinaison, faisait le mot de Lindis-Farne. Plus tard, après la conversion des Anglo-

[1] *Bardes bretons*, pp. 414-417.

[2] « *In ipso (Urbgen) præ omnibus regibus virtus maxima erat in instauratione belli.* » *Geneal. Saxon.*, dans Nennius, *Hist., Brit*, § 63. édit. St., et dans *M. H. B.*, pp. 75-76.

Saxons, elle servit de retraite à plusieurs saints personnages, d'où le peuple lui donna le surnom d'Holy-Island, c'est-à-dire Ile-Sainte, qu'elle garde encore aujourd'hui. Le bras de mer qui la sépare de la terre assèche à mer basse. Aussi l'armée d'Urien, lancée à la poursuite de Théoderic, s'établit-elle sur la grève en face de l'île, déterminée à forcer le roi des Angles dans son dernier refuge, ou à l'y prendre par famine en coupant ses communications avec le continent.

Urien aurait sans doute réussi dans cette lutte suprême comme dans les autres, et par là consommé la délivrance de la Bretagne du nord. Mais un misérable traître, appelé Lovan, qui servait dans son armée sans être de race bretonne, gagné sans doute par l'or des Saxons, l'assassina le troisième jour du siége.[1] Un chroniqueur accuse même l'un des rois bretons, Morgan, d'avoir trempé dans ce meurtre par jalousie contre Urien; mais le barde Liwarc'h-Hen, témoin oculaire, qui pleura la mort funeste du héros dans une belle élégie venue jusqu'à nous, infirme cette accusation par son silence non moins que par les éloges qu'il donne à Morgan.

Liwarc'h consacre en effet une partie de son poème à rappeler les principaux chefs bretons qui secondèrent Urien dans la conquête de la Bernicie :

— « Quels efforts (dit-il) faisait Dunod, le cavalier rapide, » impatient de faire des cadavres en face du bouillant Owen![2] » Quels efforts faisait Dunod, le chef impétueux, impatient » d'entraver l'ennemi en face de Pasken, impétueux comme » lui!

» Quels efforts faisait Gwalloc, le cavalier du tumulte, impa- » tient d'élever un rempart en face d'Elfin, impétueux comme » lui! — Quels efforts faisait Bran, le fils de Mellern! C'était » un démon brûlant de l'enfer, un loup qui étouffait sous son » fardeau. — Quels efforts faisait Morgan, lui et ses guerriers! » C'était, par tempérament, un démon brûlant, un levier

[1] *Geneal. Saxon.*, au lieu ci-dessus indiqué.

[2] Owen, je l'ai déjà dit, était fils d'Urien, ainsi que Pasken et Elfin, nommés ci-dessous.

» attaquant des rocs. — Quels efforts je faisais moi-même, » quand fut tué Elgno! quand tournoyait la lame rayonnante » de Peil,[1] la tente de son pays!

» Je revis après l'action le bouclier d'or sur l'épaule d'Urien: » il fut là un second Elgno-Hen.[2] — Les cheveux se hérissaient » de frayeur à la vue du guerrier terrible: y aura-t-il jamais » un second Urien? — Quoique mon seigneur fût chauve depuis » sa verte jeunesse, les guerriers n'aimaient point sa colère: » maints souverains furent abattus par lui.

» Le malheur d'Urien est un malheur pour moi. Qu'on fasse » des recherches en chaque canton pour découvrir Lovan à la » main étrangère! — Silence à toi, souffle inspirateur! Ils » seront rares désormais les chants d'éloges, hormis pour » Urien qui n'est plus![3] »

Ailleurs Liwarc'h peint la désolation causée par la mort du roi de Réghed, et nous montre Leu, frère d'Urien donnant la chasse à son meurtrier:

« Ordre en a été donné: le frère s'est mis à poursuivre, au » son de la corne de buffle, de la corne du festin, la bête » sauvage qui a dévasté Réghed la sombre. — Ordre en a été » donné: le frère s'est mis à poursuivre, au son de la corne de » buffle retentissante, la bête sauvage qui a dépouillé les » hommes de Réghed.

» Pour Eurzel (sœur d'Urien), elle est dans la douleur, cette » nuit, privée qu'elle est du chef d'armée: au hâvre de Len[4]

[1] Rien ne prouve que le Peil ici nommé soit le fils de Liwarc'h, et il y a tout lieu de croire le contraire.

[2] Sans doute cet Elgno l'ancien (*Hen*, le vieux), que son surnom distingue clairement de l'autre Elgno, susnommé, était quelque ancien héros breton, mort depuis longtemps, et d'une bravoure proverbiale.

[3] *Bardes bretons*, pp. 50-55.

[4] M. de la Villemarqué écrit « *Enn aber Leu*, » traduit « au hâvre de *Leu*, » et ajoute, en note, que ce hâvre de Leu est « l'embouchure du Forth qui portait, » dans cet endroit, le nom du frère d'Urien, dont les domaines bordaient le » fleuve » (*Bardes bretons*, p. 49). Je ne crois pas qu'on sache d'une façon fort authentique la situation des domaines du frère d'Urien. Mais ce qui est sûr, c'est qu'Urien ayant été tué en assiégeant Lindis-Farne, n'est certainement pas mort à l'embouchure du Forth, très-éloignée de là, mais à l'embouchure de la petite

» a été tué Urien! — Elle est triste, cette nuit, Eurzel, par » suite de la tribulation et de la chute qui m'étaient réservées; » au hâvre de Len a été tué son frère!

» Vendredi, j'ai vu une grande anxiété parmi les armées » baptisées, semblables à un essaim sans ruche.....[1] »

Cette anxiété et cette confusion étaient la suite nécessaire de la mort d'Urien. Ce coup terrible brisait, au moins pour un temps, la confédération des Bretons du Nord, et désorganisait son armée. Les divers petits rois qui la composaient, se séparant les uns des autres, se hâtèrent immédiatement de rentrer chacun dans son pays avec ses guerriers; et le roi des Angles, ainsi délivré, reprit possession sans résistance de son royaume évacué par les vainqueurs de la veille.

Pendant que s'opérait cette débandade, le vieux Liwarc'h-Hen, la mort au cœur, rapportait respectueusement dans le pays de Réghed, pour lui faire des funérailles solennelles, la tête du grand Urien, et tout en chevauchant il exhalait ce gémissement lugubre:

« Je porte à mon côté la tête de celui qui commandait » l'attaque, la tête d'Urien, fils de Kenwarc'h, qui vécut ma- » gnanime.

» Je porte sur mon côté la tête d'Urien, qui doucement » commandait l'armée : sur sa poitrine blanche un corbeau » noir!

» Je porte dans ma tunique la tête d'Urien, qui doucement » commandait la cour; sur sa poitrine blanche un corbeau se » gorge.

» Je porte à la main une tête qui n'était jamais en repos : la » pourriture ronge la poitrine du chef.

» Je porte sur ma cuisse une tête, qui était un bouclier pour

rivière de Lind qui se jette précisément dans la mer en face de l'île en question. Voilà pourquoi je propose de corriger *Leu* en *Len* (d'autant que les manuscrits, tout le monde le sait, confondent perpétuellement *u* et *n*), et de voir dans *Len* le nom breton de cette rivière, à peine altéré en *Lind* par les Anglo-Saxons.

[1] *Bardes bretons*, pp. 46-49.

» son pays, une colonne dans le combat, une épée de bataille
» pour ses libres compatriotes.

» Je porte à ma gauche une tête meilleure, de son vivant,
» que n'était son hydromel ; c'était une citadelle pour les
» vieillards.

» Je porte, depuis le promontoire de Pennoc, une tête dont
» les armées sont célèbres au loin, la tête d'Urien l'éloquent,
» dont la renommée vole.

» Je porte sur mon épaule une tête qui ne me faisait point
» honte. Malheur à ma main ! mon maître est tué.

» La tête que je porte sur mon bras n'a-t-elle pas conquis
» le pays de Bernicie ? Après le cri de guerre les chars
» funèbres !

» Je porte dans le creux de ma main une tête qui commandait
» doucement son pays, la tête d'un puissant pilier de la
» Bretagne.

» La tête que je porte au bout d'une pique noire est la tête
» d'Urien, le sublime dragon. Ah ! jusqu'au jour du jugement
» je ne me tairai point !

» La tête que je porte me porta : je ne la retrouverai plus,
» elle ne viendra plus à mon secours. Malheur à ma main !
» mon bonheur m'est ravi.

» La tête que j'emporte du sommet de la montagne a la
» bouche écumante de sang : malheur à Réghed, de ce
» jour !

» Mon bras n'est point affaibli, mais mon repos est perdu.
» Mon cœur, ne te brises-tu pas ? La tête que je porte m'a
» porté ! [1] »

Le siége de Medcaud et l'assassinat d'Urien sont mis formellement par les chroniques [2] sous le règne du roi bernicien Théoderic, qui s'étend, comme on l'a dit de 572 à 579. Il y a donc lieu de placer ces événements vers 578 ou 579.

[1] *Bardes bretons*, pp. 38 à 45.

[2] *Geneal. Saxon.*, dans Nennius, *Hist. Brit.*, § 63, édit. Stev., et dans *M. H. B.* (édit. P.) p. 76.

IX.

La bataille de Caltraez.

La ligue des Bretons du Nord ne tarda point à se renouer par le choix d'un nouveau chef suprême.

Owen, fils aîné d'Urien, le plus vaillant et le plus habile après lui, initié de longue main aux vastes desseins de son père, associé à l'exercice de sa puissance, et son successeur enfin sur le trône de Réghed, eût été aussi, assurément, le plus apte à continuer cette brillante série de victoires, qui depuis vingt ans avaient noblement relevé dans ces parages la fortune de la Bretagne. Malheureusement, le génie breton répugnait à transmettre de père en fils, même par voie d'élection, la charge du commandement suprême; chacune des tribus de la ligue, jalouse à l'excès de son indépendance privée, eût craint de voir cette autorité, devenue héréditaire, assurer la suprématie définitive d'une dynastie et d'un peuple sur tous les autres princes et peuples de la confédération. Owen fut donc écarté, et l'on élut, pour succéder à Urien, un prince appelé Ménézoc, roi d'Eiden, ou plutôt principal roi de cette contrée, qui semble avoir été alors partagée entre plusieurs chefs.

Ménézoc, bras vigoureux, cœur intrépide, talent ordinaire, soutint plusieurs années la guerre contre les Angles avec des succès divers, toujours payant bravement de sa personne, mais sans parvenir à reprendre dans cette lutte la supériorité décisive, précédemment acquise aux Bretons par le génie d'Urien. Enfin son règne et sa vie s'achevèrent dans une catastrophe, et son nom reste attaché au souvenir de l'un des plus grands désastres de la race bretonne, la bataille de Caltraez.

Caltraez était un de ces châteaux construits jadis par les troupes romaines contre le mur d'Antonin, pour la défense de cette fortification. Il s'élevait dans la partie occidentale de

l'isthme, très-près du golfe de la Clyde, sur les bords d'un ruisseau appelé *Caldr*, où remontait la mer, d'où venait le nom même de la forteresse, *Caldr-Traez*, grève de Caldr, par contraction Caltraez. Au siècle dernier, on voyait encore les ruines de cette citadelle tout près d'un village dit Calder-church (église de Calder) et d'un petit cours d'eau appelé Calder-burn (ruisseau de Calder), lequel tombe dans la rivière de Kelvin, pour se jeter presque aussitôt avec elle dans le fond du golfe de la Clyde.[1]

C'était une dizaine d'années environ après la mort d'Urien (vers 590). Les Angles de Bernicie, unis contre les Bretons, à leurs compatriotes du Deira, venaient de contracter en outre une étroite alliance avec les Pictes, situés, comme on sait, au nord du mur d'Antonin. En face de cette alliance, présage certain d'une attaque terrible et imminente, les chefs des Bretons sentirent la nécessité de se voir, d'arrêter entre eux le plan de la défense commune, d'assembler pour y pourvoir une armée nombreuse, et, si l'occasion s'offrait, de prévenir leurs ennemis par une vigoureuse offensive.

Ménézoc indiqua donc pour lieu de rendez-vous la forteresse de Caltraez, et pour date le 1er mai, le jour où les Bretons avaient d'ailleurs l'habitude de se réunir, pour célébrer avec des banquets et des feux de joie une de leurs fêtes nationales, appelée *Coelkerz*, débris des superstitions païennes. A cet appel on vit bientôt de tous côtés les chefs bretons, suivis de leurs guerriers, accourir à Caltraez, où il se trouva, dit-on, jusqu'à trois cent soixante princes décorés du collier d'or, insigne réservé aux rois et à leurs parents. Autour de ce royal escadron était groupée une armée superbe. Mais les Anglo-Pictes, ayant eu vent des projets des Bretons, avaient de leur côté en toute hâte rassemblé des masses de troupes; et à peine les indigènes étaient-ils réunis à Caltraez que leurs ennemis les y assaillirent avec des forces immenses.

Les barbares avaient pour chefs Domnal Brech, fils d'Héoki,

[1] V. Horsley, *Britannia Romana*, in-fol. London, 1732, pp. 167-168, et carte du mur d'Antonin.

roi des Pictes, célèbre dans les traditions d'Ecosse, et avec le roi des Angles, qui devait être alors Hussa, son aïeule Bebban, veuve d'Ida, que les bardes appellent Bun la Belle Traîtresse, (*Bun Bradwenn*), parce qu'elle était, dit-on, d'origine bretonne et se montrait au premier rang, même sur le champ de bataille, parmi les ennemis de ses compatriotes. Autour de Ménézoc se groupait, on vient de le dire, tout ce que la Bretagne du Nord avait de plus brave, de plus noble, de plus illustre. Aussi le combat fut-il soutenu, de part et d'autre, avec un acharnement incroyable. Il dura sept jours entiers, sans autre répit que les courtes trèves imposées aux deux partis par la mer montante, dont le flot eut seul la vertu de séparer ces ennemis obstinés.

Cette iliade barbare a eu la chance de rencontrer son Homère — un Homère vraiment digne d'elle — dans l'un des combattants, le barde Aneurin, roi du Gododin, dont les guerriers périrent tous, moins trois, en défendant Caltraez.

Le poème d'Aneurin, coupé par strophes inégales, n'est point un récit; c'est une série d'effusions lyriques à la gloire des principaux héros, relevées toutefois par la mention d'un assez grand nombre de faits pour que l'on puisse, en les rapprochant, en tirer une narration, étrangement confuse encore, je l'avoue, mais singulièrement vivante, et par sa confusion même image d'autant plus fidèle de cette mêlée fougueuse et désordonnée, où les Bretons succombèrent couverts de gloire.

Ce poème, le plus curieux peut-être de tous ceux que nous ont laissés les bardes du VIe siècle, est intitulé le *Gododin;* mais, dans ces strophes héroïques, le nom de Gododin n'est que rarement restreint à la peuplade héritière des anciens *Otadeni*; par une extension fort naturelle dans la bouche d'Aneurin, il s'applique le plus souvent à tout le territoire breton compris entre les deux murs, parfois même à la confédération entière des Bretons du Nord.

Dans la strophe 53e de son poème, Aneurin résume en ces traits brefs l'histoire des combattants de Caltraez :

« Semblables au feu ardent allumé sur la montagne, *le mardi,*
» ils revêtirent leurs sombres armures;

» Le *mercredi*, ils fourbirent leurs cuirasses émaillées ;
» Le *jeudi*, leur destruction devint certaine;
» Le *vendredi*, ils remportèrent des cadavres,
» Le *samedi*, leurs travaux de fortification furent ruinés;
» Le *dimanche*, ils remportèrent leurs lames rougies ;
» Le *lundi*, on vit une mare de sang leur monter aux » genoux;
» Et le Gododin ne compte, après le désastre, qu'un guerrier » sur cent de retour. [1] »

Or, de l'ensemble du poème minutieusement étudié, il résulte que les indigènes furent d'abord vainqueurs dans trois combats livrés devant la forteresse. Ces combats durent avoir lieu les trois premiers jours (mardi, mercredi, jeudi); et si le barde nous dit que, le jeudi, la destruction des Bretons devint certaine, c'est que le soir de ce jour-là, après leur troisième victoire, ils se livrèrent à une orgie prolongée jusqu'au lendemain matin, durant laquelle les barbares, revenus à la charge, les surprenant dans l'ivresse, leur firent éprouver d'énormes pertes. Ce revers (qu'on doit placer le vendredi), décida effectivement du sort de cette longue bataille. Les Bretons, fort affaiblis, eurent beau s'opiniâtrer dans la résistance, la citadelle fut forcée — ce sont là les combats du samedi et du dimanche ; — et le dernier jour (le lundi), Ménézoc, livrant un dernier combat désespéré, se fit écraser avec le dernier débris de son armée, qui préféra comme lui la mort à la fuite.

De l'ensemble venons au détail. Avec les principaux traits épars dans le Gododin tentons de recomposer le tableau de cette terrible bataille, d'autant plus curieux à bien connaître, qu'on y peut assurément voir le type achevé de tant de combats, livrés entre Bretons et Saxons, dans cette lutte interminable qui durait alors déjà depuis cent trente ans.

Pour rendre ce tableau vivant et fidèle, j'emprunterai autant

[1] Villemarqué, *Bardes bretons du VIe siècle*, p. 346-347. Pour les autres citations du *Gododin*, qui vont suivre, nous nous bornerons à indiquer le numéro des strophes citées, mais toujours, bien entendu, d'après l'excellente édition et traduction de M. de la Villemarqué.

que possible les paroles du poème, en me permettant toutefois de réunir assez souvent des traits dispersés dans plusieurs strophes, qui se complètent et s'éclairent en se rapprochant.

Aneurin nous montre d'abord les Bretons se rendant de toutes parts à Caltraez, et une partie d'entre eux, avant même d'y arriver, aux prises avec les barbares.

« Les guerriers qui partirent pour Caltraez, après s'être » enivrés d'hydromel, riaient fort dans leur marche; leur » armée était bruyante... Le pâle hydromel, leur breuvage, » devint leur poison. Soudain, une descente perfide jeta le » tumulte dans l'armée. Dans la déroute, ils se défendirent en » braves. Onze cents (ennemis) et trois cents (Bretons) s'entre- » choquèrent. Dégouttante de sang, leur lance traçait un sentier » sur la terre. Ils moururent debout, en braves, en héros, au » premier rang de l'armée de Ménézoc [1].

» Les guerriers qui partirent pour Caltraez avec l'aurore sont » respectables par leur malheur, par leurs angoisses. Ils burent » l'hydromel jaune, mielleux, enivrant. Leur vie fut un mé- » téore; ils réjouirent les chanteurs. Ils rougirent de sang leurs » grandes épées et leurs panaches, leurs lames bien fourbies et » leurs heaumes à quatre côtés, à l'avant-garde de Ménézoc, le » guerrier courtois [2] ... Ils firent certes avec leurs lames bien » des cercueils, remplis d'aventuriers sans baptême! Cela vaut » mieux que de former des alliances. Ils ranimèrent leur vie » dans le sang et la mort, à l'avant-garde de l'armée de » Gododin [3]. »

Ceci n'est encore qu'une escarmouche. Les Bretons se réunissent à Caltraez et célèbrent le Coëlkerz par des festins. Mais les ennemis s'approchent. Le mardi matin, un chef du pays d'Eiden les découvre à quelque distance de la place et les charge immédiatement.

« Le premier, des hauteurs de la belle citadelle, Tudvoulc'h » regarda. Suivi de ses guerriers en marche parmi la verdure,

[1] *Gododin*, strophes 6, 7, 8, 9, 10.
[2] *Id.* 11.
[3] *Id.* 12.

» le premier il s'élança, buffle délié, sur le rivage écumeux. Le » premier il avait versé la limpide cervoise. Le premier, brillant d'or et de pourpre, il s'illustra. Le premier il avait poussé » le cri de guerre qui donne le butin, à la marée montante, » et si elle ne l'eût arrêté, jamais il n'eût reculé [1] ».

« A l'heure où se leva, dans le ciel de l'île de Bretagne, le » premier rayon de soleil — ce roi avec ses splendeurs — quelle » rude course devant l'assaut du bouclier !... Le buffle (Tudvoulc'h) était resplendissant. Il demanda de l'hydromel enivrant; il but le vin limpide; puis un engagement eut lieu » dans la tranchée. Il but le vin transparent : ce fut un signe de » défi guerrier. Le combat naquit dans la tranchée; un combat » à aile déployée, un brillant, un flamboyant combat; un combat armé de pied en cap, un combat ailé [2] !

» Autour de Tudvoulc'h s'avançaient, en trois torrents impétueux, cinq escadrons et cinq cents guerriers, plus trois cents » — trois cents cavaliers de bataille brillants de l'or d'Eiden, — » trois armées cuirassées; trois chefs portant le collier d'or, » trois cavaliers terribles...., — tous trois, unis par la haine, » pressaient rudement l'ennemi; tous trois incessamment, lourdement tuaient raide ses plus braves guerriers. — Couronne » d'or de la bataille, ces trois chefs de peuple étaient Kenric et » Kénon et Kenren d'Aéron. Louange égale à ces braves que les » hommes de Déira n'ont pu subjuguer [3] ! »

Un autre chef, le fils de Semno, savant en astrologie, s'illustra aussi dans cette journée; et lui aussi, comme Tudvoulc'h, « si » les vagues ne fussent venues couvrir le rivage », théâtre du combat, « il n'eût point reculé [4] ».

Le lendemain, à marée basse, les Bretons marchent de nouveau à l'ennemi. En tête de leurs rangs, les bardes chantent le bardit ou *incantation* magique, destinée à appeler tous les maux sur l'armée ennemie :

[1] *Id.* 16.
[2] *Id.* 17.
[3] *Id.* 18.
[4] *Id.* 19.

— « Que les armes s'unissent ! que les rangs se forment ! que » tout s'ébranle ! que le chef soit percé ! que les Logriens tom- » bent en grand nombre ! qu'ils manquent de conseil, qu'ils » manquent de lances dans la bataille !

» Que leurs guerriers soient couchés dans la poussière et que » leurs femmes deviennent veuves ! Qu'il soit brûlé, le fils » d'Héoki, avec ses javelots ensanglantés [1] ! »

Le fils d'Héoki, appelé Domnal Brech, et comme je l'ai déjà dit, roi des Pictes, avait le commandement suprême de l'armée ennemie. Il fut tué par les Bretons dans cette seconde journée : « Ce chef des chefs ennemis, dit Aneurin, portait sur l'épaule » un bouclier peint de diverses couleurs, qui ne le cédait en » rapidité qu'à Pridwaun. [2] C'était le tumulte en personne dans » la bataille, c'était le feu ; sa grande lance était enchantée, » c'était un vrai soleil. Or, il est devenu le butin et la pâture » des corbeaux, lui qui, avant que ses soldats l'abandonnassent » parmi la rosée, avait l'impétuosité de l'aigle superbe ! Dans » la déroute il a été atteint du côté du sein [3]. »

Ce combat du second jour, le plus glorieux de tous pour les Bretons, semble avoir eu le caractère d'une action générale où toute leur armée fut engagée. Nombre de leurs chefs s'y distinguèrent par de brillants exploits, entre autres : Budvan, fils de Bleizvan, l'ami des bardes ; Gwennaboui, fils de Gwenn, secourable à ses colons [4] ; Marc'hleu, « qui abattait avec sa lame des » brassées de bruyère humaine, » et dont « l'épée résonna » sur la tête des mères [5] ; » Carédic, barde et roi comme Aneurin, armé « d'un bouclier d'or resplendissant sur le champ de » bataille comme la gelée du matin [6] ; » Caradoc, « taureau de » bataille dans le tumulte du carnage [7] ; » Ruvon-Hir, qui traversa de part en part l'armée ennemie, en renversant devant sa

[1] *Id.* 22.
[2] Bouclier de l'Arthur mythologique.
[3] *Id.* 22.
[4] *Id.* 23.
[5] *Id.* 24.
[6] *Id.* 25.
[7] *Id.* 26.

lance jusqu'à vingt-cinq escadrons [1] ; et encore Gougan, Gouion et Peredur, et tant d'autres [2], mais par-dessus tous Morien, roi de Reivonioc, et ce même Kénon qui, la veille, avait déjà secondé si puissamment l'attaque de Tudvoulc'h :

— « Morien, ce chef plein de feu, à la main armée de flammes dévorantes, ce héros du tumulte, cette forteresse pour une armée épouvantée, — devant les bataillons du Gododin il dispersa tout ! Son bouclier, dans le carnage, avait des ailes de feu [3] ! »

Quant à Kénon, le barde épuise toutes les images pour peindre sa valeur irrésistible :

— « Il perforait les cuirasses, il trouait les bataillons; sa lance était un courant revenant sur soi-même quand il volait devant la verte tranchée. — Sa vigueur était celle du cuivre enchanté ; sa vitesse, celle d'Elfin [4] ; l'assaut de sa lance, celui des rois de guerre qui rient en frappant. — Bruyère enflammée, mur crénelé, taureau du tumulte, il était descendu dans la mêlée avant que les siens se fussent levés ; contre lui se leva une armée innombrable de boucliers ; mais ils furent brisés, ces boucliers, devant les troupes du chef de guerre, mugissant, volant, à travers le sang, au rempart [5] !... Kénon ne se retira de la grève qu'en voyant les cadavres des guerriers couverts par la large vague. [6] »

Ainsi, ce jour-là comme la veille, c'est la mer qui sépara les combattants. Mais les Anglo-Pictes avaient souffert de telles pertes dans cette seconde rencontre qu'ils firent demander la paix. — « Alors, vint à nous (dit Aneurin) un homme à cheveux gris, sur un coursier tacheté, caracolant, un des chefs ennemis portant le collier d'or, un sanglier de guerre, qui proposa un traité entre les combattants impétueux. » Ses propositions

[1] *Id.* 29.
[2] *Id.* 27.
[3] *Id.* 30, 31.
[4] Fils d'Urien, l'un des plus vaillants guerriers de la ligue du Nord.
[5] *Id.* 32, 33.
[6] *Id.* 30.

parurent inacceptables aux Bretons. « Un noble cri d'opposition » s'éleva : — « Que le ciel nous fortifie! qu'il soit notre refuge ! » qu'il nous protège! que les lances jonchent le champ de » bataille! que les guerriers d'Arclwyd la glorieuse ne soient » pas opprimés avant que leur armée ne soit par terre. [1] »

Dès le lendemain, les Bretons marchent de nouveau à l'ennemi en chantant ce bardit :

« Qu'avec ardeur, adresse et art, qu'avec succès, à l'entour » du rempart de gazon, ses cheveux flottants autour de sa tête » et ses guerriers autour de lui, l'aigle de Gwédien [2] s'élance ! » Que la Muse sacrée défende Morien des ruines et de la pointe » des lances! qu'il soit le premier sur le champ de bataille par » la vigueur et le courage! — Mais que le corps de Bun, la » Belle Traîtresse, soit transpercé de la lance jusqu'à douze fois, » par Gwennahoui, fils de Gwenn [3] ! »

Les Bretons aussitôt commencent l'attaque. « Et avec ardeur, » adresse et art, officiers et écuyers s'élançant en brandissant » leurs épées terribles sur la tête des Logriens, à grands coups » ils coupèrent en morceaux un chef qui tenait, en guise d'éten- » dard, une crinière de loup sans tête.

» Elle périt aussi, elle ne peut échapper à la mort, la Belle » Traîtresse... et sur le mur de la citadelle son cadavre demeura » couché. Le combat s'anime alors; le combat s'étend furieux. » Alors devant les hommes d'Arclwyd font retraite les oiseaux » de bataille [4], » c'est-à-dire les guerriers ennemis.

Ainsi les Bretons triomphent encore; ils rentrent dans la forteresse où un festin splendide les attend; mais pendant qu'ils absorbent l'hydromel, l'ennemi croyant sans doute les surprendre, revient à l'attaque. Déjà en proie aux premières fumées de l'ivresse, les Bretons s'ébranlent lentement. Alors « l'Échanson »

[1] *Id.* 33.

[2] M. de la Villemarqué pense que cette expression désigne Morien. Gwédien était le génie de l'air dans l'ancienne mythologie des Bretons.

[3] *Id.* 34.

[4] *Id.* 35.

lui-même — par où il faut, je pense, entendre Ménézoc, instigateur du banquet — l'Echanson lui-même s'élance, suivi d'une partie de l'armée.

— « Ceux de Ler'bleiku, [1] hommes vaillants, s'élançaient; « ceux de Gododin volaient; ils volaient illuminant la bataille, » soutenant la garnison, brisant toute entrave; à temps tempê- » tant, tempêtant à temps; faisant carnage devant cent mille; » sortant de la forteresse en torrent, en torrent y rentrant [2]..... » Serrée comme les grains d'un épi, perçante comme un essaim » d'abeilles, l'innombrable armée ennemie, aux boucliers four- » bis, eut son front de bataille brisé devant le taureau du » tumulte (Kénon). Les étrangers, dans le tremblement et la » douleur, dans le désordre de la mêlée furieuse, courent çà et » là à la manière du daim [3]. » Et les Bretons, insultant à leur défaite, entonnent un chant nouveau composé sur la mort de » Domnal Brech :

— « Brech n'est plus; sa fureur a été brisée. Il gît à présent » sans force, sans bandeau de roi, sans sourire... — En un ins- » tant son pays a été consumé par Rez [4], notre dragon du versant » de la montagne. Il n'a point atteint, il n'atteindra pas son but. » Il ne s'approchera plus de ce lieu, il n'y reviendra plus !... Ce » n'est point pour son bien que son bouclier avait été placé sur » la croupe de son cheval ! Ce n'est pas pour son bien qu'il » avait posé lui-même sa cuisse sur le poitrail de son coursier » gris [5] !... »

Malheureusement ils ne se bornent pas à ce chant pour célébrer leur victoire. Ils reprennent le festin interrompu, et pendant toute la nuit l'armée bretonne s'abreuve d'hydromel et de vin : — « En face du champ de bataille, s'écrie Aneurin, à » quelle funeste orgie, depuis le crépuscule jusqu'au crépus-

1 Aujourd'hui pays de Linlithgow et de Lothian.

2 *God.* 39.

3 *Id.* 40.

4 Ce Rez était sans doute quelque chef breton, voisin de la frontière des Pictes, qui avait par ses ravages provoqué la colère de Domnal Brech.

5 *God.* 40.

» cule, se livrèrent les officiers brillants de l'éclat de la pour-
» pre [1] ! »

Ils buvaient encore quand l'ennemi vint de nouveau les assaillir, le vendredi matin. Ils se levèrent aussitôt pour le repousser, ceux du moins à qui l'ivresse laissait encore quelque force.

Mais, hélas ! les plus vaillants avaient subi son atteinte, car, Aneurin est forcé de l'avouer, « l'hydromel précieux et le vin » versé sous les portiques affaiblirent, entre les deux armées, » devant Gododin, la lame de Kénon lui-même, cette bruyère » enflammée, ce mur crénelé, ce taureau de bataille. [2] » Son bras héroïque finit pourtant par reprendre sa vigueur : « Les » ennemis, comme des joncs, tombaient sous sa main [3]. » Autour de lui se groupèrent les chefs les plus sobres, qui n'étaient pas les moins braves : Huvelin, Morial [4], Eidol, « riche en che- » vaux, en noires armures et en boucliers brillants [5] ; » Mérin, fils de Madien, surnommé le Juste, et que le barde appelle « un » serpent redoutable aux barbares, un ours furieux, un bou- » levard contre l'oppresseur [6] ; » et le roi de la Gwéned du » nord, c'est-à-dire d'Arclwyd [7] ; et le fils de Léouri, Gwad- nerz, « sanglant moissonneur, avide de combats, qui, son bou- » clier sur son épaule, faisait couler le sang comme le vin bril- » lant coule du cristal dans des coupes entourées de cercles » d'argent à l'ouverture, d'or à l'intérieur, pour le ban- » quet [8]. »

Ils firent de leur mieux ; ils attaquèrent l'ennemi avec ensemble et résolution ; « ils tuèrent sept fois autant de Logriens qu'ils » étaient de guerriers [9] ; ils firent déborder de sang la rivière »

[1] *Id.* 42.
[2] *Id.* 43.
[3] *Id.* 44. Cf., strophe 51.
[4] *Id.* 43.
[5] *Id.* 45.
[6] *Id.* 48.
[7] *Id.* 49.
[8] *Id.* 50.
[9] *Id.* 43.

qui baignait la citadelle [1] et parvinrent enfin, pour ce jour-là, à écarter de ses murs les barbares. Mais ils n'étaient qu'une poignée. Le reste de l'armée, surpris dans l'ivresse, n'opposa qu'une résistance des plus molles, et tomba pour la plupart, presque sans combat, sous le fer ennemi. Les Bretons éprouvèrent donc, dans cette journée, des pertes immenses. Aussi Aneurin s'écrie en gémissant : « Après le banquet où coulèrent le vin et l'hy-
» dromel, ils marchèrent au combat, les hommes cuirassés. Je
» ne connais pas de récit de carnage pareil : si complet fut leur
» massacre [2] ! — Que la vague engloutit d'officiers illustres [3] »

Ce fut donc, malgré tout, un vrai désastre. Les Bretons qui, jusque-là, avaient tenu leurs ennemis à distance, se virent pressés par eux dans leur forteresse, et l'on put prévoir dès lors la fatale issue de cette lutte terrible.

Aussi les barbares se hâtent de poursuivre leur succès. Le lendemain (le samedi), « dès le lever de l'aurore, les combattants
» affluent dans la carrière. » Ils attaquent avec furie les palissades et autres fortifications avancées qui défendent l'approche de Caltraez; ils les détruisent par le feu : — « Quelle brèche!
» quelle montagne de flammes! s'écrie Aneurin. Que de richesses
» englouties! quelle multitude! que de sang sous les noirs
» faucons! » Mais, du côté des Bretons aussi, « les combattants
» affluent devant les remparts, suivant de près leur général. »
Ils se placent donc en avant des murs de la forteresse, derrière la brèche ouverte dans les ouvrages avancés. Leur général, c'est le vainqueur d'Ida, l'illustre Owen.

Jusqu'alors il avait peu paru dans la mêlée; il avait laissé le champ libre aux exploits de ses rivaux; lui aussi, hélas! faut-il le dire, il s'était abandonné au poison de l'hydromel. Mais devant cet extrême péril tout le sang d'Urien se réveille, et le pousse au point le plus menacé. Une phalange dévouée l'y suit et l'y seconde : — « O terrible héros, ce fut rudement, vaillamment,
» que vous fîtes couler le sang et que vous moissonnâtes les

[1] *Id.* 51.
[2] *Id.* 46.
[3] *Id.* 43.

» hommes à coups d'épée! En riant vous aviez bu l'hydromel :
» en riant vous combattiez! Tout guerrier ennemi, égal d'Owen,
» et que son glaive put atteindre, tomba immédiatement sous
» ses coups. » — Mais Owen fut mal soutenu par les autres chefs bretons, que le désastre de la veille avait démoralisés, et qui le laissèrent presque seul en butte à l'assaut furieux des masses ennemies. Digne fils d'Urien, il ne recula point; jusqu'à son dernier soupir il résista; il se fit tuer sur la brèche[1].

Arrêtons-nous un instant pour entendre l'oraison funèbre de ce héros par son ami Aneurin :

« Tout jeune, Owen possédait les qualités d'un homme; il
» était vaillant dans les combats, un coursier à longue crinière
» sous sa cuisse : tout jeune et déjà fameux! Un bouclier léger,
» large, couvrait la croupe fine de son rapide coursier. Son épée
» était grande, bleue, étincelante; ses éperons, d'or qui brille...
» Owen, doux compagnon, ton corps disparaît sous les cor-
» beaux[2]!

» Ce chef couronné, partout où il allait, sans mesure devant
» son bataillon il versait l'hydromel. Le haut de son bouclier
» était troué. Quand il avait entendu le cri de guerre, il ne fai-
» sait pas de quartier, et tant que le sang coulait il ne quittait
» point le champ de bataille. Comme des joncs il fauchait les
» guerriers. Jamais il ne reculait[3]!

» Ce chef couronné, avec son javelot toujours prêt, avait l'im-
» pétuosité de l'aigle du rivage. Sa promesse était sacrée, il la
» tenait. Il ne quitta pas l'armée de Gododin en prenant la fuite :
» intrépide il excitait la guerre, et il y fut exalté; mais ni lance
» ni bouclier ne le protégèrent[4].

» Ce chef couronné, à mine de loup, portait de l'ambre en

1 « Tu descendis précipitamment des hauteurs [de la citadelle], lui dit Aneurin;
» mais les chefs, tes compagnons, n'allèrent point avec toi : ta mort, sur la brèche,
» fut la ruine de leurs priviléges. » *Gododin*, str. 54. Tous les passages du poème, cités depuis le dernier renvoi, sont aussi pris de cette strophe 54.

2 *God.* 1.

3 *Id.* 2.

4 *Id.* 3.

» forme de bandeau tordu autour de ses tempes : l'ambre avait » coûté cher, plus cher coûta le vin de l'orgie[1] !

» Ce chef couronné, armé en guerre, brave, ardent au milieu » du sang ruisselant; ce chef, avant d'être affaibli [par ses bles- » sures], avait, au front de la bataille, fait tomber cinq fois cinq » bataillons sous les coups de sa lance. Des guerriers de Déira » et de Bernicie — hommes terribles — deux mille périrent en une heure! — Plus tôt le loup eut ta chair que toi le vin du » banquet, ô guerrier[2]!.....

» D'ordinaire, Owen, tu étais monté sur ton cheval; et te » voici abattu devant la tranchée, toi le plus beau rameau de » ta race!

» C'est sans mesure, c'est sans fin que je lui dois des chants » à ce chef des chefs, que recouvre aujourd'hui un tertre vert : » à ce chef dont la main fit tant de captures, dont la cuirasse » reste vide, dont le front royal n'a plus pour bandeau que » l'argile et le bois du cercueil[3]! »

La mort d'Owen livra aux barbares toutes les défenses extérieures de Caltraez; aussi Aneurin dit-il que « le samedi, les » travaux de fortification des Bretons furent ruinés[4]. » Restait uniquement le corps de la place, qui ainsi désemparé ne paraissait pas capable d'une longue résistance. C'est pourquoi à ce moment les débris de l'armée bretonne se partagèrent en deux corps. L'un, le plus faible, commandé par le barde-roi Eidol, dont on a déjà parlé, resta dans la citadelle pour continuer d'y attirer l'attention et les forces de l'ennemi, pendant que l'autre, le gros de l'armée, sortant de Caltraez sous les ordres du chef suprême Ménézoc, allait à quelque distance, tout à fait sur le rivage, se retrancher derrière une autre partie du mur d'Antonin, moins ruinée et plus facile à défendre.

Cependant, le dimanche, Eidol, suppléant au nombre par l'audace, fait une sortie impétueuse sur les barbares : — « Avec

[1] *Id.* 4.
[2] *Id.* 5.
[3] *Id.* 54.
[4] *Id.* 53.

» les guerriers de son âge, il attaque, il monte, il descend, ce roi
» de la bataille, ce bouillant roi de la guerre, qui chérissait son
» clan et son pays. Moissonneur ardent, ardemment il fait jaillir
» le sang sur l'herbe; il foule aux pieds à la ronde harnais et
» chevaux... Mais, autour de lui, ils ont l'image de la mort
» peinte sur la joue, ses malheureux compagnons appesantis,
» dont les lances faiblirent dès le commencement du combat. »[1]
Aussi est-ce en vain qu'Eidol redouble d'héroïsme; les Bretons sont repoussés, leur chef tombe en combattant : — « Le sang » d'Eidol est glacé, son visage est blême. » — et alors les Anglo-Pictes, envahissant la forteresse, y mettent le feu :

« D'éclats de lumière environné, le retranchement est
» rayonnant. La guerre enveloppe la vallée. Elles enveloppent,
» elles consument le cellier et la salle où coula l'hydromel miel-
» leux et enivrant, les flammes de la guerre allumée dès l'au-
» rore par l'armée des Logriens. »[2]

Pourtant le combat dure encore, ou tout au moins le massacre. Cette même salle où les Bretons s'étaient si mal à propos gorgés d'hydromel, elle est le théâtre d'une mêlée, d'une « bou-
» cherie horrible. »[3] Il semble que le barde prenne un amer plaisir à nous peindre en ce lieu même, témoin de l'orgie,
» l'angoisse profonde » de ses malheureux compatriotes, « les
» belles coupes dorées avec des cercles de sang, le sang cachant
» l'écume de l'hydromel jaune et brillant, le sang formant de
» nouveaux cercles ! »[4]

Caltraez prise et ruinée, restent les bataillons de Ménézoc, retranchés, dit Aneurin, « au point sans brèche du rivage. » Les barbares s'avancent contre eux dès le lundi, et, à leur vue, les Bretons chantent le bardit du dernier combat :

« Appelons ! que la mer monte jusque dans la mêlée ! Echan-
» geons nos javelots, nos javelots également terribles ; poussons
» le fer aigu, la lame meurtrière !

[1] *Id.* 55.
[2] *Id.* 55.
[3] *Id.* 53.
[4] Fragment déplacé du *Gododin*, dans les *Bardes bretons*, p. 378.

» Qu'elle tombe dans le tumulte la couronne du guerrier » replet à l'acier de flamme, la couronne du chef ennemi (le roi » des Angles) ! Qu'il ramène ses chevaux de bataille et ses équi- » pages de guerre dégouttants de sang, du sanglant combat de » Caltraez !

» Le voilà sur la hauteur, le fort de notre armée ! le chien de » guerre héroïque (le chef breton) domine la colline ! Appelons- » nous ! Levons notre étendard brillant au point culminant du » champ de bataille ! Poussons le fer ! » [1]

Laissons le barde raconter ce dernier combat.

« Au point sans brèche du rivage, le chef de Gododin, [2] le » général en chef que l'on pleure n'avait point reculé devant la » flamme ardente du conflit. Il s'était placé lui-même, inébran- » lable, au passage principal, à la tête d'un escadron solide. » Avec vigueur il avait fondu sur les ennemis et les avait dis- » persés; avec vaillance il avait porté une grande charge. Du » clan de Ménézoc tout ce qui resta fut un glaive informe et » mutilé.

» Quoique, par suite du banquet du matin, il n'eût pas de » bouclier, il défendit bien le rivage, il brilla au champ de » bataille ! Le glaive bleu de sa main porta des coups rapides; » le poids de ses javelots mit en péril la tête de quiconque l'af- » fronta. Monté sur son coursier gris, le chef des chefs, il faisait » tomber les ennemis sous les coups de sa lame, quand lui- » même il tomba ! Mais il ne s'enfuit pas du champ de bataille, » ce prince dont on doit célébrer l'hydromel doux et eni- » vrant. » [3]

Sa mort n'amène point encore la déroute des Bretons. Entourés d'énormes masses d'ennemis, ils résistent avec l'enthousiasme du désespoir. Deux chefs soutiennent surtout leur courage et prennent le commandement au lieu de Ménézoc. L'un est ce Tudvoulc'h, du pays d'Eiden, qui s'était tant illustré dans le premier combat et qui ne brilla pas moins dans le dernier :

[1] *Id.* 57.
[2] C'est-à-dire Ménézoc, chef de la confédération bretonne.
[3] *Id.* 58.

— « Qu'il tua de Saxons, le septième jour ! » s'écrie Aneurin.[1] L'autre est un neveu du barde, appelé Gwendoleu. A Caltraez, guerrier sobre, il avait, pendant l'orgie, « renversé à coups de » piques les tables et les coupes d'hydromel. » Maintenant, il se précipite « à travers un lac de sang ; il abat les rangs enne- » mis qui ne reculent point ; il oppose l'assaut à l'assaut ; » et, au milieu du tumulte, il exalte ses guerriers en chantant le bardit :

« Qu'on aiguise les glaives ! voici venir de l'Océan les voix » bruyantes ! Du secours à l'armée ! Du secours aux lances ! Que » l'avant-garde se montre ! C'est le jour des suprêmes efforts » et de la grande bataille ! »[2]

Les guerriers de Tudvoulc'h répondent :

« Que les armes s'unissent ! Que les rangs se forment ! — » Que le tumulte commence ! En avant les braves ! en avant les » grands ! en avant les bons ! — Voici que l'épieu d'aune est roi ; » qu'il s'entoure des cors arrondis ! qu'il s'entoure des glaives » recourbés ! Honneur à notre chef au large front ! »[3]

Et sur les pas de ce chef, ils s'enfoncent au plus fort de la mêlée. Mais, hélas ! ils ne peuvent plus que vendre chèrement leur vie. Ils ont beau tuer, tuer encore : le nombre des ennemis grossit sans cesse. Ce nombre énorme et brutal l'emporte sur tous les prodiges de l'héroïsme. Tudvoulc'h tombe : — « Quand » il périt, ce renfort de sa nation, son poste sur la tranchée fut » changé en un lieu de sang. »[4] C'est le signal de la catastrophe suprême.

L'âme bretonne d'Aneurin s'est refusée à peindre cette boucherie de héros.

Arrivé à ce point de son œuvre, il résume en quelques traits énergiques tout ce long drame de Caltraez, dont il fut l'actif témoin avant d'en devenir le poète : « J'ai vu, dit-il, des flots » de guerriers qui, du promontoire d'Adoen, descendaient pour

[1] *Id.* 13.
[2] *Id.* 61.
[3] Villemarqué, *Bardes bretons*, p. 375.
[4] *God.* 13.

» la fête du Coelkerz... J'ai vu des guerriers en ordre de bataille » arriver dès l'aurore, et la tête de Domnal Brech que des cor- » beaux dévoraient. J'ai vu des richesses enlevées, et en mon- » ceau entassés les os des envahisseurs aux bannières azurées, » venus d'au-delà de la mer. J'ai vu une grande armée vaillante, » entourée d'eau, au cœur magnanime, tumultueuse, mais, » hélas! bien affaiblie, résolue à tomber devant cent mille » hommes, à verser son sang pour son pays et ses cou- » tumes ! » [1]

Pour marquer le résultat final du combat et la ruine de ses malheureux compatriotes, il n'a qu'un mot : « Le lundi, on vit » une mare de sang leur monter aux genoux, et le Gododin ne » compte, après le désastre, qu'un guerrier sur cent de » retour ! » [2]

Je n'ai pas craint de multiplier les citations de cette poésie étrange, abrupte, barbare même, j'en conviens, par certains côtés, mais aussi, on l'avouera, d'une énergie peu commune. C'est que cette poésie bardique, dont le *Gododin* me semble le chef-d'œuvre, n'est pas seulement une peinture vivante et forte de la lutte des Bretons contre les Saxons: c'est cette lutte même, ressuscitée sous nos yeux dans toute la grandeur de son action. Le cliquetis des lances, l'éclair des glaives, les chevaux bondissant, le sang coulant à longs flots, le râle des mourants, le chant des vainqueurs, les cris confus de la mêlée, l'ivresse vertigineuse du champ de bataille, tout cela est dans les bardes, et plus que tout cela encore, l'acharnement implacable, le sombre et fier enthousiasme d'une race qui sent sa patrie se dérober sous ses pieds, mais qui a juré de mourir libre plutôt que de vivre asservie. Aussi les bardes du VIe siècle ne se bornent pas à chanter; ils ceignent le glaive, ils combattent; et la harpe entre leurs mains, n'est que l'auxiliaire du glaive, une arme de plus contre les Saxons.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La fin à la prochaine livraison).

[1] *Id.* 59.
[2] *Id.* 53.

LA POÉSIE.

TERCETS.

—

A M. ÉMILE GRIMAUD.

—

Ce siècle a dit : « La Muse est morte. »
La Muse, toujours jeune et forte,
Lui répond par des chants nouveaux ;

La Muse, appuyée à l'histoire,
En agrandissant ses travaux
A vu s'agrandir sa victoire.

Vendée ! elle a vengé tes fils !
Elle a relevé les défis
Jetés aux héros du Bocage ;

Près de leur rustique cercueil,
Elle a de l'épopée en deuil
Parlé le sublime langage.

La Muse, en face du Veau d'or,
N'a pas ralenti son essor
Et renié son caractère.

Tant qu'au bruit de ses long combats
L'honneur éveillera la terre,
La Muse ne périra pas.

Tant que l'esprit de sacrifice,
Le courage et la loyauté,
Du tournoi s'ouvriront la lice ;

De leur éternelle beauté
Tant que quelques vertus encore
Au monde annoncera l'aurore ;

Tant que les martyrs et les saints,
Sans peser la force et le nombre,
Du ciel serviront les desseins ;

Comme un éclair dans la nuit sombre,
Tant que d'augustes vérités
Feront resplendir leurs clartés ;

Du fond de leurs tombes poudreuses,
Tant qu'on entendra retentir
La voix des âmes généreuses ;

Tant que les pleurs du repentir
Et les grâces de l'innocence
Auront conservé leur puissance ;

Tant qu'aux pieds de dieux imposteurs
Nous ne suivrons pas les flatteurs
Qu'un vil intérêt détermine ;

Tant qu'un seul noble souvenir
Nous préservera de ternir
Un blason pareil à l'hermine ;

Les enfants des hommes verront
La Muse garder à son front
L'auréole qui l'environne :

La poésie est aux grands cœurs,
Ce qu'aux rois était leur couronne
Et la pourpre aux guerriers vainqueurs !

Cte DE NUGENT.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Comme on s'habille aux eaux. — Mgr Chigi et M. Louis Veuillot au Pouliguen. — La statue de Châteaubriand. — M. le prince de Broglie, les prix Montyon et Marianne Feillet. — Deux discours à la Sorbonne.

Il n'est que trop vrai, hélas ! que toute notre haute société, les gens qui devraient penser, parce que tout le monde agit d'après ce qu'ils pensent, emploie tout son temps à s'habiller et à se déshabiller. Nous avions les bals d'hiver ; ce qui était une assez fréquente occasion de montrer le talent des couturières : les eaux ont changé tout cela, et les dames ont gagné deux mois de plus sur le calendrier de la toilette. On dit même que les *messieurs* s'en mêlent et que les tailleurs rivalisent de génie avec les marchandes de modes pour orner la moins belle partie du genre humain et la rendre digne de l'autre. Musset appelait la vie une *mascarade ;* mais c'était une figure. Allez aux eaux, cher lecteur, et vous verrez que ce mot est le seul qui puisse donner une idée vraie de la façon dont on s'y habille aujourd'hui. Les dames recherchent des modes qui rappellent celles des hommes : elles portent des vêtements de zouaves et de hussards, des toques à la façon des chasseurs de la garde ; c'est à n'y rien comprendre; et votre serviteur, qui a traversé ces temps-ci un petit port des côtes de Bretagne, en est encore tout ébahi. Les jeunes gens se travestissent aussi : ils se font la raie sur le milieu de la tête et portent des ombrelles; les plus mâles d'entre eux adoptent volontiers les costumes villageois; j'avoue, en vérité, que cela m'a fait peine : je souhaitais à nos costumes bretons qui s'en vont une autre fin que celle de servir de motifs à des fantaisies de tailleurs. Il est vrai qu'on apercevait sur cette plage quelques vêtements bourgeois; mais, à l'air satisfait des braves gens qui les portaient, on reconnaissait des fonctionnaires auxquels leur âge, leur dignité et leurs décorations interdisaient de déroger. Quand on est fonctionnaire, il en reste toujours quelque chose.

De ce petit port que je ne nommerai pas, je suis allé au Pouliguen, lieu charmant qui a trouvé son poème dans les *Souvenirs bretons* de M. Stéphane Halgan, et j'ai été fort agréablement surpris en voyant qu'il y avait ore des gens capables de choisir une plage, où l'on puisse, loin des

Parisiens, respirer l'air de la mer, à l'abri d'un joli bois de sapins, se baigner, s'amuser et se vêtir comme de simples mortels. Sur les bords de cette baie si fraîche, si paisible, si bleue qu'elle rappelait un lac d'Italie, on m'a montré deux hommes illustres bien faits pour se comprendre et qui doivent avoir soif de repos, car leur besogne est rude et ils ne s'y épargnent pas : l'un était Mgr le prince Chigi, nonce de la cour de Rome à Paris; l'autre, M. Louis Veuillot. Quoiqu'il gardât le plus strict incognito, Mgr Chigi était l'objet des respects de tout le monde, et, soit qu'il traversât les rues, soit qu'il rentrât au port dans le canot où il faisait ses promenades, les fronts se découvraient sur son passage et les mères s'agenouillaient en le priant de bénir leurs enfants. J'étais loin, on le voit, de la mascarade des jours précédents.

Je vous demande excuse, cher lecteur, d'avoir osé parler d'un voyage au Pouliguen, dans un temps où il faut, au moins, aller au pôle nord, pour avoir le droit d'écrire ses impressions; mais chacun va où il peut, et vous voyez que je n'ai pas eu besoin d'aller bien loin pour apercevoir deux personnages célèbres et contempler des centaines de gens ridicules.

Mais voici une nouvelle qui vaut mieux que mes impressions de voyage : la ville de Saint-Malo s'occupe d'élever une statue à Châteaubriand et a eu l'heureuse idée d'appeler la France entière à contribuer à l'érection de ce monument. Grâces en soient rendues à qui de droit, sans oublier l'Académie qui a constaté l'entrée de Châteaubriand dans la vraie gloire en mettant l'an passé son éloge au concours. Voilà pour la Bretagne une occasion d'être fière en rappelant une fois de plus que Châteaubriand fut un de ses enfants. Ce n'est pas qu'en général nous considérions qu'une statue tire beaucoup à conséquence; il nous serait aisé de citer plusieurs notabilités d'arrondissement dont l'airain a été chargé de retracer les traits oubliés aux âges futurs; mais il y a statue et statue. Le bronze est comme le papier : il dit ce qu'on lui fait dire, et tous les sculpteurs ne sont pas comme David (d'Angers), qui ne voulait mouler que les grandeurs incontestables. A ce mode d'hommage, nous sommes heureux de ne rien trouver à reprendre, et sa *tardiveté* relative, passez-moi le mot, n'est pas ce qui nous en plaît le moins. Si grand qu'on ait été durant sa vie, il ne suffit pas de mourir pour devenir un grand homme et avoir droit à sa statue. La gloire a besoin du temps pour se consolider et les statues sont un mince moyen d'arracher à l'oubli ceux qu'il a frappés de son aile rapide. Depuis quinze ans que l'auteur de *René* dort dans son rocher du Grand-Bey, sa mémoire n'a fait que grandir. Nous ne saurions donc trop applaudir à la noble initiative que vient de prendre la municipalité de Saint-Malo.

Au moment où l'Académie couronnait l'Eloge de Châteaubriand, elle distribuait également les prix de vertu de la fondation Montyon. Tout a été dit sur cet usage assez bizarre de couronner la vertu; cependant on s'ac-

corde assez généralement à reconnaître que M. le prince de Broglie a su rajeunir son sujet. Je veux bien le croire; en tout cas, on ne peut nier qu'il ait envisagé la question avec l'élévation d'esprit qu'il montre en tout ce qui sort de sa plume. Pour ma part, je suis fort heureux de voir tous les ans la plus haute société littéraire annoncer à la France qu'on a découvert quelques âmes capables de dévouement; mais il me semble que la vertu n'est point une chose que l'on engage les gens à rechercher en leur disant, à la façon de ce qui se pratique pour les objets perdus : *Il y aura récompense*. Peut-être, après tout, la société punissant les coupables, est-il juste, pour compléter l'antithèse, que l'Académie couronne les gens vertueux, et j'y souscris de grand cœur; tout cela soit dit sans manquer de respect au vénérable M. de Montyon, l'un des hommes de ce siècle qui ont fait le plus de bien durant leur vie, et auquel on peut bien pardonner d'avoir cherché à en faire après sa mort. — Une femme de notre province, Marianne Feillet, a fourni, cette année, l'un des récits les plus attachants de la notice consacrée aux prix de vertu, récit que nous reproduirions très-volontiers, s'il n'avait déjà paru dans tous les journaux de Bretagne.

On s'est beaucoup entretenu ces temps-ci d'une autre distribution de prix qui n'a pas coutume de faire parler d'elle; on devine qu'il s'agit du grand concours et d'un discours qui a été prononcé à cette occasion. Et même, pour être exact, il faudrait parler de deux discours, puisque l'Université, par un sentiment de respect (qu'on ne saurait trop louer) pour les vieilles traditions, maintient l'usage du discours latin débité en grande pompe. Cet usage est respectable parce qu'il est ancien, et puis il faut bien honorer le latin; si peu qu'on en use, on ne saurait s'en passer. L'empereur de la Chine, qui est encore moins laboureur que nos professeurs ne sont cicéroniens, trace, chaque année, un sillon pour honorer l'agriculture; ainsi à chaque cérémonie du grand concours, les quatre Facultés, en robes et en bonnets carrés, donnent à un lettré la tâche ingrate de lire un discours que personne n'écoute et qu'une élite imperceptible est capable de comprendre. Aussi n'est-ce pas de celui-là qu'on parle, mais bien de l'autre qui constate que, de 1852 à 1859, les résultats des compositions attestent une sérieuse décadence de nos études classiques. Le cas est grave, et il y a quelque mérite à confesser ainsi publiquement que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il y a pourtant lieu de se consoler : depuis quelque temps le niveau se relève, et puis l'expérience ne porte que sur les élèves de l'Université qui, malgré son nom, ne comprend pas l'universalité des écoliers français. Il ne nous appartient pas de donner notre avis sur la cause de cette décadence; disons seulement que chacun prétend en avoir deviné une, et que quelques-uns peuvent bien deviner assez juste. Ce qui nous paraîtrait curieux, si ce n'était affligeant, ce serait de voir des

amis du progrès, qui accusaient les Jésuites, il y a un mois, de trop bien enseigner, prétendre aujourd'hui que ceux-ci pourraient bien être pour quelque chose dans cette décadence. Voudrait-on par hasard nous faire croire que la jeunesse française est placée sur une bascule dont le clergé et l'Université occupent chacun un bout, et que l'un ne peut s'élever sans que l'autre s'abaisse? Mais qui peut douter de la puissance d'un pareil argument : *Les Jésuites!* Cette explication répond à tout et dispense d'en chercher une autre. C'est le : *Votre léthargie* du *Légataire*. Il y a quarante ans, on ridiculisait les catholiques en leur prêtant ce refrain : *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau.* Ce refrain a vieilli; il paraît que celui du Jésuite n'a rien perdu de son charme et de sa puissance, puisque certaines gens l'emploient toujours avec la même constance. Si l'on nous objectait que tout cela n'est pas de la littérature, et que nous nous mêlons de ce qui ne nous regarde pas, nous répondrions que les thèmes et les versions sont de la littérature, de la plus importante et de la plus utile, car la littérature est aussi bien la fille du dictionnaire que l'enfant de l'imagination.

LOUIS DE KERJEAN.

— Le dimanche, 31 juillet, a eu lieu, sous la présidence de Mgr l'Archevêque et au milieu d'une foule immense, la translation des reliques de saint Innocent dans la chapelle du collége de Vitré. M. l'abbé Massabiau a prêché à Notre-Dame, et développé éloquemment cette pensée, qu'il vaut mieux souffrir la mort que de trahir sa conscience et d'abandonner Dieu.

— Un Vendéen, le R. P. Benjamin de Puiberneau, missionnaire, l'un des membres distingués de la Compagnie de Jésus, vient de mourir en Chine, à l'âge de 39 ans. Entré dans les ordres peu de temps après sa sortie de l'Ecole polytechnique, il a, pendant plusieurs années, enseigné les mathématiques à l'institution de la rue des Postes. Mais sa foi ardente l'entraînait irrésistiblement vers les sacrifices, les luttes, les périls de l'apostolat militant. Il partit en mission pour la Chine, il y a quelques mois à peine, et il a succombé à une cruelle maladie, peu de jours après être arrivé à Shang-Haï.

— La Faculté de Droit de Rennes a encore fait une perte bien sensible : M. Le Poitvin, le savant professeur de droit commercial, est mort le 27 juillet. M. Le Poitvin laisse un nom très-connu dans la science : son *Traité de la commission*, publié en collaboration avec M. Delamarre, conseiller honoraire, lui avait fait une réputation à peu près européenne.

— La Faculté de Droit de Paris a couronné, le 2 août, M. Pierre-Julien Godet, de Mareuil (Vendée), qui a obtenu la deuxième mention au concours de droit romain (licence) et au concours de droit français.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 29 juillet, a partagé le prix du concours relatif aux *livres* dits *hermétiques* entre M. Louis Ménard, docteur ès-lettres, et M. Félix Robiou, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au collége de Napoléonville.

LETTRES PARISIENNES.

VII.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou.....

Paris, 31 *juillet* 1864.

Que penseriez-vous, Madame, si alors que vous êtes occupée à surveiller votre lingerie, ou à ranger une chambre d'amis à l'étage le plus élevé de votre manoir, vous voyiez passer devant la fenêtre, assez près pour en frôler les carreaux en répandant l'ombre autour de vous, le feuillage touffu d'un arbre en mouvement? Vous croiriez sans doute rêver. Je viens d'avoir tout à l'heure sous les yeux ce spectacle fantastique. Je prenais la plume pour vous écrire, et, suivant mon usage, je ne savais pas encore ce que j'allais vous dire. Les enfants jouaient auprès de la croisée, quand je les entends s'écrier : — Un arbre qui passe dans la rue! — Je me relève, et j'aperçois en effet un magnifique marronnier en marche, juché sur un chariot que traînaient huit vigoureux percherons. En avançant la main, j'ai pu cueillir une feuille.

Si les vieux arbres se mettent à voyager, où s'arrêtera donc le besoin de locomotion de notre époque? Ne vous gagnera-t-il pas vous-même, Madame? Serez-vous moins curieuse de voir Paris, serez-vous mieux enracinée dans la terre natale que ce marronnier,

plus âgé que vous, qui certes avait vécu cinquante ans et davantage sans se douter qu'il viendrait jamais décorer nos promenades? Ne savez-vous pas qu'en vingt heures à peine vous pourriez vous trouver transportée dans la chambre où je serais si heureux de vous recevoir à mon tour?

Il paraît cependant que le chemin de fer n'a guère changé encore les habitudes casanières de notre pays. Deux trains par jour suffisent amplement à tous les besoins du siège épiscopal de saint Corentin, qui a présentement l'honneur d'être tête de ligne. C'est bien autre chose aux petites stations! Les employés oisifs bâillent aux corneilles, jouent aux dominos, lisent des romans ou cultivent un jardin. Quand l'horloge marque l'heure du prochain passage du convoi, ils se rendent lentement à leur poste; la cloche tinte dans le désert, on dirait celle d'un ermitage; le registre d'inscription des colis n'a pas encore perdu un de ses feuillets, et le pot de colle destiné à étiqueter les bagages est moisi avant d'avoir été entamé. Pourtant, ô bonne fortune pour tout le bureau! voici un gros curé qui vient faire la conversation et prendre un billet de 75 centimes afin d'aller dîner chez un confrère. Le convoi paraît au loin, il chemine discrètement et sans tapage; la locomotive, le *dragon rouge annoncé par Merlin*, comme disait ce pauvre Brizeux dans une éloquente invective, semble ne rougir que de sa mauvaise réputation, et s'attache à ne pas la justifier. Elle fait le moins de bruit qu'elle peut, comme si elle craignait de troubler le ramage des oiseaux et l'éternel sommeil du poète. Elle s'arrête enfin d'un air de nonchalance et de bonhomie; le mécanicien nomade sourit aux préposés sédentaires; ils échangent ensemble une prise de tabac ou choquent des verres de cidre. BANNALEC! crie devant les portières un homme à casquette réglementaire. BANNALEC! répètent les échos de la vallée. Personne ne sort, et le gros curé, salué par tous les employés, s'installe seul dans un compartiment où il chuchotera paisiblement son bréviaire. Si, à ce moment, on apercevait à l'extrémité d'une des routes quelque voiture, peut-être vide, se dirigeant vers la station, soyez tranquille, le dragon rouge serait débonnaire, et attendrait. Mais on ne voit rien, on n'entend

rien. La cloche de l'ermitage tinte encore, et l'hydre se remet en marche.

Voici pourtant qu'elle est aux portes d'un chef-lieu de département, de l'ancienne capitale des Vénètes. VANNES! crie le héraut à la casquette brodée. Ici sans doute la scène va changer, et nous aurons quelque tumulte. En effet, trois omnibus se tiennent attelés derrière la gare, chacun d'eux porte le nom d'un des trois hôtels de la ville, et le train leur verse..... un flot de trois voyageurs. Il y en aura juste un par voiture et par hôtel. Un de mes amis, qui s'est récemment arrêté à Vannes, m'affirme que les choses se sont passées ainsi, et qu'il a composé le tiers de l'affluence. Encore avait-il un permis de circulation gratuite, et l'un de ses deux compagnons était un officier, voyageant au quart du tarif. Je ne suis plus surpris de la baisse des actions ni des imprécations des actionnaires contre la Bretagne. Elles font un pendant assez curieux aux invectives des poètes, doublées de celles des postillons.

Ah! si vous vous décidiez, Madame, à vous rendre à mon invitation, si vous arriviez surtout à Paris un dimanche soir, par la gare d'Orléans, quel spectacle différent vous serait réservé! Vous verriez, aux approches de la gare, les locomotives se croiser sans cesse, sifflant, soufflant, mugissant avec un vacarme infernal. On se croirait dans les entrailles d'un volcan. Vous verriez des milliers de voyageurs se précipiter, se bousculer, se ruer aux issues où il leur faut s'engouffrer comme dans une sorte d'écluse, puis courir de nouveau, envahir les fiacres et assiéger le faîte des omnibus, toujours insuffisants. Cette vie haletante et tumultueuse, c'est proprement Paris, et lorsque je vais en Bretagne, je suis quelque temps à me faire au contraste de la solitude, du silence, de la placidité des mouvements et des habitudes. Les extrêmes se touchent, ainsi que le dit un adage bien profond, et j'éprouve un ahurissement comparable à celui qui vous saisirait au milieu de notre agitation fiévreuse. Je suis comme le passager récemment débarqué. Il a beau frapper du pied le sol, il a besoin de plusieurs jours pour échapper à l'impression du bruit et du balancement des vagues.

Certes si, parmi les inventions modernes, il en est une plus enfiévrée encore que la vapeur, c'est bien le télégraphe électrique. Aucun bruit strident n'écorche les oreilles, aucune fournaise ardente n'éblouit les regards, mais le dragon rouge, emportant le train express avec une vitesse de près de vingt lieues à l'heure, n'est qu'un chariot embourbé au prix de l'invisible étincelle qui le devance et l'annonce. Hé bien! voyez ce qu'elle aussi devient en notre bon pays. J'observais un jour ses allures, et même j'utilisais ses services, dans une petite cité paisible qui s'est donné le luxe d'un bureau télégraphique. Le personnage officiel, le confesseur laïque, chargé de recueillir et de transmettre toutes les confidences du canton, est le plus oisif des fonctionnaires connus. Je ne lui sais de comparables que les garde-côtes des États-Romains qui avaient pour mission héréditaire de guetter et de signaler aux populations l'approche des pirates barbaresques. En moyenne, il n'a pas plus d'une dépêche à expédier par jour; il y a donc bien des journées où il n'en a pas une seule, et cependant l'assiduité à son bureau est son impérieux devoir : que voulez-vous qu'il y fasse, du matin au soir? Il est étranger au pays, où il ne connaît personne. Si de plus c'est un jeune homme sans famille, et c'est d'ordinaire le cas, il n'a pas d'autre société que celle de son porteur de dépêches. Allons, mesdemoiselles, vous avez le cœur compatissant, il y a là une bonne action à faire. Je propose que toutes les jeunes filles de la ville tirent au sort à qui épousera le cénobite, par sentiment de charité chrétienne.

J'apprends heureusement qu'il trompe son désœuvrement en soufflant dans un cornet à piston. Si peu qu'il ait de génie musical, il est en situation de devenir un virtuose de première force, et d'abandonner quelque jour le télégraphe pour le culte plus productif d'Euterpe. En attendant il daigne jouer du serpent aux offices de l'église, où son acolyte le porteur de messages cumule lui-même les fonctions de chantre, et un inspecteur en tournée des lignes télégraphiques risquerait de trouver au lutrin tout le personnel du bureau.

La discrétion professionnelle de l'emploi court aussi de gros

risques parmi ce désœuvrement des préposés. Une dépêche qui arrive est une distraction et un gros intérêt pour eux avant de devenir une émotion pour le destinataire. Afin de la mieux traduire, le fonctionnaire principal a d'ailleurs souvent besoin des lumières locales du messager; celui-ci l'emporte soigneusement cachetée, mais il en connaît la teneur; il est si fier d'avoir quelque chose à faire qu'une sorte de rayonnement, correspondant à la nature ou à l'importance de la nouvelle, éclate sur son visage. Il est questionné sur sa route par toutes les commères qu'il rencontre, et ne prend pas toujours le chemin le plus court. Parfois il se retranche dans son importance, confie seulement un nom propre, et laisse les imaginations se livrer aux commentaires de la curiosité. D'autres fois il est plus expansif, il devient un vrai trompette de ville, et la nouvelle qu'il porte est déjà ébruitée partout avant de parvenir à son adresse.

Du reste, cette science préalable du messager a plus d'avantages que d'inconvénients. Elle lui permet de composer sa physionomie, et de prévenir ainsi bien des émotions pénibles ou violentes, peut-être de conjurer une attaque de nerfs. S'il accourt d'un air riant, la joie entre avec lui dans la maison, et toute la famille a déjà deviné que le jeune Alphonse est reçu bachelier. S'il apporte au contraire une mauvaise nouvelle, et c'est, hélas! trop souvent sa mission, il ménage les transitions, et sait presque employer les précautions attentives d'un ami. Je l'ai vu remettre une dépêche au domicile d'une personne absente pour toute la journée. Un voisin la reçoit fort embarrassé, n'osant pas rompre le cachet, se demandant s'il ne fera pas monter à cheval un exprès. — « Cela n'en vaut pas la peine, » dit tranquillement le messager. Cette dépêche-là peut bien at- » tendre. » Et il en raconte sans plus de façon le contenu. Le voisin jugea de même, et, de retour le soir, le destinataire s'applaudit aussi qu'on ne l'eût pas malencontreusement troublé dans sa partie de campagne.

Me voici loin de mon marronnier ambulant, qui a eu le temps de disparaître au détour de la rue, peut-être d'arriver au terme de son voyage. Là, que de soins vont lui être prodigués par une édilité vigilante! Une fosse profonde a déjà été creusée, et remplie d'un ter-

reau noir qui ferait envie aux fleurs de votre jardin. Un ingénieux appareil y descend l'arbre verticalement et sans secousse; la motte énorme est débarrassée des liens qui la resserraient pour l'empêcher de s'émietter en chemin; la terre est remuée tout à l'entour, puis arrosée à grande eau; des pompes sont amenées pour arroser aussi le feuillage; une galerie élégante protège le tronc contre les insultes des passants, et, sans même attendre la fin de ces opérations, les beaux ramiers de nos promenades, moins sauvages que ceux de vos bois, viennent se percher en roucoulant sur les branches, et souhaiter la bienvenue au nouvel hôte de la cité. Le voilà qui a définitivement acquis droit de bourgeoisie. Désormais il sera l'objet de toutes les attentions de notre célèbre mandarin M. Haussmann. Il aura des serviteurs et des gardes; il figurera sur la consigne des sergents de ville aux belliqueuses médailles; il recevra les visites régulières des arroseurs embrigadés; dans ses maladies, il aura aussi de savants médecins qui lui appliqueront des cataplasmes, des ligatures et des compresses. Il souffrira peut-être un an ou deux, son acclimatation laborieuse ne sera même pas sans quelques dangers pour sa vie. Mais il n'y a pas que les arbres qui achètent les honneurs au prix des souffrances et des périls.

Le ramier de Paris, dont je vous parlais tout à l'heure, est encore un des produits les plus curieux de la civilisation, et, je le crois en vérité, l'être le plus heureux de la nature. Ne pensez pas, Madame, que ce soit un vulgaire pigeon émancipé. Non, sa liberté ni celle de ses pères n'ont jamais subi la moindre atteinte, et sa généalogie est pure de toute alliance avec l'esclavage. Mais il a été élevé dans l'amour des hommes en même temps que dans l'indépendance, il a toujours plané sur une foule inoffensive, ou plutôt sympathique, il n'a vu l'espèce humaine que par ses beaux côtés. Je ne lui connais aucun ennemi. Certes les pigeons de votre colombier féodal, volant par bandes dans la campagne et rentrant fidèlement à leur phalanstère, ne semblent pas fort à plaindre. Pourtant ils ont à craindre la fouine, le vautour, le cultivateur irrité de leurs déprédations, la fronde des enfants sans pitié : demandez à La Fontaine le récit émouvant des infortunes du pigeon voya-

geur! Ils ont bien plus à craindre encore votre cuisinière. Malgré tout ce qu'il y a de tendresse dans votre cœur, vous ne vous faites aucun scrupule de servir à vos hôtes l'oiseau de Vénus étouffé par vos ordres et mis à la crapaudine. Le ramier des forêts tremble pour sa nichée, il redoute le chasseur embusqué, l'hiver il est exposé à la famine et doit se résigner à l'émigration. Seul peut-être entre tous les êtres de la création, le ramier de Paris traverse la vie sans connaître ni le péril ni l'inimitié, ni l'infortune. Il élève en sûreté sa couvée, à des hauteurs inaccessibles. Il s'abat parmi les plus riants parterres, vient boire aux bassins des Tuileries, se mêle presque familièrement aux jardiniers, aux promeneurs, aux enfants qui partagent leurs gâteaux avec lui. Mais, comme l'a dit le poète,

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Aussi ne se laisse-t-il jamais toucher, et si des marmots essaient de le poursuivre en jouant, il semble s'amuser lui-même d'un jeu auquel il est le plus fort, et il finit par s'échapper d'un bruyant et vigoureux essor. Alors il va visiter le Luxembourg, les Champs-Élysées, jusqu'aux somptueux ombrages de Saint-Cloud, de Meudon ou de Versailles; il ne se plaît que dans le voisinage des palais. Il paraît aimer aussi la musique. Quand à cinq heures un orchestre militaire exécute des valses dans une clairière des Tuileries, des bandes de ramiers accourent aussitôt, se perchent sur les arbres du pourtour, planent au-dessus des auditeurs, et remplissent de leurs roucoulements les intermèdes.

Remarquez, Madame, comme les choses changent d'aspect, suivant le point de vue de l'observateur. Paris, la grande Babylone moderne, objet de toutes les imprécations des satiristes et des moralistes chagrins, Paris, l'impure sentine de tous les crimes et de tous les vices, Paris est, pour les ramiers, le séjour de l'innocence, de l'harmonie et de la paix. Paris réalise pour eux la tradition du Paradis terrestre, la fable de l'âge d'or, la chimère du Royaume d'Utopie. Si parmi eux il se trouvait des philosophes et des écrivains, représentez-vous ce que serait une description de Paris, tracée, c'est le cas de le dire, par leur plume. Je le crains, hélas! ce tableau de félicité monotone ennuierait les Parisiens eux-mêmes. Ils

préfèrent le mélodrame et l'hippodrome. Ils aiment mieux, jusque dans leurs plaisirs, jusque dans les fictions destinées à les distraire, l'image des batailles, le spectacle des périls, et le choc des passions.

Ma lettre s'est trouvée là, Madame, interrompue par un voyage, et le croirez-vous? par un voyage en Bretagne. Vous me reprochez peut-être de n'être pas allé vous surprendre. Hélas! j'y ai bien songé, mais j'avais un but défini, je disposais de trois jours à peine, et j'ai eu beau commenter l'indicateur des évolutions du Dragon rouge, j'ai reconnu qu'il ne m'offrait aucune combinaison acceptable pour me diriger de votre côté. J'étais au Pouliguen, il m'eût fallu rétrograder jusqu'à Savenay, et attendre là, presqu'une demi journée, le passage du convoi nonchalant de Quimper. Il serait aussi expéditif de repartir tout exprès de Paris. Je tiens à noter ces détails pour mon excuse.

J'étais donc au Pouliguen, où je conduisais, dans la maison la plus noblement hospitalière, des écoliers en vacances. Après plus de vingt ans écoulés, je contemplais cette péninsule aux aspects étranges, que j'avais autrefois visitée en touriste, et qui m'avait laissé des impressions ineffaçables. Je comparais les temps, je constatais l'immobilité de certaines choses, les rapides transformations de certaines autres.

A Saint-Nazaire, au lieu d'une chétive bourgade habitée par quelques familles de pilotes, je trouvais une ville se développant près de son magnifique bassin à flot, dont les écluses s'ouvrent pour recevoir les produits du monde entier, et les paquebots du Mexique, et les états-majors de notre glorieuse expédition. Un peu plus loin, je voulais revoir Guérande, la ville des gentilshommes, la cité numismatique, encore ceinte des remparts du duc Jean V de Bretagne, et qui semble se croire toujours sous l'autorité ducale. Que dis-je, cependant? J'ai lu, collée à ses portes, une affiche municipale annonçant des réjouissances publiques, et promettant aux étrangers et aux baigneurs, qu'elle s'efforçait d'attirer, le divertissement spécial de danses bretonnes, avec un orchestre de plusieurs *binious*. Cela m'a paru une sorte de profanation, dont je ne fais pas mon compliment aux Guérandais. Je me suis souvenu de

votre indignation lorsque votre vieux virtuose, Mathurin l'aveugle, se laissa enrôler par un directeur de théâtre de Paris. Mais je me suis souvenu aussi qu'il y a deux siècles, Mme de Sévigné assistait, aux fêtes des États de Vitré, à des divertissements semblables.

Le Croisic a pris délibérément son parti de rivaliser avec Dieppe et Trouville. J'y ai rencontré les plus excentriques toilettes de baigneuses, consacrées par les artistes des journaux de modes et les littérateurs du *sport* : les toques, les plumets, les loups, les résilles remplies de paquets de faux cheveux, les corsages écarlates, les jupes courtes et les bottes à glands.

Je me permets de douter, Madame, que vous voulussiez affubler votre fille de ce déguisement d'opéra-comique. Il est vrai que le Croisic a un établissement public qui couvre les murs de Paris de ses engageants placards, avec accompagnement de toutes les merveilles curatives de l'hydrothérapie, et ici encore nos pauvres vieilles mœurs bretonnes sont une des séductions offertes à la curiosité blasée des oisifs de la saison d'été et des femmes nerveuses qui s'ennuient.

Pauvres vieilles mœurs, ainsi profanées par un industrialisme qui les détruit en les exploitant, je les ai retrouvées au milieu de tous ces contrastes, mais je n'ai pu en contempler les restes sans un sentiment de tristesse. Le mariage de la fille du paludier est encore une belle et touchante cérémonie; quelle différence pourtant entre l'intérêt pénétrant qu'elle inspirait à un voyageur solitaire et recueilli, dont la présence ne troublait pas non plus le recueillement de l'assistance, et l'empressement jaseur d'une foule de désœuvrés et de Parisiennes, accourus du Croisic pour jouir du spectacle! Aussi, j'ai fui cette foule; j'ai essayé de me rajeunir de vingt ans; sous un soleil ardent, le vieux soleil d'autrefois, je me suis mis à errer seul à travers les méandres des marais salants. Aucun bruit ne parvenait à mon oreille. La mer, la vieille nourrice du paludier, gonflant doucement sa mamelle inépuisable, répandait son lait dans les cases restées ouvertes des lagunes; le vieux soleil coopérait à son œuvre, et, desséchant les cases déjà fermées, déposait sur l'argile les blancs cristaux du sel. Puis, j'ai gagné les dunes qui entourent ces salines. Le cri

d'une alouette effarée m'annonçait une nouvelle conquête de l'homme sur la nature, et un commencement de culture. Je traversais, en effet, quelques guérets déjà dépouillés, je rencontrais quelques vignes; bientôt je pouvais me reposer à l'ombre d'un pin rabougri sur la limite d'un véritable désert. De grands lézards verts bruissaient parmi de rares buissons d'herbes piquantes où pétillaient aussi des sauterelles; la brise soulevait des tourbillons de sable qui m'aveuglaient. J'étais frappé, comme je l'avais été autrefois, de l'aspect oriental de ce coin de notre Bretagne. Pressé par la soif, je m'adressais, pour l'étancher, à une jeune fille au teint brûlé, qui venait d'emplir sa cruche au puits creusé dans le sable du désert. Après qu'elle m'eut versé à boire, je tombais dans un demi-sommeil, que l'imagination, surexcitée par la fatigue et la chaleur, peuplait de songes. Je me croyais sous un palmier, je m'inquiétais de mes chameaux, les cônes de sel amoncelé me figuraient des tentes, et je voulais courir après la jeune fille aux traits brûlés, afin de lui demander sa main pour le fils de mon maître Abraham.

Cependant, en rouvrant les yeux, je reconnus les clochers chrétiens de Guérande, de Saillé, du Croisic, de Batz et du Pouliguen; je vis la mer sans bornes, ceignant la presqu'île de sa guirlande bleue, scintillante de paillettes d'argent et frangée par les rochers des falaises; j'aperçus le panache de fumée d'un bateau à vapeur, qui apportait peut-être des nouvelles de notre armée du Mexique. Je reconnus aussi, debout sur la plage blanche, une maison amie. Elle s'élève juste à l'entrée du petit hâvre du Pouliguen, que signale de loin aux pêcheurs son élégante façade. La mer, baignant ses pieds, rejaillit parfois jusque sur sa terrasse, et, à l'intérieur de cette charmante demeure, tout semble avoir été disposé, avec une merveilleuse sollicitude, pour l'exercice d'une vieille vertu de nos aïeux devenue rare, d'une vertu embellie de toutes les grâces, et que vous savez si bien pratiquer vous-même, Madame, l'hospitalité!

ALFRED DE COURCY.

NOTE

SUR

LA COMMUNAUTÉ DE L'ILE DE RHUYS.

La presqu'île de Rhuys est comme un résumé de la péninsule armoricaine elle-même; entre le Morbihan et la grande mer, elle s'avance ainsi que la Bretagne entre les deux Océans, et bien que la cognée ait fait depuis longtemps tomber les hautes futaies qui causaient tant d'ennuis à Abélard et tant de plaisirs aux ducs chasseurs, le poète peut dire d'elle :

O kaera bro
Koad enn hé c'hreiz, môr enn hé zro[1] !

A un autre point de vue, Rhuys offre encore comme l'abrégé de la Bretagne. Après avoir étudié, à Tumiac, les traces mystérieuses d'une civilisation qui n'a pas d'autres annales, l'archéologue admirera deux monuments tout à fait hors ligne laissés là par cette forte civilisation bretonne qui, à son point de départ, montre partout un monastère et une forteresse. On a écrit des volumes sur Saint-Gildas et sur Sucinio : tout le monde en a dit son mot, savants et touristes. C'est une raison majeure pour que je n'en dise absolument rien. A défaut d'autre mérite, on m'accordera, je l'espère, celui-ci, que je n'ai jamais cherché à refaire pour le seul plaisir de barbouiller du papier, ce que d'autres avaient bien fait avant moi.

[1] O beau pays, bois au milieu, mer à l'entour !

Pourquoi donc ai-je écrit en tête de cette note le nom de Rhuys, le pays le plus exploré, le plus hanté, le mieux décrit peut-être de toute la Bretagne ?

Parce que si l'on s'est beaucoup occupé de Sucinio, et de ses barons (qui n'étaient autres que les ducs de Bretagne eux-mêmes); de Saint-Gildas et de ses abbés, on n'a encore rien dit de la bourgeoisie de Rhuys, si ce n'est en ce qui touche l'auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret*. Je ne vois rien d'essentiel à ajouter à ce qu'on sait, pour arriver à déterminer l'action des deux premiers ordres sur ce coin de terre : il ne serait pas sans intérêt de savoir ce qu'y fut le Tiers-État.

Tout ce que j'en ai appris, je l'ai trouvé dans quelques registres de délibérations qui forment à eux seuls les archives municipales de Sarzeau et qui ne remontent pas au-delà de 1680. C'est bien peu de chose ; mais c'est assez pour caractériser ce corps des bourgeois de Rhuys, constitué en communauté, avec droit de députer aux États de Bretagne, et jouissant en un mot de toutes les prérogatives des municipalités bretonnes. Cela suffit spécialement pour montrer le point par où la communauté de Rhuys se distinguait des autres communautés, et que je vais indiquer tout d'abord.

Toutes les communautés de ville de Bretagne, si ce n'est Antrain joint à Bazouges, se bornaient au territoire même de la ville qu'elles représentaient. Il arrivait souvent que des faubourgs dépendant d'une seigneurie particulière, et non exempts de fouages, ne participaient en rien des priviléges de la ville close et de sa communauté. A Rhuys, au contraire, la communauté ne se composait pas des habitants d'une seule ville, d'un seul bourg, de Sarzeau, par exemple, où était la plus forte agglomération de la presqu'île et qui était le chef-lieu de la juridiction ducale : cette communauté comprenait trois paroisses entières de la péninsule : Sarzeau, Saint-Gildas et Arzon. Aussi s'intitulait-elle : *Communauté de l'isle de Rhuis* et le lieu des séances se disait : *Hôtel de ville et communauté de l'Isle de Rhuys*. Sarzeau n'avait d'autre privilége que d'être le lieu des réunions. Toutes les publications, notamment celles pour les élections du syndic, se faisaient simultanément au prône des

trois paroisses. Ce n'était point la communauté de ville de Sarzeau; c'était la communauté de l'Ile de Rhuys; c'est à dire le syndicat, unique en Bretagne, de plusieurs paroisses rurales, et le privilége unique pour des laboureurs bretons de députer directement aux États.

Il serait important de déterminer d'une manière précise l'époque où cette institution si remarquable à cause de sa singularité, prit naissance. Je ne le puis faire qu'approximativement.

Il me paraît clair, *à priori*, que la communauté de Rhuys, si compliquée, si anormale, n'est pas d'origine ancienne. Il est très-certain qu'elle n'existait pas en 1451 ni en 1455, à l'époque où les États de Bretagne réunis à Vannes furent témoins de toutes les querelles relatives à la préséance et au rang de chacun dans les assemblées, à propos de quoi, on commença à donner défaut contre ceux qui ayant rang au parlement ne s'y présentaient pas. Les gens de Rhuys n'auraient pas manqué de députer à Vannes, à deux pas pour ainsi dire; dans tous les cas on n'aurait pas manqué de donner défaut contre eux, comme on le fit contre une foule de gentilshommes et contre les bourgeois de quelques bonnes villes, qui furent condamnés à l'amende. On sait que les autres procès-verbaux des tenues d'État au XVe et au XVIe siècle sont moins explicites en ce qui concerne la désignation des membres présents, que ceux de 1451 et 1455, qui contiennent une sorte de règlement intérieur : je ne puis donc tirer des conséquences absolues de ces procès-verbaux sur l'époque où les gens de Rhuys commencèrent à envoyer des députés aux États. Cependant je relève encore leur absence aux États de Ploërmel de 1580 où furent réformées les coutumes de Bretagne.

Aussi est-il sûr que la communauté de Rhuys n'était pas encore constituée en 1580. Mon opinion est qu'elle date seulement des guerres de la Ligue et du besoin qu'éprouvèrent les deux partis de multiplier les communautés pour peupler les doubles États que chaque parti convoquait. Si cette hypothèse est vraie, la communauté de Rhuys aurait la Ligue même pour patronne; car le château de Sucinio fut constamment occupé par le duc de Mercœur. D'autre

part, dans le travail si intéressant bien qu'incomplet, que D. Morice a consacré aux États, en tête du troisième volume des *Preuves de l'histoire de Bretagne*, le docte Bénédictin fait figurer Rhuys parmi les communautés de ville qui ne députèrent régulièrement qu'après les troubles du XVIe siècle.

Mais les priviléges de la presqu'île, origine et raison d'être de la communauté, remontaient bien plus haut. On trouve dans les registres des États, que le 10 novembre 1617, on intervint en faveur des habitants de l'île de Rhuys pour le maintien des priviléges et exemptions de fouages, tailles, subsides et logement des gens de guerre à eux concédés par les ducs en 1439, 1444 et 1454 et confirmés par les rois de France en 1558, 1577 et 1598.

Je ne puis du reste saisir quelques traits de la physionomie intérieure de la communauté de Rhuys qu'à une époque où la réglementation commence déjà à prévaloir, puisque, comme je l'ai dit, les documents que j'ai pu étudier ne remontent qu'au dernier quart du XVIIe siècle. Mais dès qu'ils sont antérieurs à 1692 et à l'ordonnance par laquelle Colbert jeta dans un moule uniforme toutes les municipalités du royaume, ils suffisent pour donner, au moins dans un reflet et comme dans une silhouette, le profil de la curieuse institution sur laquelle je veux simplement appeler aujourd'hui l'attention.

On ne trouverait nulle part mieux qu'en leur budget, le raccourci des attributions des communautés de ville. Ce fut par la question financière que la réglementation centrale s'introduisit dans les plus petits détails, de telle sorte qu'à l'origine le code municipal a deux sources : les arrêts du conseil d'État qui règlent les questions de finances; les arrêts du parlement qui règlent les questions de préséance. Et il est fort à remarqner que le plus souvent ces premiers arrêts ne sont que la consécration de l'ordre de choses déjà préexistant. C'est le propre du despotisme d'afficher le respect des libertés, qu'il sape par la base, pour les sauvegarder, dit-il; comme c'est le caractère de l'hérésie d'affecter un amour sans bornes pour les vérités qu'elle nie, en feignant de vouloir les dégager des obscurités qui les enveloppent. Voici le budget de notre communauté de Rhuys, pour l'an 1686.

« Le Roy ayant esté informé qu'en exécution des arrêts de son conseil des 6 juin 1667, 18 juin et 10 décembre 1668 et 18 août 1670, rendus sur les procès-verbaux des 23 avril 1666 et 7 octobre 1669, touttes les debtes de la ville et communauté de Rhuys sont entièrement payées et acquittées. »

Je demande la permission d'ouvrir ici une parenthèse, pour faire remarquer combien ces gens de Versailles qui croyaient à l'existence d'une *ville de Rhuys,* étaient aptes à décider des détails de l'administration de cette ville fantastique! Du reste la seule et unique pièce antique que renferment les archives municipales de Pontivy étale une ânerie administrative encore plus monumentale et qui mérite d'être mise en lumière. Dans ses lettres-patentes du mois de mars 1537, François Ier instituant ou confirmant le papegault de Pontivy, et accordant huit tonneaux quittes de droits au vainqueur de l'arbalète ou arquebuse, et six tonneaux au vainqueur de l'arc, pour encourager à « s'habituer aux armes et bastons de guerre, comme arc, arquebuse et arbalette, » motive son ordonnance sur ce que « les manans et habitants de sa ville de Pontivy lui ont fait dire et remonstrer que *ceste ville est assise sur la coste de la mer,* où ses ennemis peuvent, de jour à autre, facilement descendre. »

Je reviens aux côtes de la mer, un peu loin de Pontivy, et à Rhuys, qui n'a jamais été une ville.

Le roi ayant donc appris que cette petite communauté plus heureuse que bien d'autres avait payé toutes ses dettes « et Sa Majesté voulant prevenir les abus qui se pouroient commettre en l'administration des deniers d'octroy et exercice des syndics et miseurs de la dite ville, Sa Majesté estant en son conseil a ordonné et ordonne qu'il sera pris par chacun an, par préférence, sur le revenu des octrois de ladite ville de Rhuis et prix des baux d'iceux la somme de six cent trante-cinq livres qui sera employée au payement des charges ordinaires, ainsi qu'il en suyt, sçavoir :

« Au gouverneur de ladite ville. . . . . 300#

» Au greffier de ladite communauté, tant pour ses gages que pour le papier et parchemin timbré. . . . . 20#

» Au herault. . . . . 20#

» Pour l'horloge... . . . . 30#
» Au maître d'école... . . . . 200#
» Pour les frais qui se font le jour du Sacre... . . . . 20#
» Entretien des fontaines... . . . . 40#

» Et ce, non compris la somme à laquelle pourra monter le sol pour livre du prix des baux desdits octroys, laquelle Sa Majesté ordonne estre payée aussy par chacun an, concurremment avec les dites charges, au syndic et miseur de ladite ville. Et après que lesdites charges auront esté acquittées, sera pris sur le fonds desdits octroys, de deux ans en deux ans, la somme de 200# à laquelle Sa Majesté a reglé les frais et espices du compte que chacun syndic sera tenu de rendre à la fin de son administration; celle de 50# pour les vacations et salaires du procureur qui aura dressé, présenté, faict, clos et apuré ledict compte, et celle de 200# à laquelle Sa Majesté a reglé les frais du voyage et séjour du députté de ladite ville à l'assemblée des Estats de ladite province. »

Voilà le budget ordinaire, sur lequel on peut faire quelques remarques intéressantes.

Notez d'abord le plus gros émargement, celui du gouverneur de *la ville*. J'ai dit quelle était l'erreur du scribe parisien relativement *à la ville*; le personnage dont il est ici cas, prenait le titre plus rationnel et plus sonore de « gouverneur des isles, costes et havres du Morbihan, de l'isle de Rhuys, Hoat et Hœdic, chasteau de Sucinio, etc. » C'était pour lors René du Cambout. La présidence des assemblées de la communauté de Rhuys appartenait à ce haut fonctionnaire. En son absence, le sénéchal de la cour royale de Rhuys, autre personnification de l'ancienne puissance judiciaire et administrative du seigneur, montait au fauteuil.

Comparez en second lieu, pour vous édifier sur le bon marché de la régularisation administrative, les frais du compte, qui atteignent 250#, à ce compte lui-même qui ne dépasse pas 1000#.

De ce que le compte se rendait tous les deux ans seulement, il est aisé de conclure que la charge du syndic était biennale ; c'était ce que portait expressément le règlement: « qu'une seule et mesme personne soit nommée et eslue par ladite communauté syndic et

miseur d'icelle pendant deux ans, lequel ne sera tenu de rendre qu'un seul compte de son administration à la Chambre des comptes de Nantes, six mois après l'expiration de sa charge. » Jusqu'à la reddition du compte et au payement du reliquat, le syndic sortant de charge, ou, s'il était mort, ses enfants ou héritiers ne pouvaient siéger dans les assemblées. L'élection bis-annuelle du syndic était précédée d'une annonce solennelle faite au prône des trois paroisses.

La députation aux États était dévolue alternativement à un juge du siége et à un habitant, ordinairement le syndic en charge.

Le maître d'école était nommé par la communauté, qui le payait un peu moins cher que le gouverneur qu'elle ne nommait pas.

L'horloge et les fontaines que la communauté entretenait, étaient sans aucun doute celles de Sarzeau, qui, en sa qualité de capitale, ne pouvait pas manquer de se montrer un peu absorbante. Ceci paraîtra encore mieux dans le budget extraordinaire, qui dans l'arrêt du conseil, que je reproduis, suit le budget ordinaire sans aucune distinction de chapitre ou de paragraphe :

« Veut et entend Sa Majesté que sur le surplus des derniers qui proviendront, tant des revenus des octrois et biens patrimoniaux que des reliquats de compte des procureurs-syndics, il sera employé une somme de 300# une fois payée pour l'entretien et répation de l'église (de Sarzeau) : celle de 400# pour l'hôpital de ladite ville et le surplus pour les réparations et entretien du château de Sucinio, murailles du parc, halles, auditoire et prison de la jurisdiction de Rhuys, ainsi qu'il sera ordonné par le sieur duc de Chaulnes et autres commissaires de Sa Majesté aux Estats de ladite province, sur les devis qui en seront dressés et arrêtés en l'hostel commun de ladite ville. »

Presque immédiatement après le règlement dont les principales dispositions ont passé sous les yeux du lecteur, on trouve, transcrite sur les registres de Sarzeau, la célèbre ordonnance de 1692, limite extrême entre l'organisation spontanée et la réglementation uniforme et centralisée des municipalités françaises.

Dans ces registres qui se succèdent sans grandes lacunes depuis

1686 jusqu'à la Révolution, les curieux puiseraient des détails d'histoire locale. J'y ai vu notamment un ordre de préséance à la procession annuelle des reliques de saint Gildas, qu'il serait intéressant de rapprocher du cérémonial de l'abbaye. Je confesse que je n'ai point cherché à suivre ces filons particuliers d'une mine dont je tenais seulement à constater la nature et la richesse. Je n'avais que deux jours à passer dans la presqu'île de Rhuis et je me laissais entraîner tour à tour par les merveilles que la main de l'homme et la main de Dieu ont accumulées sur ce coin de terre.

L'abbaye de Saint-Gildas, avec ses absides circulaires où l'on a conservé des bas-reliefs que je n'hésite pas à considérer comme des fragments gallo-romains ; avec ses tombes à couvercles et la belle épitaphe de saint Félix ; avec ses autres tombes des enfants de la maison de Dreux, morts à Sucinio ; Sucinio, lui-même, bien que ce ne soit plus au bord des salines qu'une ruine imposante par sa masse ; voilà de quoi arracher un honnête homme du greffe d'une mairie de village, quand même ce greffe serait plein de vieilles chartes indéchiffrables. Joignez-y l'attrait d'une mer splendide, dont les flots transparents laissent voir un sable argenté sur lequel se reflète comme sur une glace à facettes les rayons d'un soleil étincelant, et vous comprendrez, ami lecteur, qu'on courre secouer et laver, à la brise et à la vague, la poussière des bibliothèques et des archives.

S. Ropartz.

POÉSIE.

II.

LE LONG DES COTES DE LA MER

EN BRETAGNE.

A HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS.

Βῆ δ'ακέων παρὰ θῖνα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης.
Iliade.

Après le repos de midi,
Quand vous me dites : — Mon ami,
Allons côtoyer nos rivages; —
Et quand, à la chute du soir,
Vous venez me dire : — Allons voir
S'éteindre le jour sur nos plages ; —

A cet appel plein de douceur,
Je sens en moi tout un bonheur,
Un bonheur des plus délectables ;
Car, à mon gré, quoi de plus doux
Pour deux ermites comme nous
Qu'une course le long des sables ?

Vous me prenez, vous me menez
Sur vos rivages fortunés,
M'initiant à leurs mystères,
Aux plus secrets de leurs abris,
A leurs rochers les plus chéris,
Aux plus saints de leurs sanctuaires.

Je sais leurs noms si bien choisis ;
Je les ajoute aux grains bénis
D'un chapelet que je murmure,
Où je range et je rangerai
Tous noms aimés et que j'aurai
Toujours pendant à ma ceinture.

Anse à la Dame où nous rêvons
Près de l'écueil où les hérons
Mènent aussi leurs rêveries ;
Bois répandu sur le penchant
Et comme le barde, Océan ,
Chantant aussi tes poésies.

La *Roche-Alain* où vient s'asseoir,
Oiseaux et vagues, pour vous voir,
Une douce et rêveuse dame ;
Grotte à la Fée, antre profond,
De qui la voix creuse répond
A l'hymne joyeux de la lame.

Tour géante des *Hébiens* ,
Sentinelle des caps lointains,
Portant souvent manteau de brume ;
Saint-Jacut, village pêcheur
Dont les maisons ont là blancheur
D'un flot vêtu de son écume.

Saint-Jaguel si bien assis,
Au front des côtes, vis-à-vis
De son frère l'amant des ondes,
Mais si divers en ses penchants
Qu'il mène la charrue aux champs,
Peu soucieux des voiles blondes.

Grève de Vauvert, lit marin,
Couche molle de sable fin,
De joncs portant une bordure,
Où le flot vient tout haletant
Pour y reposer un instant
Sa tête à longue chevelure.

Cap où sous sa hutte enterré,
Comme un vieux plongeon retiré,
L'œil sur le maritime empire,
Le douanier veille sans fin,
Cap où le soir et le matin
A la mer nous allons sourire.

Vallée aux chênes, Quatre-Vaux,
Creux sauvages, sombre chaos
De rocs battus de l'onde fière,
Où s'élèvent des éléments
Les voix sans bornes, comme au temps
Où le monde était solitaire.

Douce rivière aux belles eaux,
Arguenon qui gonfles tes flots
Des flots que l'Océan te jette ;
Qui reçois en ton lit ton roi
Et bats ta rive avec émoi,
Toute fière de ta conquête.

Et toi, château chargé de jours
Qui vas t'appuyant sur deux tours,
Fermes bâtons de ta vieillesse,
Guildo, des flots toujours battu,
Mais avec ta vieille vertu
Repoussant l'onde qui te presse.

J'ai dit vos noms tous consacrés
Par des souvenirs adorés,
Vous tous, beaux lieux, tant que vous êtes;
Chacun de vous est un autel
Arrosé de vin et de miel
Où l'amitié chante ses fêtes!

MAURICE DE GUÉRIN.

Val de l'Arguenon, 19 décembre 1833.

LETTRES VENDÉENNES.

1re LETTRE.

L'ATHÉISME AU XIXe SIÈCLE.

A M. ÉMILE GRIMAUD.

Mon cher ami,

Un écrivain russe, nommé Fonkvisin, qui vivait à l'époque où le saint synode s'arrogea le droit de décider les questions religieuses, rapporte, dans son autobiographie, qu'il rencontra un jour un de ses amis qui lui dit : Tu sais la nouvelle? — Non. — Eh bien! c'est qu'il n'y a pas de Dieu. — Comment! répliqua Fonkvisin, qu'est-ce qui te l'a appris? — C'est Tchebicheff. Or, ce Tchebicheff était procureur du très-saint synode et niait la divinité aussi nettement qu'on l'a fait récemment au Collége de France.

A l'exemple de l'ami de Fonkvisin, quoique un siècle plus tard, je vous aborde aujourd'hui, mon cher ami, pour vous dire tristement : Savez-vous la grande nouvelle? — Quoi donc? — C'est qu'il n'y a pas de Dieu. — Absurdité, blasphème! — Vous avez raison; mais je n'en tiens pas moins la nouvelle que je vous annonce d'un tout petit homme qu'on appelle Renan, escorté de

quatre ou cinq *écervelés qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent*, pour me servir des expressions de Montaigne, et qui se nomment Littré, Havet, About, Taine et Peyrat.

Il existe en effet parmi nous, à l'heure qu'il est, une école jeune, ardente, audacieuse, éclose sous le soleil du rationalisme moderne et qui arbore publiquement le drapeau de l'athéisme. Cette école, chargée d'un énorme bagage scientifique, se flatte d'un rapide succès. Elle compose des livres, elle rédige des articles de journaux, elle jouit d'un grand crédit auprès d'un certain monde lettré, elle envahit même les académies, et pour masquer un peu l'effronterie de sa négation, le cynisme de son impiété, elle s'incline respectueusement devant le vieux Pan, trop longtemps éclipsé par la douloureuse figure du Christ. Le vieux Pan, voilà le Dieu du XIXe siècle.

Était-ce donc là, mon cher ami, ce que le XIXe siècle nous avait promis? Est-ce donc là tout le fruit que nous devions attendre de cet immense travail de soixante années qui, d'étape en étape, de progrès en progrès, devait conduire le monde à l'apogée de la gloire, l'humanité au suprême degré du perfectionnement et du bonheur? *Nascitur ridiculus mus.* Nous voilà bien loin de ces premières années du XIXe siècle, où le génie des Châteaubriand, des de Maistre, des de Bonald, proclamait à la fois, et avec l'autorité d'un talent inimitable, les grands principes que la société, rongée par le sensualisme et l'incrédulité, semblait avoir oubliés, prouvait à l'Europe étonnée que les idées religieuses ne sont pas incompatibles avec l'éclat du talent et la richesse de l'imagination ; que la religion peut être belle dans ses temples et en dehors de ses temples, inspirer non-seulement des prédicateurs, mais des philosophes, des politiques, des littérateurs et des poètes; d'où résultait cette importante démonstration : que le christianisme avait assez de vie, de force et de splendeur pour tout animer, tout relever, tout embellir. Alors Mme de Staël elle-même, dont les écrits vaporeux et le caractère rêveur devaient contribuer bientôt à égarer la littérature contemporaine et à développer puissamment les instincts du panthéisme, Mme de Staël ne craignait pas de rappeler aux écrivains

leur mission en ces termes : « Soyez croyants, sanctifiez votre âme » comme un temple, et l'ange des saintes pensées ne dédaignera » pas d'y descendre. » Une ère nouvelle semblait s'ouvrir pour le monde ; une vie nouvelle circulait dans la société régénérée. La foi, l'émotion, le sentiment profond de l'infini remplaçaient cette atmosphère de scepticisme et de volupté où semblait se confiner l'esprit humain ; les malheurs, les vertus, les crimes mêmes d'une époque récente exaltaient les âmes, et depuis le jour où Jésus-Christ, chassant la déesse Raison de dessus ses autels, avait repris solennellement possession de ses tabernacles et de ses temples, l'éloquence et la poésie venaient s'abreuver aux sources divines, la pensée humaine dégagée de ses liens immondes s'élevait vers les célestes hauteurs. La nature entière apparaissait comme une échelle immense pour monter jusqu'à Dieu. Le monde visible, selon le mot de saint Paul, donnait l'idée du monde invisible. En contemplant les créatures on songeait au Créateur. On se souvenait que la morale est un grand arbre qui, pour porter des fleurs et des fruits sur la terre, a besoin d'enfoncer ses racines dans le ciel, et l'on proclamait les vérités qui remontent au berceau du christianisme. On chantait les beautés de la création, le parfum des fleurs, le silence et le calme de la nature, le charme d'un paysage, le spectacle de la mer profonde, autant d'occasions de glorifier Dieu. Qu'on se rappelle seulement M. de Lamartine célébrant dans ses vers inspirés la puissance et la grandeur divines avec toute la magnificence du langage poétique et redisant sur des tons divers son admirable refrain :

Encore un hymne, ô ma lyre !
Un hymne pour le Seigneur,
Un hymne dans mon délire,
Un hymne dans mon bonheur !

Le Dieu de nos pères et non pas le Dieu de M. Renan avait reparu au sommet de l'échelle mystérieuse d'où les anges montaient et descendaient, et malgré quelques rares discordances, on peut dire que chaque éclair du génie, chaque élan de la pensée, chaque

accent de la voix, chaque vibration du cœur, chaque production du talent, chaque découverte de la science, chaque joie, chaque douleur, chaque triomphe, chaque victoire, étaient suivis de ce mot : Gloire à Dieu !

Et cependant il n'y avait pas longtemps encore qu'un philosophe, Bernardin de Saint-Pierre, avait été chassé de l'Institut pour avoir osé professer hautement sa foi à l'existence de Dieu. Cette profession de foi avait soulevé des cris de surprise et de fureur. Le digne vieillard avait été persifflé, injurié, sans qu'aucun de ses confrères élevât la voix pour le défendre. L'un des membres de l'*illustre assemblée* n'avait pas craint de lui demander *où il avait vu Dieu et quelle figure il avait.* Un autre l'avait insolemment provoqué en duel pour lui prouver *que Dieu n'était pas.* Cette scène hideuse venait de se passer, le XIXe siècle commençait à peine, et déjà un autre philosophe, profond penseur, ravi de la transformation étonnante qui tendait à s'opérer dans les principes, dans les idées, dans les mœurs publiques, s'écriait avec assurance :

« C'est une question de savoir s'il y a jamais eu de véritables athées; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette monstruosité comme doctrine ne peut plus se reproduire au sein de nos mœurs et de notre civilisation. »

Le profond penseur se trompait. Nous devions voir renaître, en plein XIXe siècle, non des athées ignorants, mais des athées systématiques et savants.

Il ne s'accomplit pas dans le monde une seule révolution morale qui n'ait été préparée d'avance, soit par des moyens ostensibles, avoués, étalés au grand jour de la publicité, soit par un travail sourd, latent, imperceptible, semblable au travail du termite, pour employer la comparaison mise en vogue par M. Pelletan.

Or, vous le savez, mon cher ami, le XVIIIe siècle fut par excellence le siècle de la philosophie, non pas de cette philosophie qui aime la vérité, la cherche de bonne foi, s'incline devant elle et la défend, mais de cette philosophie qui ébranle et nie toute vérité. Ce fut la philosophie de la négation universelle. Sans doute l'athéisme et le matérialisme, fruits naturels de cette philosophie

novatrice et subversive, ne tardèrent pas à tomber dans le discrédit dès qu'ils eurent montré leur impuissance à diriger et à conserver la société après lui avoir arraché la religion, après avoir altéré dans les âmes l'idée de Dieu et du devoir. Le matérialisme fut même définitivement écrasé le jour où Joseph de Maistre, examinant la philosophie de Bacon, la combattit avec un éclat et une profondeur incomparables; le jour où le même Joseph de Maistre, voulant juger exactement et brièvement Condillac et son système, résuma ainsi toute sa pensée : Condillac est un sot. Mais malgré la rudesse des coups qu'ils avaient reçus, l'athéisme et le matérialisme ne se crurent pas anéantis, et ils devaient plus tard relever fièrement la tête, cachés sous un autre nom, sous le nom de rationalisme.

L'ancienne philosophie, philosophie élevée, généreuse, écho des plus pures, des plus antiques traditions, philosophie qui donnait des ailes au génie et qui, tant qu'elle régna dans les écoles avait imprimé à la pensée un mouvement remarquable d'ascension et déterminé des progrès dans tous les genres; l'ancienne philosophie, celle qui ne se séparait pas de la foi et menait l'homme à Dieu, disait : « La connaissance que je donne de Dieu est incomplète, elle laisse subsister des obscurités nombreuses; mais une autre science lèvera ces voiles et introduira plus avant dans la vie intime de Dieu et dans ses relations avec les créatures. Je suis l'aurore d'une lumière plus éclatante. La théologie couronnera l'œuvre que je commence. » C'est alors que la philosophie était catholique et portait le nom de *philosophia ancilla theologiæ;* nom qui exprime un rapport exact et naturel entre deux ordres d'idées qui se touchent sans se confondre. Dans ce système, la raison est à la fois libre et subordonnée, et cette subordination est la règle même de sa liberté. D'un côté la philosophie est conforme à la religion et ne heurte jamais les dogmes révélés, de l'autre la religion permet à la philosophie de parcourir à l'aise le libre domaine de la raison humaine et de l'expérience. De cette manière, si la philosophie est distincte de la théologie, elle n'en est point séparée. La raison humaine, sans perdre sa liberté, s'allie ainsi à la raison

divine et se développe dans les limites que lui assigne la foi. Telle est la philosophie catholique, longtemps enseignée dans les écoles, la philosophie de saint Thomas et de saint Bonaventure, ces deux types qui résument en eux toute la philosophie, toute la science du moyen âge, comme la civilisation et la philosophie antiques se résument en Platon et en Aristote. Mais le rationalisme est venu tout à coup briser cette harmonie des choses divines et humaines, en proclamant la raison indépendante de la foi.

N'allez pas croire, mon cher ami, que le rationalisme soit une production de notre temps et de notre pays. C'est une plante exotique importée d'outre-Rhin. Si la dénomination est d'origine récente, la doctrine n'est pas nouvelle. Le rationalisme est issu de la Réforme, c'est l'héritier naturel et légitime du protestantisme, c'est le frère du libre examen. Il est vrai que nos libres penseurs font dater de Descartes le divorce scientifique de la raison et de la foi. Ils appellent Descartes le grand rationaliste du XVIIe siècle, le père de la philosophie, l'émancipateur de la pensée. Je serai d'accord, à cet égard, avec les libres penseurs, pourvu qu'ils admettent que les erreurs de la Réforme déteignirent sur le génie de Descartes, et furent la véritable cause de ses écarts. Descartes, c'est incontestable, fut un homme éminemment religieux, un catholique sincère, dans la véritable acception du mot. Aussi, suis-je convaincu qu'en établissant son doute méthodique dans l'unique but d'essayer les forces de la raison, en posant les lois de l'évidence rationelle, comme Aristote avait posé celles du raisonnement, il ne prévit point tous les dangers de ses principes et ne songea pas à toutes les conséquences que l'on devait en tirer un jour. Je suis convaincu qu'aujourd'hui, s'il sortait du tombeau, il serait plus que surpris, pour ne pas dire indigné, de l'étrange abus que l'on fait de ses doctrines et protesterait énergiquement contre l'interprétation qu'on leur donne. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins regardé comme le patron de la philosophie séparée.

Écoutez à ce sujet, mon cher ami, un écrivain libre penseur, M. Alfred Michiels, examinant l'histoire de la philosophie cartésienne, publiée, il y a dix ans, par M. Francisque Bouillet :

« Le XVIIe siècle commence, dit-il, et le doute volontaire, qui n'est jamais qu'un expédient, fait place à une contre manœuvre, à un stratagème infiniment redoutable. « Nous ne prétendons pas » intervenir dans les débats religieux, disent les penseurs. Vous » nous annoncez le christianisme comme le Verbe même du Très- » Haut, comme une révélation directe du ciel. Nous ne le contes- » tons pas, nous admettons tout ce qu'il vous plaira de nous » enseigner. Bien mieux, nous pratiquerons vos *maximes*, nous » observerons votre *culte*. Mais si le Créateur a parlé aux hommes, » il leur a donné aussi une faculté qu'on appelle raison. Laissez- » nous en faire usage, laissez-nous chercher le vrai, étudier le » monde, l'esprit, la nature divine, en nous éclairant de cette » lumière naturelle. Vous aurez ainsi votre domaine spécial sur » lequel nous nous garderons bien d'empiéter, mais nous aurons » le nôtre. Voilà comment parlaient Descartes, Spinosa, Rohault, » Leibnitz, Locke, Newton et une foule de savants moins illustres » qui ont tous évité les persécutions de Rome et des nouvelles » Églises. »

» Descartes avait dit : « Plusieurs siècles pourront s'écouler » avant qu'on n'ait déduit de mes principes toutes les vérités » qu'on en peut déduire. » Jamais prédiction ne fut moins erronée. Il est indubitable que toute la philosophie du XVIIe siècle et une bonne partie de celle du XVIIIe se rattachent au cartésianisme, que cette grande doctrine ne fut pas sans influence sur la Révolution française, et qu'elle règne, au moment où j'écris, dans les universités d'Allemagne. Schelling, Hegel, Feurebach sont les disciples de Descartes et de son grand élève Spinosa. »

Certes, voilà un cartésien que le zèle emporte un peu loin sans doute; mais ne trouvez-vous pas néanmoins, mon cher ami, qu'il exprime assez exactement le véritable esprit du cartésianisme, dont les principes trop élastiques et susceptibles d'interprétations diverses devaient pousser la philosophie à des conclusions opposées à la foi, aider la raison émancipée à démolir peu à peu tous les dogmes du catholicisme?

C'est ce qu'entrevoyait et constatait hardiment M. Cousin, l'un

des plus illustres apôtres du rationalisme moderne, lorsque, dans son cours, professé en Sorbonne, en 1818, il disait :

« La philosophie est née en 1637. Celui qui l'a mise au jour, le nouveau Socrate, c'est Descartes..... La gloire de Descartes est d'avoir mis dans le monde l'esprit philosophique, lequel produira *mille et mille systèmes*..... Saint Thomas, Abélard, Origène, étaient, il est vrai, des esprits originaux, téméraires même ; mais dans leur élan le plus hardi, ils avaient sans cesse les yeux *sur les limites qui leur étaient tracées par l'autorité ecclésiastique*, et ils s'y renfermaient, ou du moins ils prétendaient s'y renfermer. Aujourd'hui, l'émancipation est complète. Ma foi est que, dans un avenir inconnu, l'esprit philosophique se développera. Le nombre des philosophes, des penseurs, des esprits libres s'accroîtra *jusqu'à ce qu'il prédomine et devienne la majorité.* »

L'avenir m'est inconnu comme à M. Cousin. Cependant, je crois pouvoir certifier que jamais les libres penseurs ne parviendront à former la majorité dans notre pays. J'admets seulement que sous l'influence du système philosophique qui a placé la raison au-dessus de la foi, et mis dans le *moi* le criterium de toute vérité, leur nombre s'est considérablement accru, qu'il s'accroîtra encore davantage, et que l'esprit philosophique, destiné à subir comme Boudha des transformations sans fin, pourra, comme par le passé, engendrer une foule de systèmes destructeurs de toute vérité, de tout principe, de toute morale, de toute vertu.

La haute intelligence de Bossuet avait, du reste, prévu cette conséquence. Le 21 mai 1687, l'évêque de Meaux écrivait : « Je vois un grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie, et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. » (Lettre 139e.)

Les tristes prévisions de Bossuet ne se sont que trop pleinement vérifiées et ne se réalisent que trop exactement aujourd'hui. L'hé-

résie jansénienne, que Fleury appelle *l'hérésie la plus habile que le diable ait jamais tissue*, fut une première conséquence du cartésianisme, un premier essai de la raison séparé de la foi. Sans y penser peut-être et sans le vouloir, elle préparait les voies aux encyclopédistes du XVIIIe siècle qui devaient nier le Christ, et professer hautement l'athéisme, c'est-à-dire ruiner la foi au nom de la raison. Bossuet avait encore prédit que l'athéisme serait la dernière des hérésies. Il disait vrai.

Je ne suivrai point, mon cher ami, les évolutions diverses de la philosophie séparée. Chassée de France au commencement de ce siècle parce qu'elle était tombée dans le matérialisme, elle se maintint en Allemagne qu'elle rendit incrédule. Cependant le matérialisme n'allant pas à l'esprit rêveur de l'Allemagne, la philosophie séparée cessa d'être sceptique pour devenir idéaliste, panthéiste, hégélienne, puis tout-à-coup, après avoir aspiré les exhalaisons méphitiques et les émanations vaporeuses de l'Allemagne, elle repassa le Rhin, décorée cette foi du nom séduisant de rationalisme, revint en France où elle fut d'abord éclectique ou spiritualiste, puis tour à tour naturaliste, fourriériste, saint-simonienne, lamennaisienne, proudhonienne, en attendant qu'elle vînt se perdre de nos jours dans un panthéisme absurde, qui n'est pas autre chose qu'un athéisme déguisé.

Il faut avouer qu'avant de descendre si bas, ou de remporter ce qu'elle appelle aujourd'hui *son plus beau triomphe*, la philosophie séparée, c'est-à-dire le rationalisme, puisque c'est le nom qu'elle se donne, avait cherché des alliés partout, jusque dans la littérature. Dès les premières années de ce siècle, le rationalisme qui, comme je l'ai fait remarquer plus haut, existait dans les principes quoiqu'on le répudiât dans ses conséquences extrêmes, n'avait pas peu contribué à comprimer les plus nobles élans du cœur, à flétrir les saintes pensées, à étouffer les pieux sentiments, à tarir la source de l'inspiration, à séparer la flamme du génie du foyer dont elle émane. Des historiens, des savants, des poètes, avaient subi, presque à leur insu, cette influence malsaine, et sous le souffle dissolvant du rationalisme, on vit éclore une nouvelle école litté-

raire qui devait tout souiller, tout flétrir, tout dégrader. Vous reconnaissez à ces traits, mon cher ami, l'école romantique. C'est cette école qui, bouleversant soudainement les idées reçues, fit consister tout l'art littéraire dans le réalisme et la couleur locale, et qui, anéantissant à la fois tous les vrais principes, formula cet ignoble axiôme : *Le beau, c'est le laid*; école paradoxale, amoureuse de l'étrange et du fantastique, qui prit pour modèle, dans le siècle où nous sommes, les troubadours du Midi, les trouvères du Nord et toute la littérature rêveuse de l'Allemagne, en un mot, confondant tous les genres, tous les tons, ne reconnaissant aucun frein, aucune barrière, *renferma sous six clefs toutes les règles de l'art littéraire*, selon le mot de Lopez de Véga, absolument comme le rationalisme renferme sous six clefs toutes les données de la foi.

Parler des premiers apôtres du romantisme, c'est-à-dire des premiers écrivains qui, pour se faire des prosélytes, essayèrent de donner une idée du genre qu'ils avaient choisi sans le comprendre, c'est nommer Auguste Schlegel, Mme de Staël et Sismonde de Sismondi. Ce fut vraiment un spectacle intéressant que de voir ces athlètes d'une nouvelle espèce paraître dans l'arène en lançant dix gros volumes à la face du public ébahi, jetant ainsi un défi à la littérature classique, qui de son côté, regardant le romantisme comme un étranger et un inconnu, ne voulut pas lui accorder droit de cité, ni l'introduire à son foyer. Jamais on n'avait rien vu de semblable, dit M. Dussault, depuis Perrault, Fontenelle et la Motte. Châteaubriand écrivait et parlait encore, se montrant partout et toujours comme l'intermédiaire entre la philosophie et le catholicisme, entre le monde et l'Église. Son *Génie du Christianisme* était là comme un pont sur l'abîme creusé par le XVIIIe siècle entre la raison humaine et la foi, et cependant le romantisme, à qui le grand écrivain, si épris de la beauté littéraire, refusa toujours son patronage et qu'il a énergiquement renié, allait de progrès en progrès, appuyé, protégé par la philosophie rationaliste dont il faisait les affaires, enchantant, séduisant les jeunes imaginations, tellement qu'on vit bientôt réunis dans son sein la plupart des beaux talents qui devaient illustrer ce siècle, Victor Hugo, Sainte-Beuve,

Alfred de Vigny, Soumet, Guiraud, les frères Deschamps, Casimir Delavigne, Delphine Gay. J'en passe et des meilleurs.

M. de Lamartine eut presque seul, parmi les écrivains en renom, le courage et la gloire de se tenir à distance. Il refusa obstinément de franchir le seuil du nouveau temple. Mais si sa noble intelligence se tint fermée du côté du romantisme, dont les allures ne convenaient pas à son esprit délicat et passionné pour le beau, elle ne s'ouvrit malheureusement que trop au rationalisme, dont la poésie même de ses plus beaux jours semble porter l'empreinte puisqu'on y trouve à la fois le bien et le mal, le vrai et le faux indifféremment loués et défendus, puisque à côté de strophes harmonieuses, de sublimes inspirations, on découvre çà et là des contradictions inexplicables, et par dessus tout le défaut de principes fixes ; triste et fatal abîme où mène inévitablement la philosophie séparée.

En 1830, le rationalisme et le romantisme se tenant par la main comme deux frères et amis, trônaient partout et sonnaient définitivement les funérailles de l'ancien régime philosophique et littéraire. On eût dit, comme le faisait observer naguère M. Nettement, que le monde allait voir sa face renouvelée sous le souffle d'une génération d'esprits entreprenants et hardis à qui tout paraissait facile, et qui ne croyaient guère à l'impossible. Victor Hugo, avec Sainte-Beuve pour admirateur et pour lieutenant, menait la littérature à toute vapeur vers un monde où l'on devait découvrir des chefs-d'œuvre ignorés. Les saint-simoniens annonçaient une nouvelle terre et de nouveaux cieux pour une société nouvelle. A cette même époque Lamennais, commençant cette série de chutes qui devaient le conduire aux abîmes, ne tendait à rien moins qu'à renouveler la vérité toujours nouvelle parce qu'elle ne vieillit point, et à rajeunir l'éternité qui n'a point d'âge.

A quoi devait aboutir, mon cher ami, ce mouvement inouï des intelligences, surexcitées, dirigées par le romantisme et le rationalisme? A détourner tout-à-fait la littérature et la philosophie de leur véritable voie. C'est ce que j'espère vous démontrer dans une prochaine lettre.

THÉOPHILE AUBERT.

LUTTE

DES BRETONS INSULAIRES

CONTRE LES ANGLO-SAXONS,

DU Ve AU VIIe SIÈCLE.

X.*

Lutte des Bretons contre les Anglo-Saxons au VIIe siècle.

1. La défaite de Caltraez porta aux Bretons du Nord un coup terrible, dont ils ne purent se relever. Refugiés dans les forêts, les marais et les montagnes, ils ne songèrent longtemps qu'à se pourvoir de retraites inaccessibles, abandonnant à leurs ennemis toute la partie ouverte de leur territoire.

Pour comble de malheur, peu de temps après, en 593, un petit-fils d'Ida, Ethelfrid, réunit les deux royaumes de Déira et de Bernicie, et rassembla sous sa main tous les Anglo-Saxons du Northumbre, avec une puissance plus grande que celle d'aucun de ses prédécesseurs. Le premier usage qu'il fit de ces forces fut de poursuivre par tous moyens la ruine des Bretons, dont il dévasta le pays avec une fureur qui surpassait celle d'Ida, lui-même [1]. Les Bretons avaient appelé Ida *Flamzouen*,

* Voir la livraison d'août, pp. 134-170.

[1] « *Rex Ædilfrid, qui plus omnibus Anglorum primatibus gentem vastavit Brittonum.* » Bède, *Hist. eccl. gentis Anglor.*, I, 34.

le Brûleur; ils surnommèrent son petit-fils *Flesaur*, le Ravageur[1]. D'ailleurs, ils trouvèrent du secours, au plus fort de leur détresse, là même d'où leur était venu jadis le principe de tous leurs maux, je veux dire dans la nation des Scots. Les Scots et les Pictes, nous l'avons vu, avaient commencé par prêter appui aux Saxons et aux Angles contre les Bretons. A Caltraez nous avons retrouvé les Pictes dans cette alliance; mais il semble que les Scots n'y fussent déjà plus. Maintenant, sortis vainqueurs de cette terrible mêlée, enivrés de leurs succès et de leur puissance plus grande que jamais, les Angles de Northumbrie menaçaient leurs anciens alliés, spécialement les Scots. Sous le coup de ces menaces, dont les effets ne se firent point attendre, ceux-ci furent naturellement amenés à se réunir aux Bretons contre l'ennemi commun.

Le roi des Scots, Aédan, fils de Gabran, chef de la ligue, envahit la Bernicie, en l'an 603, à la tête d'une grande armée, et marcha résolument contre les Angles. Ethelfrid, de son côté, s'avançait avec des forces immenses. Il rencontra Aédan en un lieu appelé Degstane[2], que les uns placent à Dawston près Carlisle, dans le Cumberland, les autres à Dawston près Jedbrough, dans la province écossaise de Teviotdale, tout près de la frontière actuelle d'Angleterre et d'Écosse. La bataille fut acharnée et terrible. Théodebald, frère d'Ethelfrid, qui commandait une partie considérable des forces anglo-saxonnes, succomba, exterminé avec tout son corps d'armée. Mais Ethelfrid, rétablit le combat et finit par vaincre. L'armée britanno-scotique fut taillée en pièces, et Aédan prit la fuite avec une poignée d'hommes[3]. Il mourut quatre ans après, en 607[4].

II. Libre ainsi de tout souci du côté du nord, Ethelfrid se tourna vers le midi. Les Bretons de la Cambrie s'étaient émus des dé-

[1] *Genealog. Saxon.*, dans le Nennius de Stevenson, *Hist. Brit.*, §§ 57 et 63, et dans *M. H. B.*, p. 76.

[2] *Chron. Saxon.*, A. 603; — Bède, *Hist.* I, 34.

[3] Bède, *Ibid.*

[4] *Annales Cambriæ*, dans les M. H. B., p. 831.

sastres de leurs frères septentrionaux. Émotion intéressée, ils craignaient pour eux-mêmes; c'est cette crainte qui les poussa à venir enfin au secours de leurs malheureux compatriotes. Secours, hélas! trop tardif, qui ne servit qu'à attirer sur la tête des Cambriens la foudre northumbrienne. Ethelfrid fondit sur eux comme un torrent, et les repoussa jusqu'à Cairlion, maintenant Chester sur la Dee.

Près de cette ville, en 607, se livra une grande bataille, où les Bretons furent vaincus, tout en faisant éprouver de grandes pertes aux Anglo-Saxons. Parmi les chefs cambriens morts ce jour-là, on nomme entre autres Seysil, fils de Kénan, Jacob, fils de Béli, et un roi appelé Kétul[1]. Mais cette bataille est surtout restée célèbre par un épisode des plus touchants.

Il y avait dans le nord de la Cambrie, au royaume de Gwéned, et sur le bord du détroit qui sépare encore maintenant le comté de Caernarvon de l'île d'Anglesey, une célèbre abbaye, appelée Bangôr, où plus de deux mille moines ne cessaient de servir Dieu et de prier pour la patrie bretonne. Bède raconte en effet que la population de ce monastère était divisée en sept catégories, fortes chacune de trois cents moines, tous vivant du travail de leurs mains. Quand les Cambriens se levèrent pour défendre leur pays contre Ethelfrid, une troupe de moines de Bangôr — les uns disent 200, les autres 1,200 — suivit l'armée nationale, afin de la soutenir par ses exhortations et ses prières. A l'approche de l'ennemi, les pieux moines jeûnèrent pendant trois jours; puis, le matin de la bataille, on les vit se placer sur une colline, en avant de l'armée bretonne, et comme Moïse sur la montagne, élever incessamment vers Dieu leurs mains et leurs prières pour le triomphe du peuple chrétien. Au moment où la bataille allait s'engager, Ethelfrid les découvrit; s'étant fait rendre compte de ce qu'ils faisaient là : « Mais alors, s'écria-t-il, » s'ils invoquent leur Dieu contre nous, ils combattent contre

[1] *Annal. Cambriæ* et *Annal. Tigern.* dans M. H. B., p. 832. Les Annales de Cambrie mettent cette bataille en 614, et celle de Tigernach en 613. La date de 607, donnée par la Chronique Saxonne, est préférable.

» nous, quoique désarmés, avec leurs prières. » Et il ordonna de commencer l'attaque par ce bataillon sacré. Une troupe de Bretons, aux ordres de Brocmaël, roi de Powys, avait été préposée à la garde des moines; mais comme tout donnait lieu de croire que le premier effort des Saxons porterait ailleurs, ce corps était peu nombreux. Attaqué par toute l'armée d'Ethelfrid, il ne put tenir; mais les moines ne bougèrent pas. Ils offrirent leur poitrine au fer de cette armée de sauvages, qui n'en épargna que cinquante. Aussi les Annales d'Irlande nomment-elles cette bataille la journée de Cairlion, « où les saints furent égorgés[1]. »

III. D'ailleurs, malgré cette victoire, on ne voit point qu'Ethelfrid ait tenté de pénétrer dans la Cambrie. Il n'avait eu qu'un dessein : empêcher les Bretons de Galles de soutenir contre lui leurs frères du Nord. Ce but atteint, il retourna contre ceux-ci toutes ses forces. « Jamais aucun chef de guerre, jamais aucun roi, dit » Bède, ne leur enleva plus de terres. Des tribus indigènes il » extermina les unes et il occupa leurs territoires; il dompta » les autres et les força de lui payer tribut. Et, pour employer » ici très-justement les paroles de l'Écriture, c'était *un loup* » *ravissant; le matin il dévorait sa proie, le soir il partageait les* » *dépouilles*[2]. » Les Bretons eurent donc raison de l'appeler le Ravageur (*Flesaur*). C'est lui, en réalité, qui accomplit la conquête de la Northumbrie. Jusque-là les Angles n'y étaient, pour ainsi dire, que campés; ils n'y possédaient que l'espace à portée de leurs traits; leur domination y était chaque jour remise en question par les attaques formidables des indigènes. Désormais il en sera tout autrement. Sans doute, quoi qu'en dise Bède, plus d'une tribu bretonne a pu, dans les bois et les rochers, échapper tout à la fois au fer et au tribut d'Ethelfrid; plus d'une autre qui paie le tribut, s'en affranchira; il y aura

[1] *Annales de Tigernach*, à l'an 606, dans *M. H. B.*, p. 832, cf. Bède, *Hist.* II, 2; et *Chron. saxon.*, A. 607.

[2] Bède, *Hist.* I, 34, et Genèse, XLIX, 27.

plus d'un essai de résistance. Mais les rôles resteront intervertis; ce qui sera mis en question désormais, ce n'est point la domination des Angles, c'est l'existence des derniers débris indépendants de la race bretonne.

Le bruit des exploits d'Ethelfrid excita, on peut le croire, l'émulation des Saxons du Wessex. Depuis leur défaite de Wodnesburg, en 591 (voir ci-dessus, § VI) ils avaient gardé vis-à-vis des indigènes une prudente réserve. Toute la lutte entre les deux races, pendant vingt-trois ans, s'était bornée de ce côté à quelques escarmouches insignifiantes, et, suivant leur habitude, les Bretons de la Domnonée avaient employé ce long calme, non à se fortifier, mais à se diviser et s'endormir. La foudre en tombant les réveilla. Cette foudre, assurément plus terrible pour eux que le feu du ciel, était une armée saxonne, commandée par Cynegils, roi de Wessex, et son fils Cwichelm, qui, en l'an 614, se jetèrent à l'improviste sur le territoire breton et l'envahirent sans obstacle jusqu'à la rivière d'Ex, au point où elle sépare aujourd'hui encore les comtés de Devon et de Somerset. Là cependant une armée bretonne s'offrit pour disputer aux Saxons cette ligne de défense. La bataille se livra en un lieu appelé Beamdune, aujourd'hui Bampton, sur la rive gauche de l'Ex. L'armée bretonne, formée à la hâte, n'était guère qu'un amas d'hommes peu aguerris. Comme ces hommes aimaient passionnément leur patrie, ils firent pour elle tout ce qu'ils purent, et ne purent que se faire tuer. Le carnage fut grand: plus de deux mille Bretons restèrent sur le champ de bataille[1]. A dater de jour, le royaume de Wessex s'étendit jusqu'à la rivière d'Ex, et les Bretons de Domnonée ou du sud de la Saverne furent réduits au territoire des comtés actuels de Devon et de Cornwall.

IV. Cependant le terrible roi de Northumbrie, Ethelfrid le Ravageur, périt en 617, dans une rencontre où il fut vaincu par Redwald, roi des Estangles. Tout aussitôt les Bretons de Réghed

1 *Chron. Saxon.*, A. 614; — H. de Hunt., l. II, dans *M. H. B.*, p. 715.

profitant de cette circonstance, se jetèrent sur le Déira; et un de leurs chefs, appelé Carédic, s'avançant jusqu'aux environs de la ville de Leeds[1], au cœur même de ce royaume, s'empara d'un territoire assez considérable connu sous le nom d'Elmet. Grâce aux forêts qui couvraient ce pays, il s'y retrancha fortement et sut s'y maintenir assez longtemps pour que les chroniques lui donnent le titre de roi d'Elmet. Il en fut enfin chassé avec ses Bretons (vers 620?) après une résistance acharnée qui lui coûta la vie, par le successeur du roi Ethelfrid[2]. Mais cette hardie expédition montre au moins combien les Bretons du Nord, dignes fils des soldats d'Urien, d'Owen et de Ménézoc, gardaient encore d'énergique audace après tant de revers.

Le successeur d'Ethelfrid sur le trône du Northumbre s'appelait Edwin. Il n'était point fils du *Ravageur*, mais bien de cet Ella, qui, après la mort d'Ida, avait pendant vingt-huit ans (560-588) régné sur les Angles du Déira, séparé de la Bernicie. Edwin, plus puissant que son père, régna sur la Northumbrie entière. Moins féroce que son prédécesseur, il semble avoir été aussi brave et, du moins pendant longtemps, aussi redoutable aux Bretons. Comme Ethelfrid, on le vit diriger ses coups vers la Cambrie, parce que, depuis leurs désastres, c'était là seulement que les Bretons du Nord pouvaient prendre un point d'appui pour lutter contre les Angles du Northumbre. Mais, moins heureux qu'Ethelfrid, Edwin y trouva devant lui un adversaire redoutable dans Cadwallon, roi de Gwéned (North-Wales) chef suprême de la confédération cambrienne. Pourtant les débuts de la lutte favorisèrent entièrement les Anglo-Saxons. Plus audacieux qu'Ethelfrid, Edwin pénétra dans la Cambrie et la dévasta d'un bout à l'autre. Cadwallon lui résista, il est vrai, avec une opiniâtreté indomptable. Il défendit pied à pied chaque rivière et chaque poste fortifié[3]. Plus d'une fois il battit, il ar-

[1] Sur la rivière d'Are, dans le comté actuel d'York, West-Riding.

[2] *Geneal. Saxon.*, dans Nennius, *Hist. Brit.*, § 63, éd. St., et dans *M. H. B.* (éd. P.), p. 76.

[3] V. l'Élégie bretonne de Cadwallon dans W. Owen, *The heroic elegies of Llywarc Hen*, Londres, 1792, in-8°, pp. 110-117. Non-seulement cette pièce n'est pas de

rêta l'ennemi. Mais malgré tous les prodiges d'une brillante vaillance, couronnée de succès partiels, devant le nombre toujours croissant de Saxons il fut contraint de reculer. Et à force de reculer, toujours combattant et se défendant, il fut enfin (en 629) acculé, enfermé avec ses troupes en un dernier refuge, la petite île de Glannauc (aujourd'hui Priestholme) située devant la pointe nord-ouest de la grande île cambrienne de Môn, qui est Anglesey[1]. Comme Urien avait jadis assiégé un roi anglais dans Medcaud, ainsi Edwin assiégea le roi breton dans Glannauc. Mais l'issue de ce siége est mal connue. On ne voit point toutefois qu'Edwin ait réussi à forcer la retraite suprême du chef cambrien. Il semble que la guerre finit par un traité, où le Breton s'engagea à reconnaître, au moins de nom, la suprématie du Northumbrien[2].

Ce qui est sûr, c'est que Cadwallon sortit de Glannauc, plus ardent que jamais et tout altéré de vengeance. Jusqu'alors on l'avait vu déployer une bravoure héroïque, — vertu assez fréquente aux Bretons, et qui désormais ne suffisait plus contre un ennemi devenu écrasant par la supériorité du nombre. Mais, à ce moment, Cadwallon — chose cent fois plus rare alors que l'héroïsme — Cadwallon eut une idée politique. Si les Anglo-Saxons avaient triomphé, c'était grâce aux divisions des Bretons; Cadwallon imagina de retourner contre eux cette arme terrible

Liwarc'h, comme on l'a cru, mais elle me semble même passablement postérieure à Cadwallon. C'est une sorte de liste de quinze batailles ou rencontres plus ou moins heureuses, attribuées à ce prince, dont dix au moins ont pour théâtre la Cambrie. On n'y mentionne ni la grande victoire de Cadwallon à Meiken (voir ci-dessous) ni la bataille de Catscaul où il périt. C'est donc ou une pièce tronquée, ou un poème composé assez longtemps après la mort du héros, sur des souvenirs incomplets. Le seul fait certain qui en résulte, c'est que Cadwallon eut à défendre les diverses provinces de la Cambrie contre une terrible invasion d'Anglo-Saxons.

[1] A. 629. *Obsessio Catguollaun regis in insula Glannauc. Annal. Cambriæ*, dans M. H. B., p. 832.

[2] C'est du moins ce qu'on peut conclure du terme employé par Bède pour faire connaître la reprise des hostilités entre Edwin et Cadwallon en 633 : « Rebellavit *adversus eum (Aeduinum) Caedualla rex Britonum.* » *Hist.* II, 20.

et de faire triompher les Bretons par la division des Anglo-Saxons.

v. Il trouva son instrument sous sa main. Les frontières orientales de la Cambrie confinaient aux Angles de Mercie, dont le roi, appelé Penda, sorte de sauvage, ému de toutes les passions de la barbarie, jalousait depuis longtemps la fortune d'Edwin et la puissance du royaume northumbrien, supérieure à celle de sa nation. Depuis environ deux ans, cette envieuse antipathie s'était doublée d'une haine fanatique. En 627, Edwin avait reçu le baptême, ainsi que la plupart de sa nation; Penda au contraire et tous les siens continuaient de servir avec ferveur les autels d'Odin : à leurs yeux Edwin est ses sujets étaient des apostats et des traîtres. Le christianisme des Bretons, qui eux du moins n'avaient pas trahi Odin pour le Christ, leur semblait moins haïssable; et par une bizarre rencontre, les Bretons de leur côté n'étaient pas loin de trouver l'idolâtrie des Merciens moins coupable que le christianisme des Northumbriens. Les Bretons de ce siècle et du suivant tenaient en effet pour nulle la conversion des Anglo-Saxons, et refusaient absolument de les admettre dans leur communion. Tous les chroniqueurs de ce temps attestent le fait[1], et tous les auteurs du nôtre s'en étonnent ou en cherchent l'explication dans des hypothèses au moins suspectes. Rien de plus simple, pourtant, et de plus naturel. Voyant les Saxons garder, après leur conversion, la même cruauté et le même féroce acharnement contre les indigènes, légitimes possesseurs du sol breton, ceux-ci en concluaient aisément que le chistianisme de leurs ennemis était feint ou altéré. On ne saurait donc s'étonner de les voir s'allier aux Angles païens de la Mercie contre les néophytes du Northumbre.

Cadwallon remua si bien les violentes passions de Penda qu'il le décida enfin à lui prêter secours contre Edwin. Une grosse armée bretonne s'assembla sur le territoire de la Mercie; Penda

[1] *Quippe eum usque hodie* (écrit Bède vers 730) *moris sit Brittonum fidem religionemque Anglorum pro nihilo habere, neque in aliquo eis magis communicare quam pagans.* » Bède, *Hist.* II, 20, cf. II, 4.

y joignit la sienne, et, en l'an 633, au commencement de l'automne, les deux rois entrèrent en force dans le royaume de Déira par la frontière du sud-est que couvre la Trent, et qui sépare aujourd'hui l'Yorkshire et le comté de Lincoln. Edwin, instruit de leurs desseins, s'était porté lui-même vers ce point avec une armée nombreuse, et les attendait de pied ferme dans une forte position, bien défendue d'un côté par la rivière de Dan, de l'autre par un des canaux, bordés de marécages, qui relient la Trent à l'Humber. Les Bretons appelaient ce lieu Meiken ou Meigen[1], les Anglo-Saxons Hethfeld ou Haethfeld; on le nomme aujourd'hui Hatfield; c'est un village et un bois situés à près de deux lieues et demie[2] nord-est de la ville de Doncaster, Yorkshire. Une grande bataille s'y livra, le 12 octobre 633. Les Bretons et les Merciens se jetèrent avec furie sur l'armée northumbrienne, qui fut entièrement détruite. Edwin, qui la commandait avec ses deux fils, succomba dans la mêlée, après avoir vu périr le plus brave de ses deux fils, Osfrid. Pour éviter le même sort, l'autre appelé Edfrid, alla se remettre de lui-même aux mains de Penda, qui lui promit la vie sous serment. Malheureusement le vieux Mercien ne comptait plus avec ses parjures; il laissa d'abord vivre le jeune prince; mais au bout de quelques années, fatigué de ce prisonnier incommode, il le fit tuer un beau jour pour se délivrer de l'ennui de le garder[3].

VI. Aussitôt après la mort d'Edwin, la Northumbrie fut mise à feu et à sang par les vainqueurs. Ce fut une dévastation radicale, impitoyable. Et comment s'en étonner, dit Bède, « puisque » l'un des rois vainqueurs était païen, et l'autre, quoique chré- » tien, plus barbare que le païen même, au point de n'épargner » ni l'âge ni le sexe et de faire périr pêle-mêle hommes, femmes, » enfants, dans les plus cruels supplices. Longtemps il courut

[1] Ici, comme dans tous les noms bretons, le *g* est dur.

[2] Environ 6 milles anglais de 1609 mètres.

[3] Bède, *Hist.* II, 20; *Chron. Sax.* A. 633; — *Geneal. saxon.*, dans le Nennius de Stev. § 61 et dans *M. H. B.*, p. 75; — *Annales Cambriæ* A. 630 (date erronée) dans *M. H. B.*, p. 832.

» par les provinces de la Northumbrie, se livrant à tous les » excès de sa rage, et résolu d'extirper entièrement la race des » Angles du sol de l'île de Bretagne[1]. »

Ces accusations sont visiblement exagérées. On y sent l'écho des haines de race et tout le ressentiment d'un Northumbrien (Bède l'était) contre le plus grand péril et l'ennemi le plus redoutable qui aient jamais menacé sa nation. Quand même on prendrait au pied de la lettre les imputations de Bède, les Bretons eussent-ils donc fait autre chose, en définitive, que rendre aux Anglo-Saxons les maux qu'ils en avaient reçus au centuple ? Ce n'est pas une justification, c'est une excuse. Qu'on se rappelle, en effet, ce féroce Ethelfrid, qui massacrait par centaines les moines désarmés, que Bède célèbre lui-même comme un loup ravisseur et dévorant, comme l'exterminateur des Bretons, et que les Bretons ont flétri du nom de Ravageur. Croit-on qu'il eût commis moins de violences que Cadwallon ? Pourtant Bède n'a que louange pour lui : il était anglo-saxon.

D'ailleurs si Cadwallon permettait à son armée de cruelles représailles, — que personne, assurément, n'eût pu empêcher — son esprit ne s'arrêtait point aux basses délectations de la vengeance, et à travers ces massacres il poursuivait un plus haut dessein. C'est Bède lui-même qui l'affirme, on vient de le lire : « *Il avait résolu de chasser de Bretagne les Anglo-Saxons!* » Et ce qui fait l'originalité de son génie, c'est qu'il prend pour instruments de cette exécution les Anglo-Saxons eux-mêmes. Car on ne peut douter, après ce mot de Bède, que la Northumbrie ruinée, Cadwallon ne se fût lancé, avec Penda, contre les royaumes saxons du midi de l'île, sauf à se retourner enfin contre Penda lui-même qui, entièrement isolé, n'eût pu sans doute résister aux forces combinées de toute la Bretagne.

Cependant, après la mort d'Edwin, deux princes s'offrirent

[1] « *Multo tempore totas Nordanhymbrorum provincias debacchando pervagatus, ac totum genus Anglorum Britanniæ finibus erasurum se esse deliberans.* » Bède, *Hist.* II, 20. Il faut noter que Bède altère le nom breton de Cadwallon ou Cadwallaun en *Caedualla*.

à recueillir son héritage. L'un, appelé Osric, cousin d'Edwin[1], rallia autour de lui les Angles du Déira, pendant que ceux de Bernicie, revenant à la race glorieuse d'Ida et d'Ethelfrid, prenaient pour roi Eanfrid, fils de ce dernier. Ces deux rois étaient chrétiens. Osric avait reçu le baptême en 627, à l'exemple d'Edwin, ainsi que toute la nation northumbrienne. Et quant aux fils d'Ethelfrid, exilés après la mort de leur père au pays des Scots, ils y avaient rencontré les intrépides pionniers du christianisme, qui n'eurent pas de peine sans doute à faire accepter par ces proscrits la foi consolante de l'Évangile. Mais après la mort d'Edwin, il se fit en Northumbrie une réaction païenne. La terrible catastrophe de leur premier roi chrétien passa aux yeux des barbares pour une éclatante vengeance des dieux du Nord; ce coup releva les autels d'Odin. Soit conviction, soit faiblesse, Eanfrid et Osric cédèrent eux-mêmes à la réaction et renièrent leur baptême.

Cette apostasie fut loin de leur porter bonheur. Dans l'été de l'année 634, Osric étant parvenu à rassembler une armée, se jeta à l'improviste sur les Bretons; il eut même d'abord la chance de surprendre Cadwallon dans une ville qu'on ne nous nomme pas, et où il se crut assez fort pour l'assiéger. Mais tout à coup les Bretons firent une sortie, surprirent à leur tour les assaillants, tuèrent Osric, taillèrent son armée en pièces, et marchèrent ensuite contre Eanfrid. Après quelques mois de combats, celui-ci fut à son tour aux abois. Pour éviter le sort d'Osric, il résolut d'implorer la paix, et se rendit dans ce dessein au camp breton avec douze de ses guerriers. Il n'y trouva pas la paix, mais la mort, un an environ après celle d'Edwin, c'est-à-dire, apparemment en octobre ou novembre 634[2].

VII. Ce double coup atteignit profondément les Northumbres et reprit à leurs idoles tout le terrain reconquis pour elles par la catastrophe d'Hethfeld. Aussi, peu de temps après (en 635), vit-

[1] Il était fils d'Elfric, et Elfric était lui-même frère d'Ella, premier roi de Déira et père d'Edwin.

[2] Bède, *Hist.* III, 1.

on tous les débris de cette nation se réunir, pour tenter un suprême effort, sous la conduite d'un jeune prince, frère d'Eanfrid, mais resté chrétien fervent. C'était Oswald. Il marcha hardiment à l'ennemi, et comme il était près de l'atteindre, voulant sans doute effacer par un acte solennel l'apostasie de ses deux prédécesseurs et d'une partie de sa nation, il fit faire une croix de bois, la tint debout de ses propres mains pendant que ses guerriers rejetaient la terre, pour la maintenir droite, dans le trou où il l'avait plantée, puis, parlant à son armée : « Tombons » tous à genoux, leur cria-t-il, et tous ensemble prions le vrai » Dieu, vivant et tout-puissant, de nous soutenir par sa misé- » ricorde contre l'orgueil et la férocité de nos ennemis; car il » sait, ce vrai Dieu, que notre cause est juste, et que nous allons » combattre pour le salut de la nation[1]. »

Ce langage, assurément très-sincère dans la bouche d'Oswald, montre assez combien les rôles étaient alors renversés, combien les envahisseurs se sentaient menacés, et combien aussi ils oubliaient ou affectaient d'oublier le point de départ de la lutte, entièrement incompatible avec cette attitude de victimes.

Le lendemain matin, Oswald rencontra les bandes de Cadwallon au pied du mur de Sévère, du côté du nord, en un lieu appelé par les Saxons Denisesburn et peu éloigné d'Hexham, mais dont on ignore d'ailleurs la situation précise[2]. L'armée bretonne, au rapport de Bède, était beaucoup plus nombreuse que celle des Angles. Mais, Cadwallon ayant été tué dans l'action, le désordre se mit parmi les siens, puis se changea en déroute, et Oswald remporta une victoire complète, dans les premiers mois de l'année 635[3]. Les Bretons appellent cette ba-

[1] Bède, *Hist.* III, 2.

[2] C'est proprement du lieu où Oswald planta sa croix la veille du combat, que Bède (*Hist.* III, 2) dit qu'il était situé au nord du mur de Sévère et à peu de distance d'Hexham *(Hagulstadensis ecclesia)*; mais puisque le combat se livra dès le lendemain matin, il est clair que le champ de bataille devait être fort rapproché de la croix d'Oswald.

[3] Bède, *Hist.* III, 1, 2.

taille *Catscaul*, c'est-à-dire Combat sous le Mur[1]. Ce fut pour eux un désastre, qui força bientôt les Cambriens d'évacuer la Northumbrie pour aller se mettre à couvert derrière leur barrière de la Saverne. Mais ce fleuve les protégea mal, et l'année suivante (636), ses rives virent une nouvelle victoire des Angles, une nouvelle défaite des Bretons, et le massacre du roi Judris qui les commandait[2].

VIII. Mais Oswald, en se rapprochant de la Saverne, envahit fortement la Mercie et réveilla le vieux Penda, qui, rentré dans l'inaction depuis la mort d'Edwin, avait laissé sans débat Cadwallon occuper le premier rôle. A la vue des haches northumbriennes insultant son territoire, il frémit, commença par immoler, sans doute sur l'autel d'Odin, ce prisonnier chrétien — Edfrid, fils d'Edwin — qui lui restait de la victoire d'Hethfeld; puis renouant avec les Bretons son antique alliance, il unit ses forces aux leurs contre les Northumbriens. Il paraît que Cadwalar, fils de Cadwallon, s'était vu après son père reconnu pour chef de la confédération bretonne. Mais c'est à Penda que fut remise la direction suprême de la guerre. Cette nouvelle lutte, énergiquement soutenue de part et d'autre, dura encore six années. Elle finit par la défaite et la mort du roi Oswald, tué le 5 août 642, dans une grande bataille, où périt aussi le frère de Penda, Eoba[3].

Ce combat se donna en un lieu appelé Cocboy par les Bretons, Maserfelth par les Anglo-Saxons, et qui est probablement le village actuel de Maserfield, dans le sud du comté de Lancastre,

[1] *Généalogie saxonne*, dans Nennius, *Hist. brit.*, § 64, éd. St. et dans *M. H. B.* (éd. P.), p. 76; — *Annales Cambriæ*. A. 631 (erreur de date) dans *M. H. B.*, p. 832. — *Catscaul* est la contraction de *Cat-is-Gaul*, littéralement *Bellum sub Vallo*. Le mur de Sévère est effectivement appelé souvent en breton *Gaul*, calque du latin *Vallum*.

[2] *Annales Cambriæ*, A. 632 dans *M. H. B.*, p. 832. Ces Annales, dont la chronologie avant le VIIIe siècle laisse beaucoup à désirer, mettent la bataille de Catscaul en 631. Cf. Annales de Tigernach, même page, note *h*.

[3] Bède, *Hist.* III, 9 ; — *Annal. Cambr.* A. 644 (date erronée) dans *M. H. B.* p. 832; — *Geneal. Sax.* dans le Nennius de Stev. § 65, et dans *M. H. B.*, p. 76.

près le gros bourg de Winwick,[1] sur la frontière même qui séparait la Northumbrie de la Mercie. La place même de ce champ de bataille montre avec quelle énergie Oswald avait su se défendre contre les forces combinées de Penda et de Cadwalar. Aussi, malgré sa courte carrière, le vainqueur de Cadwallon doit être mis au rang des plus redoutables ennemis de la race bretonne. Notons toutefois, à son avantage, qu'il fut loin de la cruauté de ses prédécesseurs. Des Bretons même le reconnurent; ils avaient nommé Ida l'*Incendiaire*, Ethelfrid le *Ravageur*, ils appelèrent Oswald *Lamn-guen*, c'est-à-dire l'*Épée brillante*.[2] L'Église l'honore aujourd'hui sous le nom de saint Oswald.

Après sa mort, tout comme après celle d'Edwin, mais cette fois pendant treize ans au lieu de deux (de 642 à 655), la Northumbrie demeura ouverte à tous les ravages de l'ennemi. Penda, toujours uni aux Bretons, ne cessa pendant tout ce temps de la dévaster d'une mer à l'autre et de l'Humber au Forth. Un jour (de 642 à 651) il assiégea Bebbanburh et faillit livrer aux flammes ce berceau de la dynastie northumbrienne.[3] Quelque temps après, il poussa plus loin encore, jusqu'à l'île de Judeu, aujourd'hui Inchkeith, au sein du golfe de Forth, où le roi northumbrien Oswi ou Oswiu, frère et successeur d'Oswald, s'était caché avec ses trésors derrière les murs d'une grosse citadelle. Penda, débarqué dans l'île avec ses fidèles alliés, pressa tellement la forteresse, qu'Oswi, pour se tirer de leurs griffes, fut contraint de leur livrer toutes ses richesses, dont le roi mercien fit le partage entre tous les rois bretons, et de là ceux-ci appelèrent cette expédition *Atbret Judeu*, c'est-à-dire la Rançon de Judeu.[4]

[1] Un peu au nord de la ville de Warlington. Plusieurs auteurs mettent cette bataille à Oswestre, anciennement Oswaldtre, *Crux Oswaldi*, dans le Shropshire, au N.-O. de Shrewsburg; mais il n'y a nulle preuve certaine qu'Oswestre se soit jamais appelé ou Maserfeld ou Cocboy.

[2] « Ipse est Oswald *Lamnguin*. » *Geneal. Sax.*, dans le Nennius de Stev., § 64; dans *M. H. B.*, p. 76 et note *c*.

[3] Bède, *Hist.* III, 16.

[4] *Geneal. Sax.* dans le Nennius de Stev., § 64-65, dans *M. H. B.* p. 76 et notes *g* et *h*.

IX. Au lieu d'apaiser Penda et ses alliés, ce riche butin ne fit qu'exciter leurs passions et c'est en renouvelant de plus belle leurs dévastations qu'on les vit bientôt après redescendre vers le midi. Oswi, au lieu de combattre, offrit de nouveau des trésors à ses ennemis. Il en offrit, nous dit Bède, une quantité incroyable pour être délivré de Penda et de ses fâcheux acolytes. Mais ce roi cruel, ajoute Bède, avait juré de détruire jusqu'au dernier des Northumbriens : il refusa. C'est alors qu'Oswi, réduit aux extrémités du désespoir, résolut, quoique fort inférieur en nombre, de tenter encore une fois le sort des armes, Comme Oswald vingt ans plus tôt, il se rendit le ciel propice par des vœux et des prières, et comme lui il triompha.

La bataille se livra au centre du pays de Déira, non loin de la ville actuelle de Leeds (Yorkshire), en un lieu nommé par les Bretons Gai-Camp ou la plaine de Gai (*Gaii Campus*), et que les Anglo-Saxons appelaient Winwidfeld, du nom du fleuve Winvaed — aujourd'hui l'Are [1] — qui débornait vers Midi le théâtre du combat.

Penda, outre ses Merciens, avait sous ses ordres une grosse armée d'alliés, où l'on distinguait jusqu'à trente chefs honorés du titre de roi. De là vint la tradition, certainement hyperbolique, recueillie au siècle suivant par Bède, qu'Oswi avait eu en tête un ennemi trente fois plus nombreux. Tous ces alliés de Penda étaient des Bretons, sauf un corps venu d'Estanglie, commandé par Édilhère, frère du roi de ce pays.

Hyperbole à part, Penda avait pour lui le nombre. Néanmoins il fut vaincu, probablement par surprise, peut-être par trahison; car à lire toutes les chroniques, sa défaite semble un carnage plus qu'un combat. Une circonstance imprévue accrut ce désastre : les vaincus, dans leur déroute, trouvèrent le Winvaed

[1] Cette rivière passe à Leeds; certains auteurs anglais l'appellent *Aire* et d'autres *Broad Are*. Winwid-feld et dans l'orthographe actuelle Winwidfield, c'est le champ (*feld* ou *field*) de Winwid ou Winvaed. Voir sur cette bataille Bède, *Hist.* III, 24; *Geneal. Sax.* dans le Nennius de Stev. §§ 64 et 65 dans *M. H. B.*, p. 76; — *Annal. Cambr.* A. 656, 657 (dates erronées), dans *M. H. B.* p. 832; — *Chron. Sax.*, A. 655.

débordé ; n'ayant que cette voie pour fuir, ils la tentèrent ; les eaux du fleuve achevèrent l'œuvre des guerriers d'Oswi, et même il y eut, suivant Bède, bien plus de noyés que de tués. Tous les Bretons périrent, sauf un seul du pays de Gwéned, qui s'était échappé du camp avec sa troupe, dans la nuit qui précéda la bataille, d'où il rapporta le surnom honteux de *Catguommed*, « Qui refuse le combat. [1] » Penda se fit tuer bravement dans la mêlée ; quant à Cadwalar, il ne se trouvait pas alors avec Penda et ne mourut que neuf ans plus tard, en 664.

XI.

Fin de la lutte. — Résumé et conclusion.

I. On sait le jour précis de cette grande bataille : 15 novembre 655. Ce jour fut le dernier de la lutte commencée à Aylesford, en 455, et si vaillamment soutenue pendant deux siècles par les Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons. Non pas qu'il n'y ait encore eu depuis lors entre ces deux races bien du sang versé. Ce sang ne sera point perdu pour l'honneur des indigènes ; mais il ne pourra plus rien contre l'établissement définitif, ni contre la domination bientôt presque universelle des envahisseurs.

L'alliance de Cadwallon et de Penda contre la Northumbrie fut la dernière tentative — et non la moins vigoureuse — accomplie par les Bretons, avec chance de réussite, contre la conquête anglo-saxonne. J'ai déjà dit le caractère spécial de cette entreprise qui consistait à se servir des envahisseurs contre les envahisseurs eux-mêmes, en profitant de leurs discordes et en les aidant à s'entre-détruire. Cette politique survécut à Cadwallon et dura autant que Penda. Peu s'en fallut qu'elle n'en vînt, non-seulement à renverser le royaume des Northumbres, mais

[1] *Geneal. Sax.* dans *M. H. B.*, page 76, note *i*.

à détruire complétement cette grande et puissante tribu de la nation envahissante. Si elle y eût réussi, on peut dire que l'invasion tout entière se trouvait remise en question.

Les Bretons le sentirent si bien que de toutes parts ils s'associèrent avec énergie à l'œuvre de Cadwallon, non-seulement ceux de la Cambrie et des royaumes du Nord, mais même les Bretons de la Domnonée ou du sud de la Saverne, malgré le large bras de mer qui les séparait du reste de leur nation. Refoulés depuis 614 derrière la rivière d'Ex, ils franchirent cette barrière et se jetèrent impétueusement sur les Saxons de Wessex, non moins odieux, d'ailleurs, à Penda que les Angles du Northumbre. La mort de ce roi et la grande défaite du Winvaed fut leur perte. Réduits à leurs propres forces, isolés de tout secours, ils s'obstinèrent cependant à résister et soutinrent encore la lutte, sans trop de désavantage, pendant trois ans. Mais, en 658, quand Oswi, après avoir réparé un peu les ruines de son royaume, descendit vers la Saverne pour compléter l'œuvre du Winvaed par la dévastation de la Cambrie,[1] ce nouveau coup donna aux Saxons de Wessex, alliés naturels d'Oswi, une supériorité décisive. Les Bretons furent vaincus à Peonne, aujourd'hui Pen, sur la limite du Wiltshire et du comté de Somerset, poussés l'épée dans les reins jusqu'à Pedridan[2] (aujourd'hui Petherthon, Somersetshire), et bientôt enfin rejetés derrière l'Ex.

Vingt-six ans plus tard (en 681), Kintwine, roi de Wessex, les chassa plus loin encore, jusqu'à la mer, nous dit-on,[3] c'est-à-dire jusqu'à cette étroite langue de terre, bornée de trois côtés par la mer et fermée du quatrième par le fleuve Tamer, qui forme le comté de Cornwall actuel. Telle fut la dernière retraite des Bretons du Sud qui de là, jusqu'au IXe siècle,

[1] « Osguid venit et prædans duxit. » *Annal. Cambriæ.* A. 658, dans *M. H. B.*, page 833.

[2] *Chron. Sax.* A. 658, et Henri de Huntingdon, l. II, dans M. H. B. p. 717.

[3] « A. 681. Centwinus fugavit Britannos usque ad mare. » *Chron. Sax.* trad. Gibson.

disputèrent encore à leurs vainqueurs le comté de Devon, du Tamer à l'Ex. Egbert (vers 813) le leur enleva définitivement et les rendit tributaires des West-Saxons. Toutefois, la langue bretonne se conserva dans le Cornwall, sous le nom de dialecte cornique, jusqu'au milieu du siècle dernier.

II. Dans le Nord, les événements suivirent, à peu de chose près, la même marche. Tous les royaumes bretons situés au nord de la Dee, sur les territoires actuels des comtés de Chester, de Lancastre et Westmoreland, furent balayés définitivement après la bataille du Winvaed et pour toujours occupés par les Northumbres. Mais il en fut autrement des tribus bretonnes situées entre les deux murs d'Antonin et de Sévère, et même, au sud de ce dernier, dans un canton assez vaste, compris entre la rivière d'Eiden (l'*Ituna* des Romains) et le golfe de Solway, qui garde encore aujourd'hui le nom de terre des Kymris ou des Cumbriens, — comté de *Cumber-land.*

C'est que, de ce côté, les Bretons s'appuyaient à deux nations, jadis ennemies, maintenant unies avec eux dans une même haine contre les Anglo-Saxons, — je veux dire les Scots et les Pictes. Egfrid, fils d'Oswi, son successeur sur le trône de Northúmbrie, après quinze années d'un règne heureux (670-685), eut même l'imprudence de s'engager, malgré les conseils de ses amis, dans une grande guerre contre les Pictes, la folie de se lancer à leur poursuite parmi leurs montagnes, et le tort de s'y laisser prendre en d'étroits passages, où il fut massacré par eux ainsi que toute son armée, le 20 mai 685. [1]

Aussitôt après ce désastre, les Pictes, les Scots, les Bretons, s'élançant de concert sur les Angles, les chassèrent immédiatement de tout le territoire compris entre le golfe du Forth et le bas cours de la Tweed, en sorte que, depuis lors, la limité nord de la Northumbrie demeura irrévocablement fixée sur une ligne allant de l'embouchure de cette dernière rivière au golfe de

[1] Bède, *Hist.* IV, 26; *Chron. Sax.* H. 685; *Généalogie saxonne,* dans M. H. B., page 74.

Solway. C'est encore là aujourd'hui la limite séparative de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Les débris de tribus bretonnes situées au nord de cette ligne se groupèrent en un royaume ayant pour capitale Arcluyd ou Dunbritton (aujourd'hui Dumbarton), qui retint le nom déjà célèbre de Strat-Cluyd, c'est-à-dire Vallée de la Clyde. Quant aux Bretons qui se maintenaient encore au sud du mur de Sévère, entre le golfe de Solway et les vastes lacs qui l'avoisinent, ils gardèrent exclusivement le nom de Cumbriens et formèrent le petit royaume de Cumbrie, — d'où, comme je l'ai dit tout à l'heure, le nom de Cumbraland, aujourd'hui Cumberland. Les Bretons du Strat-Cluyd et de la Cumbrie réussirent à préserver leur indépendance jusque vers la fin du Xe siècle. Dans ce siècle leurs princes devinrent tributaires, et dans le suivant vassaux, ceux-ci des rois d'Angleterre, ceux-là des rois d'Ecosse; et à partir de ce moment, ces deux malheureux débris de l'antique race bretonne se fondirent peu à peu, mais de plus en plus, les Cumbriens avec la nation anglaise, les hommes d'Arcluyd avec le peuple écossais, sans même avoir, comme les Bretons du Cornwall, la consolation de garder leur langue natiotionale, dont on ne trouve plus, je crois, guère de traces en ces parages passé le XIIe siècle.

III. Mais la portion la plus résistante de la race bretonne, c'est ce groupe intermédiaire de tribus et de petits royaumes, que j'ai désigné sous le nom de Cambrie et que représente encore maintenant, dans la monarchie anglaise, la principauté de Galles. Formés en masse compacte, protégés de trois côtés par la mer, retranchés à l'ouest de la Saverne comme derrière un rempart infranchissable, ces Bretons défendirent intrépidement leur indépendance pendant plus de six cents ans après la bataille de Winvaed. Cette fière indépendance vit tomber l'orgueil, la puissance et jusqu'à l'existence nationale des Anglo-Saxons, et ne succomba elle-même qu'au XIIIe siècle, sous les coups irrésistibles de la monarchie anglo-normande. Même en entrant sous la loi de cette monarchie puissante, ces Bretons gardèrent encore le

principe de leur nationalité particulière, le vestige de leur unité politique, dans le titre toujours existant de principauté de Galles, exclusivement réservé à l'héritier présomptif du trône d'Angleterre. Toutefois la principauté, comme elle fut constituée au XIIIe siècle et comme elle subsiste encore, ne représente pas tout à fait l'antique Cambrie : les Anglo-Saxons et les Normands en avaient déjà alors détaché les territoires qui forment maintenant les comtés de Monmouth, d'Hereford et de Shropshire. Mais la langue s'est conservée dans l'étendue presque entière des anciennes limites. Elle vit, elle fleurit encore, cette langue sacrée des aïeux, aux lieux où Teudric vainquit les Saxons de Wessex (dans le pays de Gwent ou Monmouthshire) comme en ceux où Cadwallon brava l'assaut impuissant des Angles du Northumbre.

A la fin du VIIe siècle, au moment où nous fermons le récit général de cette grande lutte entre les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons, voici donc quel en était le résultat, que l'on doit considérer comme définitif. Les Bretons indépendants, refoulés sur la côte occidentale, se trouvaient réduits à trois groupes, entièrement isolés les uns des autres, incapables par conséquent de combiner désormais, contre leurs ennemis communs de plus en plus puissants, aucune entreprise commune, savoir : 1° les Bretons du Cornwall, — 2° les Bretons de la Cambrie, — 3° les Bretons de la Cumbrie et du Strat-Cluyd (Cumberland, Galloway, Clydesdale et cantons environnants). Les Anglo-Saxons régnaient en maîtres sur le reste de l'ancienne Bretagne romaine jusqu'à la rivière de Tweed.

IV. Si maintenant l'on se retourne pour essayer d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de cette longue lutte, on y reconnaît aisément quatre époques distinctes : 1° l'époque antérieure au roi Arthur, de 455 à 520 ou 525; 2° l'époque d'Arthur, de 520-525 à 550 ; 3° l'époque immédiatement postérieure au roi Arthur, comprenant la seconde moitié du VIe siècle jusqu'aux grandes batailles de Caltraez et de Wodnesburg, de 550 à 591 ; 4° enfin, la dernière époque ou époque de Cadwallon, comprenant toutes les guerres du VIIe siècle jusqu'à la fatale journée du Winvaed.

Durant la première époque, il semble que le sud de l'île fut le principal théâtre de la lutte; le nord toutefois se vit dès lors cruellement foulé par de nombreuses bandes saxonnes, entre autres par celles d'Octha et d'Ebissa, mais les envahisseurs n'y purent fonder aucune domination stable.

Durant la seconde époque, Arthur, à force de génie étant parvenu à former une ligue compacte de toutes les tribus bretonnes, fit reculer les barbares tout à la fois dans le nord et dans le sud. Au sud, il refoula la conquête derrière la limite actuelle du Hampshire. Au nord, il vainquit, il écrasa en dix grandes batailles les masses toujours grossissantes de l'invasion ; il empêcha l'invasion de prendre pied, de ce côté, sur le sol breton.

Après sa mort la division survenue dans la ligue bretonne ne permit pas de poursuivre ni même de soutenir longtemps ces succès. Au sud, les Angles de Mercie et les Saxons de Wessex reprirent l'offensive, s'avançant de plus en plus vers l'ouest. Dans le nord, Ida se crut assez fort pour fonder le royaume de Northumbrie. Dans le nord comme dans le sud, les Bretons résistèrent vigoureusement, mais avec des fortunes assez diverses. Plus souvent battus que battant dans cette nouvelle lutte, ceux du sud (Cambrie et Domnonée) eurent la chance d'y mettre fin par une grande victoire (Wodnesburg) qui réduisit pour longtemps leurs cruels ennemis à l'impuissance. Mais ceux du nord, au contraire, après une longue période de brillants succès sous Urien et Owen, finirent par la vaste catastrophe de Caltraez.

Bientôt se développent les conséquences de ce désastre. Les Bretons du nord, foulés, exténués, et cherchant à s'appuyer sur la Cambrie, attirent de ce côté l'effort des Northumbriens. Les Cambriens à leur tour sont battus et saccagés (bataille de Chester en 607, premières guerres d'Edwin), et le contre-coup de leur défaite se fait sentir jusqu'au sud de la Saverne, où les Bretons de Domnonée se voient rejetés derrière l'Ex. Heureusement un héros se lève pour ramener une fois encore la Bretagne au combat; et ce héros — Cadwallon — se trouve être à la fois un politique, dont les plans sont si bien pris que sa mort même n'en arrête pas le succès. Pendant vingt ans, à leur tour, les Anglo-Saxons trem-

blent sous la menace d'une ruine complète. Mais enfin un désastre irréparable (Winvaëd, 655), provoqué par un excès de présomption, engloutit ce dernier retour de fortune, et met le sceau à la domination anglo-saxonne, contre laquelle protestent seuls, avec une obstination égale à leur impuissance, les trois petits groupes de Bretons dont nous avons parlé.

v. Ce n'est pas sans un sentiment de douleur que, même après douze cents ans, un Breton peut retracer les péripéties d'une lutte si cruelle et si funeste à sa race. Ce n'est pas non plus sans un légitime orgueil.

De tous les peuples compris dans l'empire romain, seuls les Bretons ont lutté contre la conquête barbare. Tous les autres sont tombés au premier choc, si même ils ne sont lâchement venus prêter la tête au joug. Les Anglo-Saxons aussi, grâce à leur férocité et à leur nombre vainqueurs des Bretons, quand ils se virent à leur tour sous le coup d'un péril de même nature, mais certes moins formidable, savez-vous combien de temps ils résistèrent? On les a beaucoup vantés, on a fait de nos jours en leur honneur un livre fort éloquent. Ces braves résistèrent dix ans! Dix ans après la bataille d'Hastings, Guillaume de Normandie était maître, et pour jamais, de toute l'Angleterre. Elle avait coûté plus cher aux Saxons. Elle avait coûté deux cents ans de lutte, — lutte tenace, continuelle, infatigable. Ce rapprochement est bien fait pour consoler les Bretons.

Lutte où la gloire des vaincus l'emporte sur celle des vainqueurs. Quel héros saxon est comparable, je ne dis point au grand Arthur, mais à ces autres Bretons moins connus, quoiqu'ils méritent si bien de l'être, Ambroise-Aurélien, Natan-Léod, Ghérent, Teudric, Kendelann, Urien, Owen, Kénon, Cadwallon?

A remettre en lumière les noms, les titres trop oubliés de ces vieilles gloires de notre race, on se sent au cœur cette fière joie qui nous prendrait si un jour, au milieu du chœur ruiné de quelque abbaye antique, sous l'épais tissu des ronces, des lierres et des mousses, nous venions à découvrir les tombes sacrées et les vaillantes effigies de nos premiers ancêtres.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

LA

MORT D'HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN

A peu près à moitié chemin entre Cholet et Nuaillé, on aperçoit, sur le bord de la grande route, un massif de peupliers et d'arbres verts qui recouvrent de leur ombrage l'endroit où reposèrent, jusqu'à la Restauration, les restes du général vendéen Henri de La Rochejaquelein [1]. Je vais, avec les documennts que m'ont fournis à ce sujet des témoins oculaires, raconter comment, près de ce lieu, fut tué, le 28 janvier 1794, ce jeune héros, à peine âgé de vingt-deux ans.

Peu après son retour de la campagne d'outre-Loire, Henri de La Rochejaquelein vit se grouper autour de lui une troupe de volontaires d'abord peu nombreuse, avec laquelle il vint établir son quartier général dans la forêt de Vezins. Là, vêtu de grosse étoffe et la tête couverte d'un bonnet de laine comme un paysan, il bivouaquait dans une cabane en branchage, d'où, secondé par Stofflet, il sortait souvent la nuit, pour aller à de grandes distances surprendre et battre des postes républicains. L'activité, l'adresse et le bouillant courage dont il faisait preuve dans cette guerre de partisans, la seule possible alors, ne tardèrent pas, tout en le rendant redoutable à ses ennemis, à ranimer l'ardeur guerrière des paysans de la contrée, qui vinrent de nouveau se ranger sous ses ordres. Ce fut sur ces

[1] A la Restauration, les restes d'Henri de La Rochejaquelein furent exhumés et transportés à Saint-Aubin-de-Baubigné.

entrefaites que La Rochejaquelein, dans une expédition, s'empara d'un officier général qui portait sur lui l'ordre, écrit de la main du général en chef Turreau, « d'offrir de donner aux brigands tous les sauf-conduits qu'ils demanderaient, en leur promettant l'oubli du passé s'ils déposaient les armes. » Puis Turreau ajoutait : « Aussitôt qu'ils seront partis pour retourner chez eux, il est enjoint aux généraux et aux soldats de les fusiller. » L'officier fut exécuté sur-le-champ, et aussitôt La Rochejaquelein, profitant avec habileté de cet événement, fit afficher dans toutes les paroisses des copies de cet ordre abominable.

En apprenant le triste sort qui leur était réservé s'ils se rendaient aux républicains, en voyant les colonnes infernales ne laisser après leur passage que des cadavres et des maisons incendiées, les Vendéens, au comble de l'exaspération, résolurent de mourir les armes à la main et, usant de représailles, de ne plus faire de prisonniers.

Bientôt M. Henri (les paysans appelaient ainsi La Rochejaquelein) marcha avec environ mille hommes du côté de Saint-Lezins, décidé, cette fois, à tenter de plus vastes entreprises.

Le 23 janvier 1794, quelques cavaliers bleus, parmi lesquels se trouvait un officier, ayant été tués dans une embuscade dont Stofflet et d'autres chefs faisaient partie, ceux-ci offrirent et firent accepter à La Rochejaquelein, jusque-là déguisé en paysan, le cheval, la redingote et le chapeau de cet officier républicain.

En ce moment, le comte de La Boüère et Pierre Cathelineau, frère cadet de l'ancien généralissime, venaient, afin de s'opposer à la marche d'une colonne commandée par Turreau, de réunir six cents hommes près des Cabournes, sur les confins de la paroisse de Jallais. La Boüère et Pierre Cathelineau, n'ayant point passé la Loire, avaient, pendant l'hiver, fait de hardis coups de main avec quelques rassemblements. Dès que ces deux chefs eurent appris que La Rochejaquelein se trouvait dans leur voisinage, ils s'empressèrent de venir se joindre à lui avec leurs soldats. Alors, entourée de colonnes infernales, cette petite armée put, en observant les incendies qu'elles allumaient de tous côtés, diriger sa marche de

façon à éviter à propos les corps ennemis, dont les forces étaient beaucoup trop supérieures aux siennes.

Le 25, les royalistes attaquèrent et battirent un détachement, près du moulin de Grouteau. Les Bleus en déroute furent poursuivis sur la commune de Sainte-Christine, jusqu'à la Jumelière, où se trouvait le général Cordelier. Celui-ci, n'ayant pas voulu attendre l'attaque des Vendéens, fit aussitôt massacrer tout ce qu'il y avait à la Jumelière d'hommes, de femmes et d'enfants, puis il abandonna ce bourg aux royalistes qui, en y entrant, reconnurent parmi les cadavres des municipaux et un curé intrus de Chemillé, nommé Thubert.

Animés d'une rage effroyable de destruction, avides de pillage, souvent les colonnes infernales n'épargnaient même pas la vie et les propriétés des patriotes. Chefs et soldats, à quelques exceptions près, étaient de l'avis du général Grignon, qui disait, en entrant dans la Vendée, « qu'il avait juré d'égorger tout ce qui se présenterait à lui; qu'un patriote n'était pas censé habiter ce local; que d'ailleurs la mort d'un patriote était peu de chose quand il s'agissait du salut public. »

Le 26 janvier, M. Henri ayant réussi à passer entre les colonnes d'Amey et de Cordelier, attaqua à l'improviste Chemillé, occupé par le général Beaufranchet. Les Vendéens, malgré une vive résistance, s'emparèrent de cette ville, puis ils rentrèrent dans la forêt de Vezins, où ils séjournèrent du 26 au 28, par une pluie continuelle.

Le 28, étant sortis de la forêt pour aller à Saint-Macaire, ils rencontrèrent, en arrivant à Nuaillé, une escouade de républicains occupés à piller ce bourg. Les Bleus, en trop petit nombre pour résister, fuient vers Cholet. Les Vendéens les poursuivent et les tuent. Cependant un grenadier, quoique blessé à la tête qu'un mouchoir enveloppe, a pu gagner assez de terrain pour se croire sauvé, lorsqu'un cavalier, nommé Piquet, suivi de quelques royalistes aussi à cheval, arrive sur lui au moment où il va franchir une haie qui borde la route. Le grenadier, se voyant perdu, veut avant de mourir abattre un de ses ennemis. Pour cela, il s'adosse à un arbre, et regardant avec sang-froid les cavaliers qui s'approchent

en formant un demi-cercle, il couche en joue Piquet [1]. A l'instant même La Rochejaquelein accourt au galop en criant : « Ne le tuez pas, je veux le faire parler. » Cet ordre donné par le général, le harnachement de son cheval plus remarquable que celui des autres, révèlent au grenadier que le nouvel arrivant est un des principaux chefs; il l'ajuste, et presque à bout portant le frappe d'une balle au milieu du front. M. Henri tombe mort, et aussitôt le soldat, qui en le tuant vient de rendre un immense service à la République, est mis en pièces par les Vendéens exaspérés.

Un instant après, m'a dit un témoin oculaire, parut Stofflet, qui, loin de témoigner une joie inconvenante, comme on l'en a injustement accusé, prouva au contraire, par son attitude et ses paroles, combien il déplorait ce funeste événement. Stofflet, en voyant le cadavre de La Rochejaquelein, demeura un instant sombre et pensif, puis s'adressant au petit nombre de Vendéens qui l'entouraient : « Messieurs, dit-il tristement, nous venons de faire là une grande et irréparable perte, que, dans l'intérêt de notre cause, nous devons cacher le plus longtemps possible aux républicains et aux gens de notre parti. »

Comme il achevait cette recommandation, à laquelle chacun promit de se conformer, on annonça l'approche d'une colonne de républicains, venant de Cholet.

Stofflet, craignant alors que le cadavre de La Rochejaquelein ne fût reconnu, descendit de cheval pour lui taillader le visage avec son sabre [2]; puis on se hâta de le mettre avec les restes du grenadier dans une même fosse.

[1] Etranges caprices de la fortune ! Un mois après avoir échappé à la balle qui tua La Rochejaquelein, le soldat Piquet, devenu officier de cavalerie, mourait déshonoré. Voici comment : lorsque les Vendéens prirent Argenton-le-Château, le 26 février 1794, Piquet, dans une nuit de débauche, assassina une femme, en prétextant qu'elle était patriote. Arrêté pour ce crime, Piquet fut aussitôt jugé, condamné à mort et exécuté sur la place d'armes d'Argenton, en présence de l'armée royaliste, près de quitter cette ville.

[2] Un témoin, qui arriva sur les lieux au moment où l'on allait enfouir le corps de La Rochejaquelein, m'a dit que Stofflet l'avait si bien défiguré, qu'il ne put pas le reconnaître.

Ainsi périt de la main d'un soldat obscur le plus jeune et le plus chevaleresque général qu'ait eu la Vendée. Naturellement simple et franc, modeste autant que brave et habile, M. Henri, depuis le commencement de cette guerre gigantesque, s'était fait chérir et admirer de ses soldats, avec lesquels, dans une foule de circonstances, il avait accompli des prodiges de valeur. Le deuil que la nouvelle de sa mort répandit dans le pays, le contentement qu'elle donna aux républicains, prouvèrent combien des deux côtés on estimait cet illustre chef.

Le 9 mars 1794, Turreau, sans le vouloir, fit le plus grand éloge de son mérite, en écrivant au Comité de salut public : « J'ai ordonné au général Cordelier de faire déterrer La Rochejaquelein et de tâcher d'acquérir des preuves de sa mort. »

Chose digne de remarque, les Vendéens témoins de la mort de La Rochejaquelein ne divulguèrent point ce triste événement, et Stofflet, qui connaissait la puissance magique du nom du jeune héros, dont l'ombre pouvait encore gagner des batailles, mena plusieurs fois les royalistes à la victoire en leur faisant croire qu'ils étaient toujours commandés par M. Henri. Ce ne fut qu'à Maulevrier, en revenant de Gesté, où, le 2 février, il avait battu le général Cordelier dans trois rencontres successives, que Stofflet, à qui des chefs subalternes demandaient si vraiment Henri de La Rochejaquelein était mort, répondit : « Il n'est que trop vrai, j'ai perdu le meilleur de mes amis. »

CHARLES THENAISIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PORT DE BREST, par M. P. Levot, conservateur de la Bibliothèque du port de Brest, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. — 3 vol. in-8o, Brest, chez tous les libraires, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1864.

Tome I. — La ville et le port jusqu'en 1681.

Au nord de la plus belle rade de l'Europe, dans une enceinte tracée par Vauban, s'élève sur plusieurs collines la ville maritime et militaire de Brest. Cette ville qui, par sa position géographique, par l'étendue de son port et par l'importance de ses établissements, occupe maintenant un des premiers rangs parmi les villes de France, compte à peine deux siècles d'existence. Ce boulevard de la Bretagne, qui paraît aujourd'hui si imposant, n'était jusqu'au XVIIe siècle qu'une chétive bourgade composée de misérables maisons formant quelques rues sombres et tortueuses sur le bord d'un ruisseau étroit, où elles étaient venues chercher la protection d'un château.

Ce château a-t-il été élevé sur l'emplacement du *Brivates Portus* de Ptolémée, du *Gesocribate* de la table de Peutinger dressée sous le règne d'Alexandre Sévère, suivant les uns, de Théodose, suivant les autres, ou ces deux localités étaient-elles distinctes? Telle est l'énigme que les précédents annalistes de Brest, MM. de Fréminville[1] et Féraud [2] n'ont pu résoudre et dont la solution a également exercé la critique du nouvel historien de cette ville, M. Levot. Dans une

[1] *Antiquités du Finistère*, 1832.
[2] *Notice historique sur la ville de Brest*, 1837.

introduction étendue, il s'attache à prouver que la position du *Brivates Portus* des anciens se rapporterait plutôt à l'embouchure du Brivet (*Brivata flumen* d'une charte du Cartulaire de Redon), l'un des affluents de la Loire au-dessous de Saint-Nazaire, et la position de *Gesocribate,* à l'extrémité de la voie romaine reconnue entre Carhaix *(Vorganium)* et Plouguerneau, où les légendaires mettent la ville de Tolente.

Nous nous rangeons volontiers à cette double conclusion du savant bibliothécaire de la Marine; mais, au lieu d'assigner pour emplacement à Tolente la rive droite de l'Aber-Vrac'h, nous serions tenté de le reporter un peu plus à l'Est, au petit port du Corréjou, très-fréquenté au moyen-âge, et où Jean de Montfort, après son évasion de la tour du Louvre en 1345, s'embarqua pour l'Angleterre.

Il est difficile d'admettre que les Romains, vainqueurs des *Osismii*, aient négligé une position aussi avantageuse que Brest pour y établir un château; les nombreux vestiges de construction gallo-romaine que M. Levot signale dans cette forteresse, viennent corroborer cette opinion spécieuse qui ferait dans son principe du château de Brest un simple *camp statif* établi par les Romains pour la défense générale du pays et non pour celle d'une ville qui ne s'est formée que beaucoup plus tard. Quant à l'origine de la ville elle-même, elle n'est appuyée que sur une tradition d'après laquelle sept saints personnages chassés de Daoulas et recueillis à Brest, auraient imposé leurs noms à un quartier et à une ancienne paroisse de cette ville. M. Levot restitue à cette paroisse son dernier vocable, qui n'était pas, comme on l'a prétendu, les sept premiers évêques de l'Armorique, mais bien les sept martyrs enfants de sainte Félicité, substitués aux sept saints de Daoulas. Le nom de Brest, comme le fait observer l'ingénieux écrivain, n'apparaît pour la première fois dans l'histoire, qu'à l'occasion du meurtre du roi Salomon de Bretagne, consommé en 874, « *apud oppidum quod dicitur Bresta* », dit la chronique de Nantes, rédigée au XIe siècle. A partir de cette dernière époque, M. Levot résume de la manière la plus dramatique les principaux épisodes des siéges nombreux que soutint le château, particulièrement au XIVe siècle, à l'époque de la guerre de la succession de Bretagne. A ce sujet, nous nous permettrons de relever (page 11) une erreur qui ne peut être attribuée qu'à une faute d'impression : Guillaume, comte de Northampton,

lieutenant pour le roi Edouard III, en Bretagne, en 1342, n'appartenait pas à la famille de Rohan, mais à la famille de Bohun, qui était celle d'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant en 1066. M. Levot retrace ensuite les agrandissements successifs de la ville et des établissements du port jusqu'à l'union du bourg de Recouvrance à la ville de Brest, érigée en 1681 en communauté avec droit de députer aux Etats, sans omettre les cérémonies bizarres dont étaient accompagnées la plantation annuelle du Mai et l'installation triennale des maires.

L'appendice qui termine ce volume, plus considérable que le texte historique, est consacré à la description des édifices anciens; mais si nous en exceptons la description du château, cette dernière partie de l'ouvrage nous a paru moins attrayante que la première.

Les soixante et quelques pages contenant des pièces de procédure entre le clergé régulier et le clergé séculier, pour la jouissance exclusive de l'église de Saint-Louis pourraient n'offrir qu'un médiocre intérêt aux contemporains et le mandement de l'Évêque de Léon, permettant en 1703 aux Pères Jésuites, directeurs du séminaire royal de la marine, d'exercer à Saint-Louis leur ministère, concurremment avec le clergé paroissial, ne semble pas mériter cette improbation sévère : « Jamais spoliation ne fut plus éhontée, ni plus inique de tous points, il fallut néanmoins la subir. » M. Levot paraît oublier complétement, en s'énonçant de la sorte, les spoliations bien autrement *iniques* dont les Jésuites en 1762 et tout le clergé de France en 1790 furent victimes.

L'auteur s'est montré plus juste envers les Carmes dont il loue sans restriction le zèle apostolique et hospitalier, ainsi que celui des Capucins de Recouvrance, à l'occasion des cruelles épidémies qui sévirent à Brest au dernier siècle, et il arrête son premier volume à l'année 1681. « Jusque-là, dit-il, l'histoire de la ville et celle du port ont été si intimement liées, elles se sont tellement confondues que, chercher à les diviser, c'eût été s'exposer à tomber dans des redites presque inévitables. Mais, à partir de 1681, la dualité est bien tranchée et commande deux récits distincts, dont chacun deviendra ainsi plus clair, plus suivi, plus homogène. C'est le plan que nous suivrons désormais. S'il arrive que nous ayons à retracer des faits communs à la ville et à la marine, ils prendront leur place dans celui de ces deux récits où leur caractère prédominant semblera la leur assigner. »

Ce plan est heureusement conçu et nul mieux que M. Levot ne saurait en mener l'exécution à bonne fin. En effet, par ses travaux antérieurs sur la ville et la mairie de Brest, par ses connaissances bibliographiques si étendues et par sa position officielle au port de Brest, M. Levot a pu réunir une masse énorme de documents inédits, entre lesquels la période révolutionnaire ne sera pas la moins curieuse. Le tableau de ces temps de sinistre mémoire, esquissé une première fois par M. du Châtellier [1] fait souhaiter, ne fût-ce que pour l'enseignement de la génération actuelle, qu'il soit donné avec tous ses développements. Malheureusement, nous avons remarqué que quelques feuillets des registres de la municipalité de Brest, qui renfermaient sans doute les motions et les discours les plus anarchiques, ont été lacérés à une époque postérieure. Ces suppressions ne peuvent être attribuées qu'aux signataires de ces mêmes motions, désireux de faire oublier leur passé ; mais nous espérons bien que M. Levot parviendra à combler les lacunes que nous signalons, en évitant l'abus des initiales reproché avec raison à Cambry et en rétablissant les noms propres dans toute leur intégrité. Ce n'est pas à l'historiographe de la ville de Brest qui a donné tant de preuves de son impartialité rigoureuse en écrivant la *Biographie bretonne*, [2] qu'il est besoin de rappeler ce qu'un autre historien de nos jours, celui qui a pu se vanter justement que son siècle l'avait lu, a dit de la vérité : « La vérité, voilà le but, le devoir, le bonheur même d'un historien véridique. Quand on sait combien elle est belle, commode même, car elle seule explique tout, quand on le sait, on ne veut, on ne cherche, on n'aime, on ne présente qu'elle ou du moins ce qu'on prend pour elle. [3] »

Tel sera, nous n'en doutons pas, l'esprit qui dirigera l'auteur dans ses nouvelles études sur la ville de Brest, dont la première partie fait vivement désirer le complément.

POL DE COURCY.

[1] *Brest et le Finistère, sous la Terreur*, 1858.
[2] 2 vol. in-4° Vannes, Cauderan, 1852-1857.
[3] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVI.

COURS PRÉPARATOIRE A L'ÉCOLE NAVALE, A L'INSTITUTION DE NOTRE-DAME-DES-COUETS, PRÈS NANTES.

La création d'une École préparatoire à l'École Navale est une des œuvres les plus importantes et en même temps les plus nécessaires à l'époque actuelle.

Les enfants qui se destinent à la marine se trouvent placés dans des conditions toutes spéciales. Dès l'âge de douze à quatorze ans ils doivent commencer la préparation des examens d'admission ; et c'est de quatorze à dix-sept qu'ils sont appelés à les subir. On comprend dès lors toute la sollicitude des familles chrétiennes pour les enfants que la Providence semble appeler à cette belle et dangereuse carrière.

Il faut les enlever, très-jeunes encore, à l'éducation régulière des Colléges. Ils sont à un âge où la formation religieuse et intellectuelle de l'enfance est à peine ébauchée. Ce que les parents doivent désirer, c'est que l'éducation chrétienne soit continuée avec un soin tout particulier pendant la durée des Cours préparatoires à l'École Navale; c'est que les mœurs des enfants soient sauvegardées avec une vigilance paternelle, à cet âge souvent décisif pour la vie entière; c'est que la foi et la piété puisées au sein de la famille prennent alors, par un enseignement bien dirigé, l'énergie de conviction qui doit se substituer aux habitudes de l'enfance, ou plutôt les fortifier et les rendre inébranlables. En un mot, il est à souhaiter que l'École préparatoire soit organisée de manière à former des marins et des chrétiens également solides. Or, cela ne semble pas impossible à réaliser. — On ne peut guère songer à établir en province des Cours préparatoires pour toutes les Écoles spéciales, l'École Polytechnique, par exemple. Ces Cours exigent pour le personnel des professeurs et pour le matériel de l'enseignement des ressources qu'il est difficile de trouver hors de la capitale. Il en est tout autrement d'un Cours préparatoire à l'École Navale. On n'y reçoit que des enfants jeunes encore, et le programme de l'enseignement, proportionné à la capacité intellectuelle de cet âge, peut être rempli sans trop de difficulté.

Une grande ville maritime, située, comme Nantes, dans une province où les vocations à la profession de marin sont nombreuses,

semble parfaitement choisie pour une École préparatoire à l'École Navale.

Telles sont les considérations qui ont déterminé Mgr l'Évêque de Nantes à joindre aux établissements de son diocèse un Cours spécial pour les enfants qui se préparent à la marine. Ce Cours sera placé dans l'Institution de Notre-Dame-des-Couëts-lès-Nantes, qui conserve le souvenir d'un nom cher à la Bretagne, la bienheureuse Françoise d'Amboise. C'est sous la protection de l'une de nos duchesses les plus illustres, devenue aujourd'hui la patronne des Bretons [1], que nous aimerions à voir grandir les jeunes générations de marins appelées à perpétuer les souvenirs de notre gloire nationale.

La maison de Notre-Dame-des-Couëts est située sur la rive gauche de la Loire, en face de la ville de Nantes. L'expérience et le dévouement des prêtres qui la dirigent offrent aux familles la garantie d'une éducation fortement chrétienne.

S'adresser, pour ce qui concerne le Cours préparatoire à l'École Navale et pour tous les autres renseignements, à M. l'Abbé Bliguet, Chanoine-Honoraire, Supérieur de l'Institution de Notre-Dame-des-Couets.

LES NOBLES CAUSES, par M. Achille du Clésieux. — Un vol. in-18. Paris, Dentu.

Dans notre époque troublée tout est bouleversé, les idées comme les faits : le droit est méconnu, la justice outragée, le sacerdoce traîné dans la fange par d'impurs libelles; la vie religieuse, cette vie qui ne tient au monde que pour le protéger des justes colères de Dieu, est dénaturée et représentée comme digne de pitié et de dégoût. Par un étrange contraste, ces hommes qui méprisent les vœux religieux s'engagent par un affreux serment à repousser les bénédictions de l'Église de leur lit de mort, du foyer domestique et du berceau de leurs enfants [2]. « Enfin le nom adorable du Christ est » exposé sur des affiches entre des noms indignes, comme autrefois, » au Calvaire entre des voleurs [3]. » Le temps n'est plus où :

[1] Le culte de la Bienheureuse Françoise, duchesse de Bretagne, morte aux Couëts en 1485, a été solennellement confirmé par Pie IX, le 16 juillet 1863.

[2] Les solidaires, secte de Belgique.

[3] Préface des *Nobles causes*.

Tous nos monuments et toutes nos croyances
Portaient le manteau blanc de leur virginité[1].

Aussi le poète, entraîné dans le courant de son siècle incrédule, laissait échapper cette plainte et demandait un renouvellement pour la terre dégénérée :

Oh! maintenant, mon Dieu, qui lui rendra la vie?
Du plus pur de ton sang tu l'avais rajeunie;
Jésus, ce que tu fis, qui jamais le fera?
Nous, vieillards nés d'hier, qui nous rajeunira?

Ce qui contribuera le plus puissamment à donner à notre siècle cette jeunesse nouvelle, ce seront de nobles inspirations comme celles qui sont sorties du cœur catholique et breton de M. Achille du Clésieux, et qui sont à la fois une protestation et une espérance. Elles protestent contre tout ce qui compromet, souille et déshonore ces *nobles causes* que le poète exalte et propose à l'admiration et au dévouement; elles empêchent de ne pas désespérer d'une époque et d'un pays qui produisent de ces hommes dont la foi et le talent sont à la hauteur des causes dont ils prennent la défense et dont M. du Clésieux a lui-même tracé le portrait :

C'est un esprit docile à cette autorité
Qui garde dans son sein justice et vérité;
Un élan généreux vers ce qu'on persécute,
Une voix qui soutient, tandis qu'on le discute,
Le droit, boussole sûre et soleil éternel!
C'est un œil attentif à ce bien immortel,
Qui nous fait faire ici bon marché de la vie.

Ces beaux vers trouveront en beaucoup de cœurs un écho sympathique : qu'importe si certains hommes,

Dont la plume avilie
Se trempe tour à tour dans le fiel et la lie,

ne comprennent pas des sentiments si noblement exprimés; leur répulsion n'a rien qui étonne :

Si vous parlez d'honneur... on répond : Fanatique!
Si c'est d'indépendance, on vous dit : Révolté!
Plus le cœur monte haut, plus il est insulté!
Laisserons-nous serrer notre collier d'attache
Par une de ces mains qui, vous touchant, vous tache?
Verrons-nous froidement attaquer sans pudeur
Ce qui donne au pays sa vie et sa splendeur?
Qu'importe d'élever de vastes cathédrales,
Si plus grands et plus hauts s'élèvent les scandales?
Qu'importe de parler de respect et d'amour,
Si l'objet qu'on vénère est blessé chaque j our?

[1] Alfred de Musset.

En face de ce spectacle, M. du Clésieux a « voulu sauver au moins » la dignité de l'âme humaine par l'ardeur de ses indignations et la » sincérité de ses tristesses. » Aussi, chaque fois qu'une *noble cause* était attaquée ou trahie, il élevait la voix et s'écriait :

Malheur, si je n'ai pas mon âme en sentinelle,
Nuit et jour dévouée, attentive et fidèle;
Si devant l'ennemi qui te ferait souffrir,
O Christ! je ne sais pas voir, combattre et mourir!

C'est d'abord l'auguste figure de Pie IX qui apparaît et qui reçoit le tribut des hommages et des tristesses du poète. Il admire la constance du Pontife-Roi, il plaint ses ennemis et fait appel aux souverains catholiques pour la plus sainte des causes :

La foi peut-être encor, pour ranimer sa flamme,
A besoin de combats, de larmes et de deuil.
Le Christ ne fut vainqueur qu'en sortant du cercueil;
Mais malheur à la main qui le lie ou le frappe!
Au traître qui le livre, au lâche qui s'échappe!
Malheur à ces bourreaux, à ces cœurs sans pitié,
Malheur! si par son sang, tout n'était expié!
Ce sang divin toujours fait refleurir la terre.
... O Père des chrétiens, ô Pontife suprême!...
Charlemagne et Pépin vous donnèrent un trône
Aujourd'hui Dieu vous fait une plus riche aumône,
La couronne d'épine, et l'éponge et le fiel...
Ces grands combats qui font les conquérants du ciel.

François II et son héroïque compagne, le brave général Lamoricière, reçoivent dans ces vers un beau tribut d'admiration. Nous ne pouvons étendre nos citations; les lecteurs de la *Revue* voudront aussi, en lisant les *Nobles Causes,* ressentir les fortes et douces émotions que nous avons éprouvées. Mais comment ne pas reproduire ici cet appel chaleureux à la jeunesse catholique que le poète invite à se ranger sous la bannière du Pontife-Roi :

Que faites-vous des jours que le loisir vous donne?
Est-il à conquérir de plus belle couronne?
Est-il pour votre front un laurier plus certain
Que celui que le Christ tient lui-même en sa main?
Rachetez, d'un élan, tant d'actions stériles!
Les âmes des chrétiens ne sont pas puériles!
Quand la vertu n'a pu faire un homme assez grand,
L'homme a pour se grandir... le baptême du sang.

Comment omettre le souvenir de Castelfidardo?

Mères, ils sont cueillis ces fruits de vos entrailles,
Ces jeunes plans si beaux, la foudre des batailles
A brisé leurs rameaux.

Leurs membres dispersés gisent dans la poussière,
Mais une heure viendra... la trompette dernière
Rassemblera leurs os.

Comment ne pas rappeler ce pieux hommage rendu à la mémoire de la fille de nos rois, à madame la duchesse de Parme?

Fille de saint Louis, race des rois de France,
Où donc as-tu goûté la joie et l'espérance?
Le deuil a voilé ton berceau;
Ton enfance proscrite et ta jeunesse veuve
Devaient encor trouver, comme dernière épreuve,
Après deux exils, le tombeau.

Et ce fraternel salut au Congrès de Malines?

Qu'on soit deux réunis en ton nom dans ce monde,
Christ, tu seras présent, et de ta main féconde
Découleront des biens...
Que surgira-t-il donc de ta bonté divine,
Si tu sens palpiter, pressés sur ta poitrine,
Des milliers de Chrétiens!...

Ce n'est pas seulement la tristesse, l'amour et l'admiration qui inspirent heureusement M. du Clésieux; il sent aussi déborder de son âme émue l'accent d'une noble indignation et flétrit par la satire, sous ces deux titres: *A certains écrivains* et *Un fauteuil d'orchestre*, le théâtre et les écrivains qui méconnaissent leur mission.

Enfin, dans une épître envoyée à M. Renan, de la grève de Saint-Ilan à celle de Dinard, le poète des *Nobles Causes* s'efforce d'éveiller dans l'âme du philosophe de touchants souvenirs:

Lui rappelant ce jour où, pur comme la flamme,
Son cœur rêvait le sort des saints et des martyrs.

Lui montrant:

L'image d'une sœur, hélas! morte sans foi;

et au-dessus lui faisant apparaître l'auguste figure de ce Jésus, qu'il a méconnu et dont il a nié la divinité:

... Jésus blasphémé, reste toujours Sauveur!...

En écrivant ces lignes, je puis, sur un rivage voisin, embrasser d'un regard l'église, la colonie, le château de Saint-Ilan et envoyer un salut sympathique à tout ce qu'a fondé, aimé et chanté le poète de ces grèves. — Voici la mer dont le murmure a inspiré ses premiers chants; voici l'asile où il a abrité de pauvres enfants privés de leurs familles ou repoussés de la société; plus haut, dominant

les flots, le manoir et la colonie, s'élève l'église où s'unissent la poésie et l'art; et sa flèche élancée dresse jusqu'aux nues la Croix qui embrasse toutes les causes nobles et persécutées et qui proclame au-dessus de toutes la plus noble : *la Charité.*

Que le poète de Saint-Ilan continue, à l'ombre tutélaire de cette croix divine, à féconder les œuvres qu'il a fondées, et que des chants nouveaux sortent encore de son cœur inspiré, pour la défense des causes qui portent en elle le salut de l'Eglise et de la société ! — Adressons-lui en terminant le dernier vers de son dernier recueil :

Qui sait aimer son Dieu, sait servir son pays !

Vte GOUZILLON DE BÉLIZAL.

SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION ET L'ENCOURAGEMENT DES PUBLICATIONS POPULAIRES.

Le goût de la lecture s'est développé en France depuis quelques années avec une incroyable rapidité; il est devenu général, et, si la conscience publique s'émeut parfois quand certains journaux, brochures et romans vont porter, jusque dans les moindres communes, des éléments d'agitation et d'immoralité, on ne doit point ignorer, d'un autre côté, que de généreux efforts sont tentés pour fonder des bibliothèques populaires et pour répandre le plus possible les livres vraiment instructifs et moraux. Dans cette lutte du bien et du mal il n'est permis à personne de garder la neutralité et de demeurer inactif. Mais il est difficile de discerner à première vue entre les ouvrages utiles et les ouvrages dangereux ou mal faits. Puis les bons livres populaires sont encore bien rares.

La *Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires*, autorisée par décision ministérielle du 19 avril 1864, a pour but de lever les obstacles résultant de cette double circonstance, et devant lesquels les meilleures volontés viennent parfois échouer. Elle examine avec un soin scrupuleux toutes les publications populaires, anciennes et nouvelles, sans distinction d'éditeurs (elle s'interdit de rien éditer elle-même), et signale, dans un bulletin mensuel, celles qui lui paraissent spécialement recommandables.

Elle se charge en même temps de procurer et d'expédier (brochés ou reliés économiquement), à ceux qui réclament ses services, tous les livres inscrits sur son catalogue. Quand on le désire, elle com-

pose des bibliothèques suivant la destination et le prix qui lui sont indiqués.

Le catalogue, les statuts et un numéro du *Bulletin* sont envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en expriment le désir, soit verbalement, soit par lettre affranchie, au siége de la Société, à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 82. C'est là que sont reçues toutes les adhésions, communications, demandes de renseignements, commandes de livres. Et, pour contribuer à combler les lacunes, trop nombreuses encore, que présente la littérature populaire, elle consacre le produit des souscriptions de ses membres à fonder des prix mis au concours.

Un premier concours est ouvert en ce moment. Il comprend les sujets suivants : 1° Prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur almanach populaire. — 2° Prix de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur exposé de la doctrine chrétienne, suivi d'un tableau de l'histoire de la religion. — 3° Prix de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage ayant pour titre : *Récits et biographies tirés de l'histoire de France.* — 4° Prix de 1,000 fr. à l'auteur de la meilleure exposition familière des principes de l'économie politique.

Le programme détaillé de ce concours sera envoyé aux personnes qui en feront la demande.

La Société, aux termes de ses Statuts, est administrée par un président, un secrétaire, un trésorier et un conseil de dix-huit membres élus par les fondateurs.

Le bureau et le conseil se composent, pour l'année 1864, de MM. le Vte DE MELUN, président ; le Cte DE MOUSTIER, secrétaire ; LE CAMUS, trésorier ; AUDIGANNE ; CAUCHY ; le Cte D'ESGRIGNY ; le R. P. GRATRY ; le Cte CHARLES DE VOGUÉ, etc., etc.

NOUVELLES FOUILLES A NOIRMOUTIER. — Grâce au concours de l'administration départementale de la Vendée, les fouilles de Noirmoutier ont été reprises ces derniers temps. L'ensemble des substructions de la villa gallo-romaine, récemment découvertes, indique un établissement important et dont le plan était aussi largement conçu que soigneusement exécuté. Il est regrettable que, par suite de ruine violente et d'incendie, dont les traces nombreuses ont été retrouvées, il n'ait pu être recueilli qu'un petit nombre d'objets antiques. Nous citerons une fibule en os, des styles et deux moyens bronzes de Lucilla, fille de Marc-Aurèle; plus, comme détails de constructions bien caractérisés, des fragments de peinture murale, de mortier gaufré, et les restes d'un petit aqueduc, parfaitement appareillé.

Plusieurs archéologues nantais et vendéens ont été visiter les fouilles de Saint-Hilaire, dirigées par M. Piet. Nous espérons qu'un rapport très-détaillé sera fait sur le résultat de ces intéressantes découvertes.

CHRONIQUE.

Le Congrès de Malines.

Malines, 4 septembre 1864.

MON CHER DIRECTEUR,

J'avais l'intention la mieux arrêtée de vous écrire chaque soir pour vous tenir au courant de ce qui se passait à l'assemblée générale des catholiques; mais, hélas! l'enfer est pavé de bonnes intentions. Voici le Congrès terminé, et je n'ai pas écrit une seule ligne! C'est hier qu'a eu lieu la dernière séance et le banquet de clôture, dont je dirai quelques mots en achevant ma lettre. Aujourd'hui Malines a repris son aspect accoutumé. Je reviens de Saint-Rombaut, et la vaste nef, trop petite hier pour contenir tous les hommes avides d'entendre le P. Félix, laissait paraître ses grandes dalles; le porche des hôtels n'est plus encombré de monde; on ne voit plus de passants s'arrêter pour écouter, surpris, les gais carillons de la vieille tour, et le drapeau national ne flotte plus au haut du petit séminaire, local affecté aux séances du Congrès.

Tout est fini; mais l'on ne s'est pas quitté sans se dire au revoir. Maintenant que je regarde en arrière et que j'examine comment a été employée la semaine qui vient de s'écouler, je ne suis pas moins effrayé de la rapidité avec laquelle elle a passé que du nombre incroyable d'idées que j'ai entendu développer. C'est le malheur inévitable de ce genre d'assemblées qu'il faille entasser en quelques jours des travaux de plusieurs semaines, et si des comptes-rendus extrêmement complets, qui seront publiés plus tard, ne devaient conserver les discours, les discussions, les travaux importants, ce serait à se désoler d'avoir vu de si belles sources courir si vite qu'on avait à peine le temps d'y tremper le petit bout du doigt. Sous le rapport des idées émises, des systèmes soutenus,

des arguments produits, il sera facile à ceux qui n'ont pas assisté au Congrès de se dédommager, en lisant les volumes qui contiendront ces travaux; mais ce dont rien ne peut donner une idée, ce dont je me souviendrai toute ma vie, c'est l'ardeur, l'enthousiasme du plus grand nombre, ardeur et enthousiasme qui avaient fini par gagner tout le monde. Ah! le beau spectacle, mon cher Directeur, que celui d'une assemblée de plusieurs milliers d'hommes intelligents, qui vibrent au contact d'une même parole, quand cette parole est dite à la gloire de Dieu et de son Église! Pour ma part, j'avoue que je me croyais transporté dans un autre monde. Ce n'est pas qu'en France l'enthousiasme religieux fasse défaut; mais les occasions de se produire de cette manière ne lui sont pas données. L'habitude de la vie politique exercée au grand jour a, dans la Belgique, communiqué à la vie religieuse quelque chose de ses allures. N'est-il pas bizarre que ce pays, où le culte et les affaires publiques sont aussi distinctes que possible, soit un des pays du monde où la religion a le plus d'action sur la marche des affaires? Nulle part la religion n'est plus attaquée; nulle part elle n'est plus défendue, et la liberté préside à ces luttes. C'est que le moyen d'être fort est de ne compter que sur Dieu et sur soi-même; en voyant l'impiété faire appel au principe de l'association, le catholicisme belge a eu recours à ce même principe : de là est née l'idée du Congrès de Malines. Puis comme, à y regarder d'un peu près, on a vu que dans tous les pays de la terre l'impiété voulait confisquer à son profit les moyens nouveaux, matériels ou moraux, que ce siècle a apportés aux hommes; que dans tous les pays la résistance existait plus ou moins forte, plus ou moins organisée, les Belges ont convoqué tous les catholiques étrangers à venir s'entretenir avec eux sur les moyens les plus propres à arrêter ce courant dévastateur. Voilà pourquoi le Congrès a pu s'intituler à bon droit : *Assemblée générale des catholiques à Malines*. Quant à la politique, il serait difficile que le Congrès ne s'en fût pas occupé, puisque la politique c'est la vie des sociétés, et qu'on ne peut toucher à rien sans la voir apparaître par quelque endroit; mais il est bien certain que l'idée dominante a été celle que je signalais à l'instant : s'entendre sur les meilleurs moyens de défendre le catholicisme, — c'est-à-dire la civilisation,— partout où il est menacé. L'on s'est fort peu inquiété, et l'on a eu raison, de répondre à certaines attaques qui se sont produites cette année, relativement aux doctrines professées au congrès de l'an dernier. On se tromperait fort, en effet, si l'on croyait que cette assemblée ait jamais eu la prétention d'être un concile laïc, visant par-dessus le marché à l'infaillibilité. Le dogme appartient à l'Église, et ce n'est pas une assemblée comme celle de Malines qui peut en aucune façon s'y méprendre; mais le catholique est en même temps citoyen, et il ne faut pas oublier que, presque partout, les intérêts extérieurs du catholicisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont entre des mains laïques. De tout temps

le fidèle a été le défenseur naturel du prêtre; le plus souvent, il est vrai, dans l'ancien ordre de choses, il en était le défenseur impuissant, parce que la protection venait de plus haut; mais cette protection elle-même avait ses inconvénients. Aujourd'hui, dans la plupart des pays, cet état de choses a été modifié; qui donc y défendra le prêtre, le moine, la religieuse, l'instruction catholique, si ce n'est le citoyen catholique?

Il est naturel, on le comprend, que ce soit en Belgique, où l'impiété a pris récemment une attitude formidable, que soit née l'idée d'une réunion destinée à la combattre. Du reste, rien ne montre mieux la puissance du Congrès de Malines que les attaques dont il a été l'objet de la part des fauteurs d'impiété en Belgique. Je n'ai pas lu les journaux français, mais j'ai lu ceux de Belgique, et le dépit était visible dans leurs déclamations hostiles. Ne pouvant attaquer les doctrines, ce qui serait les faire connaître, et ce dont ils se gardent bien, puisque ces doctrines les réduiraient au silence, ils s'efforçaient de montrer le défaut de talent des hommes qui brillaient au Congrès. Eh! Messieurs, dites-moi de grâce, je vous prie, si nous formions une assemblée d'imbéciles, pourquoi aviez-vous peur? On craint les sots amis, mais les sots adversaires, n'est-il pas plus sage de les laisser marcher? — Ainsi, ce qui est ressorti pour moi d'une manière éclatante du Congrès de Malines, c'est la proclamation de cette vérité, vieille comme le monde, et qu'on ne saurait trop répéter, que l'Église catholique sur la terre est l'Église militante. Quelles armes faut-il employer? de quelle façon doit-on s'en servir? voilà ce qu'on a examiné et discuté.

Au premier rang de ces armes se trouve la charité chrétienne. Aussi l'une des grandes préoccupations du Congrès a-t-elle été l'étude des différentes institutions de bienfaisance existant dans les diverses contrées. Une section tout entière était destinée à l'examen de ces questions, dont je vais transcrire quelques-unes pour donner une idée de la nature des travaux.

« L'organisation de l'industrie moderne, l'agglomération des ouvriers dans les centres manufacturiers, la durée excessive du travail, le mélange des sexes et des âges, l'emploi des femmes et des enfants dans certaines fabriques et usines, entraînent des inconvénients et des abus incontestables. On demande quels seraient, dans les conditions où s'exerce actuellement la grande industrie, les moyens de remédier à ces abus? » Et encore : « Quelles sont les améliorations les plus urgentes à apporter à la condition des femmes de la classe ouvrière, sous le rapport du travail, sous le rapport de l'économie domestique, en ce qui concerne leur position et leurs devoirs de mères de famille? »

Toute une série de questions de cette nature se trouvait au programme. J'ai suivi, avec un vif intérêt, dans cette même section, la discussion soulevée par cette proposition : « Quel est le système d'emprisonnement le plus conforme aux exigences de l'idée chrétienne, de l'amendement, de la régénération et de la réhabilitation des condamnés? » Plusieurs

directeurs des prisons de Belgique, plusieurs aumôniers des prisons de Paris ont apporté leurs lumières à l'examen de cette question, et ce n'est pas sans beaucoup d'améliorations qui le modifient que l'on s'est arrêté au système cellulaire.

La section dont je viens de parler était la seconde, mais il y en avait quatre autres dont je tiens à donner les titres. La première comprenait les œuvres religieuses, c'est-à-dire l'examen des moyens propres à ranimer et à soutenir la foi; l'étude a été naturellement considérée comme l'un des moyens les plus puissants. On a aussi considéré la défense des ordres religieux, tant calomniés aujourd'hui, comme devant faire l'objet de travaux historiques, puisés aux sources mêmes. La troisième section était consacrée à l'instruction et à l'éducation chrétienne. Je dirai à ce propos que, si les doctrines du *Ver rongeur* avaient essayé de se produire en cet endroit, elles y auraient fait une triste figure. La littérature et les beaux-arts, envisagés au point de vue chrétien, étaient l'objet des discussions de la quatrième section; enfin, la cinquième portait ce titre : *Liberté religieuse. — Publications. — Associations. — Organisation.* C'est dans cette section que se trouvait une sous-section consacrée à la presse catholique. Je ne dis rien des autres sous-sections, telles que celle de la musique religieuse, par exemple; il y en avait autant que l'intérêt des discussions pouvait l'exiger.

Voilà l'ensemble du programme du Congrès de Malines, de cette réunion d'obscurantistes et d'amis de l'ignorance. Je m'aperçois que je n'ai encore rien dit de la façon dont les choses se sont passées, et c'est là ce que vous m'avez demandé avant tout, car je ne doute pas que vous ne connaissiez aussi bien que moi le but et le programme de cette réunion. Je vais essayer de vous conter mes souvenirs.

Vous avez vu, d'après l'énumération des diverses sections, que le Congrès était divisé en plusieurs petites assemblées; chacune d'elles avait naturellement son bureau, et se tenait dans un local spécial. Chaque membre du Congrès était libre d'aller où il voulait, et même d'aller de section en section, jusqu'à ce qu'il trouvât une discussion de nature à l'intéresser. Il faut dire qu'il quittait rarement celle où il était entré. C'était, en effet, un vrai supplice de songer qu'en même temps on discutait quatre ou cinq questions qu'on eût été heureux de suivre, car les sections tenaient leurs séances de neuf heures à midi. Là, on le devine, s'est fait le véritable travail du Congrès. Les bureaux étaient composés des hommes les plus distingués dans la spécialité qui faisait l'objet de la section. Ainsi, M. Perrin, professeur d'économie politique à Louvain, présidait l'économie chrétienne, assisté de M. Ducpetiaux, qui a eu la part principale dans l'idée et dans l'exécution du Congrès. L'illustre M. Dechamps présidait la liberté religieuse; je ne parle que de ceux que j'ai vus.

Maintenant que vous connaissez le but du Congrès, son esprit, son organisation, entrons ensemble au petit séminaire de Malines. Ce local, chose importante, était merveilleusement approprié à sa destination temporaire. Une vaste cour, autour de laquelle règnent de grands bâtiments, servait de lieu de promenade. Auprès de la porte d'entrée étaient les divers services matériels, tels que bureaux de correspondances et de renseignements, etc. De jeunes commissaires, portant un brassard aux couleurs nationales, se tenaient partout où il en était besoin pour donner aux membres du Congrès les indications utiles, ou pour maintenir l'ordre indispensable en toute grande réunion. Au fond, à gauche, était le bâtiment contenant les salles où se réunissaient les sections. Dans un autre local était placé le buffet tenu par un restaurateur de Bruxelles ; en outre, à une heure, chaque jour, ce restaurateur servait une immense table d'hôte qui pouvait recevoir plusieurs centaines de convives. J'y ai vu régner la plus franche cordialité, et je dois ajouter la plus stricte égalité : les hommes les plus éminents du Congrès se plaçaient auprès du premier venu, et l'on ne connaissait, en fait de places, que le droit du premier occupant. Au fond, à droite, était la grande salle, la salle des séances générales, formée de plusieurs salles, divisées d'ordinaire par des cloisons mobiles et qu'on avait enlevées. Des gradins disposés en amphithéâtre permettaient à près de quatre mille personnes de se placer à l'aise et d'entendre les orateurs. C'est là que le Congrès tenait ses grandes assises, chaque jour de deux heures à six heures, et souvent bien plus tard. On n'y discutait pas : les orateurs parlaient et le public écoutait. Sans doute les discours prononcés dans cette salle sont ceux qui ont eu le plus de retentissement; mais on se ferait une bien fausse idée du Congrès si on se figurait qu'il s'est borné à entendre quelques orateurs; voilà pourquoi j'ai tenu à parler avec quelques détails des travaux des sections.

La Belgique avait naturellement fourni la grande majorité des membres du Congrès; la France en avait, après elle et la Hollande, envoyé le nombre le plus considérable. Il y avait des catholiques de tous les points de notre patrie, de Bordeaux, de Rennes, de Marseille, de Lyon, de Grenoble, etc. Je serais ingrat envers la *Revue,* si je ne mentionnais ici que je lui dois la connaissance d'un jeune homme fort distingué qui habite le Dauphiné, et que ses sympathies bretonnes ont rendu votre plus fidèle abonné. Les Espagnols étaient fort nombreux; les Allemands des provinces rhénanes où le catholicisme est si actif étaient accourus en foule. Je n'ai pu serrer la main de tous les Bretons qui étaient au Congrès, mais j'en ai compté une dizaine parmi lesquels se trouvait notre ami, M. Achille du Clésieux, fondateur de Saint-Ilan, qui a lu en séance générale des vers que tout le monde a applaudis. On voyait des Anglais, des Allemands des divers pays, des Portugais, des Hongrois et

jusqu'à des Américains. La langue française était le lien de toutes ces intelligences, et la foi catholique le lien de toutes ces âmes.

A la tête de cette vaste assemblée, que je n'ose appeler cosmopolite, car il a été convenu qu'au Congrès il n'y avait pas de nationaux, mais seulement des catholiques, se trouvaient deux hommes, vénérables par leurs vertus, leurs talents et les services qu'ils ont rendus à leur foi et à leur pays. L'un, avec le titre de président d'honneur, était le cardinal-archevêque de Malines, le primat de la Belgique, qui dirige avec tant de mesure et d'autorité l'Église de son pays dans les luttes difficiles où elle s'est engagée avec confiance, en adoptant franchement la constitution belge. L'autre président était M. le baron de Gerlache, le patriarche politique de la Belgique, qui a occupé la fonction la plus élevée de l'ordre judiciaire après avoir été le président du Congrès national dont sortit, en 1831, l'autonomie belge. Cet homme d'État qui a mené son parti à la conquête de la liberté, et dont le parti est devenu une nation, est beau à voir dans sa verte vieillesse; la disgrâce momentanée de ce même parti ne l'a pas découragé, et si l'on ne peut s'étonner qu'il parle encore de la liberté comme un chrétien, on admire qu'il puisse encore en parler comme un jeune homme. Le cardinal et la plupart des évêques belges assistaient aux séances générales. Je devrais, pour être complet, nommer au moins les principales notabilités catholiques qui étaient au Congrès; or, comment les connaître toutes, quand je n'ai appris qu'hier la présence de M. Franz de Champagny, qui avait assisté à toutes les séances? Mais je n'ai pas la prétention d'être complet; tout entier au bonheur d'écouter, je n'ai pas pris une note, et j'ai écouté comme un égoïste sans même quelquefois savoir le nom de l'orateur qui m'avait charmé. Je n'ignore pas cependant que la plupart des journaux catholiques étaient représentés par un de leurs rédacteurs, et que la majeure partie des écrivains du *Correspondant* étaient accourus à cette fête, dont ils étaient bien dignes de prendre une large part. On remarquait aussi, ayant à leur tête M. le vicomte de Melun, l'auteur de la *Vie de la sœur Rosalie*, plusieurs des collaborateurs des *Annales de la charité chrétienne*. Les journaux catholiques étrangers étaient également représentés.

On regrettait l'absence de M. de Montalembert, de M. Cochin et de M. de Broglie; mais je ne crois manquer de respect à aucun de ces trois orateurs en disant que Mgr Dupanloup était un ample dédommagement. La venue de Mgr l'évêque d'Orléans a été l'événement capital du Congrès, et le discours qu'il a prononcé restera un des monuments les plus remarquables de la polémique religieuse contemporaine. Les journaux français ont raconté son entrée à la séance du mardi 30 août. Il faut avoir été témoin des acclamations qui l'ont accueilli pour s'en former une idée; ils vous ont donné également, m'a-t-on dit, la courte réponse qu'il fit aux paroles de M. de Gerlache. C'était un petit chef-d'œuvre... en attendant le

grand. Ce jour-là deux discours avaient été prononcés, l'un sur l'union des catholiques, l'autre sur les ordres religieux, par M. de Kerchove et M. Woeste, avocat à Bruxelles. Ces Messieurs ont prouvé que les Belges avaient tort en mettant, comme ils le font presque toujours, leurs orateurs bien au-dessous des orateurs français. M. de Kerchove particulièrement, qui a occupé des postes diplomatiques importants, a certainement à son service un style du meilleur aloi. Mais que dirai-je du discours de Mgr Dupanloup sur l'*Instruction primaire*? Par une déplorable méprise, ou plutôt par un égoïste désir de jouir de l'éloquence de Mgr, les sténographes n'ont point recueilli ses paroles, de façon que ce monument sera en partie perdu. Je dis en partie, parce que Mgr Dupanloup va l'écrire lui-même; ce sera plus beau, peut-être, mais ce ne sera pas *notre* discours, le discours que je voudrais relire avec sa familiarité côtoyant le sublime, ses transitions inattendues, ses digressions charmantes, ses ironies mordantes. Ah! certainement, Mgr Dupanloup peut écrire un chef-d'œuvre, mais qui me rendra le chef-d'œuvre que j'ai entendu? Il fallait tout son talent oratoire, sa variété d'intonations pour tenir ainsi attentive, trois heures durant, une assemblée de plusieurs milliers de personnes; et quand on songe que chez lui chaque phrase a de la portée, qu'il n'y a pas de remplissage pour reposer l'esprit, on demeure étonné d'une semblable puissance. Je n'aurais que l'embarras du choix si je voulais citer des traits remarquables de cette allocution, car les journalistes belges en ont saisi un bon nombre au passage; mais à quoi bon? Vous la lirez, et ce serait bien mal à Mgr Dupanloup de retrancher ces traits-là; je gage que vous les aurez, et de sa propre plume.

M. le vicomte Anatole Lemercier comptait parler aussi lui de l'union des catholiques; mais arrivant à un moment où plusieurs orateurs avaient traité ce sujet, il a expliqué, à l'aide d'une charmante légende, pourquoi il ne prendrait pas la parole. M. Lemercier a dit son petit récit de la plus spirituelle façon du monde. — M. Henry de Riancey a prononcé un discours fort remarquable par le fond des idées et par le style; des malins ont prétendu que ce n'était pas tout-à-fait dans le sens des articles de l'*Union*; mais c'est une méchanceté. Cependant M. de Riancey avait peut-être un peu subi, à Malines, l'influence du milieu, et forcé un peu ses couleurs. Quoi qu'il en soit, j'ai eu grand plaisir à l'entendre; je connaissais le journaliste, je l'ai trouvé doublé d'un orateur; cela prouve simplement qu'il est fort difficile de parler comme on écrit. — On a été privé, cette année, d'entendre M. Schallaert, qui avait, l'an dernier, fait une si vive impression; il est député de Louvain, et les travaux législatifs ne lui ont pas permis, non plus qu'à d'autres députés, de prendre part aux travaux du Congrès d'une manière continue. Le Père Hermann, carme déchaussé, nous a entretenus, pendant plus d'une heure et demie, des progrès du catholicisme en Angleterre, et il a eu un véritable succès. Je voudrais

bien parler aussi du Père Dechamps, et de plusieurs étrangers qui ont exposé l'état du catholicisme chez eux; mais la place me manque, et, je le répète, je ne donne qu'une esquisse toute personnelle, et j'écris à mesure que mes souvenirs m'arrivent. Je ne puis cependant ne pas mentionner un seigneur hongrois, aux larges moustaches, vêtu à la mode de son pays, et qui a dit avec force que la Hongrie était catholique de part en part. Le ton dont il prononça ces mots me fit penser involontairement à Clovis, s'écriant au récit de la Passion : — Que n'étais-je là avec mes Francs ! — Je vous assure que cet acte de foi ainsi formulé avait une puissance et une originalité que je n'oublierai pas.

Je ne peux pourtant pas ne rien dire du Père Félix, qui a partagé, avec Mgr Dupanloup, les honneurs du Congrès. Il a parlé deux fois, la première en séance générale, pour développer, avec la largeur de vues qu'il met dans ses conférences de Notre-Dame sur le progrès, le texte : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas;* la seconde fois, à la cathédrale de Saint-Rombaut, où sa conférence a clos la série des exercices du Congrès. Il avait pris pour sujet la confiance que nous devons avoir dans le triomphe de l'Église. L'Église a vaincu dans les trois situations qui peuvent lui être faites ici bas : la persécution, la protection et la liberté. Les persécutions les plus horribles ne l'ont point ébranlée, et l'ont, au contraire, consolidée, quoiqu'elles aient duré plusieurs siècles; la patience des bourreaux a été moindre que celle des victimes. La puissance civile a protégé l'Église et l'a enrichie; l'Église a résisté à l'épreuve des richesses et des prospérités, plus dangereuse encore que celle des persécutions. L'Église a perdu ses richesses, la protection du pouvoir; elle a été livrée à toutes les violences de ses ennemis; toutes les forces de la fausse science ont été déployées contre elle, et elle marche toujours radieuse à la tête de la civilisation humaine. Le sujet était vaste, il fallait la sobriété de style du P. Félix pour le traiter entièrement sans développements inutiles; il y a réussi à merveille.

Le cardinal-archevêque est ensuite monté en chaire. Après une courte allocution, dans laquelle il a béni de nouveau les membres du Congrès, il a récité une prière composée de versets, dont chaque membre répétait après lui les paroles, et il a déclaré la session terminée.

Restait encore le banquet, auquel je me suis bien gardé de manquer. La grande salle avait été préparée pour recevoir quatre cents convives. Le repas était présidé par S. E. le cardinal, et la plupart des notabilités qui avaient pris part au Congrès assistaient à cette fête. Les toasts étaient pour moi l'attrait principal de cette agape, le motif qui m'y avait amené. Je n'ai pas eu lieu de regretter d'y être venu. Le premier toast a été porté par M. de Gerlache à Pie IX, dont on avait déjà reçu par le télégraphe la réponse à l'adresse que le Congrès lui avait envoyée au début de sa session. Les acclamations se sont prolongées longtemps, et le cri : *Vive*

Pie IX! a retenti de toutes parts. Immédiatement, le cardinal s'est levé, et a porté la santé du roi et des divers membres de la famille royale, en les désignant tous par leurs noms; l'orchestre alors a joué la *Brabançonne*, air national des Belges, et un tonnerre d'applaudissements, dans lequel on distinguait les cris de : *Vive le roi!* a éclaté dans la salle. L'orchestre a joué de nouveau cet air, et les applaudissements ont redoublé. C'était, je l'avoue, n'ayant jamais assisté à des banquets dans mon pays, la première fois que je voyais pareil enthousiasme accueillir la santé du souverain. Il y a eu un grand nombre d'autres toasts, et je rappellerai seulement celui de Mgr Dupanloup, qui, s'adressant à M. le Cte Zoltowski, membre de la Chambre des députés de Prusse, qui avait joint le nom de Mgr d'Orléans à celui de M. de Montalembert, a terminé en disant à l'assemblée : « C'est désormais entre nous à la vie, à la mort. » Des acclamations ont encore accueilli ces paroles, et Monseigneur a quitté la salle du banquet au milieu des vivats les plus enthousiastes. Je ne puis omettre la réponse du Père Félix à M. de Richemont, qui avait porté sa santé ainsi que celle du Père Hermann; elle est charmante : « Je me lève, a-t-il dit, pour remercier l'assemblée, en mon nom et en celui du P. Hermann, de ses témoignages éclatants de sympathie. Nous sommes deux religieux qui avons fait vœu de pauvreté, nous ne pouvons rien garder : or, vous nous avez donné beaucoup; nous avons donc l'obligation de renvoyer vos riches présents à la gloire de Jésus-Christ. »

Après le banquet, je suis allé conduire quelques amis au chemin de fer, puis j'ai passé le reste de la soirée à causer de toutes ces choses; j'ai pressé avec joie et avec regret plus d'une main que je n'aurai peut-être jamais occasion de serrer dans ma vie, et aujourd'hui, mon cher Directeur, je vous griffonne ces pages, qui ne vous donneront qu'une trop faible idée du bonheur qu'a eu votre chroniqueur à se retremper dans cette forte et puissante réunion de chrétiens.

LOUIS DE KERJEAN.

LES CELTES AU XIXe SIÈCLE.

Appel aux Représentants actuels de la race celtique.

A M. LE Vte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

Je voudrais dire quelques mots sur l'état présent, sur l'avenir possible de peuples qui représentent dans toute sa pureté une race à laquelle appartient un grand nombre des habitants de l'Europe occidentale. Ces peuples, que la conquête étrangère n'a pu absorber jusqu'ici, conservent encore aujourd'hui une part considérable des mœurs, de la langue et de l'esprit des ancêtres. Ce patrimoine gardé si pieusement a pourtant reçu bien des atteintes déjà, et, sans cesse menacés de le perdre, ils doivent veiller aujourd'hui plus que jamais à sa défense. Dans cette noble race si renommée pour son indomptable attachement à son indépendance, il ne semblerait pas que le patriotisme ait besoin d'être excité, et, en effet, il serait difficile d'en trouver ailleurs un plus vivace et plus touchant. Mais ce patriotisme est-il aussi généralement actif et éclairé qu'on doit le désirer? Ne serait-il pas à souhaiter que les efforts, souvent admirables, qu'il inspire fussent mieux concertés? J'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt de passer en revue nos motifs de crainte et nos motifs d'espérance, de faire voir plus clairement où est le danger et quelles mesures nous devons prendre pour l'écarter.

Je n'ai aucune autorité, je le sens, pour une pareille tâche ; mais mes compatriotes ne m'en voudront pas de n'avoir, dans cette occasion, pris conseil que de mon patriotisme. Dans un camp, surpris par une attaque nocturne, où chacun lutte isolément contre l'ennemi, on ne demande pas quel est son grade à celui qui élève le drapeau et pousse le premier cri de ralliement.

Le nom, cher à tous les Celtes, que j'ai placé en tête de ces pages me donne l'espoir fondé d'être écouté. Mon ambition se borne d'ailleurs à attirer l'attention des hommes compétents sur quelques résolutions pratiques. Mon but serait complétement atteint si l'insuffisance même de ce petit travail donnait occasion à une voix plus autorisée de s'élever pour la défense de la cause dont je suis le dernier soldat.

I.

« Sæpe expugnaverunt me a juventute mea, dicat nunc Israël;
» Sæpe expugnaverunt me a juventute mea, et enim non potuerunt mihi. »
Ps. XXVIII; 1, 2.

« Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti. »
JÉRÉM. I, *Heth.*

I. — Pendant que les aînés de la race aryenne descendaient les pentes de l'Indou-Kouch au chant des premiers hymnes védiques, d'autres tribus de la même famille, quittant aussi le berceau commun des peuples indo-européens, marchaient vers le soleil couchant jusqu'à ce que la terre vînt à manquer à leurs pas. Ils ne s'arrêtèrent qu'à l'extrémité du continent, là où les flots de l'Océan leur opposaient une barrière infranchissable.

Arrivés à l'extrémité du vieux monde, ces émigrants de l'Asie se donnant le nom de Celtes et peut-être celui d'Eres ou Aryens, rayonnèrent dans toutes les directions avec la force d'expansion de la jeunesse. Ils peuplèrent les Gaules et les Iles Britanniques, occupèrent les deux rives du Rhin, se répandirent dans une grande

partie de l'Espagne et s'établirent dans le nord de l'Italie où ils devaient se rencontrer un jour avec les Romains.

Le défaut de cohésion et d'entente perdit la race celtique. On sait comment ces tribus, trop souvent désunies ou même rivales, tombèrent successivement sous le joug romain et comment la plupart d'entre elles, déjà façonnées à la servitude étrangère, ne firent que changer leurs maîtres civilisés pour des maîtres barbares, lors de la grande invasion. On sait comment elles perdirent dans l'organisation nouvelle de l'Europe, non-seulement toute vie nationale, mais encore une grande part de leurs caractères distinctifs et jusqu'au nom dont se glorifiaient leurs pères.

II. — Qu'est-il advenu de cette race si ardente à poursuivre son idéal de gloire militaire et d'aventures lointaines? Est-elle à jamais disparue, du moins comme race vivant d'une existence à part et ayant conscience d'elle-même?

Quatre petits peuples revendiquent encore aujourd'hui en Europe le nom de Celtes. Deux d'entre eux appartiennent à la branche gaële, ce sont les Irlandais [1] et les Ecossais, — ceux des Hautes-Terres du moins, — et deux autres à la branche bretonne ou kymrique, ce sont les Gallois et les Armoricains. On doit y ajouter les Cornouaillais insulaires, qui n'ont cessé qu'à une époque récente de parler leur langue nationale [2]. Une vieille femme centenaire est morte en Cornwall au commencement de ce siècle. A son dernier soupir se fermait la seule bouche au monde qui sût encore parler le cornique [3].

L'analogie des langues et des traditions, une certaine tournure d'esprit particulière qui leur est commune, souvent même une certaine ressemblance dans les traits du visage[4] proclament hautement

[1] Avec les habitants de l'île de Man, qui parlent un idiome celtique.

[2] Voyez M. de la Villemarqué, *Manuscrits des anciens Bretons*, Paris, 1856, p. 41.

[3] Il est question en ce moment d'élever un monument à sa mémoire. *La science du langage* de M. Max Müller, p. 76 de la traduction française.

[4] « Holy nature attests us in writing sublime
» On heart and on visage the same; »
S. Ferguson, *Adieu to Brittany.*
Revue de Bretagne et de Vendée, janvier 1864, p. 8.

leur étroite parenté. La division des Gaëls en Irlandais et en Ecossais, celle des Bretons en Gallois et en Armoricains ont eu lieu à une époque relativement récente. La séparation des Gaëls d'avec les Bretons est plus ancienne; mais le temps écoulé n'a pas encore effacé les traces d'une commune origine. Les branches se sont écartées avant les rameaux, mais branches et rameaux partent également d'un même tronc [1].

III. — Ces peuples, ou si l'on veut, ces débris d'une grande race, vont-ils disparaître pour jamais, comme autrefois ont disparu de la scène du monde les Sémites de Tyr et de Carthage, les Guanches des îles Canaries et les Etrusques de la vieille Italie? Doivent-ils désormais, relégués dans le domaine de la science pure, comme ces nations détruites, servir de texte aux dissertations des savants, qui chercheront à l'aide d'une inscription fruste, d'une page à demi-effacée, d'un fragment de poterie ou d'une arme rongée par le temps, à sauver de l'oubli quelque lambeau de leur passé?

Cette mort définitive, résultat final de tant de luttes sanglantes et d'une persévérance si obstinée, nous est prédite comme inévitable, souvent même comme prochaine par des voix indifférentes ou ennemies auxquelles ne craignent pas de faire écho quelquefois des voix sympathiques. S'il est un lieu commun passé dans la conversation à l'état de monnaie courante, c'est que les progrès de la civilisation, les communications plus faciles, l'instruction plus répandue, doivent faire disparaître les dernières traces des langues antiques et des mœurs originales qui auraient pu se maintenir jusqu'ici dans certaines provinces reculées. Le plus grand nombre applaudit à ce résultat prévu, quelques-uns en gémissent au point de maudire, contre toute raison, les améliorations matérielles les

[1] De récents travaux ont montré qu'aux temps de la Gaule indépendante, la division de notre race en deux grandes familles était beaucoup moins tranchée qu'on ne le croyait d'après la théorie popularisée par Augustin Thierry. Les noms celtiques qui nous ont été transmis par les anciens s'expliquent presque tous par des mots à la fois gaéliques et kymriques, quelle que soit la partie de la Gaule ou de la Bretagne à laquelle ils appartiennent. Voyez le baron Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, 1re partie, Glossaire. De nos jours, le dialecte breton de Vannes se rapproche sur plusieurs points du gaélique.

plus nécessaires.[1] Dans les pays même dont les intérêts sont en jeu, parmi les classes aisées qui ne vivent pas en contact intime avec les populations, bien peu espèrent dans le succès de la résistance, ceux qui y consacrent leurs efforts sont encore moins nombreux.

Le peuple, lui, est plein de confiance. Essayez de persuader à un paysan breton que ses arrière-petits-enfants ne parleront pas la même langue que lui et ne partageront pas ses idées, il secouera la tête et tous vos arguments viendront se briser contre une foi et un orgueil national inébranlables. Qui a raison du bourgeois ou du paysan? L'avenir le montrera. Rappelons-nous seulement que le scepticisme est inféconde de sa nature et que la foi transporte des montagnes; mais n'oublions pas qu'une telle puissance n'a été promise qu'à la foi qui sait agir.

Si la mort dont on nous menace ne saurait être souhaitée par aucun ami de la justice et de la liberté, on doit comprendre aisément qu'une pareille perspective ne peut être envisagée de sang-froid par tous ceux qui, dans les pays celtiques, ont conservé une étincelle de patriotisme.

IV. — Il importera sans doute assez peu aux savants qui sont seulement savants, que le sujet soumis aux investigations de leur scalpel soit vivant ou non. A défaut de la langue parlée par le peuple, les monuments écrits leur resteront; *uno avulso non deficit alter*, « *et les philologues demeureront satisfaits*[2]. » Ce n'est pas pour écouter le cœur battre qu'ils se penchent sur la poitrine; ils ne veulent que compter les fibres, qu'étudier la disposition des nerfs et des veines. Mais nous, fils des Celtes et Celtes nous-mêmes, aurons-nous le courage de méditer *les choses* des ancêtres quand la dernière bouche celtique se sera glacée en Erin ou en Arvor? La physiologie s'arrête devant le cadavre d'un père ou d'un frère !

Bretons ou Gaëls, ne nous bornons plus, comme nous l'avons fait jusqu'ici le plus souvent, à chercher dans des investigations toutes

[1] On s'est trompé de toutes les façons en voyant un ennemi dans le *dragon rouge annoncé par Merlin*. Le barde inspiré, le prophète national fait au contraire du dragon rouge le symbole de la race bretonne. Voyez *Myrdhinn*, pp. 93 et 274. Voyez encore le *Myvyrian archeology of Wales*, t. II, et Nennius (édition Stevenson) p. 33.

[2] *Manuscrits des anciens Bretons*, p. 41.

spéculatives de trop faciles satisfactions à notre orgueil de race. — Un mot celtique déchiffré sur la marge d'un vieux manuscrit a beaucoup de prix à mes yeux, mais un mot celtique restitué ou conservé aux langues actuelles en a plus encore. — L'homme est né pour agir, non pour savoir : que la science soit un moyen plutôt qu'un but. Que l'étude du passé soit pour nous la source de graves enseignements et de fécondes leçons. Demandons-lui avant tout l'inspiration pour agir; mais gardons-nous d'y employer toutes nos forces et ne nous consumons pas par d'inutiles regrets dans la contemplation des choses d'autrefois. Il faut savoir détacher nos regards du glorieux passé et des douloureuses épreuves de nos pères pour les reporter avec fermeté vers l'avenir, vers cet avenir toujours mystérieux, mais dont nous tenons, pour une grande part, les destinées entre nos mains.

V. — C'est ici qu'il convient d'examiner la valeur d'une accusation que nous jettent dédaigneusement nos ennemis. Le génie celtique vaut-il la peine qu'on fasse tant d'efforts pour le conserver au monde? Notre race n'est-elle pas une race inférieure, condamnée à rester toujours en arrière, et ce qu'elle a de mieux à faire n'est-ce pas d'accepter la direction de races supérieures qui, en l'absorbant, la feront participer à tous les avantages de la civilisation?

Pour nous son passé est un garant de son avenir. Un rapide coup-d'œil jeté sur l'histoire suffira pour montrer combien elle est heureusement douée. Le rôle qu'elle a joué est considérable, et il l'eût été plus encore sans le mauvais destin qui s'est obstiné à la poursuivre. Ce qui, jusqu'à ces derniers temps, a toujours manqué aux populations celtiques,— surtout à celles qui furent conquises par la race saxonne, — c'est l'air, la lumière, la liberté. Ses vainqueurs, redoutant les forces qu'aurait pu rendre aux vaincus le libre exercice de leurs facultés, ne leur ont pas laissé développer les éléments de progrès qu'ils possédaient en eux.

L'essor d'une civilisation originale a été deux fois brusquement arrêté chez notre race : une première fois par les Romains, et ensuite par la grande invasion germanique et ses conséquences plus ou moins immédiates.

Il suffit d'avoir feuilleté les *Commentaires de César,* pour savoir à quoi s'en tenir sur ce préjugé qui montre, dans une phrase toute faite, « nos sauvages aïeux errant demi-nus au milieu des forêts de la Gaule. » Les Gaules et la Grande-Bretagne offraient, au temps de leur indépendance, une civilisation, sur beaucoup de points, véritablement fort avancée.

La royauté, dont l'autorité paternelle fut la source à l'origine des sociétés, conserva en grande partie ce caractère chez les anciens Celtes. Le clan (kenedel, γενέθλη *genus, familia*), n'était autre chose que la famille développée par le temps et aussi quelquefois par l'adoption volontaire (*clientes*). La nation n'était elle-même que la réunion de plusieurs clans issus d'une même famille. Quelle influence heureuse la connaissance de cette parenté ne devait-elle pas avoir sur les relations de chef à vassal (*gwas*)? Et qu'on n'aille pas croire que l'origine paternelle du commandement eût pour conséquence l'absolutisme comme chez les peuples de l'Asie. Il y a peu de contrées où la vie publique ait été aussi développée que dans l'ancienne Gaule et, s'il faut parler le langage du libéralisme moderne, nulle part les citoyens n'eurent plus de garanties contre les empiétements du pouvoir.

Dans chaque cité, presque dans chaque clan, il se formait de petits groupes, de petites sociétés auxquelles César donne le nom de *factions* (factiones). Cet état de choses, remontant à une haute antiquité, avait pour but, dit-il, « d'assurer à chaque homme du peuple une protection contre les puissants[1]. »

La noblesse était héréditaire; mais les emplois publics n'étaient accordés qu'au mérite[2].

La nature de l'autorité des rois était telle que la multitude n'avait pas moins de droit sur eux qu'eux sur elle[3].

Aussi, jaloux de l'observation des lois et de sa liberté, le peuple

[1] « ..... *Antiquitùs institutum videtur, ne quis ex plebe contra potentiorem auxilii egeret.* » Cæs. de bell. gall. L. VI, § 11.

[2] Cæs. De bell. civ., L. III, § 59 et 61.

[3] « *Neque..... (Ambiorix) aut judicio, aut voluntate sua fecisse, sed coactu civitatis; suaque esse ejusmodi imperia, ut non minus haberet juris in se multitudo, quam ipse in multitudinem.* » Cæs. De bell. gall.

mettait-il en jugement et punissait-il quelquefois de mort ceux qui osaient usurper la souveraine puissance [1].

Ils connaissaient fort bien le principe de la séparation des pouvoirs. Les rois commandaient les armées, mais l'autorité judiciaire, ainsi que l'autorité religieuse, appartenait aux Druides [2].

Les esclaves étaient en fort petit nombre chez les Gaulois et ne se recrutaient probablement que parmi les prisonniers de guerre. Un savant historien a prouvé que les serfs furent presque inconnus en Armorique et très-rares dans l'île de Bretagne au moyen-âge [3]. Il en fut de même chez les Gaëls insulaires où la population était tout organisée par clans.

« Les bretons de race libre, dit M. de Courson, dans les *Prolégomènes* du Cartulaire de Redon, formaient comme la base de la société cambrienne. » D'après le code d'Hoël Da, qu'il cite dans le même travail, aucune loi, chez les Bretons de l'île, ne pouvait être établie, modifiée ou abrogée sans le consentement de la cour souveraine des états confédérés (*dygynnull teyrned*). « Car, dit le législateur gallois, la loi est une œuvre d'équité faite de concert par le roi et par les hommes sages de son royaume, pour régler les différents en respectant autant que possible le droit et la vérité [4]. » Cela ne rappelle-t-il pas d'une manière frappante le fameux « *lex fit consensu populi et constitutione regis* » base fondamentale du droit dans les monarchies représentatives? « Tout homme libre opprimé par le prince, poursuit M. de Courson, avait droit d'en appeler contre lui au jugement de l'assemblée générale du pays : « Quiconque, dit la coutume de Démétie, se déclare victime d'un acte d'oppression de la part du brenin ou du fait d'un des siens, doit obtenir, sans délai, un verdict de l'assemblée des clans confédérés et, s'il résulte de ce verdict que la plainte est fondée, il faut que justice soit immédiatement faite; car, de toutes les coutumes qui règlent les rapports entre seigneur et vassal, la première, la

[1] Cæs. de bell. gall., L. I, § 4; VII, § 4.

[2] *Ibid.*, L. VI, § 13.

[3] A. de Courson. *Histoire des Origines et des Institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire.* Paris, 1843, pp. 92 et 325.

[4] Ancient laws of Wales, t. II, § 43, p. 394.

plus importante (pennaf) est celle qui protège le plus faible contre le plus fort.[1] » « Paroles admirables, on en conviendra, et dont le souvenir est toujours resté gravé *ès cœurs des Bretons*[2]. »

Chez les anciens Celtes, le caractère éminemment spiritualiste de la religion druidique devait contribuer singulièrement à élever les intelligences. Quoi de plus beau que ces *trois premiers principes de la sagesse* d'après les triades : « Les trois premiers principes de la sagesse sont d'obéir aux lois de Dieu, de concourir au bonheur de l'homme et de s'armer de courage contre les événements de la vie. » Diogène Laërce[3], de son côté, nous avait déjà transmis cette triade comme une maxime druidique :

« Σέβειν Θεους, καὶ μηδὲν κακον δρᾷν, καὶ ἀνδρείαν ἀσκειν. »

Aussi les premiers apôtres qui vinrent évangéliser les pays celtiques y trouvèrent-ils « une certaine racine ancienne qui était bonne[4]. »

Chez les Celtes, comme aux beaux jours de la Grèce, « les poètes ne sont point des rêveurs solitaires..., ils se mêlent à la vie active dans les luttes pour la conquête et la défense du droit; la direction des esprits leur appartient, et c'est le cœur de la patrie qui bat dans leur poitrine[5]. »

Selon de vieilles lois bretonnes, si le chef du palais, ou la reine, ou un noble demandait à un barde de chanter, il devait se rendre à ses vœux et chanter jusqu'à trois chants. « Mais si un paysan l'en prie, qu'il chante jusqu'à l'épuisement[6]. » Ainsi, dans la pensée du législateur celtique, la mission du poète était de consoler, de fortifier le pauvre dans les souffrances plutôt que de charmer les loisirs des grands.

Les chants des bardes, comme les enseignements des druides, étaient transmis oralement, et, si les Gaulois n'employaient pas plus

[1] *Ibid., Cout. de Démétie*, t. I, L. III, § 17, p. 592.
[2] Aurélien de Courson, *Cart. Red., Prol.*, p. CCXXXVI.
[3] *In Proem.*, p. 5.
[4] De Maistre, *Du Pape*, pp. 24-26.
[5] Ménard, *La morale avant les Philosophes*, introd., p. 6.
[6] *Les Bardes bretons, poèmes du VIe siècle*, traduits par M. le Vte de la Villemarqué, Paris, 1860, 2e édit., p. XXIX.

souvent l'écriture, c'était par système et non par ignorance. L'alphabet dont se servent les Irlandais doit leur avoir été apporté par les Phéniciens à une époque fort ancienne ; César nous apprend que les Gaulois faisaient usage de caractères grecs pour leurs affaires publiques et privées [1]. Les tablettes trouvées par lui dans le camp des Helvètes contenaient un recensement soigneusement établi de la population et des terres.

C'était, on le voit, à la conquête de la gloire militaire et des libertés politiques, à la culture morale de l'âme, aux jouissances délicates de la poésie, que les Celtes attachaient le plus de prix. Ils étaient loin cependant de dédaigner la civilisation matérielle, et ils y avaient fait, avant la conquête, de remarquables progrès. Leurs chefs s'entouraient d'un certain luxe. Ils frappaient des médailles et savaient fortifier leurs villes avec art. « Suivant Pline, ce furent les Eduens qui inventèrent les procédés de placage, et les Bituriges ceux de l'étamage. La Gaule était renommée pour ses belles étoffes brochées et pour ses teintures; on lui attribue l'invention de la charrue à roues, des cribles de crin, des tonneaux en bois cerclés pour la conservation des vins. Ce fut elle encore qui, la première, fit usage de la marne comme engrais et de l'écume de bière comme levain pour le pain [2]. » Selon Varron, ce sont les Gaulois qui ont établi l'usage des cuirasses de fer.

La domination romaine sur la Gaule devint écrasante dans sa dernière période. Le fisc impérial avait réduit le pays à un état de dépopulation et de misère que peint avec une sombre énergie un vieux chant armoricain [3].

La Gaule passa ensuite sans répit et sans résistance, du joug de l'administration romaine sous celui des rois francs; mais la Bretagne avait su, après le départ des légions impériales, se donner une organisation indépendante. Elle allait pouvoir développer le germe d'une civilisation originale, fécondé plutôt que détruit par

[1] Cæs., *De bell. Gall.*, L. VI, § 14.

[2] Aurélien de Courson. *Histoire des Origines et des Institutions des peuples de la Gaule armorique et de la Bretagne insulaire*, p. 94.

[3] Groac'h Ahes, *la vieille Ahès*, publié par M. de la Borderie, dans l'*Annuaire de Bretagne* de 1861, pp. 177 et suiv.

le contact des Romains, lorsque l'invasion saxonne vint arrêter brusquement le libre essor de son génie national.

VI. — Un pays celtique voisin, qui avait échappé au joug de Rome, l'Irlande, présentait alors un spectacle bien digne d'étonnement et d'admiration. A peine avait-elle été touchée d'un rayon de christianisme, qu'elle en reflétait la pure lumière autour d'elle sur les îles environnantes et sur une grande partie du continent. De cette île, naguère barbare et presque inconnue du reste de l'Europe, s'élancèrent sur les rivages de la Bretagne, de la Gaule, jusqu'en Allemagne et en Italie, des apôtres au cœur ardent qui prêchèrent la foi à des peuples encore entièrement païens, gagnèrent des millions d'âmes à Jésus-Christ et contribuèrent à sauver la civilisation mourante. Peut-être même eurent-ils l'incomparable honneur d'annoncer l'Evangile aux peuples d'un continent qui devait pendant huit siècles encore rester inconnu à l'Europe chrétienne [1].

La race celtique était régie, au temps de son indépendance, par un système d'institutions que l'on a cru longtemps particulier au moyen âge [2]; ce fut encore chez elle que se prépara lentement ce merveilleux épanouissement de ce qu'il y a de plus pur et de plus généreux dans le cœur de l'homme : je veux parler de l'esprit chevaleresque. Il faut en chercher l'origine, pour la plus grande part du moins, dans l'alliance féconde du génie celtique avec le génie chrétien. Si une foi vive, une fidélité inébranlable, sans calcul ni réserve, à la patrie et aux chefs légitimes même malheureux, si l'amour de la gloire et de la poésie, si un respect profond pour la femme sont l'essence de l'esprit chevaleresque, comment ne pas reconnaître que tous ces sentiments éclatent dans les œuvres spontanées du génie de notre race depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'au dernier cap de l'Ecosse. Ouvrez les chants recueillis de la bouche des Higlanders, les collections irlandaises de miss Brooke, les poèmes des bardes de Cambrie ou d'Armorique, vous y trouverez une poésie tantôt enthousiaste et guerrière, tantôt mélanco-

[1] Voyez ci-dessous le chapitre intitulé : *La Colonisation celtique.*

[2] Voyez l'ouvrage, précédemment cité, de M. de Courson : *Histoire des Origines, etc.*, pp. 120 et suiv.

lique et résignée, quelquefois pleine d'âpreté et de colère, souvent peignant la tendresse et l'amour, mais toujours une poésie chaste, grave, religieuse, respirant l'exaltation du patriotisme et des sentiments les plus généreux.

Ne sont-ils pas vraiment les ancêtres de nos chevaliers, ces fidèles de la *trimarkisia*, ces *equites* gaulois qui, suivis de leurs ambactes et de leurs *soldures*, se plaisaient à promener leurs armes à travers l'Europe et l'Asie, dédaignant de devoir la victoire à autre chose qu'à leur courage et à leur glaive mal trempé? Ne les reconnaît-on pas encore comme tels lorsqu'on les voit s'asseoir autour de la table ronde du festin, (leurs écuyers placés en cercle derrière eux et servis comme eux), puis se lever pour se livrer à des combats simulés, véritables tournois où le sang coulait quelquefois [1] ?

Que manquait-il donc à ces braves animés d'une foi si vive à la vie future et remplis d'un si religieux respect pour leurs Druides et leurs bardes, si ce n'est, avant tout, le signe du chrétien à leur front, et, peut-être aussi, dans leurs mœurs, un peu de ce culte délicat, plein de grâce et de charme dans son exagération même, que leurs fils vouèrent à la femme dont le Christianisme devait élever encore le caractère et ennoblir la mission.

Non-seulement les Celtes fournirent à l'esprit de chevalerie son principal élément humain, mais ils donnèrent à l'Europe du moyen âge le cycle d'Arthur, une des sources les plus fécondes d'inspiration littéraire [2].

Le barde d'un petit roi breton du VIe siècle a pu voir, de la retraite enchantée où le place la légende, les politiques attentifs étudier pendant des siècles, avec un respect presque religieux, les prophéties auxquelles on avait attaché son nom [3].

A la fin du siècle dernier, l'apparition de vieux chants gaëliques

[1] *Posidonius* ap. *Athen.*, L. IV, c. 13.

[2] Voyez *Les romans de la Table-Ronde et les contes des anciens Bretons*, par le Vte de la Villemarqué, Paris, Didier, 1860.

[3] Voyez *Myrdhinn* ou l'Enchanteur Merlin, son histoire, ses œuvres, son influence, par le Vte de la Villemarqué, Paris, Didier, 1862, le livre II et surtout le chap. II du livre III.

remaniés et arrangés par Mac-Pherson [1], excita un enthousiasme général en Europe. Leur influence ne fut pas étrangère au grand mouvement littéraire, inauguré peu de temps après par un Breton [2], qui arracha les lettres françaises à l'imitation trop exclusive et trop servile des modèles grecs ou romains [3].

Enfin, — et je ne constate qu'à regret cette influence contemporaine et toute factice, — nous voyons une certaine école philosophique, plus enthousiaste que réfléchie, essayer une résurrection des doctrines religieuses du druidisme et faire du *kyfrinac'h* des bardes gallois, le fondement d'un évangile nouveau, singulière tendance, qui se révèle dans bien des écrits, depuis *Terre et Ciel* de M. Jean Raynaud jusqu'à un roman récent de M. Maurice Sand, *Callirhoé*. Tentative étrange de résurrection d'une doctrine morte il y a quatorze siècles et qui prouve combien notre temps a besoin de se rattacher à une foi et à une tradition quelconques.

VII. — Ainsi le passé de la race celtique montre quelle est la valeur du génie qui l'inspire et témoigne assez de la fécondité de son avenir. L'étude de son état présent suffirait, à elle seule, pour rassurer l'observateur qui aurait pu pénétrer dans la vie intime des humbles et vaillantes populations rurales qui la représentent aujourd'hui dans toute sa pureté. Il sentirait fermenter dans leur sein une force mystérieuse et contenue, prête à produire de grandes choses dans toutes les branches de l'activité humaine dès qu'elle se trouvera dans des conditions plus favorables à son libre développement.

Là vit encore un sentiment profond et vrai de la poésie renfermée dans les choses de la nature et les événements de la vie ordinaire, sentiment qui ne se trouve guère ailleurs, dans l'Europe civilisée, que chez un certain nombre d'intelligences formées par l'étude.

[1] *L'Highland Society of Scotland* a publié récemment à Edimbourg 8 volumes d'anciens vers gaëliques qui se sont transmis oralement jusqu'aujourd'hui parmi les montagnards. C'est là, et dans les fragments conservés en Irlande, qu'il faut chercher désormais ce qui reste des chants du fils de Fingal, *disjecti membra poetæ*.

[2] Châteaubriand.

[3] Voyez la préface des *Premières méditations poétiques*, où Lamartine raconte que la lecture des poèmes d'Ossian, — doublement défigurés pourtant par Mac-Pherson et Baour-Lormian, — avait ouvert à son esprit de nouveaux horizons.

Non, non, la poésie, amour d'une âme forte,
L'antique poésie au monde n'est pas morte,
Mais cette chaîne d'or, ce fil mystérieux
Qui liait autrefois la terre avec les cieux,
Notre orgueil l'a rompu. Devant tant de merveilles
Nous sommes aujourd'hui sans voix et sans oreilles.
Quelques pâtres obscurs, des poètes enfants,
Plus forts que la science et ses bras étouffants,
Doux et simples d'esprit, seuls devinent encore
L'ensemble harmonieux du monde qui s'ignore,
De la terre et du ciel la secrète union
Et les liens cachés de la création [1].

Pour nous, dans les campagnes de France, les bergers poètes sont un mythe bon à renvoyer à Théocrite et à Virgile, sinon à M. de Florian; l'Opéra-Comique lui-même n'en veut plus depuis longtemps : eh bien! là, au bord des lacs des Highlands, sur les collines du Munster ou du Connaught, dans les vallées galloises, comme auprès des rives de l'Elorn ou du Scorff, le pâtre dans la lande, le laboureur à la charrue, le marin dans sa barque, le mendiant sur le grand chemin, la jeune fille au lavoir ou auprès de son rouet, sont poètes à leurs heures, et ils le sont souvent avec une noblesse et une délicatesse exquise de sentiment. En France, au bout d'un siècle, le peuple a oublié le nom de ses rois. Il ignore ce que c'est que saint Louis et Louis XIV; il ne saurait pas davantage ce que c'est que Henri IV, sans la statue du Pont-Neuf et la chanson que l'on connaît. Là, au contraire, les populations ont toujours gardé vivante dans le cœur la mémoire des vieux rois, comme celle des saints, leurs communs bienfaiteurs, et si elles altèrent souvent l'histoire par la légende, c'est pour accentuer davantage les traits qui les ont frappées. Charlemagne ou Philippe-Auguste, comme Turenne ou Condé, s'ils revenaient sur la terre, devraient chercher leurs soldats dans la poussière des tombeaux; Arthur, Morvan, nos vieux héros, s'ils se réveillaient enfin du sommeil où nous les accusons de dormir trop longtemps, trouveraient dans les générations vivantes des armées toutes prêtes à accourir sous leurs drapeaux.

[1] Brizeux, *Marie*, *La Chaîne d'or*.

Là, le culte pieux des souvenirs a préservé les vieilles langues et les vieilles mœurs et, avec l'esprit des ancêtres, s'est conservée aussi, pour un avenir meilleur, cette invincible espérance que tant de siècles de déceptions et de défaites n'ont pu abattre, et qui s'est toujours montrée plus obstinée que la mauvaise fortune.

Et cependant il n'y a pas de temps à perdre, si nous voulons que l'héritage que nous avons reçu de nos pères soit transmis intact à nos fils; si nous voulons développer, comme c'est notre devoir, les ressources considérables qu'il renferme pour le progrès. On n'a déjà que trop tardé. Il faut se hâter de profiter des éléments de vie avant qu'ils ne s'affaiblissent d'avantage. Il faut au plus tôt substituer aux efforts isolés une action concertée et réfléchie. Dans quel sens convient-il de la diriger? C'est ce que je vais essayer de dire pour l'ensemble de notre race. Si je parais accorder dans ce travail une part relativement un peu trop grande à la Bretagne, on m'excusera en réfléchissant combien il est difficile aux Celtes de France de se mettre en communication avec leurs frères d'outre-mer et d'être informés de ce qui se passe chez eux. Ce défaut, qu'il m'était difficile d'éviter, constatera une fois de plus l'existence d'un état de choses regrettable et qu'il importe de changer. D'ailleurs, ce que je dirai de notre Armorique pourra presque toujours s'appliquer, avec quelques modifications, aux autres pays celtiques.

II.

Malaise de la race celtique.

« Allaz ! ar Vretoned zo leun a velkoni. »
« Hélas ! les Bretons sont pleins de tristesse. »
Ann Droug-hirnez, Barzaz-Breiz, t. II.

« Omnis populus ejus gemens. »
Jerem. I, *Caph.*

I. — Parmi les Celtes d'aujourd'hui, le plus grand nombre garde une foi inaltérable dans l'avenir; d'autres, hélas! qui désespèrent, s'inclinant devant l'arrêt de mort porté contre eux au nom

du progrès, acceptent la défaite sans chercher le combat. Mais dans l'âme des uns et dans l'âme des autres un vent triste a porté, comme un amer parfum, je ne sais quelle mélancolie.

Les hommes du peuple, avons-nous dit, sont étrangers d'ordinaire au découragement; mais si leur inaltérable confiance ne leur permet guère de redouter la perte de ce qu'ils possèdent encore, elles ne les empêche pas de faire de tristes retours sur ce qu'ils ont perdu. Chez ceux qui ont conservé le plus profondément empreint le sceau du caractère national, ces sentiments confus d'appréhension et de regret s'échappent quelquefois en accents d'une navrante tristesse.

Parfois les meilleurs et les plus vaillants eux-mêmes subissent malgré eux des pensées de crainte et de découragement.

Dans l'introduction consacrée à l'un des chants les plus caractéristiques de la poésie armoricaine moderne, où les tristesses populaires se révèlent d'une manière tantôt sublime et tantôt naïve, mais toujours frappante, l'auteur du *Barzaz-Breiz* décrit, avec les traits les plus heureux, le mélancolique paysage qui allait inspirer devant lui l'âme impressionnable des montagnards : la chapelle vers laquelle se hâtent, sur la route poudreuse, les pèlerins attardés, la rivière dans la vallée, à l'horizon, les Montagnes noires, et, derrière leur sommet couronné de bois sombres, « le soleil près de disparaître, image, lui aussi, d'un autre soleil qui se couche pour ne plus se lever [1]. »

Dans ce même chant, un groupe de pèlerins que le hasard a réunis en les prenant un peu dans chacune des classes populaires de la Bretagne, comparent leur race trompée dans ses espérances à un père que la douleur a rendu fou et qui berce en pleurant le cadavre de son enfant.

« Les hommes de Basse-Bretagne, disent-ils, ont fait un joli berceau bien poli, — un joli berceau d'ivoire orné de clous d'or et d'argent, — et maintenant, pendant qu'ils le bercent, des larmes coulent de leurs yeux, — des larmes coulent, des larmes amères; car celui qui est dans le berceau est mort, — est mort depuis long-

[1] Ann amzer dremenet, *le temps passé*. Barzaz-Breiz, 4e édition, t. 2, p. 267.

temps, et cependant ils le bercent encore en chantant. — Ils le bercent, ils le bercent toujours, car ils ont perdu la raison ; — ils ont perdu la raison et pour eux le monde n'a plus de joies. — Pour le Breton il n'est plus sur la terre que regrets et peines de cœur, — que regrets et peines d'esprit quand il songe au temps passé. »

C'est cette même impression de malaise national qui saisissait un jeune paysan du siècle dernier embarqué comme matelot à bord d'un bâtiment de guerre. Après avoir pleuré sur sa propre fortune, il s'écrie, songeant à sa patrie : « Hélas ! les Bretons sont pleins de tristesse. [1] » Plainte mélancolique où se résument les sentiments dont son cœur déborde et qui, dominant son long cri de douleur, semble y ajouter je ne sais quelle grandeur impersonnelle.

Un sentiment semblable faisait dire à un barde irlandais du Tipperary au XVIe siècle : « Les vents glacés soufflent sur nous ; la mort plane au-dessus de nos têtes ; la paix et l'espérance ne sont plus faites pour notre race [2]. »

Du reste, cette mélancolie, commune à toutes les fractions de la pure race celtique, s'est empreinte plus profondément dans l'esprit breton qui se replie volontiers sur lui-même et aime à se nourrir de graves pensées. Chez les Gaëls, la mélancolie est plus souvent tempérée par cette gaîté et cette mobilité d'impressions dont paraissent avoir hérité les Français du centre et du midi.

II. — L'état de malaise qui comprime les facultés natives d'une race pendant de longues générations, finit par agir puissamment sur le caractère des individus et se révèle avec une énergie particulière dans les âmes plus impressionnables. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de cette tristesse un peu sauvage que l'on a remarquée si souvent chez les écrivains bretons les plus grands. Voyez Châteaubriand, Brizeux, Lamennais et tant d'autres ; ils ont tous quelque chose d'inquiet et, pour tout dire, de malade. Comme le corps vigoureux d'un athlète lutte contre la fièvre, leurs âmes énergiques s'agitent sous les étreintes d'un mal étrange que n'explique

[1] Ann droug-hirnez, *le mal du pays*. Barzaz-Breiz, t. II, p. 369.

[2] Chant composé sur le départ de John O'Dwyer of the glen, chef irlandais qui s'exila pour l'Espagne en 1651, à la tête de 500 compagnons d'armes.

pas suffisamment l'aspect sévère des grèves natales. Et pourtant, le flot qui bat aujourd'hui nos rivages y pleure plus triste peut-être que celui qui y portait, il y a treize siècles, les exilés de la terre bretonne! On en a vu, hélas! tourmentés par cette sombre inquiétude, adresser leurs coups aux vérités religieuses que, depuis tant de siècles, les Celtes professent et défendent au prix de leur sang. Tous, qu'ils soient coupables ou simplement malheureux, semblent porter sur leurs fronts le signe d'une défaite impatiemment supportée. Ils semblent se courber, mais sans fléchir, sous un poids fatal, comme si la voûte céleste que nos aïeux se vantaient de soutenir à la pointe de leurs lances s'était abaissée sur la tête de leurs fils désarmés.

L'Irlande, elle, n'a guère le loisir de faire de pareils retours sur elle-même, lorsque ses enfants meurent de faim par milliers au pied des demeures paternelles occupées aujourd'hui par les fils des *mass-hunters* d'Henri VIII ou des *undertakers* de Cromwell; lorsque le fouet de la misère chasse les autres par troupeaux vers les rivages des nouveaux continents.[1]

III. — Mais chez les Celtes, dignes de ce nom, la mélancolie n'a point altéré les sources de la vie : ils ne savent pas encore désespérer. Rien n'a pu entamer leur ténacité, et le moment semble venu aujourd'hui d'employer énergiquement pour leur conservation et leurs progrès les forces morales qu'ils ont si précieusement gardées.

Ce n'est pas que la route soit entièrement libre et que les obstacles ne soient nombreux, mais l'action est possible, et cela suffit. Leurs efforts trouveront des sympathies dans le monde entier. Les

[1] Un magistrat du gouvernement anglais, dans une lettre adressée de la ville de Cork au *Times*, le 15 octobre 1863, accuse les progrès du mal avec une franchise qui l'honore. Il y a eu 92,431 acres mis en culture de moins en 1863 qu'en 1862. Il y a en 1863, 837,339 têtes de bétail de moins qu'en 1855 et 358,338 de moins qu'en 1862. Le chiffre des personnes qui ont émigré d'Irlande pendant les sept premiers mois de 1863 s'élève à 80,506 contre 45,899 dans les sept premiers mois de l'année précédente. Du 18 mai 1851 jusqu'en 1863 1,378,333 personnes se sont exilées d'Irlande. De 1834 à 1861, l'émigration et la mort par la faim avaient réduit la population catholique de 6,436,060 à 4,605,265. Les adhérents des autres confessions avaient diminué aussi, mais dans une moindre proportion. Les dernières statistiques accusent le départ de 117,820 émigrants pour l'année 1863.

recherches modernes sur les origines des peuples, la direction donnée aujourd'hui aux études historiques ont attiré sur notre race l'intérêt des étrangers et souvent réveillé chez nous-mêmes un patriotisme pour lequel nous trouvons, dans nos titres nationaux, de si puissants motifs ou une si éclatante justification. Dans cette *Revue* même, il y a peu de mois, un poète irlandais prédisait en termes magnifiques à ses frères bretons la perpétuité de leur race et de leur langue. Nous renvoyons, avec autant de confiance dans son accomplissement, le même souhait affectueux à nos frères gaëls, et nous acceptons tous les vœux de M. Ferguson pour notre commune race, à une réserve près pourtant : nous ne voulons pas laisser « *à l'homme bouillant du midi* » le privilège exclusif de « *marcher dans les sentiers escarpés du génie d'avant-garde.* »[1] Gaëls et Bretons savent, — et mieux encore leurs ennemis, — si les Celtes ont jamais été déplacés à l'avant-garde.

Ces deux dispositions d'esprit si contraires de crainte et d'espérance doivent porter, chacune avec elle, leur enseignement, et servir à modifier ce qu'elles ont d'excessif l'une et l'autre. La confiance inébranlable des uns est bien faite pour ranimer le courage chez ceux qui, dans la persuasion d'une destruction tôt ou tard inévitable, regardent comme inutile toute tentative faite pour s'y opposer. D'un autre côté, les prédictions sinistres inspirées par tout ce qui se passe autour de nous peuvent donner à réfléchir à ceux qui s'endorment dans une confiance orgueilleuse et stérile, comme si Dieu, par un miracle spécial dont nous ne trouvons nulle part la promesse, devait protéger, jusqu'à la fin des temps, l'existence d'une race qui ne ferait rien pour se protéger elle-même.

Les causes de ruine et de décadence qui nous environnent suffisent pour nous inspirer une crainte sérieuse : non cette crainte lâche qui fait déserter le champ de bataille, mais cette crainte réfléchie, prudente, nécessaire qui fait qu'on s'y rend armé de tout

[1] « Leave to him, to the vehement man
Of the Loire, of the Seine, of the Rhone,
In Idea's high pathways to march in the van. »
S. Ferguson, Adieu to Brittany. *Revue de Bretagne et de Vendée*, liv. de janvier 1864, p. 10.

ce qui assure la victoire. Les gages de persistance, de durée sont assez nombreux et assez beaux, nous croyons l'avoir montré, pour donner confiance aux plus irrésolus ; mais cette confiance sera stérile si elle n'est agissante. Il n'est donné à aucune résistance purement passive, quelque difficile à entamer qu'elle soit, de braver indéfiniment l'action prolongée d'une force destructive, si faible qu'on la suppose.

Cherchons donc à préciser les dangers qu'apporte aux peuples celtiques leur situation actuelle, et les mesures de défense qu'indique tout naturellement la nature même de ces dangers.

III.

Les Langues nationales. — Citadins et Paysans.

« Un ffydd, un iaith, un galon. »
« Une loi, une langue, un cœur. »
TALIESIN.

« Cas bethau Katwg
» Ilyma'n hwy'n amlwg :
. . . . . .
» Gwerin anghyvraith
» divrawd ac anraith. »

Voici les sujets de la haine de Kadok : [Je hais] les peuples sans lois, sans fraternité, sans union [1].

I. — Si nous arrêtons notre pensée sur la Bretagne Armorique, nous devons reconnaître que notre langue, signe extérieur et rempart de notre existence nationale, si elle ne court pas d'aussi prochains dangers que le vont répétant sur tous les tons certains prophètes de malheur, est cependant sérieusement menacée pour l'avenir. Elle est progressivement abandonnée dans la plupart des villes et trouve bien des causes de décadence dans les communes rurales où elle régnait jusqu'ici sans partage. Les paysans, pour la commodité ou même la sûreté de leurs relations avec les habitants des villes et les personnes étrangères au pays, ont besoin de savoir le français, et il faut reconnaître que, dans l'état actuel des choses,

[1] *Légende celtique*, pp. 183 et 307.

l'établissement des écoles françaises a rendu de très-grands services. Malheusement, le français y est seul enseigné, et il l'est exclusivement *par le français*, à tel point qu'il est interdit aux écoliers de prononcer un mot de breton en classe, ou même de causer entre eux dans leur langue maternelle pendant les récréations.

Un des motifs principaux qui empêchent le breton d'être le premier instrument d'éducation, c'est le manque absolu de livres bretons propres à l'enseignement des différents ordres de connaissances, les connaissances religieuses exceptées. Un Breton ne peut aujourd'hui acquérir les notions les plus élémentaires sur l'arithmétique, l'histoire, la géographie, etc., s'il ne s'est mis préalablement en état de lire et de comprendre facilement les livres écrits en français. Pour tous ceux qui cherchent à développer leur intelligence par l'instruction, le français est la langue de la science et le breton celle de l'ignorance. Comment s'étonner alors que les parents, lorsqu'ils le peuvent, s'empressent d'envoyer leurs enfants aux écoles des villes. Et cependant ils n'en rapportent d'ordinaire que du dédain pour leur langue maternelle et les habitudes dans lesquelles ils ont été élevés. Quelquefois ils n'en rapportent que du mépris pour ces mêmes parents qui, par les plus pénibles sacrifices, leur ont fait acquérir l'instruction incomplète et faussée dont ils tirent vanité. C'est là un état de choses profondément déplorable; il est urgent d'y remédier.

Sous ce rapport, la situation est la même, à peu de chose près, je le crains bien, en Irlande et dans la Haute-Ecosse; mais les Gallois, malgré leurs écoles anglaises très souvent dirigées par des professeurs anglais [1], se sont mis courageusement à l'œuvre et ont

[1] M. T. Lloyd Philipps, auteur d'un petit livre élémentaire destiné à donner aux enfants gallois les premières notions de la langue anglaise, *Llewiadur i'r iaith Seisonig*, Dinbych, 1856, dit dans sa préface, p. VI : Y mae yr ysgrifenydd wedi gweled yr angen mawr sydd am y cyfryw gynnorthwy yn ysgolion y dywysogaeth, — yn enwedig yn y rhai hyny (ac nyd ychydig yw eu nifer) sydd à Seison yn athrawon yuddynt, a lle y mae y plant, o ganlyniad, yn gorfod dysgu Seisoneg cyn y gallont ddysgu dim arall. » Littéralement : « L'auteur a vu combien les écoles de la Principauté avaient besoin d'un semblable secours, — surtout celles *(et le nombre n'en est pas petit)* où les maîtres sont anglais et où, par conséquent, les enfants doivent apprendre l'anglais avant de pouvoir acquérir aucune autre connaissance. »

publié un nombre considérable d'ouvrages d'instruction populaire composés dans leur langue nationale.

Un danger plus grand encore que les dangers extérieurs que je viens d'énumérer menace notre idiome national : c'est l'altération lente, mais progressive, qui s'opère dans son propre sein. La langue parlée est encore remarquablement pure dans les campagnes éloignées des grands centres de population ; mais dans les bourgs, dans les villes où elle n'a pas cessé d'être d'un usage général et dans leur voisinage immédiat, on ne peut nier qu'elle n'ait reçu de fâcheuses atteintes. Les classes instruites qui devraient se piquer d'une plus grande pureté de langage, ont beaucoup contribué à sa décadence en ne prenant aucun soin de l'étudier et en y introduisant sans nécessité un grand nombre de mots français. De là vient certaine expression assez analogue à *latin de cuisine; brezonek tuchentil, breton de messieurs,* indique quelque chose d'encore pis.

Pour la langue écrite, le mal, qui remonte fort loin, avait toujours été s'aggravant, comme on peut s'en convaincre en comparant entre elles les diverses éditions de livres bretons imprimés pour la première fois il y a deux siècles. Ces ouvrages, composés d'ordinaire à l'imitation d'ouvrages étrangers, par des ecclésiastiques habitués à penser et à écrire en français, étaient écrits dans une orthographe de fantaisie, remplis de néologismes et aussi peu celtiques que possible de fond et de forme. Nourriture intellectuelle de tous ceux qui savaient lire, ils exerçaient, avec le mauvais langage des classes élevées, la plus fâcheuse influence sur l'idiome parlé par le peuple.

II. — Les progrès du mal furent enfin arrêtés dans la première partie de ce siècle par la courageuse initiative de Le Gonidec, initiative qui lui assure à jamais la reconnaissance des philologues et bien plus encore celle de tous les Bretons. Il rétablit l'orthographe ancienne, à la fois nationale et logique, la seule dans l'Europe occidentale, avec l'orthographe galloise, où les sons et les caractères destinés à les représenter se correspondent d'une manière fixe et régulière. Il régénéra la langue écrite par les principes posés dans son admirable grammaire et par l'exemple de ses ouvrages d'où il repoussait, avec un soin scrupuleux, les termes

d'origine suspecte. Plus tard parut le *Barzaz-Breiz* qui, à ne le considérer ici que sous le rapport philologique, marquait avec précision l'état de pureté de la langue parlée dans les campagnes et fournissait à tous les écrivains le meilleur modèle à suivre.

L'initiative de Le Gonidec et de M. de la Villemarqué avait inauguré l'ère de notre régénération philologique et littéraire. A leur suite et à leur exemple, plusieurs écrivains, dont le talent égale le patriotisme, mettent aujourd'hui à soutenir la langue du pays la même ardeur que leurs pères mettaient à en défendre le sol. Sur ce nouveau champ de bataille sont déjà tombés Brizeux, l'abbé Durand, auteur du beau livre : « *Ar Feiz hag ar vro* », le docteur Guizouarn, dont on a de remarquables poésies inédites, l'abbé Guillome, l'abbé Le Scour, Mgr Graveran, qui dirigeait avec tant de sagesse les publications périodiques du *Breuriez ar Feiz*. Malgré ces vides, dont l'un surtout est irréparable, les combattants, Dieu merci! sont toujours nombreux.

Si nos prosateurs sont malheureusement fort rares, on peut dire d'eux qu'ils rachètent par la valeur ce qui leur manque du côté du nombre; comme la petite infanterie du prince de Condé, « *ils grandissent au feu.* » Il suffit de citer, avec M. l'abbé Henri et M. l'abbé Arzel, le colonel Troude et M. G. Milin, dont la dernière œuvre commune, l'excellente traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, obtient en ce moment un succès éclatant et mérité.

C'est toujours sous une forme rythmée que les inspirations des Celtes se produisent le plus volontiers et trouvent le plus facilement accueil auprès des populations. Aussi, sans parler de la poésie populaire proprement dite, dont la source n'est pas tarie dans nos campagnes, sans parler de l'auteur du *Barzaz*, qui compose lui-même des vers excellents, vraiment dignes de ceux qu'il recueille et traduit, sans parler de nos prosateurs qui sont en même temps des poètes fort remarquables, nous avons vu, à l'appel des initiateurs de notre renaissance, des bardes, héritiers de la harpe antique, se lever en foule, chantant avec un égal amour la patrie d'en haut et celle d'ici-bas, comme leurs prédécesseurs[1], encoura-

[1] « Οὓς μεν ὑμνουσι οὓς δε βλασφημουσι. » (Diod., liv. V.)

geant les bons et raillant les méchants. Leurs chants détachés, « *clairement imprimés sur une feuille blanche* », comme dit notre poète [1], se vendent à des milliers d'exemplaires, le dimanche dans les bourgs, dans les foires et les pardons, aux grands jours de fête. Leurs noms sont connus et aimés du peuple, qu'ils animent aux nobles sentiments et qu'ils consolent de sa misère. Essayer d'en citer un grand nombre serait risquer d'être injuste à l'égard de ceux qu'il faudrait nécessairement omettre, mais il me sera permis de dire aux personnes étrangères à notre littérature bretonne actuelle, les noms de Mgr le Joubioux, qui soutient presque seul l'honneur du dialecte de Vannes, le plus exposé de tous aux envahissements du français, de M. de Lézéleuc, grand-vicaire de l'évêque de Kemper ; de MM. Clec'h, Kéré, Kersalé, Gourc'hant, Marc, Morvan, Perrot, Roudot, dans le pays de Léon ; du *barde de N. D. de Rumengol*, en Cornouaille ; de MM. Kémar, vice-président de la confrérie des bardes bretons (*Breuriez Breiz*), Luzel (*Ann Huel*), éditeur de *Triphina hag Arzur*, Karis, (*barz Mene-Bre*) dont la tombe se ferme à peine, Le Jean (*Ar Iann, barz Koat ann noz*), Rannou (*barz Roc'h allaz*), qui, dans le pays de Tréguier, donnent un si heureux démenti à une triste prédiction de Brizeux [2].

Honneur donc à ces vaillants champions ! si chacun dans sa sphère avait combattu avec le même zèle, le succès de notre œuvre de régénération serait, dès à présent, assuré.

III. — Quelque admirables que nous apparaissent les efforts individuels qui ont été tentés, et quelque heureux que soient les résultats qu'ils ont produits, il est trop évident qu'ils sont absolument insuffisants. Pour arriver au succès, il est nécessaire de réunir bien des volontés dans un même effort continu. Or, avant tout, et à tous les points de vue possibles, le premier but que nous devons atteindre dans les pays celtiques c'est l'union morale.

Il est facile de comprendre l'immense intérêt social et politique qu'il y a pour une certaine partie de la population, plus ou moins dénationalisée, à se rapprocher davantage du peuple resté fidèle à

[1] Brizeux, *Primel et Nola*. — Prière des laboureurs.
[2] *Les Bretons*.

la langue et à l'esprit du pays. Aujourd'hui plus que jamais, tout ce qui tend à diviser les classes est un grave péril pour tous.

IV. — En général, dans les contrées celtiques, les plus intimes rapports d'affection et de dévouement réciproques ont toujours existé entre chaque part de la nation; leur histoire en est, d'un bout à l'autre, la preuve éclatante. Un seul de ces pays, la malheureuse Irlande, présente, à l'époque contemporaine, une fâcheuse exception due à l'intrusion violente d'une race étrangère qui, chose presque inouïe dans les annales du monde, a arraché aux enfants du pays, avec l'idépendance politique, le sol même qui les nourrissait. Le seul moyen qui reste aux fils des spoliateurs qui se sont succédé en Irlande, de Henri VIII à Guillaume d'Orange, pour faire oublier leur origine étrangère et se faire pardonner leurs titres de propriété ramassés dans le sang, c'est d'imiter les descendants des premiers envahisseurs strongbowiens[1], la noblesse de *seconde race*, comme on l'appelait; c'est d'employer leurs revenus dans l'intérêt des fils de ceux que leurs pères ont dépouillés, c'est de devenir véritablement irlandais par le cœur, la langue et l'esprit.

Rien ne ressemble moins, grâce à Dieu! à un pareil état de choses que ce qui se passe dans les trois autres pays celtiques; mais est-ce à dire cependant que leur situation, sous ce rapport, ne laisse rien à désirer?

Dans la Bretagne française, par exemple, une ligne de démarcation de plus en plus profonde tend à se creuser entre les habitants des villes et ceux des campagnes. En abandonnant l'idiome national, les premiers ont bien imprudemment relâché le lien intellectuel qui les unissait aux derniers. Ceux-ci, trop souvent méconnus et dédaignés par les citadins avec lesquels ils ne sont plus en communion d'aspirations et de pensées, s'habituent peu à peu à les considérer comme des étrangers, et leur rendent mépris pour mépris. Ouvrez leurs *Chants populaires*, vous verrez le témoignage de ces sentiments éclater, pour ainsi dire, à chaque page[2]. Le passage

[1] « *Ipsis Hibernis hiberniores.* » Voy. *Panégyrique de saint Patrice*, prononcé le 16 avril 1806 dans l'église du collége irlandais de Paris par M. Siret, Paris 1806, p. 37 et 51.

[2] Voyez : *Les jeunes hommes de Plouié, la Mort de Pontcallec, les Laboureurs, les Bleus, le Temps passé*, Barzaz Breiz, t. II.

suivant du livre si intéressant de M. du Chatellier sur l'*Agriculture et les classes agricoles de la Bretagne*[1], montrera jusqu'où peut s'étendre le mal : « L'homme des champs, resserré de plus en plus dans son petit domaine, se sépare chaque jour davantage des hommes de la ville, que beaucoup d'entre eux ne connaissent que pour les fermages qu'ils paient à des propriétaires, près desquels ils sont souvent obligés d'avoir des interprètes et des truchements. Quelques propriétaires, ainsi isolés de leurs fermiers, ont poussé déjà les choses jusqu'à interrompre toutes relations avec eux, et renouvellent leur fermages par la voie des bannies et des adjudications ouvertes chez leurs notaires. On peut facilement pressentir ce qu'il arriverait d'un régime aussi déplorable, si le fermier et sa terre devenaient de la sorte un même objet de spéculation pour le propriétaire qui serait assez mal avisé pour se séparer du même coup de sa terre et de son tenancier. »

V. — Il y aurait pour la bourgeoisie des villes une imprudence et une maladresse d'autant plus grande à se séparer ainsi des paysans, que ceux-ci, dont on fait si volontiers un type d'immobilité ignorante et abrutie, tendent, par leur amour de l'indépendance, leur travail intelligent et opiniâtre, à devenir presque partout les maîtres du sol et à constituer à la campagne une classe aisée, nombreuse, énergique, foncièrement bretonne et très-capable d'élever, en face de la population urbaine, une influence rivale et bientôt prépondérante.

Ecoutons encore ici M. du Chatellier nous dire « avec quelle lenteur mesurée, mais certaine, ces hommes (les paysans bretons) arrivent à s'emparer de la terre qu'ils regardent avec raison comme le signe le plus certain de leur émancipation. Chaque jour leur donne quelques propriétés de plus, et, dès que les circonstances sont favorables à la production, il devient presque impossible de soutenir la concurrence ardente avec laquelle ils poursuivent l'acquisition des fonds de terres qui sont à leur portée ou à leur convenance[2]. »

On le voit, cette population énergique et tenace, inviolablement

[1] 1 vol. in-8°, Paris, Guillaumin, 1863, p. 182.
[2] *L'agriculture et les classes agricoles*, etc., p. 208.

fidèle à ce qu'elle tient des ancêtres, possède toutes les qualités nécessaires pour marcher, sans se laisser arrêter par personne et sans quitter la terre celtique, dans la voie du véritable progrès. Les villes ont à perdre peut-être, n'ont rien à gagner, à coup sûr, à suivre une voie différente.

VI. — Il n'y a pas bien longtemps, un gentilhomme gallois parcourait à cheval un canton de la Principauté. Arrivé sur le bord d'une petite rivière, il demanda, en anglais, à un paysan qui travaillait près de là, si l'eau était guéable en cet endroit. Il reçoit une réponse affirmative; mais, peu satisfait du ton et de l'air dont elle avait été faite, il la réitère en gallois. « Ah! pardon! s'écria le paysan, je prenais Votre Honneur pour un Saxon. Non, ne passez pas par là! l'eau est profonde et vous pourriez vous noyer. » Et il lui fournit immédiatement un moyen de passer la rivière sans danger.

Nous ne saurions, avec trop d'insistance, appeler sur ce point l'attention de ceux de nos frères qui, habitant les grandes villes, n'ont plus guère de Celtes que le nom. Tant que les populations rurales conserveront quelques lambeaux de leurs langues ou de leurs traditions de race, ils n'ont aucun intérêt à se faire regarder par elles comme des étrangers ou des déserteurs. Qu'ils cherchent, au contraire, pour l'avantage commun, à resserrer les liens qui les unissent encore, à renouer les liens qui les unissaient autrefois. Comme tant de grands propriétaires en donnent le noble exemple en Armorique, en Galles et dans la Haute-Ecosse, qu'ils se rapprochent du peuple, s'ils le peuvent, dans la vie intime, au moins dans l'expression publique de ses joies et de ses douleurs collectives; qu'ils s'en rapprochent par la communauté de la langue qui amènera bientôt la communauté des idées. Puisque nous ne sommes pas de purs esprits, c'est une loi de la nature humaine que tous nos sentiments intimes se traduisent à l'extérieur sous une forme visible et, presque toujours, on peut conclure de l'altération du signe à une altération correspondante de la chose signifiée.

En Irlande, dans la Petite, comme dans la Grande-Bretagne, sachons rester ou devenir ce que la naissance nous a faits ou ce que l'habitation commune nous appelle à être. « La reconnaissance demeure au cœur de la race celtique comme le coin d'acier au

cœur du chêne : le temps peut abattre le chêne, mais n'en peut arracher le fer[1] » a dit l'un des fils de cette race qui a tant fait, lui aussi, pour mériter une reconnaissance qu'il peint si magnifiquement. Alors le *landlord* pourra sans crainte pour sa vie parcourir les campagnes de cette île qu'une jeune vierge chargée de pierreries eût pu, sous le règne de Brian Boroimh, traverser seule d'un bout à l'autre, sans crainte pour son double trésor. Vienne alors un danger quelconque, qu'un torrent débordé ou une crise sociale nous menace, et le paysan celte nous tendra la main, main toujours secourable à ceux qu'il aime, mais terrible quelquefois à ceux qui se sont attirés sa défiance ou sa haine.

C'est là qu'est le premier et le plus grand effort à faire, celui qui doit préparer le succès de tous les autres.

Alors les forces seront déculpées pour le bien. Les classes élevées, rapprochées de la partie la plus nombreuse de la population, trouveront mille motifs, mille occasions d'employer noblement et utilement leur activité. Travaillant aux affaires de leur province, s'occupant eux-mêmes de l'exploitation de leurs champs, les grands propriétaires arriveront à un résultat non moins heureux pour leurs intérêts que pour ceux des classes inférieures. Ces grandes réunions d'ouvriers sous un même toit, où les liens de famille se relâchent, où les corps s'étiolent, où les âmes se perdent, où la haine se crée des exploités aux exploitants, ces usines elles-mêmes que l'on doit regarder presque partout comme des plaies sociales, pourraient, entre des mains fermes, intelligentes et dévouées, devenir de puissants moyens de régénération pour les populations urbaines ou semi-urbaines. Elles serviraient peut-être à reformer des associations chrétiennes et libres, héritières des traditions nationales et de ce vieil esprit de clan, enraciné au plus intime du cœur de notre race. L'absentéisme deviendrait une exception ; l'oisiveté, ou pis encore, ne ternirait plus les brillantes facultés de tant d'héritiers d'un beau nom, qui retrouveraient une influence légitime et durable dans la communauté d'intérêts, la confiance et la reconnaissance pour les services rendus.

CH. DE GAULLE.

(La fin au prochain numéro.)

[1] *Légende celtique*, 2e édit., p. 225.

LA FÉE DE BROCÉLIANDE

LÉGENDE BRETONNE.

— 818 —

On connaît de renom l'antique et mystérieuse forêt de Brocéliande, aujourd'hui de Paimpont, si célèbre dans le roman de la Table-Ronde. C'est là, nous dit M. Emile Souvestre, que se trouvaient le *Val des faux amants*, où restait prisonnier tout chevalier traître à sa dame; la fontaine bouillante de Baranton, dont la margelle était une émeraude, et le bassin d'or, avec lequel se puisait l'eau qui amenait la tempête. Merlin y avait longtemps caché sa tendresse pour la fée Viviane et s'y trouvait encore, selon la tradition, « endormi d'un sommeil magique au pied d'un buisson d'aubépine. » C'est dans ce lieu, célèbre par les légendes, que nous allons errer quelques moments, au bruit du vent dans les vieux chênes, aux soupirs éteints, mais saisissables encore parfois, de la harpe de Viviane.

Sur le bord de la forêt s'élevait jadis l'antique castel du seigneur Méliaw, sire de Paimpont (ou autres lieux, la tradition se trouvant peu précise à cet égard). Le vieux seigneur, au temps du roi Morvan, que la gloire nationale a nommé Lez-Bréïz (soutien de la Bretagne), habitait ce château avec sa fille unique, Marguerite, et un petit nombre de varlets et gens de service. Désormais trop vieux pour marcher au combat, le sire Méliaw vivait paisible et retiré dans son domaine. Plein de confiance dans sa fille qu'il adorait comme une créature angélique, il lui accordait la plus entière liberté. Marguerite était aussi bonne et pieuse que belle, mais par malheur son esprit, facilement impressionnable, avait subi l'influence de la lecture des romans de chevalerie, ou, pour parler

plus exactement, les longs récits, appris durant les veillées d'hiver, les traditions et histoires merveilleuses du temps passé, avaient exalté son imagination. Marguerite, comme une nouvelle Viviane, se plaisait à errer, le soir, dans les sentiers de la forêt; parfois même, sans crainte comme sans reproche, la jeune fille, tout ignorante des choses du monde, osait prolonger sa promenade solitaire jusqu'aux bords de la fontaine de Baranton; et là, s'oubliant dans ces lieux remplis de mystère, assise sur un rocher qui dominait la fontaine, elle chantait, avec le doux accompagnement des voix de la nuit et des murmures des bois, les *lais* touchants dont on avait bercé son enfance.

Un soir, elle chantait ainsi, auprès de la source sacrée : la brise molle du printemps faisait vibrer dans les arbres comme les cordes des harpes éoliennes. Marguerite disait :

Voici l'heure où la fée arrive,
L'heure si chère au cœur aimant,
L'heure où Viviane plaintive,
Comme une colombe craintive,
Sort de sa grotte en soupirant.

Écoutez ses soupirs, ses larmes;
Elle dit : — Bergers de ces lieux,
Fuyez, hélas! fuyez les charmes,
De Merlin redoutez les armes,
Craignez les coups mystérieux.

Alors Marguerite prêta l'oreille aux bruits des échos et du feuillage; elle ajouta :

A mes tristes accents l'écho toujours fidèle
Répond seul à ma voix.
Voici venir la nuit, j'entends glisser son aile,
En passant sous les bois.

Je crois entendre encore un bruit dans le feuillage,
Comme un spectre qui fuit.
Merlin, serait-ce vous? Mais non... dans le bocage
C'est le vent qui gémit.

La jeune fille se tut. Soudain une voix répondit à sa voix par des accents délicieux..... Était-ce un voyageur égaré dans la forêt ou

attiré par les chants de Marguerite? Était-ce un chevalier enchanté, condamné à errer dans ces lieux pour avoir trahi sa dame ou ses serments? Point ne le pouvait deviner la gente châtelaine de Paimpont. Elle entrevit cependant, à la clarté des étoiles, l'ombre d'un guerrier immobile; elle vit briller sa cuirasse sous les plis de son manteau, puis elle s'éloigna silencieusement.

Trois jours de suite, Marguerite revint à la fontaine. Chaque fois le chevalier timide et inconnu s'y trouvait, à la même place. La troisième fois pourtant, si la tradition est fidèle, le jeune homme (qui n'était nullement *enchanté*), osa parler à la fille du seigneur de Paimpont. Marguerite, qui ne connaissait point la dissimulation, et ne voyait rien qu'à travers la pureté de son âme, répondit au chevalier avec cette voix simple, naïve et pleine d'un charme étrange qui n'appartient que rarement aux filles de la terre :

— Sire chevalier, lui dit-elle, que cherchez-vous au fond des bocages enchantés de Brocéliande ? Est-ce la blonde Viviane, dont les charmes vous attirent? ou bien venez-vous ici pour arracher à Merlin ses secrets dangereux?

— Non, non, jeune fille, fée ou enchanteresse, qui que vous soyez, répondit-il, j'ignore quel destin m'entraîne; mais depuis longtemps, c'est vous, vous que je vois dans mes rêves. L'autre soir, je me rendais au camp de Morvan, le roi des Bretons, dont je suis l'écuyer, lorsque, dans mon ignorance des sentiers de cette forêt, je me suis égaré sous ses ombrages où le bonheur m'a conduit.

— Son admiration naïve m'enchante, et ses paroles ne sont point sans charme. Il me prend sans doute pour une fée; laissons-lui son erreur, se dit Marguerite; puis elle continua : — Seigneur chevalier, je ne puis m'attarder davantage. L'ombre nous environne de toutes parts et obscurcit déjà tous les sentiers; partez, partez sans délai, car quelque génie de la nuit pourrait vous entraîner dans le *Val des faux amants,* où reste prisonnier tout chevalier infidèle à sa dame.

— Par pitié! ne me croyez pas infidèle, s'écria l'écuyer; je ne trahis jamais ni mon roi, ni l'honneur. Puis il ajouta dans le langage des preux :

A l'honneur j'ai voué ma vie,
A la gloire, tous mes amours;
Pour le bonheur de ma patrie,
Oui, je veux combattre toujours.
Je veux, pour Lez-Breïz, que j'aime,
Vaincre ou tomber dans le combat.
Je veux encor, bonheur suprême!
Pour mon Dieu, mourir en soldat!

— Que de vaillance et d'amour de la gloire! murmure Marguerite. Quel grand cœur! je vais... Mais non, non, pauvre fille des bois, demeure inconnue. Ne l'oublie jamais, tout le bonheur est là... — Elle ajoute à haute voix : — Vaillant écuyer, vous qui aimez la gloire et l'honneur, puissiez-vous être vainqueur dans la prochaine guerre, c'est mon vœu bien ardent.

Et comme le chevalier la regardait avec autant d'étonnement que d'admiration, elle continue en lui tendant la main :

— Adieu, adieu, noble seigneur; souvenez-vous de moi, de la fée de Brocéliande, que l'on nomme Marguerite... Marguerite de... — Le nom expire sur ses lèvres et elle s'enfuit précipitamment.

— Marguerite... une fée! un ange! qui est-elle? s'écrie l'écuyer de Morvan. Partie ou envolée pour jamais peut-être.... Hélas! sort cruel, qui m'avez conduit ici, me rendrez-vous jamais l'ange que j'ai perdu?... Mais je délire. Je demande à retrouver une fée... Pauvre insensé! cependant si c'était... Oh! oui, c'est une créature angélique; je le devine aux battements de mon cœur, et j'ai senti sa main trembler dans la mienne.

II

Énolé (c'était le nom du jeune écuyer) revenait triste et pensif dans le sombre sentier de la forêt. Un guerrier le suivait de près sans qu'il s'en fût aperçu jusque là. Ce dernier ayant pressé sa marche, Énolé s'arrêta au bruit des pas du nouvel arrivant.

— O mon seigneur, s'écria-t-il, pourquoi hantez-vous, à cette heure, les abords de ces lieux enchantés? Ne craignez-vous pas

quelque charme de Merlin, trop souvent ennemi de nos princes?

— Ami, je ne crains rien pour moi-même, répondit le roi (car c'était Morvan); cependant j'ai voulu savoir pourquoi mon écuyer fidèle me quittait aussi souvent? Pourquoi Énolé, que j'aime comme un frère, devenait triste et songeur sans en dire la cause à son chef, à son ami? Pourquoi mon meilleur chevalier s'éloignait de mes conseils, et fuyait ma tente au moment de la guerre? Pourquoi...

— Arrêtez, seigneur, ne blâmez pas celui qui veut mourir pour vous. Plaignez-moi plutôt, car j'ignore moi-même la vraie cause de mon mal.

— Je vais le rendre malheureux, se dit le prince, mais il le faut, pour quelque temps du moins. La Bretagne a besoin du bras d'Énolé et l'amour nous le ravirait. Il ajouta : — Ami, je veux dissiper l'illusion qui t'obsède. Caché dans ces buissons épais, j'ai entendu ton entretien avec cette fée cruelle, dont il faut chasser l'image de ton cœur.

— Hélas! seigneur, que dites-vous?

— La vérité. Ne sais-tu pas que cette fontaine se trouve à l'entrée du val trompeur des *Faux amants*?

— En effet, elle a parlé de ce val funeste.

— Elle voulait sans doute t'y entraîner.

— Elle n'y songeait pas. La candeur s'unissait à la beauté dans sa personne angélique.

— Elle avait jeté un voile sur tes yeux.

— Ah! c'est impossible! s'écria le jeune homme; par pitié, seigneur, n'achevez pas : Marguerite n'a rien fait pour me tromper.

— Tu la connais donc, insensé? reprit le roi. Alors, qui est-elle? réponds.

— Hélas! je l'ignore... je l'aime! N'est-ce pas assez?

— Pauvre ami, continua l'impitoyable Morvan, ton désespoir me désole; il briserait tes forces et ton courage, si précieux à la veille d'une guerre à mort. Ravive ta haine pour les *Saxons* [1]. Oublie,

[1] Il s'agit des Franks; mais les Bretons désignent encore aujourd'hui leurs ennemis par le nom de *Saozon* (Saxons).

oublie une vision, que la brise du soir emporte sur ses ailes; car celle que tu aimais, ô Énolé, ce n'est pas une enfant de la terre : c'est une fée, une fille des songes, c'est Viviane elle-même!... Oui, Viviane, la perfide amie des chevaliers saxons! Ne l'as-tu pas reconnue à ses accents?

— Accents si doux! murmura l'écuyer.

— Et si trompeurs! reprit le roi; mais comment n'as-tu pas remarqué ses yeux qui fascinent, sa chevelure d'or, sa beauté surnaturelle? Tremble, tremble, ami, car Merlin est là, derrière ce buisson enchanté; il t'épie cruellement.

— Malheur! malheur à moi! s'écria Énolé éperdu. J'arrache son image de mon cœur. A présent, viennent les Saxons, je pourrai du moins mourrir pour Lez-Breïz.

Et plus ne revint le chevalier auprès de la fontaine de Baranton, où l'attendit vainement et souventes fois la triste Marguerite.

III

Nous avons dit que Morvan, se fondant sur l'appui d'Énolé, sa meilleure lance, avait conçu le dessein de le tromper en lui affirmant que la jeune fille de la fontaine n'était autre que Viviane, la fée qui hantait ces bocages écartés. Par ce moyen, le prince ramenait son écuyer à la vaillance, au devoir, à l'ardeur des batailles. Il voulait, en outre, éprouver sa fidélité, sa constance et comptait lui rendre son bonheur lorsque la guerre serait achevée. Mais, hélas! cette guerre devait être terrible : l'empereur, Louis le Débonnaire, mécontent de voir la Bretagne repousser sans cesse le joug des Franks et entraîné par les perfides conseils de Lantbert, comte des marches, avait juré de la réduire par le ravage et l'extermination.

Peu de jours après, le moine Witchar vint de la part du César frank porter au *Tiern* (chef) des Bretons les dernières conditions de son puissant ennemi. Le moine termina ainsi son discours :

— « Cesse, ô Morvan, de t'abuser, toi et les tiens; viens implorer la paix de Louis. Si tu veux conclure avec les Franks une paix juste

et durable, dont tes sujets n'ont que trop besoin, suis-moi sans tarder; viens reconnaître l'indulgente loi du pieux César. Tu resteras le chef d'un puissant domaine; tu auras des soldats nombreux; tu donneras de belles batailles; mais si tu persistes dans ta révolte, quand même les peuples alliés se joindraient à toi, comme autrefois à Turnus les Rutules, jamais tu ne triompheras des Franks, dont tu as usurpé le territoire... »

« Pendant ce discours, Morvan, — rapporte la chronique latine d'Ermoldus-Nigellus, — frappait du pied la terre. » Il semblait irrésolu. Alors, il leva sur son écuyer fidèle un regard interrogateur. Énolé le comprit : des larmes de colère brillaient dans ses yeux, au souvenir de sa patrie outragée, et peut-être au souvenir de la cruelle erreur qui lui déchirait l'âme.

— Honte et malheur! murmura-t-il à l'oreille du roi. La honte ou la guerre, choisissez!

— Guerre et mort aux Saxons, s'écria le Tiern en se levant sur le seuil. Et la tradition nous a conservé sa réponse : — « Que les *Saxons* viennent, continua-t-il, j'ai pour voler au-devant d'eux mille charriots pleins de flèches toutes prêtes; j'ai mes boucliers peints à choquer contre leur boucliers blancs. Je me battrai sans aucune crainte avec eux! »

Tels furent les adieux de Witchar et de Morvan-Lez-Bréïz.

IV

Deux années s'écoulèrent. Une guerre terrible, comme elle avait été annoncée, désolait la Bretagne armoricaine, souvent écrasée, jamais soumise. A un Tiern, à un héros abattu succédait un héros plus indomptable. On eût dit (et les Franks en paraissaient convaincus) que les héros bretons renaissaient de leurs cendres. A Morvan-Lez-Bréïz, mort ou mystérieusement enseveli au fond de quelque retraite ignorée, avait succédé Wiomarh, le sauvage précurseur de Nominoë. On ignorait le sort d'Énolé. Le château de Paimpont était plus silencieux que jamais. La bannière noire flottait attachée sur le donjon depuis la mort de Morvan. Marguerite, plus

que jamais solitaire et désolée, errait chaque jour dans les sentiers les plus sombres de la forêt, mais rarement sa voix, devenue plus plaintive, troublait le silence des ombrages.

Un soir qu'elle égarait sa muette douleur dans ces lieux tant aimés naguère, elle rencontra, à genoux sur une roche, non loin de la fontaine, un pauvre ermite qu'elle ne connaissait pas. Le solitaire semblait prier ou méditer pieusement, les yeux attachés sur le ciel. Enfin ses regards s'abaissèrent et vinrent s'arrêter sur Marguerite. Il se leva lentement.

— Fille du sire de Paimpont, lui dit-il, je n'ignore pas qui tu pleures dans ces bois. Ne te trouble pas aux paroles d'un vieillard, qui a trop connu le monde et qui veut le fuir à jamais, d'un vieillard, qui a pu causer des maux dans sa vie, mais qui emploiera à faire le bien le peu de jours que la main de son Créateur lui voudra dispenser encore.

Il se fit un silence prolongé dont s'augmentait encore le trouble de Marguerite. Le vieillard reprit :

— Enolé, que tu regrettes, survit à son roi. Les blessures de son corps se ferment peu à peu ; celles de son cœur se fermeront-elles jamais? Cependant, va en paix, ma fille, et espère en la bonté des cieux.

Marguerite s'éloigna, retenant ses larmes. Le moine Witchar (c'était lui) la suivit quelque temps des yeux jusqu'au détour du sentier.

— Ta douleur peut être consolée, jeune fille, s'écria-t-il ; mais la mienne, la mienne !... Pourrai-je laver ma trahison dans ce désert? Lez-Bréïz n'est plus, et c'est moi, moi dont l'ambition a causé sa perte. Cendres de mon roi, me pardonnerez-vous?... Mais que vois-je? Un pèlerin fugitif peut-être !

L'ermite se leva à l'approche du voyageur, sans doute égaré dans la forêt.

— Qui es-tu, mon fils? lui dit-il. Ma tête blanchie me donne le droit d'interroger et de consoler les malheureux. Qui es-tu ? D'où viens-tu ?

— Qui je suis? répondit l'inconnu d'un air égaré, qui je suis, moi? rien; je ne suis plus que l'ombre d'un guerrier; j'ai tout perdu,

mon esprit, mon cœur et mon roi. Un traître, un perfide, a causé la ruine de Morvan, en livrant aux Saxons les *passes* de nos marécages. Malheur sur...

— Silence, mon fils! Les malheureux ne doivent pas maudire leurs frères. Le pardon! Jésus ne l'a-t-il pas enseigné? Et puis, la pitié, la pitié n'est-elle pas réservée au coupable repentant? Ainsi, pardonne, ô Enolé; je t'ai reconnu, ne détourne pas les yeux.

— Enolé! reprit le fugitif; qui parle ici de l'écuyer de Morvan? Ne répète plus ce nom, vieillard; Enolé est mort auprès de Lez-Bréïz.

— Hélas! il a perdu la raison, se dit le moine. Seigneur! Seigneur! inspirez-moi; que je puisse du moins rendre à ce malheureux une partie de ce que ma faute lui a ravi.

A ce moment, les accents d'une voix éloignée viennent mourir aux oreilles du moine et d'Enolé. Ce fut comme un trait de lumière pour Witchar; il saisit soudain le bras du jeune homme.

— Ecoute, lui dit-il; ne reconnais-tu pas cette voix? Renais à la raison, à l'espoir, ô mon fils! Marguerite est fidèle; tu la retrouveras.

— Marguerite! répond Enolé, en rassemblant avec effort ses souvenirs; Marguerite, ma triste fiancée, ce n'est qu'au ciel que je puis la revoir! ce n'est pas une fille de la terre.

Puis il continue, au milieu d'un délire douloureux :

Je m'en souviens, douleur amère!
Celle que j'aime est dans le ciel;
Elle reviendra sur la terre
Lorsque Morvan, mon roi, mon père,
Verra le jour de son réveil.

Hélas! ce souvenir me glace :
Partout je vole et suis ses pas;
Partout je retrouve sa trace;
Ainsi qu'une ombre, elle s'efface...
Morvan ne se réveille pas.

Adieu, adieu, mon père.

Alors l'insensé se retourne pour prendre la main du vieillard; il a disparu. Enolé se dispose à partir, lorsque le même chant, plus rapproché cette fois, le frappe de surprise et répand dans tout son

être un trouble inexplicable ; puis il voit une blanche forme s'avancer vers la clairière assombrie.

— La voilà ! s'écrie-t-il éperdu ; c'est-elle, la jeune fée de la fontaine, qui a pris mon âme ; la fille du soir qu'un souffle va dissiper bientôt.

Adieu, fantôme ou rêve,
Si cruel et si doux;
Beau songe qui s'achève,
Ou que la brise enlève !
Ah ! pour jamais, envolez-vous !

Adieu, touchant murmure,
Douces harpes des bois,
Soupirs de la nature,
Chers accents, voix si pure,
Adieu ! pour la dernière fois !

— Arrête, arrête, Enolé, lui dit le vieillard ; dissipe cette funeste illusion ; reviens à la lumière. Sur mon salut, celle que tu vis, il y a deux ans, au bord de la fontaine, c'est Marguerite qui te tend la main, la fille du sire de Paimpont ! Viens, viens, mon fils ; suis-nous au château. C'est là que Witchar veut te rendre la joie et obtenir miséricorde.

— Witchar ! Witchar ! s'écria Enolé, s'égarant de plus en plus ; Witchar ! le traître qui perdit Morvan ! Et j'allais croire à sa parole maudite ; j'allais succomber aux artifices trompeurs de Viviane et de Merlin !... Non, non, laissez-moi ! O Lez-Bréïz ! ô mon roi ! je n'ai plus qu'à mourir, puisque je t'ai perdu pour jamais !

A ces mots, le malheureux insensé s'éloigna rapidement, sans qu'il fût possible de le retenir. Alors, prenant une course folle, il gravit les roches les plus escarpées, au-dessus d'un ravin creusé par les torrents de l'hiver, et s'y précipita d'un bond désespéré.....

Et si l'on demande quel fut le sort de Marguerite, nous répondrons, comme la légende, que, morte sans doute de douleur après la triste fin de celui qu'elle aimait, la châtelaine de Paimpont est identifiée, dans le souvenir populaire, avec l'ombre de la fée Viviane qui habite toujours les abords de la fontaine de Baranton.

E. du Laurens de la Barre.

LA PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

ET LA NOUVELLE CRITIQUE.

—

I.

L'*Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, E. Caro. — In-8°, Hachette, 1864. — *La Religion naturelle*, J. Simon. — Hachette. 5e édit. 1860.

Sans nier la solidité des arguments sur lesquels la raison humaine, dans son plus heureux effort, peut fonder la démonstration de l'existence de Dieu, il faut reconnaître avec Pascal, et avec les représentants contemporains du spiritualisme, le peu d'efficacité de ces preuves « qui ne changeront jamais l'âme des athées » et qui « ne sauraient suffire pour ramener les esprits hésitants et incertains. [1] »

« Les preuves de Dieu métaphysiques, disait Pascal, sont si éloignées du raisonnement des hommes, et si impliquées, qu'elles frappent peu, et quand cela servirait à quelques-uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration ; mais une heure après ils craignent de s'être trompés. » *Pensées*, art. 10.

Sans doute Dieu a des droits souverains sur notre raison, et la faiblesse de nos évidences altère seule en nous l'idée que l'Être parfait y doit imprimer ; mais c'est surtout par l'amour que Dieu agit sur les âmes, qu'il se rend sensible au cœur. Par cette vivante

[1] J. Simon, *Relig. nat.*, 1re partie, p. 6.

présence il règne à toutes les heures de la vie sur notre conscience, qu'il éclaire et qu'il fortifie. Si la critique de la raison pure pouvait légitimement conduire l'homme à douter des arguments métaphysiques, l'énergie du sentiment moral devrait maintenir encore la vivante certitude de l'affirmation de Dieu. Ainsi Kant « en se retournant avec toute son âme vers la loi morale,... a pu reconstruire, par une déduction de cette loi, tous les grands objets de la foi métaphysique, la liberté, la vie future, Dieu. [1] »

Le scepticisme et les négations de la philosophie contemporaine tiennent surtout à ce qu'elle a méconnu cette action de Dieu. « Eh bien! cette action sensible de Dieu sur le cœur de l'homme, si vous ne voulez pas la reconnaître, si vous la rejetez dédaigneusement parmi les rêves, si votre science intolérante n'en veut à aucun prix, elle en sera bien punie. Vous finirez inévitablement par ne plus croire en Dieu, par résoudre son idée dans celle d'une vague substance, ou d'une loi qui n'a rien d'aimable en soi, n'ayant ni l'intelligence, ni l'amour, n'étant réellement pas Dieu. [2] »

Ce n'est pas l'homme, en effet, qui peut s'élever à Dieu, c'est Dieu qui descend vers l'homme. « Plus humiliés de ce qui nous manque qu'enivrés de ce qu'il nous est permis d'entrevoir, le premier mot que nous voulions prononcer en parlant de Dieu est celui d'incompréhensibilité.

» Ce mot répugne à l'orgueil philosophique, ajoute M. Jules Simon. Cependant la raison peut sans abdiquer, se soumettre à croire ce qu'elle ne comprend pas. Elle le doit même [3]. » Quand une fois l'existence d'un être est prouvée, renoncerons-nous à croire à cette existence sous le prétexte que la nature de cet être nous est incompréhensible?... L'évidence des preuves nous impose la foi, et c'est en ne croyant pas que nous cessons d'être raisonnables. — La raison, qui repousse ces obscurités sacrées et qui prétend tenir Dieu sous la dépendance de son regard, est punie par d'étranges égarements. Elle ne saurait avoir, en effet, cette intuition de la divine substance, aspiration suprême et gratuite récom-

[1] E. Caro, *Idée de Dieu*, ch. VIII, p. 501.
[2] *Idée de Dieu*, p. 475.
[3] *Rel. nat.*, 1re partie, ch. II, *de l'incompréhensibilité de Dieu*.

pense de l'âme dans la vie parfaite. Méconnaissant ce qu'il y a de plus évident en elle-même, son imperfection, elle perd par un juste châtiment la lumière réservée aux humbles, seul aliment de la vie morale dans les épreuves quotidiennes de l'existence imparfaite. De là ces tristes chutes, ces négations désespérées d'intelligences qui auraient dû refléter les divines clartés, car elles avaient pour mission d'illuminer les âmes, dont la pensée, par une application exclusive aux sciences naturelles, se renferme dans les horizons terrestres.

La philosophie spiritualiste l'affirme hautement : il y a des choses que nous ne pouvons pas comprendre, et que nous devons croire : mais elle avoue aussi que ces preuves, qui légitiment notre croyance, n'ont point l'évidence d'un théorème, d'une démonstration scientifique. En faisant cet aveu, en acceptant la foi comme fondée sur un invincible instinct, sur un sentiment saint et profond qui sort de nos joies et de nos douleurs, comme le fruit de la vie, la philosophie spiritualiste ne croit point abdiquer.

« La foi en Dieu n'est pas et ne peut pas être uniquement la *conclusion d'un théorème*. Elle est l'expression la plus haute de nos sentiments : elle sort de nos joies les plus nobles et de nos douleurs les plus saintes, elle est le fruit de la vie.[1] »

« L'habitude de retrouver Dieu partout, comme le fondement nécessaire de toute vérité et de toute réalité, rend notre foi également précise et vivante. *On ne saurait attendre ce résultat de deux ou trois syllogismes... Nous croyons, par un invincible instinct, à l'existence de Dieu*, mais pour établir scientifiquement notre croyance, ce n'est pas trop de la science humaine tout entière.[2] »

La science humaine tout entière, ce n'est pas trop, en effet, pour établir scientifiquement le premier mot de la vérité religieuse, l'existence de Dieu, et pour reconnaître qu'il est incompréhensible.

— Au milieu des ruines morales qu'elle a faites en pénétrant parmi nous, la critique allemande a produit un grand résultat : « Si jamais s'est éveillé vif et profond dans les âmes le sentiment du prix inestimable de ces vérités idéales, de ces croyances et de

[1] *L'Idée de Dieu*, ch. VIII.
[2] *Relig. nat., la nature de Dieu.*

ces espoirs, c'est depuis qu'on se croit menacé de les perdre.[1] »... « Une inquiétude universelle des choses divines » a succédé à cette indifférence religieuse, dont l'éloquence de Lamennais avait révélé les mortelles atteintes.

La philosophie qui avait eu l'honneur de relever en France les doctrines spiritualistes n'avait pu vaincre cette indifférence, et cependant elle s'endormait « dans la sécurité trompeuse d'une sorte de scholastique renaissante.[2] »

L'expérience cruelle qu'elle a faite depuis plusieurs années et qui se continue encore aujourd'hui, « doit lui avoir appris, qu'il y a dans les âmes comme un besoin violent de se rattacher à Dieu,[3] » que la philosophie séparée de la foi religieuse ne saurait satisfaire.

« C'est le vice de la raison de s'exalter dans le sentiment de sa force, nous dit M. J. Simon. Quand une fois on s'est livré à sa conduite, il en coûte de reconnaître qu'il y a des espaces où son flambeau ne luit plus. »

« ... Un autre vice encore des écoles spiritualistes, c'est le dédain pour la foule... Prenez garde d'éprouver le sort de toutes les aristocraties qui s'étiolent par leur isolement. »

Cette faiblesse s'est trop révélée en présence des attaques habiles et souvent victorieuses de la critique. « Sachons au moins, dans cette crise des idées, profiter des objections de nos adversaires... Reconnaissons de bonne foi, ajoute M. Caro, ce qui nous manquait et à quels périls nous avons échappé. On appelait paix des esprits leur indifférence et leur langueur. On estimait trop aisée la solution des grandes questions; on acceptait, sans les contrôler sérieusement, des démonstrations vraiment insuffisantes. Enfin, on s'isolait de plus en plus du mouvement des sciences physiques, naturelles, historiques, qui touchent par tant de côtés à la science philosophique et qui ont le grand avantage de renouveler l'étude de l'homme universel, idéal, abstrait, en la mettant en contact

[1] L'*Idée de Dieu*, ch. VIII.
[2] L'*Idée de Dieu*, ch. VIII, p. 503.
[3] J. Simon, *Relig. nat.*, Avert. XX.

perpétuel avec la réalité vivante, sous la double forme de la nature et de l'histoire[1]. »

Réjouissons-nous de la franchise de ces aveux, la cause du spiritualisme ne saurait être compromise par des fautes particulières. Elle sera infailliblement victorieuse, parce que l'avenir appartient à la Vérité. Les efforts les plus audacieux de la nouvelle critique auront seulement hâté le jour où la philosophie spiritualiste ne séparera plus sa cause de celle du Christianisme, réalisant de nouveau, sans confusion et sans empiétement, cette désirable union de la raison et de la foi hors de laquelle il n'y a point d'action puissante et féconde sur les âmes.

II.

Si le résultat le plus général de la nouvelle critique a été d'éveiller dans les esprits une salutaire inquiétude pour les grandes questions de la destinée humaine, qui échappent à nos évidences, et que nos préoccupations matérielles pouvaient nous faire oublier; si elle a rendu un véritable service à la cause du spiritualisme en signalant les fautes ou les faiblesses de ses défenseurs; ces nouveaux systèmes, ce scepticisme raffiné portent, à tous les yeux, dans leurs contradictions logiques et leurs impossibilités morales, une confirmation indirecte, mais bien frappante, des vérités dont la négation entraîne de telles conséquences.

En des questions si hautes, enveloppées de mystérieuses obscurités que la raison ne saurait pénétrer par un effort direct, ce n'est pas un médiocre avantage de pouvoir montrer les extrémités où sont nécessairement amenés les adversaires de nos croyances philosophiques et religieuses.

Il est encore un autre bienfait qui doit sortir de cette crise intellectuelle : la conviction, fondée sur une évidente expérience, de l'étroite et indissoluble union établie par Dieu entre les vérités révélées et les vérités naturelles dont l'existence et le mystère

[1] *L'Idée de Dieu*, ch. VIII, § IV.

sont affirmés par la raison, mais dont la foi seule maintient l'universelle intégrité.

On ne saurait plus prétendre à cette absolue indépendance de la raison qui relègue les vérités religieuses révélées dans les vagues régions du mysticisme, méconnaissant leur droit au respect, *à la soumission* des intelligences les plus élevées. Le rationalisme, spiritualisme étroit qui bannit toute autorité du domaine de la pensée, même quand la légitimité de cette autorité est établie par les preuves rationnelles et historiques les plus solides, ne pourra plus subsister en présence de ses extrêmes conséquences : l'isolement des esprits, l'infinie multiplication des erreurs particulières, toutes fondées sur un droit égal, l'indépendance absolue des raisons individuelles.

Après avoir systématiquement méconnu l'autorité de Dieu dans ses manifestations surnaturelles, et fermé les yeux aux plus claires évidences des preuves de la religion, les esprits ne pouvaient se soumettre à l'unité d'un symbole philosophique, et au dogmatisme d'une religion purement naturelle.

M. Jules Simon, au nom du rationalisme, a essayé, dans un livre remarquable, de formuler les conclusions les plus inattaquables des doctrines spiritualistes sur Dieu, la vie future et les devoirs religieux de la liberté. Son dogmatisme, justifié par des preuves dont l'évidence ne lui paraît pas toujours incontestable, est sans doute pour lui l'expression de la vérité, et la condamnation logique de ses adversaires. Mais, comme doctrine religieuse, ce dogmatisme sans autorité *n'a aucun caractère obligatoire,* puisqu'il ne s'appuie que sur une évidence qui n'est pas partagée, et qui, pour un positiviste ou un idéaliste, ne justifie point la foi à l'immortalité de l'âme et à la réalité de Dieu.

« On chercherait vainement dans la religion naturelle un principe qui pût y autoriser l'initiation. Fondée uniquement sur l'autorité *de la raison individuelle,* elle n'a aucun pouvoir contraignant d'aucune sorte. Toute sa force est dans la démonstration. *Chacun accepte ce qui lui paraît prouvé et cela seul* [1]. »

Puisque le rationalisme, de son aveu même, est impuissant à

[1] J. Simon, *Relig. nat.,* le *Culte,* p. 383.

établir, *avec autorité*, et à défendre contre les témérités du raisonnement les principes qu'il revendique comme le fondement unique de la religion et de la morale dans les âmes, il faut reconnaître qu'ils ne sont maintenus dans leur intégrité que par l'Église, impérissable gardienne et universelle propagatrice de la vérité religieuse.

Vous repoussez le Christ et ceux que le Christ a envoyés ; en repoussant le Fils, vous croyez n'avoir pas perdu Dieu. Vous oubliez les enseignements de l'histoire, les égarements des plus nobles esprits, l'impuissance de Platon même à s'élever à la notion d'un Dieu *créateur*. Les erreurs des systèmes du paganisme se renouvellent aujourd'hui au sein des nations chrétiennes. L'effort du naturalisme contemporain ne dépasse pas « la conception qui fait l'originalité de l'école d'Ionie.[1] » Il se divise comme elle en deux tendances; l'une, faisant sortir la variété des êtres d'une force unique; l'autre, plaçant la mécanique au lieu de Dieu à l'origine du monde et prétendant tout expliquer par des changements de figure et de distance dans les éléments primitifs de la matière, les atomes. — Le panthéisme idéaliste reproduit la grande thèse métaphysique des Éléates. » M. Vacherot, comme Parménide, contemple l'unité absolue, rationnelle, au-dessus de tout changement, en dehors de toute réalité.

La théodicée spiritualiste revendique aussi sa filiation grecque, mais « la conception d'Anaxagore ne va pas au-delà du *dualisme* » Dieu créateur. C'est le premier mot de la révélation, il était au-dessus des évidences les plus pures et les plus sincères de la philosophie grecque. Si le spiritualisme le répète aujourd'hui, est-ce par l'effort d'un génie plus puissant ou plus heureux que celui de Platon? N'est-ce pas plutôt un écho de la parole de Dieu, que la raison a recueilli, et qu'elle ne peut justifier par d'assez claires évidences pour en maintenir, aujourd'hui même, la certitude dans les intelligences qui se ferment obstinément aux lumières chrétiennes? L'histoire de l'humanité et les erreurs contemporaines sont le commentaire éloquent de cette parole évangélique qui con-

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 483.

damne l'orgueilleux isolement de la raison humaine : « *Nemo venit* » *ad Patrem nisi per me.*[1] »

Le premier symptôme de l'affaiblissement intellectuel et moral qui résulte du principe rationaliste d'un libre examen individuel illimité, c'est que toutes les vérités sont perpétuellement mises en question; la *manière de voir de chacun* peut varier d'un jour à l'autre sous mille influences, à tout vent de doctrine. Il n'y a rien de fixe et d'assuré, même dans ces premiers principes, qui doivent être notre lumière et notre règle.

« Dans le tumulte des idées contradictoires qui nous assiégent, c'est une excellente règle d'hygiène morale pour chacun de nous, de se rendre compte de temps en temps de l'état de ses propres croyances, de recueillir sa conscience errante à travers les systèmes et les livres, dispersée au dehors par l'agitation de la vie ou par la curiosité. Il est bon de constater *si notre manière de voir sur les questions fondamentales* est restée la même, ou si elle a insensiblement changé, sous quelles influences et jusqu'à quel point.[2] »

C'est de la foi en Dieu, de l'existence de l'âme, de son immortalité, et de nos devoirs, qu'il s'agit. Voilà ce qui peut varier en nous d'un jour à l'autre. Nous sommes réduits à recommencer sans cesse, chacun pour notre compte, l'œuvre de la raison et de la science humaine, sans que nos propres efforts de la veille garantissent notre symbole du lendemain. Une apparente évidence, l'éclat d'un système suffiront à nous séduire. Même pour l'élite intellectuelle, même pour les fermes esprits, dont la conscience réfléchie a l'expérience des méditations savantes, il sera bon de constater la fixité des convictions, et de se demander compte des influences qui, d'un jour à l'autre, ont pu faire varier sur des objets d'une telle importance, cette souveraine raison, si jalouse de son indépendance.

Cette disposition de chacun à se faire le juge souverain de la vérité, d'après l'évidence apparente de sa pensée présente; voilà la cause originelle de cette critique nouvelle, qui s'est d'abord développée avec tant de force en Allemagne, où le libre examen en

1 *S. Joan.*, XIV., 6, c.; *S. Luc.* X., 22.
2 *L'Idée de Dieu*, ch. Ier.

matière religieuse avait accoutumé la raison à s'affranchir de tout frein. Là, de vigoureux esprits poussèrent le libre examen philosophique jusqu'à ses dernières conséquences. On vit bientôt la vérité soumise à la pensée de l'homme, dépouillée de sa valeur objective, de sa réalité extérieure.

Kant, le père de la philosophie critique, prétendit éliminer toute réalité qui n'est pas *directement observable;* et, par une juste conséquence, son scepticisme à l'égard des vérités métaphysiques ébranla sa confiance dans nos plus hautes facultés : « Toute la philosophie critique, et même les principes du positivisme sont déjà là, dans la critique de la raison pure.[1] »

L'affirmation de Dieu se maintenait encore pour cet esprit par sa nécessité morale. Hégel devait aller plus loin.

« La négation du Dieu réel et vivant, la thèse de la personnalité divine déclarée un non-sens, et ne souffrant même plus la discussion des penseurs sérieux, l'idée d'un certain être indéterminé, placé à l'origine des choses, principe obscur qui se détermine par la succession des phénomènes, sous la double forme de la nature et de l'histoire ; la cause efficiente et la cause finale du monde inhérentes au monde lui-même, immanentes, non transcendantes ; ce qui revient à dire que le monde est à lui-même sa cause efficiente et sa cause finale ; l'identité des contradictoires adoptée, sinon comme la base d'une logique nouvelle, du moins comme un excellent principe de critique, toute vérité et toute réalité s'évanouissant dans les formes de l'universel *devenir :* voilà quelques idées que l'on a mises en grand crédit, et qui sont de pure race hégélienne.[2] »

La vérité est particulière, individuelle, fugitive dans son existence comme l'esprit qui la crée. N'est-ce pas la conséquence du principe qui bannit toute autorité intellectuelle du domaine de la pensée, et qui met à la place de l'évidence immuable de la raison humaine pleinement éclairée en présence de la vérité objective, l'évidence apparente et mobile de chaque raison particulière dans ses plus téméraires affirmations ? L'autorité intellectuelle, qu'est-ce autre

[1] L'*Idée de Dieu*, p. 9.
[2] L'*Idée de Dieu*, Ch. I, p. 10.

chose, en effet, qu'une *évidence,* légitime parce qu'elle est conforme à la réalité, et par conséquent immuable et universelle ?

« La marque la plus générale par où je reconnais l'influence de l'esprit nouveau, c'est cette opinion, partout répandue, que la *vérité a un caractère essentiellement relatif....* Le vrai, le beau, le bien, « ne sont pas, ils se font ; » ils sont moins le but vers lequel tend l'humanité, que le résultat changeant des efforts de tous les hommes et de tous les siècles. [1] »

« L'homme est la mesure de toutes choses, » maxime que Protagoras enseignait à Athènes cinq siècles avant l'ère chrétienne, et que Hégel commente avec admiration et enthousiasme. « Le sujet tend à s'ériger en *principe absolu et à tout rapporter à lui.* [2] »

La négation de la réalité de Dieu, l'affirmation d'un Dieu idéal créé par l'esprit de l'homme, la divinisation de l'homme, voilà sans doute des conséquences qui révoltent la conscience. Mais n'est-il pas logique de diviniser l'esprit auquel on a reconnu une absolue indépendance ?

En présence de tant de raisons souveraines et d'affirmations contradictoires, il fallait bien admettre qu'il n'y a plus de vérité absolue ; mais que « tout sera vrai à titre égal dans les mille conflits de l'opinion humaine, » et que « rien ne sera vrai, aucune pensée ne saisissant l'ensemble complexe des choses. Chaque vérité,.... pour être vraie autant qu'une approximation peut l'être,.... a besoin d'être *complétée par ses contraires.* La contradiction devient ainsi un élément intégrant de la science. [3] »

La nouvelle critique n'a de goût que pour les faits ; elle abandonne aux scholastiques et aux rêveurs l'étude abstraite des idées pures ; c'est dans le relatif, dans l'histoire qu'il faut étudier l'homme. L'idée de droit est une abstraction ; elle y substitue la réalité du fait accompli. Une tolérance sans limite pour ce qui a été, est, ou sera, voilà une sonséquence de cette étrange philosophie de l'histoire. — C'est l'esprit de l'homme qu'on étudie dans l'étude des religions, car on ne leur reconnaît pas d'autre réalité

[1] L'*Idée de Dieu,* p. 11.
[2] L'*Idée de Dieu,* p. 12.
[3] L'*Idée de Dieu,* p. 13.

que celle d'être ou d'avoir été une forme des conceptions humaines. « Sous quelle forme l'esprit de l'homme rêva le divin, comment il l'a imaginé à un certain âge de son enfance, ou transformé par sa raison adulte? Voilà ce qu'il est noble et beau de savoir. [1] »

« On ne nie pas le progrès, on l'explique, on démontre qu'il s'accomplira bien malgré nous, sans nous... De là un *quiétisme* nouveau qui se fonde sur la conviction de l'universelle fatalité. [2] »

— La prédominance des méthodes expérimentales dans nos habitudes intellectuelles est la seconde cause que M. Caro assigne aux développements de la nouvelle philosophie.

« Toute réalité doit être établie par l'observation, aucune réalité ne peut être atteinte par le raisonnement. [3] » Ce principe, on veut l'appliquer à toutes nos connaissances.

« La méthode qui résout chaque jour les problèmes du monde matériel et industriel est la seule qui puisse servir de foudement à la connaissance scientifique de l'esprit humain, et à la solution des questions qui l'intéressent. [4] »

Cette méthode positive a donné son nom à une philosophie. Le premier trait du *positivisme* est d'interdire toute recherche des principes. « Avec les causes primordiales on bannit les causes finales. » Car « reconnaître dans la nature les traces d'un plan et d'un dessein suivi, c'est déjà affirmer l'existence d'une pensée organisatrice. [5] »

On tente d'expliquer l'origine des espèces « *en dehors de toute intention préconçue*, et par un concours de causes purment mécaniques. » Aux explications reconnues insuffisantes de Lamark, de Diderot et de Maillet, qui ne tenaient compte que des habitudes et des conditions extérieures de climat et de nourriture, il faut joindre, selon Darwin, le principe de l'*élection naturelle* et celui de la *con-*

[1] L'*Idée de Dieu*, pp. 14. 16.
[2] L'*Idée de Dieu*, p. 23.
[3] L'*Idée de Dieu*, p. 28.
[4] M. Berthelot, *la Science idéale et la Science positive*.
[5] L'*Idée de Dieu*, p. 30.

currence vitale : la transmission héréditaire des perfectionnements individuels assure aux êtres plus parfaits la victoire dans la lutte de la vie et, par suite, amène la formation progressive des espèces.

L'hypothèse des générations spontanées vient expliquer l'origine de la vie sans qu'il soit besoin de recourir à un créateur. « Même quand on ne nie pas Dieu explicitement on finit par se passer de lui; on l'écarte, on l'ajourne, on le relègue dans une oisiveté qui le supprime. La science reconduit Dieu avec honneur jusqu'à ses frontières, *en le remerciant de ses services provisoires.* [1] »

« Ainsi la création intentionnelle cède la place à une métamorphose lente et inconsciente qui conduit l'être de son plus bas degré, où règne la mécanique pure, à son plus haut degré où l'idéal se révèle dans la raison. [2] »

— « C'est par le concours de ces influences diverses, nous dit M. Caro, que s'est fondée et propagée la philosophie que nous venons combattre. »

Elle a eu pour interprètes des hommes pleins de talents; parmi eux se distinguent MM. Renan, Taine et Vacherot. A leurs noms et à leurs écrits se rattache naturellement la discussion des principes de l'école critique et de l'application qu'elle en fait; l'étude du naturalisme et de l'idéalisme sous les formes qu'ils reçoivent de la nouvelle philosophie.

III.

L'École critique. — M. Renan. — *L'Idée de Dieu.* — *La Vie de Jésus.*

La philosophie de M. Renan a deux objets : 1° la critique des religions et particulièrement du christianisme, dont il prétend expliquer scientifiquement les origines par l'élimination de tout élément surnaturel ; 2° une doctrine religieuse, qui doit marquer

[1] *L'Idée de Dieu,* p. 47.
[2] *L'Idée de Dieu,* p. 51.

pour l'humanité l'âge viril où les *forces cachées de la spontanéité* ont fait place à la *réflexion*, au plein jour de la science.

La théorie de M. Renan sur l'origine des religions est fort simple. Sous ce rapport « toute la philosophie de M. Renan se ramène à cette distinction fondamentale de la *réflexion* et de la *spontanéité*. — Synonyme savant et poli de l'ignorance. »

L'humanité se divise en deux parts : les *parties simples* qui ont une foi religieuse, et les *parties cultivées* qui sont arrivées à la vie réfléchie.

Les *forces cachées de la spontanéité* expliquent toutes les religions, sans qu'il soit besoin de recourir à une intervention surnaturelle pour expliquer les faits impossibles sur lesquels elles prétendent se fonder.

Il y a deux degrés dans la spontanéité : la *crédulité timide* et l'*hallucination*.

« La crédulité timide crée la *légende*, c'est-à-dire le récit mêlé de réel et d'idéal dans de certaines proportions; l'hallucination ou la fantaisie crée le *mythe*, c'est-à-dire la pure fiction. [1] »

Ainsi « ... l'Inde a pu tailler dans la pure mythologie des poèmes de deux cent mille distiques... Le peuple juif... a toujours eu une puissance d'imagination bien inférieure à celle des peuples Indo-Européens, et à l'époque du Christ il était entouré et comme pénétré par l'esprit historique. [2] »

La force cachée de la spontanéité qui a créé les mythes indiens, c'est l'hallucination ; la force cachée de la spontanéité qui a créé la *légende du Christ*, c'est la crédulité timide.

« Dans l'*état de réflexion*, dit M. Renan, nous voyons les choses au grand jour de la raison ; l'*ignorance crédule*, au contraire, *les voit au clair de lune*, déformées par une lumière trompeuse et incertaine. La *crédulité timide* métamorphose à ce demi-jour les objets naturels en fantômes. [3] »

Nous le voyons, M. Renan « s'efforce de substituer au miracle théologique, c'est-à-dire à une intervention surnaturelle ce qu'il

[1] L'*Idée de Dieu*, ch. II.
[2] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, cité page 72.
[3] *Id.*, p. 449.

appelle ingénieusement le miracle psycologique, le travail libre, naïf et fécond des facultés de l'âme dans cet état primitif où elles atteignaient leur objet sans se regarder elles-mêmes. »

« Répondre à tout avec ce mot : la *spontanéité,* nous dit M. Caro, c'est en vérité trop facile et bien insuffisant pour expliquer ce miracle indestructible et permanent de la religion. [1] »

En présence du fait le plus universel et le plus grand de l'histoire, du sentiment le plus élevé et le plus saint de l'âme : l'adoration, ne trouver qu'un mot pour en désigner la cause, l'ignorance, la crédulité ou l'imposture. — Il faut restituer ces noms à la place de ce mot d'une nuance plus adoucie : la *spontanéité*, car ce sont les véritables noms de ces *forces cachées* qu'on hésite à nous montrer pour ne pas froisser trop brusquement le respect que des esprits, même affaiblis par le doute, conservent encore pour la foi et pour Dieu. — C'est, en effet, simplifier étrangement la question des origines religieuses.

D'ailleurs, il ne suffit pas d'expliquer l'origine, il faut expliquer la permanence et l'universalité de la religion dans les siècles les plus civilisés, chez les peuples qui ont accompli les plus grandes destinées, dans les âmes de ces glorieux génies dont la pensée ne vieillit pas, et dont les immortels écrits portent l'empreinte de la foi la plus sincère. En face de ces vigoureux esprits d'une science si vaste et si sûre, il devient impossible de parler de faiblesse et de naïve crédulité, il faut donc admettre *que leur sincérité a plusieurs mesures.* Et il faut convenir que cette mesure, lorsque, sans foi véritable, ils parlent de la foi avec toute l'ardeur de leur âme, cette mesure dans notre langue française, si nette et si loyale, est flétrie d'un nom : hypocrisie et imposture.

Nous verrons bientôt que la théorie de M. Renan le conduit, avec d'apparents respects, à jeter cette injure à Jésus-Christ.

Voilà cependant à quelles extrémités M. Renan est réduit, parce qu'il ne veut absolument pas que Dieu ait fait de miracles, parce qu'il prétend éliminer tout surnaturel de l'histoire, sans discussion, sans même permettre qu'on lui parle d'une preuve.

M. Renan et ses amis ont posé en principe que tout miracle était

[1] *L'Idée de Dieu*, ch. II.

impossible. Toute leur critique repose sur cet axiome : l'impossibilité du miracle. Dès lors il est souverainement absurde d'en admettre, ou même d'en discuter la preuve.

« Le principe de la critique étant que le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature, la conséquence immédiate est que *tout*, dans le monde moral comme dans le monde physique, *a son explication naturelle*, que c'est dans l'homme et dans le travail de ses facultés qu'il faut chercher le point de départ de toutes les religions.[1] »

Nous avons vu combien M. Renan était heureux dans l'explication naturelle de l'origine des religions qu'il a cru trouver : la spontanéité. Dieu a su se faire une place assez grande dans l'histoire et dans la nature pour qu'il ne soit pas possible de la remplir par un principe de critique.

Mais ce prétendu principe de l'impossibilité des miracles appartient-il bien à M. Renan ? A-t-il le droit de le formuler ? — Je comprends qu'un philosophe qui ne croit pas qu'un homme raisonnable puisse mettre en doute l'existence, la personnalité de Dieu, parce que les preuves naturelles de cette existence lui paraissent éclatantes comme le jour, affirme, non pas l'impossibilité, mais l'inutilité des miracles. Je conçois qu'un rationaliste les rejette, parce qu'il juge ces actes temporels d'une volonté particulière indignes de l'immuable sagesse de Dieu, parce que, à ses yeux, tous les prodiges pâlissent à côté des splendeurs divines de la création, et que ces coups brusques dérangent l'harmonie de l'ordre providentiel.

Mais le véritable principe critique qui ressort logiquement de la doctrine théologique de M. Renan, ce n'est pas l'impossibilité, ce n'est pas l'inutilité, *c'est la nécessité des miracles*. Pour M. Renan, en effet, ce n'est pas seulement l'existence d'une révélation religieuse qui a besoin de s'appuyer sur cette preuve, c'est l'existence même de Dieu. Pourquoi M. Renan ne croit-il pas en Dieu ? Parce que Dieu n'a pas fait de miracles. La nature, la raison ne rendent point évidente pour le positiviste l'individualité, l'existence distincte et substantielle de Dieu. Il voudrait voir intervenir dans la

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 90.

sphère de son expérience un acte surnaturel de Dieu pour croire que Dieu est quelque chose hors de la nature et au-dessus d'elle.

Voici, en effet, comment il nous explique lui-même que sa théodicée se résume dans la négation de Dieu : « La théodicée n'a *aucun fondement expérimental.* L'existence et la nature d'un être *ne se prouvent* que par ses actes *particuliers, individuels, volontaires*, et si la divinité avait voulu être perçue par le *sens scientifique*, nous découvririons dans le gouvernement général du monde des *actes* portant le caractère de ce qui est libre et voulu [1]. »

M. Renan demande à Dieu des miracles ; qu'il consente donc à discuter ceux que Dieu a faits. Il ne peut en repousser, *à priori*, la preuve sans se mettre avec lui-même dans la plus flagrante contradiction.

— Mais sur quelle doctrine philosophique repose en définitive la critique religieuse de M. Renan ? Cette doctrine est si vague, qu'elle se prête difficilement à une expression. Le langage n'a pas assez de nuances pour suivre l'indécision de cette pensée. D'ailleurs, à quoi bon lui donner une formule ? L'auteur croit peu à la réalité objective de ses conceptions. « Il concède d'abord à chacun cette liberté sans limites, le *droit de concevoir en toute chose la vérité à sa manière.* »

Ce n'est pas la pensée de nos critiques qui doit se conformer à la vérité pour être juste et vraie ; la vérité fléchit à tous leurs caprices.

« C'est pousser bien loin le libéralisme de la pensée, nous dit M. Caro, ... quand on aime la vérité on ne la livre pas si facilement en proie aux fantaisies de la conceptiou individuelle. »

M. Renan use largement de ce droit individuel de créer la religion par les forces de la réflexion et de la science ; sa religion, il la simplifie au point d'en supprimer l'objet.

Dieu ne désigne plus, pour l'homme réfléchi, que la faculté de concevoir le vrai et le beau, « la catégorie de l'idéal. »

Mais fidèle à cette tactique qui ménage les apparences, il conserve pour les simples le nom de ce Dieu sans réalité.

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 86. — E. Renan, *Avenir de la métaphysique.*

« Le mot Dieu étant en possession des respects de l'humanité, ce mot ayant pour lui-même une longue prescription, et ayant été employé dans les belles poésies, ce serait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner, etc. [1] »

Ce qui rend le nom de Dieu aimable pour les parties cultivées de l'humanité, qui consentent encore à l'employer, c'est que chacun aime ce qu'il y met. Chacun crée son Dieu. Chacun a le droit de donner à ce « bon vieux mot » une signification plus ou moins raffinée, *qui porte le cachet de son individualité.*

« Allons au fond de la théorie, dit M. Caro, y a-t-il tant de distance de la négation pure et simple de Dieu à cette liberté laissée à chaque homme de se faire un Dieu à sa taille et comme au niveau de son esprit ?... De là une *théodicée aristocratique !* Il y aura le Dieu des grandes races et celui des races inférieures, résultat physiologique des aptitudes que chacune de ces races apporte dans son tempérament. Il y aura le Dieu des grands esprits et celui des esprits inférieurs, le Dieu des parties simples et celui des parties cultivées de l'humanité. [2] »

M. Caro fait voir, par une excellente analyse, qu'il n'y a même pas d'originalité dans les idées, souvent contradictoires, empruntées par M. Renan à Kant, Hamilton, Spinosa, Hegel. Il conclut ainsi : « Ces contradictions sont formelles, et il est bien grave qu'elles se produisent sur des points essentiels... Il n'y a à vrai dire de nouveauté philosophique dans ces éléments assez disparates que leur mélange même. »

LÉON PHILOUZE.

(La fin au prochain numéro.)

[1] E. Renan, *Etudes d'histoire religieuse.*
[2] *L'Idée de Dieu*, ch. III.

MLLE ERNESTINE DROUET.

Mlle Ernestine Drouet est née le 16 novembre 1834, à Mézy (Seine-et-Oise), petit village situé, à onze lieues de Paris, sur un coteau des bords de la Seine. Elle y passa les premières années de son enfance. C'est là que son grand-père paternel était garde-champêtre, comme elle le dit dans les confidences que nous a récemment faites, avec tant de charme, son recueil de *Caritas*[1] :

Ma voix n'en fera point mystère,
Garde des bois et des moissons,
Toi, tu ne possédas sur terre
Que le soleil et nos chansons !

La famille de sa mère est des environs du Mans, de Vibraye, dans la Sarthe. Son grand-père maternel était un des notables de la ville. Son industrie consistait à *acheter sur pied du bois dans les forêts*[2]. Homme riche, loyal et bon, il jouissait de l'estime et de la confiance publiques, et il pouvait rêver une honnête aisance pour ses cinq enfants; mais un jour la ville entière brûla et il fut ruiné.

Une de ses filles épousa M. Drouet, qui faisait le commerce des vins. Elle eut deux enfants, que son ambition était de doter d'une instruction complète, tout en leur procurant le plus de bien-être possible. Pour y parvenir, il n'est pas de sacrifices et de privations qu'elle ne s'imposât.

A neuf ans, l'aînée des deux sœurs, Mlle Ernestine, fut mise dans une pension des Champs-Élysées, qui conduisait ses élèves au catéchisme de Saint-Philippe-du-Roule. Là elle eut le bonheur de voir

[1] Un vol. in-12, Paris, Dentu. — M. Armand de Pontmartin a consacré à *Caritas*, dans la *Gazette de France*, des pages pleines d'une délicatesse et d'une grâce exquises.

[2] *Mes premiers jours de poésie*. (*Correspondant*, juillet 1864.)

et d'entendre le futur évêque d'Orléans, M. l'abbé Dupanloup, en ce temps vicaire à Saint-Roch et déjà célèbre. Il rendait de fréquentes visites aux futurs petits communiants, qui l'adoraient : il leur faisait réciter l'Évangile et chantait avec eux des cantiques dans un manuel arrangé par lui.

La foule se pressait alors autour de nous ;
Et tous, debout, assis, appuyés, à genoux,
Aux tribunes, aux bancs, dans les coins, près des portes,
Personnes de tout âge et gens de toutes sortes,
Envahissant l'église, accouraient triomphants
Pour l'écouter ainsi parler à des enfants....
Et, tenant l'Évangile annoté de sa main,
Une enfant l'écoutait, muette, mais pensive,
Qui, devinant sa foi, — sa foi profonde et vive, —
Pleurait, rien qu'à lui voir des larmes dans les yeux,
Mais pleurait sans douleur, comme l'on pleure aux cieux !
Sans admirer encor sa parole de flamme,
L'onction de sa voix et l'élan de son âme,
Elle écoutait ce prêtre.... et par lui grandissait,
Car elle priait mieux quand il la bénissait ! [1]

La révolution de 1848 éclata. Les affaires commerciales allaient de mal en pis, et M. Drouet perdit tout ce qu'il possédait. Il lui était désormais impossible de payer la pension de sa fille. Celle-ci, alors dans sa quinzième année, se sentait pour l'enseignement une vocation véritable. Afin d'alléger les charges de la famille, elle accepta de devenir, d'élève qu'elle était, sous-maîtresse de petite classe. L'année suivante, grâce à une dispense d'âge, elle obtint le diplôme, qui lui conférait le droit de tenir un externat avec sa mère. Ce diplôme la fit monter en grade dans la pension : elle tint la première classe, composée de trente-cinq jeunes filles, et elle toucha des appointements !

Alors j'avais seize ans, du courage, un diplôme....
Et je gagnais dix francs par mois !

Deux ans après, à force de privations de la part de sa vaillante mère, qui avait résolu de lui conquérir à la pointe de l'aiguille le savoir et la liberté ; à force de labeurs et de veilles studieuses, qui

[1] *Comment se forme une âme*, dans *Caritas*.

commençaient à trois heures du matin pour ne se clore qu'à dix heures du soir, l'intrépide jeune fille était en mesure de se présenter à l'examen pour le brevet supérieur : elle fut reçue la première à l'épreuve écrite et la seule à l'épreuve orale. — Que de braves soldats qui n'ont déployé ni plus d'énergie, ni plus de courage pour conquérir le droit de porter l'épaulette !

Un diplôme sans argent, c'est, à vrai dire, un harnais sans cheval. Ne pouvant s'établir, Mlle Drouet dut chercher des leçons et prendre ce qui se présentait. Donc, par tous les temps et en toutes saisons, elle courait le cachet de sept heures du matin à sept heures du soir. Rude existence s'il en fut ! Dieu eut bientôt pitié de tant d'efforts. — Sachant que ses meilleures élèves passaient la belle saison à la campagne, la mère d'une jeune Anglaise, dont on lui avait confié l'instruction, l'emmena pendant l'été à Versailles, comme institutrice à demeure. C'est là, sous les ombrages séculaires qui ont abrité les splendeurs du XVIIe siècle, que Mlle Ernestine Drouet sentit s'éveiller en elle ce je ne sais quoi qui est la poésie vague et intérieure. Elle n'avait jamais écrit qu'en prose, mais elle aimait à lire et à relire Corneille, Racine, Boileau, Molière et Lamartine.

La famille anglaise demeurait dans la rue qui conduit au cimetière. Un jour, Mlle Drouet est témoin d'un spectacle touchant : un convoi passe ; c'est celui d'une Sœur de charité. Derrière elle marchent les petits enfants qu'elle a instruits, les pauvres qu'elle a secourus, les orphelins dont elle s'est faite la mère, les malades qu'elle a soignés à l'hôpital, les soldats qu'elle a suivis et pansés sur le champ de bataille. Les yeux de la jeune fille se remplissent de larmes, elle court à sa plume, et elle écrit..., elle écrit en vers la *Mort d'une Sœur de charité*. Ce qu'étaient ces vers, ces balbutiements d'une muse naissante, nous l'ignorons ; mais n'est-il pas curieux que sa première inspiration poétique lui ait été suggérée par un sujet qui, à six ans de là, devait lui valoir une couronne de l'Académie ?

De mon premier écrit j'ai fait un feu de joie ;
Mais au fond de mon cœur est à jamais resté
L'amour vivace et pur des Sœurs de charité.

De retour à Paris, la jeune institutrice continuait à rimer durant ses cours instants de loisir. Femme prudente, sa mère voulait

étouffer ce penchant, grondait et poussait même la tyrannie jusqu'à jeter les manuscrits au feu. Pour clore leurs débats, Mlle Drouet propose de consulter un juge compétent, un arbitre de bonne foi.

Si du petit oiseau la voix peut être belle,
Laisse-le gazouiller sur le bord de ton nid;
S'il ne doit pas chanter, sans se montrer rebelle,
Il dira : « Taisons-nous.... et que Dieu soit béni! »

La mère accepte sans crainte, bien sûre d'avance de la condamnation de l'accusée, qui, elle, de sa meilleure encre et de son style le meilleur, écrit bravement une épître à Béranger. — Un mois s'écoule : point de réponse. Mme Drouet triomphait, tandis que le cœur du pauvre poète se débattait dans une inexprimable angoisse. Mais un dimanche, ô bonheur! Béranger se présente en personne dans l'humble logis. Il avise la coupable, toute tremblante, et il lui dit :

« Vous avez fait appel à ma sincérité :
» Vos vers ne sont pas bons.... mais ils auraient pu l'être,
» Mon enfant. » — Et je crus qu'il se riait de moi;
Mais il reprit bientôt : « Me voulez-vous pour maître? »
Et l'ivresse en mon cœur vint remplacer l'effroi;
Et de mon libre vol ce jour-là s'ouvrit l'ère :
La Muse chez ma mère obtint droit de cité.

Les leçons du vieux poète, — à la mémoire duquel Mlle Drouet a voué une reconnaissance qu'elle ne cesse de traduire avec la plus touchante effusion de cœur [1], — lui profitèrent si bien, qu'elle ne craignit pas, deux ans après la mort de l'illustre chansonnier, d'affronter le concours de poésie de l'Académie française, pour *la Sœur de charité au XIXe siècle.*

Ce sujet l'avait d'abord effrayée : elle le trouvait à la fois trop beau et trop rebattu. La guerre de Crimée était récente, et les épisodes de bataille allaient pleuvoir à l'Institut. On parlait beaucoup

[1] « Un maître lui donna le goût et l'art de la poésie, car ce vieillard était un grand poète, il se nommait Béranger. Chrétiens, nous que ce poète a blessés, réjouissons-nous d'apprendre par quels mérites il a pu se faire pardonner ici-bas et ailleurs. Ce qu'il a fait de mal ne devait pas ôter à son élève le courage de la reconnaissance. Il était poète et surtout il fut bon.

« Dieu lui paiera plus d'un sourire. »

(*Deux jeunes femmes poètes*, par M. Augustin Cochin. *Correspondant*, Août 1864.)

aussi de sœur Marthe, de sœur Rosalie ; mais elle ne voulait pas faire un portrait, elle voulait créer un type, l'idéal des Sœurs de charité tel que Vincent de Paul avait dû l'entrevoir sous la lumière du Saint-Esprit. L'idée fondamentale lui manquait ; elle ne parvenait pas à trouver un plan, et par suite elle ne pouvait pas travailler.

Un jour, assise en un coin retiré du jardin des Tuileries, elle pensait avec frayeur qu'il ne lui restait plus qu'un mois pour composer sa pièce. Une bonne d'enfant vient à passer avec son bébé sur les bras. Celui-ci fait une gentillesse, et la bonne l'embrasse en s'écriant : — « *O mon petit Jésus !* » — Un éclair luit devant les yeux du poète : l'idée était trouvée ! Ce que cette jeune servante disait, sans songer peut-être au sens de ses paroles, Mlle Drouet en faisait la base de son poème. Jésus présent dans l'être faible, comme dans l'être souffrant, et même dans l'être coupable, voilà, en effet, la vraie cause du dévouement surhumain des Filles de Saint-Vincent-de-Paul. — Mlle Ernestine Drouet remporta le prix.

Le jour où ses vers furent lus en séance publique, par un lecteur excellent, M. Ernest Legouvé, elle retrouva sur les bancs de l'Académie, à quatorze ans de distance, M. l'abbé Dupanloup, devenu évêque et académicien.

Puis j'allai vers l'apôtre et je lui dis : « Mon père,
» Vous avez une part dans ce début prospère ;
» Oui, si quelques épis germent sur ce terrain,
» C'est vous qui dans mon cœur semâtes *le bon grain*. »

A la suite de ce succès, voyant combien il restait peu de temps à Mlle Drouet, puisqu'elle devait gagner morceau à morceau le pain de chaque jour, pour cultiver un talent qui s'annonçait si bien, quelques académiciens songèrent à l'affranchir honorablement de cette situation trop précaire : ils demandèrent et obtinrent pour elle la création d'une place de *Dame inspectrice des pensionnats de jeunes filles*. Le suave recueil de *Caritas*, auquel était accordé, le 21 juillet 1864, un prix Montyon de trois mille francs, fut bientôt le fruit des loisirs qu'on avait su lui ménager.

EMILE GRIMAUD.

LETTRES VENDÉENNES.

2e LETTRE.*

—

A M. ÉMILE GRIMAUD.

—

MON CHER AMI,

Je vous disais, en terminant ma dernière lettre, que le mouvement des intelligences surexcitées, dirigées par le romantisme et le rationalisme devait tout simplement aboutir à détourner de leur véritable voie la littérature et la philosophie. C'est ce que nous allons voir aujourd'hui.

« Toute dégradation individuelle et nationale est, sur le champ, rigoureusement annoncée par une dégradation dans le langage. Comment l'homme pourrait-il perdre une idée ou seulement la rectitude d'une idée sans perdre la parole ou la justesse de la parole qui l'exprime! » Cette vérité presque dogmatique, énoncée par Joseph de Maistre, devait avoir sa réalisation de nos jours. La décadence de notre littérature devait être le premier résultat des folles doctrines du XIXe siècle.

Ne remarquez-vous pas en effet, mon cher ami, la médiocrité en même temps que la perversité des œuvres littéraires de notre temps?

* Voir la livraison de septembre, pp. 199-209.

« Quand on compare les œuvres de l'esprit humain au XIXe siècle à celles des âges précédents, écrivait, il y a quelques années, le regrettable M. Segretain, ancien député de Laval, dans la Préface de son intéressant ouvrage intitulé : *Sixte-Quint et Henri IV*, on y remarque la même dégradation du type intelligent et viril qu'entre l'angle facial des plus belles races européennes et celui des hommes des bois. » Rien de plus juste, selon moi, que cette appréciation, formulée du reste en des termes à peu près identiques par le spirituel Paul-Louis Courrier peu de temps avant sa mort. Et ne vous étonnez pas, mon cher ami, de cette dégénérescence, de cette déviation du langage et de la pensée parmi nous. Demandez à nos écrivains les plus renommés, les plus brillants, quel est le mobile ordinaire de leur travail : ils vous répondront qu'ils n'en ont point d'autre que le caprice, l'imagination ou l'intérêt. Demandez-leur combien de temps ils consacrent à la méditation avant de livrer au public les élucubrations de leur cerveau? Il leur suffit d'une agitation fébrile entre deux orgies où ils épanchent les rêves d'un cerveau vide. Demandez-leur quels sont leurs principes? Leur unique principe c'est de n'en point avoir. Quelle est leur foi? C'est de ne croire en rien. Je me trompe, ils croient à tout excepté en Dieu. Chacune de leurs idées, la moindre de leurs inspirations n'est qu'un long et vaste préjugé. Ils n'examinent rien, ne vont à la source de rien, portent des jugements quelconques qu'ils n'ont pas faits mais qu'ils ont reçus. Le vent qui court leur communique les pensées d'un autre homme quel qu'il soit; elles prennent racine et croissent dans leur entendement dévasté, comme ces brins d'herbe poussés par les orages qui croissent sur des ruines. Dans leurs livres, tout est remis en question. Toutes les lois divines et humaines sont attaquées et foulées aux pieds. Toutes les gloires anciennes et modernes y sont discutées tour à tour et passées en revue. On y décide souverainement s'il faut leur conserver la couronne ou les traîner aux gémonies. Dieu et l'homme y reçoivent tour à tour des leçons et la Providence n'y est pas plus épargnée que les empires et les sociétés humaines.

S'ils écrivent l'histoire, un jour ils expliquent tout par le fatalisme, un autre jour, par le matérialisme du XVIIIe siècle, c'est à dire par

les développements passifs du principe matériel dans l'homme ; un autre jour enfin, aux ténébreuses lueurs de la science allemande, à l'aide des bizarres formules de Hégel, tout le mouvement historique est ramené au panthéisme. Tantôt nous avons l'histoire au point de vue celtique, tantôt au point de vue hégélien et humanitaire, tantôt au point de vue social; autant d'hypothèses gratuites, de théories purement imaginaires autour desquelles on groupe plus ou moins harmonieusement tous les faits de l'histoire universelle pour servir à la démonstration d'une idée sans s'occuper de la vérité historique.

S'ils composent des drames, ce sont de véritables plaidoyers contre la religion, contre les lois, contre les bonnes mœurs, contre les principes auxquels se rattachent l'ordre et l'existence de la société. L'important pour eux, c'est de déchristianiser, de démoraliser les peuples, et, dans ce but, ils s'acharnent à dramatiser les passions, à poétiser le vice, à présenter surtout à l'intérêt du public des femmes tombées et souillées que la passion *épure et relève*, comme s'il n'y avait pas des abaissements dont on ne peut jamais se relever et des souillures dont la marque reparaît toujours.

S'ils publient des romans, ils ont soin de choisir de préférence pour leurs héros, des assassins, des bandits, des forçats ou tout au moins des bâtards, tous doués par le seul fait de vertus surhumaines, et après avoir peuplé leur monde imaginaire de crimes, d'attentats, d'ignominies, ils s'efforcent de le faire passer pour le monde vivant, montrent l'honnête homme victime de ses devoirs, le méchant excusé par mille circonstances impossibles, prennent ses souffrances pour des injustices et cherchent un remède dans la révolte. L'irréligion sous toutes les formes, les doctrines perverses du socialisme le plus grossier, les raffinements d'une obscénité honteuse, voilà ce qu'ils jugent indispensable pour donner du piquant au roman moral, si tant est qu'à force de peintures burlesques, ils ne s'occupent de ridiculiser la religion, ses ministres, ses institutions, de ravaler le culte des saints, d'éteindre dans les âmes les sentiments de piété et de respect, de réveiller par des fictions habiles les détestables instincts de certains lecteurs incultes et naïfs.

Enfin, s'ils s'adonnent à la poésie, leurs vers ne disent rien au cœur. Adieu les beaux vers et les nobles pensées exprimées dans

un pur langage. Leur poésie est descendue des hauteurs sereines où elle prenait autrefois ses inspirations. Le ruisseau de la rue lui plaît davantage que le fleuve aux ondes limpides et pures. La campagne avec ses champs chargés d'épis, les fleurs aux couleurs variées, les ruisseaux embaumés, les prés verts, les vallées ombreuses, les collines charmantes, les échappées sur la vaste mer, ne remue plus son cœur. Elle n'aime plus sur la face humaine le resplendissement de la face de Dieu. Elle ne chante que le vice, elle ne rêve que le scepticisme. Quand les dogmes religieux et sociaux sont attaqués, on observe que des mots vagues envahissent la langue. Progrès, raison, justice, humanité, civilisation, être suprême, voilà des mots qui signifient tout ce que l'on veut et qui se retrouvent à chaque instant dans notre poésie moderne. La pensée humaine est descendue de son char, comme dit Plutarque, elle n'a plus d'ailes, elle marche. J'ajouterais, elle rampe.

Lisez, mon cher ami, lisez Eugène Sue, Dumas, Michelet, Quinet, Flaubert, Dargaud, Henri Martin, George Sand, Victor Hugo, Edmond About, Louis Ulbach et *tutti quanti*, et vous n'aurez pas de peine à vous convaincre de ce que j'avance. On dirait qu'un satanique génie plane sur toutes les intelligences et les constitue exécutrices des hautes œuvres de l'enfer.

Autrefois il y avait Dieu, faisait dire, il y a peu de temps, à l'un de ses personnages un célèbre auteur dramatique, M. Émile Augier. Oui, *autrefois il y avait Dieu*, mais Dieu s'en est allé, parce que la littérature moderne ne voulait pas de lui.

Lorsque du Créateur la parole féconde
Dans une heure fatale eut enfanté le monde,
Des germes du chaos,
De son œuvre imparfaite il détourna la face,
Et d'un pied dédaigneux la lançant dans l'espace
Rentra dans son repos.

Voilà toute la religion de la littérature moderne. Bien plus, après avoir vu le romantisme, personnifié dans Michelet et Victor Hugo, violer la syntaxe, bouleverser les règles grammaticales, et tailler comme un chirurgien en pleine langue française, nous sommes réduits à présent à entendre M. Taine, au lieu de reconnaître que

le talent est un don de Dieu, le génie un rayonnement de l'intelligence divine, déclarer qu'il y a dans chaque écrivain une faculté dominante qu'il nomme faculté maîtresse, et qui, suivant lui, par toutes sortes de transformations, explique l'homme tout entier, sa personne, son talent, ses œuvres; puis, la stérilité de ce principe étant constatée, parce qu'il ne se trouve pas assez de facultés dans l'esprit humain, même en descendant jusqu'aux plus secondaires, pour expliquer cette innombrable variété de talents qui illustrent l'histoire des littératures, depuis Homère jusqu'à Tite-Live et depuis Tite-Live jusqu'à M. Thiers; le voici qui remplaçant l'intérieur par l'extérieur, l'homme par les choses, la faculté par les faits, n'aperçoit plus dans une âme humaine, dans le génie, dans la vertu même que le résultat et la combinaison de tous les phénomènes coexistant à un moment donné, à savoir : d'abord les conditions extérieures dans lesquelles l'homme est né, le milieu, le temps, le climat, l'éducation, etc.; ensuite le tempérament, l'organisation, les accidents de la vie, les passions, les mœurs; comme si les faits, les circonstances étaient la cause déterminante du talent et du génie, tandis qu'ils ne sont en grande partie que les dernières conséquences des idées antérieurement découvertes par le talent et le génie; comme s'il fallait confondre la cause réelle avec ce qui n'est que le moyen ou l'occasion de développer, de manifester une raison, une intelligence préexistante, car le choc de la pierre fait jaillir la flamme, mais ne la crée pas. Tel est pourtant le critérium littéraire de nos jours. N'est-ce pas le sensualisme dans toute sa rigueur, dans toute sa sécheresse, dans toute sa brutalité? D'où il résulte que nos écrivains sont parfaitement excusables de chercher leurs inspirations ailleurs que dans la foi, la piété et la prière, ailleurs que dans des convictions religieuses fixes, sûres et fortement enracinées, de consacrer leur plume plus ou moins vénale à autre chose qu'à la défense de la vérité et de la vertu, entraînés, emportés qu'ils sont par la fatalité des *circonstances extérieures*. Voilà donc l'esprit humain affranchi désormais et définitivement de toutes les règles, de toutes les convenances littéraires, religieuses, sociales. Est-ce là que le romantisme, en marchant de pair avec le rationa-

lisme son frère, voulait nous conduire? Je l'ignore. C'est pourtant là qu'il nous conduit.

Jugez maintenant, mon cher ami, si M. Alexandre Dumas qui se vante d'avoir *écrit et publié 1,200 volumes*, doit être fier surtout d'avoir écrit et publié cette année, en l'an de grâce 1864, la phrase qui suit : « Il y avait en 1830 et il y a encore aujourd'hui trois hommes à la tête de la littérature française, Victor Hugo, Lamartine et *moi*. » J'écarte M. de Lamartine qui mérite, à mon avis, une meilleure compagnie; mais s'il est vrai que depuis 1830 jusqu'à nos jours le gouvernail littéraire a été tenu par deux pilotes tels que Alexandre Dumas et Victor Hugo, ne nous étonnons plus que la littérature française ait fait naufrage.

C'est le lieu, mon cher ami, de relire ensemble, pour rasséréner notre âme, ces beaux vers d'Hippolyte Violeau, un vrai littérateur, un vrai poète qui connaît mieux que MM. Taine et Dumas la source du talent et du génie aussi bien que l'emploi que l'on doit faire de l'un et de l'autre :

Oh! mille fois heureux, n'importe en quelle peine
Ou cloué sur le trône, ou courbé sous la croix,
Esclave sous les coups ou captif sous la chaîne,
Celui qui le front haut peut s'écrier : Je crois!

Je crois! au fond du cœur l'espérance me reste
Et je ne suis ici que l'hôte d'un instant,
Aux désirs de mon cœur si la terre est funeste,
J'aurai moins de regrets, demain en la quittant.

Malheureux seulement l'impie au cœur stérile,
Sans espoir et sans but, sans étoile et sans port.
Pour lui tout est mortel, méprisable, inutile,
Et sa plus douce vie est une longue mort.

Il ne reconnaît point dans chaque bruit qui passe
L'Éternel qui le suit et s'attache à ses pas,
Et la terre et la mer et les cieux et l'espace
Le nomment vainement : il ne les entend pas!

Voilà, ce me semble une magnifique mélodie inspirée à un humble poète breton par le génie de la foi. Elle vaut bien, je pense, les productions sceptiques du romantisme contemporain.

Passons maintenant à la philosophie.

Le savant abbé Bergier écrivait en 1769 :

« Peut-on admirer assez combien la philosophie s'est perfectionnée de nos jours, combien de dogmes lumineux elle a découverts. Dans la lettre de Thrasibule à Leucippe, on a enseigné l'athéisme sans détour ; dans le livre de l'Esprit, le matérialisme pur, dans les essais philosophiques sur l'entendement humain, le scepticisme universel, dans le Dictionnaire philosophique, la fatalité absolue ; le discours sur l'inégalité nous apprend que l'état naturel de l'homme est celui des brutes ; enfin le christianisme dévoilé nous fait toucher au doigt l'inutilité et le danger d'avoir aucune religion. Je ne parle point des écrivains subalternes qui ont copié, commenté, développé tous ces merveilleux principes... ; assurément la postérité doit des autels à des maîtres qui ont si bien instruit le genre humain. »

Près d'un siècle s'est écoulé depuis que l'abbé Bergier signalait avec cette ironie amère, pour les flétrir et les stigmatiser, les nombreux systèmes philosophiques enfantés, préconisés par Voltaire et les encyclopédistes et je pourrais aujourd'hui encore tenir à peu près le même langage.

N'admirez-vous pas en effet, mon cher ami, combien la philosophie s'est perfectionnée de nos jours, et combien de dogmes lumineux elle a découverts. Après l'identité de Hégel et l'éclectisme de M. Cousin, qui n'est, selon M. Cousin lui-même, que le résumé ou la quintessence des quatre systèmes élémentaires, le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme, nous avons eu la femme Messie de MM. Comte et Enfantin, le *Circulus* de M. Leroux, la métempsychose de M. Jean Raynaud, le matérialisme pur de M. Proudhon et la religion naturelle de M. Jules Simon. Nous avons à présent l'idéalisme de M. Vacherot, le positivisme de M. Littré, le sensualisme condillacien de M. Taine, l'universel *devenir* de M. Renan et l'homme-singe de M. About. Je ne parle pas d'une foule d'autres systèmes progressifs, socialistes, humanitaires, forgés par des écrivains subalternes et tous exhalant plus ou moins une odeur de fatalisme, de naturalisme, de panthéisme et d'athéisme, depuis les folies presque oubliées de Saint-Simon et les nouveautés déjà édentées de Fournier et de son impur phalanstère jusqu'aux rêveries icariennes de M. Cabet et au spiritisme du pseudonyme Allan-Kardec. Je ne parle pas non plus d'une multitude de libres penseurs qui ont copié, commenté, développé, pratiqué ces mer-

veilleux principes et qui semblent avoir pris à tâche de montrer, à l'exemple de Jouffroy, *comment les dogmes finissent*. Toutes ces palinodies, toutes ces métamorphoses, toutes ces rodomontades, toutes ces subtilités philosophiques qui ne supportent guère un raisonnement sérieux et qui croulent comme un château de cartes au premier souffle du bon sens, ressemblent assez aux tours de force d'un acrobate qui veut gagner son argent en amusant le public, et dénotent suffisamment l'état mental de ce siècle si fier cependant d'avoir émancipé la raison humaine. Le trop célèbre abbé de Lamennais qui, lui aussi, avait imaginé un nouveau système de philosophie et qui devait subir bientôt à son tour l'influence délétère du rationalisme contemporain, écrivait en 1833, à la veille de sa chute, à M. Hippolyte de la Morvonnais : « Si l'on entre une fois dans les difficultés de la raison ténébreuse, si l'on s'obstine à tout comprendre, à tout pénétrer, ou l'on ne s'entend pas, ou de ce dur labeur on ne recueille que le doute. Or le doute, c'est la mort. » L'abbé de Lamennais avait raison, et il devait en faire lui-même la triste expérience. « Le doute est un rejeton qui croit à la racine du vrai, » a dit justement le Dante; mais pour tout homme qui sent son esprit osciller dans le doute et qui ne veut que la raison pour l'équilibrer, le doute engendre nécessairement la négation du vrai. Telle est la véritable source des égarements de ce siècle.

Un moment, nous avons vu la grande école spiritualiste, la seule école sérieuse à laquelle notre siècle ait donné naissance, école fondée par Royer-Collard, Maine de Biran et Jouffroy, puis ramenée par M. Cousin, après de regrettables erreurs, dans les voies de Platon, de Descartes et de Leibnitz, nous avons vu, dis-je, la grande école spiritualiste opérer une réaction puissante contre le scepticisme et l'indifférence ; nous l'avons vu sur le point de détrôner à tout jamais le sensualisme et le matérialisme qui tendaient à envahir la société actuelle; mais par malheur l'école spiritualiste n'ayant jamais compris, et par suite jamais proclamé l'harmonie, l'alliance éternelle, nécessaire de la raison et de la foi, s'est trouvée impuissante à arrêter le flot envahissant du rationalisme moderne, sous la bannière duquel elle se fait gloire de marcher, et nous voici arrivés graduellement aux conséquences extrêmes d'une phi-

losophie dévoyée, qui était regardée comme le dernier terme du progrès de la pensée. Il y a vingt ans déjà, l'abbé Maret, dont on connaît le tact philosophique, dévoilait hardiment, dans la chaire de la Sorbonne, les ravages croissants de ce rationalisme qui, tout en affichant la prétention de diriger seul l'humanité au nom de la raison, devait apporter une perturbation si profonde dans toute l'économie de la vie privée et sociale.

« Le rationalisme, sous les noms et les formes les plus divers, disait l'abbé Maret, est aujourd'hui le fait dominant de la situation religieuse et philosophique. Il est partout; partout il lève une tête altière, et sa parole est celle du commandement. Il est aussi dans les conseils des chefs des nations, il préside aux délibérations des corps savants, il se glisse au sein de la famille et a sa place au foyer domestique, il descend dans les rues, pénètre dans l'atelier, et l'ouvrier, à l'intelligence vive, au cœur chaleureux, sans le savoir souvent, obéit à ses inspirations; l'enfance elle-même subit son influence, et il vient disputer à la mère chrétienne la foi et l'âme de son jeune fils. Voulez-vous une preuve irréfragable de son empire? Ouvrez les yeux et cherchez le respect. Cherchez ce précieux sentiment, germe de toute élévation morale, et vous verrez qu'il tend tous les jours à s'affaiblir, à disparaître. Chacun ne croit que de soi-même, et l'enfant aussi. Voilà l'indice le plus sûr de la diffusion presque universelle du rationalisme, sinon comme doctrine avouée, du moins comme sentiment. »

Depuis lors, le rationalisme n'a point ralenti sa marche, et nous voyons s'élever de nos jours des esprits impatients de tout frein, fatigués de parcourir les routes battues, et décidés à se frayer une voie nouvelle à travers les débris des doctrines et des institutions qui encombrent leur chemin. Depuis quinze ans surtout, les esprits semblent vouloir s'émanciper des idées toutes faites et disposés à ne plus recevoir l'héritage des hommes et des choses qu'avec le droit d'une révision indépendante. Ne reconnaissant d'autre loi, d'autre règle, d'autre lumière, d'autre guide que le *moi*, que la raison individuelle, ils veulent se refaire une conscience, une pensée, un jugement, et, dans ce but, on les voit remuer tour à tour les problèmes de la science, de l'histoire, de la philosophie avec un mélange d'indécision et d'autorité, avec une crudité intempérante de pensée et de langage qui a déjà empreint notre époque d'un caractère d'originalité exceptionnelle. De temps à autre, c'est un flot effrayant d'idées et de passions qui montent, montent sans

cesse comme ces grandes marées qui dépassent, à certains jours, le niveau marqué dans nos ports. La génération actuelle cherche, elle veut voir ce qui sortira de la froide raison sans trop deviner où va la conduire cette débauche d'incrédulité et d'analyse. Les dogmes, les faits, les principes, les solutions et les découvertes antérieures, rien n'est accepté de nos jours s'il n'a subi d'abord le libre examen des yeux humains et le libre travail des mains humaines. L'idée la plus grande, la plus sainte, la plus divine doit descendre au fond du creuset scientifique, traverser les philtres et les fumées d'un laboratoire, et ce n'est qu'après avoir été soumise à cette épreuve, et avoir survécu à cette inquisition intellectuelle qu'elle peut prendre place dans le temple de la vérité et être admise au nombre des lois d'une saine philosophie. Rien de mieux sans doute si l'on s'arrêtait à ce qui est du domaine des sciences naturelles, si l'on reconnaissait l'insuffisance de la raison et des lumières naturelles quand il s'agit de la science des choses divines, si l'on ne perdait pas de vue cette parole de Malebranche : *Il est bon de comprendre clairement qu'il est des choses absolument incompréhensibles* ; enfin si l'on séparait le fini de l'infini, la création du Créateur, le monde gouverné du souverain qui le gouverne, traçant ainsi à la science des limites qu'elles ne doit pas dépasser. Malheureusement la science se laisse corrompre par la fausse philosophie, et la philosophie se laisse égarer par la fausse science. Parce qu'on a vu des phénomènes très-différents ramenés à une même cause : le magnétisme à l'électricité, la chaleur à la lumière, et tous les phénomènes en mouvement, on en a conclu qu'il pourrait bien en être ainsi de la pensée, comme si, du moment où l'on a trouvé sur deux ou trois points le moyen de réduire et de simplifier *les causes*, c'était une raison suffisante d'affirmer d'une manière absolue qu'il en est ainsi à tous les degrés de l'échelle de la nature, comme si la réduction de toutes les lois de la nature à une loi unique, de tous les agents à un agent unique, n'était pas, de l'aveu même d'Auguste Comte, une hypothèse chimérique et anti-scientifique. Telle est néanmoins la vraie cause scientifique du matérialisme actuel, en tenant compte du développement des sciences physiques et naturelles, qui, toutes, se proposent d'expliquer le mouvement, la

pensée, la vie, sans « le petit être spirituel, » dont le mouvement, la pensée, la vie, sont les apparitions sensibles et les manifestations permanentes. Ajoutons qu'une belle intelligence, hélas! dévoyée depuis longtemps, a poussé, du fond de l'exil, le cri de révolte : *il faut écheniller Dieu*!... Cet atroce blasphème, proféré avec frénésie par le chef de l'école romantique et répercuté dans tous les coins du monde par les échos de la presse irreligieuse et impie, a été entendu par les romantiques et les rationalistes les plus avancés, et plusieurs écrivains de talent se jetant, avec une ardeur fébrile, dans le mouvement provoqué par leur maître, annoncent aujourd'hui bruyamment qu'ils ne sont les fidèles d'aucun temple, et qu'ils écartent tout symbole préparé d'avance. Parmi eux, il en est un qui tient le haut du pavé et qui se pavane superbement comme le porte-drapeau du parti.

Ici, mon cher ami, laissez-moi donner la parole à l'éloquent évêque de Tulle :

« Il en est un qui avait reçu le pain de vie... Mais il avait lu en même temps cette parole du prophète : Tout le jour votre langue médite l'iniquité; vous avez fait passer votre tromperie comme un rasoir aiguisé, *Sicut novacula acuta*. Et il s'est dit : Je serai cette lame aiguë. Elle est appelée *novacula* parce qu'elle renouvelle la face de l'homme en faisant tomber les touffes de la barbe et les boucles des cheveux. Il est venu, lui, artiste en toilette, autrefois familier de la maison; il en connaît les entrées, il en connaît les issues. Attendez, dit-il, je vous promets de donner au Christ une face nouvelle; une plume est une lame affilée; je vais abattre les rayons d'or de ce visage, adoré jusqu'ici dans les Catacombes, sur tous les autels, et de la chaumière du bûcheron au palais des rois. Ils n'auront plus que des autels dérisoires, des sanctuaires vides, et leur temple, plein de l'Etre infini, ne sera plus que la maison du rien, *domus nihili*. Je veux qu'il en soit ainsi dans cette Eglise, si retentissante d'hymnes et de mélodies à l'Etre glorieux; je veux qu'on n'y entende plus que le souffle du vide, le cri sombre de la mort, le néant, le néant, *nihilum, nihilum*, et qu'elle soit l'émule des pagodes de l'Inde. Ainsi parla celui qui prit pour lui ces paroles du psaume que saint Athanase appelle le psaume accusateur des impies.

» Va, toi qu'il ne m'est plus permis de nommer, poursuit l'illustre prélat, toujours énergique et toujours lumineux, tu as aussi, dit le prophète, la langue trompeuse, toutes les paroles qui tendent à précipiter et à perdre! Tu savais qu'il y a une fabrique de ces paroles par delà le fleuve allemand; tu es allé faire là tes provisions, et te voilà au

milieu de nous. Eh bien! tes vaines paroles ne feront pas osciller l'ombre du trône inébranlable de mon Sauveur, ni pâlir un rayon de sa couronne. Tu t'abrites à cette éternelle lumière en croyant la tenir. Aussi, quand je te vois, il me vient en mémoire une parole de Ruppert : *Irridendi sunt!* Rions de ces hommes qui veulent escalader les hautes cimes pour éteindre de leur souffle l'éclat et la chaleur du soleil, et qui, les poings serrés, menacent de le précipiter de l'orbe rádieux qu'il décrit dans l'espace. Messagers de la nuit, ils ont horreur de la lumière..... »

Et cet écrivain que l'évêque de Tulle n'ose pas nommer, mais dont les mille voix de la presse n'ont que trop répété le nom, c'est M. Renan. Enveloppé depuis longues années dans les nuages de la philosophie allemande, il a fini par rejeter tout à fait la lumière divine qui avait plané sur son berceau et présidé à sa première éducation, et le voilà qui non content d'attaquer, comme un autre Arius, la divinité de Jésus-Christ, ose publier des pages où il nie audacieusement et ouvertement l'existence d'un Dieu vivant et personnel. L'athéisme devait être logiquement la conclusion d'une période philosophique durant laquelle on n'a voulu reconnaître d'autre loi que la raison humaine proclamée indépendante.

Triste siècle que le nôtre, mon cher ami! Qu'est-ce que cet âge d'or qui revient, dit-on, avec toutes les jouissances du luxe, toutes les satisfactions des sens? Qu'est-ce que les merveilles du progrès, les miracles de l'industrie, les chefs-d'œuvre de la mécanique, la facilité et la rapidité des communications? Qu'est-ce que toutes ces splendeurs, toutes ces magnificences, si la vérité n'habite plus parmi nous, si nous sommes destinés à entendre tout insulter, tout blasphémer, tout nier : les dogmes les plus augustes, les vérités les plus saintes, l'Église, le christianisme, Dieu lui-même? Voilà pourtant où nous en sommes aujourd'hui.

Et cependant, en Allemagne, d'où nous sont venus tant de systèmes vagues et embrouillés, les idées dominantes en religion paraissent subir une transformation salutaire. On commence à douter de l'infaillibilité de la raison humaine; on rejette peu à peu ces systèmes intermédiaires, ces accommodements entre la vérité révélée et les produits de la philosophie anti-chrétienne, pour chercher dans la vérité révélée, dans la religion, en un mot, le genre et la règle de la philosophie, fatigué que l'on est de naviguer dans

les eaux stagnantes et bourbeuses de la fausse science. Pourquoi faut-il donc qu'en France on songe, au contraire, à cesser d'être catholique, à rejeter complètement toute foi positive, toute vérité révélée, pour se lancer en plein libre examen dans toute l'acception du mot; pourquoi faut-il qu'on fasse écho à M. Renan, quand il s'écrie : Soyons hégéliens!

La nouvelle école, dont M. Renan est en ce moment l'organe le mieux accrédité, dédaigne de s'appeler rationaliste, quoiqu'elle ait le rationalisme pour père. Comme elle veut faire souche, elle tient à se revêtir de livrées d'un nouveau goût, et s'intitule : école positiviste, école critique, c'est-à-dire, autant que je puis saisir la pensée des nouveaux sophistes, école qui n'admet et n'établit que ce qui est positivement démontré et vérifié par la raison et la science réunies, sans tenir aucun compte de la foi. J'énonce seulement ce qui me paraît l'idée fondamentale de cette école sophistique, sans m'inquiéter des nuances qui séparent les penseurs et sans m'occuper du principe mis par eux en avant, à savoir : « qu'une assertion n'est jamais plus vraie que l'assertion opposée, » ce qui serait l'abolition de la différence entre l'affirmation et la négation ; principe absurde que l'école en question rejette, du reste, en pratique, puisqu'elle prétend posséder seule aujourd'hui le vrai moyen de diriger, de régénérer l'esprit humain. Vous apercevez déjà, mon cher ami, le but où l'on veut nous conduire. Pour cette école, Descartes et Leibnitz appartiennent à l'histoire ; leur philosophie est d'un autre temps ; elle ne peut plus répondre aux besoins de la pensée moderne. L'émancipation de l'esprit humain ne date plus de Descartes ; elle date de l'école critique, qui ne remonte qu'à Hégel. La doctrine de cette école c'est le panthéisme, c'est-à-dire la confusion de Dieu et du monde; c'est le paganisme, l'idolâtrie philosophique ; c'est le rationalisme poussé jusqu'à l'apothéose de la raison ; c'est Dieu fait homme remplacé par l'homme fait Dieu. *Homo sibi Deus.* Où règne l'orgueil, dit Silvio Pellico, on ne trouve d'autre Dieu que soi-même.

Jusqu'à ce jour, la philosophie, d'accord avec le cœur humain, reconnaissait la nature, l'homme et Dieu ; aujourd'hui, il ne reste plus que l'homme et la nature. « Il n'y a au-dessus de l'homme

aucun être intelligent et libre... Ce qui n'est pas dans la nature n'est rien et ne saurait être compté pour rien, si ce n'est pour une idée. » Telles sont les doctrines qu'on nous prêche. Il y a longtemps que Thalès avait dit : *Après la mort il n'y a rien. Post mortem nihil est.* Il y a longtemps que Xénophane avait dit : *La terre, c'est Dieu; Dieu, c'est la terre.* Il y a longtemps que Parménide avait dit : *Tout s'écoule, rien ne demeure*, absolument comme Hégel dit, ainsi que son disciple Renan : *Rien n'est, tout devient.* Nos philosophes modernes n'ont donc pas d'autre mérite que celui de réchauffer le vieux chaos, *antiquam recoquere crambem*, et de nous ramener, par des chemins divers, au paganisme ou au panthéisme ancien, c'est-à-dire tout uniment à la négation de Dieu.

Je sais bien, mon cher ami, que M. Renan et son école ne peuvent rien contre la logique de l'humanité, et que, comme l'observe fort judicieusement Descartes, « le consentement universel de tous les peuples est assez suffisant pour maintenir la divinité contre les injures des athées. » Je sais bien que la divine religion de Jésus-Christ ne cédera jamais le pas à la religion nuageuse de M. Renan, « religion du monde idéal, dit-il, qui lui a été révélée au seuil de l'infini. » Je sais bien « qu'autre chose est un dogme fortement digéré, pour parler comme Montaigne, autre chose, ces impressions superficielles, lesquelles, nées de la débauche d'un esprit démanché, vont témérairement et incertainement dans la fantaisie ; » mais je n'en rougis pas moins pour mon siècle et pour mon pays de voir se produire de pareilles monstruosités en fait de doctrines. Et quand M. Renan, avec tout son fatras d'érudition, vient me demander compte de ma foi, cherche à faire pénétrer les ténèbres dans mon esprit, sous prétexte d'y porter la lumière, quand je l'entends me dire avec assurance, comme s'il m'avait convaincu : Rends toi ! je lui réponds fièrement et intrépidement, comme cet héroïque soldat vendéen dont la mémorable parole est restée historique : Et toi, rends moi mon Dieu !

Je m'arrête, mon cher ami, parce que je serais trop long. A une autre fois de plus amples développements et la suite de mes réflexions sur ce triste sujet.

THÉOPHILE AUBERT.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Les aveugles volontaires. — Ce qu'on dit de son chien quand on veut le tuer. — Le catholicisme a toujours tort. — M. de Voltaire et sa baguette magique. — Les Vandales étaient des curés. — D'un article de M. Littré. — Précieux aveux sur le moyen âge.

Ne craignez pas, cher lecteur, que je revienne au Congrès de Malines; si imparfaite qu'ait été mon esquisse, je ne la retoucherai pas, aujourd'hui surtout que vous avez pu lire la plupart des discours qui y ont été prononcés, et les deux principaux d'entre eux, celui de Mgr Dupanloup et celui du P. Félix. J'aurais plutôt la tentation de vous signaler la façon dont la presse irreligieuse a accueilli ces déclarations si nettes et si précises, et, si j'en avais le talent, j'ajouterais quelques chapitres à la chronique du *Correspondant* du mois dernier, dans laquelle M. Léon Lavedan prend à partie, avec son talent accoutumé, le *Journal des Débats*. Il est entendu qu'entre gens bien élevés on ne prononce jamais le mot de mauvaise foi, cela sonne mal et ne sert à rien; mais je vous engage à lire ce travail, vous y verrez quel langage la passion peut inspirer. Je veux bien admettre que la passion rende aveugle; c'est un vieux proverbe qui doit être vrai, et je ne nie pas que l'aveuglement ne soit une assez bonne excuse pour ne pas voir; je crains fort cependant que, parmi les aveugles de la passion, il y ait des aveugles volontaires. Le nombre n'est pas petit des hommes qui ne voient point parce qu'ils se mettent les mains sur les yeux, et, au nombre de ceux-là, je ne voudrais pas affirmer qu'il ne s'en trouvât quelques-uns qui font comme la femme du Campo-Santo de Pise, que le peintre a représentée la main sur les yeux, mais les doigts entr'ouverts.

Je m'aperçois que je vais bien loin chercher ma comparaison, quand j'ai sous la main un dicton qui rend beaucoup mieux raison de la tactique

de l'impiété. Ce dicton, le voici dans sa forme un peu crue : *Qui veut tuer son chien dit qu'il est enragé.*

Ainsi agit-on à l'égard du catholicisme, qui, quoi qu'il fasse, est toujours dans son tort. Parle-t-on des moines? on affirme que ce sont des fainéants ; s'agit-il de religieux qui instruisent les enfants, qui soignent les malades ? ils forment une armée envahissante sous les coups de laquelle la société va succomber. Que des jeunes gens ou des jeunes filles s'engagent par vœu à pratiquer certaines vertus dont l'exercice ne laisse pas d'être assez gênant, il ne manque pas d'amis de l'humanité pour dire que le vœu est un attentat contre la liberté humaine. Il est vrai que, s'il arrive à quelques-uns de ceux qui ont fait des vœux, de les fouler aux pieds, ces mêmes amis de l'humanité ne se refuseront pas le plaisir de les traîner dans la boue. On portera aux nues le courage de quelques hommes qui s'engagent — cela ne s'appelle plus un vœu — à repousser le prêtre de leur lit de mort et de leur cercueil; et qu'un pasteur refuse les prières de l'Église à un impénitent, on l'accuse aussitôt d'intolérance. Tout cela n'est-il pas la pure vérité, et n'avons-nous pas lu mille fois ces choses et d'autres semblables ? Les éclatantes manifestations du Congrès de Malines ne pouvaient se produire sans apporter quelques clartés à ceux que recouvre la croûte la plus épaisse de préjugés ; voilà pourquoi nous avons vu la presse irreligieuse si soucieuse d'étouffer ces clartés sous le boisseau, ou si ardente à les dénaturer.

Où en serions-nous, bon Dieu ! si les ouvriers et les bourgeois ignorants venaient à apprendre que l'Église, à toutes les époques, s'est préoccupée d'enseigner le peuple? N'est-ce pas depuis la Révolution seulement que la nation française a cessé d'être composée de nobles insolents et de serfs abrutis par le travail et la superstition? N'est-il pas clair comme le jour que l'Église au moyen-âge emprisonnait les savants, et que les lettres, les arts, après avoir fleuri dans l'antiquité, en Grèce et à Rome (où il n'y avait pas alors de Papes), ont reparu sous la baguette magique de M. de Voltaire ?

C'est à cet enseignement que s'était formé un brave homme de ma connaissance, qui disait un jour le plus naturellement du monde, en entendant parler des Vandales : — *Mais les Vandales, c'était des curés !* — Le pauvre homme est mort, et il a été bien heureux de trouver un *Vandale* pour adoucir les derniers instants de son existence. S'il vivait encore, je me donnerais le plaisir de lui faire lire un travail que vient de publier M. Littré, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Cet article aurait quelque peu dérangé ses idées historiques, d'autant qu'il eût été, j'en conviens, fortement alléché par le nom de l'auteur. Hélas ! qui ne connaît pas quelque brave homme comme celui dont je viens de parler?

Si donc vous voulez bien me le permettre, je vais vous parler aujourd'hui de M. Littré.

Il n'est peut-être pas inutile de dire à quelle occasion a été écrit son article : c'est un compte-rendu de l'ouvrage publié récemment par MM. Victor Leclerc et Renan, et formant le XXIVe volume de l'*Histoire littéraire de la France*. On sait que cet immense ouvrage a été commencé par les Bénédictins, et que les membres de l'Académie des Inscriptions mettent leur gloire à se faire sur ce sujet les continuateurs des disciples de saint Benoît. Il va sans dire que parfois ces messieurs les continuent à leur façon ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en cela, comme en beaucoup d'autres choses, les contemporains les plus fiers de leur érudition ne font que marcher dans une voie tracée par d'humbles religieux.

« C'était l'habitude des Bénédictins, dit M. Littré, quand ils entraient dans un nouveau siècle, de l'inaugurer par un *discours* qui en offrait l'idée générale et l'ensemble, habitude religieusement observée par leurs successeurs. Le XIIIe siècle étant achevé et le XIVe siècle devant être mis sur le chantier, la tâche échut à MM. Leclerc et Renan d'esquisser, l'un les lettres, l'autre les arts, durant cette époque. Ces deux parties, très-inégales en longueur, remplissent un de ces grands volumes in-quarto familiers à l'érudition bénédictine, et sont l'œuvre sur laquelle j'appelle l'attention des lecteurs de la *Revue (des Deux-Mondes)* [1]. »

Le ton de l'article de M. Littré étant celui de la louange pour l'ouvrage dont il parle, on comprend qu'il a été exécuté dans un esprit hostile au catholicisme. Cependant l'ouvrage lui-même et l'article de M. Littré, — tant est grande l'évidence de certaines choses ! — contiennent des aveux précieux et qu'il est bon de recueillir. Mon intention n'est pas de réfuter les idées que M. Littré a émises dans le cours de son travail ; la place où j'écris n'est pas celle de l'érudition ; je ne voudrais pas non plus qu'on se figurât que les aveux de M. Littré ont une bien grande importance historique ; les gens impartiaux savent que le moyen-âge, imbibé, pour ainsi dire, de l'esprit de l'Église, a été une époque grande et féconde, que l'on peut admirer sans être un fanatique, et qu'on ne peut amoindrir sans être un ignorant ; mais l'injustice à l'égard de ce temps est telle parmi les amis de M. Littré, que, si mince que soit la leçon qu'il leur donne, je souhaite de grand cœur qu'ils veuillent bien l'étudier.

Il paraît même que M. Littré ferait, dans le monde où il vit, preuve d'un certain courage en ne criant pas en chœur avec ses amis haro sur le moyen-âge. On va en juger par ce passage (p. 387) :

« On m'a reproché d'avoir repoussé les opinions qui font du moyen-âge un abîme de superstition et de ténèbres, d'avoir vanté les bienfaits de

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1864, p. 383.

l'Église quand elle demeure seule debout entre Rome défaillante et la barbarie envahissante; d'avoir compté, parmi les grandes créations d'une société tout imprégnée du besoin de la prière et de l'ascétisme chrétien, ces couvents qui, au milieu même des Germains débordés, cultivaient, enseignaient, civilisaient; enfin, d'avoir assigné un rôle puissant et une noble part à l'évolution dans ce qui est considéré comme une chute profonde et misérable par rapport à l'antiquité païenne. De la sorte, j'ai perdu des amis, sans en gagner de l'autre côté... »

Ainsi, c'est M. Littré lui-même qui nous le dit, il a perdu des amis parce qu'il refusait de partager tous leurs préjugés; j'aurais cru à plus de tolérance de la part des hommes de progrès. Non-seulement il faut, pour demeurer avec eux en bonne intelligence, regarder le présent et l'avenir de la même façon, mais si dans une question, en définitive secondaire, puisqu'elle touche seulement le passé, on diffère d'opinion, cela suffit pour qu'on se fâche. Les reproches dont parle M. Littré, on les lui adressa, si je ne me trompe, à l'occasion d'un article qu'il publia dans le *Journal des Savants*, sur les *Moines d'Occident*, de M. de Montalembert. M. Littré s'était oublié jusqu'à compter parmi les grandes créations du moyen-âge, les couvents qui cultivaient, enseignaient, civilisaient. Aussi, dans l'article dont nous nous occupons, cherche-t-il à expliquer pourquoi il n'a pas gagné d'amis de l'autre côté; mais son explication ne me paraît pas très-claire; c'est, dit-il, « parce qu'une pareille doctrine historique, qui ne donne aux phases sociales qu'une valeur relative, ne satisfait pas ceux qui *lui* donnent (à la doctrine?) une valeur absolue, et qu'à ce point de vue, les religions et les institutions sont des degrés d'une évolution déterminée par l'avancement corrélatif du savoir humain et de la moralité humaine. » Est-ce bien la raison, et M. Littré ne se trompe-t-il pas, en se figurant que la religion du moyen-âge n'a été que le degré d'une évolution, et ne voit-il pas qu'il raisonne comme si le catholicisme n'avait pas été le contemporain de toutes les évolutions, voire même de celle qu'il tente aujourd'hui en recrutant des adeptes à la philosophie positiviste?

J'ai plaisir cependant à le voir reprendre : « Ainsi donc, je continue à soutenir l'opinion qu'au moyen-âge appartient une place honorable dans le développement humain. » C'est affaire d'évolution. Quant à se créer des amis dans le camp opposé au sien, M. Littré paraît peu s'en soucier, et, de fait, il serait un bizarre ami des catholiques, mais il se tromperait fort s'il croyait que, dans l'estime qu'on peut faire de son caractère, personne ne tiendra compte de sa bonne foi.

Ce qui l'attire dans le XIVe siècle, c'est que ce siècle fut celui où les intelligences commencèrent à s'émanciper de l'autorité de l'Église. Il ne fait pourtant pas difficulté d'avouer que, dans les lettres (p. 428) et dans

les arts (p. 414), il y eut une réelle décadence. Pour le déclin des lettres, il trouve une explication dans le caractère de transition de l'époque; pour le déclin des arts, et je serais bien tenté d'être de son avis, c'est, dit-il, que l'art du moyen-âge ne survécut pas au sentiment religieux et poétique qui l'avait créé; d'où il n'est pas, je crois, bien difficile de conclure que le déclin des arts, dont il décrit avec admiration le développement, s'est, au moins dans ce temps-là, trouvé compromis par l'atteinte portée au sentiment religieux. Il serait fort intéressant de suivre M. Littré dans les objections qu'il adresse à M. Renan, d'après lequel l'art du moyen-âge serait tombé parce qu'il n'aurait pas su s'élever à la perfection de la forme, et auquel il répond avec juste raison que cet avantage n'avait pas empêché l'art antique de tomber en décadence; mais ma prétention n'est pas de juger le travail de M. Littré. Je serais d'ailleurs très fâché de faire dire à ce savant autre chose qu'il ne dit; il me semble pourtant que je puis, tout en demeurant parfaitement impartial, reproduire de son travail quelques idées dont le prix est dû surtout à la plume qui les a tracées.

Je rappellerai, d'une façon toute particulière, la partie consacrée à la littérature proprement dite. J'avoue humblement, pour ma part, que, sans nier l'éclat littéraire du moyen-âge, j'avais jusqu'ici attribué surtout au XVIIe siècle l'influence de la langue et de la littérature françaises dans le monde; je commettais une grossière erreur, car M. Littré établit, preuves en mains, que cette diffusion de la littérature française date des XIIe et XIIIe siècles, à ce point qu'il montre son empreinte dans toutes les littératures étrangères. Voici, du reste, comment s'exprime M. Leclerc, cité par M. Littré (p. 400) : « Peut-être même sans cette espèce de république chrétienne, dont une foi commune avait fait et perpétué l'unité, la France du XIIe et du XIIIe siècle eut un ascendant qu'elle ne retrouva plus aussi complet lorsque cette unité fut brisée... » Et il ajoute que l'attrait par lequel la France avait surtout conquis les âmes était sa poésie en langue vulgaire que l'Europe entière comprenait et imitait.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que l'auteur constate l'étendue de l'enseignement dans les Universités, d'où même, paraît-il, les discussions sur la politique n'étaient pas exclues (p. 401); il fait aussi honneur au moyen-âge de la découverte du déchant, ou chant en parties, d'où est née la musique moderne, et il ne méconnaît pas le service que l'alchimie a rendu à la science générale. Il y a peut-être des gens qui se figurent que les bibliothèques publiques sont une invention de notre temps. Qu'ils lisent, à la page 409, la description de celle que fonda Charles V, et ils seront probablement fort étonnés d'apprendre que cette *librairie*, comme on disait alors, était éclairée chaque nuit, afin qu'on pût y travailler à toute heure. « Sous le régime qui précéda, les bibliothèques étaient ecclé-

siastiques et appartenaient aux couvents et aux chapitres; elles étaient fort nombreuses et contenaient beaucoup de livres. » Alors, il est vrai, près de la moitié de Paris était occupé par les écoliers [1], et l'Université exerçait une influence incomparable. « Tantôt consultée par les rois, tantôt leur apportant elle-même ses avis, elle acceptait ou se donnait la mission périlleuse de diriger l'opinion [2]. » L'Université était alors le chemin qui conduisait à toutes les situations, elle fournissait les négociateurs, les ambassadeurs, les légistes. Quand on sait en quelle classe de la nation se recrutaient alors les écoliers, est-il permis de venir soutenir que le peuple était parqué comme un troupeau, laissant à ses bergers le soin de le mener paître et de le tondre ensuite? Dans ce temps-là, les papes eux-mêmes n'étaient pas des artisans d'ignorance, et leur séjour à Avignon profita puissamment à l'émulation des esprits et à l'avancement des connaissances humaines [3]; » les cardinaux fondaient des colléges, et les choisissaient souvent pour héritiers de leurs belles collections de livres (p. 418). Ce n'est pas tout encore, et voici, cette fois du moins, Mgr Dupanloup d'accord avec M. Littré : « Les premières écoles publiques furent aussi instituées près des chapitres, » (p. 419) et c'est l'école du Parvis-Notre-Dame, qui, s'étant étendue peu à peu, forma tout le quartier Latin, où se trouvent encore aujourd'hui le Collége de France et la Sorbonne. Il n'y a pas jusqu'à l'enseignement des langues orientales, échu aujourd'hui en partie à M. Renan, qui n'ait été fondé par l'Église (p. 421).

Je demande, en vérité, pardon de venir vous conter ces choses, que vous savez à merveille, car, après tout, ce sont des lieux communs. Je ne me repens cependant pas de les avoir transcrites. Tout rempli qu'il soit de l'esprit antireligieux, le travail de M. Littré ne saurait être dédaigné, car il répond merveilleusement à une foule de stupidités qu'on entend répéter de tous côtés, et qui forment malheureusement le bagage scientifique d'un grand nombre de gens. Dans ce travail, comme dans toute œuvre sérieuse, il y a les faits et les conséquences que l'on peut en tirer; les conséquences peuvent être plus ou moins justes, mais dans toute cause, certains faits, du moment qu'ils sont reconnus par un adversaire, sont acquis au procès. Les ennemis du moyen-âge oseront-ils récuser M. Littré? Cela pourrait bien être, en vertu de l'autorité... de la libre pensée.

LOUIS DE KERJEAN.

[1] P. 410.
[2] P. 410.
[3] P. 416.

LES CELTES AU XIXe SIÈCLE.

Appel aux Représentants actuels de la race celtique.

A M. LE Vte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

V.*

L'Éducation, son objet, ses moyens d'action.

« Par l'éducation la sève de la vie morale circule dans la patrie comme le sang dans les veines, et l'heure vient où cette sève, sous un souffle heureux, fait au dehors sa naturelle explosion. »

Le R. P. FÉLIX, *Oraison funèbre du prince Adam Czartoryski.*

I. — Après l'union intime à réaliser entre toutes les parties de la population, la tâche qui réclame le plus impérieusement nos efforts, c'est de donner aux jeunes générations une éducation plus nationale et plus conforme à leurs besoins intellectuels et aux nécessités de leur position. « Il y a une chose qui fait, plus que toute autre, la » vie intime d'une nation et prépare dans le présent les grandeurs » de l'avenir : c'est l'instruction et l'éducation, » disait excellemment le R. P. Félix, dans son *Oraison funèbre du prince Adam Czartoryski.* Le même orateur rappelait qu'un Russe, faisant allusion à l'énergie déployée par le prince dans ses fonctions de curateur de l'instruction publique, avait dit de lui : « *Il a retardé pour un siècle la russification de la Pologne.* » C'est un devoir aussi pour nous, Bretons de l'île et du continent, Ecossais ou Irlandais, de nous opposer à l'effacement de tout ce qui nous a permis jusqu'ici de rester nous-mêmes au milieu des deux plus puissantes organisations politiques de l'Europe; il nous faut imprimer une direction vraiment celtique aux générations qui s'élèvent. Il faut avoir recours à la tradition de l'école, là où la tradition du foyer s'éteint. Si l'âge

* Voir la livraison d'octobre, pp. 257-284.

mûr ne nous écoute pas, et traite notre œuvre de chimère, il faut parler aux âmes qu'aucun souffle glacé n'a engourdies, qui peuvent croire encore que les peuples ont des intérêts plus sacrés à sauvegarder que leurs intérêts matériels.

II. — Dans cette éducation, les vieilles langues nationales doivent tenir une place considérable. Elles sont à la fois pour nous un moyen et un but : un moyen, car c'est par elles seules que l'on pourra faire pénétrer efficacement et généraliser l'instruction dans le peuple, c'est par elles que les classes aisées se rapprocheront des paysans et exerceront sur eux une utile influence. Un but, car leur conservation, leur culture assidue et la généralisation de leur emploi doivent être aussi regardées comme un résultat souverainement désirable, si nous songeons qu'elles sont au milieu de nos populations, à la fois le signe de la vie nationale, une protection efficace pour les mœurs et la foi, et enfin l'instrument le mieux adapté à leur génie. Croit-on que le choix de la langue n'influe en rien sur la nature et la valeur de la pensée ? Les opérations intellectuelles de l'homme pendant sa vie terrestre, sont aussi intimement unies à son langage que son âme l'est à son corps. Il y a telle tournure d'esprit, telle manière de sentir qui ne sauraient exister hors d'un idiome donné. Supposez Shakespeare né ailleurs qu'en Angleterre et Racine né ailleurs qu'en France, ils auraient eu autant de génie peut-être, mais ils n'auraient pas été ce que nous les connaissons.

« Un grand poète ajoute à la richesse d'une langue, mais qui » pourrait dire jusqu'à quel point la langue peut inspirer le » poète [1] ? » Qui pourrait dire combien d'œuvres originales, capables d'enrichir le trésor commun de l'humanité, ont été étouffées sous l'agonie des langues destinées à leur servir d'expression ?

La langue d'un peuple est le produit spontané de son esprit. Elle varie dans la même mesure que le peuple varie lui-même ; elle est, à chaque point du temps, la résultante mobile de ses facultés

[1] « A great poet adds to the wealth of a fine idiom, but who shall say how much » that idiom suggests to genius ? » Voyez un remarquable article de miss Julia Kavanagh intitulé : *Conquered langages. Modern provençal.* Hibernian Magazine, numéro d'octobre 1860.

natives, de ses vicissitudes passées, de ses dispositions présentes. Une langue résume un peuple tout entier, elle est ce qui lui appartient le plus en propre. C'est un moule qui reçoit l'empreinte du caractère distinctif d'une nation, et qui, à son tour, imprime peu à peu ce caractère aux esprits qui y enferment habituellement leurs pensées. Aussi est-ce un spectacle singulier et triste que de voir les Irlandais accuser et maudire l'Angleterre presque toujours dans la langue de l'Angleterre même. C'est à un instrument créé par le génie saxon qu'ils essayent de faire dire les louanges du génie celtique. Qu'ils y prennent garde ! On ne saurait se mettre ainsi impunément en communion de tous les instants avec ce qu'il y a de plus vivant dans l'âme d'une race étrangère. On ne coule pas impunément ses pensées dans un moule pris sur une pensée ennemie.

Tant qu'un peuple vaincu parle une autre langue que son vainqueur, la meilleure part de lui-même est libre encore. Sa vie nationale garde un inexpugnable asile et l'esprit étranger reste sans action sur lui. Son corps peut être enchaîné, mais son intelligence et son âme échappent à la servitude. Si, au contraire, il a adopté la langue de l'envahisseur, il est conquis moralement et peu importe que la conquête matérielle suive ou non l'autre de près. Je ne craindrai pas de le dire : dans l'intérêt de sa véritable indépendance, mieux vaudrait pour l'Irlande parler le gaélique sous le joug saxon que de subir la langue anglaise avec une liberté politique complète.

On a vu se former des associations dont chaque membre s'engageait à ne pas acheter les marchandises du pays ennemi ; on a vu les colons d'Amérique se priver de thé et, dans ces dernières années, certaines populations italiennes se priver de tabac pour faire tort au trésor de leurs adversaires ; il y a des hommes réunis en sociétés de tempérance qui s'interdisent de porter à leurs lèvres une seule goutte des liqueurs dont l'abus peut dégrader l'intelligence humaine : les Irlandais ne pourraient-ils pas trouver dans leur patriotisme une inspiration assez généreuse, une volonté assez tenace pour détruire à la longue la prépondérance de l'anglais dans une île où la langue nationale était encore la langue dominante il y

a un siècle? Il ne s'agit pas de changer brusquement les habitudes d'une génération entière; il suffirait que des associations se formassent où chacun prendrait l'engagement de faire apprendre le gaélique à ses enfants, et où des cotisations seraient recueillies pour publier les livres et fonder partout les écoles nécessaires à l'enseignement pratique de la langue. Le jour où la grande majorité de la population se trouverait de nouveau familiarisée avec l'irlandais, son choix ne serait pas douteux et l'anglais serait progressivement banni de l'usage habituel. Un si immense résultat ne demanderait que deux ou trois générations, c'est-à-dire moins d'un siècle.

L'expérience seule peut montrer jusqu'à quel point un tel rêve est réalisable; mais l'expérience vaut la peine d'être tentée. La force immense d'une association divisée en petits groupes dont tous les membres s'encouragent, se surveillent, s'aident mutuellement, la position insulaire des Irlandais, la vivacité de leur haine nationale, la beauté et la richesse de leur langue auprès de laquelle l'anglais n'est qu'un patois, tout cela faciliterait chez eux le succès d'une tâche dont les difficultés peuvent paraître insurmontables au premier abord.

Jamais œuvre pareille ne fut entreprise parmi les nations. Une semblable lutte serait plus méritoire que les guerres d'indépendance les plus justement célèbres. Il est digne de la race celtique de donner un tel exemple au monde. Sur ce terrain, d'ailleurs, un insuccès ne saurait amener une situation moins bonne que celle qui existe actuellement. La lutte, — si lutte il y a, — a été jusqu'ici purement défensive : en prenant un caractère offensif, elle sauvegarderait d'abord plus efficacement, par la diversion, les positions que l'on conserve maintenant, et, de plus, chaque effort amènerait nécessairement un résultat qui, même partiel et incomplet, serait encore d'un prix inestimable.

La conservation des idiomes celtiques importe aussi beaucoup au point de vue moral pour les populations qui les parlent ou les lisent exclusivement. Dans notre heureuse Armorique, un *mauvais livre* écrit en breton est encore à trouver; ailleurs, l'unité catholique a été malheureusement rompue, mais l'usage des langues

indigènes peut encore y protéger, et y protége en effet, le christianisme et les vérités morales [1].

« Le breton et la Foi sont frère et sœur en Bretagne, » dit un de nos proverbes [2]. « On ne peut blesser l'un sans atteindre l'autre. » Ils sont demeurés jusqu'à présent au milieu de nous en se » tenant par la main ; mais si le génie de l'enfer parvenait à les » séparer, malheur à nous ! malheur à notre pays ! Quand, chez » nous, on aura tué le frère, la sœur se laissera mourir. » Ces paroles, que je traduis de l'avant-propos mis par M. l'abbé Henry en tête de ses *Kanaouennou santel*, sont l'exagération poétique d'un sentiment général en Bretagne. Elles montrent combien on y sent vivement l'utilité de la langue nationale pour préserver la foi de bien des attaques dangereuses. Sans doute, les destinées de la religion dans un pays ne sauraient être nécessairement liées à rien de ce qui est humain et, partant, sujet au changement et à la destruction ; mais l'expérience nous le démontre, dans nos campagnes, celui qui abandonne la langue de ses parents est bien près d'abandonner aussi leurs croyances.

« Il revient de l'école, écoutez son jargon,
» Ce n'est pas du français, ce n'est plus du breton.
» Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
» Il se moque du diable, il se moque des saints [3]. »

Quand nous avons à combattre pour un intérêt aussi cher que celui de notre foi, nous serions coupables de laisser tomber le bouclier qui a si bien protégé nos aïeux.

III. — A ceux qui demanderaient s'il reste à ces langues assez de sève pour produire des œuvres vraiment originales et pour fournir un aliment suffisant aux besoins moraux et intellectuels des populations, nous pouvons citer l'exemple de ce qui se passe dans

[1] Une statistique officielle publiée à Londres, il y a peu d'années, constatait que, dans l'espace de quinze ans, il n'y avait eu qu'une seule exécution capitale pour tout le nord du pays de Galles. Dans le mois de juin 1860, à la clôture des assises semestrielles du Caermarthenshire, le juge baron Bramwel se félicitait de ce que, dans trois comtés du sud, un seul Gallois natif avait encouru une condamnation ; elle ne s'élevait qu'à trois mois de prison.

[2] « Ar brezoneg hag ar Feiz,
» A zo breur ha c'hoar e Breiz. »

[3] Brizeux, Primel et Nola, IV. M. Flammik.

le Pays de Galles. Non-seulement les sociétés cambriennes livrent chaque année à la publicité les documents historiques ou littéraires les plus précieux sur le passé de leur pays, mais de nombreux écrivains patriotes y ont créé de puissants moyens d'éducation nationale. La langue, cultivée avec soin depuis plusieurs siècles déjà, a été rendue apte à traduire toutes les idées philosophiques et scientifiques qu'une langue moderne doit pouvoir exprimer. Non-seulement la littérature galloise moderne a produit des ouvrages originaux et d'un mérite sérieux (entre autres, une histoire du Pays de Galles « *Hanes Kymru* » par le savant et regrettable Thomas Price de Crickhowel), mais il a été publié, sur les différentes branches de l'éducation, un très-grand nombre d'ouvrages élémentaires qui témoignent à la fois de l'ardeur du peuple à s'instruire et du soin patriotique que mettent les classes lettrées à lui en fournir les moyens. Le nombre relativement considérable de journaux rédigés en gallois, montre d'une manière plus frappante encore, la vitalité de la langue bretonne dans la principauté. M. le pasteur Williams constate qu'il paraît en gallois « deux publications trimestrielles, dont l'une est une revue et l'autre une encyclopédie ; les publications mensuelles sont au nombre de *quatorze* et les journaux hebdomadaires au nombre de *cinq*. » [1] Ces publications sont principalement lues par les cultivateurs et les ouvriers, et cela dans un pays dont la population ne s'élève guère au-dessus de 800,000 âmes. Un de ces journaux compte par milliers ses abonnés répandus dans les grandes villes manufacturières de l'ouest de la Grande-Bretagne, à Liverpool, à Manchester, etc., ce qui prouve avec quelle fidélité les Gallois tiennent à l'usage de leur langue, même lorsque les circonstances les éloignent de leur pays. Un autre fait qui peut servir à montrer le degré de vie dont jouissent encore les idiomes néo-celtiques, c'est le soin qu'ont pris les Mormons de traduire leur étrange bible en gaélique d'Irlande et en gallois ; ils ont en outre dans cette dernière langue un journal intitulé : Udgorn Sion, *la Trompette de Sion.* [2]

[1] *La Basse-Bretagne et le Pays de Galles*, par J. Williams, p. 40.

[2] Voyez une notice consacrée à la bibliographie du mormonisme à la fin du second

Remercions de tout notre cœur nos frères Gallois d'avoir si bien fait fructifier leur part du trésor commun ; mais surtout imitons-les et surpassons-les si nous le pouvons. Ne les laissons plus, nous, catholiques d'Irlande et de Bretagne, faire rejaillir sur le protestantisme l'honneur d'une culture littéraire plus avancée. Tout nous convie à la défense de nos langues indigènes. D'admirables efforts ont été faits chez nous depuis Le Gonidec, mais ils ont eu plus de succès dans le domaine de la science que d'action dans les régions populaires. C'est là pourtant qu'il faut agir si nous voulons les sauver.

IV. — Il y a quelques années on voyait se réunir en Bretagne, à des époques périodiques, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, des hommes d'opinions et de positions sociales très-diverses, tous animés du zèle le plus désintéressé pour le progrès intellectuel et matériel de leur province. L'*Association bretonne*, aujourd'hui, n'existe plus. Dans ces paisibles réunions, au grand jour, d'archéologues studieux et de modestes cultivateurs, on a cru voir un danger pour la chose publique.

Au vaste ensemble de l'Association bretonne, il faut substituer un système de rapports aussi intimes et aussi réguliers que possible entre les diverses sociétés locales du pays ; au défaut d'instruction nationale, donnée officiellement, il faut suppléer par les mille moyens que peuvent mettre à notre disposition les institutions libres, les sociétés d'adultes, les livres et surtout l'enseignement souverainement indépendant du foyer.

Pour la réalisation de ces projets, deux choses sont, avant tout, nécessaires : l'entente entre ceux qui doivent agir et l'argent qui fournit les moyens d'exécution. Les points d'appui, — aussi résistants qu'on peut le désirer, — ne manquent pas chez nous, mais il nous faut absolument les deux leviers que je viens d'indiquer. Nous avons, pour les obtenir, des moyens d'une innocuité et d'une légalité parfaites, mais qui peuvent être rendus bien puissants par leur diversité et leur loyale conspiration vers un but commun. Nulle administration ne peut interdire à des sociétés savantes de se mettre

volume de l'intéressant ouvrage de M. Jules Remy, *Voyage au pays des Mormons*, Paris, Dentu, 1860.

en relation les unes avec les autres, au moyen de lettres et de délégués pour leurs travaux d'agriculture, de philologie ou d'histoire, ni défendre à des confréries musicales ou autres de se concerter entre elles pour adopter des méthodes communes ou fixer des époques de concours. On ne peut surtout, ce me semble, empêcher quelques braves gens d'une ville de province ou d'un canton rural de causer entre eux, dans leurs rapports d'affaires ou de voisinage, sur ce qui touche à la conservation de leur langue et de leur vieilles mœurs. On ne peut les blâmer de conseiller à leurs amis ou à leurs subordonnés l'usage de certains livres ou le port des vieux costumes du pays. On ne peut trouver mauvais qu'ils organisent des souscriptions en vue d'entreprendre ou de soutenir telle ou telle publication religieuse, historique ou littéraire, étrangère à toute discussion politique.

Une fois en possession de ces deux moyens d'action principaux, quel champ fertile, — quoique encore resserré, — s'ouvrira à nos efforts !

V. — Il nous faudra, tout d'abord, nous occuper des livres, ces premiers et indispensables éléments de toute éducation nationale comme de toute éducation privée. Pour ne parler que des livres populaires en langue bretonne, je voudrais que l'on préparât immédiatement la composition de plusieurs séries d'ouvrages que je vais indiquer. Ces livres, qu'on écrirait dans le dialecte de Léon, et qu'on modifierait ensuite selon celui de Vannes, seraient soumis, tant pour le fond que pour la forme, à l'approbation d'un comité qui ne pourrait avoir moins de quatre membres pris dans chacun des quatre anciens évêchés. Cette approbation serait nécessaire pour que l'ouvrage pût participer aux facilités de publications offertes par la société de librairie.

— La première série se composerait de livres de lecture pour l'enfance, à commencer par de nombreux alphabets écrits selon l'orthographe rationelle et nationale rétablie par Le Gonidec, dans le genre de celui qu'a publié M. Le Goffic à Lannion, mais plus développé ; ces livres seraient, autant que possible, illustrés.

— La deuxième série comprendrait les ouvrages de piété les plus indispensables aux fidèles et les plus goûtés par eux. Sous ce rap-

port, M. l'abbé Henry, par ses extraits des saintes Ecritures; MM. Troude et Milin, par leur *Imitation*; M. l'abbé Arzel, par son *Trugarez ann Aotrou Doue* et d'autres, ont fait beaucoup déjà; mais croirait-on qu'il n'existe encore dans notre pieuse et patriotique Bretagne, ni un *Paroissien*, ni un catéchisme, ni une *Vie des saints* qui soient écrits dans un breton correct ou simplement supportable! A ce point de vue on ne saurait trop désirer la publication du manuscrit des *Heures* originales et authentiques du P. Maunoir, récemment offert à la Bibliothèque de la marine à Brest, où il est l'objet d'un examen attentif de la part de M. Milin. Il faudrait aussi donner à nos paysans, qui goûteraient si bien un pareil présent, une vie un peu détaillée des saints des deux Bretagnes, sans préjudice d'une bonne *Vie des saints* générale. — Qui s'acquitterait mieux d'une telle œuvre que celui qui l'a déjà fort avancée, M. Ch. Huon de Kermadec, ou l'auteur de cette admirable *Légende celtique*, toute parfumée de piété, de patriotisme et de poésie? — Il serait très-utile d'y ajouter l'apologie du christianisme préparée par M. l'abbé Karis, *Ar Relijion vad diskouezet dre ann holl skiancho*. On y joindrait aussi de nouvelles éditions, attentivement revues, des livres déjà entre les mains du public.

— La troisième série renfermerait des ouvrages classiques très-élémentaires : une arithmétique, une géographie, une histoire sainte, une histoire des Bretons, une histoire de France, une grammaire française, une nouvelle édition de la petite grammaire bretonne, d'après Le Gonidec, qu'a publiée M. Prud'homme, de petits traités sur l'agriculture, la musique vocale, l'hygiène, les métiers usuels.

— 4° La série suivante comprendrait, dans le même genre, des ouvrages plus avancés : histoire universelle, histoire de la religion, histoire des peuples celtiques, éléments de mathématiques appliqués aux besoins ordinaires de la vie, à la marine, à la comptabilité, etc. — Exercices pour l'étude raisonnée du français, introduction à l'étude du latin (surtout au point de vue des offices religieux), grammaire anglaise, grammaires galloise et gaélique pour préparer les Bretons à comprendre les œuvres de leurs frères d'outre-mer et fournir en même temps aux celtistes étrangers, qui auraient com-

mencé par étudier l'armoricain, une introduction facile aux autres idiomes de la même famille.

— 5° Une autre série serait consacrée à la poésie ancienne et contemporaine, ainsi qu'au théâtre, aux drames et mystères.

— 6° Une autre encore à divers ouvrages : études historiques spéciales, voyages, romans, etc.

—7° Enfin, la dernière comprendrait des traductions de la littérature de divers pays, mais principalement de celle des pays celtiques. Les traductions ont toujours été regardées comme un excellent moyen d'assouplir et d'enrichir les langues; elles y font passer insensiblement des tours, des images, des expressions qu'on n'y rencontrait pas auparavant. Pour conserver plus complétement à notre langue son caractère celtique, nous ferons de préférence nos emprunts dans notre propre famille [1].

Outre leur valeur intrinsèque, ces différents ouvrages devront être exécutés, grâce aux avantages de l'association, à de telles conditions d'aspect extérieur et de prix, qu'ils se substituent peu à peu entièrement à tous ces livres mal écrits qui remplissent encore aujourd'hui les librairies bretonnes, et sont pour la langue une cause de décadence toujours agissante.

Nos publications, propagées avec intelligence, ne peuvent manquer de produire un très-grand bien. Les plus élémentaires ouvriront le chemin aux plus avancées et créeront à mesure un public capable de comprendre ces dernières et d'en profiter.

VI. — Ici se place tout naturellement une question. Le breton armoricain est-il assez riche pour traduire, avec son vocabulaire actuel, les notions si variées de la civilisation moderne? Non certainement : et il faudra bien, pour exprimer des idées inconnues jusqu'ici aux paysans bretons, introduire dans la langue des mots nouveaux. Un musicien ne consentirait pas à ne jouer jamais que d'une harpe à laquelle il manquerait des cordes; une langue ne

[1] « Le langage, » dit M. Littré, « doit successsivement être mis en rapport avec » les idées changeantes et naissantes, sans toutefois perdre l'analogie intime qui en » fait la nature propre. Moins cette analogie recevra de blessures, plus le dévelop- » pement sera régulier, et plus l'esprit qui use insciemment de la langue aura » aisance et satisfaction. » *Histoire de la langue française.* Intr. p. x.

saurait se résigner à rester pour toujours incomplète. Ce serait pour elle, au bout d'un certain terme, le mépris et la mort. Il faut écrire surtout et avant tout pour le peuple ; mais si on ne cherchait pas à élargir ses idées, à lui ouvrir de nouveaux horizons, on se verrait abandonné par lui tôt ou tard. Où en serait d'ailleurs la littérature française si elle était astreinte à ne produire que des œuvres parfaitement intelligibles à la moyenne des paysans de la Beauce ou de la Picardie?

Il faut donc mettre le breton, — comme les autres idiomes celtiques, — en état de rendre les termes savants des langues étrangères. Il ne saurait être question pour cela du procédé barbare consistant à faire de nouveaux emprunts au français : au lieu de fortifier le breton ce serait y déposer des germes de mort. Il faut nous servir d'abord des racines de notre langue pour en former des composés nouveaux, et ensuite, comme ce moyen ne saurait suffire, emprunter aux autres idiomes celtiques, — au gallois de préférence, et, autant que possible, prendre des mots communs au gallois et au gaélique afin de tendre à rapprocher ces branches sorties d'un même tronc, mais qui s'écartent de plus en plus avec les siècles. Des essais de traductions d'ouvrages étrangers sur la philosophie, les sciences et la littérature pourraient être faits dans ce but; les résultats seraient examinés par un comité philologique qui déciderait, après un certain temps d'épreuve par l'usage, si les néologismes proposés devraient être inscrits dans le dictionnaire national.

VII. — Une fois que nos livres élémentaires les plus indispensables auront paru et que notre vocabulaire se sera complété, nous aurons bien plus de force à revendiquer pour notre langue une part, si modeste qu'elle soit, dans l'enseignement officiel, ou, du moins, dans l'enseignement libre de la province. La ressource des souscriptions volontaires nous permettrait de solliciter de nos évêques (s'ils ne réalisaient pas spontanément sans y recourir un *desideratum* religieux et patriotique) l'établissement, dans chacun de leurs séminaires, d'une chaire de grammaire et d'éloquence bretonne, dont les ressources ordinaires du diocèse n'auraient pas à supporter les frais. Mais c'est à la mère surtout, dans les premières

et ineffaçables leçons qu'elle donne à son enfant sur ses genoux, c'est aux Frères de la Doctrine chrétienne, ou à l'instituteur primaire, c'est au prêtre enseignant les vérités de la religion, c'est au père de famille à son foyer, c'est au châtelain dans ses rapports avec les paysans, c'est au capitaine sur son navire, c'est au patron ou au contre-maître à l'usine, dans la mine ou à l'atelier, c'est à ces milliers d'influences si puissantes de chaque jour et de chaque heure qu'est confié le soin de l'éducation nationale. Leur action est indispensable et pourrait au besoin suppléer à toutes les autres. Leur mission est grande; ils tiennent tous un peu de notre avenir entre leurs mains : puissent-ils ne pas l'oublier!

Une mesure des plus utiles à prendre dès que les ressources le permettraient, ce serait la fondation d'une sorte d'*école normale* où des jeunes gens pleins de zèle et de foi se formeraient par des études spéciales à la tâche patriotique de l'éducation nationale. Ils assureraient à leur enseignement, pour l'avenir, la supériorité sur l'enseignement classique, en lui communiquant, grâce à l'infusion de l'*awen* celtique, quelque chose de plus vivant et de plus animé, en l'inondant de foi, d'air pur, de soleil et de poésie. Les druides, dans leurs colléges verdoyants et mystérieux, et les premiers saints celtiques, dans leurs écoles chrétiennes si fécondes pour l'Eglise, avaient bien compris la puissance créatrice de la poésie; ils avaient reconnu combien elle est efficace pour élever, enseigner et inspirer. C'est là toute l'éducation. Sans la poésie, dont il faut le souffle pour féconder toutes choses, l'arbre de la science peut produire des fruits, mais des fruits sans saveur, tôt ou tard rejetés par ceux qu'ils n'auront pu ni nourrir ni désaltérer.

« Nul n'est fils de la science, s'il n'est fils de la poésie; » disait saint Kadok, et il ajoutait admirablement :

« Nul n'aime la poésie sans aimer la lumière;
» Nul n'aime la lumière sans aimer la vérité;
» Nul n'aime la vérité sans aimer la justice;
» Nul n'aime la justice sans aimer Dieu;
» Nul n'aime Dieu sans être heureux [1]. »

A côté de cette espèce d'école normale, à côté des écoles-libres

[1] Légende celtique, 2e éd., pp. 164 et 310.

nationales où la jeunesse se préparerait efficacement à sa mission future, je voudrais voir se fonder un jour d'autres lieux d'études plus modestes pour ces poètes et chanteurs ambulants qui ont conservé parmi nous le nom, — bien déchu, hélas! dans son acception populaire, — de *bardes (barzed)*. En les formant gratuitement à l'étude de la religion, à l'étude élémentaire de l'histoire et de la poésie nationales, auxquelles se joindrait naturellement celle de la musique, en leur faisant comprendre la noblesse du rôle qu'ils ont à remplir et en les relevant aux yeux de tous ainsi qu'à leurs propres yeux, on en ferait de très-utiles auxiliaires de la renaissance celtique. Nouveaux *ovates* ou *eubages*, quelques-uns d'entre eux pourraient offrir à nos « *druides chrétiens* » des auxiliaires dévoués et convaincus pour les détails secondaires du culte, comme chantres, organistes, sacristains ou catéchistes, par exemple [1].

S'il m'était permis d'exprimer un vœu plus ambitieux encore et, sans doute, d'une réalisation plus difficile, ce serait de voir un ordre religieux nouveau ou, du moins, une division spéciale d'un ordre religieux ancien se consacrer, sous l'invocation des vieux saints savants des deux Bretagnes, à la prédication et à l'instruction de la jeunesse de toutes les classes dans les pays celtiques, et cela principalement par le moyen des langues indigènes.

Nous ne négligerons pas non plus le concours utile que pourraient nous apporter des sociétés musicales populaires analogues à celles qui existent en si grand nombre en France et surtout en Allemagne et en Belgique. Ce dernier pays possède dans sa partie flamande une institution fort ancienne connue sous le nom de *sociétés de réthorique*. Les concours littéraires qu'elles ont pour objet ont repris faveur aujourd'hui et tendent à occuper leur ancienne place dans les goûts et les habitudes populaires [2]. Nous devons désirer voir de semblables institutions se propager dans

[1] David, fuyant la colère de Saül, se retira auprès de Samuel, dans un faubourg de Rama appelé *Naïoth*, mot que le texte chaldéen rend par *maison d'étude*. Là se trouvait une véritable école de *bardes*, (les *Nebiim*), fondée par Samuel pour la rénovation religieuse et politique de son pays. Voyez I Reg. XIX; et *Les psaumes d'après l'hébreu*, par M. F. de la Jugie, Argument du psaume LIX, p. 199.

[2] Voyez une intéressante notice de M. V. Derode, *Concours de rhétorique dans un village flamand de France en* 1861. Lille, Lefèvre-Ducrocq, 1862.

notre pays. Ces réunions, même purement musicales, feraient refleurir à la fois la musique et la poésie bretonnes ; elles donneraient un gage de durée indéfinie aux vieux chants que la tradition commence à oublier et aux airs originaux qui ont ou auront à lutter contre les importations françaises. Peut-être pourrait-on, par leur moyen, populariser de nouveau l'instrument celtique par excellence, la harpe d'Erin ou d'Armor.

Le goût des jeunes gens s'y formerait et la langue y trouverait de nouvelles garanties de préservation. Quelques-unes pourraient se consacrer à donner de pieuses représentations dramatiques encore en usage dans quelques paroisses bretonnes, précieuse ressource pour la littérature savante ou populaire et en même temps moyen puissant de réveiller les esprits, de perpétuer la tradition. Toutes ces confréries pourraient concourir par leurs talents divers à rehausser l'éclat des fêtes patriotiques; car je voudrais voir remettre en vigueur ces grandes assemblées où tout concourait à frapper les esprits, à élever les âmes, à resserrer les liens des cœurs.

Pourquoi, en effet, n'y aurait-il pas tous les ans, dans chaque canton, une fête destinée à entretenir ces sentiments de patriotisme et à exciter une émulation féconde parmi les jeunes gens du pays. Après la célébration du saint sacrifice, en plein champ, sur un vieux dolmen, entouré de la population des paroisses voisines, la solennité s'ouvrirait par une lutte des bardes populaires. Les vainqueurs recevraient, outre la couronne de bouleau fleuri, — ce laurier celtique, — un prix dont la valeur matérielle les dédommagerait un peu du temps employé à cultiver les muses d'Armor. Des tirs, des luttes, des courses à cheval et à pied, des régates au bord de la mer, fourniraient un nouveau et utile sujet d'amélioration à notre agile et robuste jeunesse. Plus tard, un drame, éclairé, comme ceux d'Eschyle et de Sophocle, par les feux du soleil, viendrait faire revivre pour quelques instants aux yeux des spectateurs la vie d'un saint celtique ou un épisode émouvant de l'histoire nationale. Puis le silence se ferait, le recueillement succéderait aux agitations de la fête, une voix grave et pieuse s'éleverait dans le silence de la nuit, et, après un cantique d'action de grâces, répété en chœur par

des milliers de voix, chacun regagnerait sa demeure, emportant dans son âme, contre les ennuis, les tristesses, les défaillances de la vie ordinaire, une bonne provision de foi, de poésie et d'amour pour son pays.

VI.

L'union celtique.

« Les Cambriens feront alliance avec les hommes de Dublin, avec ceux d'Irlande et de l'île de Mona, de la Bretagne, de la Cornouaille et des bords de la Clyde. »

Myvyrian, t. I, p. 156, et *Myrdhinn*, p. 268.

I. — Les vœux que j'exprime ici pour la Bretagne, je les forme en même temps pour les trois autres pays dont les habitants nous sont unis par les liens du sang; là, malgré bien des obstacles encore, leur réalisation sera plus facile, grâce à la décentralisation administrative et à la liberté d'association. Mais nous ne devons pas nous contenter d'unir nos efforts à ceux de nos compatriotes immédiats dans chacune des fractions de la terre celtique, nous avons pour devoir de travailler au bien de la race tout entière.

A la lumière de la tradition commune dont la science moderne vient de raviver l'éclat, nous nous retrouvons, portant chacun, avec une physionomie distincte, des traits d'une ressemblance frappante.

Nous avons reconnu les tronçons du glaive. C'est bien le même acier, la même trempe, le même fil, le temps est venu maintenant d'en rejoindre le métal « fibre à fibre [1]. »

Essayons donc dès à présent, comme on en a exprimé le vœu, « d'établir des rapports et de poser les bases d'un système de coopération. » Le premier résultat à obtenir serait l'établissement de relations régulières et fréquentes entre les sociétés bretonnes de diverse nature et celles qui existent de l'autre côté du détroit.

[1] Voy. les vers de M. de Lamartine sur l'assemblée d'Abergavenny, cités dans cette Revue, n° de janvier 1864.

dans le gaélique et le kymrique, on les admettrait tous deux comme synonymes. La grammaire, aussi large et compréhensive que possible, se composerait de l'ensemble des lois philologiques communes et serait exempte d'irrégularités et d'exceptions.

Ainsi se formerait une langue avec laquelle tous les Celtes lettrés pourraient se familiariser sans une étude trop longue. Elle leur servirait à la fois de moyen de communication entre eux et d'introduction à l'étude des dialectes particuliers qu'elle éclairerait beaucoup. Comme l'usage, ou, du moins, la connaissance de cette langue savante s'étendrait, grâce à la diffusion de l'instruction, à un nombre de plus en plus grand de personnes, un de ses plus précieux résultats serait sans doute d'arrêter la marche toujours divergente des quatre idiomes sortis d'une source commune, et d'opérer sur plusieurs points d'heureux rapprochements.

IV. — Mais, outre ces moyens de correspondance ordinaire, il serait souverainement intéressant pour toutes les contrées celtiques de ramener, à des époques réglées, ces grandes réunions fraternelles dont la patrie de Taliesin a vu, il y a vingt-sept ans, le premier et mémorable essai. Chacune des quatre fractions principales de la race convoquerait tour à tour à une grande fête nationale, des députations prises dans toutes les classes des trois autres contrées. Après un compte rendu des travaux exécutés dans chaque pays depuis la dernière assemblée, on couronnerait solennellement les œuvres les plus utiles à la science celtique, et on décernerait des récompenses ou, au moins, des remerciements publics à tous ceux dont les efforts auraient contribué au bien moral ou matériel des populations. Des concours de poésie et de musique, des luttes gymniques formeraient aussi le fonds commun de ces fêtes auxquelles on pourrait utilement adjoindre des expositions d'objets d'art, d'agriculture et d'industrie. L'intérêt des affaires comme celui du plaisir se réunirait ainsi aux motifs plus élevés du patriotisme pour attirer un grand concours à ces nouveaux jeux olympiques servant de lien national entre des cités sœurs mais séparées par les institutions, comme celles de la Grèce antique. Une de ces grandes réunions pourrait avoir lieu tous les trois ans de façon que, dans un cycle de douze années, le Shannon, la Clyde, la Saverne et le Laita

verraient successivement rassemblés sur leurs bords une députation de chacun des membres séparés de la grande famille celtique.

Si ces réunions trouvaient quelque obstacle dans notre Bretagne, on pourrait les tenir provisoirement dans la Cornouaille insulaire. Ses habitants se sont laissé *saxoniser* de langue au siècle dernier, mais nous espérons que leurs cœurs sont restés bretons. La visite de leurs frères d'Armorique ne pourrait d'ailleurs que raviver leur patriotisme.

Est-il besoin d'ajouter que ceux des habitants des pays autrefois celtiques qui voudraient se rapprocher des tribus restées fidèles à l'esprit des ancêtres, que les étrangers sympathiques à notre race ou à nos études, qu'enfin les délégués d'autres nationalités anciennes désireuses d'établir des rapports avec la nôtre seraient tous reçus comme des hôtes chers et désirés dans ces « *synodes privilégiés de fraternité et d'union?* » Ces hôtes, ces coopérateurs sympathiques ne nous manqueront pas, je crois. Grâce aux progrès des études celtiques, on commence à se rappeler un peu plus en France que le pays portait un autre nom autrefois et que tout n'y date pas des invasions romaine ou germanique. Ceux chez qui le sang des premiers ancêtres parle avec le plus de force, sentent s'éveiller en eux de mystérieuses affinités et ils se trouvent tout naturellement citoyens, par le cœur et l'esprit, des nations celtiques proprement dites. Aussi, dès qu'ils revendiquent leurs lettres de naturalisation, ils ne les attendent pas longtemps; ils sont véritablement reçus en frères ! celui qui écrit ces lignes en est un humble et récent exemple.

V. — Mieux on se connaîtra, plus on apprendra à s'apprécier et à s'aimer mutuellement. Les préjugés qui pouvaient séparer, par exemple, les Gallois des Irlandais sont aujourd'hui bien diminués. D'ailleurs, s'il y a des souvenirs qui divisent, il y a aussi des souvenirs qui rapprochent. Les Gallois doivent se rappeler que c'est avec l'aide des Irlandais qu'ils remportèrent, en 1078, la célèbre bataille de Carno, tandis qu'un an auparavant le prince Rhys chassait les Anglais du sud de la Cambrie avec l'aide des Armoricains[1]. Les Ecossais, de leur côté, se souviendront sans doute que le sang ir-

[1] *Myrdhinn*, pp. 246 et 247.

landais s'est mêlé au leur dans presque toutes les batailles livrées pour la légitimité depuis Montrose jusqu'à Charles-Edouard.

Il y a eu plus d'une lutte sanglante entre les Gaëls et les Bretons, mais ces querelles fratricides doivent-elles laisser après elles de plus longues rancunes que les luttes intestines qui ont eu lieu si souvent, hélas! de clan gaël à clan gaël ou de clan breton à clan breton? La guerre entre les deux grandes familles de la race celtique a livré l'île de Bretagne et, par suite, l'Irlande, aux Saxons. L'union et l'entente peuvent seules permettre aux fils des vaincus, « *vitio parentum rara juventus*, » de sauver ce qui leur reste encore de l'héritage de leurs pères et de réparer, dans la mesure du possible, les conséquences de l'antique défaite. Jetons un coup d'œil sur notre passé, — ce passé si triste malgré toute sa gloire : — tous nos malheurs ne sont-ils pas venus de nos fatales dissensions? Les leçons, si chèrement achetées, d'une expérience de vingt siècles seront-elles toujours perdues pour nous? Je ne puis le croire.

De très-vives sympathies existent aussi entre les Français en général et les Celtes insulaires. On peut voir dans Giraud le Gallois[1] quels étaient les sentiments affectueux des Cambriens pour les Français au moyen âge, et aujourd'hui, grâce au progrès des études celtiques, on prend en France un intérêt de plus en plus vif au peuple gallois. Il est inutile de parler de notre affection profonde pour la malheureuse Irlande qui si souvent a répandu pour nous le plus pur de son sang. C'est à la France et non à l'Angleterre qu'il convient de lui donner le nom d'*Ile sœur*, *sister island*. Quant à l'Ecosse, « séparée de nous par toute l'étendue de l'Angleterre, » mais unie à nous par des intérêts communs et par un génie sem- » blable en bien des points[2], » je ne saurais mieux faire que de citer les paroles suivantes extraites d'un récent article de M. du Fresne de Beaucourt dans la *Correspondance littéraire*[3] :

« Nous gardons pour les Ecossais un sentiment qui a survécu

[1] *Apud Scriptor. rerum francic.*, t. XVIII, p. 160. Voy. *Myvyrian*, t. I, p. 153 et *Myrdhinn*, p. 252 et suiv.

[2] M. Francisque Michel. *Les Ecossais en France et les Français en Ecosse.*

[3] N° du 25 juillet 1864. p. 277.

aux événements et aux années : souvenir des services rendus; admiration pour une fidélité chevaleresquement gardée et héroïquement soutenue; — attrait vers une nation d'un caractère noble, fier, généreux, qui offre avec le nôtre plus d'une parenté, ce sera ce qu'on voudra; mais ce n'en est pas moins un sentiment traditionnel que les chefs-d'œuvre de Walter-Scott sont venus raviver et qui n'est pas près de s'éteindre. »

Un seul motif pourrait amener aujourd'hui de graves désaccords entre plusieurs membres de la famille celtique, c'est la différence de religion. Il n'y a pas d'intérêts au monde qui puissent entrer en balance avec ceux de la foi, mais ce serait mal les servir, à coup sûr, que d'en faire l'occasion de discussions capables de blesser la charité que nous nous devons mutuellement, comme chrétiens d'abord et comme Celtes ensuite.

Que nos frères gallois ne s'offensent donc pas, comme ils ont paru le faire, si nous exprimons un peu vivement nos regrets de les voir hors de l'unité catholique. De notre côté, nous devons voir, non sans tristesse sans doute, mais du moins sans colère, leurs efforts pour faire prêcher l'hérésie à notre langue fidèle. La vérité religieuse a souvent triomphé dans les conditions, humainement parlant, les plus défavorables, et ce qui se passe en Angleterre et aux Etats-Unis nous montre quels sont ses progrès lorsque l'égalité des armes lui est accordée. D'ailleurs, la vraie devise catholique a toujours été d'aimer les hommes tout en combattant les doctrines; à l'égard de compatriotes, les lois de charité et de support mutuel obligent d'une manière plus étroite encore. Promettons-nous donc tous, Ecossais, Irlandais, Gallois et Bretons, qu'au lendemain des luttes spirituelles que nous commandera notre foi — plus ou moins éclairée mais toujours sincère et charitable, — nous nous retrouverons, aussi unis qu'auparavant dans notre amour fraternel et prêts à combattre en commun pour la cause sainte du patriotisme et de la liberté.

L'union fait la force. Ecoutons en quels termes elle nous est conseillée et prédite par nos vieux bardes :

« Les Cambriens feront alliance avec les hommes de Dublin,

avec ceux de l'Irlande et de l'île de Mona, de la Bretagne, de la Cornouaille et des bords de la Clyde[1]. »

On le voit, aucune des fractions de la race celtique pure n'est oubliée. Attendrons-nous plus longtemps encore?

« Qu'ils soient donc convoqués, qu'ils s'assemblent tous, qu'ils se lèvent unanimement! un seul cœur! un seul dessein! une seule cause! »

« Que les confédérés se réunissent[2]! »

Quand cette union aura été réalisée aussi intime que nous le désirons et que nous avons le droit de l'espérer, nous pourrons marcher avec confiance dans notre route commune; nous aurons fortifié le présent et préparé l'avenir.

Alors les cœurs des Bretons, depuis si longtemps fermés, se rouvriront à l'espérance;

« Nos vieux saints *souriront* dans leur chapelle sombre[3]; »

et les os humiliés de nos pères tressailleront enfin d'allégresse.

VII.

La colonisation celtique.

« Ne des alienis honorem tuum, et annos tuos crudeli.
« Ne forte impleantur extranei viribus tuis et labores tui sint in domo aliena. »
Prov. V; 9, 10.

I. — Il me reste un dernier vœu à exprimer ici pour *l'avenir* des peuples de notre race. Chaque année un nombre considérable de Celtes vont chercher loin de leur pays natal un sol moins ingrat et des conditions sociales moins défavorables. Si leur nouvelle patrie leur offre plus de moyens d'échapper à la misère, s'ils y sentent moins durement peser sur eux le mépris saxon et la défiance saxonne, il n'y retrouvent pas moins dominante la race étrangère,

[1] Voy. le *Myvyrian*, t. I, pp. 156 et 551; *Vita Merlini caledonensis*, éd. de Michel et Wright, p. 39 et *Myrdhinn*, pp. 111, 134, 266 et suiv.

[2] *Myrdhinn*, p. 268.

[3] Brizeux. *Aux prêtres de Bretagne.*

et comme là elle n'élève plus contre eux aussi haute la barrière de ses injurieux préjugés, ils en arrivent à se confondre avec elle et à lui apporter le tribut de leurs facultés intellectuelles et de leur énergie physique. Chaque année une force celtique considérable est ainsi perdue sans aucun profit pour notre race.

Les Irlandais fournissent de beaucoup la majorité de ces tristes contingents; les Bretons armoricains n'émigrent pas; les Gallois et les Ecossais occupent à cet égard une position intermédiaire. Chacun sait quelle intensité effrayante atteignent la misère irlandaise et l'émigration irlandaise. J'ai indiqué plus haut quelques-uns des résultats de la statistique officielle[1]; qu'il me soit permis seulement de rappeler ici que plus de cent mille personnes en moyenne quittent l'Irlande tous les ans, et qu'il y a eu un moment où l'armée fédérale des Etats-Unis ne comptait pas moins de *deux cent mille* Irlandais sous les armes.

S'il faut en croire certains bruits, la plupart de ceux qui quittent ainsi la terre natale conservent au fond du cœur l'espoir de venir un jour la revendiquer les armes à la main. « On assure que c'est l'idée fixe de tous les émigrants irlandais qui, depuis quinze à vingt ans, viennent essaimer et demander droit de franchise et de travail dans le nord de l'Amérique. Cette idée germe, se développe, s'enracine dans leur esprit et dans leur cœur; elle les soutient au milieu de leurs rudes épreuves dans les chantiers et les ateliers des villes, dans les champs qu'ils labourent, dans les forêts qu'ils défrichent, dans les armées de l'Union où ils vont se familiariser avec le maniement des armes et faire l'apprentissage de la grande guerre[2]. »

Nous ne saurions lire dans les secrets de l'avenir, et nous ignorons si les rêves de la *Fennian Society* doivent se réaliser un jour; mais dans l'état actuel des affaires de ce monde et spécialement de celles de « frère Jonathan » il serait bien imprudent d'y compter. Cependant il importe, en toute hypothèse, qu'une si grande force celtique ne soit pas vainement dispersée. L'émigration lointaine n'est pas,

[1] Voyez le numéro d'octobre, p. 274.

[2] M. Eugène Chatard. Extrait d'un article sur l'émigration irlandaise publié dans la *Presse* en 1863.

au reste, la seule cause de cet éparpillement d'énergie. Beaucoup d'Irlandais quittent aussi leur pays pour louer leurs services en Angleterre comme ouvriers, comme domestiques[1], ou, ce qui est bien triste, comme soldats. Leurs frères des hautes terres d'Ecosse descendent aussi de leur pays pour s'engager dans les fabriques des Lowlands.

Mieux vaut encore pourtant les voir s'étioler dans les ateliers de Glasgow que briller dans un de ces magnifiques régiments de highlanders, si justement redoutés des ennemis de l'Angleterre. Les Celtes composent la plus grande partie de l'infanterie anglaise, on peut dire qu'ils sont le nerf de son armée. Une statistique récente constatait que *plus de la moitié* de l'infanterie anglaise était catholique, c'est-à-dire, à peu de chose près, irlandaise. Ajoutez-y les régiments highlanders et on peut affirmer, sans faire injure au courage anglo-saxon, que le tiers restant, *recruté aujourd'hui à grand peine*, selon le récent aveu de M. Cobden, ferait triste figure à défendre les immenses possessions de l'empire britannique. — Ainsi ce sont des Celtes qui se font les instruments volontaires de la domination anglaise sur des populations innombrables et sur leurs propres compatriotes ! « *Queis neque boni intellectus, neque mali cura, sed mercede aluntur, ministri sceleribus*[2]. »

Si au lieu de se disperser au hasard, comme un fleuve dont le soleil dessèche les branches trop divisées, les émigrants gaëls, ou seulement irlandais, s'étaient, depuis trente ans, donné rendez-vous sur un même point de la surface du globe, ils y formeraient déjà une nation de trois millions d'hommes environ, capable de faire respecter son indépendance et de se développer librement selon son génie spécial. S'ils avaient occupé un des territoires déserts ou peu peuplés des États-Unis, ils y constitueraient un ou plusieurs États se gouvernant par leurs propres lois et rattachés à

[1] Cela ne leur est pas toujours facile. La plupart des demandes de domestiques qui remplissent des colonnes d'annonces dans les journaux anglais, se terminent par cette indication préventive : *Irish not taken.*

[2] Tacite. — Et quelle *récompense !* Il est impossible à un soldat anglais de gagner l'épaulette, quelles que puissent être sa conduite et ses actions d'éclat. L'Angleterre est plus arriérée sur ce point qu'aucune autre nation de l'Europe ou du monde.

Washington par un simple lien fédéral. Il est trop tard aujourd'hui pour réaliser utilement ce dernier plan. Le littoral de l'est est depuis longtemps occupé; les territoires maritimes de l'Orégon et de Washington, au nord de la Californie, se peuplent rapidement. Quant à se grouper dans l'intérieur, il n'y faut pas songer : les peuples étouffent loin de la mer.

Voyons s'il n'y aurait pas un autre parti à prendre.

II. — Le petit peuple gallois qui a précédé ses frères dans la voie de la diffusion de l'instruction nationale et populaire, paraît devoir les précéder aussi sur le terrain de la colonisation celtique. Il y a près de deux ans, un journal de Paris publiait la note suivante :

« Un individu représentant une société d'émigration galloise a quitté l'Angleterre par le dernier steamer de novembre, se rendant à Buenos-Ayres dans le but de déterminer l'endroit le plus favorable pour fonder un établissement sur la côte de Patagonie; et, en second lieu, avec la mission d'entrer en négociation avec la république Argentine pour obtenir, à la condition d'une allégeance purement nominale, une portion de territoire qui serait colonisée exclusivement par des Gallois. Un petit groupe de Gallois enthousiastes a exprimé la crainte de voir bientôt se perdre la langue welsh et en même temps disparaître les coutumes et les qualités nationales. Ils n'ont rien trouvé de mieux, dans ce but, que de créer une colonie gouvernée par des Gallois, et dont toutes les affaires seraient traitées en welsh. Ces hommes ont montré une extrême activité à réaliser leur programme; ils se sont fixés dans la péninsule de Wades *(sic)* ou dans ses environs, en Patagonie, vers le 43e degré de latitude sud, trouvant que c'était la seule place dans le monde adaptée à leur projet [1]. »

III. — A-t-il été donné suite à cette résolution? C'est ce que le défaut de relations entre les Bretons des deux côtés de la Manche nous laisse encore ignorer [2]; en attendant, nous accompagnons de nos vœux les plus sympathiques ces hardis pionniers de la coloni-

[1] *Gazette de France* du 17 décembre 1862.

[2] J'ai posé, sans résultat jusqu'ici, cette question dans le n° 6 (juin 1864) du journal l'*Intermédiaire (Notes and Queries* français.) Paris, Duprat.

sation celtique. Ils pouvaient difficilement, en effet, trouver un point du globe mieux approprié, je ne dis pas seulement à l'objet particulier qu'ils avaient en vue, mais à une colonisation celtique générale. L'extrémité australe de l'Amérique, depuis les frontières assez mal définies de la Confédération Argentine, jusqu'au cap Horn, s'étend, libre de toute colonisation européenne, sur une longueur de 18 à 20 degrés (450 à 500 lieues) et une largeur moyenne d'au moins 150 lieues. Elle est parcourue, plutôt qu'habitée, par les rares tribus nomades des Puelches, Molouches ou Tehuels, à l'exception de l'angle nord-ouest dont la côte appartient au Chili, et dont l'intérieur est occupé par l'ancienne et vaillante nation des Aucas ou Araucans.

Cette vaste étendue de pays offrant, du 37e au 56e degré environ, toutes les variétés de climat de la zône tempérée, possède toutes les ressources et toutes les conditions de sécurité nécessaires à l'établissement d'une nombreuse colonie et à la formation d'un grand peuple. Placée à l'extrémité d'un continent immense, entre l'Australie et le Cap, elle est baignée de trois côtés par la mer qui lui ouvre de faciles communications avec le reste du monde. Du quatrième côté, au nord, les solitudes des Pampas et deux grands fleuves la séparent des établissements de la race espagnole, dont on n'a à craindre ni la fécondité gênante, ni l'activité inquiète, ni l'esprit d'envahissement qui rendent si dangereux le voisinage des Anglo-Saxons. A la frontière chilienne, on trouve les Araucans (qui se nomment eux-mêmes *Aucas*, c'est-à-dire *hommes* par excellence); mais, à coup sûr, la race celtique, *non ignara mali*, saura se faire une alliée plutôt qu'une ennemie, de cette intéressante nation autrefois tributaire de l'empire inca [1], et qui lutte avec succès, depuis plus de trois siècles, pour son indépendance. La Patagonie est divisée en deux parts très-inégales par les Andes (*Pire* en Araucan) qui renferment dans leur sein tant de richesses métalliques; plusieurs grands fleuves y prennent leur source et coulent

[1] On dit que c'est chez elle que s'est conservé le secret d'une écriture hiéroglyphique, différente des *Quipos*, et autrefois en usage chez les Péruviens. Voy. M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. *Le Livre sacré et les Mythes de l'Antiquité américaine*, page CCXI, note.

dans l'Océan Atlantique. L'intérieur est encore presque inconnu ; on sait seulement qu'on y trouve alternativement des rivières, des forêts et des plaines sablonneuses et salées. L'extrémité méridionale est habitable, quoique assez froide, et porte de belles forêts au flanc de ses montagnes couronnées de neige.

Cet espace n'est-il pas assez vaste pour que les pays celtiques puissent y verser le trop-plein de leur population ? Gaëls et Bretons pourraient s'y établir sur des points de leur choix, assez éloignés les uns des autres pour éviter les querelles de frontières, assez rapprochés pour se prêter mutuellement secours au besoin.

Qui sait si cette part importante du continent américain, merveilleusement préservée jusqu'ici de toute colonisation européenne, ne nous a pas été gardée par Dieu même pour offrir à notre race un abri sûr où un grand nombre de ses enfants puisse se multiplier en toute sécurité et se préparer en paix à de nouvelles et glorieuses destinées ? Qui sait même si elle ne nous est pas réservée comme dernier asile dans le cas d'un immense et irréparable désastre qui frapperait la race tout entière ?

IV. — En traversant l'Océan Atlantique pour aller fonder dans un autre hémisphère une Hibernie, une Albyn, une Bretagne nouvelle, les Celtes ne feraient d'ailleurs que poursuivre la marche traditionnelle de leurs pères, commencée au pied du Caucase indien et suivie à travers les siècles vers le soleil couchant, jusqu'aux derniers rivages de l'Europe occidentale. On ne pourrait plus même, aujourd'hui, affirmer sans témérité que l'antique avant-garde de la race aryenne ait arrêté sa course devant la barrière humide, regardée par les Romains comme la dernière limite de la terre habitable. Peut-être nos frères retrouveraient-ils en plus d'un endroit, dans ce continent appelé le *Nouveau-Monde*, le sang d'hommes de leur race mêlé à celui des indigènes. Bien des indices portent à croire que des fractions assez considérables de peuples de race blanche se sont établies en Amérique à des époques fort reculées [1]. Mais sans remonter aux premières migrations des Aryas, on

[1] Il existe, dans les deux Amériques, une variété extrême de types indigènes appartenant à des races très-diverses. Quelques-uns de ces types, gravés sur les monuments antiques ou encore vivants aujourd'hui, ont gardé les caractères princi

peut trouver la trace d'anciennes communications entre les Celtes et l'Amérique. Nous ne parlerons pas du prince Madawc et des Indiens gallois, dont l'existence paraît encore fort problématique, mais nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur l'Irlande, de toutes les terres européennes la plus rapprochée du nouveau continent.

Comment ne pas croire, en lisant les merveilleuses légendes *(imramha)* sur les voyages maritimes de saint Brendan, de Brekan Mac Neil et de ses cinquante navires, des trois fils de Corra, de Snedgus et de Mac Riagla, comment ne pas croire à d'anciennes relations entre les Irlandais nouvellement convertis et les terres américaines? S'il est naturel de voir dans les « montagnes lançant des flammes » les « cathédrales de cristal » dont ils parlent, les volcans et les glaciers des régions polaires, ne peut-on pas reconnaître les contrées chaudes du même continent dans ces régions dont « les feuillages, les fruits, les oiseaux, la végétation, la température » ne leur rappelaient en rien leur patrie, dans ces îles remplies d'oiseaux « au plumage de safran, de pourpre et d'azur, dont la tête est d'or et les ailes d'argent » qui se perchent sur des « arbres aux feuilles toujours vertes, lustrées, larges comme des peaux de buffle? » Suivant les récits de ces hardis navigateurs, ils trouvèrent dans ces merveilleuses contrées des frères de race et de langue précédemment établis : « Entendez-vous, se dirent-ils en » approchant d'une île voisine de celle des oiseaux, entendez-vous » le *Shianan*, l'air plaintif des femmes d'Erin? » — « Descendus à » terre, ils furent accueillis avec grâce par des Irlandaises; elles » leur parlèrent leur belle langue et les conduisirent à leur chef. »

paux de la race européenne. Nous citerons la phrase suivante extraite d'un article de M. Beulé, qui a paru dans le *Journal des Savants* (mars 1864). Il avait pour objet une intéressante publication : *Cités et Ruines américaines;* photographies et texte de M. Charnay, introduction de M. Viollet-Leduc; Paris, 1863. — « M. Flourens n'y » trouve (dans l'Amérique centrale) aucun type nouveau, aucun symptôme d'une » race étrangère à celles qui occupent le reste du globe. On rencontre des sujets » appartenant à la race finnique, des métisses malais, des transitions graduées » entre le sang touranien et le sang blanc, des types vraiment nobles qui se rattachent » à la souche indo-européenne. »

— « Je règne, dit-il aux navigateurs, je règne ici sur de pauvres » exilées de notre doux pays d'Erin [1]. »

Mais la tradition irlandaise n'est pas seule à témoigner des anciens rapports des Gaëls avec l'Amérique. En commentant deux passages importants du moine irlandais Dicuil, Letronne [2] a prouvé que l'Islande a été visitée et peut-être colonisée par les Irlandais en 795, c'est-à-dire soixante-cinq ans avant qu'elle ne le fût par les Scandinaves. « Le *Landnamabok*, publié de nouveau dans une collection de Sagas historiques [3], rapporte textuellement que les Norwégiens trouvèrent en Islande *des livres irlandais*, des sonnettes et d'autres objets que les Papæ « hommes d'occident qui professaient la religion chrétienne, » y avaient laissés. Un saint (?) irlandais du nom de Vigile, vivant au VIIIe siècle, accusé près du pape Zacharie d'avoir enseigné des hérésies au sujet des antipodes, lui écrivit d'abord et ensuite alla à Rome pour se justifier; il y affirma que les Irlandais *communiquaient habituellement* avec un monde transatlantique. « Dans les Sagas islandaises, toute cette » contrée (la Floride) comprenant même la Géorgie actuelle et les » Carolines, apparaît désignée sous le nom d'*Irland-ik-Mikla* ou » *la Grande-Irlande* et par celui de *Hvitramanaland* ou *la Terre* » *des Hommes blancs*. Est-ce vers ces rivages que les Irlandais et » les Gallois naviguaient au moyen-âge? Au Xe siècle, reprennent » les Sagas, une tempête y jeta Ari, fils de Mar de Holum, *qui s'y* » *laissa baptiser* [4]. »

C'est à un ouvrage de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, plein des plus importantes et des plus curieuses révélations sur l'Amérique, que j'emprunte ces renseignements. Il faut donc probablement, remarque le savant auteur, « attribuer à d'anciens moines irlandais

[1] *La Légende celtique et la Poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, 2e édition. Paris, Didier, 1864, pp. LVI-LXI; cf. O'Curry, *Lectures*, p. 334.

[2] *Recherches géographiques et critiques sur le livre De mensura orbis terræ*, 1814, pp. 25, 129, 139, 146, et *Additions*, pp. 90 et suivantes.

[3] Voir l'*Histoire d'Islande* dans l'*Islendenga-Sagur* et l'*Histoire des îles Fœroé* dans le *Fœreyinga-Saga*.

[4] Beauvois, *Découvertes des Scandinaves en Amérique*, etc., dans la *Revue orientale et américaine*, t. II, p. 116.

les traces du christianisme et de staurolâtrie (adoration de la croix) qu'on a rencontrées depuis dans les régions américaines [1]. »

Quoi qu'il en soit de ces antiques relations entre nos ancêtres et ceux de la race rouge, et du plaisir que nous pourrions trouver à cette pensée que nous restons fidèles à de vieilles traditions en peuplant une terre lointaine, nous avons un intérêt évident et actuel à empêcher que le trop-plein de nos populations ne perde sa nationalité en émigrant sur des terres saxonnes. Nous devons, au contraire, favoriser de tout notre pouvoir la formation d'un nouveau peuple celtique dans les plus heureuses conditions d'indépendance et de sécurité. Mais il faut se hâter de diriger le courant de notre émigration vers cette grande terre qui ne saurait rester plus longtemps inoccupée sans exciter d'ardentes convoitises. La gravité et l'urgence de cette tâche nous montrent encore avec une bien grande force la nécessité de nouer au plus tôt des relations suivies entre les différents groupes celtiques d'Europe et d'établir une entente commune entre eux et les Celtes dispersés en Amérique, en Australie et dans l'Inde.

Résumé.

Arrivé à la fin d'une tâche bien au-dessus de mes forces, je dois exprimer de nouveau mon regret profond qu'une voix éloquente et aimée des Celtes n'ait pas voulu leur adresser elle-même ce pressant appel. Toute ma confiance repose sur le patriotisme de ceux qui me liront : s'il est ce qu'il doit être, c'est assez de la voix la plus faible pour réveiller dans leur cœur un puissant écho.

Si je n'avais craint de mettre le pied sur un terrain prohibé, j'aurais cherché à montrer le droit imprescriptible de toute race, de tout débris de nation, de toute individualité collective à vivre de sa propre vie et à se développer librement selon sa nature et ses tendances spéciales. J'ai, du moins, constaté dans la race celtique actuelle une énergie vitale encore puissante et, en même temps,

[1] *Dissertation sur les Mythes de l'Antiquité américaine*, servant d'introduction et de commentaire au *Popol vuh*, livre sacré des Quichés. Paris, Durand, 1861. Voyez pp. LII, LIII. LIX, LXXIV, CLXV, CCXXIII et CCXXVI, et suiv. CCXXXIII et CCXLIII.

le malaise indéfinissable qui la tourmente. J'ai signalé, à côté des plus puissants motifs d'espérance, un danger de dissolution lointain encore, mais inévitable si l'on n'apporte au mal de prompts et énergiques remèdes. J'ai essayé d'indiquer dans quel sens on devait diriger les premiers efforts : pour chacun des pays celtiques et, en particulier, pour l'Armorique, j'ai parlé de la nécessité de travailler à l'union et à l'entente entre toutes les classes de la population, de pourvoir à l'éducation nationale, de faire apprendre la langue indigène à tous les enfants des villes, enfin de publier, dans cette langue, un ensemble d'ouvrages propres à donner satisfaction aux besoins intellectuels des populations.

J'ai exprimé le vœu qu'une œuvre semblable de défense et de régénération s'accomplisse parallèlement dans les autres contrées celtiques, et qu'un même esprit, que des intérêts communs réunissent désormais dans une indissoluble union ces frères trop longtemps séparés.

Enfin, tout en reconnaissant que le véritable champ de bataille se trouve sur ces vieilles terres celtiques et qu'il faut y retenir le plus possible leurs habitants patriotes, je me suis proposé d'appeler l'attention sur l'immense intérêt qu'il y a pour nous à ce que nos émigrants, au lieu de se répandre au hasard sur des terres étrangères où ils sont à jamais perdus pour leur race, concentrent leurs forces sur un sol vierge et libre où ils puissent suivre en paix leurs destinées et former avec le temps un grand peuple.

Telle est, je crois, notre tâche ; telle est la mission qui s'impose à chacun de nous dans la mesure de ses forces. Les Celtes modernes n'y failliront pas : ils savent que leur cause est, aujourd'hui comme autrefois, « celle de la justice, du droit et de la liberté. »

Leur conduite sera pour les peuples un exemple et un enseignement. Aucun effort tenté pour le bien n'est perdu dans l'économie des affaires de ce monde, et, dans l'autre, Dieu ne laissera jamais sans récompense les luttes livrées pour la patrie d'ici-bas.

Il ne nous reste plus qu'à appeler sur ces luttes pacifiques la bénédiction de Celui qui peut seul les rendre fécondes :

« *Et enim Dominus dabit benignitatem et terra nostra dabit* » *fructum suum.* » Ps. LXXXIV, 13.

Conclusion.

Pour entrer sans plus tarder dans l'unique voie qui conduise au but, la voie pratique, je propose *la mise à exécution immédiate* des mesures suivantes :

1° Souscription générale pour la publication d'un choix d'ouvrages en langue bretonne armoricaine.

2° Etablissement de rapports entre les diverses sociétés bretonnes actuelles et les sociétés galloises, irlandaises et écossaises.

3° Préparation d'un congrès général de la science celtique.

4° Formation d'un comité pour l'émigration et la colonisation celtique, lequel se mettrait en relation avec les sociétés particulières de Galles, d'Irlande, d'Ecosse, d'Amérique et d'Australie [1].

CH. DE GAULLE.

[1] En prêtant notre publicité aux larges vues de M. Charles de Gaulle, qu'une certaine philosophie chagrine et sceptique ne manquera pas de trouver chimériques et d'accabler de son dédain, nous sommes heureux d'annoncer la réalisation d'un projet qui prouvera la possibilité de mettre dès aujourd'hui à exécution une partie des désirs formés par un si noble cœur. Mgr l'évêque de Quimper et de Léon, dont on connaît le dévouement aux intérêts de son diocèse, va fonder un journal hebdomadaire tout entier en breton. Religion, histoire, hagiographie, agriculture, hygiène, critique, poésie, nouvelles diverses, ce journal traitera de tout, excepté de politique.

Les meilleures dispositions on été prises par Sa Grandeur pour en assurer le succès.

(Note de la Rédaction.)

HUIT JOURS SUR LES BORDS DU RHIN

IMPRESSIONS & SOUVENIRS.

Vous n'êtes pas étranger à ce qu'il est convenu d'appeler la *civilisation,* au point d'ignorer qu'il est, chaque année, une époque où tout Parisien qui se respecte ne peut, sans déshonneur, rester à fouler l'asphalte du boulevard, et doit poliment céder le macadam et sa poussière aux Anglais et aux provinciaux qui viennent le remplacer dans sa ville abandonnée. Jusqu'ici je n'avais obéi que fort imparfaitement, je l'avoue, à cette loi du bien-vivre, posée par Messieurs de la Chronique, organes patentés de la haute *fashion,* de la *high-life,* comme disent ces Messieurs (dans ce monde-là, vous le savez, pour être le plus possible Français, il faut parler anglais). J'avais bien fait quelques excursions de ci, de là, sur les côtes normandes, par exemple, dans les lieux les mieux posés, les plus en renom chez la *gentry.* J'avais visité le Brighton français, Dieppe et sa plage hérissée de galets, Fécamp, Saint-Valery, le Havre, Etretat, *inventé* par A. Karr. Il me souvient même d'avoir pris deux ou trois bains sur la magnifique plage de Trouville, un village normand dont la mode s'est emparée et que les princesses de la main droite et de la main gauche sont en train de transformer en un Longchamps parisien, ou mieux, dit-on, en un village d'opéra-comique avec bergères en robes courtes, en bottes molles et portant houlettes sous prétexte de cannes (je m'abstiens de pousser l'allégorie jusqu'aux *moutons,* de crainte d'offenser les maris de ces dames.) — Mais tout cela ne suffisait pas à mon zèle d'aspirant *gentleman.* Il y avait encore des choses que j'ignorais, des lieux célèbres que je n'avais pas visités.

« Tout Paris, me disait la Chronique, se trouvait l'autre jour aux » courses de Bade. Le vicomte de, etc., etc. »

Ou bien :

« Tout Paris se pressait hier autour d'une table de *trente et* » *quarante* au Casino de Hombourg, pour assister au triomphe de » G. qui a fait sauter la banque. »

Une autre fois, c'était le tour d'Ems ou de Wiesbaden, qui voyait l'inévitable *tout Paris* se donner rendez-vous dans son Kursaal, — lequel, à dire vrai, peut contenir au plus quelques centaines de personnes.

Or, tant qu'il restait dans mon éducation d'homme civilisé une anssi regrettable lacune, je ne pouvais me flatter d'être à la hauteur du siècle de la vapeur, du gaz, du télégraphe électrique et de la Chronique.

Donc, un beau jour, n'y tenant plus et alléché d'ailleurs par les offres obligeantes des Compagnies du Nord et de Strasbourg, je m'embarque dans un wagon de deuxième classe, en compagnie de quelques amis, et nous voilà en route pour l'Allemagne.

Déjà, comme avant-goût, de toutes parts nos oreilles ne percevaient que les noms gutturaux de l'idiome irrévérencieusement appelé par Charles-Quint la *langue des chevaux*. Impossible de me faire illusion : évidemment le train qui m'emportait ne contenait point le *tout Paris* de mes rêves. Pour me consoler, je me dis que j'allais sans doute le retrouver en Allemagne. Presque tous nos compagnons de route étaient d'honnêtes Allemands qui regagnaient leur pays natal. Pour obéir à la tradition, je devrais peut-être vous esquisser ici la silhouette de mes voisins. Les *sujets* en vaudraient la peine. Qu'il me suffise de vous dire, pour ne pas allonger hors de propos ma narration : En voyage, défiez-vous des Allemands, excellentes gens au demeurant, mais d'un voisinage redoutable. Les nôtres, en personnes de précaution, avaient leurs sacs de nuit bourrés de comestibles nationaux, fort appétissants sans aucun doute pour un palais allemand, mais dont les fortes senteurs pinçaient violemment le nerf olfactif. (Ajoutez à cela que, le jour fini, nos Germains, avec une unanimité qui est à elle seule un trait de mœurs, se débarrassent en tapinois de leurs chaussures, par économie sans doute et pour en ménager la semelle.) Le tout composait une atmosphère douteuse, dont une petite-maîtresse se serait malaisément accommodée.... et d'où j'ai hâte de vous sortir.

I.

La Belgique. — Cologne. — Bonn. — Les Sept Montagnes.

La nuit est venue. Nous voici dans cette partie de la Belgique qui s'étend de Charleroi à Namur et à Verviers, et qui, par sa nature accidentée et pittoresque, rappelle la Suisse et certains de ses paysages. Ce ne sont que vallées et collines, également verdoyantes, les unes sillonnées par la voie de fer, les autres percées de tunnels multipliés. Au clair de lune, nous voyons de toutes parts flamboyer, comme des phares, les hautes cheminées des usines, si nombreuses dans ce pays industrieux où le fer se façonne et se manipule de toutes les manières : c'est ici que se fabriquent ces célèbres armes de Liége, qui, dispersées par le commerce aux quatre points cardinaux, s'en vont semer la mort à la surface du globe. En haut, ces flammes dont les crêtes vacillantes lèchent le ciel obscurci ; — en bas, les rouges lueurs vomies par la gueule béante et embrasée des hauts-fourneaux, prêtent au paysage nocturne un aspect fantastique. — Mais réservons pour de plus dignes objets notre admiration et nos adjectifs.

Station de *Herbesthal*.... Cela sent déjà terriblement l'allemand. Aussi sommes-nous arrivés à la frontière de la Prusse rhénane, et ces soldats dont les casques à paratonnerre étincellent au soleil levant, sont des gendarmes de S. M. Frédéric-Guillaume, — guerriers peu terribles et fort débonnaires, du reste, et qui négligent, très-heureusement pour nous, de s'enquérir si nous sommes munis de passeports. D'ailleurs, nous allions, pendant huit jours, parcourir une douzaine de royaumes, villes libres, duchés grands et petits, sans provoquer jamais à cet égard la question la plus discrète de la part d'une autorité quelconque.

Bientôt nous voyons, du haut d'un viaduc, surgir à nos pieds un amas de maisons entrecoupées de rues et dominées çà et là par des monuments : c'est Aix-la-Chapelle. La vieille cité impériale s'étale coquettement dans une large et riante vallée ; ses environs accidentés, ses parcs, ses eaux, ses jardins, lui font une ceinture charmante, surtout à cette heure matinale. Quel regret de ne

pouvoir nous arrêter pour aller visiter l'intérieur du vénérable *Munster* (cathédrale) dont nous apercevons là-bas la tour massive et dont Charlemagne posa les assises; faire un pieux pèlerinage au tombeau du grand empereur, contempler ses restes, toucher son crâne, l'un des plus puissants que la main du Créateur ait pétris !.... Mais l'inexorable vapeur nous a déjà emportés bien loin sur ses roues enflammées. Nous dépassons tour à tour Stolberg, Eschweiler, la rivière de la Roër (pr. *Rour*), célèbre par la bataille de ce nom qui nous donna la rive gauche du Rhin, en 1794. Au sortir des noires ténèbres du grandiose tunnel de Kœnigsdorf, long de 1400 mètres, nous voyons bientôt émerger de la plaine des tours et des clochers que domine une masse imposante : nous saluons Cologne et son fameux dôme.

Une demi-heure plus tard, nous pouvions contempler de près le chef-d'œuvre, l'un des plus parfaits de l'art gothique, — son portail, malheureusement inachevé, mais où le ciseau a prodigué ses plus variées et ses plus délicates richesses, — ses vastes nefs aux arcades aériennes, terminées par un chœur grandiose, tout resplendissant de dorures, de peintures et de vitraux. C'était le dimanche; le prêtre était à l'autel; enfants et peuple chantaient, emplissant les voûtes sonores d'une harmonie simple et pénétrante. Reculant vers le passé, l'imagination se reportait instinctivement vers ces siècles, barbares à tant de titre, mais si puissants par la foi et les œuvres,

« Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame et Saint-Pierre,
S'agenouillant au loin dans leur robe de pierre,
Sur l'orgue universel des peuples prosternés,
Entonnaient l'hosanna des siècles nouveau-nés. »

Je me garderai d'essayer de vous peindre ce spectacle et surtout cet édifice : outre l'espace que je n'ai point, il me faudrait, pour accomplir dignement cette tâche, l'inspiration du poète et la science de l'archéologue. J'aime mieux vous dire simplement : représentez-vous la cathédrale d'Amiens, celles de Troyes et de Beauvais, et la Sainte-Chapelle de Paris, et bâtissez dans votre imagination (comme le fit, dit-on, sur le papier l'architecte anonyme du monument) un temple qui procède des unes et des autres et en résume les beautés : vous aurez, avec de plus vastes proportions, le dôme de Cologne. Songez encore que ce magnifique édifice surpasse en longueur Notre-Dame de Paris, et que, si elles sont jamais achevées, ses deux tours jailliront dans les airs à environ 80 pieds plus haut

que la flèche de Strasbourg, l'un des monuments les plus élevés du globe, avec la pyramide de Chéops. Etonnez-vous, après cela, que l'imagination populaire, si avide de légendes chez les riverains du Rhin, n'ait cru pouvoir mieux faire que d'attribuer le premier plan du célèbre dôme au diable en personne. Il est vrai que le *malin* trouva plus malin que lui et perdit son enjeu au marché. Toutefois, six siècles ont donné jusqu'ici raison à la prédiction de l'ange déchu, qui, de dépit, condamna jadis le temple à rester inachevé. Espérons que les grands travaux poursuivis depuis près d'un demi-siècle, feront mentir encore une fois le *père du mensonge*. Je ne puis que mentionner au courant de la plume les richesses religieuses, historiques, archéologiques et légendaires contenues dans l'enceinte du dôme, ses tombeaux dits des *Rois Mages*[1] et des évêques-électeurs, son opulent *Trésor*, ses verrières du temps de Maximilien, etc.

Outre la cathédrale, Cologne possède un grand nombre d'autres églises de tous les styles et de tous les âges, le *Musée Wallraf*, archéologique et artistique, un superbe hôtel-de-ville, un pont monumental sur le Rhin. Cette ville vit naître Rubens et, comme vous le savez, un produit fameux qui, plus que le grand artiste, a popularisé dans les deux mondes le nom de sa patrie : *l'eau de Cologne,* avec l'innombrable dynastie des *Farina*. Où que vous alliez, votre œil est arrêté au passage par l'enseigne de l'un d'eux, lequel, comme de juste, s'appelle toujours *Jean-Marie* et est toujours *le seul et unique*. C'est à dégoûter à jamais d'acheter de l'eau de Cologne, par l'embarras du choix, à l'instar de l'âne de la scolastique.

Cependant l'hippogriphe de la vapeur siffle et rugit; il faut obéir à ses appels et se confier de nouveau à ses ailes puissantes, non sans être allés, au préalable, saluer le Rhin, qui nous portera bientôt à son tour.

En sortant de Cologne, le chemin de fer et le fleuve coupent une plaine riche et bien cultivée, mais plate et monotone. Nous traversons Bonn, qui vit naître Arndt, le fougueux *gallophobe* de 1813, le Tyrtée de la Coalition, et Beethoven, le roi de la symphonie. L'université de Bonn, l'une des plus célèbres de l'Allemagne, a été illustrée par le professorat de W. Schlegel, le savant philologue,

[1] Suivant une pieuse légende, en effet, les reliques des royaux adorateurs de l'Enfant-Dieu, reposeraient dans la cathédrale de Cologne, laquelle fut appelée souvent, pour cela, *les Trois Rois*.

et de Niebuhr, l'historien systématique. C'est tout ce que je vous dirai de cette ville, peu remarquable d'ailleurs, et dont le souvenir m'est resté comme assombri par la pluie qui, lors de notre passage, répandait sur le paysage le mélancolique voile de ses nappes fluides. N'emportons-nous pas, en effet, dans notre mémoire, la nature telle qu'elle nous est apparue? Heureux le voyageur qui peut la contempler à son point, pour ainsi dire, lorsque la terre et le ciel sont en parfaite harmonie, lorsque surtout, au lieu d'inonder la terre attristée, comme s'il se fondait en larmes, le ciel semble éclater de joie sous les rayons du soleil, ce merveilleux magicien qui, présent, met la terre en fête, et qui, absent ou seulement obscurci, la voile d'un crêpe de deuil. Par bonheur, le temps ne tarda pas à se rasséréner, et, quand bientôt nous mîmes pied à terre à la gare de Rolandseck, le soleil nous invitait à contempler le splendide panorama qu'il illuminait de ses plus gais rayons. Car nous étions arrivés aux portes du Rhin pittoresque, et le paysage qui s'étalait devant nos yeux charmés, était comme le vestibule qui allait nous donner entrée dans ce magnifique royaume de la féerie et de la légende, — vestibule grandiose et plein de promesses.

Pour mieux jouir du spectacle offert à nos regards, comme un avant-goût, par la nature, qui allait se montrer pour nous si prodigue de beautés, nous gravissons à travers jardins, vignobles et bois la montagne de *Rolandseck*, et, parvenus au sommet, tout essoufflés de l'effort, nous regardons. A nos pieds, tout en bas, à une profondeur de plusieurs centaines de mètres, coule majestueusement le Rhin qui, après avoir embrassé de ses flots verdâtres la fraîche île de Nonnenwerth, s'enfuit à gauche vers Bonn et Cologne et se perd dans un lointain vaporeux. Devant nous, sur la rive opposée, s'étagent en amphithéâtre, jusqu'au bout de l'horizon, les verdoyants mamelons des *Sept Montagnes*, que domine le pic aigu du *Drachenfels* (Roche du Dragon), surmonté lui-même d'un *burg* en ruines, aux murailles pendantes. Le long du fleuve, sur les deux rives, se groupent, çà et là, tapis au pied des monts, villes et villages, *Kœnigswinter, Oberwinter, Unkel*, etc., dont les maisons blanches se détachent sur la verdure du fond et semblent comme autant de nains que les géants voisins écrasent de leur haute stature.

Voilà ce que j'appellerais le squelette du paysage; mais comment rendre avec un peu d'encre et une simple plume, bien inha-

bile encore, ce qui demanderait un pinceau exercé et la magie du coloris, ces lignes onduleuses, ces jeux de lumières, ces nuances infinies, ces lointains bleuâtres, le charme, la vie enfin avec ses formes multiples et insaisissables, dans ce que nous appelons si improprement la nature inanimée?

Le mont du Rolandseck lui-même, notre observatoire aérien, dont l'arcade en ruines s'ouvre comme un cadre où se découpe un pan du paysage, sert de pendant au Drachenfels, sans s'élever à sa hauteur. Ici viennent en pèlerinage les poètes et les femmes à l'âme tendre et romanesque; car ici, dit-on, aima et souffrit un noble preux, Roland lui-même, le vaillant neveu du grand Charles. C'était peut-être à l'endroit même où nous sommes en ce moment, sur cette pierre où nous restons accoudé dans notre silencieuse contemplation, que le héros pensif venait s'asseoir chaque matin, cherchant là-bas des yeux la bien-aimée qui, sur la nouvelle prématurée de sa mort, avait pris le voile dans le monastère de Nonnenwerth [1]. Un jour, elle ne vint point au muet rendez-vous. Le vainqueur des Maures se laissa vaincre par la douleur, et bientôt son fidèle écuyer Olivier trouva son maître sans vie, l'œil encore entr'ouvert et tourné vers le cimetière du couvent.

Car, suivant la légende allemande, Roland ne serait pas mort à Roncevaux, comme l'affirme l'histoire, mais bien sur le Rolandseck, auquel il a légué son nom.

L'Allemagne, d'ailleurs, dans son patriotique égoïsme, revendique exclusivement pour siens Charlemagne et Roland, et les échos de la vallée du Rhin, en particulier, sont encore tout pleins de ces deux grands noms. Singulière destinée que celle du célèbre paladin! Deux lignes de la chronique d'Eginhard, voilà tout ce que lui accorde l'histoire. Et c'est cet humble lieutenant du successeur des empereurs d'Occident, que, dans un magnifique caprice, la poésie a tiré de son obscurité pour le grandir jusqu'aux proportions des héros les plus fameux de la réalité ou de la fable. Dans son inépuisable prodigalité, elle a donné à son heureux favori tout, jusqu'à son titre problématique de neveu de Charlemagne. La rude et héroïque épopée de Théroulde, cet Homère — quasi inconnu — du moyen-âge, a créé d'un coup, ou du moins fixé, la légende de Roland, qui n'a peut-être de comparable que celle d'Attila, et qui, comme celle-ci, a conquis jusqu'aux glaces polaires. Tous les pays,

[1] L'île de Nonnenwerth possède encore un couvent d'ursulines.

toutes les races ont apporté leur tribut à la gloire du héros, qui, mort, a surpassé jusqu'au renom de son maître lui-même, dont, vivant, il n'était qu'un obscur capitaine. Les exploits de l'Hercule Aryâ de l'Inde, célébrés depuis par les mythologues grecs et romains, pâlissent devant les hauts faits de Roland; et la massue qui terrassa l'hydre, n'est qu'un vulgaire bâton devant *Durandal* pourfendant les Pyrénées. A la fois géant et héros, Roland résume toutes les forces, toutes les grandeurs. Dès le XVIe siècle, les Géorgiens le chantaient sur leurs *guzlas* à trois cordes. Il n'est pas jusqu'aux Turcs qui ne le réclament pour un des leurs. Où n'a pas pénétré la renommée du grand chevalier? Le son puissant de son oliphant d'ivoire semble avoir éveillé jusqu'aux échos lointains des jungles de l'Indoustan et des déserts glacés de la Tartarie. Enfin, comme pour compléter ce grand cycle poétique par une apothéose, Dante voit l'âme de Roland, avec celles des Machabées et de Charlemagne, flamboyer comme un céleste météore sur la croix lumineuse qui traverse la planète de Mars : le poète suit du regard ces âmes bienheureuses, « comme l'œil du chasseur suit le faucon dans son vol. »

II.

Le Rhin.

Mais c'est assez longtemps rêver légendes et poésie. Voici qu'on voit au loin ondoyer sur le fleuve un noir panache de fumée : c'est le bateau à vapeur qui, parti de Cologne, remonte vers Mayence. Nous nous hâtons de prendre nos billets (lesquels, nous dit-on, sont valables *pour une année entière*), et, quelques instants après, nous commencions, sur l'un de ces beaux et grands paquebots du Rhin, l'une des plus pittoresques navigations qu'il soit donné au touriste de faire sur les fleuves divers dont la terre est sillonnée.

Ici, je le confesse, mon embarras est grand. En voyant défiler sur la carte et dans mon souvenir toutes ces beautés, tous ces points de vue, tous ces paysages, qui se succèdent de Rolandseck à Coblentz et de Coblentz à Bingen, sur une étendue de vingt à trente lieues, je serais tenté de jeter là la plume pour ne pas me condamner à refaire mal ce que tant d'autres ont si bien fait. D'ailleurs, pour détailler ce vaste sujet station par station, village par

village, rocher par rocher, ruine par ruine, il me faudrait écrire un gros volume, surtout si je m'attardais à conter la légende ou le trait d'histoire que chaque point rappelle, — et je ne puis disposer que de quelques pages. Une esquisse légère et générale, voilà tout ce que me permet une rapide causerie écrite à toute vapeur, comme a été fait le voyage qu'elle raconte.

Or, comment trouver sur ma palette monochrome les couleurs nécessaires pour peindre dans son infinie variété ce long panorama, un peu monotone en apparence, mais en réalité si divers; — cette double muraille parallèle, longue de quatre-vingts à cent kilomètres, qui tantôt s'élargit pour laisser couler plus librement le fleuve, qu'elle domine d'une hauteur de mille à mille cinq cents pieds, et tantôt se rapproche et se rétrécit, comme si elle voulait, si j'ose ainsi dire, l'étrangler au passage; — ces sinuosités sans fin, qui font du Rhin un immense serpent liquide et donnent parfois à son cours, surtout de Coblentz à Bingen, l'aspect d'un gigantesque chapelet de lacs suisses, encaissés entre leurs rives abruptes comme dans un vaste et profond entonnoir de granit, et si bien fermés à l'œil qu'on n'en distingue ni le commencement ni la fin; — ces rochers aux mille formes, aux couleurs variées, à la physionomie riante ou sombre, au profil vertical ou à la croupe arrondie, immenses ou ramassés, quelques-uns nus et noirs, la plupart revêtus d'un verdoyant manteau de forêts, ou de vignobles qui grimpent de gradin en gradin jusqu'au sommet de leur large dos; — ces vallées qui de temps en temps viennent couper la muraille de l'une des deux rives et ouvrent tout à coup aux regards une lointaine perspective vers l'intérieur des terres; — ces villes et ces villages, pour le plus grand nombre d'origine antique, romaine ou carlovingienne, qui, assis au bord du fleuve, mirent dans ses eaux fuyantes la svelte flèche de leur clocher gothique, leurs blanches maisons et les murs branlants de leurs castels moyen-âge; — ces châteaux modernes aux tourelles crénelées, perdus dans un nid de verdure au penchant des collines; — ces ruines surtout, ces donjons démantelés, ces vieux *burgs*, qui, accroupis comme de sombres sphinx au sommet ou au flanc des monts, voient passer à leurs pieds (saisissante image du temps et de ses vicissitudes), wagons et pyroscaphes, qui lancent, comme un insultant défi, d'épais tourbillons de fumée vers leurs fronts ravagés et noircis par l'incendie et la lente action des âges; — et, pour

animer le tableau, ces paquebots chargés de touristes, qui se croisent; ces puissants remorqueurs à double cheminée traînant une longue file de lourdes galiotes pontées; ces chalands, au gouvernail en demi-cercle, luttant, la voile gonflée, contre la rapidité du courant; ces immenses radeaux de bois flottés, descendant de la Forêt Noire vers les chantiers de la Hollande; ces troupes de grands oiseaux aquatiques perchés sur leurs longs pieds ou pêchant près des grèves; et sur la terre, ces trains de voie ferrée qui, luttant de vitesse, courent à toute vapeur le long de l'une et de l'autre rive, ou s'enfoncent en sifflant dans la profondeur d'un tunnel; ces moissonneurs et ces vignerons qui, suspendus comme des chèvres sur la raide déclivité du roc, et rapetissés par la distance, se détachent là haut comme des points mobiles, noirs ou blancs?....

Mais je m'aperçois que c'est en vain que je m'évertue à faire suer de l'encre à ma plume, pour essayer de décrire l'indescriptible. Le fleuve dont je viens d'esquisser la physionomie, est un fleuve quelconque : ce n'est pas encore le Rhin.

Chaque tour de roue du bateau à vapeur vous dévoile un aspect nouveau, lève, pour ainsi parler, un pan de ce rideau de pierres et de verdure, aux milles replis, dont s'enveloppe le puissant cours d'eau. Comme si, par une naïve coquetterie, il voulait vous retenir pour vous permettre de l'admirer plus à votre aise, il imprime, par la force de son courant, à la marche du paquebot qui le remonte, une lenteur dont vous ne songez pas à vous plaindre. Il semble que vous soyez immobile et que le fleuve fasse passer devant vos yeux le changeant panorama de ses rivages.

III.

Le Rhin (suite).

Qui ne sait que le Rhin est, par excellence, le fleuve des légendes? Pas un des villages dont il baigne le pied, pas une ruine, pas un rocher, qui n'ait la sienne, et n'ait servi de thème à l'intarissable verve des conteurs. Il n'est peut-être que le Sâh'ra, à chaque accident duquel l'imagination arabe ou touâreg a rattaché une légende, qui puisse, à cet égard, le disputer au Rhin. Comme l'Inde, comme la Grèce, Rome, la Scandinavie et les pays celtiques, le Rhin a ses

dieux, sa mythologie [1]. Frappée de sa physionomie étrange, l'imagination populaire en fit bientôt un Olympe peuplé d'esprits, de fées, d'ondines, etc. Arriva le moyen âge qui, ajoutant aux anciennes légendes l'histoire devenue bientôt légende elle-même, vint accrocher, comme des nids de vautours, ses *burgs* crénelés à ces rocs sourcilleux si bien faits pour les recevoir, et emplit de cris de guerre et de tumulte une nature qui semblait prédestinée à servir de théâtre et de décor à ses drames sanglants. Si, en effet, le Rhin est le plus légendaire des fleuves, il en fut aussi le plus féodal.

Mieux que nulle autre part peut-être, le moyen âge violent et batailleur est encore là debout avec ses débris, si éloquents dans leur mutisme. Ces mornes combattants du passé qui, du haut de leur aire d'aigle, se regardent de loin et semblent encore se défier, — autrefois terribles, pleins de bruits de guerre ou de joie, aujourd'hui silencieux, démantelés, les flancs entr'ouverts, sont comme des lutteurs gisant, vainqueurs et vaincus, sur le champ du combat. Dans sa fuite muette, le Temps, du bout de sa faulx, détache leurs pierres une à une, plaies béantes sur lesquelles le lierre, ce pieux ami des ruines, se hâte d'étendre un pan de ses vertes draperies.

..... Qui que vous soyez, avez-vous ouï dire
Qu'il est dans le Taunus, entre Cologne et Spire,
Sur un roc près duquel les monts sont des coteaux,
Un château renommé parmi tous les châteaux,
Et dans ce burg, bâti sur un monceau de laves,
Un burgrave fameux parmi tous les burgraves [2]?

Hélas! qu'est devenu ce *burgrave fameux?* Que sont devenus ses pareils? Voilà bien encore les nids, mais où sont les vautours, ces hommes de proie qui, dominant le fleuve, de leur repaire aérien fondaient sur le passant, auquel ils imposaient le péage, fût-il prince ou roi [3], et trop souvent s'entre-déchiraient pour se disputer comme un butin la contrée environnante? Déjà, singulier rapprochement! quelques trois mille ans avant eux, les frères de leurs ancêtres, les nobles Aryâs, les Kchattryâs de l'Inde avaient coutume de bâtir sur les hauteurs leurs *puras*, qui, par le nom et la destination, rappellent les *burgs* féodaux [4].

[1] Voir la *Mythologie du Rhin*, par M. X. Saintine.
[2] V. Hugo, *Les Burgraves*.
[3] Saint Louis lui-même, descendant le Rhône et allant s'embarquer à Aigues-Mortes pour la Palestine, dut payer tribut à un *burgrave* riverain, au grand mécontentement du bon Joinville.
[4] V. *Commentaire sur le Véda*, par Em. Burnouf, et l'*Histoire du Monde*, I, nouvelle édition, par MM. de Riancey.

Nous sommes tout ensemble en pleine histoire et en pleine légende, en pleine réalité et en pleine poésie.

Tout se réunit ici pour composer un spectacle complet, pour mettre en jeu et émouvoir toutes les facultés : pendant que les yeux fascinés voient passer devant eux toutes ces beautés étranges, gracieuses ou sombres, que la prodigue nature étale comme à plaisir, l'imagination, évoquant le passé, repeuple ces lieux aujourd'hui déserts, et s'égare à travers le féerique pays de la légende; de son côté, la raison se sent assaillie par de mélancoliques réflexions sur la marche du temps et des peuples. Grandes nations et grands hommes ont successivement marqué ces lieux de leur puissante empreinte. Le voyageur voit passer dans ses rêveries les ombres de César, de Charlemagne, de Louis XIV, de Napoléon, et salue en passant les mausolées de Roland, de Turenne, de Hoche, de Marceau, de Kléber, de Desaix; il écoute en pensée le cliquetis des épées des barons féodaux, le choc des armées romaines, germaniques, gauloises, franques, bataves, espagnoles, prussiennes, autrichiennes, françaises, qui, depuis deux mille ans, se sont disputé cette grande frontière créée par la nature elle-même, et autour de laquelle l'ambition humaine ne peut manquer de jouer encore dans l'avenir ses parties sanglantes.

Ici, l'artiste, le poète, le philosophe trouvent ample matière à inspirations et à méditations. Aussi quel poète de l'Allemagne moderne qui n'ait célébré le grand fleuve national? Uhland, Tieck, Bürger, Schiller, H. Heine, Gœthe, les deux Schlegel, sans compter les autres, lui ont apporté le tribut de leurs chants, dont l'ensemble lui compose comme une couronne poétique. Lord Byron a consacré au Rhin quelques-unes des plus belles strophes de son *Childe-Harold*. Un autre poète particulièrement prédestiné à vivement sentir et rendre le Rhin pittoresque et légendaire, c'est notre Victor Hugo, dont le génie devait trouver dans cette nature puissante et désordonnée et dans ces bruyants souvenirs, tant d'analogie et d'harmonie avec lui-même. Le coryphée du romantisme ne pouvait rencontrer un cadre plus à souhait, un théâtre mieux disposé pour ses drames exubérants. Le Rhin est, s'il en fut, un fleuve romantique.

Erpel et son bloc de basalte haut de sept cents pieds et dont les coulées parallèles brillent au soleil d'un éclat cuivreux; — *Apollinarisberg* et sa charmante église gothique, de construction récente, aux clochetons dentelés; — *Remagen*, le *Ricomagus* des Romains;

— *Lintz* et sa voisine la vieille cité romaine d'*Andernach*, jadis deux rivales acharnées, réconciliées aujourd'hui; — *Wesseinthurm*, où Hoche passa le Rhin en 1797, et que domine l'obélisque élevé par l'armée de Sambre-et-Meuse en l'honneur du jeune héros, mort quelques jours après à Wetzlar, au milieu de ses victoires; — *Bendorf*, aux usines fumantes, où, dit-on, César traversa le fleuve pour la première fois; — *Coblentz*, dominé par la formidable cidatelle d'Ehrenbreitstein et où nous reviendrons bientôt; — *Stolzenfels*, qui montre à mi-côte son superbe château moderne, résidence d'été du roi de Prusse; — vis-à-vis, *Oberlahnstein* et ses antiques donjons, assis à l'entrée de la pittoresque vallée de la Lahn; — le *Kœnigsstuhl (Trône du roi)*, où se réunissaient autrefois les sept Electeurs pour délibérer en plein air, à la façon des vieux Germains; — le sombre castel de *Marksburg*, juché sur un amas de rocs d'un aspect farouche; — *Boppard*, antique résidence des légions romaines et des rois francs; — le *Sternberg* et le *Liebenstein*, citadelles des *Deux-Frères* ennemis, le Polynice et l'Etéocle des légendes rhénanes; — la *Souris* et le *Chat*, qui se guettent toujours comme autrefois; — *Saint-Goar*, jolie petite ville comme enchâssée au milieu des plus grandioses beautés du fleuve, et où se réconcilièrent les fils de Louis le Débonnaire; — le *Reinfels*, immense forteresse ruinée; — *Saint-Goarshausen* et sa ravissante *Vallée suisse;* — la roche de *Lurley*, séjour favori de l'ondine Lore, la fée du Rhin, et dont les bateliers ne manquent jamais de réveiller, en passant, le puissant écho par des décharges d'armes à feu; — *Caub*, tout noir de ses mines d'ardoises; — l'admirable petit château du *Pfalz*, sortant du milieu même du fleuve avec sa couronne de tourelles; — *Oberwesel*, le *Vesalia* des Romains, devenu le rendez-vous des peintres allemands, grâce à la beauté naturelle de son site et à la splendeur de ses ruines; — *Bacharach (Bacchi-Ara)*, également célèbre par ses vins si goûtés du pape Pie II, et par la magnificence de son paysage et de ses ruines féodales et religieuses, qui se détachent comme un décor d'opéra; — *Bingen*, enfin, ville d'origine romaine, tout entourée de ruines et de châteaux modernes : le *Rheinstein*, vieux *burg* rebâti en 1821 par le prince Frédéric de Prusse; le *Falkenburg;* une chapelle de Saint-Clément dont on ignore l'origine; la *Mausethurm (Tour des rats)*, bâtie au milieu des eaux et où, selon la

légende, un archevêque de Mayence, Hatto, périt jadis dévoré par les rongeurs de ce nom, etc.

Tel est, fort en raccourci et en négligeant nombre de détails et de sites intéressants, l'itinéraire du Rhin dans cette partie de son cours : n'est-ce pas là toute une mine à exploiter pour les plumes romantiques, s'il en reste encore?

C'est à Bingen que le fleuve, descendant de Mayence, vient comme s'engouffrer dans cette longue, étroite et sinueuse gorge que nous avons essayé de décrire. Resserrées tout à coup, ses eaux bouillonnantes pressent leurs couches les unes sur les autres, formant une façon de barre, une légère cascade appelée *Binger-Loch (trou de Bingen)*.

Si, comme le pensent certains géologues, le Rhin, semblable à un puissant mineur, se pratiqua sa voie au travers des chaînes de rochers qui l'enserrent aujourd'hui de leurs hautes murailles, quelle longue suite de siècles lui aurait-il fallu pour accomplir ce prodigieux travail, pour user et ronger atome par atome, grain de sable par grain de sable, cette digue colossale que les révolutions du globe avaient opposée à son cours futur!

Bingen est assis à l'entrée de la gorge, au point même où dut commencer, s'il se fit jamais, ce labeur de Titan. Au sortir du dernier détour du défilé, comme si le rideau, aprés tant de replis, achevait de s'entr'ouvrir, les rives du fleuve s'élargissent tout à coup, et l'œil, en se projetant du côté de Mayence, n'aperçoit devant lui qu'une vaste étendue liquide, au-dessus de laquelle émergent çà et là quelques îles, semblables à des corbeilles de verdure assises sur les eaux.

C'est moins sauvage et moins grandiose, mais, grâce au contraste peut-être, c'est beau encore. Resserrés pendant de longues heures dans les bornes d'un horizon magnifique, mais étroit, les regards, comme pour jouir de leur liberté reconquise, aiment à se perdre dans l'espace. A droite, se déroule une rive peu accidentée, mais toute verdoyante, rappelant certains aspects de la Basse-Loire. A gauche, ondule mollement, au loin, la bleuâtre chaîne du Taunus, sur les derniers versants de laquelle s'étagent les coteaux où mûrissent les plus renommés vins du Rhin, le *Rothenberg*, le *Rüdesheim*, le *Geisenheim*, etc., noms chers aux gourmets allemands, et que leur physionomie gothique empêche seule d'être également célèbres chez nous. Moins délicat que notre langue et nos oreilles, notre gosier peut du moins, sans risquer de s'écorcher, se mettre en

contact avec les liquides cachés sous ces étiquettes à apparence saugrenue ; et si l'ingrate mémoire se hâte d'oublier des noms qu'elle n'a jamais bien sus, il en est autrement du palais, qui, j'allais bientôt l'expérimenter, conserve de ces vins le plus agréable souvenir [1].

De ces riches coteaux, l'un des plus humbles d'aspect et des plus médiocres en étendue est celui que nous signale de loin le blanc château dont il est couronné : saluez le fâmeux *Johannisberg*, le précieux vignoble où se distille le nectar des dieux du sceptre et de l'argent ! En l'air flotte un drapeau aux couleurs autrichiennes, sans doute pour nous annoncer la présence du noble propriétaire, e prince de Metternich.

Bientôt nous apparaissait Biberich, un autre château princier, résidence d'été du grand duc de Nassau, une façon de petit Versailles, avec parc et eaux jaillissantes, un beau et grand palais bâti avec cette pierre rouge qui donne un aspect si original aux monuments des bords du Rhin. C'était la fête du prince. La petite ville de Biberich disparaissait sous la verdure, les guirlandes, les drapeaux et les oriflammes. Tout le long du fleuve, d'ailleurs, depuis Coblentz, nous avions assisté au spectacle du même enthousiasme sincère et naïf, se traduisant par des processions patriotiques, avec musique en tête, qui nous saluaient, au passage, de leurs *hurrah*, de leurs aubades et de leurs mousquetades. Il n'y avait pas jusqu'aux locomotives qui ne prissent leur part de la fête, volant sur leurs rails pavoisées et parées de fleurs comme des mariées de village. Il paraît que dans ce pays arriéré et gothique, le charme de l'autorité n'a pas encore été rompu par les révolutions et le *progrès* et que le pouvoir y conserve encore son prestige, ni plus ni moins que si nous étions toujours plongés dans les ténèbres du moyen âge !

Encore quelques tours de roues, et nous voyons pointer dans le ciel, comme un phare aérien, le rouge et haut beffroi du *Munster* de Mayence.

LUCIEN DUBOIS.

(La fin au prochain numéro.)

[1] Certains touristes, moins passionnés pour les beautés de la nature que fins gourmets, ne font le voyage du Rhin que pour en savourer les vins sur les lieux, s'arrêtant non point aux endroits pittoresques, mais à chacun des crûs en renom,

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

Le brick-goëlette *le Hurleur* file bonne route, sous brise embellie, à la hauteur du cap Saint-Mathieu. *Le Hurleur* vient d'être radoubé au port de Brest, et ce n'était pas de *luxe* : il avait grand besoin de faire réparer ses membrures depuis la dernière chasse qu'il avait donnée à divers Anglais, du côté des Açores et ailleurs. Par malheur, une corvette anglaise s'étant mise un jour de la partie, *le Hurleur* en reçut monnaie de ses pièces, si bien qu'il fallut virer de bord grand train et gagner les bonnes eaux de Bretagne. — Donc, *le Hurleur*, parfaitement repeint, *calfaté*, goudronné sur toutes les coutures, se balance gaiement sur les eaux. Une belle lune de septembre 1798 éclaire la mer presque tranquille et laisse distinguer encore, à trois lieues, les hautes falaises bretonnes. Les hommes de quart n'ont pour ainsi dire *rien de rien* à faire, sauf le timonnier qui gouverne avec un doigt sur la roue du gouvernail, sous ce temps *d'accalmie*.

Le Hurleur est bon marcheur ; il est taillé pour la course ; il a quatre bons pierriers et quatre pièces de douze à son bord ; provision de gargousses, cartouches, fusils, pistolets, sabres, haches d'abordage, etc., assez pour armer trente-six hommes au besoin. Cependant il n'y a sur le rôle d'équipage que dix-sept matelots. En comptant le second et le capitaine, cela ferait dix-neuf ; mais le capitaine Le Du, *un dur à cuire*, a embarqué, pour faire vingt, un mousse de Plougastel-Daoulas, de quatorze ans à peine, lequel vaut son homme assurément ; et puis nos dix-neuf sont des loups de mer de Crozon, Roscoff et environs. Matelots un peu *écumeurs de mer* à l'occasion contre l'ennemi ; tout de même bons chrétiens et bons enfants, timides comme des fillettes à terre, mais, à bord et

devant l'Anglais, de vrais lions et mieux, si c'est possible; enfin des gars point du tout *farceurs*, à l'exception d'un seul matelot, Médard Le Hir (*le long*), né natif de Recouvrance, un vrai *loustic* de bord, une *manière* de Parisien pour l'esprit, mais cependant un Breton pour ce qui est du métier.

Tel est à peu près l'équipage du *Hurleur*. Par ce beau calme, le capitaine se promène sur le pont en fumant sa pipe, et comme il est de bonne humeur, il permet aux hommes de l'équipage, sauf ceux qui sont de service, de jaser sur le gaillard d'avant. On s'allonge sur le pont, on s'assied sur des tas de cordages, au pied du mât de misaine ou sur des caisses le long des bastingages. Un matelot, curieux d'aventures, insinue adroitement :

— Il paraît que monsieur Le Hir a avalé son quart (*de vin*) par le travers, à preuve qu'il est muet, ce soir, comme un bonhomme de bois et triste comme un Anglais qui a vu la flamme du *Hurleur*.

— Anglais toi-même ! riposte Le Hir ; *ravale-moi* ce mot-là, nom d'une pipe, ou je te *largue un pare à virer*...

— Est-ce que monsieur Le Long va se fâcher par hasard? dit le quartier-maître en s'interposant; il n'a pas compris la politesse du matelot, sans quoi...

— Politesse comme ça, merci !

— Tais-toi, Le Hir, mets ta bile *en panne* et change *d'amures*. Je te promets un quart en sus, si tu nous défiles proprement la suite des aventures du *tonton Jan Tortik* (Jean le Tors), aide-cuisinier à bord du *Grand-Biscaïen*, lougre du port de *Cherche*, capitaine Tape-Sec.

— Pour lors, dit Le Hir sans se faire prier davantage, vous vous rappelez bien que Jan Tortik, mon tonton, était joliment bossu pour un chrétien; qu'il avait un esprit *idem* et qu'il savait surtout apprécier les avantages de sa susdite position. Et il n'avait pas tort : à preuve que voilà Grand-Cadet qui me regarde là, *de dessus* la barre du cabestan, et qui sait s'il en a du jeu pour carguer la grand'voile, et plus encore, pour insinuer son *individuel* dans l'entrepont, sans se bossuer la coloquinte. Pas vrai, *nisquet?*... Répondez donc *brisquet*, vous autres, à seule fin de savoir que vous ne dormez aucunement. *Nisquet*.

— *Brisquet*, firent les matelots.

— A la bonne heure; continuons la bordée par le tribord de notre intelligence. Voilà qu'un jonr *le Grand-Biscaïen*, qui avait lambiné, huit jours durant, sous la ligne, faute d'haleine (*de vent*), et dont tout l'équipage avait le gosier d'un sec, que le capitaine *Tape-Sec* en craquait jusque dans ses *enfléchures* : — M'est avis, camarades, dit Tape-Sec, que le temps dure ainsi, au calme plat, par la raison que monsieur (en disant cela il vous allongeait un *pare-à-virer* à mon pauvre tonton), que monsieur n'a pas mis de sel dans sa dernière soupe et que, de plus, il n'a pas reçu le baptême du père La Ligne. — Si fait, si fait, faites excuse, capitaine, répondit Tortik, à preuve que je m'appelle Jan. — Silence dans la batterie, fit le capitaine; mais Jan tout court, ce n'est pas un nom ; ça ne suffit pas tant seulement pour un mousse, à plus forte raison pour un aide-cuisinier, à bord du *Biscaïen*, où nous ne voulons que des matelots. — Mais, capitaine!... — Suffit, mille tonnerres! Demain, monsieur sera baptisé, si le temps ne *s'affratchit* pas avant le *jusant*. Vous entendez, camarades? *Nisquet*.

— *Ron, ron, ron,* fit l'auditoire endormi.

Le loustic s'écria : — Pas de *brisquet*, pas d'histoire; bonsoir, les amis.

— Navire à tribord! héla une voix dans la mâture.

— *Brisquet*, murmura Cadet en s'éveillant.

— S'agit bien de ça! lui dit Le Hir en se levant d'un bond. Navire!

— Navire! s'écria tout l'équipage exalté.

— Quelle route? quel tonnage? quelle mâture? héla à son tour le capitaine Le Du.

— Capitaine, répondit le gabier de vigie, je l'ai perdu de vue. Ah! le voilà qui reparaît dans le clair de la lune. Il a l'air de filer... Trois-mâts, autant que je puis voir. Quatre ou cinq sabords... Disparu.

— Voyons voir, dit le capitaine, en montant à la hune du grand mât, sa longue-vue de nuit à la main.

Il examina quelque temps le navire en vue; jeta un coup d'œil rapide sur l'étendue des flots et sur le ciel qui s'assombrissait, puis il descendit sur le tillac.

— A nous, Notre-Dame de Rumengol, garçons! s'écria-t-il en tirant son chapeau et se mettant à genoux sur le pont. [1]

[1] *Rumengol :* Notre-Dame de tous les remèdes.

Tout l'équipage, déjà rassemblé sur les gaillards, imita le capitaine, et, pendant trois minutes, ce fut un spectacle touchant et grave que de voir ces loups de mer, ces hommes éprouvés dans les combats et les tempêtes, pieusement courbés sur le tillac, adresser une courte mais fervente prière à Notre-Dame de tous les remèdes, à la dispensatrice de toutes les grâces.

— A nous l'Anglais! dit le capitaine; voilà la brise qui fraîchit; oriente dessus, timonnier, de manière à pouvoir causer quand le moment sera venu, et vous autres, garçons, n'allez pas *mollir*, mille gargousses! Branle-bas tout de suite et combat au point du jour.

— *Brisquet*, fit l'incorrigible loustic, à demi-voix, ça va chauffer comme sous la ligne; mais le capitaine ferait bien de nous larguer un quart en sus, car j'ai une soif!...

— Et moi aussi, dit Grand-Cadet; avec ça que j'ai une faim!...

— Oh! pour ça, reprit Le Hir, qui astiquait déjà sa hache d'abordage, je compte qu'avant demain sept heures, nous aurons mangé assez d'Anglais pour n'avoir plus d'appétit au déjeuner.

— A quelle sauce, matelot?

— A la sauce aux cornichons, Grand-Cadet, et *que* tu dois la connaître, vu que les particuliers sont de ta famille.

Et tous les matelots de rire, en préparant leurs armes avec d'autant plus d'ardeur que déjà le capitaine et le second commençaient l'inspection.

— Mes enfants, leur dit le capitaine, quand vous aurez fini le branle-bas, il y aura une ration d'eau-de-vie pour chaque homme et une autre au premier coup de canon. Parez tout pour l'abordage, et si l'affaire réussit, il ne restera à bord du *Hurleur* que le mousse et un matelot; ensuite...

— Faites excuse, capitaine, interrompit le mousse en s'avançant, moi je veux aussi *taper* les Anglais.

— Toi, Plougastel? Et comment ça, mon petit?

— Tiens, comme les camarades, apparemment.

Le mousse, à ces mots, saisit à deux mains une hache d'abordage, la fit tourner trois fois au-dessus de sa tête et en frappa un violent coup sur un bout de vergue brisée qui se trouvait là. Le bout de vergue fut séparé en deux morceaux.

— Hurra! hurra! crièrent tous les matelots; Plougastel a du nerf et du cœur; c'est prouvé.

— Laissez-le faire, capitaine, il vous démolira bien un ou deux Anglais.

— *Adieu-vat*, dit le capitaine; mais alors qui restera à bord pour veiller au grain et garder le drapeau ?

A l'instant, on vit maître Le Hir, qui s'était tenu en arrière pendant quelques moments, s'avancer en jouant des coudes, puis, après s'être dandiné trois ou quatre fois, il se posta carrément en face du capitaine, roula les yeux sur ses camarades et prit la parole avec toute la gravité dont il était susceptible :

— Si le capitaine veut me permettre d'insinuer dans la conversation une manière d'idée ou de n'importe quoi, à seule fin de savoir si la chose de...

— Mille gargousses! finiras-tu, bavard? ou laisse arriver le nœud de ton idée, s'écria le capitaine impatienté.

Le Hir se balança encore comme une vergue sous le vent, et reprit sans se déconcerter : — A seule fin de savoir si la chose de rester à bord, pendant que les camarades se *cognent*, peut-être à la convenance d'un particulier quelconque, je lui dirai que l'affaire ne convient pas au tempérament du sieur Médard Le Hir, dit Loustic, à seule fin de voir...

— Suffit, suffit, mille tremblements! Ce Brestois possède une langue qui file douze nœuds à l'heure. Et vous autres, garçons, qu'en dites-vous?

— Nous irons tous avec vous; mort aux Anglais!

— Bravo! mes enfants, reprit le capitaine; mais rappelez-vous qu'à l'abordage, si l'Anglais se rend, je ne veux pas que l'on tue inutilement. Voici l'ordre de marche : Silence, calme, et point de feu, même sur la pipe. Bonne route, de manière à rapprocher l'ennemi insensiblement jusqu'à deux heures du matin. Pour lors, à cette heure, largue toute la toile dehors, arrive à portée, avec une bordée pour appuyer. Ensuite, travaille pour accoster s'il y a moyen, et puis *range* à jeter les grappins, les grenades et tout le tremblement; et après...

— A l'abordage! à l'abordage! cria tout l'équipage d'une seule voix.

— Oui, si c'est un pirate, reprit le capitaine, un *écumeur* d'Anglais, comme je le présuppose, point de quartier, mille gargousses! coulez-le à fond, ça nous portera chance pour le reste de nos jours.

— C'est dit, compris, fit notre loustic; il va sans dire que, si

c'est un marchand, une manière d'épicier, alors faut des égards pour le commerce. On lui casse les dents et on l'amarine le plus proprement possible. Voilà M. Cadet qui ferait un crâne capitaine de *prise*... de tabac ou d'autre denrée coloniale.

Le capitaine lui-même ne put s'empêcher de rire de cette facétie, malgré la gravité de la situation. Mais qu'était-ce qu'un combat pour ces hommes bronzés à la mer et endurcis dans les luttes avec l'Océan? Un combat, c'était le but de leur vie, le couronnement de leurs vœux; combattre et poursuivre l'ennemi, c'était vivre pour eux et marcher à leur destinée... Devons-nous blâmer ces hommes de leur étrange et cruelle vocation? On ne peut, ce semble, que déplorer les circonstances qui les poussent et les exaltent; ce blâme, hélas! remonte plus haut.

Bientôt le vent fraîchit; la mer fit rouler ses houles à grand bruit; puis une bande noire de gros nuages, venant de l'ouest, s'avança sur les flots.

— Nonobstant, gabier, veille au grain, dit le capitaine avant de se retirer; veillez, matelots, car la croisière anglaise pourrait bien *rapprocher*.

— N'ayez pas de *soin*, capitaine, reprit Le Hir, m'est avis que voilà des nuées qui éteindront bientôt le fanal là-haut; et puis voilà une brise de *noroît* qui promet un bal soigné pour les congres, marsouins et autres habitants du pays liquide. Faudra leur faire une crâne musique, et je me charge de faire *tousser Marie-Jeanne* [1] trois fois par minute pour le moins.

Pendant ce discours, le capitaine Le Du s'était éloigné. Une heure durant, il y eut à bord du *Hurleur* un mouvement extraordinaire, que ce seul mot peut exprimer : *Branle-bas!* Cela fait, il y régna un silence solennel qu'interrompait parfois le bruit croissant de la mer. Quelques matelots causaient à voix basse; d'autres dormaient, la hache à la main, sur les affûts des canons, tandis que deux gabiers veillaient dans la hune.

Bientôt à l'orient, une longue bande, un peu plus claire, vint marquer la ligne de séparation entre le ciel et les flots: c'était ce lent crépuscule qui précède le jour sur la mer.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La fin à la prochaine livraison).

[1] *Marie-Jeanne*: canon fameux dans les guerres de la Vendée.

LES POÈTES LAURÉATS

DE L'ACADÉMIE FRANCAISE

AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.*

I.

Le prix de Poésie a été décerné par l'Académie française, pour la première fois, le 25 août 1671.

Son origine remonte donc aux jours les plus brillants du siècle de Louis XIV et se rattache à l'époque même où notre littérature, atteignant le plus haut point de son développement et jetant un éclat incomparable, prodiguait les chefs-d'œuvre comme le soleil, parvenu à son apogée, prodigue ses rayons. Où trouver, en effet, dans l'histoire des lettres, dans le siècle d'Auguste ou dans celui des Médicis, un autre moment que l'on puisse mettre en regard de cette période de dix années comprise entre 1661 et 1671? Corneille donne au théâtre *Sertorius* (1662); Molière, *l'École des Femmes* (1662), *le Misanthrope* (1666), *Tartufe* (1667), *Amphitryon* et *l'Avare* (1668), *le Bourgeois gentilhomme* (1670), et Racine, *Andromaque* (1667), *les Plaideurs* (1668), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670). La Fontaine publie les six premiers livres de ses *Fables* (1668-1669), et Boileau, ses huit premières *Satires* et ses deux *Épîtres au Roi* (1668-69). Les *Maximes* de La Rochefoucauld ont paru en 1665; les *Pensées* de Pascal voient le jour en 1670. Madame de Sévigné écrit en se jouant ces lettres parisiennes, aussi admirables et plus vraies que les *Provinciales*. Bourdaloue prêche le Carême devant le Roi (1670), et parmi ses auditeurs se trouve Bossuet qui vient d'être chargé de l'éducation du Dauphin, Bossuet dont le génie eût suffi à illustrer un règne, qui a prononcé déjà la plupart de ses Sermons, ses Oraisons funèbres de la Reine d'Angleterre (1669) et de la duchesse

* Cet article contient les principaux passages de l'*Introduction* d'un ouvrage en 2 volumes, que M. Ambroise Bray, éditeur, rue Cassette, 20, à Paris, va mettre en vente sous très-peu de jours, et qui a pour titre : LES POÈTES LAURÉATS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Recueil des poèmes couronnés depuis 1800, avec une introduction (1671-1800), et des notices biographiques et littéraires*, par MM. Edmond Biré et Emile Grimaud.

d'Orléans (1670), et qui, par son *Exposition de la Foi catholique* (1671), va arracher Turenne à la religion protestante.

Cette succession ininterrompue de chefs-d'œuvre, en élevant d'une façon si prodigieuse le niveau des lettres, devait avoir nécessairement pour résultat de grandir la situation de l'Académie française et de modifier la nature de ses rapports avec le public.

Ses séances s'étaient jusque-là tenues à huis-clos et Bossuet lui-même avait, ainsi que tous ses prédécesseurs, prononcé devant ses seuls collègues, le 8 juin 1671, son discours de réception. Quelques mois plus tard, le 22 novembre, sur la proposition de Charles Perrault, elle décida qu'elle ouvrirait ses portes les jours où elle recevrait de nouveaux membres....

C'est également en 1671 que le prix de Prose, fondé par Balzac dès 1655, commença d'être distribué ainsi que le prix de Poésie.....

Des trois académiciens par lesquels ce dernier prix a été fondé sous le voile de l'anonyme, comme le fut un siècle plus tard, en 1782, le *prix de Vertu*, nous n'en connaissons avec certitude qu'un seul, Pellisson, l'ami et le défenseur de Fouquet, homme de cœur qui expia par quatre ans et demi de captivité sa fidélité au malheur, écrivain d'une véritable éloquence dans ses *Mémoires* en faveur du surintendant et d'une grande élégance de style dans son *Histoire de l'Académie* où il a parfois des images qui sont d'un poète....

Quels étaient les deux académiciens qui s'étaient réunis à lui dans cette circonstance? Nous sommes réduits sur ce point à des conjectures. Suivant l'abbé d'Olivet, les deux adjoints de Pellisson étaient Conrart, le premier secrétaire-perpétuel de l'Académie, et M. de Bezons, conseiller d'État ordinaire. Leur argent était porté au libraire de l'Académie sans que personne sût d'où il venait....

Après la mort de Conrart (1675), les deux survivants se partagèrent les frais, et après celle de M. de Bezons (1684), Pellisson les fit seul. Il mourut lui-même en 1693 et l'Académie en corps fournit les fonds jusqu'en 1699, époque à laquelle l'un de ses membres, M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, lui remit 3,000 livres qui furent constituées sur l'hôtel de ville de Paris et qui étaient destinées à produire tous les deux ans la somme de 300 livres, nécessaire pour assurer le service du prix. On sait qu'il consistait à l'origine en un lys d'or; il avait été converti depuis quelques années en une médaille d'or portant d'un côté la figure du Roi et sur le revers une couronne de lauriers avec ce mot : *A l'Immortalité!*

Grâce à la libéralité de M. de Clermont-Tonnerre, la fondation de Pellisson et de ses collègues cessait d'avoir un caractère précaire et devenait perpétuelle : perpétuelle à un double titre, en tant qu'il devait être procédé tous les deux ans à la distribution d'un prix de poésie, et aussi en

tant que l'éloge du roi Louis XIV devait être invariablement proposé à l'émulation des concurrents :

Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons.

Il y avait là, il faut le reconnaître, un excès dans la flatterie qui s'explique sans doute par la déplorable influence que le régime absolu exerce sur les caractères, mais que rien ne saurait absoudre, ni la grandeur personnelle de Louis XIV, *aussi calme et aussi fier devant* les revers et devant *la mort que devant la gloire*, ni les merveilles de son règne dont *la mémoire devra rester éternelle, puisque la France lui doit, avec l'extension de ses frontières, la fixation de sa langue et la domination intellectuelle du monde*[1]. Que les membres de l'Académie aient été éblouis par l'éclat dont le Grand Roi était environné au point de ne pas voir ses fautes; qu'aveuglés par les rayons du Soleil ils n'aient pas aperçu ses taches, nous le voulons bien; mais leur était-il donc pour cela permis de l'adorer?

II.

Les intentions de Pellisson et de M. de Clermont-Tonnerre furent scrupuleusement remplies pendant quatre-vingt-deux ans. De 1671 à 1753 les concurrents furent appelés quarante-deux fois à chanter les louanges de Louis XIV. Lorsqu'on parcourt aujourd'hui leurs pièçes, quand on les voit retourner de toutes les façons l'éloge du Roi et s'épuiser à trouver des variantes pour exprimer les mêmes pensées, il est difficile de ne pas songer à cette scène du *Bourgeois gentilhomme* dans laquelle le maître de philosophie de M. Jourdain lui enseigne combien de formes on peut employer pour dire : *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.* « On peut mettre premièrement comme vous avez dit : *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*. Ou bien : *D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux*. Ou bien : *Vos beaux yeux d'amour me font, belle marquise, mourir*. Ou bien : *Mourir vos beaux yeux, belle marquise, d'amour me font*. Ou bien : *Me font vos beaux yeux mourir, belle marquise, d'amour.* »

La liste des sujets mis au concours de 1671 à 1753 montrera que les poètes qui prétendaient aux prix étaient obligés de se livrer à un exercice analogue et on s'étonnera moins, après l'avoir parcourue, que la plupart aient fait, comme M. Jourdain, de la prose sans le savoir.

Voici cette liste, comprenant la date des concours, les sujets proposés et les noms des lauréats :

1671. Le Duel aboli ..... *De la Monnoye.*
1673. Sur l'honneur que le roi a fait à l'Académie française, en acceptant la qualité de son protecteur et la logeant au Louvre ..... *L'abbé Genest.*

[1] M. de Carné, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1856.

1675. La Gloire des Armes et des Lettres sous Louis XIV. *De la Monnoye.*
1677. Sur l'Éducation de Monseigneur le Dauphin..... *De la Monnoye.*
1679. Que la Victoire a toujours rendu Sa Majesté plus facile à la paix..... *L'abbé du Jarry.*
1681. Qu'on voit toujours Sa Majesté tranquille, quoique dans un mouvement continuel..... *Du Perrier.*
1683. Sur les grandes choses que le roi a faites pour la Religion catholique. — Prix partagé : ..... *De la Monnoye et du Perrier.*
1685. Sur la Gloire que le roi s'est acquise en se condamnant dans sa propre cause..... *D'Alibert de Saint-Romain.*
1687. Sur le Soin que le roi prend de l'Éducation de la noblesse dans ses places et dans Saint-Cyr..... *Mlle Deshoulières.*
1689. Les Nations les plus éloignées viennent rendre leurs hommages au Roi. Son zèle et ses soins pour la foi chrétienne s'étendent jusqu'aux extrémités du monde.... *L'abbé de Maumenet.*
1691. Que le roi seul en toute l'Europe défend et protège le droit des rois..... *Mlle Bernard.*
1693. Plus le roi mérite les louanges, plus il les évite..... *Mlle Bernard.*
1695. Que le roi n'est pas moins redoutable à ses ennemis par l'amour de ses peuples, que par la force de ses armes..... *De la Granche.*
1697. Que le roi, par la paix de Savoie, a rendu la tranquillité à l'Italie, et a donné à toute l'Europe l'espérance de la paix générale..... *Mlle Bernard.*
1699. Sur la Piété du roi, et sur l'attention qu'il a eue aux intérêts de la Religion dans le dernier traité de paix.. *De Clerville.*
1701. Que le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme, que par celles qui font les grands rois..... *Mme Durand.*
1703. Sur les glorieux Succès des armes du roi en l'année 1703. *L'abbé Pellegrin.*
1705. La Gloire et le Bonheur du roi dans les Princes ses enfants..... *Houdart de la Motte*
1707. Que la Sagesse du roi le rend supérieur à toutes sortes d'événements..... *Houdart de la Motte.*
1709. Que le roi, au milieu du tumulte des armes, fait toujours fleurir les Lettres et les Arts, par la protection qu'il ne cesse de leur donner..... *L'abbé Asselin.*
1713. Sur les glorieux Succès des armes du roi dans la dernière campagne de Flandre..... *Mallet.*
1714. La Religion, la Piété et la Magnificence du roi dans la construction de l'autel et la décoration du chœur de l'église de Paris, pour l'accomplissement du vœu du roi Louis XIII, de triomphante mémoire..... *L'abbé du Jarry.*
1715. Sur les Avantages de la paix, et l'obligation que nous avons au roi de nous l'avoir procurée..... *Roy.*
1717. Sur la Constance de Louis XIV, dans la perte de ses enfants. *Gacon.*
1720. Louis le Grand, par la manière dont il accordait les grâces, y ajoutait toujours un nouveau prix..... *De Saint-Disdier.*
1721. Que jamais prince n'a mieux connu l'utilité et l'importance du secret que Louis le Grand et ne l'a jamais mieux gardé, soit dans le gouvernement, soit dans la vie civile..... *De Saint-Disdier.*
1723. La Décence et la Dignité que le feu roi Louis XIV mettait dans toutes ses actions..... *De la Visclède.*
1725. Les Progrès de l'Astronomie sous le règne et par la protection de Louis le Grand..... *De la Visclède.*
1727. Les Progrès de la Peinture sous le règne de Louis le Grand..... *Bouret.*
1729. Les Progrès de la Navigation sous le règne de Louis le Grand..... *Bouret.*

1732. Les Progrès de la Tragédie sous le règne de Louis le Grand..... *L'abbé Seguy.*
1733. Les Progrès de la Sculpture sous le règne de Louis le Grand..... *Isnard.*
1735. Les Progrès de la Musique sous le règne de Louis le Grand..... *L'abbé Clément.*
1737. Les Progrès de l'art du Génie sous le règne de Louis le Grand ..... *Le P. Rainaud, de l'Oratoire.*
1739. Les Progrès de l'Éloquence sous le règne de Louis le Grand..... *Linant.*
1741. Les Accroissements de la Bibliothèque du roi sous le règne de Louis le Grand..... *Linant.*
1744. Les Progrès de la Comédie sous le règne de Louis XIV. *Linant.*
1746. La Gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur..... *Marmontel.*
1747. La Clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur..... *Marmontel.*
1748. L'Amour des Français pour leurs rois, consacré par des monuments publics..... *Le chevalier Laurès.*
1750. Rien n'excite plus les talents que l'amour de la gloire.. *Le chevalier Laurès.*
1751. Les Honneurs accordés au mérite militaire par Louis XIV, augmentés par Louis XV..... *Le chevalier Laurès.*
— La Passion du Jeu..... *Le chevalier Laurès.*
1753. La Tendresse de Louis XIV pour sa famille..... *Lemière.*

III.

Le lecteur qui, après avoir jeté un coup d'œil sur cette énumération des quarante-quatre premiers concours poétiques de l'Académie française, exigerait qu'ils fussent repris par nous et examinés un à un, nous condamnerait à un inventaire qui ne brillerait ni par la variété, ni par l'agrément, et auquel s'appliquerait trop bien le vers d'un de nos lauréats, de la Motte :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Cet ennui, nous avouons l'avoir éprouvé dans toute sa puissance, en lisant ces quatre mille et quelques cents vers. Ayant vidé jusqu'à la dernière goutte ce breuvage, presque toujours aussi fade qu'assoupissant, nous nous croyons en droit de dire qu'à moins d'y être contraint pour ses péchés, on fera sagement de n'y pas aller goûter après nous. Il faut prendre la dîme : sur une quarantaine de pièces, c'est tout au plus s'il s'en trouve quatre de remarquables; et encore est-ce plus par l'esprit que par la vraie poésie qu'elles se distinguent.

Nous avons dit à quoi cela tient. Durant ces quatre-vingt-deux années, les aspirants au prix académique ressemblent fort à « la fleur nommée héliotrope, » — dont parle une comédie célèbre, — qui « tourne sans cesse vers l'astre du jour; » ils nous apparaissent humblement agenouillés, comme des adorateurs devant l'autel de leur idole, luttant à qui ferait monter jusqu'à son auguste face le plus épais nuage d'encens, et ferait rendre à la lyre les accords les plus dithyrambiques, « ne plus ne moins

que la statue de Memnon rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée par les rayons du soleil.[1] »

Nous nous trompons, la statue de Memnon ne représente point ici nos lauréats, mais les Corneille, les Racine, les Boileau, les Molière, les La Fontaine, que l'astre-roi a véritablement réchauffés et inspirés; et rien n'est plus saisissant que ce contraste. On a de la peine à s'imaginer que de si pauvres compositions aient vu le jour dans le temps même où s'épanouissaient les œuvres des immortels génies que nous venons de nommer, et lorsqu'en sortant de feuilleter ces poèmes incolores et ces odes essoufflées, on relit *Cinna*, *Athalie*, l'*Art poétique*, *le Misanthrope*, ou *les Animaux malades de la peste*, on éprouve la même sensation que celle d'un voyageur qui, parti le soir d'un pays aride, désolé, franchirait pendant la nuit de grands espaces *sur l'aile de la vapeur*, et se réveillerait au milieu d'une nature resplendissante de toutes les grâces, de toutes les beautés pittoresques.

Eh! je vous prie, quelle muse, si bien douée soit-elle, pourrait ressentir quelque inspiration, quand on lui impose un thème comme celui-ci : *Sur la gloire que le roi s'est acquise en se condamnant dans sa propre cause?* Ou celui-là : *Que jamais prince n'a mieux connu l'utilité et l'importance du secret que Louis le Grand et ne l'a jamais mieux gardé, soit dans le gouvernement, soit dans la vie civile?* Ou cet autre : *Qu'on voit toujours Sa Majesté tranquille, quoique dans un mouvement continuel?*.....

Non, la lyre n'aime pas la contrainte adulatrice, et l'un des premiers lauréats du XIXe siècle, Millevoye, le proclamait dans un beau vers, que l'Académie a couronné :

La noble indépendance est l'âme des talents.

On nous permettra donc de ne pas nous arrêter à chacun des personnages que nous avons groupés en colonne. Ils ont eu l'honneur de recevoir, une ou plusieurs fois, les palmes académiques; mais ce n'est pas une raison pour que nous ajoutions un long chapitre au livre qui a été écrit sur *les Oubliés et les Dédaignés*. Nous ne suffirions point, du reste, à tirer ceux-ci du tombeau qui les enserre, et à les faire rentrer dans le souvenir des hommes. Et puis, les contemporains, les vivants, sont là-bas, nombreux et réclamant notre attention. Nous leur devons cette préférence, au risque de justifier une fois de plus le triste proverbe qui affirme que les absents ont toujours tort.

Cette petite troupe d'absents, nous allons la passer en revue, comme un colonel inspecte une compagnie de son régiment : le capitaine, le lieutenant, les sous-officiers, — les épaulettes et les galons, — ont droit à plus d'égards et à plus d'intérêt. Si en traversant les rangs, il s'ar-

[1] Molière, *Malade imaginaire*.

rête, par-ci, par-là, un instant de plus en face d'un des *hommes*, c'est que la physionomie de ce dernier, sa tenue ou l'état de son fourniment a quelque chose d'insolite et qui tranche sur la banalité du fond commun. Tous les autres, hélas! ne sont et ne peuvent être pour l'inspecteur que des nombres, des *numéros*.

Il est facile, en suivant la liste de nos vingt-six lauréats, —nous exceptons Marmontel et Lemière, que nous retrouverons plus tard, — de distinguer les officiers des simples militaires. Nul ne refusera d'admettre que le capitaine de notre compagnie est assurément Houdart de la Motte, et le lieutenant, La Monnoye. Saluons d'abord le lieutenant; aussi bien ces égards lui sont-ils dûs, sinon pour le mérite, du moins pour la priorité. C'est lui qui a ouvert le feu, lui qui a eu la gloire d'être le premier poète à orner son front du laurier de l'Académie française.

Bernard de La Monnoye était compatriote de Bossuet. Né à Dijon en 1641, il fit son droit à Orléans, fut avocat au parlement de sa ville natale, puis conseiller-correcteur à la Chambre des comptes. Tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires était consacré au culte des lettres, de la poésie qu'il aimait passionément. Modeste et redoutant le bruit, il se contentait de communiquer les fruits de sa veine à un petit cercle d'amis; mais, ayant pris part au premier concours ouvert, son poème sur *le Duel aboli* lui valut le prix et attira du même coup sur son nom la lumière qu'il fuyait tant. Cette pièce avait réuni les suffrages de tous les académiciens. Avant d'en connaître l'auteur, Charles Perrault s'en montrait ravi. « Mais, lui dit-on, si elle était de Despréaux? — Fût-elle du diable, répondit-il, elle mérite le prix, et l'aura. » — Voltaire, qui tenait La Monnoye pour un excellent littérateur, a écrit à ce propos : « Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française, et même son poème du *Duel aboli* est, à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France. » Voltaire en ce temps-là n'était pas difficile!....

En 1675, 1677, 1683, La Monnoye concourut de nouveau et cueillit les palmes sans efforts. Certains biographes prétendent que ses juges le firent prier de s'abstenir, sa supériorité écartant trop de rivaux. Malgré tout, il ne se décida que fort tard à quitter Dijon pour Paris, où sa réputation l'avait dès longtemps précédé. Avant de partir, il disait : « A Dijon, je ne suis qu'un simple correcteur : à Paris, je serai forcément un bel esprit, profession aussi dangereuse que celle de danseur de corde. »

Il était doué d'une activité inépuisable : du latin, du grec, de l'italien, de l'espagnol, il traduisit des épigrammes, des odes, des madrigaux; toutes ces compositions sont aujourd'hui oubliées, comme ses pièces académiques, et leur auteur ne devra de vivre qu'aux œuvres qui lui ont coûté le moins, à son immortelle chanson *sur le fameux la Palisse* et à ses *Noëls bourguignons*....

L'Académie reçut *à l'unanimité* son ancien lauréat, en 1713, à la place de Régnier-Desmarais. Elle ne pouvait rien faire de plus agréable à Louis XIV, reconnaissant des louanges que La Monnoye lui avait si souvent dispensées. Le jour de la réception fut marqué par un événement capital, l'inauguration des quarante fauteuils.....

Les dernières années de La Monnoye, qui mourut le 15 octobre 1728, à quatre-vingt-sept ans, furent attristées par la perte de sa fortune, engloutie dans l'abîme creusé par le système de Law. Le malheureux écrivain en fut réduit, — *proh! dolor!* — à vendre ses prix académiques; ce qui lui inspira cette boutade moitié triste, moitié plaisante : « Pour d'assez belles médailles, ce sont là de fâcheux revers! »

Accordons, en passant, un coup d'œil, non point à la tragédie de *Pénélope* du second lauréat, l'abbé Genest, mais à son long et large nez, plus fameux alors que ses œuvres, et qui servait de texte à d'interminables plaisanteries, dont, en homme d'esprit qu'il était, il riait tout le premier. L'abbé d'Olivet, l'historien de l'Académie française, écrivait au président Bouhier :

« M. le duc et Mme la duchesse du Maine, faisant l'honneur à notre confrère *(Genest était des Quarante)* de plaisanter avec lui, et cherchant l'anagramme de son nom *Charles Genest*, trouvèrent ces mots : *Eh! c'est large nés (nez)*. Il avait effectivement un nez qui s'attiroit de l'attention, et qui surtout avoit frappé M. le duc de Bourgogne. Quand ce prince apprenoit à dessiner, il tournoit tous ses dessins à faire le nez de l'abbé Genest : qu'il fût en carosse, et que la glace vint à se ternir, aussitôt il y traçoit avec son doigt ce maître nez... J'ai vu entre les mains de l'abbé Genest une grande médaille de carton, où ce prince l'avoit crayonné divinement bien. Autour de la médaille, il y avoit mis de sa propre main : *Carolus Genestus naso.* »

Voici maintenant un nom qui vaincra les siècles :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Mais, ne vous y trompez pas, le du Perrier dont il s'agit n'est point le père de la *rose* qui *vécut l'espace d'un matin*; ce n'est pas François, c'est Charles du Perrier, le neveu de celui dont le poète essaya de consoler la *douleur* par ses fameuses stances. Il faisait partie de la *Pléiade parisienne*, composée de Ménage, Rapin, Commire, Larue et Santeuil. Il tournait fort bien le vers latin, et Ménage l'appelait le *Prince des poètes lyriques* de son temps. Boileau, par exemple, n'était pas tout à fait de cet avis, et c'est précisément ce du Perrier-là qu'il a peint dans son *Art poétique*, quand il a dit :

Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.
Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.
Il n'est temple si saint, des anges respecté,
Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté.

Brossette raconte, en effet, que, durant toute une messe, du Perrier

récitait à Boileau une ode qui avait concouru sans succès pour le prix proposé par l'Académie française. Au moment de l'élévation, du Perrier s'écriait : « Il ont dit que mes vers étaient trop malherbiens. »

S'il est bon de ne pas s'imaginer que l'on a affaire à l'oncle, quand c'est le neveu qui se trouve en face de vous, il faut se garder également de confondre la fille avec la mère, et de croire que la première femme couronnée par l'Académie, en 1687, soit l'écrivain que les *Idylles* ont rendu célèbre. Lisez donc *Mademoiselle* et non *Madame* Deshoulières, et ne prenez pas l'ombre pour le corps, la *chère brebis*, pour la bergère qui la *mène*

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine.

L'ode *Sur le soin que le Roi prend de l'éducation de la Noblesse dans ses places et dans Saint-Cyr* est signée : *M*lle *des Houlières*, *fille de l'illustre M*me *des Houlières*. — Quelle ode, grand Dieu, pour un poète formé à l'école de la *Dixième Muse*, de *la Calliope française* ! On y trouve des vers harmonieux comme celui-ci :

Et que quelque fierté que le Trône demande.....

Le roi, non content d'établir des écoles pour les fils, en fonde aussi pour les filles de ses *vieux et fidèles guerriers* qui *ont fait des moissons de lauriers* :

Ainsi dans les jardins l'on voit de jeunes plantes,
Qu'on ne peut conserver que par des soins *divers*,
Vivre et croître à l'abri des ardeurs violentes,
Et de la rigueur des hivers.
Par une habile main sans cesse cultivées,
Et d'une eau vive et pure *au besoin* abreuvées,
Elles fleurissent *dans leur temps* :
Tandis qu'à la merci des saisons orageuses,
Les autres au milieu des campagnes *pierreuses*,
Se flétrissent dès leur printemps.

Où es-tu, Alfred de Musset, toi qui trouvais si *honteux de cheviller* ! c'est ici que tu aurais le droit de répéter :

Je vois, chez quelques-uns, en ce genre d'escrime,
Des rapports trop exacts avec un menuisier.

Et dire que l'on soupçonnait la mère d'avoir la meilleure part à cet ouvrage, et qu'elle se crut obligée de protester qu'elle s'était bornée à donner des conseils ! — La jeune fille n'en avait pas moins eu sa petite ovation, dans la séance publique, où l'un des académiciens lui adressa galamment un madrigal à brûle-pourpoint.

Non moins que pour les *Moutons* et les *Oiseaux*, Mme Deshoulières avait un faible prononcé pour les races féline et canine. Que de vers ne lui ont pas inspiré Gas, son épagneul, Courte-Oreille, tourne-broche de M***, Grisette, sa propre chatte, Tata, Blondin, Dom Gris, Mittin, Regnault, tous chats de ses voisins et de ses amis, et, en première ligne, le

chien de M. le maréchal de Vivonne, lequel répondait, — sauf votre respect, — au nom poétique de... *Cochon!*

Si elle n'avait pas précisément recueilli le talent de sa mère, du moins la *Muse naissante,* pour parler comme le madrigal, avait-elle hérité de sa passion pour les bêtes, et le point capital de son œuvre est une tragédie — en quatre scènes, sans plus, — intitulée : *La Mort de Cochon.*

Grisette, déjà nommée, se lamente sur ce trépas regrettable :

Mon cher Cochon était le plus beau des toutous.
Miaou, miaou.

MARMUSE, *chat de Mme Deshoulières.*

Peste des miaous !...
Cet assemblage de merveilles,
Ce Cochon, ce chien tant aimé,
Etait sans queue et sans oreilles.
Il fut, dit-on, sauvé de l'égoût de Marseilles,
Et Cochon fut nommé,
Tant il avait de l'air de cette bête immonde...
C'était, à cela près, le plus beau chien du monde.

Le succès de Mlle Deshoulières avait fait des jalouses, et nous voyons presque aussitôt deux autres femmes, Mlle Bernard et Mme Durand, gravir *la double cime* après elle. Mlle Catherine Bernard, de Rouen, triompha trois fois, presque coup sur coup, et la malignité publique prétendit que Fontenelle, son compatriote et son oncle, n'était pas sans l'y avoir aidée. Il nous serait difficile de trancher la question. En 1691, elle donna une tragédie de *Brutus,* qui eut un certain succès. Quant à Mme Catherine Bédacier, née Durand, elle a enrichi sa pièce d'une prière pour le roi que nous serions coupables de ne pas reproduire, comme le *nec plus ultrà* de l'hyperbole et du fétichisme :

Grand Dieu, c'est pour Louis que mon zèle t'implore,
Prolonge ses jours précieux,
Sur la terre il te sert, nous protège, t'adore.
Laisse-nous en jouir QUELQUES SIÈCLES ENCORE;
Ce n'est qu'un instant pour les cieux.

Mme Durand se partageait entre la prose et les vers; l'abbé Pellegrin, lui, ne sacrifiait qu'à la Muse, et nul ne saura jamais le nombre de rimes qu'il accoupla dans sa vie de quatre vingt-deux années! Il entassa des opéras sur des tragédies; des cantiques, des madrigaux, des bouquets sur des comédies; et l'on a pu dire qu'il tenait boutique de vers. Sa prière pour le roi est un modèle dans un autre genre que celui de sa devancière, le genre laconique.

Etre éternel, exaucez-nous :
Combattez pour Louis; Louis combat pour vous.

Ce qui revient à peu près à ceci : — « Messieurs mes juges, je vous ai servi vos cent vers; voici un petit distique par-dessus le marché; soyez contents; donnez-moi le prix, et au plaisir de vous revoir. »

La Harpe a parlé avec commisération de ce poète besoigneux : « C'est au

soulagement de ses parents, encore plus indigents que lui, qu'il consacrait le profit de ses pièces, qui réussirent souvent sur plus d'un théâtre, quoique aujourd'hui disparues comme tant d'autres. » Son nom, du moins, ne disparaîtra pas, attendu qu'il est gravé dans cette épitaphe, dont les derniers vers ont fait proverbe :

Ci-gît le pauvre Pellegrin,
Qui, dans le double emploi de poète et de prêtre,
Eprouva mille fois l'embarras que fait naître
La crainte de mourir de faim.
Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel et soupait du théâtre.

Le plus considérable de nos lauréats, nous l'avons déjà dit, c'est Antoine Houdart de la Motte, né à Paris le 17 janvier 1672, et dont la vie est trop connue pour que nous entreprenions de la retracer ici. Quel écolier ignore que l'auteur d'*Inès de Castro* s'essaya dans tous les genres imaginables, aussi bien dans l'ode que dans la fable; dans la tragédie que dans l'opéra; dans la comédie que dans l'églogue; dans la traduction que dans la critique? Qui ne connaît ses démêlés avec Mme Dacier au sujet des anciens et des modernes, pour lesquels il tenait; et ses essais d'odes et de tragédies en prose; et la tâche malencontreuse qu'il s'était donnée de résumer l'*Iliade* en vers, tentative qui lui attira cette épigramme de J.-B. Rousseau :

Le traducteur qui rima l'*Iliade*,
De douze chants prétendit l'abréger;
Mais, par son style aussi triste que fade,
De douze en sus il a su l'allonger.
Or, le lecteur qui se sent affliger,
Se donne au diable, et dit perdant haleine :
« Eh! finissez, rimeur à la douzaine;
» Vos abrégés sont longs au dernier point. »
Ami lecteur, vous voilà bien en peine :
Rendons-les courts en ne les lisant point.

J.-B. Rousseau n'avait pas tort dans ce cas particulier; mais le jugement que Voltaire a porté sur La Motte, en son *Siècle de Louis XIV*, restera comme le dernier mot sur le très-spirituel lauréat de 1705 et 1707, successeur, en 1710, de Thomas Corneille à l'Académie....

La Motte, qui mourut à cinquante et un ans, le 26 décembre 1731, avait eu le malheur de devenir aveugle dès l'âge de quarante. On sait ce mot qui peint son extrême douceur. Ayant, dans une foule, marché sur le pied d'un jeune homme, celui-ci lui donne un soufflet : « Monsieur, lui dit La Motte, vous allez être bien fâché! Je suis aveugle. »

Sat prata biberunt. Après La Motte, nous serions tentés de tirer l'échelle et de clore ce chapitre; car,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Que dire de l'abbé Asselin, auteur d'un faible poème sur *la Religion*,

mais dont ce joli distique de sa pièce couronnée mérite d'être sauvé du naufrage :

Un rien paraît plein de merveilles
A qui sait en être surpris?

Que dire de Mallet, premier commis de M. Desmarets, contrôleur général des finances? de Roy, le Pradon de l'opéra? de Gacon, mis au pilori dans le *Temple du Goût?* Que dire de la Visclède, encore bien qu'on le surnommât le Fontenelle de la Provence et que Voltaire, après sa mort, se soit amusé à écrire sous son nom la préface de ses *Filles de Minée?* etc., etc.

Quant à l'abbé Laurent Juilhard, dit du Jarry du nom de son village, près de Saintes, c'était un prédicateur d'un certain mérite, qui, vainqueur une première fois en 1679, eut la fâcheuse idée de rentrer dans la lice académique, à près de soixante-cinq ans, en 1714, et la triste chance de l'emporter sur Voltaire par un poème dont le sujet était *le Vœu de Louis XIII* et qui débutait ainsi :

Enfin le jour paraît où le saint Tabernacle
D'ornements enrichi nous offre un beau spectacle.

Le reste était de cette force; mais, par malheur, le bon abbé ne s'était pas contenté de ne faire que des vers plats, il en avait commis un où la géographie se trouvait étrangement accommodée et qui est demeuré fameux par le ridicule :

Pôles glacés, BRULANTS, *où sa gloire connue*
Jusqu'aux bornes du monde est chez vous parvenue.

Quand on représentait à La Motte-Houdart, ami de l'abbé du Jarry et l'un de ses juges, que ce vers montrait dans l'auteur la plus complète ignorance des notions géographiques, il répondait sans s'émouvoir que c'était une affaire de physique, du ressort de l'Académie des sciences et non de l'Académie française.

Voltaire avait dix-huit ans; il était vaincu; il avait la fibre plus irritable qu'aucun de ses confrères en poésie; on juge si ce grand moqueur se fit faute de rire des Quarante et de son infortuné rival! Que parlons-nous de rire? Il voulut les mordre, les bafouer, et « il écrivit un manifeste en vers, le *Bourbier,* dans lequel ils étaient littéralement couverts de boue [1]. »

Voltaire poursuivit au moins deux fois le prix de poésie sans pouvoir remporter autre chose qu'une cinquième mention! Le 25 août 1778, en effet, l'Académie fit connaître que le prix, dont le sujet était la traduction du commencement du XVIe livre de l'*Iliade*, ne serait pas donné. Plusieurs des pièces envoyées au concours avaient cependant paru estimables à certains égards et leurs auteurs avaient été classés

1 *Plutarque français,* Voltaire, par M. Philarète Chasles.

dans l'ordre suivant : 1° L'Œuillart d'Avrigny; 2° André de Murville; 3° le chevalier de Langeac; 4° l'abbé Guéroult; 5° le *Marquis de Villette*, lequel était le prête-nom de Voltaire[1]. Agé de quatre-vingt-quatre ans, ayant déjà un pied dans la tombe, Voltaire était encore avide de gloire au point de soupirer après les palmes académiques. Hélas! il s'en était fallu de bien peu que ses vers ne fussent pas même lus jusqu'au bout, et La Harpe, seul dépositaire du secret que lui avait confié M. de Villette, avait eu grand'peine à obtenir qu'on accordât à leur auteur, — à l'auteur de *Zaïre*, — une marque d'encouragement! — Les sujets proposés par l'Académie eurent d'ailleurs le privilège d'attirer l'attention de Voltaire à toutes les époques de sa vie. C'est ainsi qu'en 1747 il composa sur le programme du concours : — *la Clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur*, — une ode assez longue et fort dithyrambique, non qu'il aspirât alors à la médaille, qu'il ne pouvait d'ailleurs recevoir, étant un des Quarante depuis 1746; mais il prétendait à un prix bien autrement précieux pour lui : la faveur de Louis XV.

IV.

Tous les académiciens n'étaient pas aussi empressés que Voltaire à faire leur cour au Roi, et, en 1751, un des membres de l'illustre Compagnie, un Breton, Duclos, demanda qu'il fût enfin mis un terme au perpétuel éloge de Louis XIV. Sa proposition, il est vrai, fut repoussée et l'Académie invita les poètes à chanter *la Magnificence et la Sûreté des grands chemins sous Louis XIV et sous Louis XV*. Mais le résultat du concours vint donner raison à Duclos : on ne put trouver une seule pièce qui méritât d'être mentionnée et le sujet dut être retiré. Ceux qui pensaient qu'il n'était pas permis de s'écarter des intentions de M. de Clermont-Tonnerre ne se tinrent pourtant pas pour battus et ils obtinrent qu'*à la Magnificence et à la Sûreté des grands chemins* on substituât *la Tendresse de Louis XIV pour sa famille*.

Cependant l'Académie avait, depuis quelques années déjà, reçu de feu M. Gaudron, secrétaire du Roi, les fonds nécessaires pour distribuer un prix de poésie de la valeur de 200 livres, et c'est ce prix qui avait été remporté en 1750 et 1751 par le chevalier de Laurès, fils du doyen de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Montpellier, pour ses vers sur *la Passion du jeu* et sur cette maxime que *Rien n'excite plus les talents que l'amour de la gloire*. En 1753, on tomba d'accord de réunir en une seule les deux fondations de M. de Clermont-Tonnerre et de M. Gaudron et de donner non plus deux prix, mais un prix unique de 500 livres, l'Académie demeurant entièrement libre dans le choix des sujets.

1 La Harpe, *Correspondance littéraire*, II, p. 273.

De 1754 à 1789, le nouveau prix a été décerné dix-sept fois. Voici le tableau de ces dix-sept concours :

1754.	L'Empire de la Mode	*Lemière.*
1755.	Le Commerce	*Lemière.*
1757.	Les Hommes unis par les talents	*Lemière.*
1758.	L'Immortalité de l'Ame	*Anonyme.*
1760.	Epitre aux Poètes	*Marmontel.*
1762.	Ode sur le Temps	*Thomas.*
1764.	Épitre d'un Père à son Fils sur la naissance d'un petit-fils	*Chamfort.*
1766.	Le Poète	*La Harpe.*
1768.	Lettre d'un Fils parvenu à son Père laboureur	*De Langeac.*
1771.	Les Talents	*La Harpe.*
1773.	Ode sur la Navigation	*La Harpe.*
1775.	Conseils à un jeune Poète	*La Harpe.*
1776.	Traduction d'un morceau de l'ILIADE	*A. de Murville et Gruet*
1779.	Éloge de Voltaire	*La Harpe.*
1782.	La Servitude abolie dans les domaines du Roi, sous le règne de Louis XVI	*Florian.*
1784.	Ruth et Booz	*Florian.*
1789.	L'Édit de novembre 1787 en faveur des non-catholiques.	*De Fontanes.*

Tout à l'heure, dans une période de quatre-vingt-trois ans, sur vingt-six lauréats, nous en trouvions à grand'peine trois ou quatre qui eussent un vrai mérite. Ici, dans une période de trente-cinq années seulement, sur onze lauréats, il y en a jusqu'à sept qui ont pris rang parmi les écrivains célèbres. Si des concurrents nous passons à leurs pièces de vers, nous voyons que de 1671 à 1753 il n'en est pas une qui vaille qu'on s'y arrête, tandis que plusieurs des morceaux couronnés de 1754 à 1789 sont encore aujourd'hui dignes d'attention. Une double cause explique ces résultats si différents : c'est, d'une part, la contrainte imposée aux poètes pendant la première de ces deux périodes, et, de l'autre, la liberté qui leur fut laissée pendant la seconde. A partir de 1753, en effet, l'Académie, sauf en 1776, 1779, 1782 et 1789, abandonna complètement aux auteurs le choix du sujet à traiter. Un rapide coup d'œil jeté sur les concours de la seconde moitié du XVIIIe siècle montrera combien le parti adopté par les Quarante était favorable à la poésie et aux lettres.

Lemière, le lauréat de 1753, de 1754, de 1755 et de 1757, a fait peu de bons ouvrages, mais il a fait de bons vers, un surtout qu'il appelait *le vers du siècle*, et qui se trouve dans la pièce sur le *Commerce*, couronnée en 1755 :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Il faut avouer, disait un rimeur jaloux devant lequel on vantait *le vers du siècle, que M. Lemière fait bien un vers.* Nous ajouterons qu'il lui arrivait parfois de bien réussir un distique, témoin celui-ci qui appartient également à l'une de ses pièces académiques :

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Un vrai poète est celui qui envoya au concours de 1758 une ode sur l'*Immortalité de l'âme*, l'une des plus remarquables que le XVIIIe siècle ait produites. Bien que le prix lui eût été adjugé, l'auteur ne se fit pas connaître, et nous sommes forcés d'inscrire, au bas de ses vers, ce mot que l'on est souvent étonné de rencontrer, dans les musées d'Italie, sur le cadre d'un chef-d'œuvre : *Ignoto*.

Le prix fut décerné en 1760 à une *Épître aux poètes*. Marmontel qui l'avait composée n'était pas de ceux qui gardent l'anonyme et il nous a raconté, dans ses agréables *Mémoires*, les incidents de ce concours :

« Un jour, dit-il, lorsque l'Académie examinait les pièces mises au concours, je rencontrai Duclos à l'Opéra et je lui en demandai des nouvelles. — Ne m'en parlez pas; je crois que ce concours mettra le feu à l'Académie. Trois pièces comme on n'en voit guère se disputent le prix. Il y en a deux dont le mérite n'est pas douteux; tout le monde en convient; mais la troisième nous tourne la tête. C'est l'ouvrage d'un jeune fou, plein de verve et d'audace, qui ne ménage rien, qui brave tous les préjugés littéraires, qui parle des poètes en poète, et qui les peint tous de leurs propres couleurs avec une pleine franchise; ose louer Lucain et censurer Virgile, venger le Tasse des mépris de Boileau, apprécier Boileau lui-même et le réduire à sa juste valeur. D'Olivet en est furieux. Il dit que l'Académie se déshonore si elle couronne cet insolent ouvrage, et je crois cependant qu'il sera couronné. — Il le fut; mais lorsque je me présentai pour recevoir le prix, d'Olivet jura qu'il ne me le pardonnerait de sa vie. »

Les deux concurrents de Marmontel étaient Thomas qui avait présenté son *Épître au peuple* et l'abbé Delille qui avait envoyé une *Épître sur les avantages de la retraite pour les gens de lettres*.

Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie....

Ainsi s'exprimait, dans son *Épître aux poètes*, l'auteur couronné qui, devenu bientôt académicien (1763), continua du haut de son fauteuil sa petite guerre contre le chantre du *Lutrin*. La Harpe raconte qu'un jour, comme on lisait à Ferney des vers de Marmontel où Boileau était fort maltraité : « *Voilà*, dit Voltaire, *un bien mauvais tic qu'a notre ami Marmontel. Mon enfant, rien ne porte malheur comme de dire du mal de Nicolas. Voyez le beau coton qu'a jeté Marmontel en poésie !* » Qui le croirait ? Le lauréat de 1760 parlait de Racine avec plus d'irrévérence encore que de Boileau. Ayant trouvé *Andromaque* et *Britannicus* entre les mains de madame Denis, la nièce de Voltaire : « *Quoi!* s'écria-t-il, *vous lisez ce polisson-là!* » et il lui arracha le livre des mains[1]. Nous en sommes vraiment fâchés pour les romantiques qui, en l'an de grâce 1829, traitaient Racine de *polisson*, mais ils n'étaient que les échos de Marmontel, de l'auteur de *Bélisaire* et des *Incas*!

Battu en 1760, Thomas prit en 1762 une revanche éclatante et son *Ode sur le Temps*, placée avec raison par La Harpe à côté des belles

[1] La Harpe, *Cours de littérature*, IX, p. 364.

odes de Lefranc de Pompignan sur *la Mort de J.-B. Rousseau*, de Louis Racine sur l'*Harmonie* et de Malfilâtre sur *le Soleil fixe au milieu des planètes*, a tenu pendant longtemps dans notre poésie lyrique un rang honorable. Elle renferme même un hémistiche qui est dans toutes les mémoires : *O temps, suspends ton vol....*

Ainsi commence, — qui ne le sait? — une des stances de l'admirable élégie de Lamartine, *le Lac*; ainsi commence également une des strophes de la pièce de Thomas.

Chamfort qui, de même que l'auteur de l'*Essai sur les Éloges*, remporta le prix d'éloquence et celui de poésie, lui était bien supérieur comme prosateur, mais, comme poète, il n'a rien écrit qui valût l'*Ode sur le Temps*, et on ne saurait se défendre, en lisant son *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, de songer à l'épigramme de Lebrun :

Chamfort polit des vers étiques....

L'un des Quarante depuis 1781, il composa en 1790 le discours contre les Académies qui devait être prononcé par Mirabeau à l'Assemblée nationale. Semblable à ces enfants, nourris d'un bon lait et devenus drus et forts, dont parle La Bruyère, le lauréat de 1764 battait le sein de sa nourrice.

Le lauréat de 1766, La Harpe, dont la vie ne fut pas exempte de variations et d'erreurs, eut du moins le bon goût de rester fidèle à la cause de l'Académie. Nul, il est vrai, ne lui était plus redevable; nul n'a jamais reçu d'elle plus de couronnes. Il obtint six fois le prix d'éloquence et cinq fois le prix de poésie, en tout onze prix, et s'il ne lui fut pas donné de parfaire la douzaine, il ne put s'en prendre qu'à lui-même. En 1768, en effet, il présenta une Épître sur *les Avantages de la philosophie* qui fut exclue du concours parce qu'il s'était vanté, avant le jour de la distribution, d'être assuré du succès. Une autre pièce avait dû également être écartée, par des raisons complètement *étrangères*, disait le Directeur, *au mérite de la poésie*. Cette pièce qui avait pour auteur Rulhière et pour titre : *Les Disputes*, n'était rien moins que la meilleure satire qui eût paru en France depuis Boileau, et Voltaire était dans le vrai, lorsqu'insérant cette satire au mot *Dispute* de son *Dictionnaire philosophique*, il la faisait précéder de cette apostille :

« Lisez les vers suivants sur les disputes; voilà comme on en faisait dans le bon temps. »

Grâce à l'exclusion de Rulhière et de La Harpe, le chevalier de Langeac remporta le prix : il n'avait que dix-huit ans. Le jour de la séance solennelle, le 25 août 1768, l'affluence était telle qu'il fallut renforcer la garde et que l'on ne parvint pas sans peine à fermer les portes. Ceux qui n'avaient pu entrer remplirent la salle voisine, se formèrent en

académie sous la présidence de Lemière; Dorat lut l'épître du jeune chevalier, et les applaudissements qui accueillirent cette lecture retentissaient jusque dans l'enceinte privilégiée.

On comprend que des prix distribués dans de telles circonstances devaient être, de la part des jeunes écrivains, l'objet d'une poursuite ardente, et l'on ne s'étonnera pas qu'un poète d'un rare mérite, Gilbert, arrivé à Paris vers cette époque, ait concouru trois fois. Il envoya successivement à l'Académie une pièce qui n'a jamais été imprimée, — *le Poète malheureux*, où brillent quelques éclairs de talent, — et enfin, en 1773, l'ode sur *le Jugement dernier*, qui renferme de grandes beautés et se termine par un vers sublime :

Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

L'ode de Gilbert ne fut pas même mentionnée. Indigné, le poète lança contre ses rivaux et ses juges deux brûlots, *le Dix-Huitième siècle* et mon *Apologie*, satires admirables qui n'ont été surpassées que par les *Iambes* d'André Chénier.

Il faut bien le dire, si l'Académie préféra l'*Ode sur la navigation* de La Harpe à la pièce de Gilbert, c'est qu'à cette date (1773), à la veille de l'élection de d'Alembert comme secrétaire-perpétuel (1774), l'influence de Voltaire et des encyclopédistes était toute puissante, et ne permettait pas de couronner des vers chrétiens. Aussi quand le *patriarche de Ferney* mourut, ses collègues proposèrent-ils son Éloge pour sujet de prix de poésie et acceptèrent-ils des mains de l'un d'entre eux, d'Alembert, une somme de 600 livres qui, jointe à la valeur ordinaire du prix, forma une médaille d'or de 1100 livres. Un dithyrambe ayant pour devise : *Nec quisquam Ajacem possit superare nisi Ajax*, remporta le prix (1779); mais l'auteur (c'était La Harpe, membre de l'Académie depuis 1776 et par suite hors de concours), fit déclarer que des raisons personnelles ne lui permettaient pas de recevoir la médaille, qui fut donnée à P.-N. André de Murville, dont la pièce avait obtenu l'accessit avec éloge. André de Murville (1754-1815) avait, en 1776, partagé le prix, pour la traduction d'un morceau de l'*Iliade*, avec N. Gruet, dont quelques pièces, *Annibal au sénat de Carthage*, etc., promettaient un poète et qui mourut en 1778, à vingt-cinq ans, victime d'un accident de chasse.

Il est un détail du concours de 1779 que nous ne devons pas omettre. L'Académie, dans sa séance publique, cita un très-beau vers sur Henri IV, qui se trouvait dans une des pièces :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

L'auteur était Gudin, fils d'un horloger comme Beaumarchais dont il fut l'ami intime et l'éditeur, et qui concourut de nouveau en 1781. *La Servitude abolie dans les domaines du Roi sous le règne de Louis XVI*,

tel était le sujet proposé par l'Académie; il inspira encore à Gudin un beau vers :

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

C'est Florian qui remporta le prix : par une heureuse rencontre, le plus honnête des rois avait trouvé pour panégyriste le plus honnête des poètes. Florian obtint un autre prix en 1784, pour son églogue de *Ruth* qui est à ses *Fables*, à la suite desquelles on la place toujours, ce que *Philémon et Baucis* est aux *Fables* de La Fontaine.

Le 25 août 1789, Fontanes fut couronné pour son discours en vers sur l'*Édit de novembre 1787 en faveur des non-catholiques*, dans lequel il avait fait preuve de talent, de modération et de bon goût, célébrant Louis XVI sans insulter Louis XIV. Le concours de 1790 étant demeuré sans résultat, c'est par la pièce de Fontanes que se clôt la période du XVIIIe siècle, et on doit s'en féliciter. N'était-ce pas, en effet, une bonne fortune pour l'Académie, au moment où elle distribuait pour la dernière fois le prix de poésie, de déposer la couronne sur le front d'un poète en qui revivaient avec honneur les traditions du XVIIe siècle, et qui devait être appelé, douze ans plus tard, à servir d'introducteur au plus grand écrivain du XIXe siècle, Châteaubriand?

Supprimée par la Convention, l'Académie fut réorganisée par le premier Consul sous le nom de *Classe de la langue et littérature française* (seconde classe de l'Institut), et recommença, dès 1803, à donner des prix de poésie.

Le premier lauréat de la période nouvelle dans laquelle nous allons entrer fut Raynouard, l'auteur des *Templiers*, disciple de Corneille, comme Fontanes, le dernier lauréat de la période précédente, était disciple de Racine, et bien digne par son caractère et son talent d'inaugurer la reprise de ces concours où nous verrons se presser, ainsi qu'au XVIIIe siècle, des poètes éminents et plus d'un écrivain célèbre : Raynouard et Lebrun, Millevoye et Legouvé, Ampère et Victor de Laprade, Alexandre Soumet et Saintine, Casimir Delavigne et Victor Hugo.

EMILE GRIMAUD. EDMOND BIRÉ.

A BORD DE L'ESCADRE CUIRASSÉE.

NOTES DE VOYAGE.*

A M. ÉMILE GRIMAUD, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

MON CHER AMI,

L'escadre cuirassée ira-t-elle ou n'ira-t-elle pas à Nice montrer à l'empereur de Russie que si nous faisons en ce moment patte de velours, nous pourrions, au besoin, faire griffe de lion? C'est une question qui préoccupe les journaux et qui m'a remis en mémoire certaine promesse un peu oubliée. Je devais vous conduire, avec cette même escadre, de Santa-Cruz à Palmas, et j'avoue avec quelque honte que nous aurons mis bien du temps à faire le trajet; mais enfin nous voici arrivés, et je vais vous parler de la grande Canarie et de ses habitants. — Ce n'est pas sans peine qu'on y aborde; ici, plus encore qu'à Madère, le ressac est continu sur le rivage, et si l'on ne choisit pas l'heure de la marée la plus convenable, le point du môle le plus abrité, on est menacé de l'accident qui faillit faire périr, presque sous mes yeux, huit matelots du *Magenta*. Toujours impatient de faire connaissance avec une terre nouvelle, j'avais méprisé de sages conseils et je piquais droit vers la rive avec ma baleinière, à six heures du matin, lorsque je suis hélé de loin par trois ou quatre individus qui couraient sur les cailloux dans le simple appareil de la nature. Ce ne sont pas des indigènes, car ils me crient en bon français : — N'approchez pas, commandant, vous allez capoter comme nous! — Et, en effet, j'aperçois alors un malheureux canot, la quille en l'air, que son équipage est occupé à tâcher de remettre à flot. Heureusement,

* Voir la livraison de février, pp. 115-128.

nous n'avons pas ici la température de Nantes. Les hommes en ont été quittes pour un bain imprévu, et déjà vestes, pantalons et chemises sont à sécher au soleil, pendant que leurs propriétaires, en costumes de tritons, s'évertuent à réparer le désastre. Il faut donc, bon gré, mal gré, regagner le bord, où je manque de me casser la jambe par suite d'une grosse houle, qui rend l'embarquement très-difficile, et attendre une heure plus propice.

La ville de Palmas doit son nom aux nombreux palmiers qui, semés dans les jardins, élèvent au-dessus des toits leur gracieux feuillage. Vue du large, elle aurait un air de ville turque, si les clochers de ses églises ne venaient un peu modifier l'aspect que lui donnent ses blanches maisons et les champs d'aloës et de nopals qui l'entourent. Les monuments publics y sont assez nombreux ; la cathédrale, bâtie en pierres de lave d'une teinte noire, leur doit une physionomie très-sévère ; son architecture est à peu près celle de Saint-Sulpice, à Paris; l'intérieur est très-orné; on voit surtout à l'entrée un chœur en bois sculpté des plus remarquables, et les richesses du trésor que contient la sacristie ont attiré notre attention, même après celle de Santa-Cruz et de la Laguna. Presque en face est l'Ayuntamiento nouvellement bâti et très-artistement décoré. Un alcade quelconque nous en a fait les honneurs de la façon la plus courtoise ; puis on nous conduit à l'ancien tribunal de l'inquisition qui, Dieu merci, n'est plus qu'un souvenir, et au collége, ancien couvent avec ses cloîtres sombres et silencieux à côté de jardins pleins de soleil, de palmiers, de bananiers et d'orangers. Les professeurs sont des ecclésiastiques, et les élèves ont une mine des plus heureuses qui fait plaisir à voir. Pendant que mes compagnons de promenade vont fumer un cigare sur l'Alaméda, je continue ma course errante qui me mène d'abord à l'église de Santa-Clara, puis devant la porte très-historiée d'un vieux couvent, où, m'a-t-on dit, se fabriquent d'excellentes conserves de cédrats et autres fruits des Canaries. J'entre résolûment, malgré les moustaches et l'air assez courroucé de la tourière, et après une attente un peu longue je vois entrer au parloir la *madre Candida Jezuina*, grande confectionneuse de *confiterias*. Malgré notre désir mutuel de nous entendre, nous ne nous comprenons pas du tout, et le marché a duré près de trois quarts d'heure. J'avais pourtant pris, il me semble, le bon moyen en mettant devant elle l'argent que je destinais à mon emplète, et lui demandant de me faire,

n'importe comment, ma provision pour ce prix-là; mais la bonne sœur était trop scrupuleuse pour marcher aussi vite; elle faisait et refaisait ses comptes, et, pendant ce temps, j'enrageais en pensant aux camarades qui m'attendaient pour une course à ânes jusqu'à la Luz. Enfin, de guerre lasse, je saisis le panier avec ce qu'il contient et je me sauve comme un voleur en laissant la madre compter tout à son aise les piecettas. Il était temps : on allait partir sans moi, et c'eût été dommage. Figurez-vous dix Français et dix ânes, les seconds cherchant à désarçonner les premiers, et les premiers frappant sur les seconds à coups de bâton, de poing, de talons de botte, pour vaincre une résistance par trop castillane et où l'honneur national est engagé. Notre chirurgien vide les arçons, et les jolies senoritas, qui sont aux balcons, rient aux éclats. Pour venger ce désastre, je pousse un hourrah qui, accompagné d'une volée de bois vert, électrise bêtes et gens, et nous partons tous au galop. La route entre Palmas et la Luz est sablée comme une allée de jardin; ce qui n'est pas difficile, car, à droite et à gauche, ce ne sont que des dunes. Quelques tamaris, des cactus, des aloës forment la seule végétation de cette longue allée. A la Luz, village de pêcheurs, défendu par un fortin pour rire, notre canot nous attend, mais un peu loin, et il faut se mettre à l'eau pour embarquer. Les plus craintifs montent sur les épaules des pêcheurs : nouveaux rires et joyeux propos jusqu'à la *Normandie*, où l'état de la mer nous force de grimper par l'arrière en saisissant au vol l'échelle de poupe. Cette ascension, je vous assure, n'irait guère aux paralytiques. On nous annonce que demain nous partons pour France. Bonne nouvelle ! Nous emporterons un excellent souvenir des Canaries. Le peuple y est doux et naïf. On cite cette réponse d'un contadino[1] à sa femme, qui lui reprochait de mettre trop de semence dans les sillons : Bah ! la terre est si bonne, qu'elle aurait honte de ne pas rendre en proportion de ce qu'on lui a donné !

L'ancre est levée, nous voilà en route. A nos yeux ou aux yeux de notre imagination défilent Lancerotte, Graciosa, Fuerte-Ventura, qui possède le fameux dattier dont les dattes sont sans noyaux depuis que San Diego se cassa une dent en mangeant un de ses fruits; Ferro, où passait jadis le méridien principal; Betancuria, autrefois capitale des îles et qui porte le nom de Béthancourt, chevalier normand, auquel revient l'honneur de la première conquête. En

[1] Fermier.

longeant la côte de Ténériffe, nous passons assez près de la plage de Candelaria et de la grotte où l'on vénérait autrefois une Vierge merveilleuse, dite la Vierge de Candelaria. Voici ce que rapporte à cet égard la tradition. C'était au XIVe siècle, vers la fin de 1392. Les Canaries étaient alors les Iles Fortunées, et les Guanches jouissaient encore de leur indépendance. Acaymo, un des menceys[1] de Ténériffe, régnait dans la principauté de Guymar. Un soir deux bergers guidaient leurs troupeaux vers la plage de Chimisay. En arrivant sur les bords du ravin de Chinguaro, les chèvres épouvantées prennent la débandade et refusent de passer outre, malgré les cris des pasteurs. Qui donc met ainsi tout le troupeau en émoi? Une madone debout sur le rivage, tenant un enfant entre ses bras. Ces bergers la croient une femme guanche et lui font signe de se retirer, mais la madone reste immobile; l'un des conducteurs du troupeau se démet le bras en la menaçant du geste; l'autre compagnon s'avance armé d'une pierre tranchante, et le sang jaillit de ses doigts dès qu'il porte la main sur cette image surnaturelle. Alors les deux Guanches, plus effrayés que leurs chèvres, abandonnent le troupeau égaré et gagnent en courant la grotte du mencey de Guymar, auquel ils racontent leur aventure. Acaymo était un prince incrédule; il voulut vérifier le fait et descendit à la plage avec les anciens de l'endroit. A peine put-il en croire ses yeux, lorsqu'il se vit en présence de la Vierge merveilleuse. Saisi d'un saint respect, il veut qu'elle soit transportée dans sa demeure; les deux pasteurs obéissent en tremblant à l'ordre du mencey, et sont guéris de leurs blessures dès qu'ils ont touché la divine statue. A ce nouveau prodige, Acaymo se prosterne; l'honneur de porter la Vierge ne doit appartenir qu'à lui; il la charge sur ses épaules, s'en retourne avec les Guanches de sa suite et la dépose dans la grotte royale de Chinguaro, aux acclamations du peuple.

Depuis cette première installation, la Vierge a changé souvent de demeure, mais elle tenait à sa grotte et y retourna plusieurs fois de son pur mouvement, disent les anciens auteurs. Des clartés surnaturelles l'illuminaient pendant la nuit. (C'est de là que vient le nom de *Virgen de Candelaria.*) Partout à la ronde l'air s'imprégna de parfums, et de célestes concerts annonçaient aux Guanches la présence d'une divinité. Plus tard, les Dominicains espagnols bâtirent un couvent à Candelaria avec une église à trois nefs, où

[1] Nom des chefs guanches.

fut placée la Vierge miraculeuse. L'inauguration du nouveau temple eut lieu en 1672. L'Isleno[1] don Juan de Agurto, évêque de Caracos, plein de dévotion pour la patronne de son pays, envoya 6000 piastres, une fontaine en vermeil, avec tout le service de l'autel. L'église du couvent de Candelaria étincelait de lampes d'or et d'argent, les ornements de la madone étaient conservés dans la sacristie, où l'on montrait aux fidèles sa toilette et son riche écrin. De tout cela, aujourd'hui, il ne reste plus rien. L'ouragan de 1826 a tout emporté, la chapelle, le trésor et la Vierge elle-même. Le 15 août, les Romeros[2] n'accourent plus en foule à cette fête, qui attirait toute la population de Ténériffe. Le seul souvenir matériel est l'obélisque, surmonté d'une Vierge, qu'on voit sur la place Sainte-Croix ; mais dans le cœur des Islenos, la Vierge de Candelaria n'a pas perdu son prestige, et ils lui adressent toujours leurs vœux et leurs prières.

Nous avons passé devant Santa-Cruz en faisant une belle ligne de file, et armé de ma longue vue, je n'ai pas cessé toute la matinée (à part l'heure sacrée du déjeuner) d'examiner cette côte si abrupte et si déchirée depuis Santa-Cruz jusqu'à la pointe d'Antequerra. Quelques maisons isolées surgissent parfois au pied des crevasses, et je me demandais quelle doit être l'existence de ces pauvres montagnards, perdus au milieu de ce chaos de rochers sans routes et sans cultures. Ils ont comme compensation la mer et un pays pittoresque. Je ne pouvais m'arracher au spectacle de ces énormes rochers s'escaladant les uns les autres et où le cataclysme des éruptions volcaniques a produit les plus singuliers accidents de terrain.

A midi, je regagne ma chambrette, bien petite et bien noire en comparaison de ces géants de pierre illuminés par le soleil, que j'avais tout à l'heure sous les yeux, et je profite de ce que la mer est assez calme pour écrire et noter mes impressions.

Que dire du reste de la traversée ? Beaucoup de roulis ; une rencontre en plein Océan avec le vapeur *La Bourdonnaye* ; une station de deux jours fort ennuyeuse devant le cap Saint-Vincent ; un gabier tombé de la vergue de misaine sur le pont, et qui probablement ne remontera jamais à un mât ; un petit simulacre de combat naval ; voilà les incidents de huit jours, et au commencement du neuvième, nous voyons les Casquets et Cherbourg dans le lointain. Peu après, je rentrais dans mes pénates et vous serrais la main.

CH. DU CHALARD.

[1] Indigène des Canaries.
[2] Pèlerins.

CHRONIQUE.

Sommaire. — La statue de Laënnec à Quimper. — Un coup d'œil sur sa vie. — Le Vincent de Paul de la poésie. — Mme de la Blanchardière. — L'amiral Romain Desfosées. — Le général Marion de Beaulieu. — La *Semaine religieuse du diocèse de Rennes.*

Il y a quelques mois, nous applaudissions au projet de la ville de St-Malo d'élever une statue à Châteaubriand. Nous y applaudissons d'autant plus maintenant, que cette idée nous semble avoir piqué d'émulation une autre cité bretonne, où naquit, il y a quatre-vingts ans, un homme qui mérite aussi lui un éclatant hommage : Quimper se propose d'ériger un monument à la mémoire du docteur René-Théophile-Hyacinthe Laënnec, une des gloires de la médecine moderne. C'est sur la place Saint-Corentin, en face de la cathédrale, que se dressera cette statue. L'illustre savant sera bien là dans le cadre qui convient à son caractère, au milieu d'une petite ville intelligente, qui a conservé intactes les traditions religieuses auxquelles il demeura fidèle tout le temps de sa trop courte existence. Aujourd'hui que, sous prétexte de s'embellir, les villes ne s'occupent qu'à détruire les vieilles maisons où l'on avait la chance de se faire montrer quelquefois le berceau d'un homme célèbre, elles ne pourraient mieux s'orner qu'en respectant leurs souvenirs, et en consacrant à leurs grands hommes des monuments dignes d'eux. Beaucoup de gens répètent à l'envi que la Bretagne est un pays où le progrès ne saurait parvenir que sur les ailes des locomotives : il n'est donc pas mauvais de rappeler aux étrangers que, bien avant le temps où les chemins de fer ont sillonné nos vallées, nous avions des compatriotes dont les noms sont étroitement unis aux plus magnifiques progrès de la science.

Laënnec est en effet une des plus nobles personnifications de ce progrès tant prisé de nos jours; sa principale découverte se fit dans le domaine de la matière et elle témoigne en même temps que le meilleur moyen d'assujettir la matière n'est pas de lui subordonner les âmes et les intelligences.

Laënnec était un véritable enfant de la Bretagne, et le pays où il naquit ne fut pas pour lui une patrie de hasard. Son nom, qu'il devait immortaliser, se trouve honorablement lié à divers événements de notre province. Son grand-père, avocat distingué, avait été maire de Quimper, et l'on conserve encore, dans les archives de cette ville, le manuscrit, précieux pour l'histoire de ce temps, rédigé par l'un de ses ancêtres, Vincent Laënnec, notaire et fameux ligueur, tué entre Rosporden et Quimperlé en 1596. Son oncle, Guillaume-François, né aussi à Quimper, et qui vint s'établir à Nantes en 1781, était un habile médecin. L'Université de cette ville l'avait choisi, en 1787, pour son procureur général; en 1792 il fut médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, et joua un rôle important parmi les témoins du procès de Carrier. Homme de beaucoup d'esprit et de science,

ce Laënnec fut, dans notre cité, l'un des restaurateurs de l'enseignement public, et le chef de cette famille nombreuse où nous voyons, depuis la fin du dernier siècle, l'hérédité des talents se joindre à celle de la vertu.

Guillaume Laënnec fut le premier maître de son neveu, qui était venu à Nantes commencer ses études médicales. Notre Ecole de Médecine avait, dès ce temps, une réputation qu'elle a conservée, ainsi que l'attestent les succès persistants que ses élèves obtiennent dans les concours de la Faculté de Paris. Les cours de chirurgie y étaient particulièrement estimés, et Huet, dans ses *Recherches économiques sur la Loire-Inférieure*, le constate en ces termes : « On a pu remarquer dans toutes les académies de médecine que nos compatriotes excellaient principalement dans cette partie de l'art de guérir. » Laënnec, cependant, ne tarda point à se rendre à Paris. Il avait dix-neuf ans. Le XVIIIe siècle venait de finir : la science était alors, comme elle le sera toujours, profondément divisée; l'esprit et la matière, qui se disputent le monde depuis qu'il existe, inspiraient deux écoles différentes. Il n'est pas besoin de dire à laquelle se rattacha Laënnec. Profondément religieux et catholique pratiquant, il fut bientôt le centre d'un petit cercle de jeunes gens qui partageaient ses idées; et parmi eux se trouvait un jeune homme de Rennes qui, après avoir été le Dr Bruté, se fit prêtre et mourut évêque de la Nouvelle-Orléans. Dès 1802, — il avait vingt-trois ans, — Laënnec obtint un succès qui ne pouvait manquer d'attirer sur lui l'attention : l'Institut lui conférait, en séance solennelle, les deux grands prix de médecine et de chirurgie. On le retrouve, quelque temps après, continuant ses études avec une ardeur qui devait abréger ses jours, et devenu l'objet des prévenances des maîtres de la science. Corvisart, particulièrement, l'avait pris en affection, lui et quelques-un de ses amis, et il se plaisait à le recevoir à sa table. On raconte à ce sujet une particularité qui mérite d'être notée. Corvisart aimait la bonne chère et se souciait assez peu du vendredi. Laënnec ne craignit pas de faire connaître sur ce point sa façon de penser, et, comme les jeunes Israélites à la cour du roi de Babylone, on le vit à cette table épicurienne observer les lois de l'Eglise sur l'abstinence des viandes. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cela se passait à une époque où les idées religieuses étaient dans un tel discrédit que l'Académie française ricanait s'il arrivait à l'un de ses membres de prononcer les mots *Dieu* ou *Providence*.

Il faudrait, pour parler convenablement de Laënnec, avoir des connaissances qui nous manquent; aussi, hâtons-nous de le dire, ne faisons-nous pas ici une biographie; nous causons à propos d'une statue. J'ai trop présent à la mémoire le rire que ne manque jamais d'exciter Toinette parlant médecine dans *le Malade imaginaire*, pour me risquer à suivre Laënnec dans sa carrière scientifique. Il eut avec Broussais des luttes ardentes où il fit preuve d'une modération qu'oubliait trop souvent son

fougueux adversaire, Breton comme lui, né à Saint-Malo comme Lamennais, et qui se posait alors en réformateur de la science.

Je ne puis cependant me dispenser de dire un mot de la grande découverte qui a rendu son nom immortel. Le corps humain n'est pas diaphane, et, pour être informé des troubles qui le font souffrir, on est réduit le plus souvent à des hypothèses qui ne sont pas toujours conformes à la vérité. Il paraît que l'oreille peut être d'un grand secours pour connaître ce qu'on ne peut voir avec les yeux. Laënnec, frappé de l'utilité de ce genre d'investigation, traversait un jour la cour du Louvre; il observa des enfants qui frappaient sur des pièces de bois, et il remarqua que le bruit qui se faisait à l'une des extrémités se transmettait à l'autre sans se faire entendre dans la partie intermédiaire. Ce fait, auquel personne auparavant n'avait attaché d'importance, fut pour lui une révélation; il imagina d'appliquer à la poitrine un instrument tourné d'une certaine façon, et au moyen de ce *sthétoscope*, ainsi qu'il le nommait, tous les médecins du monde lisent aujourd'hui dans nos poitrines comme ils liraient dans un livre.

Laënnec passa la fin de sa vie à populariser le merveilleux instrument; car encore fallait-il montrer le moyen de s'en servir. De tous les pays du monde les médecins accoururent pour recevoir de lui ce précieux enseignement. Sa santé, qui était extrêmement débile, ne put résister bien longtemps. A plusieurs reprises, il revint en Bretagne, auprès de Douarnenez, demander quelques forces à l'air de son pays, et il y mourut en 1826. On n'est que juste en mettant Laënnec, le type accompli du savant chrétien, au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Un homme qui n'attendra pas quarante ans sa statue, c'est le poète Jasmin, mort à Agen, sa ville natale, il y a quelques semaines. Déjà une souscription est ouverte pour rendre à ce noble enfant du peuple un hommage auquel son caractère ne lui donne pas moins de droit que son talent. Ce barbier de petite ville était tout bonnement un homme admirable, et il restera certainement comme l'une des figures les plus originales de ce temps. Pour se bien rendre compte du vide que sa disparition a causé dans son pays, il faut lire la lettre que le cardinal-archevêque de Bordeaux vient d'adresser au maire d'Agen, en lui envoyant sa souscription.

« La mort de votre bien-aimé poète, écrit l'éminent prélat, a jeté la consternation au milieu du clergé et des fidèles de mon diocèse, où nous l'avions appelé si souvent. Jasmin, ce Vincent-de-Paul de la poésie, n'est plus !.... Deux étoiles poétiques brillaient sous notre beau ciel du Midi, deux génies plébéiens, enfants de leurs œuvres, et venus à propos pour donner une leçon à une littérature de haute lignée, et protester contre l'incroyance et le dévergondage qu'elle ne craignent pas d'afficher..... Veuillez, Monsieur le maire, au nom des pauvres de mon diocèse, auquel il a procuré des vêtements et du pain, au nom des églises qu'il m'a aidé à construire et à restaurer, accepter, etc.... »

Le mois dernier n'a pas été bon non plus pour notre province; les lecteurs qui s'intéressent aux choses de la poésie, s'associeront à la douleur que nous avons éprouvée en apprenant la fin prématurée de Mme de

la Blanchardière, qui vient de mourir à l'âge de vingt-neuf ans. Cette dame était la fille d'Hippolyte de la Morvonnais, l'auteur de la *Thébaïde des Grèves*; elle avait donné tous ses soins à une édition nouvelle des poèmes de son père, et elle a été enlevée au moment où elle allait avoir la consolation de voir cette chère mémoire conquérir de nouveaux suffrages.

Deux hommes, qui avaient glorieusement servi leur pays, nous ont aussi quittés pour toujours : l'amiral Romain-Desfossés, né à Brest, qui était au Sénat l'un des défenseurs des intérêts catholiques; et un vétéran de nos vieilles guerres, le général baron Marion de Beaulieu, que nous avons vu, pendant de longues années, consacrer, dans notre ville, aux œuvres de bienfaisance les restes de son activité.

Nous ne clorons pas cette chronique sans souhaiter la bienvenue à un petit journal à un sou, la *Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, que viennent de fonder quelques-uns de nos amis et dont le premier numéro a paru le samedi 12 novembre[1]. Un ou deux extraits de l'appel que notre excellent Directeur, M. Arthur de la Borderie, adresse *aux Bretons* en faveur du journal nouveau-né, en diront plus que tous les commentaires :

« ...Il faut suivre l'ennemi où il se place, soutenir la lutte où il la porte. De là — devant la diffusion de plus en plus grande du journalisme populaire, hostile, sceptique ou indifférent, — de là la nécessité de fonder de petites feuilles à bon marché fortement imprégnées de l'esprit chrétien.

Est-ce à dire que ces petites feuilles ne feront que des traités de controverse? Nullement. La grandeur et la vérité du Christianisme sont telles qu'il suffit, pour les prouver, de les montrer et de raconter simplement (si l'on peut parler ainsi) le Christianisme dans ses doctrines, dans ses hommes et dans ses œuvres.

Est-ce à dire aussi que ces petites feuilles ne feront que des sermons? Encore moins, assurément. Les formes littéraires les plus variées sont de mise pour défendre la vérité, et dans une publication populaire, il y a lieu évidemment de préférer celles qui sont le plus propres à intéresser le lecteur et à écarter l'ennui.

Mais voici ce qui nous semble essentiel : c'est de ne pas s'envelopper dans des nuages et des demi-teintes, propres à créer d'abord des illusions, plus tard des déceptions et des embarras; — c'est au contraire, de faire planer sur toute l'œuvre un esprit profondément religieux et chrétien, qui la pénètre dans toutes ses parties. — Telles sont aussi, si nous ne nous trompons, les intentions des fondateurs de la *Semaine religieuse* de Rennes, et c'est pourquoi nous avons accepté volontiers de nous associer à leurs efforts.

...Servir la cause chrétienne et catholique, c'est servir aussi la Bretagne, et de la manière la plus efficace, la plus puissante.

Voilà pourquoi, au moment où nos amis, — après une attente trop longue qu'il n'a pas dépendu d'eux d'abréger — lancent dans le monde de la publicité la *Semaine religieuse* de Rennes, humble et dévoué instrument de la grande cause qu'on vient de nommer, — voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à appuyer leur œuvre et à venir solliciter pour elle — comme nous le faisons en ce moment — le concours sympathique et chaleureux de tous ceux qui, parmi nous, ont encore dans leur poitrine un cœur vraiment chrétien et vraiment breton. »

LOUIS DE KERJEAN.

L'extrême abondance des matières ne nous permet pas de donner le compte rendu, trop longtemps retardé, des belles études de M. Alfred Nettement sur le *Roman contemporain*, non plus qu'une pièce de vers empruntée à un nouvel ouvrage de Mme Auguste Penquer, les *Révélations poétiques*, que va prochainement publier Didier, et dont nous parlerons à nos lecteurs.

LA LOI DE BEAUMONT.

LA LOI DE BEAUMONT, coup-d'œil sur les Libertés et les Institutions du moyen âge, par l'abbé DEFOURNY (Pierre Dufour)[1].

Voilà déjà plusieurs mois que j'ai reçu le très-savant et très-curieux ouvrage de l'abbé Defourny, et je me reproche mon long silence. Cet ouvrage est, en effet, de ceux qui méritent le plus l'attention, et par les études sérieuses dont il est le résumé, et par le but charitable que se propose l'auteur. La *Loy de Beaumont* se présente sous les auspices de l'Académie de Reims, qui s'est chargée des frais d'impression; c'est dire d'un mot l'importance du livre; et le profit de la vente est destiné à un asile récemment créé à Beaumont-en-Argonne, pour l'enfance et la vieillesse. Ainsi l'érudit ne se sépare point du prêtre, et les œuvres de ses loisirs sont encore des œuvres de piété.

Le moyen-âge est, depuis une trentaine d'années, l'objet d'études où la curiosité et la mode ont eu plus de part que la science. L'art de nos vieux tailleurs de pierres a été surtout remis en honneur; on a beaucoup parlé ogive, et l'on a bien fait; mais a-t-on cherché à comprendre la société dont ces monuments sont l'expres-

[1] Un vol. in-8°. — Paris, Victor Palmé, rue Saint-Sulpice, 22. On reçoit aussi l'ouvrage *franco* en adressant à l'auteur, à Beaumont-en-Argonne (Ardennes), 5 francs en timbres-poste.

sion? Pas toujours. On s'est borné à une étude plastique; et la constitution même de cette société, l'ensemble des idées qui présidaient non-seulement à sa vie morale, mais à sa vie matérielle, ont été le plus ordinairement laissés dans l'ombre et dans l'oubli.[1] Nous parlons du XIIIe siècle avec les idées du XIXe, et de là des confusions et des méprises perpétuelles. En un mot, le moyen-âge ressemble quelque peu à un vieux meuble que les uns admirent, les autres décrient, mais dont personne ne songe à trouver la clef. Quand je dis personne, ce n'est assurément pas sans exception, mais les exceptions sont rares.

Eh bien! c'est cette clef que l'abbé Defourny s'est attaché à poursuivre dans l'étude d'une loi peu connue aujourd'hui, et qui eut cependant jadis l'insigne honneur d'être adoptée par des villes telles que Verdun, Montmédy, Nancy, Port, Lunéville, et par plus de cinq cents communes, bien qu'elle n'eût été écrite que pour une bourgade perdue au milieu des montagnes de l'Argonne. Mais cette bourgade était sous le domaine des archevêques de Reims, et tout le monde sait le vieux dicton: *Il fait bon vivre sous la crosse.*

On a souvent remarqué que la plupart des villes de fondation moderne avaient eu pour origine une abbaye, à l'ombre de laquelle les populations s'étaient agglomérées. La croix ne protégeait pas moins bien que la lance, et elle était plus douce. Qui ne sait que c'est sur les lois ecclésiastiques que se sont modelées nos lois civiles, et que les libertés de l'Eglise ont été la souche des libertés publiques?

La *Loy de Beaumont* en est une preuve éloquente. Cette loi date de 1182; elle fut concédée aux habitants de Beaumont gracieusement, bénévolement, comme chose toute simple et toute naturelle, par Guillaume *aux Blanches-Mains*, archevêque de Reims; et cette loi, au jugement de M. Guizot, est la plus libérale du moyen-âge. Voilà, certes, un ensemble de circonstances qui est de

[1] N'a-t-on pas vu, il y a dix ans, un procureur-général, un jurisconsulte, parler des us et coutumes du moyen-âge, en pleine Académie, de manière à se faire donner la plus verte leçon par un simple journaliste, — il est vrai que ce journaliste était M. Veuillot — et ne rien trouver à répondre. Voir *le Droit du seigneur* par Louis Veuillot. Paris, Vivès, 1854.

nature à déranger beaucoup d'idées. On se représente généralement l'affranchissement des communes comme une conquête obtenue de haute lutte, et dans laquelle la générosité ne fut que l'aveu forcé de la défaite. Qu'il en ait été ainsi parfois, nous ne voulons pas le nier; mais que l'esprit du moyen-âge, surtout dans le clergé, n'ait pas été avant tout bienveillant pour les faibles, agissant par sentiment du devoir beaucoup plus, il est vrai, que par reconnaissance de droits, sans être pour cela, d'ailleurs, moins pénétré des droits de toute créature chrétienne, voilà ce que nous n'admettrons jamais. Les droits féodaux eux-mêmes, ces droits si odieux suivant les uns, si ridicules suivant les autres, qu'étaient-ils, en définitive? Des concessions à titre, presque gratuit, de domaines dont nous ne nous défaisons aujourd'hui qu'à beaux deniers comptants. Quel est, par exemple, le fermier du XIXe siècle qui ne serait heureux de se libérer de son fermage en offrant solennellement à son bailleur un œuf traîné par dix bœufs, un émerillon encapuchonné, une guirlande de roses, ou même simplement la fumée d'un chapon bouilli, comme tel feudataire des bénédictins de Saint-Procule ? [1]

Un autre exemple frappant des tendances généreuses du moyen-âge, c'est cette *Loy de Beaumont* si habilement commentée par l'abbé Defourny. Remarquons d'abord le préambule :

« Guillaume, par la grâce de Dieu archevesque de Reims, cardinal de la Sainte Eglise de Rome du titre de Sainte-Savine *(Sabine)*, à ses bons amis et féaulx mayeur, justiciers, officiers et aultres hommes diligens, comme procureurs, advocatz et aultres tant présens comme à advenir perméablement.

» Pour ce que les choses qui doivent avoir force de perméables fermetés ne soient mutées ni cachéz, sont à commenter à mémoire de lettres; si, pour ce nous avons fait notte en ce présent escript que nous et tous les nostres *establissons unne ville* qui est appelée Belmont, en icelle mettons coutumes et franchises; ce

[1] « Chaque année, à un jour déterminé, l'emphytéote s'approchait de la table de l'abbé, apportait le chapon dans l'eau bouillante, entre deux plats, et le découvrait de telle sorte que la fumée s'en échappât; cela fait, il *emportait le plat* et était quitte. » Michelet, *Origines du droit féodal.*

seroit loing à les reciter; mais concluons aux loix et droits principalles... »

Tout ici est digne d'attention. Voici d'abord un mayeur, des justiciers ou, pour parler plus exactement, des jurés ou jurats, ainsi que porte une charte latine du même Guillaume, *majori et juratis*, puis des *officiers et aultres hommes diligens*, en un mot toute une hiérarchie municipale. Que quelques débris du système municipal romain eussent été sauvés par l'Eglise et se fussent maintenus, par son action, dans les paroisses urbaines, ceci ne fait pour nous aucun doute; mais ici c'est une constitution complète; il ne s'agit pas seulement de souvenirs, mais de toute une organisation qui annonce l'avenir plus encore qu'elle ne rappelle le passé. Et ces mots : *Nous establissons unne ville*, n'indiquent-ils pas que le propre d'une ville était dans ces vieux temps d'avoir une charte ou *coutume* avec *franchises et libertés*; car assurément Guillaume aux blanches mains n'avait pas la prétention d'avoir fait sortir Beaumont de dessous terre.

Remarquons enfin la conclusion : *En icelle mettons coutumes et franchises*, ou, suivant le latin de la charte : *Et consuetudines et libertates in eâ posuimus.* Ces mots *mettre*, *poser*, qui impliquent la confection toute simple d'une œuvre, comme on *met* la main à une bâtisse, comme on pose la charpente sur une construction, n'ont-ils pas une certaine importance? Rien dans ces mots n'indique positivement le don; c'est simplement le couronnement de l'édifice.

Et maintenant, si nous entrons dans le détail, une première chose nous frappe. Guillaume, tout seigneur qu'il est, ne se réserve guère qu'un titre nominal; il est représenté près de la commune par un *juré*; mais ce juré n'a, conjointement avec deux autres jurés nommés par les habitants, qu'un droit de surveillance sur l'emploi des deniers communs. Il n'entre pour rien dans le vote des travaux; il n'est même pas consulté avant le vote. Sa mission se borne à s'assurer que les fonds n'ont pas été détournés de leur but, qui est la défense et l'embellissement de la ville.

Le seigneur, il est vrai, a un autre droit. Il reçoit le serment de fidélité du mayeur et des jurés, et il donne quatre fois l'an des

provisions à ceux qui doivent rendre la justice ; mais voilà tout. Ces deux formalités, toutefois, qui de nos jours, l'histoire ne le prouve que trop, ont tout juste l'importance d'une cérémonie, n'étaient pas autrefois sans conséquence. « Le terme de *formalité* avait un grand sens au moyen-âge, dit très-justement M. l'abbé Defourny ; il est une variété du mot *forme*, qui signifiait, dans le grave langage de nos pères, principe vital d'organisation, organisme vivant. Ainsi l'âme était appelée la *forme du corps*. Le pouvoir à Beaumont, en recevant le serment et en conférant l'institution aux magistrats élus par le peuple, donnait une organisation vitale et très-solide à la communauté ; on peut l'interpréter ainsi : tout pouvoir vient de Dieu ; nul homme n'a en lui-même le droit de commander au peuple ; le prince délégué par la Providence pour constituer la communauté est le dépositaire de ce pouvoir, et le serment qu'on lui prête est un serment sérieux, engageant l'honneur et la conscience, sanctionné à la fois par l'opinion publique et par la justice éternelle. »

On comprend qu'avec ces fortes idées, de simples formalités devenaient de véritables institutions, et que le seigneur, en fin de compte, pouvait s'en contenter.

Ainsi, à la tête, un pouvoir incontesté et respecté, et, au-dessous, une liberté à peu près complète. Aujourd'hui, au contraire, le pouvoir ne repose que sur le sable mouvant de la volonté du peuple, c'est-à-dire, des révolutions ; il n'a d'autre stabilité que celle que les révolutions donnent. Aussi est-il réduit à chercher un point d'appui dans une autorité à peu près complète. Que ce soit un progrès, je le veux bien ; mais encore faut-il préciser en quoi il consiste.

L'administration de la commune appartenait donc tout entière aux mayeur et jurés, mais encore nulle décision ne pouvait être prise par eux sans l'assistance de quarante bourgeois des plus *diligents*, comme on parlait alors. Le coup de cloche qui les appelait avait son nom dans le langage du pays. C'était, disait-on, le coup de cloche de *la quarante*.

Si de la constitution politique nous passons maintenant à la constitution civile, nous ne serons pas moins étonnés. « L'histoire nous

apprend, dit M. l'abbé Defourny, combien Guillaume de Champagne goûtait et appliquait la sainte maxime évangélique, *mieux vaut donner que recevoir*.... Aussi jamais surnom honorable ne fut-il mieux mérité que celui de Guillaume *aux blanches mains*. » Ce grand archevêque passa sa vie à fonder des établissements de tout genre, pour les lépreux, les pauvres, des maisons-Dieu, des monastères; et l'esprit qui le guidait dans ses créations charitables, se retrouve tout entier dans la charte de Beaumont.

Ainsi il commence par donner aux bourgeois de Beaumont les rivières et les forêts, sans se réserver ni fruit ni impôt. Les terres produisant des céréales sont soumises à un fermage qui n'atteint pas le sixième du produit; les prairies naturelles ne doivent qu'une redevance insignifiante; les autres terres ne paient rien. « D'après un calcul approximatif, nous dit notre savant commentateur, il nous paraît établi qu'en sa qualité de seigneur suzerain.... Guillaume de Champagne ne percevait pas sur Beaumont le quinzième du revenu net. » M. l'abbé Defourny compare cette position à celle que fait aujourd'hui à la population rurale le lord de la Grande-Bretagne ou même le propriétaire français. « On sait que le lord du XIXe siècle, dit-il, a deux systèmes à son usage, le système de la culture et celui du pâturage. Quand il préfère ou qu'il est forcé de préférer le premier, il a des tenanciers. Quand il choisit le second, il chasse ses tenanciers en mettant au besoin le feu aux cottages ou huttes qu'ils habitent, et il remplace quelques centaines d'hommes par des troupeaux de bœufs et de moutons avec une dizaine de pâtres. Dans l'un et l'autre cas, il se réserve à lui seul la forêt qui devient un immense parc[1]. »

En France les choses se passent infiniment mieux, je le sais. Nous n'usons point, Dieu merci, des procédés expéditifs du libéralisme anglais; mais enfin, si par hasard nous voulions défricher nos forêts, commencerions-nous par donner le bois au défricheur? Bien plus, ajouterions-nous à ce premier don celui de la terre, en ne nous réservant que la septième gerbe quand la terre serait en culture? Non certes, et je n'entends point dire que nous eussions tort; mais enfin il nous sera bien permis de dire aussi que

[1] *La Loy de Beaumont*, p. 52.

l'époque où de tels marchés avaient lieu, ne fut assurément point un âge de fer pour le travailleur et pour le pauvre [1].

Il semble vraiment, à entendre certains économistes modernes, que la propriété n'est devenue accessible au travailleur que depuis 1789. Ce qui est vrai, c'est que les propriétés communes étaient très-considérables autrefois et qu'elles deviennent, aujourd'hui et chaque année, plus rares. Cette diminution profite à l'agriculture, sans doute, l'intérêt privé étant beaucoup plus actif que l'intérêt commun; mais enfin cette observation ne détruit pas le fait constant qu'avant 1789, il n'était pas un malheureux, en France, qui n'eût la jouissance libre et gratuite de quelque propriété, tandis qu'aujourd'hui, malheureux ou riche, on ne peut avoir de jouissance qu'en payant. Autrefois on considérait surtout l'homme; aujourd'hui ce qu'on considère avant tout c'est le produit, et l'homme disparaît derrière les deux facteurs algébriques qu'on appelle producteur et consommateur, deux bras et un estomac, voilà tout!

Mais si les propriétés communes étaient nombreuses, s'ensuit-il que la propriété privée fût inabordable au travailleur? Nullement. Pour la rendre même plus facilement abordable les coutumes diverses avaient introduit dans la législation une foule de contrats qui permettaient au laboureur de devenir propriétaire soit du sol, soit au moins de la maison qu'il avait bâtie, de l'arbre qu'il avait planté, de la vigne qu'il mettait en terre. Le *convenant*, le *champart*, le *complant*, la vente à *rente foncière*, étaient autant d'échelons de la propriété qui en facilitaient l'accès. « Dieu a donné la terre aux enfants des hommes », dit l'Écriture, *terram dedit filiis hominum*, et l'on tenait, ce semble, jadis, à ce que pas un enfant des hommes n'en fût déshérité. De là ces vastes propriétés communes; de là ces divisions si variées de ce qui paraît le plus indivisible, *le mien* [2].

[1] Je sais bien que le défaut de routes rendait le commerce difficile et ôtait beaucoup de leur valeur aux denrées. On ne saurait particulièrement comparer la valeur du bois alors à ce qu'elle est aujourd'hui; mais ce n'est pas seulement le bois que l'on donnait, c'est la terre elle-même par la modicité des redevances et souvent par la perpétuité de l'engagement.

[2] Le sol se trouvait ainsi très-souvent appartenir à deux maîtres; à l'un le fond à l'autre tout ou partie des superficies.

L'intérêt du pauvre était tellement la pensée dominante autrefois que le pâtre des troupeaux conduits à la vaine pâture devait être payé, aux termes de la loi de Beaumont, non pas par les maîtres du troupeau, mais par les propriétaires des domaines auxquels le troupeau aurait pu causer du dommage [1]. Voilà certes une disposition étrange et qui ne fait pas partie, que je sache, des conquêtes de 89.

Je ne puis au reste qu'effleurer cet immense sujet. Il faut lire l'ouvrage de l'abbé Defourny et ses curieux parallèles entre le passé et le présent, entre les redevances aux moulins banaux, par exemple, et les coutumes de la meunerie actuelle, entre la part du propriétaire en 1250 et cette même part six siècles après, entre la position d'un ménage au temps de saint Louis et celle que ce même ménage aurait de notre temps [2]. Ce qui en résulte de très-clair c'est que ces *siècles de fer* du moyen-âge contenaient pas mal de parcelles d'or. Notre âge d'or, par contre, ne serait-il pas quelque peu mélangé de fer ?

Enfin, la partie pénale de la loi de Beaumont n'est pas moins digne d'intérêt que la partie politique et la partie civile. Aujourd'hui nos législateurs édictent séchement, froidement; leurs articles pénaux tombent comme des gouttes de plomb sur le coupable; c'est la société qui punit et le coupable peut croire qu'elle se venge. Autrefois c'était bien la société sans doute, mais derrière elle on apercevait toujours Dieu. « Tout testament, là où il y a fraude, est de nulle valeur, dit la loi de Beaumont, car *devant Dieu et au départ de ce monde, ne faut nul abus, car Dieu voit tout.* »

Aussi la pensée de l'expiation n'était-elle jamais séparée de la pensée du châtiment. Anjourd'hui le suicide demeure impuni. On ne veut pas achever le suicidé qui échappe à la mort, et l'on a raison. Mais

[1] *La Loy de Beaumont*, p. 77.

[2] La redevance au moulin banal était, suivant la loi de Beaumont, d'un septier sur vingt, et au four banal, d'un pain sur vingt-quatre. Plus tard, l'obligation de moudre au moudre banal, lorsque les moulins se furent multipliés, devint souvent vexatoire et pénible, j'en conviens; mais on conviendra également qu'au bienfait d'avoir créé les premiers moulins, les seigneurs ecclésiastiques et laïcs joignaient celui d'une redevance fort minime à laquelle, malgré la concurrence, nous ne sommes pas revenus.

on ne veut pas même flétrir l'acte consommé sans retour, et il est permis de croire que cette indulgence entre pour quelque chose dans la progression croissante du nombre des suicides. La *Loy de Beaumont* était plus sévère. « La personne qui se deffait d'ellemesme, porte l'un de ses articles, le corps doibt estre traîné aux champs le plus cruellement que se faire pouldra, *pour montrer l'expérience aux autres*, et le corps doibt estre afourchiz, et les pierres de dessous les yssues des chaussées par où il fault qu'il passe et sorte de la maison, estre arachez, car il n'est pas digne de passer dessus. »

Ce genre de peines n'est plus de notre temps, je le sais ; il révolterait nos habitudes, et je n'en demande pas le retour ; mais ce qui est devenu plus que jamais de notre temps, c'est le suicide.

Dans la peine qui frappe le déplacement des bornes, nous retrouvons la même pensée d'expiation. Aujourd'hui la peine est forte ; autrefois elle était légère, non certes qu'on eut un moindre sentiment du respect dû à la propriété, mais parce que la borne devait être replacée avec un cérémonial qui était, à lui seul, la plus grave des peines. Aujourd'hui la borne d'un champ est placée d'accord commun par les parties intéressées. D'après la loi de Beaumont, au contraire, elle ne pouvait être *plantée* que par les *mayeur et justice*, ce qui ajoutait à son caractère sacré. « Et doibvent les mayeur et justice, faire la malédiction comme fut Caïn qui tua son frère Abel, contre celui qui l'ostera du lieu sans le consentement des héritiers et voisins. »

La borne cependant est-elle ôtée ? le coupable est condamné à soixante sous d'amende « et sera ladite borne replantée à ses dépens, ajoute la loi, et la justice y doibt estre, et *les enfants petitz tous mesmes*, et, en présence de tous, faire replanter ladite borne par ledit delinquant criant *mercy* à Dieu, au seigneur et à la justice et à celuy duquel ladite borne estoit arachez. »

Se figure-t-on l'impression d'un tel acte sur les *enfants petitz* et sur tout le monde !

Notre code proclame que tous les Français sont égaux devant la loi ; grande maxime creuse, comme toutes celles de 89. Il ne faudrait pas en effet conclure de cette prétendue égalité que le soldat

et le marin, par exemple, ont les mêmes lois et les mêmes juges que nous, ni que le même crime soit toujours puni de la même peine sur les uns que sur les autres, sur le domestique notamment que sur le maître, sur l'ouvrier que sur le patron, et, en général, sur l'inférieur que sur le supérieur [1]. Ainsi, et je ne fais qu'analyser les savantes observations de M. l'abbé Defourny, telle injure que vous adressez à votre voisin n'occasionne qu'une répression insignifiante; adressée, au contraire, à un *dépositaire de l'autorité ou de la force publique*, comme dit gravement le code, elle donne lieu à une pénalité sévère. Semblable différence n'existe pas dans la loi de Beaumont. Citons pour preuve quelques-uns de ses articles : « Dire : *laid*, *déloyal* (à quelqu'un) 10 sols (d'amende). Dire vilenie au *mayeur*, 10 sols; » pas un sol de plus que dans le premier cas ! « Dire : *femme à aultre*, *mauvaise larronnesse*, 10 sols. Dire au *mayeur* qu'il a faucement rapporté (jugé) 10 sols. » Aujourd'hui, pour un pareil mot, on irait méditer sous les verroux d'un mois à deux ans, et même de deux ans à cinq, si le mot avait été dit à l'audience.

Comment expliquer la distance qui sépare ces deux législations? [2] Par une observation très-simple qui n'a point échappé à M. l'abbé Defourny. Autrefois il était inutile de faire respecter l'autorité par les lois, vu qu'elle l'était par les mœurs. Aussi excusait-on, jusqu'à un certain point, la mauvaise humeur du justiciable. —Tout plaideur, disait-on, a vingt-quatre heures pour maudire ses juges ; — mais aujourd'hui qu'on ne respecte plus rien (c'est une des conquêtes les plus incontestables de 89), force est à la loi de recourir à la prison pour sauvegarder la dignité du fonctionnaire.

La *Loy de Beaumont* est, sous ce rapport, d'autant plus remarquable qu'elle s'éloigne plus des lois barbares qui ne taxaient qu'à

[1] Je pourrais multiplier les exemples; je n'en donnerai qu'un seul. Le vol commis par un domestique emporte une peine infamante; celui commis par le maître ne l'emporte pas. Je ne blâme pas d'ailleurs, je constate.

[2] Changez maintenant la thèse et supposez que c'est le magistrat qui injurie le justiciable; il ne pourra même pas être poursuivi, à moins que le conseil d'État, c'est-à-dire une assemblée de magistrats comme lui et de magistrats amovibles, y consente. (Voir l'art. 75 de la constitution de l'an VIII); c'est bien la peine, en vérité, de parler de l'égalité devant la loi !

cent sols le meurtre d'un Gallo-Romain et taxaient à deux cents le meurtre d'un Franc. On voit tout le chemin que la société avait parcouru, grâce au Christianisme [1].

Il est un article de la *Loy de Beaumont* dont la pénalité peut sembler étrange. La femme coupable d'insulte vis-à-vis d'une autre femme, avait le choix ou de payer cinq sols d'amende, ou de porter, le dimanche, à la procession, une pierre dans sa chemise. On pense bien que le choix était fait d'avance; mais tout en préférant l'amende, la femme coupable restait sous le coup du ridicule attaché à cette *pierre dans la chemise* qu'elle n'avait cependant pas portée. A moins d'être fortement en colère, comment ne pas retenir sa langue à cette seule pensée : « Toute ma vie on me montrera au doigt comme ayant mérité d'avoir *une pierre dans ma chemise.* » Rien ne peint mieux le caractère français que cette pénalité basée sur le ridicule.

« La justice moderne, dit très-bien M. Defourny, est représentée sous les traits graves et sévères d'une statue un peu raide, les yeux bandés, tenant d'une main la balance et de l'autre le glaive vengeur. Cette allégorie a son mérite, sans doute, mais la bonhomie ingénieuse de nos pères n'est pas non plus à dédaigner [2]. »

Ceci soit dit sans aucune volonté de récrimination contre notre époque. Nous ne demandons qu'une chose, c'est qu'il nous soit permis de défendre la mémoire de nos pères : « Ne craignons point d'avoir à rougir en les regardant, écrivait un grand historien, Augustin Thierry; ne craignons pas de remettre au jour les vieilles histoires de notre patrie... Nous sommes las d'entendre médire du passé comme d'une personne inconnue. » En prenant cette phrase pour épigraphe de son livre, M. l'abbé Defourny a clairement manifesté sa pensée. Notre siècle a certainement des qualités éminentes. La générosité, l'entrain, l'élan, le prosélytisme y do-

[1] Et ce n'était pas seulement dans les lois pénales que se révélait l'odieuse partialité des institutions barbares, c'était encore dans les lois civiles et spécialement dans les lois constitutives de la propriété. L'un des grands mérites du moyen-âge fut assurément de se débarrasser peu à peu de tous ces éléments de barbarie qui avaient pénétré les mœurs et les lois.

[2] *La Loy de Beaumont*, p. 122.

minent autant qu'à une autre époque. Il renie, je le sais, les institutions d'autrefois, mais il a assez d'élévation dans le caractère pour chercher du moins à les comprendre. Aujourd'hui il n'y a qu'un *État* en France, un État qui absorbe tout et qu'une émeute peut décapiter en quelques heures. Autrefois, suivant la remarque très-judicieuse de M. Defourny, il n'y avait pas d'*État*, mais des *États*, comprenant le roi, les seigneurs, les communes, l'Église, les corporations, les corps de métiers, autant de têtes que de cœurs qui résistaient facilement à toutes les émeutes. Autrefois on s'associait et l'on s'aidait; aujourd'hui on lutte et je conviens volontiers que la concurrence produit des merveilles; mais enfin la société était une famille, ou, si l'on veut, une association de familles. 1789 a rompu tous les liens; il a isolé l'homme, l'abandonnant à sa force ou à sa faiblesse, mais toujours à son égoïsme, et il lui a dit : — Tu es libre de toute entrave comme de tout appui; use de ton énergie à ta guise, ruine ton voisin si tu es le plus habile, détrône les rois s'ils te gênent; le travail est un combat, la société est un champ-clos.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

RÉCITS BRETONS.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.*

— Le navire à trois milles! héla tout-à-coup l'une des vigies. Il paraît éventer *le Hurleur*.

— Toutes voiles dehors! s'écria le capitaine; à vos postes de combat, matelots, et que Dieu et Notre-Dame soient avec nous!

Alors, un matelot gravit trois enfléchures, puis, d'une voix forte, mais qui dominait à peine le bruit des flots, déjà soulevés par un ouragan prochain, il entonna la chanson du pilote :

M'en suis allé devers Sainte-Anne,
Avant de m'embarquer.
A Sainte-Anne qui va prier
N'est oublié de Notre-Dame.....

Et tout l'équipage reprenant en chœur, le nom de sainte Anne, patronne des matelots, porté de vague en vague, allait mourir comme un écho lointain sur les houles tumultueuses. L'équipage du *Hurleur*, plein d'enthousiasme, ne tarda pas à reconnaître, à une grande portée de canon, son ennemi qui semblait fuir à toutes voiles. C'était un brick anglais, plus fort que le corsaire breton;

* Voir la livraison de Novembre, pp. 384-389.

mais dont la marche moins rapide semblait être embarrassée par le poids d'un grand butin, autant qu'on pouvait en juger alors à certains signes, visibles seulement pour de pareils marins.

— C'est le *Devil-Red*, de Portsmouth, s'écria le capitaine Le Du; c'est le brigand de pirate que nous avons manqué l'an dernier aux Açores. Sus, sus, garçons, feu à babord...

— Pointez plus bas, dit le quartier-maître; tenez compte de la houle : attention, voilà l'autre qui cause à son tour.

Au même instant, des boulets sifflèrent dans la mâture et brisèrent quelques cordages. *Le Hurleur*, ayant accompli son demi-cercle, vira de bord avec précision.

— Prenez garde, mylord, dit notre Brestois, vous allez percer les nuages. Allons, *Marie-Jeanne*, chante aussi pour l'Anglais.

— Feu de tribord, commanda le capitaine, feu!

— *Hurra! hurra!* le mât de misaine est touché, à bord de l'Anglais; le voilà qui tombe... bonsoir, il est à l'eau.

Dès lors le brick ennemi ne put manœuvrer aisément, bien qu'on eût promptement coupé les cordages qui retenaient encore son mât de misaine brisé. *Le Hurleur* se rapprocha par l'arrière et envoya au *Devil-Red*, presque en enfilade, une bordée qui mit le désordre à son bord; mais la mer devenait si mauvaise, le grand jour se faisait tellement attendre, que l'abordage semblait impossible pour le moment; d'autant plus que l'ennemi, quoique fort maltraité, faisait encore un feu meurtrier. En outre, les Bretons avaient déjà quatre hommes couchés sur le tillac, tandis que le brick anglais, bien qu'il eût un plus grand nombre de blessés, était défendu par plus de vingt pirates déterminés. Cependant le capitaine Le Du commanda de diminuer de voilure et de *ranger* l'ennemi à portée de pistolet; puis, lorsque cet ordre eut été exécuté : Feu! feu! de partout, cria-t-il; faut que ça finisse, mille gargousses!

Nous renonçons à peindre la scène qui se passa alors. Pendant une demi-heure, ce fut, entre ces deux navires balancés par les lames, un échange terrible de balles, de boulets et de mitraille, au milieu d'une fumée épaisse, que perçaient à peine les éclairs des canons. Sur chaque navire, le pont ruisselait de sang; les

voiles criblées fouettaient les vergues ; le vent sifflait dans les cordages et dans les mâtures rompues....

— Capitaine, s'écria Le Hir, en s'élançant sur la dunette, couvert de sang et tenant sa hache de la main gauche, capitaine, voilà le moment de monter à l'abordage ; l'ennemi est en mauvais état, et nous sommes encore onze hommes à peu près sur nos pieds.

Pas de réponse.

— Capitaine, capitaine.... mille gargousses ! il est mort sur son banc de quart. Il fait si sombre qu'on n'y voit guère à cinq brasses. Allons, à moi le bâton de maréchal !

Ce disant, maître Le Hir saisit le chapeau du capitaine Le Du et le mit sur sa tête ; puis s'emparant du porte-voix du défunt :

— A l'abordage ! héla-t-il, à l'abordage, garçons, jetez les grapins et les crocs.

— Comme ça, se dit-il, les camarades ne sauront pas tout de suite que le capitaine s'en est allé ; sans quoi, adieu-vat, nous serions flambés.

Il commanda encore quelques manœuvres, au milieu de la confusion qui s'ensuivit et conservant, par mégarde, le tricorne du capitaine, il s'élança à la suite de ses compagnons. L'abordage fut difficile, à cause de l'agitation de la mer. Mais nos corsaires ne connaissaient pas d'obstacles. Enfin, après une mêlée rude et périlleuse, un immense hurra armoricain annonça la victoire des Bretons, oui, des Bretons, réduits à neuf, y compris le mousse de Plougastel, qui portait trois blessures, et Médard Le Hir, qui en comptait cinq. Du côté des Anglais il ne restait que dix à douze hommes presque tous hors de combat. Le Hir était méconnaissable, tant son visage était couvert de sang et noirci par la poudre. Pendant tout l'engagement, ses camarades, trompés par le chapeau qu'il portait, crurent que leur capitaine combattait à leur tête. Aussi quel fut l'étonnement du second, quand, après le combat, le Brestois ayant tiré son tricorne lui dit tristement : — Mon capitaine, le brave Le Du, notre commandant, est mort ; j'ai pris sa place et la vôtre ; punissez-moi, je l'ai mérité.

Il raconta en peu de mots tout ce qui s'était passé. Les lois de

la mer sont inflexibles et cruelles parfois. Le nouveau capitaine courba la tête, comme accablé sous le poids de son devoir, et dit en serrant la main du coupable :

— Mettez ce brave aux fers dans la cale du *Hurleur*.

Trois matelots consternés emmenèrent leur camarade, blessé, affaibli par la perte de son sang, presque mourant. Ils le portèrent à moitié par-dessus les bastingages des deux navires unis bord à bord.

— Faudra donc finir avec les rats ! murmura l'intrépide matelot, qui, malgré ses souffrances, trouvait encore la force de plaisanter ; j'avoue que j'aimerais mieux *causer* avec les Anglais que de..... suffit, n'importe ; à la garde de Dieu !

Et comme il passait auprès de son canon favori, il ajouta en soupirant :

— Pauvre Marie-Jeanne ! Enfin que notre Dame ait pitié de son gabier !

Ses camarades, émus du courage qu'il montrait dans une situation si pénible, le laissèrent, à grand regret, à fond de cale et remontèrent sur le pont du corsaire vainqueur, où ils trouvèrent le second, le nouveau commandant :

— Capitaine, lui dirent-ils, nous vous avons obéi ; mais c'est dur, tout de même, car sans lui.....

— Je le sais, garçons, sans lui notre pavillon ne flotterait peut-être pas au vent. Aussi qu'on soigne bien le Brestois ; qu'on panse ses blessures et je me charge *d'arrimer* son affaire, quand nous serons rendus au mouillage.

Par bonheur le gros temps fit place à une embellie et le lendemain *le Hurleur*, suivi à deux encablures par la prise anglaise, qui marchait péniblement sous ses basses voiles, *le Hurleur*, portant lui-même une voilure criblée de boulets et montrant sur toute sa coque les nobles cicatrices du combat, réussit, non sans peine, à gagner la rade de Brest, où l'accueillirent les hurras des navires de guerre qui s'y trouvaient à l'ancre.

E. Du Laurens de la Barre.

Quiberon, 17 août 1864.

LA PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

ET LA NOUVELLE CRITIQUE.*

IV.

La *Vie de Jésus* est une application de la théorie des nouveaux critiques à l'explication des origines du Christianisme. Ils ne pouvaient soumettre leurs principes à une épreuve plus décisive ; car, si l'action surnaturelle de Dieu est imprimée quelque part, c'est dans la fondation et le merveilleux développement de cette religion qui, par la majesté de ses dogmes, la beauté philosophique de ses enseignements sur Dieu et sur l'âme, et la pureté de sa morale, impose le respect à ses ennemis même.

M. Renan demande à Dieu de lui manifester son existence dans la nature et dans l'histoire par des actes *particuliers, individuels, volontaires ;* il lui demande d'y manifester sa justice dans la sanction de la morale. Il veut des preuves positives, sensibles, expérimentales. — Avouons-le, il y a dans ces exigences quelque chose de fondé. Il fallait, en effet, que la divinité de la religion eût des marques d'une *évidence sensible, vraiment populaire*, afin qu'il n'y eût pas dans l'acceptation de la foi un privilége pour les intelligences cultivées, afin que les pauvres fussent évangélisés, ces *parties simples* de l'humanité, dont M. Renan paraît faire peu de cas, et pour lesquelles Jésus a donné sa vie.

* Voir la livraison d'octobre, pp. 295-311.

Eh bien ! la religion de Jésus-Christ d'où sort-elle ? La voit-on naître spontanément d'une conception pleine de poésie et de beauté, mais enfin d'une pensée humaine ? Cette religion n'a-t-elle d'autre appui dans les faits que la mise en œuvre habile et heureuse de tous les éléments de succès qu'un vigoureux esprit peut puiser dans les opinions, dans les croyances de ses contemporains, dans les ressources de la société au milieu de laquelle il vit ?

La place de Jésus-Christ dans l'histoire est bien plus grande que celle des courtes années de son passage terrestre, et pour le convaincre d'imposture, il suffit de prouver qu'il ne remplit pas les siècles, car il a formellement dit : Il était avant Abraham ; avant cette vocation extraordinaire d'une nation privilégiée, qui devait conserver le dépôt des prophéties et des promesses; il est avec son Eglise tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles, principe vivant de ce miracle indestructible et permanent de la religion. Tous les efforts de la raison rebelle à la foi se sont épuisés sans pouvoir enlever un *iota* à son symbole.

Dans cette suite de l'histoire, qui s'étend de la création jusqu'à nous, qu'ils sont multipliés et éclatants les faits *particuliers, individuels, volontaires* où se révèle Dieu ! Les miracles, la parole prophétique, quelles manifestations de l'existence d'une liberté souveraine, qui commande à toutes les lois de la nature, à la liberté de l'homme, à l'histoire lorsqu'elle est encore enfermée dans le mystère de l'avenir ! Quelles manifestations d'une puissance intelligente qui pénètre toutes les consciences, et, dans l'accomplissement de ses plus profonds desseins, dispose de la volonté des hommes sans contraindre leur liberté, sans que les harmonies de la sagesse éternelle soient jamais troublées par nos extrêmes égarements !

Quelle belle occasion pour M. Renan de se convaincre de l'existence de Dieu, ou de triompher pour toujours, et par la plus facile victoire, de cette grande Eglise, dont il rejette avec « un dédain transcendant » l'importune autorité. — Laissons de côté la question de l'authenticité du Nouveau Testament que M. Renan n'ose pas aborder. Il est écrit par les disciples de Jésus, par les fondateurs de la religion nouvelle, ceux qui l'ont prêchée et répandue dans

l'univers. Nous consentons à les écarter comme intéressés dans le débat. D'ailleurs, le Christianisme ne s'est point appuyé sur l'Evangile pour s'établir, et nous considérons ses origines.

Ils s'est appuyé sur *des faits* en parlant aux Juifs, et sur *des faits* qu'ils avaient vus, qu'ils voyaient comme nos critiques les voudraient voir. Il s'est appuyé sur *des écrits*, mais sur les écrits que les Juifs tenaient en leurs mains et dont l'incrédulité même d'un grand nombre garantit encore aujourd'hui l'authentique intégrité.

Lorsqu'on veut attaquer le Christianisme dans ses origines, il n'y a qu'une manière de l'atteindre ; mais elle est infaillible entre les mains du plus faible adversaire, s'il est faux ; au contraire, s'il est vrai, elle porte la lumière dans l'âme par l'impuissance des plus redoutables ennemis. Il faut absolument discuter les miracles, il faut discuter les prophéties, ce miracle permanent, le plus divin de tous, car la parole de Dieu est la plus claire révélation de sa vie et de sa présence.

Que M. Renan ne nous dise pas qu'il ne peut discuter les faits miraculeux, accomplis il y a dix-neuf siècles, parce qu'il ne les a pas vus. — Il discute tous les jours des faits historiques moins sensibles, moins publics, moins remarqués. Il ne prétend pas sans doute que le témoignage historique n'a qu'une valeur douteuse, et que l'homme est réduit à n'avoir d'autre certitude que celle de son expérience individuelle, lorsqu'il a vu de ses yeux.

Mais écartons les miracles, reste la discussion des prophéties. Elles sont entre les mains des Juifs, le Christ remplit leurs livres sacrés. Le texte est intact. Jésus-Christ est-il présent-là ? Abraham a-t-il vu son jour, au moment où sa race était élue par un privilége particulier? Le *but marqué de cette élection,* qui imprime un caractère si exclusif à la religion juive, n'est-il pas la naissance d'un descendant en qui *toutes les nations* seront bénies ? — Jacob a-t-il vu ce jour du Messie, lorsqu'entre ses fils il désigne Juda comme l'héritier des promesses, Juda, le quatrième de ses fils, dont le nom devient le nom même du peuple de Dieu à la suite de ces révolutions de l'histoire, dont l'effet était déjà présent à la pensée du patriarche? Ce glorieux sceptre de Juda ne doit-il pas être tombé quand naîtra le désiré des nations ? Et l'histoire ne vient-elle pas

vérifier ces solennelles prédictions d'une manière si éclatante qu'elle ne laisse pas un argument à la critique ? Car, ce n'est pas seulement dans l'exactitude si remarquable des plus petits détails, c'est encore dans les grands et inaltérables événements de l'histoire que Dieu imprime la vérification de son authentique parole.

Le Christ n'était-il pas présent à la pensée de Daniel, dont la nouvelle critique prétend vainement reculer la date jusqu'au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, parce que l'histoire de la persécution d'Antiochus y est visiblement écrite? Reculée jusqu'à cette date, le caractère divin de la prophétie est-il moins évident? L'apparition du Christ-chef au milieu du peuple de Dieu qui le méconnaît, le met à mort, et pour ce crime est rejeté de Dieu, la destruction du temple, la désolation irréparable de Jérusalem : tous ces traits ne sont-ils pas marqués? ces traits sont-ils équivoques? M. Renan n'est-il pas un témoin de l'irréparable désolation de Jérusalem? *statuta désolatio.* Comment méconnaître en Jésus crucifié ce Christ, fils de Juda, en qui les nations sont bénies par tout l'univers? Comment fermer les yeux à ce miracle permanent, qui accomplit aussi les prophéties, l'aveuglement, la dispersion et la perpétuité de la race juive?

Voilà des faits, de grands faits, les plus grands de l'histoire. Voilà les faits par lesquels nous sommes chrétiens. Voilà les origines et les garants des Evangiles, dont toute les paroles reçoivent elles-mêmes dans la suite des siècles leur merveilleux accomplissement. — La critique expérimentale qui se flatte de scruter les profondeurs de l'histoire, n'abordera-t-elle pas ces faits d'expérience, les plus positifs des faits, qu'il était impossible aux hommes de falsifier? Mais alors elle ne touche pas à la base du Christianisme, elle n'ose pas l'effleurer, lorsqu'elle prétend ébranler cette montagne que Daniel avait vue remplir l'univers, tant de siècles avant que le choc de la pierre divine eût brisé le colosse humain de Rome, pour établir, à sa place même, le colosse divin de l'universelle Église, dont l'empire n'a pas de frontières, cette nouvelle Rome qui triomphe des barbares par une puissance toute spirituelle, les transforme, les élève à une civilisation que l'huma-

nité n'avait jamais connue, et, accomplissant la parole prophétique de Noé, met les fils de Japhet en possession des tentes de Sem.

Voilà quelques-uns des témoignages que l'histoire rend à Dieu, et ils sont inséparables de ceux qu'elle rend à Jésus-Christ. Mais il y a malheureusement beaucoup d'esprits, dont le scepticisme religieux tient surtout à l'inattention qu'ils ont portée aux grands faits de l'histoire de l'Église. Ils n'ont pas éprouvé l'inébranlable solidité de ses preuves. Leur curiosité a été trop exclusivement préoccupée des sciences naturelles, ou distraite des études religieuses par cette philosophie qui prétend faire à la raison un domaine tout à fait séparé de celui de la foi; sorte de *positivisme rationnel*, qui a plus d'un trait commun avec l'autre.

M. Renan ne peut récuser ces juges comme prévenus par l'autorité de la foi; ils croient à l'indépendance de la raison, ils ne demandent qu'à être éclairés, ils désirent être confirmés par des preuves solides, vis-à-vis du Christianisme, dans un scepticisme pratique, qui n'est pas assez justifié à leurs propres yeux. Ce sont ces lecteurs que M. Caro interroge pour apprécier les résultats de la nouvelle critique. M. Renan les a-t-il convaincus? sont-ils assurés aujourd'hui que tout s'explique naturellement dans les origines de la religion de Jésus? Quoi de plus facile que de produire cette conviction dans des « intelligences touchées de l'esprit du siècle.... pénétrées par la critique du dehors, très-familières avec les exigences et les procédés de la science moderne, s'il suffit d'éliminer des détails légendaires introduits par la crédulité ou par une pieuse exaltation?

» Ces âmes, presque détachées de la religion positive, n'y tenant plus que par quelques racines faciles à trancher, inquiètes de la vérité, ouvertes de toutes parts à la curiosité scientifique, n'offrant à l'objection péremptoire presque aucune résistance préventive, M. Renan devait les entraîner.

» Il n'en a pas entraîné une seule. Ils se sont étonnés d'abord, fatigués ensuite et irrités de ne rencontrer que des inductions, des conjectures, de pures hypothèses, sur les points les plus graves de cette histoire, à laquelle est suspendue la vie morale du monde.... »

— « J'ai rencontré, ajoute M. Caro, plusieurs sceptiques sincères

qui, frappés de ces contrastes plus que bizarres, s'arrêtaient devant la conclusion du livre. Ils sentaient une résistance intérieure à toutes ces conjectures et à ces hypothèses, démentis tout gratuits à des textes qui ne sont pas même discutés. Une protestation invincible s'élevait en eux contre ces explications plus incompréhensibles, plus mystérieuses que le mystère. Le vague extrême des résultats, les contradictions de l'analyse la plus ingénieuse, appliquée à un pareil sujet, les amenaient à réfléchir. Ils s'interrogeaient avec une anxiété toute nouvelle. Ils se demandaient d'où provient cette insuffisance absolue des procédés critiques, dès qu'on veut appliquer à Jésus les règles d'induction qui ont livré aux savants le facile secret de la vie de Mahomet, et pourquoi ce livre, dans la substance duquel tous les résultats de l'exégèse la plus hardie ont passé, les laissait si tristes, si inquiets, si peu pacifiés avec eux-mêmes et avec leurs idées, tout prêts à chercher encore, comme si rien n'était fait; ou plutôt si fatigués de tant de procédés et de résultats négatifs qu'ils n'avaient plus le courage de chercher ailleurs. Ils en venaient alors à se demander si cet élément de la vie de Jésus, si obstinément rebelle à tous les procédés de la critique, réfractaire à la chimie de la science la plus subtile et la plus dissolvante, ne serait pas précisément cet élément même qu'on a voulu à toute force éliminer par l'opération et qui déjoue tous les efforts de l'analyse humaine : *la divinité*.

» Cette vie de Jésus est la mise en demeure de la conscience moderne devant le Christianisme. Pour nous, notre choix est fait [1]. »

Puisse cet acte de foi d'un esprit éminent, dont les délicates analyses ont pénétré toutes les subtilités de la philosophie moderne, comme elles ont fait ressortir ce qu'il y avait de force et de justesse dans les objections de la critique, même quand elles atteignaient les défenseurs du spiritualisme; puisse cet acte de foi être la conclusion de tout esprit sincère! Que les adversaires du Christianisme eux-mêmes éprouvent combien est éphémère la popularité qui accueille les attaques dirigées contre l'Eglise; que la stérilité

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 157-158.

de leurs efforts, pour produire une conviction sérieuse dans un esprit éclairé, les instruise; et qu'une science plus sûre d'elle-même les amène aussi à confesser la divinité de Jésus-Christ!

V.

Le naturalisme de M. Taine. — Le Dieu-formule. — L'homme-machine.

Le mépris de l'homme est le juste châtiment de l'orgueil de la pensée exalté jusqu'au mépris de Dieu. Par une conséquence imprévue et bien remarquable, la négation de la liberté est le dernier terme où aboutit cette liberté illimitée de penser reconnue à chacun comme un inviolable droit. La sainteté du vrai ne lie plus la conscience, et, dans son effort insensé pour renverser Dieu, l'homme méconnaît sa dignité au milieu de la confusion et de l'instabilité de ses conceptions ; il se nie lui-même, autant qu'il le peut faire, sinon dans son existence organique et présente, au moins dans son âme et son immortalité.

Malgré l'originalité et l'énergie de ses facultés, M. Taine emprunte à Condillac, à Spinoza, à Hégel, à M. Comte, presque toutes ses erreurs. En pénétrant jusqu'aux principes, on découvre que l'erreur a toujours les mêmes racines, sous les formes variées qu'elle tire de l'esprit où elle a germé. Il n'y a pas, en effet, d'autre alternative; ou bien, il faut reconnaître dans sa conscience et dans sa raison l'énergie virile de l'âme, la liberté qui commande aux impressions sensibles, et développe en nous le principe d'une vie supérieure et immortelle; ou bien, relevant la thèse impuissante du sensualisme, il faut mettre nos organes à la place de notre esprit, et poser hors de nous, dans les corps qui agissent sur nous, le principe de notre activité. C'est le vieux matérialisme, tant de fois vaincu, toujours renaissant, qu'on essaie vainement de rajeunir et de déguiser sous d'autres noms.

L'organisme à la place de l'âme, l'homme-machine sous la

dépendance fatale de l'universel mécanisme, voilà le mépris de l'homme poussé aussi loin qu'il peut aller.

Des énergies latentes, mystérieuses, des forces occultes dans la matière, des lois dont la nécessité assure le développement progressif du monde, qu'une intelligence vivante et libre n'explique plus, une abstraction, un idéal, une formule de ces lois qu'aucune pensée, si ce n'est celle de l'homme, ne comprend et ne prononce, voilà jusqu'où descend le mépris de Dieu.

Pour M. Taine il n'y a point de substance permanente. « Les êtres ne sont que des faits. » L'individualité n'est constituée que par « un groupe de faits. » Ce groupe de faits, qui constitue notre existence, *se dissout*. Nous rêvons vainement l'immortalité par une préoccupation puérilement personnelle.

La nouvelle philosophie a des vues bien supérieures et bien autrement désintéressées, lorsqu'elle s'élève au-dessus des phénomènes fugitifs de l'existence. Ce n'est plus la solidité grossière d'une substance vivante qu'elle conçoit, c'est une réduction des faits par l'abstraction à une merveilleuse simplicité, qui s'exprime dans une formule :

« Les faits se réduisent de plus en plus et tiennent dans une demi-ligne. Les *formules remplacent les faits*. Seules, cinq ou six propositions générales subsistent [1]. »

Voilà toute la substance du monde, cinq ou six définitions. M. Taine les énumère limitativement. Ce sont celles « de l'homme, de l'animal, de la plante, du corps chimique, des lois physiques, du corps astronomique, *et il ne reste rien d'autre*. »

L'essence de l'univers étant renfermée dans cette demi-ligne de M. Taine, ne nous étonnons pas trop de voir la béatitude de sa contemplation : « *Nous contemplons ces définitions souveraines, ces créatrices immortelles*. » Nos modernes critiques sourient assez souvent du ciel des scholastiques, qu'ils n'ont pas lus ; sans doute la vue du Dieu vivant et parfait est bien peu de chose auprès de la contemplation de ces adorables formules.

Cependant la vision de M. Taine n'a pas encore pénétré la région

[1] M. Taine, *Les Philosophes français*, *l'Idée de Dieu*, p. 235.

la plus élevée de son ciel. Il ne se repose pas longtemps dans cet acte d'adoration prématuré. Il se pourrait que ces cinq ou six définitions ne fussent pas vraiment souveraines et primitivement créatrices. « Elles sont plusieurs, » nous dit M. Taine. Cette pluralité l'inquiète, il semble que cette pluralité soit à ses yeux une imperfection, quoiqu'il nous ait appris que le bien de l'être est constitué par « un groupe de faits principaux. » Sans doute il cède ici à une involontaire réminiscence de ces doctrines usées qui affirment un seul Dieu vivant et personnel, en rejetant de ses attributs la vie et la personnalité, il tient encore à l'unité : il veut *une seule* formule. Il la cherche, il va la découvrir.

« Mais elles sont plusieurs (ses définitions créatrices), nous en dégageons le fait *primitif et unique* d'où elles se déduisent. Nous découvrons l'unité de l'univers et *nous comprenons* ce qui la produit... Elle vient d'un fait général, semblable aux autres, *loi génératrice* d'où les autres se déduisent... Par cette hiérarchie de nécessités, le monde forme un être unique, indivisible, dont tous les êtres sont les membres. »

Après cette découverte définitive de la loi génératrice, l'adoration de M. Taine s'exalte jusqu'à l'extase, il est vraiment en présence de son Dieu. « Au suprême sommet des choses, au plus haut de l'éther lumineux et inaccessible, *se prononce l'axiome éternel*, et le retentissement prolongé de cette formule créatrice compose, par ses ondulations inépuisables, l'immensité de l'univers. Toute forme, tout changement, tout mouvement, toute idée est un de ses actes. Elle subsiste en toutes choses, et elle n'est bornée par aucune chose... Toute vie est un de ses moments, tout être est une de ses formes; et les séries des choses descendent d'elle, selon des nécessités indestructibles, reliées par les divins anneaux de sa chaîne d'or. L'indifférente, l'immobile, l'éternelle, la toute-puissante, la créatrice, aucun nom ne l'épuise, et quand se dévoile sa face sereine et sublime, il n'est point d'esprit d'homme qui ne ploie, consterné d'admiration et d'horreur. Au même instant, cet esprit se relève; il oublie *sa mortalité* et sa petitesse; il *jouit par sympathie* de cette infinité qu'il pense et participe à sa grandeur [1]. »

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 236.

Nous voulons bien croire à la sincérité de la dévotion de M. Taine, aux jouissances infinies que lui procure sa sympathie pour sa formule; nous ne nierons pas la grandeur, le désintéressement et la poésie de son culte ; mais comme notre oreille n'a jamais entendu les harmonies, comme notre œil n'a jamais vu les splendeurs de cette formule, unique, souveraine, toute-puissante, sans doute il ne nous refusera pas, il ne refusera pas à l'humanité de révéler son secret. Il prononcera cette merveilleuse parole dont les ondulations sont des êtres, il nous consolera de notre mortalité en nous faisant contempler, au moins un jour, cette face sereine, puisque nous ne saurions participer autrement à sa grandeur et à son infinité.

Je le crains cependant, la formule éternelle fût-elle aussi belle que M. Taine le dit, bien des gens auront la faiblesse de regretter le bon Dieu des scholastiques, auxquels on reproche tant d'abstractions, ce bon Dieu qui a créé les hommes pour leur faire éternellement partager sa gloire, son bonheur et sa vie.

— L'homme de M. Taine est digne du Dieu qu'il adore, quoiqu'il soit moins abstrait. Tout est fatal dans cet homme, comme dans le développement de la formule créatrice. « Une hiérarchie de nécessités gouverne le monde moral comme le monde physique. Une civilisation, un peuple, un siècle, sont des définitions qui se développent. L'homme est un théorème qui marche [1]. »

La méthode qui convient à l'étude de l'homme, qui permet de découvrir et de formuler la loi de ses actes, est donc celle qui sert à l'interprétation des faits du monde physique. A chaque instant, M. Taine prétend nous montrer : « la force machinale des pièces et de chaque pièce. » — Trois forces, également fatales, engendrent une civilisation : la race, le milieu, le moment. Mais notre conscience proteste, nous avons le sentiment, la conviction de notre indépendance lorsque nous faisons un acte vertueux, lorsque nous cédons à un entraînement passionné. Nous pouvions agir autrement.

C'est un vieux préjugé qui ne peut subsister longtemps devant l'évidence des nouvelles formules. M. Taine nous apprend que nous nous faisons illusion à nous-mêmes lorsque nous croyons être

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 244.

auteurs responsables de nos actes. Ils sont libres comme un produit chimique, comme une production végétale. Croyez-en cette formule du philosophe moraliste : « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre [1]. »

Parmi ces produits il y en a pour lesquels M. Taine affecte une prédilection marquée, malheureusement ce ne sont pas ceux qu'on a jusqu'ici jugés les meilleurs ; et M. Caro, que les nouvelles formules n'ont pas converti, reproche à M. Taine la complaisance qu'il met à étaler ces difformités morales : « Certains effets, dans son livre (l'*Histoire de la littérature anglaise*,) atteignent à un degré de réalisme qui défie toute citation. Partout trop de descriptions plastiques, trop de détails matériels et d'explications physiques, trop de cervelles « bouillonnantes et fourmillantes, » trop de « frémissements et d'élans de la chair et du sang, » trop d'effets tirés de l'afflux de la séve corporelle. »

Si M. Taine contemple avec de sympathiques jouissances la suprême formule qu'il a dégagée des mystères de la nature, il n'éprouve à contempler l'homme, ni la même satisfaction, ni la même sympathie :

« Et qu'est-ce que l'homme une fois connu ? Est-ce en lui que le sublime abonde ? La vérité est qu'il emploie le meilleur de son temps à dormir, à dîner, à bâiller, à travailler comme un cheval, et à s'amuser comme un singe. C'est un animal, sauf quelques minutes singulières, ses nerfs, son sang, ses instincts le mènent. La routine vient s'appliquer par-dessus, la nécessité fouette et la bête avance. »

Oui, voilà l'homme descendu au degré d'avilissement où les doctrines matérialistes pourraient le conduire ; voilà l'homme tel qu'un philosophe qui nie Dieu et l'âme devait le voir et le peindre. « Mais si cette peinture est vraie, s'écrie M. Caro, que me parle-t-on de progrès, de justice, de liberté... s'il le faut, qu'un despotisme sans pitié casse les reins à cette bête méchante et révoltée ! C'est une politique que désavoueraient peut-être ces philosophes des nouvelles écoles. Ils n'en auraient pas le droit ; ils nous amène-

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 251.

raient infailliblement, comme Thomas Hobbes, au règne absolu de la force, si leurs idées venaient à triompher.... Le mépris de l'homme est une mauvaise école de morale et de politique.[1] »

VI.

Le Dieu-Idée de M. Vacherot.

Le positiviste pose naïvement à toute existence la limite de ce qu'il voit, de ce qu'il sent. Il borne sa foi à son expérience. Il veut palper, il veut toucher Dieu du doigt. Dieu ne se prête pas à ce contact. Dès lors, pour lui, Dieu n'est pas, ou du moins il est comme s'il n'était pas, car il ne se donne pas la peine de le nier. A quoi bon, si Dieu ne se rencontre nulle part sur notre route, imaginer un maître tout-puissant qui dicte une loi sévère à notre vie? — Où est votre Dieu? — C'est un fantôme, comme ces âmes qu'une puérile crédulité fait revenir du tombeau au milieu des vivants.

M. Vacherot n'est pas un positiviste, il croit à la métaphysique. Il voit empreinte dans sa raison cette idée de Dieu, cet idéal pur et parfait qu'aucun être dans la nature vivante et intelligente ne réalise. Dieu est, car ses traits sont exprimés partout, et ils ne sont totalement exprimés nulle part. Dieu est dans cette perfection des êtres inanimés, dans ces beautés et ces harmonies du monde des corps, si différentes des beautés et des harmonies de l'esprit, seconde et supérieure réalisation du divin idéal. Dieu est réel partout, et, en un sens vrai, Dieu est réel dans le tout.

Mais cette totalité de l'être ne réalise point l'inépuisable fécondité de l'idée. Le vrai Dieu, ce n'est pas ce monde, mélangé de tant d'imperfections, où le mal moral tient une si grande place. Le vrai Dieu, ce n'est pas la nature, objet du culte idolâtrique des anciens; ce n'est pas l'esprit, objet de cette idolâtrie psychologique que le Christianisme a substituée au culte de la nature. Le vrai Dieu, ce n'est point ce Dieu créé à l'image de l'âme humaine

[1] *L'Idée de Dieu*, ch. IV, p. 260.

agrandie, dont la philosophie spiritualiste prétend faire l'objet de notre adoration.

Le vrai Dieu, M. Vacherot va nous apprendre quel il est, car il se repose enfin dans une conception définitive qui résume la vraie pensée philosophique de notre siècle. Ce n'est pas sans de laborieux efforts qu'il est arrivé là. Son livre nous l'atteste. (*La Métaphysique et la Science.*)

« C'est, nous dit-il, l'histoire d'une pensée, qui a traversé toutes les conceptions, tous les systèmes décrits successivement, pour se reposer dans une conclusion définitive. »

Comme M. Taine, M. Vacherot se propose de nous conduire à la contemplation de Dieu. Il va nous faire trouver le ciel sur la terre, et sans aller bien loin, dans notre pensée. Mais pour que M. Vacherot relève ainsi la science de Dieu dans nos âmes, il faut d'abord lui permettre de détruire nos préjugés, cette fausse science de Dieu qui fait le fond du Christianisme, et des doctrines platoniciennes renouvelées par nos philosophes spiritualistes.

Ce Dieu, que l'humanité adore, n'est qu'un Dieu humain, une idole de la conscience, aussi fausse que les vieilles idoles de l'imagination, un Dieu revêtu des attributs de l'âme. On se croit en droit de renfermer Dieu dans un esprit. Mais Dieu n'est-il pas infini? Et peut-il l'être autrement qu'à la condition d'être tout?

La conception vulgaire de Dieu l'abaisse jusqu'à le renfermer dans les limites d'une personnalité vivante. Un Dieu vivant! un être personnel comme nous! Dire de Dieu qu'il est *un* être, n'est-ce pas nier qu'il soit *l'Être*? n'est-ce pas substituer une idole à l'Être absolu, infini, parfait?

« Il sera *tel* Être et non plus *l'Être*, il sera donc fini. »

M. Vacherot triomphe par cette victorieuse démonstration. Sa raison l'autorise désormais, avec une parfaite évidence, à affirmer que Dieu n'existe pas distinctement, substantiellement; une personnalité, c'est un moi concentré en lui-même par opposition à un autre moi; l'infini embrasse tout.

Une *personnalité infinie!* Voilà l'énorme contradiction qui épouvante le philosophe idéaliste.

Le vrai Dieu, le Dieu parfait n'est donc qu'une *Idée*.

« Dieu est l'Idée du monde, le monde est la réalité de Dieu. »

Mais cette inégale et imparfaite réalisation de l'Idée ne mérite point le nom de Dieu, que M. Vacherot, pour joindre quelque chose de réel à ce mot, lui avait d'abord donné.

« La réalité et la vérité s'opposent comme deux termes contradictoires[1]. »

« L'absolu de l'être exclut de soi toute réalité, et plus un être se rapproche du type de la perfection, plus il s'éloigne des conditions de l'existence.[2] »

Mais où est-il ce Dieu sans réalité, où réside cette Idée parfaite, inconciliable avec l'existence? Il faut au moins qu'il existe un esprit pour penser cette idée qui n'a pour support aucune substance propre.

« La région des idées, c'est notre raison,... *le ciel des essences* est en nous;.... en dehors de notre pensée, où réside le Dieu abstrait, il n'y a que le vide peuplé d'idoles, un pur néant[3]. »

Nous sommes réellement créateurs de Dieu en le pensant, puisque nous lui donnons alors la seule réalité qu'il puisse avoir, celle d'une idée.

« Ce ciel, trop connu, hélas! de notre pensée, » ne satisfait pas complétement M. Caro. D'ailleurs, s'il est facile et naturel aux plus simples esprits de penser au bon Dieu, et même de l'aimer, il n'est pas si facile d'aborder ce Dieu abstrait et peu aimable.

« Créer Dieu dans son esprit n'est pas la chose la plus aisée du monde. Il faut pour cela une opération fort compliquée d'analyse et de synthèse, dont tous les esprits ne sont pas capables, et à laquelle certains esprits se refusent systématiquement[4]. »

Tous ces esprits seront privés de Dieu. Mais voici une conséquence bien plus grave, leur stupidité ou leur impiété prive Dieu « de la modeste existence » que M. Vacherot lui laissait. Que tous les esprits deviennent positivistes, en cessant de penser à Dieu, ils l'anéantissent.

[1] *La Métaphysique et la Science*, 2e édit., *Avant-propos*.
[2] *L'Idée de Dieu*, p. 325.
[3] *L'Idée de Dieu*, p. 294.
[4] *L'Idée de Dieu*, p. 329.

Enfin, ce Dieu qui n'est parfait, infini, immuable qu'à la condition de n'être pas réel, est condamné à naître avec l'homme et à mourir avec lui : « Cette dernière conséquence, M. Vacherot l'admet avec une bonne foi parfaite[1] : « Si *l'on supprime l'homme, Dieu n'existe plus. Point d'humanité, point de pensée, point d'idéal, point de Dieu*, puisque Dieu n'existe que pour l'être pensant[2]. »

Par quel enchaînement d'erreurs un esprit distingué peut-il être conduit à ce suprême égarement, dont le simple bon sens a le droit de sourire? Il faut peu de chose pour égarer une puissante raison, qui ne compte que sur elle-même, qui prétend fonder toute science et toute existence sur ce qui lui paraît évident.

M. Vacherot est logiquement conduit à refuser à Dieu la personnalité et la vie, parce qu'il a une fausse notion de l'infini. Pour lui, l'infini c'est *le tout*, la totalité des êtres. — L'infini embrasse tout.

« Mais cette identité de l'*infini* et *du tout*... est-elle évidente? est-elle même admissible? répond M. Caro, nullement. L'Infini... ne désigne que la forme parfaite de l'être... C'est l'absolu de l'être, ce n'est pas la totalité des êtres, deux *choses si parfaitement distinctes qu'elles s'excluent.* »

Nous ne doutons point de la sincérité de M. Vacherot, la franchise de ses déductions suffit d'ailleurs à la prouver. Mais comment qualifier sa témérité? C'est sur une *définition hasardée*, sur un prétendu principe, qu'aucun esprit qui a médité sur ces questions ne saurait admettre, qu'il va édifier tout un système de philosophie, de théologie et de morale, dont le premier mot est la négation de l'existence de Dieu. Parce que, à une heure de sa vie, dans sa méditation solitaire, cette négation lui paraît évidente, ni l'autorité des plus grands philosophes, ni l'autorité de la religion, ni la nécessité morale de l'amour d'un Dieu vivant, tout-puissant et bon, rien ne l'arrête. Dieu n'est qu'une idée; c'est l'idée de M. Vacherot.

LÉON PHILOUZE.

[1] *L'Idée de Dieu*, p. 329.
[2] *La Métaphysique et la Science*, t. II, p. 584.

HUIT JOURS SUR LES BORDS DU RHIN

IMPRESSIONS & SOUVENIRS.

IV*.

Coblentz. — Ems. — Wiesbaden.

Avant de quitter le Rhin, revenons un instant en arrière et disons quelques mots de Coblentz, ville un instant française, à divers titres, et aujourd'hui prussienne. Je laisse aux traités de géographie le soin de vous apprendre qu'elle est assise dans l'angle formé par le confluent de la Moselle ; de vous décrire ses remparts crénelés, ses rues bien alignées où circulent les lourdes recrues de la *landwehr*, son vieux et large pont de granit sur la Moselle, son pont de bateaux sur le Rhin, son château royal, qui servit jadis d'asile à Louis XVIII et à Charles X, son ancien palais archiépiscopal, curieux édifice du XIIIe siècle, etc. En résumé, comme presque toutes les villes des bords du Rhin, tant de fois prises, détruites et rebâties, Coblentz ne se distingue pas par un cachet bien particulier. Toutefois, vus de loin, les campaniles byzantins de ses églises prêtent au paysage un faux air moscovite et oriental qui plaît à l'œil par l'imprévu. La plus ancienne de ces églises est *Saint-Castor*, dont la fondation première ne remonte à rien moins qu'à l'an 836, et qui est un digne objet d'études pour les archéologues. Sur la place Saint-Castor est une fontaine qui, dans une inscription lapidaire, nous apprend qu'elle fut construite en l'*An 1812, mémorable par la campagne contre les Russes, sous le* PRÉFECTURA (sic) *de Jules Doazan* (un nom qui sent la Bretagne d'une lieue). Ce curieux échantillon, vrai ou apocryphe, de français et d'orthographe, laissé aux habitants de Coblentz comme un modèle destiné à leur enseigner notre langue, est suivi de cette autre inscription, où perce une épigrammatique ironie : *Vu et approuvé par nous, commandant russe de la ville de Coblentz, le*

* Voir la livraison de novembre, pp. 369-383.

1er janvier 1814. Or, ce commandant russe n'était autre que M. de Saint-Priest. Le rapprochement de ces dates et de ces noms n'est-il pas à lui seul une fidèle image de ces temps troublés ?

Après avoir jeté, des fenêtres de notre hôtel, un dernier regard sur la forteresse d'Ehrenbreitstein, citadelle formidable dont les casemates et les bastions superposés escaladent jusqu'au faîte l'autre rive du Rhin, nous reprenons le paquebot qui, bientôt, nous débarque à la gare d'Oberlanhstein. Quelques instants plus tard la locomotive nous emportait par un chemin qui est bien le plus pittoresque et le plus charmant du monde. Evidemment, la voie ferrée que nous suivions avait eu pour ingénieur un artiste paysagiste. Nous circulions au fond de la délicieuse vallée de la Lahn, chantée par Gœthe, qui aimait tant à la parcourir à pied. Représentez-vous une miniature de la vallée du Rhin, avec ses plis onduleux, son double rempart de montagnes verdoyantes, entrecoupées de rocs sourcilleux et décharnés, et, tout en bas, au lieu du grand fleuve rapide, une petite rivière, un ruisseau, qui serpente paresseusement. Le convoi, qui le côtoie, n'est guère plus pressé que lui et suit la vallée dans tous ses capricieux méandres, avec cette allure placide dont nous devions désormais prendre notre parti pour le reste du voyage.

En Allemagne, en effet, tout, jusqu'à la rapide et indomptable vapeur elle-même, semble se laisser gagner par la bonhomie paterne qui distingue le caractère national. Les trains allemands partent quand ils sont prêts et arrivent quand ils peuvent, faisant bravement leurs quatre ou cinq lieues à l'heure, comme un bon coche du temps jadis. Si, par impossible, deux trains ainsi lancés venaient à se rencontrer, le choc serait peu dangereux et les voyageurs qui éprouveraient quelque accident, y mettraient de la mauvaise volonté et seraient possédés de la noire intention de discréditer un aussi inoffensif moyen de locomotion. Aussi les sinistres sont-ils à peu près inconnus dans ce bienheureux pays. Ajoutons que les wagons sont aménagés avec un comfort que ne connaissent pas nos lignes françaises et qui est poussé jusqu'au raffinement. Les *secondes* allemandes valent quasi nos *premières*, et présentent des installations variées (salons à balcons, fumoirs, etc.,) qui sont encore en projet chez nous. Quant aux *premières* allemandes, c'est un luxe de dorures, de velours et de

glaces, à l'usage des boïards russes en voyage et des princesses en strass ou en diamant vrai. Aussi ne fûmes-nous pas trop surpris quand, quelques jours plus tard, allant en *secondes* de Mannheim à Spire, nous nous trouvâmes assis à côté de M. le duc de C***-B***, un compatriote de l'Anjou, qui allait rejoindre sa famille à Bade.

On a beau aller lentement, on finit toujours par arriver.

Tout-à-coup, au détour d'un repli de la vallée, apparaît, comme perdue au fond d'un nid de verdure, une petite ville, dont les élégantes constructions sont assises sur les deux rives de la Lahn: nous arrivions à la célèbre station thermale d'Ems. Son beau casino à colonnades, ses ponts fleuris, ses blanches maisons, ses bains à galeries voûtées, ses parcs en amphithéâtre, ses villas, ses châlets aux couleurs variées, éparpillés sous la verdure et les fleurs au flanc des collines, — tout cela compose le plus charmant tableau, qu'encadre un cercle, à la fois imposant et gracieux, de montagnes couvertes de forêts et de vignes. C'est un lieu à souhait pour recouvrer la santé du corps et le calme de l'âme.

Tout différent est l'aspect d'une autre ville d'eaux non moins renommée, de Wiesbaden, que nous visitâmes le lendemain. La capitale du grand-duché de Nassau est bâtie dans une plaine qu'accidentent à peine les dernières ondulations de la chaîne du Taunus. Ses larges rues, ses longues avenues de platanes, ses belles et blanches maisons, son château ducal, ses hôtels vastes comme des palais, lui donnent un grand air et vous frappent tout d'abord. Le tout est dominé par les flèches élancées d'une cathédrale gothique de construction récente. Chose fort rare assurément: du sol à la cime des clochers, tout l'édifice est bâti en briques. La teinte rouge vif des matériaux, dont le temps n'a pu encore atténuer la nuance tranchée, se détache crûment sur le paysage et produit le plus bizarre effet. On dirait d'un gigantesque jouet d'enfant.

Une double colonnade, encadrant des parterres et où s'étalent de brillantes boutiques qui rappellent les galeries du Palais-Royal, s'étend comme un magnifique vestibule devant le *Kursaal*. De même que tous ses pareils, ce dernier édifice se compose de salles de concerts, de conversation, de lecture et surtout de jeux: le tout vaste et somptueux. Derrière, se déroule un beau et grand parc anglais avec boulingrins, sinueuses allées, massifs d'arbustes et de fleurs, pièces d'eau, cascatelles, grottes, colimaçons, etc., — une miniature du bois de Boulogne. Rien ne gêne d'ailleurs votre liberté,

dans les établissements de ce genre, vous allez, vous venez, vous assistez aux concerts, vous lisez les journaux, vous buvez les eaux ; tout cela gratis et sans que personne s'inquiète de vous et surveille vos pas.

Ne vous hâtez point toutefois, dans votre naïf étonnement, de célébrer la prodigue générosité des seigneurs de ces lieux. Ces seigneurs magnifiques sont des Armides aux charmes dangereux et dont les jardins enchantés cachent des piéges. Combien de Renauds du *trente et quarante* y ont laissé l'honneur et la vie ! Ces délicieux bosquets, qui ne devraient retentir que de l'amoureuse plainte du ramier, que de fois ils ont entendu gémir le désespoir ! Ces fleurs, qui vous sourient en passant, ont vu peut-être leur incarnat se teindre de sang humain ; ces gouttes d'eau, qui étincellent sur leurs pétales et que vous prenez pour de la rosée, sont peut-être des larmes ! Car ces gracieux paradis ne sont, pour plusieurs, que des enfers, sur la porte dorée desquels brille inaperçue l'épigraphe du poète : *Lasciate ogni speranza*, ou l'équivalent : *Ici l'on se ruine de onze heures du matin à minuit.*

V.

Les maisons de jeu.

Vous avez, en effet, sous les yeux le temple d'une divinité mystérieuse, à laquelle l'homme, cet éternel chercheur de l'inconnu, aime tant à sacrifier. Ici, le maître, ce n'est ni le fermier des jeux, ni le grand-duc lui-même : au-dessus de l'un et de l'autre, sur un trône invisible, plane le dieu Hasard, ayant à ses côtés la déesse Fortune, aveugle comme lui ; l'un a pour sceptre un disque de roulette, l'autre un râteau de croupier, surmonté d'un écusson où brillent par leur contraste un as de pique et un as de carreau.

Si vous sentez faiblir votre courage, hâtez-vous de fuir. Mais si votre cœur est suffisamment aguerri contre la tentation, suivez dans l'intérieur du temple le flot pressé des adorateurs du dieu. L'antre du terrible sphinx n'a rien d'ailleurs que d'attrayant pour les yeux ; au lieu des affreux précipices et des noires cavernes qu'habitait le monstre antique, c'est dans un luxueux palais que notre moderne sphinx, en monstre *gentleman* qui sait les égards dûs au progrès

de la civilisation, convoque ses victimes; et, sur ces parquets luisants, sur ces glaces, sur ces dorures, sur ces tentures à ramages, vous chercheriez vainement la trace sanglante des Œdipes qu'il a dévorés.

Impossible de se ruiner dans un plus charmant vide-gousset.

Nous y voici. Figurez-vous une longue table ovale, au milieu de laquelle siégent, deux de chaque côté, quatre croupiers, dont l'un tient les cartes, ou agite la roulette. Devant eux sont entassés billets de banque, or et argent, représentant (sauf erreur) une première mise de 40,000 fr., laquelle variera suivant les chances du jeu. Tout autour de la table sont assis joueurs et joueuses, derrière lesquels se tient debout la galerie des spectateurs, qui, cédant à la tentation, se transforment souvent en joueurs eux-mêmes. Chacun tient à la main une petite carte bariolée de colonnes verticales figurant la *rouge* et la *noire* et sur lesquelles il pointe les coups avec une longue épingle, cherchant à deviner, à l'aide des coups passés, les chances probables pour ceux à venir : introuvable pierre philosophale !

— Messieurs, faites votre jeu, dit le banquier, en français ou en allemand.

Et chacun de poser sa mise sur la couleur ou le chiffre qu'il préfère.

— Le jeu est fait... — Rouge gagne (ou perd)....

Et croupiers et joueurs, s'armant de petits râteaux, d'attirer prestement à eux pièces et billets, suivant la décision du sort. Le tout s'est passé en moins de temps que je n'en ai mis à le dire, et avec un silence, une gravité, dignes d'une dévote assemblée de *quakers*, ou d'un congrès de mystérieux diplomates, méditant sur les destinées du monde. La physionomie d'un Talleyrand jouant ses maîtres successifs et remaniant l'Europe au *trente et quarante* de la politique, n'était pas plus impassible que ne le sont la plupart des visages que vous avez sous les yeux.

Ces monceaux d'or, que l'étrange caprice d'une *série* (le désespoir des calculateurs) accumule devant ce joueur, vont être râflés au coup prochain par le râteau du croupier ; mais vous chercheriez en vain à surprendre sur le masque immobile du gagnant, si vite transformé en perdant, une trace fugitive de la double émotion qu'il a dû éprouver : ce sont là les *beaux joueurs*. Ainsi faisait cette célébrité du demi-monde parisien, que nous vîmes, un soir, à

Hombourg, gagner 2,000 fr. et en perdre 4,000, le tout en un instant. Le sans-façon avec lequel la folle créature (probablement échappée de quelque loge de portiers) froissait comme de vils chiffons et jetait sur le tapis-vert les billets de mille francs, équivalait à tout un chapitre de quelque La Bruyère sur nos mœurs contemporaines. Elle se vantait d'ailleurs d'avoir gagné quelque chose comme *quarante mille* francs dans sa journée. C'est à peu près l'équivalent de *quarante mille journées* d'une ouvrière honnête [1] !

Cette fauve marée qui fait passer et repasser, dans son flux et reflux, ses flots d'or, éblouit les regards comme font sur les yeux des oiseaux les facettes du miroir que le chasseur agite aux rayons du soleil. Malgré vous, vous sentez vous envahir cette *fièvre jaune* dont est tourmenté le mineur australien ou californien. Vous en arrivez à perdre le sentiment de la valeur de ce métal que vous voyez ruisseler par torrents. Aussi sont-ils fort rares ceux qui résistent à la tentation d'essayer de détourner un filet de ces ruisseaux d'or vers leur bourse, au risque de la mettre à sec. Hommes et femmes, vieillards et jeunes gens, dames du monde et dames qui n'en sont pas, pères et mères de famille entourés de leurs enfants, riches et pauvres, tous se liguent pour violenter la fortune et interroger le hasard, lequel, le plus souvent, fait la sourde oreille, le cruel! ou répond le contraire de ce qu'on attend de lui. Pour un heureux qui fait sauter la banque, combien de centaines de joueurs malheureux qui s'en retournent le porte-monnaie vide ou fortement atteint! Que de désespoirs secrets, ou qui éclatent par un tragique dénouement! Chaque année, les journaux annoncent le départ pour l'Allemagne, de quelque songe-creux qui, après de longues et fiévreuses rêveries, a prononcé l'εὕρηκα d'Archimède, et qui, déclarant avoir découvert enfin dans ses calculs la solution de l'insoluble énigme du hasard, annonce d'avance et hautement à toutes les banques de jeu qu'il va les ruiner par son infaillible martingale. Quelques jours plus tard, vous voyez le prétendu triomphateur, le futur millionnaire, s'en revenir piteusement en troisième classe et avec l'argent que la banque lui a généreusement avancé. Vous n'êtes pas sans avoir coudoyé sur le boulevard un de ces Rothschild imaginaires, qui, pour vous couvrir d'or vous et eux, ne demandent plus qu'une chose : que vous leur prêtiez les cent francs

[1] Les journaux annonçaient récemment que la *saison* de cette joueuse fortunée se soldait par un gain de *trois cent mille francs*.

nécessaires pour aller à Bade tenter le hasard. En attendant, lorsqu'ils vont de la Madeleine à la Bastille, ces rois présomptifs du million marchent à pied, faute de pouvoir se payer l'*omnibus*.

Quant aux tragédies qui, de temps en temps, ensanglantent ces somptueux tripots, je déclare n'en avoir vu se jouer aucune. C'est même en vain que mes yeux ont cherché à apercevoir le fameux pistolet, qu'une légende fantaisiste représente comme un accessoire attaché à chaque salle de jeu. Malgré son désir bien connu d'être agréable à ses clients et surtout à ceux qu'elle déplume, je doute que la banque pousse la courtoisie jusqu'à mettre entre leurs mains, toute chargée, l'arme du suicide. Il est, au contraire, notoire que, en personne discrète et délicate qu'elle est, elle a horreur du sang et ne le voit qu'à regret se répandre sous ses yeux. Le sang d'ailleurs tacherait ses brillants parquets et les moulures dorées de ses salons. Et puis, le bruit d'un coup de pistolet est toujours désagréable à entendre, surtout lorsqu'il vient brutalement couper en deux un spirituel couplet de vaudeville, ou interrompre une *prima donna* au milieu de ses plus brillantes vocalises; outre que l'expérience a appris qu'un suicide est toujours, auprès de certain public timide et impressionnable, une réclame douteuse en faveur de la *rouge* et de la *noire*. Pour tous ces motifs, la banque, lorsqu'elle flaire un malheur, préfère donner généreusement au désespéré de quoi aller se brûler la cervelle ailleurs. Elle s'épargne ainsi un ennui, et c'est moins compromettant.

Toutefois, malgré ses précautions, elle ne parvient pas toujours à détourner le *désagrément* qui la menace. Dernièrement encore les journaux ne nous apprenaient-ils pas qu'un joueur malheureux venait de se tuer dans l'un de ces charmants enfers? La *Gazette universelle allemande*, dans un récent article qui a fait bruit, dressant la liste funèbre des victime du jeu, énumère jusqu'à *trente-quatre* suicides, dont *sept* à Wiesbaden et *treize* à Hombourg. Ces chiffres éloquents seraient, à eux seuls, un argument d'une haute gravité contre l'existence des maisons de jeu, et bien des Catons, dont le journal allemand s'est fait l'écho dans sa vertueuse mercuriale, ne cessent de prononcer contre elle leur *delenda Carthago*. Un bruit récent fait espérer que leurs vœux finiront par être exaucés, et que le dieu Hasard, qui a déjà vu chez nous ses autels officiels renversés, sera bientôt chassé de ses nouveaux temples. Les tragiques histoires des *Kursaals* d'outre-Rhin, dont nous aurons peut-

être été un des derniers historiens contemporains, s'en iraient ainsi rejoindre dans le passé les légendes du fameux *113* du Palais-Royal.

VI.

Hombourg. — Francfort.

Le soir du même jour, nous pouvions comparer à Wiesbaden sa célèbre voisine et rivale, la ville de Hombourg, moins considérable par l'étendue, mais qui attire également chaque année la plus brillante population cosmopolite. La ville n'est guère qu'une longue et large rue, de chaque côté de laquelle se pressent des hôtels luttant entre eux de luxe et de comfort. Au milieu, le casino dresse sa façade monumentale en granit rouge. Œuvre toute récente de l'architecte Cluysenaar, cet édifice est le plus imposant parmi ses pareils des bords du Rhin. Rien n'y est épargné pour en faire un digne temple du plaisir et du jeu. Une vaste galerie, espèce de salle des pas-perdus, décorée d'arbustes et de fleurs comme un jardin d'hiver, s'étend en vestibule devant un labyrinthe de salles plus brillantes les unes que les autres, toutes éclipsées cependant en éclat et en étendue par celle où se donnent les concerts et les bals. En sortant de cette dernière salle, vous entrez sous une immense et haute serre ouverte, qui n'est autre qu'un splendide café moresque, d'où votre vue charmée voit un parc édénien se dérouler de bosquet en bosquet, de pelouse en pelouse, jusqu'aux collines lointaines.

Il faut faire effort sur soi-même pour s'arracher à un tel séjour, mais le touriste n'est-il pas une façon de Juif-Errant, que le temps aussi presse et aiguillonne de son impitoyable : *Marche! marche!* D'ailleurs, trois ou quatre lieues seulement séparent Hombourg de Francfort, et, pour franchir cette distance, une locomotive allemande ne vous demande guère qu'une toute petite heure.

Francfort vous frappe tout d'abord par un contraste piquant. La ville n'est pas une, elle est double; ce sont deux villes juxtaposées, celle du moyen-âge et celle des temps modernes. Le XIIIe siècle et le XIXe sont là en présence, dans un parallèle saisissant, l'un avec ses ruelles tortueuses, ses noires masures à pignons pointus jetées dans un pittoresque désordre ; l'autre avec ses voies larges,

longues, bien aérées et tirées au cordeau, ses hauts et réguliers cubes de moellons, ses cafés somptueux, ses brillants magasins. Lequel préférer? Celui-ci, répondront l'économiste et M. Joseph Prudhomme. — Celui-là, répondront l'artiste et le poète, et je confesse que je serais bien tenté d'être de l'avis de ces derniers. En fait de ville moderne, j'avais vu mieux; la rue de Rivoli me gâtait la *Zeil*, et le *Rossmarcks*, même avec la statue de Gœthe, ne vaut pas la place de la Concorde. Mais revivre en plein moyen-âge, se promener dans une ville bâtie il y a trois ou quatre cents ans, est une jouissance qui menace de devenir trop rare par ces temps de démolitions, pour qu'on ne se hâte pas d'en jouir, quand par hasard elle se présente.

Aussi, dussé-je me compromettre dans l'estime des gens positifs, personnages qui tendent de plus en plus à occuper le haut du pavé dans la civilisation moderne, j'avoue avoir pris un plaisir extrême à égarer mes flâneries (au risque de m'y égarer moi-même) à travers le confus dédale des *strass*, des *gasses*, etc., qui sillonnent en tout sens la vieille cité; à me glisser dans ces étroits et obscurs couloirs, sous ces ponts aériens jetés d'une fenêtre à l'autre; à étudier et souvent à admirer ces habitations recouvertes, du sol au sommet, de lames de bois sculptées comme d'une carapace d'écailles; ces porches gigantesques, ces balcons historiés, ces boiseries ouvragées, ces niches, ces cariatides, ces figures étranges, ces maisons, dont les étages surplombant les uns sur les autres finissent presque par faire voûte au-dessus de votre tête et par transformer la rue en tunnel; ces mille caprices d'architecture, ces mille détails enfin, qui, pour être convenablement décrits, demanderaient la science archéologique et la plume du poète de *Notre-Dame de Paris*.

Parmi ces rues, il en est une qui est surtout célèbre : la *Iudengasse* (rue des Juifs). La première fois que nous allâmes la visiter (je ne dis pas la *voir*), c'était en pleine nuit, à onze heures du soir. Nous venions de contempler à Hombourg la civilisation dans toute sa splendeur, dans tous ses raffinements. Sans transition et tout d'un coup, nous tombions en plein moyen-âge, en plein *ghetto* juif. Là-bas, l'éclat éblouissant des bougies et du gaz, un palais, une féerie; ici, l'obscurité opaque d'une nuit sans étoiles, dans laquelle de hautes masures bizarrement alignées profilaient vaguement leurs toits aigus, comme des ombres fantastiques. En quelques instants

nous avions rétrogradé de quatre siècles, et, l'influence de l'heure solennelle de minuit aidant l'imagination, nous pouvions nous croire de bons bourgeois de Francfort, contemporains de l'empereur Maximilien, fourvoyés par mégarde dans le quartier des Juifs, en regagnant leur logis. Ainsi devait apparaître, en effet, la rue maudite par une sombre nuit de l'an 1464. Quatre siècles y ont à peine ajouté deux ou trois quinquets fumeux.

Le lendemain, quand nous vîmes la Iudengasse à la clarté du jour, l'impression ne fut pas sensiblement différente et ne contredit guère cette date reculée. Chacune de ces masures la portait écrite dans les ais pourris de ses portes branlantes, dans ses fenêtres à losanges de verre cerclés de plomb, dans ses étages en saillie, dans ses toits pyramidaux, dans ses murailles en ruines où s'enchevêtrent en désordre le bois, les plâtras et l'ardoise, qui s'écaillent et s'effritent, rongés par la lèpre du temps ; sans oublier ces têtes à tignasse rousse, qui se penchent entre deux rideaux en guenilles pour vous voir passer, et qui, pour la plupart, sont empreintes du double stigmate du vice et de la misère. Ce fut pourtant dans l'un de ces pauvres taudis que prit naissance, il y a quelque quatre-vingts ans, une fortune qui, aujourd'hui, règle la hausse et la baisse dans toutes les Bourses du monde, et peut tenir en échec les budgets des royaumes et des empires. Cette habitation, que des réparations récentes distinguent de ses voisines, vit s'éteindre, en 1850, la reine-mère des trois ou quatre souverains de l'univers financier, la vieille Mme Rothschild [1]. A quelques portes plus loin, naquit, en 1784, Louis Bœrne, le poète révolutionnaire, mort à Paris en 1837.

Vous plairait-il d'assister à une autre scène moyen-âge? Transportez-vous, à travers ce lacis compliqué de ruelles, jusqu'au *Rœmer* (Hôtel-de-Ville) et commandez à votre imagination d'évoquer avec sa baguette de magicienne les ombres du passé. Regardez : sur cette vaste place, dont les contours sont comme hérissés de pignons anguleux, ondule, murmurante et houleuse, une mer humaine bariolée de costumes pittoresques ; aux châssis aériens, sur les toits, pendent des grappes de têtes. Une fenêtre du Rœmer s'ouvre et, salué aussitôt par les *hourrahs* de la multitude, apparaît un personnage tout resplendissant d'or et de pierreries, ayant

[1] Le nom de Rothschild est d'ailleurs commun parmi les juifs de Francfort, bien que, pour le plus grand nombre, il soit fort loin d'être synonyme de *millionnaire*.

couronne en tête et sceptre à la main : c'est le nouvel empereur qui, suivant la coutume antique, vient demander la consécration de son titre aux acclamations populaires. — Vain rêve ! la place est déserte et muette ; foule et empereur ne sont plus. Si les acteurs sont disparus, le théâtre est du moins resté le même, et vous pouvez voir encore à l'intérieur du Rœmer la *Salle des Électeurs* où était élu et couronné l'empereur d'Allemagne (le Sénat de Francfort y tient aujourd'hui ses séances), et la *Salle des Empereurs* d'où le nouvel élu se montrait au peuple.

A la vieille ville se rattachent encore la plupart de ses églises, la cathédrale, dont la tour massive en grès rouge se dresse à une hauteur de 260 pieds, Saint-Nicolas dont l'origine remonte à Louis-le-Débonnaire... Mais j'oublie que mon but n'est nullement de lutter avec les Guides du voyageur, beaucoup mieux renseignés que moi. Dire en courant ses impressions, croquer en passant un paysage, une physionomie humaine ou autre : tel est le lot du modeste touriste, qui n'a nullement la plaisante prétention de jouer au Christophe Colomb en plein vieux monde et de paraître découvrir des choses mille fois vues et décrites avant lui. Donc, je me hâte de résumer mes souvenirs en disant que Francfort est une belle et grande ville, fort curieuse à visiter et de beaucoup la plus intéressante parmi toutes celles que nous a offertes notre excursion. Ses fortifications comblées et transformées en jardins lui font, en outre, une charmante ceinture de verdure et de fleurs. Quand j'aurai ajouté que Francfort fut, dit-on, fondé par Charlemagne et que l'on attribue à son nom l'étymologie, quasi nationale pour nous, de *Gué des Francs*, nous remonterons, s'il vous plaît, en wagon.

Nous dépassons tour à tour la rivière du Main, Darmstadt, ville moderne peu intéressante, divers *burgs* en ruines et dans le lointain le mont Tonnerre, coiffé de nuages orageux, pendant qu'à notre gauche se déroule une chaîne de vertes et hautes collines que domine le sommet du *Melibocus* (un nom idyllique, digne de Théocrite) et qui désormais nous suivra jusqu'à Bade.

Trois heures plus tard nous mettions pied à terre à Heidelberg.

VII.

Heidelberg. — Plus de couleur locale !

Pittoresquement située au débouché de la charmante vallée du

Neckar, la ville de Heidelberg, pressée au nord et au sud par les montagnes qui l'encadrent de leur verdure, aligne en une longue rue, sur la rive gauche de la rivière, ses maisons, dont une partie, ne trouvant plus de place dans un espace aussi rétréci, escalade la hauteur et s'étage en amphithéâtre. Une grosse masse rougeâtre, assise à mi-côte, domine le tout : vous avez sous les yeux le célèbre château de Heidelberg, la plus belle ruine de l'Allemagne.

L'édifice vous apparaît d'abord indistinct et confus ; mais, à mesure que vous en approchez, vous voyez les proportions grandir, l'ensemble dessiner ses parties, les arcades s'ouvrir, les fenêtres s'aligner et se percer à jour, les pans se détacher avec leurs cicatrices béantes, les tours s'individualiser, si je puis ainsi dire, avec leur forme ronde, carrée ou octogonale. Et quand, après une ascension haletante, vous franchissez enfin le seuil, vous voyez se succéder par étages des corridors, des cours, des souterrains, des poternes, des terrasses, à égarer Dédale en personne. Trois ou quatre siècles ont travaillé à l'érection de ce magnifique monument, dont il a fallu créer, en partie, jusqu'aux assises et qui est comme suspendu au flanc du mont. De ses terrasses aériennes, élevées comme des jardins babyloniens sur des arches de cent pieds de haut, l'œil jouit du plus délicieux paysage. Ici, les souvenirs les plus disparates se réunissent dans un mélange inattendu. Ces colonnes monolithes de granit qui soutiennent ce portique ogival, ornaient, dit-on, jadis un palais de Charlemagne ; à côté, ces sculptures dans le goût italien auraient été faites, suivant la tradition, sur des dessins de Michel-Ange.

Nous avons dit que cette superbe résidence des anciens électeurs palatins n'est plus qu'une ruine : chose triste à avouer, ce sont des soldats français qui l'ont mise dans cet état, lors de ce barbare incendie du Palatinat qui est resté comme une tache dans l'histoire du grand siècle. Tout le long des bords du Rhin, d'ailleurs, n'avions-nous pas déjà suivi, à la trace de leurs dévastations, les armées de Louis XIV et de la Révolution ? Ces cruels souvenirs, que bien des générations ne pourront effacer, avivent les haines locales contre la France et vous poursuivent de ruine en ruine comme un remords qui blesse et afflige votre patriotisme.

Avant de sortir du château, ne manquez pas surtout de descendre dans les caves et d'aller y contempler le fameux tonneau chanté

par Hoffmann dans l'un de ses *Contes fantastiques*. Ce doit être un pèlerinage cher surtout aux ivrognes, dont la lèvre doit s'humecter et l'œil s'enflammer de convoitise en présence de ce fût gigantesque, véritable monument, de trente-trois pieds de long sur vingt-quatre de diamètre, de la contenance de *deux à trois cent mille bouteilles* (soit environ mille à quinze cents barriques)! Ce furent nos soldats qui, passant par-là, pendant les guerres de la Révolution, vidèrent pour la dernière fois ce foudre colossal, que ne sut pas défendre la statue en bois du bouffon Perkeo, préposée à sa garde, et qui probablement ne se remplira plus jamais.

Une ravissante promenade est celle qui vous conduit à travers les bois jusqu'au sommet de la montagne qui domine le château. De là haut, le coup-d'œil est splendide : à vos pieds se pressent par étages, dans le cadre verdoyant de la vallée, le château, la ville et la rivière. Devant vous, vers le couchant, le panorama n'a d'autres limites que celles mêmes du rayon visuel : comme une mer immobile, s'étend à perte de vue la plaine du Palatinat, à la surface de laquelle émergent au loin, comme des îles, des masses confuses, qui ne sont autre chose que la ville de Mannheim, celle de Spire coiffée de sa triple flèche, Schwetzingen — le Versailles-miniature de l'électeur Charles-Théodore — et peut-être Worms et Carlsruhe; çà et là le Rhin et le Neckar, serpentant l'un vers l'autre, déroulent leurs spirales d'argent, ici assombries par une nuée qui passe ou voilées d'un vert rideau de peupliers, là frappées en plein par le soleil, sous lequel elles miroitent et étincellent; tout au bout de l'horizon enfin, comme fond au tableau, ondulent, vaporeuses et semblables à des nuages, les chaînes montueuses de la Bavière rhénane et les Vosges — la France!

En sortant du bruyant et remuant Francfort, le calme de Heidelberg vous saisit : vous quittiez un comptoir et une banque, vous entrez dans un cabinet d'étude. Dès le moyen-âge, la science avait adopté ce charmant ermitage pour en faire l'un de ses sanctuaires privilégiés, et aujourd'hui encore, l'université de Heidelberg, cinq fois séculaire, compte au premier rang parmi celles de l'Allemagne. Plusieurs de ses professeurs ont un nom européen. Sans parler des morts, dont le plus fameux est Hegel, qui y enseigna la philosophie, c'est le docteur Strauss, un Erostate bonhomme à la physionomie paterne, fumant sa pipe et vidant sa *seidel* de bière, et qui n'a aucunement l'air de se douter de sa terrible renommée; c'est

son émule, le docteur Schenkel, que les trente deniers du bruyant M. Renan empêchent de dormir et dont une autre façon de *Vie de Jésus* faisait grand tapage lors de notre passage sur les lieux; c'est Gottfried Gervinus, l'érudit, mais lourd et paradoxal historien; c'est M. Weber, un autre historien de renom ; c'est M. Cantor, qui a récemment publié un fort remarquable livre sur Pythagore et la science dans l'antiquité; ce sont MM. Bunsen et Kirchhoff qui viennent d'étonner le monde en découvrant le moyen de déterminer, par l'analyse du spectre, la nature des corps constituant les astres... J'en passe, mais non des plus connus.

Comme dans beaucoup de localités mi-parties catholiques et protestantes, la principale église de Heidelberg se partage entre les deux cultes, qui vivent d'ailleurs côte à côte en fort bonne intelligence, dit-on. La veille des fêtes catholiques, les protestants, qui ont le clocher dans leur lot, sonnent les cloches à toute volée pour annoncer la solennité. La ferveur ne perd-elle pas à un tel régime un peu de ce qu'y gagne la tolérance? Question délicate dont je laisse la solution à ceux qui ont eu plus de temps pour étudier le pays.

Quant à la couleur locale, je préviens les amateurs qu'ils en chercheraient vainement ici, ni ailleurs, du reste. C'est à peine si, dans tout votre voyage, vous parvenez de temps à autre à entrevoir le tricorne et la culotte à guêtres d'un paysan de la Forêt-Noire. Voilà pour le sexe laid; pour ce qui est de l'autre, n'était cette façon de couteau à papier en métal doré ou argenté que certaines jeunes filles ou femmes portent, pour toute coiffure, planté horizontalement en travers du chignon, vous vous croiriez à Nanterre ou à Courbevoie.

La civilisation est en train d'étendre sur notre pauvre planète la plus désolante uniformité, de nous faire une vie sans incidents, sans imprévu, unie et plate comme un rail. Si elle le pouvait, elle ferait disparaître jusqu'à ces pittoresques accidents dont la main de l'Artiste divin a semé et embelli la surface de la terre. Sa suprême ambition serait de faire de celle-ci une boule bien ronde, bien polie, qu'elle pût commodément enserrer dans son réseau de fer. Le superbe triomphe de messieurs les ingénieurs sur le bon Dieu! Partout où elle pénètre, la vapeur emporte en croupe la blouse, la casquette et la crinoline, sans oublier le classique *tuyau de poêle* et l'habit noir, cette funèbre livrée qui prête même à nos fêtes les plus joyeuses

un air d'enterrements de première classe. Par un étrange contraste, pendant que le monde dit civilisé s'enveloppe, des pieds à la tête, de vêtements disgracieux et sombres, comme s'il portait le deuil de quelque grand désastre, — ce sont des peuples réputés barbares qui, dans leur vie extérieure et leur mode d'habillement, ont religieusement conservé le culte de la poésie et de la couleur, exilées de chez nous. Mais voici que la civilisation, armée de ses machines, les menace à leur tour. Chaque année l'Angleterre, comme si elle voulait voiler de ses brumes les pays les plus aimés du soleil, jette sur le monde des milliers de ballots de ses laides cotonnades, qui s'en vont de marché en marché inonder jusqu'au centre de l'Afrique et de l'Asie, jusqu'à Tombouctou, jusqu'à cette paradisiaque Vallée de Kachemyr elle-même, le sanctuaire des radieux tissus, dont le secret se perdra peut-être bientôt, étouffé sous l'oppressive et aveugle concurrence de la vapeur.

Si, comme on l'a dit, « l'ennui naquit un jour de l'uniformité, » je prévois pour le genre humain une vie de moins en moins gaie. A force de civilisation, de centralisation, d'unification, l'humanité en arrivera à mourir d'un immense bâillement, à moins qu'elle ne finisse par le réchaud comme une modiste sentimentale, ou par un coup de pistolet comme un Anglais malade du *spleen*.

Il n'est pas jusqu'à la cuisine allemande elle-même qui ne se soit civilisée. A part l'innocente fantaisie qu'elle se permet encore de marier les confitures au rôti et à la salade (un mariage qui a le droit d'invoquer le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur), vous pourriez vous croire au Palais-Royal dînant à quarante sous par tête. Il vous faut descendre jusqu'aux bancs en bois et à la table graisseuse d'une *bierhaus*, pour pouvoir savourer le *schinken-brod* national, assaisonné de bière et de chœurs d'étudiants.

Si l'Allemagne nous emprunte nos modes, en revanche, nous écorchons outrageusement ses noms propres. Encore, dans notre naïve vanité, lui ferions-nous volontiers un crime de ne pas donner droit de cité dans son dictionnaire aux mutilations que nous leur faisons subir.

— Quel drôle de peuple que ces Allemands! disait un touriste. Au lieu de Cologne, de Mayence, de Spire, de Munich, ils disent *Kœln*, *Mainz*, *Speyer*, *Munchen !*

Nous voilà peints au naturel.

Si fait pourtant, il est un point en lequel l'Allemagne a conservé

sa couleur locale et a oublié de nous contrefaire ; et, par un hasard déplorable, il se trouve que c'est précisément en quoi elle eût dû nous faire des emprunts : je veux parler de son, ou plutôt de ses systèmes monétaires. D'une frontière à l'autre c'est une nomenclature nouvelle de monnaies d'or, d'argent, de billon, de cuivre argenté, de papier, dont la supputation compliquée exige des calculs d'astronome. Selon que vous êtes en Prusse, en Bavière ou à Bade, ce sont des séries de *pfennig*, de *silbergroschen*, de *thaler*, etc., ou de *gulden-florin*, *demi-gulden*, de *kreutzer* (pr. *kraïtzr*), de *pfennig*, etc., et avec des divisions, subdivisions et fractions, à faire perdre à Barrême son arithmétique.

VIII.

Bade. — Spire. — Mayence. — Retour.

Nous quittons Heidelberg, non sans avoir, en franchissant le seuil de la gare, salué le *portier* d'icelle (une dignité inconnue dans nos gares françaises), majestueux personnage qui tient du tambour-major par la canne et du suisse de cathédrale par le chapeau.

Le trajet de Heidelberg à Bade se fait à travers une plaine fertile et bien cultivée, toute verte de carrés de tabac ou hérissée de hauts échalas le long desquels grimpe le houblon. Chemin faisant, entre autres curiosités, s'étalent à vos yeux ce singulier éventail de pierre qui a nom Carlsruhe, et les bastions à fleur de terre de la célèbre forteresse de Rastadt. — A la gare d'Oos, vous prenez une voie oblique qui, en quelques minutes, vous introduit au sein d'un paysage enchanteur.

Au confluent de vallées multiples, dans un entonnoir évasé et irrégulier, que dominent de toutes parts des mamelons coniques ondulant dans un charmant désordre comme des houles figées d'une mer de verdure, sur les deux rives d'un clair ruisselet, se groupe ou s'éparpille au hasard une blanche et coquette petite ville. A voir ces hôtels somptueux, cette foule opulente et oisive, ces toilettes tapageuses, ces équipages, ne vous croiriez-vous pas revenu, sans vous en douter, au beau milieu du boulevard parisien ? Vous ne vous trompez qu'à demi : si ce n'est pas la grande ville, c'est l'un de ses faubourgs, un Paris-miniature en pleine Forêt-

Noire, une des capitales d'été de l'Europe élégante, une Babel pour la confusion des langues, un Carnaval paré, sinon masqué, de nationalités, de conditions sociales, de dignités vraies ou fausses, de noms, de titres, en or pur ou en simple ruolz. Il semble que l'Europe, que le monde ait envoyé dans ce petit coin de l'Allemagne sa fine fleur, ses parchemins de toute dimension, ses rubans et rosettes de toute nuance, son *Almanach de Gotha*, l'authentique et l'apocryphe, en chair et en os. Aux boutonnières s'épanouissent les décorations les plus invraisemblables, dont la plupart doivent être tombées en droite ligne de la cour de quelque grand-duc de la lune.

Ici, les sexes mêmes tendent à se confondre. Regardez ces deux êtres hybrides qui marchent côte à côte : tous deux portent chapeau de feutre sur la tête, cravate au cou, paletot sur les épaules, canne à la main, bottines aux pieds. Il est vrai que l'un a la voix flûtée et des *accroche-cœur* aux tempes ; tandis que l'autre a les allures toutes masculines et fume le cigare.

— Quel est l'homme ? quelle est la femme ? — Belle question ! direz-vous : l'*un* c'est la femme, et l'*autre* c'est l'homme. — Point du tout : le porte-accroche-cœur et la voix flûtée, c'est l'homme, et le fumeur, c'est la femme !...

Où pourriez-vous rencontrer une foule plus illustre, plus titrée ? Prenez garde : ce monsieur que vous coudoyez sans façon est peut-être une Majesté ; ce monument de falbalas, étalage ambulant de magasin de modes et de nouveautés, dont votre pied foule inconsidérément la robe traînante, est sans aucun doute une princesse... A moins pourtant que Sa Majesté ne soit tout bonnement un ténor en vacances, et Son Altesse une princesse de comédie. — Vous êtes à Bade ! dans la capitale des États de très-puissant seigneur Benazet Ier, une façon de Louis XIV minuscule, ayant à sa solde toute une cour, composée surtout de la basse et haute Bohême parisienne, rimeurs, compositeurs et littérateurs du grand et du petit format.

Sortons de cet élégant et équivoque brouhaha, de cette atmosphère de musc et de patchouli, et allons admirer la nature et respirer la saine odeur des pins. Mais quel point choisir dans ce délicieux paysage ? Vous plairait-il d'aller rêver sous les ombrages de l'allée de *Lichtenthal ?* Mais elle est déjà envahie par la foule des promeneurs. Lequel de ces verdoyants mamelons voulez-vous escala-

der? Le mont Mercure, dont vous voyez là-haut blanchir le *kœnigssthul*, ne vous tenterait-il point? Allons plutôt faire un pèlerinage archéologique au *Vieux Château*, dont les ruines titanesques le disputant par la masse aux *Rochers de porphyre* leurs voisins, couronnent cet autre mont, premier contre-fort de la Forêt-Noire. La montée est longue et un peu raide; mais quel ravissant chemin à travers ces bois de pins odorants!... Nous voici enfin arrivés. Quelle forteresse de géants! Il n'en reste que les *grandia ossa* dont parle le poète. Entendez-vous, en passant, ces harpes éoliennes pleurer dans les embrasures? Ne diriez-vous pas des gémissements d'ombres errantes? D'escalier en escalier, nous voici parvenus au sommet de la tour la plus élevée : quel immense panorama! C'est à peine si celui du kœnigssthul de Heidelberg est plus vaste. Derrière Strasbourg, dont la flèche se voit d'ici par un temps clair, le soleil se couche, ensanglantant de ses dernières rougeurs les méandres du Rhin, qui coule là-bas... Lorsque nous descendons, enveloppés de la double et charmante pénombre des bois et du crépuscule, des bouffées d'harmonie montent du fond de la vallée à nos oreilles et bercent délicieusement notre rêverie... Quelques instants encore, et nous retombions au milieu du bruit, en pleine civilisation, en plein prosaïsme de la roulette et du *trente et quarante*...La poésie s'était envolée.

Le lendemain, autre théâtre, autre spectacle. C'était Spire, dont nous contemplions la superbe cathédrale, la plus vaste de l'Allemagne après celle de Cologne et qui, elle du moins, est achevée. Ce magnifique édifice roman, récemment restauré avec splendeur et bon goût, sous la direction de M. J. Schraudolph, de l'école de Munich, rappelle par sa disposition et sa double série de fresques, Saint-Germain-des-Prés et les peintures de Flandrin. — Pour ce qui est de la ville elle-même, son calme profond actuel, signe d'une décadence visible, contraste singulièrement avec les violentes agitations qui la remuèrent dans le passé, notamment lors de la crise du protestantisme naissant. Sa voisine, la ville de Worms, que nous allions traverser, semble également plongée dans une torpeur d'où la bruyante voix d'un nouveau Luther serait impuissante à la tirer. Une ville plus moderne, Mancheim, nous présentait ensuite la régulière perspective de ses maisons cubiques et de ses rues bien alignées, — un type correct et ennuyeux, un damier parfait à offrir en exemple à nos édiles municipaux.

Voici Mayence enfin, que domine la tour pyramidale de son *Munster*. Le port est encombré de bateaux, comme le serait un petit port de mer ; la largeur du Rhin favorise l'illusion. La ville est grande et belle, mais elle a été tant de fois rebâtie qu'elle a perdu en partie son cachet individuel. Il n'est pas jusqu'à la statue de Guttenberg elle-même dont le double ne se retrouve sur une place de Strasbourg. Il en est autrement toutefois de la cathédrale, vaste et bel édifice de style complexe, mi-parti roman et gothique et présentant à l'intérieur la singulière disposition de deux chœurs se regardant de chaque bout du vaisseau. Il semble que le monument ne soit qu'une nécropole, tant ses murs disparaissent sous les tombeaux, en pierre ou en marbre de toute couleur, de princes et surtout d'évêques-électeurs, sans oublier la pierre tumulaire de l'impératrice Fastrade, épouse de Charlemagne. Tout cet ensemble a grand air et vous frappe vivement.

Mais l'heure du départ a sonné. Adieu à Mayence, et bientôt, adieu à l'Allemagne ! A Bingen, nous jetons en passant un dernier regard, un regard de regret, sur les ruines que nous avons déjà contemplées, et sur le Rhin, qui s'enfonce dans son étroite gorge et va porter à la Néerlande, réduits en limon, le granit des Alpes et le calcaire du Jura. De même, en effet, que la vallée égyptienne est descendue, charriée dans le courant du Nil, des hauteurs des monts éthiopiens [1] ; de même peut-on dire de la Hollande qu'elle n'est qu'un lambeau de la Suisse, insensiblement déplacé par le Rhin et déroulé par la lente action des siècles comme un vaste tapis sur le sous-sol antique. Deux choses ont surtout contribué à faire la Hollande ce qu'elle est : le Rhin et le hareng. Le grand fleuve a créé le sol, et le petit poisson la richesse nationale.

De Bingen, nous nous enfonçons, à gauche, au creux de la très-pittoresque vallée de la Nahe, que le voisinage de celle du Rhin empêche seul d'être célèbre... Quelques heures plus tard, le paysage s'illustrait tout à coup de la tunique verte d'un douanier et du tricorne d'un gendarme : nous étions à Forbach, en France.

LUCIEN DUBOIS.

[1] V. dans notre livre *Le Pôle et l'Équateur*, le chapitre consacré à l'exposition de quelques-uns des effets produits à la surface du globe, par ces puissantes machines hydrauliques naturelles que nous appelons des fleuves.

POÉSIE.

NOËL.

I.

Noël !... un Dieu va naître à minuit, tout à l'heure !
Déjà chacun s'apprête à quitter sa demeure :
Les uns pour le plaisir, les autres pour l'autel ;
Mais partout on redit ces mots : Noël ! Noël !
Partout, quand ce mot vibre, il retentit dans l'âme :
Noël, l'oint du Seigneur ! le Christ, né de la femme !
Le verbe dans la chair ! le juge dans le sort !
L'éternel dans le temps ! l'immortel dans la mort !
Noël au Fils de l'homme ! au Très-Haut sur la terre !
A la Trinité sainte, au sublime mystère !
Au maître qui revient pour nous rouvrir Eden ;
Pour chasser le serpent du céleste jardin !
Noël au Dieu sauveur ! au Messie ! à Marie !

L'autan rugit, la nuit est triste ; l'homme prie,
S'étonnant que la nuit et l'hiver aient porté
Le berceau de la grâce et de la chrétienté ;
S'étonnant que la terre, en ce jour d'allégresse,
Soit froide, soit sans fleurs, sans soleil, sans ivresse ;
Que toute la nature, en ce jour de bonheur,
N'ait pas des flots d'encens à verser au Seigneur !

Oh ! pourquoi cet instant de la divine aurore
N'est-il pas dans le mois où les fleurs vont éclore,
Afin qu'on puisse voir fleurir en même temps
Le lis du paradis et le lis du printemps ?
Ah ! c'est que Dieu, le dieu de l'amer sacrifice,
Prépara dans le deuil l'œuvre de sa justice,
Et que vouant son fils unique à nos douleurs,
Il dut lui dire : — « Nais sans soleil et sans fleurs !
» Nais fugitif, proscrit, perdu dans la nuit noire,
» Pour apprendre qu'il faut se cacher dans la gloire !
» Nais seul et sans appui, sans foyer, sans nul bien,
» Pour apprendre qu'il faut donner à qui n'a rien ! » —

II.

Noël ! Noël ! minuit résonne sur ma tête ;
Chaque coup, sur l'airain, dans mon cœur se répète ;
Chaque coup, sur mon cœur lui-même, imprime en moi
Le respect et l'amour de la nouvelle loi,
Le sentiment divin de mon âme divine ;
Et tout ce que l'esprit cherche, comprend, devine,
Se dévoile à ma foi, réveillée en mon sein,
Par les vibrations de minuit sur l'airain !
Et mon regard, sondant le monde du mirage,
Voit sortir de la nuit l'aube du premier âge,
Le jour victorieux et régénérateur.

Ma voix émue entonne une hymne au Rédempteur.

III.

Hosanna ! gloire au Dieu sublime,
Qui me voyant dans un abîme,
S'y jette et me ramène au bord !
Hosanna ! gloire au Dieu qui m'aime !
Au Dieu qui, s'oubliant lui-même,
Immole sa vie à ma mort !

C'est pour moi, pour un peu de cendre !
Que le Très-Haut vient de descendre :
Verbe incarné ! Verbe béni !
C'est pour moi qu'il souffrit sur terre !
Hosanna !... pour moi le mystère
Et l'œuvre de Gethsémani !

C'est pour moi, pour sauver mon âme,
Qu'il voulut naître d'une femme,
A l'heure triste de minuit,
Heure où le jour se meurt dans l'ombre !
C'est pour éclairer mon œil sombre,
Pour me conduire dans ma nuit !

C'est pour moi, j'en suis sûre encore !
Qu'il créa la nouvelle aurore.
J'en suis sûre !... oui, je le crois !
C'est pour moi, pour guider ma vue,

Qu'il fit paraître dans la nue
L'étoile guidant les trois rois !

C'est pour moi qu'il naît dans la crèche,
Qu'il naît sur de la paille sèche,
Comme un être sans toit ni lieu !
C'est pour moi qu'il naît sans couronne,
Lui qui pouvait choisir un trône !
Lui, trois fois grand ! lui, trois fois Dieu !

Lui, qui maudira l'arrogance,
Il veut que j'aime l'indigence ;
Il veut naître indigent pour moi :
Ainsi sa justice équitable,
Sortant de l'ombre d'une étable,
Applique l'exemple à la loi !

Quelle joie immense m'inonde !
C'est lui ! c'est le sauveur du monde !
Noël !... Gloire à sa royauté !
Noël !... Ah ! chantez sa puissance,
Sa splendeur, sa divine essence !...
Moi je chante sa charité !

Mme AUGUSTE PENQUER.

UN HOMMAGE.

L'importance et le succès de l'*Appel aux représentants actuels de la race celtique*, publié dans nos dernières livraisons, a décidé l'auteur à le reproduire en un volume qui vient de paraître.[1] Nous ne doutons pas que le livre trouve le même accueil que les articles, et nous espérons bien voir se réaliser sans tarder des vœux si dignes d'être exaucés. Déjà le talent poétique de notre nouveau compatriote, remarqué et loué par un critique des plus compétents dans les *Études historiques et religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus (Août 1864) a excité en Basse-Bretagne une grande sympathie, et en attendant qu'on lui réponde efficacement, les poètes du pays se sont hâtés de saluer en lui un vrai barde. Plusieurs nous ont adressé à ce sujet des pièces de poésie bretonne, animées sinon du même souffle, du moins du même sentiment : nous en choisissons une dont l'auteur est connu des lecteurs de cette *Revue*, sous le pseudonyme de *Eostik Koat ann noz*, (le Rossignol du Bois de la Nuit). Le moyen qu'il a imaginé pour présenter le jeune barde à ses nouveaux confrères est ingénieux : il les a réunis autour de lui, sous son vieux chêne, au bord de sa petite rivière, dans le bois dont il prend le nom.

LOUIS DE KERJEAN.

1 Voir l'annonce sur la couverture.

BARZED ARVOR.

D'ANN AOTROU CHARLEZ A VRO C'HALL.

BARZ BREIZAD, E PARIS.

Ar Gonidek, sav da benn
Ha bez hirio laouen!!...

Sutal a ra ann avel skiltruz er gwez huel;
Krosmola a ra ar mor enn dro da Vreiz-Izel;
Hag al logodennik dall, gand diouaskel groc'hen,
A nij kre ha kamm-digamm arog pao ar gaouen.

Ann deliou, war ar geod glaz, a ruil strobinellet
Evel eur bagad teuziou a bep tu dastumet;
Hag ar bleizi, o iudal, a daol gand ann ekleo
Eunn dourni hag a rafe d'ann holl sevel ho bleo!

Ar sterik, enn eur glemma enn he gwele meinek,
A ia da gas he dour sklear d'ar mor braz islounkek;
Ann devalijen a drid war gern ar c'herrek sounn,
Ar iourc'h, e touez ar strouez, en em guz gant spouroun.

Ha peger kaer eo ann deiz, pegen teval ann noz!
Ma Doue, c'houi ra traou kaer, ha gan e-hoc'h ma bennoz!
Gand daoulagad mad ounn dall; hogen setu al loar
O tont da sklearijenna bugale ann douar!

Salud d'it, loar arc'hantek, rouanez vraz ann noz,
Sav da benn war Menez-Bre, sav a-uz koat ann noz;
Sav eta, sav huelloc'h, dalc'h da zevel bepred
Ma hello ann holl varzed 'nem gaoud aman kevred.

LES BARDES D'ARMORIQUE.

A MONSIEUR CHARLES DE GAULLE,

BARDE BRETON, A PARIS.

Le Gonidec, lève la tête
et réjouis-toi aujourd'hui ! !...

Le vent siffle aigu dans les grands arbres; la mer gronde sur les côtes de Bretagne; et la chauve-souris aux ailes de peau vole vivement et en zig-zag devant la patte de la chouette.

Les feuilles sèches roulent, en tourbillons, sur le gazon, comme une bande de fantômes de tous côtés rassemblés; et les loups, hurlant, jettent aux échos un tintamarre à faire dresser les cheveux sur toutes les têtes.

La petite rivière, gémissant dans son lit rocailleux, va porter ses eaux limpides dans les abîmes de l'Océan, les ténèbres se jouent sur la cime des rochers escarpés, et le chevreuil, épouvanté, se réfugie dans les broussailles.

Et combien le jour est beau; combien la nuit est ténébreuse ! Mon Dieu, soyez béni, vous faites de si belles choses ! Avec de bons yeux je suis aveugle, mais voilà la lune qui vient éclairer les enfants de la terre.

Salut à toi, lune argentée, grande reine de la nuit, montre ta tête sur le Méné-Bré, monte au-dessus de *Koat ann noz;* monte, monte encore plus haut, monte toujours afin que les bardes puissent se trouver ici réunis.

Taliesin ha Marzin, Gwen-c'hlan, diouganer braz,
Brizeuk, Gizouarn, Karis, c'houi zo maro, siouaz!
Digasid ho telennou e-harp troad ann-derven
El leac'h ma vezo ar stroll, kleuk, didrouz ha kempenn.

Tavit mik, avel rag-eost, ha c'houi sterik klemmuz.
Id d'ho toull, bleizi naounek, tevaligen spontuz;
Henchou fankek ha mein-ruill, gouveid digemer
Mad-oberour hor mamm-iez, ar Barz, hor Penn-sturier.

Diwallid da ober drouk d'ann hini zo goude,
Hanved Iann Willou Herri, hen-nez eo barz Kerne;
Diwallid da zivera, c'houi koumoulen du-bran,
Vit ma c'hellint azeza war ar gador douskan.

Sant Kaourintin ha sant Paol, ha c'houi roue Gradlon,
Digasit, war boez he zourn, aman barz bro Leon;
Roid eunn hinkane wenn d'ann aotrou Lezeleuk,
Ha gant-hi c'hoaz ho pennoz, pa vo he droad er stleuk.

Sant Padarn, sant Meldeok, Justok ha Gobrien,
Dougit war eur c'hravaz vruk unan ho peleien,
Va Aotrou Er Joubiou, eskob a Itali,
Hag e teuio barz Gwened ken eaz ha peb-hini.

Aotrou Persoun sant Loranz, Kemar, den kalounek,
Hastid, enn hano Doue, deud aman da brezek;
Ho patroun hoc'h ambrougo gant he c'hril goz velget;
Evel ma viot gweled, e viot anavet!

Tostait, suteller noz, grid eur sutelladen,
Ha c'houi sperejou Awen, grit peb a iouc'haden
Ken a greno ann douar, da embann d'ar varzed
Hasta buhan dond aman; it zoken d'ho c'herc'hed.

Mad! setu indholl erru gan-e hoc'h enn eunn taol krenn.
Me a wel ann Aotrou Klec'h, barz koz ar Rungolvenn,
Gourc'hant, persoun Gwiseni, Kerzale, barz Plouneour,
Ha Milin, barz Plouzeniel, paotred hag a gan flour.

Taliésin et Merlin, Guinclan, le grand prophète, Brizeux, Guizouarn, Caris, vous êtes morts, hélas! déposez vos harpes au pied du chêne où se tiendra l'assemblée, peu nombreuse, calme et choisie.

Taisez-vous, vent d'automne, et vous aussi, petite rivière gémissante; rentrez dans vos repaires, loups affamés et ténèbres épouvantables. Et vous, chemins bourbeux et pierres roulantes, faites bon accueil au bienfaiteur de notre langue maternelle, au Barde, notre Président.

Prenez garde de faire aucun mal à celui qui le suit; il se nomme Jean-Guillaume Henry, c'est le barde de Cornouaille; et vous, nuée noire comme le corbeau, ne crevez pas afin qu'ils puissent s'asseoir dans le fauteuil de mousse.

Saint Corentin, saint Pol, et vous, roi Grallon, conduisez ici, par la main, le barde de Léon; donnez une blanche haquenée à M. de Lézéleuc et votre bénédiction lorsqu'il aura mis le pied dans l'étrier.

Saint Patern, saint Meldéoc, Justoc et Gobrien, portez sur un brancard orné de bruyère un de vos prêtres, portez ainsi Mgr Le Joubioux, le prélat d'Italie, et le barde de Vannes viendra aussi commodément que personne.

Monsieur le recteur de Saint-Laurent, Quémar, homme de cœur, dépêchez-vous, au nom de Dieu, de venir prêcher ici; votre saint patron vous accompagnera avec son vieux gril rouillé; aussitôt qu'on vous verra, vous serez reconnu!

Approchez-vous, siffleur de nuit, faites un sifflement; et vous aussi, esprits de l'*Awen* (inspiration), poussez chacun un cri si fort que la terre en tremble, pour inviter les bardes à venir ici en toute hâte; et même allez les chercher.

Bien! les voilà qui accourent à votre appel; je vois M. Clec'h, le vieux barde de Rungolven, Gourc'hant, recteur de Guiseny, Kersalé, le barde de Plounéour, et Milin, le barde de Ploudaniel, hommes qui chantent bien.

Sell, barz Kastelfidardo, Kere, beleg e Brest,
Sell c'hoaz Perrot, barz Taole, da gana ato prest;
Sell Gwegen, barz sant Ujenn, Kastrek, barz Brenniliz,
Stangenet, barz Tregourez, holl kanerien diskuiz.

Hastid dont, Aotrou Roudaot, c'houi a zo dilerc'het;
Marvad e ioac'h adarre o vale er verret;
Etouez beziou ann anaoun ar feiz a zo gwall gre,
Ha setu oc'h hanvet mad barz *Bali euz ann ee.*

Breman p'ema o starda kerdin aour he delen
Barz pe eostik koat ann noz, d'ho lakat holl laouen,
Deud ivez, barzed ar bed, o kleved he vouez voan,
Rag boulc'het mad eo ann noz; diredit ta buhan.

Diredit, Koronal ker, « barz ar vugaligou, »
Troud, er peoc'h ker kun breman ha ter enn emgannou;
Taoled oc'h euz ho kleze da gemer eur bluen
Da skriva e brezounek *skouer ar gristenien.*

Azeit war gein ar goulm, Milin, « laouenan Breiz, »
Hastid dont gand ann Huel, ar barz c'houek, enn hor c'hreiz;
Ha c'houi Kaourintin Thomas, hanvet « barz ann Tour-Tan, »
Mall braz eo war-n-omp-ni holl da glevet c'hoaz ho kan.

Itroun Varia Rumengol, mamm vad ar Vretonet,
Digasid d'e-omp, me ho ped, ho parz muia karet;
He vouez, ker leun ha ken drant a frealzo ann holl
Pa lavaro na lezit den ebed d'enn em goll.

Ha te, roc'h ar strobinel, pe welloc'h Roc'h-allaz,
Digas d'e-omp ivez Rannou, breiziad stard a viskoaz,
Gand he *Laouenidigez da holl varzed ar vro,*
Ker kouls hag ar « c'hlac'har-gan, » saved a nevez-so.

Na peleac'h out-te, Mindu, ki lemm barz Gwerleskin;
Peleac'h ema Prosper Prouz, da vestr drant ha lirzin?
Kerz da lavared d'ezhan e ma ar Varzed all
Strolled e kreiz Koat ann noz ouz he c'hortoz rak-tal.

Voilà le barde de Castelfidardo, Quéré, prêtre à Brest; voilà encore Perrot, toujours disposé à chanter; voilà Guéguen, le barde de saint Hugin; Castrec, le barde de Brenniliz, et Stanguénet, le barde de Trégourez, tous chanteurs infatigables.

Hâtez-vous d'arriver, monsieur Roudaut, vous êtes en retard; vous étiez probablement encore à vous promener dans le cimetière; — la foi est bien forte parmi les tombes des morts, — et on vous a bien nommé le barde de la *Promenade du ciel.*

Maintenant qu'il est en train d'accorder sa harpe aux cordes d'or pour vous réjouir, le barde ou rossignol de *Koat ann noz*, venez aussi, bardes laïcs, venez vite à l'appel de sa voix pénétrante.

Venez, cher Colonel, « barde des petits enfants, » venez, Troude; aussi doux maintenant dans la paix que terrible dans les combats, vous avez quitté l'épée pour la plume et traduit en breton l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Asseyez-vous sur le dos de la colombe, Milin, « roitelet de la Bretagne; » hâtez-vous de venir au milieu de nous avec Luzel, le doux poète. Viens aussi, toi, Corentin Thomas, « barde de la tour de feu; » nous sommes tous très-pressés d'entendre vos chansons.

Notre-Dame de Rumengol, bonne mère des Bretons, envoyez-nous, je vous en prie, votre barde bien-aimé; sa voix pleine et joyeuse consolera tout le monde quand il dira que vous ne laissez personne aller à la perdition.

Et toi, roche de la sorcellerie, ou mieux Roche du meurtre, envoie nous aussi Rannou, ce rude Breton de tout temps; il nous dira sa chanson sur *La joie de tous les poètes du pays,* et l'élégie qu'il a nouvellement composée.

Où es tu, Mindu, bon chien du barde Guerlesquin? Où est Prosper Proux, ton maître gai et gaillard? Va lui dire que tous les autres bardes, rassemblés au milieu du Bois de la Nuit, l'attendent à l'instant.

Galvit gand ho sutel aour, Gradlon, ho parz Fave,
Hag e Plounevez Kintin he c'hlevo mad ive
Eur c'hloarek a gar he vro; sevel a rai be benn,
Hag ann daou varz a zeuio skanv a droad ha laouen.

Vel ma paouez ann eostik da gana he werz koant,
E tosta barz sant Loranz, hag hen sioul ha drant,
Da dal ar gador douskan, hag e sav ar Sturier
Da zigemeret gant-han barzed nevez Treger.

Ann Hegarad, barz Plouek, barz Kavan, ar C'habek,
Gwionvarc'h, ha c'hoaz ar Gall, tud lemm ha speredek,
A gan eur zon da c'hoarzin, pe *Kantik sant Ervoan*,
Hag a lenn troidigez dic'hall ha meurbed glan.

Kerkent ann Aotrou Vannier, barz deol sant Henvel,
A zispleg enn he iliz peb sul ann Aviel,
A gan gwerz he zant Patroum hag he gan ker kompez
Ma laka er c'halonou dudi ha levenez.

Ken a ro d'ann holl varzed ar Penn-Sturier eur zell :
« Trugarez d'e-hoc'h, eme-z-han, c'houi a gar Breiz-Izel
» Hag he iez, evel Brizeuk, Durand, Gwillom, Lukaz,
» A zo er gwele douar, kousked enn-han, siouaz !

» N'ouzoc'h ket c'hoaz marteze da betra oc'h galvet
» Da droad ann derven goz-man? klevid eta, barzet,
» Eur c'helou espar meurbed, eur c'helou souezuz ;
» Na grenit ket koulskoude, ne ked eunn dra spountuz :

» Eunn Aotrou ouc'h a Baris, Charlez Vro C'hall hanvet,
» Den gwiek ha kalounek, en deuz eur werz savet
» Enn hor iez, desket gant han dre garantez d'hor bro ;
» Breiziz, greomp hon dlead, meulomp holl he hano.

» Goulennomp digand Doue ma vo heulied he skouer,
» Ma raio kalz evel-t-han euz hor c'henvroiz ker,
» Hag eunn deiz ar brezounek, enoret gand ann holl,
» A joumo enn hor bro geaz hep mont biken da goll !

Grallon, appelez, d'un son de votre sifflet d'or, votre barde Favé; à Plounevé-Quintin, un clerc plein de patriotisme l'entendra aussi lui; il lèvera la tête, et les deux bardes viendront d'un pied leste et joyeux.

Dès que le rossignol a fini de chanter, le barde de Saint-Laurent s'approche d'un air de bonne humeur du fauteuil de mousse, et le Président se lève pour accueillir avec lui les nouveaux bardes du pays de Tréguier.

Le Hégarat, le barde de Plouec, Cabec, le barde de Cavan, Guyomar et Le Gall, hommes pleins de finesse et d'esprit, font entendre alors quelque chanson comique ou le *cantique de saint Yves*, et lisent des traductions excellentes sans aucun mélange de français.

Puis M. Vannier, le dévot barde de Saint-Henvel, qui explique l'Evangile tous les dimanches dans son église, chante le *gwerz* de son saint patron, et d'une voix si harmonieuse qu'il remplit tous les cœurs de plaisir et de joie.

Enfin, le Président promenant ses regards sur l'assemblée des bardes : « Merci à vous, dit-il, vous aimez la Bretagne et sa langue, » comme l'aimaient Brizeux, Durand, Guillome et Lucas, qui sont » endormis, hélas ! dans le lit de terre.

» Vous ne savez peut-être pas encore pourquoi vous êtes appelés » au pied de ce vieux chêne, bardes ? Ecoutez donc une nouvelle » très-extraordinaire, une nouvelle qui vous étonnera ; ne tremblez » cependant pas, la chose n'est pas épouvantable.

» Un monsieur de Paris, nommé Charles de Gaulle, homme de » science et de cœur, a composé un *gwerz* en notre langue qu'il a » apprise par amour pour notre pays; Bretons, faisons notre devoir, » célébrons tous son nom.

» Demandons à Dieu que son exemple soit suivi, que beaucoup » fassent comme lui parmi nos chers compatriotes, et un jour la » langue bretonne, honorée de tous, restera dans notre bien-aimé » pays sans se perdre jamais !

» Breman eta, Kenvreudeur, leveromp, enn eur vouez,
» E kasomp da varz Paris, da dremen he enkrez,
» Hor c'halonou, hor bennoz; ma vezo frealzet
» Pa na hell dont d'ar vro-man a garre kalz gwelet. »

Hag evel ann alc'houeder, pa zav a denn-askel
A-uz d'he neizik kuzed e gwiniz Breiz-Izel,
E sav peden ar varzed; hag holl, enn eur dridal,
E leveront: « Ra vevo pell Charlez a Vro-C'hall! »

Enn deiz warlerc'h, da zav-heol, e-harp troad ann derven,
E ioa ar gador douskan ha war-n-hi eunn delen;
Telen ann hini a gar kana a-hed ann noz
D'ann neb a ia d'he glevet gwersiou e *Koat ann noz*.

EOSTIK KOAT ANN NOZ.

» Maintenant donc, confrères, disons tous d'une voix que nous » envoyons au barde de Paris, comme remède à son chagrin, nos » cœurs et notre bénédiction ; qu'il soit ainsi consolé puisqu'il ne » peut venir dans ce pays qu'il voudrait tant voir. »

Et comme l'alouette monte à tire-d'aile au-dessus de son petit nid caché dans les blés de Bretagne, monte la prière des bardes; et tous disent, en tressaillant de joie : « Longue vie à Charles de » Gaulle ! »

Le lendemain, au lever du soleil, sur le fauteuil de mousse, au pied du chêne, était déposée une harpe; la harpe de celui qui aime à chanter, tout le long de la nuit, des chansons à qui veut l'entendre, dans le *Bois de la Nuit*.

LE ROSSIGNOL DU BOIS DE LA NUIT.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LE ROMAN CONTEMPORAIN, par M. Alfred Nettement. — Un vol. in-8°; Paris, Lecoffre.

La publication du nouvel ouvrage de M. Nettement, sur le roman contemporain, remonte à plusieurs mois; nous venons donc aujourd'hui constater un succès qu'il nous eût été facile de prédire si nous avions été plus diligent. Ce succès est un de ceux dont les gens honnêtes doivent se réjouir, car on est heureux de songer que cette critique franche, nette, vraiment philosophique, a réveillé dans un grand nombre d'esprits les notions du juste, du vrai et du beau dénaturés sans cesse par ce dissolvant qu'on appelle de la critique d'analyse. Le public doit avoir fort à faire à se retrouver au milieu de tous les portraits aux contours indécis qu'on lui donne chaque jour, et c'est un présent utile à lui offrir que ces tableaux où les lignes figurant la marche des idées ont assez d'étendue pour rendre leurs déviations sensibles. M. Nettement excelle à composer ces sortes de tableaux; il est historien et l'on s'en aperçoit en lisant ses critiques. Tandis que ses confrères les plus renommés s'en vont butinant, dans les productions nouvelles, de petites pierreries qu'ils polissent et enchâssent dans leurs écrits, sans se soucier d'autre chose, si ce n'est que les pierreries soient brillantes et qu'on admire le talent de l'orfèvre, M. Nettement s'attache à distinguer le vrai du faux, le diamant du clinquant, et juge les écrivains par l'ensemble de leurs œuvres. Ce n'est pas lui qui irait chercher, dans les circonstances intimes de la vie d'un auteur, une poétique variable, aux seules règles de laquelle il soumettrait ses écrits; la littérature, à ses yeux, ne saurait, sans dévier, s'affranchir des lois de la morale, non plus que se soustraire aux bonnes traditions du langage. Trop sensé pour se montrer exclusif, trop modéré pour s'en prendre jamais aux personnes, il signale avec joie les beautés qu'il rencontre, sans se

croire obligé de cacher les défauts. On dirait qu'il a toujours présente à l'esprit cette définition si juste que M. Nisard a donnée de la critique quand il l'a nommée une « science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. » Mais, plus heureux que d'autres, en accomplissant un devoir, il a reçu sa récompense, et, jaloux surtout de conduire les esprits vers le bien, le don de plaire lui a été accordé par surcroît.

Tel apparaît M. Nettement dans le cours de sa carrière d'homme de lettres; personne n'a compris mieux que lui que le talent avait une double mission, et qu'établir la vérité était insuffisant si l'on ne s'attachait en même temps à réfuter l'erreur. Pour établir la vérité, il s'est fait historien; pour réfuter l'erreur, il est devenu critique; là est aussi le secret de son succès, car chez lui ces deux qualités se complètent l'une l'autre.

Le roman, composition futile en apparence et le plus souvent d'une existence éphémère, est depuis longtemps l'objet de ses méditations. Le premier, peut-être, il a compris toute l'importance sociale de cette branche de notre littérature, et le *Roman contemporain* n'est, à vrai dire, qu'une continuation de ses études sur le roman-feuilleton, publiées en 1846. A cette époque, le feuilleton était dans toute sa puissance; la vogue d'un journal politique dépendait du roman qu'il donnait à ses lecteurs; point de feuilleton, point d'abonnés; en revanche, avec les *Mystères de Paris* et le *Juif-Errant*, les *Débats* et le *Constitutionnel* étaient recherchés et pénétraient partout. Dans ces récits où le talent de mise en scène était incontestable, tous les principes conservateurs des sociétés étaient menacés: la religion était bafouée, l'immoralité des peintures contribuait au succès, et l'entraînement fut si général que la haute société elle-même finit par prendre intérêt aux héros de mauvais lieux. M. Nettement eut le courage de protester avec énergie contre cette littérature, et dans une série de lettres piquantes, adressées à une dame du monde, à M. de Genoude, à M. de Lourdoueix, et réunies en volumes sous le titre d'*Études sur le feuilleton-roman*, il passait en revue les principales productions du jour, et faisait ressortir les principes subversifs qu'elles contenaient. Peu de temps après, l'attention du public, déjà fatiguée des types imaginaires, se portait avec ardeur vers d'autres héros, qu'un de nos maîtres dans

l'art d'écrire avait empruntés à l'histoire de la révolution; les *Girondins* venaient de paraître. Dans cette sorte d'épopée, les hommes les plus chargés de crimes, sans être précisément absous, apparaissaient avec une auréole poétique. M. Nettement se remit à l'œuvre, et son histoire critique des *Girondins* fut un second avertissement dont le bruit se perdit dans le grand ébranlement de 1848. Il faut lire ces deux ouvrages pour se faire une juste idée de l'influence que le roman dit social peut exercer sur les destinées d'une nation; on dirait des prophéties faites après coup si les millésimes inscrits sur les volumes n'étaient là pour attester la clairvoyance de leur auteur.

Depuis 1848, les destinées du roman, pour avoir été plus modestes, ne méritent pas moins d'occuper l'attention des esprits; il n'a plus aucune action sur les événements, il subit au contraire leur influence. En effet, dans cette période de quinze années, M. Nettement nous montre la renaissance du roman succédant à un long discrédit, et suivant d'assez près le rétablissement du calme dans les affaires publiques. Le roman reparaît, mais avec des allures différentes; le règne des compositions de longue haleine est passé; le roman se fait petit pour être mieux accepté; les affaires ont repris faveur et la société n'a pas beaucoup d'heures à consacrer à l'idéal.

Le goût des intérêts matériels, en se développant, fait bientôt une large place au roman sensualiste et réaliste; des habitudes qui s'affirment de plus en plus, donnent naissance à la littérature du demi-monde, représentée par MM. Dumas fils, Flaubert et Feydeau.

Plusieurs ouvrages de M. Feuillet sont le signal d'une réaction contre le roman réaliste. La propagande politique reparaît avec *les Misérables*. M. Nettement s'est largement étendu sur ce dernier ouvrage, et le travail approfondi qu'il en a fait est tout rempli d'à-propos, puisqu'une édition populaire de ce livre est en cours de publication.

Jugés au point de vue de la morale, de l'histoire, de la religion et de la politique, et même au point de vue de l'art, les dix volumes de l'illustre poète inspirent à M. Nettement des conclusions sévères, et qui ne nous paraissent que justes. Il nous semble avoir en deux lignes parfaitement caractérisé cette œuvre lorsqu'il écrit : « *Les Mi-*

sérables sont un chaos entrecoupé d'assez beaux éclairs où les ténèbres l'emportent de beaucoup sur les clartés. »

Dans une étude sur le roman contemporain, Mme Sand ne pouvait manquer d'occuper une grande place; *les Mémoires de ma vie*, *Mlle La Quintinie* sont l'objet d'un examen sérieux où quelques remarques nous ont frappé par la finesse du trait. Celles-ci par exemple : « Pourquoi Mme Sand s'évertue-t-elle à prouver l'absurdité du péché originel quand elle déclare qu'elle ne peut, sans consacrer plusieurs volumes à raconter l'histoire de ses ancêtres, donner au public une complète intelligence de ses penchants? Pourquoi encore après avoir tant écrit contre le mariage prêcher en faveur du mariage des prêtres? »

Nous ne pouvons ne pas mentionner une partie de l'ouvrage consacrée au roman chrétien : sans doute le mal aura toujours pour les jeunes imaginations des attraits que le bien ne saurait lui emprunter sans cesser d'être le bien, mais il est évident aussi que le talent peut en quelque mesure combler la différence. C'est ainsi que les romans chrétiens du cardinal Wiseman, de Mme Bourdon, de Mlle Fleuriot, de M. Violeau notre compatriote et de quelques autres, ont, en ces dernières années, obtenu un légitime succès auquel M. Nettement est heureux de rendre hommage. Cette partie est la dernière de son livre et l'on est tenté de le remercier de laisser son lecteur sous cette bonne impression.

Nous n'avons fait qu'effleurer cet ouvrage si rempli de faits, d'idées, de considérations élevées, mais nous savons que nous écrivons pour des amis de M. Nettement qui connaissent le *Roman contemporain* aussi bien que nous, et qui auront moins égard à la manière dont nous venons d'en parler qu'à notre bonne intention.

ALFRED LALLIÉ.

Sous ce titre : *Itinéraire de Turin à Rome*, M. le Cte de Falloux, de l'Académie française, a réuni le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée Législative et les articles qu'il a publiés dans le *Correspondant* sur la question romaine. Articles et discours nous échappent ici par la nature même et le fond du sujet qu'ils traitent. La forme seule nous appartient. Hâtons-nous de dire qu'elle est excellente, et que si l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* est un chef-d'œuvre de narration, l'*Itinéraire de Turin à Rome* renferme, à côté d'un discours qui est un chef-d'œuvre d'éloquence, des articles qui sont des chefs-d'œuvre de logique et de verve. Ce livre nous montre que chez M. de Falloux l'écrivain et l'orateur marchent de pair, et c'est pour cela que nous n'avons pas craint de rapprocher de son nom le grand nom de Châteaubriand.

E. B.

LA PRISE DE CHOLET PAR LES VENDÉENS

LE 8 FÉVRIER 1794.

Stofflet ayant succédé à Henri de La Rochejaquelein, dont la mort avait consterné la Vendée, voulut signaler les débuts de son commandement en s'emparant de Cholet par surprise et de vive force. Le nouveau général en chef désirait ardemment tenter cette audacieuse entreprise, parce qu'il était convaincu que, s'il réussissait, les royalistes lui accorderaient immédiatement une entière confiance. Cependant, malgré les intelligences que Stofflet avait conservées dans Cholet, son hardi projet n'était pas d'une exécution facile, parce que le général de brigade Moulin jeune, ayant sous ses ordres les généraux Amey et Caffin, occupait cette place avec une garnison de cinq mille hommes et cinq pièces d'artillerie. De plus, les abords de la ville, surtout aux débouchés des routes, avaient été fortifiés par des ouvrages faits avec de la terre, des pierres et des abattis d'arbres.

Stofflet, que tous ces obstacles n'effraient point, passe quelques jours dans la forêt de Vezins, occupé à recruter des forces et à combiner son plan d'attaque; puis, dans la nuit du 8 février 1794, il marche sur Cholet, à la tête de quatre mille hommes aguerris, auxquels il fait observer le plus grand silence. Placé au centre de son armée, afin de veiller à tout, Stofflet donne le commandement de son aile droite à Renou, puis il confie la direction de l'aile gauche à Laville-Baugé et à Beaurepaire.

Pendant que les royalistes, profitant des ombres de la nuit, s'approchent sans bruit de Cholet, les républicains, prévenus de leur attaque projetée, sont sous les armes, impatients, derrière

leurs retranchements défendus par des canons, de combattre des ennemis qu'ils supposent peu nombreux et mal armés.

A quatre heures du matin, ennuyés d'attendre, les Bleus, trop confiants dans la supériorité de leur nombre, ne se tiennent plus sur leurs gardes, quand tout à coup les postes avancés sont surpris et tués par les paysans, qui, au même instant, se précipitent avec furie sur les retranchements. Les Bleus, étonnés d'une si brusque attaque, qu'une fusillade bien nourrie et plusieurs décharges à mitraille ne peuvent arrêter, sont forcés, après un rude combat à la baïonnette, d'abandonner leurs redoutes si vaillamment assaillies. Ils se replient en désordre dans la ville, pressés par les royalistes qui les abordent de nouveau à la baïonnette. Pendant ce combat à l'arme blanche, les tirailleurs de Stofflet pénètrent par des jardins dans les maisons, d'où ils font pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de balles. Ces décharges meurtrières achèvent de jeter le trouble et la confusion parmi les républicains qui se mettent à fuir.

Le général Moulin, voyant cette honteuse déroute, s'avance au plus fort de la mêlée pour rallier ses soldats démoralisés. Il est secondé par le général Caffin qui tombe à ses côté frappé de deux balles. Ce général, tout couvert de sang, se relève et combat encore. Peu après, Delcambre, commandant de place, meurt en défendant Moulin, qui, lui-même, est blessé.

En cherchant à ranimer le courage des Bleus, Moulin se trouve repoussé dans la rue des Vieux-Greniers, près de l'ancien hôpital, à la porte duquel sont plusieurs fourgons remplis de blessés. Ces fourgons, barrant complétement la rue, arrêtent Moulin et le forcent, quoique épuisé par la perte de son sang, à continuer de faire face à l'ennemi avec les braves qui l'entourent. Pendant qu'il continue cette lutte désespérée, Stofflet, monté sur un cheval de haute taille, se précipite de ce côté en brandissant au-dessus de sa tête son sabre ensanglanté. L'arrivée de Stofflet hâte le dénoûment de ce terrible drame. Les paysans, excités par la voix et l'exemple de leur chef, ne tardent pas à tuer le petit nombre de républicains qui résistent encore près de leur général. Alors, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis qui le pressent de toutes parts, Moulin fait franchir à son cheval le mur peu élevé d'un jardin, dont le sol est à un mètre plus bas que la rue; puis, à peine descendu dans cet enclos dont il ne peut plus sortir, il

appuie les canons de ses pistolets sur ses tempes et se fait sauter la cervelle.

Après ce combat acharné, la rue des Vieux-Greniers présentait un horrible spectacle. Les morts y étaient si nombreux qu'on en voyait le long des murs qui se tenaient encore debout, maintenus dans cette position par des monceaux de cadavres.

L'envahissement de Cholet par les Vendéens fut si prompt, qu'il y eut des officiers bleus saisis et massacrés au moment où ils sortaient des maisons qu'ils occupaient pour se rendre sur le champ de bataille. Cinq officiers supérieurs n'eurent même pas le temps de quitter l'appartement où ils étaient réunis. Surpris par un soldat royaliste très-brave qui les attaqua sans hésiter, ils périrent tous de sa main en lui opposant à peine de la résistance.

Les républicains perdirent dans cette affaire soixante-trois officiers, dont plusieurs, on le reconnut à leurs épaulettes, occupaient dans l'armée des grades élevés.

Les Vendéens ne furent pas maîtres de Cholet plus d'une heure, parce que, en poursuivant les Bleus qui fuyaient sur les routes de Mortagne et de Nantes, ils rencontrèrent à la Séguinière la colonne du général Cordelier, qui s'avançait en toute hâte. Les royalistes, commandés par Stofflet, essayèrent en vain, sur la route de Nantes, d'arrêter, près des murs du parc du château de la Treille, la marche de Cordelier. Obligés de céder devant des forces trop considérables, ils traversèrent Cholet rapidement et en désordre, pour se rallier et prendre position sur les hauteurs de Nuaillé, où Cordelier n'osa pas aller les attaquer.

La prise de Cholet et la mort du général Moulin eurent pour résultat d'alarmer les républicains et de les faire penser à mettre un terme au système d'extermination qu'ils avaient adopté. « C'est donc ainsi, disait-on à Paris, qu'il n'y a plus de Vendée ! A quoi servent tant de combats, tant de défaites, tant de victoires, puisque la Vendée renaît de ses cendres ? Sans le feu et l'égorgement, la guerre serait finie. Les cruautés commises ont donné des armes aux restes de cette population désespérée. Il n'en faut plus douter, c'est le comité de Salut Public lui-même, ce sont les généraux qui alimentent et perpétuent cette guerre. »

Le comité de Salut Public, qui avait résolu de garder le silence sur la Vendée, ne crut pas pouvoir, en cette circonstance, se dispenser de parler du désastre de Cholet. Ce fut Barrère qui fit ce

rapport dans lequel on est étonné de le voir s'élever contre le système d'extermination qu'il avait fait adopter :

« Le comité, dit-il, espérait surtout que l'armée de l'Ouest, fidèle aux maximes et aux ordres du gouvernement, ne disséminerait jamais ses forces et s'occuperait bien plus de détruire le noyau des brigands qui pouvait se former de nouveau, que de sacrifier les habitations isolées, les fermes utiles, et les villages soumis. Cependant les forces républicaines ont été morcelées, des rassemblements se sont réorganisés, et la troupe royaliste, naguère éparse et fugitive, maintenant sous les ordres de La Rochejaquelein[1], de Stofflet et de Charette, se grossit de tous les mécontents qu'on doit à l'exécution barbare des décrets, dans un pays qu'il ne fallait que désarmer et administrer avec le bras nerveux d'un pouvoir militaire et révolutionnaire. »

A la fin de son discours, Barrère ayant proposé d'honorer la mémoire du général Moulin, la Convention décréta que la République lui ferait, à ses frais, élever à Tiffauges un monument simple, avec cette inscription : « Républicain, il se donna la mort pour ne pas tomber vivant au pouvoir des brigands royalistes. »

Le lendemain de son arrivée à Cholet, Cordelier, en présence de son armée, fit rendre les honneurs militaires au général Moulin, auquel les Vendéens n'avaient enlevé que son sabre et ses épaulettes. Le corps du chef républicain, couvert d'un drapeau, fut enterré tout habillé au pied de l'arbre de la liberté que le général Léchelle, le jour qui suivit le combat de la Tremblaye, avait fait planter sur la place du château. Depuis cette époque aucun monument n'a été élevé pour rappeler la mort du général Moulin, et ses restes n'ont jamais été exhumés du lieu où ils furent enfouis.

Citons, en terminant, des traits de générosité qui honorent les deux partis.

Les Vendéens venaient de s'emparer de Cholet, lorsque deux paysans, le père et le fils, entrèrent pour se rafraîchir chez un habitant de la ville qui était leur parent. Ils étaient assis depuis quelques minutes près d'une table, quand deux grenadiers de Mayence, blessés, vinrent, en se soutenant mutuellement, frapper à l'une des portes de la maison ouvrant sur un jardin :

— Citoyens, disaient-ils d'une voix faible, hâtez-vous de nous

[1] Le comité de Salut Public croyait que La Rochejaquelein, mort le 28 janvier 1793, était encore vivant.

ouvrir et de nous cacher, sans quoi nous allons-être découverts et massacrés par les brigands.

En entendant ces paroles, le jeune paysan saisit son fusil, mais au moment où il va courir vers les républicains, son père, qui vient d'apercevoir par une fenêtre les deux blessés, l'arrête et lui dit à voix basse :

— Mon fils, ces hommes sont mourants et sans armes, laissons-les entrer.

— Mon père, répond le jeune homme en déposant son fusil sur la table, je vous obéis, et pourtant ces ennemis, pour lesquels vous intercédez, ont peut-être hier égorgé ma mère et brûlé notre demeure.

— Mon fils, quand on rend le bien pour le mal, Dieu nous en tient compte, répond d'un ton calme le vieux paysan; puis, se tournant vers son parent qui écoutait avec anxiété ce dialogue :

— Ouvre ta porte ! dit-il.

Introduits à l'instant, les Mayençais se crurent à leur dernière heure en apercevant les deux Vendéens.

— Ne craignez rien, fit le vieillard en les invitant à s'asseoir, vous avez trouvé ici un asile où vous ne courez plus aucun danger.

Il y avait à peine une heure que ces deux grenadiers avaient été sauvés, quand le jeune paysan, pâle, sanglant et marchant avec peine, entra de nouveau chez son parent. Il venait d'être blessé près du château de la Treille par les soldats de Cordelier qui, le suivant de près, ne tardèrent pas à pénétrer dans la demeure où il s'était réfugié. Les Mayençais, reconnaissants du service qui leur avait été rendu, sauvèrent alors deux fois la vie du jeune paysan, d'abord, en empêchant les Bleus de le saisir dans la maison qui le recélait; puis, en soignant avec un admirable dévouement sa blessure, qui était dangereuse.

Il me reste encore à parler de la comtesse de Bruc, charmante jeune femme qui suivait l'armée vendéenne, non pour guerroyer, mais pour ne pas se séparer de son mari, chef de la division de Vallet.

Lorsque la colonne de Cordelier, venant par la route de Nantes, eut fait reculer au-delà de Cholet les Vendéens qu'elle avait devant elle, il se trouva que ceux des royalistes qui poursuivaient les Bleus du côté de Mortagne, eurent la retraite coupée par la cavalerie républicaine. En apercevant les hussards, les paysans, saisis d'une

terreur panique, se débandèrent sans vouloir écouter la voix de leurs chefs qui faisaient tous les efforts possibles pour les rallier. Cette lâche déroute remplissant d'indignation la comtesse de Bruc, elle se joint aux capitaines pour exhorter les paysans à bien faire.

— Quoi! soldats dit-elle, vous avez peur! et de qui? de ceux que vous avez battus il n'y a qu'un moment. — Ces paroles dites avec véhémence semblent produire une heureuse impression sur ceux qui viennent de les entendre, sans cependant raffermir assez les courages ébranlés pour empêcher la déroute de suivre son cours. La comtesse alors fait franchir un large fossé à son cheval, puis, dépassant au galop les fuyards, elle s'arrête et s'écrie :

— Soldats, non, vous ne fuirez pas! plutôt mourir, mes amis, que de se couvrir de honte! Allons, suivez-moi; je ne vous demande que cela! Je saurai vous montrer l'ennemi et partager vos dangers.

L'héroïsme de cette femme intrépide, l'animation de son joli visage, son attitude énergique, paraissent un instant fasciner les paysans. Mais ce mouvement généreux est aussitôt comprimé par la frayeur qui domine ceux même dont la bravoure s'est manifestée maintes fois. Peu à peu le vide se fait autour de la vaillante comtesse, qui reste bientôt seule en arrière, en grand danger d'être prise par les hussards. Heureusement qu'en ce moment critique, Mme de Bruc fit la rencontre d'un officier vendéen, appelé de Beauvais, et d'un suisse nommé Ynof, qui, craignant qu'elle ne pût se sauver, si elle était poursuivie vivement, la firent prendre à travers champs, à la suite d'un gros d'infanterie, lui frayant avec leurs sabres un passage au milieu des haies que son cheval ne pouvait pas franchir. Ils arrivèrent ainsi à Trémentine, et de là se rendirent à Chemillé, où toute l'armée royaliste se rallia.

Quelque temps après, aux environs de Beaupreau que les Vendéens avaient attaqué sans succès, la comtesse de Bruc fut poursuivie et atteinte par des hussards, qui, à coups de sabre, la hachèrent en morceaux.

CHARLES THENAISIE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Séance de la Société Académique de Nantes. — Discours de M. Papin de la Clergerie. — L'influence de la tribune sur les mœurs et les caractères. — Convictions fortes et poignées de main. — Où doit règner Philinte. — L'avocat et l'orateur font deux. — Un petit tableau de Cormenin. — Le baiser Lamourette. — Rapports de MM. Renoul fils et Gautté. — La station de l'Avent et le P. Félix à Rennes. — Une exposition de faïences bretonnes.

Vous connaissez, cher lecteur, la Société Académique de Nantes qui tous les ans, au mois de novembre, tient une séance solennelle. Cette Société se divise en plusieurs sections, et les sciences y sont, paraît-il, cultivées d'une manière très-sérieuse; la section de Médecine publie même un journal spécial. Malgré le voisinage de la science, voisinage envahissant à notre époque, les lettres comptent, à la Société Académique, de fervents adeptes, et le culte qu'on leur rend n'est pas toujours sans succès. Comme à l'ordinaire, cette année, la séance solennelle avait lieu dans la grande salle de la mairie, et les autorités civiles et militaires entouraient le bureau. Une assistance nombreuse, composée en partie de dames élégamment parées, témoignait de l'intérêt que prend à ce genre de fêtes le public de notre ville. Conformément à l'usage adopté, les discours étaient entremêlés de morceaux de musique; la Société Académique ne veut pas qu'on oublie que les Muses étaient sœurs, et qu'un poète a dit : *Amant alterna Camenæ.*

Je ne parlerai que des discours, et je m'arrêterai quelques instants à celui de l'honorable président, M. Papin de la Clergerie, qui, à plus d'un titre, mérite d'attirer l'attention. M. Papin de la Clergerie, médecin et adjoint au maire de Nantes, a eu, selon moi, une fort heureuse idée, celle de choisir un sujet de discours d'une actualité toujours nouvelle et par conséquent de nature à intéresser le public de la ville aussi bien que son auditoire : Il a parlé de l'influence de la tribune sur les mœurs et sur les caractères. Cette influence apparaît, on le sait, aux diverses époques de notre histoire contemporaine, d'une manière assez claire et assez

saisissante pour qu'il soit utile et instructif de la faire ressortir. Quant à la compétence de l'Académie dans une pareille question, M. le Président s'est hâté de l'affirmer, et il a eu raison. A ceux qui la mettraient en doute il serait facile de citer une haute autorité, celle de M. Royer-Collard. L'illustre philosophe, le jour de sa réception à l'Académie française, faisait remarquer qu'en l'adoptant les lettres consacraient avec la tribune une solennelle alliance, et il ajoutait : « Qu'on ne s'en étonne pas, et qu'on n'accuse pas l'Académie d'étendre son empire au-delà de ses limites naturelles. La littérature n'est pas un territoire certain qui soit borné par d'autres territoires, et qui ne puisse s'agrandir que par une injuste invasion; rien de l'homme ni de l'univers ne lui est étranger ou interdit. »

Le discours de l'honorable Président a des qualités de style incontestables; la phrase a de la souplesse et parfois de la grâce. Je ne dis rien de la composition; on aurait tort de se montrer exigeant à cet égard, M. le Président ayant eu la modestie d'annoncer qu'il ne ferait qu'effleurer son sujet. Je dois le remercier aussi de la bonne grâce qu'il a eue de mettre à l'aise tous ses contradicteurs futurs en qualifiant d'entretien le discours qu'il a prononcé : un homme d'esprit qui cause ne saurait trouver mauvais qu'on lui réponde.

L'honorable Président a dit d'excellentes choses sur l'influence de la tribune; il a montré qu'il n'était pas un ami du silence, et qu'il était rempli d'admiration pour les chefs-d'œuvre de nos orateurs. C'est beaucoup sans doute, et ce discours est un heureux symptôme, si l'on se rappelle qu'il y a quelques années, il était de mode de ridiculiser nos orateurs en les traitant de bavards impuissants. J'ai regretté cependant le point de vue auquel M. Papin de la Clergerie s'est placé pour apprécier l'influence de la tribune sur les caractères; car, outre que la thèse adoptée par lui ne me paraît point exacte, le besoin de la soutenir l'a conduit à formuler des idées qu'il n'a exprimées probablement que pour les besoins de sa cause. Le but de son discours, le voici en deux mots : la tribune a policé les mœurs et adouci les caractères.

Je commence par déclarer que je n'aime pas la violence, et j'accorderai qu'elle a perdu plus de causes qu'elle n'en a gagné; mais ce n'est pas sans étonnement que j'ai entendu considérer la tribune comme une grande école de civilité, de politesse et d'urbanité! Peut-on vraiment mettre au premier rang des avantages que nous devons à cette grande institution, celui d'avoir pris l'habitude de saluer gracieusement nos adversaires avant de les combattre, et de leur serrer la main après les avoir terrassés? Cette thèse est au moins nouvelle, et si spirituels et piquants que soient les arguments employés pour l'établir, elle ne m'a nullement convaincu. Je reconnais que la tribune a pu, dans une certaine mesure, et alors qu'elle était libre et respectée, donner aux aspi-

rations diverses un moyen de se produire, et, par conséquent, d'éviter les recours à la violence, mais il faut reconnaître aussi que toutes les fois qu'on a opposé des obstacles à ses aspirations, ce n'est pas précisément au milieu d'un concert de compliments qu'elle les a surmontés ou qu'elle a succombé devant eux.

Il serait bien facile, en étudiant l'ancienne société, de montrer que nous ne sommes pas plus polis ni plus civilisés que nos ancêtres; la vieille politesse française est passée en proverbe, et chacun sait que les formes exquises se rencontrent plus souvent chez les vieillards que chez les jeunes gens. L'histoire des assemblées qui se sont succédé depuis la révolution montre, au contraire, que si la courtoisie a fait des progrès, ce n'est pas en imitant le ton de ces assemblées. Serait-ce par hasard sous la Restauration que l'auteur serait en état de montrer souvent des adversaires faisant assaut d'égards les uns envers les autres? Je ne dis rien des assemblées révolutionnaires, que l'auteur a mises hors de concours; mais sans remonter si haut, les débats de 1848 et des années suivantes faisaient-ils penser aux discussions qu'on a dans les salons? Que serait-ce si nous jetions les yeux sur la tribune anglaise où les accusations les plus brutales s'échangent entre députés? Mais non, la tribune n'est pas une école de politesse et d'urbanité, et je crois pouvoir ajouter qu'il n'est pas à désirer qu'elle le devienne : elle a dans le monde une plus grande mission à remplir, et ce n'est pas avec des compliments que la liberté se fonde et que le droit et la justice se défendent. La passion, quoi qu'on en dise, peut seule faire de grands orateurs, et là où la passion existe, la courtoisie est en danger; sans passion un homme habile peut devenir un rhéteur; il ne s'élèvera jamais à l'éloquence. Gardons-nous donc, au nom de l'éloquence, au nom de la littérature, de vanter une politesse qui dégénérerait en absence de passion. Souhaitons, plutôt, des convictions fortes et ardentes; elles seront plus utiles à la véritable civilisation que toutes les poignées de main du monde. Que Philinte règne en maître dans les salons, c'est parfait; mais, de grâce, ne le poussons point dans la politique.

Je tiens à montrer que je n'exagère pas en attribuant cette thèse à M. Papin de la Clergerie.

« Tout au plus, dit-il, en parlant de la tribune, y permet-on l'arme du persifflage, où l'esprit français est passé maître. Et encore, sans attendre la chute du rideau, et comme pour rassurer la galerie sur les suites de ces duels de la parole, vainqueurs et vaincus, par l'un de ces mouvements du cœur empruntés au palais, se tendent généreusement la main. »

Je ne m'arrêterai point à faire remarquer combien ce tableau tend à faire ressembler les luttes de la tribune à ces batailles fictives que se livrent les acteurs sur un théâtre, car rien n'y manque, pas même le rideau; je pourrais bien aussi montrer la différence qui existe entre

l'avocat, écho de son client du jour, et l'orateur, écho de sa conscience et des convictions de toute sa vie; je me bornerai seulement à citer un passage de M. de Cormenin, qui ressemble beaucoup au petit tableau de l'honorable président. Il s'agit des avocats :

« L'habitude de traiter alternativement le pour et le contre, — lisons-nous dans le *Livre des Orateurs*, — le non-vrai et le vrai, fausse leur judiciaire. Après avoir pris au corps un ministre, ils le terrassent, le battent et le piétinent. Et puis, quand ils repassent devant le banc de cet homme tout meurtri de sa chute et de leurs coups, vous les voyez hocher la tête d'un air riant, lui tendant la main, et les voici les meilleurs amis du monde! Ces façons d'agir ne laissent pas que d'étonner tous les provinciaux juchés sur les hautes banquettes de la salle, qui se demandent entre eux comment on peut relever de si bonne grâce un ministre qu'on vient de traîner dans la boue, et si ce n'est pas là jouer la comédie! »

Vit-on jamais une louange et une satire des mêmes choses se ressembler davantage?

Je sais qu'un jour l'Assemblée Législative, à la veille de la Convention, présenta un pareil spectacle, et qu'on y vit les ennemis politiques se jeter dans les bras les uns des autres. Il y avait de l'éclat et de la bonne foi dans cette réconciliation momentanée. Qu'en est-il résulté? Le *baiser Lamourette* est passé en proverbe.

Voici un autre passage qui me paraît aussi dépasser les bornes de la charité :

« Sous la pression des révolutions, ne nous étonnons pas des changements d'opinion ou de conduite. Gardons-nous donc de n'y voir que des motifs déshonorants. Demandons seulement à notre prochain de servir une cause honnête et de respecter toujours ce qu'il aura adoré. »

Il faut avouer que c'est une tâche difficile de respecter ce qu'on a adoré, quand on ne l'adore plus, et que changer d'opinion et de conduite est beaucoup plus facile; mais l'honorable Président n'a probablement exprimé que la moitié de sa pensée, et je demande la permission de la compléter par ces paroles de M. de Montalembert :

« L'erreur est le propre de l'homme; ce sont les motifs qui en déterminent la gravité morale. Quand un changement d'opinion n'a été déterminé par aucun mobile ignoble, aucune peur égoïste, aucune basse jalousie, aucun sordide intérêt, il n'y a pas à en rougir [1]. »

Dans ce discours il y a de nombreux épisodes; l'hommage rendu à M. de Lamartine a réveillé des sympathies qu'on ne saurait refuser à cette grande victime de l'inconstance de la popularité. Quant à M. Berryer, dont on pourrait supposer que la gloire est à son apogée, si chaque jour ne lui apportait un nouveau triomphe, c'est sans doute à sa qualité de favori de la Fortune qu'il doit de figurer par le récit d'une de ses rares défaites. L'orateur m'a paru plus heureux en évoquant la poétique figure

[1] *Corresp. Mars.* 1862, p. 428.

d'André Chénier, qu'on voit toujours avec plaisir, et celle de lord Chatam, dont l'apparition termine noblement son discours.

J'ai du moins le plaisir de rendre un hommage sans réserve au rapport que M. Renoul fils, secrétaire général, a lu sur les travaux de la Société. Dans ce rapport, fort bien écrit et prononcé d'une façon remarquable, se trouvent des critiques empreintes du goût le plus éclairé, et l'expression des plus nobles sentiments. Ce rapport témoigne aussi d'un redoublement d'activité dans les travaux de la section littéraire, et M. Renoul a tour à tour analysé plusieurs études de critique littéraire, où les tendances mauvaises de la littérature contemporaine sont énergiquement combattues. Ainsi la sinistre crudité de M. About dans le roman de *Madelon*, l'absurde invraisemblance de *Jean Baudry*, de M. Vacquerie, le scepticisme de M. Alfred de Vigny dans ses poèmes *les Destinées*, ont trouvé dans MM. Rouxeau, Gautier et Gautté des appréciateurs sévères et convaincus. Je n'ai pas la difficile mission de refaire le rapport de M. le secrétaire, je n'ai pas à mentionner tous les travaux lus à la Société Académique, mais je ne puis oublier de dire qu'elle a eu la primeur de ces pages charmantes que M. l'abbé Fournier a écrites sur son voyage à Rome, et qui, réunies en volume, se vendent au profit de son église.

Les fonctions de rapporteur de la commission du concours, qui avaient fourni l'an dernier à M. Renoul l'occasion d'un rapport apprécié ici même très favorablement, étaient remplies cette année par M. Gautté, jeune avocat qui a déjà fait au palais ses preuves de talent. Son rapport, sobrement écrit, et comme il convient à l'organe d'une commission chargée d'apprécier le mérite d'œuvres soumises au concours, se distinguait par une rare netteté d'expression et de pensées. On y remarquait aussi cette indépendance d'appréciations dont la tradition s'est heureusement conservée au barreau, et qui vaut aux avocats de notre époque l'honneur d'être considérés comme les gardiens les plus fidèles des prérogatives du droit et de la justice.

Ce n'est ni d'éloquence académique ni d'éloquence politique que s'occupent en ce moment les habitants de Rennes. Ils ont la bonne fortune de posséder comme prédicateur de la station de l'Avent le R. P. Félix, et ils se pressent autour de sa chaire. Son succès ne peut manquer d'être grand dans cette ville de Rennes qui compte tant d'hommes intelligents capables de comprendre la hauteur des vues de l'illustre Jésuite et d'apprécier son magnifique langage. Quant à nous autres habitants de Nantes, nous sommes trop charitables pour être jaloux du bonheur de nos voisins; mais qu'il nous soit permis de remarquer qu'à de rares intervalles, il nous est donné d'entendre les grandes voix de la chaire chrétienne qui élèvent et vivifient les âmes, et trouvent parfois le chemin de cœurs demeurés inaccessibles aux prédicateurs ordinaires.

Nous ne pouvons quitter Rennes sans dire un mot d'une exposition

spéciale qui a lieu dans cette ville et qui intéresse certainement quelques-uns de nos lecteurs. L'art ennoblit tout ce qu'il touche, et jadis la faïence était du nombre des choses vulgaires à la forme desquelles on n'était pas indifférent. De là ces belles faïences que les collectionneurs recherchent et qui sont les témoins vivants du bon goût de nos pères. On a eu l'idée de réunir les différentes pièces éparses dans les cabinets d'amateurs et d'en faire une exposition. L'intention est des meilleures; on a voulu faire reconnaître l'existence, au XVIIIe siècle, d'une industrie très-importante en Bretagne et offrir ses modèles aux faïenciers modernes. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ce louable but a été atteint, et le choix des pièces non moins que leur intelligente disposition emportent les suffrages de tous les amateurs.

LOUIS DE KERJEAN.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, de Rennes, du 10 décembre :

« Le livre des *Poètes Lauréats de l'Académie française*, par MM. Edmond Biré et Emile Grimaud, vient de paraître tout récemment à Paris, chez Bray, éditeur, rue Cassette, 20, en deux volumes in-12. — Nous n'avons eu que le temps de le parcourir, mais nous tenons à le recommander de suite à nos lecteurs, parce qu'ils y trouveront deux choses dont l'alliance est malheureusement trop rare de nos jours: une nourriture littéraire des plus agréables, des plus choisies, et une doctrine religieuse et morale irréprochable. Pas une ligne, dans ces deux volumes, qui ne puisse être lue de tous sans exception. Et à cet avantage de premier ordre, le livre des *Poètes lauréats* joint celui d'être un *magasin* littéraire des plus intéressants. Les traits peu connus et les anecdotes curieuses abondent dans ces notices vives, spirituelles et judicieuses. »

Notre prochaine livraison contiendra une appréciation de cet ouvrage, par M. Eugène de la Gournerie, en même temps qu'une nouvelle, aussi spirituelle que touchante, par un écrivain qui veut bien honorer la *Revue* de sa collaboration, M. le Vte Henri de Bornier, trois fois couronné par l'Académie française, et notamment pour un éloge de Châteaubriand.

NÉCROLOGIE.

M. LE COMTE ROGATIEN DE SESMAISONS.

Une noble et pieuse vie vient de s'éteindre parmi nous, pour renaître certainement plus glorieuse au ciel. M. le comte Rogatien de Sesmaisons laisse une douce mémoire qui restera longtemps chère à ceux qui le connurent, et ils sont sans nombre; car il n'est pas une œuvre de charité, dans notre ville de Nantes, à laquelle il ne prêtât son généreux concours.

M. de Sesmaisons était né à Paris; il y passa sa jeunesse, et ceux qui le virent alors, le citaient comme un des hommes les plus agréables de son temps. Sa bienveillance et sa distinction frappaient dès l'abord. A ces dons, Dieu en ajouta un autre, celui d'une femme d'un rare esprit, Mlle de Lancosme.

Après la chute de l'Empire, M. de Sesmaisons prit du service dans les gardes-du-corps. Il accompagna le Roi à Gand, en 1815, et fit, en 1823, la campagne d'Espagne. Plus tard, sa santé le contraignit à la retraite, et S. M. Charles X lui conféra le grade honoraire de maréchal-de-camp.

M. de Sesmaisons quitta alors Paris, chose que font rarement les familles qui ont paru à la cour, et il revint au pays de ses pères, dans ce comté nantais, où son nom se lie si intimement à nos annales. Il fit mieux que d'y revenir : il y apporta, non point la mauvaise humeur d'un dépaysé comme la plupart des Parisiens qui émigrent, mais, à l'exemple de son frère Humbert, de noble mémoire, la bonne grâce cordiale et active d'un compatriote affectueux et dévoué. Il devint, en un mot, Breton de fait, après l'avoir toujours été de cœur.

A partir de ce moment d'ailleurs, sa vie fut surtout une vie de famille, de charité et de piété. Ces années dernières encore, malgré son âge de plus de quatre-vingts ans et sa constitution frêle, on était sûr de le rencontrer, par les jours même les plus froids, aux messes les plus matinales. Une chute affreuse, qui lui fit, il y a un an, une blessure très-grave à la tête, ne lui inspira, au premier instant, qu'une crainte, celle de ne pouvoir assister le lendemain à l'office du dimanche et y recevoir son Dieu, suivant son habitude.

Cette crainte n'était que trop fondée. M. de Sesmaisons fut, en effet, condamné dès lors à une vie pénible et sédentaire. Ses œuvres charitables, ses pratiques de piété auxquelles il tenait tant, furent interrompues ; mais, du moins, jamais la souffrance ne put altérer la sérénité de son âme. Je comptais parmi mes meilleures heures celles que je passais quelquefois près de ce digne et excellent vieillard. La bienveillance et, le dirai-je, la reconnaissance de son accueil, sa mémoire si sûre, sa conversation si variée et si fine, surtout lorsqu'il revenait sur ses vieux souvenirs, avaient un charme infini. J'aimais surtout à l'entendre raconter les scènes révolutionnaires auxquelles il avait assisté de plus ou moins près : il avait vu passer la déesse Raison ; il avait entendu, de sa fenêtre, le roulement de tambours qui étouffa la voix de Louis XVI ! Plus tard, il avait pris sa part des dangers que couraient ceux qui préparaient le retour de la maison de Bourbon.

M. de Sesmaisons sentait vivement les joies de la famille ; il les eut toutes ; mais il en eut aussi les tristesses. Veuf à un âge peu avancé, il fut frappé, en outre, plusieurs fois dans ses affections les plus proches. Dirai-je enfin que Dieu lui réservait de ces coups qu'il garde pour ceux qu'il préfère ? Un de ses petits-fils n'a cueilli les palmes du collége que pour les porter au noviciat de la Compagnie de Jésus; deux de ses petites-filles ont préféré aux succès du monde l'ombre du cloître. Il est des familles qu'on retrouve dans toutes les carrières qui exigent du courage et du dévouement. Elles ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME SIXIÈME

ANNÉE 1864. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1864, par M. *Lucien Dubois* 5
Correspondance du R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie* 13
La Mariée de la Mort, nouvelle bretonne (suite), par Mlle *Zénaïde Fleuriot* (Anna Edianez) 27
Notre-Dame-des-Dons (suite), par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*. 34
Une bonne Nouvelle. — Publication des Œuvres poétiques de de M. Hippolyte de la Morvonnais, par M. *F. du Breil de Pontbriand*, de Marzan 41
Le Barde du Méné-Bré. — M. l'abbé Caris, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, de l'Institut 52
Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle (suite), par M. *Arthur de la Borderie* 58
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 88
Nécrologie. — M. le colonel de l'Aubépin. — M. G. de Caqueray.... 96

AOUT.

Les Poètes bretons. — Evariste Boulay-Paty, par M. *Émile Grimaud* 97
La Mariée de la Mort, nouvelle bretonne (fin), par Mlle *Zénaïde Fleuriot* (Anna Edianez).... 108
Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1864 (fin), par M. *Lucien Dubois* 117
Notre-Dame-des-Dons (fin), par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*... 127

Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle (suite), par M. *Arthur de la Borderie*..... 134
La Poésie, tercets, par M. *le Cte Charles de Nugent*..... 171
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 173

SEPTEMBRE.

Lettres parisiennes, — VIIe Lettre, — par M. *Alfred de Courcy*... 177
Note sur la communauté de l'île de Rhuys, par M. *S. Ropartz*..... 187
Poésies inédites de Maurice de Guérin. — II. Le long des côtes de la mer en Bretagne..... 195
Lettres vendéennes. — L'athéisme au XIXe siècle, par M. *Théophile Aubert*..... 199
Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle (suite et fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 210
La mort d'Henri de la Rochejaquelein, par M. *Charles Thenaisie*.. 234
Notices et comptes-rendus. — *Histoire de Brest* (tome I), de M. P. Levot, par M. *Pol de Courcy*. — Un cours préparatoire à l'École navale, aux Couëts près Nantes. — *Les nobles Causes*, de M. Achille du Clésieux, par M. *le Vte Gouzillon de Bélizal*. — L'Amélioration et l'Encouragement des publications populaires. — Nouvelles fouilles à Noirmoutier..... 237
Chronique. — Le Congrès de Malines, par M. *Louis de Kerjean*... 248

OCTOBRE.

Les Celtes au XIXe siècle. — Appel aux représentants actuels de la race celtique, par M. *Charles de Gaulle*..... 257
La Fée de Brocéliande, légende bretonne, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 285
La Philosophie spiritualiste et la nouvelle critique, par M. *Léon Philouze*..... 295
Les Femmes poètes. — Mlle Ernestine Drouet, par M. *Émile Grimaud*..... 312
Lettres vendéennes, — IIe Lettre, — par M. *Théophile Aubert*.... 317
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 333

NOVEMBRE.

Les Celtes au XIXe siècle. — Appel aux représentants actuels de la race celtique (fin) par M. *Charles de Gaulle*..... 337
Huit jours sur les bords du Rhin, impressions et souvenirs, par M. *Lucien Dubois*..... 369
Récits bretons. — Le Corsaire *le Hurleur*, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 384
Les Poètes lauréats de l'Académie française aux XVIIe et XVIIIe siècles, par MM. *Emile Grimaud et Edmond Biré*..... 390
A bord de l'escadre cuirassée (fin), par M. *Ch. du Chalard*..... 408
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 413

DÉCEMBRE.

Etudes sur le moyen âge. — La loi de Beaumont, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 417
Récits bretons. — Le corsaire le Hurleur (fin), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 429
La Philosophie spiritualiste et la nouvelle critique (fin), par M. *Léon Philouze*..... 433
Huit jours sur les bords du Rhin, impressions et souvenirs (fin), par M. *Lucien Dubois*..... 448
Poésie. — Noël, par Mme *Auguste Penquer*. — Un hommage : Barzed Arvor (Les Bardes d'Armorique)..... 467
Notices et comptes rendus. — *Le Roman contemporain*, de M. Alfred Nettement, par M. *Alfred Lallié*. — *Itinéraire de Turin à Rome*, par M. le comte A. de Falloux..... 480
Souvenirs de la Vendée militaire. — La prise de Cholet par les Vendéens, le 8 février 1794, par M. *Charles Thenaisie*..... 484
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 490
Nécrologie. — M. le comte Rogatien de Sesmaisons, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 495

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

L'Athéisme au XIXe siècle, par M. *Théophile Aubert*, 199-209, 307-332. — La Philosophie spiritualiste et la nouvelle critique, par M. *Léon Philouze*, 295-311, 433-447.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Notre-Dame-des-Dons (suite), par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*, 34-40, 127-133. — Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle (suite), par M. *Arthur de la Borderie*, 58-87, 134-170, 210-233. — Note sur la communauté de l'île de Rhuys, par M. *S. Ropartz*, 187-194. — La Mort d'Henri de La Rochejaquelein, par M. *Charles Thenaisie*, 234-236. — Les Celtes au XIXe siècle, par M. *Charles de Gaulle*, 257-284, 337-368. — La prise de Cholet par les Vendéens en 1794, par M. *Charles Thenaisie*, 484-489.

BIOGRAPHIE. — Le Barde du Méné-Bré. — M. l'abbé Caris, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, de l'Institut, 52-57. — M. le colonel de l'Aubépin, 96. — M. de Caqueray, 96. — Évariste Boulay-Paty, par M. *Émile Grimaud*, 97-107. — Mlle Ernestine Drouet, par M. *Emile Grimaud*, 312-316. — Laënnec, par M. *Louis de Kerjean*, 413-415. — M. le comte Rogatien de Sesmaisons, par M. *Eugène de la Gournerie*, 495-496.

ARCHÉOLOGIE. — Nouvelles fouilles à Noirmoutier, 247.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Histoire de Brest* (T. I), de M. P. Levot, par M. *Pol de Courcy*, 237-240. — *La Loy de Beaumont*, Coup d'œil sur les libertés et les institutions du moyen-âge, de M. l'abbé Defourny, par M. *Eugène de la Gournerie*, 417-428.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Ker-*

jean, 88-94, (le Congrès archéologique de France à Fontenay (Vendée), 173-166, 248-256, (le Congrès de Malines), 333-336, 413-416, 490-495. — Un Cours préparatoire à l'École navale, aux Couëts près Nantes, 241-242.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Correspondance du R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 13-26. — Une bonne nouvelle. — Publication des Œuvres poétiques de M. Hippolyte de la Morvonnais, par M. *F. du Breil de Pontbriand de Marzan*, 41-51. — Le Barde du Méné-Bré. — M. l'abbé Caris, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, de l'Institut, 52-57. — Évariste Boulay-Paty, par M. *Émile Grimaud*, 97-107. — Mlle Ernestine Drouet, par M. *Émile Grimaud*, 312-316. — Les Poètes lauréats de l'Académie française aux XVIIe et XVIIIe siècles, par MM. *Émile Grimaud et Edmond Biré*, 390-407.

RÉCITS ET NOUVELLES. — La Mariée de la Mort (suite), par Mlle *Zénaïde Fleuriot*, 27-33, 108-116. — Lettre parisienne — VIIe lettre — par M. *Alfred de Courcy*, 177-186. — La Fée de Brocéliande, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 285-294. — Huit jours sur les bords du Rhin, par M. *Lucien Dubois*, 369-383, 448-466. — Le Corsaire *Le Hurleur*, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 384-389, 429-432. — A bord de l'Escadre cuirassée (fin), par M. *C. du Chalard*, 408-412.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Les nobles causes*, de M. Achille du Clésieux, par M. *le Vte Gouzillon de Bélizal*, 242-246. — L'Amélioration et l'encouragement des publications populaires, 246-247. — *Le Roman contemporain*, de M. Alfred Nettement, par M. *Alfred Lallié*, 480-483. — *Itinéraire de Turin à Rome*, par M. le comte A. de Falloux, 483.

POÉSIE.

La Poésie, tercets, par M. *le Cte Charles de Nugent*, 171-172. — Le long des côtes de la mer en Bretagne, poésie inédite de Maurice de Guérin, 195-198. — Noël, par Mme *Auguste Penquer*, 467-469. — Les Bardes d'Armorique, poésie bretonne, 469-479.

BEAUX-ARTS.

Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1864, par M. *Lucien Dubois*, 5-12, 117-126.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

AUBERT (Théophile). — L'Athéisme au XIXe siècle, 199-209, 317-332.

BIRÉ (Edmond). — Les Poètes lauréats de l'Académie française aux XVIIe et XVIIIe siècles, 390-407. — *Itinéraire de Turin à Rome*, par M. le comte de Falloux, 483.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du Ve au VIIe siècle, 58-87, 134-170, 210-233.

DU BREIL DE PONTBRIAND, de Marzan (F.). — Une bonne nouvelle. — Publication des Œuvres poétiques, de M. Hippolyte de la Morvonnais, 41-51.

DU CHALARD (Ch.). — A bord de l'Escadre cuirassée (fin), 408-412

DE COURCY (Alfred). — Lettre parisienne — VIIe lettre — 177-186.

DE COURCY (Pol). — *Histoire de Brest* (T. I), par M. Levot, 237-240.

DUBOIS (Lucien). — Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1864, 5-12, 117-126. — Huit jours sur les bords du Rhin, 369-383, 448-466.

FLEURIOT (Mlle Zénaïde). — La Mariée de la Mort (suite), 27-33, 108-116.

DE GAULLE (Charles). — Les Celtes au XIXe siècle, 257-284, 337-368.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Correspondance dn R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine, 13-26. — *La Loy de Beaumont*, par M. l'abbé Defourny, 417-428. — M. le comte Rogatien de Sesmaisons, 495-496.

Vte GOUZILLON DE BÉLIZAL. — *Les nobles Causes*, par M. A. du Clésieux, 242-246.

GRIMAUD (Émile). — Évariste Boulay-Paty, 97-107. — Mlle Ernestine Drouet, 312-316. — Les Poètes lauréats de l'Académie française au XVIIe et XVIIIe siècles, 390-407.

De Guérin (Maurice). — Le long des côtes de la mer en Bretagne, poésie, 195-198.

De Kerjean (Louis). — Chronique mensuelle, 88-94, 173-176, 248-256, 333-336, 413-416, 490-495.

De Kersabiec (Vte Édouard Sioc'han). — Notre-Dame-des-Dons, 34-40, 127-133.

Lallié (Alfred). — *Le Roman contemporain*, par M. Alfred Nettement, 480-483.

Du Laurens de la Barre (E.). — La Fée de Brocéliande, 285-294. — Le Corsaire *le Hurleur*, 384-389, 429-432.

De Nugent (Cte Charles). — La Poésie, tercets, 171-172.

Penquer (Mme Auguste). — Noël, poésie, 467-469.

Philouze (Léon). — La Philosophie spiritualiste et la nouvelle critique, 295-317, 433-447.

Ropartz (S.) — Note sur la communauté de l'île de Rhuys, 187-194.

Thenaisie (Charles). — La Mort d'Henri de La Rochejaquelein, 234-236. — Prise de Cholet par les Vendéens en 1794, 484-489.

De la Villemarqué (Vte H.). — Le Barde du Méné-Bré. — M. l'abbé Caris, 52-57.

***. — Les Bardes d'Armorique, poésie bretonne, 469-479.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

L'Agriculture et les Classes agricoles, par M. du Chatellier, 282.
Annuaire de Bretagne, par M. A. de la Borderie, 266.
Les Bardes bretons, par M. A. de la Villemarqué, 59-80, 140-170, 265.
Barzaz-Breïz, publié par M. de la Villemarqué, 272, 273, 281.
Caritas, par Mlle Ernestine Drouet, 312.
Cartulaire de Redon, par M. A. de Courson, 265.
Correspondance du R. P. Lacordaire avec Mme Swetchine, 13-26.
De Rennes à Brest et à Saint-Malo, par M. Pol de Courcy, 96.
Éloge de Châteaubriand, par M. le Vte Henri de Bornier, 95.
Histoire de la ville et du port de Brest, par M. P. Levot, 237-240.
Histoire des Origines et des Institutions de la Gaule armoricaine, par M. A. de Courson, 264, 266, 267.
L'Idée de Dieu et ses nouveaux Critiques, par M. E. Caro, 295 et suiv.
Itinéraire de Turin à Rome, par M. le Comte de Falloux, 483.
La Loy de Beaumont, par M. l'abbe Defourny, 417-428.
Manuscrits des anciens Bretons, par M. de la Villemarqué, 259-260.
Myrdhinn, par M. de la Villemarqué, 261-268.
Les nobles Causes, par M. A. du Clésieux, 242-246.
Œuvres de Brizeux : *Marie*, 270; *Primel et Nola*, 280; *Les Bretons*, 280.
Œuvres poétiques de M. Évariste Boulay-Paty, 98, 99, 101, 103-105.
Les Poètes lauréats de l'Académie française, par MM. Edmond Biré et Emile Grimaud, 390-407, 495.
Le Roman contemporain, par M. Alfred Nettement, 480-483.
Les Romans de la Table ronde et Contes des anciens Bretons, par M. de la Villemarqué, 67, 70, 268.
La Religion naturelle, par M. J. Simon, 295 et suiv.
La Thébaïde des Grèves, par M. H. de la Morvonnais, 48-49.
La Vie de Jésus, par M. Renan, 306 et suiv.

FIN DU TOME SIXIÈME.
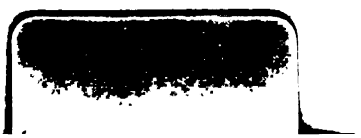
Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 1.